

TUFTS COLLEGE LIBRARY



REVUE
DES
DEUX MONDES

LXXXIV^e ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXXIV^e ANNÉE. — SIXIÈME PÉRIODE

TOME VINGT-DEUXIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1914

1011 1011 1011

1011 1011

1011 1011

LA FIN DE L'EMPIRE⁽¹⁾

IX

Xerxès est parti pour attaquer la Grèce. Qu'est devenue sa resplendissante armée? Les pères et les épouses comptent les jours en tremblant : est-ce la flèche rapide du Perse qui a vaincu? la lance acérée du Grec est-elle triomphante? Enfin un courrier apparaît! « O villes qui couvrez toute la terre d'Asie, ô Perses! ô vaste palais, séjour de l'opulence! Comme un seul coup a flétri tant de prospérités! La fleur des Perses est tombée, elle a péri. O douleur! ô triste sort d'être chargé d'apporter le fatal message! Pourtant il faut parler, il faut, ô Perses, vous dérouler toute notre infortune : l'armée a péri tout entière; oui, c'en est fait de l'armée. » Alors une immense clameur de désolation, sortie de toutes les poitrines, s'élève vers les dieux : « Hélas! notre armée a péri. Pleurons, gémissons, livrons nos âmes à la douleur, remplissons l'air de lugubres accens de deuil, pleurons! Élevons nos tristes voix, nos clameurs lamentables! La puissance du Roi a péri, la puissance des Perses est détruite..., la contrée reine est abattue sur ses genoux. Nos malheurs dépassent tous les malheurs. O Perse! pousse un cri de douleur! Pouvons des sanglots! des sanglots, des sanglots encore! »

Les plaintes pathétiques du poème antique peuvent seules exprimer la désespérance et la stupeur qui, à l'exception de ceux dont l'espérance était dans l'immensité même de la catastrophe, remplit nos cités et nos foyers à la nouvelle que l'armée de Mac Mahon avait capitulé et que l'Empereur était prisonnier,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1914.

On se le dit d'abord vaguement dans la matinée du 3 septembre sur la foi de l'agence Havas, sans y croire trop cependant, car des dépêches, reproduites dans tous les journaux, faisaient pressentir un avantage obtenu; mais les déclarations officielles n'allaient plus, hélas! laisser aucun doute. A l'ouverture de la séance, Palikao monte à la tribune et, n'ayant pas encore la confirmation officielle du désastre, ne l'annonce pas, il y prépare : « Des événemens graves viennent de se passer. Le maréchal Bazaine, après avoir fait une sortie très vigoureuse, a eu un engagement qui a duré près de huit ou neuf heures; après cet engagement, dans lequel, le roi de Prusse lui-même le reconnaît, les Français ont déployé un grand courage, le maréchal Bazaine a été obligé néanmoins de se retirer sous Metz : ce qui a empêché une jonction qui devait nous donner le plus grand espoir pour la suite de la campagne. (*Mouvement.*) D'autre part nous recevons des renseignemens sur le combat ou plutôt sur la bataille qui vient d'avoir lieu entre Mézières et Sedan. Cette bataille a été pour nous l'occasion de succès et de revers. Nous avons d'abord culbuté une partie de l'armée prussienne en la jetant dans la Meuse, mais ensuite nous avons dû, un peu accablés par le nombre, nous retirer, soit sous Mézières, soit dans Sedan, soit même sur le territoire belge, mais en petit nombre. (*Mouvement.*) Il en résulte que la position actuelle ne permet pas d'espérer, d'ici à quelque temps, une jonction entre les forces du maréchal Mac Mahon et celle du maréchal Bazaine. Néanmoins, il y a peut-être des nouvelles un peu plus graves, telles que celles de la blessure du maréchal Mac Mahon et d'autres qu'on fait circuler, mais je déclare qu'aucune, ayant un caractère officiel, n'a été reçue par le gouvernement. Vous le voyez, la situation est grave, il ne faut pas se le dissimuler. Aussi nous sommes-nous décidés à faire un appel aux forces vives de la nation (*Très bien! très bien! Bravo! bravo!*) (Ces forces vives étaient la garde nationale mobile et la catégorie des anciens soldats.) Nous mettrons toute l'énergie possible à l'organisation de ces forces et nous ne cesserons nos efforts qu'au moment où nous aurons expulsé de France la race des Prussiens. »

Des applaudissemens sinistres, troublés, anxieux, répondent à cette fanfaronnade sans conviction, et un indescriptible accablement de terreur, d'incertitude, de douleur, rend d'abord l'assemblée comme immobile et muette. Pour lui donner le

temps de se reconnaître et de respirer, Haentjens demande le Comité secret. « Pas de Comité secret, répondent furibondement les députés de la Gauche, qui, nullement atterrés, sont seuls résolus, parce qu'ils savent ce qu'ils veulent et où ils vont. Pas de Comité secret : il est temps que la nation et Paris sachent où ils en sont! Pas de Comité secret! on ne délibère pas à l'insu du pays dans de pareilles conjonctures! »

Le débat est clos par un mot de Palikao : « Je ne vois pas pourquoi nous accepterions dans ce moment le Comité secret. » C'est la capitulation qui continue. Aussi la Gauche et le Centre gauche éclatent en vives marques d'approbation. Sur quoi, Jules Favre monte à la tribune. D'une voix, d'abord grave, puis âpre, mordante, aiguë comme la pointe d'un poignard, il frappe sans miséricorde l'ennemi à bas, dont il guettait en vain depuis des années la chute inespérée. Après le refrain patriotique obligé, il célèbre Bazaine et Mac Mahon : l'un a accompli des prodiges de valeur; l'autre n'a pas été moins brave; s'il a échoué, c'est que la liberté du commandement lui a manqué. « Non! non! » riposte avec force Palikao, qui savait trop combien l'Empereur était étranger à sa stratégie.

Jules Favre ne se déconcerte pas : « Il n'est douteux pour personne qu'on lui a demandé des forces pour protéger l'Empereur (*Exclamations et réclamations*) et le Conseil des ministres a cru devoir prendre ces forces sur celles qui étaient destinées à défendre Paris. Voilà ce qui existait, et il ne faut pas qu'un pareil état de choses continue. (*Rumeurs au centre et à droite.*) Où est l'Empereur? Communique-t-il avec ses ministres? leur donne-t-il des ordres? — Non, répond Palikao avec une netteté d'accent qui produit une émotion profonde. — S'il en est ainsi, continue Jules Favre en déployant toute la puissance de sa voix, de fait, le gouvernement a cessé d'exister. » Schneider proteste. La Droite et le Centre s'exclament; Jules Favre maintient et répète son assertion, dont la vérité n'est pas contestable.

Après avoir constaté l'inexistence du gouvernement, l'orateur, redoublant d'audace et ne s'enveloppant plus d'aucun voile oratoire, affirme que le pays ne doit plus compter que sur lui-même et non plus sur ceux qui l'ont perdu : « Ce qu'il faut en ce moment, ce qui est sage, ce qui est indispensable, c'est que tous les partis s'effacent devant un nom représentant la

France, représentant Paris, un nom militaire, le nom d'un homme qui vienne prendre en main la défense de la patrie. Ce nom, ce nom cher et aimé, il doit être substitué à tout autre. (*A droite et au centre : Allons donc ! à l'ordre !*) Tous les autres noms doivent s'effacer devant celui-là, ainsi que ce fantôme de gouvernement qui a conduit la France où elle est aujourd'hui. »

Cet appel direct à la révolution et à l'avènement de Trochu s'achève au milieu des applaudissemens de la Gauche et des murmures de la Droite, « gémissemens plus qu'éclats de colère (1), » indiquant l'effarement et non le courroux. Palikao le relève sans véhémence, sans indignation, en termes convenables : « Ce n'est point par des paroles semblables à celles que vous venez d'entendre que l'union peut s'établir entre nous pour défendre la France et Paris. L'honorable Jules Favre a prétendu qu'il n'y avait qu'un nom qui pût sauver la France. Il n'y a pas de nom, il n'y a que le gouvernement constitutionnel tel que la France l'a accepté, tel que les Chambres l'ont accepté elles-mêmes en lui donnant leur confiance. » Et, allant au fond des choses, il ajoute : « Vous posez une question qui tend à changer l'ordre constitutionnel. — Parfaitement, répond Jules Favre, sentant l'heure venue de ne plus garder aucun ménagement. — Est-ce que vous voulez changer le régime constitutionnel pour un régime arbitraire? » — Les exclamations les plus diverses se heurtent, se croisent au milieu du tumulte et de la confusion. La raison se fait entendre d'une manière imprévue par la bouche de Piré : « Ce sont les défections de 1815. » Gambetta en convient : « 1815? oui! Toujours l'invasion avec les Bonaparte! » Piré, avec une éloquente lucidité : « Pour moi, je tiendrai mon serment jusqu'à la mort. Et vous, messieurs, songez à tenir le vôtre. Il n'y a pas deux manières d'observer la religion du serment : on le tient ou on le trahit. Au suffrage universel appartient seul, le cas échéant, le pouvoir de nous en relever. »

Palikao parvient cependant à poursuivre. Il déclare « que le maréchal Mac Mahon commande effectivement et non pas sous les ordres. » Il relève noblement la désignation faite de Trochu pour le gouvernement : « J'ai trop de confiance dans la loyauté et dans l'honneur de celui que vous avez désigné pour croire un seul instant qu'il consentit à accepter, contrairement au serment

(1) Thiers.

qu'il a prêté, la position que vous voudriez lui faire. » Un tel argument n'était pas de nature à déconcerter Jules Favre : « Cette position, riposte-t-il, c'est la France qui la lui donnerait, il n'aurait donc à violer aucun serment. »

La haine révolutionnaire se démasquait. L'illusion révolutionnaire s'étala aussitôt. Haentjens, étonné comme beaucoup d'autres, de ce que le gouvernement n'accompagnât ses graves révélations d'aucune mesure nouvelle, avait proposé l'appel sous les armes de tous les hommes mariés ou non, de vingt à trente-cinq ans. « La Prusse, avait-il dit, a jeté une partie de sa population armée sur la France, faisons de même. — Prenez l'âme de la nation, dit Jules Favre, en lui donnant la liberté. — On ne peut lancer les masses que révolutionnairement, » ajoute Garnier-Pagès.

X

La séance finissait quand la nouvelle du désastre de Sedan arriva officiellement au ministère de la Guerre et aux Tuileries : « L'armée est défaite et captive ; moi-même je suis prisonnier. — NAPOLÉON. » Le directeur du télégraphe de Vougy allait d'ordinaire porter lui-même les dépêches à l'Impératrice. Il n'ose lui remettre celle-ci ; Chevreau se charge de la cruelle communication. Depuis le jour où le mouvement vers Bazaine avait été commencé, la malheureuse femme se soutenant par du café, essayant ensuite de trouver un peu de repos par le chloral, passait les journées entières la tête courbée sur une carte, hâtant le mouvement de sa pensée fiévreuse, tressaillant au moindre bruit, comme si on lui apportait la dépêche décisive. Elle était là, cette dépêche ! L'Impératrice fut foudroyée.

Cependant, dominant son désespoir, elle convoque en conseil ses ministres, les présidens des deux Chambres, les membres du Conseil privé. Si l'on avait voulu aller jusqu'au bout de la politique désespérée dans laquelle Palikao semblait s'être engagé le matin, les mesures à adopter étaient simples et s'imposaient sans longues délibérations. En premier lieu, demander au Corps législatif et au Sénat (le sénatus-consulte de régence du 17 juillet 1836 n'ayant pas prévu la captivité du souverain) de décider que l'article 9 serait applicable à ce cas, et que, jusqu'à la délivrance de l'Empereur, l'Impératrice régente exercerait, pour

l'Empereur captif, l'autorité impériale dans toute sa plénitude, sans tenir compte des restrictions du décret constitutif de la régence, sauf les droits attribués au Conseil de la régence. En second lieu, annoncer que des plénipotentiaires allaient être immédiatement envoyés au quartier général allemand pour traiter de la paix et de la délivrance de l'Empereur. En troisième lieu, ajourner par décret le Corps législatif à une date déterminée, dans une ville à l'abri de l'invasion, et, par un autre décret, y transporter le gouvernement afin de lui assurer sa liberté d'action. Un gouverneur militaire, investi de pouvoirs dictatoriaux, suffisait à Paris.

Ces mesures adoptées, il fallait sur l'heure réunir le Corps législatif avant que la passion publique fût en émoi, de manière que le lendemain, à son réveil, la population de Paris et de la France apprit en même temps la catastrophe et les mesures qu'elle avait dictées.

On avait tous les moyens matériels nécessaires de soutenir cette vigoureuse politique. Il y avait à Paris 45 000 hommes de troupes, sans tenir compte de la masse inutile des isolés et des dépôts, et plus de 90 000 gardes nationaux. La garde nationale, si on la comptait pour un péril plutôt que pour une force, malgré les élémens très bons qu'elle contenait, pouvait n'être pas convoquée. Dans le 14^e corps en formation, de jeunes soldats mal instruits sur lesquels on ne pouvait faire grand fonds rendaient nos 13 500 mobiles assez peu sûrs aussi, mais 9 000 marins et 10 à 12 000 sergens de ville, douaniers et gendarmes, 16 000 hommes des armes spéciales (artillerie et génie) suffisaient(1), s'ils se sentaient en mains et commandés avec décision, à tenir en respect les quelques milliers d'anarchistes et de repris de justice disposés à un coup de force que la grande majorité de la population redoutait. « Qui sait même, a écrit le républicain Taxile Delord, si, montant à cheval et parcourant tous les quartiers d'une ville qui contenait près de cent mille plébiscitaires et un peuple de femmes faciles à émouvoir, l'Impératrice, en prenant la parole comme mère, n'eût pas réussi à rallier une partie de la population autour de la souveraine ? »

Il reste donc probable qu'une résistance, à la fois matérielle et morale, pouvait réussir. Eût-elle échoué, comme c'était

(1) Ces chiffres sont établis dans le rapport Chapper.

la seule attitude fière et digne, elle eût imprimé à la fin un caractère imposant et créé une belle légende ineffaçable d'héroïsme. La postérité admire celui qui, dans le naufrage, reste ferme à son timon, luttant jusqu'au bout; *ille in naufragio laudandus quem obruit mare davum tenentem et obnoxium.* Mais les esprits de ceux qui dirigeaient notre nef en péril n'étaient point disposés à ces résolutions hardies. L'Impératrice n'était plus capable que d'effacement. « Avant tout, dit-elle, donnez l'ordre à la troupe de ne pas tirer. Il ne coule déjà que trop de sang français sur les champs de bataille; qu'on n'en verse pas une seule goutte dans Paris pour ma défense personnelle. » Elle ajouta, ce qu'elle ne négligeait en aucune occasion de répéter : « Ne vous occupez pas de la dynastie, sauvez la France. Personnellement je ferai ce qu'on voudra. » Elle s'opposa avec non moins d'insistance à ce que le gouvernement fût emmené hors de Paris. « Il faut tomber, disait-elle, sans encombrer la résistance. Il ne faut pas, si certains hommes avaient assez peu de patriotisme pour profiter des événemens pour nous renverser, qu'on puisse dire un jour que, dans un intérêt dynastique, pendant que les Prussiens pénétraient sur notre territoire, nous avons fomenté en province la guerre civile. » Elle ne reconnut que la nécessité d'organiser un gouvernement hors de Paris. « La Chambre ira, dit-elle, mais moi je reste à Paris. »

Les conseillers de la Régente trouvèrent ce langage sublime et s'y associèrent. Il fut arrêté qu'il « n'y avait plus *ni à défendre la dynastie, ni à agir en son nom*, et que le seul devoir était de donner au Comité de défense le moyen de sauver le pays. » — « L'énergie ne nous manquait pas, a dit le ministre auquel j'emprunte ces expressions, Jérôme David; nous avons des troupes fidèles, nous avons la garde de Paris, nous avons la gendarmerie, nous avons le corps des sergens de ville. Si nous avons voulu risquer une guerre civile pour conserver le pouvoir, je ne sais pas ce qui serait arrivé; on peut toujours faire la guerre civile! Eh bien! nous n'avons pas voulu la faire. Nous avons préféré tomber et ne pas donner au monde le spectacle honteux d'une guerre civile au moment où il fallait lutter contre l'étranger. Je crois que nous avons bien fait. »

Dès qu'on ne voulait pas s'exposer à répandre le sang à Paris, ni à fomentier la guerre civile en province, comme il était

hors de doute que le gouvernement allait être assailli, il n'y avait plus qu'à s'en aller et il ne restait à débattre que le mode de la disparition. L'Impératrice abdiquerait-elle? se laisserait-elle éliminer par l'assemblée ou chasser par la rue? Une abdication formelle était impossible à une Régente. L'Impératrice abdiquait autant qu'il était en elle depuis le 9 août; il y avait de la cruauté à lui demander un acte formel qui excédait ses pouvoirs. L'eût-elle accordé, il eût été sans valeur.

L'option n'était donc qu'entre le renversement par la Chambre et le renversement par la rue. On comprend que les ministres n'aient pas été pressés de se prononcer entre les deux hypothèses et comme, en dehors, ils n'avaient quoi que ce soit de sérieux à proposer, ils décidèrent qu'ils ne décideraient rien. Le Corps législatif ne serait pas réuni d'urgence dans la nuit, mais seulement le lendemain à midi; une proclamation serait rédigée, les troupes formées en province seraient dirigées sur Paris et une armée de 300 000 hommes serait organisée derrière la Loire. Et ils s'ajournèrent à huit heures du matin.

XI

Aux Tuileries, à l'issue du Conseil, on s'entretint de Trochu. L'Impératrice avait paru d'abord peu empressée d'entrer en conversation avec lui. Elle avait envoyé un de ses chambellans, Marnesia, lui porter la nouvelle. Trochu était aux fortifications, mais son chef d'état-major, le général Schmitz, avait reçu le chambellan et s'était rendu aussitôt avec lui aux Tuileries. Après sept à huit minutes d'attente, Marnesia vint annoncer que l'Impératrice était dans un tel désespoir qu'elle ne pouvait le recevoir. Le général Schmitz pria le chambellan d'insister, lui faisant observer que c'était précisément dans des situations semblables qu'on avait besoin de ses amis. Mais, au bout de quelques instans, Marnesia revint avec Conti et répéta : « Général, n'insistez pas davantage ; l'Impératrice est dans un tel état d'angoisse qu'elle ne peut vraiment pas vous recevoir. — Je le regrette beaucoup, répondit le général, j'étais venu lui apporter ma part d'action et de dévouement. »

Dans l'incertitude du parti à prendre, dans l'écroulement universel, une seule évidence apparut cependant. C'est que,

quoi qu'on résolût de faire, le concours absolu de Trochu était indispensable. Après avoir paru si peu empressé à recevoir son représentant, on chargea Chevreau d'aller l'amadouer et de le prier de venir.

Lorsque Chevreau lui apprit notre désastre et fit appel à son dévouement, le général ne se montra pas étonné d'une catastrophe qu'il avait prévue dès le 17 août. Chevreau le suppliant de se rendre auprès de l'Impératrice, il répondit sèchement qu'il descendait à peine de cheval, qu'il n'avait pas diné, qu'il s'y rendrait plus tard. Jurien de la Gravière, survenu ensuite, n'obtint pas une réponse plus favorable : « J'ai besoin de réfléchir. » Il ne croyait pas, ajouta-t-il, qu'il pût honorablement se présenter à une femme livrée au plus violent et au plus légitime désespoir, pour lui parler d'une catastrophe qui la perdait sans retour.

L'appel à Trochu n'avait pas été fier : celui qu'on adressa à Thiers fut plus encore irréfléchi. Comment pouvait-on croire que cet homme avisé, qui, après tant d'années, allait tenir sa revanche des avanies de 1851 et des hostilités des dernières années, désarmerait à la prière d'une impératrice irrévocablement perdue ? C'est cependant ce qu'on laissa la Régente essayer dans la soirée du 3 septembre. Après avoir confié à Chevreau le soin d'adoucir Trochu, elle eut la surprenante idée de prier un de ses amis, Mérimée, resté en relations amicales avec Thiers, d'aller lui offrir le pouvoir. « Les dynasties ne vous occupent pas, dit Mérimée, vous ne regardez qu'à l'état des affaires. Eh bien ! l'Empereur est prisonnier, il ne reste qu'une femme et qu'un enfant : quelle occasion pour fonder le gouvernement représentatif ! — Après Sedan, répondit Thiers, il n'y a rien à faire, absolument rien. » Il refusa ses conseils et son concours. « L'Impératrice n'aurait rien à gagner à me consulter ; elle ferait une démarche peut-être pénible et sans résultat utile pour elle. Certes, mon respect ne lui manquerait pas, mais m'appeler serait pousser un cri de détresse sans aucun profit. »

Rouher, qui n'avait plus aucune illusion, ne voyait plus rien à tenter. Rentré au Luxembourg il appelle Ferdinand Barrot, le Grand Référendaire du Sénat, et lui dit : « Je sors du Conseil ; pour moi, la déchéance est une affaire réglée ; demain, nous aurons une révolution ; allez demander de la troupe de ligne au général Soumain. »

Schneider, au contraire, voulait agir. Esprit sagace, il voyait, comme les ministres, que le pouvoir de la Régente, frappé à mort, n'était plus défendable. Mais il pensait que la prise de possession de ce pouvoir par la Chambre résoudrait de graves difficultés et il souhaitait, afin de mettre tout le monde à l'aise, que la dépossession inévitable de l'Impératrice s'opérât de son consentement et qu'on conservât une apparence de régence impériale. Un message de la Régente à la Chambre élective aurait dit : « Depuis le départ de l'Empereur, je gouverne en vertu de pouvoirs limités et délégués. Ces pouvoirs sont devenus insuffisants pour faire face aux nécessités de la situation. Je ne puis en demander le complément à l'Empereur, qui a cessé d'être libre, ni au pays, auquel il est impossible de faire appel au milieu de la crise terrible que nous traversons. En conséquence, je remets au Corps législatif, qui est l'émanation la plus directe du suffrage universel, l'exercice du pouvoir exécutif, en l'invitant à constituer une Commission de gouvernement. Dès que cela sera possible, le pays sera consulté. »

Pendant une courte interruption du Conseil, Schneider avait indiqué à l'Impératrice ce remède extrême sans y insister cependant, car il ne lui parut pas du goût de celle qui l'entendait. Rentré à la présidence, quoiqu'il eût participé à la délibération du Conseil des ministres qui fixait la séance du Corps législatif le lendemain à midi, il se demanda s'il n'encourrait pas une responsabilité sérieuse en différant un seul instant d'instruire l'assemblée du fait désastreux dont il venait d'avoir la certitude officielle ? En attendant que ses inquiétudes aboutissent à une résolution, il ordonna, à tout événement, de préparer des lettres de convocation sans désigner l'heure.

De leur côté, les députés de la Gauche et du Centre gauche se réunirent dans un bureau de la Chambre et ne tardèrent pas à se mettre d'accord. Kératry, qui avait poussé à la guerre et en était au désespoir, essayait de se le faire pardonner par l'excès de son langage et de ses propositions. Il demanda ouvertement la proclamation de la République et le jour même offrit au général Le Flô le ministère de la Guerre dans le nouveau gouvernement. « Si l'Impératrice, dit-il, ne veut pas reconnaître que Napoléon III est désormais impossible, il faudra agir les armes à la main. » Grévy se récria : à ses yeux, la population honnête de Paris, efféminée par l'Empire, n'était pas capable

d'un mouvement viril. Jules Simon, Jules Favre, Picard pensaient de même et ils jugèrent l'action brutale encore prématurée. Ils ne trouvaient pas la succession bonne à recueillir; la République arriverait beaucoup mieux une fois les Prussiens chassés. Ils étaient convaincus que des élections régulières, faites sous le coup des événemens, l'amèneraient infailliblement, et que, si l'assemblée était renversée par l'émeute, l'arrivée au pouvoir de Delescluze, du parti Blanqui était à redouter. Ils voulaient écarter l'action des foules parce qu'on ne sait jamais où elles s'arrêtent. Ils craignaient enfin la résistance du gouvernement et Palikao leur inspirait encore de la terreur. Quelque débile que parût le ministère, ils ne le soupçonnaient pas capable de tomber au degré d'anéantissement où il allait arriver; pas un ne supposait qu'on leur livrerait la place sans combat, et ils savaient bien que, dès qu'il y aurait un combat, ils seraient écrasés. Par prudence donc, ils voulaient obtenir la révolution de la Chambre, de façon que, abrités derrière elle, ils eussent le succès sans le péril.

Ils arrêtèrent le plan suivant : On proposerait la déchéance de l'Empereur et la prise du pouvoir par le Corps législatif; une Commission exécutive serait nommée par la Chambre, et elle ne se montrerait pas exigeante sur les choix; aucun membre de la Gauche n'y entrerait. On y placerait Schneider et Thiers, si on l'y décidait; on y conserverait Palikao; on y ajouterait un ou deux membres de la majorité, et on constituerait ainsi « une sorte de gouvernement provisoire qui aurait l'avantage de ne pas rompre complètement le lien avec le passé et de continuer l'ordre légal. » Les révolutionnaires, tardivement avertis de la défaite de Sedan, n'étaient pas encore prêts. Ils n'avaient pas eu le temps de donner le mot d'ordre; l'agitation qu'ils avaient essayée dans la soirée avait avorté. Sur le boulevard, sous les fenêtres de Trochu, quelques milliers d'individus avaient, sans succès, hurlé : « La déchéance ! Vive la République ! » ils n'avaient réussi à entraîner ni la multitude ni Trochu. Il fallait les devancer et brusquer la solution avant que ces braillards ne se missent en route vers le Corps législatif. Personne ne s'attendait à une séance de nuit : il fallait la convoquer. Les mesures décisives y seraient adoptées et, le lendemain au jour, Paris se réveillerait sous un nouveau gouvernement installé et armé.

Dans les crises suprêmes des gouvernemens, il se rencontre toujours un homme dont l'office est d'amener la débâcle. Cet homme est d'autant plus dangereux qu'il appartient au régime menacé, et que c'est en se targuant de son dévouement qu'il entraîne les indécis et ceux qui ne demandent qu'un prétexte pour sortir de l'édifice branlant. Ce rôle fut rempli, on sait avec quel succès, en 1815 par Fouché. Ce fut Dréolle qui s'en acquitta en 1870, avec moins d'éclat, mais avec autant d'efficacité. Dréolle, journaliste médiocre, orateur nul, s'était avancé en se faisant un des bravi de plume que Rouher entretenait pour harceler ses ennemis. Cela l'avait conduit à la députation. On a vu avec quelle fougue il s'était associé à la déclaration de guerre. Depuis que l'affaire avait mal tourné, il essayait de se rattraper. A l'annonce de la défaite de Sedan, il avait tenu dans les couloirs les plus méchans propos : « Pourquoi n'est-il pas mort ? » Puis il avait propagé l'idée d'un Conseil de gouvernement, d'une dictature militaire. « Si Cavaignac existait encore, disait-il, j'irais le trouver. » Il rencontra une aide active en Kératry qui, par les mêmes raisons, était dans des dispositions analogues : prêt à tout pour se faire pardonner d'avoir défendu la guerre. Kératry avait associé à ses menées Dalmas, qui ne pardonnait pas à l'Impératrice de l'avoir exclu du cabinet de l'Empereur, en s'opposant à ce qu'il prit la succession de Mocquard, et qui assurait le concours d'une partie considérable du Centre gauche. Dréolle apportait celui de la Droite.

Tous trois, escortés de quelques naïfs ou trembleurs des diverses nuances de l'assemblée, se rendirent auprès de Schneider. Kératry réclama la convocation immédiate : « Cela n'offrait pas de difficultés pratiques ; la grande majorité des députés, anxieuse de nouvelles, se trouvant dans la salle des conférences et dans les couloirs. » Dréolle le soutint vivement : « Demain, il sera trop tard pour aviser : un gouvernement provisoire aura surgi en dehors du parlement, et le pays sera livré à d'effroyables aventures. » Jules Favre, Picard vinrent appuyer la demande. Schneider émit pour la forme quelques objections. Cette convocation de la Chambre était son désir intime : il se laissa convaincre. Il ne se croyait pas en droit, dit-il, d'éluder la volonté des mandataires de toutes les fractions de l'assemblée. Il prévint les ministres par des imprimés personnels, puis lança des lettres de convocation pour une séance de minuit.

XII

Les ministres, sortant la plupart de leur lit, arrivèrent à la Chambre en se frottant les yeux. Ils s'entassèrent, de fort méchante humeur, dans le cabinet de Schneider ; Palikao surtout était mécontent. Dréolle lui ayant parlé de constituer un Conseil de gouvernement, afin de ménager à l'Empereur un pouvoir sauvegardé par un effacement provisoire, il jugea avec raison le projet révolutionnaire et ne voulut rien entendre. Et, comme on le menaçait de l'invasion de la rue : « J'ai 40 000 hommes pour dégager la Chambre, dit-il. Je ne me rendrai pas à cette séance. » Il eût mieux valu, en effet, qu'il ne s'y rendit pas. Il y vint néanmoins avec les autres. Schneider l'y avait décidé en obtenant de Jules Favre, par lequel il avait été informé du dépôt de la proposition de déchéance, que la Gauche n'insisterait pas pour sa discussion immédiate et accepterait le renvoi au lendemain.

Ce que les promoteurs de la séance de nuit avaient espéré se réalisa. Aucune manifestation révolutionnaire ne troubla la liberté des délibérations. Le rassemblement qui, sur les boulevards et au Louvre, n'avait pu entraîner la foule, avait fini par se rabattre, en bandes plus tumultueuses que considérables, sur le Corps législatif. Lorsqu'elles y arrivèrent, le quai était absolument désert ; les députés délibéraient. Elles répétèrent les cris : « La déchéance ! Vive la République ! » Elles parurent, dans le silence et les ombres de la nuit, plus effrayantes qu'elles n'étaient. Une centaine de députés, en attente dans la salle des conférences, accoururent se rendre compte. Parmi eux était Gambetta. Il monta sur une chaise à l'intérieur de la grille et se mit à haranguer les manifestans. Il les engagea à rentrer chez eux : « Vive la République ! » lancèrent encore quelques voix. — « Vous avez tort, gronda-t-il : lorsque le moment sera venu de proférer ce cri, je ne me laisserai devancer par personne ; mais il ne faut pas que la République hérite des malheurs qui viennent de fondre sur notre patrie. Ne songeons aujourd'hui qu'à repousser l'ennemi qui menace de nous envahir. Comptez sur moi, comptez sur nous, et nous vous promettons que, dans les circonstances graves où nous sommes, personne de nous ne faillira à son devoir. » Ces paroles sont bien accueillies,

Gambetta descend de sa chaise, et les députés conservateurs lui prennent les mains, en le remerciant : « Vous avez tenu un excellent langage ! »

L'un d'eux, informé de l'acquiescement de Schneider à la séance de nuit, lui dit à l'oreille : « Annoncez-leur cela ; cela les calmera » Gambetta remonte sur sa chaise et donne la nouvelle. On lui répond par des bravos frénétiques : « Vive Gambetta ! Vive le Corps législatif ! — Maintenant, reprit Gambetta, je vous en conjure, retirez-vous. Laissez les représentans de la nation délibérer. Dégagez cette grille. Je vous le répète, nous saurons tous faire notre devoir ! » La majorité des manifestans se retira sans un murmure, ni un cri, et ceux qui restèrent se répartirent pacifiquement sur la place de la Concorde en groupes peu nombreux.

Schneider était entré dans la salle en redingote et en cravate noire, sans grand cordon ; le roulement de tambour réglementaire ne l'avait pas annoncé ; dans les tribunes désertes, on n'apercevait qu'une dame ; les députés entraient sans dire une parole, la consternation peinte sur le visage ; un silence morne régnait. Dès que le président eut, en lisant avec peine une note écrite, expliqué les raisons et l'objet de la convocation, Palikao se leva et dit d'un ton amer : « L'armée, après d'héroïques efforts, a été refoulée dans Sedan ; elle a été environnée par une force tellement supérieure qu'une résistance était impossible ; l'armée a capitulé, et l'Empereur a été fait prisonnier... En présence de ces événemens si graves, si importans, il ne nous serait pas possible, à nous ministres, d'entamer ici une discussion relative aux conséquences sérieuses qu'ils doivent entraîner. Par conséquent, nous demandons que la discussion soit remise à demain. Vous comprenez que nous n'avons pu nous entendre entre nous, car on est venu m'arracher de mon lit, pour m'annoncer qu'il y avait séance. » On se regardait avec stupeur ; plus d'un se rappelait que, le soir où arriva à Paris la nouvelle de Wœrth et de Forbach, les précédens ministres, au lieu d'aller se coucher, avaient immédiatement convoqué les membres du Conseil privé, les généraux Chabaud-Latour, Trochu, et avaient, sous la présidence de l'Impératrice, passé la nuit en délibérations, de telle sorte que la population avait appris en même temps et les défaites et les mesures adoptées pour en conjurer les conséquences.

Aucun membre de la majorité n'était prêt à prendre l'initia-

tive que le ministère ne prenait pas, et de toutes parts, en présence du désarroi gouvernemental, on cria : « A demain ! » Les députés de la Gauche, rassurés par cette attitude d'indécision, n'insistèrent pas. Eux, du moins, voulaient que le matin la France apprît, avec la catastrophe, leurs résolutions. Jules Favre monta à la tribune et, au nom de vingt et un de ses collègues, lut la proposition suivante :

ARTICLE PREMIER. — Louis-Napoléon Bonaparte et sa dynastie sont déchus du pouvoir. — ART. II. — Une Commission sera nommée dans la Chambre, qui aura pour but de résister à outrance à l'ennemi, de le chasser du territoire. — ART. III. — Le général Trochu sera maintenu dans son poste de gouverneur de Paris.

Ces mots lentement scandés résonnèrent dans le silence de la nuit comme un glas funèbre. Les ministres auraient dû repousser avec véhémence cette motion, réclamer la question préalable, affirmer, en quelques paroles enflammées, le droit de l'Empereur, et donner un témoignage de fidélité au prisonnier. Pinard seul fit entendre une brève protestation sur la procédure : « Nous pouvons proposer des mesures provisoires, dit-il, nous ne pouvons prononcer la déchéance. » On admira ce vaillant, on ne le soutint pas, et la majorité sanctionna, du silence de la peur, la proposition de déchéance de l'Empire et de l'Empereur.

XIII

Vous pensez peut-être qu'au sortir de la séance, les ministres, placés en sursaut en face du péril, vont cette fois se réunir, délibérer, aviser afin que leur réveil du matin ne soit pas une surprise plus désagréable que leur réveil de la nuit ? Ils sont trop stoïques pour s'émeouvoir. « Il était deux heures du matin, a raconté Palikao ; je suis rentré me coucher. » Donc, bonne nuit !

Quelle couardise ! quelle incapacité ! ai-je souvent entendu dire avec colère au récit de cette conduite pendant ces heures tragiques. Ce jugement est injuste. Dans leur grande majorité, les membres du Cabinet du 10 août n'étaient ni couards, ni incapables ; quelques-uns même étaient fort braves et très intelligents. Un d'entre eux, Brame, donne les motifs réels de leur attitude. « Lors de chaque mauvaise nouvelle que nous

recevions, le prince de la Tour d'Auvergne, mon voisin au Conseil, me répétait : « Tout s'écroule. » Et en effet tout s'écroulait depuis la déclaration de guerre. L'heure du renversement paraissait être irrévocablement arrivée. Il faut donc bien le reconnaître, *personne n'était jaloux d'engager son existence ou sa responsabilité au milieu des désastres qui nous menaçaient de toutes parts.* On vient souvent nous dire aujourd'hui : Pourquoi n'a-t-on pas proposé telle chose ? Je serais fort en droit de répondre : « Mais pourquoi ne l'avez-vous pas fait vous-mêmes ? Pourquoi n'en avez-vous pas au moins donné l'idée ? »

L'abstention des ministres serait inconcevable sans cette explication. Comme l'Impératrice, ils estimaient toute résistance vaine ; ils ne se croyaient pas le droit de conseiller l'abdication ; ils répugnaient à s'associer à la déchéance ou à la faciliter, quoiqu'elle leur parût inévitable, et ils attendaient. Quoi ? qu'un emportement de l'assemblée, qu'une secousse de la rue les dispensât de la cruelle nécessité d'adopter une résolution qui, quelle qu'elle fût, serait subversive des institutions confiées à leur loyauté.

Dans les situations périlleuses, il n'y a jamais qu'un parti efficace. Dès qu'on ne le devine pas, quoi qu'on décide, on ne peut rien faire de bien, on est condamné à périr. Telle était la condition du ministère Palikao. Après nos premiers désastres et la retraite de Bazaine, il n'y avait encore qu'un seul parti à adopter : rappeler à Paris l'Empereur et l'armée de Mac Mahon. Dès qu'on ne l'avait pas compris, ce n'étaient pas quelques mesures plus ou moins bien prises qui empêcheraient la ruine inévitable. Les ministres, écrasés du poids de leur responsabilité, le sentaient mieux que tous et, désespérés, ils s'abandonnaient à l'imprévu. De plus, Palikao, brisé par la nouvelle, heureusement fautive, de la mort de son fils, avait à peine la force de dominer sa douleur et de penser à l'intérêt public. Mécontent de l'Empereur, sans sympathie pour l'Impératrice, il présidait à l'écroulement avec une morne indifférence. Enfin l'Impératrice ne se dissimulait pas que le seul usage qui lui restât à faire de son pouvoir, si on le lui maintenait, était d'ouvrir des négociations pour la paix ; elle se rendait compte que cette paix serait achetée par de durs sacrifices et probablement par une cession de territoire, plus ou moins importante ; elle ne voulait pas s'y résoudre, elle préférait se laisser aller à la chute, et passer à d'autres cette tâche cruelle.

Schneider, moins résigné que les autres, veilla plus longtemps. Le projet qu'il avait indiqué à l'Impératrice avait été agréé par Buffet, Daru, Talhouet et une partie du Centre gauche. Buffet en exposa les avantages avec sa forte éloquence dans la salle des Conférences. Schneider, charmé d'un tel auxiliaire, lui dit : « Pourquoi ne viendriez-vous pas demain aux Tuileries, avec quelques-uns de vos collègues, présenter vous-même, à l'appui de cette proposition, les motifs que vous donnez et qui me paraissent très sérieux ? » Buffet et ses amis pensèrent qu'il ne leur appartenait pas de faire spontanément une telle démarche et d'aller offrir à l'Impératrice des conseils qui n'étaient ni demandés, ni attendus. Schneider les pria de se trouver à la salle des Conférences le lendemain à neuf heures, de manière que, si l'Impératrice, à qui on soumettrait leur projet, désirait les entendre, on pût les appeler sans perte de temps.

Les meneurs révolutionnaires veillèrent plus tard que tous. Formés en groupes, ils étaient demeurés sur la place de la Concorde. Comme ces groupes n'étaient pas compacts, Thiers crut qu'il serait possible à un cheval rapide de les traverser sans encombre, et il offrit à Jules Favre de le prendre avec lui. Les violens de la bande s'élançèrent après la voiture, l'atteignirent vers le Garde-meuble, se jetèrent à la tête du cheval, hurlant : « Arrêtez ! arrêtez ! tuez le cheval ! » Ayant reconnu Thiers et son compagnon, ils crièrent : « Sauvez-nous ! sauvez-nous ! la déchéance ! la déchéance ! » Thiers leur répondit que la déchéance serait votée, mais que, s'ils voulaient l'obtenir, ils ne devaient pas se rendre effrayans. On l'acclama. Un vigoureux coup de fouet dégagea son cheval et il continua sa route. Les émeutiers disséminés employèrent le reste de la nuit à convoquer leurs acolytes devant le Corps législatif pour le lendemain à midi.

Les légitimistes et les orléanistes n'avaient pas dormi non plus. Impatientés des tergiversations de l'assemblée et des prudenances de l'Opposition, ils voulaient, eux aussi, un renversement violent de l'Empire et une dissolution par la violence du Corps législatif. Ils passèrent la nuit à se concerter et se donnèrent rendez-vous pour le lendemain, au Palais-Bourbon. Par une coïncidence née de la force des choses et, je le crois, sans concert préalable, une conduite semblable fut donc adoptée dans les bouges blanquistes et dans les conciliabules monarchiques. Des deux côtés, on convint de se présenter en gardes

nationaux non armés. On réussirait mieux ainsi à paralyser la troupe, à la pénétrer, et à pratiquer dans ses rangs la brèche par laquelle passerait la multitude. *Le Siècle* donna le mot d'ordre. Il annonça « que rendez-vous était pris par des milliers de gardes nationaux pour se présenter sans armes, à deux heures, devant le Corps législatif (1). »

XIV

A son lever, le 4 septembre, par un temps d'automne radieux et doux, la population parisienne lut sur les murs la proclamation suivante : « Français ! Un grand malheur frappe la patrie. Après trois jours de luttés héroïques soutenues par le maréchal Mac Mahon contre 300 000 ennemis, 40 000 hommes ont été faits prisonniers. Le général de Wimpffen, qui avait pris le commandement de l'armée en remplacement du maréchal Mac Mahon grièvement blessé, a signé une capitulation. Ce cruel revers n'ébranle pas notre courage. Paris est aujourd'hui en état de défense ; les forces militaires du pays s'organisent. Avant peu de jours, une armée nouvelle sera sous les murs de Paris ; une autre armée se forme sur les rives de la Loire. Votre patriotisme, votre union, votre énergie sauveront la France. L'Empereur a été fait prisonnier dans la lutte. Le gouvernement, d'accord avec les pouvoirs publics, prend toutes les mesures que comporte la gravité des événemens. » Presque en même temps, Paris apprit par le *Journal officiel* la demande de déchéance.

Qu'allait faire le gouvernement ? A cette heure où tous les partis savaient ce qu'ils voulaient, seul le Cabinet l'ignorait encore. La Gauche, le Centre gauche demandaient la déchéance et la constitution par le Corps législatif d'un gouvernement provisoire, sous ce titre qui réserverait l'avenir : le Gouvernement de la Défense Nationale. La Droite s'était d'abord résignée, puis ralliée avec ardeur à cette combinaison, demandant seulement qu'on lui facilitât la transition. Les révolutionnaires jacobins, blanquistes, communistes, orléanistes et légitimistes voulaient,

(1) Cluseret, *Mémoires*, p. 227. A la suite de la bousculade du 3 au soir, un mot d'ordre venu du boulevard, spécialement du café de Madrid où se réunissait toute la bohème littéraire et politique de la presse parisienne, parcourut tout Paris : « Demain au Corps législatif et en tenue de garde national. »

en même temps que la déchéance de l'Empire, celle du Corps législatif : ils ne reconnaissaient qu'à eux-mêmes le droit de constituer un nouveau gouvernement et ils entendaient que ce gouvernement fût la République. Personne ne songeait à défendre l'Empire, pas plus les ministres que les autres : ils attendaient seulement d'avoir la main forcée. C'est à peine s'ils organisèrent un simulacre de défense du Corps législatif.

Si l'on avait voulu prendre des mesures sérieuses, on aurait, comme nous le fîmes le 9 août, appelé au Conseil des ministres le gouverneur de Paris, le préfet de police, le commandant de la garde nationale, et ensemble on aurait assigné à chacun nettement, sous forme d'ordre militaire, la part à prendre dans l'exécution d'un plan politique et militaire; ordre aurait ensuite été donné à Trochu et à La Motterouge de se rendre de leur personne, comme fit Baraguey d'Hilliers le 9 août, au Corps législatif, s'assurer que les dispositions arrêtées étaient bien prises et animer le zèle des officiers, des soldats, des agens, qui devraient les exécuter. Le général Trochu, sans nul doute, eût exécuté de tels ordres, car il était attaché au devoir militaire et les troupes, au 4 septembre, auraient accompli leur devoir comme au 9 août. Rien de pareil n'eut lieu, et l'on continua à tenir Trochu à l'écart.

Dès six heures du matin, Plichon, s'étant présenté chez lui, lui avait dit : « Le pouvoir vient à vous ; la Chambre va vous le conférer ; ne le recevez pas de la rue. » Trochu protesta avec vivacité qu'il ne songeait pas à le recevoir ainsi. Il était sincère, car ses idées le rapprochaient beaucoup plus de la majorité du Corps législatif que de la Gauche. Calmé par la nuit, et par cette conversation, il se rend auprès de l'Impératrice. Il lui dit que l'heure des grands périls était arrivée et qu'il ferait ce qu'il devait. Seulement il ne dissimule pas qu'il ne croit pas une lutte possible entre la force publique et la population : on était dans l'une de ces circonstances de péril et d'angoisses publiques où les troupes ne tiennent pas et se laissent pénétrer sans tenter aucun effort pour arrêter les foules. L'Impératrice ne le contredit pas, l'écoute avec une bienveillance distraite et lui laisse pressentir qu'elle est décidée à remettre ses pouvoirs à la Chambre. Trochu, convaincu que telle serait la décision adoptée au Conseil et qu'il allait être investi du pouvoir, l'annonce à Jurien de la Gravière qu'il rencontre en sortant : « Il ne reste à

l'Impératrice, ajoute-t-il, qu'à se retirer à l'Élysée. Je prendrai les mesures nécessaires à sa sûreté. »

Rentré au Louvre, il ordonne à ses officiers de se réunir autour de lui, chevaux sellés, et il attend. Nul ordre, nul avis ne vient. La Motterouge, chef de la garde nationale, attendait aussi, en permanence à l'état-major de la place Vendôme depuis six heures. Ne recevant rien, il se contente d'envoyer au Corps législatif les deux bataillons qui normalement étaient destinés à ce service (15^e et 18^e) (10 h. 30).

Le général Soumain n'est pas appelé non plus. Palikao lui écrit seulement que les dispositions prises la veille ne seraient pas suffisantes pour la protection du Corps législatif, et qu'il fallait augmenter le nombre des troupes. Aucune indication, du reste, sur la nature du mouvement qu'on redoutait. Soumain avait envoyé la veille un bataillon sous les ordres d'un colonel; il croit faire assez en envoyant sous les ordres du général de Caussade deux bataillons d'infanterie, deux bataillons de gendarmes à pied et trois à quatre escadrons de gendarmes à cheval. Il établit de plus deux bataillons en réserve à la caserne des Invalides, un à la caserne Napoléon, et consigne les troupes dans toutes les casernes, faisceaux formés, sacs au côté.

Cent douaniers et la compagnie de gendarmerie de la rue de Tournon furent préposés à la défense du Sénat, et les troupes de la Garde à celle des Tuileries. Pietri, le préfet de police, choisit huit cents de ses agens les plus braves, dirigés par quatre commissaires de police éprouvés et, faisant un appel chaleureux à leur dévouement, les chargea de seconder les troupes. Des gardes de Paris à pied et à cheval et deux cents inspecteurs divisionnaires leur furent encore adjoints (1).

C'était la possibilité d'entourer le Corps législatif et les Tuileries d'au moins 10 000 hommes sûrs. On se contenta pour le Corps législatif de 2 500 hommes et, pour les Tuileries, de 4 000 agens de police et d'hommes de la Garde. Néanmoins, ces troupes étaient plus que suffisantes à repousser toute attaque, pourvu qu'elles fussent mises sous des chefs ayant de l'autorité et prêts à assumer les responsabilités. Tel était le général

(1) Soumain : *Déposition dans l'enquête parlementaire*. Palikao prétend qu'il se rendit de sa personne auprès de Soumain. Le général De Malroy, alors chef d'état-major du 8^e corps qui était réuni à la 1^{re} division, dans le procès du *Figaro*, parle enfin comme Soumain d'une lettre écrite de celui-ci.

placé aux Tuileries, Mellinet, un de nos plus solides divisionnaires. Tel n'était pas, au dire de Palikao, le général de Causade, envoyé au Corps législatif, brave homme, âgé, lourd. Pourquoi, si on le jugeait ainsi, l'avoir mis dans un poste qu'il était incapable de remplir? Ce choix du chef à mettre en tête d'une troupe en un jour difficile est une affaire majeure.

Le président de la Commission d'enquête parlementaire sur le 4 septembre a exprimé, sur cette façon sommaire de préparer une défense sérieuse, le jugement qui sera celui de l'histoire. Il dit à l'ancien ministre : « Tout cela a été fait bien légèrement! — *Très en l'air*, répondit Palikao, *les événemens étaient bien en l'air aussi.* » A la bonne heure. Il n'y a rien à ajouter à un tel aveu.

Les préparatifs politiques ne furent pas moins en l'air que les dispositions militaires. Depuis le matin, l'Impératrice avait été assaillie d'amis dévoués qui, au nom de leur dévouement, lui conseillaient de n'être pas brave afin de leur laisser la facilité d'être lâches. Depuis plusieurs jours déjà, Émile de Girardin, qui, semblable à l'aumônier des dernières prières, portait à tout pouvoir en détresse le conseil de se suicider, proposait l'abdication. Guérout, dans *l'Opinion Nationale*, s'étonnait que cet avis n'eût pas encore prévalu; Lesseps, s'autorisant de ses liens de parenté, y poussait avec énergie. On ne peut pas dire que l'Impératrice s'y refusait. Si elle ne consentait pas à une abdication formelle, elle était disposée à l'équivalent. Elle le prouva en priant Metternich, l'ambassadeur d'Autriche, de renouveler auprès de Thiers la démarche faite inutilement la veille par Mérimée. Metternich fut pressant : « L'Impératrice, dit-il, avait toujours déploré qu'on eût arrêté Thiers au coup d'État; elle n'était pour rien dans la manière dont on l'avait combattu à Paris; c'est Persigny qui l'avait voulu; elle était prête à renoncer à tout pouvoir en sa faveur et elle demandait ses conseils(1). » Thiers répéta qu'après Sedan il ne savait plus quels conseils donner. Et il n'en résulta entre les deux interlocuteurs qu'un échange de réflexions fort tristes.

Cependant il fallait se décider à dire quelque chose au Corps législatif. Le Conseil des ministres, réuni le matin à huit heures,

(1) Lettre du 24 juin 1871.

en délibéra. L'Impératrice s'assit sur son fauteuil; Chevreau se pencha vers elle : « Eh bien, Madame ? » l'interrogeant sur ce qu'avait dit Trochu. Elle ne répondit rien, tourna la tête et leva les yeux au ciel.

Jérôme David débuta par proposer formellement l'abdication. Duvernois le combattit vivement; l'idée fut écartée, et, après beaucoup de détours, on s'arrêta au projet suivant : — « I. Un Conseil de régence et de défense nationale est institué. Ce Conseil est composé de cinq membres; chaque membre de ce Conseil est nommé à la majorité absolue par le Corps législatif. — II. Les ministres sont nommés, sous le contre-seing des membres du Conseil. — III. Le général comte de Palikao est nommé lieutenant général de ce Conseil. » Ce projet impliquait la déchéance de l'Empereur, de l'Empire, des institutions constitutionnelles, et de la Régence elle-même : ce n'était pas l'adaptation aux circonstances de la régence impériale, c'était la création d'une régence nouvelle au profit de Palikao.

Il ne pouvait pas entrer dans l'esprit des ministres qu'une telle chimère serait accueillie. Si on l'avait présentée à l'improviste dans la séance de nuit, peut-être aurait-elle pu avoir quelque chance. Mais, depuis ce moment, les idées avaient marché, et il était téméraire de compter même qu'on en discuterait. La Droite ne voulait pas plus du nom de la régence que de la chose; tout le monde était d'accord que le pouvoir dominant devait passer à la Chambre. Sur toutes les lèvres, il n'y avait qu'un nom, celui de Trochu. En dehors de lui, aucune combinaison ne semblait viable. Thiers seul était en état de contre-balancer la popularité du général, et encore l'entreprise n'eût pas été certaine.

XV

Dès dix heures du matin, les meneurs se dirigèrent vers la Chambre. Ceux qui purent se procurer des billets ou se recommander de quelque député, ceux qui, en leur qualité d'anciens députés, avaient droit à une place, les journalistes grands et petits, s'introduisirent dans les couloirs, les salles de conférences et les tribunes. Presque tous les chefs légitimistes, orléanistes, républicains furent de ce nombre. Les meneurs populaires, qui ne purent à un titre quelconque forcer une consigne devenue

cependant bien tolérante, s'établirent auprès des grilles du Corps législatif ou à proximité. Là se placèrent notamment les chefs blanquistes et les internationaux, Millière, Delescluze, Régère, Miot.

Derrière eux roulait le flot humain, presque tout Paris, semblable à une formidable marée montante. Dans cette mer humaine, comme dans l'autre mer, on distinguait un courant rapide qui marquait son sillon ininterrompu à travers la surface unie : c'étaient les groupes organisés. On y voyait les anarchistes à la barbe touffue, au regard farouche ; les voyous à blouse blanche, éclaireurs de toute émeute ; les souteneurs effrontés et les repris de justice gouailleurs ; les orateurs des réunions publiques, le nez au vent ; les avocats jacobins aux airs importans ; les affamés d'ambition ou de vengeance, radieux. A travers ces divers groupes se glissaient, les écoutant et les excitant tour à tour, des messieurs en redingote, coiffés de képis neufs (signe de ralliement des chefs), dont les manières d'éducation supérieure se décelaient, malgré l'application à ne point se distinguer du commun. La foule émue, inquiète, troublée, mais sans mauvaise colère ou dessein prémédité, accompagnait, allant aux nouvelles plus qu'à l'action, aussi facile à retenir qu'à lancer, disposée à subir les impulsions, nullement prête à les donner.

L'accès du Corps législatif était interdit au public, gardé jusqu'à une certaine distance par des gendarmes à pied et gardes de Paris. Derrière les uns et les autres, étaient massés, comme soutiens, les sergens de ville, et derrière la grille d'entrée, sur le quai et sur la rue de Bourgogne, des soldats de ligne. Des émeutiers, déguisés en gardes nationaux ou vêtus en civil, arrivaient par petits groupes. Comme le pont était barré, ils s'entassaient sur la place ou sur le quai des Tuileries. Les nouvelles à sensation circulaient : la République était proclamée à Lyon et à Marseille avec la complicité de la troupe ; l'Impératrice avait envoyé son abdication à la Chambre.

Dans la salle des conférences frémisssaient confusément les colloques passionnés, les controverses ardentes en va-et-vient agité. Des exclamations et des interrogations ; un échange fiévreux de renseignemens et de projets ; des rapprochemens inattendus ; des délaissemens subits qu'on ne prenait pas la peine d'expliquer ; les plus ardens naguère à aduler devenus les plus déchainés à maudire ; enfin le sauve-qui-peut personnel

en son implacable impudence. Les députés de la majorité se communiquaient avec consternation, les députés de la Gauche avec triomphe, les nouvelles de Marseille et de Lyon qui se confirmaient (1). Dans la salle des Pas-Perdus et les couloirs, un grand nombre de gens étrangers à la Chambre ou au service circulaient librement; quelques-uns, tels que Clément Laurier, allaient de groupe en groupe, excitant tout haut à la révolte, tandis que les questeurs ne paraissaient pas s'en apercevoir.

Les coryphées de l'Opposition étaient salués, entourés, caressés. Du plus loin qu'on aperçut Thiers, ce fut à qui de la Gauche, du Centre, de la Droite s'élancerait vers lui. Il communiqua le projet qu'il comptait placer subsidiairement à côté de celui de Jules Favre. Il était ainsi conçu : « Vu la vacance du trône, la Chambre nomme une Commission de gouvernement et de défense nationale. Une Constituante sera convoquée dès que les circonstances le permettront. » Les députés de la Gauche approuvèrent. Le *Vu la vacance du trône* et l'annonce d'une Constituante équivalaient à la déchéance. Les députés de la Droite montrèrent des scrupules : « Il est évident qu'il faut en finir, dirent-ils à Thiers; nous sommes décidés à déclarer la vacance du trône, mais il nous est impossible de la prononcer ouvertement; qu'on nous épargne le mot. — Qu'à cela ne tienne, répondit Thiers; pourvu que nous obtenions la chose, peu nous importe le mot. » Ce n'était pas la première fois « que l'on obtenait, par une expression différente, ce qui aurait été refusé sous son véritable nom (2). » Au lieu de *la vacance du trône*, il mit *vu les circonstances*. La Gauche, pour satisfaire son public, se crut obligée de maintenir *déchéance*, mais elle promit qu'elle voterait *vu les circonstances*. Même avec cette atténuation de forme, la proposition ne constituait pas moins « une sorte de gouvernement provisoire, et arrivait à l'élimination du gouvernement existant (3). »

L'atténuation des considérans était amplement compensée par

(1) Entre huit et neuf heures, en effet, l'Hôtel de Ville de Lyon avait été envahi, le préfet gardé à vue; à dix heures, Ménon avait paru au balcon et proclamé la République; les soldats de service à l'Hôtel de Ville s'étaient retirés crosse en l'air; un escadron de cavalerie qui arrivait sabre au poing l'avait mis au fourreau en débouchant sur la place des Terreaux. A Marseille, les factieux avaient envahi la préfecture. Au lieu de les repousser, les soldats, mal commandés comme partout, les avaient laissés pénétrer.

(2) Mirabeau, 47^e note.

(3) Expressions de Duvernois dans sa déposition.

le dispositif annonçant la convocation éventuelle d'une Constituante. A quoi bon une Constituante s'il existait un gouvernement légal? Affirmer la nécessité d'une Constituante c'était proclamer que l'Empire n'existait plus. Et, ce qui est plus grave encore, c'était condamner sa doctrine fondamentale : le pouvoir constituant, selon les Napoléon et selon la Révolution, reposant dans la main du peuple et le plébiscite en étant la forme nécessaire.

Vainement les frères Chevreau se multipliaient-ils et démontraient-ils le danger d'abandonner l'Empereur devant l'émeute. « C'est pour la République que vous travaillez, disaient-ils ; si vous nous abandonnez, vous l'aurez dès ce soir. » Vains efforts! Personne n'écoutait, et les Mathieu de la Corrèze, Bournat, Josseau, de Benoist, Quesné, Millet, Pommier, Rolle, Roy de Loulay, etc., la crème des députés officiels, signèrent le texte du Centre gauche. « Les assemblées s'évadent toujours avec bonheur d'une situation extrême par une de ces issues ouvertes à tous les partis (1). »

Le libellé de la proposition de déchéance étant convenu, on s'occupa des noms à introduire dans cette commission qu'on allait instituer. Il ne pouvait plus être question de Palikao; Trochu était unanimement accepté; Schneider, sachant qu'on pensait à lui, avait déclaré qu'il refuserait. On fit sans succès de nouvelles instances auprès de Thiers. « Il n'avait, dit-il, ni le devoir ni l'intérêt, pas plus que les membres de la Gauche, d'assumer la formidable responsabilité d'événemens accablans dont il n'était pas la cause. » Le fidèle de Rouher, Dréolle, pensa à Gambetta. Celui-ci le remercia très chaleureusement : « Mais il fallait auparavant régler la question de déchéance. » Après, il ferait ce qu'on voudrait.

On en était encore, les uns à négocier, les autres à apposer des signatures, quand Palikao arriva avec le projet du Conseil des ministres. Il en donna lecture à ses amis de la majorité. Ce fut une clameur universelle : la *furia* d'en finir avait saisi les plus modérés; personne parmi les dévoués de la veille ne voulait plus entendre parler ni d'Empire, ni d'Empereur, ni de Régence. « Conseil de régence! s'écria Fouché-Dréolle, — le mot est peut-être mal choisi et résonnera mal! » Beaucoup lui firent écho. On conseilla à Palikao d'effacer ce mot irritant et inopportun.

(1) Lamartine.

Gaudin de Nantes proposa de remplacer *Conseil de régence* par *Conseil de gouvernement*. Réunis dans un angle de la salle, derrière un pilier, les ministres acceptèrent la transaction. Seulement, cette rédaction écartant implicitement l'Impératrice, son consentement était indispensable. Duvernois alla le lui demander. La pauvre femme, brisée par la douleur et énervée par les conseils pusillanimes, n'était plus en état de s'opposer à quoi que ce fût. Elle consentit, et Palikao, au mot de *régence*, substitua celui de *gouvernement* (1). Peu importait d'ailleurs; un texte signifiait autant que l'autre, selon la juste expression de Duvernois, gouvernement provisoire, élimination de l'Empire et de la Régente.

Cette substitution même ne parut pas suffisante aux membres de la majorité; ils se montrèrent désappointés de l'obstination du gouvernement à maintenir un projet inadmissible : la régence de Palikao était une incohérence à abandonner; le gouvernement devait être remis purement et simplement, sans conditions, au Corps législatif; il n'était plus temps d'éviter la Révolution; il ne fallait se préoccuper que de la retenir dans les mains de la Chambre et de la faire opérer par elle. Un grand nombre de députés entourèrent Buffet, le suppliant de se rendre auprès de l'Impératrice et d'en obtenir qu'elle acceptât la combinaison convenue avec Schneider. Il s'y décida et partit pour les Tuileries, accompagné de quelques collègues dont le dévouement ne pût être suspecté, tels que les anciens chambellans d'Ayguesvives et de Pierres.

XVI

Ces négociations avaient pris du temps; la séance, quoique fixée à midi, ne s'ouvrait pas, et, pendant ces tergiversations, la foule s'amassait toujours plus nombreuse devant le pont de la Concorde. Les gardes nationaux armés obtinrent, sous prétexte de service, de traverser les rangs des gendarmes et de passer sur le pont. On n'arrêtait que ceux qui étaient sans armes; ils allèrent en chercher dans le voisinage et revinrent tous armés : on les laissa passer. L'entassement devint inextricable. Les gardes nationaux essayèrent de franchir le pont et

(1) Compte rendu officiel.

de s'avancer du côté de la Chambre; les sergens de ville et les gardes de Paris s'y opposèrent vigoureusement, et les gardes nationaux durent s'arrêter entre les deux cordons de troupes qui barraient le pont. Les émeutiers, qui avaient réussi à s'introduire dans l'intérieur de la Chambre, guettaient, du haut des marches du péristyle, les mouvemens de leurs auxiliaires extérieurs, les encourageant du geste. S'étant enfin rendu compte de l'immobilité à laquelle la résistance de la police réduisait les gardes nationaux, ils avertirent un des leurs, Kératry.

La séance venait de s'ouvrir (1 h. 15). Kératry monte à la tribune et dit : « La dignité du pays, la dignité de la Chambre qui représente la nation, veut que nous soyons gardés, non par des gardes de Paris et des sergens de ville, mais par la garde nationale. (*Rumeurs. — Oui! oui! à gauche.*) Je m'étonne que M. le comte de Palikao, ministre de la Guerre, ait donné des ordres contraires à ceux du général Trochu et, par conséquent, je suis obligé de dire que M. le ministre de la Guerre a forfait à ses devoirs. »

Palikao dégage la personne du général Trochu et revendique la responsabilité des mesures prises pour la défense de l'assemblée : « Tout ce qui concerne la défense de Paris, toutes les troupes qui font partie, soit de l'enceinte, soit des forts, tout cela est sous la direction du général Trochu, et je lui en laisse la libre disposition. Les troupes qui sont en dehors de la défense restent constamment dans les mains du ministre de la Guerre. » Il explique l'usage qu'il a fait de son droit d'initiative : « Maintenant, de quoi vous plaignez-vous? Que je vous fais la mariée trop belle! » Et, comme à gauche on s'exclame, il insiste : « Comment, je mets autour du Corps législatif un nombre de troupes suffisant pour assurer parfaitement la liberté de la discussion, et vous vous en plaignez! Si je n'en mettais pas, vous vous plaindriez que j'abandonne le Corps législatif à des pressions extérieures. — Mais, crie Raspail, la garde nationale! — L'armée, riposte heureusement Palikao, est une troupe nationale. » Sans descendre de la tribune, il présente son projet atténué de déchéance, en demandant l'urgence.

Aussitôt Jules Favre réclame l'urgence pour le projet de déchéance élaboré dans la séance de nuit. Thiers dépose le sien : « Mes préférences personnelles, dit-il, étaient pour le

projet présenté par mes honorables collègues de la Gauche, parce que, à mon avis, il posait nettement la question dans un moment où le pays a besoin d'une très grande clarté dans la situation. Mais, comme je mets au-dessus de mes opinions personnelles le grand intérêt de l'union qui, au milieu du grand péril où nous sommes placés, peut seule améliorer notre situation (*Très bien! très bien!*), peut seule nous donner devant l'ennemi qui s'approche l'attitude qu'il convient d'avoir devant lui (*Très bien! très bien!*), j'ai fait abstraction de mes préférences et, quoique je n'aie jamais fait de proposition, j'ai présenté une rédaction à plusieurs membres de toutes les nuances de cette Chambre... Cette rédaction la voici : — Vu les circonstances, la Chambre nomme une Commission de gouvernement et de défense nationale. Une Constituante sera convoquée, dès que les circonstances le permettront. »

Sauf la lieutenance générale de Palikao, que personne ne prenait au sérieux, Palikao moins que tout autre, « la proposition de Thiers différait peu de celle du ministère (1). » Il n'y avait qu'une nuance essentielle : l'annonce d'une Constituante. Palikao se hâta de supprimer ce désaccord : « Le gouvernement, dit-il, admet parfaitement que le pays sera consulté lorsque nous serons sortis des embarras pour lesquels nous devons réunir tous nos efforts. »

Jusque-là, on avait vu des rois mis à mort, d'autres abdiquant et fugitifs : on vit, pour la première fois, un gouvernement proposant son propre renversement. L'Empereur avait été déposé par la régence le 12 août, mais l'Empire était encore normalement debout; ceux qui avaient déposé l'Empereur voulurent que leur œuvre fût consommée et les trois propositions furent renvoyées d'urgence à la même Commission. La séance devait être reprise dès que le président serait informé que la Commission avait terminé son travail (1 h. 40 minutes).

XVII

A leur arrivée aux Tuileries, Buffet et ses collègues avaient été aussitôt reçus. « Vêtue d'une robe noire, pâle et glacée, malgré la chaleur du jour, l'Impératrice serrait frileuse-

(1) Trochu, déposition.

ment autour de ses épaules un petit mantelet en soie violette Elle était l'image même du désespoir (1). » Dès qu'on fut assis, Buffet exposa la combinaison qui paraissait avoir obtenu l'adhésion de presque toutes les fractions de la Chambre. Il s'efforça de démontrer qu'elle avait l'avantage, en réservant la décision ultérieure du pays, de conserver à l'assemblée l'autorité morale nécessaire pour maintenir l'ordre et organiser la défense. Si le Corps législatif exerçait, sans y être invité, le pouvoir exécutif qui ne lui appartenait pas et instituait spontanément une Commission de gouvernement, il perdrait, ainsi que cette commission, toute force morale et tout crédit; on ne cesserait de leur rappeler qu'ils ne pouvaient exiger la soumission à un pouvoir usurpé.

L'Impératrice écouta avec beaucoup de dignité ces observations et répondit : « Ce que vous me proposez, messieurs, réserve, dites-vous, l'avenir, mais à la condition que j'abandonne, dans le présent et à l'heure du plus grand péril, le poste qui m'a été confié; je ne le puis, je ne dois pas y consentir. L'avenir est ce qui me préoccupe le moins, non pas assurément l'avenir de la France, mais l'avenir de notre dynastie. Croyez-moi, messieurs, les épreuves que je viens de subir ont été tellement douloureuses, tellement horribles, que, dans ce moment, la pensée de conserver cette couronne à l'Empereur et à son fils me touche très peu. Mon unique souci, ma seule ambition est de remplir dans toute leur étendue les devoirs qui me sont imposés. Je suis convaincue que la seule conduite sensée, patriotique pour les représentans du pays serait de se serrer autour de moi, autour de mon gouvernement, de laisser de côté, quant à présent, toutes les questions intérieures et d'unir bravement nos efforts pour repousser l'invasion. Je suis prête à affronter tous les dangers et à suivre le Corps législatif partout où il voudra organiser la résistance. Si cette résistance était reconnue impossible, je crois que ce serait encore utile pour obtenir des conditions de paix moins défavorables. Hier, le représentant d'une grande puissance m'a offert de proposer une médiation aux États neutres sur deux bases : intégrité du territoire de la France et maintien de la dynastie impériale. J'ai répondu que j'étais disposée à accepter une médiation sur le premier point, mais je l'ai énergiquement repoussée sur le second. Le main-

(1) M^{me} Carette.

tien de la dynastie ne regarde que le pays, et je ne souffrirai jamais que des Puissances étrangères interviennent dans nos arrangemens intérieurs. Si néanmoins vous croyez, si le Corps législatif croit, que je sois un obstacle, que le nom de l'Empereur soit un obstacle et non une force pour dominer la situation et organiser la résistance, que l'on prononce la déchéance, je ne m'en plaindrai pas ; je pourrai quitter mon poste avec honneur, je ne l'aurai pas déserté. Dans ce cas seulement, croyez-vous que ce serait une prétention trop grande de la part d'une femme volontairement descendue du trône que de demander à la Chambre l'autorisation de rester à Paris, dans telle résidence qu'on voudrait bien lui fixer, pourvu qu'il lui fût donné de partager les souffrances, les périls, les angoisses de la capitale assiégée ? »

Buffet lui répondit qu'il considérait comme un devoir impérieux de ne pas lui dissimuler que, dans l'état des esprits au dehors et même au sein de la Chambre, ce que l'Impératrice considérait comme la conduite la meilleure et la plus patriotique était complètement impraticable. Ces observations furent appuyées par quelques députés : entre autres MM. de Pierres, Daru, d'Aiguesvives. L'Impératrice céda. Elle descendit aux réalités poignantes du terre à terre et dit : « Dans le cas où je me rangerais à votre avis, il se présenterait encore une difficulté. Des résolutions différentes ont été arrêtées par mon conseil des ministres ; je ne puis les changer de ma propre autorité. » Puis, après quelques instans de réflexion, elle ajouta : « Je vous autorise à retourner au Corps législatif et à dire au général Palikao et à ses collègues que je m'en rapporte complètement à eux, qu'ils sont libres de prendre la décision qui leur paraîtra la plus conforme aux intérêts du pays, que j'y adhérerai... »

L'attitude noble et touchante de l'Impératrice pendant cette douloureuse conférence, ne peut qu'être incomplètement rendue par une sèche analyse. Les députés s'éloignèrent bouleversés par l'émotion. Ils coururent au Corps législatif. Ils trouvèrent la séance suspendue et rejoignirent leurs collègues dans les bureaux.

XVIII

La discussion n'y avait pas été longue. La proposition de Palikao n'obtint aucun suffrage, celle des députés de la Gauche

fort peu ; celle de Thiers réunit l'unanimité dans huit bureaux. La discussion se prolongeant dans le neuvième en d'interminables divagations de Garnier-Pagès, huit commissaires, nommés (1) sans attendre la fin, se réunissent, adoptent la proposition de Thiers à l'unanimité, la complètent et nomment rapporteur Martel, qui rédige, séance tenante, le rapport suivant : « Votre Commission a examiné les trois propositions qui lui ont été renvoyées : elles ont été successivement mises aux voix ; celle de M. Thiers a obtenu le plus grand nombre de suffrages. Toutefois, votre Commission a ajouté à la proposition de M. Thiers deux paragraphes : l'un détermine le nombre des membres qui *composeront le gouvernement de la Défense nationale* (ainsi pas d'équivoque, plus d'Empire), cinq membres ; l'autre fixe les attributions dévolues à ce Conseil ; il nomme les ministres à l'unanimité. »

La suspension de la séance ayant momentanément supprimé l'intérêt intérieur, le péristyle de la Chambre s'était de plus en plus rempli de spectateurs et d'émeutiers. Leurs encouragements, devenus bruyans, avaient excité les gardes nationaux entassés sur le pont à tenter de nouveau de le franchir. La poussée devenait irrésistible. Le commissaire de police Bellanger demanda au général de Caussade de faire évacuer le pont du côté de la place de la Concorde. Le général répondit que l'Impératrice avait défendu qu'on résistât par la force.

Le ministre de la Guerre, en costume civil, une canne à la main, sans les insignes du commandement, était venu vers midi voir les dispositions de la défense, mais il n'était plus, depuis l'ouverture de la séance, sorti de la salle des conférences et des couloirs. Maurice Richard, s'étant trouvé avec lui à la buvette, vit des individus envahir la grille, la colonnade et se glisser dans le jardin, à quelques pas des soldats. « Pourquoi, général, ne donnez-vous pas des ordres pour empêcher cela ? » — Le général fit un geste évasif et s'en alla. Quelques pas plus loin, le député Léon Lefébure lui dit : « Eh bien ! général, il paraît qu'il est convenu que nous serons envahis ? — Que dites-vous ? que dites-vous là ? » fit Palikao. Et il s'éloigna. Là-dessus, un bataillon de garde nationale, à rangs formés, musique en tête, demanda à traverser pour se ranger le long du Corps légis-

(1) Buffet, Martel, Josseau, Daru, Lehon, Jules Simon, Gaudin, Genton et Dupuy de Lôme.

latif. La police refusa. Si le général avait également refusé, les gardes nationaux eussent forcé la consigne et il eût fallu dégainer. Regardant autour de lui, n'apercevant ni un chef militaire ni un ministre pour le soutenir, se voyant cerné par une multitude grossissante, convaincu que le carnage dont la nécessité s'imposait serait inutile, le vieux chef, par scrupule d'honnêteté, ordonna à la police de se retirer et de livrer passage au bataillon de garde nationale : « Jamais, a dit Thiers, je n'ai vu une révolution accomplie aussi aisément et à moins de frais. »

A l'approche des gardes nationaux, le bataillon des gardes de Paris, qui longeait le jardin de la présidence, courut aux faisceaux et mit la crosse en l'air. Les affidés du dedans ouvrent la grille; les soldats de ligne stationnés dans la cour lèvent la crosse en l'air; la foule se rue sur les pas de la garde nationale, se répand dans les couloirs, dans la salle des conférences, dans les bureaux, dans les tribunes, aux cris de : « Déchéance ! » mêlés à ceux de : « Vive la France ! Vive la République ! » De tous les côtés, portes, vitres, volent en éclats. Dans la salle il y avait à peine quinze députés. Au banc des ministres, Palikao; au fauteuil de la présidence, attendant l'ouverture des débats, Schneider debout les bras croisés. « On n'avait pas affaire à la foule des jours d'émeute (1). » « Beaucoup d'hommes point mal vêtus (2) ; » d'autres très distingués et du plus grand monde (3). Les questeurs Hébert, le général Lebreton courent de toutes parts, effarés, ne sachant où donner de la tête. Hébert supplie les orateurs populaires d'intervenir et d'arrêter les envahisseurs. Picard monte sur une chaise dans la salle des conférences, réclame la liberté de délibérer, annonce qu'une commission est nommée, qu'elle prononcera la déchéance et instituera un gouvernement provisoire. On le bouscule, on déchire sa redingote. « Ce n'est rien, dit-il à la Chambre en souriant, la peau est intacte. »

(1) Kératry.

(2) Thiers.

(3) Cluseret, *Mémoires, La fin de l'Empire*, p. 229. « La Révolution se fit à l'amiable, sous le manteau de la cheminée, par la bourgeoisie représentée par les députés de Paris et par la garde nationale. Le peuple y fut complètement étranger. » La même appréciation se retrouve dans le journal même de la bourgeoisie, *le Figaro* (6 septembre) : « La Révolution qui substitua la République à l'Empire a été faite par l'élément conservateur de Paris, par la bourgeoisie armée, c'est-à-dire par la garde nationale. »

XIX

Gambetta se jette dans la salle des séances, gravit la tribune et, s'adressant aux envahisseurs, parvient à faire entendre quelques paroles : « Il faut, messieurs, de la régularité. Nous sommes les représentans de la souveraineté nationale. Je vous prie de respecter cette investiture que nous tenons du peuple. (*Réclamations et interpellations diverses.*) Écoutez, messieurs, je ne puis pas entrer en dialogue avec chacun de vous, mais laissez-moi exprimer librement mon opinion. (*Parlez ! parlez !*) Eh bien ! mon opinion, la voici : c'est qu'il incombe aux hommes qui siègent sur ces bancs de reconnaître que le pouvoir qui a attiré tant de maux sur le pays est déchu (*Applaudissemens prolongés*), et à vous, messieurs, de faire en sorte que cette déclaration, qui va être rendue, ne puisse être arrachée aux députés par la violence. Il faut donc que les députés reviennent prendre leurs places, et que la séance ait lieu dans les conditions ordinaires avec la liberté de discussion la plus entière, afin de rendre plus solennelle et plus irréfragable la déclaration de déchéance. (*Oui ! oui ! Applaudissemens. — Une voix : La déchéance ! On ne la discute pas. Nous la voulons ! — Tumulte.*) Donnons le spectacle de l'union et du calme. C'est au nom de la patrie et de la liberté et comme représentant de la révolution française, qui saura se faire respecter au dedans et au dehors, que je vous adjure d'assister avec calme au retour des députés sur leurs bancs. » (*Bravos et applaudissemens répétés* (1).)

Un peu de calme succède à cette allocution ; le président déclare la séance ouverte à deux heures et demie ; les députés essayent de gagner leurs bancs. Aussitôt le tumulte recommence plus fort. Crémieux tente en vain de le dominer. Gambetta se présente de nouveau à la tribune : « Voulez-vous que nous fassions des choses régulières ? (*Oui ! oui !*) Puisque ce sont là les choses que vous voulez ; puisque ce sont là les choses qu'il faut que la France veuille avec nous (*Oui ! oui !*), si vous le voulez, il y a un engagement solennel qu'il faut prendre envers nous et qu'il ne faut pas prendre pour le violer à l'instant même : cet engagement, c'est de laisser la délibération qui

(1) *Origine et chute du second Empire*, par J. Simon, p. 389.

va avoir lieu se poursuivre en pleine liberté. » (*Oui! oui!*)

De nouveaux groupes pénètrent dans les tribunes. Un drapeau tricolore portant l'inscription : « 73^e bataillon, 6^e compagnie, » est arboré par les nouveaux venus. Gambetta reprend : « Dans les circonstances actuelles, il faut garder le calme. Vous pouvez donner un grand spectacle et une grande leçon. Le voulez-vous? Voulez-vous qu'on puisse attester que vous êtes à la fois le peuple le plus pénétrant et le plus libre? (*Oui! oui!*) Eh bien! si vous le voulez, je vous adjure d'accueillir ma recommandation que dans chaque tribune il y ait un groupe qui assure l'ordre pendant nos délibérations. » (*Bravos et applaudissemens dans presque toutes les tribunes.*)

Schneider croit venu le moment d'intervenir : « M. Gambetta, qui ne peut être suspect à aucun de vous, et que je tiens, quant à moi, comme un des hommes les plus patriotes de notre pays, vient de vous adresser des exhortations au nom des intérêts sacrés du pays. Permettez-moi de vous faire, en termes moins éloquens, les mêmes adjurations. Croyez-moi, en ce moment, la Chambre délibère sur la situation la plus grave. » Des rumeurs éclatant dans les tribunes, il s'écrie : « Je crois cependant pouvoir dire que j'ai donné à la liberté de mon pays assez de gages pour qu'il me soit permis de vous adresser, du haut de ce fauteuil, les mêmes recommandations que M. Gambetta. Comme lui, je ne saurais trop vous dire qu'il n'y a de liberté vraie que celle qui est accompagnée de l'ordre... (*Très bien! — Rumeurs nouvelles dans les tribunes.*) Je n'espère pas prononcer ici des paroles qui conviennent à tout le monde, mais j'accomplis un devoir de citoyen en vous conjurant de respecter l'ordre dans l'intérêt même de la liberté qui doit présider à nos discussions. »

De telles rumeurs accueillent ces recommandations que Palikao se lève et quitte la salle. Plusieurs députés imitent son exemple; Schneider se couvre et descend du fauteuil. Sur les instances de la Gauche, il essaie cependant de reprendre la séance. Après quelques mots sans efficacité de Girault du Cher, Gambetta revient à la rescousse : « Citoyens (*Bruit*), il est nécessaire que tous les députés présens dans les couloirs et dans les bureaux, où ils ont délibéré sur la mesure de la déchéance, aient repris place à leurs bancs et soient à leur poste. Il faut aussi que vous attendiez, dans la modération et dans la dignité du calme, la venue de vos représentans à leurs places.

On est allé les chercher ; je vous prie de garder un silence solennel jusqu'à ce qu'ils rentrent. Ce ne sera pas long. (*Oui ! oui ! Applaudissemens prolongés. — Pause de quelques instans.*) Citoyens, vous avez compris que l'ordre était la plus grande des forces. Je vous prie de continuer à rester silencieux. Il y va de la bonne réputation de la cité de Paris. On délibère et on va vous rapporter le résultat de la délibération. Il va sans dire que nous ne sortirons pas d'ici sans avoir obtenu un résultat affirmatif. » (*Bravos et applaudissemens.*)

Une foule, qui s'était arrêtée un instant à la buvette, et s'était employée à la vider, se rue à ce moment vers les tribunes. Les escaliers tremblent sous ses pas. Les premiers arrivés, pour n'être pas étouffés par les survenans, se glissent le long des colonnes ou s'élancent dans le pourtour, le remplissent, montent sur les banquettes et les pupitres. En même temps, la porte de l'amphithéâtre faisant face au bureau est enfoncée. Quelques députés essaient en vain de refouler les assaillans ; la salle est envahie avec un tumulte indescriptible. Les membres de la Commission de déchéance ne parviennent même pas à gagner leurs bancs ; toute délibération devient impossible. Piré s'élançait à la tribune ; on l'en arrache ; mais il n'en descend qu'après s'être écrié : « J'avais un devoir à remplir ; je voulais protester contre ce qui se passe ! » Par les couloirs de droite et de gauche, par les portes du pourtour sont entrés des gardes nationaux en uniforme ou sans uniforme, l'arme au bras. Une tourbe bruyante occupe tous les bancs, remplit les travées, entoure la table des secrétaires rédacteurs ainsi que les pupitres des sténographes, en criant : « La déchéance ! la déchéance ! Vive la République ! » Schneider descend de nouveau l'escalier de gauche du bureau, et sort de la salle.

La tribune est escaladée ; deux jeunes gens se disputent le fauteuil du président, sur lequel l'un monte debout, tandis que l'autre, ayant mis la main sur le levier de la sonnette, l'agite convulsivement. Gambetta finit par obtenir qu'on lui fasse place, et il crie : « Citoyens ! (*Chut ! chut ! écoutez !*) Attendu que la patrie est en danger ; attendu que tout le temps nécessaire a été donné à la représentation nationale pour prononcer la déchéance ; attendu que nous sommes et que nous constituons le pouvoir régulier issu du suffrage universel libre, nous déclara-

rons que Louis Napoléon Bonaparte et sa famille ont à jamais cessé de régner sur la France. » (*Explosion de bravos, salve générale d'applaudissemens.*) « Et la République! s'écrient quelques voix. Nous voulons deux choses : la déchéance et la République. »

Jules Favre, entré par la porte de la salle des Conférences, pénètre dans l'enceinte. Gambetta va au-devant de lui, et tous deux, fendant la foule des gardes nationaux et du peuple, qui s'effacent pour les laisser passer, montent à la tribune au milieu des cris : « Vive Jules Favre! vive Gambetta! » Enfin, dans une intermittence, Jules Favre s'écrie : « Voulez-vous ou ne voulez-vous pas la guerre civile? (*Non! non!*) Il faut que nous constituions immédiatement un gouvernement provisoire. Ce gouvernement prendra en main les destinées de la France; il combattra résolument l'étranger; il sera avec vous et, d'avance, chacun de ses membres *jure de se faire tuer jusqu'au dernier*. Je vous en conjure, pas de journée sanglante. Soyons tous unis dans une pensée de patriotisme et de démocratie. »

A chaque phrase l'auditoire criait : « Oui! oui! » mais, à chacun de ses oui, ajoutait : Vive la République! — « La République, riposte Jules Favre, ce n'est pas ici que nous devons la proclamer. — Oui, ajoute Gambetta, oui, vive la République! Citoyens, allons la proclamer à l'Hôtel de Ville. » Ils descendent de la tribune et répètent : « A l'Hôtel de Ville! à l'Hôtel de Ville! » Une portion de la foule les suit; quelques citoyens entraînent le reste en élevant en l'air de grandes feuilles de papier prises dans les pupitres sur lesquelles ils ont écrit en gros caractères : « A l'Hôtel de Ville! » Cependant des groupes nombreux, persuadés que le gouvernement de l'Hôtel de Ville reviendra au Corps législatif, s'installent pour l'attendre, le cigare ou la pipe à la bouche.

Les députés de la Gauche n'avaient pas tous suivi Jules Favre. Grévy s'y était refusé. « J'aurais voulu, dit-il, voir arriver la République d'une manière légale et non par la Révolution (1). » Jules Simon hésite aussi. « Vous faites une dangereuse folie en allant à l'Hôtel de Ville, » dit-il à Montpayroux, et il se mit à se promener avec Grévy dans la salle des conférences. Au bout d'une demi-heure, pressé par des messagers de l'Hôtel de

(1) Déposition.

Ville, qui annonçaient que la prise de possession s'était faite sans difficulté et que ses collègues l'appelaient, il rejoignait ses amis devenus les maîtres incontestés du pouvoir.

Durant ces scènes, les troupes établies dans la cour de la rue de Bourgogne étaient demeurées en rangs formés, sans broncher. Quelques envahisseurs, s'étant juchés sur le piédestal de la statue de la Loi, cherchaient à briser à coups de marteau l'aigle qui surmontait la hampe du drapeau : — « Tirons sur ces canailles ! » murmuraient les soldats frémissans. Le capitaine Fleur eut peine à les calmer. On leur hurlait : « Criez : Vive la République ! Allons, soldats ! les amis ! criez ! » Les soldats restèrent silencieux, puis, en une clameur formidable, crièrent : « Vive la France ! » Eugène Pelletan, se rendant à l'Hôtel de Ville, leur dit en passant : « Mes amis ! vous ne tirerez pas sur vos frères du peuple, n'est-ce pas ? » — Des chuchotemens hostiles lui répondant, et le capitaine s'avancant d'un air peu amical, le député de la Gauche coupa court à sa harangue et disparut. Tous les soldats préposés à la défense du gouvernement n'auraient demandé qu'à le défendre, s'ils avaient été commandés. Les députés de la Gauche ne l'ignoraient pas. Les discours circonspects de Jules Favre et les hésitations de Jules Simon démontrent combien les sentimens républicains de la population et de l'armée, par lesquels ils se sont prétendus entraînés, étaient peu certains, et combien ils se souciaient peu de provoquer un conflit militaire dans lequel ils auraient sombré.

XX

Le général Lebreton, un des questeurs, avait, au commencement de l'invasion de la Chambre, songé au général Trochu. Il saute dans un cabriolet, traverse péniblement la foule, aperçoit les soldats de la place, la crosse en l'air, et court d'autant plus vite vers le Louvre. Trochu le reçoit aussitôt. Lebreton haletant lui dit : « Vous seul, si populaire, pouvez dégager le Corps législatif. — Avec quoi voulez-vous que je le dégage ? » répond Trochu. Le ministre de la Guerre m'a annihilé. Je ne puis rien. » Il n'avait pas, en effet, un seul soldat à sa disposition. La garde nationale était sous les ordres de son propre chef et du ministre de l'Intérieur ; la police dans la main de

Pietri; l'infanterie et les autres troupes sous le commandement direct de Palikao; la Garde, sous celui de Mellinet, était chargée de la protection des Tuileries et de l'Impératrice. Trochu ne pouvait mettre au service de l'assemblée que sa personne : « Vous voulez que seul j'arrête un demi-million d'hommes qui, dites-vous, se presse vers la Chambre? Il y a là une impossibilité absolue : un homme seul n'arrête pas les foules en démente; mais cet effort que vous me demandez et qui ne peut aboutir, je le tenterai néanmoins. » (2 heures.)

Il charge son chef d'état-major Schmitz de se rendre auprès de l'Impératrice et de l'informer de ce qu'il allait essayer. Suivi de trois officiers, il descend le perron pour monter à cheval. La foule, engouffrée dans la cour, l'acclame « avec une frénésie dont on n'avait jamais vu d'exemple (1). » Il fit signe de la main, obtint le silence. — « Vous avez confiance en moi? dit-il. — Oui, nous vous suivrons partout. Vive Trochu! — Eh bien! puisque vous avez confiance en moi, dans quelques jours, je vous conduirai aux remparts; nous aurons à repousser l'ennemi; pour cela, il faut de la modération et de l'entente, calmez cette agitation; rentrez chez vous et réservez votre énergie pour le moment où vous serez en face des Prussiens. » Puis il se met en route par le guichet de la rue de Rivoli. Il a les plus grandes peines à traverser la place du Carrousel; les chevaux enveloppés se cabrent, au point de perdre l'équilibre; enserré sous le guichet des Saints-Pères, entre un double flot d'entrans et de sortans, il ne réussit à gagner le quai qu'en se séparant de ses officiers. Il longe les grilles closes des Tuileries, derrière lesquelles des soldats stationnent près de leurs armes en faisceaux. A mesure qu'il poursuit sa route, la multitude s'amoncele devant lui et autour de lui. Il met près d'une heure à parvenir au pont de Solférino. Là il est comme figé dans la foule et dans l'impossibilité d'avancer ou de rétrograder. Il y rencontre, poussés par le flot, Jules Favre et ses compagnons (3 h. 45). Jules Favre lui serre la main, lui annonce qu'il n'y a plus de Corps législatif, ni de gouvernement; que lui et ses amis vont à l'Hôtel de Ville essayer d'en constituer un; il le prie de rentrer au Louvre; il l'y instruira de ce qui se sera passé (2). Le général demeure un moment immobile, répond

(1) Général Lebreton.

(2) Rapport, p. 40.

quelques mots vagues, salue, tourne bride et revient au pas, vers le Louvre, pendant que Jules Favre et son bruyant cortège reprennent leur marche.

Que serait-il advenu, si Trochu avait atteint le Corps législatif? La foule n'y était plus et le Corps législatif avait abandonné l'Empire, l'Empereur et la Régente, ne regrettant l'envahissement que parce qu'il ne lui permettait pas de prononcer lui-même la déchéance et de donner une apparence d'origine légale au gouvernement nouveau. « Des violences étaient non seulement coupables, mais parfaitement inutiles, a dit Daru, car à l'heure où elles étaient commises, le rapport de M. Martel était prêt et allait être lu à la Chambre. Ce rapport concluait à la reconstitution du pouvoir exécutif; toutes les mesures commandées par les circonstances, en moins de douze heures, avaient été prises, elles allaient être sanctionnées par le vote des mandataires du pays; un gouvernement allait s'installer le soir même, sans secousse, sans violences, au Palais-Bourbon (1). » Si donc l'intervention de Trochu avait rendu à la Chambre sa liberté de délibération, elle aurait aussitôt voté le rapport de Martel et institué un gouvernement nouveau, la déchéance de l'Empire ayant été prononcée par les députés contre la légalité constitutionnelle.

Trochu revint au Louvre. Il y rentra aussi péniblement qu'il en était sorti, après des efforts d'une heure, son cheval ayant perdu presque tout son harnachement. Aussitôt descendu de cheval, il demanda à Schmitz : « Qu'est devenue l'Impératrice ? » Schmitz lui raconte que les grilles du Carrousel sont fermées, et que les voltigeurs de la Garde sont rangés en bon ordre dans la cour, mais qu'autour des grilles une foule houleuse se pressait, plus que menaçante. Schmitz parlementant pour pénétrer, l'amiral Jurien était survenu et lui avait dit : « Ce n'est pas la peine d'entrer; elle est partie, elle est sauvée ! »

XXI

Il avait été fort à craindre qu'en se rendant à l'Hôtel de Ville les émeutiers ne fissent une halte aux Tuileries. Ils les regardèrent en effet de travers en passant, eurent une velléité

(1) Hamel, *Histoire populaire de l'Empire*, t. II, p. 551.

de s'y arrêter et poursuivirent leur route. Mais d'autres étaient survenus, qui se pressaient aux diverses issues du palais le long du quai; curieux, bruyans, plus qu'emportés, ils ne faisaient entendre aucune provocation haineuse. La population de Paris n'avait pas encore oublié qu'elle avait voulu, acclamé, presque imposé la guerre et elle ne ressentait aucun courroux contre ceux qui n'avaient fait que suivre son impulsion. L'effroyable infortune de la souveraine, de l'épouse, de la mère lui inspirait de l'attendrissement, et, de ses profondeurs, on n'entendit pas sortir une seule fois le cri : « A bas l'Impératrice ! » « Si elle eût été rencontrée dans les Tuileries désertes, a écrit un des acteurs de la Révolution, elle n'eût couru aucun risque. Il n'est pas un de nous qui n'eût tenu à honneur de lui faire un rempart de son corps. » Néanmoins, tout rassemblement est inquiétant : les foules, semblables aux magasins de poudre, ne sont jamais plus tranquilles qu'une minute avant l'explosion, et elles contiennent toujours, embusqués dans leurs recoins, des bandits prêts à tous les crimes. L'entourage de l'Impératrice était très effrayé pour elle.

Elle avait déjeuné à l'heure ordinaire, entourée de sa maison, avec Lesseps à sa droite. Dans le salon d'attente qui précédait son cabinet, séjournaient les maréchales Canrobert et de Malakoff, M^{mes} de Saulcy, d'Aguado, de la Bédollière, de la Moskowa, de la Poëze, de Rayneval, de Bourgoing; les chambellans de Banes-Gardonne, de Brissac, Lezay-Marnesia; l'amiral Jurien de la Gravière, le général de Montebello, le marquis de Lagrange, le vicomte de La Ferrière, le comte de Castelbajac, Conti. La grande maîtresse, la princesse d'Essling, n'était point présente, parce que sa voiture avait été arrêtée sur la place de la Concorde et qu'elle avait été contrainte de rentrer chez elle. A une heure, la princesse Clotilde vint, selon sa coutume, demander des nouvelles. « Je vous remercie, lui dit l'Impératrice en l'embrassant, des bontés que vous avez eues pour moi, mais promettez-moi de partir au plus tôt. » Alors survinrent Nigra, Metternich, puis Jérôme David, Busson-Billaut, Chevreau et son frère. Trochu n'avait point paru : à ce moment même, sur la réquisition de Lebreton, il était en route vers le Corps législatif. Palikao n'était pas venu non plus. Occupé à se débattre à la Chambre contre les émeutiers, il avait été fort maltraité par eux et n'avait pu qu'à grand'peine

gagner, tout meurtri, le ministère de la Guerre. Pietri, de même, retenu à la Préfecture de police, s'y barricadait et s'apprêtait à opposer une résistance désespérée aux révolutionnaires.

L'Impératrice ne s'enquit ni de Palikao ni de Trochu. Elle dépêcha à la Préfecture de police son chambellan Lezay-Marnesia, avec ordre de ramener Pietri. Devant cet ordre formel, Pietri s'inclina ; il laissa pour instruction à ses agens de déterminer leur conduite selon les circonstances et il traversa la foule sans être reconnu, dans une voiture de la Cour. Il trouva les ministres, les ambassadeurs, l'amiral Jurien, Conti, en conférence dans le cabinet de l'Impératrice sur le parti à prendre. Chevreau racontait les défections de la Chambre, en citant les noms principaux, l'envahissement, les mouvemens de la foule, l'inertie des chefs de l'armée ; Jérôme David affirmait qu'une colonne s'avancait vers les Tuileries par la rue de Rivoli ; la dynastie était perdue ; il ne restait qu'à mettre en sûreté la personne de l'Impératrice, afin que les révolutionnaires ne s'emparassent pas d'elle comme d'un otage.

L'Impératrice ne pouvait se résoudre à partir. « Croyez-vous, dit-elle, que j'aie rempli mon devoir jusqu'à son extrême limite, que je puisse me retirer avec honneur ? Si quelqu'un pense que j'aie quelque chose encore à faire, qu'il le dise, je suis prête à l'écouter. » A l'exception de Busson-Billaut, qui présenta quelques observations, tous répondirent : « Non, il n'y a plus rien à faire. » Que pouvait, en effet, l'infortunée, abandonnée par ses ministres, par la Chambre, par ses amis, par tout le monde, sauf par ses serviteurs intimes ? Dans les jours précédens, dans la nuit même, le matin encore, il y avait quelque chose à tenter, mais à cette heure, au fond des Tuileries, il ne restait qu'à courber la tête sous l'inexorable fatalité.

L'envahissement du palais allait certainement suivre plus ou moins vite celui de la Chambre. Il fallait opter entre un départ immédiat et une résistance armée à laquelle Mellinet ne se fût pas refusé. Mais la résistance armée, « personne depuis la veille n'en admettait même la pensée. » Le départ s'imposait donc. Pietri opina fortement dans ce sens ; Metternich mit une insistance particulière à le conseiller. Était-ce pour dégager sa parole et celle de son gouvernement ? Était-ce par pure sympathie ? Nigra gardait le silence. L'Impératrice l'interpella. Il s'excusa sur sa qualité d'étranger de ne pas trouver un avis.

Le départ résolu, comment allait-il s'opérer? Jérôme David proposa de faire préparer un train spécial avec lequel on gagnerait un point quelconque de la frontière. L'Impératrice refusa : « Je ne veux pas, dit-elle, recommencer l'histoire de Varennes. » Jurien de la Gravière parla du *Puebla*, petit navire impérial de la flottille de la Seine. « Y pensez-vous? répond l'Impératrice, il y a des écluses à traverser, nous serions cueillis comme une violette. » A ce moment, M^{me} Lebreton, lectrice de l'Impératrice, qui avait la tête et le cœur de son frère, Bourbaki, arrive en costume de voyage. Après avoir causé un instant avec Metternich, elle prend l'Impératrice à part, lui explique qu'elle a demandé qu'on ouvrit les portes en fer qui séparaient les Tuileries du Louvre, que par là on gagnerait le quai où l'on trouverait la voiture du prince de Metternich. Metternich confirme. « Nous nous chargeons de la sûreté de l'Impératrice, dit-il à Jurien, mais vous pouvez nous accompagner jusqu'à ma voiture. » On congédia le service, afin de partir plus sûrement.

L'Impératrice dit adieu à ses ministres, puis elle entre dans le salon d'attente, et, sans dire qu'elle part elle-même, dit à tous : « Partez ! » Elle embrasse ses dames, serre la main des hommes. En arrivant à Léon Chevreau, elle lui demande si tout ce qu'il a raconté est bien vrai, s'il a bien vu, bien entendu, s'il est exact qu'un tel, qu'un tel (à quoi bon les nommer ?) avaient signé la proposition de Thiers? « On n'a donc plus d'amis en France quand on est malheureux ! s'écria-t-elle. — Madame, répondit Léon Chevreau en fléchissant le genou, partout où vous irez, mon frère et moi nous vous suivrons. » On fondait en larmes. Elle, jetant des regards désolés sur ces murs remplis des souvenirs de ses jours brillants, semblait clouée au parquet. Metternich et Nigra la réveillèrent : « Vite, Madame ! dirent-ils, il n'est que temps. » Et ils l'entraînèrent en répétant : « Nous répondons d'elle. — Mais où l'emmenez-vous ? s'écrie-t-on. — Metternich vous le dira, » répondit-elle. Puis, se retournant une dernière fois vers ses serviteurs fidèles : « Je vous remercie ! au revoir ! »

La porte du cabinet se referme. Presque aussitôt après, le général Mellinet entrait dans le salon de service. « Je viens, dit-il, demander à l'Impératrice la permission de faire balayer tous ces braillards-là. » On lui apprend que l'Impératrice quitte le palais. « Nous ne pouvons cependant pas nous laisser égorger

comme des femmes ! » s'écrie-t-il hors de lui. On le calme, on le convainc que la résistance ne servirait maintenant qu'à provoquer une effusion inutile de sang, suivie peut-être de grands malheurs ; qu'il n'y a qu'à retarder l'envahissement en parlant, afin de donner à l'Impératrice le temps de s'éloigner.

XXII

Enveloppée d'un manteau de voyage, le visage caché par un voile épais, un petit sac à la main, l'Impératrice quitta ses appartemens, suivie de Metternich, Nigra, Jurien de la Gravière, en bourgeois depuis le matin, afin de pouvoir avec plus de sécurité accompagner l'infortunée partout où il y aurait lieu. Conti, le lieutenant de vaisseau Conneau en uniforme, M^{me} Lebreton suivent. On était déjà en marche lorsque Conti s'approcha de Jurien et lui dit à voix basse : « Croyez-vous vraiment qu'elle doive partir ? » Jurien répondit par un geste d'évidence. La partie du palais à traverser, l'aile gauche des Tuileries, était en plein bouleversement, parce qu'on y préparait les logemens du prince impérial. On avança avec quelque peine à travers des couloirs encombrés. On parvint enfin à la grande salle neuve destinée à devenir la salle des États. La porte qui la mettait en communication avec les galeries du Louvre était fermée, et celui qui devait l'ouvrir absent. Grand dommage ! Si elle eût été ouverte, l'Impératrice gagnait le quai avant que la foule en eût cerné les issues et partait dans la voiture de l'ambassadeur.

L'Impératrice indique un autre passage : on s'y engage. Après avoir erré encore dans les couloirs, on trouve encore portes closes, et on finit par aboutir au perron du prince impérial (bâtiment nouveau), dans la cour du Carrousel. L'Impératrice s'arrête dans le vestibule ; elle envoie Conneau sur le quai voir s'il peut ramener la voiture de Metternich. Conneau revient, annonçant que la foule se précipite sur les grilles du guichet. Jurien y court pour les défendre. Un peloton de chasseurs à pied se range derrière lui, frémissant du désir de repousser les assaillans. L'amiral avait beau crier à travers la grille : « L'Impératrice a quitté les Tuileries ; cessez des violences inutiles ! » Nul ne l'écoutait. Une collision paraissait inévitable. « La troupe, a dit Jurien, aurait certainement repoussé la multi-

tude (1). » Mais à quoi bon, maintenant ? Une patrouille de la garde nationale qui passait empêcha le choc. Appelée par Jurien, elle s'approche, disperse à coups de crosse les assaillans, et donne l'assurance que personne ne recommencera. Et c'est alors que Jurien, apercevant le général Schmitz venu aux renseignemens, lui affirme avec confiance que la souveraine était en sûreté.

L'Impératrice n'avait pas attendu le retour de Jurien. Elle était remontée dans la nouvelle salle des États et y avait enfin trouvé la clé de la galerie. Là elle congédia Conti et Conneau, auxquels elle recommanda de quitter leur uniforme et elle gagna le guichet qui donne sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois. Au moment d'y arriver, oubliant l'étiquette de cour, elle prend le bras de Nigra. — « N'est-ce pas, lui dit-elle, que je n'ai pas peur ? Voyez si mon bras tremble. Maintenant, ajoute-t-elle, il faut de l'audace. » La place, en effet, était garnie de peuple. Metternich s'avance et cherche une voiture, la sienne étant trop éloignée sur le quai. En ce moment même, un incident attire l'attention populaire vers l'église et rend la place libre. Deux fiacres passaient ; Nigra les arrête, pousse l'Impératrice dans le premier et veut y prendre place à côté d'elle. M^{me} Lebreton s'y élance avant lui et crie : « Boulevard Malesherbes ! » C'était l'adresse du conseiller d'État Besson. Nigra monte dans la seconde voiture et crie aussi : « Boulevard Malesherbes ! » Les deux voitures avaient fait à peine quelques pas qu'un gamin s'écrie : « Voilà l'Impératrice ! » Nigra saute de sa voiture, le prend à la gorge et lui dit : « Petit misérable ! ce sont deux dames de mes amies. Veux-tu te taire ! » Pendant ce colloque, la voiture de l'Impératrice filait. Nigra ne put plus l'atteindre, et, quand il arriva boulevard Malesherbes, il ne rencontra personne.

L'Impératrice y était descendue quelques instans auparavant, avait congédié son fiacre et demandé M. Besson. Il n'était pas chez lui. Elle l'attendit assez longtemps dans l'escalier, puis prit un autre fiacre et se rendit chez un autre ami, le marquis de Piennes. Il n'y était pas non plus. Alors M^{me} Lebreton jette au cocher le nom du dentiste Evans, dont l'hôtel, avenue de l'Impératrice, était en dehors de l'émeute. Les deux fugitives s'y rendent. Evans les reçoit avec empressement. Mais il attendait des convives à dîner et n'était pas libre tout de suite. Il pria

(1) Lettre du 24 septembre 1870.

L'Impératrice de se retirer dans une chambre jusqu'à ce qu'il eût congédié son monde. Seule enfin, et pouvant s'abandonner à ses sentimens contenus par les plus effroyables angoisses, la malheureuse femme éclate en sanglots, tandis que dans la salle voisine s'élevaient les rires et les bruyans propos d'un repas d'Américains. Ce ne fut que dans l'excès même de son accablement qu'elle finit par trouver quelque repos.

Le matin, à cinq heures, elle quittait la maison hospitalière. N'ayant pas consenti, comme le docteur Evans le lui conseillait, à se rendre au Mont-Valérien, il la conduisit à Deauville, dans sa voiture tant qu'il le put, puis en voiture de louage. La route se fit sans encombre. A un relais, on entendit le postillon dire : « Il y a de bonnes nouvelles de Paris ; cette coquine d'Impératrice est chassée, et la République est proclamée. » Ce fut tout. Le 5 septembre au soir, on était à Deauville. Sir John Burgoyne, après quelques difficultés, consentit à transporter les deux fugitives en Angleterre. Elles s'embarquèrent dans la nuit et partirent le 6 au matin. La mer était démontée ; un navire, dans les mêmes parages, se perdit ; si celui qui portait la souveraine déchuë avait sombré, nul n'aurait su ce qu'elle était devenue. Enfin elle débarqua à Ryde, d'où elle se rendit à Hastings.

Dans la matinée du 5 septembre eut lieu le départ de la princesse Clotilde.

Le prince Napoléon et le roi Victor-Emmanuel lui avaient envoyé, pour la ramener, le marquis Spinola. Elle avait consenti à mettre ses enfans en sûreté, mais elle s'était obstinément refusée à s'éloigner elle-même : « Je fais cela pour mes enfans, » avait-elle dit. Et comme on lui représentait les périls prochains auxquels elle s'exposait : « Crainte et Savoie, avait-elle répondu, cela ne va pas ensemble. »

Elle exprimait les mêmes sentimens à son père : « Il m'est impossible, lui écrivit-elle, d'abandonner Paris : mes frères, ma sœur agiraient comme moi. Je dois cette détermination à mon mari, à mon fils, à ma patrie d'adoption comme à ma patrie native. » Elle n'était pas pour rien une princesse de Savoie, et elle était certaine que son père approuverait sa résolution. Abandonner Paris en un pareil moment lui semblerait une honte, un déshonneur après lequel il ne lui resterait plus qu'à se cacher ; ni elle ni son fils ne pourraient plus revoir la France. En ter-

minant, elle pria son père de se rappeler « ce que dit l'histoire des princes qui abandonnent leur peuple à l'heure du péril. »

Le soir du 4 septembre, Vimercati vint en larmes lui montrer une lettre du Roi qui disait : « Vous me répondez de ma fille sur votre tête. » Sur ses instances et sur celles de Nigra, elle avait consenti à passer la nuit à l'ambassade d'Italie; mais, le lendemain matin, elle rentrait au Palais-Royal, y entendait la messe, visitait une dernière fois ses pauvres. Avant de quitter le Palais-Royal, elle fit prier le lieutenant et le capitaine de la garde nationale commandant le poste de monter dans ses appartemens. Elle les reçut avec émotion, leur exprima son regret d'être obligée de quitter Paris et leur tendit la main, désirant une dernière fois, dit-elle, serrer celle de deux soldats français. Ce mouvement de cœur alla au cœur des deux officiers. La princesse sortit du palais au milieu des témoignages d'un respect unanime; le poste des gardes nationaux avait demandé à la saluer à son passage. Elle le reçut au bas du grand escalier, et se rendit à l'ambassade d'Italie où elle déjeuna, puis, dans la calèche de Nigra, à la gare de Lyon. On la reconnut et on la salua. Le vice-amiral La Roncière lui donnait le bras; Nigra, Brunet et quelques autres suivaient. Le général de Franconnière, M^{lle} de Cabrières l'escortèrent jusqu'à la frontière. A la dernière station française, les mécaniciens demandèrent à lui faire leurs adieux. Alors, elle qui ne pleurait pas facilement, éclata en sanglots. A mi-côte du Mont-Cenis, elle trouva son frère le prince Amédée, et, à Turin, le prince Napoléon revenu de Florence. Quand il connut les détails de ce départ, le roi Victor-Emmanuel lui télégraphia : « Je te remercie de ce que tu as fait pour l'honneur de notre maison. »

ÉMILE OLLIVIER.

LES VESTALES⁽¹⁾

PREMIÈRE PARTIE

I

M^{lle} Le Talleur posa sur ses genoux la revue dont elle venait de lire quelques pages, distraitement. D'un geste habituel, sa main aux doigts fuselés lissait les bandeaux de ses cheveux gris, argentés par la lumière de la lampe. Par momens, le bruit martelé des sabots d'un cheval sur le pavé, l'appel d'une trompe d'auto, la corne nasillarde d'un tramway retentissaient jusqu'à elle, lointains, amortis. Une grande cour d'un côté, et, de l'autre, un jardin, isolaient des rumeurs de la ville l'hôtel de la rue Saint-Guillaume, où elle habitait un appartement de quatre pièces, le même depuis vingt-cinq ans. Dans la paix et le silence de cette soirée de novembre, elle songeait, un peu lasse, un peu oppressée. Devant ses yeux, la flamme des bûches voltigeait, blanche avec des pointes bleues. Des murs du salon, — bas mais spacieux, et tendus d'un damas groseille que le temps avait fané, — quelques portraits semblaient veiller sur elle et s'associer à sa rêverie : un rubicond gentilhomme de Largillière ; deux beautés poudrées et convenues de Nattier ; une femme âgée, au regard étincelant, par Ingres ; enfin, trois

(1) *Copyright by Delzons, 1914.*

Ricard, charmans visages d'une jeune fille et de deux jeunes hommes. Les ors des cadres luisaient à peine sur le damas au ton passé; et la galerie de ces portraits qui étaient ceux des ancêtres, de la grand'mère, des parens, des cousins et neveux de M^{lle} Le Talleur prenait davantage, à cette heure, le caractère intime d'une assemblée de famille. La réunion se complétait par deux rangées de miniatures, suspendues les unes au-dessus des autres, de chaque côté de la cheminée. Autour de la pendule enfin, — une pendule de marbre et de bronze doré qui groupait, dans un monument de l'Empire le plus pur, des victoires éployées, des colonnes de temple, des faisceaux de licteurs et des sphinx, — plusieurs daguerréotypes aux reflets métalliques et changeans offraient les images pareilles de petites demoiselles de 1835, M^{lle} Le Talleur elle-même, et quelques-unes de ses nombreuses cousines.

Depuis l'automne, M^{lle} Le Talleur était souvent lasse, comme ce soir, à la fin des journées trop actives de sa vie charitable ou de sa vie mondaine, quand elle avait dû voir tant de visages, dire et entendre, surtout, tant de paroles. Son humeur égale n'en était pas altérée; elle éprouvait toutefois une mélancolie nouvelle à sentir la vieillesse dans le bienfait du repos.

La porte du salon s'ouvrit.

— Si mademoiselle n'a plus besoin de moi, prononça une voix forte de contralto, j'irai me coucher.

Et la voix, avec conviction, ajouta :

— Je suis rompue de fatigue!

— Allez vous coucher, Annette, fit M^{lle} Le Talleur. Je n'ai besoin de rien. Seulement, une fois de plus, je vous le répète : ces journées du lundi sont trop pénibles pour vous; ouvrir la porte, servir le thé...

— Mademoiselle sait-elle combien on a bu de tasses, aujourd'hui? interrompit Annette... Cinquante-trois!... jamais il n'y en avait eu tant!

Sa large figure rayonnait de fierté. Mais M^{lle} Le Talleur reprit :

— Si vous étiez raisonnable, j'aurais quelqu'un pour vous aider...

— Oui! fit Annette. Autant dire que je suis trop vieille.

— Mais non, Annette; c'est moi qui suis vieille; vous, vous n'êtes plus toute jeune.

— N'importe, mademoiselle ; je peux tenir encore, et puis ça m'amuse de voir défiler ce monde, ici, le lundi ; d'abord, le portier enrage ; il est suffoqué, cet homme, parce qu'il vient plus de monde et du plus beau monde, chez nous, dans notre petit entresol, que chez la comtesse, dans l'hôtel.

— Voyons, Annette, laissons la comtesse et le portier...

— Mademoiselle ne peut pas le nier, poursuit Annette avec mauvaise foi. Aujourd'hui, avant quatre heures, quinze voitures ou autos devant la porte!... Le petit pâtissier qui apporte les gâteaux les compte chaque fois ; je le lui ai dit...

M^{lle} Le Talleur hocha la tête, résignée à l'orgueil d'Annette.

— Ce sont les plus aimables de ces dames qui sont venues aujourd'hui, reprit Annette : M^{me} Richelan, M^{me} la baronne de Joilly, ça, on voit que c'est des personnes qui ont du cœur et de l'éducation, et qui doivent s'occuper des œuvres de Mademoiselle pour de bon...

— Mais, toutes s'en occupent pour de bon, Annette. Quelle idée avez-vous là?...

— Oh ! mademoiselle, dans la charité, c'est comme dans la cuisine. Il y en a qui soignent l'ouvrage : il y en a qui font de la ratatouille... Mais peut-être bien que si je m'amusais à rater mes plats, Mademoiselle n'aurait pas le courage de me rien dire!...

— Ne vous y risquez pas ! fit M^{lle} Le Talleur avec une grimace de fausse indignation.

— Ça me déplairait trop, reprit Annette ; et à M^{me} Richelan aussi, ça lui déplairait de gâter son travail!... Et gracieuse avec ça, cette dame : elle me demande toujours de mes nouvelles!...

Elle se tut un instant ; un sourire épanouissait un peu plus sa face lunaire. Debout, appuyée contre le mur, les poings à ses fortes hanches, elle oubliait évidemment sa fatigue dans le plaisir de confier à sa maîtresse ses impressions de la journée. Et M^{lle} Le Talleur ne décourageait pas ces épanchemens qui l'ennuyaient parfois : elle avait trop souvent constaté, parmi sa clientèle de pauvres gens, le bienfait qu'elle apportait aux âmes simples rien qu'en se prêtant avec sympathie à leur besoin de confiance ; ce n'est pas à cette humble compagne de quarante années qu'elle l'eût refusé.

— Il y a aussi des messieurs bien gentils, reprit Annette ; M. le comte de Nouvray, qui ne vieillit pas d'un jour, M. Fordet,

l'académicien, on a causé tous les deux un bon moment avant qu'il entre au salon ; il voulait savoir si j'avais eu du plaisir à sa pièce où il m'avait donné un billet, Mademoiselle sait ; et il a été content que j'aie pleuré au second acte... Et puis, M. de Beaupassage, l'ambassadeur, toujours si bel homme... Mais qui c'est-il, mademoiselle, ce grand monsieur rasé, qui a un peu d'accent étranger, et des yeux tout bleus?... je ne l'avais pas encore vu.

— Sir Francis Edwards?... Un ami très ancien... je l'ai connu, il y a bien vingt-cinq ans, quand il débutait comme secrétaire d'ambassade à Paris. Il venait beaucoup chez maman... Nous n'avons pas cessé de nous écrire depuis son départ... Le voici maintenant ambassadeur d'Angleterre, et j'espère qu'il viendra souvent...

— Ah! tant mieux! fit Annette. Je suis sûre qu'il n'y a pas un homme si beau!

— Eh bien! ma fille? murmura M^{lle} Le Talleur en souriant.

— Oh! mademoiselle, je ne m'en cache pas, dit Annette avec énergie. J'aime les beaux garçons. Je suis assez vilaine pour me permettre ça... Du reste, laides et jolies, jeunes et vieilles, nous en sommes toutes là ; à preuve que quand ce beau monsieur anglais est entré, toutes ces dames qui étaient dans le salon ont bien fait voir que ça leur était agréable ; et, après, quand j'ai rapporté les tasses, elles faisaient une figure, trois, du moins, la petite M^{me} Estrissac, et M^{me} du Livois avec ses yeux faux, et même la grosse M^{lle} de Cambaud, parce qu'ils causaient, M^{lle} Marguerite et lui, tout seuls, dans un coin, sans s'occuper d'elles!... Et c'est bien vrai pourtant qu'il avait eu l'air de choisir la plus jolie : et je me disais, en les regardant : « C'est ça qui serait un beau couple! »

— Il est marié! Annette, il est grand-père!

— Tant pis, tant pis... C'est un homme comme lui qu'il faudrait à M^{lle} Marguerite...

— En vérité! Il a cinquante-six ans, et Marguerite n'en a pas vingt-trois!

— Justement, mademoiselle... Je sais bien ce que je dis... M^{lle} Marguerite n'est pas une de ces jeunes filles qu'on voit, tranquilles, raisonnables, qui épousent celui-ci comme elles épouseraient celui-là... C'est tout cœur, tout nerfs ; il suffit de la regarder, ses yeux noirs, son teint si blanc, sa bouche qui

tremble, cette mignonne figure qui change dix fois en trois minutes... On sent là-dessous une machine qui est vive et délicate comme il n'y en a pas... A cette fille-là, moi je crois, mademoiselle, qu'il faut un mari qui la soigne et qui la gâte énormément : donc un homme peut-être pas de cinquante-six ans, mais dans les quarante à cinquante...

A cette déclaration lancée d'un ton vigoureux, M^{lle} Le Talleur ne répondit pas. Sous les cheveux gris, son visage fin et régulier, ses yeux paisibles s'étaient rembrunis : sa main frappait légèrement le bord de la table ; les paroles d'Annette réveillaient en elle des inquiétudes, anciennes déjà et complexes, touchant le caractère et l'avenir de cette jeune fille, Marguerite, sa nièce de prédilection.

C'était seulement sa nièce à la mode de Bretagne, au même degré que tant d'autres petites cousines. Et sans doute, M^{lle} Le Talleur, prédestinée par son célibat, avait accoutumé sa nombreuse famille à compter sur elle pour soigner les malades, éviter les brouilles, faire les démarches importantes, et généralement pour toutes les circonstances difficiles et pénibles de la vie ; d'ailleurs, aimant à écrire, écrivant avec esprit, elle servait comme de lien entre tous les rameaux que les Le Talleur avaient poussés hors de Paris, en province, jusqu'aux colonies : elle figurait, pour ces parents, la force même de la famille, agréable toujours et bienfaisante dès qu'ils en avaient besoin. Mais auprès de Marguerite, son rôle avait été continu, plus grave et plus tendre : la jeune fille, à la mort de sa mère, avait trouvé en elle une affection singulièrement attentive. Depuis douze années, M^{lle} Le Talleur surveillait la formation de cette intelligence tour à tour avide et capricieuse, le développement de cette nature exclusive et passionnée. Ses soins avaient pu garder le caractère et l'autorité d'une sorte de direction ; car Marguerite vivait chez son père : elle avait eu ses institutrices. Et, certes, M^{lle} Le Talleur pouvait être, quant à l'opinion du monde sur sa nièce, assez fière de son œuvre : elle se savait, aussi, profondément aimée. Mais à l'heure décisive où cette destinée allait se fixer, alors qu'elle se sentait elle-même atteinte par la fatigue de la vie, c'est pour la jeune fille, pour le bonheur, pour la paix de cette âme, qu'elle se demandait avec angoisse si son effort avait été suffisant.

Cependant, Annette, encouragée par le silence de sa mai-

tresse, poursuit la révélation de ses découvertes psychologiques :

— Ça n'est pas seulement que M^{lle} Marguerite est faite pour un homme sérieux qui comprendrait ce qu'elle vaut. Mais on dirait qu'elle aussi, elle le voit, elle le sait. Oh! je l'ai bien remarqué... Il y a des choses qui ne trompent pas... Il vient souvent des jeunes gens, ici, histoire de s'avancer, pour beaucoup, et de rencontrer chez Mademoiselle des personnes utiles; qui, les petits auteurs pour connaître des académiciens; qui, les jolis tout rasés, pour se faire inviter chez des dames... Et M^{lle} Marguerite est toujours là pour recevoir avec Mademoiselle. Eh bien! elle ne reste jamais près d'eux que l'affaire d'un instant. Sûr et certain qu'elle ne se plaît pas avec eux, Mademoiselle. Tandis que viennent des messieurs comme M. Fordet, comme M. Devrine, le romancier, comme cet Anglais d'aujourd'hui, elle et eux, ils ne se quittent plus.

— Oui, fit M^{lle} Le Talleur. C'est peut-être, ajouta-t-elle, — comme si ce goût de la jeune fille comportait à son égard un reproche dont elle dût se justifier, — oui, peut-être qu'elle a trop vécu près de son père, près de moi... C'est nous qui sommes responsables...

— Oh! son père, reprit Annette en fronçant ses sourcils charbonneux, il est bien responsable d'autre chose. C'est lui qui fait qu'elle n'est pas encore mariée, à son âge, avec sa charmante figure et sa dot. Il n'y a pas pire égoïste que cet homme-là! Mademoiselle n'en connaît pas, ni moi non plus. L'habitude d'être adoré, quoi! sa défunte femme l'adorait, sa fille l'adore, et Mademoiselle, et tout le monde! Il n'y a que moi qui ne l'aime pas...

— C'était pourtant un joli garçon, Annette!

— Comment! il l'est encore, mademoiselle, avec sa moustache grise, mais trop! trop! J'aime les jolis garçons qui sont des hommes, pas ceux qui sont comme des femmes, et câlins, coquets, et qu'il faut toujours qu'on s'occupe à les choyer, ou bien à faire leurs quatre cent mille volontés!

— Il a été très malheureux! fit M^{lle} Le Talleur.

— Oui, il faut être juste. Il a perdu sa femme, et il a ses rhumatismes. Mais les rhumatismes ne l'empêchent pas de gagner un tas d'argent dans toutes ses sociétés; et, pour se consoler, il a eu sa fille. C'est bien pour ça qu'il ne veut pas

qu'elle le quitte. Oh! il est malin, et peut-être même qu'il ne le fait pas exprès. Mais, Mademoiselle se rappelle, l'an dernier, chez eux, au château de Berny, quand on pensait à marier M^{lle} Marguerite avec ce jeune M. de Lovière, riche, bonne famille et tout... M. Fernand ne disait pas non, au contraire. Seulement, il se mettait à parler, à être gentil, à raconter des histoires, à faire rire tout le monde, et je te cause à celui-ci, et je te cause à celui-là... Il n'y en avait que pour lui. Tant et si bien que le pauvre jeune homme n'a même pas ouvert le bec; M^{lle} Marguerite l'a trouvé plus bête qu'une oie, et M. Fernand a gardé sa fille pour lui tout seul...

M^{lle} Le Talleur ne pouvait rien reprendre à ce récit qui reproduisait exactement la vérité sur ce projet de mariage manqué. Toutefois, elle s'était accommodée de l'échec en se disant que Marguerite n'aurait pas été heureuse avec M. de Lovière. Elle le répéta, en ajoutant :

— Marguerite a raison de ne pas se presser; et, en attendant qu'elle rencontre le mari qui lui plaise, ce n'est pas moi, ni vous, Annette, qui regretterons pour elle, ni le dévouement qu'elle témoigne à son père, ni le bonheur qui l'en récompense.

— Oh! non! non... certainement... murmura Annette, mollement, comme pour ne pas contredire sa maîtresse... Une autre fois, on verra bien...

Elle secoua la tête, pourtant; elle aurait risqué volontiers une objection. Mais, comme M^{lle} Le Talleur semblait absorbée dans une soudaine rêverie, elle glissa seulement :

— Allons! il faut que je monte me coucher... Bonsoir, mademoiselle.

— Bonsoir, Annette.

La porte se referma; un instant après, une autre porte s'ouvrait et se refermait. Dans la solitude complète, dans le silence absolu, les pensées de M^{lle} Le Talleur s'animent d'une vivacité qu'aucune distraction ne contrariait plus.

« Il est vrai, se disait-elle, — rectifiant les opinions extrêmes d'Annette, — que Fernand ne se résignera pas sans peine à se séparer d'une fille comme Marguerite; mais il s'y résignera; il faudra bien qu'il s'y résigne le jour où elle sera vraiment prise... Non, les choses sont bien telles qu'elles sont, telles qu'elles devaient être; et si Fernand est un père exigeant ou

même capricieux, Marguerite se sera formée auprès de lui à l'habitude du dévouement, qui est indispensable à toutes les femmes. »

Des souvenirs retinrent la pensée de M^{lle} Le Talleur. Elle avait entendu tant de jeunes filles affirmer, non sans quelque fracas, la résolution solennelle de suivre tous leurs goûts, de ne jamais fléchir leur volonté. A ce type nouveau, si contraire à ses idées, et dont elle s'inquiétait plus qu'elle n'en était choquée, elle comparait Marguerite; et c'était pour elle comme un soulagement de la voir différente, habituée déjà à se préoccuper d'une autre satisfaction que la sienne.

« Elle vaut infiniment mieux que la plupart de ses contemporaines; du moins elle est mieux préparée aux grands devoirs du mariage... Cependant, elle éprouve, elle dit un peu trop qu'elle éprouve l'horreur du monde; mais c'est sans doute l'effet d'une intransigeance de jeunesse qui lui fait détester les petits mensonges, les compromissions et jusqu'à la banalité des paroles et des sentimens; c'est aussi qu'en elle rien n'est impur, ni même banal, et qu'elle a le défaut, le beau défaut d'une admirable sincérité... D'ailleurs, cette aversion ne l'empêche pas de très bien causer, et d'y prendre plaisir, et d'aimer qu'on le lui dise... »

Elle sourit en se rappelant la longue conversation de l'après-midi qui avait laissé Marguerite et sir Francis Edwards enchantés l'un de l'autre. Combien de fois, à ces lundis, ou dans le monde, en écoutant la jeune fille, elle avait admiré sa grâce spirituelle ou sa vivacité! C'était, chaque fois, qu'en parfaite sympathie avec le milieu, avec les êtres, Marguerite s'était épanouie librement.

« Tout cela s'arrangera, se disait M^{lle} Le Talleur. L'âge, l'expérience, la vie, la feront plus indulgente, sinon moins sensible, aux travers du prochain.. Depuis un an, il me semble que ce progrès est en train... S'il n'y avait que cela!... Mais je crains pour elle autre chose : cette ardeur, cette passion qu'elle met à peu près en tout et qui a si souvent des retours d'indifférence, de dégoût et même d'amertume!... Il est tellement préférable de se tenir dans un état moyen où l'on prend les événemens comme ils se présentent et où l'on évite les déceptions!... »

En se parlant ainsi, M^{lle} Le Talleur opposait en elle-même,

inconsciemment, son humeur habituelle et sa facilité d'adaptation à la nature, au caractère de Marguerite. Elle s'en aperçut et murmura :

« Nous ne nous ressemblons guère, et ce n'est pas à moi à m'en flatter... Mais je voudrais que la vie fût aussi simple pour cette enfant qu'elle l'a été pour moi... »

A ce moment, devant les yeux de M^{lle} Le Talleur, sa longue existence paraissait telle qu'un chemin tout droit, tout uni, qu'elle avait parcouru du même pas tranquille. La tenture de ce salon, les portraits accrochés aux murs, les visages familiers qui, dans les cadres d'or éteint, lui offraient, depuis si longtemps, leurs grâces apprêtées, leur sourire affectueux ou leur éternelle jeunesse, étaient comme les témoins qui, le long de la route, ne l'avaient pas quittée. Dans la maison de son père, conseiller à la Cour impériale, elle avait connu, parmi toutes ces choses, une enfance, une jeunesse paisible et douce : elle y revoyait un cercle d'amis, nombreux, varié, mais sévèrement choisi, que sa grand'mère Le Talleur, la dame du portrait d'Ingres, aux regards étincelans, avait su former autour d'elle, et que retenait le charme de sa mère. A vingt-cinq ans, n'étant ni laide, ni jolie, elle devait se marier quand la mort du Conseiller, qui réduisait sa veuve et sa fille à des revenus médiocres, avait fait retirer discrètement le prétendu. Elle ne s'était pas indignée de cette retraite, elle l'avait même comprise, par un sens exact des habitudes sociales, de la valeur moyenne qu'il faut reconnaître aux hommes, et, en général, des réalités. Dès lors, elle s'était consacrée à sa mère : elle avait vécu vingt autres années, paisibles encore et douces, où toutes les deux, avec la simplicité que leur imposait leur modeste fortune, continuaient leurs traditions hospitalières et gardaient, sans cesse accru, un peu modifié aussi, moins solennel, plus littéraire et mondain, le cercle agréable de leurs amis. M^{lle} Le Talleur commençait déjà, dans ses loisirs, à s'occuper activement de la charité. Mais ce ne fut qu'après la mort de sa mère qu'elle s'y donna de tout son effort et de toutes ses facultés. Elle venait d'avoir quarante-cinq ans. Le sens pratique et le don de s'adapter à tout la firent très vite réussir. Au près des pauvres et des malades, elle apportait, avec son dévouement, une patience éclairée sur leurs préjugés, sur leurs faiblesses et, d'avance, prête à les accepter. Parmi ses collaboratrices comme en face

des hommes dont le concours pouvait lui être utile, elle ne s'étonnait d'aucun défaut, d'aucune sottise, d'aucune vanité; mais, d'ailleurs, elle en tirait un merveilleux parti pour le bien de ses œuvres. Elle était ainsi une directrice incomparable et sûre : tout le monde la reconnaissait pour telle et l'en admirait, sauf quelques cousines qui estimaient son zèle excessif et regrettaient qu'elle ne craignit pas de solliciter au besoin les « gens du Gouvernement. » Toutes les œuvres qu'elle avait su faire naître et prospérer lui avaient valu, durant ces trente dernières années au cours uniforme et constamment utile, la joie de consoler des souffrances, de soulager des misères et de fonder quelque bien. Elle aurait pu en concevoir de l'orgueil, autant que de ces relations étendues, charmantes et brillantes, qui faisaient la fierté d'Annette. Mais en pensant à tout cela ainsi qu'aux soins prodigués à sa mère, elle se disait, dans une parfaite sincérité :

« Comme c'est facile! comme c'est simple! »

Et elle se répéta, revenant à l'objet de ses préoccupations :

« Comme je voudrais que ce fût aussi simple pour Marguerite! »

Elle appuya sa tête au dossier de la bergère : ses regards rencontrèrent le beau visage, les yeux profonds et vifs du portrait d'Ingres.

« Ma grand'mère Le Talleur! murmura-t-elle... Voilà... c'est elle qui m'enseigna la vie simple... »

De toute son existence, c'étaient les années les plus minutieusement présentes à sa mémoire, celles où, petite fille, elle grandissait sous la surveillance de sa grand'mère. Cet enseignement, qu'elle se rappelait si bien, M^{me} Le Talleur le lui donnait avec une douceur inlassable, qui passait et repassait sans cesse, comme par une pression lente et continue, sur les instincts d'égoïsme, les fantaisies, les mauvais penchans. Rien d'ailleurs ne ressemblait moins à une leçon, rien n'était plus gai, ni plus délicieux que ces heures de chaque après-midi où l'enfant venait jouer, lire, travailler, près de sa grand'mère assise dans cette même bergère, et abondante en merveilleuses histoires. Seulement, avec cet esprit toujours aimable, avec son sourire maternel et le feu caressant de son regard, M^{me} Le Talleur voulait, d'un désir inflexible, que sa petite-fille comprit, acceptât, aimât une discipline. Elle y avait complètement

réussi, et, mieux encore, elle lui avait fait comprendre, accepter, aimer les tâches ennuyeuses. Avec quel sourire elle disait chaque jour : « Ah ! voilà le moment de nous ennuyer ! » Et parce que l'enfant avait dit une fois qu'elle détestait ravauder le vieux linge, chaque jour, pendant sept ou huit années, près de la bergère de M^{me} Le Talleur, elle dut raccommoder, reprendre des torchons.

« Dieu sait que, jusqu'au dernier jour, j'y ai éprouvé le même ennui... Mais c'est toute ma vie qui en a profité ! »

Le regard de M^{me} Le Talleur remerciait le beau visage de l'aïeule.

« Hé oui ! songea-t-elle : il eût fallu, près de Marguerite, une volonté pareille, un art aussi habile. Elle était peut-être plus difficile que moi, et moi, je ne valais pas ma grand'mère. »

Elle soupira : en réalité, les mêmes méthodes ne pouvaient avoir la même prise sur une nature que dominait la sensibilité. Et il ne suffisait pas que la jeune fille, en riant, eût fait maintes fois à sa tante les sermens les plus sages. A la première occasion, elle jetait de nouveau son ardeur, sa passion là où M^{me} Le Talleur avait appris que, seul, l'effort patient et mesuré peut être soutenu, peut triompher. Ainsi, parmi les œuvres de sa tante, elle s'était attachée à celle des « bébés, » qui suivait les enfans depuis la naissance jusqu'à la deuxième année. Mais ce qui l'y intéressait, c'était, au lieu de l'œuvre même, la gentillesse d'un nourrisson, l'infortune et la vaillance d'une mère. Une fois prise ainsi, elle se donnait sans réserve ; faute de l'être, elle restait, et souvent plusieurs semaines, indifférente, étrangère.

Ces dispositions, M^{me} Le Talleur les regrettait à coup sûr pour ses œuvres, où elle eût tant désiré que Marguerite continuât, après elle, la direction nécessaire ; mais elle s'en effrayait surtout à la pensée que la jeune fille pourrait subir, avec cette violence, l'amour qu'elle-même n'avait pas connu.

« Elle peut y trouver la joie ou le malheur de toute sa vie. Plaise à Dieu qu'elle y trouve la joie !... elle n'est que trop bien douée pour la souffrance !... »

Ni la longue expérience du monde, ni le contact des horreurs frôlées dans la pratique de la charité, n'avaient altéré chez M^{me} Le Talleur l'idée de l'amour ; et c'était une idée gracieuse, poétique et chaste ; ses rêves anciens de jeune fille

l'avaient formée; les confidences des fiancées de toutes les générations n'avaient cessé de l'entretenir; jusque dans la vieillesse, elle la conservait intacte et fraîche. Elle apercevait que le mariage apaisait avec le temps en félicité plus raisonnable l'exaltation des jeunes époux. Et d'ailleurs, elle ne réprouvait pas que la femme la plus soucieuse de ses devoirs inspirât à d'autres hommes que son mari un culte respectueux, cause d'agréables émois et de légère mélancolie; elle avait ainsi vu, autour de sa mère, des adorations persévérantes; elle les avait admirées, et elle disait encore, avec une sympathie qui allait à cette délicatesse amoureuse autant qu'à ceux qui savaient en témoigner :

« Il avait pour elle un sentiment ! »

Certes, Marguerite mariée, heureuse dans le mariage, et toutefois attirant le concert et l'assiduité des hommages qui consacrent le charme d'une femme, M^{lle} Le Talleur ne pouvait imaginer pour sa nièce une destinée plus favorable. Mais pour Marguerite, précisément, elle redoutait une destinée moins paisible; elle redoutait un autre amour, celui qui s'empare d'un être et l'asservit, coûte que coûte, à ses fins, celui qu'elle voyait tel qu'un mal qui trouble et qui ravage, mortel à la paix du monde comme au salut des âmes... Et cette crainte s'avivait chez elle d'un souvenir douloureux. Dans cette nombreuse famille des Le Talleur, constamment développée suivant l'ordre et la régularité, le mal de l'amour avait fait une victime, le plus séduisant, le mieux doué, cet homme du portrait de Ricard, dont la jeunesse triomphante souriait à M^{lle} Le Talleur. Son histoire avait été romanesque, dramatique, lamentable. Attaché militaire en Espagne, il enlevait une femme mariée; l'éclat du scandale, le duel qui suivit brisaient sa carrière; il disparaissait quelque temps; puis il donnait de ses nouvelles, il se montrait même à Paris. Il avait pu épouser sa maîtresse, veuve: il en avait un fils aussi beau qu'elle et que lui-même; il se disait heureux; mais l'insouciance, la médiocrité d'âme de sa femme, la gêne, l'inaction, la recherche d'un métier le faisaient singulièrement nerveux et parfois amer. Il quittait la France pour l'Amérique du Sud. Ses lettres à M^{lle} Le Talleur, sa marraine, qu'il aimait d'une affection filiale, racontaient ses efforts, ses déceptions, ses découragemens. Il revenait encore, cette fois presque misérable. Il acceptait un poste de surveillant dans une fabrique lyonnaise. Un jour, enfin, une nouvelle arrivait. Son

corps avait été retrouvé dans le Rhône : sans doute il s'était tué. M^{lle} Le Talleur ne savait rien de plus, ni de cette triste fin, ni de la femme et du fils de Georges. Ses lettres étaient restées sans réponse, puis lui avaient été retournées. Quel pouvait être le sort de ces infortunés ? Après sept ans écoulés, elle n'y pensait qu'avec un serrement de cœur ; elle s'affligeait, en même temps que pour eux, pour la famille, cette famille dont la prospérité lui était si chère, et que la déchéance de ce groupe atteignait dans sa dignité. Mais c'est vers Georges surtout que se portaient ses regrets désolés, Georges entré dans la vie comme le jeune conquérant à qui tous les succès viennent s'offrir, et, perdu, si bien perdu par l'amour qu'après une existence pécheresse, il avait sombré dans une mort humiliante et peut-être coupable.

C'est pourquoi l'éloignement naturel de M^{lle} Le Talleur à l'égard de toute passion avait grandi jusqu'à la terreur de cette passion amoureuse, qui pouvait se jouer ainsi d'une vie humaine et d'une âme. A cette puissance formidable qu'elle sentait comme une menace mystérieuse, elle avait voulu soustraire Marguerite qui eût été, peut-être, une proie trop facile ; et elle avait combattu sans relâche, dans le cœur, dans la pensée de la jeune fille, l'égoïsme, dont l'amour-passion lui semblait le monstrueux épanouissement. Avait-elle réussi ? Pouvait-elle espérer que non pas seulement par l'habitude de s'oublier soi-même, mais encore et surtout, par le besoin de se dépenser en activité généreuse et pratique, cette créature, plus exposée qu'une autre, échapperait aux périls ? M^{lle} Le Talleur n'osait se donner cette certitude qui l'eût si bien apaisée.

« J'ai fait tout ce que j'ai pu, » murmura-t-elle comme pour se justifier à ses propres yeux de cette sourde défiance.

Elle considérait les lueurs du feu frémissantes, dans le brasier où les bûches achevaient de se consumer. Un assez long moment, elle resta ainsi, pensive, inquiète. Puis, peu à peu, l'apaisement se fit, par la consolation suprême où elle recourait toujours à de tels momens de peine. La confiance profonde, l'espoir qui dilate, si ses propres efforts ne pouvaient les lui permettre, elle avait à les implorer de la miséricorde divine. Ses mains se joignirent : à cette heure, chaque jour, elle se recommandait à Dieu avec une ferveur attendrie de la mort prochaine ; elle lui recommandait tous les êtres qu'elle avait aimés ;

entre tous : Georges, pour qu'il obtint la grâce éternelle, la femme et le fils de Georges pour qu'ils fussent ramenés au bien ; Marguerite enfin, Marguerite surtout, pour que ce foyer de vie ardente ne brûlât jamais que d'une flamme bienfaisante et pure... Cette prière muette jaillissait au plus profond de l'âme de M^{lle} Le Talleur et l'emplissait d'une sérénité presque surnaturelle ; la vie extérieure semblait s'anéantir, elle n'y percevait même plus le bruit monotone de la pendule, le grésillement des braises, ni les craquemens, pareils à des plaintes, du bois très ancien dans la commode et le bahut.

Un coup de sonnette, retentissant comme une détonation sous une voûte sonore, la fit tressaillir sur son fauteuil. Quelques secondes, ébranlée par le choc, elle eut peine à reprendre conscience de l'heure, des choses, d'elle-même. Qui donc pouvait venir si tard ? Elle songea : « Pourvu qu'il ne soit rien arrivé à Marguerite, à son père, à quelque autre ! » En même temps, elle se rappelait que, seule dans l'appartement, il fallait qu'elle ouvrit la porte elle-même. En hâte, elle se leva : elle saisit à deux mains la lampe un peu lourde, et elle gagna l'antichambre d'un pas qui traînait, car ses jambes s'étaient engourdies. La lampe déposée sur une petite table, elle ouvrit : deux hommes étaient devant elle : le portier, nu-tête, correct, gras, court, et un inconnu de haute taille, pauvres habits d'ouvrier, qui tira aussitôt une mauvaise casquette, pour montrer des cheveux noirs en broussaille, un visage basané, des yeux clairs.

— Que Mademoiselle m'excuse, fit le portier, si je la dérange à cette heure. Mais ce... cet individu a prétendu qu'il ne pouvait pas attendre pour parler à Mademoiselle, et que Mademoiselle le recevrait sûrement... Je n'ai pas voulu pourtant le laisser monter ici tout seul... Mademoiselle me comprend...

Sur ces mots, il fit une grimace de méfiance et de sagacité, pour signifier qu'une pareille insistance, et d'un tel visiteur, cachait certainement un sinistre dessein.

— Je vous remercie, dit M^{lle} Le Talleur. Qu'y a-t-il donc de si pressé, mon brave ? ajouta-t-elle pour l'inconnu.

Moins prompt que le portier aux imaginations dramatiques, elle supposait une de ces ruses de mendiant, auxquelles une longue habitude la rendait indulgente.

— Vous ne me reconnaissez pas ? dit l'homme. C'est vrai, je

m'y attendais!... Mais vous reconnaîtrez ceci que vous écriviez à mon père...

Il avait parlé d'une voix rauque et pourtant exténuée. En parlant, il tendait un paquet de lettres aux enveloppes souillées. M^{lle} Le Talleur avança la main, prit le paquet : ses yeux restaient fixés sur les traits de cet homme ; et une image, effacée par le temps, réapparaissait lentement à sa pensée ; elle ne jeta qu'un regard sur les enveloppes, sur l'adresse qu'elle avait elle-même tracée, et elle murmura :

— Jean, le petit Jean, le fils de mon pauvre Georges.

D'un mouvement de tête, il fit signe que oui. Elle contemplait douloureusement ce visage maigre, ces yeux fiévreux, ces habits misérables qui lui montraient, réelle et certaine, la déchéance dont elle s'était si souvent inquiétée.

— Entre, dit-elle, tu peux entrer... Je vous remercie encore, reprit-elle, en s'adressant au portier ébahi... Je sais qui il est... Merci... Bonsoir...

Le portier marmotta : « Bonsoir, mademoiselle, » et descendit l'escalier avec un geste vague de protestation contre tant d'imprudence.

— Prends cette lampe, dit M^{lle} Le Talleur au jeune homme, après avoir fermé la porte : elle est un peu lourde pour moi... Viens par ici.

Elle le guida jusqu'au salon.

— Pose la lampe sur cette table... Approche-toi du feu... tiens... voici un fauteuil... Il fait froid, cette nuit...

— Oh! j'en ai eu de plus froides, avant-hier surtout, à...

Il s'interrompit. Il s'était laissé tomber sur le fauteuil et, le regard immobile, il considérait les braises. M^{lle} Le Talleur le voyait mieux, dans la clarté vive de la lampe : elle retrouvait l'enfant de naguère sous ce masque sombre et dont la jeunesse semblait flétrie : elle voyait mieux la veste décolorée, le tricot, le pantalon de velours à côtes, et les souliers enfin, tellement usés que les pieds en sortaient à demi. Elle n'était jamais allée, dans ses craintes, jusqu'à se représenter cette misère extrême ; elle ne l'avait pas mesurée au premier instant, tout à l'heure ; elle en était si confondue et désolée qu'elle ne pensait pas à interroger le jeune homme, ni même à s'étonner de son silence et de son immobilité. Il fit tout à coup un mouvement, il porta la main à son front où s'emmêlaient une forêt de cheveux noirs ;

et M^{lle} Le Talleur ne put s'empêcher de frémir ; car cette main était affreuse avec ses doigts couturés de cicatrices et ses ongles écrasés. Au même instant, Jean tournait vers elle ses yeux, si clairs sous les cheveux noirs, dans le teint basané, qui semblaient hagards et luisaient d'une flamme sauvage. Elle ne connaissait pas la peur : elle s'était risquée dans les bouges les plus infâmes : elle n'avait pas voulu savoir qu'elle y courait quelque danger, et ce sang-froid même l'avait toujours protégée. Cependant, seule, vieille, débile, en présence de cet être évidemment dégradé, elle se sentit le cœur défaillir : elle trembla de l'atroce pensée que sa vie, à cette minute, était peut-être menacée, et par le fils du malheureux qu'elle avait tant aimé. Elle réagit aussitôt : elle entendait se défendre par ses armes habituelles, la raison et la bonté ; elle commença, d'une voix à peu près calme :

— Mais, dis-moi, mon cher enfant, comment...

Les yeux clairs du jeune homme la considéraient toujours du même regard brûlant et vague ; il balbutia :

— Vous ne pourriez pas?... Ma tête tourne... Un morceau de pain... Je n'ai rien mangé depuis...

— Ah ! mon Dieu ! Pauvre petit, fit-elle... Tout de suite...

Elle le vit hors d'état de se lever, de faire un pas. Elle avait allumé un des flambeaux de la cheminée... Elle allait à la cuisine, forçant ses jambes à marcher vite, à courir. Elle rapportait du pain, un carafon de vin, un peu de viande froide, restes de son diner. Sur un coin de la table du salon, elle étendait une serviette et disposait un couvert. Elle n'avait pas parlé. Sans rien dire non plus, le jeune homme saisit, mordit le pain, et ce furent des gestes, des mouvemens d'une telle avidité, que M^{lle} Le Talleur tressaillit encore, mais, cette fois, de pitié. Elle emplit le verre. Il le vida d'un trait et poussa un : « Ah ! » qui était comme le soupir de sa vie brusquement ranimée. Les deux coudes sur la table, le dos arrondi, il mangeait et buvait voracement. M^{lle} Le Talleur le contemplait désolée : elle se rappelait, non pas même des ouvriers, mais des misérables, des meurt-de-faim, qu'elle avait vus s'assouvir ainsi, qu'elle avait entendus grogner ainsi sourdement, comme des bêtes !... Et c'était son neveu, le fils de Georges !... en quelques instans, le pain, la viande furent dévorés, le carafon fut vidé. Jean avait lampé les dernières gouttes de vin qui restaient au fond de son

verre. De nouveau, il fit : « Ah ! » Il s'était redressé, ses joues creuses s'étaient colorées sous le hâle ; une gaieté brillait dans ses yeux ; un sourire découvrait ses dents fortes et blanches ; sa jeunesse, joyeuse de revivre, s'épanouissait... Soudain, M^{lle} Le Talleur retrouva dans ce visage celui du saint-cyrien qui s'asseyait à cette place, trente ans plus tôt, pour lui conter avec tant de drôlerie les histoires de l'École. La ressemblance du père et du fils l'émut profondément. Jean s'écriait :

— Ah ! ma tante... Je savais que je serais bien si seulement je pouvais arriver jusqu'à vous... Mais il fallait se décider à partir... Et puis après, j'ai cru que je n'arriverais pas. Ces deux derniers jours sans manger, et tout le temps, marcher dans la boue, sous la pluie !... C'est une longue route, vous savez, depuis Lyon !...

Il avait dit : « Ma tante » avec une gêne que M^{lle} Le Talleur remarqua ; en même temps, ces mots « depuis Lyon » la frappaient. Elle considéra les souliers éculés, crevés :

— Depuis Lyon ? reprit-elle. Tu as fait la route à pied ?

— Oui, je n'avais qu'une douzaine de francs qui me restaient des déménagemens d'octobre. A présent, c'est la morte-saison... Je ne pouvais pas prendre le chemin de fer. Mais, depuis tant de fois que je m'étais promis de partir pour venir vous trouver, et que je n'étais pas parti, je me suis dit que si ça ratait encore, je ne me déciderais jamais... Alors, je suis parti à pied, en bricolant en route...

Sa voix restait rauque, mais son regard était d'un enfant, tout fier de raconter une aventure où il a montré hardiesse et courage. M^{lle} Le Talleur s'en aperçut et en éprouva dans sa peine un peu d'allégement. Elle était touchée aussi par cette volonté de la joindre, elle, au prix d'une si terrible fatigue. Cependant, elle se disait :

« Il s'en est fallu de peu qu'il ne me rejoignît pas. C'est une chance, un hasard... Il aurait pu sombrer définitivement ! Comme il faut être prudente ! comme il faut prendre garde de l'effaroucher !... »

— Ah ! je reconnais votre pendule ! fit-il. C'est bien la même ? Je l'avais trouvée si belle, il y a dix ans !

— C'est la même... Tu te souviens d'il y a dix ans, quand tu étais ici avec tes parens ?

— Oui, murmura-t-il, c'était encore le bon temps.

— Et après? demanda M^{lle} Le Talleur.

Le visage du jeune homme sembla se fermer et n'exprima plus qu'une sorte d'indifférence et de lassitude.

— Oh! après... de plus en plus mal... D'abord, à Lyon, il y avait eu quelques beaux dimanches... je me rappelle... Papa m'emmenait... Quand on rencontrait des officiers de chasseurs, il me racontait des histoires du temps qu'il était officier comme eux : il disait que, moi aussi, je serais officier. Il me parlait de toute la famille, et de vous surtout, ma tante : il disait que vous aviez toujours été si bonne pour lui. C'étaient de bons jours, et on riait encore des fois, à la maison... Mais, à la longue, ça n'a plus marché du tout entre papa et maman... Des journées sans se parler, des airs de se détester... comme quand on ne peut plus rien se dire sans se disputer, quoi!... Moi, je filais, j'aimais mieux rester dehors, sur des bancs... Et puis, le malheur est arrivé...

— Le malheur?

— Oui, il y avait eu une scène, le matin. Papa était parti avec des yeux... des yeux à faire peur... Le soir, il n'est pas rentré... Nous l'avons attendu toute la nuit, puis le lendemain, et l'autre nuit encore, jusqu'à ce qu'on le rapporte : il s'était jeté dans le Rhône.

M^{lle} Le Talleur ne dit rien : ce suicide, dont elle avait toujours voulu douter, fixait soudain devant sa pensée une image si cruelle que son cœur en était déchiré. Jean se taisait aussi : il avait parlé sur ce ton de fatalisme résigné qu'elle avait si souvent observé dans sa clientèle populaire. C'est ainsi : un malheur arrive, puis un autre. On n'y peut rien. Dans ce silence où lui paraissait s'abimer plus profondément celui qu'elle avait tant aimé, les yeux de M^{lle} Le Talleur s'emplirent de larmes. Jean vit ces larmes : il se rappela les siennes; quelques secondes, par delà les années, il sentit aussi l'horreur de ce matin qui avait commencé ses infortunes, et il se recueillit dans le sentiment de ses souffrances, comme un malade qui se souvient du premier jour où il a cessé de se bien porter. Penché vers le feu, il resta un long moment, silencieux, inerte.

— Et vous? toi, ta mère? qu'êtes-vous devenus? dit enfin M^{lle} Le Talleur.

Jean tendit à la flamme ses mains affreuses : il reprit sur le même ton :

— Ce que nous sommes devenus ? Oh ! rien de fameux, bien sûr. A Lyon, il a fallu tout vendre pour payer les dettes. Ensuite, on est parti pour l'Espagne : maman croyait que sa famille la recevrait bien, et puis, c'était son pays, n'est-ce pas ?... Mais elle n'y connaissait plus personne : ses parens ne voulaient pas la voir... Nous avons circulé d'un endroit à un autre... Partout, elle mettait des cierges à Notre-Dame... elle attrapait un peu d'argent. A Madrid, j'ai été à l'école... Mais tout ça ne pouvait pas durer... Nous sommes rentrés en France, à Bayonne... C'était la misère, cette fois, et, juste, maman est tombée malade... J'ai cherché de l'ouvrage : j'ai trouvé une place chez un huissier. Mais, je me mangeais les sangs à être toujours assis, enfermé. Et puis, je gagnais si peu que...

M^{lle} Le Talleur l'interrompt vivement :

— Et tu ne m'as pas écrit ? Et tu ne sais pas que je vous ai écrit, moi, Dieu sait combien de lettres, qui me sont revenues, parce qu'elles n'avaient pas pu vous trouver ?

Jean releva la tête : à travers le masque sombre de son visage rayonnait une lueur de confiance.

— Eh bien ! ma tante, moi, je voulais vous écrire... Papa m'avait répété si souvent : « Quand tu seras dans l'embarras, adresse-toi à ta tante Marie... » Mais c'est maman qui m'a empêché... Des idées !... Elle était sûre que vous lui en vouliez d'avoir épousé papa... Elle s'est butée... Et moi, il a fallu me débrouiller...

— Et qu'as-tu pu faire, mon pauvre ami ?

Il esquissa, de la main, un geste vague, et haussa les épaules. Son menton s'avancait ; sa bouche se serrait. Il avait ainsi comme un air de défi : M^{lle} Le Talleur, encore une fois, crut revoir Georges lui-même, quand il se vantait de sa rupture avec la société. La ressemblance des deux hommes, par le regard et l'expression du visage, était saisissante. Jean disait, la voix plus haute et trop assurée :

— L'huissier, n'est-ce pas, ce n'était pas mon affaire. Un voisin, marchand de chevaux, a offert de me prendre... J'aimais mieux ça... courir les marchés, conduire les bêtes... Mais, quand on n'a pas de chance, rien n'y fait... Mon patron a fait faillite... J'étais sur le pavé, et maman si malade qu'on l'avait transportée à l'hôpital... Un jour, je rencontre un déménageur de Lyon qu'on avait connu dans le temps. Il venait de conduire un

wagon à Bayonne... Je suis solide, je ne crains pas l'ouvrage. Je lui demandai de travailler chez lui et il m'embaucha...

M^{lle} Le Talleur ne put retenir un mouvement de surprise. Jean poursuivit :

— ...Oh ! le métier est un peu rude. Mais quoi ! l'important est de gagner sa vie !... Seulement, ça n'a pas empêché que maman est morte, à l'hôpital, toute seule... Je serais allé la voir dans l'hiver, j'avais économisé pour ça...

— Pauvre femme ! murmura M^{lle} Le Talleur.

— Oui, dit Jean, elle n'a pas eu une vie heureuse.

Sa voix s'était radoucie et ne défiait plus personne.

— Mais enfin, reprit M^{lle} Le Talleur, après un court silence, une fois seul, comment n'es-tu pas venu tout de suite me trouver ?

Jean passa la main dans ses cheveux, tira ses moustaches. Cette question directe le gênait évidemment.

— C'était difficile, ma tante... Je ne sais pas si vous vous rendez compte. J'avais commencé de vivre avec les camarades, et je faisais comme eux... Oh ! des bons types, en général, quelques brutes aussi... Quand ils m'avaient vu si malheureux, après la mort de maman, ils m'avaient dit de faire la noce, pour me remonter... On allait boire ensemble, et ainsi de suite... Souvent on se battait. C'est miracle, certains soirs, que je n'aie tué personne... Quand j'étais ivre, je me disais : « Voilà ! ça continuera demain ; encore quelques années, et je serai fini, moi, le fils de mon père !... » Je me disais ça, et je buvais encore plus, et le lendemain, pour m'étourdir, je recommençais à boire. Mais n'empêche qu'une fois dégrisé, je pensais à vous, ma tante, à toute la famille, et c'était comme un poids qui m'étouffait... Ah ! j'aurais voulu... j'aurais voulu vous oublier tous !...

Son regard lui sautait encore de courtes lueurs, défiantes, sauvages, comme s'il eût réveillé, en racontant ces souhaits, leur violence mortelle. Mais M^{lle} Le Talleur lui souriait doucement :

— Tout de même, dit-elle, tu n'as pas pu réussir à m'oublier, puisque te voilà...

— Je ne sais pas encore comment ça s'est fait, dit Jean. Ce qui m'a aidé, je crois bien, c'est que, le mois dernier, j'ai relu vos lettres que je vous montrais tout à l'heure... Je me suis dit que, si je vous voyais, si je vous parlais, tout pourrait encore s'arranger. Seulement, je me rappelais votre maison, je me

regardais moi-même, après trois ans que j'étais un pauvre diable d'ouvrier... Et encore, je n'avais pas fait cette longue route... J'avais des habits, des souliers... J'ai hésité, j'ai tardé pendant des semaines... Et puis, je vous ai dit comme je suis parti, tout à coup : je n'aurais pas pu rester là-bas un jour de plus... Maintenant, ma tante, enfin, dites-moi, est-ce que vous croyez que ça peut encore s'arranger pour moi ?

— Comment ! dit-elle, mais cela s'arrangera sûrement ! A nous deux, ah ! je voudrais bien voir !...

Elle considérait le jeune homme avec son air habituel de douceur tranquille, ferme et gaie.

— Le passé ne compte plus. Tu es près de moi, avec moi, comme si tu étais resté à la visite d'il y a dix ans. Tu as fait seulement un mauvais rêve... mon Dieu ! quel mauvais rêve !... Dire que tu as pu endurer tout cela, moi vivante !... Mais c'est fini... te voilà réveillé, il n'y a plus de cauchemar ; il y a seulement que je suis devenue tout à coup une vieille femme, très vieille femme, et toi un homme... Oh ! ce sourire ! Je crois voir mon pauvre Georges... Souris encore ! Oui... c'est bien lui... Tu n'as pas du tout ses yeux, mais c'est la même bouche, le même menton... Tiens !... regarde son portrait, ici ; comme il était joyeux et beau...

Jean contempla un instant le portrait de Ricard :

— Vous rappelez-vous, tante ? quand nous étions venus, il y a dix ans ; papa a regardé aussi ce portrait. Il est resté debout, un long moment, à l'examiner, comme s'il le voyait pour la première fois ; et puis, il a murmuré : « Penser que cet homme-là est devenu à quarante ans l'homme que je suis ! » Et il avait des larmes plein les yeux.

— C'est vrai, fit M^{lle} Le Talleur, je l'avais oublié.

Son visage se plissa de chagrin à ce souvenir et elle resta quelques secondes sans pouvoir parler. Puis, soudain :

— Voyons, mon cher enfant, occupons-nous de toi... Qu'allons-nous faire ? As-tu quelque idée ?...

Jean leva les sourcils :

— Je ferai ce qu'on voudra, répondit-il. L'important pour moi, c'est d'échapper à cette vie de là-bas... En route, j'ai réfléchi : j'avais le temps... Eh bien ! il est sûr que je ne suis pas capable de grand'chose ; dans un bureau, je ne vaudrai rien : je n'ai pas terminé mes classes, et ce n'est guère mon goût... Je

pourrais plutôt rendre des services, là où il faut agir, se démenner, se donner du mal... Rien ne sera si dur que de monter toute la journée des étages avec une armoire sur le dos... Mais j'ai encore pensé à ceci : J'aurai vingt et un ans, au mois de janvier. Au mois d'octobre de l'année prochaine, j'entrerai au régiment... Est-ce que je ne pourrais pas m'engager tout de suite, et puis, si le métier me va, y rester?... Je crois justement qu'il m'ira, surtout la cavalerie... J'aime les chevaux et je ne crains pas la fatigue. Et puis, ce sera peut-être le moyen de devenir un jour officier, comme a été papa, comme il disait que je serais à mon tour...

Il interrogeait M^{lle} Le Talleur des yeux ; et dans la limpidité de leur regard, elle découvrait une âme qui restait fruste, enfantine, ingénue sous les taches et les blessures des dernières années. Elle en eut aussitôt un élan de confiance et d'espoir. Elle se dit que ses soins sauraient laver les souillures et cicatriser les plaies. De lui-même, par un instinct de conservation qu'aidait le souvenir du souhait de son père, Jean ne choisissait-il pas la vie la mieux faite pour le rétablir dans la tradition de sa famille et dans l'intégrité de sa personne morale?... Elle se hâta d'approuver ce projet.

— Il me paraît excellent, et il est excellent surtout parce que tu l'as formé tout seul... C'est la meilleure garantie qu'il te plaise et qu'il doive réussir... Quant à moi, mon cher enfant, et quant à tous nos parens, tu peux compter que nous nous emploierons pour toi de notre mieux... Il y a évidemment des formalités de toutes sortes... Est-il possible que tu t'engages à Paris ? il le faudrait absolument...

— Ah ! oui, il faudrait... fit Jean.

— Peut-être, avec des démarches... Nous verrons cela, dès demain... Je te conduirai chez ton oncle Fernand...

— Chez mon oncle Fernand, murmura le jeune homme.

— Sans doute... il l'accueillera très bien, sois-en sûr.

Elle s'aperçut qu'il rougissait un peu en considérant ses loques. Elle ajouta avec un sourire :

— Demain matin, tu auras le temps de te nipper. Nous pouvons aller chez Fernand vers onze heures ; jusque-là, j'ai ma matinée prise. Tu te rendras dans un magasin faire peau neuve, et je passerai te prendre ici.

Elle réfléchissait en parlant. Elle regardait encore ce visage,

cette carrure d'athlète, ces mains affreuses. L'inquiétude qui l'avait saisie d'abord la tourmentait de nouveau. Jamais, par principe, elle ne remettait de l'argent à un pauvre. N'était-ce pas ici une imprudence trop certaine que de confier à ce malheureux la somme nécessaire aux achats? Ne devait-elle pas lui épargner la tentation de tout ce qu'il paraissait vouloir rejeter loin de lui, la noce, comme il disait, et la plus basse, la plus dégradante?... En un instant, M^{lle} Le Talleur ressentit ces craintes, les jugea, les repoussa... « Ah! c'est mon neveu! » se dit-elle. Elle s'était levée : elle tira de son secrétaire quelques pièces d'or et de la menue monnaie.

— Tu achèteras des chemises, des cravates, un complet, un chapeau, des souliers... enfin, tout ce qu'il faut... Voici l'adresse du magasin.

Elle écrivit cette adresse ; elle écrivit aussi, sur sa carte, quelques mots.

— Ceci, c'est un hôtel pour te loger... De braves gens que j'ai obligés et qui sont reconnaissans... A deux pas d'ici... Prends tout ça...

Jean, immobile et comme stupéfait, considérait les pièces d'or, sans oser y toucher ; puis, tout à coup, avec un frémissement d'avidité, il avança la main droite et les ratissa sur la table pour les faire tomber dans sa main gauche. M^{lle} Le Talleur avait vu son frémissement en même temps que son geste, et elle songea : « Pourvu, pourvu qu'il résiste à la tentation! » Elle reprit :

— Mais, il n'est pas possible que tu t'en ailles dans la boue avec ces souliers-là!... Et, pourtant, je ne peux pas t'offrir les miens, tu n'y entrerais pas!... Ah! une idée!... Ma vieille Annette qui a de si grands pieds... Elle laisse d'ordinaire ses chaussures ici : elle monte avec des pantoufles... Viens! tu essaieras...

Jean la suivit dans la cuisine : les chaussures d'Annette, deux honnêtes souliers, vastes et carrés, qui rappelaient exactement sa personne, bâillaient dans un placard.

— Essaie! dit M^{lle} Le Talleur; et aussitôt : Bravo! ils vont très bien, ou du moins...

— Ma foi! fit Jean gaiement. J'ai l'air d'un curé qui aurait la goutte!

Il contemplait ses pieds avec une sorte de respect étonné :

— Mais qu'on est bien dans des souliers, des vrais! Je crois que j'en avais perdu l'habitude...

— Tu la reprendras vite, dit M^{lle} Le Talleur en souriant, et quelques autres aussi, toutes les bonnes habitudes de jadis... Tu es chaussé, tu vas coucher dans un lit; le reste viendra naturellement, si tu veux bien t'y appliquer.

Elle regardait le jeune homme droit dans les yeux : elle y vit briller, plus alerte et plus vive, l'espérance candide et confiante de sa jeunesse.

— Oh! ma tante, disait-il, avec vous qui serez là, ça ne sera pas difficile de s'appliquer... Et je ferai de mon mieux... Il n'y avait que vous pour m'accueillir, fait comme je suis, après tout ce qui m'est arrivé... Et...

Elle interrompit ses remerciemens, lui ouvrit la porte, le poussa dehors. Sur le palier, elle l'éclairait, penchée contre la rampe, avec un flambeau du salon. La flamme vacillait. Il descendait rapidement : sa haute taille, sa veste élimée, ses cheveux noirs qui débordaient la mauvaise casquette, disparurent en un instant.

II

M^{lle} Le Talleur avait quitté le tramway à la place d'Italie; le vent glacial qui soufflait librement par les larges avenues l'immobilisa un instant. Avec un frisson, elle serra autour d'elle les plis de son manteau, et se mit en marche, par le boulevard de la Gare, vers le dispensaire de la rue du Château. Elle trottnait d'un pas très menu qui faisait trembler ses jambes incertaines, ses épaules, et jusqu'à sa tête coiffée d'un vieux chapeau noir. Elle montrait d'ailleurs aux passans, dont quelques-uns la connaissaient, un visage de contentement. Et même, elle souriait, par momens, au souvenir d'Annette, la vieille Annette l'éveillant, ce matin, effarée, pour lui dire :

— Mademoiselle, il y a eu un voleur cette nuit! On m'a volé mes souliers!...

Les morsures du vent sauvage et comme trempé de neige ne pouvaient rien sur la gaité de ce souvenir, ni sur l'allégresse profonde de cette pensée : « Le petit Jean est retrouvé : il est ici; il peut être sauvé. »

En tournant à la rue du Château, M^{lle} Le Talleur reprit

haleine. Elle s'arrêta bientôt devant une grande maison, blanche et plate. Une jeune femme, à la mine épanouie, qui lui avait ouvert, s'exclama :

— Oh! mademoiselle! par ce temps! M^{me} Vasseur assurait qu'on ne verrait pas Mademoiselle.

— Ah! oui, fit M^{lle} Le Talleur. Et elle faillit ajouter : « Que M^{me} Vasseur se mêle donc de ce qui la regarde! » mais elle eut seulement une légère grimace d'irritation. Aussitôt entrée dans une pièce qui servait de vestiaire et de bureau, elle se débarrassait de son chapeau, de son manteau; la lenteur de ses mains engourdies par le froid lui donna le temps de se calmer. M^{me} Vasseur avait exprimé naturellement un désir si cher et si fort qu'elle le manifestait en toute occasion : le désir de voir M^{lle} Le Talleur éloignée de l'œuvre, et d'exercer, elle seule, la direction. Ce n'était pas une nouveauté; et M^{lle} Le Talleur se gourmanda d'en avoir éprouvé ce matin un agacement et même une surprise qu'expliquait sans doute la distraction de son esprit, absorbé par l'insigne événement de la veille.

— Là! fit-elle, rassérénée, en nouant son tablier d'infirmière. Avons-nous beaucoup de monde, Joséphine?

Le mardi, en même temps que le dispensaire donnait la consultation des enfans malades, l'œuvre accueillait les mères avec leurs nourrissons pour les conseiller, les encourager, les secourir.

— Oui, mademoiselle, commença Joséphine. Il y a...

La porte fut ouverte avec une vigueur magistrale par une grande et grosse personne, un registre sous le bras, qui dardait, à travers son lorgnon, un regard de sergent-major impérieux.

— Eh bien! mademoiselle de Cambaud, répéta M^{lle} Le Talleur, après un échange de salutations, beaucoup de monde?

— Voyez vous-même, mademoiselle.

Le registre étalait, dans l'ordre le plus parfait, les noms, prénoms, adresses des pauvres cliens du dispensaire avec, pour chacun, l'indication du mal.

— Très bien, fit M^{lle} Le Talleur.

— Mademoiselle, riposta M^{lle} de Cambaud, il est indispensable que M^{me} Bertorieux et M^{me} de Sainjoin se décident à me donner leurs inscriptions avant de commencer les pansemens... Sans cela, je ne peux pas faire mes fiches; c'est la confusion, et j'aime mieux tout abandonner!

Elle parlait avec une vivacité courroucée qui enflammait ses yeux tout ronds. M^{lle} Le Talleur l'approuva de la tête; elle se gardait de contrarier, si peu que ce fût, même dans leurs emportemens puérils, ce zèle, cet amour de l'ordre, ce génie de la comptabilité, qui rendaient les plus grands services.

— Vous avez cent fois raison, glissa-t-elle enfin, comme M^{lle} de Cambaud s'arrêtait à bout de souffle. Je parlerai « sérieusement » à ces dames... Sans ordre, que deviendrions-nous?

M^{lle} de Cambaud écarta ses bras courts, d'un geste qui semblait prendre acte de cette évidence. Aussitôt, elle s'assit, déploya, sur le tapis vert de la table, son registre, et soufflant encore un peu d'indignation, de rancune, commença d'écrire les fiches.

M^{lle} Le Talleur était sortie dans le large couloir qui rejoignait la salle de visites et celle des pansemens.

— Bonjour, madame Vasseur, dit-elle tout de suite.

M^{me} Vasseur s'était exclamée de surprise. Ses jolis yeux d'un gris bleuâtre, son visage jeune et charmant sous des cheveux qu'on eût dits légèrement poudrés, riaient avec la grâce la plus caressante; toutefois, un peu d'embarras qui tirait la bouche, y montrait des vulgarités de nature, d'hérédité, d'éducation. Du premier jour, M^{lle} Le Talleur ne s'y était pas méprise, non plus qu'aux ambitions d'abord secrètes de M^{me} Vasseur et à l'âpreté de son égoïsme. C'est pourquoi, utilisant les ressources de son immense fortune, de son intelligence souple et déliée, de son activité toujours dispose, elle la surveillait elle-même sans relâche, comme un ferment de discorde et de destruction. M^{me} Vasseur, arrivée dès huit heures, savait par le menu tout ce qui s'était fait à la consultation, aux visites : en instruisant M^{lle} Le Talleur, elle avait une façon adroite de dénigrer telle infirmière dont elle redoutait la rivalité : M^{me} Richelan, trop brusque, M^{me} de Joilly, trop faible; et même, pour Marguerite, à qui elle ne touchait qu'avec d'extrêmes précautions, elle insinua :

— M^{lle} Marguerite est restée dans la salle des bébés. Je crois que cela lui vaut mieux : les opérations l'éprouvent. Elle est si nerveuse!....

M^{lle} Le Talleur ne répondit pas; elle songeait à part soi :

« Eh bien! voilà de la bonne besogne. Chacune en a pris pour son grade. »

Elle remercia M^{me} Vasseur et pénétra aussitôt dans la salle des bébés.

La vaste pièce était emplie d'un murmure de voix d'où fusait, par instans, un cri léger, un gazouillement. Sur les bancs qui couraient contre les murs blanchis au ripolin, une trentaine de femmes étaient assises, têtes nues, tabliers bleus, chacune portant un nourrisson, quelques-unes retenant auprès d'elles un, deux, trois autres enfans qui regardaient cette salle et ce monde, bouche ouverte, ou bien montaient sur les bancs, descendaient, remontaient, en se taquinant. C'étaient autant de petits groupes très divers, turbulens ou tranquilles, tapageurs ou silencieux; auprès de chaque mère, une jeune fille, en blouse blanche d'infirmière ou en toilette sombre de ville, interrogeait, causait vivement : certaines avaient pris dans leurs bras les poupons et les berçaient en écoutant les mères qui, les mains vides, racontaient leur histoire; presque toutes la même histoire, rude et courageuse : lutte contre la misère et la maladie, efforts pour élever les enfans et pour empêcher le mari de trop boire, difficulté de vivre.

Au seuil de la porte, M^{lle} Le Talleur resta, quelques secondes, immobile et satisfaite : elle avait eu tout de suite la sensation de l'activité, de la vie : l'œuvre, ici, vivait réellement, — être collectif, faisceau de bonnes volontés, — et il fallait la laisser à elle-même. Cependant, du regard, M^{lle} Le Talleur cherchait Marguerite. Tout près d'elle, la jeune fille se retourna et accourut l'embrasser :

— Oh! ma tante, venez voir cet amour de bébé!... La mère est tout à fait gentille : elle a l'air plus jeune que moi, et c'est son septième enfant...

Le visage très blanc, et les yeux noirs de Marguerite avaient une animation extraordinaire, sous la masse des cheveux châains qui semblait presque trop lourde pour sa tête petite. M^{lle} Le Talleur observa que cette vivacité était celle des meilleurs jours et lui allait fort bien.

— Mais oui, fit-elle, en s'approchant avec Marguerite de la jeune mère et de son enfant. C'est un beau petit que vous avez là! Pas de rhume? Il digère bien? Il prend du poids?... Parfait... Et comment vous appelez-vous? Que fait votre mari?

Le mari, ouvrier chiffonnier, s'appelait Léopold Lebrun; elle, Pauline. Mariée à dix-sept ans, elle avait mis au monde,

en moins de neuf années, sept enfans, et le salaire de l'homme, quatre à cinq francs au plus, devait suffire à cette maisonnée : il suffisait.

— On s'arrange, disait Pauline : de la soupe, des pommes de terre ; c'est le loyer qui est le plus dur.

Sa figure, lisse et fraîche, souriait avec une tranquillité pleine de vaillance et de bonne humeur.

« Ces femmes-là sont admirables, » marmotta M^{lle} Le Talleur...

— Et votre homme ? dit-elle encore. Il ne boit pas ?

— Oh ! pas trop...

— Mais, quand il a bu, il cogne ?

La jeune femme secoua la tête : elle regarda la frimousse gourmande et recueillie de son nourrisson. Elle n'avait pas cessé de sourire.

— Ça n'est pas grand'chose, murmura-t-elle, et je ne peux pas me plaindre. Il n'y a qu'un malheur, voyez-vous, mesdames, c'est de perdre mes enfans. J'en ai perdu deux, pauvres chéris. et j'y pense toujours. Aussi, celui-là, je le soignerai encore plus que les autres...

— On vous y aidera tant qu'on pourra, dit M^{lle} Le Talleur. Il faudra revenir.

— J'irai chez elle, ajouta Marguerite.

La jeune femme les remerciait. M^{lle} Le Talleur dit à mi-voix, s'adressant à sa nièce :

— Ton père sera-t-il chez lui vers onze heures ? J'ai besoin de le voir. Figure-toi...

Elle raconta l'arrivée de Jean, sans parler de son dénuement et de son passé. C'est pour l'engagement militaire qu'elle voulait les conseils de M. Fernand Le Talleur, et aussi pour que le jeune homme, seul au monde, se sentit tout de suite accueilli par ses parens.

— Comment donc ! ma tante, fit Marguerite. Jean, je me le rappelle très bien, il y a dix ans, un peu sauvage, mais si gentil, si content de jouer avec nous ! Cela nous fera grand plaisir de le recevoir... Quant à l'engagement, j'ai mon amie, Valentine Du Laurier, qui pourrait vous être utile : son mari, qui est capitaine au régiment de cuirassiers, vous donnera tous les renseignemens, toutes les facilités.

— En effet, c'est une excellente idée...

M^{lle} Le Talleur s'éloigna : elle traversa la longue salle de son pas menu, s'arrêtant de-ci, de-là, pour répondre aux jeunes filles qui voulaient lui parler, se gardant de déranger personne. Elle aimait à sentir qu'on pouvait se passer d'elle.

Dans la galerie où donnait la grande salle, elle poussa jusqu'à la dernière porte, celle de la salle d'opération. Et encore pénétrée de satisfaction, elle trouva, sitôt entrée, l'horreur de la souffrance et des cris. Le chirurgien du dispensaire et deux internes opéraient des enfans malades, chairs pitoyables, squelettes mal venus, corps infortunés, gâtés par les hérédités les plus redoutables. Autour de chaque opérateur, les infirmières s'empressaient, et, la besogne achevée, le sujet était emmené dans une salle voisine qui servait aux pansemens. Tous les mouvemens, tous les gestes se succédaient avec précision et rapidité. M^{me} Richelan, grande, mince et décidée, M^{me} de Joilly, petite et la figure douce, dirigeaient cette activité, l'une par des ordres précis et un peu brusques, l'autre par l'influence de son exemple et de son adresse. M^{lle} Le Talleur se rappela juste à point les critiques de M^{me} Vasseur, pour observer, à part soi, que toutes les œuvres pouvaient lui envier des surveillantes de ce mérite. Les deux femmes l'avaient amicalement saluée, mais sans se distraire de leur tâche ; plus rien n'existait pour elles, à cet instant, hors le souci de leur opéré : et les préoccupations personnelles de M^{me} Vasseur leur étaient, quant à elles-mêmes, aussi étrangères que possible. M^{me} de Joilly apaisait un petit garçon trop pâle et trop bouffi qui pleurait encore d'une incision faite à son épaule :

— Tiens ! grand sot ! dit M^{lle} Le Talleur ; pour t'empêcher de pleurer.

Elle lui mettait dans la bouche un de ces bâtons de sucre de pomme, dont elle avait toujours ses poches pleines. On emmena l'enfant et il fut remplacé par une maigre fillette, muette et tremblante de terreur, qui se mordait les lèvres pour ne pas crier. Elle avait tant d'épouvante à la fois et tant de résolution que M^{lle} Le Talleur s'apitoya. « Végétations, » disait la fiche. Elle attira la petite fille, la fit asseoir sur ses genoux :

— Là ! là ! disait-elle pour la rassurer. N'aie pas peur. Ce n'est rien.

— Non, répétait l'enfant : ce n'est rien, ce n'est rien.

Elle s'abandonnait, énergique et défaillante, contre M^{lle} Le

Talleur. Elle ferma les yeux, quand l'interne s'approcha : elle les tint fermés...

— Voilà ! lui dit M^{lle} Le Talleur. C'est fini !

— C'est fini ? répéta l'enfant avec joie. Oh ! merci, madame ! Merci, monsieur ! C'est fini !

— Et tu es une brave petite fille, reprit M^{lle} Le Talleur... Tu seras une brave femme... toi, aussi.

Elle embrassa l'enfant qui s'en allait, preste et souriante, avec son air résolu. Elle la suivit dans la salle des pansements, où elle constata l'habileté de certaines infirmières, la gaucherie de certaines autres, le bon vouloir de presque toutes.

« Eh bien ! tout cela marche convenablement, songea-t-elle, et même un peu plus. »

Elle aurait voulu se dire : « Cela marche tout seul. » Mais elle sentait que sa présence, sinon son action et, du moins, quelques ordres donnés de temps à autre, quelques paroles que personne ne pouvait discuter, animaient, réglèrent, conciliaient toutes ces bonnes volontés. Elle représentait l'autorité, une autorité discrète et réduite chaque jour davantage, mais qui restait peut-être indispensable pour coordonner les efforts, annihiler les travers individuels, unir toutes ces infirmières, toutes ces jeunes filles, dans l'accomplissement utile d'une belle tâche. Privées de ce soutien, ou du sentiment, de l'illusion qu'il existait, ne seraient-elles pas livrées, comme une troupe sans chef, aux hasards de l'indiscipline, aux mesquineries des rivalités ?

M^{lle} Le Talleur soupira : elle montait l'escalier lentement, péniblement ; sa main serrait la rampe, et elle constatait que, pour gravir les marches larges et basses, son cœur battait à lui faire mal. Bientôt, bientôt, il faudrait qu'elle renonçât à visiter ces salles du premier étage, puis à venir au dispensaire. Alors, quand elle aurait disparu, quel serait le sort de cette œuvre, si patiemment édifiée ! Elle se dit, une fois de plus : « Ah ! si Marguerite voulait ! J'aurais encore le temps d'accoutumer tout le monde, et même M^{me} Vasseur, à la reconnaître pour ma remplaçante... Mais il faudrait qu'elle y consentit de soi seule, qu'elle le désirât pour elle et non pour me faire plaisir... »

Un peu de chagrin, qui voilait le visage paisible de M^{lle} Le Talleur, se dissipa tandis qu'elle parcourait les salles, passant d'un lit à un autre, parlant à chaque malade, escortée par les gardes qui guettaient son coup d'œil, auquel nulle négligence

n'aurait échappé. Quand elle eut tout vu, elle descendit retrouver M^{lle} de Cambaud : elle avait appelé Marguerite pour la faire assister, comme d'habitude, à cette conférence où se réglait les dépenses et les comptes. M^{lle} de Cambaud déplora la cherté des vivres, et prédit, avec des gestes prophétiques, la ruine imminente, si l'on ne faisait pas de sérieuses économies. Marguerite, qui prenait des notes, se tapotait le nez du bout de son stylographe. Elle déclara tout à coup :

— Mademoiselle, il ne faut pas dépenser moins d'argent : d'ailleurs, on ne peut pas ; il faut en avoir plus.

— Évidemment, dit M^{lle} Le Talleur. Nous tâcherons d'arranger cela... Mais vous avez raison, mademoiselle de Cambaud... Pas de gaspillage, cela nous est défendu. N'est-ce pas, Marguerite ?

— Ah ! dit la jeune fille, quand même cela serait permis, je voudrais bien savoir qui pourrait se risquer à gaspiller avec M^{lle} de Cambaud ?

La grosse personne s'ébroua comme pour essayer une protestation modeste qui s'acheva en sourire satisfait. Sa faiblesse était d'aimer passionnément la louange, comme un bon chien aime les caresses ; et les éloges de Marguerite prenaient à la flamme riieuse de ses yeux, à la douceur du sourire qui entr'ouvrait les lèvres fines et fraîches sur de très petites dents blanches, un charme auquel un cœur moins tendre que celui de M^{lle} de Cambaud n'eût pas résisté. C'était à cause de cette douceur même, de cette gaieté, et aussi de la décision dont ce caractère se montrait capable que Marguerite, malgré sa jeunesse, paraissait aux yeux de sa tante la personne la mieux faite pour la remplacer.

Cependant, M^{lle} Le Talleur recoiffait son chapeau, s'enveloppait de son manteau.

— Je vous laisse achever... Tu me diras, ma petite... Ah ! il faudra que tu regardes un peu à la salle des pansements... Il y a là quelques novices qui auraient besoin d'être aidées... Et... pour le capitaine Du Laurier, je peux l'aller trouver, n'est-ce pas, de ta part?... Bon...

Elles s'embrassèrent.

Quand M^{lle} Le Talleur entra dans la rue Saint-Guillaume par le boulevard Saint-Germain, elle faisait en elle-même deux souhaits de valeur très inégale et que, cependant, ainsi

qu'il arrive aux gens les plus raisonnables, elle confondait un peu l'un avec l'autre. Elle se disait :

« Pourvu que ce petit malheureux n'ait pas employé à Dieu sait quoi l'argent que je lui ai donné : il avait une si drôle de figure en le prenant! »

Et elle se disait encore :

« Il vaut mieux qu'Annette ne le voie pas... pas tout de suite... S'il avait le bon esprit de m'attendre devant la porte... »

Elle allait, tête un peu basse, aussi vite qu'elle pouvait, et elle faillit donner dans un fort grand jeune homme qui s'était retourné brusquement.

— Ah! ma tante.

Elle écarquilla les paupières. L'image du vagabond de la veille hantait encore sa pensée et elle voyait, vêtu d'un ample manteau anglais, son chapeau à la main, rasé de frais, peigné avec soin, ce grand garçon qui lui souriait. Elle le reconnut à ce sourire, pareil à celui d'un enfant, à ces yeux un peu creusés dans le visage trop maigre. Et sans doute, le manteau de gros drap verdâtre, fait pour le voyage, jurait-il avec les souliers vernis, et la cravate trop claire avec le teint basané; l'attitude trahissait aussi l'homme déshabitué des vêtements de ville. Mais on aurait dit un jeune athlète, le visage cuit par les sports, à qui on ne pouvait refuser, à défaut d'une autre élégance, celle qui vient de la force aisée.

M^{lle} Le Talleur s'écria joyeusement :

— Et te voilà, mon petit! Depuis longtemps?

— Non, pas longtemps. Le concierge m'a dit que vous n'étiez pas rentrée. Alors, j'ai préféré vous attendre ici, pour que vous n'ayez pas la peine de monter chez vous.

— C'est très gentil pour moi, fit M^{lle} Le Talleur. Mais tu risquais d'avoir froid, dans la rue, tandis que, chez moi, ma vieille bonne t'aurait installé près du feu...

Elle avait envie soudain, comme par revanche de ses craintes injustes, de le montrer à Annette tel qu'il était maintenant.

— Oh! répondait-il, le froid et moi, nous sommes de vieilles connaissances.

Sa voix résonnait avec ce timbre rauque dont M^{lle} Le Talleur s'était affligée, la veille, autant que des affreuses mains. Cependant, et peut-être à cause de la transformation générale du jeune homme, elle en fut moins choquée. Elle remarquait

en même temps que les mains étaient gantées. Une de ces mains tendait justement vers elle un mince bouquet de violettes et Jean disait, avec un peu d'embarras :

— Les aimez-vous, tante ? Moi, je les aime bien, comme papa, vous vous souvenez, et je les ai achetées pour vous, parce que j'étais si content...

— Merci ! dit M^{lle} Le Talleur un peu vite, je les accepte bien volontiers... elles embaument !

Elle avait porté le bouquet à son visage et elle y cachait son émotion : elle croyait revoir, elle croyait entendre Georges lui-même, dont le fils répétait si exactement les gestes, les manières, en offrant ces fleurs, comme il eût pensé sans doute à les offrir.

— Eh bien ! dit-elle, il faut aller chez ton oncle Fernand. Nous avons un omnibus, tout près, rue du Bac... il demeure boulevard Haussmann, à côté de Saint-Augustin.

Ils causèrent jusqu'au carrefour du Bac. Du moins, M^{lle} Le Talleur s'informa si le jeune homme avait bien dormi, s'il avait trouvé facilement le magasin...

— Ma foi, ma tante, répondait-il, je ne vous dirai pas qu'à l'hôtel on m'ait fait d'abord une mine très aimable... non ; c'était comme votre concierge qui ne voulait pas me laisser monter chez vous, hier soir. Soit dit en passant, ce matin, quand il m'a revu, bien habillé, il est resté bouche ouverte... cette bouche qui ressemble à un tronc pour les pauvres... Il a cru à un miracle et c'est vrai que, pour moi, c'est un miracle que vous avez fait... Mais hier, à l'hôtel, quand la dame a lu votre carte, elle s'est un peu frotté le front, et puis, elle m'a fait conduire dans une très bonne petite chambre ; et je me suis couché dans un lit excellent, et j'ai dormi d'un trait, comme un dieu. Au grand jour, la dame avait dû faire ses réflexions : elle a été très gracieuse. C'est elle qui m'a indiqué le chemin du magasin. J'y suis arrivé de très bonne heure. En un tour de main, j'ai été nippé des pieds à la tête... Après ça, j'ai fait un tour chez le coiffeur, j'ai été prendre un bain. A neuf heures, c'était fini. Alors, je me suis trouvé si beau, que je suis parti au hasard, par les rues, les boulevards, pour me montrer à tout le monde... De temps en temps, je me regardais dans une glace de magasin : c'était bien moi et ce n'était plus moi... Chaque fois, j'étais un peu surpris, mais pas trop... ça me sem-

blait tout naturel d'être redevenu tout à coup un monsieur comme autrefois ; et c'est peut-être naturel, mais parce que vous l'avez voulu, tante... Je n'ai pas cessé de penser à vous, et je vous assure que je vous ai bien remerciée.

— Bon, bon, fit M^{lle} Le Talleur.

Elle observa que Jean continuait à se mirer au passage, dans toutes les glaces qui s'offraient sur leur chemin.

« Avec cette taille d'hercule, c'est un enfant, songeait-elle, et je crois bien, décidément, que ce n'est pas un enfant méchant. »

— Chic ! chic ! murmurait-il joyeusement. Ah ! dit-il, il me reste de l'argent, tante, pas mal d'argent.

Comme il portait la main à sa poche, M^{lle} Le Talleur l'arrêta :

— Nous verrons cela plus tard. Charge-toi seulement de payer l'omnibus pour deux...

Ils ne parlèrent plus jusqu'au boulevard Haussmann où Jean cueillit sur la plate-forme le corps fluet de M^{lle} Le Talleur, toujours lente à descendre et le posa doucement à terre.

— A la bonne heure ! dit-elle. Voilà qui supprime les embarras pour les vieilles personnes comme moi... Tu serais un fameux porte-respect.

Le jeune homme prit plaisir à cet éloge, car il avait l'orgueil de sa force : ses regards trouvaient aux glaces des magasins une image décidément avantageuse et de plus en plus satisfaite. Cependant, lorsqu'ils entrèrent, sa tante et lui, chez Fernand Le Talleur, sa figure exprima soudain le recueillement. Le luxe un peu lourd de l'escalier, puis de la galerie large et haute, la richesse des tapis, des meubles, du décor, tout cela l'intimidait. Dans un grand salon, du même goût que la galerie, il parcourait des yeux les tentures, les tableaux, les consoles ; il se rappelait à Lyon les mobiliers les plus somptueux qu'il avait eus à manier, et il se disait :

« Il est donc très, très riche, l'oncle Fernand ? »

Une porte s'ouvrit : une voix claire, musicale, railleuse, articulait avec une extrême netteté :

— C'est vous, ma tante. Qu'est-ce donc qui me vaut la bonne fortune de vous voir ?

Svelte dans un costume gris, d'une coupe élégante et jeune, Fernand Le Talleur gardait intact le charme caressant de ses

traits fins et de ses yeux noirs veloutés, que sa moustache, ses cheveux gris d'argent exagéraient jusqu'à la mollesse. Toutefois, en apercevant le compagnon de sa tante, la surprise et la défiance glacèrent, une seconde, le sourire de sa bouche qui s'abaissa durement. Mais le sourire réapparut aussitôt.

— Tu ne reconnais pas ce beau garçon ? disait M^{lle} Le Talleur. Moi non plus, je ne l'ai pas reconnu... Jean, le petit Jean, le fils de ton pauvre cousin Georges...

— En vérité ! dit Fernand. Depuis dix ans, il est un peu changé, ce petit Jean. Et comment se fait-il ?...

Il invitait M^{lle} Le Talleur, d'un geste de la main, à passer dans son cabinet : ce geste parut à Jean assez bizarre ; il lui semblait, en même temps, que cette main lui était tendue, et la sienne s'avança pour la prendre. Mais elle ne rencontra que des doigts repliés, raidis, tordus par les rhumatismes ; elle se retira aussitôt et trop vite. Cette instinctive répugnance, qui rappelait désagréablement à Fernand Le Talleur son infirmité, fut cause qu'il considéra sans aménité ce grand jeune homme trop grand, trop vigoureux, trop empressé à saisir une main qu'on ne lui offrait pas. Et cette malveillance immédiate se traduisit par une opinion sévère :

« Le fils de ce toqué de Georges... il nous promet de l'agrément. »

— Assieds-toi, mon ami, disait-il à haute voix. Y a-t-il longtemps que tu es à Paris ?

— Depuis hier soir, mon oncle, murmura Jean.

Sa voix rauque avait eu quelque peine à articuler cette courte réponse. Cet oncle au regard si jeune avec ses cheveux gris et l'infirmité de ses mains, au sourire d'une grâce si avenante et qui, tout à coup, se retirait avec une sorte de hautaine indifférence, Jean n'avait jamais rien vu ni rien imaginé de pareil ; et cette complexité le troublait à l'extrême, comme s'il y eût découvert, en définitive, une sécheresse, une hostilité, qui pourraient le rejeter à sa misère. Qu'y avait-il de commun entre cet homme si riche, paisible, dédaigneux, et lui-même ? Le lien du sang lui paraissait avec cet oncle aussi artificiel qu'il l'avait senti solide avec M^{lle} Le Talleur. Que serait-ce quand il aurait raconté toute son histoire ? Justement son oncle l'interrogeait encore. Il hésitait à répondre. Plutôt que de s'infliger l'humiliation de ce récit, il préférait partir, s'en aller n'im-

porte où... Mais M^{lle} Le Talleur répondait pour lui : il baissait les yeux d'abord ; il voyait son passé si triste et sa personne si pitoyable qu'il regrettait l'indépendance de la veille même, où du moins il ne devait subir d'autre jugement que le sien : l'impatience, le dépit faisaient monter à ses joues basanées une chaleur qui l'irritait un peu plus. M^{lle} Le Talleur parlait : il l'écouta, et il fut soudain apaisé ; il l'écouta encore et il commença de s'émouvoir, non pas de la honte qu'il appréhendait, mais d'une sympathie à la fois douloureuse et pleine d'espérance, pour l'être qui surgissait à travers les paroles de sa tante. Cet être était pourtant lui-même ; mais, par un choix indulgent et tendre, M^{lle} Le Talleur ne montrait dans son histoire que l'infortune, le courage et la fidélité du sentiment de famille. Il ne baissait plus les yeux, il les ouvrait, pleins de reconnaissance, sur cette vieille femme qui lui représentait exactement la bonté maternelle d'une aïeule. M^{lle} Le Talleur terminait en énonçant les projets militaires de Jean et elle ajoutait :

— ... Mais, je ne m'entends guère à ces choses ; c'est pour avoir tes conseils que je t'ai amené cet enfant...

Fernand Le Talleur se disait à ce moment :

« Dieu sait où il a dû rouler, sous la garde de cette mère à moitié folle, et puis livré à lui-même. Il aurait mieux valu qu'il fit un plongeon définitif. Mais, puisqu'il se réclame de nous, force est bien de l'aider... Après tout, Georges, sans son bête de mariage, aurait fait une carrière brillante. Si celui-ci n'est pas trop dévoyé, le régiment le dégradera... Saumur... Lieutenant vers trente ans... Avec son nom, on pourra le marier proprement, à la campagne... Oui, mais pour les formalités de l'engagement, je ne m'y connais pas plus que ma tante, et elle le sait... Alors, pourquoi dit-elle qu'elle tenait à me consulter ? à moins que ce ne soit pour me flatter et m'intéresser à ce grand diable. »

Il souriait et, très aimablement, il répondit :

— Je vous remercie, ma tante, et je n'ai pas besoin de vous dire, ainsi qu'à Jean, que mon concours ne vous manquera pas... L'idée de ce garçon me paraît excellente, et nous avons autour de nous quelques amis, le général Movinier, Latour, d'Astrelle, qui le patronneront certainement... mais nous ne pouvons pas déranger ces grands chefs pour une question d'en-

gagement. Il me semble que le capitaine Du Laurier, le mari de Valentine, sera mieux placé pour nous renseigner...

— C'est ce que me disait Marguerite tout à l'heure, fit M^{lle} Le Talleur.

— Ah! Marguerite vous a dit...

Il songeait à part soi : « L'engagement, les conseils, ce ne sont donc que prétextes, puisque Marguerite lui avait déjà tracé la bonne voie. Évidemment, ce que voulait la chère tante, en venant ici, c'était m'associer personnellement au sauvetage de ce petit malheureux... Oh! je veux bien... » Il apercevait que sa part, dans cette œuvre, se limiterait à des paroles bienveillantes, des recommandations, et, sans doute, quelques subsides. Telle quelle, il l'acceptait, et il comptait déjà largement son secours pécuniaire, car les générosités d'argent ne lui coûtaient pas. Ce qu'il redoutait toujours de M^{lle} Le Talleur, à qui il ne pouvait rien refuser, c'était qu'elle jouât de son repos, de sa liberté, de toutes ses habitudes, comme elle faisait des siennes propres. Il avait été heureux naguère, pour l'éducation de Marguerite, qu'elle se considérât dans sa maison comme chez elle. Il s'en inquiétait maintenant, parce qu'il avait moins besoin d'elle, et aussi pour avoir vérifié qu'elle aurait volontiers disposé de lui suivant ce que réclamaient l'intérêt de ses œuvres ou ses amitiés mondaines si étendues; or, d'humeur instable, à cause de la nervosité que surexcitaient les crises de rhumatismes, il était en outre, au rebours de sa tante, très exclusif dans ses relations, il accueillait seulement qui lui plaisait, et le moyen de lui plaire consistait uniquement à s'occuper de sa personne avec déférence ou sympathie, à la condition toutefois d'apporter quelque douceur ou quelque piquant à son esprit souvent chagrin ou maussade. C'est pourquoi il avait été parfois au supplice de certaines insistances de M^{lle} Le Talleur, qui lui amenait ses protégés, qui le lançait à l'assaut d'un personnage utile, utile pour elle... Mais avec ce jeune sauvage, trop maltraité par la vie, il ne devait rien craindre de semblable. Une fois engagé, Jean ne réclamerait de lui, ni M^{lle} Le Talleur en son nom, que cette assistance morale et lointaine, qui se traduirait par la faveur de ses chefs, et le soutien matériel d'une honnête pension.

— Voilà qui est parfait, conclut-il, et je pense que Jean doit reconnaître en vous, ma tante, comme nous tous, le bon génie

de la famille... Oui, n'est-ce pas?... Un génie toujours prêt, et qui ne semble avoir d'autre raison d'être que de rendre service à chacun de nous.

Sa voix modulait ces mots avec une souplesse harmonieuse, et tout son visage s'animait de gratitude, d'affection, de cordialité. A le voir ainsi, à l'écouter, Jean éprouva la soudaine sympathie, le bien-être singulier que produisait habituellement, quand il voulait bien l'exercer, la grâce naturelle de cet homme. Ce fut au point que Jean se reprocha d'avoir redouté, d'abord, chez M. Le Talleur, une hostilité. Et cette réaction sentimentale lui fit dire avec un élan de sincérité :

— Mon pauvre papa m'a tant de fois répété ce que vous dites, mon oncle; un bon génie, une bonne fée, c'est comme ça qu'il appelait ma tante Marie...

— Vous avez fini ? interrogea M^{lle} Le Talleur en haussant les épaules.

— Je n'ai pas fini de vous remercier, murmura Jean.

— Le meilleur remerciement, mon garçon, dit Le Talleur, ce sera de devenir un excellent soldat, et plus tard un vaillant officier.

— C'est bien mon intention, répondit Jean.

Il avait parlé d'un ton sérieux, presque grave, qui donnait à ses paroles la valeur d'un serment. Fernand Le Talleur en fut frappé; il goûtait peu l'emphase, les grands mots, les déclarations solennelles; cette énergique simplicité le toucha, et son scepticisme s'émut :

« Mais oui, après tout, pensa-t-il, ce gaillard a peut-être hérité de son père les belles qualités, et non la folle étourderie... » Il reprenait :

— Ma bonne tante, votre œuvre comporte quelques frais. Permettez-moi d'y contribuer...

A l'abri de son magnifique bureau Louis XV en marqueterie de bois de rose, il avait glissé un billet de 500 francs dans une enveloppe qu'il tendit à M^{lle} Le Talleur.

— Je renouvellerai cela quand vous le jugerez nécessaire.

— Merci, fit M^{lle} Le Talleur. Ses doigts, à travers l'enveloppe, avaient évalué la générosité du cadeau.

— Merci, mon oncle, répéta Jean.

Il s'en voulait décidément de sa défiance première envers un homme qui le traitait avec cette bonté. Ce fut mieux encore

lorsque, dans l'antichambre, il entendit, devant lui, M^{lle} Le Talleur qui disait à mi-voix :

— J'y tiens beaucoup... Ce sera très salutaire pour lui de nous sentir tous intéressés à sa conduite.

Et Fernand répondit :

— Soit ! soit !...

Puis, il ajoutait :

— Dimanche, nous avons ici un dîner de famille avec quelques amis. Si le régiment te laisse libre, tu me feras plaisir en te joignant à nous...

— Vous êtes bien aimable, dit Jean avec effusion ; et si cela ne dépend que de moi...

— Te voilà prévenu, déclara M^{lle} Le Talleur en souriant : et je suis sûre que, chaque semaine, la seule pensée de ce dîner du dimanche te tiendra dans la bonne voie.

Fernand Le Talleur tournait le dos à la fenêtre dont les vitraux de couleur ne laissaient passer qu'un jour assez sombre. Jean ne s'aperçut pas qu'un masque de mauvaise humeur faisait quelque peu grimacer son sourire. Il avait le cœur dilaté, et cette exaltation se manifesta en ce qu'il tendit sa forte main pour serrer, fier de surmonter sa répugnance, les doigts infirmes et glacés que M. Fernand Le Talleur lui refusait vainement.

LOUIS DELZONS.

(La deuxième partie au prochain numéro.)

L'ART DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE⁽¹⁾

J'avais d'abord pris pour titre de cette étude : « Le néo-classicisme, » et ma première phrase avait été : « Le néo-classicisme est le style qui succède au style Louis XV ; » mais je ne tardai pas à m'apercevoir que c'était là une proposition inexacte, ou tout au moins trop superficiellement énoncée ; car ce caractère de néo-classicisme par lequel on définit ordinairement l'art qui prit naissance dans la seconde moitié du XVIII^e siècle est bien loin d'en être le trait essentiel et distinctif.

Pour comprendre cet art, pour savoir ce qu'il a été, il vaut mieux le désigner autrement et lui donner son vrai nom, celui d'Art de la Révolution française. L'art de la seconde moitié du XVIII^e siècle, en effet, a été l'art de la Révolution. Tout ce que la Révolution a fait, tout ce qu'elle a voulu, surtout tout ce qu'elle a rêvé, voilà ce que cet art a exprimé, voilà ce qui constitue son essence, son fonds propre, la source féconde de toutes ses inspirations. Si nous voulons en définir les caractères principaux, nous ne les chercherons pas dans des formes extérieures, dans des apparences plus ou moins superficielles, mais dans les idées maîtresses qui ont fait la Révolution elle-même.

I. — CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE L'ART DE LA RÉVOLUTION

§ I. — CARACTÈRES PROPRES A CET ART : IDÉALISME, MORALITÉ, ÉNERGIE, SIMPLICITÉ

La Révolution fut une profonde réforme sociale, un mouvement de haute moralité fait en vue de corriger les abus et les

(1) Cet article est la suite et la conclusion des articles parus dans la *Revue des* 4^{or} janvier 1910, 15 mars et 1^{er} juillet 1911, 15 mars et 15 mai 1912.

Au nombre des livres que l'on peut consulter utilement sur l'Art de la Révolu-

injustices d'un inique état social. Au XVIII^e siècle il y avait trop d'inégalités entre les hommes, trop de richesse chez les uns, trop de misère chez les autres. La corruption, le libertinage, avaient envahi les hautes classes de la société, et le mal était si grand que, parmi les privilégiés eux-mêmes, tous les bons esprits en étaient frappés. A la suite des philosophes, on ne projetait plus que réformes, amélioration du sort du peuple, régénération morale.

Formé à l'image de son temps, l'art du XVIII^e siècle était devenu exclusivement aristocratique, fait pour plaire à de grands seigneurs, à des raffinés : il semblait n'avoir plus d'autre but que d'être un élément de plaisir. L'art nouveau va être un art moralisateur, un art fait pour le peuple, où l'enseignement des vertus et des devoirs civiques succédera aux images sensuelles, destructives de toute énergie, un art qui tendra à faire, au lieu d'oisifs et de débauchés, des citoyens et des soldats.

L'*idéalisme* de cet art correspondra à tous les désirs, à tous les rêves de la philosophie nouvelle, sa *moralité* aux réformes entreprises pour constituer sur d'autres bases un état social meilleur, sa *force* aux qualités d'énergie nécessaires dans la terrible lutte engagée contre l'ancien régime, sa *simplicité* à la réaction contre le luxe excessif de la société que l'on voulait détruire.

L'*idéalisme* est un des caractères fondamentaux de la Révolution. L'idée maîtresse des philosophes qui la préparent est que, en opposition avec la société détestable qu'ils veulent abolir, il y a la possibilité d'organiser une société parfaite. Trouvant mauvais tout ce qui existe, reniant le monde factice au milieu duquel ils vivent, ils pensent qu'il y a une grande loi naturelle qu'il suffit de connaître et d'appliquer pour assurer le bonheur des hommes. Ils croient à une nature idéale, à un type d'humanité supérieur aux formes particulières réalisées sous nos yeux. Et cela, c'est ce qu'en art on appelle la doctrine classique. Elle a pour conséquence de considérer les traits individuels comme secondaires, et de ne retenir que ce que l'on tient pour les caractères généraux et essentiels.

A ces novateurs, ce qui importait, c'était moins l'étude des

tion, je citerai : *L'Art français sous la Révolution et l'Empire*, de Fr. Benoit; le *Percier et Fontaine* de Maurice Fouché; le *David* de Léon Rosenthal et *L'École française de David à Delacroix*, par André Michel.

formes que celle des idées. Une pensée philosophique et *morale* est à l'origine de toutes leurs œuvres. On pourrait dire que jamais on n'a été plus loin de la doctrine que nous désignons sous le nom d'art pour l'art. Comme aux grands siècles chrétiens, et le rapprochement est nécessaire, quoiqu'il puisse sembler paradoxal, la Révolution considérera que le rôle essentiel de l'art est d'enseigner et de moraliser les hommes et qu'il n'a de raison d'être que par son utilité. David l'a dit lui-même avec la plus grande netteté : « Le vrai patriote doit saisir avec empressement tous les moyens d'éclairer ses concitoyens et de présenter à leurs yeux les traits sublimes d'héroïsme et de vertu. »

Par toutes ces recherches, le style révolutionnaire a sa place à côté des styles religieux. Je dirai plus, il n'eût pas été impossible, il n'eût pas été illogique que la Révolution se fit au nom de l'idée chrétienne. Dans l'histoire de l'humanité, rien ne ressemble plus à la Révolution française que le mouvement religieux suscité par Luther. Mais l'idée chrétienne était, en France, trop liée à l'idée monarchique, elle avait servi sous Louis XV à couvrir trop de vices pour pouvoir conserver son crédit. On ne pouvait plus s'adresser à elle pour redresser des abus dont elle semblait s'être faite complice. Parmi leurs ennemis, les révolutionnaires ne distinguent pas entre le trône et l'autel, et ils les unissent pour les détruire ensemble. L'art de la Révolution est donc anti-chrétien, mais on ne peut pas dire qu'il soit anti-religieux.

Les motifs que les artistes choisissent disent bien ce qu'ils veulent. L'amour de la Patrie, la Justice, la Liberté, l'Amitié, l'Innocence, la Gloire, les Victoires, la Renommée, la Paix : quels admirables sujets ! C'était reprendre ce qu'il y avait eu de plus noble dans les siècles antérieurs, c'était reprendre les personifications des plus belles Allégories antiques et des Vertus chrétiennes. Quel merveilleux progrès l'humanité ne fait-elle pas en substituant de tels motifs aux *Escarpolettes* d'un Fragonard, aux *Bains de Diane* d'un Pater, aux *Couchers de la mariée* d'un Beaudouin ! Une œuvre telle que *la Justice poursuivant le crime* de Prud'hon suffirait, à elle seule, à attester toute la grandeur de l'art de la Révolution.

A côté de ces traits d'idéalisme et de moralité, un des caractères fondamentaux de l'art de la Révolution est l'*énergie*, le culte du devoir et des vertus civiques, de tout ce qui représente

une force physique ou morale. Jamais Corneille ne fut mieux compris, ni plus aimé. Jamais artiste mieux que Talma, jamais peintres mieux que David et Guérin, n'en ont fait comprendre la mâle beauté. « L'étonnante et merveilleuse tragédie, dit Geoffroy, qui se joue depuis seize ans sur le grand théâtre de l'Europe, cette époque extraordinaire qui renouvelle la face du monde, cette succession de prodiges donnent aux esprits une direction qui les éloigne des vieux hochets en possession de les amuser. Corneille, très dédaigné sous le règne des philosophes, est aujourd'hui le plus fêté, parce qu'il est le plus fort de choses... La Révolution nous a expliqué Cinna, elle en a fait un commentaire un peu plus instructif que celui de Voltaire (1). »

Comme celle de Corneille, la gloire de Michel-Ange si obscurcie au xviii^e siècle, si incomprise alors, si en opposition avec toutes les mièvreries de cet âge, réapparaît plus grande que jamais. Pour Stendhal, qui fut l'héritier des doctrines d'art de cette époque, Michel-Ange est un Dieu.

Enfin, par réaction contre le luxe des grands seigneurs de la monarchie, contre ce luxe qui rendait plus douloureuse encore la misère du peuple, l'art de la Révolution fut de la plus stricte *simplicité*. Il hait le luxe, non seulement parce qu'il est injuste, mais parce qu'il le juge inutile. Il supprime toutes les recherches d'élégance et de subtile complication. Son idéalisme a des visées trop hautes pour qu'il puisse s'intéresser à la courbe d'une arabesque; il a trop à dire pour perdre du temps à ciseler les branches d'un éventail; il a de trop rudes batailles à livrer pour s'attarder à ces passe-temps des longues périodes de paix. Et les hommes de la Révolution furent austères comme on l'avait été au temps de la Contre-Réforme, au moment où on luttait contre le luxe de la Renaissance, comme ils luttaient eux-mêmes contre le luxe de la monarchie française.

A côté des caractères essentiels que nous venons d'énumérer il faut en indiquer d'autres, plus secondaires et qui peuvent même paraître en contradiction avec eux. C'est ainsi qu'en opposition avec le caractère de moralité de l'art de la Révolution, nous trouvons un caractère de *sensualisme*, qui en est en quelque sorte la contre-partie. La France, quoiqu'elle l'ait voulu, n'a pas pu se délivrer de cette immoralité qui était entrée si

(1) Cours de Littérature dramatique.

profondément dans les mœurs. On ne change pas une société en un jour. Les plaisirs de la vie, les vices, la débauche, le jeu, tout ce qui n'était précédemment que la part de quelques-uns, au lieu de disparaître, va tendre avec le nouveau régime à devenir le lot de tous. Ce peuple si longtemps privé de bien-être, il veut à son tour jouir de ces plaisirs qu'il enviait tant. Les beaux rêves de réformes sociales conçus au début de la Révolution s'effondrent dans les débauches du Directoire. Et, lorsque plus tard, Napoléon redonne à la France l'ordre et la prospérité, sa cour semble faire revivre les sensualités de la cour de Louis XV. Ce sensualisme, si en désaccord avec les principes premiers de la Révolution, est cependant un des traits de ce régime, et il met dans cette époque deux caractères bien contradictoires, mais qu'il est impossible de méconnaître.

De même, à côté de l'énergie, qui est un des traits dominants de la Révolution, il faut noter le caractère de *sensibilité*. L'amour de l'humanité, la sympathie pour les faibles, bien qu'ils semblent ne pas avoir de place dans un régime qui ne vit que par la force, sont cependant au nombre des idées fondamentales de la Révolution. La foule qui applaudissait aux sentences du tribunal révolutionnaire, trouvait des larmes d'attendrissement pour ceux que parfois acquittait le tribunal. Le théâtre est plein de comédies larmoyantes, et le rôle le plus applaudi est celui de bienfaiteur de l'humanité. « On doit être rassasié au théâtre d'héroïsme et de générosité, dit Geoffroy. La bienfaisance y est aussi banale qu'elle est rare dans le monde : il n'y a point d'auteur qui ne se croie un grand génie, quand il a mis sur la scène un personnage ami de l'humanité souffrante. »

§ II. — CARACTÈRE COMMUN A LA RÉVOLUTION ET A LA MONARCHIE :
LE NÉO-CLASSICISME, — SES ORIGINES

Pour achever de caractériser l'art de la Révolution, il faut parler de son classicisme. C'est un caractère fort notable, mais dont on méconnaît parfois la véritable signification. Si dans la formation de l'art de la Révolution il n'y avait pas eu d'autres causes que l'influence de l'antiquité, on pourrait à juste titre, au début d'une étude sur cet art, s'étendre longuement sur les fouilles d'Herculanum et de Pompéi, sur l'influence exercée par les écrits de Winckelmann, ou sur le rôle pouvant revenir à

quelques artistes d'Italie; mais de tout cela que serait-il résulté? S'il n'y avait pas eu la Révolution, l'influence de l'antiquité se fût bornée à développer le style du XVIII^e siècle : elle aurait pu produire un Canova, un Piranesi, un Raphaël Mengs, mais jamais un David.

Ce sont d'autres causes, et nous venons de les étudier, qui ont formé l'art de la Révolution et l'ont marqué de ses caractères essentiels. Cependant cet art est classique, et il faut dire pourquoi il l'a été. Il est classique parce qu'il a trouvé dans les formes antiques le moyen de réaliser toutes les pensées qui lui tenaient tant au cœur : il est entraîné au classicisme par ses tendances idéalistes, par sa lutte contre la monarchie, et surtout par son hostilité à la religion chrétienne. L'imitation de l'art antique ne fut pas son but, mais son moyen d'expression.

L'idéalisme, ainsi que nous l'avons dit, pousse à la recherche de formes supérieures aux formes vivantes. Mais cette nature idéale dont les artistes parlent et au nom de laquelle ils veulent tout réformer, ce n'est qu'un mot, une pure abstraction. Notre esprit ne sait rien créer et n'est qu'un miroir; et, au lieu de la beauté originale qu'ils croient trouver, ils n'y voient qu'un reflet des statues antiques, et, en les voyant si différentes de l'humanité moderne, ils conçoivent cette idée que les anciens ont déjà réalisé le criterium qu'ils poursuivent et que, pour peindre la nature idéale, il suffit de revenir aux formes créées par l'antiquité et de les imiter.

La *lutte contre les traditions monarchiques* fut une autre cause qui poussa la Révolution à recourir aux exemples de l'Antiquité. Dans l'âpre combat qui se livre, tout ce qui, de près ou de loin, rappelle l'ancien régime devient suspect. Toute notre histoire, tout notre passé national, toutes nos gloires françaises, doivent être oubliées. Il faut remonter au delà du Moyen âge; bien plus, il faut remonter au delà même de l'Empire des Césars. Les leçons d'héroïsme et de vertu que l'on veut donner aux citoyens de la République naissante, seules les Républiques de l'Antiquité sont jugées dignes de les offrir. Ce sont les héros des Thermopyles et de Marathon, ce sont les héros de Plutarque, les Horaces, les Cochlès, les Scévola, que l'on offre comme modèles aux générations nouvelles.

Pour des motifs analogues, la *lutte contre l'Église* porte à oublier les grands penseurs du Moyen âge et à rechercher ail-

leurs que dans les dogmes et les institutions chrétiennes les bases de la morale. Pour réagir contre la dissolution à laquelle avait abouti une société qui n'avait plus pour la conduire que la religion affaiblie du xviii^e siècle, c'est aux plus belles des philosophies antiques que l'on emprunte des préceptes. Ce sont les stoïciens, c'est Lycurgue, c'est Socrate et Platon que l'on prend comme éducateurs du peuple. Nous touchons ici à la grande question des rapports de l'antiquité avec la religion chrétienne, et c'est un point capital, celui que nous considérons comme le plus important de notre étude et qu'il importe d'étudier avec une particulière attention.

En imitant l'Antiquité, l'art de la Révolution ne fait qu'obéir à cette tendance dont toute l'histoire nous donne des preuves et qui fait que tout recul de la pensée chrétienne a comme conséquence dans les arts une recrudescence de l'influence antique. Toute l'histoire, depuis la Renaissance jusqu'aux temps modernes, est marquée par cet antagonisme entre l'Antiquité et le Christianisme, et il convient de le rappeler en quelques mots.

La Renaissance, créée à Florence, ne s'y était pas développée depuis un demi-siècle qu'elle apparut comme une force hostile à la pensée chrétienne et à sa morale; une terrible réaction se fait contre elle : Savonarole brûle les œuvres d'un Botticelli, les Médicis sont chassés de Florence et c'est le Christ lui-même que l'on prend comme patron de la République florentine épurée.

Repoussée de Florence, la Renaissance trouve un nouveau terrain pour se développer à Rome même, lorsque deux Médicis sont appelés sur le trône pontifical. Mais là encore cette Renaissance est de courte durée. Comme à Florence, elle s'était manifestée avec un caractère de sensualisme que les vrais chrétiens ne peuvent admettre. Le monde chrétien s'insurge, Luther provoque la séparation des peuples du Nord, et la Papauté doit reconnaître que cette Renaissance, qu'elle avait si imprudemment favorisée, lui est néfaste. La réaction est violente à Rome comme elle l'avait été à Florence, mais cette fois plus puissante et plus durable. Le Concile de Trente donne le signal de cette orientation nouvelle du monde moderne, et les papes de la fin du xvi^e siècle et du xvii^e créent cette grande restauration religieuse qui se manifeste dans les arts par les styles connus sous les noms de *Baroque* et de *Rococo*.

Cette période ne prit fin à son tour que lorsque les idées chrétiennes qu'elle représentait s'affaiblirent et disparurent. Le néo-classicisme remplaçant le Baroque, c'est le triomphe de l'esprit anti-chrétien.

Un exemple très significatif de cette opposition entre l'esprit antique et l'esprit chrétien nous est donné par les impressions de Gœthe, l'homme qui, plus que tout autre, semble incarner le néo-classicisme à son apogée. Gœthe va jusqu'à renier l'art national allemand parce que cet art est chrétien. Pour lui, tout ce qui est chrétien est barbare. De toute l'œuvre de Raphaël, il ne retient que les fresques de la Farnésine; et, à Assise, la cité sainte du christianisme, il semble ignorer saint François pour ne s'intéresser qu'aux ruines d'un temple antique (1).

Nous allons montrer que le style néo-classique s'est formé en France non pas seulement, comme on le dit généralement, à la fin du XVIII^e siècle, mais longtemps auparavant, et que, loin d'être le trait qui distingue le style de la Révolution du style Louis XV, il est au contraire celui qui les unit; en d'autres termes, que le néo-classicisme fut l'œuvre de la Monarchie autant que celle de la Révolution. Nous montrerons ensuite que le néo-classicisme fut une création exclusivement française et que, au moment où il s'est formé, il était en opposition avec les tendances artistiques de la plupart des grands pays de l'Europe.

Si un caractère aussi important que le classicisme s'est transmis de l'art de la Monarchie à celui la Révolution c'est qu'il n'y a pas entre ces deux périodes une rupture absolue, mais qu'elles sont unies par un caractère commun, caractère qui est l'affaiblissement du christianisme. La France a créé le style néo-classique parce qu'elle était le pays où les idées de la Renaissance avaient le plus profondément pénétré et régné avec plus de continuité.

La Renaissance apparaît en France dès le début du XVI^e siècle, et elle y fait des progrès extrêmement rapides, tellement elle convenait bien par son esprit à la Cour des Valois. Au sensualisme de François I^{er} il fallait le sensualisme de Léonard de Vinci, du Primatice et de Benvenuto Cellini. Et cet art persista en France beaucoup plus longtemps qu'en Italie : la réaction religieuse qui se manifesta en Italie dès le milieu du

(1) Cf. L. Hauteœur. *Rome et la Renaissance de l'Antiquité à la fin du XVIII^e siècle*, p. 229.

xvi^e siècle, sous l'action des Papes de la Contre-Réforme, fut en France plus tardive et surtout plus fugitive : elle n'eut réellement quelque effet que sous le règne de Louis XIII, et dès le règne de Louis XIV, cette réaction chrétienne perdit sa force et fut impuissante à refouler l'influence antique, qui ne tarda pas à redevenir souveraine. Toute la littérature du xvii^e siècle est classique, et si la pensée chrétienne a pu s'associer merveilleusement à la beauté antique chez un Bossuet et un Fénelon, on peut néanmoins dire que généralement elle passe alors au second plan. La plupart des écrivains du grand siècle, La Rochefoucauld, La Bruyère, Racine, La Fontaine, Molière ne sont pas de purs croyans.

M. Faguet a très nettement montré ce caractère dans l'évolution de la littérature, en disant : « Il y a eu un âge littéraire en France qui a duré 250 ans, où l'on s'est avisé *d'imiter les anciens*, de faire par suite une littérature *non nationale, non religieuse*. Voilà dans ses grands traits tout l'esprit de la *littérature classique* en France de 1550 à 1800 (1). »

Et la France, classique par sa littérature, ne rêve que de classicisme pour ses arts. Lorsqu'elle crée à Rome une Académie et qu'elle y envoie ses meilleurs artistes, c'est moins pour étudier les maîtres contemporains que l'antiquité classique, les Grecs et les Romains. Nos artistes n'ont pas aimé l'art du Bernin, qu'ils trouvent trop hardi, trop novateur, et ils sont remontés aux maîtres de l'antiquité ou à ceux qui les rappelaient le plus, aux artistes de la haute Renaissance, à un Bramante ou à un Palladio.

Si l'on cherche les raisons de cet affaiblissement de la pensée chrétienne et de la réapparition de l'influence antique qui y correspond, on pourrait peut-être entrevoir comme cause première le désir de la royauté française de s'affranchir de toute sujétion à l'autorité étrangère des Papes, ce désir qui avait fait que tant de nations de l'Europe, les Grecs, les Russes, les Allemands, les Scandinaves, les Anglais s'étaient successivement séparés de l'église catholique pour ne plus dépendre de l'autorité d'un chef romain, ce désir qui avait provoqué les guerres religieuses du xvi^e siècle en France et qui, sous Louis XIV, se manifesta par la tentative de création d'une Église gallicane.

(1) *Études littéraires sur le XIX^e siècle*, p. 27.

Louis XIV se croit trop grand pour accepter un autre pouvoir à côté du sien, fût-ce celui des Papes; il tient dans son royaume une place trop importante pour que celle de Dieu n'en soit pas un peu diminuée. Dans cette divinisation de sa personne, la religion va passer au second plan. Les deux principales églises qu'il construisit furent deux monumens qu'il éleva à sa gloire: l'une la Chapelle de son château de Versailles, véritable salle de spectacle; l'autre, le Dôme des Invalides fait pour célébrer ses victoires. Le grand acte de son règne ne sera pas de construire une église, mais un palais. Versailles dit tout. Tout l'or, tout le sang d'un peuple va passer dans la construction de la demeure du Roi. Pendant un quart de siècle, tous les artistes de France, enchaînés à cette œuvre colossale, perdent de vue toute pensée religieuse, et, véritables disciples de l'antiquité, ils consacrent tous leurs efforts à faire revivre la mythologie païenne et à couvrir de nudités les salons du palais et les bosquets des jardins. Comme pensée, comme monument d'architecture, comme formes des arts plastiques c'est déjà le xviii^e siècle qui est créé.

Sous Louis XV, le mouvement ne fait que s'accroître, l'amour de l'antiquité augmentant à mesure que le sensualisme pénètre davantage dans les mœurs. La pensée chrétienne va déclinant d'une marche lente mais sans arrêt. Le mot de religion peut bien être encore sur les lèvres, mais ses vertus ne sont plus dans les cœurs. La religion subit de nouveaux assauts avec les philosophes, avec Voltaire, Diderot, d'Alembert, Rousseau, et lorsque la Révolution arrive, lorsque pour la première fois depuis le début de l'ère chrétienne, elle fait apparaître une politique qui se dit nettement anti-chrétienne, elle ne fait qu'achever l'œuvre commencée depuis plus d'un siècle.

C'est donc en réalité du règne de Louis XIV qu'il faut faire partir tout le mouvement du néo-classicisme, et, pour achever de préciser cette thèse, nous montrerons en quelques mots cette apparition et cette évolution du style néo-classique dans les diverses branches de l'art depuis le xvii^e siècle jusqu'à la Révolution.

L'art de l'*architecture* sera le premier à nous donner des exemples particulièrement frappans. Si l'emploi des formes antiques peut se comprendre dans la construction d'un édifice civil moderne, sans qu'il y ait lieu de tirer de ce fait aucune déduction spéciale, car il ne présente rien d'anormal, il n'en

est plus de même lorsqu'il apparaît dans un édifice religieux, surtout lorsqu'il y devient prépondérant ou exclusif. Il prend alors une signification que l'on ne saurait méconnaître. Il dit que le sentiment religieux n'est plus assez fort pour maintenir les formes purement chrétiennes, que l'expression de la beauté peut suffire à satisfaire les esprits et fait passer au second plan l'expression de l'idée religieuse. Là où cette pensée demanderait des bas-reliefs, des statues, des tableaux représentant des sujets religieux, on se contentera de placer des colonnes, des pilastres, des corniches et des frontons.

Il ne s'agit pas ici de savoir si les formes grecques sont plus ou moins belles que les autres formes d'architecture, ni même de savoir si elles n'ont pas le défaut de ne pouvoir facilement être utilisées dans nos pays du Nord; la question fondamentale est de constater qu'elles n'ont rien qui les relie à la pensée chrétienne. La colonne qui est un support, le fronton qui n'est que la forme d'une toiture, peuvent fort bien être conservés dans une architecture chrétienne, mais à la condition que, à côté de ces élémens constructifs, il y ait autre chose, des formes disant que l'édifice n'est plus un temple antique, mais une église chrétienne. Cela, ce que Bramante et les maîtres de la Renaissance n'avaient pas vu, les Papes de la Contre-Réforme le comprirent. Ils pensèrent que les chrétiens pouvaient encore se servir de l'architecture grecque, mais à la condition de la transformer et ils créèrent un art nouveau, un art qui tenait encore du classicisme, mais qui, sur certains points, s'en éloignait tellement que les vrais classiques le combattirent avec acharnement et le flétrirent en lui donnant ce nom de *Baroque* sous lequel nous le désignons encore aujourd'hui.

Le Baroque sans doute pénétra à Paris, mais il n'y poussa pas de profondes racines. C'est surtout sous le règne de Louis XIII qu'il fut apparent, créant entre autres les églises de Saint-Paul-Saint-Louis, de la Sorbonne et du Val-de-Grâce. Sous Louis XIV, c'est encore au Baroque que l'on doit cet immortel chef-d'œuvre qu'est le Dôme des Invalides. Mais ce style ne se développe pas, et l'église de l'Assomption, faite par Errard dès 1670, avec sa forme ronde, sa coupole et son portique montre comment la France laisse rapidement tomber les caractères chrétiens pour retenir surtout les caractères classiques. Plus tard sous Louis XV, dans diverses façades, dans celles de Saint-

Roch, de Saint-Eustache, dans les façades latérales de Saint-Sulpice, c'est bien encore du Baroque italien, mais avec une absence complète de sculptures chrétiennes et un emploi presque exclusif des formes architecturales. Et ces églises ont déjà tant de traits classiques qu'elles ne sont pas sensiblement différentes de celles construites un demi-siècle plus tard. Il faut quelque attention pour reconnaître que la façade de Saint-Roch (1736) n'est pas de même date que celle de Saint-Thomas d'Aquin qui ne fut faite qu'en 1787.

L'exemple le plus caractéristique pour montrer la résistance de la France à l'art baroque est peut-être l'histoire des projets du Bernin pour le Louvre. On n'a pas assez remarqué que, si l'on renonça aux projets du Bernin, ce ne fut pas pour les remplacer par des constructions d'un style plus français ou plus moderne, mais par des constructions plus classiques. La colonnade de Perrault, sans lien avec les traditions de l'architecture française, conçue en dehors de toute utilité pratique, sans aucun égard aux lois imposées par le climat, fut préférée aux projets du Bernin, malgré tous ces graves défauts, pour une seule raison, c'est qu'elle était plus classique. La colonnade de Perrault c'est bien vraiment le point de départ du néo-classicisme en France.

Il faut remarquer que ce classicisme eut presque exclusivement son siège à Paris. En province, on le connaît peu ; là le clergé, subissant l'influence des grandes corporations religieuses et celle de la Papauté, conserve plus qu'à Paris les formes d'une architecture chrétienne. Le Baroque, qui s'atrophie à Paris, se développe parfois brillamment en province. Là les traditions gothiques, qui tiennent une si grande place dans la formation du Baroque, mettent dans ce style cette richesse, cette fécondité, qui sont un de ses plus puissans attraits.

Si nous étudions la *sculpture*, elle nous parlera de même et nous dira quelque chose de plus encore. Sauf de rares exceptions, et ces exceptions ne concernent que ceux qui vivent à Rome, tels que Le Gros, Monnot ou Théodon, les sculpteurs français ne s'inspirent pas des artistes italiens du xvii^e siècle qu'ils comprennent mal : ils ne voient à Rome que la statuaire antique et tous leurs efforts tendent à l'imiter. Ce désaccord entre l'art français et l'art italien est alors bien plus grand que nous ne le pensons ordinairement. Seuls en effet les Français au xviii^e siècle

font des statues nues. Dans son amour de la nudité féminine, dans son désir de rendre la chair vivante que ses yeux d'artiste ont caressée, Clodion surpassera tous ses prédécesseurs et les Grecs eux-mêmes.

Or cela, la Rome papale ne le veut pas : elle est hostile à la nudité de la femme qui choque la pudeur chrétienne. A Rome, après la *Vérité* du Bernin, je ne sais si, pendant tout un siècle, on pourrait citer une seule statue de femme nue. Et, comme en Italie, partout en Europe, dans les Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne, les statues de femmes nues sont proscrites. N'est-ce pas là un point capital ? Seule en Europe la sculpture française, au XVIII^e siècle, se fait antique, et elle le devient parce qu'elle est sensuelle, et elle est sensuelle parce qu'elle se déchristianise. C'est l'évolution même que nous avons vue se produire au XVI^e siècle entre les mains de Cellini et du Primatice. C'est l'art que la Rome chrétienne de la Contre-Réforme avait combattu et que la France reprend en devenant plus sensuelle encore que les Italiens au temps de la Renaissance.

Bien que l'on puisse dire (en un sens que la *peinture* française au XVIII^e siècle est fort différente de l'art classique, il est un point essentiel par lequel elle se rattache à l'antiquité, c'est cet amour de la nudité qui prédomine chez elle tout autant et peut-être plus encore que chez les sculpteurs. Les peintres, il est vrai, n'avaient pas comme les sculpteurs de modèles antiques à imiter, mais la mythologie, avec toutes ses fables légères, était une source où ils ne cessaient de puiser. Sous Louis XV, comme dans la Rome antique, la même soif de plaisir fit naître le même art voluptueux. Toutes les femmes se déshabillent dans l'atelier d'un Pater et toutes demandent à un Nattier de les transformer en déesses de l'Olympe.

Le musée de Grenoble possède un tableau de Colin de Vermont qui représente *Roger entrant dans le palais d'Armide*. L'œuvre est exquise comme un Paul Véronèse. En avant d'un magnifique palais dont les colonnes de marbre rappellent les plus belles architectures vénitiennes, Armide, vêtue comme une actrice de l'Opéra, entourée des plus jolies filles de sa cour, s'avance gracieuse pour recevoir le héros, le guerrier triomphateur. Et lui, désarmé par les Amours, il va vers ce palais où toute sa force s'évanouira dans les bras de la sirène. L'œuvre est un enchantement pour les yeux et l'on voudrait s'abandon-

ner sans réserve à son charme, mais on ne peut s'empêcher de songer à l'abîme que cachent toutes ces fleurs. Cette Armide charmante c'est l'image même d'un état social corrompteur, de ce règne de courtisanes qui démoralisaient la France et qui la désarmaient.

C'est contre cet art sensuel et anti-démocratique que l'art de la Révolution s'est insurgé. Nous avons vu par quels moyens il le fit, et nous savons que c'est en s'inspirant de cette même antiquité qu'il réagit contre l'œuvre du xviii^e siècle. On peut s'étonner de voir puiser à une même source l'idéal de deux arts ayant des principes si différens : l'un tout fait de grâce, d'élégance, de légèreté, de sensualisme ; l'autre d'énergie, de sérieux, de simplicité.

C'est que l'on peut faire dire à l'antiquité bien des choses. L'antiquité n'est pas une époque d'un jour ; elle comprend de longs siècles, elle a été l'œuvre de peuples divers, elle a exprimé tour à tour les idées les plus opposées. Il y a loin de l'Athènes de Périclès à la Rome de Néron, de la philosophie de Platon à celle d'Ovide, et les statues du fronton d'Égine sont aussi distantes des fresques de Pompéi que l'œuvre de David l'est de celle de Boucher.

Toutes ces considérations sur l'importance du néo-classicisme en France, qui nous permettent d'affirmer que ce style fut une œuvre essentiellement française, deviendront encore plus évidentes si nous regardons ce qui se passe alors, soit en Italie, soit dans les autres pays de l'Europe.

Il faut d'abord montrer que ce n'est pas l'Italie qui a créé le style néo-classique. Pour la première fois depuis de longs siècles, dans un grand mouvement d'art européen, la direction lui échappe. Comme l'art nouveau s'est créé au nom de l'antiquité, comme tous les réformateurs ne cessent de parler de Rome et qu'ils vont tous dans cette ville comme en un lieu de pèlerinage sacré, on a pu croire que les artistes italiens avaient eu une part, et une part très grande, dans ce mouvement. Or il n'en est rien et ceci, dans l'histoire de l'art, est capital à préciser. Ce sont des étrangers, des Français qui, dès la fin du xvii^e siècle, vont à Rome pour étudier l'antiquité ; ils oublient et méprisent tout ce qui est vivant à Rome et tout ce qui s'y est fait depuis tant de siècles sous l'action de la pensée chré-

tienne, pour ne regarder que les œuvres remontant à l'antiquité païenne : ils n'ont pas d'autre ambition que de devenir des citoyens de l'ancienne Rome.

La Rome papale, loin de créer le style néo-classique, lui a été indifférente et hostile ; Rome qui a créé le Baroque, c'est-à-dire un art où la pensée chrétienne restait prépondérante, où elle n'employait les formes de l'antiquité qu'en les transformant profondément ; Rome n'a aucune raison pour renoncer à un art si bien fait pour elle ; pendant plus de deux siècles elle va le poursuivre sans en modifier le caractère.

Pour faire comprendre les divergences qui existent alors entre les diverses nations européennes et pour expliquer notamment quelle fut, dans la création du style néo-classique, la part de l'Allemagne, il m'est nécessaire d'avoir recours à une digression et de rappeler qu'il y eut, entre le Baroque et le néo-classicisme, un style Rococo. Le Rococo c'est le Baroque évoluant vers des idées de grâce, d'élégance, d'ornementation surabondante ; mais c'est un style qui ne cesse pas d'être chrétien et ce sont des prêtres, les Jésuites, qui l'ont transporté dans toute l'Europe catholique. Fait pour les églises, le Rococo est un art populaire, il vise à des effets pompeux, propres à frapper l'imagination ; il est brillant, riche, couvert de fleurs ; il est ardent, violemment expressif, au risque de devenir vulgaire, cherchant à mettre le plus de vie possible sur les lignes inanimées de l'architecture. C'est l'esprit même qui, au xv^e siècle, faisait couvrir de figures d'anges toutes nos cathédrales gothiques et transformait les pierres massives en résilles de dentelle.

Le Rococo est l'œuvre des pays gothiques restés chrétiens : pour le connaître il faut voir les intérieurs des églises d'Allemagne, les façades espagnoles et les chaires de Belgique. Mais il n'a été aimé ni à Rome, ni en France.

Il ne plaît pas à Rome où il y a toujours une suprématie de l'idée de puissance qui est hostile aux recherches de trop grande préciosité. Rome, c'est la ville des Césars et c'est la ville des Papes. La façade de l'église du Latran, qui date du milieu du xviii^e siècle, est peut-être l'œuvre la plus forte qu'ait faite la Papauté. Elle est le témoignage de la persistance du Baroque à Rome et de la résistance de cette ville à l'exubérante richesse du Rococo, comme au paganisme de l'art néo-classique.

Le Rococo ne pénètre pas non plus en France où l'on n'est

plus assez chrétien pour comprendre un tel art. Le style Louis XV est très différent du Rococo : personne ne peut songer à rattacher à ce style les grandes œuvres d'architecture telles que le Panthéon ou les façades de Saint-Sulpice et de Saint-Eustache. Si l'on considère l'art décoratif, il faut un peu plus d'attention pour marquer les dissemblances. Par son luxe et sa complication le décor Louis XV se rapproche du Rococo, mais il s'en distingue profondément en raison de son caractère purement profane. Au lieu de s'épanouir dans les vastes espaces des églises, il se confine dans les boudoirs des palais ; il s'attache au décor d'appartemens privés, excellant à ciseler d'élégans lambris, et sa réussite la plus parfaite est dans le mobilier. Le style Louis XV n'est pas, comme le vrai Rococo, un art chétien et populaire, mais un art aristocratique et sensuel ; le peuple l'a détesté et tous ses efforts ont contribué à le détruire. Au contraire, dans tous les pays catholiques de l'Europe, en Belgique, en Espagne, dans l'Allemagne du Sud, le Rococo est resté populaire et a résisté longtemps à l'influence du néo-classicisme.

En Europe, à côté de la France, un seul pays a eu un art néo-classique, c'est l'Allemagne du Nord qui, depuis Luther, est toujours en contradiction avec ce que fait la Rome catholique. Au XVIII^e siècle, l'Allemagne protestante s'insurge contre le Rococo, où elle croit voir trop de sensualisme, contre cet art qui est tout extérieur, tout fait pour la joie des yeux ; et c'est au nom de l'antiquité que les philosophes du Nord vont le combattre et s'unir aux Français pour créer le style néo-classique.

Les relations de Voltaire avec Frédéric II sont le plus éclatant témoignage de cette union. Le néo-classicisme allemand fut l'œuvre de ses penseurs, celle d'un Lessing, d'un Winckelmann, d'un Kant, et, à son apogée, celle d'un Goëthe.

Et il faut remarquer que le philosophe français qui eut le plus d'influence, au cours du XVIII^e siècle, dans la lutte contre le sensualisme de la monarchie française, et qui eut le plus d'action pour provoquer l'avènement d'une société nouvelle et de cet art néo-classique fait à son image, ce fut J.-J. Rousseau, un Genevois, un citoyen de la ville de Calvin.

En somme, si l'on étudie les trois grandes formes d'art qui ont régné pendant le XVII^e et le XVIII^e siècle, on peut dire que l'Italie n'a connu que le Baroque, que le Rococo ne s'est développé que dans les pays chrétiens à traditions gothiques, tels

que l'Espagne et l'Allemagne du Sud, et que seule l'Allemagne du Nord, a, comme la France, mais d'une façon tout à fait secondaire, recherché le néo-classicisme. Le néo-classicisme est essentiellement l'œuvre de la France, c'est la suite même de ce classicisme qui n'a cessé de régner chez elle depuis le début de la Renaissance et qui atteignit à son apogée, vers la fin du XVIII^e siècle, dans l'art de la Révolution,

II. — ÉTUDE DE L'ART DE LA RÉVOLUTION

§ I. — SON ÉVOLUTION

La Révolution a été une époque si troublée, si profondément remuée par de continuels et brusques changemens, que son art a eu des phases multiples et bien courtes. Parfois elles sont si brèves que nos artistes n'ont pas le temps de marquer par de grandes œuvres ces étapes successives. Sa plus belle, sa plus pure époque, les grands jours de 1789, n'ont pas été fixés comme ils auraient dû l'être ; mais, malgré tout, l'art peut encore suffire à lui seul pour faire revivre devant nous les diverses phases de son évolution.

De même que la Révolution s'est préparée longtemps avant d'éclater, de même son art a commencé à s'élaborer progressivement avant de se constituer définitivement. Nous avons vu déjà qu'un de ses caractères, le classicisme, correspondant à l'affaiblissement du sentiment religieux, se rencontre dès le règne de Louis XV, et même dès le règne de Louis XIV.

Avec Louis XVI, d'autres caractères plus nombreux apparaissent. Toutes les idées de la Révolution sont déjà en germe, et l'art de cette époque, si charmant, les exprime non pas dans ce qu'elles devinrent plus tard, mais dans leur primitif idéal. C'est un art tout fait de sensibilité et d'amour. Ces mots sublimes que la Révolution inscrira partout, mais qu'elle réalisera si mal : Liberté, Égalité, Fraternité, ce sont les mots que prononcent tous les artistes, comme tous les Français. On eut alors la conception d'un bonheur comme seuls en donnent les rêves, comme seule en donne cette vertu qui a nom l'Espérance. Toutes les misères de la terre étaient oubliées et il semblait que l'on allait revivre au milieu d'un paradis terrestre. A côté des Turgot et des Malesherbes, un Bernardin de Saint-Pierre, et un Greuze sont les maîtres de cet âge.

Mais, dès le début de la Révolution, les événemens se précipitent plus vite que ne le pensaient leurs initiateurs, et surtout ils changent de caractère. La Révolution ne peut se faire dans le calme et dans la paix, et la France va vivre au milieu des horreurs de la guerre civile et des redoutables dangers de la guerre avec toutes les Puissances de l'Europe. Dès lors, tout ce que les philosophes avaient rêvé, cet âge de bonté et de paix, cet amour universel, tout cela s'efface, tout change, et seul le sentiment de la force va régner en souverain. Aux hommes de la Convention, à Robespierre et à Danton, il faut des peintres comme Lethière et David.

Et l'anarchie survient. La France désorganisée est la proie de tous les ambitieux. La corruption, cette corruption que l'on avait tant reprochée à la monarchie, va reparaitre plus forte et plus étendue encore sous le Directoire. Les Boilly et les Debucourt, nouveaux petits maîtres de fêtes galantes, plus sensuels encore que leurs devanciers, peindront la société où règnent M^{me} Tallien et Barras.

Cela ne pouvait durer ; il fallait un chef pour tout réorganiser, et la France républicaine le trouva en Napoléon. Avec lui, elle voit renaître l'énergie des grands jours de la Révolution. La guerre continue, mais elle cesse d'être une épouvante. La France ne lutte plus pour son indépendance ; elle ne craint plus pour la sécurité de ses frontières, elle devient conquérante. La guerre qui la ruinait va l'enrichir, c'est l'ère des succès, des triomphes, c'est la joie et l'orgueil revenus au cœur de toute la nation. Gros et Gérard diront la grandeur de l'épopée napoléonienne, et David, toujours sur la brèche, au tableau tragique des *Horaces* s'appêtant à mourir pour la patrie, fera succéder les splendeurs de la *Remise des Aigles* et du *Sucre de l'Empereur*.

Avec l'Empire d'autres idées encore réapparaissent. Napoléon, dans sa réorganisation de la France, cherche à renouer avec le passé les liens que la Révolution avait trop imprudemment tenté de briser. On ouvre de nouveau ces églises que l'on avait fermées. Prud'hon, dans son *Christ* et dans sa délicieuse *Madone* entourée d'anges, commence le premier à reprendre les motifs chrétiens. Après avoir débuté en faisant le portrait de Marat, c'est par celui d'un Pape que David termine sa carrière. Les arts font revivre nos gloires nationales et, après les Brutus et les Marcus Sextus, ils évoqueront un du Guesclin et

une Jeanne d'Arc (Salons de 1806 et de 1808). D'autre part, le luxe de l'Ancien Régime renaît à la cour de l'Empereur. L'architecture de Percier et de Fontaine se couvre de ces ornemens si méprisés par les fondateurs du néo-classicisme. Canova et Prud'hon retrouvent tout le charme du xviii^e siècle. On sent l'influence de Joséphine, à côté de celle de Napoléon.

Enfin il faut dire que l'art que nous étudions ne disparaît pas avec la chute de l'Empire. L'esprit de la Révolution a mis si profondément son empreinte dans l'âme française qu'il n'a cessé de régner jusqu'à nos jours. Pendant toute la première partie du xix^e siècle, quels qu'aient été les changemens dus à la monarchie, les souvenirs de la République et de l'Empire sont au fond des cœurs et ne cessent d'agir sur l'âge nouveau. La poésie de Victor Hugo y trouve ses sources les plus fécondes, et nuls sculpteurs ne représenteront plus intimement cet art qu'un Rude et un David d'Angers, ces maîtres qui ont si fièrement terminé la décoration du Panthéon et de l'Arc de triomphe de l'Étoile.

Sans insister davantage, nous chercherons, en étudiant successivement l'architecture, la sculpture et la peinture, à déterminer d'une manière un peu plus précise l'art si divers de cette grande époque.

§ II. — L'ARCHITECTURE

Quand on étudie l'histoire de l'art dans ses grandes divisions, s'il faut avant tout tenir compte des formes de la civilisation des peuples, des idées qui les dirigent et qui sont le fond même de toute chose, il y a des traits accessoires qui peuvent influer sur les arts et, parmi ces traits, un des plus notables dérive des matériaux que les hommes ont à leur disposition. Peu importante pour la peinture, cette influence est considérable pour la sculpture et l'architecture. Il est hors de doute que l'incontestable supériorité de la Grèce, dans l'art de la sculpture, lui vint de la qualité de ses marbres; et les considérations tirées des matériaux sont non moins saisissantes, si l'on envisage l'évolution de l'architecture.

Si un pays possède des matériaux résistans, il sera conduit à les utiliser avec toutes leurs qualités; il en fera, pour porter ses toitures, des supports isolés et légers. L'absence de belles pierres

nécessitera au contraire l'emploi des murs et des gros piliers massifs en maçonnerie. Ainsi apparaissent deux des plus importantes formes de l'architecture en Europe. La première comprend l'architecture grecque et la gothique ; la seconde comprend l'italienne, soit celle de l'âge antique, soit celle de l'ère chrétienne. Si l'Italie n'a jamais fait de la vraie architecture gothique, pas plus que de l'architecture grecque, c'est qu'elle n'avait pas les pierres nécessaires pour ces deux architectures (1). La France, possède ces matériaux, non pas sans doute des marbres comme la Grèce, mais des pierres au grain fin et serré qui ressemblent à des marbres, et, comme elle est seule en Europe à les avoir, il n'est pas étonnant qu'elle ait surpassé toutes les autres nations par la beauté de son architecture, et que seule elle ait pu refaire l'architecture grecque, comme seule elle avait pu faire vraiment de l'architecture gothique. C'est la belle qualité de la pierre française qui explique les colonnes classiques du xviii^e siècle, comme les fins piliers gothiques du xiii^e.

La grande caractéristique de l'architecture française du xviii^e siècle est l'emploi de la colonne. La colonne reprend sa fonction constructive comme dans les temples grecs, et pour la surmonter, on renonce à la courbe des arcs pour revenir à la ligne horizontale de l'entablement. Un des grands désirs de l'architecture italienne, depuis la Renaissance, avait été de faire revivre la colonne, mais elle ne put le réaliser complètement. A Rome, avec le travertin au grain si irrégulier, on ne peut faire une belle colonne, surtout il semble impossible de faire une colonne cannelée. Et c'est pourquoi à Rome on ne voit pas une seule colonne cannelée à l'extérieur des édifices. On ne les trouve que dans les intérieurs, là où l'on emploie les marbres rares ou les stucs, matières qui ne conviennent pas pour les extérieurs, soit à cause de la cherté des unes, soit à cause de la fragilité des autres. Il n'y a rien à Rome qui ressemble à la colonnade du Louvre, aux façades de Saint-Sulpice, de la Madeleine ou du Panthéon.

(1) En parlant de l'Italie et de ses pierres, on pense trop souvent à ses marbres. et l'on oublie que ses carrières de marbre, celles de Carrare, n'ont vraiment été sérieusement exploitées qu'à partir du xv^e siècle. Les Italiens du Moyen âge ne les ont pas connues : et, si les artistes de l'Italie centrale les ont employées à partir du xv^e siècle, ce fut surtout pour la statuaire, et c'est ce qui explique sur ce point sa grande supériorité ; mais toute l'architecture de l'Italie est une architecture de brique et de maçonnerie.

Ces considérations ont pour but de nous montrer que la France était capable de faire de l'architecture grecque. Cette architecture, nous avons indiqué déjà pourquoi elle voulait y revenir, et nous avons insisté sur ce fait que l'affaiblissement du sentiment chrétien en était la raison la plus sérieuse. Le désir de s'affranchir des liens du christianisme, vague à ses débuts, prend de plus en plus corps au xviii^e siècle, pour devenir bientôt un des traits essentiels de la Révolution. C'est ainsi que le néo-classicisme débute sous Louis XIV avec Perrault et se développe sous Louis XV avec Servandoni, Gabriel et Soufflot, pour s'affirmer triomphant avec les architectes de la Révolution.

Le style architectural créé par le xvii^e et le xviii^e siècle était, en somme, peu différent de celui que désiraient les hommes de l'âge nouveau. Aussi ne fut-il pas très profondément modifié. Ce qui distingue l'art de la Révolution de celui qui le précède, c'est d'abord un pas de plus vers l'imitation de l'art grec, avec la volonté de faire disparaître tout ce qui aurait pu rappeler les formes de l'architecture chrétienne; et c'est aussi la proscription de toute ornementation, de tout ce luxe qui semblait être le symbole de l'Ancien Régime : la sévérité, la force remplacent l'élégance et la richesse.

Si l'on considère l'église Sainte-Genève, aujourd'hui le Panthéon, comme étant le testament artistique de la monarchie, on doit tenir l'École de Médecine de Gondoin (1765) comme le point de départ de l'art nouveau. Le Panthéon, c'était une œuvre éclatante, splendide comme du Palladio; l'École de Médecine, c'est le Temple noble et grave de la pensée humaine. Elle s'ouvre par un péristyle formé de quatre rangées de colonnes, laissant entrevoir au fond de la cour, comme entrée principale, un portique surmonté d'un fronton. Et l'on a l'impression que des édifices nouveaux, les Temples de la Science, vont succéder aux Églises chrétiennes. L'École de Médecine est comme le pendant de ce grand monument de l'Encyclopédie qui allait devenir la Bible des temps modernes. Comme caractère particulier de cette École de Médecine, il faut noter l'apparition du dorique, le plus puissant et le plus sévère des ordres grecs, qui se substitue au style un peu mièvre de l'ionique et au style trop riche du corinthien. Le dorique sera la signature de tous les monumens de cette époque.

Pour aider à comprendre cet art, je ne sais pas de commen-

taire plus précieux que les lignes consacrées à cette École de Médecine par Landon, dans ses *Annales*, en 1803 : « C'est, dit-il, la majesté de l'architecture romaine, dépouillée de ses riches superfluités et rapprochée de la simplicité grecque, et grande par la disposition de ses masses... Tout le système de la vieille architecture fut renversé par cet exemple inattendu... Plus de pavillons, d'avant-corps, d'arrière-corps... le tout contre l'usage reçu en France, et dont les Coutant, les Gabriel et les Soufflot venaient de donner de si récents et de si dispendieux exemples dans l'École-Militaire, la Madeleine et la nouvelle Sainte-Genève. Cette École fut proclamée le chef-d'œuvre de l'architecture moderne et aucun autre édifice n'a pu encore lui enlever ce titre. »

Landon ne cesse dans ses écrits de reprocher à l'architecture du XVIII^e siècle de sacrifier les masses à des subdivisions puériles. « On parle sans cesse d'antique, dit-il, et l'on ne fait que des œuvres barbares et modernes. » Il est très intéressant de constater que, pour les hommes de la Révolution, des œuvres telles que celles de Gabriel et de Soufflot n'étaient pas encore suffisamment antiques.

Les monumens que les architectes auront à construire ne seront plus désormais des églises. Depuis Saint-Philippe du Roule qui, commencé en 1756, fut la dernière église construite par la monarchie, jusqu'à la Chapelle expiatoire (1826), première église construite par la Restauration, il se passe un demi-siècle pendant lequel s'élèvent exclusivement des constructions civiles : ce sont notamment les salles du Corps législatif et du Tribunal, les palais du Sénat et du chef du gouvernement. « Là, dit encore Landon, on trouve la grandeur, la décence, la dignité qui conviennent aux autorités publiques, là on verra que notre architecture a fait quelques progrès en se rapprochant de la sagesse et même quelquefois de la sévérité du style antique. »

Mais, à vrai dire, la République a peu construit, elle n'a pas eu le temps de le faire, et si l'on voulait étudier avec quelque soin son architecture, ce sont les projets de ses architectes qu'il faudrait consulter.

Il faut attendre la réorganisation de la nation par l'Empire, il faut attendre la richesse qu'il donne à la France, pour voir reparaître l'ère des grandes constructions monumentales. Elles se firent dans le même esprit classique, mais en renonçant à

la sévérité jacobine qui ne convenait plus pour exprimer les triomphes et les joies d'un peuple vainqueur de toute l'Europe.

Napoléon, grand comme les Césars, veut une architecture semblable à la leur. Et jamais le monde n'a été plus vraiment classique. Lorsque Napoléon projette de construire le Temple de la Gloire, aujourd'hui la Madeleine, les architectes chargés de juger le concours donnèrent le premier prix à de Beaumont. Mais Napoléon se refusa à ratifier leur jugement. L'œuvre choisie était peut-être la plus belle du concours, mais il estimait qu'elle rappelait trop les formes antérieures, qu'elle pouvait faire songer à une église, et il dit ces paroles bien significatives : « Je ne veux pas une église ; pour le Temple que je rêve, seules peuvent convenir les formes d'un Temple grec. » Et son Temple fut un Temple grec. Jamais cela n'avait été fait depuis la chute de l'Empire romain, et cela n'a pas été refait. Comparée à la Madeleine, construite superbement avec les admirables matériaux de la France, toutes les imitations antiques tentées depuis lors dans d'autres pays ne sont que de pauvres pastiches sans grandeur et sans beauté.

Ce n'est, il est vrai, qu'une copie, et il ne faut pas faire de copies ; mais ici Napoléon a eu raison de la faire. Comme son œuvre est belle ! et, si elle cessait d'être, comme nous comprendrions qu'une des grandes beautés de Paris serait perdue !

Les constructions de l'Empire furent très nombreuses non seulement en France, mais pour ainsi dire dans toute l'Europe. Un grand style d'architecture se crée, œuvre de Percier et Fontaine, où se réunissent dans une union parfaite les sentimens de grandeur et d'élégance : la grandeur des héros faisant la conquête du monde, et l'élégance de cette Cour que le maître réunissait autour de lui à Paris.

Mais, à côté et au-dessus des monumens et des palais, une œuvre de génie domine cet âge, l'Arc de triomphe de l'Étoile où revit la puissance des Césars, plus beau que tous les arcs de triomphe de l'ancienne Rome. C'est un des plus admirables exemples des effets de puissance que la simplicité peut produire en architecture. Là ont disparu tous ces ornemens qui enrichissent les arcs de triomphe romains, mais qui en affaiblissent la force, et là prédomine un caractère bien français, cette idée de verticalisme que Louis XIV avait conservée au Dôme des Invalides et qui est chez nous un des plus précieux legs de notre

grande époque du Moyen âge. Dans l'histoire de l'art, à côté du Dôme de Saint-Pierre de Michel-Ange qui dit toute la grandeur du Christianisme, seul peut être placé cet Arc dont la courbe puissante dit toute la valeur héroïque de l'âme française.

§ III. — LA SCULPTURE

La sculpture aurait pu être l'art le plus florissant de la Révolution, puisque c'est par là que l'on pouvait le plus ressembler à ces Grecs et à ces Romains que l'on voulait imiter, et parce que l'art de la sculpture semble fait, plus que tout autre, pour glorifier les héros. Mais on n'eut pas le temps de sculpter, et de plus la sculpture est un art coûteux pour lequel il faut des familles riches ou un état social très prospère. C'est pourquoi les belles sculptures se rencontrent surtout dans la période Louis XVI qui prépare la Révolution et dans la période de l'Empire qui la termine.

Sous Louis XVI, le charme de la pensée française se manifeste par des œuvres d'une grâce enchanteresse. On en peut juger au Louvre par la *Diane* de Houdon, par la nymphe *Amalthée* que Julien fit pour la laiterie de Marie-Antoinette et par les œuvres de Pajou, telles que la *Psyché* ou les admirables figures allégoriques de la façade du Palais-Royal.

Avec la Révolution cette grâce disparaît; tout s'oriente vers les recherches d'énergie. Au Louvre l'*Homère* de Roland est une figure d'une héroïque grandeur. On a aussi de beaux exemples du style de la Révolution dans les vingt-huit grandes figures faites à la fin du siècle, pour le Sénat, par les plus grands sculpteurs de l'époque, Chaudet, Gois, Cartellier, Bridan, Ramey, Moitte. Et je ne sais pas dans l'art beaucoup d'œuvres plus belles que les nobles statues de *Déités*, qui sont aujourd'hui placées aux Tuileries, à côté de l'Arc de triomphe du Carrousel (1).

A une époque où les grandes statues sont rares, il ne faut pas négliger les œuvres de moindre dimension, les œuvres d'un

(1) Ces deux statues, *la France victorieuse*, et *la Muse de l'Histoire*, les plus représentatives, à mon sens, qu'il y ait à Paris de l'Art de la Révolution (République ou Empire) sont l'œuvre du sculpteur François-Antoine Gérard, né en 1760. Faites en 1812 pour la Cour des Tuileries, elles furent enlevées et mises à leur place actuelle en 1877. Deux autres statues, œuvres de Petitot, qui les accompagnaient, ont alors été brisées et jetées aux gravats. (P. Marmottan. *Les quatre statues décoratives de l'ancienne Cour des Tuileries*.)

travail moins coûteux qu'il fut possible de faire. C'est ainsi qu'au Musée du Louvre, le buste de Suvée par Roland, beau comme un portrait de David, suffit à dire toute la grandeur de cette école dans l'art du portrait. Au Musée des Arts décoratifs, deux petites têtes de bronze rappellent le style de Phidias et plus encore celui de ses prédécesseurs. Naturellement, sans efforts, les maîtres de la Révolution française retrouvent la force des sculpteurs d'Égine et d'Olympie.

Les sculptures, rares sous la Révolution, sont beaucoup plus nombreuses sous l'Empire. Que l'on songe seulement à l'effort qu'il fallut pour cette formidable entreprise des bas-reliefs de la Colonne Vendôme! Cependant, cet art trop négligé depuis longtemps, n'attire pas l'attention des historiens; on ne publie pas les sculptures de cette époque, et je dois avouer que, de toutes les écoles de sculpture, c'est celle qui m'est le moins connue.

Pourquoi aucun de ces sculpteurs ne se fit-il une place exceptionnelle, pourquoi aucun d'eux ne sut-il gagner les faveurs de l'Empereur, c'est ce qu'il est difficile de comprendre. Peut-être leur art était-il trop sévère, peut-être aucun d'eux n'avait-il su retrouver un peu de ce charme et de cette sensualité que demandait l'entourage de l'Empereur. Peut-être surtout est-ce parce qu'un grand artiste, Canova, s'était révélé au delà des monts et que Napoléon voulut l'attacher à son char de triomphe. Napoléon appelle à lui le plus grand artiste de l'Italie, comme François I^{er} avait appelé Léonard, et Louis XIV le Bernin.

Mais si Canova était incontestablement le plus grand sculpteur de l'Europe, c'était bien peu l'homme qu'il fallait pour dire la grandeur de l'Empire. Il n'aimait pas l'Empereur, il ne pouvait aimer celui qui avait détruit sa République de Venise, et son cœur ne tressaillit jamais au bruit de nos armes victorieuses. Lui, Vénitien, lorsqu'il fait le buste de celui qui devint son maître, au lieu de voir cette intelligence qui fut une des plus grandes qu'ait jamais connues l'humanité, il ne voit et il n'exprime que la ruse d'un ambitieux, et lorsqu'il tente d'idéaliser cette esquisse, dans ses statues officielles, il n'aboutit qu'à une transformation banale du masque d'un empereur romain. Canova fut, non le sculpteur de Napoléon, mais celui de Joséphine et de Pauline Borghèse. Il aurait fallu l'âme virile d'un Français,

et non celle d'un voluptueux Vénitien pour chanter le héros d'Austerlitz.

Napoléon n'a pas eu de sculpteur.

§ IV. — PEINTURE

Plus que la sculpture, la peinture, procédé plus rapide, moins coûteux et surtout plus expressif, fut l'art de cette époque. Le plus grand artiste de la période révolutionnaire fut un peintre, David. Il eut ce privilège de la voir naître et de lui survivre. Sans un jour de disgrâce, il fut le peintre de la Révolution dans toutes ses phases successives, le peintre de la République et le peintre de l'Empire : et dans son art on trouve réunis tous les élémens qui constituent le style nouveau.

La Révolution, qui a conscience de la grandeur de ce qu'elle fait, qui croit accomplir un des plus grands actes de la vie de l'humanité, désire voir éterniser son œuvre par ses artistes. Les grandes journées de la Révolution sont des événemens qui, plus que tous autres, doivent passionner le peuple et lui être donnés en exemple. Et c'est ainsi que David représentera des motifs tels que celui du *Serment du jeu de Paume* et de la *Remise des Aigles*.

A côté de ces faits glorieux qui sont l'œuvre du peuple, et afin de les provoquer, afin d'exalter les citoyens et de les élever à la hauteur du rôle héroïque qu'ils doivent jouer, l'art ira chercher dans l'histoire du passé les plus hautes leçons qu'elle peut donner. Et ces leçons, on les demandera, non pas à cette monarchie française contre laquelle on est en lutte, mais aux Républiques antiques, à celles de la Grèce et de Rome. Le *Serment des Horaces* de David marque une des dates les plus importantes de l'histoire de l'art. Avec ce tableau, c'est tout un monde qui finit et une ère nouvelle qui commence. C'est le réveil de la France après de longs jours de sommeil, c'est l'énergie rentrant dans le cœur des hommes, chassant la mollesse et les vices qui les anéantissaient.

A la suite de David, d'autres artistes, tels Lethière et Guérin, recueilleront son héritage et le surpasseront en énergie. Élève de Vien, David avait conservé des qualités de tendresse auxquelles il ne renonça jamais. Plus que lui, ses élèves furent entièrement façonnés par l'esprit nouveau.

L'œuvre la plus profonde, la plus dramatique, la plus typique de la Révolution, c'est le *Brutus condamnant ses fils* de Lethière. Un père sacrifiant ses fils à l'idée de devoir, quel motif ! C'est le motif grec d'Agamemnon et d'Iphigénie ; c'est le motif biblique d'Isaac et d'Abraham ; c'est le motif le plus terrible qu'aient imaginé les hommes pour dire les drames effroyables qui peuvent torturer la pauvre âme humaine. Et ici Lethière fait une œuvre dont l'émotion poignante est digne d'un Eschyle ou d'un Sophocle. Et tout est parfait dans ce chef-d'œuvre, la composition claire, ample, majestueuse, le dessin exprimant si énergiquement les sentimens qui agitent tous les personnages du drame, et la couleur sauvage comme celle d'un Tintoret, toute faite avec du sang.

Comme Lethière, Guérin a vu les drames de la Révolution ; comme lui, il a vécu ses heures les plus douloureuses ; il a vu les foyers ravagés, les guerres civiles et l'échafaud. Il faut penser à ces abîmes de souffrance pour comprendre son *Marcus Sextus*, fou de douleur en trouvant sa femme morte à son retour dans sa patrie. Mais, plus que le Marcus Sextus, le vrai chef-d'œuvre de Guérin est son *Hippolyte*. Comme le Brutus de Lethière, l'Hippolyte de Guérin, c'est l'homme qui fait taire son cœur pour n'écouter que la voix du devoir. Chez Lethière, c'était le cœur d'un père qui souffrait : ici, c'est le cœur d'un amant, et les deux luttes sont également tragiques. La gloire éternelle de la Révolution, c'est d'avoir mis le Devoir si haut, au-dessus de tout. Dans son œuvre, Guérin a été digne de son sujet ; l'attitude rigide d'Hippolyte, ce bras étendu disant si bien une volonté inflexible, le renoncement à toute faiblesse, la force de la volonté résistant aux tentations du cœur, ce sont des gestes à la Talma, et c'est toute la grandeur de Corneille.

Cette énergie, ces vertus morales si noblement exprimées par David, par Lethière et par Guérin, c'est un des grands caractères de la Révolution, ce n'en fut pas le seul. A côté de lui, il faut faire une place à l'idée de bonheur, à cette ardente aspiration du peuple vers un état social où tous les hommes seraient heureux. C'est le caractère le plus singulier de cette époque de voir en même temps tant de douceur et tant de violences, tant de désirs de paix, et tant de guerres et de luttes civiles, c'est la *Marseillaise* à côté de *Paul et Virginie* et ce fut plus tard la grâce de Joséphine à côté de la puissance de Napoléon.

Le caractère sentimental de l'époque révolutionnaire, nous le trouvons dans l'art même de David uni aux caractères d'énergie. David, par son éducation première, par les influences qu'il subit jusqu'à sa pleine maturité, appartient à l'Ancien Régime : il avait quarante et un ans en 1789. Tout un côté de son art est féminin, empreint de grâce et de tendresse, et son œuvre entière, depuis les débuts jusqu'à la fin de sa carrière, nous le dira : c'est le groupe des femmes dans le tableau des *Horaces* de 1784, ce sont les *Amours d'Hélène et de Paris* de 1788, le *Bara* de 1789, le tableau des *Sabines*, de 1797, qui semble une idylle plus qu'une scène de combat, c'est le portrait de *M^{me} Récamier* de 1800, le groupe de l'Impératrice et de ses dames d'honneur dans le tableau du *Sacre* de 1807, et c'est le *Mars désarmé par Vénus*, sa dernière œuvre faite en 1824.

Que d'artistes suivront David dans cette voie fleurie : Gérard, dans l'*Héro et Léandre*, véritable bas-relief grec, dont le charme est digne d'un Théocrite, Girodet, le peintre de l'*Endymion*, et surtout Prud'hon, le plus grand artiste de cette époque, le maître des grâces, qui, par la beauté de ses nus, est le seul peintre qui puisse être comparé au Corrège.

L'art de la Révolution devait exceller dans le portrait. Ce n'est pas un hasard si David a été un des plus grands portraitistes du monde. Les mêmes causes qui ont fait l'art de Rembrandt ont fait le sien. Sous Louis XV, un grand seigneur ne tire pas vanité de ses qualités personnelles, qualités intellectuelles ou morales que tout homme peut acquérir, mais de son rang, de sa noblesse et de sa fortune. Il semble que, dans un portrait du xviii^e siècle, les accessoires de toilette et de mobilier soient l'essentiel. Dans les portraits de la Révolution, c'est l'âme qui va passer au premier rang. Tous les hommes de la Révolution, tous ces hommes qui ont commencé par n'être rien et qui ne comptent que par leur volonté et leur génie, quels modèles n'offriront-ils pas aux artistes ! et comme les peintres, pour leur plaisir, vont s'appliquer à les représenter sans vain appareil extérieur, dans toute l'ardeur de leur pensée ! David oublie l'art de Largillière, de Nattier, des Van Loo, pour ne voir que la vie. Il a peint le siècle tout entier, dans ses héros et dans ses âmes les plus humbles : à côté des grands de la terre, à côté de l'Empereur et du Pape, il a fait vivre les chefs politiques, les savans, les guerriers, les membres de la haute bourgeoisie et le

peuple. L'âme du peuple, souffrante, révoltée, toute faite d'énergie pour les luttes, il l'a mise dans cette merveille qu'est la *Marat* chère du Musée de Lyon ; et le *Portrait du conventionnel Milhaud*, récemment entré au Musée du Louvre, est la plus dramatique incarnation des chefs révolutionnaires, avec leur confiance inébranlable en leurs idées, et leur cruelle volonté pour en assurer le triomphe.

Après avoir parlé des grandes idées directrices de l'art de la peinture, il nous faut dire un mot de sa technique.

La couleur de cette école fut assez particulière. C'est David qui l'a créée, non dans ses premières œuvres telles que les *Horaces*, dans lesquelles il emprunte à l'école bolonaise de violentes oppositions auxquelles il ne tardera pas à renoncer, mais dans les *Sabines* où il semble avoir été influencé par les fresques italiennes. Là il trouvait cette simplicité de coloris qui convenait à son art, loin du chatoiement des peintures du XVIII^e siècle et loin des brutalités bolonaises. Cette simplicité, cette monochromie, plaira à toute l'école. David et Guérin ne peuvent pas être plus épris de couleur que ne l'étaient un Philippe de Champagne ou un Poussin. L'ascétisme de la Révolution rejoint l'ascétisme de Louis XIII.

David, par son éducation, par son étude de l'antiquité, par sa tendance à imiter les bas-reliefs, est porté à ne pas aimer le mouvement ; ses figures sont comme d'immobiles statues. Il pouvait à son tour répéter la parole de Michel-Ange, que la peinture était d'autant plus belle qu'elle ressemblait plus à la sculpture.

De là chez David une entrave à l'art des belles compositions. Pas plus qu'il ne sait faire une figure en mouvement, il ne sait grouper de nombreux personnages. Le *Serment du jeu de paume*, où les figures sont entassées sans goût, est un véritable chaos. Dans les *Sabines* il ne parvient pas à évoquer l'idée d'une mêlée, et tout son tableau se réduit à quelques figures de premier plan. Si un jour il réussit à dérouler une somptueuse ordonnance dans le *Sacre de Napoléon*, il ne peut le faire qu'en s'inspirant étroitement d'une œuvre de Rubens, le *Couronnement de Marie de Médicis*.

Pour trouver la composition, la couleur et le mouvement, convenant à cette époque qui remuait tant d'idées et tant de

choses, il fallait un autre guide que l'art antique, un autre atelier que celui de David. Des artistes plus jeunes que lui et moins classiques, Lethière à leur tête, compliqueront leurs œuvres et les feront frémir des ardeurs de la vie ; ils demanderont au coloris des ressources pour peindre les passions et les drames de la Révolution. Un peu plus tard, Gros trouvera l'éloquence qui convenait pour célébrer les triomphes de l'Empire.

Le drame de Lethière et l'épopée héroïque de Gros ont formé Delacroix, comme le classicisme de David a formé Ingres. Ingres emprunte à David son amour de l'antiquité et la correction de son style, mais Delacroix plus que lui fut le véritable héritier de l'école de la République et de l'Empire : c'est lui qui, dans l'héroïsme de sa pensée, parvint à exprimer toutes les passions, tous les enthousiasmes, toute la sensibilité du XIX^e siècle, depuis les *Massacres de Scio* jusqu'aux *Journées de Juillet* ; c'est lui qui, conservant ce qu'il y avait de plus pur dans l'Art de la Révolution, fut, sans imiter l'Italie comme le Poussin ou la Grèce comme David, le plus national et le plus grand peintre de l'École française.

MARCEL REYMOND.

LE MÉDECIN DE CAMPAGNE

FRAGMENS INÉDITS

Ces épaves d'un des livres les plus remarquables du grand romancier consistent en une préface et une version complètement différente de la confession faite par le docteur Bénassis au commandant Génestas.

Voici l'origine de ces morceaux inconnus, qui, tous deux, sont des plus intéressans.

S'il faut en croire Champfleury (1), c'est après avoir lu une biographie de Jean-Frédéric Oberlin, un Suisse mort en 1826, que Balzac prit le parti d'écrire *le Médecin de Campagne*. Pendant un certain laps de temps, il projeta de publier cette œuvre, sous le voile de l'anonyme le plus impénétrable. A ce moment, il ne voulait même pas la livrer à la publicité signée d'un pseudonyme, car, tôt ou tard, pensait-il, tous les noms ainsi dissimulés finissent invariablement par être connus. Toutefois, s'il avait réalisé cette première intention, l'auteur eût alors fait connaître dans un *avant-propos* les raisons qu'il prétendait avoir de garder l'incognito. Ce sont ces lignes explicatives que nous avons retrouvées. Elles existent, imprimées, en tête du tome premier des épreuves de l'ouvrage, conservées soigneusement par le maître lui-même, et portent ces mots écrits de sa propre main : « Décidément, je supprime cette Note. »

(1) Voyez son article sur la pièce de George Sand : *François le Champi*, publié dans le *Messager des Théâtres et des Arts*, du 27 janvier 1850.

En effet, celle-ci ne pouvait subsister du moment qu'il prenait le parti de publier son roman sinon absolument sous son nom, de façon du moins à ne pas laisser de doute sur son droit de l'inscrire au titre du livre. On n'a probablement pas oublié que la première édition de cette magistrale histoire n'en indique aucun. On y trouve seulement, aussitôt après l'intitulé, l'épigraphe : « Aux cœurs blessés, l'ombre et le silence, » tirée de l'œuvre elle-même et signée en toutes lettres. Aussi, tous ces détails aidant, la page destinée à expliquer les intentions primitives de l'auteur est-elle aujourd'hui des plus curieuses à consulter.

Quant à la version inédite du désespoir d'amour éprouvé par son héros, c'est du Balzac de premier ordre, car ce chapitre, tout à fait supérieur, est comparable aux récits les plus vantés sortis de sa plume. Lui-même en avait d'ailleurs l'intuition, s'il en faut juger par cette note autographe jointe au manuscrit : « A revoir. Restes de la confession qui n'a pas servi pour *le Médecin de Campagne*. » Comme parmi tous les fragmens ignorés découverts jusqu'ici, et dus à son inépuisable fécondité, pas un seul n'est accompagné d'annotations de ce genre, ce fait prouve donc qu'à ses yeux, celui-ci avait une importance spéciale.

Puis, une autre raison encore a pu lui faire prendre à cette confession un intérêt tout particulier. Cette raison, la voici.

Le Médecin de Campagne fut écrit d'octobre 1832 à juillet 1833. Or, dans l'épisode réservé, Balzac, à n'en pas douter, met en scène les personnages du roman sentimental que lui-même, peu de semaines auparavant, avait réellement ébauché avec la marquise de Castries, née de Fitz-James, dont il s'était violemment épris. Mais elle ne consentit jamais à partager les sentimens qu'elle lui avait inspirés.

A cette époque, la jeune femme était déjà séparée de son mari, par suite d'un drame de passion dont elle avait été tout à la fois l'héroïne et la victime. Ainsi qu'un grand nombre d'autres curieuses, elle s'était sentie attirée vers Balzac par la lecture de ses ouvrages. La pénétration dont il y faisait preuve à l'égard de leur sexe avait si vivement éveillé l'intérêt des belles dames de son temps, que beaucoup d'entre elles suivirent l'exemple de l'*Étrangère*, et, sans y être comme celle-ci encouragées par la distance, lui écrivirent sans se faire connaître. M^{me} de Castries fut au nombre de ces correspondantes, anonymes d'abord, mais bientôt connues, quand le grand peintre de mœurs désira voir tomber leur masque. Des relations officielles s'établirent donc rapidement entre elle et lui, si bien que la jeune femme invita l'écrivain à venir la rejoindre à Aix, en Savoie, où ils passèrent ensemble le mois de septembre 1832.

C'est dans ce beau pays que le pauvre Honoré fut atteint par la

cruelle déception dont, sous le nom de Bénassis, il va nous révéler les amertumes. C'est également à Aix-les-Bains que la première idée du *Médecin de Campagne* surgit dans son esprit, à la suite du profond chagrin que lui causa l'insuccès de ses tentatives auprès de sa charmante compagne de voyage. Celle-ci d'ailleurs, depuis son éclatante rupture conjugale, se trouvait réellement placée dans la situation décrite ici par Balzac.

Mais entre la conception de l'œuvre et sa publication une autre étoile, lointaine encore pourtant, s'était levée dans la vie du maître ; nous voulons parler de *l'Étrangère*, de l'Inconnue, de M^{me} Éveline Hanska en un mot. L'auteur prit alors le parti de transformer absolument le chapitre relatant, sous le couvert d'un personnage fictif, un aussi douloureux épisode de sa propre carrière. Il se hâta d'inventer pour son héros d'autres épreuves à subir, et s'empressa de donner le prénom d'Évelina à la principale héroïne de son nouveau récit.

Néanmoins, tout en faisant rentrer dans ses cartons le premier texte du morceau, Balzac, on l'a vu, comptait bien y revenir quelque jour. Il n'en fut rien cependant, et comme tant d'autres projets, celui-ci s'effaça probablement de sa mémoire. Peut-être aussi renonça-t-il définitivement à traiter de nouveau ce sujet, par la raison que dans *Ne touchez pas à la hache (la Duchesse de Langeais)*, dont l'introduction parut d'abord en mars-avril 1833, et l'ouvrage complet en mars 1835, — c'est-à-dire quelques mois seulement après *le Médecin de Campagne*, mis en vente en septembre 1833, — il reprit avec plus de force encore l'idée de la confession qu'on va lire.

Le manuscrit de ce fragment s'arrête au moment où Bénassis aborde l'analyse des impressions par lesquelles il a passé aussitôt après la perte de toutes ses espérances ; le chapitre n'est donc pas conduit ici jusqu'à sa conclusion. Mais, à partir du : « *seul parti qu'il convient à un catholique de prendre,* » il suffit de revenir au texte publié pour connaître l'épisode tout entier. Balzac aura sans doute fait imprimer ce complément tel qu'il l'avait écrit tout d'abord, car il ne contient aucun détail spécial né des faits antérieurs racontés dans chacune des deux versions. Quelques mots, quelques phrases même, se retrouvent d'ailleurs dans toutes les deux, où leur suppression créerait, — dans l'une aussi bien que dans l'autre, — des lacunes et des obscurités extrêmement regrettables.

Après avoir lu ces pages si vibrantes et si profondément marquées du sceau des émotions vécues, on peut reconnaître une fois de plus à quel point Balzac fut toujours dominé par l'ardeur de ses sentimens, et combien la femme occupa dans sa vie une place prépondérante. En effet, lorsqu'on songe que *le Médecin de Campagne*, cette incomparable expression du désespoir résigné, et *la Duchesse de Langeais*, où la

passion la plus extrême et les plus violens désirs de vengeance apparaissent tour à tour ; lorsqu'on songe que ces œuvres sont nées toutes deux à la suite d'une même déception amoureuse, il est facile, malgré les constantes dénégations de leur auteur, de deviner l'importance du rôle joué par l'amour dans l'existence du plus grand et du plus puissant des romanciers français.

Vicomte DE SPOELBERCH DE LOYENJOUL.

Villa Close, août 1897.

PRÉFACE

Si l'auteur de ce livre bienfaisant (il faudrait dire philanthropique, n'étaient tant de spéculations qui ont déshonoré le mot) a voulu rester inconnu, ce n'est ni par dédain, ni par humilité, ni même pour se conformer à l'esprit de son œuvre, mais par peur des Prix-Montyon.

Si les hasards académiques lui faisaient obtenir une somme, il ne se croirait jamais payé ; puis, son amour-propre souffrirait : il penserait avoir écrit quelque niaiserie, tandis que son ambition a été de réchauffer, çà et là, des âmes assez simples pour s'émouvoir à la pédestre poésie du bien, comme d'autres adorent l'éclatante poésie du mal, ambition que rendent démesurée le public et la littérature du XIX^e siècle.

Si cette observation semble dure à l'ombre de feu Montyon, l'auteur avouera, pour le consoler, que ses dispositions testamentaires sont la vertueuse bêtise d'un homme bon peut-être, dont le tort a été de n'avoir pas compris que les actions et les choses auxquelles il léguait ses écus, comportaient de secrètes récompenses, au prix desquelles pâlissent même les palmes décernées par les académies.

Si feu Montyon avait réuni la somme totale de ses legs pour l'attribuer à des œuvres d'art, que la société actuelle ne peut plus ni encourager ni payer, — à la statuaire, à la haute peinture, par exemple, — il eût fait un bien réel.

Si un prix de cent mille francs attendait, à chaque exposition, la plus belle statue, le plus beau groupe, ou de vastes fresques, trop rares sur les murailles nues de nos monumens, que de chefs-d'œuvre, que de valeurs productives ne posséderait

pas la France dans un temps donné! Cette sage fondation en eût conseillé de semblables en faveur de toutes les parties souffrantes des arts, qui veulent un génie pauvre, créateur, de longs travaux, des récompenses, et les artistes n'eussent pas été menacés de mort, comme ils le sont en ce moment par le froid esprit des nouvelles institutions politiques.

Si cette page peut inspirer de généreux desseins à ceux qui sont sans héritiers, elle aura produit plus de bien que beaucoup de volumes.

II***

CONFESSION DU MÉDECIN DE CAMPAGNE

— « Mon histoire, Monsieur, est d'un mince intérêt pour les autres. Ce qui fut jadis, ce qui est encore un grand événement dans ma vie doit paraître peu de chose, et je dois même vous avouer que si cette aventure n'était pas la mienne, elle me semblerait la plus vulgaire du monde. Aussi, pour prendre part à mes peines, faut-il admettre que tout est relatif en fait de sentiment, grandir des riens, et amoindrir bien des grandeurs.

« Je hais parler de moi. La vie que j'ai embrassée a été déterminée par un mot d'adieu : *aux cœurs blessés, l'ombre et le silence*. Ce mot est devenu ma devise. Depuis douze ans, je me suis tu fidèlement. Si je romps ce long silence, j'aurai du moins la bonne foi d'avouer qu'il commençait à me peser. Il y a encore de l'homme en moi. Mes pauvres malades seuls savent souffrir en silence et se taire en mourant. Je n'ai plus que peu de jours à vivre, je le sens; eh bien, sur le bord de la fosse, j'ai je ne sais quel plaisir à confier au cœur d'un vieux soldat la pensée qui m'a dévoré. Les anciens chevaliers, faute de prêtre, se confessaient à la croix de leur épée; or la confession de mon cœur n'est pas du domaine de l'église. Il n'y a peut-être qu'un enfant ou un vieux soldat qui puisse m'écouter, comprendre mes douleurs, et y croire. »

Un sourire doucement ironique passa sur ses lèvres et nuança d'une fausse expression de joie la mélancolie empreinte dans ses traits.

— « Benassis est le nom primitif de ma famille, auquel s'en

était joint depuis longtemps un autre accompagné d'un titre jadis acheté je ne sais à quel prix. J'en ai eu beaucoup de vanité; j'ai conçu les avantages de la noblesse, j'en ai joui. Mais aujourd'hui la vie du monde me semble petite. J'ai renoncé à mon nom, après lui avoir imprimé quelque célébrité. J'ignore si elle sera durable, tant peu je m'en soucie. Aussi ne vous dirai-je rien de ce nom. Ce serait me démentir. D'ailleurs, s'il vous était inconnu, peut-être souffrirais-je encore. L'amour-propre nous tient compagnie jusques à l'échafaud; pourquoi n'en conserverais-je pas quelque peu? L'amour-propre tient à une sorte de dignité personnelle, qui sied bien à l'homme. Après tout, le sot est celui qui ne justifie pas la haute opinion qu'il a de lui-même.

« A trente ans, je passais pour être un de ces hommes supérieurs qui sont le fléau de notre époque, car cette supériorité n'est jamais qu'une médiocrité très élevée, du moment où elle est en quelque sorte générale. S'il y a quelques personnes de même portée au-dessus des autres, ne sera-ce pas toujours la monnaie d'un homme de génie? L'homme supérieur doit être la pièce d'or. Néanmoins, j'avais un grand et bel avenir devant moi. Je pouvais espérer d'être un jour quelque chose dans mon pays. Une enfance toute malheureuse avait développé dans mon âme une énergie qui me permettait de tout tenter, parce que j'avais appris à tout souffrir.

« Mais, pour contre-balancer les effets de cette puissance [ma sensibilité, ayant sans cesse réagi sur moi sans s'user au dehors, était devenue si pudique, si chatouilleuse, qu'elle était offensée par des choses auxquelles le monde n'accordait pas la moindre importance. Honteux de ma susceptibilité, je la cachais sous une assurance menteuse; je souffrais en silence et j'admirais en moi ce dont je me moquais avec les autres] (1), imitant les autres, et blessant peut-être des âmes vierges et fraîches par les mêmes coups qui me meurtrissaient secrètement.

« Malgré ces fausses apparences qui me faisaient souvent mal juger, il y avait en moi une conscience pure et une délicatesse auxquelles j'obéissais toujours. Ainsi, j'étais dupé dans bien des occasions, et ma bonne foi me déconsidérait. Le monde est plein

(1) La phrase placée ici entre crochets est effacée par Balzac sur son manuscrit. Un renvoi indique l'intention d'y substituer un autre texte; mais il ne s'y trouve point, et ne fut sans doute jamais écrit.

de respect pour l'habileté sous quelque forme qu'elle se montre. Enfin, il n'y avait pas jusqu'aux malheurs attachés à la nature de mes talens qui ne me desservissent, et ceux que je croyais mes amis étaient les premiers à s'en armer pour me rendre ridicule, pour diminuer peut-être l'estime que mes travaux devaient tôt ou tard m'obtenir, et auxquels ils n'avaient pas le courage de se livrer. J'étais envié, déchiré, méconnu.

« Tout en restant dans une région supérieure à celle de ces tracasseries, elles m'affectaient momentanément. Puis, mon âme reprenait son calme. Mais elle s'était agitée et je souffrais; je souffrais surtout par moi-même plus que par les autres. Ma vie était extérieurement heureuse, en réalité misérable. Le monde m'attribuait des vices, des qualités et des succès que je n'avais pas. L'on m'accablait de bonnes fortunes que j'ignorais; l'on me blâmait d'actions qui m'étaient étrangères, et je dédaignais de démentir les calomnies par fierté, de même que, par vanité, j'acceptais des passions qui m'étaient inconnues.

« L'étude et d'immenses entreprises me consolait de tout. Et puis, çà et là, quelques approbations secrètes me soutenaient dans cette vie de déceptions, et un regard que je croyais ami m'encourageait à persister dans cette voie, au bout de laquelle était un triomphe chèrement payé; car, à Paris, souvent blessé, le vainqueur arrive au but en perdant tout son sang.

« Personne ne m'aimait, Monsieur. Cependant le rêve que mon âme caressait avec le plus d'ardeur, et dont je souhaitais chaque jour la réalisation, était un amour profond et vrai. Mon caractère, mon tempérament, la nature de mon imagination, mon genre d'esprit, tout en moi, me portait à résoudre ma vie par les voluptés du cœur et de la passion, par celles de la famille, les plus délicieuses de toutes.

« Tout ce qui appartenait à la vie intime excitait mes plus vives émotions. Mon visage, enseigne de passion, n'est point menteur, et mon cœur est caché; peut-être cette opposition secrète de deux natures, qui s'accordent dans les hautes régions du sentiment, est-elle la source de mes malheurs. Mon masque était tout pour le monde. Mais, Monsieur, l'amour était, dans mon âme, un principe auquel je rattachais les choses les plus légères, d'où je faisais procéder les déterminations et les actes les plus importans de ma vie. L'amour était toute ma vie. J'avais un besoin d'affection qui renaissait, toujours plus violent par

la privation constante à laquelle un hasard inexplicable me condamnait. Si nos penchans ont, comme notre figure, une analogie plus ou moins apparente avec les instincts et les physionomies des animaux, il y avait en moi quelque chose de la nature canine, et, pour qui la connaît, cette croyance est une grande prétention.

« Je sentais en moi toutes les conditions d'un attachement vrai. Je comprenais, par suite de ma solitude au milieu du monde, et les félicités de la constance, et le bonheur qui change un sacrifice en plaisir. Malheureux, rebutés, nous sommes peut-être tous ainsi. Mais je me croyais capable de soumettre ce *moi*, qui revient sans cesse et sous tant de formes dans nos actions et dans nos pensées, à la créature aimée, et [de] la mettre la première dans mes actions et dans mes pensées. J'ai bien souvent idéalement vécu par un sentiment imaginaire, que je supposais arrivé à ce degré de certitude où les émotions pénètrent si bien deux êtres que le bonheur a passé dans la vie, dans le regard, dans la respiration, et ne cause plus aucun choc, tant il s'est uni au principe de notre vie.

« Alors, cet amour est dans notre vie comme le sentiment religieux dans notre âme; il l'anime et la soutient toujours. Les gens assez fous pour convertir en croyances ces fatales idées et pour en chercher ici-bas la réalisation, deviennent presque, toujours victimes de ces belles religions humaines. Une puissance jalouse jette ces cœurs à battemens égaux à de si grandes distances qu'ils ne peuvent se rejoindre, ou se connaissent trop tard, ou sont trop tôt séparés par la mort. Cette fatalité doit avoir un sens; mais je ne l'ai jamais cherché. Je souffre trop de ma blessure pour l'étudier. Peut-être le bonheur est-il un monstre infécond qui ne perpétuerait pas notre espèce!

« Enfin, je n'ai point eu d'amis. Il y avait sans doute en moi quelque chose qui s'opposait au doux phénomène de l'union des âmes. Quelques personnes m'ont recherché; mais rien ne les ramenait près de moi, quoique j'allasse vers elles.

« Cependant, pour beaucoup d'entre elles, j'ai fait taire ce que le monde nomme la *supériorité*. Je marchais de leur pas, j'épousais leurs idées, je riais de leur rire, j'excusais leur caractère, j'allais jusqu'à justifier leurs vices, — prétendant que les hommes ne s'accrochaient que par leurs défauts et que le mal servait à faire passer le bien, — et comme c'était

avoir pitié d'eux, je cachais sous la gaité cette compassion amicale.

« Mais j'avais beau leur vendre la gloire, mon temps et mes talens pour un peu d'affection, je n'obtenais rien... rien, Monsieur. Le terrain se brûlait autour de moi, là, où, dans le monde, se posaient mes pieds. Pour les uns, ma complaisance était faiblesse; leur montrais-je les griffes du lion, j'étais méchant. Pour les autres, le rire délicieux, auquel nous ne nous livrons plus, était un sujet de moquerie. Je les amusais!... Ah! Monsieur, j'ai conçu les vengeances populaires contre ce monde de petitesse!

« Plus j'obéissais à cette multiplicité de sensations qui procèdent d'une imagination poétique, et qui n'exclut la logique ni dans les choses, ni dans les sentimens de la vie, moins j'obtenais de résultats. Le monde se courbe devant un homme pâle, froid, peu causeur. Il le hait; mais il lui obéit. J'ai entendu vanter la puissance de ma séduction, et je n'ai jamais séduit personne. Ma parole, quoique procédant d'une conviction ardente, n'a jamais pu vaincre une résistance. J'ai toujours tout offert et l'on m'a toujours tout refusé. Gênes, riche et puissante, ne trouvait point de maîtres, et l'on se battait pour avoir les châtaignes de la Corse, qui voulait rester libre. Expliquez ce travers!... J'ai vu des imbéciles, de véritables niais, rencontrer des gens qui s'attachaient à eux, les établissaient, les conseillaient, les dirigeaient à travers les dangers du monde et du commerce, avec un sentiment paternel, tandis que les choses d'enthousiasmes, les sensations élevées, ne trouvent que des cœurs glacés.

« Le talent, comme une belle et grande musique, ne vibre qu'à une grande distance, et, de près, il assourdit. Les sots ont de la glu, sont de facile entendement, et, peut-être, leur allure toute simple a-t-elle des séductions, qui manquent aux gens passionnés, dont l'apparente mobilité doit effrayer le commun des hommes. Puis, un homme très haut situé ne donne jamais les plaisirs de la protection. Fier dans l'indigence, modeste au milieu des rayons de la gloire, il accable toujours, dans toutes les situations de sa vie, ceux qui l'approchent. De là ses misères.

« Le génie est comme la perle, le fruit d'une maladie. Le monde le met orgueilleusement à son front; mais un rien le

brise, et on le serre, on le garde pour les grands jours ; tandis que la médiocrité suffit à toutes les heures de la vie. C'est le vêtement journalier de la société. Si j'étais la perle, j'aimerais mieux rester au fond des mers !

« Je n'ai fait ces réflexions et beaucoup d'autres qu'ici, pendant les longues heures de mes nuits sans sommeil.

« Enfin, Monsieur, j'atteignis à l'âge de trente-quatre ans sans avoir pu bien complètement satisfaire les appétits de ma nature toute artiste, ardente, amoureuse d'une perfection chimérique dans la vie du cœur, concevant un amour sans espoir comme un poème dans la vie, mais toujours plus affamé d'affection à mesure que cette vie se refroidissait extérieurement pour moi.

« Sans avoir rencontré personne à qui je pusse dire mon secret, j'avais deviné les délicatesses les plus fugitives des sentimens. J'avais la faculté d'épouser les émotions des autres, de réaliser leurs joies inespérées ; je pouvais disputer à une femme la faculté de ressentir ou d'apprécier mieux que moi ces plaisirs ou ces chagrins, [ces mélancolies ou ces espérances, enfin, ces nuances de passion si vagues, si profondes et si passagères, si frappantes et si imperceptibles, qu'on ne sait à quoi les comparer. Ils ressemblent à des parfums, à des nuages, à des rayons de soleil, à des ombres, à tout ce qui, dans la nature, peut en un moment briller et disparaître, se raviver et mourir, en laissant de longues émotions ! (1)]

« En ce moment de ma vie, j'étais donc fatigué de malheur, lassé de sensations superficielles, plus ennuyé que flatté par des succès creux, qui ne me faisaient point arriver au but où tendaient tous mes désirs. Je répondais aux railleries par un froid mépris. En me sentant toujours en désaccord avec moi, j'étais toujours prêt à prendre une résolution désespérée, que l'espoir retardait toujours.

« Enfin, dans un jour où je pliais sous le fardeau de tant de misères secrètes, où j'avais longtemps contemplé les scènes de malheur et de tristesse qui, depuis le berceau jusqu'alors, s'étaient succédé dans ma vie, je rencontrai la seule créature qui jamais ait réalisé les idées que j'avais préconçues de la femme.

(1) Le passage, placé ici entre crochets, a été effacé par Balzac sur son manuscrit.

« Depuis dix années que je me laissais aller au torrent des fêtes, au tourbillon des plaisirs du monde, j'avais étudié les femmes sous l'empire d'une passion sans bornes. Je les avais vues à travers les feux du désir, et, quoique très indulgent à leurs beautés, aucune d'elles ne m'était apparue douée des avantages ou des défauts que je voulais trouver dans une femme, indices de passion, observés avec bonheur, mais épars chez toutes les créatures fugitives que les hasards du monde me présentèrent par milliers.

« Cette perfection idéale qu'elles se partageaient, pour la première fois, je pus l'admirer tout entière dans une seule d'entre elles. Il n'y avait pas un sentiment auquel cette femme ne répondit ou qu'elle ne réveillât. N'attribuez pas cet éloge à l'aveugle enthousiasme de la passion. Sa grâce, son esprit et sa beauté l'avaient déjà rendue célèbre dans le monde. Elle avait inspiré bien des regrets, causé plusieurs malheurs, à son insu peut-être, et fait éclore un grand nombre de ces amours éphémères qui naissent sous les feux d'un lustre au bal, et meurent le lendemain, emportées par les dévorantes préoccupations de Paris, ce gouffre où tout s'engloutit sans retentissement.

« Je suis certain que vous avez entendu parler de cette femme, que vous l'avez vue peut-être, et même que vous connaissez l'autre moi-même auquel j'ai renoncé. Après avoir beaucoup souffert et beaucoup vécu pendant douze années par cette femme, après l'avoir maudite et adorée tous les soirs, je trouve que les femmes avaient raison de l'envier et les hommes de l'aimer.

« Il ne lui manquait rien de ce qui peut inspirer l'amour, de ce qui le justifie, et de ce qui le perpétue. La nature l'avait douée de cette coquetterie douce et naïve qui, chez la femme, est en quelque sorte la conscience de son pouvoir. Elle était bien faite, avait de jolis petits pieds, de jolies mains; son teint, éclatant de blancheur, était celui d'une blonde un peu fauve; enfin, je vous aurai dépeint sa physionomie en vous disant qu'elle ressemblait étonnamment à la *Poésie*, figure célèbre de Carlo Dolci. Tout en elle s'harmonisait. Ses moindres mouvemens, ses plus petits gestes, étaient d'accord avec la tournure particulière de sa phrase, le son de sa voix, qui vibrait dans les cœurs, et la manière dont elle jetait son regard pour bouleverser toutes les idées.

« Type admirable de noblesse et d'élégance, sa noblesse n'avait rien de cherché ni de contraint, son élégance était toute instinctive. Le hasard avait été prodigue envers elle. Je ne vous dirai rien de sa naissance ni de sa fortune. En amour, ce sont des niaiseries qui, souvent, lui donnent du relief, mais qui, plus souvent encore, le tuent.

« Ce qu'elle avait de plus précieux était une belle âme, qui ne l'a pas empêchée de commettre un crime, un caractère délicieux en apparence. Elle pouvait être mélancolique, gaie, dans la même heure, sans jouer ni la mélancolie ni la gaieté. Elle paraissait vraie en tout, du moins je l'ai cru, et ce fut le principe de mes malheurs. Elle savait être imposante, affable ou impertinente, à son gré. Elle semblait être bonne et elle l'était; mais elle s'est préférée à moi, sans savoir si je ne me serais pas immolé pour elle. Elle était sans défiance et rusée, tendre à faire venir des larmes aux yeux les plus secs, et dure à vous briser le cœur le plus ferme.

« Mais, pour peindre ce caractère, il faudrait accumuler tous les contrastes. Elle était femme, et tout ce qu'elle voulait être. Un homme au désespoir s'était, dit-on, tué pour elle. Après l'avoir vue, ce désespoir paraissait naturel.

« Eh bien, Monsieur, cette femme m'accueillit avec plaisir, et dans un court espace de temps, après quatre ou cinq soirées passées près d'elle, je devins la proie d'une passion que je puis, en ce moment, dire éternelle, en mesurant la valeur de ce mot à la durée de notre vie.

« Elle était alors dans une de ces situations sociales qui, selon la complaisante jurisprudence de nos mœurs, doit permettre à une femme de se laisser aimer sans trop de scandale. Il est reçu, dans le monde, qu'une première faute excuse, autorise, justifie une seconde. Je n'ai certes point espéré devoir son amour aux maximes de la corruption; mais j'avoue que j'étais enchanté de la trouver déjà séparée de la société, de rencontrer en elle un être tout à part.

« Je n'ai pas à me reprocher de l'avoir flétrie par une seule pensée mauvaise, et ce fut toujours, pour moi, la plus délicieuse et la plus pure de toutes les femmes. J'ai une opinion consolante pour nous autres, faibles créatures. L'homme a le pouvoir de se faire une vie nouvelle à chaque nouveau progrès de sa vie; il a le don de ne plus se ressembler à lui-même par

le changement de ses pensées, et de se transfigurer par la puissance de réaction que son âme possède; il peut devenir meilleur ou plus mauvais.

« J'ai peut-être été la victime d'une transformation de ce genre; mais elle a pour effet de permettre à une femme de reconquérir sa sainte innocence par un amour vrai. Elle n'a pas d'antécédens pour celui dont elle est sincèrement aimée. C'est à ce mystère que les femmes doivent de perdre leur nom ancien dans tous les pays du monde. Ainsi, un fait philosophique s'est changé pour moi en une bienfaisante doctrine, qui me permet de respecter les femmes très consciencieusement.

« Pour moi, la vie d'une femme, et pour elle aussi peut-être, commence au premier regard par lequel ils se créent l'un pour l'autre. Je ne jetai donc jamais un seul coup d'œil sur sa vie passée, pas même pour y puiser une pensée d'espoir, et je l'acceptai comme un ange de pureté. Je l'aimai de tous les sentimens humains. Ma passion se trouva forte de mes désespoirs secrets, de mes illusions déçues, de tous mes songes d'amitié, d'amour, évanouis, qui se réveillèrent pour elle!...

« Ah, Monsieur, s'écria le médecin, je vous raconte une bien fatale histoire, bien épouvantable, et bien ridicule!... »

Il resta pendant un moment silencieux, agité.

— Non seulement, reprit-il, cette femme m'accueillit, mais encore elle déploya pour moi, sciemment, les ressources les plus captivantes de sa redoutable coquetterie. Elle voulut me plaire, et prit d'incroyables soins pour fortifier, pour accroître mon ivresse. Elle usa de tout son pouvoir pour faire déclarer un amour timide et silencieux. Elle fut heureuse de m'entendre lui dire que je l'aimais, après avoir longtemps joui de mon silence qui lui avait déjà tout dit : joyeuse de mes paroles, elle ne m'a jamais fait taire, et ses regards insatiables m'arrachaient tous mes secrets. Ayant la crainte de ressentir près d'elle des félicités que je n'inspirasse pas et de rêver à moi seul pour nous deux, désespérant de pouvoir jamais l'initier aux délices de mes espérances, jugez de mon éloquence dans ces momens délicieux, où tout homme est éloquent (1).

(1) Sur un premier brouillon, Balzac a rédigé différemment ce paragraphe. Voici cette variante :

« Elle eut peut-être un tort, mais je ne le lui reprochai jamais; je n'ai même pas le courage de le lui reprocher aujourd'hui, car il est effacé par mille souve-

« Pendant ces heureux jours, Monsieur, je n'ai rien rêvé. Ses aveux eussent donné de la fatuité à l'homme le plus modeste. Elle eut toutes les jalousies qui nous flattent; elle me rendit, par des paroles plus délicieuses, les mille discours que me suggérerait une passion vraie, un ardent amour de poète ! Elle s'éleva certes au-dessus de mes idées, de mes désirs, de mes croyances, et m'attira chaque jour plus haut dans le ciel.

« Puis, elle me promit et me donna tout ce qu'une femme peut donner en restant chaste et pure. Ce fut alors l'infini des cieux, l'amour des anges, des délices que je n'ai pas, même aujourd'hui, le courage de lui reprocher. Mais que sont toutes ces choses, sans la confiance qui les éternise, sans le témoignage sacré qui rend l'amour indissoluble ? Vous, Monsieur, vous auquel je confesse les plus cruelles angoisses de ma vie, soyez le seul juge entre nous. Justifiez-la, je mourrai tranquille!... Croyez-vous qu'un seul baiser, plus furtif il est, et plus il engage, croyez-vous que les plus caressantes délices que puisse accorder une femme sans compromettre sa vertu, l'obligent à quelque chose ? Croyez-vous qu'il lui soit permis de demander un amour sans bornes, une croyance aveugle en elle, un sentiment vrai, une vie entière, de l'accepter, de nourrir avec bonheur toutes les espérances d'un homme, de l'encourager d'une main flatteuse à aller plus avant dans un abîme, et de l'y laisser?...

« Là est toute mon histoire horrible ! C'est celle d'un homme qui a joui pendant quelques mois de la nature entière, de tous les effets du soleil dans un riche pays, et qui perd la vue. Oui, Monsieur, quelques mois de délices et puis rien. Pourquoi m'avoir donné tant de fêtes?... Pourquoi m'a-t-elle nommé pendant quelques jours son bien-aimé, si elle devait me ravir ce titre, le seul dont le cœur se soucie ? Était-il en son pouvoir d'effacer la trace profonde que cette parole a laissée dans mon âme ? Peut-elle faire que ce mot n'ait pas été dit ? Devait-elle le dire sans y joindre le cortège des pensées délicieuses qu'il exprime :

nirs heureux que je lui dois. Ce tort, ce crime, qui plait tant à toutes les femmes, fut d'avoir déployé pour moi les ressources les plus captivantes de sa redoutable coquetterie, et d'avoir pris plaisir à faire croître mon ivresse. Elle a joué avec un sentiment vrai, avec une vie entière, sans remords aucun. Elle m'a entendu lui dire que je l'aimais, ne m'a jamais fait taire, et ses regards ont toujours excité ma parole. »

« Elle a tout confirmé par un baiser, cette suave et sainte promesse que, par une distinction spéciale, Dieu nous a laissée en souvenir des cieux, et dont nous sommes investis seuls parmi les créatures, pour nous donner l'orgueil de la pensée. Un baiser ne s'essuie jamais. Si le cœur était d'accord avec la voix, les yeux, l'abandon de la personne, pourquoi m'a-t-elle fui? Quand a-t-elle menti? Lorsqu'elle m'enivrait de ses regards, en murmurant un nom donné, gardé, par l'amour, ou lorsqu'elle a brisé seule le contrat qui obligeait nos deux cœurs, qui mêlait à jamais deux pensées en une même vie? Elle a menti quelque part. Et son mensonge a été le plus homicide de tous les mensonges! Elle peut prier pour les meurtriers! Elle est la sœur de tous, leur sœur admirée par le monde, qui ne connaît pas les invisibles liens de leur parenté. La pauvre femme, toute faible qu'elle se dise, a tué une âme heureuse. Elle a flétri toute une vie. Les autres sont plus charitables; ils tuent plus promptement!

« Pendant quelques heures, le démon de la vengeance m'a tenté. Je pouvais la faire haïr du monde entier, la livrer à tous les regards, attachée à un poteau d'infamie, la mettre, à l'aide du talent de Juvénal, au-dessous de Messaline, et jeter la terreur dans l'âme de toutes les femmes, en leur donnant la crainte de lui ressembler! Mais il eût été plus généreux de la tuer d'un coup, que de la tuer tous les jours et dans chaque siècle. Je ne l'ai pas fait; j'ai été dupe d'un amour vrai. J'ai porté l'orgueil plus loin, et je lui ai fait la magnifique aumône de mon silence. Elle ne méritait rien : ni pitié, ni amour, ni vengeance même. Je lui ai tout donné; c'est une femme!... Une femme qui me fait vivre encore par le souvenir de quelques heures délicieuses, souvenirs purs et célestes, conversations de cœur à cœur, entremêlées de sourires gracieux comme des fleurs, heures colorées, parfumées, pleines de soleil!...

« Je me perds souvent dans les abîmes de ma mémoire, en tâchant de ne pas penser au dénouement triste et glacial qui a flétri les plus suaves caresses. Néanmoins, encore aujourd'hui, mon cœur se déchire plus vivement à chaque nuit nouvelle, quand je me reporte à ces belles heures. Je suis fidèle à une femme qui ne m'aimait pas; je l'aime avec orgueil, même oublié par elle. Où sera ma récompense? J'ai peur que Dieu ne la punisse, et je me flatte de pouvoir lui obtenir, dans l'autre vie,

un pardon qu'elle ne mérite pas, en offrant à Dieu les souffrances qu'elle m'a causées.

« Elle ne sait pas que, dans ma solitude, je prie pour elle. Et cela est vrai, Monsieur; je suis assez lâche pour faire ici tout en son nom, pendant que légère, riieuse, elle me calomnie en pensant que je l'ai oubliée!... Car elle s'est conduite d'après les maximes du monde; elle a été fidèle à son éducation, au jésuitisme de sa société, qui permet à une femme de tout accorder, de tout dire, de tout penser, moins un dernier témoignage qui n'est rien et dont le monde fait tout, auquel il donne un prix qu'il n'a pas. Et certes, personne plus que moi n'a demandé plus ardemment à Dieu de créer une autre preuve pour l'alliance des cœurs. Hélas! l'amour divin n'est que dans les cieux!...

« Cette pauvre femme, habituée, dès son entrée au grand bal de Paris, à jouer avec les sentimens, à juger superficiellement les passions des hommes, parce qu'autour d'elle les hommes en changeaient comme de vêtement; ou se consolait en se jetant dans le torrent des intérêts, dans les occupations d'une vie ambitieuse, [passait donc toute son existence dans un milieu si conventionnel,] qu'elle ignorait ce qu'est un amour vrai, profond!...

« Que la justice humaine envoie une tête au bourreau, cela se conçoit. Mais ce qui toujours a fait frémir la société tout entière, ce fut de voir la justice apprivoiser une victime pour la livrer au supplice. Que j'eusse aimé cette femme, que je ne lui eusse jamais plu, qu'elle m'ait chassé, elle était dans son droit. Mais m'attirer dans un désert et m'y laisser tout seul, quand elle en connaissait l'issue!... Et après m'y avoir enterré, s'en aller de par le monde se plaindre du froid de la vie, des hommes, des choses, du peu d'affection qui se trouve ici-bas!... que de crimes, pour lesquels il n'y a point d'échafaud!...

« Monsieur, vous me demanderez comment s'est passée cette affreuse catastrophe? De la manière la plus simple. La veille, j'étais tout pour elle; le lendemain, je n'étais plus rien. La veille, sa voix était harmonieuse et tendre, son regard plein d'enchantemens; le lendemain, sa voix était dure, son regard froid, ses manières sèches. Pendant la nuit, une femme était morte; c'était celle que j'aimais. Comment cela s'est-il fait? je l'ignore. Et, Monsieur, j'ai été dans ce temps assez grand, assez spiri-

tuel, assez aimant, assez supérieur, pour chercher les raisons de ce changement, auquel je ne me suis pas lié tout d'abord.

« Elle m'offrait, suivant l'exécrable coutume des femmes de bonne compagnie, son amitié. Mais accepter son amitié, c'était l'absoudre de son crime. Je n'ai rien voulu. Ce ne devait pas être une épreuve, car c'eût été certes une insulte, une défiance. Je suis donc encore à chercher la cause de mon malheur.

« J'ignore si, négligeant par orgueil de la séduire, je l'ai perdue pour ne pas lui avoir assez plu, si elle s'est offensée d'être trop ou pas assez aimée, ou aimée comme elle ne voulait pas l'être. Je ne sais si j'ai blessé sa fierté, si j'ai mécon[ten]té son orgueil, si j'étais trop petit ou trop grand pour elle, si elle a frémi d'appartenir à un homme qui l'aimerait toujours, ou si elle a voulu humilier une supériorité qui l'humiliait.

« Peut-être aussi n'ai-je pas répondu aux idées qu'elle se faisait de moi, comme elle répondait à toutes mes croyances. A-t-elle trouvé qu'il fallait me sacrifier trop de choses? Mais alors, elle ne m'aimait pas. Ai-je eu trop de foi dans ses paroles négatives, ai-je trahi ses désirs secrets, l'ai-je mal comprise? Je me suis fait ces questions en pure perte.

« En effet; j'avais devant moi un immense avenir pour dot. Je ne voulais rien que pour elle; je voulais justifier son choix à tous les yeux. Dans mon ivresse, j'espérais la rendre fière de moi. Je croyais avoir l'instinct de son bonheur. Près d'elle, je m'abandonnais à des songes magnifiques, dont, par timidité, par pudeur d'amour, je ne lui disais que peu de chose, ayant peur de la devoir à une séduction, ne voulant la tenir que d'elle-même. J'ai dépouillé le moi, j'ai tâché de me rendre digne de ses premières paroles. Monsieur, c'est un abîme où je me perds.

« Peut-être suis-je, sans le savoir, accablé de son mépris pour avoir cru à sa cruauté froide, comme j'ai cru à son amour. Peut-être devais-je avoir de la hardiesse, peut-être cette froideur mortelle avait-elle un sens que je n'ai pas saisi. Peut-être ne m'a-t-elle pas pardonné d'avoir tenu sa parole pour sacrée, d'y avoir cru dans toute la force de l'innocence. J'étais timide comme une jeune fille, et j'aurais dû être hardi. Mais je hais le bonheur procuré par le viol, même joué par une femme! Mais quel triste jeu jouait-elle? Je ne m'arrête jamais à cette pensée, car alors je ne l'estimerai plus. Une femme est trop belle dans

ses aveux, et elle était trop femme pour employer les ruses des prudes ou des laides.

« Maintenant, Monsieur, tout ce dont je ne doute pas, c'est d'avoir aimé cette femme, c'est de l'aimer encore, et de l'aimer assez pour mourir si j'apprenais que sa forme s'est évanouie sous terre. Je crois à son existence. Je vis avec elle, malgré elle, sans qu'elle en sache rien. Elle est, dans ma pensée, la source de toutes mes pensées...

« Quand ce coup de foudre me terrassa, Monsieur, car venons au dénouement, — la nuit ne me suffirait pas s'il fallait vous dire les détails de ma passion, et vous trouveriez cette femme par trop mauvaise,... — alors, je fus accablé d'une douleur si vive que je me renfermai pour pleurer comme un enfant. Puis, voyant tout fini pour moi dans ce dernier orage, j'hésitai longtemps avant de choisir le seul parti qu'il convient à un catholique de prendre (1)... »

H. DE BALZAC.

(1) Sur un feuillet séparé, Balzac a transcrit au centre les notes suivantes :

« J'aurais pu me faire misanthrope, et vivre seul de peu de chose. Mais la misanthropie ne me semble qu'un immense amour-propre.

« J'aurais pu me tuer.

« Enfin, j'aurais pu accorder...

« L'on ne se suicide que par...

« Détruire les idées de suicide. »

LE PORT DES LETTRES

DEPUIS SEPT SIÈCLES⁽¹⁾

I

On écrit plus que l'on ne voyage. Autant et plus que le déplacement des personnes, la circulation des lettres a modifié les conditions de la vie. La transmission régulière des correspondances fut un progrès plus grand, *en son temps*, que n'ont été *dans le nôtre* le télégraphe ou le téléphone, inventions beaucoup plus merveilleuses en elles-mêmes. Le télégraphe *abrège*, le téléphone *supprime* le délai des communications; mais ces communications mêmes, à peu près inexistantes avant elle, la « poste » *les créait*, — la « poste, » dans son acception moderne, puisque ce mot eut longtemps un tout autre sens; les anciennes postes étant exclusivement des relais de chevaux et n'ayant rien de commun avec le port des lettres, lesquelles étaient confiées à des messagers publics ou privés.

Le Moyen âge, qui avait des vassaux-bergers ou fileuses de chanvre et des cuisiniers héréditaires, eut aussi des coureurs « fiellés, » gratifiés d'une terre qu'ils possédaient féodalement en propre, moyennant l'obligation de remplir chez le seigneur, de père en fils, à perpétuité, l'emploi de coureur. Lestes et agiles, les premiers coureurs féodaux eurent sans doute dans leur descendance des hommes replets et poussifs et, d'un com-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1^{er} octobre 1913, *les Moyens de transport depuis sept siècles; Routes et voyageurs à cheval*; et, dans la *Revue* du 15 décembre 1913, *Diligences, Chaises de poste et Auberges*.

mun accord entre vassaux et suzerains, le service personnel se changea en une redevance pécuniaire.

Les riches personnages entretenaient des messagers de pied et des chevaucheurs : de ces derniers, le roi de France en avait une centaine ; chez l'archiduc-régent des Pays-Bas, ils étaient vingt-six ; de moindres seigneurs se contentaient de deux ou trois. Les chevaucheurs étaient payés à forfait : au ^{xiv}^e siècle, 18 francs par jour pour un parcours de 55 kilomètres environ (1) ; s'ils perdaient le cheval à eux confié, ils le remplaçaient aux frais de leur maître. Les messagers de pied, par journée de 30 kilomètres en moyenne, touchaient 9 francs chez le Roi (1380) ; à la solde des particuliers ou des villes leur salaire variait de 5 à 10 francs. Un voyage de nuit valait le double : 20 francs ; de même les courses périlleuses : Orléans, assiégé par les Anglais avant l'arrivée de Jeanne d'Arc (1429), n'hésite pas à rémunérer, sur le pied de 30 francs par jour, un commissionnaire exposé sans doute à de fâcheuses rencontres dans ce temps de guerre et de brigandages.

Si les distances sont grandes, si le courrier de cabinet a l'ordre de marcher nuit et jour, un port de lettres arrive à coûter plusieurs milliers de francs ; au contraire, lorsqu'on peut, par l'intermédiaire de quelque « cher et spécial ami, » tel que sont « les courratiers de vin et de change, » confier son pli à un charretier qui fasse route avec ses marchandises dans la direction voulue, ou plus simplement lorsque le destinataire habite une localité desservie par les « petits messagers de l'Université, » le prix ne dépassera pas 5 francs de Troyes à Paris (1522) pour un sac de procédure et même 0,60 centimes pour une simple missive de Paris à Soissons (1527).

Mais le cas est rare ; quoique les messagers de l'Université, chargés au Moyen âge de la correspondance des étudiants avec leurs familles et employés en fait par toutes sortes de personnes, fussent assez nombreux, — trois pour Blois, quatre pour Fontenay-le-Comte, six pour Rouen, un pour Dol et Saint-Malo réunis, — on se demande si tous s'acquittaient *réellement* de

(1) Tous les prix contenus dans cet article sont exprimés en monnaie de 1914 ; suivant le rapport des anciennes monnaies avec les francs intrinsèques de 4 grammes et demi d'argent fin, traduits eux-mêmes en francs de nos jours d'après la puissance d'achat des métaux précieux. C'est ainsi que 18 francs correspondent en pouvoir à 4 fr. 45 cent. de 1380, lesquels équivalaient en poids d'argent à 10 sous tournois.

leur office, ou s'ils ne s'étaient pas fait investir de ce titre simplement pour être dispensés de l'impôt rigoureux des tailles, ainsi qu'il leur est reproché par les États de Normandie (1620) Quel que soit le mode de transmission, tous les ports de lettres *jusqu'au commencement du XVI^e siècle* sont chers : 40 à 70 francs de Paris à Rouen, à Troyes, à Tours, et, si l'on se sert de messagers spéciaux, c'est 55 francs de Nantes à Vannes par un « poste » et de Paris à Angers 180 francs. Les prétentions des estafettes sont d'ailleurs très diverses, puisqu'en 1437, de Troyes à Sens, il en coûte 15 francs pour une lettre *par le messenger de Troyes* et seulement 7 fr. 50 *par le messenger de Sens*, qui sans doute prenait les dépêches au rabais comme fret de retour. Les messagers traitaient aussi à forfait : une bourgeoise de Troyes, M^{me} Vignier, payait sous Louis XIII un fixe de 38 francs par an (1615) pour correspondre avec Paris.

Mais à cette époque, dans toute l'Europe, bien avant qu'aucun gouvernement se fût avisé d'y pourvoir, le besoin de relations avait depuis longtemps suscité, entre villes même éloignées, des courriers plus ou moins réguliers : celui de Perpignan est tenu, dès 1500, d'aller en huit jours à la cour du roi d'Espagne ; chaque semaine partait alors de Venise un envoyé pour Nuremberg et un autre de Nuremberg pour Venise ; Amsterdam avait plusieurs « messagers jurés » (1557) ; cet emploi était exercé dans l'Allemagne du Sud par les bouchers ; il était rempli par des chevaliers dans l'Allemagne du Nord, où l'Ordre Teutonique avait fait de ses commandeurs des maîtres de poste. Ceux-ci disparurent de bonne heure, mais les « postes bouchères » subsistaient encore en 1671 à Strasbourg ; quatre membres de la corporation en avaient l'entreprise et entretenaient à cet effet 70 chevaux.

Les offices de messagers sont partout assez recherchés ; le droit de les conférer est revendiqué par le corps de ville et par les magistrats du bailliage, qui entrent parfois en conflit à ce sujet et nomment chacun de leur côté des candidats différens. En règle générale, la municipalité choisit les titulaires, puis, après caution fournie par eux et attestation de bonne vie et mœurs, ils sont reçus par le Parlement, devant lequel ils prêtent serment. Ce sont des gens de la classe moyenne, souvent de petits propriétaires : le messenger ordinaire de Moulins possède une maison (1603) ; celui d'Amiens à Paris est détenteur d'une

portion de fief (1624). Le nombre de ces messagers n'a rien de fixe : Langres n'a qu'un « vat-à-pied » municipal pour porter ses dépêches (1643) ; Toulon en a deux au service de la communauté, dont l'un résidant à Aix ; Périgueux en a quatre (1618), Nîmes aussi, depuis la fin du xvi^e siècle, et en établit deux nouveaux (1634) pour aller à Millhau en Rouergue.

La plupart de ces porteurs jurés ne vont pas loin : leur mission consiste à relier leur localité avec le chef-lieu de la province, — celui d'Avallon se rend à Dijon, celui d'Ussel à Tulle, celui d'Agen à Bordeaux, — ou, plus modestement, avec un bourg situé sur la grand'route. Le traitement est proportionné à la distance et à la périodicité des voyages, irréguliers au début, puis effectués tous les huit jours et même deux fois par semaine, à pied ou à cheval, en vertu d'arrangemens avec le maître des messageries : celui de Metz à Strasbourg touche 1 000 francs (1635), et celui d'Avallon 350 francs de gages annuels, tandis que Taulignan (Dauphiné) paie 28 francs par an son piéton pour Valréas.

Le transport des lettres intéressa peu les États Provinciaux ; on voit bien ceux de Provence traiter avec un parfumeur d'Aix (1617) de l'établissement d'un service pour Paris, et créer un « ordinaire » pour Lyon, afin « de remplacer les messagers exprès qui tardent en chemin le double du temps qu'il faut ; » mais le soin des correspondances demeure surtout *affaire locale*, et au même temps où les communes bretonnes instituent des estafettes à leur usage, — Auray avec Vannes, Hennebont avec Nantes (1632), — les États de Bretagne refusent au gouvernement tout concours à ce sujet ; Richelieu, qui leur demandait des fonds pour solder les courriers d'Angers à Rennes, ajoutait d'ailleurs discrètement : « ce que je ne désire qu'autant que vous jugerez qu'il revienne de l'utilité à la province. »

La communication des principales villes entre elles était entretenue par des messagers travaillant isolément ou en corporation comme les quatorze de Toulouse, sous le patronage de « Monseigneur l'Archange Saint-Gabriel » (1588), qui, tous les quinze jours, partaient alors pour Paris, Lyon ou Bordeaux. De la capitale pour la province, c'est-à-dire sur les grandes artères où circulent les wagons-poste, les « ambulans » de nos jours, les messagers dits « royaux » disputaient le port des lettres et

paquets aux messagers dits « de l'Université; » les uns et les autres obtenant alternativement des tribunaux et du Conseil des arrêts qui « cassaient et annulaient tous les précédens » et leur concédaient tour à tour des monopoles aussi absolus que fragiles.

De leur côté, ces messagers de grandes lignes défendaient énergiquement leur réseau contre les concurrences nouvelles : pourquoi les habitans de Saint-Malo s'opposent-ils à la création d'un courrier pour Fougères, par Dol et Antrain, « ayant assez, disent-ils, de celui de Paris à Saint-Malo, qui fait le service sur la route dudit Fougères? » On devine que cette protestation était inspirée par le courrier parisien menacé d'un détournement partiel de trafic. Sous prétexte de faire cesser la mauvaise intelligence qui existe entre les entreprises rivales, mais en réalité pour se procurer quelque argent en vendant les charges nouvelles, l'État imaginait (1634) des « intendans contrôleurs généraux des messagers, voituriers et rouliers de France. » Ils n'auraient su que multiplier les querelles avec les fonctionnaires préexistans, investis comme eux des pouvoirs les plus étendus, appuyés sur les textes les plus formels..., s'ils n'avaient été supprimés l'année suivante.

II

Le port des lettres n'eut ainsi, jusqu'au règne de Louis XIII, rien de commun avec les postes. Les seuls plis confiés aux chevaucheurs qui couraient la poste étaient les plis royaux, en France comme ailleurs. Les premiers relais échelonnés en Allemagne, sur la route de Vienne à Bruxelles, par l'empereur Maximilien n'étaient que pour sa commodité personnelle et c'était uniquement sur les fonds de la couronne qu'étaient payés encore en 1593 les 50 000 francs par an que touchait l'entrepreneur « Messire de Taxis. »

La transmission des correspondances privées s'était donc organisée toute seule, tant bien que mal, et si l'on veut absolument trouver aux postes modernes un fondateur, celui qui mérite ce nom fut un fonctionnaire en son temps fort effacé et inconnu de l'histoire : Pierre d'Alméras. Le « Grand Maître des coureurs, » institué *sur le papier* au xv^e siècle, avait été remplacé au xvi^e siècle, toujours *sur le papier*, par un « Contrôleur

général des Postes, » jusqu'à ce qu'un édit de Henri IV (1608) confiât ce rôle, précédemment imaginaire, à un « général des postes » en chair et en os : ce fut Guillaume Fouquet de la Varenne, longtemps porteur attitré des « poulets » d'amour et même un peu proxénète du Vert-Galant. Son successeur (1612) Pierre d'Alméras, fils d'un partisan de Languedoc, riche financier lui-même, qui paya cette charge 2 500 000 francs, s'avisa que les courriers officiels, « tenant la poste pour le Roi » le long des grandes routes, feraient, avec les chevaux frais dont ils étaient propriétaires, une concurrence utile aux messagers qui voyageaient lentement pour ménager leurs montures.

Aux estafettes qui portaient les dépêches de la Cour *il permit* de se charger de celles du public; puis, l'innovation ayant réussi, il établit des courriers *ordinaires*, — l'adjectif devint rapidement un substantif : « le prochain *ordinaire*, » — partant et arrivant à jour fixe et les multiplia, ainsi que les bureaux, au fur et à mesure des besoins et de la clientèle. Des lettres patentes donnant à Alméras juridiction sur les maîtres de poste, c'est-à-dire créant quelque cohésion, et un premier tarif, bien succinct, des ports de lettres (1625), telles furent les deux mesures, noyées au milieu du fatras d'ordonnances fiscales d'un jour, qui se trouvèrent amorcer sans bruit l'un des organismes vitaux de la société future. La hiérarchie, tentée par Alméras, fut repoussée d'abord aussi bien par les agens qu'il s'agissait d'embrigader que par les autorités provinciales qui prétendaient garder ces subalternes sous leur dépendance; le tarif, mal accepté du public qui préférerait marchander avec les courriers, ne prit force de loi qu'au bout d'une vingtaine d'années; délai assez bref pour qui connaît les embarras d'un mécanisme nouveau, qu'entravait par surcroît la guerre étrangère : en effet, les maîtres de poste, déjà très irrégulièrement payés, avaient été réquisitionnés pour former des compagnies de postillons militaires et, par suite de cette levée malencontreuse, « les postes, écrit Richelieu, périrent tout à fait (1642). »

Depuis dix ans, Alméras, à cette époque, n'était plus en fonctions. Son successeur, Jérôme de Nouveau, courtisan assidu quoique ridicule, jugea sans doute insuffisant à sa gloire le titre de « surintendant des postes, » car il acheta successivement ceux de « capitaine de la meute des petits chiens blancs pour le cerf » et de « grand trésorier des Ordres du Roi, » ce dernier moyen-

nant 1 340 000 francs (1660). Son hôtel de la Place Royale (la mairie actuelle) servait de rendez-vous à la meilleure compagnie; sa table était renommée, mais lorsqu'il mourut des suites d'une chute de cheval (1665), il laissait 4 900 000 francs de dettes. De plus, il se trouvait « en perte d'office, » selon le langage du xvii^e siècle, ayant négligé de payer le *droit annuel* pour s'assurer l'hérédité de sa charge, qui fut perdue pour les siens et fit retour au Roi. Sa femme, « la plus grande folle du monde en braverie, » dit Tallemant, resta dans un complet dénuement.

Une gestion aussi médiocre de ses affaires particulières ne fait pas augurer, chez le surintendant de Nouveau, de hautes capacités d'organisateur dans la direction du service public qu'il avait hérité, bien rudimentaire encore, de son devancier. Les postes avaient pris pourtant, durant ces trente années, une extension que l'on pourrait croire automatique, si l'on ne savait que des commis habiles, « maîtres des courriers du royaume, » opéraient dans l'ombre, tant pour eux-mêmes que pour le compte du principal propriétaire.

De propriétaire privé, les postes n'en eurent plus à dater de Louvois...; la plus grande partie d'entre elles du moins, car le tout-puissant ministre de la Guerre, en réunissant au domaine royal le produit des postes dites *intérieures* dont les anciens tenanciers furent largement indemnisés, se fit octroyer à lui-même la jouissance des postes dites *étrangères*, cadeau princier comme on le verra tout à l'heure. Il y eut ainsi (1668-1691) deux sortes de bureaux sous la surintendance de Louvois : les uns, ceux des frontières terrestres et maritimes, des territoires occupés par nos armées et d'une douzaine de départemens actuels, qu'il exploitait à son profit, sans contrôle, avec des agens dépendant de lui seul; les autres, comprenant le reste du territoire, donnés à bail à un fermier général. Celui-ci, sauf recours au bureau du Conseil, juge supérieur des litiges, gérait son entreprise au point de vue financier en toute indépendance; *politiquement*, il demeurait fonctionnaire docile de la Cour.

Ces premiers détenteurs de la ferme, Louis Rouillé et Léon Pajot, déjà employés dans les postes, y fondèrent une dynastie d'habiles gens, qui se maintint soixante-dix ans, en faisant les affaires de l'État sans négliger les leurs. Rouillé avait commencé par être porteur de lettres à Tours, puis à Paris, où il

avait gagné la faveur de Louvois; Pajot était filleul du ministre Bouthillier de Chavigny et avait été successivement commis et maître des courriers. Les deux familles Pajot et Rouillé s'allièrent aussi étroitement que possible et placèrent dans les postes tous leurs enfans, gendres et petits-enfans, sans parler des cousins. Plusieurs acquirent quelque renom : le 2^e Pajot, comte d'Onsenbray, dut à son goût pour la physique l'entrée comme membre honoraire à l'Académie des Sciences; le 4^e Rouillé, comte de Jouy, devint sous Louis XV ministre de la Marine, puis des Affaires étrangères; mais c'est par leur besogne postale qu'ils méritent de nous intéresser.

Alméras avait *accepté* de prendre les lettres; Louvois les *exigea*. La poste fut investie d'un monopole, les messagers durent s'affilier à elle ou disparaître. Les baux successifs, à partir de 1672, attestent l'augmentation rapide des correspondances; encore nous laissent-ils ignorer le produit brut des taxes; nous ne connaissons pas davantage les frais d'exploitation et le bénéfice des fermiers. Grâce aux soins que les Rouillé-Pajot avaient de cacher leurs opérations et même d'en détruire les traces, — on brûlait, dit-on, les états tous les quinze jours, — il serait difficile de déterminer exactement leurs profits. Nous pouvons cependant nous en faire une idée approximative par un document, relatif aux postes « étrangères, » conservé, seul de son espèce, dans les papiers du contrôle général des Finances.

On avait dit au Roi que ces postes rapportaient à Louvois 6 500 000 francs, — un traitant aurait même offert de les affermer à un chiffre peu inférieur. — Lorsque le prince partit pour Mons, en 1691, il eut une scène avec son ministre, et peu s'en fallut que celui-ci ne fût dépouillé; révolution qui se fit quatre mois plus tard, à sa mort. Bien des plaintes s'étant produites, notamment sur le défaut de fixité des tarifs, l'ancienne part de Louvois fut confiée provisoirement à un maître des requêtes, qui en compterait *devant le Roi seul*. Le monarque arrêta les états de sa main, « travail, disait Pontchartrain, plus considérable que celui d'un écrivain à gages; » mais Louis XIV ne reculait pas devant certaines corvées.

La recette des 115 bureaux composant ce qu'on appelait les postes étrangères montait (1693) à 3 580 000 francs, dont plus du quart, — 956 000, — provenait de 31 villes alors occupées par les armées françaises telles que Courtray, Namur ou Tournay

en Belgique, Trèves, Huningue ou Fribourg en Allemagne, Pignerol en Piémont, Genève et Neuchâtel en Suisse. La guerre n'empêchait pas la transmission réciproque des correspondances entre les belligérans, et notre bureau de Chambéry, par exemple, passait, « en dépenses, » à l'armée de Catinat les Lettres « pour des officiers ennemis. »

Dans les départemens du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, possédant ensemble trente-quatre bureaux d'un rendement brut d'un million de francs; dans l'Alsace, la Lorraine et la Franche-Comté, qui toutes ensemble ne comptaient que dix-neuf bureaux produisant 672 000 francs, les agens de Louvois fonctionnaient seuls, tandis que dans l'Aisne, l'Oise ou les Ardennes, leurs douze bureaux partageaient le service avec la Ferme générale. En outre, pour les frontières maritimes ou pour celles d'Italie et d'Espagne, les lettres étaient centralisées dans dix-huit villes, telles que Rouen, Nantes, Bordeaux, Bayonne, Perpignan, Toulouse, Montpellier, Aix, Lyon, dont la recette montait à 728 000 francs.

Le bureau spécial de Versailles, où aboutissaient toutes les relations de la Cour avec l'étranger, figure modestement pour 31 300 francs de ports; ce qui ne surprendra guère si l'on songe que, dès ces temps reculés, les plis officiels jouissaient de la franchise diplomatique et que la formule, « pour les expresses affaires de Sa Majesté, » couvrait nombre d'abus aimables qui ont survécu jusqu'à nos jours.

III

En dirons-nous autant de ce qu'on appelait au xvii^e siècle le « Secret de la Poste, » par ironie sans doute ou par antiphrase, puisque cette expression, remplacée sous Louis XV par celle de *Cabinet noir*, désignait précisément l'ouverture subreptice des lettres privées par le pouvoir public? Il était d'usage de laisser passer librement, même en temps de guerre, les messagers des souverains; à plus forte raison en pleine paix, Wallenstein, qui n'avait pas « la manière, » fit-il scandale d'intercepter les dépêches de Suède en Transylvanie. Mais de tout temps et en tous pays, il était défendu aux particuliers d'envoyer sans permission des courriers à l'étranger ou d'en recevoir, et les dépêches du dehors étaient tenues de suivre, en

traversant la France, un itinéraire légal, — celles d'Espagne ou d'Italie devaient prendre par Bordeaux et Lyon, — sous peine, si elles déviaient de cette route, d'amende, de punition corporelle et de confiscation des chevaux.

A en juger par les procès dont elle est l'objet, la violation du secret des correspondances par les simples citoyens constituait un délit ; pour l'État, c'était chose moins sacrée ; elle passait, suivant une tradition ancienne, pour un attribut gouvernemental, aussi bien sous les premiers Valois que sous les derniers Bourbons : l'« armoire de fer, » aux Archives nationales, contient un carton entier intitulé : « Lettres privées copiées dans les bureaux de la poste » sous la Restauration, en 1818 et 1819.

Seulement, pour que le cabinet noir donnât des résultats vraiment fructueux, il fallait que les postes fussent aux mains de l'État, ce qui n'était pas le cas au *xvi^e* siècle, et que cependant la multiplicité des lettres ne compliquât pas trop le choix, comme de nos jours ; tandis que sous l'Ancien Régime rien ne s'opposait à de paisibles soustractions. Le surintendant de Nouveau écrivait (1633) au cardinal de Richelieu : « J'ai trouvé dans le paquet de Gand une lettre de la qualité de celles que Votre Éminence sait qu'elle m'a commandé de retenir et de lui faire voir. J'ai cru qu'elle aurait agréable l'envoi que je lui fais tant de l'original que de la copie d'icelle... J'estimerais, sauf le meilleur avis de Votre Éminence, qu'il serait nécessaire de supprimer entièrement ledit paquet comme perdu, d'autant qu'étant, comme il est, *composé de deux lettres seulement*, en ôtant une, ce serait découvrir entièrement les affaires et nous ôter le moyen de continuer ce petit négoce ;... sinon Votre Éminence me renverra le tout, on le pourra rendre mercredi prochain comme ayant été oublié par le précédent courrier... Il sera nécessaire de le renvoyer en la forme qu'il est, pour l'ouvrir avec la dextérité requise et remettre les queues des lettres en leurs mêmes places... Si on le garde, on peut l'ouvrir sans aucune sorte de cérémonie que celle que Votre Éminence aura agréable d'y observer... j'envoie aussi les extraits de quelques autres lettres que j'ai fait copier... »

Semblables rapports sont à foison dans les archives du temps. Le secrétaire d'État de Noyers rendait compte au premier ministre des lettres et paquets ouverts à Calais sur la

demande de notre ambassadeur en Angleterre : « On les referme, dit-il, assez adroitement, ainsi qu'avait mandé ledit sieur Ambassadeur... » Ne trouvant pas ce qu'il cherche, mais voyant des lettres à l'adresse de Sourdéac, « nous avons cru qu'il pourrait y avoir de quoi apprendre des nouvelles de Flandres ; ainsi Votre Éminence les recevra et, s'il le juge à propos, les refermera et renverra par le prochain ordinaire... Si l'on s'aperçoit en Angleterre que l'on ouvre les paquets, ajoute de Noyers, je crains qu'ils ne fassent le même et qu'ils n'ouvrent les dépêches du Roi ; à quoi il serait aisé de remédier si M. l'Ambassadeur avait un homme à Douvres, pour les recevoir des mains du maître de la chaloupe qui les porte de Calais. »

Faute de messagers spéciaux, on essayait de se mettre à l'abri des indiscretions ; jamais les encres sympathiques et les alphabets mystérieux ne jouèrent un aussi grand rôle. Il n'est pas rare de voir des missives d'une grande étendue qui ne contiennent pas un seul mot *en clair*. Parfois les correspondans convenaient de puiser dans un livre quelconque, choisi par eux, les mots dont ils auraient besoin ; chaque groupe de chiffres indiquait la page, la ligne et le rang de ce mot dans la ligne ; système d'ailleurs long et laborieux. Sans aller jusqu'au chiffre, on avait recours aux termes de conventions, au langage allégorique alors fort à la mode : dans les dépêches administratives, Richelieu est désigné sous les pseudonymes de *Nestor*, *Amadeau*, *Calori* ; Mazarin sous ceux de *Colmardo* ou *Frère-Coupe-Choux* ; le Roi devient *Le Chêne* ou *Alexandre* ; la Seigneurie de Venise s'appelle *Julien*, un *esturgeon* signifie une alliance.

Les gouvernemens avaient leurs déchiffreurs attitrés : celui de Henri IV était un certain Chorrin, à qui, si l'on en croit d'Aubigné, nul chiffre ne résistait. Mais le plus habile de l'Europe en ce genre fut Antoine Rossignol, pauvre garçon d'Albi que « les mathématiques (?) amenèrent, dit Tallemant, à une sorte de divination merveilleuse. » Il l'utilisa pour la première fois lors du siège de Réalmont en 1626, au service du prince de Condé et passa tôt après à celui de Richelieu. Il y avait des chiffres qu'il lisait tout de suite, mais aucun ne lui échappait. Devenu rapidement un personnage indispensable, gratifié d'une charge de maître à la Chambre des Comptes et d'une pension de 60 000 francs, Rossignol, à qui Perrault consacre une

notice dans ses *Hommes Illustres*, inculqua sa science à son fils, qui le suppléa dans sa vieillesse, mais sans l'égaliser. Louvois lui préférait un autre déchiffreur, nommé Luillier, et les virtuoses en ce genre ne manquèrent pas, puisque les lettres chiffrées, interceptées à la poste, qui abondent dans les dossiers de jadis, y sont toutes traduites en clair.

Il circulait, dès le premier tiers du xvii^e siècle, des traités manuscrits révélant les « Règles assurées et infaillibles pour déchiffrer et lire ce qui sera écrit par figures, » et recommandant aussi « plusieurs façons d'écrire qui ne pourront être déchiffrées. » De toutes les lettres, dit l'auteur d'un de ces manuels, « les voyelles sont les plus usitées et, parmi les voyelles, E est la plus fréquente ; de sorte que, si l'on remarque un chiffre qui revient sans cesse, on peut être sûr que c'est un E. Lorsqu'un groupe composé de trois chiffres commence par E, ce doit être *Eut, eau, eux*, mais plus probablement *Est* ; lorsqu'il finit par E, ce peut être *Vie, lie, tue, vue* ; mais c'est ordinairement *que*. Deux figures semblables à la fin d'un mot sont infailliblement deux E, comme dans *armée*. Un mot de trois chiffres, le premier et le troisième étant semblables, sera ordinairement *non* ; un chiffre seul faisant un mot c'est certainement *a* ou *y* ou *o...*, » etc.

Quoique l'auteur donnât le « moyen de reconnaître les lettres inutiles, inexistantes et de remplissage, » ses procédés, fondés sur la place et la fréquence d'un même caractère, ne servaient de rien pour les chiffres plus compliqués, où la même figure signifie, suivant sa place, trois ou quatre lettres différentes : ainsi le P est employé trois fois dans deux mots pour signifier tantôt O, tantôt M et tantôt I. Les diverses manières de chiffrer par lettres et points, par le carré, le triangle ou l'octogone, par châssis et grilles avec signes d'intelligence que l'on change chaque fois suivant l'ordre dans lequel on emploie la grille, tous ces systèmes, si parfaits que les modernes n'ont pas eu à les perfectionner, n'offraient qu'une sécurité illusoire.

Le « service du secret, » pour enlever la cire des cachets sans qu'il y parût trop, puis pour rétablir plus ou moins proprement la fermeture, se servait d'un amalgame à base de vif-argent, nommé *gama*, sur les mérites duquel les contemporains diffèrent assez d'opinion : « On ne saurait comprendre, dit Saint-Simon, la promptitude et la dextérité de cette opé-

ration. » Au contraire, d'après la Palatine, duchesse d'Orléans, il arrivait souvent que les lettres remises aux destinataires portassent des traces très visibles d'effraction : « La poste, écrit-elle à la duchesse de Hanovre (1682), nous fait l'honneur de refermer bien subtilement nos lettres. Mais à cette bonne Madame la Duchesse (de Bourbon) on les lui envoie souvent dans un singulier état et déchirées par en haut. »

Louvois procédait d'ailleurs plus rondement que son successeur, M. de Torcy : « C'est une misère, écrit plus tard Madame, que la façon dont va la poste aujourd'hui (1705). Du temps de M. de Louvois, on lisait les lettres aussi bien qu'à présent, mais on les remettait du moins en temps convenable. Maintenant que ce crapaud de Torcy a la direction de la poste, les lettres se font attendre un temps infini. » Quand cette princesse constatait que « toutes les lettres qui entrent en France ou qui en sortent sont ouvertes, » elle venait d'en faire l'expérience par une missive à sa tante (1701), que la poste, trouvant trop forte pour se contenter, à l'ordinaire, d'en donner un extrait, avait envoyée au Roi en original : M^{me} de Maintenon y était traitée de « vieille ordure. »

Pour la belle-sœur du Roi, tout s'arrangeait avec une scène et des excuses; pour les simples particuliers, le « cabinet noir » avait ce grave inconvénient d'être un coupe-gorge : des commis peu délicats pouvaient, dans ces « extraits, » faire dire tout ce qu'ils voulaient aux lettres décachetées, desservir ou perdre quelqu'un près du souverain et des ministres, en inventant ou falsifiant les correspondances, puisque rien ne garantissait l'authenticité et l'exactitude des copies. Il est même curieux que ce monstrueux organisme n'ait pas donné de pires résultats, surtout au xviii^e siècle où les intendans généraux, qui travaillaient directement avec le Roi, répartissaient les extraits entre les mains des ministres intéressés, des hommes politiques, des favorites, des courtisans d'importance. Une discrétion relative y fut observée; Louis XIV se taisait scrupuleusement sur les intrigues amoureuses qui venaient ainsi à sa connaissance et Louis XV, comme son aïeul, « gardait le secret aux dames. » On en peut dire autant des douze ou quinze hommes de confiance, vieillis dans le métier, seuls admis à pénétrer dans cette chambre des postes qu'ils appelaient entre eux « le Secret. »

IV

La louche besogne de ces fonctionnaires était assez facile avec le nombre restreint des courriers de jadis et des dépêches dont ils étaient porteurs. Pour l'Angleterre par exemple, les lettres étaient, jusqu'en 1634, acheminées par la voie de Rouen et Dieppe, « fort longue à cause du trajet de 25 lieues de mer ; » le service était fait par trois messagers français, et trois anglais, voyageant à leur compte et mettant trois semaines à aller et venir. L'Angleterre fut la première à les remplacer par des courriers allant une ou deux fois par semaine en poste de Londres à Douvres ; la France de son côté établit à Calais et à Boulogne deux agences de transit dont les chefs s'engagèrent à faire tenir les lettres de Paris à Londres en dix ou douze jours au plus.

Or la recette des bureaux de Calais et de Boulogne, en 1693, nous apprend que les lettres expédiées de France en Angleterre n'excédaient pas le chiffre modeste de 110 par jour. Cent dix lettres par jour ou 40 000 par an, c'est *aujourd'hui* à peu près le nombre annuel des envois postaux de France... pour le Congo belge. Nous écrivons, en 1913, 50 000 lettres au Japon et 60 000 au Venezuela. Quant à l'Angleterre, le chiffre des lettres qui y sont adressées par les Français est de 17 millions et demi par an ; joignez-y les cartes postales, les journaux, les papiers d'affaires et les échantillons, le tout monte à 30 millions et demi.

Pour Rome, la moyenne journalière au commencement du XVIII^e siècle était de 40 lettres seulement ; la recette postale qu'elles produisaient atteignait à peine le quart des frais de voyage de l'ordinaire bimensuel qui les portait. Aussi avait-on concédé à l'entrepreneur, pour couvrir ses dépenses, le monopole de transport des petits paquets dont il avait droit de remplir 4 caisses à son profit. Le bureau de Lyon avait seul des rapports directs avec l'Italie ; sur la route d'Aix à Nice, la malle des lettres, jusqu'au temps du cardinal de Fleury (1728), était encore confiée à des muletiers ou, à défaut, à des enfans qui conduisaient des bourriques. En 1913, de France en Italie, le chiffre des lettres expédiées annuellement passe 9 millions et demi, celui de la totalité des envois postaux atteint près de 22 millions.

Avec les pays non limitrophes il n'existait guère de service direct; mais les banquiers, les gros négocians se chargeaient des réexpéditions par leurs correspondans personnels; on adressait ainsi, par le courrier hebdomadaire de Hollande : « A Monsieur un Tel à Amsterdam, pour M. un Tel à Lubeck, ou à Copenhague » des plis, qui parvenaient presque toujours, bien que lentement.

Paris, en 1653, n'avait encore que 4 boîtes à lettres; il en eut 6 en 1695 et 8 en 1716, y compris celle de l'hôtel des Postes, rue des Bourdonnais, levées chacune deux fois par jour, à midi et à sept heures du soir. Ces boîtes devinrent des bureaux de quartier lorsque fut créée (1759) la « petite poste » à 0,25 centimes, — deux sous, — pour les lettres circulant à l'intérieur de la capitale, imitation perfectionnée de la « penny-post » de Londres. Essayée déjà cent ans avant par un ingénieur académicien, Renouard de Villayer, qui échoua (1653), cette idée hardie, souvent discutée, consistant à remplacer les petits savoyards par une équipe de facteurs officiels, ne semblait pas encore, au dire de Barbier, appelée à un grand succès, lorsque le philanthrope Chamousset l'exécuta à ses risques et périls, moyennant concession du produit pendant vingt ans.

La lettre distribuée par la « petite poste », dans l'enceinte de Paris, jouissait d'une tolérance de poids de 60 grammes; le tarif de la poste ordinaire, en France, ne concédait que 7 grammes et demi à la « lettre simple » et 15 grammes à la « lettre double; » au-dessus, on payait pour l'once, soit 31 grammes. Le tarif de 1676 introduisait, entre la « simple » et la « double » lettre, une catégorie intermédiaire, celle de la « lettre avec enveloppe, » assez rare sans doute puisque jusqu'au milieu du XIX^e siècle l'usage persista, comme on sait, d'écrire l'adresse au dos de la feuille pliée et cachetée à la cire, laquelle ne pesait souvent pas plus de 4 grammes. Un mémoire de la direction des postes, en 1703, constate que dans un paquet d'une once on a compté jusqu'à 7 et 8 « lettres simples. »

Les taxes postales, cinq ou six fois remaniées et qui, exprimées en monnaies anciennes, semblent plus que doubler depuis 1625 jusqu'à la Révolution, subirent au fond peu de changement et même tendirent à diminuer, si on les traduit toutes en monnaie actuelle d'après la valeur intrinsèque et relative des anciens « sous » aux diverses dates : ainsi la lettre

simple de Paris à Lyon payant 3 sous en 1625, 6 sous en 1703 et 8 sous en 1760, se trouve effectivement tarifée à 0,90 centimes en 1625, 1 franc en 1703 et 0,84 centimes en 1760. Le prix variait suivant les localités de 0,50 centimes à 1 fr. 75 centimes ; mais il n'était pas exactement proportionné à la distance : il en coûtait davantage pour Strasbourg (1 fr. 70 centimes en 1703) que pour Marseille (1 fr. 20) ; Calais, à 1 franc, était plus cher que Nancy à 0,85 centimes et le port était le même de Lille à Madrid, par l'ordinaire d'Espagne, que de Paris à Perpignan.

Les tarifs officiels ne nous donnent d'ailleurs qu'une idée peu exacte des frais de port qui incombait à nos pères : les premiers tarifs n'entrèrent en vigueur que bien longtemps après leur promulgation, quelques-uns n'y entrèrent jamais : une lettre de Paris à Amiens coûte 2 fr. 50 centimes en 1657, tandis qu'elle était censée depuis des années devoir être taxée à 0,50 centimes, et l'on paye 13 francs le port d'un arrêt du Conseil de Paris à Toulouse (1634) qui, d'après les pancartes, aurait dû se payer six fois moins. Le chiffre, inscrit sur la lettre au départ, était rayé souvent en cours de route par les maîtres de poste, qui exigeaient à l'arrivée un prix supérieur. Sans admettre toutes les exactions reprochées aux messagers, dont on se plaignait fort, il est certain que les ports sont plus élevés dans la réalité que sur les tarifs, et la raison en est fort simple : c'est que les tarifs ne concernaient qu'un petit nombre de villes, celles par où passaient les grands courriers, ou qui s'étaient reliées, par un piéton hebdomadaire et moyennant un supplément de 35 centimes, — le « droit de traverse, » — au bureau le plus voisin. Quant aux autres localités, chefs-lieux de canton ou communes rurales, le destinataire d'une lettre adressée « au maître de la poste de X..., pour faire tenir s'il lui plaît à Monsieur X... à tel endroit, » se voyait réclamer, pour de courts trajets, des taxes de 5 et 6 francs.

De Hollande, où il existait un service direct pour Paris, une lettre, une brochure, dès le milieu du xvii^e siècle, ne payait guère que 2 fr. 50 ; mais, de Paris à Montmorency, elle coûtait 3 francs, en 1760, à Jean-Jacques Rousseau, qui s'en plaint d'ailleurs amèrement comme des ports de lettres en général : « Ils le ruinent, dit-il, parce que tous les désœuvrés de France et de l'Europe lui écrivent et, qui pis est, exigent des réponses. » Mirabeau se voyait incapable aussi de payer les lettres qu'il

recevait dans les premiers mois des États Généraux. L'affranchissement préalable, essayé plusieurs fois, avait donné lieu à des abus : les petits commis, préposés à la réception, mettaient l'argent dans leur poche et brûlaient la lettre, qui passait pour avoir été perdue. Seuls, les procureurs, ayant pour règle de refuser les lettres et paquets qui leur parvenaient en port dû, forçaient leurs cliens à les affranchir.

Bien des plis cherchaient à esquiver les taxes postales ; les « franchises » offraient à cet égard la voie la plus sûre. Elles représentaient sous Louis XIII moitié de chaque ordinaire et en formaient encore *plus du quart* sous le Consulat (1801). On les sabrait de temps à autre, mais elles repoussaient tout doucement ; à l'étranger, nos ambassadeurs et leurs secrétaires « mettaient le cachet » sur les lettres de tous les Français résidant ; les ministres, en France, contresignent les lettres de tous leurs amis « et souffrent en outre qu'on leur adresse beaucoup de lettres et paquets pour les rendre francs (1703). » En échange de réductions opérées par arrêts du Conseil dans ces droits de franchises et de contreseings, tant à l'expédition qu'à la réception, les fermiers des postes consentirent plusieurs fois de grosses augmentations de bail ; la dernière (1787) fut de 2 400 000 francs, soit 10 p. 100. Aujourd'hui, les lettres et autres envois admis à la franchise atteignent le total respectable de 115 millions ; mais, au lieu de 25 pour 100 comme en 1801, ils représentent à peine 3 1/2 pour 100 du chiffre global des objets de correspondance intérieure, lequel atteint 3 milliards 334 millions.

Un mode semi-légitime de se soustraire aux tarifs officiels consistait à faire des abonnemens avec les maîtres de poste, quoiqu'il leur fût interdit de consentir pareils traités autrement que pour les journaux. On s'arrangeait aussi avec les grands courriers, autorisés à introduire *à leur profit* dans les malles un « paquet » cacheté de 5 kilos, lequel paquet se transformait volontiers en valise, et la valise s'enflait jusqu'à devenir une malle. Celle du courrier de Lyon (1683) contenait des truffes, des perdrix, des pièces d'étoffe et des couteaux de Forez ; celle de Bruxelles, moins innocente, introduisait en France des dentelles. « Les courriers des lettres, dit une circulaire aux intendants, pour le gain ou par complaisance, se chargent de beaucoup de choses. Sa Majesté désire que vous confisquiez tout ce

que vous trouverez y être par abus. Le remède le plus naturel est d'obliger les courriers de payer un cheval exprès, — à leurs frais, — quand la surcharge est trop grande. »

Une économie, sévèrement prohibée par les lois, était de confier les lettres ou paquets de moins d'un kilo aux maîtres des coches ou conducteurs de diligences, aux muletiers, poulaillers, beurriers et autres voituriers des grandes routes. La brochure pour laquelle Jean-Jacques avait payé 3 francs ne lui eût coûté, dit-il, « par le messenger L'Épine » que 0 fr. 50 centimes. Mais ces facteurs marrons, lorsqu'ils étaient découverts, et les exemples ne manquent pas, risquaient une amende de 1 000 francs.

Le monopole de la poste ne s'étendait pas aux articles d'argent. Au début (1632), le port des monnaies ou bijoux était même interdit aux courriers, parce que, « s'ils étaient attaqués, les dépêches du Roi pourraient être volées sur les chemins. » Il était alors de jurisprudence qu'un messenger n'est point responsable d'un vol fait, nuitamment et par effraction, dans son bureau; « cas fortuit, disait le Parlement, auquel on ne peut apporter de remède. » Les envois de fonds s'effectuaient pourtant, de bureau à bureau, par viremens, jusqu'à concurrence de 500 francs; mais ils étaient peu usités, puisque M^{me} de Sévigné écrit de Paris (1660), à son oncle, qui est à Niort : « Je voudrais vous rendre la pistole que je vous dois — 33 francs — mais je ne sais comment vous faire tenir une si petite somme. »

Au xviii^e siècle, le public eut le choix entre les postes et les diligences; dans celles-ci, le droit, gradué suivant la distance, était par 80 kilomètres de 2 pour 1 000, mais avec une perception *minimum de 2 francs*, qui écartait absolument les petits envois, puisque 10 francs, envoyés de Paris à Versailles, eussent payé autant que 1 000 francs. La poste, elle, acceptait deux sortes de chargemens : aux uns, sans déclaration de valeur, — analogues à nos lettres recommandées d'aujourd'hui, — elle imposait seulement la double taxe, avec remboursement éventuel de 300 francs au plus en cas de perte par faute des employés, mais *sans aucune indemnité* en cas de vol ou de force majeure. Aux autres, avec sommes déclarées, pour lesquels sa responsabilité était entière, elle prenait uniformément 5 pour 100. Repoussés par cette commission exorbitante, tous les mouvemens d'argent se faisaient par les banques, comme de nos jours, bien qu'à des

taux supérieurs : 2 pour 100 avec l'étranger, 1/2 pour 100 à l'intérieur de la France, étaient des changes ordinaires sous Louis XV.

Le droit postal de 5 pour 100 était partagé également entre l'administration et ses agens locaux ; c'était le plus clair appointement de 247 directeurs, qui se contentaient d'un fixe de 200 francs et qu'il fallut porter à 600 francs, lorsque, sous le Consulat, cette remise leur fut supprimée. A cette époque (1801) *le total des envois d'argent* par la poste ne montait encore annuellement qu'à 22 millions de notre monnaie, — 11 millions intrinsèques, — dont 8 millions à destination de Paris. Vingt-deux millions ! C'est la valeur annuelle, en 1913, des lettres chargées qui vont de France en Italie, à laquelle s'ajoutent des mandats-poste pour 32 millions de francs. De France à destination de la Belgique, mandats et lettres chargées font un total de 77 millions de francs. Quant à l'intérieur de la France, au lieu des 22 millions de 1801, les envois d'argent par la poste atteignent, en 1913, le chiffre de 9 milliards de francs, dont 3 milliards pour les bons ou mandats et 6 pour les lettres chargées. Encore la France est-elle, sur ce terrain, bien distancée par l'Allemagne où les mouvemens de fonds, sous ces deux formes, s'élèvent actuellement à 24 milliards.

V

Sous l'Ancien Régime, à l'époque où la poste était en ferme, les bureaux de province étaient, tantôt loués à des sous-fermiers, qui les faisaient valoir pour leur compte, — celui du Nivernais rapporte ainsi 38 000 francs par an (1700), — tantôt confiés à des employés analogues à nos receveurs actuels. Les gages de ceux-ci, dont la moyenne était de 570 francs, — 801 bureaux coûtaient 480 000 francs sous la Régence, — variaient suivant les localités depuis 5 500 et 7 000 francs, pour Bordeaux, Besançon ou Amiens et depuis 2 800 francs, pour Aix, Bayonne ou Compiègne, jusqu'à 180 francs, sommes comprenant les frais de bureau et le loyer, que le comptable essayait parfois de porter en dépense, mais qu'on lui rayait impitoyablement à Paris. Les autres articles étaient les « lettres en déboursés, » dont l'affranchissement était avancé partiellement par le bureau de départ, et les « lettres en rebut, » que leur destinataire avait refusé de

payer. Les recettes consistaient dans les ports encaissés, classés soit en deux catégories, — Paris et province, — soit d'après le détail des bureaux d'origine : sur 65 000 francs recouvrés par celui de Genève en 1693, les lettres venues de Lyon représentaient presque les deux tiers ; celles de Strasbourg, Huningue, Besançon et Annecy, toutes ensemble, 3 150 francs seulement. A Paris, à l'arrivée des courriers, les principaux associés de la ferme, tant Pajot que Rouillé, au nombre de 8, taxaient eux-mêmes les plis, leurs commis triaient et 80 facteurs faisaient la distribution.

Telle était la situation en 1738, où le bail primitif de 3 900 000 francs en 1672, et de 6 300 000 francs en 1683, accru en 1694 des postes de Louvois, s'était peu à peu élevé à 11 millions de francs. Durant cette période, la « surintendance des postes » avait plusieurs fois changé de titulaires, depuis Torcy, à qui le cardinal Dubois l'avait enlevée, jusqu'à Fleury, qui se l'était attribuée depuis quelques années. Mais la dynastie des Rouillé-Pajot se perpétuait immuable ; hiérarchisés et disciplinés vis-à-vis les uns des autres comme des étrangers, mais travaillant comme une famille unie dans un bien patrimonial. Les filles avaient pour dot une part dans la ferme ; mais les gendres comme les fils recevaient leur décompte en fin d'année, sans avoir la liberté de le vérifier.

Le profit, que chacun savait être considérable, se partageait entre tant de personnes que cela ne faisait pas un particulier ou deux assez riches pour donner de l'envie ; pourtant le ministère désirait depuis longtemps savoir le chiffre de ces bénéfices. Pontchartrain, contrôleur général des Finances sous Louis XIV, avait une fois tenté de voir clair dans cette situation ; mais les Pajot, en donnant une forte somme pour les bâtimens du Roi, s'étaient assuré le repos et le Régent n'avait pas eu plus de pouvoir. Brusquement, un matin de l'année 1638, Fleury annonça aux fermiers que le bail était résilié et les invita à remettre séance tenante le service aux frères Grimod et Thiroux, désignés pour leur succéder en qualité de simples régisseurs. Ceux-ci, au nombre de 6, étaient gratifiés *ensemble* d'un traitement fixe de 270 000 francs, plus une participation du tiers dans les recettes nettes au-dessus de 11 millions de francs, chiffre de l'ancien bail.

Le Trésor ayant encaissé l'année suivante 1 500 000 francs de

plus, on en peut conclure que le bénéfice des fermiers était d'environ 2 millions. Trente ans plus tard (1768), le revenu des postes montait à 15 600 000 francs ; il était de 23 millions au moment de la Révolution ; ce qui n'avait pas empêché les régisseurs-intéressés de s'enrichir à leur tour : la place de l'ainé des Grimod, le Sr de La Reynière, passant pour valoir 400 000 francs par an.

Le *produit net* serait d'ailleurs un bien mauvais indice du degré d'utilité, de progrès et même de bonne gestion des Postes. Ce service public, qui, en 1791, *rapportait* 23 millions à l'État, et moitié plus sous la Restauration, ne procure à notre budget actuel qu'un boni de 46 millions, y compris les télégraphes et les téléphones. Le *produit brut*, d'une date à l'autre, a progressé davantage : il était de 33 millions de francs en 1791, il est aujourd'hui de 370 millions. L'ancien régime exploitait donc à 70 pour 100 de gain ; pour lui, les postes étaient surtout un impôt ; dans l'exploitation contemporaine, — à 12 et demi pour 100 de gain seulement, — le côté fiscal passe tout à fait au second plan. La comparaison des produits bruts, à deux époques diverses, nous renseignerait encore très mal sur le développement effectif de l'organisme, parce qu'il y a cent vingt-cinq ans, les tarifs étant très élevés, on obtenait une somme relativement forte avec un nombre assez faible de correspondances.

La Révolution eut cette conception du rôle moderne des postes et tenta bravement de le réaliser : en dix ans, malgré les troubles intérieurs et la guerre étrangère, elle doubla l'importance de ce service. L'emploi des petits courriers ou entreprises particulières, c'est-à-dire des piétons ou des méchantes charrettes à un cheval dont le conducteur, assis sur une botte de paille, avait sa malle derrière lui, subsistait, pour des routes de première importance comme celles d'Amiens, Orléans, Reims, Troyes, Saint-Quentin, Rouen, Chartres et la Bretagne, jusqu'en 1791. Des malles furent alors établies sur *toutes* les grandes routes ; l'« entreprise » fut réservée aux chemins de traverse. Comme les maîtres de poste étaient tenus au transport *gratuit*, — sauf le pourboire du postillon, — de deux *malles* par semaine, tandis qu'il fallait leur payer assez cher le port de la troisième, l'ancienne administration ne se pressait pas d'établir ce troisième ordinaire, dont tout le Midi notamment était privé. Dans le Nord, il n'y avait pas longtemps que des services directs avaient

été institués entre des villes peu éloignées, qui précédemment n'étaient reliées qu'avec la capitale. Aussi, de Mézières à Charlemont, — trajet de 40 lieues, — une lettre mettait-elle trois semaines, parce qu'elle devait aller à Paris et en revenir.

En comparant, de 1791 à l'an IX (1801), le parcours annuel des agens des postes, en voiture, à cheval ou à pied, l'on constate que, dans l'espace de ces dix années, *le chiffre des kilomètres* était passé de 7 millions et demi à 15 millions. — Il est aujourd'hui de 260 millions, dont 189 millions sur voies ferrées. — Quoique les postes eussent ainsi doublé d'importance, leur produit *brut* avait à peine augmenté (de 33 millions à 35) et leur produit net avait baissé (de 23 millions à 16 et demi).

Les recettes étaient demeurées stationnaires : parce que le tarif des affranchissemens avait été abaissé et que le port des papiers de procédure, — le sac à procès était une partie notable du trafic postal sous la monarchie, — était moins lucratif depuis que les tribunaux avaient été rapprochés de leurs justiciables. Les dépenses au contraire s'étaient beaucoup accrues : l'extension du service en poste à un très grand nombre de routes n'avait pu se faire qu'à un prix quatre fois plus haut qu'en 1791, pour dédommager les maîtres de poste de la presque inactivité à laquelle ils étaient réduits, par la concurrence des voitures libres, presque aussi rapides que les malles ; quant aux buralistes, leur traitement avait grossi à proportion du travail qui leur était imposé. Quoique ce travail se fût multiplié depuis le début de la Révolution, rien n'eût pu faire prévoir en 1801, ni même en 1840, le prodigieux développement des postes qui, dans notre France contemporaine, véhiculent, classent et font annuellement parvenir à leur adresse *trois milliards et demi* de lettres, de cartes, journaux et papiers de toute sorte.

Si l'on suit en détail dans certaines localités la marche du progrès postal depuis cent ans, on remarque que, *jusqu'au milieu du règne de Louis-Philippe*, nombre de petites villes ne possédaient encore ni bureaux, ni distribution journalière. Quant aux simples communes rurales, la plupart se contentaient d'une distribution par semaine. A Peyreleau (Aveyron) où le facteur passait *tous les huit jours*, une délibération du Conseil municipal s'exprime ainsi en 1832 : « Le service actuel des postes suffit aux besoins ; le service journalier ne serait *d'aucun avantage*. » En 1843, ce chef-lieu de canton fut doté d'une rece-

veuse à 180 francs par an ; en 1850, il eut deux facteurs ; maintenant, il en a sept et il en demande deux de plus, « indispensables, » dit-il (1910). Il reçoit de différentes directions quatre courriers par jour et émet environ 2000 mandats. Plus tôt ou plus tard, suivant les régions, l'ancien porteur à 100 francs par an, payé parfois en nature par un poids convenu de blé, fut remplacé par une administration plus perfectionnée ; mais partout, une fois éveillé, le besoin de communications grandit à mesure qu'il était satisfait.

VI

Ces communications allaient être accélérées au XIX^e siècle par la vapeur et l'électricité ; le XVIII^e siècle, en ses dernières années, vit seulement la naissance du télégraphe aérien. On avait eu l'idée, lors de l'élection de l'Empereur en 1742, de placer des canons de deux en deux lieues de Francfort à Paris, « ce qui aurait fait connaître la nouvelle en cinq heures ; » mais le transport des canons aurait, paraît-il, coûté 34 000 francs. Les pigeons voyageurs étaient pourtant connus, à cette époque, et employés en Orient par les capitaines de navires qui, en arrivant à Alexandrette, leur confiaient des missives pour les négocians d'Alep ; l'on en lâchait aussi de Bassora pour Bagdad, éloigné de plus de cent lieues.

La première expérience d'une petite ligne télégraphique fut faite dans le Jardin du Luxembourg (1690), sous le patronage du Dauphin et de sa maîtresse, la grosse M^{lle} Choin, très enthousiaste de cette idée, bien que l'histoire ne lui prête pas d'ordinaire un grand mouvement dans l'esprit. L'invention était due à Amontons, de l'Académie des Sciences, qui trouva, dit Fontenelle, le moyen de faire parvenir une nouvelle en trois ou quatre heures aussi loin que de Paris à Rome, sans qu'elle fût sue dans tout l'espace compris entre les deux villes. « Cette proposition si paradoxale et si chimérique en apparence fut exécutée sur une petite étendue de pays ; » des gens disposés en plusieurs postes consécutifs, munis de longues-vues, apercevant les signaux, se les transmettaient les uns aux autres jusqu'au dernier *en aussi peu de temps* qu'il fallait au premier poste pour faire les signaux au deuxième.

Manquait-il à cette découverte quelque détail qui la rendit

pratique ? Toujours est-il qu'elle sommeilla durant cent années, jusqu'à ce que Claude Chappe établit en 1791 à la barrière de l'Étoile son premier *tachygraphe*, — qui écrit vite, — plus heureusement baptisé par Miot, chef de division à la Guerre, de *télégraphe*, — qui écrit de loin. — Une expérience officielle, ayant été décidée par l'Assemblée Législative, après que la première machine eut été nuitamment brisée par des hommes masqués, une seconde fut hissée à Ménilmontant, chez Lepelletier Saint-Fargeau. Celle-ci fut incendiée par la populace comme suspecte de permettre à Louis XVI, enfermé au Temple, de correspondre avec ses partisans. Reconstitué sous la protection de la force armée, un nouvel appareil donna des résultats si probans par un échange de dépêches avec Saint-Martin-du-Tertre, localité distante de 35 kilomètres, que Chappe, appointé « ingénieur-télégraphe » à 5 livres 10 sous par jour (1793), fut aussitôt chargé de mettre sur pied une première ligne de Paris à Lille.

Au châssis mobile de 1^m,65 centimètres de long sur 1^m,35 centimètres de large, garni de lames de persiennes à deux faces, blanches et noires, et flanqué de deux autres châssis plus petits qui se profilaient sur l'horizon, l'opérateur, placé dans une chambre basse, donnait l'impulsion avec un système de cordes et de poulies, lesquelles actionnaient aussi un petit appareil de contrôle, le *répétiteur*, placé à côté de lui. Quoique la machine pût prendre cent quatre-vingt-seize positions, chaque mot, au début, n'exigeait pas moins de six signaux, réduits peu après à deux par les vocabulaires de 1795.

Il fut alors dressé trois répertoires distincts de quatre-vingt-douze pages chacun, à quatre-vingt-douze mots par page, correspondant aux quatre-vingt-douze signaux ou développemens du télégraphe dont l'un indiquait la page et l'autre le mot. Le premier de ces codes renfermait ainsi 8464 mots usuels ; le second contenait un même nombre de phrases, pour la Guerre et la Marine ; le troisième était géographique. Entre Paris et Lille, les seize stations, à 14 kilomètres en moyenne les unes des autres, furent reconnues plus tard trop espacées pour assurer une marche normale ; de même avait-on suivi trop rigoureusement le principe de la ligne droite, au lieu de choisir les hauteurs les plus propices.

Le jour pourtant où apparut sur le dôme du Louvre, cimier bien maigre et peu esthétique pour ce casque géant, la méca-

nique parlante de Chappe, fut une date mémorable dans l'histoire des communications. Le 15 fructidor an II (1^{er} septembre 1794), parvenait la première dépêche, pour laquelle les appareils se déployaient simultanément depuis la tour Sainte-Catherine, à Lille, jusqu'au dernier poste de la butte Montmartre. C'était la nouvelle d'une victoire; Carnot vint en donner lecture à la tribune de la Convention : « La ville de Condé est restituée à la République; la reddition a eu lieu ce matin à six heures. »

Bien que l'histoire politique de la Révolution, — la seule écrite jusqu'ici, — ait, suivant sa coutume pour tout ce qui n'est pas la lutte voyante et bruyante des partis, à peine mentionné l'inauguration du télégraphe aérien, ce succès national excita grande jalousie à l'étranger; il parut en Allemagne des pamphlets pour décrier la machine de Chappe et en démontrer l'absurdité. A la tête de ce mouvement, Bergstrasser, l'auteur de la *syndematographie*, écrivait au roi de Prusse : « Le télégraphe sert à amuser les Parisiens qui, les yeux fixés sur la machine, disent : Il va! Il ne va pas! » Il alla pourtant, mais on a peine à comprendre comment. Tout manquait à Chappe, l'argent surtout, quoique son administration naissante parût disposer de « 13 millions par an. » Mais au temps où 100 francs valaient 5 sous en assignats et 0,60 centimes en mandats « territoriaux » du Directoire, ces 13 millions de papier représentaient à peine 90 000 francs en numéraire.

La ligne de Strasbourg exigeait 6 000 livres de fil de laiton; Chappe en obtint 300 et imagina d'y suppléer en empruntant aux mobiliers confisqués, épars dans les magasins nationaux, les cordes de métal employées naguère à la suspension des lampes. A Metz, lorsque déjà la toiture du bâtiment où siégeaient les administrateurs du district était enlevée pour faire place à l'échafaudage du télégraphe, le travail fut interrompu faute de fonds, et les fonctionnaires, faute de toit, allèrent siéger ailleurs. L'an VI enfin, à l'occasion du Congrès de Rastadt, le Directoire délivra 176 000 francs en numéraire pour la construction de cette ligne de 600 kilomètres, comprenant 46 postes de Paris à Strasbourg; elle fut achevée en 5 mois. Les baraques étaient en bois; celles de la ligne de Paris à Brest furent construites la même année, en maçonnerie, au nombre de 55 sur un parcours de 870 kilomètres. Trois lignes fonctionnaient au

début du Consulat, le 18 Brumaire : celles du Nord, de l'Est et de la Bretagne. Celle de Lyon, assez avancée, fut prolongée sous l'Empire jusqu'à Milan et Venise, et l'ensemble du télégraphe aérien comportait en 1852, lorsqu'il disparut, un développement de 4 000 kilomètres.

Ce télégraphe primitif ne faisait pas de recettes, réservé comme il l'était aux dépêches officielles avec, pour unique client, la loterie d'État dont il publiait les numéros gagnans. Son budget en 1814 s'élevait à 360 000 francs ; chiffre modeste auprès des 96 millions de francs que produisent nos télégraphes et téléphones de 1914.

Depuis cent ans, en ce domaine, de prodigieuses inventions ont vu le jour ; elles ont accru la rapidité de transmission de l'écriture et de la parole ; elles n'ont pas augmenté la qualité ou le nombre des « idées. » Le monde des idées, obéissant à des forces mystérieuses, tout indépendantes du monde matériel, dispose quand il le faut de courans d'une nature particulière pour la prompte diffusion des systèmes, des opinions ou des découvertes. De grands mouvemens politiques, religieux, scientifiques même ou économiques, se sont produits avec autant de soudaineté dans le passé, et les idées ont fusé de cerveau en cerveau, au xvi^e siècle ou au xviii^e, aussi vite qu'elles se répandent en notre siècle de téléphone et de radiotélégraphie.

Si la Révolution française, au lieu d'être contemporaine des diligences et des courriers bi-hebdomadaires, s'était accomplie, par exemple, il y a une quinzaine d'années, il ne manquerait pas d'historiens futurs pour soutenir qu'un régime aussi solide que l'ancienne monarchie n'aurait pu s'effondrer en quelques semaines sur l'ensemble du territoire, en un temps où les chemins de fer, les dépêches électriques et les journaux à un sou auraient rendu possible un pareil événement.

Sans s'exagérer la portée du développement des communications écrites ou parlées, on doit reconnaître que ce besoin nouveau d'envoyer et de recevoir des lettres et des imprimés innombrables, artificiel comme la plupart des besoins, donne des joies réelles pourtant, surtout aux petits, aux familles peu fortunées, dispersées par le travail, dont les membres se sentent moins loin les uns des autres depuis qu'un simple timbre de deux sous les sépare et qu'un ouvrier ou un domestique, appelé par une dépêche de 50 centimes, peut arriver à temps pour

embrasser sa mère mourante. Ce réconfort apporté aux foyers populaires, ce supplément de tendresse et de pitié, n'est-ce pas le meilleur gain de ces postes dont nous sommes si fiers ?

Pour les riches contemporains, cliens habituels du télégraphe, abonnés aux téléphones urbains et ruraux, le bon marché des timbres les touche peu ; ce chapitre de leur budget est quatre ou cinq fois plus élevé qu'au temps où le port des lettres coûtait quatre ou cinq fois plus cher. Des seigneurs, sous Louis XV, ne dépensaient pas 150 francs par an de ce chef et de gros bourgeois déboursaient à peine 50 francs.

La lettre portée par la vapeur, la phrase écrite au bout d'un fil, ou même sans fil, à travers l'espace par un courant électrique, la conversation de deux interlocuteurs éloignés de quinze cents kilomètres, ces phénomènes, qui passeraient pour invraisemblables, si nous n'en usions tous les jours, sont encore « aimés pour eux-mêmes » par des créatures moins blasées : un Chinois, un Sénégalais, se payent cinq francs de chemin de fer pour aller n'importe où et revenir, sans descendre, comme les enfans se payent deux sous de chevaux de bois et, pour les Arabes d'Algérie, le téléphone est un jouet si amusant qu'ils en usent pour le plaisir et qu'on a peine à les en arracher.

Nous autres, Européens, si nous dégageons des appels téléphoniques superflus, des télégrammes inutiles et de ce fatras de papiers indifférens qu'apporte le facteur, les quelques lettres vraiment agréables ou nécessaires, nous constaterons que celles-là nos pères, pour les recevoir moins vite, les recevaient aussi il y a soixante-dix ans ; que, par conséquent, le résultat positif des organismes nouveaux sur les relations humaines n'est pas *proportionné à la valeur propre* de ces découvertes géniales qui honorent si fort l'esprit humain.

Mais ce qui est vrai pour les voyageurs et les correspondances, déjà transportés autrefois, bien que lentement, ne l'est pas pour les marchandises, hier inertes, que leur volume et leur poids semblaient, depuis l'origine du monde, attacher inexorablement au sol. La mobilité nouvelle des choses, ses conséquences sur la mentalité des gens, constitue la révolution, plus profonde que toutes les autres, à qui nous consacrerons un dernier article sur l'histoire des transports.

LE DIVORCE

DE

M^{ME} PATTERSON BONAPARTE

Un diplomate bien ennuyé, ce fut M. Sérurier, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de S. M. l'Empereur des Français, roi d'Italie, auprès du Président des États-Unis, lorsqu'il apprit qu'Élisabeth Patterson Bonaparte se décidait à passer dorénavant les hivers à Washington, où il résidait lui-même. Cette personne que, seul, le représentant de la France appelait « M^{lle} Patterson, » portait aux yeux de tous le nom de M^{me} Jérôme Bonaparte ; elle avait, en effet, épousé en 1803 le plus jeune frère du Premier Consul, qui servait comme lieutenant de vaisseau à bord d'un navire de guerre français, venu pour visiter les États-Unis à la faveur de la paix d'Amiens. A Baltimore, Jérôme avait rencontré miss Patterson, fille d'un des marchands les plus riches et les plus considérés de la ville et remarquable par sa beauté comme par son esprit. Le mariage eut lieu en décembre, sans que le fiancé se fût mis en peine d'obtenir le consentement de ses proches, surtout celui de son frère, qui protesta immédiatement de la manière la plus formelle. Quand il revint en Europe en 1805, cédant aux injonctions de celui qui était devenu empereur, il fit annuler son mariage, et abandonna sa femme pour épouser en 1807 la princesse Catherine de Wurtemberg. On raconte que, lorsqu'il monta sur le trône de Westphalie, il proposa à Élisabeth Patterson le titre de princesse de Smalkalden, avec le domaine de ce nom dans ses nouvelles possessions et une rente de 200 000 francs. Elle refusa,

disant : « La Westphalie n'est pas un royaume assez grand pour contenir deux reines, » et, faisant allusion à l'offre d'une pension que lui adressait en même temps Napoléon, elle ajouta : « J'aime mieux m'abriter sous les ailes d'un aigle, que sous le bec d'une oie. » Napoléon avait en effet promis à Jérôme de servir à Élisabeth Patterson une pension de 60 000 francs à la condition qu'elle revînt en Amérique. Elle accepta et retourna dans sa patrie pour ne la quitter qu'en 1815. Mais, à cette époque, bien qu'elle conservât pour le garder jusqu'à sa mort le nom de Bonaparte, elle avait rompu les liens légaux, du moins en Amérique, qui l'attachaient à Jérôme, par un divorce que ses biographes ne semblent avoir placé ni à sa date exacte, ni dans les circonstances qui l'ont réellement déterminé. L'un des derniers d'entre eux, M. Didier, lui assigne 1815 comme époque et, comme raison, le désir de M^{me} Bonaparte d'empêcher, étant donné la chute de Napoléon, son ancien mari de réclamer une part de sa fortune. Nous verrons que les motifs de sa décision ont été tout à fait différens.

Quand, après avoir jusqu'alors partagé son temps entre Baltimore et les maisons de campagne de son père en Maryland, Élisabeth Patterson vint s'installer à Washington, M. Sérurier avait aussitôt prévu que la rencontre entre le représentant de Napoléon et la prétendue belle-sœur de l'Empereur ne pourrait que donner lieu à de sérieux embarras dans une société aussi restreinte que celle de la capitale fédérale. Il y avait à peine dix ans que Washington était sorti de terre : créée par une loi, la ville voyait seulement un petit nombre de maisons s'élever les unes auprès de la demeure du Président, les autres autour du Capitole encore inachevé. Les troupeaux paissaient sur le tracé des rues ; les communications ne se faisaient guère qu'en voiture ou à cheval ; il fallait tout apporter du dehors, et la vie était extrêmement chère. Mais M^{me} Bonaparte était la première en date de ces Américaines, si nombreuses aujourd'hui, qui ne trouvent pas assez distinguée la compagnie de leurs compatriotes. Pénétrée pour son pays d'une aversion qu'elle ne prenait pas la peine de dissimuler, il lui fallait, à défaut de l'Europe, ce qui la lui rappelait le plus : des diplomates étrangers, des fonctionnaires, des hommes politiques. C'étaient les trois élémens qui composaient exclusivement la société de Washington. Sérurier avait poussé le scrupule jusqu'à demander des

instructions à Paris; elles lui arrivèrent fort tard, mais heureusement concordaient avec la ligne de conduite qu'il s'était fixée : traiter M^{me} Bonaparte avec courtoisie et considération, lui faire des visites et la recevoir, mais ne la considérer jamais que comme M^{lle} Patterson.

Les circonstances politiques rendirent orageux le premier hiver qu'elle passa à Washington, celui de 1810 à 1811. C'était le moment où se discutait la question de savoir si les États-Unis feraient ou non la guerre à l'Angleterre. Deux courans, l'un favorable à cette puissance, l'autre à la France, se partageaient le pays comme la société de Washington elle-même. La famille d'Élisabeth Patterson se trouva amenée à prendre parti, par suite de sa parenté avec le secrétaire d'État à la Guerre, Smith. Éloigné du Cabinet en 1810 par le président Madison, lui et son frère, le général Smith, se jetèrent dans une opposition violente contre la politique, à tendances françaises, du Gouvernement et se rapprochèrent naturellement du ministre d'Angleterre, M. Foster. M. Foster était jeune et aimable : la famille d'Élisabeth Patterson persuada à celle-ci qu'elle devrait le recevoir, parce que les femmes étaient considérées comme neutres en affaires d'État. Elle se rendit à cet avis, si bien qu'en présence des visites répétées de Foster chez elle, Sérurier jugea bon de diminuer le nombre des siennes, laissant entendre que la neutralité ne convenait pas à une personne dans la situation d'Élisabeth. Comme, d'autre part, il donnait des fêtes pour le parti guerrier, c'est-à-dire les amis de la France, Foster, qui semblait s'être fait une loi d'imiter toujours son collègue français en matière de représentation, organisa une fête, lui aussi, et y invita naturellement Élisabeth. Il voulait à la fois orner cette réunion par la présence de la femme la plus belle et la plus célèbre d'Amérique, et compromettre au profit de l'Angleterre une personne qui « continuait à mettre sa gloire à porter un nom si illustre et si français. »

Sérurier fort contrarié fit dire à Élisabeth par une dame de son intimité qu'il ne pouvait penser qu'elle tomberait dans un piège aussi grossier; que paraître ainsi chez le ministre d'Angleterre serait donner de puissantes armes à ses ennemis, si elle en avait; et qu'un pareil éclat ne permettrait plus à lui, Sérurier, de se montrer chez elle. Elle voulut bien se dire reconnaissante de l'avis, et ne se rendit pas chez M. Foster.

Loin de se décourager, celui-ci redoubla d'empressement et de soins, tandis que son collègue français n'était en mesure d'y opposer que « de froids conseils de sacrifice d'amour-propre, et des égards, respectueux sans doute, mais sans progrès. » La lutte était vraiment bien inégale, et Élisabeth ne put s'empêcher de marquer quelque gratitude, du moins en apparence, pour les soins de M. Foster. Bien que tout le monde fût persuadé que ce sentiment avait chez elle des bornes fort étroites, et n'aurait point de suites, autrement dit qu'elle ne changerait pas son nom de Bonaparte contre celui de Foster, Sérurier crut devoir risquer à cette occasion quelques représentations, personnellement cette fois. Elle les reçut fort mal, et répondit qu'elle entendait se gouverner par ses propres règles, non par les siennes à lui. A quoi son interlocuteur assez penaud se borna à répliquer qu'il ne l'importunerait plus de ses avis.

Heureusement pour lui, la guerre éclata sur ces entrefaites entre les États-Unis et l'Angleterre. Foster dut partir, Élisabeth rentra dans sa famille à Baltimore, et ne paraît pas avoir revu le galant ministre d'Angleterre lorsque celui-ci passa par cette ville pour s'y embarquer.

Sérurier triomphait; il regardait Élisabeth, par suite de la défaite du parti anglais, comme définitivement à l'abri des mauvais conseils : il ignorait quelle pénible surprise allait lui être réservée.

On était au début de décembre 1811; le jour même où Élisabeth rentrait à Washington, Sérurier était chez lui en train de recevoir M. Russell, ancien chargé d'affaires des États-Unis à Paris, quand on lui remit un journal de Baltimore que venait d'apporter le courrier. Il l'ouvrit pour voir s'il y avait des nouvelles, et fut stupéfait d'y lire celle d'une demande en divorce adressée par Élisabeth à la législature de l'État de Maryland. Comme il marquait sa surprise à Russell, celui-ci lui répondit que, sans être entièrement dans les secrets de la dame en question, il la savait fatiguée de sa position et décidée à en changer; qu'elle se considérait, et que tout le monde la considérait comme légitimement mariée, et que, son mariage n'ayant pas été reconnu, il devenait indispensable de le rompre, afin d'être libre elle-même. De plus, d'après une loi passée dans la plupart des États et qui était au moment d'être votée en Maryland, toute personne qui recevrait une pension ou traitement

d'un souverain étranger était déclarée inhabile à succéder et privée de tous les autres droits de citoyen américain. Il était donc important pour elle de placer à l'abri la fortune paternelle : le divorce immédiat aurait pour effet de la rendre habile à recevoir la dot que son père était prêt à lui remettre, et qu'elle aurait le temps de dénaturer avant que le bill fût voté.

Sérurier, tout en s'inclinant devant cette raison qui était réelle, comme nous le verrons, exprimait le regret qu'Élisabeth ne lui eût pas fait part de sa décision avant de la rendre publique : il aurait trouvé plus convenable que cette nouvelle fût annoncée à Paris par l'entremise de la Légation, au lieu de l'être par les gazettes. C'était surtout le fait de citer en justice le roi de Westphalie que le fonctionnaire respectueux considérait comme une insulte à la majesté royale ; il le jugeait « contraire à l'usage constant qui reconnaît que les souverains ne relèvent que de Dieu, et ne peuvent être cités devant des cours particulières ; » un représentant de Louis XIV n'eût pas mieux défendu les prérogatives du droit divin.

Le lendemain, Sérurier recevait la lettre suivante :

« Monsieur, je regrette de me voir forcée de prendre sur le temps de Votre Excellence, mais je croirais manquer au respect et à la reconnaissance que je dois à Sa Majesté Impériale pour l'intérêt que Sa Majesté daigne prendre à ma situation si je gardais le silence sur les motifs qui ont déterminé ma demande en divorce auprès de la législature du Maryland.

« Mon ignorance absolue en fait de jurisprudence a été la seule cause du retard que j'ai mis à solliciter cette formalité légale que je croyais inutile après les événemens personnellement intéressans pour moi qui eurent lieu en Europe. Je crus à tort qu'ils auraient le même effet sur moi en Amérique.

« L'amendement proposé en 1810 à la Constitution des E.-U., après avoir passé les deux Chambres du Congrès, a depuis été adopté par plusieurs États et doit naturellement devenir dans peu loi effective. En vertu de cet amendement : « Tout citoyen de ce pays qui, sans le consentement du Congrès, accepterait ou retiendrait quelque présent, pension ou émolument de quelque espèce que ce soit d'un empereur, roi ou puissance étrangère devient inhabile à exercer aucun des droits ou privilèges d'un citoyen libre des E.-U. ou des États individuels. » Votre

Excellence sentira aisément que les mots *pension, présens ou émolumens* peuvent se rapporter aux circonstances dans lesquelles je me trouve actuellement placée. Les gens de loi qui ont été consultés à cette occasion jugent nécessaire que je vende ou transporte à des curateurs la portion de mon héritage paternel présentement en ma possession, qui consiste en maisons ou terres, les valeurs mobilières n'étant naturellement point affectées par cette nouvelle loi.

« Tout contrat de transport de ma part seule, sans qu'un divorce n'ait été préalablement accordé par les lois des États-Unis, ne pouvait être ni valide, ni obligatoire. Je me suis donc trouvée contrainte de m'adresser à l'Assemblée de l'État du Maryland actuellement en session pour obtenir ce divorce qui me mettra à même de convertir en argent comptant les propriétés immobilières que j'ai déjà reçues de mon père.

« Comme il est parfaitement connu de tout le monde en ce pays que Sa Majesté l'Empereur des Français a eu la bonté de m'accorder avec sa générosité accoutumée un traitement pécuniaire que je conserve, ma propriété immobilière pourrait être saisie, si j'omettais la précaution nécessaire pour la mettre en sûreté avant que l'amendement fasse partie de la Constitution américaine, ce qui doit arriver lorsqu'il aura été ratifié par les législatures des trois quarts des États.

« Si Votre Excellence pouvait, ce que je ne puis pas me permettre de supposer, regarder cette procédure indispensable de ma part, comme ayant quelque importance, ou du moins comme en ayant assez pour être transmise, je me flatte qu'elle recevra l'approbation de Sa Majesté Impériale pour laquelle je serai toujours pénétrée des sentimens du plus profond respect et de la plus vive reconnaissance.

« J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération... »

Aussitôt cette lettre reçue, Sérurier court chez Élisabeth Patterson, et lui développe de vive voix tout ce qu'il avait dit à Russell, en y mettant plus de force encore. Elle lui répond que, si elle a gardé le silence sur ses projets, c'est qu'elle était persuadée que sa démarche ne pouvait intéresser l'Empereur. Elle proteste une fois de plus de sa gratitude envers lui; mais, ajoute-t-elle, « tout le monde en Amérique reconnaît mon mariage comme parfaitement légitime; il m'importe donc de le

rompre pour avoir une position qui assure aussi bien ma liberté que ma fortune. » Et comme Sérurier lui fait observer que le public attribuera probablement sa démarche au désir de disposer d'elle-même, elle réplique qu'elle n'a actuellement aucune pensée de ce genre, mais qu'à la vérité elle ne renonce pas à sa liberté pour l'avenir. Cette perspective, nous savons combien Sérurier la redoute; aussi croit-il utile à sa cause, comme elle ne parle pas de son fils, d'attaquer cette corde, et il lui demande si la pensée de cet enfant ne s'est pas présentée à son esprit quand elle a signé sa pétition de divorce. La corde ne vibre pas : Élisabeth répond assez sèchement qu'elle ne voit pas ce que son fils a de commun avec la démarche en question. Le ministre de France a compris que l'argument ne porte pas, et, pensant avec galanterie qu'il vaut mieux « se laisser battre que de blesser, » il se borne à faire observer qu'il est peu probable que la seconde Chambre de la législature du Maryland admette la demande formée par Élisabeth : il lui conseille donc de la retirer, s'engageant, si elle s'y résout, à faire valoir auprès de Sa Majesté l'acte de déférence accompli par elle. Elle refuse avec fermeté, disant que le peu de bruit que cette pétition a pu causer est déjà produit, et que, d'ailleurs, elle ne saurait attendre plus longtemps, étant donné les circonstances. En vain Sérurier tente-t-il encore tous les moyens de persuasion, elle demeure inébranlable. Il ne peut que se retirer en lui répétant que sa demande en divorce sera considérée en France comme très blessante; mais, pour l'empêcher de se jeter dans les partis extrêmes, il a soin d'ajouter que la générosité de l'Empereur est sans bornes, et que lui, Sérurier, désire vivement se tromper dans ses craintes.

Le diplomate était battu : ses finesses comme ses instances s'étaient émoussées sur la fermeté de la belle Américaine. En présence d'une résolution si arrêtée, quelle attitude pouvait-il adopter lui-même? Son premier mouvement avait été de protester contre tout acte de la législature du Maryland qui intéresserait le roi de Westphalie, comme contraire à la prérogative souveraine. Après réflexion, il jugea préférable de s'abstenir, se réservant de déclarer, dans le cas où le divorce serait prononcé, que, s'il ne protestait pas, c'est parce qu'il n'était pas accrédité comme ministre de Westphalie. Parti d'autant plus sage que l'affaire d'Élisabeth Patterson, après avoir beaucoup

occupé le public, n'attirait plus l'attention, et que sa demande en divorce avait en somme causé peu de bruit : une protestation aurait remis tout en feu.

Quant à la pension de 60 000 francs servie par l'Empereur, Sérurier était d'avis de la continuer : tout le monde savait qu'Élisabeth Patterson la touchait, et cette libéralité recevait l'approbation générale. Pour ce qui était de ses relations personnelles avec elle, il se décidait à ne pas cesser de la voir, mais seulement à rendre ses visites moins fréquentes et à la recevoir chez lui plus rarement ; une rupture aurait persuadé à Élisabeth que tout était fini du côté de la France, et le parti anglais en prendrait avantage pour essayer de la porter « aux déterminations extrêmes, » entendons par là de lui faire épouser un Anglais.

Voici le texte de la pétition qu'elle avait adressée à l'Assemblée générale du Maryland pour introduire sa demande en divorce : « Votre pétitionnaire fut unie en mariage, d'après les lois des États-Unis d'Amérique, avec M. Jérôme Bonaparte dans le courant de l'année 1803. Depuis cette époque, M. Jérôme Bonaparte quitta ce pays pour la France où Sa Majesté l'Empereur des Français a jugé convenable de considérer comme nul le mariage existant entre votre pétitionnaire et le dit M. Jérôme Bonaparte qui, depuis, s'est uni en mariage avec une princesse allemande et est devenu roi de Westphalie. Votre pétitionnaire croit inutile, quand même sa situation délicate le permettrait, de rappeler les diverses considérations qui doivent déterminer une législature éclairée à accorder l'autorisation de défendre un lien contracté et maintenu dans de telles circonstances.

« C'est pourquoi elle soumet respectueusement cette affaire à votre honorable corps qui, en réfléchissant que l'utilité générale prescrit l'indissolubilité du contrat de mariage, ne manquera pas de se rappeler qu'il peut exister et qu'il existe réellement des cas où le bonheur des individus peut être consulté sans porter préjudice au bien constant de la société. »

L'acte prononçant la dissolution du mariage fut voté le 2 janvier à la législature du Maryland. Aussitôt après, Élisabeth exprima à M. Sérurier le désir de passer en France pour s'occuper de l'éducation de son fils, qui avait été jusqu'alors fort négligée. Le jeune Bonaparte n'avait pas de précepteur et n'allait pas au collège : c'était cependant, dit Sérurier, un enfant de la

plus belle « espérance, du feu, de l'esprit naturel, et la fierté de son origine. » Sa mère ajoutait qu'elle était en tout cas décidée à quitter l'Amérique, et que, si sa demande était repoussée, elle vivrait autre part en Europe, que la pension que lui servait l'Empereur remplissait d'ailleurs tous ses vœux, et qu'elle ne désirait rien de plus.

Elle devait attendre jusqu'à la chute de Napoléon pour réaliser ce projet, car elle ne se rendit en Europe que dans l'été de 1815. Elle y passa désormais la plus grande partie de sa longue existence, qui ne se termina qu'en 1879. Fort bien accueillie à Paris, à Londres, à Genève, à Florence, elle ne revenait que rarement et pour peu de temps aux États-Unis, qu'elle trouvait le pays le plus ennuyeux du monde. Il lui fallait les compagnies élégantes et aristocratiques, l'air des cours, la fréquentation des gens célèbres, tout ce que recherchent encore aujourd'hui nombre de ses concitoyennes. D'une remarquable beauté qui se conserva longtemps intacte, d'un esprit ironique et mordant, elle eut du moins le mérite de ne jamais prêter à la médisance. Elle passa au travers des admirations, cuirassée par la méfiance que lui avaient fait concevoir pour l'humanité en général ses mésaventures conjugales, casquée d'une dignité froide et altière que le nom de Bonaparte lui avait inspirée. Sérurier la jugeait exactement quand il la peignait ainsi : « Le grand trait du caractère de M^{lle} Patterson est une fierté extrême que sa bonne et mauvaise fortune ont également exaltée et une défiance qui s'étend à tout le monde. Elle y joint beaucoup d'esprit de finesse, et un grand empire sur elle-même. Elle porte dans le monde un grand désir de plaire que tant d'avantages expliquent sans doute, mais elle y porte aussi un souvenir du passé, qui la protège contre toutes les séductions communes. Elle admet les hommages, mais repousse dédaigneusement les prétentions. »

LA CONQUÊTE SANITAIRE

DE

NOS COLONIES

Il est presque fastidieux de répéter que la France se dépeuple. Nous devrions donc multiplier d'autant plus les efforts pour diminuer notre mortalité que nous voulons moins prendre de peine pour augmenter le chiffre de notre natalité (1).

Or, la France devenait une puissance coloniale de premier ordre au moment où le nombre de ses naissances diminuait dans des proportions inusitées, même chez elle (2). Un parti très puissant s'opposait à cette évolution de notre pays, en s'appuyant surtout sur le fait que la stagnation de la population nous interdisait toute ambition exotique. Il ne fut pas tenu compte de cet argument et la France s'intéresse chaque jour davantage à son empire colonial. Le nombre de nos nationaux dont la fortune ou les moyens d'existence dépendent de nos colonies s'accroît également avec une grande rapidité.

Nos compatriotes fixés aux colonies forment, dès maintenant, une importante partie de notre population. Les statistiques nous révèlent qu'ils sont quatre-vingt-dix mille, presque tous dans la force de l'âge. Si l'on veut additionner à ce chiffre tous les

(1) Nous avons perdu l'an passé 49 habitans sur 1 000, le Danemark 42,9, la Norvège 43,4, l'Angleterre 43,9, la Belgique 45 et l'Allemagne 46,2. Ces chiffres démontrent dans quelle erreur vivent ceux qui croient notre hygiène publique supérieure à celle des autres peuples.

(2) Elles atteignaient encore en 1880 le chiffre de 25 pour 1 000, elles n'étaient plus en 1912 que de 48,7 pour 1 000.

habitans de nos possessions, Afrique du Nord comprise, qui appartiennent à la race blanche, on dépasse largement le million.

La valeur intrinsèque d'un homme, estimable en argent, est partout considérable; elle s'accroît beaucoup aux colonies. Il semble toutefois qu'aucun peuple du monde n'attache moins de prix que nous à conserver en bonne santé ses coloniaux, civils ou militaires. Nos expéditions coloniales, les plus récentes comme les autres, nous ont coûté de nombreuses pertes d'hommes qu'une meilleure organisation sanitaire nous aurait épargnées.

Sans remonter plus loin dans notre histoire, l'expédition de 1881 en Tunisie donna, malgré l'expérience acquise en Algérie, une mortalité de 6,1 pour 100. Un peu plus tard, dans les années 1885 et 1886, les expéditions du Tonkin et du Soudan coûtèrent les premières 7,5 et 9,9, les secondes 22,5 et 20 pour 100 des effectifs européens engagés. La seconde campagne de Madagascar, qui date de 1895, fut la plus meurtrière de toutes. Nos pertes atteignirent le chiffre inconcevable de 40 pour 100. Les causes de cette hécatombe sont connues, nos troupes étaient en majeure partie composées de tout jeunes soldats tirés de l'armée métropolitaine. Et, contrairement à tous les principes, on ne craignit pas de faire durement travailler ces jeunes hommes à peine formés, dans les marais de la côte où ils furent décimés par le paludisme et la dysenterie. Ces souvenirs sont trop pénibles à rappeler, mieux vaut passer outre!

L'expédition du Maroc, toute récente, parut d'abord recommencer les errements anciens. Aussi la mortalité causée par la typhoïde et la dysenterie atteignit-elle, dans les premiers temps, 14 pour 100 des effectifs. Il ne faudrait pas prétendre que ces pertes, si douloureuses qu'elles soient, représentent la rançon obligée de toute conquête coloniale. L'expédition anglaise contre les Ashantis fut effectuée en 1873 dans des conditions physiques absolument analogues à celles qui caractérisent notre meurtrière campagne du Dahomey. Elle coûta cependant si peu d'hommes à nos voisins qu'elle mérite encore aujourd'hui d'être citée comme un modèle. Ils avaient réuni 7225 combattans dont 2600 Européens. Leurs pertes au feu furent de 5 officiers et de 47 hommes tués. 600 hommes durent être rapatriés, mais la mortalité globale ne dépassa pas 1,8 pour 100.

Aussi, que de précautions prises! Le commandant en chef, sir G. Wolseley et le Dr Holme, chef du service de santé, demandèrent et obtinrent qu'on préparât d'avance pour les troupes des camps installés en des points convenablement choisis et débarrassés de toute végétation. Des puits devaient y être creusés, les eaux d'alimentation filtrées. Des gîtes d'étape, séparés les uns des autres de trente-deux kilomètres, étaient prévus pour le transport et l'évacuation des malades. La longueur des étapes que devait effectuer la colonne elle-même n'excéderait pas dix milles. Les hommes seraient vêtus de toile ou de flanelle selon les saisons et les heures de la journée. Leurs rations étaient largement mesurées et, pour le service particulier d'un bataillon européen de 680 hommes, on calculait qu'il faudrait 650 porteurs. Il était cependant prévu qu'après deux mois de campagne et malgré ce luxe de précautions, les troupes fourniraient 30 ou 40 p. 100 d'indisponibles; aussi des approvisionnementnements devaient-ils être réunis pour parer à cette éventualité. Enfin, le commandement qui demanda d'abord 36 médecins pour la colonne, en reçut et en utilisa 44.

Quelle différence avec notre façon de procéder au Dahomey, dans un pays tout à fait semblable à l'Ashantiland, contre un ennemi de force équivalente, dont la capitale, Abomey, se trouvait à une distance de la côte à peu près égale à celle qui en séparait Coumassie!

Notre colonne expéditionnaire fut mise en route vers l'intérieur le 14 septembre 1892 et disloquée après la victoire définitive, le 26 novembre 1892. Elle se composait de 1 138 blancs et seulement de 930 indigènes. Cinq cents hommes de renfort la complétèrent au cours des opérations et la totalité des effectifs réunis sur la côte du Bénin, en vue de l'expédition, monta au chiffre de 3 351 hommes.

Les moyens de transport se composaient seulement de 132 mulets et de 2 239 porteurs. Enfin nous disposions de six médecins. On compta 173 Européens morts de maladies. Nous avions de plus 81 hommes, dont 11 officiers, tués par le feu de l'ennemi et 441 blessés, indigènes compris. Les fatigues subies, même par les blessés ou les malades, furent telles que treize d'entre eux moururent le 16 octobre, tandis qu'on les évacuait sur le poste d'Adigon.

Ces pertes ne nous ont pas empêchés de conquérir le Dahomey,

mais il n'en fut pas toujours ainsi. N'est-ce pas le chiffre élevé de nos malades et de nos morts plus que l'échec de Farafate, durant la première expédition de Madagascar en 1885, qui nous fit nous contenter alors d'une paix boiteuse et peu profitable?

* * *

L'ère de nos grandes expéditions coloniales est close aujourd'hui, autant du moins qu'on peut prévoir l'avenir. Celle de la mise en exploitation intensive de notre vaste domaine exotique s'ouvre enfin. On vient de voir quelles économies de vies humaines nous aurions réalisées, si nous avions su protéger contre les maladies et le climat nos soldats coloniaux en expédition, avec autant de soins que font les Anglais pour les leurs. Cette façon d'agir aurait procuré des profits moraux et matériels considérables, non seulement au pays, mais à la cause coloniale elle-même.

On connaît si bien en Allemagne la valeur pécuniaire de la vie humaine qu'il existe dans l'empire toute une législation pour la mieux préserver, C'est la loi de l'Assurance obligatoire contre la maladie. Elle impose à l'État lui-même de grosses dépenses, dans une intention éminemment pratique et non pour des fins humanitaires, comme on pourrait croire.

Il nous eût été très profitable de considérer la question sanitaire aux colonies d'une façon analogue à celle des Allemands chez eux. L'opinion publique n'aurait d'abord jamais été, comme elle le fut parfois, effrayée et surexcitée par l'élévation de nos pertes. La bonne réputation sanitaire de nos colonies, plus vite établie, aurait en second lieu permis d'avancer beaucoup le moment de leur mise en valeur et de payer moins cher les résultats obtenus.

Les premiers défricheurs de la Mitidja mouraient en si grand nombre sur leurs fertiles champs malsains qu'on put appeler Bouffarik le tombeau des Européens.

La Mitidja, dira-t-on, n'en est pas moins aujourd'hui, soixante-dix ans après la conquête, la plus riche région de l'Algérie et l'une des plus salubres! Mais ne sait-on plus que nous avons longtemps hésité à garder l'Algérie, trop coûteuse en soldats et en colons? Oublie-t-on également le désastre des 12 000 hommes envoyés au Kourou par le marquis de Choiseul et décimés par la fièvre jaune? Ce seul souvenir retarde cepen-

dant, après plus d'un siècle, l'essor de notre Guyane! Cela s'explique sans peine.

L'agriculture ou le commerce, l'administration elle-même ne sont pas aux colonies ce qu'ils sont en Europe. Un colon expérimenté est un homme habile en son métier, habitué de plus au pays qu'il met en valeur, dont il connaît les ressources spéciales, les dangers et, le plus souvent, la langue. Toutes ces connaissances particulières ont demandé de nombreuses années d'un apprentissage ordinairement pénible. La mort de ce colon représentera donc une grosse perte, non seulement à cause de la valeur intrinsèque du disparu, mais par suite de la difficulté de son prompt remplacement. Le dommage subi deviendrait désastreux, si un certain nombre de colons expérimentés mouraient à la fois. Leur place, si difficile à remplir en temps ordinaire, courrait d'autant plus de risques d'être laissée vacante que la réputation de leur colonie subirait des atteintes plus fâcheuses. Il est juste de le dire, notre administration coloniale s'est intéressée comme celle des autres peuples à la santé des Européens, colons ou fonctionnaires. Elle a multiplié, surtout dans ces dernières années, non seulement les hôpitaux mais aussi les laboratoires. Des casernes, des maisons confortables se sont élevées un peu partout par ses soins, pour abriter nos soldats ou nos fonctionnaires. De grands travaux ont été entrepris pour doter d'eaux potables nos villes coloniales, pour les débarrasser de leurs matières usées. On a été plus loin dans cette voie féconde. Le général Galliéni créa le premier en 1896 un service d'assistance médicale indigène à Madagascar, MM. Beau en Indo-Chine, Roume et Merlin sur la côte d'Afrique, suivirent cet exemple. Le général Lyautey, à peine nommé résident général au Maroc, fit de même à son tour.

Ces services d'assistance médicale indigène constituent un des plus puissans moyens que nous ayons d'appivoiser nos indigènes et d'étendre notre influence politique. Ils servent aussi nos intérêts économiques en contribuant à augmenter le nombre de nos sujets. L'intérêt sanitaire de nos compatriotes fixés aux colonies y trouve également son compte; toutes les races ne sont-elles pas solidaires devant la maladie, et l'un des moyens les plus efficaces de protéger les nôtres n'est-il visible-ment pas d'améliorer la santé des masses indigènes au milieu desquelles ils vivent?

Nous ne nous en sommes pas encore tenus là et nous avons créé au Sénégal des services d'hygiène pour les grandes villes de cette colonie. Ces nouveaux organismes sanitaires ont pour principale mission de détruire les larves des moustiques *stégomya* dont la piqûre communique la fièvre jaune. Ils doivent également lutter contre le paludisme, fléau moins effrayant peut-être, mais plus meurtrier encore que le *vomito negro*. Leurs attributions s'étendent au contrôle de la construction des nouveaux immeubles, à la surveillance de tout ce qui touche à l'hygiène publique. Suivant la parole de leur créateur, M. Roume, à l'un des médecins chargés de ces délicates fonctions, leurs chefs doivent remplir le rôle de commissaire du gouvernement auprès des municipalités élues des grandes villes.

Il semble donc que les pouvoirs publics aient, au point de vue de l'hygiène, réalisé dans nos colonies des efforts presque comparables à ceux qui ont été accomplis dans la métropole. La léthalité et la mortalité coloniales, l'Algérie mise à part, dépassent cependant beaucoup celles de la France.

La mortalité de l'élément européen civil, qui fut en Algérie de 47 pour 1 000 dans les années 1853 à 1856, n'atteint plus aujourd'hui, d'après Parret, que 20,7 pour 1 000, celle des indigènes elle-même ne dépasse pas 23 pour 1 000. Mais la situation de nos vieilles colonies est déjà moins satisfaisante. La plupart offrent cependant les conditions physiques les plus favorables. Ce sont des îles de faible étendue, fortement peuplées, très cultivées par conséquent, et l'on sait qu'il n'est pas de meilleur agent d'assainissement du sol que la culture.

Il serait trop long d'étudier toutes ces colonies. L'île de la Réunion qui va nous servir d'exemple comptait, en 1902, 173 315 habitants et 177 777 en 1905. Sa population s'accroît donc avec une rapidité que devrait lui envier la métropole. Elle a encore enregistré en 1911 un gain de 1 744 âmes (1). Malgré tout l'optimisme qui pourrait se dégager de ces chiffres, l'état sanitaire de la colonie n'est pas ce qu'il devrait être. L'accroissement de la population ne provient que de la forte natalité locale qui atteint la proportion de 33 pour 1 000, tandis que la mortalité se tient à 23 pour 1 000. Or ce dernier chiffre est nettement supérieur à celui de la France qui pourrait avoir, elle-même,

(1) La mortalité fut pour cette année 1911 de 1027 décès et l'on compta dans le même temps 5 771 naissances.

une mortalité moins considérable. Il convient de signaler que les statistiques de nos vieilles colonies ne peuvent donner de précisions absolues, au point de vue auquel on se place ici, car on y mêle indistinctement toutes les races.

La situation sanitaire des colonies plus récentes est encore moins bonne. Leurs plus grandes villes elles-mêmes, où les millions ont été largement dépensés, ne jouissent pas de la salubrité qu'elles devraient avoir.

Voici un tableau démographique de Dakar, grande cité de l'Ouest africain, presque entièrement construite dans ces dix dernières années, sous un climat qui, sans être parfait, peut passer pour très supportable.

Années.	Naissances.	Morts d'Européens.	Naissances.	Morts d'indigènes.
1903.	26	43	342	389
1904.	29	39	384	487
1905.	31	48	424	508
1906.	28	48	479	579

Le chiffre de la population atteignait alors environ 1 000 Européens et 18 000 indigènes. Si l'on veut bien songer à ce fait que la population européenne de la ville se composait d'individus généralement dans la force de l'âge, le tribut fort élevé qu'elle payait à la mortalité paraîtra beaucoup plus considérable encore. Il dépasse en effet de plus du double celui de la métropole et il est supérieur à celui de l'Algérie d'il y a soixante ans. On peut calculer qu'une meilleure hygiène aurait permis d'économiser par an vingt morts au moins dans cette seule ville, pourvue cependant d'eaux potables, d'égouts collecteurs, d'hôpitaux et de maisons confortables.

Ces chiffres sont éloquents, ils dispensent d'en citer d'autres, et mieux vaut démontrer par un exemple tout ce que nous aurions pu faire.

Des statistiques, contemporaines des précédentes, nous sont fournies par le service sanitaire du canal de Panama; elles témoignent avec une abondante clarté que nos faibles efforts et les maigres résultats obtenus par nous ne sont pas ce qu'ils devraient être.

Personne n'ignore l'affreuse mortalité qui sévissait sur les chantiers du canal de Panama lorsqu'ils appartenait à la Compagnie française. Celle-ci ne se désintéressait pas du problème

de la santé publique, mais elle était moins résolue et moins armée que les autorités américaines qui lui succédèrent. Voici ce qu'ont fait ces dernières.

Une population de 32000 ouvriers séjourna pendant l'année 1907 dans ces territoires du canal, mille fois plus vastes que Dakar et beaucoup plus insalubres. La composition de cette véritable armée de travailleurs ne pouvait donner, au point de vue qui nous occupe, que des garanties bien minces. La mortalité totale qui se maintenait jusque-là à 49 pour 1000 descendit cependant à 39 pour 1000. Si l'on n'étudie que les Européens dont le nombre atteignit 7727 unités, la mortalité de cet élément fut de 15,95 pour 1000, inférieure de près des deux tiers à la mortalité européenne de Dakar. Les Américains dépensèrent à la vérité un peu plus de cinq millions de francs par an pour obtenir ce résultat. Mais ils ne croyaient pas le payer trop cher, puisque le budget sanitaire du canal fut prévu pour l'exercice suivant (1908) à la somme de 18 875 000 francs, chiffre que notre parcimonie habituelle trouvera sans doute exagéré.

* * *

Les succès obtenus par les Américains au Panama sont, en même temps qu'un reproche et un exemple, un encouragement pour nous. Nous avons passé en revue les diverses parties de l'œuvre sanitaire accomplie déjà dans nos colonies, nous savons qu'elle n'est pas parfaite, et nous n'ignorons pas à quels résultats magnifiques nous pourrions prétendre en l'améliorant.

Mais quelle route suivre pour atteindre le but ?

Notre première erreur fut peut-être de n'avoir pas tracé un plan général de protection sanitaire pour l'ensemble de nos colonies. Que devrait être ce plan, il semble aussi facile de le tracer qu'il sera long, pénible et coûteux de le réaliser !

Les hygiénistes coloniaux peuvent borner leurs efforts, du moins en ce qui concerne la population européenne, à la diminution de la mortalité. Il faut pour cela étudier d'abord la pathologie spéciale de ces régions, créer par conséquent des laboratoires. Ces centres de recherches scientifiques existent déjà nombreux. L'Indo-Chine, l'Afrique Occidentale, Madagascar, le Congo lui-même, depuis que la libéralité de la Société de géographie permit d'en créer un à Brazzaville pour l'étude de la maladie du sommeil, possèdent de ces établissemens.

Vient ensuite la question des soins à donner aux malades. Cette partie du programme sanitaire ne fut pas plus négligée chez nous qu'ailleurs et nous avons réalisé dans cet ordre d'idées à peu près tout le possible.

La troisième partie du programme consiste dans la défense des colonies contre les maladies épidémiques ou contagieuses. Elle est à peine esquissée en certains points et pas même prévue en beaucoup d'autres. Il faut toujours revenir, quand on parle de notre hygiène publique, à la loi du 15 février 1902. Cette loi prévoyait la création dans la métropole de services d'hygiène départementaux et municipaux dont les fonctions seraient de veiller à l'application de tous réglemens édictés afin de préserver la santé publique.

L'article 9 de cette loi spécifia qu'une enquête devait être menée dans toute commune dont la mortalité dépasserait la mortalité générale de la région pendant trois années consécutives. Si l'on reprend l'exemple précédent de l'île de la Réunion, on s'aperçoit, en consultant les statistiques particulières des communes de cette colonie, naguère si salubre, qu'il y aurait souvent eu lieu à enquête.

Salazie, station fréquentée, eut une mortalité de 12,0 pour 1 000 en 1904 et de 30,4 en 1908, Sainte-Rose de 23,1 en 1904 et 47,2 en 1910. Le chef-lieu lui-même, Saint-Denis, compta dans ces dix dernières années plus de morts que de naissances. On ne s'est, bien entendu, jamais préoccupé de ces faits, puisque la Réunion ne possède pas de services d'hygiène, et les causes de ces excès de mortalité ont continué à exister sans qu'on fasse rien pour les détruire.

Nos ports coloniaux possèdent des médecins arraisonneurs dont la mission consiste à contrôler l'état sanitaire des bateaux provenant de régions contaminées. Une simple barrière de ce genre est manifestement insuffisante. Les épidémies peuvent également franchir les frontières de terre, elles peuvent même avoir une origine locale. Il faudrait donc créer partout des services d'hygiène pour dépister les maladies contagieuses et pour les combattre sans retard. Le Sénégal est seul (1) à posséder de ces services spéciaux : encore n'en avait-il que dans ses trois

(1) Un arrêté local du 29 juin 1910 a créé à la Martinique, en même temps qu'un laboratoire de bactériologie, un service de lutte antilarvaire, mais ce n'est guère qu'une ébauche de ce qu'il faudrait y réaliser.

principales villes. On y a récemment créé de nouvelles circonscriptions, mais l'œuvre, commencée il y aura bientôt dix ans, n'est pas encore au point. Elle a déjà rendu cependant de réels services à la colonie. Un exemple récent prouve même qu'elle pourrait, telle quelle, suffire aux besoins les plus pressants. La petite épidémie de fièvre jaune qui, répandue dans toutes les escales sénégalaises, causa près de trente morts à la fin de 1912, n'atteignit jamais en effet Saint-Louis, bâtie dans une île entourée de marécages, mais où le service d'hygiène fit toujours preuve d'une grande fermeté.

La réforme sanitaire la plus utile qui reste à réaliser pour l'avenir de nos colonies serait donc de pourvoir nos possessions, les plus anciennes comme les plus récentes, d'organismes semblables aux services d'hygiène sénégalais.

Les grandes villes contiennent à elles seules la majorité des Européens coloniaux. Elles seraient dotées les premières de ces services, mais la brousse, elle aussi, n'en devrait pas être dépourvue. Les médecins de nos colonies, ainsi appelés à préserver la santé des gens bien portants, auraient partout fort à faire. Le paludisme serait leur premier et plus redoutable ennemi, mais combien d'autres ils auraient à combattre ! Ce serait, au Congo, la trypanosomiase, contre laquelle une simple société privée projetait, il y a deux ans, d'entreprendre une campagne qui coûterait plus de 200 000 francs ; ce serait, dans nos vieilles colonies des Antilles, la fièvre jaune, tout comme sur la côte occidentale d'Afrique ; ce serait enfin la lèpre en Nouvelle-Calédonie et à Madagascar...

Parallèlement aux services d'hygiène, les services d'assistance médicale indigène continueraient à remplir leur rôle si important. On ne pourra plus dorénavant qu'y apporter des améliorations de détail, mais voici une autre partie du programme sanitaire dont on ne s'est guère occupé jusqu'ici chez nous.

La question s'est posée pour les Européens, presque dès le début de la colonisation, de savoir s'ils pouvaient se conserver longtemps sous les tropiques en bonne santé, s'ils pouvaient « s'acclimater. »

Comme leurs rivaux, Portugais, Espagnols et Anglais, nos ancêtres croyaient pouvoir implanter leur race dans toutes les régions où ils abordaient.

Ils croyaient également à la possibilité d'y faire pousser le blé ou la vigne de la terre natale. Nous n'ignorons plus que le blé ne fructifie pas sous les tropiques. Nous connaissons également les effets désastreux que les climats chauds produisent à la longue sur nos organismes, même indemnes de toute maladie.

On ne trouva d'abord qu'un remède à ce mal des tropiques, le rapatriement. C'est encore à peu près le seul procédé officiel que nous sachions employer dans nos colonies. Les étrangers en utilisent un autre plus économique, dont nous aurions grand tort de ne pas tirer également profit.

Le rapatriement d'un fonctionnaire impose à son administration des frais considérables de transport, de solde, de remplacement. Si c'est un colon qui doit revenir en Europe pour sa santé, le voyage, souvent coûteux pour ses ressources, risque d'entraîner sa ruine en l'éloignant de ses affaires. Il faut sauver cependant à tout prix la vie ou la santé de l'un comme de l'autre, car tous deux représentent un capital précieux, mais rien n'est plus naturel que de rechercher et de préférer le moyen le moins dispendieux de parvenir au but.

C'est pour ce motif que les Anglais et les Hollandais ont créé des sanatoria dans les montagnes de l'Inde et de Java, à des altitudes telles qu'on y retrouve une température analogue à celle des pays d'Europe. Les Européens fatigués par un séjour dans les régions basses et chaudes peuvent s'y retremper sans quitter la colonie et les maladies aiguës n'y sont que rarement traitées. Ces stations devraient donc s'appeler de préférence des « preventoria. »

Les Américains eux-mêmes, nouveaux venus dans la vie coloniale, viennent d'achever, pour leurs troupes et leurs fonctionnaires des Philippines, une station d'altitude, pourvue de casernes, de villas privées, de cercles et d'hôpitaux dont le prix total dépasse plusieurs millions. Les Allemands, moins bien pourvus par la nature, sauf au Cameroun, envoient aux Canaries leurs coloniaux de l'Ouest Africain.

Nous ne pouvons pas nous targuer d'avoir accompli des efforts comparables à ceux de ces peuples étrangers. On remarque cependant, sur les montagnes qui avoisinent nos vieux établissemens de l'océan Indien, de petites constructions aux façades blanches, visibles de très loin au milieu des verdure. Elles servaient naguère de maisons de repos pour nos fonctionnaires.

Mayotte, Nossi-Bé, Diégo possédaient de ces cases, symboliquement nommées « convalescences. »

Nos pères avaient donc reconnu l'utilité de la cure d'altitude, nous n'avons pas assez suivi l'exemple qu'ils nous léguaient ; mais les richesses latentes qu'offrent nos diverses possessions pour l'établissement de stations de repos sont cependant si considérables qu'il nous faudrait peu d'efforts pour égaler les autres peuples. La nature généreuse nous offre un peu partout en effet de magnifiques emplacements où dresser les sanatoria d'altitude qui doivent remplacer aujourd'hui les anciennes « convalescences. »

Nos Antilles possèdent dans l'île de la Guadeloupe, à 900 mètres d'altitude, le camp Jacob, qui n'est guère qu'une caserne. Le climat de ces îles est chaud, mais une occupation séculaire en a rendu peu à peu les effets moins nuisibles, grâce aux grandes facilités de vie et au confort dont on peut s'y entourer.

L'île de la Réunion est mieux partagée. Deux stations d'altitude existent déjà sur ses mornes élevés, mais elles ne sont pas aménagées.

Cilaos est pourvue d'eaux chaudes abondantes. Salazie, dont les eaux sulfureuses jaillissent à 876 mètres d'altitude, possède une organisation un peu moins rudimentaire que sa voisine. On a pu voir précédemment combien l'état sanitaire de la localité laisse encore à désirer. Or la mise en état de la station lui permettrait de rendre des services considérables. Les dépenses consenties à cet effet ne seraient pas improductives, car les baigneurs de Maurice et des Seychelles viendraient en nombre fort appréciable, s'ils savaient devoir y trouver le confort et les soins nécessaires.

Nos nouvelles possessions sont moins bien pourvues que les anciennes, la nature les a cependant plus favorisées encore. Madagascar offre les meilleures conditions possibles pour la création de sanatoria. Après avoir rappelé pour mémoire les installations tout à fait rudimentaires de la montagne d'Ambre, près de Diégo et de Nossi-Comba, voisine de Nossi-Bé, il convient de décrire plus longuement Antsirabé.

Cette localité, peu connue en dehors de la grande île, possède des sources froides bicarbonatées sodiques dont la composition rappelle celle des eaux de Vichy et d'abondantes sources chaudes carbonatées calciques. Elle constitue de plus une station

d'altitude idéale. Antsirabé s'élève en effet, à 150 kilomètres au S.-E. de Tananarive, sur un vaste plateau d'une altitude moyenne de 1500 mètres que dominant, à peu de distance, les puissans sommets de l'Ankaratra.

Des pitons dont l'aspect rappelle celui des Puys d'Auvergne parsèment ce plateau, que traversent de nombreuses rivières aux lits très encaissés.

Les cratères des plus rapprochés de ces puys abritent des lacs petits, mais profonds. Des herbes drues et de rares buissons poussent sur le sol volcanique mêlé tantôt de calcaire, tantôt d'un sable grossier. Des bœufs et d'innombrables porcs s'en nourrissent. Les habitans, Hovas fortement teintés, habitent des fermes clairsemées aux murs blanchis de chaux qu'entourent de vastes champs de pommes de terre.

Pas d'arbres nulle part, ou peu s'en faut. Les eucalyptus et les vernis du Japon récemment plantés autour d'une des sources sont cependant d'une fort belle venue.

Le village, devenu chef-lieu de province, compte un administrateur, un médecin, plusieurs autres fonctionnaires, quelques colons et de 1500 à 2000 indigènes. Il possède même un petit hôtel (1) à peu près passable, mais les sources ne sont pour ainsi dire pas aménagées. On y prend son bain dans des trous revêtus de planches, creusés à même dans le sol d'où sourdent les eaux.

Antsirabé se trouve à égale distance de Tananarive et de Fianarantsoa. Le général Galliéni, dont l'œuvre, avec le recul du temps, paraît de plus en plus belle, créa le premier une route entre ces deux villes. Un service d'automobiles reliait depuis 1910 Antsirabé et Tananarive. Il fut récemment prolongé jusqu'à Fianarantsoa, et le gouverneur général Picquié mit l'an passé en adjudication le premier secteur d'une voie ferrée qui doit desservir Antsirabé.

Si l'on veut capter les eaux de la précieuse source, créer un établissement de bains convenable et moderne, si l'on se décide à construire un ou plusieurs hôtels confortables avec quelques villas privées, Antsirabé attirera vers lui de nombreux voyageurs, venus non seulement des diverses régions de Madagascar, mais encore des Mascareignes, voisines, et de toute la Côte

(1) Antsirabé possède également par malheur une léproserie installée en amont d'un des deux groupes de sources chaudes qu'on n'utilise pas pour ce motif.

Orientale d'Afrique. Cinq à huit jours suffiraient, dès aujourd'hui, à des voyageurs venus de Zanzibar ou du Cap pour atteindre la future grande station malgache. On pourrait réduire peut-être de moitié ce laps de temps. L'afflux des baigneurs qui suivrait toute amélioration des moyens de communication et de transports permettrait d'augmenter le confort de la station pour le plus grand bénéfice des malades eux-mêmes. Il assurerait également la prospérité de la région tout entière où la colonisation européenne, ainsi stimulée, pourrait réaliser des merveilles.

L'aménagement d'Antsirabé n'empêcherait pas d'améliorer à peu de frais quelques-unes des anciennes « convalescences. » D'autres sources, thermales ou minérales, comme Antsiravazo, pourraient être plus tard appropriées selon leur valeur et les besoins locaux.

Il y aurait peut-être aussi lieu de faire quelques légers sacrifices pour la protection de la source ferrugino-gazeuse d'Ihammam Agnoussi, qui coule à 600 mètres d'altitude dans un beau vallon d'Anjouan, la perle des Comores, groupe d'îles très pittoresques, situé entre Madagascar et l'Afrique.

L'Indo-Chine est presque aussi riche que Madagascar. A défaut de l'immense et salubre plateau central hova et betsiléon, notre empire indo-chinois possède dans chacune de ses parties des socles montagneux, plus ou moins vastes, mais très suffisants pour la création de sanatoria comparables aux meilleurs établissemens créés par les Anglais ou les Hollandais.

Le Dr Yersin découvrit en 1898 le plateau du Lang-Biang, dont la superficie atteint 400 kilomètres carrés et dépasse par conséquent celle du département de la Seine. Ce plateau, éloigné de la mer d'environ 150 kilomètres à vol d'oiseau, se dresse à une altitude moyenne de 1400 mètres. Il est constitué par une longue suite de mamelons herbeux surplombés par des montagnes dont trois sommets atteignent 2400 mètres. Alors que la température moyenne annuelle s'élève sur la côte à 26°, qu'elle est encore plus considérable à Saïgon, on jouit sur le Lang-Biang d'une température moyenne de 17°, et le thermomètre y descend parfois jusqu'à 0. Il y pleut beaucoup, par malheur, cent soixante-treize jours par an en moyenne, tandis que les stations anglaises de l'Himalaya comptent deux semaines de plus de beau temps.

M. Doumer eut le premier l'idée de créer un sanatorium sur ce plateau. Un petit village, Dalat, y fut fondé par ses ordres, ainsi qu'une station agricole où l'on a fait d'intéressans croisemens de bovidés du pays avec des vaches bretonnes, bonnes laitières comme on sait.

Mais surtout, une route partie de Pharang sur la côte d'Annam permit, dès l'année 1900, d'accéder au plateau à travers les forêts dangereuses qui en interdisaient précédemment l'accès. Le gouverneur général actuel, M. A. Sarraut, voudrait reprendre les projets primitifs et remplacer cette route par un chemin de fer relié à la voie ferrée Saigon-Khan-Hoà. Cette ligne nouvelle permettrait aux habitans de la capitale cochinchinoise d'atteindre Dalat en moins de vingt heures.

Son accès ainsi facilité, le Lang-Biang exigera encore une grosse mise de fonds pour être adapté à ses nouvelles destinées. Il faudra en effet percer des routes sur le plateau lui-même, sans préjudice, bien entendu, d'autres grandes voies d'accès dont l'avenir indiquera vraisemblablement l'utilité. On devra aussi, suivant l'exemple des étrangers, aménager les eaux, construire des hôtels, des habitations privées, un cercle et surtout des casernes, où viendront passer au moins plusieurs mois, chaque année, une partie des troupes européennes du corps d'occupation. Cela conduirait à considérer le Lang-Biang comme une forteresse naturelle, sorte de réduit de la défense de la colonie. Nos troupes y vivraient en temps de paix à l'abri de la maladie et des dangers du climat; peut-être en temps de guerre pourraient-elles l'utiliser également comme une place forte.

L'installation de quelques colons, celle d'indigènes adonnés à des cultures vivrières et à l'élevage, contribueraient puissamment à l'amélioration des conditions d'existence de la station, tout en n'imposant pas de grosses dépenses supplémentaires. Ainsi compris, ce sanatorium géant attirerait, avec nos compatriotes d'Annam, de Cochinchine et du Cambodge, les étrangers du Siam et peut-être des Détroits. Lui aussi pourrait donc, tout comme Antsirabé de Madagascar, devenir un facteur appréciable de la prospérité matérielle de la colonie.

Devrait-on se borner en Indo-Chine à l'appropriation du Lang-Biang? M. Vieillard, fonctionnaire tonkinois, préconisait récemment, dans le *Bulletin économique de l'Indo-Chine*, la création dans un petit village nommé Chapa, voisin de Lao-

Kay (1), d'une station de repos à 1 273 mètres d'altitude. Chapa se trouve à proximité de la province chinoise du Yunan. La grande voie ferrée, qui joint la capitale de cette importante vice-royauté à Hanoï et à la mer, touche, comme on sait, Lao-Kay. Une route permettrait donc d'atteindre, en quelques heures, la nouvelle station. Celle-ci, se trouvant par 22° de latitude Nord, alors que le Lang-Biang est de dix degrés plus près de l'équateur, présenterait des conditions d'habitabilité peut-être meilleures que celles du sanatorium annamite.

Mais il existe déjà une véritable station d'altitude au Tonkin. Le massif du Tam-Dao, dont le point culminant dépasse 1 200 mètres, surplombe en effet les plaines du Delta de sorte qu'Hanoï n'en est pas éloigné de plus de 60 kilomètres.

On atteint même le sanatorium en moins de deux heures si l'on part de Vinh-Yen, localité desservie par le chemin de fer. La station s'élève à 930 mètres d'altitude dans un site ravissant où se pressent déjà onze villas appartenant aux divers services administratifs de la colonie. On y construit de plus en ce moment un hôtel pour le public.

Une dépêche ministérielle prescrit, dès l'année 1901, l'étude des massifs les plus voisins du Delta en vue d'y installer des cantonnemens pour nos troupes. Ce sont les seuls services civils qui utilisent cependant le Tam-Dao auquel on peut reprocher d'être fort insuffisant pour satisfaire à tous les besoins. Aussi les faveurs du public se partagent-elles entre le Tam-Dao, la plage sablonneuse de Do-Son et surtout les stations élevées du Yunan, Yunan-Fou, Montzé, Milati. Les stations balnéaires doivent être écartées en principe. Quant aux sanatoria d'altitude, la nomenclature de ceux que nous pourrions établir au Tonkin et dans l'Annam du Nord est loin d'être épuisée. Le Tran-ninh mérite cependant d'être au moins signalé au passage. Il étage ses monts puissans à 200 kilomètres environ de la mer d'Annam; mais que de magnifiques emplacements ne trouvera-t-on pas au milieu de ses forêts de pins qui rappellent nos paysages d'Europe!

Deux autres groupes importans de colonies, notre Afrique occidentale et notre Congo, restent à étudier. On doit recon-

(1) La distance de Chapa à Lao-Kay est de 37 kilomètres. La précipitation annuelle des eaux de pluies y atteint 2 600 millimètres, près de 1 000 millimètres de plus qu'à Hanoï, ce qui est beaucoup.

naître que le premier des deux se trouve bien près de France. Il n'y a donc pas lieu de consentir de trop gros sacrifices, afin de le doter de sanatoria. Certains plateaux du Fouta-Djalon offrent cependant les conditions indispensables pour une création de ce genre, d'autant que rien de comparable aux grandes stations dont l'étude précède n'y serait nécessaire. Quelques cases, peut-être un ou deux petits hôtels suffiraient à tous les besoins. Les points les plus propres à l'installation de ces stations d'altitude devront être vraisemblablement choisis sur des plateaux en partie sablonneux, élevés de onze ou douze cents mètres et situés à peu de distance de Mamou. Cette ville toute récente est desservie par le pittoresque chemin de fer de Guinée.

Dalaba, où fut créé il y a peu d'années une ferme modèle, mériterait surtout d'attirer l'attention. L'eau est abondante et pure dans les environs, de nombreux troupeaux paissent autour des « roundé » établis sur les hauteurs voisines par les pasteurs Peuls. La température de ces plateaux descend pendant la saison sèche jusqu'à 3 et 4°, elle n'y dépasse pas 20 ou 22°. Les pluies sont par malheur très fréquentes et d'une grande violence pendant l'hivernage, surtout du mois de juin à celui d'octobre.

On pourrait encore établir des stations en d'autres points de la région, notamment à 40 kilomètres du port de Konakry, sur le mont Kakoulima, qui dresse ses mille mètres de roches tout près de la voie ferrée. M. A. Chevalier, le très distingué botaniste, prévoyait récemment aussi l'utilisation future de plateaux salubres élevés de plus de mille mètres, qu'il explora dans l'hinterland de notre Côte d'Ivoire, tout près du Libéria.

Peut-être trouverait-on également de bons emplacements de « convalescences » en plein Soudan, au Sud de Sikasso? Doter de bonnes stations d'altitude l'Afrique occidentale française ne présenterait donc pas d'insurmontables difficultés.

La situation n'est malheureusement pas aussi favorable dans notre Congo, dont les besoins sont dès aujourd'hui plus pressans. Cette vaste région, bien délaissée jusqu'ici par nous, mais qui va sans doute faire dorénavant de plus rapides progrès, n'offre guère d'emplacements susceptibles d'être choisis pour cet usage. A moins que des découvertes peu probables ne viennent modifier la situation, nous n'aurons que la ressource d'y créer des stations balnéaires analogues au Do-Son tonkinois ou bien au Cap Saint-Jacques des Saïgonnais.

Il ne reste plus à étudier que nos colonies d'Océanie, mais on peut les négliger ici sans inconvéniens. Nos compatriotes n'y sont et n'y seront jamais nombreux, sauf en Calédonie. Or, cette île est tout entière un excellent sanatorium où nos colons des Nouvelles-Hébrides, archipel au climat tropical, peuvent dès maintenant venir se retremper.

Il existe en Indo-Chine une excellente pratique, en vertu de laquelle une indemnité de séjour est accordée aux petits fonctionnaires qui désirent faire dans la colonie une cure de repos. Toutes nos possessions pourvues de sanatoria devraient suivre cet exemple si libéral. Ce serait le meilleur moyen pour elles de « lancer » ces établissemens sanitaires, ce serait par conséquent le meilleur moyen d'en tirer le plus tôt possible les meilleurs résultats.

* * *

On peut conclure de cette rapide excursion à travers notre empire colonial que nous n'y avons pas encore accompli tous les efforts nécessaires pour la protection de l'Hygiène publique. Nous avons notamment négligé d'aménager les sanatoria qui nous sont cependant indispensables.

Il faudrait, pour réparer la faute commise et regagner le temps perdu, dépenser plusieurs millions. Ce serait d'autant moins une charge écrasante pour les budgets coloniaux qu'une partie des dépenses d'hygiène « paierait, » tout comme celle de la construction des ports ou des chemins de fer, et que toutes permettraient de réaliser tout de suite des économies considérables de vies humaines et d'argent.

Les créations de services nouveaux d'hygiène et celles de sanatoria présenteraient encore un autre avantage, inappréciable. L'esprit public colonial en serait transformé, celui surtout de nos administrations. Engagés dans cette voie féconde, les pouvoirs publics réaliseraient promptement, sans nul doute, bien d'autres progrès auxquels on ne peut songer aujourd'hui parce que le vent ne souffle pas de ce côté.

L'administration romprait bientôt avec la déplorable habitude, qu'elle a trop souvent encore, de mal loger ses fonctionnaires. La situation, sous ce rapport, est surtout déplorable dans nos deux empires africains de l'Ouest. A part les chefs de cercle, la plupart des fonctionnaires de la brousse, en Afrique occi-

dentale, même s'ils sont mariés et chargés de famille, doivent se contenter de deux, parfois d'une seule pièce. Des ménages sont contraints de voisiner avec des célibataires, d'une façon tellement complète qu'elle en devient tout à fait pénible. Les installations congolaises sont plus rudimentaires encore.

On s'attaquerait aussi, sans doute, au terrible fléau de l'alcoolisme, contre lequel les colonies de Madagascar, de la Côte d'Ivoire et le protectorat du Maroc ont déjà commencé une campagne au seul profit de leurs indigènes (1).

L'alcoolisme qui contribue à détruire les habitants de Tahiti et des Marquises, les tribus du Gabon et les Sérères du Sénégal, produit cependant aussi chez nos nationaux, surtout parmi nos troupiers, des ravages effroyables. On peut affirmer qu'une large part de la mortalité des coloniaux lui revient sans conteste.

Que de choses à dire encore sur ce sujet si vaste !

Une des principales est de répéter qu'on ne perde plus de temps, car il est indispensable pour nous d'entreprendre avec méthode et de mener promptement à bien la conquête sanitaire de nos colonies, à peine commencée encore aujourd'hui.

Il faudra, pour cette œuvre grandiose, de l'argent, mais nous sommes très riches, des hommes de talent et de conscience aussi, mais on n'en a jamais manqué chez nous.

D^r D'ANFREVILLE DE LA SALLE.

(1) Le général Lyautey, par un dahir du 8 avril 1914, a interdit l'entrée, la fabrication et la vente de l'absinthe dans tout le Maroc. Il a pris également de sévères mesures en vue de limiter le nombre des débits de boissons.

REVUE LITTÉRAIRE

ALFRED DE MUSSET(1)

« *Comme j'allais avoir quinze ans...* » Un collégien, grand et mince, au regard clair, « aux narines dilatées, aux lèvres vermillonnantes ; » les jours de sortie, il fréquente chez Victor Hugo, rencontre Vigny, les deux Deschamps, Mérimée, Sainte-Beuve ; il se familiarise avec la gloire ; il récite ses premiers vers, chansons d'un enfant déluré, chansons d'amour à tout hasard. « *A l'âge où l'on croit à l'amour...* » Un jeune homme élancé, très élégant de manières et de costume, à la tête blonde que les cheveux longs et bouclés encadrent ; il a quelque chose d'un peu italien dans les traits ; il a de la langueur, de la désinvolture et de l'impertinence, l'air de ne songer qu'à des femmes ; et, s'il daigne écrire, ses vers chantent divinement. « *A l'âge où l'on est libertin...* » Un soir, il arrive chez des amis ; il est très pâle, mal vêtu, un bas lui tombe par-dessus sa botte ; il regarde sa montre, obstinément : marche-t-elle ? Il faut qu'on écoute sa montre. Chez la princesse Mathilde, l'Empereur étant là, il a récité des vers. Quels vers ? Il cherche et ne se rappelle rien. Il est ivre. Parfois, il dompte cette ébriété presque continuelle : il parle ; il est merveilleux d'esprit, de chaleur éloquente. Il s'en va ; dans les maisons où on l'a vu gris, il ne revient pas.

Quel homme singulier ! L'amour a été l'unique affaire de sa vie. Il attendait l'amour ; il a aimé ; ensuite, regrettant l'amour, il a méprisé toute l'existence et, d'amertume, il a rendu la sienne méprisable. Les

(1) *Alfred de Musset*, par M. Maurice Donnay, 1 vol. in-16 ; Hachette.

autres gens accordent à l'amour un peu de temps et beaucoup de bavardage; lui, tout son temps et toute sa pensée : ce fut absurde et pathétique. Les médecins diagnostiquent en lui deux tares : « association par contraste et infantilisme psychologique. » Austères plaisantins! et qui oublie le principal : c'est le don de poésie. Tout amour, — et catalogué par les pathologistes, interdit par les hygiénistes ou blâmé par les moralistes, — il le muait en poèmes. Jeunesse et amour : ces deux mots, la postérité les a inscrits, en exergue jolie et aguichante, et comme une auréole, autour du beau visage de ce poète et autour de son génie, ces deux mots tout pleins de gaieté, de mélancolie et de malentendus. On dit, cependant, qu'il n'est plus à la mode : l'amour serait-il suranné ? que nos adolescents le dédaignent : nos adolescents ne sont pas jeunes !

M. Maurice Donnay, lui, est jeune. A la Société des Conférences, il a fait, ce printemps dernier, une belle série de conférences, touchant Alfred de Musset; et ses conférences sont devenues un livre charmant, où l'on remarque l'amitié, la bonne foi, et cette gentillesse à laquelle, aussi bien, l'auteur n'aurait pas su renoncer : mais il n'y a point tâché. Sa critique est la plus accueillante, libre, et la moins prévenue. Quant à sa méthode, il se fie à son goût; méthode qui ne nous plairait pas de tout le monde : elle nous plaît de lui, parce qu'il a le goût très sûr et très sensible. D'ailleurs, son *Musset*, comme son *Molière*, il l'a soigneusement préparé, n'épargnant pas les recherches utiles, consultant les historiens et les anecdotiers. Il sait que nous ne pouvons lire un poète de 1830 comme nous lirions un de nos contemporains. Pour le juger, ce poète, nous devons le considérer dans son temps; pour le juger, et pour le comprendre. Mais, l'œuvre d'un Musset, toujours vivante, M. Donnay ne la traite pas non plus comme un document d'histoire : il n'oublie pas de l'aimer. Du renseignement précis et rigoureux à la simple admiration, il va et vient, sans difficulté, avec un abandon gracieux. Et il plaisante, et il s'amuse. S'il est ému, il le dit : et il ne le dirait pas, on le sentirait, à ses phrases qui tremblent. S'il n'est pas ému, il le dit : et le badinage remplace l'émotion, le badinage souvent le plus comique. Le roman de Musset, George Sand et Pagello, ne l'émeut pas du commencement à la fin. Et il écrit : « Musset, George Sand, Pagello, je les imagine dans une voiture à laquelle est attelé un jeune cheval, animal ardent et ombrageux. C'est George Sand qui conduit. A un moment, dans une pente, le cheval s'emporte. Pagello, lui, saute : il n'a pas de nerfs, il tombe avec élasticité, se ramasse et s'enfuit. En bas de la côte, le cheval s'abat,

la voiture est brisée. George est meurtrie : rien de grave ; une autre fois, elle remontera en voiture. Mais, chez Musset, il y a des lésions internes, quelque chose de cassé, il ne remontera plus. » A l'époque du romantisme, on a dessiné de ces caricatures où le char de l'État, le chariot de Thespis, diverses calèches et guimbardes portent triomphalement et, parfois, laissent dégringoler leur charge illustre... Un beau vers : et M. Donnay ne plaisante plus.

O mon unique amour, que vous avais-je fait ?

« Quel vers admirable, et si simple ! Il n'y a pas un amant abandonné, trahi, qui ne l'ait jetée, cette interrogation, sous une forme ou sous une autre ; mais ceux qui ont lu Musset ne peuvent que répéter ce vers-là... » Plus de coquetterie !... En général, il réunit un peu d'ironie, un peu d'attendrissement, de sorte que l'ironie soit une façon de ne pas montrer, de laisser voir l'attendrissement.

Dès la première annonce de ces conférences, ce ne fut, pour ainsi parler, qu'un cri, dans Paris où les cris se confondent : Donnay et Musset, les deux poètes de l'amour ; et Donnay, notre Musset. L'on ne pensait qu'à Musset le poète, non à Musset le libertin : quand on crie, l'on ne saurait penser à tout. M. Donnay ne ressemble pas à Musset ; et il n'a point à en souffrir, étant un autre poète. « L'on a fait, dit-il, tant de rapprochemens entre le théâtre de Marivaux et celui de Musset que c'est ici la place d'en faire les éloignemens... » Les éloignemens qu'on hasarderait volontiers entre le poète des *Nuits* et le poète d'*Amans*, qui ne les devine ? D'abord, le véritable héros de Musset, Don Juan, M. Donnay ne peut pas le souffrir. Il l'a traité de « candidat à la paralysie générale. »

Le Don Juan de Musset, le Don Juan des romantiques, est un poète, un ange, un « Christ. » Sur les listes de ses victimes, il y a des princesses et aussi des maritornes. Voleur aux carrefours, laquais pour une chambrière, il séjourne dans les tavernes et, l'âme sœur, il la quête jusque dans les bouges. Quel idéaliste, pourtant ! Il cherche une perle. Sa perle : un être, dit Musset, « impossible et qui n'existe pas. » Sa perle, dit Théophile Gautier, ce serait un composé de la reine Cléopâtre et de la sainte Vierge. Alors, peut-être ce Don Juan n'est-il, en effet, qu'un maniaque. Ou un niais ? Son insupportable fatuité, la bassesse de ses goûts, son arrogante sottise ont quelque chose de désobligeant. Mais il a enchanté les romantiques.

Musset, dans la *Confession*, raconte qu'il y eut, après la débâcle impériale, trois sortes de jeunes hommes : libertins, employés et

révolutionnaires. Les employés travaillent; et, qu'ils s'ennuient ou non, peu importe. Mais, libertins ou révolutionnaires, c'est tout un, même si les révolutionnaires sont chastes et si les libertins ne souhaitent pas de démolir la société : mécontents les uns et les autres et qui, au malaise de leur esprit, cherchent une diversion, les uns dans la fureur politique, les autres dans la fureur amoureuse. On appelait libertin, jadis, un incrédule. A présent, un libertin est un homme qui vit au gré de la sensualité. Ce passage de signification correspond à une vérité profonde : le libertinage de la pensée conduit au libertinage du cœur. « Remarques-tu une chose, Spark? C'est que nous n'avons point d'état; nous n'exerçons aucune profession !... » Le libertin, comme le révolutionnaire, est un sans-travail. Il a trop de loisir et court les rendez-vous galans comme l'autre les meetings bavards. Deux anarchistes; et des théoriciens. Le libertin de Musset formule toute la théorie, une esthétique, une morale de la débauche : il prétend revêtir de beauté son inconduite et parer d'orgueil extraordinaire son avilissement. Ce Don Juan, c'est l'une des inventions les plus ridicules et brillantes du romantisme. Mais enfin, il a du génie, des vertus natives, et toutes les grâces de la jeunesse, toutes les ardeurs de l'âme, toutes les bravoures. De tout cela, il ne fait rien; tout cela, il le gaspille. Qui donc est-il? Le type idéalisé de ce vif adolescent qui a dans les veines le sang des grands soldats victorieux et qui parvint à l'âge d'homme quand l'épopée était finie. Il y eut, au XIX^e siècle, dans la vie française, une époque de trop soudaine relâche. La frénésie qu'avait excitée la Révolution et que l'Empereur occupa, mena par tous les chemins du monde, par toutes les routes de l'orgueil et du plaisir militaire, cette allégresse dut faire halte. Imaginons un régiment joyeux, en course, à qui l'on commande de s'immobiliser : le mouvement qui le portait frémit encore en lui. Les garçons qui eurent vingt ans après la chute de l'Empereur, désœuvrés et fervens, conçurent comme leur idéal désespéré ce Don Juan, ce hautain gaspilleur de toutes énergies et puissances.

Don Juan, dans la *Confession*, c'est Octave. Brigitte aime Octave; et Octave, Brigitte. Pour empêcher leur bonheur, il y a Octave. Est-il un méchant? Non : un dépravé. Brigitte si douce et parfaite, il ne saurait la comprendre. Il est incapable d'entrer dans le secret d'une âme. Égoïste, il ne connaît qu'une âme, la sienne; et, maladroit, il se prive du plaisir le meilleur : connaître une âme et l'aimer. Voici le châtiment réel et ironique de Don Juan : Don Juan ne connaît pas les femmes! Don Juan ne sait pas aimer; et voilà ce que M. Donnay ne

lui pardonne pas : « Don Juan me fait l'effet de ces touristes pressés qui visitent l'Italie entre deux trains... C'est pour eux que Bædeker a écrit cet admirable titre de chapitre : *Venise en quatre jours!* Ainsi Don Juan connaît les femmes. Il passe. Pauvre Don Juan ! C'est un coq et c'est un Cook. Il chante sa victoire comme l'oiseau de nos basses-cours, en se dressant sur ses ergots et en battant des ailes. Il ne connaît que la victoire ; il ne connaît pas la défaite... Il peut avoir des sens étonnans et même un cerveau : il n'a pas de cœur ; il n'est pas un amant. »

Mais, Don Juan, c'est le romantisme de l'amour. M. Donnay a-t-il horreur du romantisme ? Non ; et, plutôt, il le défendrait. Le romantisme, dit-on, c'est le triomphe du *moi*. Eh bien ! (répond M. Donnay) « un auteur, s'il a une personnalité, n'est jamais absent de son œuvre. » Molière est dans son chef-d'œuvre, *le Misanthrope* ; Racine est dans *Phèdre* ; et l'on peut regretter « qu'un tel poète n'ait pas écrit des œuvres franchement individualistes. » Quant au « mal romantique, » il a existé de tout temps ; M. Donnay trouve du romantisme dans l'histoire grecque et la romaine ; il en trouve dans la Bible ; et il en trouve dans la nature. Le romantisme dans la vie, c'est le sentiment qui « submerge l'activité raisonnée : » mais il faut que le sentiment submerge « quelquefois » l'activité raisonnée. Au surplus, ce ne sont pas les doctrines littéraires ou autres des romantiques qui détourneront M. Donnay d'aimer ou de n'aimer guère un poème d'eux.

La véritable poésie de Musset date de 1833 : année illustre, un historien du romantisme l'a remarqué. En 1833, Hugo se lie avec Juliette Drouet ; en 1833, Sainte-Beuve s'éprend de M^{me} Hugo ; en 1833, Vigny devient l'amant de M^{me} Dorval ; en 1833, Musset part pour Venise avec George Sand. Jusque-là, les poètes du Cénacle bornaient leur entreprise à la réforme de la poésie. L'année 1833 les vit battre la campagne ; le romantisme passa de la littérature dans la vie, où il fit des ravages. Nos poètes s'aperçurent qu'ils avaient inventé une morale. Ils en profitèrent : leur morale supprimait les empêchemens que l'autre morale oppose aux divers caprices de l'instinct.

Avant 1833, les poésies de Musset valent surtout par l'entrain gai. En 1828 et 29, le romantisme était une école jeune. Son chef n'avait guère dépassé vingt-cinq ans. Parmi les romantiques, Musset est le plus jeune, par l'âge et par le génie. Qu'emprunte-t-il au romantisme ? Tout ce qui est jeune ; le reste, non. Ce qui le tente, c'est la liberté

que revendiquent les novateurs. Liberté du sujet : il va écrire la *Ballade à la lune*, où l'on voit l'astre clair des nuits complice de polissonnerie. Liberté du rythme. Et même, liberté de la rime : parmi les révoltés, il se révolte contre la révolte. Et voilà bien de la jeunesse ! Mais il invente ceci : le naturel... ce n'est pas tout : le naturel dans le romantisme. Les autres sont guindés, éloquens, fastueux. Lui, sa trouvaille de jeune homme, trouvaille ravissante, c'est le lyrisme familier. Ce qu'il y a de suranné, dans les *Premières poésies*, c'est exactement le romantisme : dans *Don Paetz*, un abus de la couleur et du pittoresque, une Espagne trop rutilante et mordorée, une gaillardise inutile, un ton fringant pour énoncer des opinions modestes, une vaine tentative de dissimuler sous les largesses du vocabulaire la pauvreté de la méditation. Surannée aussi, la romance ; mais elle, surannée bien joliment. Il faut se la figurer chantée, sur la musique de Monpou, par des jeunes femmes en robes de soie à treize volans, par des jeunes femmes qui s'appelaient Malvina, qui volontiers jouaient de la guitare et qui avaient l'âme rêveuse. A la lueur des bougies nombreuses dans les candélabres comme, au ciel d'Italie, les étoiles, elles chantaient d'une voix tremblante et chaude. Miss Smolen, nous la voyons, en lithographie, sur la couverture d'un cahier de romances. Elle a, sur les épaules, une écharpe ; mais l'écharpe glisse des épaules. Elle a, autour d'elle, le clair de lune parmi des nuages fins. Ajoutons, dans le paysage de la petite chanteuse, un monument très gothique, avec des clochetons, des fenêtres lancéolées et des vitraux où meurt le déclin du jour.

Les *Premières poésies* sont pauvres d'idées, — peu importe ; — et pauvres de sentimens. L'amour même y est futile : un tout petit sentiment. Après 1833, après M^{me} Sand, tout a changé. Le ton n'est plus le même. Le jeune Musset bondissait vers la vie. Il a suffi de peu de temps pour que l'expérience le déçût. Son voyage, ce ne fut pas seulement l'Adriatique et les lagunes, mais la vie. Il partait avec sa maîtresse ; et il croyait que toute la vie serait une heureuse promenade d'amour. Il n'eut pas la précaution de penser à autre chose, pour le cas où l'amour, en chemin, l'abandonnerait. Il ne s'était muni que d'amour : et l'amour, en chemin, l'abandonna.

Cette péripétie principale de son génie date de sa vingt-quatrième année. Il est mort à quarante-sept ans. Mais, après le *Souvenir*, qui est de ses trente et un ans, il n'a presque plus écrit de vers. Ne lui sembla-t-il pas que la poésie lui était morte dans les doigts, le jour que lui était mort dans le cœur son rêve de l'amour ? A quoi bon

chanter, s'il n'y a plus à chanter l'amour? La muse (dans la *Nuit de mai*) lui offre différens thèmes : la verte Écosse, et la brune Italie, et la Grèce, et les grandes aventures des hommes, la guerre; et la grande aventure éternelle, Dieu; et les héros, Tarquin, l'homme de Waterloo... Tout le chant de la muse, avec son abondance mélodieuse, avec sa variété divertissante et (si j'ose dire) avec sa musique peinte, marque une tribulation dans l'œuvre de Musset, marque un moment de la poésie française. Les thèmes que propose la muse ont le caractère de ceux que traiteront les poètes français après que le romantisme aura, en quelque sorte, épuisé le motif amoureux et, en somme, tout le lyrisme prime-sautier du cœur. Les romantiques ont largement répandu leurs sentimens. Leur génie, ce fut leur sensibilité alarmée et prodigue d'elle-même. Après les romantiques, nous avons eu les Parnassiens. Tous les chants que pouvait inspirer le simple amour, on venait de les chanter. Les Parnassiens, comme le poète de la *Nuit de mai*, se trouvèrent fort dépourvus; et, comme la muse y invite le poète de la *Nuit de mai*, ils ont alors substitué à l'exubérance du cœur des motifs de littérature savante. Ils ont procédé un peu comme firent aussi les Alexandrins, après que les poètes de la Grèce rayonnante eurent épuisé les ressources naturelles du lyrisme. Les thèmes que propose la muse dans la *Nuit de mai* ont beaucoup d'analogie avec des sujets alexandrins. Privé de l'inspiration amoureuse, qui était l'âme de ses premières poésies, Musset pouvait aboutir (et l'on dirait qu'il en a éprouvé la velléité) à la formule de poésie que les poètes parnassiens ont réalisée plus tard. Seulement, cette poésie impersonnelle, descriptive et laborieuse ne le séduisait pas : il le dit à la muse.

Il écrivait, très jeune, à son ami Paul Foucher : « La poésie, chez moi, est sœur de l'amour... » Il ne conçoit pas de poésie autre que la poésie d'amour. Donc, il chantait le plaisir d'amour et il chantera la peine d'amour. La poésie aura mission de diviniser la douleur.

La religion de la douleur, qui récemment nous vint des pays slaves et scandinaves, c'est (comme la plupart des idées qui nous viennent de ces pays) une ancienne idée romantique. Les poètes français du XIX^e siècle en son milieu l'ont préconisée avec passion. Les poètes, et aussi les romanciers; parmi les romanciers, George Sand, qui mérite d'être comptée deux fois entre les apôtres de la douleur sainte, pour l'avoir elle-même interprétée et pour avoir fait souffrir Musset, qui l'interpréta. La sainteté de la douleur : pourvus de cette doctrine touchante et fière, les poètes vont perdre toute retenue.

Puisque leur douleur est sainte, ils vont la raconter, dans leurs poèmes, avec confiance et sans nulle vergogne. Ils vont même attribuer à leur mauvaise conduite un caractère sacré. Dupe de ce vieux sophisme, le pauvre Verlaine offrira cyniquement à l'univers le spectacle de ses pires inconséquences ; et il offrira pieusement à Dieu les ennuis de toute espèce qui sont le résultat de sa débauche, de sa sainte débauche. C'est émouvant et comique ; c'est pathétique et absurde.

La sainte douleur, voilà du romantisme : et il en traîne encore dans notre littérature. Mais, la vraie douleur, c'est l'incomparable beauté des meilleurs poèmes de Musset. Récitons-nous le *Souvenir*.

En 1857, peu de jours avant sa mort, Musset compose son dernier poème :

L'heure de ma mort depuis dix-huit mois,
De tous les côtés sonne à mes oreilles... etc.

Le rythme est haletant. Il y a des reprises de souffle et il y a le lancinement d'une perpétuelle souffrance ; il y a des bonds de difficile volonté. Ce vers de dix syllabes, coupé en hémistiches de cinq pieds, a par lui-même une rapidité qui, ailleurs, donne des effets de légère allégresse et qui, en ce poème, sonne comme un glas. Ce sont des vers beaux et funèbres. Le poète n'a plus sa virtuosité ; il a encore son génie.

Comment n'admirerait-on pas et n'aimerait-on pas la grandeur, la fierté farouche, et voluptueuse et hautaine ensemble, de ce refus que le poète des *Nuits* a opposé à tout ce qui n'est pas le seul amour, gai ou triste, l'amour enfin ? Il a cru que l'amour seul valait de vivre ; il a voulu que l'amour suffît à occuper toute une âme, toute une destinée : paradoxe poignant, poétique erreur !

Musset, quand il commence à ne plus composer beaucoup de vers, écrit ses adorables comédies. Certes, il aime sa liberté ; or, aucun genre littéraire n'est plus contraint que le théâtre : mais lui, les contraintes du théâtre, il les néglige. Il écrit des comédies qu'on jouera ou ne jouera pas ; et il n'a pas subi la tyrannie urgente et misérable des tréteaux.

Le théâtre devait le tenter. Créer des personnages ; oui, on les crée à sa ressemblance : du moins, ceux qu'on préfère. N'importe ! créer des personnages, même à sa ressemblance, c'est encore, en quelque façon, sortir de soi. Et, — contre l'apparence, mais en toute

vérité profonde, — sortir de soi, c'est le rêve et la tourmentante ambition de tous les lyriques. « Si je pouvais être ce monsieur qui passe !... » s'écrie Fantasio ; et : « Quelles solitudes que tous ces corps humains ! » Pourquoi Fantasio voudrait-il être ce monsieur qui passe, ce gros homme ventru et dont il se moque ? Et, si tous ces corps humains sont autant de solitudes, pourquoi voudrait-il changer de solitude ?... Il le dit : c'est qu'il a cessé de se plaire dans sa propre solitude. Le poète lyrique, — le Musset des premières et nouvelles poésies, — chante son émoi. Il est ainsi, à ne chanter que lui, le prisonnier de lui-même ; un prisonnier qui chante dans sa cellule, qui est lui. Eh bien ! on se fatigue de soi ; et les philosophes qui ont prétendu rendre compte de toute l'âme humaine en la montrant seulement égoïste n'ont pas tout vu, n'ont pas tout dit. Chacun de nous a un grand amour de soi ; mais chacun de nous a horreur de soi. Peut-être l'infirmité de notre nature n'a-t-elle pas de signe plus évident que l'impossibilité où nous sommes de nous contenter de nous-mêmes. Et le désir de nous absenter hors de chez nous se manifeste de bien des manières, en voici trois : le dévouement, l'amour et l'art. Si différentes que soient ces trois démarches de l'esprit, elles ont cette analogie originelle. L'indigent que nous secourons, la femme que nous aimons, l'œuvre que nous réalisons, je crois qu'on peut les considérer comme l'alibi où va notre âme à qui ne suffit pas son égoïsme. Le plus lyrique de nos poètes devait éprouver plus intimement que nul autre ce besoin de donner le change à sa vive sensibilité. Quel meilleur stratagème que de créer des personnages qui ne fussent pas lui, des Barberine, des Camille, des dame Pluche, des Clavaroche et des Landry, ou bien des personnages qu'il détachait de lui, qui étaient lui et devenus, selon le vœu de Fantasio, pareils à ce monsieur qui passe ? « Ce monsieur qui passe est charmant !... » Voilà l'âme du théâtre de Musset. Et la surprenante, la précieuse et rare chose, un théâtre qui a une âme !

En 1827, à dix-sept ans, Musset déclare : « Je voudrais être Shakspeare !... » Et l'on dit souvent que son théâtre est shakspearien. Mais il ne l'est pas ; et M. Donnay a bien raison de réduire l'analogie au décor. Ni l'art n'est le même, ni la pensée.

La mise en scène d'*On ne badine pas avec l'amour* est arrangée un peu comme une entrée de ballet. La symétrie que marque, tout au commencement, le double chœur qui accueille maître Blazius et dame Pluche, continue ; elle se prolonge de scène en scène, et dans le dialogue et dans le mouvement des personnages. Camille et Perdican

viennent chacun de son côté, causent un peu de temps, et puis s'en vont chacun de son côté. C'est d'une grâce jolie et singulière; et c'est, pour les yeux comme pour l'esprit, l'indication, j'allais dire, le symbole de la pensée que le poète a voulu rendre. De même que leurs chemins sont parallèles ou, du moins, s'approchent et ne se joignent pas, ainsi ne se touchent pas les mots que disent Camille et Perdican. Des âmes sont toutes proches sans se joindre : « Quelles solitudes que tous ces corps humains ! »

Avec Bridaine, avec Blazius, le baron s'agite. Mais l'agitation de ces bonshommes n'a aucune influence sur la pièce. L'amour de Camille et de Perdican suit son double chemin sans que la volonté de personne y change absolument rien. C'est le caractère de cette comédie : les plus remuans personnages n'y ont pas d'efficacité. Le défaut de cette comédie ? Plutôt, c'en est la signification : il y a rêve et plaisir à voir l'amour tout seul faire ses manigances, indépendamment de toutes les volontés qui l'environnent. Plus tard, Camille vient à Perdican : « Je vous ai refusé un baiser ; le voilà... » Naguère si froide et farouche, pourquoi si tendre, Camille ? Quel retournement de son caractère ! Avec une étrange désinvolture, Musset néglige l'art auguste des préparations. Mais il laisse l'amour tout seul procéder à sa guise, selon de mystérieux caprices ; et il tient à ne pas écarter le mystère d'une aventure où le mystère est tout. Il y a bien Camille ; et il y a Perdican ; et ils font ceci ou cela : mais il y a surtout l'amour, qui les mène à sa fantaisie.

Le dialogue de Camille et de Perdican, poème accompli ! Ce ne sont plus Camille et Perdican : un jeune homme et une jeune fille qui se rencontrent à côté d'une fontaine. Entre eux, un personnage qu'on ne voit pas : l'Amour. Il n'est pas figuré, comme ailleurs, par une statue, car nulle image immobile n'aurait la ressemblance de sa mobilité souriante et furtive. Le jeune homme et la jeune fille échangent des propos qui ne sont qu'une allusion à leur tendresse. Pendant qu'ils parlaient, une ombre se glisse près d'eux : c'est la vie, avec le présage des cheveux gris et des cheveux blancs. Alors, les yeux de l'autre personnage qu'on ne voit pas, l'Amour, se sont voilés d'un rêve qu'on ne voit pas. L'Amour a frissonné.

Dans cette comédie, les ressorts dramatiques sont peu de chose. Il n'y a point d'événemens. Perdican dit à Rosette qu'elle est jolie ; et il l'embrasse. Sur la main de Rosette, une larme tombe, une larme de Perdican. Ce n'est rien ; et une larme est tombée, comme passerait un nuage futile dans un beau ciel. Une larme tout simplement ; et il

y a comme un frisson dans l'air... Divine délicatesse de cet art auquel suffisent de très petites inventions pour éveiller tout un sentiment et, avec lui, ses résonances! On dirait qu'une feuille a touché une eau tranquille; et des ondes silencieuses vont, en s'agrandissant, très loin, jusqu'aux rives qu'on ne voit pas.

La comédie, extrêmement gaie, se termine en terrible drame. Rosette meurt. Le doux amour est cruel. Les jolies flèches de son carquois ne sont pas un vain ornement; elles sont des armes de mort. Ce théâtre est un rêve pensif.

Petite anecdote, *On ne saurait penser à tout*, aboutit à nier que la logique soit la maîtresse et la gouvernante des aventures humaines, que l'initiative des hommes règle leurs destinées. D'ailleurs, elle ne nous conduit pas à un mysticisme de la fatalité : elle nous invite à reconnaître que nous sommes, en ce bas monde, menés par le hasard. Le baron, très ponctuel, a pensé à tout, si ce n'est au hasard, comme il le devait. Mais, s'il avait pensé au hasard, qu'aurait-il fait? Avec le hasard, il n'y a rien à deviner, rien à prévoir. Si le baron avait pensé au hasard, qu'aurait-il fait? — Il n'aurait rien fait.

Et c'est, en général, ce que font les personnages de Musset; parmi eux, les plus sympathiques. Ils ne font rien; ou, si par mégarde ils font quelque chose, l'auteur ne manque pas de nous montrer qu'ils ont tort. C'est pour cela qu'il n'y a pas beaucoup d'action dans ses comédies. Ce que les auteurs dramatiques nomment action, Musset le remplace, exprès, par le remuement, l'inutile agitation. Il montre l'humanité qui s'agite inutilement et qui, avec tout cela, ne dérange pas le hasard. Les sages, dans son théâtre, drôles de sages, ne s'attendent à rien; et ils n'essayaient pas de combiner les élémens de l'avenir. Ce sont, comme dit Fantasio, des gens qui n'ont pas de métier. Leur qualité, c'est l'insouciance : ils sont gentiment soumis à leur maître le hasard.

Singulière philosophie! Pour l'entendre, il faut, — comme toutes les autres, — la rattacher aux circonstances qui l'ont vue naître. Les systèmes ne sont pas les créations pures de l'esprit déductif. Si Musset et nombre de ses contemporains ont eu cette foi décevante dans le hasard, c'est que l'époque le voulait. Cette génération des jeunes hommes de 1830 avait vu s'écrouler l'Empire; elle avait vu la plus forte combinaison politique, militaire et administrative tomber en décombres; elle avait vu l'homme qui a le plus magnifiquement installé sur des bases solides sa volonté s'anéantir dans un désastre que n'aurait personne; elle avait vu la splendide organisation défaillir, et pourquoi? pour cent mille raisons que, la veille, on n'eût pas démêlées

dans l'abondance tumultueuse des faits. L'une de ces raisons : Grouchy, le jour de Waterloo, s'attarde absurdement. Alors, qu'est-ce qu'on peut bâtir avec assurance, lorsque a dégringolé la plus énorme bâtisse du plus puissant architecte?... On ne tâche plus de rien bâtir. On ne s'attend plus à rien, qu'aux fantaisies éperdues du hasard. Les personnages de Musset s'abandonnent à un seul amusement, l'amour ; et l'amour est le frère jumeau du hasard.

Il ne faut jurer de rien. Et Valentin, qui ne voulait pas se marier, se mariera. Il épousera M^{lle} de Mantes, qui lui déplaisait. Il ne devait pas épouser une coquette : il épousera une coquette, pour sa coquetterie. Telle est, dans l'exercice de ses plus fermes résolutions, notre volonté!... La gentille Marianne, des *Caprices de Marianne*, est fidèle à un vieux mari désagréable. Quelqu'un l'aime : le jeune Célio, amoureux parfait. Elle n'est pas attentive à Célio. La gentille Marianne, dévote et scrupuleuse, quand un beau soir elle aura eu par trop à se plaindre de son insupportable mari, prendra un amant ; qui sera-ce? Le doux et tendre Célio? — Non : Octave!... Octave, le désespéré très intelligent, très spirituel, qui veut premièrement n'être pas dupe et qui réfugie dans la débauche le chagrin de ses illusions perdues, de ses rêves blessés. Or, Célio, pour l'amour de Marianne, a été tué. Au cimetière, voici, près de la tombe de Célio, Marianne et Octave. Octave dit : « Elle eût été heureuse, la femme qui eût aimé Célio!... » Marianne lui répond : « Ne serait-elle point heureuse, Octave, la femme qui t'aimerait? » Et Octave : « Je ne vous aime pas, Marianne ; c'est Célio qui vous aimait! » Ainsi alterne, dans un irréductible malentendu, le dialogue de Marianne et d'Octave, tout dialogue de deux êtres, par la faute de leur essentielle séparation. Quelles solitudes que tous ces corps humains!...

Célio, Octave et Marianne, Cécile et Valentin, Perdican, Rosette et Camille, Fantasio, libertins gouailleurs parfois et attendris volontiers, amoureux émerveillés qui ne résistent ni contre les tentations, ni contre les calamités, petites femmes ingénues ou averties, vite émues et vite oubliées, ils et elles nous apparaissent comme des marionnettes dont les fils sont aux mains du hasard. De temps en temps, le fil casse ; et la marionnette est morte. La promptitude, qui était son amour, tombe.

C'est une vision, terrible et charmante, de l'humanité.

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

L'IMAGE ARGENTÉE DU FIRMAMENT

La plaque photographique qui fixe l'instant mobile et fait revivre à volonté ce qui est aboli, est devenue le miroir du ciel lui-même, et c'est tout le firmament dont ses grains de sensible argent nous donnent aujourd'hui l'image prisonnière.

Le « catalogue photographique du ciel, » première et essentielle partie de l'œuvre internationale entreprise naguère en vue de nous donner une reproduction exacte et complète du ciel étoilé, est sur le point d'être terminé. A l'heure actuelle, les 22154 clichés, correspondant aux 22154 petits carrés dans lesquels on a fictivement subdivisé la voûte céleste, ont presque tous été obtenus. Le moment nous paraît donc venu de jeter un coup d'œil d'ensemble sur ce qu'a réalisé jusqu'ici la cartographie photographique du ciel, sur les origines, les buts, les moyens, les premiers résultats de cette œuvre superbe qui doit nous aider à conquérir pacifiquement le monde étoilé.

Rien ne paraît, de prime abord, plus fastidieux, plus dénué d'intérêt, plus lamentablement monotone, plus inutile que les catalogues, que les astronomes et, dans d'autres ordres d'idées, les botanistes, les minéralogistes, établissent péniblement. Pour nous limiter à l'Astronomie, tout cet immense labeur qui consiste à déterminer la position exacte des astres, à établir, si on veut nous permettre l'expression, la « géographie du ciel, » paraît, aux esprits non avertis, voué à la stérilité. Rien pourtant n'est plus utile que ce travail, et l'astronomie serait sans lui comme une maison sans fondation; elle ne peut pas plus

exister sans lui que la physiologie ou la chirurgie ne se peuvent passer de la connaissance préalable de l'anatomie. L'astronomie de position qui est proprement l'anatomie du ciel reste, comme nous le verrons au cours de cette étude, le piédestal nécessaire de l'astronomie physique, cette physiologie des astres. Pour nous borner à un exemple pris dans le passé, Képler n'aurait jamais découvert les lois du mouvement planétaire d'où jaillit la prestigieuse découverte newtonienne de la gravitation, s'il n'avait eu entre les mains les observations de positions des planètes, que Tycho-Brahé, avec une patiente et minutieuse exactitude, avait accumulées.

On sait que l'on a découvert, à partir du début du xix^e siècle, un assez grand nombre de petites planètes, débris possibles d'une grosse planète disloquée, et qui circulent entre Mars et Jupiter à peu près dans le plan de l'écliptique. Ces petites planètes ne se distinguent pas à première vue, dans la lunette, des étoiles voisines; mais en observant à des intervalles suffisants, la région correspondante, on constate qu'elles se sont déplacées parmi ces étoiles. Pour faciliter la découverte et l'étude de ces astéroïdes (dont on connaît aujourd'hui plusieurs centaines), Paul et Prosper Henry, deux frères qui travaillaient alors à l'Observatoire de Paris, entreprirent, peu après la guerre, de dresser une carte complète de la région écliptique du ciel, dont l'ébauche avait été faite par l'astronome Chacornac. Il s'agissait de mesurer, avec un micromètre placé au foyer d'une lunette, les positions de toutes les étoiles jusqu'à la 14^e grandeur, placées dans cette région et de les reporter sur des cartes. Les mesures relatives à chaque étoile durant plusieurs minutes, on conçoit l'immensité du travail projeté. Mais, lorsqu'ils approchèrent des régions célestes voisines de la Voie lactée, les frères Henry trouvèrent les étoiles si nombreuses et si pressées les unes contre les autres qu'il leur devint absolument impossible de s'y reconnaître, même à l'aide de leurs procédés perfectionnés. C'est alors qu'ils pensèrent à recourir pour terminer leur travail à la photographie dont certains astronomes, — et notamment Arago, le jour même où il annonça à l'Académie la découverte de Niepee et Daguerre, — avaient déjà entrevu les applications astronomiques.

Pour cela, ils se firent opticiens, imitant la tradition des grands physiciens du passé qui construisaient eux-mêmes leurs instrumens, et savaient associer une main experte d'artisan à leur génie intellectuel. Ils construisirent des objectifs spéciaux achromatisés pour la photographie; on sait que les rayons violets et ultra-violets auxquels est

sensible la plaque photographique se réfractent plus que les rayons visuels qui impressionnent la rétine; il s'ensuit que les verres d'optique destinés à la photographie doivent être taillés, si on veut des images nettes et non irisées, autrement que ceux qui sont destinés à la vision directe. Les résultats obtenus par eux furent de suite si remarquables, grâce à la perfection des pièces qu'ils avaient construites, que le directeur de l'Observatoire, l'amiral Mouchez, entrevoyant avec une clairvoyance admirable tout ce qu'il y avait à tirer de là, entreprit de convoquer une conférence internationale, dont le programme était de réaliser, sur une vaste échelle, une carte photographique détaillée de tout le firmament.

Nous allons voir maintenant tous les progrès, toutes les découvertes, qui, en une cascade lumineuse, ont déjà découlé de cette intelligente initiative. Nous allons essayer de prévoir aussi tout ce que l'avenir peut encore légitimement en attendre. Mais, dès maintenant, deux remarques s'imposent à nous, qui sont aussi des leçons: si les frères Henry n'avaient point rencontré, dans l'établissement de leur carte écliptique, des difficultés insurmontables, la science aurait attendu sans doute longtemps encore tous les progrès qu'on leur doit. Il ne faut donc jamais, dans la science comme dans la vie, maudire et craindre les obstacles. Eux seuls stimulent l'énergie et décuplent l'intelligence. Ce sont les difficultés de l'art poétique qui éperonnent Pégase, et l'obligent, pour sauter les obstacles qu'elles sèment devant lui, à s'élaner un instant vers le ciel, d'un coup de son noble jarret. Pareillement, les quasi-impossibilités sans cesse renaissantes sont les plus sûrs états des découvertes futures de la science.

Autre remarque: si l'amiral Mouchez n'avait pas aperçu avec une clairvoyante intuition tout ce que les travaux des Henry pouvaient engendrer d'utile et dont il nous reste à parler maintenant, ou si, l'ayant aperçu, il avait jugé que ces découvertes émanées de fonctionnaires subalternes étaient de nature à porter ombrage à sa vanité ou même à ses intérêts, comme on l'a vu parfois depuis, — pour préciser nous dirons que c'est au Monomotapa; — si, en un mot, l'amiral Mouchez n'avait pas été avant tout un bon et lucide serviteur de la science, il n'eût pas donné aux frères Henry les moyens de poursuivre leurs recherches, et l'honneur d'être le pivot d'une sorte de révolution astronomique eût échappé à l'Observatoire de Paris. Telle est l'importance qu'il y a mettre à la tête de nos grands établissemens de recherche des hommes d'une initiative et d'un désintéressement éprouvés! C'est

une chose qu'oublie malheureusement trop ceux qui ont la charge de désigner et de surveiller les intendans de l'armée scientifique, et on les a vus trop souvent confier ces lourdes charges à des administrateurs enlizados dans la routine et l'égoïsme, dont les mains manchées de lustrine dessèchent les enthousiasmes, ratatinent les cerveaux, compriment les initiatives et les découvertes qui ont le tort de n'avoir pas été prévues par les réglemens.

*
* * *

A la suite de l'initiative de l'amiral Mouchez, une série de conférences internationales, dont la première s'est réunie en 1887 et la dernière en 1909, ont entrepris de dresser, par les méthodes des frères Henry, un vaste répertoire photographique du ciel tout entier. Dix-huit observatoires répartis tout autour de la Terre se partagent actuellement la besogne. Celle-ci, d'après les résolutions adoptées et mises en œuvre par les conférences internationales, se compose de deux parties distinctes et d'ailleurs connexes : l'une dite « catalogue photographique, » l'autre, plus complète et plus étendue, qui est proprement la « carte photographique » du ciel.

Quelques détails indispensables aideront à comprendre les moyens et la portée de cette œuvre.

Tous les amateurs photographes, — et qui n'est aujourd'hui photographe amateur peu ou prou ? — s'imaginent volontiers qu'il y a des différences essentielles entre leur sport favori et la photographie céleste. Ils imaginent celle-ci hérissée de difficultés terribles et de technicité rebutante, jonchée de calculs redoutables et perchée dans une sorte de tour d'ivoire inaccessible aux humbles serviteurs du Kodak. La vérité est tout autre : et d'abord, il n'y a pas de différence essentielle entre les lunettes photographiques et les plus vulgaires appareils d'amateur, ou du moins pas plus de différence qu'entre un canon et un fusil.

On sait que Raphaël Bischoffsheim, avant de devenir, au déclin de sa vie, le généreux mécène de l'astronomie française, avait été longtemps une des figures les plus connues de ce qu'on est convenu d'appeler le « Tout Paris » (dans un monde où tout est conventionnel on ne saurait s'étonner d'une convention étrange de plus ou de moins). Or l'un des rites indispensables de cette petite cohorte est, m'a-t-on dit, une grande assiduité aux soirées de l'Opéra. Bischoffsheim se gardait donc bien d'y manquer, et c'est ce qui fit dire plus tard à un homme d'esprit qui parlait de lui : « Que

voulez-vous ! une lunette n'est après tout qu'une lorgnette idéalisée. » Pareillement, nous pourrions dire des télescopes photographiques : ce ne sont que des Kodaks idéalisés.

La longueur de la chambre noire employée par les astronomes, longueur qui est la distance focale de leurs lunettes, est seulement un peu plus grande ; en outre, l'objectif qu'ils emploient est seulement un peu plus grand. Mais tout ceci n'est pas sans raison : si on dirige vers la lune un appareil photographique ordinaire dont la distance focale soit par exemple de 20 centimètres, on constate que l'image lunaire obtenue sur la plaque n'aura que 2 millimètres de diamètre. D'où, si on veut une image des objets célestes dont l'échelle soit suffisante pour se prêter à des mesures, la nécessité d'employer des distances focales aussi grandes que possible. D'autre part, un appareil ordinaire, dirigé vers le ciel étoilé, n'enregistrera sur la plaque, même avec de nombreuses minutes de pose, que les traînées formées par les étoiles les plus brillantes. D'où la nécessité d'avoir des objectifs beaucoup plus lumineux, c'est-à-dire beaucoup plus gros, si on veut photographier les astres faibles.

La lunette photographique, ou, comme disent les gens du métier à qui un néologisme économise souvent un temps précieux, l'*astrographe* des frères Henry, qui est aujourd'hui l'instrument employé par tous les observatoires participant à la carte du ciel, est muni d'un objectif de 33 centimètres d'ouverture et de 3^m,43 de distance focale. Ainsi chaque minute d'arc de la voûte céleste correspond, sur la plaque placée au foyer de l'instrument, à environ 1 millimètre, ce qui fait que la Lune par exemple y donne une image d'environ 3 centimètres. Il a été prouvé que, dans ces conditions, les clichés obtenus sont à une échelle suffisante pour satisfaire aux mesures de position les plus délicates.

Les plaques en gélatinobromure employées, qui sont faites de glace spécialement travaillée et non de verre ordinaire, ont environ 12 centimètres de côté dans leur partie utile, c'est-à-dire qu'elles enregistrent une fraction de la sphère céleste égale à 4 degrés carrés (rappelons pour fixer les idées que la lune a environ 1 demi-degré de diamètre apparent).

Mais comme les étoiles se déplacent sans cesse par rapport à nous et qu'elles font un tour complet du ciel en 24 de ces heures spéciales qu'on appelle heures sidérales, comment immobiliser leur image sur la plaque pendant la pose ? On a expérimenté qu'elles dédaignent complètement le classique : « Ne bougeons plus ! » des photographes.

Mahomet nous a indiqué le moyen de tourner cette difficulté le jour où il a dit : « J'irai donc à la montagne puisque la montagne ne vient pas à moi ! » C'est ce qu'on a fait dans notre cas : on a fixé l'astrographe sur une monture équatoriale munie d'un mouvement d'horlogerie réglé de telle sorte que la lunette tourne en même temps que le ciel étoilé et reste braquée aussi longtemps qu'on veut vers la région que l'on a visée.

Mais étant donné que les durées de pose nécessaires dépassent souvent une demi-heure, il est clair que la moindre irrégularité dans les rouages de l'instrument, — et il s'en produit fatalement quelle que soit la perfection de la construction, — déplacera légèrement la plaque par rapport à la région correspondante du ciel, et les images, au lieu d'être des points parfaitement nets et ronds, seront plus ou moins floues, ce qui nuira à l'exactitude et à la valeur des documens obtenus. Si même le mouvement d'horlogerie était parfait (et la perfection n'est pas de ce monde), ce manque de netteté des images n'en serait pas moins fatal à cause d'une part de la réfraction de l'atmosphère qui dévie plus ou moins les rayons stellaires suivant leur inclinaison sur l'horizon et à cause des petites oscillations accidentelles, dont la plus connue est la scintillation, et que subissent les images des étoiles par suite des irrégularités de notre atmosphère.

Dans l'appareil des frères Henry, on évite à peu près complètement ces inconvéniens de la façon suivante qui est fort ingénieuse : côte à côte avec la lunette photographique et solidairement à elle est fixée une lunette visuelle dont l'oculaire est muni d'un micromètre constitué par des croisées de fils d'araignée. Pendant toute la durée de la pose, un astronome, l'œil fixé à cette lunette auxiliaire, s'astreint à maintenir exactement sous une croisée de fils une des étoiles visibles dans le champ : chaque fois qu'une irrégularité quelconque du mouvement d'horlogerie ou de l'atmosphère tend à écarter l'étoile de la croisée de fils, il l'y ramène instantanément par le moyen de manettes de rappel qui lui permettent de modifier légèrement à volonté l'orientation de l'instrument. De la sorte, il est certain que la région photographiée reste rigoureusement immobile par rapport à la plaque sensible pendant toute la pose. Ces deux lunettes jumelles et solitaires, si solitaires qu'un seul et même tube métallique les enferme toutes deux, l'une qui regarde et l'autre qui inscrit, assurent ainsi une grande rigueur à l'opération photographique. On nous pardonnera ces détails un peu techniques, mais ils nous aideront à saisir sur le vif comment on obtint les résultats dont nous allons parler, et ils mon-

treront qu'il y a beaucoup de besognes patientes et attentives, et aussi parfois de nombreux torticolis, à l'origine de ces résultats.

Mais n'arrivera-t-il point que l'on confonde les petits points noirs formés sur les négatifs par les étoiles avec des irrégularités ou des défauts de la couche gélatinée, avec les petites « piqures » bien connues des séides de la chambre noire, et qui souvent parsèment les plaques? On attribuera alors à de vastes soleils, rayonnant au fond de l'espace, ce qui ne sera que l'effet d'une bulle d'air microscopique; les mirifiques déductions que les astronomes en tireront sur la mécanique du Cosmos risqueront fort de pécher par la base, et, le jour où l'erreur sera découverte, on se rira bien de cette science qui, de moins qu'une souris, fait accoucher beaucoup plus qu'une montagne. Ce sera l'occasion ou jamais de relire en s'en délectant la fable de *l'Animal dans la Lune*.

Afin d'éviter d'aussi angoissantes éventualités, qui eussent pu être dangereuses pour le reste de prestige qu'à l'astronomie auprès du public, on a trouvé divers moyens dont le plus simple, suggéré par les Henry, est employé dans la plupart des observatoires pour la confection des clichés de la carte. Après avoir fait une première pose, on en fait une seconde de même durée, après avoir légèrement déplacé la plaque dans son barillet, puis une troisième après un nouveau et léger déplacement. Ces déplacements sont faits de telle sorte que chaque étoile est alors représentée par trois petits points formant un triangle équilatéral. Il n'y a ainsi aucune ambiguïté, aucune erreur possible, et le calcul montre qu'on ne peut pas se tromper une fois sur un milliard sur l'identité d'une étoile.

Enfin, et pour faciliter les mesures des positions relatives, qui sont faites ensuite sur les clichés dans le silence du laboratoire à l'aide de machines micrométriques spéciales, ou photographie avant la pose stellaire, sur la plaque, l'image d'un quadrillage dont les traits et les dimensions ont été parfaitement étudiés. Un des clichés ainsi obtenus a un peu l'apparence d'un damier en miniature sur lequel on aurait jeté des centaines et des milliers de petites feuilles de trèfle microscopiques (le trèfle à quatre feuilles étant bien entendu éliminé) parallèlement orientées et qui sont les images triples des étoiles.

*
* *

Pour recouvrir le ciel tout entier avec ses 42 000 degrés carrés, on est convenu qu'on s'arrangerait pour que chaque région fût photo-

graphiée au moins deux fois, etc'est ainsi que les divers observatoires se sont distribué la besogne qui doit donner finalement une carte photographique comportant plus de 22 000 clichés. L'Observatoire de Paris par exemple en a 1260 à faire. Étant donné que chaque pose est d'une demi-heure, de façon à donner toutes les étoiles jusqu'à la quatorzième grandeur, ce qui fait 1 heure et demie par cliché, étant donné d'autre part que les belles nuits sont rares et que la moitié du mois on ne peut pas photographier à cause de la lune qui voile les plaques, on voit que la besogne, pour être moins surhumaine que la carte entreprise par Chacornac, n'en est pas moins ardue.

Comme elle n'est pas près d'être terminée, et afin d'avoir dès maintenant une image satisfaisante du ciel qui se prête à des comparaisons dans un bref avenir, les observatoires participants ont entrepris, sous le nom de « Catalogue photographique, » une série de clichés du ciel obtenus dans les mêmes conditions que ceux de la « carte, » mais avec des durées de pose beaucoup plus courtes et telles que seules les étoiles jusqu'à la 11^e grandeur y figurent. C'est cette première série de clichés, ceux du « catalogue, » qui sont actuellement à peu près terminés et la moisson est déjà belle, puisque le nombre des étoiles qui y figurent est voisin de six millions. Quant aux clichés de la carte, on peut estimer qu'ils comprendront au total plusieurs centaines de millions d'étoiles. Ce sera plus qu'il n'en faut pour occuper de nombreuses générations d'astronomes.

Ceci nous amène à toucher du doigt l'un des principaux avantages de la photographie sur la vision directe en astronomie : certes, elle est d'une merveilleuse élasticité, notre rétine, cette petite tapisserie nerveuse tendue au fond de l'œil, et où les fugitives merveilles du monde sensible viennent projeter pour nos cerveaux leurs apparences ; certes, elle a un champ d'action étonnant, puisque nous voyons aussi bien le Soleil et une étoile de première grandeur qui est cinquante milliards de fois moins brillante que lui, et, à l'extrême limite de visibilité, une étoile de sixième grandeur, qui est cent fois moins brillante encore. Mais lorsqu'il s'agit des lumières très faibles, elle a un grave défaut : elle n'accumule l'énergie des rayons lumineux que pendant un dixième de seconde environ, ce qui est la durée des impressions rétinienne. Il s'ensuit que le même objet ne nous paraîtra pas plus brillant si nous le regardons une heure que si nous le regardons un dixième de seconde. Avec la plaque photographique, il n'en est pas de même : elle accumule presque indéfiniment les effets lumineux et c'est ainsi qu'une plaque, sur laquelle pose pendant une heure une

étoile à travers une lunette, reçoit 36 000 fois plus de lumière que l'œil lorsqu'il regarde la même étoile à travers la même lunette.

Cet effet accumulatif de la durée de pose a pour résultat de donner à la plaque, qui est d'ailleurs inférieure pour des poses courtes, une réelle supériorité sur l'œil humain. Elle permet, avec une lunette d'ouverture donnée, d'observer des astres beaucoup plus faibles à l'œil nu que visuellement. Pour n'en citer qu'un exemple, qui me semble saisissant, il existe des satellites nouveaux de Jupiter et de Saturne récemment découverts par la photographie et dont on connaît la masse, la position, l'orbite, le mouvement, et que pourtant aucun œil humain, même armé des plus puissantes lunettes du monde, n'a jamais vus et ne peut voir ! N'est-ce pas admirable ? C'est par son exquise sensibilité aux lumières faibles pour lesquelles l'œil est aveugle, c'est aussi parce que, à l'encontre de la rétine, elle laisse une trace, un document *objectif* et qu'on peut étudier ensuite à loisir, c'est parce qu'elle saisit et emprisonne à jamais dans ses granules d'argent l'apparence fugitive et le phénomène éphémère, que la plaque photographique mérite bien d'être appelée, suivant le mot si juste de Janssen, « la vraie rétine du savant. » C'est ce qui donne tant de valeur au répertoire photographique du ciel.

* * *

Certains clichés de la carte du ciel pris dans les parages de la Voie lactée contiennent jusqu'à 10 000 étoiles, ce qui fait, en tenant compte de la triple pose, 30 000 images stellaires réparties sur le petit carré de 12 centimètres de côté de la région utilisable du cliché. On conçoit que la mesure des positions relatives de toutes ces images, et même leur simple dénombrement, ne soit pas chose très facile. Et d'ailleurs, à quoi cela va-t-il servir ? Ne sera-ce pas aussi fastidieusement inutile que de compter les grains de sable au bord de la mer, — lesquels d'ailleurs, soit dit en passant et malgré l'assimilation que fait la Genèse, sont infiniment plus nombreux que les étoiles du ciel, celles du moins qui sont accessibles à nos plus puissans instrumens ? Nous allons voir ce qu'il en faut penser. On peut examiner les clichés célestes à des points de vue différens : dénombrement des étoiles, mesure de leurs éclats relatifs, mesure de leurs positions et de leurs mouvemens. Nous nous bornerons aujourd'hui aux premiers points.

Le simple examen des clichés a déjà conduit à de nombreuses découvertes accidentelles. D'une part, on y a trouvé des astres qui, au lieu d'avoir laissé leur image sous la forme de trois points ronds,

avaient formé trois petites traînées rectilignes et parallèles entre elles et qui contrastaient nettement avec les images des étoiles voisines. On avait évidemment affaire à des petites planètes, et c'est ainsi que la collection de ces astéroïdes s'est enrichie notablement, l'orientation et la longueur de petites traînées laissées par eux donnant d'ailleurs immédiatement leur vitesse angulaire et un autre élément important de leur orbite : son inclinaison sur l'écliptique. D'autre part, on a découvert que, à l'encontre des étoiles voisines dont les trois points figuratifs étaient parfaitement semblables, certaines avaient laissé trois images d'un éclat fort inégal : preuve qu'on avait affaire à des étoiles variables à variations rapides. La liste de ces astres curieux (dont notre Soleil avec ses taches périodiques est un exemple abâtardi) s'est enrichie d'autant.

Le simple dénombrement des étoiles des clichés a conduit à des conclusions du plus haut intérêt. Détail amusant, certains astronomes ont trouvé commode de faire ce dénombrement, qui, auparavant, était très fatigant, au moyen d'un « marqueur de billard » sur lequel agit une main, tandis que l'autre déplace la plaque devant un microscope. Ce procédé a été considéré comme un tel progrès qu'il s'est vite généralisé, et qu'on a expédié des « marqueurs de billard » à des observatoires éloignés où, c'est un fait avéré, il n'y a jamais eu de billard. A mesure qu'on compte les étoiles des clichés, on note leurs éclats ou, comme nous disons sottement, nous autres astronomes, leurs « grandeurs (t). » Je rappelle à ce propos qu'une étoile de première grandeur nous envoie deux fois et demie plus de lumière qu'une étoile de deuxième, celle-ci deux fois et demie plus qu'une étoile de troisième et ainsi de suite. On a des moyens très rigoureux, — et qu'on me pardonnera de ne pas décrire ici, car ils sont un peu trop spéciaux — de déduire les éclats relatifs des étoiles du diamètre du petit disque noir qu'elles forment sur le gélatinobromure d'argent, et qui est naturellement d'autant plus grand qu'elles sont plus brillantes.

Ce dénombrement prouve d'abord, ce dont on se doutait depuis longtemps, que les étoiles sont beaucoup plus nombreuses dans le plan de la Voie lactée que dans le sens perpendiculaire. L'Univers

(1) Cette expression est absurde parce qu'il n'y a évidemment aucun rapport entre les éclats apparens des étoiles et leurs dimensions, puisqu'elles sont à des distances de nous très différentes les unes des autres. Mais il ne suffit malheureusement pas de signaler les habitudes absurdes pour les supprimer. Il est vrai que, sans cela, nous finirions peut-être par n'avoir plus beaucoup d'habitudes.

stellaire est comme raréfié aux pôles de la Voie lactée et tassé suivant celle-ci. Mais supposons que l'on photographie le ciel dans une direction donnée, vers un point de la Voie lactée. Quelle est la distribution des étoiles dans cette direction? Si cette distribution était uniforme, c'est-à-dire si les étoiles y étaient, en moyenne, aussi nombreuses près de nous que très loin ou aux distances intermédiaires, le calcul montre qu'il devrait y avoir quatre fois plus d'étoiles de 4^e grandeur que d'étoiles de 5^e, quatre fois plus d'étoiles de 6^e grandeur que d'étoiles de 5^e,... quatre fois plus d'étoiles de 11^e grandeur que d'étoiles de 10^e et ainsi de suite. Or le dénombrement des clichés montre qu'il n'y en a guère que trois fois plus environ et non quatre.

Entre les hypothèses qu'on peut faire pour expliquer ce curieux phénomène, il n'y en a que deux qui tiennent debout. La première est que la distribution des étoiles dans l'espace n'est pas uniforme, mais qu'elles sont de moins en moins nombreuses à mesure qu'on s'éloigne du Soleil, qui serait ainsi le centre, ou du moins voisin du centre d'un amas stellaire analogue aux brillans amas d'étoiles fortement condensés que la photographie révèle dans les grandes profondeurs de l'Espace, et dont les amas d'*Hercule* et des *Chiens de chasse* sont les plus beaux exemples. Cette hypothèse héliocentrique est flatteuse pour notre amour-propre; il y a quelques siècles, elle nous eût paru toute naturelle, tant nous étions habitués à nous considérer comme le centre de toute chose. La carte du ciel va-t-elle ranimer notre orgueil que tant de coups ont aplati? Va-t-elle nous permettre de considérer à nouveau notre système solaire comme le nombril de l'univers stellaire, et celui-ci comme un cadre charmant destiné à circonscrire seulement, comme ferait un médaillon, notre vaniteux égoïsme? Il se pourrait, et l'étude des mouvemens stellaires nous aidera à voir ce qu'il en faut penser finalement.

Mais dès maintenant le bon sens, à défaut de la modestie, nous incite à examiner une seconde hypothèse qui, elle, ne souffre aucune échappatoire : si l'espace sidéral, si ce que nous appelons le « vide » interstellaire n'est pas complètement et réellement vide, mais contient une sorte de brouillard impalpable et léger, absorbant très légèrement la lumière des étoiles, il s'ensuivra nécessairement qu'elles nous paraîtront se raréfier à mesure qu'on s'éloigne du Soleil. Bien des phénomènes nous obligent à penser que l'espace est en effet plein de poussières errantes, ne fût-ce que la désagrégation des comètes, l'existence des nébuleuses, celle des étoiles filantes. Mais il est autre chose encore qui démontre rigoureusement cette hypothèse : toutes les atmosphères

connues, celles de la Terre, des planètes, du Soleil, absorbent moins les rayons rouges que les rayons bleus ou violets. C'est ce qui fait paraître le Soleil plus rouge à l'horizon, et plus rouge sur ses bords qu'au centre. *Or, précisément, les étoiles sont de plus en plus rouges à mesure qu'on s'éloigne du Soleil vers l'infini.* Cela ressort nettement de la comparaison des catalogues photographiques et des catalogues visuels. Ainsi se trouve vérifiée notre hypothèse. On en a même déduit par le calcul le pouvoir absorbant du pseudo-vide interstellaire. Il est bien faible, et il faut qu'un rayon lumineux ait traversé ce milieu sur des milliers de milliards de kilomètres pour être à moitié absorbé.

C'est ainsi que le simple dénombrement des étoiles dont les clichés célestes ont capté les images conduit à des conséquences bien remarquables. Nous verrons maintenant qu'elles nous apprennent des choses plus surprenantes encore lorsqu'on mesure sur les plaques leurs imperceptibles déplacements.

Les anciens Égyptiens croyaient que chaque être avait un « double » qui était son image fidèle et lui survivait. La photographie a matérialisé cette gracieuse rêverie. Par elle, nous avons aujourd'hui un « double » des cieux tout entiers, et les choses merveilleuses que nos microscopes ont vues déjà, à travers son vêtement de verre doublé de transparente gélatine, ne sont rien sans doute à côté de celles qu'il nous réserve encore.

CHARLES NORDMANN.

REVUE MUSICALE

THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Marouf, savetier du Caire*, opéra-comique en cinq actes, d'après les *Mille et une Nuits* (traduction de M. le docteur Mardrus); poème de M. Lucien Népoty, musique de M. Henri Rabaud. — *Il Barbiere di Siviglia*, au THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES. — *L'Orfeo Català*.

Le mois dernier, après deux auditions, il nous sembla que *Marouf, savetier du Caire*, était une chose délicieuse. Après une étude attentive et charmée, nous croyons en être sûr aujourd'hui. Et cette chose est d'un genre, qui, dans la musique française, pouvait paraître à jamais perdu : celui que Molière appelle quelque part « le caractère enjoué. » *Marouf* est de bonne humeur. *Marouf* est spirituel. *Marouf* « a le sourire. » Venant après tant d'œuvres obscures et maussades, que cette œuvre aimable et claire soit la bienvenue ! Sachons-lui gré de nous rappeler que la musique, la nôtre, est capable d'être encore, au lieu d'un « effort considérable, » un facile et libre jeu, un plaisir, délicat sans doute et distingué, mais enfin, pour l'esprit et même pour l'oreille, un plaisir. Il était grand temps que cette leçon fût donnée à quelques-uns, et, à quelques autres, cette joie.

On aurait dû, jusqu'à *Marouf*, appeler M. Henri Rabaud l'auteur de *la Fille de Roland*. On ne l'a pas fait. C'est un tort. Cette tragédie lyrique ne reçut point, voilà juste dix ans, l'accueil dont elle était digne. Personnellement, nous fûmes alors empêché de l'entendre. Mais nous l'avons lue, relue, et nous attendions, pour en parler, une occasion qu'on ne pouvait espérer plus heureuse. *La Fille de Roland* est de ces œuvres qui fondent sur de solides bases la réputation d'un véritable musicien. Apprenez avant tout, ou rappelez-vous, si vous la connaissez, que la partition de *la Fille de Roland* « commence. » Par

où nous entendons ceci, qui n'est pas ordinaire aujourd'hui, que tout de suite, sans embarras ni recherche vaine, le musicien nous met en présence de figures sonores arrêtées et saisissables, d'un plan qui se dessine, d'un ordre qui s'annonce et s'organise. Encore une fois, rien n'est aussi rare, en un temps où les occasions ne manqueraient point de définir la musique : quelque chose qui ne commence pas, qui ne finit pas, mais qui dure. *La Fille de Roland*, au contraire, débute avec décision, avec franchise, sinon par une fugue, au moins par un *fugato* bien construit, bien conduit, qui remplit toute l'introduction et forme, au seuil du drame, un noble péristyle de musique pure. « Ce que je sais le mieux, » dit l'autre, « c'est mon commencement. » Il n'est rien que la plupart de nos musiciens modernes sachent aussi mal. Une fois « partis, » ils s'en tirent encore, à peu près. Mais quelle peine ils ont à « partir ! » Eh bien ! ouvrez seulement *la Fille de Roland*, et vous comprendrez ce qui s'appelle, en musique, un « départ. » A ce début très ferme, très fier, plus d'un vigoureux « ensemble » s'ajuste solidement. Les parties chorales de l'œuvre sont presque toutes excellentes. La musique s'y développe à l'aise, avec une ampleur où jamais cependant l'action ne se perd ou ne se noie. La première entrée de Gérard est bellé d'éclat héroïque. Aussi bien, les fanfares ou sonneries, commandées çà et là par la nature du sujet, échappent en général à la vulgarité comme à l'insignifiance, ordinaire et double écueil du genre. Telle scène avec chœur (les remords d'Amaury-Ganelon) trahit un musicien qui se souvient de Méhul, du Méhul de *Joseph*, et de Siméon, en proie lui-même au repentir. L'œuvre entière abonde en passages que le président de Brosses n'eût pas manqué d'appeler des « endroits forts. » Oui, la force, une force qui se soutient et largement se donne carrière, voilà la marque éminente de cette musique. La grâce, la tendresse y est plus rare, bien que le charme et l'élégance mélodique ne fasse pas défaut à certains passages du rôle de Berthe.

Mais ce que nous aimons surtout à relire, et ce qu'il nous plairait encore davantage qu'une reprise de l'ouvrage nous permit d'entendre et de voir, c'est le troisième acte. Il forme une suite de scènes vraiment belles, d'une robuste, noble, et par momens émouvante beauté. Le lieu de l'action est le palais de Charlemagne à Aix-la-Chapelle. L'action consiste dans le combat et la victoire de Gérard, reprenant au Sarrasin, qui depuis Roncevaux la gardait captive, l'épée de Roland, Durandal ; puis, dans la découverte, par l'empereur Charles, de Ganelon, le traître, en la personne du faux comte Amaury, père du

jeune vainqueur. Ce troisième acte, comme les autres, peut-être encore davantage, accorde une large place aux chœurs, mais à des chœurs dramatiques, j'entends qui participent au drame et, loin de le ralentir, le suivent ou le précipitent. Et puis, et surtout, ils confèrent à la partition de M. Rabaud une valeur, trop rare aujourd'hui, de pure musique. Ils soutiennent l'ouvrage, ils en enrichissent le fond et comme la substance même. Plus d'une fois, quand on lit et, j'imagine aussi, quand on écoute *la Fille de Roland*, on se félicite qu'un bon musicien, disposant d'un orchestre et de voix, en profite pour se donner le temps et le plaisir de faire vraiment de la musique.

Parmi les personnages, ou les caractères, de *la Fille de Roland*, il semble que le plus considérable, celui de Charlemagne, soit aussi le mieux tracé. Dans le troisième acte, il ne se montre pas inégal à des chœurs, à des ensembles sous lesquels il risquait d'être écrasé. Majestueuse, austère même le plus souvent, la figure musicale s'élève un moment jusqu'au plus haut degré du lyrisme. Pour exprimer, au début de l'acte, l'accablement du vieil Empereur courbé sous le poids des ans, de la douleur, de la honte aussi que renouvelle chaque jour l'insolent défi du païen, M. Rabaud a trouvé de beaux rythmes, tristes et lents, de mornes cantilènes d'orchestre, où la voix de basse ajoute çà et là des notes et comme des touches non moins sombres. C'est la partie du rôle qu'on peut appeler contemplative. Elle ne traîne pas, mais elle se développe avec ampleur. L'idée musicale y suit un large et libre cours. De même, à la fin de l'acte, après la reconnaissance de Ganelon, Charlemagne tombera dans une seconde méditation, plus grave et plus intense encore. Ici comme toujours la musique prendra son temps, elle se déploiera sans hâte, elle descendra pour ainsi dire par degrés jusqu'au fond de l'âme, qu'elle explore, qu'elle fouille, afin de l'exprimer tout entière. Elle sera lente, sans être longue. Elle cheminera comme pas à pas, avec cette allure, cette dignité pensive, que Sébastien Bach a donnée à quelques-uns, qui sont parmi les plus sévères et non les moins beaux, de ses chants.

Musique, avons-nous dit, contemplative, ou, comme diraient les pédans, statique. Ils ne manqueraient pas d'appeler dynamique, en ce même rôle de Charlemagne, un autre passage, ou plutôt un émouvant et magnifique éclat. Gérald a tué le Sarrasin. « Ah! Gérald est vainqueur! » Vous rappelez-vous, sur ces mots, au Théâtre-Français naguère, l'admirable cri de M^{me} Sarah Bernhardt! Gérald est vainqueur, et Berthe, qui de sa fenêtre a suivi le combat, annonce la victoire au vieil Empereur. C'est bien ici l'un de ces « endroits forts » dont parle de Brosses.

Il y fallait frapper un grand coup. La musique en a frappé deux, qui se suivent, et dont le second surpasse le premier, ou le redouble. Avec cela, grâce à la variété des moyens dont la musique dispose, l'un et l'autre effet ne se ressemblent pas. Ce sont deux explosions de joie, et d'une joie triomphante, mais qui s'épanche en deux courans et comme sur deux modes divers. D'abord, une sorte d'invocation ou d'hommage à la France immortelle, se déroule, à demi déclamé, chanté à demi, sur un de ces frémissemens de l'orchestre qu'on appelle communément un *tremolo*. La chose, autant que le nom, peut être vulgaire. Bien amenée, elle peut aussi ne l'être point. Wagner, en plus d'un passage célèbre, n'a pas dédaigné cet effet. Ne soyons pas plus difficiles que Wagner. Ici notamment, le mouvement, si juste, si vrai, qu'il en paraît presque nécessaire, l'ampleur de la récitation, la chaleur aussi qui l'anime, tout cela sauve de la banalité l'élément instrumental autant que l'élément oratoire du pathétique *vocero*. Gérald survient alors. Il porte les deux épées, dont l'une a vengé l'autre et l'a reconquise. « *Sire, voici Joyeuse et voici Durandal!* » Brusquement, tout change dans la musique, et, comme l'ordre sonore, l'ordre du sentiment est renouvelé. C'est une chose tout à fait belle que le salut et le baiser de Charlemagne au fer glorieux enfin remis entre ses tremblantes mains. Le style récitatif cède au style, au grand style, mélodique et symphonique en même temps. Une phrase chantée, et chantante, s'élève et s'étend au loin. Mieux qu'une phrase : une longue, une ample période, constante par le caractère et le sens général, variée par des incidentes qui toutes dérivent de l'idée principale et s'y rapportent toutes. Ainsi, dans l'âme émue, exaltée, de Charlemagne, se suivent ou se mêlent des états, ou des mouvemens similaires, qui pourtant ne se confondent pas : joie, orgueil, enthousiasme, ferveur pieuse, tendresse et douleur paternelle. Et la beauté supérieure d'une telle musique tient justement à ceci, qu'elle n'a rien méconnu, rien négligé de cette âme innombrable, qu'elle nous en donne l'expression totale et diverse à la fois. Dans l'éloquence de cette strophe, l'orchestre aussi, nous le disions plus haut, a sa part. Un tremolo ne lui suffit plus. Non content d'accompagner la phrase vocale, ou de la soutenir, chantant lui-même, et tout entier, il l'accroît et la multiplie. Il bouillonne, il ruisselle à l'entour ; il l'entraîne, la soulève, et dans ces quelques pages le musicien nous offre un insigne exemple de ce que peuvent les forces rassemblées de la symphonie, quand elles veulent bien servir, et non point asservir la force unique de la voix.

Si nous avons parlé de l'œuvre ancienne de M. Rabaud, ce n'est pas que sa nouvelle œuvre s'y rapporte, autrement que pour s'y opposer. Mais le contraste même atteste la variété d'une imagination musicale qu'on aurait pu croire plus uniforme. Au sérieux, à la noblesse de *la Fille de Roland*, se mêlait, dans une forme ultra-classique, une certaine raideur. Au contact et comme sous l'influence d'un sujet moins grave, sans pour cela s'amollir et surtout s'abaisser, l'art de M. Rabaud s'est détendu. En même temps qu'il devenait plus souple, il s'est fait aussi plus vif et plus brillant.

Au lieu de procéder, comme le comportait la tragédie lyrique, par vastes plans et larges surfaces, le musicien de *Marouf* a multiplié les traits fins, les touches ou les taches légères ; pour se créer un style plus rapide et plus chatoyant, il a remplacé par le menu détail la généralisation et le grand parti pris. N'allez pas en conclure au moins que la musique de *Marouf* manque d'unité, de fond et de dessous. Elle a beau n'être pas lourde, elle a cependant sa base et son aplomb. Elle a de même sa consistance et sa cohésion. Jamais elle ne s'émiette, et constamment elle rassemble dans un faisceau, dans une coulée sonore, les élémens ou les atomes subtils qui pourraient tendre à se disperser.

L'histoire de *Marouf* est un fort aimable conte. Il le serait davantage encore si l'on avait pris soin d'en abrégier le cours et, çà et là, d'en châtier un peu le style. Pour une fois que la musique, — et l'on ne saurait trop l'en féliciter, — laisse entendre les paroles, celles-ci ne méritent pas toujours assez d'être entendues.

Or donc il y avait dans la ville du Caire un pauvre petit savetier. *Marouf* était son nom. *Marouf*, comme son confrère de chez nous, « chantait du matin jusqu'au soir. » Mais ses chansons étaient tristes, parce que *Marouf* avait une femme méchante. Elle le querellait sans trêve. Un jour même, elle alla se plaindre, — faussement, — au Cadi que son mari l'eût battue, et le Cadi fit appliquer, — vraiment, — cent coups de matraque à *Marouf*. Alors *Marouf* résolut de fuir sa « calamiteuse. » Des matelots passaient ; il les suivit. Mais le vaisseau fit naufrage sur des côtes lointaines, et tout le monde périt, *Marouf* excepté. Ayant gagné la terre à la nage, il fut recueilli, puis reconnu par un certain Ali, son ami d'enfance, devenu l'un des plus riches marchands d'une ville de légende, au pays des Mille et une Nuits.

Pour tenter la fortune, sur le conseil et grâce à la connivence de son ingénieux et généreux sauveur, revêtu par lui de magnifiques vêtements, les poches par lui garnies d'or, *Marouf* use d'un stratagème. Il se

donne comme un étranger opulent, cent fois, mille fois plus opulent qu'Ali lui-même. La feinte réussit. La ville entière, et jusqu'au Sultan, s'y laisse prendre. Aussi bien, à toutes les demandes, à tous les soupçons, Marouf répond invariablement par la description et l'annonce d'une soi-disant caravane, chargée de richesses inouïes, qu'il a devancée et qu'il attend. « La caravane ! » « Ma caravane ! » Rien que ce mot, répété sans cesse, opère des miracles : entre autres, et plus étonnant que tous les autres, le mariage de Marouf avec la fille du Sultan. Se fiant au crédit de son gendre, le Sultan ruine l'État en fêtes et largesses nuptiales. Mais le grand vizir a des doutes. Chaque jour plus inquiet, il décide la princesse à questionner son époux. Alors, — et ceci est charmant, — l'amoureux, l'heureux, l'insouciant Marouf ne répond à sa femme que par la confession ingénue, sans honte et sans regret, de son passé, de sa condition et de sa parfaite indigence. La petite s'en émeut d'abord, oh ! pas beaucoup, puis s'en console, très vite, et déjà, follement, s'en amuse. Après tout, prince ou savetier, c'est Marouf seul qu'elle aime, elle ne tient qu'à son Marouf et, puisqu'il est forcé de fuir, en un tour de main elle revêt des habits d'homme et se sauve, joyeuse et libre, avec lui.

Tous deux bientôt, se croyant hors d'atteinte, font halte dans une oasis. Un vieux fellah qui laboure son champ les accueille et leur offre de partager son repas. Tandis qu'il est allé le préparer, Marouf met la main à la charrue. Le soc heurte un anneau scellé dans une pierre et qui se brise. Marouf à peine l'a ramassé, que le fellah se change en un génie brillant de lumière. « Je suis, dit-il à Marouf, le gardien d'un merveilleux trésor que cette dalle recouvre. Je te le donne. Et maintenant, tu n'as qu'à former un souhait, je l'exaucerai. Voyons, que penserais-tu d'une caravane ? » Rien qu'à ce mot, du caveau qui s'est ouvert, surgit une équipe de lutins. Les bras, les épaules chargées de sacs d'or et d'argent, de pierreries, de vases et d'étoffes précieuses, ils ont l'air de déménager tout l'intérieur de la terre. Ils vont, ils viennent, s'en vont, reviennent et s'éloignent enfin. Mais alors une autre troupe accourt : c'est le Sultan, détrompé, furibond, avec sa suite, y compris Ali prisonnier. Déjà, sur Marouf et sur son complice, le bourreau lève son glaive, lorsqu'on entend et bientôt on voit approcher, en longue file, des chameaux et des chameliers. « Une caravane ! » dit quelqu'un. Et Marouf de reprendre, souriant sans trop s'étonner, car il a fini par y croire : « Ma caravane. » C'est bien la sienne en effet, plus nombreuse et plus riche qu'il ne l'avait jamais imaginée. Allégresse, embrassemens, apothéose. Ainsi

finit cette comédie, peut-être un peu plus indulgente qu'il ne faut à l'imposture, voire à l'escroquerie, mais qui célèbre et récompense, ainsi qu'il convient, le mépris des biens de ce monde et l'amour désintéressé.

Nous en voulons un peu, beaucoup même, à M. Rabaud d'une chose, d'une seule : la « réduction » de son œuvre, — si cela peut s'appeler réduire, — pour piano et chant. Comment a-t-il pu rendre, non pas sans doute impossible, mais plus que malaisée à lire, une œuvre si facile, si agréable à entendre ! Sous prétexte (on l'assure du moins et il en convient) qu'il n'est pas du tout pianiste, il a traité sans ménagemens ceux de ses pauvres lecteurs qui se flattent de l'être un peu. Et puis et surtout, nous réclamons pour la musique elle-même, qu'une transcription de ce genre est de nature à compromettre, si ce n'est à calomnier.

Cela dit, il a bien de l'esprit, M. Rabaud, et du plus fin, et du plus français. Il en a comme un Saint-Saëns, comme un Pierné, pour ne citer que deux de nos musiciens spirituels, et peut-être faute d'en trouver plus de deux. Il en a dès le début, dès la querelle de Marouf avec sa « calamiteuse. » Par la vie et la verve, le premier thème de cette dispute conjugale ressemble au thème, initial aussi, du merveilleux *Falstaff*. Il est fait de notes sèches et revêches, piquées sur des harmonies aigres à dessein, jetées en cascade à travers de sautillans accords, des modulations fuyantes et fantasques, mais dont une pensée maîtresse autant qu'une main sûre ont réglé la suite et la fantaisie. Qu'importe les hardiesses de l'écriture ou du style harmonique, ou plutôt vive ces hardiesses mêmes, lorsque la raison, la logique en rend compte et les justifie.

Mais l'esprit n'est pas seulement la force comique et le don du rire : il est encore le tact et le goût, le sens affiné de la mesure et des proportions. Même ainsi, la musique de *Marouf* est spirituelle. De l'entrée ou de la sortie du moindre personnage, d'un mouvement de scène, d'une réplique (de la voix ou de l'orchestre) elle sait faire une chose charmante. Le rôle entier de Marouf est parsemé des plus justes, des plus agréables accens. Il n'y a pas une situation, pas un type, que cet art discret exagère. M. Rabaud n'est pas homme à déranger, à déchaîner tout un orchestre pour amener chez Marouf un groupe de voisins et d'amis. Il donne un ton familier sans bassesse à l'entretien du savetier avec un brave pâtissier, son compère. En toute rencontre il garde le ton de la comédie musicale, et comme jamais il ne descend à la trivialité de l'opérette, il ne vise nulle part à la gran-

deur de l'*opera buffa*. Il use avec mesure du *leitmotiv* même, dont il fait de place en place, au lieu d'une armature étouffante ou d'un couvercle de plomb, un voile, une écharpe légère. Même aisance dans l'emploi des modes ou des thèmes orientaux. Nul excès d'exotisme, et surtout pas la moindre impression de pastiche et de pacotille. C'est une chose délicieuse en ce genre que la première description, faite par Marouf au Sultan, de la caravane imaginaire. Elle forme le motif central de l'ouvrage, étant la représentation musicale de ce mensonge joyeux, ou, comme disait Renan, d'« eutrapélie, » nœud brillant et fictif où la pièce est suspendue. Oui sans doute, fiction et mirage, mais qui, dans l'esprit de Marouf lui-même, est presque devenu réalité. Marouf, et là n'est pas le moins plaisant de l'histoire, Marouf, pour un rien, finirait par être dupe de sa propre imposture, à force de s'en divertir et de s'en enchanter. La musique ici nous donne avec bien de la finesse la double impression de sa joie et de l'objet de sa joie; elle traduit le sentiment et décrit le spectacle. Elle sonne, résonne et tinte, cette musique, elle chemine, marquant, par le rythme, l'allure, et, par les timbres, l'éclat et la variété du cortège qu'elle évoque. A ses accens, d'autres caravanes traversent notre mémoire : celle du *Désert*, l'une des premières et des plus simples de toutes; celle des rois mages, dans le *Christus* de Liszt, admirable de magnificence; plus près de nous, celle que M. Pierné, dans son oratorio : *Les Enfants à Bethléem*, fait défiler devant des gamins qu'elle n'étonne pas. Comme eux, la musique ici ne s'en laisse pas imposer. Doucement, tout bas, elle se moque, à moins au contraire que ce ne soit tout haut et que, s'animant, s'exaltant elle-même, elle ne s'enhardisse et ne paie d'audace. La première fois seulement, au second acte, le thème de la caravane se développe tout entier. Plus tard, par fragments, ou par bribes, il fait çà et là de spirituels retours, où le mot de caravane suffit pour éveiller chez les divers personnages une espérance, une crainte, un sourire. Arrive la dernière scène. Alors, heureuse et follement fière d'escorter enfin, pour de bon, une vraie caravane, la musique s'en donne à cœur joie. Elle s'amusait de l'illusion et de l'apparence; elle se glorifie et s'enivre de la réalité.

L'œuvre de M. Rabaud n'est pas seulement spirituelle. Le sentiment s'y mêle à l'esprit et le sauve de la sécheresse. Et le sentiment, toujours juste, ne se guide pas plus jusqu'au lyrisme de grand opéra, qu'il ne dégénère en sensiblerie de romance. On respire dans toute cette musique un air de bonhomie, de sympathie et de cordialité. Le musicien a beau rire, ou sourire, de ses personnages, il les aime, au

moins certains d'entre eux, et nous les fait aimer. Son héros a toute sa tendresse. Dès le début, il le plaint autant que Marouf se plaint lui-même, et c'est pourquoi la plainte, ou la complainte conjugale du pauvre savetier s'enveloppe d'harmonies mélancoliques, de caressantes et compatissantes modulations. Un échange de saluts, un dialogue matinal avec un voisin, l'arrivée de quelques amis, la rencontre inattendue de Marouf et d'Ali, il n'est pas un seul de ces menus épisodes, qui ne prenne en musique, ou par la musique, une grâce affectueuse, un charme de douceur et de bonté. Mais surtout l'unique scène d'amour, entre Marouf et la princesse (fin du troisième acte), est, dans cet ordre-là, quelque chose d'exquis. Les époux sont demeurés en tête à tête. Après deux heures environ d'une musique toujours alerte et vive, aux rythmes pimpans, aux notes piquées et pointées, on attend, on souhaite une sorte d'effusion et de détente sonore. Et voici justement qu'elle se produit. Voici que les formes s'allongent et que s'estompent les contours. La mélodie s'épanche, tombe et retombe en nappes étalées. Des harmonies se dénouent et se dégradent mollement. Partout flotte une vague tendresse. L'épouse a levé son voile et devant sa beauté, pour la première fois ébloui, le rusé coureur d'aventures perd contenance, et même connaissance. Les dames du harem s'empressent à son secours. Une drôle de petite musique d'Orient les accompagne. Mais la princesse les congédie. Quelques mots échappés à Marouf défaillant : « pauvre... savetier... le Caire, » l'ont tout à l'heure inquiétée. Elle doute, elle rêve un moment, tandis qu'on entend là-bas, et tout bas, le glossement des sultanes captives. Alors elle se penche et, comme elle curieuse, un peu troublée comme elle, la musique s'incline sur le dormeur inconnu. « *Que m'importe ! Il est jeune et je suis satisfaite.* » Ce que disent ici, tout uniment, de médiocres paroles, la musique trouve mille moyens, et les plus délicats, les plus subtils, de le dire. Elle le dit par le chant, par la symphonie, par des modulations, des sonorités savoureuses et fondantes, par je ne sais quel tendre épanchement de tout son être. De plus en plus elle cède, elle descend, elle s'approche, et c'est elle vraiment, c'est la musique même, encore plus que l'épouse, qui dépose enfin sur les lèvres de l'époux mystérieux le premier baiser d'amour.

Avec ce poétique épisode, mainte page concourt à la tenue, au soutien d'une œuvre qui risquerait sans cela de paraître éparse et papillotante. L'esprit classique inspire, et surtout ordonne tel ou tel passage ; il en fait, sans nuire à l'action, à la situation, à l'expression des caractères, un véritable fragment (*allegro, andante,*

scherzo) de sonate ou de symphonie. A cet égard, la scène de la bastonnade (premier acte) est exemplaire. Bien construite, ou plutôt bien menée, car elle se meut, car elle court, elle forme un ensemble harmonieux, où les divers élémens de la musique se balancent et se répondent. Les membres de phrase, les notes et les voix, les groupes de notes et de voix, tombent et retombent en cadence, comme les coups. A l'orchestre, par momens, un thème gémissant et lié traverse la symphonie rebondissante, mêlant au geste rythmé des fouetteurs la plainte moins régulière du fouetté. Voilà de l'excellente musique de théâtre, ou, comme on peut dire encore, surtout ici, de la musique appliquée, et de la très bonne musique tout court.

La raison règle de même, sans le contraindre ni le refroidir, certain dialogue (au quatrième acte) entre le vizir et la princesse : celui-ci décriant, au moins par des insinuations, et celle-là défendant son époux. Le vieux ministre ne parle qu'argent, la jeune femme ne répond qu'amour. Avec esprit, avec éclat, par la mélodie, le mouvement et le rythme, la musique oppose ici les sentimens et les caractères. Comme toujours, elle enferme en des formes tout près d'être classiques la vérité et la vie. Mais elle les y enferme et ne les y étouffe pas.

Classique enfin est l'épilogue. La comédie achevée, le musicien se donne, pour la dernière fois, le plaisir de faire de la musique, rien que de la musique. D'autres que lui, jadis, et non des moindres, conclurent de la même manière : le Mozart de *Don Juan* (version originale), le Beethoven de *Fidelio*, et, plus près de nous, le Verdi de *Falstaff*. M. Rabaud a suivi leur exemple. Il a couronné son œuvre par une sorte d'acclamation générale (s'il ne s'agissait d'une turquerie, nous dirions un *alleluia*), par un robuste chœur fugué, tout débordant de verve et de joie. Auditeurs de *Marouf*, ne vous levez pas trop tôt. Modérez votre hâte accoutumée de sortir, de reprendre votre « vestiaire » et de trouver une voiture. Ces dernières pages méritent ce sacrifice. Vous en emporterez, après tant d'impressions vives et légères, une assurance de grandeur, de force et de solidité.

« Vives et légères. » Depuis combien de temps nos musiciens nous avaient-ils déshabitués de ces impressions-là ! On pourrait adresser à la France musicale d'aujourd'hui le vers de Musset : « Ils sucent un sein dur, mère, tes nourrissons. » Oui, notre musique est dure, elle est épaisse. Elle a fini par encombrer, obstruer notre oreille et notre intelligence à la fois. Une œuvre comme celle de M. Rabaud vient dégager un moment l'une et l'autre. En l'écoutant,

comprendre cesse d'être une peine, entendre redevient un plaisir. Et de cette œuvre-là, nous le disions plus haut, tout s'entend, jusqu'aux paroles. Or, vous le savez, dans l'état actuel de la musique de théâtre et sous le régime du tout à l'orchestre, il n'est rien d'aussi rare que ce phénomène, ou ce miracle, de l'audition intégrale. Jamais, dit-on, la musique n'eut comme aujourd'hui le respect, l'amour même du verbe. En réalité, jamais elle ne l'outragea davantage, en le rendant plus inintelligible. Elle l'entoure, elle l'enveloppe, à la manière de Néron : « J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer. » A l'Opéra, pour nous du moins, passe encore. Là, grâce à la place de choix qui nous est assignée, sans doute aussi par quelque heureux effet d'acoustique, nous ne perdons pas un seul mot, non de ce que les chanteurs chantent, mais de ce que souffle le souffleur. Aussi bien, dans l'art de la diction, ce fidèle serviteur est un maître. Il prononce à merveille. Nous lui devons de connaître avant tout le monde, un peu avant, le texte des drames lyriques représentés pour la première fois. Avec la musique de M. Rabaud, pas besoin de souffleur. Au lieu d'obscurcir et d'écraser les paroles, l'orchestre les porte et les éclaire. Et cela même est une surprise, une joie. La joie, c'est décidément par ce mot qu'il convient de finir. L'œuvre de M. Rabaud respire la gaieté et l'inspire. Elle nous arrache à cette espèce de délectation morose dont la musique est aujourd'hui l'un des modes les plus répandus et les plus hautement considérés. *Marouf, savetier du Caire*, s'achève par un cantique d'allégresse. Ajoutons-y nos actions de grâces. M. Rabaud les a bien méritées. Encore une fois, nous suffoquions : il n'a pas cassé les vitres, mais il a ouvert la fenêtre.

Nous ne médions pas non plus des interprètes. Sous les traits de la belle princesse, M^{me} Davelli ne se contenta point d'être belle. Quant à M. Jean Périer (*Marouf*), on ne saurait montrer plus de naturel et de vie, plus de finesse et de malice, tantôt plus de modestie, d'humilité même, et tantôt plus de bonhomie et de cordialité. M. Delvoye remplit d'un comique généreux le petit rôle du grand vizir. Enfin, sous la direction très intelligente de M. Ruhlmann, une œuvre qui n'est facile qu'en apparence, parut l'être en effet.

Nous tenons à réparer deux erreurs qui se sont glissées dans notre dernière chronique. Premièrement nous avons mis sur les lèvres d'OËnone un vers de Phèdre. Ensuite, faisant l'éloge d'une excellente Isolde, entendue au théâtre des Champs-Élysées, nous l'avons nommée, au lieu de M^{me} van der Osten, M^{me} van Ostade. L'analogie des deux

« radicaux » a peut-être produit cette confusion. En tout cas, et comme on dit, « il n'y a pas d'offense. » Appelons cette fois-ci de leur nom véritable M^{me} Matzenauer et M. Sembach. Au même théâtre, dans les rôles de Parsifal et de Kundry, les deux artistes furent, avec le chef d'orchestre, M. Weingartner, les plus insignes interprètes de ce qu'on appelle le *Bühnenweihfestspiel* wagnérien. Le reste de la représentation, musicale et plastique, témoigna souvent d'un goût contestable et d'une insuffisante préparation.

Le *Barbier de Séville*, ou mieux, beaucoup mieux, *Il Barbiere di Siviglia*, enchanta les oreilles et les esprits. N'ajoutons pas : et les cœurs, le sentiment et la tendresse n'ayant, on le sait, presque aucune part dans le chef-d'œuvre étincelant. Les mesures initiales et mineures de l'*allegro* de l'ouverture, quelques accens épars au cours de l'ouvrage, voilà toutes les traces, légères et furtives, d'une sensibilité qu'il appartient au seul Mozart de mêler, de fondre même avec la joie. Mais, pour la verve et l'abondance, pour le mouvement, l'éclat et la vie, il semble bien que nul autant que le Rossini du *Barbiere*, avant le Verdi de *Falstaff*, n'ait approché de Mozart. Opéra de chanteurs, ou pour chanteurs, nous disent aujourd'hui nos tâcherons de l'orchestre. J'attends que leur orchestre chante comme celui du *Barbiere*, qui chante toujours.

En fait de chant, de chant vocal, humain, choral, nous avons ouï des merveilles. Une compagnie glorieuse, et digne de sa gloire, l'*Orfeo Català*, a donné deux concerts, l'un au théâtre des Champs-Élysées, l'autre au Trocadéro. Si vous n'y assistiez point, vous ignorez ce que peut être, non pas un chœur, mais plutôt un admirable, un prodigieux orchestre de voix.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les événemens marchent avec une si grande rapidité qu'il nous est impossible de les suivre d'un pas égal au leur : au moment où nous écrivions notre dernière chronique, M. Ribot était président du Conseil; au moment où on l'a lue, il était remplacé par M. Viviani. Ces faits, qui sont d'hier, paraissent déjà lointains, mais ils pèseront longtemps sur notre situation politique. Comment ne pas regretter que la courageuse entreprise de M. Ribot n'ait pas réussi? On a beau dire que le programme de M. Viviani est le même que le sien, et cela a beau être littéralement exact, la différence des hommes en met une dans les choses, et c'est bien l'avis des radicaux-socialistes, puisqu'ils ont renversé le ministère Ribot pour faire la même chose que lui, en assurant qu'ils la feraient mieux. Mais nous n'en croyons rien. A la chute de M. Ribot, on a senti une diminution et, par malheur, cette impression, qui a été vive en France, l'a été encore plus au dehors. Nos amis se sont attristés, nos adversaires éventuels se sont réjouis; ils n'ont même mis aucune mesure dans la manifestation de leur joie. C'est qu'un ministère qui avait à sa tête M. Ribot et qui comptait parmi ses membres MM. Bourgeois et Delcassé avait une belle allure. M. Ribot est aujourd'hui le plus illustre des parlementaires français : il a jeté un grand éclat sur la tribune de la Chambre et du Sénat; aucune question ne lui est étrangère; enfin il a été, avec M. de Freycinet, l'auteur de l'alliance russe. Le rôle qu'il a joué à la Conférence de la Haye a donné à M. Léon Bourgeois une notoriété européenne et même mondiale, et quant à M. Delcassé, il a inauguré avec l'Angleterre le rapprochement qui a été si solide et qui a repris le vieux nom d'Entente cordiale. Un ministère qui comptait ces trois hommes parmi ses membres inspirait considération et confiance. Mais la Chambre n'en a eu aucun souci et il ne lui a pas

fallu plus de trois ou quatre heures de séance pour le mettre à bas.

Triste séance ! Il est fâcheux pour une Chambre à ses débuts d'en avoir donné le spectacle. Nous ne parlons pas seulement, pour le déplorer, de l'acte politique qu'elle a accompli avec tant de légèreté et d'imprudencè, mais de la manière dont elle s'y est prise. Elle ne voulait pas de M. Ribot : les radicaux-socialistes, encore dans l'ivresse de leur succès électoral, prétendaient exercer eux-mêmes le pouvoir ; ils entendaient être ministres, être les maîtres : soit ! mais là aussi il y a la manière, et celle que la Chambre a adoptée ne sera pas pour elle un titre d'honneur dans notre histoire. Le mot d'ordre du Bloc a été d'empêcher M. Ribot, non pas de parler, ce qui était difficile, mais d'être entendu, ce qui, au contraire, était facile. Il y avait, dans ce parti pris, comme un dernier hommage rendu au talent de l'orateur : on a étouffé sa voix parce qu'on la redoutait. Cependant il a dit au moins l'essentiel de ce qu'il voulait dire, et son discours, reproduit par tous les grands journaux, a atteint son but qui était d'éclairer loyalement l'opinion sur les dangers de la situation actuelle et d'y chercher les remèdes les mieux appropriés. Le seul argument que les radicaux ont opposé à M. Ribot est qu'ils étaient mieux qualifiés que lui pour faire leur politique et que rien dans son passé ne l'avait préparé à cette tâche. Les quatre ou cinq orateurs qui lui ont répété la même chose, se sont contentés d'y mettre un ton différent, brutal avec M. Augagneur, ironique et narquois avec M. Sembat, insignifiant avec les autres. Quant à la Gauche, elle semblait déchaînée, et procédait par des hurlemens ininterrompus, qui sont devenus encore plus bruyans peut-être lorsque M. Bourgeois a pris la parole, de sa place, pour donner à la Chambre quelques explications. Certes, on ne pouvait pas taxer d'ambition un homme qui s'est refusé à tous les honneurs et qui, depuis quelques années, s'est consacré surtout à des œuvres d'humanité ; il aurait probablement préféré ne pas entrer dans le ministère Ribot, et s'il l'a fait, c'est parce qu'il a cru de son devoir de le faire ; mais il n'est pas permis à un radical-socialiste d'obéir à sa conscience, il doit se soumettre aveuglément à la discipline du parti. M. Bourgeois a donc eu seul largement sa part des vociférations qui ont accablé M. Ribot. Chez les radicaux, les vieux dieux se changent facilement et rapidement en idoles qu'on renverse et qu'on brise. On a dit autrefois, peut-être prématurément, que le respect se perdait : aujourd'hui, il est perdu. Ne respectant plus rien, la Chambre ne se respecte plus elle-même, ce qui est peut-être une manière de se bien juger. La séance où M. Ribot

est tombé a ajouté encore quelque chose à la déconsidération du gouvernement parlementaire, si on peut donner le nom de gouvernement à ce qui ne mérite que celui d'anarchie.

Le Cabinet Ribot n'étant plus, il a fallu pourvoir à son remplacement, opération qui paraissait être compliquée et qui s'est trouvée ne pas l'être, car le remplaçant se tenait prêt dans la coulisse, et son Cabinet était d'avance à peu près complètement formé. M. le Président de la République a ouvert ses consultations habituelles, rituelles : tout le monde lui a conseillé de faire appel à M. Viviani. On se rappelle pour quels motifs, quelques jours auparavant, celui-ci avait échoué dans la formation de son ministère : résolu à maintenir la loi de trois ans, il avait fait espérer que plus tard, à une date indéterminée, quand on se serait entouré de précautions nouvelles et que l'expérience en aurait éprouvé l'efficacité, on pourrait, peut-être, alléger les charges militaires du pays, si la situation extérieure le permettait. Ce dernier membre de phrase a tout gâté. MM. Godard et Ponsot, qui devaient entrer dans la combinaison, ont exigé qu'on l'effaçât et, M. Viviani s'y étant refusé, tout a été rompu. Mais la rupture n'était pas irrémédiable; on pouvait dire la même chose en d'autres termes, et, en effet, au lieu de : « si la situation extérieure le permet, » on a dit : « sans porter atteinte à la défense nationale. » Tout le monde convenait que cela revenait au même, mais alors, pourquoi avoir changé? Nous n'étions pas sans quelque défiance. Ici encore, les mots avaient grandement besoin d'être garantis par les hommes et on a pris, pour les garantir, des hommes dont tout le passé contredisait leur sens naturel. Comment comprendre, par exemple, pourquoi M. Augagneur, adversaire résolu de la loi de trois ans, est entré dans un ministère non moins résolu à la maintenir? On raconte que l'homme le plus étonné de ces contradictions est M. Godard qui, député de Lyon comme M. Augagneur, avait été poussé par lui à émettre l'exigence sous le poids de laquelle la première combinaison Viviani a sombré. Il y a, en toutes choses, et surtout dans les choses parlementaires les plus graves, un côté comique parfois très accentué : la substitution de M. Augagneur à M. Godard en est une preuve. Quand celui-ci a laissé choir son portefeuille, il ne s'attendait pas à ce que celui-là le ramasserait et se l'approprierait. Ce tour de passe-passe était de nature à inspirer des doutes sur la sincérité de M. Viviani, sur sa loyauté à l'égard de la loi de trois ans. Mais il a fait plus, il a offert à M. Combes un ministère, démarche qui était faite pour achever de nous déconcerter. M. Viviani ne pouvait en effet pas

ignorer que M. Combes était un adversaire irréductible de la loi de trois ans. Ces mêmes hommes qui ont renversé M. Ribot à cause de ses opinions passées, méprisent donc assez leurs amis pour croire qu'ils sont tout prêts à changer les leurs lorsqu'on leur tend l'appât d'un portefeuille. Rendons à M. Combes la justice qu'il n'est pas l'homme de ces palinodies. Si M. Viviani a obtenu aisément le concours de M. Augagneur, M. Combes lui a refusé le sien et, dans une note communiquée à la presse, il a fait connaître le motif de son refus, à savoir sa fidélité au programme de Pau, qui a condamné le service de trois ans. C'est un immense service que M. Combes a rendu à M. Viviani. Nous devons croire que celui-ci ne transigera pas sur le service de trois ans, puisque M. Combes en a eu l'impression si nette. Il n'est peut-être pas très important que M. Augagneur ait accepté un portefeuille, mais il l'est que M. Combes en ait refusé un. A partir de ce moment, nous avons été convaincus que, quel qu'ait été son propre passé et bien qu'il ait voté autrefois contre la loi militaire, M. Viviani la défendrait désormais, et il l'a effectivement défendue avec force. Sans doute il a laissé aux adversaires de la loi une espérance pour un avenir lointain. Quand l'Allemagne désarmera; quand les pasteurs de peuples auront renoncé à l'épée à la pointe bien aiguisée pour prendre une houlette enrubannée; quand la paix sera assurée pour longtemps, pour toujours, nous pourrions abrégier la durée du service militaire. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit en ce moment. M. Viviani a compris ses obligations actuelles. On ne saurait lui savoir un trop grand gré de sa déclaration que, s'il était encore ministre en 1915, il ne libérerait pas la classe de 1913, c'est-à-dire celle qui aurait fait deux ans.

Il lui sera beaucoup pardonné pour cette parole. Déjà les adversaires de la loi faisaient courir le bruit qu'elle ne serait pas appliquée et répandaient dans les casernes la promesse d'une libération anticipée. Rien n'était plus dangereux, plus pernicieux que cette propagande : il l'est toujours de donner aux hommes des espérances qui ne doivent pas se réaliser. La déception engendre des révoltes : nous en avons vu des exemples récents. M. Viviani a donc fait acte d'homme de gouvernement en parlant comme il l'a fait. Il a donné un gage personnel au maintien de la loi de trois ans et, du coup, il a acquis en Europe une autorité qui lui manquait jusque-là. Si la confiance qu'on avait en nous à Saint-Pétersbourg et à Londres avait été un peu ébranlée dans ces derniers temps, elle a été raffermie à la fin de la séance où M. Viviani, ayant fait ses fermes déclarations, a eu

une majorité de 362 voix contre 139. Qu'on vienne nous dire, après cela, que le pays n'est pas pour la loi de trois ans ! Eh quoi ! la Chambre n'a que quelques semaines d'existence, elle est l'expression toute récente de la volonté nationale, elle la connaît, elle la représente et l'exprime et, quand elle donne à un ministre qui défend la loi de trois ans une majorité écrasante, on douterait de ce que sa résolution a de réfléchi et de durable ! Que faut-il donc pour en convaincre ? Nous savons bien que les adversaires de la loi n'ont pas désarmé ; ils continuent leur campagne ; ils emploient des procédés surnois pour faire élire par surprise une Commission de l'armée, qui n'a de majorité ni dans un sens, ni dans l'autre ; ils peuvent créer des difficultés, une gêne, des obstacles ; ils n'arrêteront pas la marche nécessaire des choses. La loi de trois ans sera maintenue, et nous le devons, pour une grande part, à un ministère radical. Les socialistes unifiés ont voté contre lui comme un seul homme, apportant par là une démonstration éclatante de cette vérité qu'il y a, à la Chambre, une majorité en dehors d'eux. Ne l'avons-nous pas toujours dit ?

Le scrutin a été tel qu'on s'est demandé si M. Ribot n'aurait pas obtenu la même majorité que M. Viviani, s'il avait posé comme lui la question de confiance sur la loi militaire, au lieu d'entretenir la Chambre de la situation fiscale et des moyens d'y pourvoir, ce qu'il a fait d'ailleurs avec la compétence d'un homme qui s'est toujours occupé de finances et qui, pendant son court passage au Ministère, a pu réunir, pour les présenter à la Chambre, les derniers renseignements officiels sur notre situation. Cette situation est apparue sous un jour inquiétant. M. Ribot n'en a rien dissimulé : il a cru de son devoir de dire la vérité, toute la vérité, et il a conclu à la nécessité de faire un emprunt immédiat, dont la première tranche serait de 900 millions. Les ressources de notre trésorerie sont épuisées au point qu'à partir du mois prochain, on ne peut faire face aux nécessités les plus urgentes que par des moyens peu dignes d'un grand pays. La franchise de M. Ribot n'a pas été du goût de tout le monde et nous le comprenons sans peine, la préoccupation des radicaux ayant été jusqu'à ce jour de dissimuler au pays les cruelles conséquences de leur politique financière. Mais l'heure qu'un de nos auteurs dramatiques a appelée « la douloureuse » est enfin venue, et nous y sommes. Comme toujours, les radicaux et les socialistes ont alors accusé les autres de leurs propres torts : ils leur ont particulièrement reproché d'avoir fait voter la loi militaire sans avoir présenté à la Chambre la couverture financière qu'elle rendait indispensable. Cette accusation

a été renouvelée sous toutes les formes dans la presse et à la tribune ; elle continue de l'être chaque jour et n'est pas plus vraie pour cela. Le ministère Barthou avait si bien présenté un ensemble de projets financiers qui devaient liquider les dépenses du passé et couvrir celles du présent que c'est dans la discussion de ces projets qu'il a été renversé, sur une question à la vérité accessoire. Mais à quoi bon insister ? On n'empêchera pas les radicaux de répéter à satiété les mêmes argumens : c'est leur tarte à la crème. Personne d'ailleurs n'ignore qu'après la chute du ministère Barthou, ils n'ont rien fait de ce qu'ils avaient annoncé, laissant s'aggraver une situation qui était déjà très préoccupante. Maintenant que les élections sont faites, il faut pourtant s'exécuter ; M. Ribot a donc annoncé son intention de procéder immédiatement à l'emprunt et personne n'y a contredit ; on lui a reproché seulement de diminuer le crédit de l'État au moment même où il y faisait appel. La plupart des interruptions dont sa parole a été hachée venaient de là et on les a retrouvées sous une forme plus littéraire dans le discours de M. Sembat qu'on a généralement qualifié de spirituel, comme on est convenu d'ailleurs de qualifier tous ses discours. On nous permettra néanmoins de traiter ces accusations de puérides. Tous les gens renseignés savent parfaitement à quoi s'en tenir sur l'état de nos finances et sur celui du marché ; ce n'est pas le discours de M. Ribot qui le leur a appris ; quant aux autres, c'est-à-dire au gros public, la question est de savoir si, après l'avoir longtemps trompé, il faut le tromper et lui mentir encore. M. Ribot ne le croit pas ; les radicaux sont d'un autre avis que le sien ; de là leur indignation contre lui. En conséquence, M. Viviani d'abord et après lui M. Noulens, le nouveau ministre des Finances, se sont appliqués à rassurer l'opinion. Ils n'ont pas pu dire que tout était pour le mieux dans le meilleur monde financier possible ; mais aux couleurs sombres de M. Ribot, ils ont substitué des teintes atténuées. Le mal, à les entendre, n'est pas aussi grave, le péril n'est pas aussi urgent. La Trésorerie est à sec sans doute, mais elle est sur le point de trouver, comme par enchantement, des ressources nouvelles. Ceci dit pour la galerie, M. le ministre des Finances, plus impatient qu'il ne paraissait vouloir l'être, a insisté auprès des commissions de la Chambre et du Sénat pour que l'emprunt trop longtemps différé ne subit plus un seul jour de retard, et il a été effectivement voté dans les deux Chambres avec une rapidité merveilleuse. Sans M. Touron, il n'y aurait pas eu de discussion du tout. En sera-t-il de même pour le budget ? Le rapporteur de la Commission des finances, M. Aimond,

qui, lui aussi, a dit la vérité sur la situation, a commencé son discours par un aveu de découragement. Le Sénat est comme l'ancien qui voyait le mieux et qui l'approuvait, mais qui faisait le pire avec résignation : *Video meliora proboque, deteriora sequor*. Nous tremblons qu'il n'incorpore au budget courant l'impôt sur le revenu tel qu'il a été voté par la Chambre, ou avec des modifications qui n'en changeront ni le caractère, ni la portée. Ce sera pour le Sénat une abdication, pour nous un abandon. Mais il arrive un moment où tout le monde veut en finir, et généralement alors, on en finit fort mal. On annonce donc déjà que l'impôt sur le revenu sera appliqué l'année prochaine et l'impôt sur le capital l'année d'ensuite. Ils seront alors conjoints, comme dit M. Caillaux auquel nous les devons et qui n'aura plus qu'à revenir aux affaires pour les prélever sur nous.

Au point où nous sommes, il faut souhaiter que le ministère Viviani dure : il est médiocre à la vérité, mais pouvons-nous avoir mieux, puisque le parti radical-socialiste, qui est le parti de la médiocrité, a la prétention de gérer seul nos affaires et qu'il a la force numérique dans les Chambres. Comment s'opposer à son règne ? Il faut en attendre les résultats : le pays alors s'apercevra sans doute de son erreur et cherchera les moyens de la corriger. Nous sommes aussi éloignés que possible de la détestable politique du pire ; toutes les fois qu'on peut s'opposer à un mal, c'est un devoir de le faire avec énergie ; mais il faut bien subir ce qu'on ne peut plus empêcher. Nous entrons dans une ère nouvelle : il n'est pas sûr du tout que le pays l'ait voulu, mais il a voté pour ceux qui le voulaient et, dès lors, les conséquences s'imposent, au moins pour quelque temps.

Elles se manifestent tout d'abord par une diminution sensible de l'autorité du gouvernement. Sans doute il reste très fort pour gêner, tracasser, persécuter ; mais c'est là l'œuvre de l'administration ; le gouvernement, dans la haute acception du mot, en a une autre à faire. En est-il capable ? Tout le monde commence à en douter. Paris a été profondément ému, depuis quelques jours, par les catastrophes qui se sont produites, à la suite d'un orage, dans ses places et ses voies publiques les plus fréquentées. Il se demande si sa sécurité est assurée : on lui répond qu'il y a eu un cas de force majeure et que d'ailleurs on fait une enquête. Mais il ne croit pas à la force majeure et il attend les révélations de l'enquête avec une impatience mêlée de scepticisme. Il y a eu certainement des négligences commises, car il n'est pas admissible qu'une ville comme Paris s'effondre sous le coup d'un orage, quelque violent qu'il soit. On attend des sanctions ; seront-

elles prises? L'administration a l'habitude de l'irresponsabilité. Au surplus, c'est là un cas de l'ordre matériel: ceux qui tiennent à l'ordre moral sont encore plus graves. Paris qui voit le sol s'ébouler sous ses pieds a passé une journée sans recevoir son courrier. Les facteurs avaient suspendu le service parce qu'ils étaient mécontents d'un vote du Sénat qui, après leur avoir accordé une trentaine de millions d'augmentations, leur avait refusé une soixantaine de mille francs destinés à des indemnités de séjour. Les sous-agens des postes ne se sont pas contentés d'interrompre le service, ils ont proféré des menaces, ils se sont livrés à des voies de fait. Ce n'est pas une grève, disaient-ils, c'est seulement une manière de manifester notre mécontentement. Mais le public n'entre pas dans ces distinctions. Que ce soit une grève ou non, les conséquences sont les mêmes; la vie sociale est troublée; le commerce souffre et se plaint. Que fait pourtant le gouvernement? Il parle avec les ouvriers, et, en fin de compte, le ministre du Commerce et des Postes s'engage à défendre devant la Chambre l'augmentation de crédit que le Sénat a repoussée. Est-ce un engagement? M. Thomson déclare qu'il n'en a pris aucun, mais les ouvriers croient et disent le contraire: on s'est, comme d'habitude, mis d'accord sur une équivoque. Mais gageons que M. Thomson demandera à la Chambre de voter l'augmentation: l'aurait-il fait, si les facteurs ne s'étaient pas révoltés? Ces faiblesses continuelles encouragent de plus en plus à l'emploi de la force, puisqu'elle réussit toujours, alors qu'elle devrait ne le faire jamais. Là encore l'opinion restée saine attend des sanctions qui ne pourraient être que la révocation d'un certain nombre des agitateurs: elle attendra en vain. Il est pourtant intolérable qu'une poignée de sous-agens dictent la loi au Parlement et au gouvernement; mais on le tolère. Il n'en a pas été toujours ainsi. Il y a quelques années, a éclaté une grève des postes; le gouvernement d'alors avait à sa tête M. Clemenceau; il a fait acte d'autorité et révoqué plusieurs agens. L'ordre a été rétabli et le service a repris. Une campagne a été commencée aussitôt pour obtenir la réintégration des révoqués: M. Clemenceau a tenu bon et a déclaré qu'aucune réintégration n'aurait lieu pendant qu'il serait au ministère, ce dont il convient de le féliciter. Mais, après lui, les postiers révoqués sont rentrés en triomphateurs. Ce sont les capitulations de ce genre qui détruisent chez nous le principe d'autorité. On a pris, il est vrai, cette fois le moyen de n'avoir pas à réintégrer les pseudo-grévistes, c'est de ne pas les révoquer, mais cela ne vaut pas mieux.

De tant de défaillances résulte un malaise général. On demande où nous en sommes, où nous allons, quel lendemain nous est réservé, toutes questions auxquelles il est difficile de répondre. Au dehors la France n'est pas diminuée; elle gardera sa force intacte, elle l'accroîtra encore par une meilleure utilisation, elle tiendra tous les engagements qu'elle a pris. Mais, à l'intérieur, il est difficile de ne pas éprouver une inquiétude très vive en constatant que la désorganisation est partout et que ce gouvernement si faible, dont l'avenir est si incertain, se propose de se tirer et de nous tirer d'affaire par une révolution fiscale et sociale où la République trouvera certainement l'épreuve la plus redoutable qu'elle ait encore traversée : et c'est elle qui l'a cherchée.

En Orient, les craintes immédiates, qui s'étaient depuis quelque temps calmées, se sont ranimées sur deux points : pendant plusieurs jours on a craint qu'un conflit n'éclatât entre la Grèce et la Porte, et en Albanie l'anarchie est arrivée à un tel degré d'acuité, qu'il semble ne pas pouvoir être dépassé et que la situation du prince de Wied soit tout à fait désespérée. En Turquie et en Grèce, grâce à la bonne volonté des deux gouvernements et aux conseils de l'Europe, le péril pourra sans doute être conjuré ou ajourné. En Albanie, il est plus difficile d'émettre une prévision quelconque sur le sort du pays et d'un souverain qui n'y a d'appui nulle part et qui trouve peu de ressources en lui-même.

Après toutes les guerres qui se sont produites dans les Balkans, on a vu des émigrations s'y produire en masses nombreuses qui rappelaient celles des peuples nomades d'autrefois. Le même phénomène vient de se renouveler. La cause en est dans le brusque changement de la souveraineté qui, au milieu de grandes violences et de grands abus, maintenait dans le pays un ordre tel quel. C'était le cas de la souveraineté ottomane en Macédoine et en Thrace. Les races diverses qui y vivaient sous le même joug en avaient pris l'habitude, l'une dominante, l'autre dominée; mais, quand celle qui était dominée a été dominante à son tour, il y a eu une perturbation profonde qui s'est traduite par les émigrations dont nous avons parlé. Là où les Grecs sont devenus les maîtres, les Turcs, qui l'étaient la veille, ont considéré que la vie pour eux était intenable, en quoi, toute question d'ordre politique et moral mise à part, ils n'avaient pas tout à fait tort. Sans doute leur déchéance politique leur était pénible; ils en souffraient dans leur orgueil; mais leur sécurité

matérielle était aussi en jeu et il ne pouvait guère en être autrement. On sait combien toutes ces races balkaniques se jaloussent, se détestent, se méprisent mutuellement : la force seule peut les faire vivre à côté les unes des autres et, quand elle change de mains, les conditions de la vie antérieure ne peuvent plus être maintenues. On a dit souvent que les Turcs étaient campés en Europe ; il y a du vrai dans ce mot. On les a vus autrefois évacuer la Bulgarie devenue en fait indépendante avant de l'être en droit, puis la Roumélie orientale devenue bulgare ; on les voit aujourd'hui évacuer les pays dévolus à la Serbie et surtout à la Grèce, et cela par centaines de mille. Où vont-ils ? Les territoires si amoindris que l'Empire ottoman a conservés en Europe sont évidemment trop étroits pour leur fournir un asile : ils vont donc en Asie, leur pays d'origine, mais, là encore, ils trouvent la place prise et prise très souvent par les Grecs détestés. Ceux-ci, intelligens, habiles, industrieux, commerçans surtout, sont nombreux en Asie, notamment sur les côtes, de sorte que les Turcs qui leur abandonnent l'Europe, les retrouvent établis dans un autre continent où ils se croient chez eux. Habités à se considérer comme les maîtres et à manifester ce sentiment par la force, on devine sans peine quelle a été leur attitude à l'égard des Grecs d'Asie. Le malheur qui les accable et la misère qui les ronge attisent encore chez eux les haines ataviques. Ce sont des hordes de mendiens furieux qui se sont abattues sur le pays. Les Grecs ont donc été persécutés, dépossédés, violentés de toutes les manières, et on les a vus fuir d'Asie devant les Turcs, qui étaient venus d'Europe après y avoir fui devant eux.

Ils se sont réfugiés en Grèce et dans les îles de l'Archipel, en faisant appel à leur pays et à l'Europe contre l'iniquité dont ils étaient les victimes. La situation est devenue bientôt intolérable. L'opinion hellénique a été profondément émue, agitée, indignée. Le gouvernement d'Athènes, qui partageait ses sentimens, a fait entendre sa voix dans les capitales de l'Europe pour demander justice et à Constantinople pour l'exiger. On a reconnu toutefois dans ses revendications l'esprit très ferme, mais très politique, de M. Venizelos. Le gouvernement hellénique a gardé son sang-froid et, tout en continuant avec activité ses armemens militaires, il s'est gardé de pousser les choses à bout avant d'avoir obtenu une réponse du gouvernement ottoman. L'Europe s'est demandé alors avec quelque anxiété ce que serait cette réponse : elle a été conciliante. A Constantinople aussi, on s'est montré modéré. La Porte n'a pas nié les faits, elle s'est contentée de dire qu'ils étaient

exagérés, mais elle a promis des sanctions immédiates contre les abus qui ont été commis et a proposé que des représentans de l'Europe assistassent aux enquêtes qui seraient poursuivies. Elle a fait une autre proposition encore, à savoir d'opérer un échange entre les propriétés turques et grecques en Europe et en Asie, échange qui sera difficile et laborieux à effectuer, mais dont à Athènes on a admis le principe. La réponse ottomane a produit une détente, qui amènera sans doute une entente et tout le monde le souhaite. Néanmoins, on n'a renoncé ni d'un côté ni de l'autre aux armemens et on y travaille avec ardeur. La question des îles n'est pas encore réglée entre la Grèce qui veut garder à tout prix Chio et Mitylène, et la Porte qui vise à les récupérer. On sait que celle-ci a acheté un dreadnought à l'Angleterre, ce qui l'a mise sur mer dans une situation supérieure à celle de la Grèce; mais à son tour la Grèce vient d'acheter deux croiseurs aux États-Unis et ses achats ne s'arrêteront probablement pas là. Elle compte aussi sur son génie maritime et elle n'a pas tort : elle peut dire, comme on l'a fait ailleurs, que son avenir est sur mer. Les choses en sont à ce point. Des deux gouvernemens, aucun ne veut la guerre, mais l'un et l'autre augmentent fiévreusement leurs forces et il faut souhaiter qu'ils le fassent dans des conditions d'égalité, car, le jour où l'un des deux se sentirait incontestablement le plus fort, la paix serait bien précaire. Elle le serait surtout si ce sentiment de sa supériorité s'emparait de la Porte, car, à Athènes, on veut seulement conserver, tandis qu'à Constantinople on veut reprendre. Quant à l'intérêt de l'Europe, nul doute qu'il ne soit dans le maintien du *statu quo*.

Nous espérons qu'il se maintiendra entre la Turquie et la Grèce; mais, en Albanie, son maintien est plus difficile, tant les fautes y ont été accumulées avec la plus extraordinaire ignorance ou insouciance des réalités et des nécessités les plus certaines. Il aurait fallu que le prince Guillaume de Wied fût un grand politique pour dominer une situation aussi difficile et embrouillée : malheureusement, il ne l'est pas et ceux qui l'ont envoyé à Durazzo auront de la peine à l'y maintenir. Il a eu affaire à deux compétitions opposées qui s'exerçaient du dehors sur le dedans, celles de l'Autriche et de l'Italie et, au dedans même, à deux influences opposées auxquelles leur caractère religieux donnait une énergie particulière, celles des catholiques et des musulmans. Le prince Guillaume aurait dû maintenir la balance autant que possible égale entre ces forces contraires dont l'équilibre aurait pu seul assurer sa propre indépendance et la Commission internationale l'aurait aidé dans cette tâche. Mais c'est ce qu'il

paraît n'avoir nullement compris. Il a négligé la Commission internationale, il n'a tenu aucun compte de ses conseils et il a penché si visiblement du côté de l'Autriche, que l'opinion italienne s'est révoltée contre lui. Les gouvernemens autrichien et italien se disent d'accord : il est difficile de croire à cette vérité toute protocolaire. Les incidens pénibles se sont multipliés. Le plus grave a été l'arrestation et l'expulsion d'Essad pacha, qui s'est naturellement réfugié en Italie où il attend les événemens : toute la partie musulmane de l'Albanie en a été révoltée et est entrée en insurrection. Qu'a fait alors le prince ? Il a appelé à son secours les catholiques protégés de l'Autriche, c'est-à-dire les Malissores et les Mirdites, qui sont en minorité dans le pays. C'était déchaîner la pire des guerres civiles, la guerre religieuse, et soulever contre lui des rancunes et des haines inextinguibles. Durazzo a été assiégé. Le prince avait pour défenseurs la gendarmerie hollandaise dont le chef, l'infortuné colonel Thomson, a été tué ; les Malissores qui, après avoir essuyé quelques défaites, ont refusé de se battre davantage en dehors de la ville ; enfin les Mirdites, qui ont tenté un dernier combat, au cours duquel leur chef, le prince Prenk Bib-Doda, a, dit-on, été fait prisonnier. On l'aurait relâché moyennant la promesse solennelle que ni lui ni les siens ne prendraient plus part aux hostilités. Que reste-t-il au prince de Wied ? Il semble que le dénouement soit proche.

Mais ce dénouement n'en sera pas un, et le problème restera entier, avec sa complexité inquiétante, en face de l'Autriche et de l'Italie qui l'ont posé. Et quand on pense que, si elles avaient laissé les choses suivre leur cours normal, elles auraient pu jouer un facile jeu de bascule entre la Serbie et la Grèce, qui se seraient l'une et l'autre, et même l'une contre l'autre, acharnées sur l'Albanie et y auraient trouvé de l'occupation jusqu'au milieu du siècle, au grand profit de la tranquillité et de la paix du reste du monde ; quand on pense cela, on se demande quel mauvais génie a poussé les hommes d'État de l'Autriche et de l'Italie à inventer entre eux cette pomme de discorde qui a donné déjà et qui donnera encore tant de tracasseries à leurs deux pays et tant de soucis à l'Europe.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LA FIN DE L'EMPIRE⁽¹⁾

XXIII

Les dames de l'Impératrice, puis les chambellans, quittèrent les Tuileries dès qu'ils supposèrent leur maîtresse en sûreté. Au haut de l'escalier des appartemens privés, le cent-gardes de faction était immobile. « Il n'y a plus personne, lui dit M^{me} de la Poëze, retirez-vous. » Le cent-gardes frappe le sol de sa carabine, la pose au coin de la fenêtre et s'éloigne. Au bas de l'escalier un beau suisse, la hallebarde au poing, n'avait pas non plus quitté son poste. « Mon ami, lui dit Lezay-Marnesia, laissez votre hallebarde, tout est fini. » Le suisse obéit et s'en va. Tout ce monde, désespéré et morne, sort par la porte de la rue de Rivoli et se perd dans la foule sans être inquiété.

Le général Mellinet, descendu dans la cour des Tuileries, avait pris ses dispositions pour retenir les envahisseurs pendant que l'Impératrice s'éloignait. Ses grenadiers de la Garde, massés devant la grande porte du palais, tenaient en respect les trois ou quatre cents personnes qui avaient pénétré dans le jardin. Un conflit aurait éclaté, si deux hommes d'esprit mêlés aux assaillans, Victorien Sardou et Armand Gouzien, ne s'étaient employés à le trancher pacifiquement. Ils obtinrent d'abord, par une petite harangue habile, pastiche réussi des hableries révolutionnaires, que les émeutiers attendraient le résultat de leurs négociations ; puis, s'avançant hardiment, ils demandèrent à parler à Mellinet. « Que voulez-vous de moi ? dit le général du ton d'un homme fort en colère, j'ai fait un serment et je le tiendrai,

(1) Voyez la *Revue* des 13 juin et 1^{er} juillet.

moi ! — Général, répond Gouzien, il n'est pas question de manquer à votre serment : vous devez protéger les Tuileries. — Oui, monsieur, et je le ferai. — Mais, si vous le faites sans mort d'homme, vous n'en serez pas fâché ? — Non, certes. — Eh bien ! permettez-moi de vous en indiquer le moyen. Mais avant tout, l'Impératrice est-elle encore au château ? — Non, elle vient de partir. — Alors, général, amenez le drapeau. Puis remplacez la garde impériale par des gardes nationaux et des mobiles et soyez sûr que le palais sera respecté. » Le général goûte le conseil, ordonne d'abaisser le drapeau et de faire avancer les mobiles établis au Carrousel.

Cependant la foule, voyant de loin la conversation et supposant qu'elle n'a plus à redouter de fusillade, s'enhardit et accourt au pas de course. Il s'agit de l'arrêter jusqu'à l'arrivée des mobiles. Mellinet monte sur une chaise et la harangue à son tour. Une immense acclamation l'interrompt : c'est la garde impériale qui se retire, ce sont les mobiles qui apparaissent. Le général descend de sa chaise, fait ouvrir la grille du jardin réservé. La foule s'élançait vers le palais qu'on semble lui livrer, mais elle se trouve entre une double haie de gardes mobiles, qui ne laisse libre qu'un large couloir entre deux rangs de fusils. Emportés par leur élan et forcés d'aller droit devant eux jusqu'à la sortie, nos braillards se retrouvent sur l'autre face du palais, dans la cour du Carrousel, et se dépêchent de gagner la rue de Rivoli. Sur-le-champ des écriteaux étaient apposés sur lesquels on lisait : « Mort aux voleurs ! vive la République ! respect aux propriétés de l'État ! » La foule continua à se donner la satisfaction de traverser le palais sous le pavillon de l'Horloge. « Cette foule était bigarrée ; il y avait en elle plus de curiosité que de passion. »

Les Tuileries, pas plus que le Palais législatif, n'avaient été pris par l'émeute ; elles furent livrées. Si ceux qui étaient préposés à leur garde avaient employé les forces dont ils disposaient, elles n'eussent pas été envahies. Le départ de l'Impératrice brisa la volonté vaillante de Mellinet, comme l'abstention de Palikao désarma le courage de Caussade ; on ne doit incriminer aucun de ces généraux. Les Tuileries cependant furent préservées de la souillure émeutière. Le préfet de police vint dans la soirée y apposer les scellés. Il trouva sur le bureau de l'Empereur la photographie de Guillaume et de Bismarck avec dédicaces.

XXIV

L'odyssée des députés de la gauche vers l'Hôtel de Ville s'était achevée sans encombre parmi les omnibus, qui continuaient à circuler et les voyageurs qui saluaient joyeusement Jules Favre et son cortège. A l'Hôtel de Ville, ils avaient été presque portés dans la grande salle. Monté sur une des banquettes disposées au fond, Jules Favre prononce quelques paroles auxquelles répond le cri : « Vive la République ! » Des furieux voulurent lacérer les portraits de l'Empereur et de l'Impératrice ; Gambetta les fit retourner contre la muraille. Dans des coins, Delescluze, Millière et leurs acolytes péroraient et confectionnaient des listes de chefs d'État. Impossible de délibérer dans un aussi effroyable tumulte. Les députés se retirèrent dans une salle contiguë à l'ancien cabinet du préfet de la Seine. Deux ou trois fidèles montèrent la faction à la porte. Delescluze obtint d'eux la permission d'entrer. Mais presque aussitôt il sort, levant les bras au ciel : « Il n'y a rien à faire avec ces gens-là ! » En effet, pour en finir avec les compétitions, les députés avaient adopté une idée de Ledru-Rollin et décidé de placer au gouvernement les députés de Paris et ceux qui, nommés par Paris, avaient opté pour les départemens.

L'idée, fort peu libérale, fort peu démocratique, était pratique. Le gouvernement se trouva, en conséquence, composé de Jules Favre, Gambetta, Picard, Jules Simon, Crémieux, Emmanuel Arago, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Rochefort. Thiers seul manquait à la liste. « Ce n'est pas la faute de ses collègues, disait Nefftzer dans *le Temps*, mais l'illustre homme d'État a préféré s'effacer, tout en garantissant son meilleur concours. » Ordre était donné d'élargir Rochefort, mais l'ordre avait été devancé. Le nouveau membre du gouvernement, délivré par ses amis, arrive porté en triomphe, acclamé maire de Paris. Le gouvernement provisoire avait nommé à ce poste Étienne Arago. Rochefort se récusait ; Floquet, son camarade de collège, l'adjure de se joindre à ses collègues ; Ferry l'embrasse, l'entraîne dans le cabinet où siège le gouvernement et Rochefort accepte d'y rester. La police fut donnée à Kératry, les postes à Rampont, les télégraphes à Steenackers. Picard fut chargé de rédiger une proclamation.

Lorsque le nouveau gouvernement sortit de son réduit et annonça qu'il était constitué, un autre gouvernement, formé par Delescluze, se dressait déjà en face de lui. Mais Jules Favre jouissait d'une telle popularité qu'il lui suffit de paraître pour que les démagogues descendissent des escabeaux où ils s'étaient hissés et rentrassent dans l'ombre. Félix Pyat voulut essayer de protester ; il fut foudroyé par un discours de Gambetta.

Le gouvernement était institué, mais il n'existerait en réalité que lorsque Trochu y aurait adhéré. Le voudrait-il ? On délégua vers lui, du consentement unanime, Rochefort et Glais-Bizoin. Trochu était devenu l'arbitre de la situation. Où il allait se porter irait l'assentiment public, où il ne serait pas ne viendraient ni l'armée ni le peuple, pas même Paris et encore moins la France. Revêtu, depuis sa rentrée au Louvre, de l'habit bourgeois, il se demandait s'il allait garder définitivement cet habit et rentrer dans la retraite, ou s'il allait reprendre l'habit militaire avec une nouvelle investiture. Il ne croyait pas qu'il dût briser son épée, alors que les Prussiens arrivaient à marches forcées. Cependant, l'ambassadeur de l'Hôtel de Ville, Glais-Bizoin, lui ayant exposé sa mission et dit les noms de ceux qui allaient détenir le pouvoir, Trochu ému resta un moment pensif. Il demanda quelques minutes, entra dans la pièce où se tenait sa femme et lui dit : « Que faut-il que je fasse ? L'heure qui devait venir est venue. Tu as toujours été associée aux actes de ma vie et tu as toujours mêlé le sentiment du devoir et de l'honneur à ta tendresse, à ton dévouement. Que faut-il que je fasse ? — Fais ton devoir, répond M^{me} Trochu, va à l'Hôtel de Ville. » Et il partit en bourgeois, en voiture. — « Adieu, dit-il à son chef d'état-major, je ne sais pas si nous nous reverrons ; je vais faire le Lamartine là-bas ! » (5 heures.)

Ce fut avec une immense joie que les membres du gouvernement nouveau le virent entrer dans la petite pièce où ils s'étaient réfugiés contre les assauts de la multitude. Ils lui proposèrent de devenir ministre de la Guerre : « Si vous y consentez, demain, à votre nom se rallieront les officiers et les soldats, et l'ordre pourra être maintenu dans Paris. » Trochu, n'entendant plus parler du Corps législatif, le supposa dispersé, disparu comme l'Impératrice, et demanda seulement aux chefs improvisés de l'État s'ils étaient décidés à sauvegarder la propriété, la famille, la religion. On lui répondit affirmativement.

Il exigea alors, avant d'accepter définitivement, d'aller rendre compte de la situation à Palikao, le seul de ses supérieurs auxquels il pût s'adresser.

Il trouva Palikao absorbé dans la douleur profonde que lui causait la nouvelle de la mort de son fils. Reçu avec une cordialité attendrie, Trochu n'en eut ni manifestation de surprise, ni blâme, au contraire plutôt un assentiment. « La révolution, dit Palikao, est un fait accompli ; si vous ne prenez pas la direction des affaires militaires, tout sera perdu ; si vous la prenez, tout sera peut-être encore perdu, mais les troupes seront à vous. » Et ils se séparèrent avec une telle confiance que Palikao lui recommanda les siens et ses propres intérêts, en l'assurant de ses sentimens d'ancienne affection et de haute considération.

Trochu s'en retourna à l'Hôtel de Ville allégé et décidé. Il n'y trouva plus que Jules Favre. Les autres s'étaient rués à la possession des ministères de leur prédilection : Crémieux vers la Chancellerie, Gambetta vers l'Intérieur. Trochu raconta son entrevue avec Palikao. Il ajouta qu'il avait réfléchi et croyait ne pouvoir entrer au gouvernement que si on lui en donnait la présidence à la place de Jules Favre. Il savait que sa demande était délicate et insolite ; seul l'intérêt commun la lui suggérait : il fallait placer à la tête du gouvernement un drapeau militaire connu par les officiers et les soldats et non pas un drapeau politique contesté ; l'armée se rallierait à lui, elle ne se rangerait pas autour de Jules Favre. Sa demande fut accueillie aussitôt sans discussion, et il devint le président du gouvernement de la Défense nationale.

XXV

Trochu avait-il le droit d'aller à l'Hôtel de Ville ? En 1830, en pleine insurrection, Charles X appelle Casimir Perier et le charge de former un ministère pour retirer les Ordonnances. La révolution accomplie, la Commission municipale réunie à l'Hôtel de Ville offre le portefeuille de l'Intérieur à Casimir Perier. A cette offre imprévue il se trouble et balbutie une acceptation, mais, une heure après, il implore de la générosité du secrétaire de la Commission un *erratum* au *Moniteur* (1) :

(1) Louis Blanc, *Histoire de dix ans*. Vol. I, p. 391.

ministre de Charles X la veille, il ne pouvait devenir le lendemain ministre d'une Révolution qui avait renversé Charles X. Cet exemple séduit. Toutefois Casimir Perier n'était pas un soldat astreint à un devoir spécial et la guerre n'était pas déchainée lorsqu'il refusa son concours. Si Trochu était allé à l'Hôtel de Ville simplement en chef militaire, ainsi qu'il était au Louvre, son acte pourrait donc sembler légitime et patriotique. Mais il a demandé à présider le gouvernement comme chef politique. Officier favorisé par l'Empereur, gouverneur de Paris en son nom, il a réclamé la direction du gouvernement qui déposait l'Empereur. Un tel acte cause un véritable malaise moral.

Je n'ai aucune sympathie pour la nature pharisaïque de Trochu. Il m'a blessé par un refus de concours à l'heure où son concours eût été le plus efficace; il a cru se soustraire aux attaques dont il était bombardé en rejetant ses fautes sur le ministère libéral; il l'a accusé d'avoir provoqué la Prusse, de n'avoir pas été prêt; il a été jusqu'à s'approprier la sottise transcendante qui met dans le plébiscite la cause de la guerre. Néanmoins je ne saurais ratifier l'accusation qui le rend responsable de la chute de l'Empire. Il a eu de grands torts. Il a été malveillant, amer, dur, il n'a pas eu la magnanimité de se placer au-dessus de ses ressentimens; alors qu'il ne devait songer qu'à agir, il s'est abandonné à une loquacité impitoyable; il a désespéré bruyamment et prévu les catastrophes avec une complaisance qui semblait les souhaiter; il s'est donné l'apparence d'un ambitieux qui se prépare plus que d'un féal qui se dévoue. Son refus d'accepter le ministère de la Guerre le 8 août, puis ses relations avec les membres de la Gauche l'incriminent gravement. S'il eût accepté le ministère de la Guerre, lorsque je le lui offris, il aurait été opposé à la marche vers Bazaine, il nous eût aidés à faire revenir l'Empereur et l'armée à Paris, nous eût préservés de la catastrophe de Sedan et aidés à organiser la défense nationale sur des bases solides. Ses colloques avec la Gauche sont inexcusables. On n'y conspirait pas au sens strict du mot, on s'entretenait surtout des événemens, mais on se rapprochait en vue de la catastrophe prochaine avec la pensée d'agir d'accord. Chef militaire nommé par l'Empereur, il manquait aux plus élémentaires convenances morales en recevant des députés qui venaient de vilipender

l'Empereur et le gouvernement. C'était les absoudre, les encourager, devenir leur complice.

Mais Trochu ne s'est associé à aucun des actes qui ont culbuté l'établissement impérial. Il n'a pas conseillé la marche de Mac Mahon vers l'abîme ; il n'a eu aucune part aux mesures décousues adoptées le 4 septembre, et ce n'est pas lui qui a désigné les généraux qui ont laissé envahir le Palais-Bourbon et les Tuileries. Requis d'aller au Corps législatif, il a obtempéré aussitôt à la réquisition. Il n'est pas venu aux Tuileries parce qu'il était occupé ailleurs, et, quand il eût pu y venir, l'Impératrice n'y était plus.

Pour qu'une résistance pût être efficace, il eût fallu que les possibilités du 4 septembre fussent les mêmes que celles du 9 août, et on en était loin. Le 9 août, le gouvernement était encore maître de la situation. Le ministère, prêt à défendre la dynastie, au maintien de laquelle le salut du pays était attaché, couvrait ceux qui s'exposaient pour elle. Avec du sang-froid et de la résolution, l'Empire, l'armée, la France pouvaient être sauvés. Le 9 août, rien n'avait été concédé à la révolution, et on l'aurait reçue à la pointe de l'épée ; le 4 septembre, on n'avait plus rien à lui refuser. L'affaissement du Corps législatif, les aberrations des ministres, leur désarroi devant la catastrophe à laquelle leurs conseils avaient tant contribué ne laissaient plus aucune possibilité de salut.

Un gouvernement n'est renversé qu'autant qu'il s'y prête. S'il ne se laisse pas troubler par les murmures, s'il y répond en serrant le frein, chacun rentre dans l'ordre. Richelieu le savait : « Les Français ne sont pas indisciplinables ; pour leur faire garder une règle, il ne faut que le vouloir fortement ; le mal est que jusqu'ici les chefs n'ont pas été capables de la fermeté requise en telle occasion (1). » Le gouvernement de la Régence confirme cette observation. Il n'est tombé que parce qu'il y a consenti. Aucun n'a été frappé à la première infortune d'une telle prostration intellectuelle et morale et n'a plus vite et plus humblement renoncé à se défendre. Il n'a pas été renversé. Depuis le 9 août, il gisait à terre ; il a suffi de le pousser, le 4 septembre, pour qu'il disparût.

(1) 13 septembre 1638.

XXVI

La démagogie était provisoirement rentrée dans l'ombre. Le Corps législatif, au contraire, n'avait pas pris son parti de disparaître et il essaya de rassembler ses débris. Aucun de ses membres n'avait été maltraité. Seul son président, assailli par d'anciens grévistes du Creusot, n'était revenu chez lui que les vêtemens en lambeaux, le grand cordon arraché, aux cris de : « Voilà l'assassin de nos frères! »

La majorité, qui s'était tenue dans la situation équivoque de ne pas défendre l'Empire et de ne pas le remplacer, voulait maintenant que l'invasion de la Chambre la déliât de tout scrupule. Elle se réunit avec quelques membres de l'Opposition, le vice-président Leroux remplaçant Schneider, dans la salle à manger de la présidence. Garnier-Pagès débita un réquisitoire violent contre l'Empire et conclut en invitant à se rallier au gouvernement en train de se fonder à l'Hôtel de Ville. De nombreux députés se lèvent et protestent : « Jamais! » D'autres crient : « C'est 1848 recommencé! — Vous n'êtes pas le pays! C'est une honte! C'est un guet-apens! » Buffet, debout, domine cette agitation. « Ce que j'ai servi surtout, dit-il, ce que j'ai toujours défendu, c'est la liberté, c'est le droit de discussion; ils sont méconnus, violés, et, dussé-je engager ma vie, je ne consentirai jamais, non, jamais, pour l'honneur de mon pays, à reconnaître le gouvernement qui s'élève sur les ruines de la liberté et du droit. »

Des bravos enthousiastes éclatent; on se lève, on serre les mains de l'orateur, on se consulte, on s'excite aux résolutions énergiques. L'émotion redouble à l'arrivée de Tachard et d'Estancelin; ils annoncent que le peuple a envahi les Tuileries abandonnées par l'Impératrice, que l'agitation est extrême dans Paris, que, le Corps législatif délibérant, un nouvel envahissement est à craindre. Dréolle propose d'envoyer un certain nombre de députés à l'Hôtel de Ville, vers les collègues qui s'y sont rendus; Garnier-Pagès s'offre à conduire les envoyés désignés. Thiers conseille de voter d'abord sur le rapport de Martel, de faire ici ce qu'on n'a pas pu faire dans le lieu ordinaire des séances afin qu'il y ait délibération acquise; ensuite on reviendrait à la proposition de Dréolle. On procède ainsi.

Le rapport Martel est lu, Abbattucci, Gavini, Pinard le combattent : « C'est la déchéance sous une forme indirecte ; ils n'ont ni le désir ni le droit de la voter. » Dréolle intervient : — Qui est plus impérialiste que lui ? On peut donc le suivre lorsqu'il conseille de voter la proposition. Malheureusement ce n'est plus une question de conscience qui est posée, c'est une question de fait : « Y a-t-il en réalité vacance du pouvoir ? Tous ceux que j'aimais ne sont plus, l'Empereur est prisonnier à Sedan, le prince impérial s'est réfugié à l'étranger, l'Impératrice a dû quitter les Tuileries. Je le dis donc à tous mes amis, à tous ceux qui, comme moi, eussent repoussé une proposition de déchéance, il y a un fait qui nous domine, qui paralyse toutes nos convictions et tous nos dévouemens, c'est la vacance du pouvoir. Je les conjure donc de voter vite, et moi, je le déclare bien haut, comme impérialiste, et sous la réserve de l'avenir que nous pouvons sauver par une prompte décision, je vote pour la proposition de Thiers. » C'était la déchéance acceptée sans ambages. Le fait qu'invoquait Dréolle pour décider son vote était précisément ce qui devait l'en détourner : le devoir des impérialistes était de tenir, contre la vacance illégalement produite du trône, le langage de protestation indignée que Buffet venait de laisser tomber de ses lèvres éloquentes contre l'envahissement de l'assemblée.

J'imagine le sourire sardonique avec lequel Thiers dit : « Les paroles de M. Dréolle sont fort sages et sa conduite décide le vote. » Elle ne le décida ni pour Chevandier de Valdrôme, ni pour Louvet, ni pour ceux de mes amis présens, qui, avec Cosses et Pinard, se levèrent, au nombre d'une dizaine, contre la sagesse de l'ami de Rouher. Ce zélé tint à lire lui-même, d'une voix forte, la proposition meurtrière. Avec Grévy, Garnier-Pagès, Barthélemy Saint-Hilaire, il figura parmi les délégués choisis pour être envoyés à l'Hôtel de Ville. Grévy commença par refuser : il ne pouvait convenir à sa circonspection prévoyante de mêler le nom de Dréolle au sien dans une démarche publique. Il déclara donc que l'hostilité connue du personnage aux idées libérales était de nature à compromettre le succès de sa mission. « L'attitude de M. Dréolle, s'écrièrent Estancelin, Cochery, Martel, a été très digne et très louable. — Assurément, dit Grévy, et je l'en félicite. » Mais il persista à ne pas vouloir de lui pour compagnon. Dréolle, déconcerté, déclara d'un ton piqué qu'il remerciait Grévy d'avoir accentué sa

nuance anti-révolutionnaire et, du coup, redevint impérialiste.

Grévy avait trop présumé des scrupules parlementaires de ses amis. Ce ne fut pas sans étonnement qu'il entendit ces partisans à outrance des permanences, ceux qui devaient leur fortune à leur guerre au pouvoir personnel, lui déclarer qu'ils étaient résolus à ne tenir aucun compte de l'assemblée. Ils ne lui laissèrent pas ignorer que sa démarche ne pouvait donner aucun résultat : elle ressemblait à toutes les mesures que l'on prend lorsqu'on a manqué l'occasion et qu'on est éclairé par le fait accompli. Ils rappelèrent qu'ils avaient, pendant un mois, supplié la Chambre de prendre le pouvoir pour éviter une révolution; elle s'en avisait quand la révolution était faite, et faite contre elle aussi bien que contre l'Empire; c'était trop tard. D'ailleurs, plusieurs collègues étaient absents; ou viendrait à huit heures apporter une réponse.

XXVII

La prise de possession des services publics ne rencontra aucune opposition. En arrivant à la place Beauvau, Gambetta trouva un employé supérieur fort empressé à l'introduire au cabinet du ministre. Il s'installa au bureau et prit possession, par une dépêche qu'il signa comme ministre de l'Intérieur. Il télégraphia aux préfets : « La déchéance a été prononcée au Corps législatif. La République a été proclamée à l'Hôtel de Ville. Un gouvernement de Défense nationale, composé de onze membres, tous députés de Paris, a été constitué et ratifié par l'acclamation populaire. Les noms sont : MM. ARAGO (Emmanuel). — CRÉMIEUX. — FAVRE (Jules). — FERRY. — GAMBETTA. — GARNIER-PAGÈS. — GLAIS-BIZOIN. — PELLETAN. — PICARD. — ROCHEFORT. — SIMON (Jules). — Le général Trochu est à la fois maintenu dans ses pouvoirs de gouverneur de Paris et nommé ministre de la Guerre en remplacement du général Palikao. Veuillez faire afficher immédiatement et au besoin proclamer par crieur public la présente déclaration. Pour le gouvernement de Défense nationale. — Le ministre de l'Intérieur — LÉON GAMBETTA. — Paris, ce 4 septembre 1870, six heures du soir.

Léon Chevreau le trouva achevant cet acte d'autorité, lorsque, n'ayant pu rejoindre l'Impératrice, il vint demander la permis-

sion de retirer les objets qui lui appartenait. L'autorisation fut courtoisement accordée. Puis le dialogue suivant s'engagea. — *Gambetta* : « Que fait-on aux Tuileries ? — *Chevreau* : L'Impératrice a quitté le palais accompagnée de Metternich et de Nigra et j'ignore où elle s'est réfugiée. — Vous vous occupiez de l'organisation de la garde mobile. Où en êtes-vous ? — Vous verrez, sur les états restés dans mon cabinet, que nous avons équipé provisoirement et armé plus de cent mille hommes en quinze jours. J'ai donné mardi dernier au ministre de la Guerre les renseignemens nécessaires pour faire diriger ces troupes sur Paris par les voies rapides. Elles arriveront dans le courant de la semaine. Nous avons des marchés passés à Orléans pour l'achat de dix mille couvertures disponibles. Mais le désastre de Sedan rend ces préparatifs inutiles. L'armée de Mac Mahon n'a pu dégager Bazaine ; c'était notre seule chance de salut ; il n'y a plus qu'à ouvrir des négociations pour la paix. » Et Chevreau se leva pour prendre congé. — « Pourquoi partez-vous ? lui dit Gambetta. Restez ici ; vous serez utile. — Moi, que je reste ici ! y pensez-vous ? Moi à qui l'Empereur, l'Impératrice ont donné leur confiance, vous voulez que je les abandonne ! Et pourquoi ? Pour le déshonneur ! — Vous avez raison, dit Gambetta : partez, mais avant, laissez-moi vous serrer la main. » Ce qu'il fit.

Kératry mit quelque précaution à aborder la préfecture de police. Trois mille hommes résolus y étaient barricadés, en situation d'opposer une solide résistance. Pietri n'étant pas revenu des Tuileries, ils ne s'y crurent pas tenus et, après des pourparlers d'une minute, cédèrent la place. Kératry trouva dans le cabinet de Pietri tous les chefs de service. Il les consigna jusqu'au soir dans un salon, donna l'ordre au colonel de la garde municipale, Valentin, de reconduire ses troupes dans leurs quartiers et invita les sergens de ville à regagner nuitamment leurs domiciles par groupes réduits afin de ne pas provoquer d'excitation populaire.

XXVIII

Il ne restait qu'à liquider le Corps législatif et le Sénat : besogne facile.

Glais-Bizoin fut dépêché au Palais-Bourbon comme fourrier :

il fit évacuer les tribunes et apposa les scellés sur la salle des séances (7 h. 30). Jules Favre et Jules Simon le suivirent, apportant la réponse à l'ambassade de Grévy (8 h. 30). Les députés restés dans la salle à manger de la présidence étaient peu nombreux, moins nombreux que l'après-midi. Thiers se chargea d'exécuter l'opération tranchante de la fin. Il s'empara de la présidence, ce qui était une première façon d'indiquer qu'il considérait la Chambre comme n'existant plus, et se plaça à l'extrémité de la longue table recouverte d'un tapis vert; Jules Favre et Jules Simon s'assirent à l'extrémité en face et la scène commença. Jules Favre engagea la conversation :

« Nous venons vous remercier de la démarche que vos délégués ont faite auprès de nous. Nous en avons été vivement touchés. Nous avons compris qu'elle était inspirée par un sentiment patriotique. Si dans l'assemblée nous différons sur la politique, nous sommes certainement tous d'accord lorsqu'il s'agit de la défense du sol et de la liberté menacée. En ce moment, il y a des faits accomplis : un gouvernement issu de circonstances que nous n'avons pas pu prévenir, gouvernement dont nous sommes devenus les serviteurs. Nous y avons été entraînés par un mouvement supérieur qui a, je l'avoue, répondu au sentiment intime de moi-même. Je n'ai pas aujourd'hui à m'expliquer sur les fautes de l'Empire. Notre devoir est de défendre Paris et la France. Lorsqu'il s'agit d'un but aussi cher à atteindre, il n'est certes pas indifférent de se rencontrer dans les mêmes sentimens avec le Corps législatif. Du reste, nous ne pouvons rien changer à ce qui vient d'être fait. Si vous voulez bien y donner votre ratification, nous vous en serons reconnaissans. Si, au contraire, vous la refusez, nous respecterons les décisions de votre conscience, mais nous garderons la liberté entière de la nôtre. Voilà ce que je suis chargé de vous dire par le gouvernement provisoire de la République, dont la présidence a été offerte au général Trochu, qui l'a acceptée. Vous connaissez sans doute les autres noms. Notre illustre collègue, qui vous préside, n'en fait pas partie, parce qu'il n'a pas cru pouvoir accepter cette offre. Quant à nous, hommes d'ordre et de liberté, nous avons cru, en acceptant, accomplir une mission patriotique. »

— « Mon cher *ancien collègue*, répondit Thiers (ce qui était encore une façon de constater le décès du Corps législatif), le

passé ne peut être équitablement apprécié par chacun de nous à l'heure qu'il est. C'est l'histoire seule qui pourra le faire. Quant au présent, je ne peux vous en parler que pour moi. Mes collègues ici présens ne m'ont pas donné la mission de vous dire s'ils accordent ou s'ils refusent leur ratification aux événemens de la journée. Vous vous êtes chargés d'une immense responsabilité. Notre devoir à tous est de faire des vœux ardents pour que vos efforts réussissent dans la défense de Paris, des vœux ardents pour que nous n'ayons pas longtemps sous les yeux le spectacle navrant de la présence de l'ennemi. Ces vœux, nous les faisons tous par amour pour notre pays, parce que votre succès serait celui de notre patrie. »

Un membre demanda quels étaient les noms des membres du nouveau gouvernement. Jules Simon et Jules Favre les donnèrent. Au nom de Rochefort, on se récria. « Ce ne sera pas le moins sage, riposta Jules Favre; en tout cas, nous avons préféré l'avoir dedans que dehors. — Que ferez-vous du Corps législatif? demanda une autre voix. — Nous n'en avons pas délibéré, » répondit Jules Favre. Il remercia le président « de ce qu'il a bien, dit-il, voulu nous dire en exprimant des vœux devant vous pour le succès de notre entreprise. Ces paroles patriotiques nous reliaient à vos départemens dont le concours nous est nécessaire pour l'œuvre de la défense nationale. » Jules Simon ajouta quelques paroles, après quoi ils se retirèrent.

Grévy et Alfred Le Roux rendirent compte en quelques mots de leurs démarches infructueuses; Thiers brusqua le dénouement : « Messieurs, nous n'avons plus que quelques instans à passer ensemble. Mon motif, pour ne pas adresser de questions à MM. Jules Favre et Simon, a été que, si je le faisais, c'était reconnaître le gouvernement qui vient de naître des circonstances. Avant de le reconnaître, il faudrait résoudre des questions de fait et de principes qu'il ne nous convient pas de traiter actuellement. Le combattre aujourd'hui serait une œuvre anti-patriotique. Ces hommes doivent avoir le concours de tous les citoyens contre l'ennemi. Nous faisons des vœux pour eux, et nous ne pouvons actuellement les entraver par une lutte intestine. Dieu veuille les assister! Ne nous jugeons pas les uns les autres. Le présent est rempli de trop amères douleurs. — *Rouleaux-Dugage* : Quel rôle devons-nous jouer dans nos départemens? — Dans nos départemens, nous devons vivre

en bons citoyens, dévoués à la patrie. Aussi longtemps qu'on ne nous demandera rien de contraire à notre conscience et aux vrais principes sociaux, notre conduite sera facile. Nous ne nous dissolvons pas ; mais, en présence de la grandeur de nos malheurs, nous rentrons dignement chez nous, car il ne nous convient ni de reconnaître, ni de combattre ceux qui vont lutter ici contre l'ennemi. »

Quelques députés s'élevèrent contre cette complaisante résignation. Buffet proposa de rédiger une protestation. — « De grâce, s'écria Thiers, de grâce, n'entrons pas dans cette voie. Nous sommes devant l'ennemi, et, pour cela, nous faisons tous un sacrifice aux dangers que court la France : ils sont immenses. Il faut nous taire, faire des vœux et laisser à l'histoire le soin de juger. — *Pinard* (du Nord) : Nous ne pouvons pas garder le silence devant la violence faite à la Chambre ; il faut la constater ! — *Thiers* : Ne sentez-vous pas que si vous opposez ce souvenir comme une protestation, il rappellera aussitôt celui de la violation d'une autre assemblée ? Tous les faits de la journée ont-ils besoin d'une constatation ? » *Daru* intervient : « Les scellés ont été mis sur la porte de la Chambre. — *Thiers* : « Y a-t-il quelque chose de plus grave que les scellés sur les personnes ? N'ai-je pas été à Mazas ? Vous ne m'entendez pas m'en plaindre. »

Buquet, Dinard, Saint-Germain et quelques autres députés persistent à protester. Thiers persiste à les éconduire : « De grâce, ne rentrons pas dans la voie des récriminations ; cela nous mènerait trop loin, et vous devriez bien ne pas oublier que vous parlez devant un prisonnier de Mazas. (*Mouvement.*) J'espérais que nous nous séparerions profondément affligés, mais unis. Je vous en supplie, ne nous laissons pas aller à des paroles irritantes ! suivez mon exemple. Je réprouve l'acte qui s'est accompli aujourd'hui : je ne peux approuver aucune violence, mais je songe que nous sommes en présence de l'ennemi, qui est près de Paris. Voulez-vous renouveler toutes les discussions des dernières années ? Je ne crois pas que ce soit convenable. Je proteste contre la violence que nous avons subie aujourd'hui, et contre toutes les violences de tous les temps dirigées contre nos assemblées, mais ce n'est pas le moment de donner cours aux ressentimens. Est-il possible de nous mettre en hostilité avec le gouvernement provisoire en ce moment suprême ? En

présence de l'ennemi qui sera bientôt sous Paris, je crois que nous n'avons qu'une chose à faire : nous retirer avec dignité. » C'est à quoi on se décida sans trop de peine.

XXIX

Au Sénat, la fin arriva plus paisiblement encore. Surprise de la réunion extraordinaire du Corps législatif et du dépôt d'une proposition de déchéance, la haute assemblée s'était réunie à midi et demi. Aussitôt Chabrier avait fait entendre une protestation de courageuse fidélité, et s'était élevé contre les membres du Corps législatif qui, « oubliant le serment d'obéissance à la Constitution et de fidélité à l'Empereur, ont annoncé, dit-il, la déchéance de Sa Majesté et l'annulation de son gouvernement... Si l'Empereur était rentré vainqueur, ajouta-t-il, je l'aurais salué de mes acclamations et je n'aurais pas été le seul. Ce n'est pas parce qu'il est proscrit et noblement vaincu que je ne lui enverrai pas un dernier hommage et un dernier vœu... Vive l'Empereur! » — « Vaincu et prisonnier, s'était écrié Nisard, il est sacré! » Et de nombreux cris de : Vive l'Empereur! avaient répondu. « Le jour où la proposition que vient de repousser un de nos honorables collègues, dit Rouher, serait présentée dans cette enceinte, elle ne rencontrerait qu'un vote de réprobation unanime. » Puis la séance avait été suspendue.

Rouher l'avait reprise à deux heures trois quarts pour annoncer que, pendant que les bureaux délibéraient, la foule avait pénétré dans l'enceinte législative et que la délibération se trouvait ainsi, au moins momentanément, suspendue. Quelques instans après, il avait annoncé « que le tumulte étant toujours considérable, soit dans l'enceinte du Corps législatif, soit même dans quelques bureaux, l'assemblée paraissait avoir renoncé à délibérer. « Je ne sais, ajouta-t-il, quelle résolution va prendre le Sénat ; mais, quelle qu'elle soit, nous devons d'abord protester contre l'envahissement de la force venant paralyser l'action d'un des grands pouvoirs. » De Mentque et Ségur d'Aguesseau proposèrent de rester en permanence. Baroche protesta : « Si nous le tentions, les forces populaires, révolutionnaires qui ont envahi le Corps législatif, se dirigeraient sur nous. Je voudrais que chacun de nous restât sur son fauteuil pour attendre les envahisseurs. (*Vives approbations.*) Mais malheureusement,

et je dis malheureusement, car c'est ici que je voudrais mourir (*Mouvement*), nous n'avons pas cet espoir... Peut-être pouvons-nous être bons à quelque chose au dehors, peut-être pouvons-nous, à des titres divers, rendre encore quelques services au pays et à la dynastie, car, moi, je parle encore aujourd'hui, et je parle bien haut, de la dynastie. (*Très bien! très bien!*) En nous séparant, d'ailleurs, nous cédon à la force, non à l'intimidation, et notre but est de défendre, chacun par nos moyens personnels, l'ordre et la dynastie impériale. »

Rouher exprima le même avis : « Aucune force ne nous menace, nous pouvons attendre longtemps sans être saisis d'un projet de loi et n'avons actuellement aucun sujet de délibération. » Quentin-Bauchart pense au contraire que se disperser dans un tel moment serait une désertion. « Par notre présence, dit-il, nous protestons contre ce qui se passe de violent et de révolutionnaire dans l'autre assemblée. » La permanence n'en fut pas moins rejetée. Alors une discussion confuse s'engage sur l'heure et le jour de la prochaine réunion. Rouher fait observer qu'une séance de nuit aurait des inconvénients, et disparaît du fauteuil où il est remplacé par le vice-président Boudet. Sur sa proposition, la séance est remise au lendemain, à l'heure ordinaire. Dans la soirée (10 heures), Floquet vint mettre les scellés sur la salle.

Le Sénat finit, comme son président, dans une correcte insignifiance. Dans ces cruelles circonstances, Rouher montra une débilité d'esprit et de caractère dont furent surpris même ceux auxquels était connue la passivité de sa nature de grand procureur. Jouissant de la confiance de l'Impératrice et des ministres, il paraissait appelé à devenir le directeur de leur conduite : loin de dominer l'événement, il en fut écrasé. Dès le premier moment, il tomba en désespérance et prononça le mot du sauve-qui-peut : « Tout est perdu ! » Il ne fut d'aucun secours à la malheureuse femme, qui avait tant besoin d'être dirigée ; il ne sut prendre aucune initiative, ne manifesta aucune vue personnelle ; il flotta à tout vent, toujours de l'avis du dernier avec lequel il conférait. Aux Tuileries, il opine avec Palikao que Mac Mahon aille vers Bazaine ; à Châlons, il se retourne, est de l'opinion contraire avec l'Empereur et Mac Mahon. Revenu à Paris, il redevient partisan de la tactique de Palikao. On se doute à peine qu'il existe, tant on sent peu sa présence, sa parole, son action, son autorité. Il ne l'employa pas même à modérer les ardeurs

de son serviteur Dréolle. A en croire les confidences de ce dernier, il l'aurait encouragé(1); dans tous les cas, il ne déguisa pas que l'abdication de l'Empereur était désirable.

La Révolution s'acheva à l'Hôtel de Ville par la constitution définitive du ministère. Jules Favre eut les Affaires étrangères, parce qu'il avait l'habitude d'en déraisonner. On offrit l'Instruction publique à Simon. « Y pensez-vous? répliqua-t-il, et voulez-vous me rendre ridicule? N'y a-t-il pas autre chose de plus pressant à faire que de s'occuper d'enseignement? » On insista. Il y avait encore dans les écoles et dans les collèges des enfans qu'il fallait y garder ou rendre à leur famille : la situation des professeurs méritait aussi qu'on s'en occupât. Il se rendit. On n'eut pas de peine à obtenir que Crémieux conservât la Justice. On plaça le général Le Flô à la Guerre, l'amiral Fourichon à la Marine, Dorian aux Travaux publics, Magnin au Commerce. Les nominations de Tamisier, Étienne Arago, Kératry furent confirmées. Nos nouveaux maîtres se séparèrent à trois heures du matin, étonnés eux-mêmes de la facilité de leur victoire (2) et de leur installation. Ils n'avaient pas prévu que la Régence leur opposerait si peu de résistance et que la démagogie ne leur créerait pas plus d'embarras (3).

XXX

Il se produisit dans cette soirée un phénomène moral extraordinaire que tous les observateurs du temps ont noté avec surprise. Le peuple de Paris s'était levé dans la consternation, il se coucha dans l'allégresse. Une joie intense, générale, communicative, s'empara de cette population, espèce d'épidémie, panique

(1) Dréolle. *Le 4 septembre*, page 24 : — « Le gouvernement reste tel qu'il est, me dit Rouher, après le conseil du 3 septembre, à 5 heures. J'expliquai alors le danger que j'y voyais : je formulai de nouveau mon projet en indiquant deux membres de la Gauche comme susceptibles d'entrer dans un conseil de gouvernement. — Ils refuseront, me répondit M. Rouher, mais faites ce que vous jugerez bon. Si vous pouvez créer une entente sur ce terrain, marchez! » Dréolle étant resté un des auxiliaires préférés de Rouher, on ne peut douter de l'authenticité de l'anecdote.

(2) Mézières à M^{me} d'Agoult, 5 septembre : « Nous avons fait simplement hier une révolution, sans secousse, avec une facilité qui nous étonne nous-mêmes. »

(3) Jules Favre, Déposition : « Je m'attendais à ce que la Révolution produirait des maux plus grands que ceux qu'elle a produits. »

joyeuse, inverse des paniques de la peur. On se félicitait, on se réjouissait, on se serrait la main, on s'asseyait en riant aux tables des cafés; les gardes nationaux ornaient leurs fusils de feuillages ou de fleurs; on eût dit que chacun de ces milliers d'êtres humains venait d'être allégé d'un insupportable cauchemar. Ce cauchemar était-il l'oppression de l'Empire? Non, certes, cette oppression n'existait plus depuis longtemps, malgré ce qu'en ont dit des sectaires menteurs. Napoléon III était aimé par le peuple, et l'Impératrice n'inspirait pas de haine. Non, le peuple s'imagina que la guerre était finie et qu'à l'annonce de l'établissement de la République, les Prussiens s'arrêteraient épouvantés. « Ils n'oseront plus venir, maintenant que nous l'avons, » disait un ouvrier à un de ses camarades. Ils étaient persuadés que les merveilles de 92 allaient se renouveler, et qu'aucune force ne résisterait à l'élan de la France révolutionnaire (1). Voilà pourquoi, le soir du 4 septembre, Paris était en liesse.

Pendant ce temps, Moltke, couché sur ses cartes, organisait déjà l'investissement, et, dans une petite rue de Paris (Corderie du Temple, 6), le soir, se réunissaient l'Internationale et les fédérations ouvrières. Elles arrêterent la formation, en face du gouvernement de l'Hôtel de Ville, d'un gouvernement révolutionnaire d'attente, composé des citoyens désignés par les réunions publiques à des comités d'arrondissement : deux petits nuages noirs, venus de divers côtés de l'horizon, allaient s'étendre, se rencontrer, se réunir et couvrir de leur voile épais le ciel radieux d'espérance ou de joie sous lequel s'endormait le peuple de la grande cité!

Un rassemblement anodin de quelques députés, quatre-vingt-dix à peu près, qui, réunis chez un des leurs, Johnston, persistaient à ne pas comprendre qu'ils avaient eux-mêmes détruit leur mandat public en décrétant la déchéance, fut dispersé par la police, et Johnston, arrêté un instant, ne fut laissé en liberté qu'à la condition de ne pas recommencer. Ces protestations n'avaient ni sérieux, ni conviction, et ces messieurs virent enfin qu'ils n'avaient désormais qu'à se tenir tranquilles. Trois d'entre eux rédigèrent une protestation très tempérée dont la conclusion était qu'il n'y avait rien à faire. « Si la Chambre

(1) Voyez une belle page de Sarcey dans : *Siège de Paris*, p. 27.

n'adopte pas en ce moment la résolution de se transporter immédiatement sur un point du territoire où elle pourrait délibérer en liberté, c'est qu'elle obéit à la préoccupation de ne point entraver les efforts de ceux qui, prenant le pouvoir aujourd'hui, ont pris l'immense responsabilité de faire face à la défense nationale. Les membres du Corps législatif ne pourraient renoncer aux droits qu'ils tiennent du suffrage universel et qui ne peuvent être invalidés que par lui; mais ils persistent tous à se dévouer à l'intérêt sacré de la Défense nationale et ils considèrent que c'est en ce moment le premier devoir d'un bon citoyen. »

Ainsi disparut dans le mépris cette assemblée qui, après avoir passionnément exigé la guerre, avait d'abord désavoué les ministres et l'Empereur, puis renversé sans courage, sous une forme hypocrite, les institutions dont elle devait être la sauvegarde. Elle mérite d'être placée dans l'histoire à côté de la honteuse Chambre des Cent-Jours.

C'était, a-t-on dit, la Représentation nationale. Point du tout. L'Empereur, issu directement du suffrage universel, dépositaire du pouvoir constituant, représentait la nation plus que le Corps législatif qui, lui, ne représentait que le pouvoir législatif dans une Constitution placée au-dessus de son atteinte. Dès que la Chambre portait la main sur cette Constitution, par la grâce de laquelle elle vivait, elle perdait son titre à l'existence. Quoi qu'elle fît, elle n'avait le droit d'exiger le respect qu'autant qu'elle l'accordait elle-même à l'ordre constitutionnel. Dès qu'elle usurpait, elle devenait un ramassis sans autorité que les premiers venus pouvaient se passer la fantaisie de balayer.

Le lendemain, Paris apprit les événemens accomplis la veille par une série de proclamations :

« Français! Le peuple a devancé la Chambre, qui hésitait. Pour sauver la patrie en danger, il a demandé la République. Il a mis ses représentans, non au pouvoir, mais au péril. La République a vaincu l'invasion en 1792; la République est proclamée. La Révolution est faite au *nom du droit*, du salut public. Citoyens, veillez sur la cité qui vous est confiée; demain vous serez, avec l'armée, les vengeurs de la patrie! — Emmanuel Arago, Crémieux, Dorian, Jules Favre, Jules Ferry, Guyot-Montpayroux,

Léon Gambetta, Garnier-Pagès, Magnin, Ordinaire, A. Tachard, E. Pelletan, Ernest Picard, Jules Simon. »

« Citoyens de Paris, La République est proclamée. Un gouvernement a été nommé d'acclamation. Il se compose des citoyens Emmanuel Arago, Crémieux, Jules Favre, Jules Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, Pelletan, Picard, Rochefort, Jules Simon. »

« Représentans de Paris,

« Le général Trochu est chargé des pleins pouvoirs militaires, pour la Défense nationale. Il est appelé à la présidence du gouvernement. Le gouvernement invite les citoyens au calme; le peuple n'oubliera pas qu'il est en face de l'ennemi. Le gouvernement est avant tout un gouvernement de Défense nationale. »

Une proclamation spéciale fut adressée à la garde nationale, le véritable auteur de la Révolution : « C'est à votre résolution qu'est due la victoire civique rendant la liberté à la France. Grâce à vous, cette victoire n'a pas coûté une goutte de sang. Le pouvoir personnel n'est plus. La nation tout entière reprend ses droits et ses armes. Elle se lève, prête à mourir pour la défense du sol. Vous lui avez rendu son âme, que le despotisme étouffait. Vous maintiendrez avec fermeté l'exécution des lois, et, rivalisant avec notre noble armée, vous nous montrerez ensemble le chemin de la victoire. »

Un décret déclara le Corps législatif dissous et le Sénat aboli; un autre proclama une amnistie pour tous les crimes et délits politiques ou de presse commis du 2 décembre 1852 au 3 décembre 1870.

XXXI

Les ministres nouveaux, qui n'avaient pas encore pris possession de leurs services, le firent ce jour-là. Jules Simon fut reçu par le secrétaire général de Segris, Saint-René Taillandier, auquel il demanda de rester auprès de lui, ce que celui-ci accepta. Chevreau envoya son frère aux informations à l'ambassade d'Autriche. Metternich répondit qu'il ne savait pas où l'Impératrice s'était retirée, mais qu'il l'avait remise entre des mains amies. Chevreau partit alors avec son frère. Chacun fit de même. Au sortir des Tuileries, Pietri avait essayé de gagner

la Préfecture de police : il apprit que Kératry y était déjà installé; il se réfugia alors chez Maxime Du Camp. De sa retraite il envoya chez Nigra pour savoir où était l'Impératrice et pour lui faire dire que, si elle avait des ordres à lui donner, il restait à sa disposition. Nigra lui fit répondre que l'Impératrice était en sûreté et qu'il pouvait pourvoir à la sienne. Rouher, après avoir passé la nuit chez son gendre, partit dans la matinée.

Grâce à l'apaisement produit par le régime libéral précédent, grâce à l'absence de toute résistance et, il est juste de le reconnaître, aux sentimens modérés et humains des membres du nouveau gouvernement, ces exodes ne furent pas contrariés. Kératry, le préfet de police, lança un mandat d'arrêt contre Pietri, mais en avertissant M^{me} Pietri que c'était une mesure de précaution prise dans son intérêt, dont il ne fallait pas s'inquiéter. Ma petite maison de Passy fut envahie par de prétendus délégués de la Commune. Ma femme de charge y fut tenue prisonnière pendant trois jours, tandis qu'on fouillait dans tous les recoins; mais, dès que l'excellent Tamisier, le nouveau général de la garde nationale, fut instruit du fait, il arriva lui-même à cheval, suivi de ses aides de camp et fit lestement déguerpir les garnisaires. Le gouvernement n'autorisa pas le préfet de police à opérer des perquisitions chez les impérialistes connus, sous prétexte d'y saisir des papiers d'État de nature à jeter quelque jour sur les causes de la guerre. On accorda toutes facilités à un aide de camp de Trochu, D'Hérisson, qui, dans je ne sais quel intérêt, se donna spontanément la mission peu militaire de sauver les robes, fourrures et nippes de l'Impératrice.

Le départ des principaux membres du gouvernement impérial ne fut cependant pas une précaution inutile. La modération des premiers jours n'eût pas duré si les impérialistes n'avaient pris le sage parti de disparaître. Déjà des pensées sinistres traversaient de temps à autre l'esprit des vainqueurs. L'un d'eux eut l'idée de l'attentat que devait consommer la Commune et alla s'enquérir auprès de J.-B. Dumas, le grand chimiste, combien il serait possible de tirer de gros sous de la Colonne.

En province, même dès les premiers jours, des violences furent exercées, ou tout au moins des vexations. Le préfet de Lyon, Censier, fut arrêté; à Marseille, on assassina des agens de police; on perquisitionna et l'on arrêta. Le bruit s'étant répandu que j'étais caché au château de Brégançon près d'Hyères, chez

mon ami, M. Chappon (1), le château fut cerné et fouillé. A Saint-Tropez, des brutes complotèrent de s'emparer de mon fils de huit ans, et mon père, après avoir vécu pendant dix ans dans l'exil sous l'Empire, fut obligé de reprendre sous la République le chemin de l'étranger, chassé par ceux dont il avait été le bienfaiteur aux jours d'épreuve. Dans tout le Midi, les accusations les plus viles furent colportées : j'avais gagné à la Bourse « des sommes énormes, » moi qui ne possédais pas alors un titre quelconque; j'avais emporté des millions dans une charrette couverte de foin, alors que, sans le secours d'un ami, j'aurais eu de la peine à vivre à ce premier moment. A Marseille, une bande fit irruption dans les bureaux de mon beau-père, afin de saisir les caisses d'or que je lui avais expédiées; une autre se présenta à son domicile personnel pour l'arrêter et, se trompant, mit la main sur un homonyme. Chevandier de Valdrôme, se rendant chez lui à Cirey, fut arrêté, frappé, et, sans l'intervention énergique du maire de Rambervillers, eût été massacré. Ses bagages furent pillés : on y chercha « les quarante millions qu'il avait reçus pour vendre la France à la Prusse. » A Angers, on écrivit sur la maison de Segris : « Au voleur ! » On l'accusait d'avoir volé huit millions : il dut s'enfuir précipitamment avec Louvet jusqu'à Pau.

Ainsi au Midi, au Nord comme à l'Est, l'accusation était la même : le vol. C'est le soupçon cher à la multitude. La cupidité étant le plus puissant de ses instincts, elle le suppose aux autres : gouverner, dans son esprit, c'est avoir une caisse bien remplie dans laquelle on puise à volonté. De Witt, à l'apogée de sa puissance, alors qu'il était le médiateur entre la France et l'Espagne, allait à pied dans la Haye et n'avait qu'une servante et un laquais. Quand on voulut le perdre, on l'accusa d'avoir détourné l'argent de l'État et de l'avoir envoyé à Venise pour aller vivre dans cette ville après la chute de son pays. Necker quitta la France étant créancier du Trésor : on l'arrêta

(1) Lettre de M. Chappon à Émile Ollivier : « Peu de jours après le 4 septembre, ma maison fut pendant la nuit cernée par plusieurs brigades de gendarmerie, carabines chargées avec ordre de faire feu si quelqu'un tentait de s'évader. Au jour, un commissaire de police m'exhiba un mandat de perquisition émanant de la préfecture. Ma maison et mes papiers furent fouillés avec une extrême rigueur sous le prétexte que vous étiez caché chez moi. — Et comme un vapeur en relâche dans le port avait appareillé pendant la nuit, rien ne put ôter de la tête des bons gendarmes que vous en aviez profité pour gagner l'Italie. »

pour saisir les millions qu'il emportait. De telles calomnies se propagent d'autant plus commodément, a dit De Witt, que « les honnêtes gens contre lesquels on les dirige ne les détruisent qu'en les méprisant et en faisant voir qu'ils n'y sont pas sensibles. »

Segris et Louvet ne purent demeurer à Pau. Ils y avaient trouvé Rigault de Genouilly. L'amiral Fourichon, ayant fait avertir celui-ci que Gambetta allait décréter d'accusation les membres du ministère, ils se réfugièrent à Saint-Sébastien.

XXXII

Le *Réveil* et les autres journaux démagogiques, même les modérés, tels que le *Paris-Journal*, demandaient les représailles qui répugnaient encore aux membres du gouvernement. « Que le gouvernement s'assure au plus vite de la personne du maréchal Le Bœuf (1). » — « Qu'il frappe les coupables, que les Le Bœuf, les Faily soient traduits en conseil de guerre; que les successeurs d'Ollivier soient arrêtés ainsi que lui. Avons-nous appris que les Rouher, les Baroche, les de Royer, les Devienne et cent autres ont été destitués, leurs papiers mis sous les scellés et leurs biens sous séquestre? M. Duvernois, M. Palikao, entre mille autres, ont-ils rendu compte des millions qui leur ont passé par les mains (2)? »

L'aventure du maréchal Vaillant qui, en sa qualité de soldat et de constructeur des fortifications, avait cru devoir et pouvoir rester à Paris, démontre quel traitement attendait celui des anciens membres du gouvernement de l'Empire qui aurait suivi son exemple. Reconnu dans une visite aux fortifications, il fut assailli, arrêté, et il allait être mis en pièces sans le courageux dévouement d'un commandant de la garde nationale. Le gouvernement le pria de quitter incontinent la capitale. Le conseiller à la Cour de Cassation, président de la Haute Cour de Blois, Zangiacomì, fut bien inspiré aussi en s'en allant. Les détenus politiques rendus à la liberté coururent chez lui : ne l'ayant pas trouvé, ils se consolèrent de ne pouvoir l'assassiner en mettant son appartement au pillage, et transperçant ses matelas de coups de baïonnette.

La mesure que le gouvernement adopta à l'égard des

(1) *Paris-Journal* du 9 septembre.

(2) *Réveil* des 10 et 11.

papiers trouvés aux Tuileries permet également de présager le sort qu'il aurait, tôt ou tard, réservé aux personnes, sous la pression des coquins ses souverains... Une officine de détrousseurs de documens, installée aux Tuileries, commença la publication scandaleuse, indécente, souvent frelatée, des lettres les plus intimes de la famille impériale et de ses correspondans, inaugurant le système du vol des petits papiers, honte de nos mœurs publiques. « La publicité des lettres privées trouvées aux Tuileries, m'a écrit l'Empereur (18 novembre 1870), est une infamie d'autant plus basse qu'on y a ajouté des papiers trouvés je ne sais où. » Que n'avait-on pas à redouter, tôt ou tard, d'hommes capables de se laisser entraîner à de pareils oublis des lois de l'honneur ?

Ce n'était pas ainsi qu'avait compris cet honneur l'Assemblée de 1791. Après la fuite de Varennes, l'intendant de la liste civile, La Porte, vint à la barre présenter un manifeste au peuple laissé par le Roi. « Comment l'avez-vous reçu ? » lui dit-on. — Le Roi, répond La Porte, l'avait laissé cacheté avec un billet pour moi. — Lisez le billet, dit un membre. — Non, non, s'écrie l'Assemblée d'un mouvement unanime ; c'est un billet confidentiel que nous n'avons pas le droit de lire. » On refusa également de décacheter une lettre de la Reine trouvée sur la table de cette princesse.

Le préfet de la Gironde, Larrieu, télégraphia : « Haussmann est à Bordeaux ; très grande émotion. Le peuple demande son arrestation, nos amis emploient toutefois leur influence pour modérer la population. Faut-il le faire arrêter ? Instructions immédiates. » Même question pour Jérôme David et Forcade. Ils ne furent pas arrêtés, mais obligés de s'expatrier. Le maréchal Vaillant qui, après son expulsion de Paris, s'était réfugié à Parthenay, fut sommé de quitter le territoire. Il en advint autant de Pinard. On fit savoir au général Fleury qu'il serait appréhendé si, au sortir de son ambassade de Russie, il rentrait en France. La Guéronnière, ambassadeur à Constantinople, de retour en France, fut emprisonné en débarquant à Marseille. Ainsi tous les hauts fonctionnaires et ministres de l'Empire qui ne se condamnèrent pas spontanément à l'exil y furent jetés. Ce qui n'a pas empêché les drôles qui les avaient réduits à cette extrémité de les accuser plus tard d'avoir émigré.

Ce ne furent pas, du reste, les plus haut placés seulement qui

furent molestés. Le précepteur du prince impérial, Augustin Filon, fut arrêté, obligé de s'enfuir. Un mandat d'amener fut lancé contre le percepteur d'Ollioules, Rigordy, accusé d'avoir été un instigateur de mon Comité électoral. Un ancien attaché de mon ministère, Melcot, se rendant à Tours, ayant contredit un voyageur qui racontait que je me consolais des malheurs de la France avec les millions que j'avais emportés, eût été massacré s'il n'avait obtenu de l'humanité du conducteur de ralentir le train, ce qui lui permit de sauter à terre et de s'évader. Un arrêté du préfet de la Haute-Marne interdit à l'ancien député, Chauchard, le séjour dans trois départemens. Je m'arrête par crainte de la monotonie.

XXXIII

Nonobstant ces épisodes et d'autres du même genre, le coup de main du 4 Septembre fut accueilli en province avec la même placidité qu'à Paris. Nul ne protesta; ce fut à qui s'empresserait de placer sa tête sous le joug d'un gouvernement sans titre et sans droits. Notre bon peuple est créé pour obéir. De temps à autre, il se passe la fantaisie de changer de maître, mais il est mal à l'aise dès qu'il n'en sent plus un et il ne renverse César que pour faire Brutus César. Henri IV, assistant à une procession, n'entendait que cris de Vive le Roi! Sur quoi, un seigneur qui était près de Sa Majesté lui dit : « Sire, voyez, comme tout votre peuple se réjouit de vous voir. » Le Roi, secouant la tête, répondit : « C'est un peuple : si mon plus grand ennemi était là où je suis et qu'il le vit passer, il lui en ferait autant qu'à moi et crierait encore plus haut qu'il ne fait (1). »

La plupart des hauts fonctionnaires auraient cru manquer à l'honneur en accordant plus qu'une trêve au gouvernement de l'Hôtel de Ville, et en lui offrant un concours même discret. Les soldats s'estimèrent au contraire tenus, dès qu'on les en requérait au nom du salut public, à donner un concours actif pour défendre le territoire envahi. Cette conduite paraissait tellement obligée, que, le 20 septembre, dès qu'il fut rassuré sur le sort de son fils, Palikao offrit ses services à la délégation de la Défense nationale à Tours. Le chevaleresque et délicat

(1) L'Estoile.

amiral Jurien de la Gravière entretenit avec Trochu, pendant le siège, des relations confiantes. Le général Favé, aide de camp de l'Empereur, et beaucoup d'autres militaires loyaux agirent ainsi. Bourbaki lui-même, ce type de l'honneur, étant sorti de Metz, mit son intrépidité au service du gouvernement du 4 Septembre. Le clergé imita l'armée et offrit son concours. Quelques-uns pensèrent que l'archevêque de Paris, l'éminent Mgr Darboy, y mit plus d'empressement qu'il n'était séant au grand aumônier de l'Empereur.

A côté de ces va-et-vient de consciences, une de nos plus belles âmes françaises, le grand Pasteur, pensa à envoyer aux souverains malheureux le cri désolé de son patriotisme et de sa fidélité. « Je suis brisé par la douleur, écrit-il au maréchal Vaillant, je perds toutes mes illusions ! » Et il le chargeait de transmettre à l'Empereur et à l'Impératrice son éternelle reconnaissance (1). De tels élans consolent de bien des dégoûts.

La joie que causa le 4 Septembre ne fut pas moins vive à l'armée allemande et à Berlin qu'elle l'avait été à Paris. Des feux de joie s'allumèrent. « La Gauche est au pouvoir, dit joyeusement un officier prussien qui traversait le camp des prisonniers, Rochefort fait partie du gouvernement (2). »

Bismarck poussa un cri de soulagement. Il ne craignait rien de l'Angleterre qui, remorquant à sa suite l'Italie, était résolue à ne point sortir de son égoïste indifférence, mais l'Autriche l'inquiétait. Elle continuait à parler de la nécessité d'une médiation collective des neutres, et la Russie annonçait son intention de prendre pour son compte l'initiative d'une médiation tendant à sauvegarder l'intégrité de notre territoire. Sans doute Bismarck déclarait qu'il ne voulait admettre aucune médiation, aucune intervention sous une forme quelconque, mais, en 1866 aussi, il s'était montré rétif à la médiation de Napoléon III et, malgré l'irritation qu'il en avait ressentie, il avait fini par la subir. Il n'était pas impossible qu'il passât par les mêmes résignations à l'endroit de la médiation russe en notre faveur. Le 4 Septembre l'affranchissait de ce cauchemar.

(1) Lettre du 5 septembre 1870. Napoléon III avait aidé le génie de Pasteur comme il a deviné celui de Fabre et l'un et l'autre lui ont dû de pouvoir continuer leur travaux avec un appui officiel.

(2) Robert Mitchell. *Courrier de France*, du 7 juillet 1872.

La Correspondance Provinciale, son organe personnel, écrivit (1) : « Les grands événemens qui viennent de s'accomplir entraînent cette importante conséquence que presque aucune Puissance n'aura l'intention d'intervenir dans la période ultérieure de la guerre. Le changement du gouvernement de Paris a rendu impossible toute médiation diplomatique. » (7 septembre.) Le ministre des États-Unis à Berlin, l'historien Bancroft, l'ami personnel acquis sans réserve aux intérêts de Bismarck, constatait aussi : « que la République serait vue avec répugnance par l'Angleterre et par toutes les grandes Puissances, que les États-Unis seuls lui donneraient une cordiale bienvenue (2). » Il fallait la dose infinie d'ignorance diplomatique que Jules Favre apportait aux affaires pour croire qu'à la suite de la chute de l'Empire, les gouvernemens monarchiques allaient se rapprocher de nous. Ce que d'Haugwitz, diplomate prussien, avait dit au Directoire, était toujours vrai : « Entre monarques, on veut guerroyer, mais on ne veut pas se détruire. »

Le cardinal Antonelli m'a raconté les sentimens que l'annonce du 4 Septembre inspira dans les cours. Il venait de recevoir le prince Frédéric-Charles, de passage à Rome en 1872. « Ah ! me dit-il avec tristesse, il méprise bien les Français. — Et pourquoi donc ? — Ce n'est pas, reprit le cardinal, à cause de votre infériorité militaire, car il reconnaît que vous leur avez fait passer de cruels momens, et qu'entre autres, le 18 août, après que Le Bœuf eut repoussé au centre le gros de l'attaque allemande, et que Canrobert eut décimé la Garde, si Bazaine avait envoyé Bourbaki à l'appui de Canrobert, les Allemands se seraient trouvés dans la situation la plus périlleuse. Mais, répétait le prince, avoir abandonné leur Empereur fait prisonnier sur le champ de bataille ! Voilà pourquoi il vous méprise. »

Il ne devait nous venir du dehors qu'un secours, celui de Garibaldi et de sa bande. Le gouvernement italien s'était efforcé de le retenir, et le gouvernement français, se rappelant les vœux du condottiere pour le succès des armes prussiennes, avait éludé son offre. Garibaldi, furieux, écrivait à son gendre Canzio : « Je n'ai pas encore reçu de réponse du gouvernement français, et cette ordure qui s'appelle gouverne-

(1) *Le Journal officiel* du 8 septembre reproduisit la note de *la Correspondance Provinciale*.

(2) A Fisch, 24 septembre.

ment italien me retient prisonnier. » Enfin il s'échappa, à la grande joie de nos démagogues qui ne cessaient de l'appeler. Sa venue ne devait accroître que le désordre.

XXXIV

Je n'étais pas à Paris lorsque survinrent la catastrophe de Sedan et la révolution (1). Après m'être assuré des mauvaises dispositions de l'Italie, j'avais repris le chemin de fer de Paris (20 août). A Saint-Michel, le train allait se remettre en route lorsqu'une certaine agitation se produit dans la gare. « Le prince Napoléon! » s'écrie-t-on. — Je cours vers lui. « Vous ici! — Vous ici! » disons-nous tous les deux à la fois, et nous échangeons quelques demandes et quelques réponses rapides. — « En voiture! En voiture! » répétait à notre oreille le chef de gare.

J'avais enfin le moyen de sortir des perplexités que me causaient des nouvelles contradictoires, de connaître la vérité de notre situation militaire, de dissiper l'obscurité dans laquelle ma pensée trébuchait : je me gardai bien de n'en pas profiter, je laissai partir le train de Paris et je montai dans celui du prince. Il m'expliqua d'une manière saisissante dans leur réalité crue les diverses péripéties dont il avait été le témoin, m'éclaira sur les hommes et sur les choses et conclut par m'annoncer que Bazaine avait dû tenter un dernier effort pour se dégager de Metz et percer vers Châlons. A Suse, il trouverait une dépêche qui l'informerait du résultat de la tentative : si elle était malheureuse, c'était fini. Les sujets des intérêts généraux épuisés, nous parlâmes de nous. « Vous alliez donc à Paris, lorsque je vous ai rencontré? Et vous le laissiez aller! dit-il en

(1) *Empire libéral*, t. XVI, p. 536 : « Dès que le ministère concéda la permanence de la Chambre et que je vis que la Chambre ne serait plus qu'un centre de complots et de commérages dans lequel il serait impossible de prononcer une parole, je pris le parti d'aller, avant que les Prussiens fussent arrivés sous Paris, chercher quelques jours de repos quelque part, afin de réparer un peu ma santé très atteinte. — Mais je me dis que je n'avais pas le droit de me reposer tout à fait et que, puisque je ne pouvais pas servir mon pays dans la Chambre, je pouvais aller au dehors essayer de lui venir en aide. Mon père, mon oncle, moi-même avions été les amis de l'Italie et nous avions souffert pour elle. J'y avais un très grand nombre d'amis dans tous les camps... Ne voulant pas que ma démarche fût connue, je m'embarquai avec ma femme sans prévenir personne et je m'en allai vers Milan par Genève et le Simplon... etc. »

se tournant vers ma femme. Il n'y serait pas arrivé vivant! » A Suse, nous trouvâmes la dépêche attendue. Le prince la déchira d'une main fiévreuse : Bazaine n'avait pas percé.

Je souhaitai au prince plus de succès dans sa mission officielle que je m'en avais obtenu dans la mission que je m'étais donnée. Je le laissai poursuivre sur Florence, je m'arrêtai au milieu de la nuit à Turin, pour repartir le lendemain matin. A l'hôtel, je trouvai, à ma grande stupeur, mon frère Adolphe, arrivé de Paris en quête de moi afin de me communiquer quelques informations importantes, qui venait d'être saisi subitement d'une très grave maladie. Je dus ajourner mon départ. Cependant l'inaction en un pareil moment était insupportable. J'écrivis lettres sur lettres à Chevandier, à Maurice Richard, les priant, à mon défaut, d'appeler l'attention de Palikao sur diverses mesures urgentes et surtout sur l'urgence de transférer la Chambre et le Gouvernement hors de Paris et de se préparer à l'isolement de la capitale. Malgré mon découragement, je me mis à la disposition du prince Napoléon. « Mon cher prince, l'état de mon frère s'est aggravé, et il est tel que je suis obligé d'attendre encore. Dès que je serai fixé sur son sort, je rentrerai à Paris, dût-on m'écharper. C'est là que je dois être. Comme je connais presque tous les députés italiens, peut-être pourrai-je vous être de quelque utilité dans l'accomplissement de votre mission. Si vous connaissez quelqu'un auprès de qui il y ait utilité d'agir, indiquez-le-moi. J'ai déjà écrit, donné des rendez-vous ici. Les nouvelles sont toujours bien mauvaises! Croyez à mes sentimens dévoués. » (24 août.) — « Mon cher ami, me répondit le prince, je vous remercie de votre proposition. Je ne vois pas que vous puissiez intervenir dans ma mission que les événemens modifient tous les jours. Dans quelques jours, je pense que nous aurons des nouvelles de l'armée. Jusqu'ici, rien! Les heures sont des années! » (26 août.)

Les nouvelles arrivèrent enfin de l'armée et de Paris. C'était Sedan et le 4 septembre. J'appris en même temps la tentative d'arrestation de mon beau-père et de moi-même, les projets contre mon fils, le départ forcé de mon père. Aucun devoir ne me rappelait plus en France, je restai en Italie, à Pollone, dans le Biellese, chez un de mes amis, Cesare Valerio, qui portait avec honneur un des plus beaux noms de la Renaissance italienne.

Ayant reçu du pauvre Empereur une lettre pleine d'effusions de regret sur mon renversement et de gratitude pour mes services (1), je lui écrivis : « Sire, je n'essaierai pas de vous exprimer les sentimens que me fait éprouver votre infortune : il est des malheurs auxquels aucune parole ne peut s'égaliser. Je me tais et je souffre avec vous. — J'ai été obligé de m'éloigner pendant quelque temps de France, j'emploie mes douloureux loisirs à préparer un écrit dans lequel j'établis : 1° Que Votre Majesté ni moi n'avons voulu la guerre pour prendre le Rhin ou mettre obstacle à l'unité allemande; 2° Que nous ne l'avons déclarée que forcés par le procédé du roi de Prusse, « par la réponse d'Ems, » comme dit avec orgueil Mommsen dans une lettre inique adressée aux Italiens pour leur prouver que l'Allemagne doit s'attacher aux flancs l'Alsace et la Lorraine; 3° Que nous ne l'avons ni cherchée, ni préméditée, mais subie malgré nous et avec désespoir; 4° Qu'après le roi de Prusse, les véritables auteurs de la guerre sont ceux qui soutiennent depuis quatre ans que Sadowa est une défaite française, contre moi qui ai toujours défendu et reconnu le droit de l'Allemagne de se constituer librement en vertu du principe des nationalités. Courage, Sire, le bon droit était de notre côté; nous n'avons été ni provocateurs, ni injustes. La Providence a prononcé contre nous, inclinons-nous avec résignation et confiance. Peut-être notre pays gâté par de longues prospérités avait besoin de cette épreuve. Si le roi Guillaume était aussi grand qu'il a été heureux, il mettrait dans sa victoire autant de modération que vous en eussiez mis dans la vôtre, et il assurerait une longue paix au monde; mais, hélas! il sera sans pitié. Je rentrerai en France dès que cela sera possible. Je ne saurais dire combien je souffre de rester simple spectateur d'une lutte au succès de laquelle mon activité n'aurait peut-être pas été inutile. — Que Votre Majesté soit convaincue que je suis d'un cœur bien affectueux son tout dévoué serviteur et ami. » (De Pollone, 17 septembre.)

Sans espérance d'être écouté, suivant un de ces élans de cœur auxquels on ne résiste pas en certaines heures de détresse, j'écrivis aussi au roi de Prusse :

« 1^{er} octobre 1870. Sire, vous avez été heureux, soyez grand!

(1) Voyez *Empire libéral*, t. XVI, p. 505.

J'ai conseillé la guerre. Ce n'est ni pour empêcher l'unité allemande ni pour prendre le Rhin. Il y a douze ans que je refuse à la France le droit d'empêcher l'unité allemande ou de prendre le Rhin. Je l'ai conseillée uniquement parce qu'une nation fière ne pouvait pas accepter ce que Mommsen a appelé avec orgueil la *Réponse d'Ems*.

« Je connais mon pays mieux que vos journalistes allemands. Si vous respectez notre territoire, vous contentant de la gloire immense que vous venez d'acquérir, et de la facilité, désormais assurée pour vous, de faire en Allemagne ce que vous voudrez, vous assurerez au monde une longue et belle paix. Si vous touchez à notre territoire, vous commencez une nouvelle guerre de Trente ans.

« Si vous êtes désintéressé, vous préparez l'alliance indissoluble des races latines et germaniques. Si vous êtes conquérant, vous préparez contre la Prusse l'alliance des races slaves et latines.

« Vous invoquez Dieu dans vos proclamations. Moi aussi, je crois en Dieu et en sa justice. Il nous châtie pour nous punir de nous être amollis dans une longue prospérité. Mais, soyez-en sûr, il punira votre peuple et votre race si, gonflé par la victoire, vous arrachez violemment à la patrie française des populations qui y tiennent par leurs entrailles. Le cri du faible opprimé montera jusqu'à Celui qui donne la victoire et sa plainte sera entendue.

« Ne méprisez pas ma parole, Sire, parce que c'est celle d'un vaincu. Napoléon, après Iéna, a méprisé aussi la parole des vaincus, et ces vaincus lui ont répondu par Waterloo. Que l'esprit de douceur et de justice incline votre cœur!

« Je suis avec respect, Sire, votre serviteur.

« ÉMILE OLLIVIER. »

Le prince Napoléon, pour d'autres raisons que les miennes, ne put rentrer en France. N'ayant pas réussi à décider l'Italie à la guerre, il avait écrit à l'Empereur de lui donner des ordres formulés clairement sur ce qu'il devait faire, en lui indiquant que ce qu'il désirait le moins était de rester en Italie pour suivre la négociation. L'Empereur le pria de rester à Florence.

(Chêne-Populeux, 27 août.) Malgré son désir de rejoindre l'armée et de partager ses vicissitudes, le prince obéit, dans la crainte de contrarier les intentions de son cousin. Il n'était pas dit, d'ailleurs, que les négociations n'eussent pris une autre allure si le sort des armes ne nous eût pas été aussi fatal ou fût seulement resté indécis. A la nouvelle du désastre, il demanda à l'Empereur de partager sa captivité. « Quelles que soient les conditions qui me seront faites, lui écrivit-il, je m'y sou mets d'avance pour être auprès de vous. Le malheur ne peut que resserrer les liens qui m'attachent à vous depuis mon enfance. » (De Florence, 5 septembre.)

« Mon cher cousin, lui répondit l'Empereur, je suis bien touché de l'offre que tu me fais de partager ma captivité, mais je désire rester seul avec le peu de personnes qui m'ont suivi, et j'ai même prié l'Impératrice de ne pas me rejoindre. J'espère que nous nous reverrons un jour, dans des temps plus heureux; en attendant, je te renouvelle l'expression de ma sincère amitié. »

Lanza commit la révoltante inconvenance de venir insinuer au prince qu'il eût à quitter l'Italie. — « Ah! vous me chassez, s'écria le prince : c'est aussi déplacé qu'inutile. J'ai déjà pris la décision de m'éloigner; dans quelques heures je serai parti. » Et comme Lanza se répandait en assurances de sympathie et d'amitié : « Oui, oui, dit le prince avec une amertume caustique, vous nous offrez des mouchoirs pour essuyer nos larmes! »

Les adieux de Victor-Emmanuel furent très émus. Le prince se retira à Prangins.

XXXV

La révolution du 4 septembre, qui désorganisa tout le mécanisme gouvernemental, au moment où ses ressources allaient être le plus nécessaires à la défense du pays, cette révolution fut un acte tellement coupable que ceux qui en ont profité se sont constamment défendus de l'avoir fomentée. Les uns et les autres n'ont cessé d'affirmer qu'à l'exception de deux ou trois, ils n'y avaient pris aucune part : ils s'étaient contentés d'accepter ce qu'ils n'avaient pu empêcher; ils ne s'étaient pas emparés du gouvernement, il n'y avait plus de gouvernement; l'Empire était disparu, évanoui, le parti de la démagogie menaçait de devenir le maître; ils n'ont pas voulu permettre qu'une

nouvelle catastrophe, s'ajoutant aux catastrophes récentes, la France tombât entre les mains de la bande de Delescluze !

La rapidité avec laquelle les membres de la Gauche ont pris leur parti du coup de main auquel ils s'étaient opposés, la décision avec laquelle ils l'ont escamoté, a permis de croire qu'ils n'y avaient pas été étrangers. Si la Révolution ne consistait que dans l'envahissement de la Chambre et la dispersion du Corps législatif, ils n'en seraient en effet pas coupables : il ne resterait qu'à peser la valeur de cette excuse, déjà énoncée par Louis-Philippe : « Nous avons fait mal dans la crainte qu'on ne fit pire. » Mais, en réalité, l'envahissement et la dispersion de la Chambre, qui a été la forme accidentelle de la Révolution, n'en était pas la forme nécessaire. De quelque manière que le gouvernement impérial eût été renversé, il y aurait eu révolution, une révolution n'étant que le déplacement du pouvoir opéré d'une manière inconstitutionnelle. N'est-il pas évident que la Gauche et le Centre gauche du Corps législatif et non pas seulement les membres du gouvernement de l'Hôtel de Ville, ont été les premiers auteurs de cette révolution ? Depuis le commencement de nos revers, ont-ils conçu une pensée, prononcé une parole qui ne tendît ouvertement et directement à la ruine du régime impérial ? Qui oserait le nier ? Oubliant la décence, le devoir, l'honneur, l'intérêt national, tout entiers à la joie de saisir une vengeance trop longtemps ajournée, ont-ils cessé un instant, avec une suite, une intelligence, une perversité damnables, de préparer la subversion, ne prenant pas même la peine de cacher qu'ils espéraient la voir naître de l'immensité même de nos revers ? Ne se sont-ils pas appliqués à susciter, enflammer, encourager les passions révolutionnaires assoupies ou déconcertées par les récentes satisfactions libérales ? Ne se sont-ils pas attachés aux flancs des ministres comme des taons, pour les tourmenter, les affoler ? N'ont-ils point, par leurs excitations, déterminé l'ordre stratégique lamentable qui, le 23 août, jeta Mac Mahon du Chêne-Populeux dans le gouffre de Sedan ? Qui osera le nier ? Si, au dernier moment, ils préférèrent que la déchéance fût décrétée par la Chambre et non opérée par l'émeute, c'est qu'ils ne savaient où l'émeute les conduirait, si elle ne passerait point par-dessus leur tête et si la poussée démagogique ne les fracasserait pas avec la Régence et le Corps législatif, et ne les asservirait pas, eux aussi, à la bande de

Delescluze et de Blanqui ? Ils l'ont avoué. Les scrupules honnêtes de citoyens respectueux de la loi et du Droit comptaient pour si peu dans leur modération, qu'ils s'en sont affranchis dès qu'ils l'ont pu avec sécurité. Ils se targuent d'avoir barré le passage à la Commune ; mais, sans eux, elle n'aurait pas eu un peu plus tard le moyen de le forcer. « Quelque dangereux, a dit Guizot, que soit le travail des démolisseurs des États par les conspirations et insurrections populaires, s'ils ne rencontraient pas d'appui dans d'autres régions sociales et au sein des pouvoirs publics, ils auraient peu de chances de succès. Il faut qu'il y ait des mains tendues d'en haut à ceux qui s'agitent en bas. » Si les hommes du 4 septembre ne s'étaient pas servis contre l'Empire du concours des hommes de la Commune, s'ils n'avaient pas poursuivi contre le gouvernement national la révolution par la Chambre, ils ne se seraient pas exposés aux dangers de la révolution par la rue. Ils ont circonscrit l'incendie : le devoir était de ne pas l'allumer !

O Français de l'avenir ! quand, revenant sur les apothéoses imméritées, vous dresserez sur les places publiques de vos cités, débarrassées des statues usurpatrices et immorales, le véritable Panthéon de pierre, de marbre, de bronze, destiné à l'éducation du peuple, élevez, à côté des statues de la Patrie, les statues de Lazare Carnot et du général Changarnier, c'est-à-dire de ceux qui, aux jours du péril suprême, oubliant leurs rancunes et leurs ambitions, ne se sont rappelés que la détresse de cette Patrie et ont apporté toute leur aide, toutes leurs forces au chef malheureux qui luttait pour elle et qui, malgré tout, était encore le seul en mesure de la sauver.

ÉMILE OLLIVIER.

LES VESTALES⁽¹⁾

DEUXIÈME PARTIE (2)

III

M^{lle} Le Talleur avait mené à bien des entreprises plus difficiles que l'engagement de son neveu Jean ; renseignée par le capitaine Du Laurier, elle expédia, le jour même, démarches et formalités ; le lendemain, engagé pour quatre ans, Jean couchait au quartier du 1^{er} cuirassiers.

Elle ne le revit que le dimanche où il devait déjeuner chez elle. Il arriva vers huit heures et demie, comme elle partait pour la grand'messe. Elle avait entendu un joyeux coup de sonnette, puis une exclamation émerveillée de sa vieille bonne, et elle ne put retenir à son tour un « ah ! » de surprise, quand la porte de son salon encadra le nouveau cuirassier. Peut-être semblait-il un peu gêné de son sabre qu'il retenait d'une main, de son casque qu'il portait sous l'autre bras. Mais la taille plus svelte, les épaules plus larges sous le dolman, la tête maigre bien posée sur le col rouge, la jambe tendue dans la botte, c'était un magnifique soldat. M^{lle} Le Talleur le lui dit tout franchement :

- Tu es superbe, comme cela, mon petit !
- Superbe ! répéta la vieille Annette en extase.
- Vrai ! fit Jean... On m'avait dit au quartier que ça ne

(1) *Copyright by Delzons, 1914.*

(2) Voyez la *Revue* du 1^{er} juillet.

m'allait pas mal. Il me tardait de me montrer à vous, tante,... et à Annette.

Le regard d'Annette lui paya aussitôt, en dévotion chaleureuse, cette amicale pensée. Il contemplait, en souriant, les deux femmes, et il remarqua le chapeau, le livre de messe de M^{lle} Le Talleur.

— Vous sortez, tante? Vous allez à la messe?

M^{lle} Le Talleur lui jeta un coup d'œil curieux, inquiet aussi. Par prudence, pour ne pas l'effaroucher d'abord d'un excès de sagesse, elle ne l'avait pas interrogé sur son éducation religieuse, ni sur ses sentimens. A cette minute encore, elle ne voulait pas gêner sa liberté. Elle répondit seulement : « Oui. » Et ce fut lui qui reprit :

— Voulez-vous me permettre de vous accompagner?

— C'est la grand'messe! fit-elle, pour éprouver cette résolution peut-être imprudente. Et on prêche!

— La dernière fois que j'ai entendu un sermon, dit-il, c'était à Bayonne, avec maman, avant qu'elle ne tombât malade... Depuis, je n'ai pas souvent mis les pieds dans une église...

Il paraissait attendre que M^{lle} Le Talleur se décidât à partir. Sans rien ajouter, elle gagna la porte; il la suivit; elle songeait :

« C'est comme un champ qui a reçu jadis bonne et mauvaise graine. Tout a poussé pêle-mêle. Il n'est besoin que de patience pour dégager les épis de l'ivraie. »

Un pâle soleil semblait frissonner sous les bandes nuageuses, pareilles à des écharpes de mousseline et de soie. Trotinant à côté de Jean, M^{lle} Le Talleur s'amusa des regards des passans qui semblaient mesurer avec respect, de la semelle de ses bottes au cimier de son casque, la stature du cuirassier.

— Le casque, lui dit-elle, c'est encore plus beau!

Il sourit enchanté; il s'amusait comme elle, et davantage. Cette fois, sous cette tenue, botté, casqué, c'était la métamorphose définitive qui figurait, en beauté vigoureuse et légèrement fanfaronne, l'heureux changement de sa vie : il y goûtait, parée de gloriole, l'immense joie d'une délivrance : le cauchemar était bien fini; toutes les peines, celles qui lui accablaient le corps, celles qui empoisonnaient son cœur et sa pensée, s'étaient enfuies ensemble. Et il sentait ses muscles frémir d'allégresse, tandis qu'il forçait son pas à se rythmer sur la marche incertaine de M^{lle} Le Talleur.

A l'église, elle l'observa par instans, à la dérobée ; la pompe de la cérémonie, les chants et la musique, le parfum de l'encens, aussi bien que le recueillement de la foule et la parole de spiritualité lancée du haut de la chaire avaient réveillé d'un seul coup les souvenirs de ses sens et de son esprit : un passé déjà lointain s'évoquait en lui, avec l'image de sa mère et la douceur des momens jadis vécus près d'elle, le dimanche, dans une pareille atmosphère de temple, dont il avait aimé la gravité un peu mystérieuse et la paix si sereine. En même temps, l'éclat inaccoutumé pour lui d'une grande église de Paris, l'assistance plus élégante et choisie que celle de ses souvenirs, la présence enfin de M^{lle} Le Talleur, continuaient à lui représenter la certitude de la délivrance. Et c'est pourquoi, sur son visage basané, au coin de ses yeux, sa tante percevait une ombre de mélancolie et, plus souvent, une lueur vive, brillante, heureuse. Elle pensait :

« Il ne s'ennuie pas. S'il s'ennuyait, cela se verrait. Il est content d'être ici, et sans doute d'y être en cuirassier, de se savoir admiré. Ne soyons pas trop difficile... S'il pouvait m'accompagner ainsi tous les dimanches, le reste viendrait tout seul. »

Ces réflexions, mêlées aux prières, l'occupèrent une bonne partie de l'office. Mais elle ne se reprochait pas de se laisser ainsi distraire ; elle se reconnaissait envers le Seigneur certains privilèges, comme celui de mûrir, en sa présence, des projets qui devaient, en fin de compte, tourner à sa gloire.

A la sortie, elle fut saluée, comme tous les dimanches, par des habitués de la grand'messe. D'un mot, elle présentait Jean : « Mon neveu, Jean Le Talleur. » On lui savait tant de neveux que personne ne pensait à l'interroger. Comme soldat et neveu de M^{lle} Le Talleur, le jeune homme méritait la sympathie, et il l'excitait un peu plus parce qu'il était beau soldat. D'ailleurs, en lui adressant les plus gracieux sourires, aucune de ces femmes, ni même les jeunes, ne s'étonnèrent qu'il se tint immobile, droit, muet, avec le seul geste militaire et mécanique de la main portée à la visière du casque pour les saluer. En elle-même, M^{lle} Le Talleur approuva ce silence et cette attitude. Mais, elle sentit ensuite le jeune homme gêné, jusqu'au moment où ils s'assirent l'un en face de l'autre, dans la petite salle à manger, dont les larges carreaux semblaient un damier.

Annette avait déclaré : « Ça mange, un jeune homme ! » Et elle avait préparé le déjeuner pour l'appétit le plus exigeant qu'elle pût concevoir. Mais l'exigence d'un cavalier de vingt et un ans dépassait son imagination. « Eh bien ! eh bien ! » marmottait-elle, en emportant les plats vides. Et elle demanda timidement, à la fin du repas : « Monsieur Jean aura-t-il assez déjeuné ? » Il la rassura, avec mille remerciemens. L'excellente cuisine de la vieille bonne et le bordeaux de sa tante le mettaient au meilleur point du bien-être et de la gaité. Les yeux brillans, un peu de rougeur à ses joues basanées, il célébrait sa vie nouvelle :

— Ce que je ne comprends pas, c'est qu'ils sont tous là à se plaindre, à gémir après la classe. Je sais bien qu'on grogne parce que ça vous donne l'air d'un type chic et qui serait mieux chez lui. Mais, vrai, il n'y a pas de quoi. Le lit est très bon ; le fristi excellent, sauf qu'on en voudrait un peu plus... Et puis, il y a le cheval... Les fantassins peuvent être malheureux. Comment est-on malheureux avec un cheval !... Oh ! tante, si vous voyiez celui qu'on m'a donné ! Un cheval de sous-off, vous savez, que le capitaine Du Laurier m'a choisi lui-même, Faisan, un grand diable d'alezan, qui a un abatage énorme. Bon garçon, la bouche fine, et très farceur avec ça... Du premier jour, on s'est tâté tous les deux : il voulait savoir ce que j'étais, et il m'a fait deux ou trois vilains tours. A d'autres, mon coco ! Ça ne lui a pas réussi. Il n'a pas demandé plus, et on a été aussitôt des vieux amis ; moi, je l'aime déjà tout plein ; la nuit, si je m'éveille, je me dis : « Dans trois heures, dans deux heures, je lui passerai le bridon, à ce camarade, et on s'amusera bien. » Il n'y a pas moyen de s'ennuyer un instant. Et j'ai en plus à rattraper les autres qui ont un grand mois d'avance. On me fait travailler à part, et je vous jure, tante, que je m'applique. Aussi, le brigadier qui me commande croit que ça marchera... Ah ! si ça pouvait marcher !... Être officier, un jour, comme le capitaine Du Laurier, il n'y a rien au monde de plus heureux que ces gens-là !

Pour la vivacité de sa conviction, pour la sincérité de son accent, M^{lle} Le Talleur lui aurait pardonné beaucoup plus que les défaillances de son langage et la rudesse de ses manières. Il ajoutait :

— Du reste, autour de moi, tous les types sont de bons

enfants, gentils et toujours prêts à vous aider. Les sous-off's, c'est autre chose : ils crient tout le temps ; ils font leur métier, quoi ! Il n'y a qu'à ne pas s'épater. Un, avant-hier, un maréchal des logis, croyait bien m'avoir. Il me trouve à la chambre comme les autres étaient en bas, et il commence de me traiter de tous les noms d'oiseaux. Je le laisse bien aller, et puis, je lui réponds la vérité, que je devais attendre mon brigadier qui m'exerce tout seul... Il a fait une tête, il a crié qu'il me reprendrait sur le mors de bride et qu'il me dresserait... Mais c'est moi qui le dresserai un jour ou l'autre, et comment ! La canaille !

Sur le joyeux visage un peu rose, un masque de violence et de haine s'était plaqué soudain, et les mains indolentes, inoffensives, se contractaient en formidables poings. Cela ne dura qu'un instant. Déjà le jeune homme souriait, radouci, de son regard limpide et de sa bouche franche.

— En voilà une bêtise ! fit M^{lle} Le Talleur. Tout cela pour une réprimande injuste, pour moins que rien !

Elle parlait sur un ton de moquerie légère. Mais elle avait été effrayée de la véhémence irritable que Jean venait de découvrir, et elle entendait tout de suite le mettre en garde contre lui-même. Elle savait les paroles affectueuses qui apaisent les plus violens. Elle le gronda doucement ; elle lui montra l'avenir qu'il n'avait pas le droit de compromettre par de stupides révoltes.

— Tu vas me jurer, si ce sous-officier ou un autre s'avisait de recommencer, de rester froid comme le marbre !

Jean parut un peu troublé.

— C'est très difficile, ma tante. J'ai les oreilles chaudes et... et vous savez que je vivais dans un drôle de monde... Des batteries à tout propos ; il fallait se faire respecter. J'ai pris des habitudes. D'instinct, dès qu'on me dit un mot de trop, j'ai envie de cogner. Mais, puisque ça vous fâche... eh bien ! si je m'emballe, si je sens que je vais m'emballer, je penserai à vous et... je crois que j'endurerai tout...

— C'est très bien, fit M^{lle} Le Talleur : c'est justement ce que je voulais te demander.

— D'ailleurs, ajouta Jean, autrefois je buvais ; maintenant, je suis à l'eau : c'est fade, mais ça laisse plus tranquille.

M^{lle} Le Talleur pensa qu'il avait besoin de promener à l'air frais sa tête un peu échauffée :

— Va montrer ce beau casque aux Parisiens... Tiens, voilà

le viatique pour te rafraîchir si tu as soif ou te ramener en voiture si tu t'égares. J'ai des visites à faire jusqu'à six heures... Il suffit que tu sois ici entre six et sept pour que nous allions ensemble chez ton oncle Fernand.

De nouveau, comme à la sortie de l'église, une gêne tendit le visage mobile de Jean. Il avait répondu simplement : « Bien, tante, je serai exact, merci. » Puis il prit la pièce de cinq francs que lui offrait M^{lle} Le Talleur, et il disparut.

En parlant des visites qui occuperaient son après-midi, M^{lle} Le Talleur savait qu'elle ne les ferait pas. Ces maisons, où elle renonçait à paraître, lui étaient pourtant chères parce qu'elle y goûtait le double plaisir de causer très agréablement et d'être amicalement fêtée. Mais les forces lui manquaient. Son cœur lassé ne battait qu'avec paresse et sa vie ralentie ne pouvait s'accommoder que du repos, de l'inaction dans le fauteuil accoutumé, sous les regards des portraits familiers. Elle soupira; car elle regrettait l'agrément, qu'elle avait tant aimé, des propos rapides où court une flamme légère de malice, d'esprit et, parfois, de pensée. Elle sentait les heures lentes et lourdes dans sa solitude, elle se résignait cependant. Le dimanche, mieux encore que les longues soirées, elle se recueillait en face de la fin prochaine. Elle ne s'efforçait pas à des exaltations mystiques où sa nature positive ne l'avait pas disposée. Suivant les tendances et les habitudes de tout son passé, elle faisait acte d'amour; elle embrassait tout l'amour qu'elle avait répandu autour d'elle, qui l'attachait si fortement encore à des créatures humaines, et elle en faisait humblement son sacrifice à l'amour de Dieu. Que ce sacrifice lui était douloureux par momens!... Entre les êtres préférés qu'elle regrettait quelques jours plus tôt d'avoir à quitter, Jean avait pris place maintenant. Elle le sentait faible, dans le vaste monde, comme un petit enfant : il ne pouvait se passer d'une protection qu'elle seule pouvait lui donner. Si proche de son cœur, tout de suite, par la ressemblance de visage et de caractère qu'il avait avec Georges, elle l'aimait davantage à cause de cette faiblesse. Elle se voyait à la fois nécessaire, pour longtemps encore, auprès de lui, et condamnée à le quitter bientôt. Elle s'en désolait. Toutefois, il ne lui échappait pas que, par cette simple et profonde joie que donne la cessation d'une grande peine, Jean était à cette heure, et pour d'assez longs jours peut-être, malléable entre ses mains.

Elle entendait profiter de cette chance et le modeler de son mieux; elle s'aiderait aussi des mille influences de la famille : elle tâcherait de le façonner ainsi, de l'instruire, de le fortifier.

La journée s'écoula. Un peu après six heures, Jean parut. M^{lle} Le Talleur lui fit raconter son après-midi et elle n'eut pas de peine à démêler que, depuis une grande heure, il serait revenu chez elle s'il n'eût craint d'être indiscret. Elle lui avait dit : « Reviens entre six et sept heures. » C'était donc qu'elle ne voulait pas de lui plus tôt.

— Tu es un grand sot! fit-elle. Je t'aurais voulu toute la journée, si je n'avais pas craint de t'ennuyer.

— Mais, tante, murmura-t-il, ça ne m'amuse pas de m'en aller tout seul dans cette ville où je ne connais personne, et j'aurais mieux aimé rester près de vous, à causer...

Comme le jour de son arrivée, il s'était assis en face d'elle, au coin du feu; il ajouta :

— Je suis si bien, près de vous! Vous êtes tellement bonne pour moi, et c'est quelque chose de si nouveau...

Il se penchait un peu vers elle en souriant, et il la contemplait qui, de tout son visage las, répondait tendrement à ce sourire. Cependant, la fatigue, l'accablante fatigue de vivre imprima un instant sur les traits de M^{lle} Le Talleur, cette marque de détresse qu'on voit à la bouche d'un coureur hors d'haleine. Jean s'en aperçut :

— Seriez-vous fatiguée, tante? fit-il timidement.

— Oh! pas beaucoup plus que je n'étais hier, un peu moins que je ne serai demain... Je suis vieille, mon ami, voilà tout.

Il la considéra quelques secondes, d'un regard qui devint soudain sombre d'inquiétude et de stupeur douloureuse : elle fut profondément émue de cette angoisse, mais elle ne voulait pas qu'il sentit déjà l'abominable dureté de la séparation; ni le froid de l'abandon; elle força son visage à n'exprimer que la tranquillité de cette heure; la jeunesse de Jean et son ardeur de vivre n'en demandaient pas plus pour rejeter les tristes appréhensions. D'ailleurs, elle reprit :

— J'avais besoin de repos. Je suis très bien à présent, et toute prête à te conduire boulevard Haussmann... Ça m'amuse beaucoup, pas toi?

— Si! fit Jean.

Sa voix hésitante, ses yeux soudain vagues et presque

craintifs témoignaient que cela ne l'amusaît guère. « De la timidité, » songea M^{lle} Le Talleur, « c'est trop naturel, et j'aime mieux ça que... que le contraire. »

Elle tenait cependant à ce qu'il espérât de cette soirée quel plaisir : elle voulait éveiller tout de suite en lui un intérêt, une sympathie pour la famille, et, par là même, un désir d'y reprendre place :

— Tu as vu ton oncle Fernand, et tu n'as pas eu à te plaindre de son accueil... je ne te parlerai pas de Marguerite; tu sais que je lui ai servi de mère : j'aurais l'air de me vanter. Tout ce que je peux dire parce que je n'y suis pour rien, c'est qu'elle est la grâce même... Il y aura aussi tes deux oncles Léopold et Lucien, les frères de Fernand et leurs femmes. Léopold, c'est l'ancien conseiller d'ambassade; il ressemble à Fernand : même douceur du regard, de la voix, des manières, sauf qu'il n'a jamais été beau et que son caractère est charmant. Lucien, c'est l'avocat. Il rappelle ses deux frères : les yeux de Fernand, la barbe de Léopold, mais plus petit, assez rond, avec des gestes vifs; un excellent garçon. Ta tante Madeleine, la femme de Léopold, a été fort belle : elle est encore bien, une de ces blondes un peu majestueuses, tu sais, qui se conservent longtemps. Ta tante Alice, la femme de Lucien, c'est à peu près le contraire, brune, vive comme son mari, presque trop vive, du moins pour mon goût... Mais tu dois t'en souvenir et aussi de leurs enfans, avec qui tu jouais, il y a dix ans!

— Oui, fit Jean sans enthousiasme.

Il revoyait cette bande de petits garçons et de petites filles. Il avait été amoureux de toutes ses cousines à la fois, et toutes se disputaient ses préférences, en se moquant de sa sauvagerie. Qu'elles lui avaient paru coquettes, élégantes, vives, et ses cousins aisés, délurés!... Ce n'étaient pas ces souvenirs qui pouvaient le rassurer, à cette heure où ils allaient se retrouver.

Sa tante le quitta pour s'habiller. Quand elle reparut coiffée avec plus de soin, vêtue d'une robe de dentelle noire, elle sentit que cet air de cérémonie l'effrayait et que, pour un peu, il préférerait rentrer au quartier.

— Annette, va nous chercher une voiture, dit-elle, tout de suite.

— Mais non, tante, s'écria-t-il. Qu'Annette ne prenne pas cette peine, j'y vais!

Il était déjà parti.

— Pourvu qu'il revienne! murmura M^{lle} Le Talleur. Et elle dit à sa vieille bonne la timidité qui, visiblement, le travaillait.

— Oh! mademoiselle! fit Annette avec indignation. Ce jeune homme si gentil qui ne veut pas que je me fatigue, et Mademoiselle peut croire que c'est pour ne pas revenir!

M^{lle} Le Talleur s'excusa en reprochant à Annette sa faiblesse pour le beau soldat. Annette protesta sans beaucoup d'énergie. La sonnette tinta violemment :

— Et la preuve que c'est lui! dit Annette. Merci, monsieur Jean; et à bientôt, monsieur Jean... Ah! je suis contente que M. Jean ait bien mangé; mais, une autre fois, il en faudra un peu plus... Oh! je sais ce que je dis.

Dans la voiture, M^{lle} Le Talleur déclara :

— Tu peux te vanter d'avoir fait une conquête... ma vieille Annette, et elle est difficile, elle n'aime que les beaux garçons...

Jean se mit à rire un peu fort, avec cette franchise ingénue et sympathique où il semblait que tout son être s'épanouit.

— Je pense, continua sa tante, que ce n'est pas la première à qui tu plais ainsi; il y en a eu d'autres et de moins respectables.

Les mains au pommeau de son sabre, Jean, la tête droite, suivait du regard la course des voitures sur le boulevard Saint-Germain.

— Oui, fit-il, il y en a eu, mais c'était peut-être qu'elles n'étaient pas difficiles. Autant moi qu'un autre. Il n'y avait pas de quoi être fier. Et puis, ce n'est pas le tout qu'une femme vous trouve à son goût : le principal, c'est qu'elle vous plaise...

Comme il se taisait, le regard toujours droit et la bouche un peu tirée de dégoût, de tristesse même, M^{lle} Le Talleur voulut une confidence plus complète qui la soulagerait sans doute, au risque de l'humilier un instant :

— Et alors, fit-elle, qu'advenait-il de tes conquêtes?

— Oh! s'écria-t-il brusquement, je faisais comme les camarades, moi non plus je n'avais pas le droit d'être difficile. On rigolait, quoi! Elles étaient toujours bonnes à ça!...

Il eut un éclat de rire bruyant qui retentit dans le silence. Il perçut tout à coup ce silence de M^{lle} Le Talleur; il comprit qu'il avait été inconvenant, qu'il avait blessé sa tante. Ses oreilles bourdonnèrent. Il se vit tout à l'heure chez son oncle

Fernand; la pensée des balourdises et des brutalités, qui ne manqueraient pas de lui échapper, l'affola. Il s'exclama soudain :

— Je n'irai pas chez mon oncle Fernand! Au revoir, ma tante. La voiture va me déposer là!

Sa main saisissait la poignée de la portière. Retourné vers M^{lle} Le Talleur, il lui montrait des yeux irrités et malheureux.

— Es-tu fou? dit-elle. Me laisser ainsi!

— Que voulez-vous que j'aille faire dans ce monde? riposta-t-il.

Sa voix tremblait, et son regard, comme au jour de son arrivée, exprimait ce défi à la société que M^{lle} Le Talleur avait vu trop souvent dans les yeux de son père.

— Je ne suis qu'un ouvrier, reprenait-il, je ne sais pas me tenir : je ne sais pas parler convenablement, et même avec vous, ma tante, vous voyez que je dis des choses qui vous fâchent!...

— Ta, ta! fit-elle, il en faut beaucoup plus que ça pour me fâcher.

Elle lui parlait avec cette douceur, dont elle avait usé après le déjeuner, pour le gronder sur ses emportemens. Elle s'aperçut que, maintenant comme alors, il y était sensible. Sous cette caresse légère, il s'apaisait, un peu frémissant toutefois. Sa main avait lâché la portière. Il écoutait ces paroles affectueuses dont la nouveauté le trouvait sans résistance.

— Bien sûr, concluait M^{lle} Le Talleur, tu n'as pas le respect des femmes. Mais c'est justement pour cela qu'on va t'en faire connaître qui méritent d'être respectées.

La voiture arrivait au boulevard Haussmann. Une dernière hésitation de Jean lui fit jeter sur l'étendue déserte du trottoir un coup d'œil de regret. Mais M^{lle} Le Talleur, de son pas menu, pénétrait déjà sous la voûte : il la suivit.

Deux hommes en livrée qui prenaient son sabre et son casque, les portes du salon ouvertes à deux battans par un autre homme en habit, — ce fut tout à coup devant les yeux de Jean une vision de gaité, d'élégance, de luxe, qui l'éblouit. La richesse un peu lourde du grand salon s'accommodait heureusement de la lumière crue. Un souvenir assaillit l'esprit de Jean, — une comédie qu'il avait vue des dernières galeries, au théâtre de Lyon. Comme dans la pièce, il voyait ici des femmes décolletées, des hommes à cravates blanches qui cau-

saient par groupes animés; dans un coin, un massif de blancheurs, les robes blanches, les visages frais de quelques jeunes filles; autour d'elles, des jeunes gens qui bavardaient assez bruyamment. Tout le monde s'était levé à l'entrée de M^{lle} Le Talleur; les hommes lui baisaient la main; les jeunes filles l'embrassaient. Mais tous les regards se tournaient avec curiosité vers Jean. Il ne s'en aperçut que trop bien. Seul à l'entrée du salon, immobile, droit comme à l'exercice, il attendait que quelqu'un décidât de son sort, et son cœur battait à grands coups.

Il n'attendit guère. Tout de suite, près de lui, il vit un visage de femme qui n'était que clarté, les yeux brillans, le teint délicat, les dents éclatantes. Le visage lui souriait, à lui, et la voix de cette femme lui disait à lui-même :

— Je suis ravie de vous revoir. Au moins j'espère que vous avez votre permission de minuit. J'ai fait jurer à mon amie, Valentine Du Laurier, qu'elle l'obtiendrait de son mari, votre capitaine.

— Oui, oui, je l'ai, fit Jean; mon capitaine m'a fait appeler, hier soir, pour me la donner, bien que ça soit, m'a-t-il dit, une grosse faveur...

Il avait parlé tout d'un trait, sans embarras; et il avait parlé joyeusement, car, soudain, la satisfaction gracieuse et familière que Marguerite témoignait à l'accueillir faisait vibrer en lui la joie d'être là.

— Très bien! reprenait-elle. Le capitaine Du Laurier est encore mieux qu'un bon capitaine, c'est un bon mari.

— Fichtre! comme te voilà beau! s'exclama une voix railleuse. Bonsoir.

— Bonsoir, mon oncle, dit Jean. Comment allez-vous?

— Pas mal, pas mal, répondit Fernand. Viens un peu, que je te présente.

Jean s'était gardé cette fois, par merveilleuse intuition, de tendre sa main vers les mains infirmes. Il fit quelques pas, raides et militaires, à la suite de son oncle, vers la cheminée où s'adossaient deux femmes, ses deux tantes, telles que M^{lle} Le Talleur les lui avait décrites : l'une grande, blonde, d'une maturité majestueuse; l'autre petite, mince, avec des mèches argentées dans ses cheveux noirs.

— Ah! je crois bien que je ne l'aurais pas reconnu! disait M^{me} Léopold Le Talleur.

— Par exemple! protestait sa belle-sœur. Moi, je ne me serais pas trompée. Et toi, Jean, tu me reconnais, n'est-ce pas? ta tante Alice. Vous aviez déjeuné tous les trois à la maison, il y a dix ans!...

— Oui, ma tante, balbutia Jean.

Ses oncles Léopold et Lucien s'approchaient, lui serraient la main. Il souriait à leurs paroles cordiales, à celles de ses tantes. Et cependant, il restait gêné, comme s'il eût senti, sous cette cordialité, moins de bienveillance que de curiosité. La voix claironnante de M^{me} Lucien Le Talleur lança :

— Nous ennuyons ce garçon avec cette cérémonie. Tiens! Jean, tous ceux-là, c'est tes cousins, nos enfans. Il y en a quatre à moi, cinq à ma belle-sœur Madeleine... et puis, Marguerite... Débrouillez-vous ensemble...

D'un geste vigoureux et sec, elle le faisait pivoter vers le groupe des jeunes gens et des jeunes filles, qui avait murmuré à mi-voix tout le temps de la présentation et qui riait maintenant de le voir ahuri, les bras ballans. Il eut une conscience pénible de son embarras, et il souhaita, comme un enfant rageur, de distribuer au hasard quelques horions de son poing fermé.

— A mon tour! fit Marguerite. Il faut procéder par ordre! Les jeunes filles d'abord!

Elles étaient quatre, et c'étaient elles qui riaient. Dans le coin où Marguerite, tirant Jean par la manche, les avait poussées, elles continuèrent de rire. Mais, fut-ce que la protection de Marguerite le rendait brave pour les affronter, ou bien que près de lui, en face de lui, la pointe moqueuse de leurs yeux s'adoucissait par un peu d'admiration de sa haute taille, de son regard droit et vif dans le visage énergique? Elles lui parurent intimidées et il cessa de l'être. Un souvenir brusque lui restitua la personne du petit garçon qui jouait dix ans plus tôt avec les petites filles qu'elles étaient alors. Il osa interrompre Marguerite qui commençait à les lui nommer :

— Oh! laissez-moi deviner. Il me semble que je m'y retrouverai... Suzanne?... Oui. Simone?... Vous voyez!... Catherine?... Ah! et..., et... Attendez!...

Les cinq jeunes filles l'excitaient de leurs rires et de leurs exclamations. Les trois qu'il avait reconnues s'amusaient à lui souffler des prénoms extravagans.

— Juliette! dit-il triomphant.

Elles firent toutes ensemble un beau vacarme de cris et de bravos.

— Maintenant, les garçons! proposa Marguerite.

Et le jeu se poursuivait quand les portes de la salle à manger s'ouvrirent et que le maître d'hôtel annonça : « Mademoiselle est servie ! »

Jean commençait à se trouver presque à l'aise. Cet heureux état cessa tout aussitôt. La procession des couples qui gagnaient la salle à manger lui parut solennelle. Il attendait que tout le monde eût passé devant lui. Cependant, Suzanne Le Talleur, fille aînée de Lucien, brune et brusque comme sa mère, l'interpellait :

— Eh bien ! l'armée française ! Vous allez me laisser en plant !

Elle prenait son bras et l'entraînait. Assis entre elle et sa tante, M^{lle} Le Talleur, qui était à la droite de Fernand, il subissait un nouveau supplice, pire que celui de son entrée dans le salon.

L'éclat des cristaux et de l'argenterie, étincelant sous des flots de lumière, l'aveuglait. Sa tante Marie causait avec Fernand, Suzanne avec ses voisins, les fils de Léopold. Isolé et glacé par son isolement, il risquait des gestes prudents et terriblement maladroits. Sa serviette accrochée au col de son dolman, il mangeait à peine et ne savait ce qu'il mangeait. Il écoutait les propos ; à droite, Suzanne parlait de sport ; en face, Lucien discutait la politique ; Marguerite, penchée vers Léopold, semblait raconter une impression de théâtre. Il entendait et il ne comprenait rien. Il observait les manières de tous ces jeunes gens, ses cousins, leur façon de se tenir, de manier leur fourchette et leur couteau ; et, plus il les trouvait naturels et parfaits, plus il s'avouait malhabile. Il considérait surtout avec envie leurs mains, celles de Suzanne, si blanches, avec des ongles polis et brillants. Il eut honte de ses doigts rouges, boudinés et les cacha sous la table. Il se réfugiait dans une immobilité qui dressait sa taille, tendait son cou. A ce moment, la main de M^{lle} Le Talleur se posa sur son bras :

— Eh bien ! mon petit, fit-elle à voix basse, tu vois que ce n'est pas si terrible et que tout se passe à merveille.

Il ne voulut pas l'affliger en lui disant son malaise. Elle ajoutait :

— N'est-ce pas qu'ils sont tous fort gentils ? Comment les trouves-tu ?

Cette question, en l'étonnant un peu, l'affermait aussitôt. Comment! c'était lui, si malheureux de l'effet qu'il devait produire sur tout ce monde, que sa tante invitait à le juger!... Cependant, il n'aurait pas eu le courage de dire un mot, si le bruit des conversations, dont il avait été si gêné d'abord, ne l'eût assuré qu'on ne l'entendrait pas.

— Tes oncles? tes tantes? insistait M^{lle} Le Talleur, n'est-ce pas qu'ils ont été tout de suite très aimables pour toi?

— Oh! certainement, souffla Jean... surtout ma tante Madeleine...

— Ah! l'autre te plaît moins. C'est tout juste comme à moi. Et tes cousines?

Il parcourut la table d'un regard. Il les trouvait telles qu'elles étaient restées dans son souvenir, presque toutes jolies, élégantes et vives. Pourtant...

— Suzanne parle comme un garçon... Sa sœur, Simone, a l'air de se moquer de tout le monde... Catherine et Juliette font tout le temps des mines! On dirait qu'elles jouent la comédie!...

M^{lle} Le Talleur s'amusa de ces opinions.

« Ça n'est pas trop mal pour un novice, songeait-elle, un peu rude et sans nuances, mais avec de la justesse. »

Il n'avait rien dit de Marguerite.

— Et Marguerite? fit-elle.

Il hésita avant de répondre.

— Mais, ma tante, comment voulez-vous qu'un pauvre diable comme moi, qui ne connais rien à rien, se permette de juger une personne comme elle.

— Tu juges bien les autres!

— Oh! ce n'est pas la même chose... Elle me paraît si... je ne sais pas vous dire... si au-dessus de moi...

Il cherchait à mieux exprimer sa pensée, mais le bruit des conversations s'enflait, couvrait sa voix. Sa tante Alice lançait avec autorité :

— Et moi, je vous dis que l'intolérance est partout, plus forte que jamais.

Elle ajouta soudain :

— Tenez, au régiment! Interrogez notre cuirassier... Il va vous dire si un jeune homme n'y est pas gêné dans la pratique de sa religion!

Jean crut recevoir un coup de massue qui l'ébranlait tout entier. Il eut quelques secondes de vertige : sous les regards qui convergeaient vers lui, il était prêt à s'effondrer. Il balbutia les yeux baissés :

— Je... je... ne sais pas... je n'ai pas vu...

Ses yeux se détachèrent de son assiette, se levèrent, effarés, et rencontrèrent ceux de Marguerite, qui le contemplaient avec une attention amicale et sérieuse, comme pour l'engager à chercher en lui-même une opinion, son opinion à lui, qu'on serait heureux d'écouter. Et, brusquement, un souvenir, une image, se fixèrent devant sa pensée : il reprit, regardant de nouveau son assiette qu'il faisait tourner machinalement entre ses mains :

— J'ai vu précisément l'opposé de ce que vous dites, ma tante. Mon brigadier, celui de ma chambre qui me fait travailler, est un séminariste : il veut être missionnaire ; c'est pour ça qu'il a tenu à faire son temps dans la cavalerie. Il dit que c'est très utile dans les pays où on l'enverra... Un bien brave garçon... Eh bien ! chaque soir, après l'appel, avant l'extinction des feux, il se met à genoux au pied de son lit et il fait sa prière... Depuis quatre soirs que je le vois, jamais aucun homme ne lui a rien dit : il n'y en a même pas un qui ait souri...

Une exclamation générale de surprise et d'intérêt accueillit ce récit. Jean s'était tu ; il avait levé la tête. Marguerite lui souriait, et il crut voir à l'expression de son visage qu'elle l'approuvait, qu'elle l'encourageait à en dire davantage. D'ailleurs, à travers le bruit, elle glissa :

— Alors, quand il aura fini son temps, il s'en ira aux missions ?

— Oui. Et il compte les jours comme tous ceux de la classe ; mais lui, c'est pour s'en aller en Afrique... Dans les pauses, il me parle souvent de ces pays... « Une chose qui serait bien, m'a-t-il dit une fois, ce serait de nous retrouver là-bas quand vous serez officier. »

Jean aurait aimé à parler ainsi longtemps ; mais, ayant dit ce qu'il sentait, il s'arrêta court. Il y eut un instant de gêne imperceptible, puis, aussitôt, un concert de paroles élogieuses où tous les convives manifestaient la satisfaction qu'il s'en fût si bien tiré. Quant à lui-même, il bénéficiait de ce moment d'audace. Suzanne, sa voisine, lui dit :

— Vous devez être à cheval toute la journée; c'en est une veine!

Il répondit très librement, et l'entretien se poursuivit sur les chevaux, les bons sauteurs, le dressage.

« Parfait! songea M^{lle} Le Talleur qui avait tendu l'oreille: excellent sujet pour un cuirassier. »

A travers la table, elle échangea avec Marguerite un de ces sourires de connivence heureuse, par où elles se communiquaient l'une à l'autre, à propos des tâches qu'elles entreprenaient ensemble, le plaisir d'avoir réussi.

« Eh bien! se disait M^{lle} Le Talleur, ça ne marche pas mal pour mon garçon. J'étais bien sûre que Marguerite m'aiderait... »

Tranquille et contente pour Jean, elle contemplait, autour de la table, les jeunes visages lisses, roses, animés. Ses regards revinrent à Marguerite, qui se renversait sur sa chaise, pour laisser ses deux oncles causer plus librement.

« Elle pourrait être plus jolie, se dit M^{lle} Le Talleur; elle est cent fois mieux que jolie.

Les yeux n'étaient pas très grands, mais ils luisaient comme deux pointes lumineuses, jaillies dans la douceur d'une eau profonde et dorée. Le nez s'allongeait un peu trop vers la bouche, mais il en marquait la finesse spirituelle, et ses frémissements, quand elle s'entr'ouvrait sur les dents petites et brillantes, donnaient à tout le visage une malice, une vivacité singulières. Le plus grand charme de ce visage, qu'on sentait dès l'abord, sans même penser à le définir, c'était la pâleur du teint, le tissu si délicat et comme transparent de la peau, autour des yeux, des lèvres, et jusqu'à l'extrémité des tempes, où l'oreille, d'une forme parfaite, se détachait dans les ondes mousseuses des cheveux châtons. Sous la lumière éclatante des lampes électriques, cette blancheur exhalait sa complète séduction, qui semblait faite d'exquise pureté et de langueur secrète; l'expression de ce visage était aussi bien mêlée de réserve et de curiosité, de grâce souriante, un peu moqueuse et d'inquiétude vague, d'intelligence attentive, prompte, aiguë et de distraction rêveuse. Même dans la paix familière de cette réunion, tandis qu'elle écoutait les propos rapides volant autour d'elle, les regards de Marguerite changeaient soudain, quelques secondes, comme si, tout à coup, sa pensée consciente se fût engourdie

et que la sensibilité pure eût seule résonné dans son âme.

M^{lle} Le Talleur subissait l'attrait de cette mobilité qui la troublait un peu, toutefois, par l'exacte représentation d'une vie trop subtile et vibrante. Elle aimait presque malgré soi et d'ailleurs elle eût souhaité d'éteindre l'intensité mystérieuse que prenaient, par momens, ces regards.

Elle interrompit ces réflexions. Marguerite consultait son père des yeux et se levait de table. Jean n'attendit pas que Suzanne le rappelât à ses devoirs : il s'était levé avant elle et lui offrit son bras.

Dans le salon, les jeunes gens firent fête à leur cousin : ils se renseignèrent avidement sur cette vie militaire qui les attendait tous : Jean qui la vivait déjà prenait à leurs yeux une sorte de prestige, et tous, entraînés aux sports, considéraient avec admiration la souple vigueur de sa haute taille. Il jouissait sans réserve de cet hommage. Tout le temps qu'ils restèrent à fumer, il leur raconta et ils écoutèrent avec joie, les menues histoires, les cocasseries, les épreuves de ses premières journées.

Les accords du piano les ramenèrent au salon. De nouvelles figures y avaient paru ; dans un coin, le groupe des jeunes filles, plus nombreux, attira aussitôt les cousins de Jean ; il les aurait volontiers suivis, mais il n'osa pas, à cause de ces figures nouvelles. Fernand causait dans un cercle de femmes qui semblaient ravies de ce qu'il leur disait et de lui-même. Ses frères, ses belles-sœurs, une douzaine de personnes encore, étaient répartis en d'autres groupes, jusque dans le petit salon voisin. Près du piano, Marguerite, debout, feuilletait une partition, penchée sur l'épaule d'une très jeune femme rose, souriante et fraîche ; à côté d'elles, un homme d'une trentaine d'années, à longues moustaches, semblait discuter le choix d'un morceau. M^{lle} Le Talleur, assise contre la cheminée, considérait ce mouvement, satisfaite, amusée. Jean avisa derrière elle une banquette vide, et il souhaite de s'y réfugier. Mais il avait peur de la route difficile qu'il lui faudrait suivre entre tous ces gens trop rapprochés, parmi ces robes que ses éperons pourraient déchirer.

— Tiens ! comment ça va ? lui dit, en se retournant, un homme dont il n'avait vu que le dos.

— Je vous remercie, mon capitaine, fit-il brièvement.

— Vous êtes mieux ici qu'à la chambre, hein ? reprit le capitaine Du Laurier...

— Oh ! oui, répondit Jean, et je vous remercie encore de la permission, mon capitaine... Mais, ajouta-t-il avec conviction, je ne suis pas mal non plus à la chambre.

— Tant mieux, tant mieux, conclut le capitaine.

De nouveaux accords l'interrompirent : le silence se faisait dans le salon et, pour voir l'homme à longues moustaches qui allait chanter, plusieurs dames déplacèrent leurs fauteuils. Il y eut ainsi quelques espaces libres et couloirs, par où Jean se glissa jusqu'à M^{lle} Le Talleur : elle l'accueillit affectueusement :

— Excellente idée ! Nous serons très bien tous les deux pour entendre.

La voix du chanteur, un baryton, était belle et son art réputé. On l'applaudit chaleureusement. Jean avait éprouvé un plaisir assez mélangé : la musique l'étonnait, cependant que la voix du chanteur lui était agréable, sa personne sympathique. Il se pencha vers M^{lle} Le Talleur :

— Celui qui vient de chanter, murmura-t-il, je trouve qu'il ressemble à mon capitaine.

— C'est son propre frère, Pierre Du Laurier ; il est avocat, secrétaire de ton oncle Lucien qui l'aime beaucoup... Un charmant garçon...

Auprès du piano, Pierre Du Laurier causait avec Marguerite ; les épaules de la jeune fille brillaient doucement ; sa taille élégante se cambrait ; Pierre Du Laurier lui parlait avec entrain ; on eût dit qu'il lui faisait à la fois des compliments et des reproches. Et Jean vit bien qu'elle riait à ces paroles.

Cependant, M^{lle} Le Talleur lui nommait les nouveaux venus, et, en l'écoutant, en voyant tous ces gens plus proches de sa famille que lui-même, il se sentait si indifférent, si étranger, qu'une mélancolie assez pénible l'envahissait.

« Voilà comment je pourrais être, pareil à mes cousins et aux autres qui sont là, tranquille, riche, à mon aise pour dire aux jeunes filles ces jolis compliments qu'on fait à Catherine et à Juliette, ou pour blaguer avec Simone... Au lieu de ça...

Un éclat de rire qui partait du coin où elles étaient toutes entourées, bavardes et joyeuses, fit dire à M^{lle} Le Talleur :

— Tu serais mieux avec cette jeunesse...

— Oh ! non, ma tante, répliqua-t-il.

La musique reprit : Du Laurier chanta encore avec la jeune femme rose et fraîche, qui était sa belle-sœur, la femme du capitaine, la meilleure amie de Marguerite. Ils chantèrent tout ce qu'on voulut, des drôleries et des duos dramatiques. Chaque fois, Jean retrouvait un plaisir qui nourrissait sa mélancolie. Il se revoyait dix ans plus tôt, lors de ce séjour à Paris qui avait précédé le départ pour Lyon et dont la trop brève durée s'était écoulée pour lui comme une fête. Tout le temps, parmi ses cousins et cousines, chez eux ou aux Champs-Élysées, il avait découvert une existence de délices, où jamais ne retentissaient ni les criailleries de gens qui veulent être payés, ni les querelles abominables des parens, une existence qu'il ne soupçonnait pas, toute de douceur, de paix, de bien-être, et d'amusement après un peu de travail... Lui-même avait vécu deux semaines cette admirable vie. Qu'il aurait donc voulu qu'elle continuât et comme son cœur s'était déchiré le jour du départ ! Il avait cru cependant que, bientôt, avant longtemps, la fête recommencerait. Mais non. C'était fini, hélas ! pour toujours.

Maintenant qu'il retrouvait ses cousins et cousines, toute cette famille où il s'était senti si heureux, il était lui-même devenu l'étranger ; entre eux et lui, plus rien ne leur permettait de se communiquer. Il ne parlait pas leur langage ; il n'avait pas leurs manières ; il ignorerait toujours tout ce qu'eux savaient ; car, à l'âge où ils s'étaient tous si bien formés, lui était tombé au plus bas...

« C'est là le malheur, » songeait-il.

Et il le sentait assez douloureusement. Une main dans sa poche, un coude sur le fauteuil de M^{lle} Le Talleur, il goûtait au spectacle de cette réunion le charme singulièrement amer de ses souvenirs. Auprès de ce fauteuil, tour à tour, des hommes, des femmes venaient causer avec M^{lle} Le Talleur ; sa bonne grâce était pareille pour tous. A un moment, Marguerite apparut à côté d'elle et s'assit brusquement sur une chaise libre :

— Je ne vous ai pas vue ce soir, fit-elle, pas une minute... Comment êtes-vous ?

Elle avait pris la main de sa tante et la serrait dans les siennes, en interrogeant le visage fatigué de ses yeux brillants :

— Et toi ? se contenta de dire M^{lle} Le Talleur. Tu t'amuses ? Mon gendre a chanté divinement...

— Qu'est-ce qu'il ne fait pas divinement? riposta Marguerite. Chanter, plaider, quoi encore? C'est effrayant, je vous assure, une telle perfection!

— Pauvre petite fille! si embarrassée, si craintive!

— Oui, oui, et si raisonnable; car, vrai, j'ai du mérite, avec tout ce qu'on m'en dit, à ne pas devenir folle de lui... Il faudrait peut-être d'abord que lui songeât à moi...

— Oh! la belle défaite! Comme si tu ne savais pas qu'il est très épris de toi! Faudra-t-il qu'il te le dise tout net?

— Oh Dieu! non... Oh! qu'il ne fasse pas ça, tante! ce serait bête à pleurer!

Elle faisait une mine d'effarement comique: M^{lle} Le Talleur se mit à rire:

— Je vois bien ce qui arrivera. Il finira par se lasser de ton indifférence et il fera un mariage quelconque, par convenance et sans joie.

— Ça ne serait pas si mal, riposta Marguerite: je préfère que ce mariage-là, ce soit lui qui le fasse plutôt que moi...

Les pointes de ses yeux vibraient de malice victorieuse. M^{lle} Le Talleur soupira en hochant la tête. Jean regardait ailleurs, avec le sentiment pénible d'être en trop dans ce dialogue. Il aurait voulu s'en aller, mais où? Et il avait eu tant de peine, pour gagner cette place, qu'il s'effrayait de la quitter.

Marguerite reprit tout à coup:

— Quelque chose de plus sérieux, tante, s'il est possible qu'il y ait rien de plus sérieux que la passion de M. Pierre Du Laurier... je suis allée chez Pauline, Pauline Lebrun, vous savez, la jeune femme que vous avez vue, lundi, au dispensaire.

— Ah! eh bien?

— C'est trop petit, comme toujours, deux chambres et un cabinet noir; mais le ménage bien tenu, les enfans propres. L'homme était là; il n'a pas l'air mauvais, abruti seulement; il boit comme presque tous. Ce que je voulais vous dire, c'est qu'un des enfans, une petite fille, aurait certainement besoin de Berek, rachitique, scrofuleuse, vous voyez cela... Puis-je m'occuper de la faire partir? La mère veut bien. Le père a bougonné d'abord; mais il consentira.

M^{lle} Le Talleur posa quelques questions et indiqua brièvement les démarches nécessaires.

— Merci, tante, fit Marguerite. Elle est gentille tout plein,

cette petite, et si je pouvais la sauver!... Cependant, elle ne vaut pas mon enfant à moi... Celui-là, un amour!...

Elle sentit sur elle, à cet instant, les yeux de Jean. Il avait été surpris de l'entendre parler de ce ménage, de ce logement, de cette famille de pauvres gens pareils à tant d'autres parmi lesquels il avait vécu trois années. Il n'aurait pas cru possible que cette jeune fille élégante, dans ce décor de luxe, connût si bien ce qu'il connaissait lui-même. Aux derniers mots de Marguerite, sa surprise devint de la stupeur :

— Oh! dit-elle, voilà Jean tout étonné. Vous ne saviez pas que j'avais un bébé? Mais oui, tout blanc, tout gras; c'est le troisième depuis un an.

— Tais-toi, voyons! fit M^{lle} Le Talleur, à demi fâchée. Ce sont les bébés de notre œuvre, Jean. Chacune de nos jeunes filles en adopte un ou deux, pour aider la mère à les élever et lui montrer surtout comment elle pourra les conserver.

Jean souriait; il murmura :

— C'est très bien, ça, et joliment nécessaire. Ce qu'il en meurt avant un an, de ces pauvres gosses. J'ai eu un camarade à Lyon, un ouvrier excellent...

Il s'arrêta, car M^{lle} Le Talleur avait fait un mouvement, comme pour l'avertir. Peut-être que Marguerite ne savait pas qu'il eût été lui-même ouvrier ou bien sa tante pensait-elle qu'il eût mieux fait de ne pas le rappeler; Marguerite le regardait, attentive, ses yeux luisant, comme à la fin du dîner, de lumière affectueuse et douce. Pourquoi lui cacherait-il, à elle, ce qu'il avait été, ce qu'il restait en lui du passé?

Il poursuivit paisiblement. Il racontait le malheur de son camarade, perdant, chaque année, aux premières chaleurs, l'enfant qui lui était arrivé vers la fin de l'hiver. Marguerite l'écouta silencieuse; un léger mouvement de sa tête balançait dans l'éblouissante clarté du salon les ondes de ses cheveux châtain. Jean suivait le jeu de cette ombre souple et diaphane : la pâleur du visage qu'elle entourait lui semblait une merveille, et il aurait voulu en imprégner son regard indéfiniment; car il éprouvait à la contempler une sensation incomparable de délicatesse, de pureté, de joie. Quand il eut cessé de parler, il continua de regarder Marguerite; elle avait dans les yeux une lueur un peu sombre, pareille à celle dont s'éclairaient les couleurs et les lignes d'un paysage reflété par un miroir d'eau. Elle resta

quelques secondes ainsi, songeuse, le visage un peu penché, la taille un peu ployée. Puis, elle se leva, parce qu'on l'appelait, aussi brusquement qu'elle s'était assise.

Jean la vit qui circulait parmi les groupes, reprise par ses devoirs de maîtresse de maison. Il contemplait de nouveau le spectacle du salon ; mais il n'était plus triste : il s'étonnait d'avoir été triste ; il lui semblait qu'un autre que lui l'avait été. Un autre, en effet ; maintenant, il se sentait lui-même, il trouvait à cette conscience une force paisible et comme une secrète allégresse. Lui-même ? il eût été en peine de définir cet être qui était le sien. Mais, souvenirs de ses parens, impressions vives et charmantes de son enfance, épreuves et douleurs de sa jeunesse, plaisir, sécurité de l'heure présente à côté de l'affection maternelle de sa tante, rayonnement si pur, si lumineux que, par deux fois, le visage et les yeux de Marguerite avaient versé en lui, il sentait que son être était fait de tout cela, que sa vie en serait faite désormais, et il accueillait cette certitude avec un indicible bien-être. Les autres alors, ses cousins et cousines, ses oncles, ses tantes, Alice elle-même, lui parurent soudain rétablis en leur place réelle, en leur rôle véritable : si différens de lui, il ne parviendrait ni à les égaler, ni à les imiter. Il serait lui-même ; et toutefois, il trouverait en eux la cordialité, l'affection même qu'ils donnaient naturellement à quelqu'un qui était des leurs. Chez leurs amis, enfin, il rencontrerait comme un prolongement de cet intérêt. Ainsi, même avec son passé, même privé de tous les soins que ces jeunes gens avaient connus, il disposait de son bonheur à lui, fait pour lui seul. Et la conscience très ample, très forte qu'il en avait le rendait heureux déjà.

— Jean ! Jean ! souffla M^{lle} Le Talleur à plusieurs reprises. L'heure s'avance et je suis un peu lasse. Tâchons de disparaître tous les deux sans qu'on s'en aperçoive.

Ils s'avancèrent comme pour gagner le petit salon ; de là, ils furent aussitôt dans la galerie. M^{lle} Le Talleur, épuisée, se laissa mettre son manteau, sans mot dire. Au moment où on lui ouvrait la porte, Marguerite accourut. Elles s'embrassèrent tendrement.

— A dimanche, dit Marguerite à Jean.

— Oui, répondit-il... à moins que... que je ne puisse pas.

— Comment ! que vous ne puissiez pas ! On peut tout ce qu'on veut. Il faut vouloir...

— Oh ! quant à vouloir !... Je n'ai pas remercié mon oncle. Dites-lui que je lui suis bien reconnaissant et à vous aussi... Vous avez été si bonne pour moi !

— Je le serai encore, fit-elle avec son sourire de malice. Vous n'avez qu'à revenir !

IV

Au cours des mois qui suivirent, M^{me} Lucien Le Talleur, forte de sa franchise, c'est-à-dire investie du droit de proférer sur chacun les remarques désobligeantes, déclara plusieurs fois :

— Tante Marie baisse de jour en jour : elle ne bouge plus de chez elle que le dimanche : elle ne parle plus, elle ne s'intéresse à rien. Cependant, elle ne s'est jamais si bien portée : c'est la tête qui s'en va.

Et sa belle-sœur Madeleine ne trouvait pas, dans sa bienveillance un peu tranquille, de réponse à lui opposer.

De même, au dispensaire, les insinuations perfides et doucereuses de M^{me} Vasseur ne rencontraient chez des femmes telles que M^{me} de Joilly, M^{me} Richelan et M^{lle} de Cambaud elle-même, qu'un silence attristé. M^{lle} Le Talleur ne venait plus, presque plus. A ces personnes sûres, elle avait manifesté un jour la confiance qu'elles continueraient sa tâche en associant Marguerite à la direction de l'œuvre tout entière. Puis elle avait paru se désintéresser. Pour ces dames comme pour tout le monde d'ailleurs, tous ses amis d'autrefois, sa porte ne s'entr'ouvrait plus qu'avec des difficultés qui semblaient destinées à décourager les visiteurs, et qui les décourageaient en effet. Cela encore, cet éloignement d'une vie mondaine qu'elle avait tant aimée, paraissait le signe d'une décrépitude sans remède.

Et il était bien vrai qu'assez vite, en quelques semaines, elle avait changé son existence, sacrifié ses plus chères habitudes : mais sa volonté seule, libre et consciente, en avait ainsi décidé. Elle voulait vivre, vivre encore, non pas longtemps, mais quelque temps ; et pareille au prodigue qui, brusquement, devient avare, rassemble ses dernières ressources et ne les dépense plus que sou à sou pour retarder l'heure fatale de la ruine, elle économisait maintenant ses forces avec autant de résolution

qu'elle avait mis, toute sa vie, d'insouciance à les gaspiller.

« Quatre ou cinq mois ! se disait-elle d'abord. Jusqu'à la fin de l'hiver ; que Jean puisse s'en aller seul, et marcher droit ! Que je lui voie les galons de brigadier. »

L'hiver fini, elle pensa que l'été, d'ordinaire, épargne les vieillards. Les galons rouges à la manche de Jean, elle pensa que le galon d'argent et la tenue de sous-officier le pareraient bien mieux.

« Cinq ou six mois encore, se disait-elle, jusqu'à l'automne, jusqu'à l'entrée de l'automne, ce n'est pas trop demander, et je voudrais tant, tant, ne pas le quitter déjà ! »

Sur lui-même, sur sa conduite, sur la fermeté de son éducation nouvelle, nulle inquiétude sérieuse ne permettait à M^{lle} Le Talleur de se croire indispensable auprès de lui ; car le capitaine Du Laurier, avec quelques réserves touchant des accès de violence, se déclarait enchanté : « Le meilleur brigadier de mon escadron, de tout le régiment. »

Et elle savait, pour regarder constamment l'âme ouverte du jeune homme, ce qu'ils avaient réussi, tous les deux, de leurs efforts unis, à en extirper d'herbes folles, de broussailles et d'épines ; dans cette âme, qui se dégagait ingénue et fraîche, avec les élans et les faiblesses de l'enfance, ils avaient repris le travail de formation interrompu depuis dix ans ; et elle y voyait peu à peu se fortifier l'énergie instable, la maîtrise des emportemens, le sens de la discipline, s'établir définitivement les meilleures qualités viriles. Elle le voyait : elle se disait que maintenant elle pouvait partir, car il pouvait en somme se passer d'elle. Mais elle se désolait de la séparation parce qu'elle l'aimait comme son enfant et qu'il lui était trop cruel de le quitter. C'est pourquoi dans ses prières, une humble et véhémence supplication avait remplacé les paroles soumises :

« Que votre volonté soit faite ! soupirait-elle, et qu'il lui plaise de m'accorder encore quelques semaines de grâce ! »

Le jour tant désiré vint enfin : un soir de juillet où elle ne l'attendait pas, Jean parut, et tout de suite, d'un coup d'œil, elle admira, dans sa tenue, l'élégance nouvelle du dolman de drap fin, du pantalon qui s'allongeait jusqu'à la bottine vernie. Il cachait ses bras : il les tendit brusquement, barrés du galon d'argent et il répétait en l'embrassant :

— C'est à vous, tante, à vous seule que je les dois, ces galons !

Elle eut tout l'été pour jouir de cette joie. Et puis, elle comprit soudain qu'elle ne devait plus en espérer d'autre; le terme était proche : ses prières et ses soins avaient pu l'éloigner; maintenant, il apparaissait fixe, inéluctable. Elle n'en dit rien : elle se souvenait que la mort de sa mère, redoutée durant des mois, ne lui avait été que plus douloureuse; elle voulait épargner une pareille douleur à Jean, à Marguerite, et s'éteindre discrètement.

Son confesseur, un prêtre de Saint-Thomas, fut son seul confident : ainsi préparée à la fin, elle la vit arriver sans amertume et sans souffrance. Son extrême faiblesse ne résista pas à une syncope d'où elle glissa paisiblement au dernier sommeil.

Ce fut seulement après deux jours, quand il l'eut laissée dans le silence et la glaciale froideur du cimetière, que Jean la sentit à tout jamais loin de lui, qu'il vit son existence, qu'il se vit lui-même sans elle, désormais. Sur le boulevard désert, les autos, les voitures avaient emporté ses oncles, ses tantes, leurs enfans. Aux uns et aux autres qui lui proposaient de l'emmener, il avait répondu : Non, machinalement. Il ne voulait être qu'avec elle. Et il restait là, le dernier, à contempler l'étendue vide. Puis il se décida soudain : c'était là-bas, dans sa maison, contre la cheminée du salon, qu'il la retrouverait sûrement.

— Ah! monsieur Jean, dit Annette, je vous attendais : j'ai remis un peu d'ordre...

Le salon avait repris son aspect familier, la grande table et les fauteuils à leurs places accoutumées. Sans mot dire, Jean s'était assis à l'endroit même, à gauche de la cheminée, où il était, une année plus tôt, le soir de son arrivée. Il regardait fixement l'autre angle, la bergère aux tons fanés d'où elle lui avait souri ce jour-là, d'où elle lui souriait encore le jeudi : et on était au lundi!

— Elle n'y est plus, murmura-t-il... Nous ne la verrons plus : pensez-vous à cela, Annette? nous ne la verrons plus...

Annette éclata en sanglots, et elle vociférait :

— Ma pauvre maîtresse! ma chère maîtresse!

Ces plaintes résonnaient douloureusement à l'oreille de Jean, et il lui semblait que son cœur, à chaque sanglot de la vieille femme, se contractait, puis se dilatait, d'un effort qui pourrait le briser. Ses yeux s'embuaient de larmes et c'était devant eux, dans le jardin, comme un voile gris et doux qui enveloppait

les aiguilles des branches dépouillées, couleur de cendre, sur le rose du ciel.

— Qu'allons-nous devenir? murmura-t-il encore.

Annette aussitôt s'écria :

— Pourquoi le bon Dieu ne m'a-t-il pas fait partir avant elle? Songez donc, monsieur Jean, quarante-deux ans que je la servais : j'étais entrée chez M^{me} Le Talleur, j'avais vingt-trois ans...

Elle déroulait, en images simples et vives, les événemens de cette paisible histoire : tous lui paraissaient émouvans parce qu'ils enfermaient le meilleur de sa vie et parce qu'elle les apercevait maintenant d'autant plus chers, de sa vieillesse sans espoir. Jean suivait ce récit avec une sympathie apitoyée. Mais d'autres images l'obsédaient, celles qui lui montraient sa propre existence, telle qu'elle avait été depuis près d'un an, telle qu'elle serait à partir de ce moment, tout le long des jours qui viendraient. Chaque soir, vers cinq heures, il arrivait dans cette maison pour y trouver la douceur, la gaieté, la tendresse; et quand même il n'entrait chez sa tante qu'en passant, pour l'embrasser, avant de rejoindre des camarades, il savait qu'elle était là, que le lendemain elle l'attendrait, qu'elle l'écouterait... Ce soir, tous les soirs maintenant, où irait-il? Après la journée du quartier, qui le recueillerait?... Hier encore il était comme étroitement uni avec elle dans une entreprise qui était leur chose à eux deux : faire de lui-même un excellent soldat qui serait aussi un homme de bonne éducation et de manières irréprochables. Il y travaillait pour elle autant que pour soi, pour mériter les éloges de sa tante et le sourire enchanté de ses yeux. Combien de fois, contre les impatiences de son caractère irritable, contre les petites épreuves de sa vie militaire, contre l'ennui des études, difficiles à son cerveau trop longtemps paresseux, le sentiment de l'œuvre commune et le désir d'apporter dans le salon rouge un succès nouveau, l'avaient armé soudain d'énergie et de ténacité!... Maintenant, pour qui s'appliquerait-il à vaincre ses révoltes ou sa paresse?... Qui pourrait bien le retenir, quand il sentait tout son sang lui bouillir dans la tête, ou l'exciter quand il bâillait tristement sur les livres?... Il était seul; hors du quartier, il ne connaîtrait plus de refuge; et voilà que du coup la vie du régiment qu'il aimait, pour son vigoureux entrain et sa saine régularité, lui paraissait monotone et bornée. Que sa chambre de sous-officier serait donc banale,

qu'elle deviendrait vite odieuse, à présent qu'elle enfermerait toute son existence! Et que cette existence même, la succession morne des heures, — pansage, exercice, théorie, étude, — se ferait lente et fastidieuse, dépouillée du souci qui l'animait, qui lui donnait sa signification et son charme secret!...

— A présent, disait Annette, je suis comme un corps sans âme, monsieur Jean, et autant dire que ma vie est finie, car ce n'est pas vivre que de vivre comme ça...

« Oui, oui, songeait Jean, c'est bien cela... »

Un lourd silence pesait sur eux, et l'ombre du jardin, plaquée d'abord contre les fenêtres, envahissait le salon, où le rouge de la tenture, l'or des cadres, sauf aux places qui reflétaient la flamme du foyer, s'éteignaient peu à peu.

La sonnette tinta doucement.

— Tiens! fit Annette. A moins que ce ne soit...

Une voix de femme dans l'antichambre, les sanglots et les plaintes d'Annette qui reprenaient, puis, dans la porte, une forme noire...

— M. Jean est là, disait Annette, haletante. C'est M^{lle} Marguerite : elle aussi avait besoin de la chercher ici... Et, — ajouta-t-elle, la voix tout à coup respectueuse, le ton empressé, — il faut pourtant que je donne de la lumière...

Son pas, qui fatiguait tant M^{lle} Le Talleur dans les derniers jours, parce qu'il portait tout son poids sur le talon, s'éloigna vers la cuisine.

A tâtons, dans l'obscurité, la main de Marguerite avait serré celle de Jean.

— On ne peut pas, murmura-t-elle... on ne peut pas se convaincre qu'il faudra vivre sans elle... C'est une chose impossible... Est-ce qu'elle ne sera plus dans ce salon, à cette place? Est-ce qu'elle n'est pas là dans la cuisine, avec Annette? Est-ce que ce n'est pas elle qui vient avec la lumière?

Le pas de la vieille domestique faisait crier, dans le couloir, deux lames de parquet : par la porte ouverte, le salon s'éclaira, Jean et Marguerite se virent l'un l'autre, leurs visages inquiets et graves. Annette les considéra tous les deux et glissa discrètement :

— Si Mademoiselle et monsieur Jean avaient besoin de moi... j'ai encore des rangemens... je suis dans la chambre...

— Bon, Annette, fit Marguerite.

Elle parcourait du regard les murs du salon, les portraits, les meubles.

— Dire, reprit-elle comme pour elle-même, que, dans quelques jours, tout cela sera dispersé, que des inconnus viendront vivre ici, et que moi, je n'y viendrai plus... Tout ce que ce salon me représente, toutes les heures que j'y ai passées depuis que je suis au monde!... Quand j'étais petite, les leçons, les devoirs, les histoires, les belles histoires qu'elle racontait si bien... Et puis, plus tard, les causeries qui n'en finissaient pas : elle savait tant de choses, elle avait vu tant de gens, et... et elle m'aimait tant!...

Le front entre ses poings, Jean écoutait silencieusement. Comme il avait senti le chagrin d'Annette, il sentait celui de Marguerite, mais le sien maintenant le ravageait encore plus douloureusement. Sans doute, Marguerite, elle aussi, avait été très bien aimée ; sa perte, à elle aussi, était irréparable ; on ne retrouve pas une telle affection. Cependant, y avait-il eu jamais entre elle et leur tante ce lien si fort dont M^{lle} Le Talleur l'avait attaché lui, tout contre son cœur, pour le tirer de la fange et le sauver ? Est-ce que, dans toute son existence facile de jeune fille riche, entourée des meilleurs soins, pourvue de toutes les sauvegardes, celles de la situation mondaine et celles de la famille, est-ce que Marguerite avait pu solliciter, en M^{lle} Le Talleur, cet effort incessant, cette vigilance avisée, qui s'étaient prodigués pour lui, misérable ? Depuis un an qu'il avait vu Marguerite chaque semaine, sauf au temps des vacances, elle s'était si bien établie dans sa pensée en ce type de perfection aisée où il l'avait tout de suite aperçue ! Elle représentait à ses yeux les raffinements féminins les plus exquis, fondus dans cette grâce un peu distante, qui la faisait à la fois si proche de chacun et si réservée en elle-même. Le plaisir extrême qu'il éprouvait auprès d'elle, et même à la voir, sans qu'elle s'occupât de lui, attestait la profonde et particulière sympathie qu'elle lui inspirait. Cette sympathie se mélangeait le plus souvent, jusqu'à s'y confondre, d'admiration et de respect. Or, à cette heure, ces sentimens l'indisposaient contre les regrets de la jeune fille. Elle pouvait souffrir, elle souffrait dans sa tendresse blessée. Mais pouvait-elle bien, si sûre de soi et de l'avenir, parler de malheur devant lui pour qui le malheur était le désastre immense, la ruine définitive ?

Étonnée de son silence, qui se prolongeait, Marguerite le

considéra. Par les confidences de M^{lle} Le Talleur, elle avait été renseignée beaucoup plus qu'il ne le croyait, sur le grand effort qu'il soutenait bravement, sans faiblir, depuis plus d'une année ; par l'aide du capitaine Du Laurier, elle s'était même associée constamment à l'œuvre tutélaire de sa tante. Et la sympathie qui répondait dans son cœur à celle de Jean, allait à cette énergie qui déjà l'avait transformé ; elle en percevait, de semaine en semaine, les merveilleux effets ; elle en aimait la force secrète, ardente et créatrice, comme un principe de vie ; elle en aimait aussi l'expression sur ce visage maigre, dans la saillie de l'arcade sourcilière, dans la flamme du regard que le teint basané faisait paraître plus bleue ; et, par contraste, quand ce masque résolu s'adoucissait dans un sourire de gaité, de confiance, d'abandon, elle en éprouvait un si vif plaisir qu'il lui arrivait parfois, pour rien, pour ce seul plaisir, de dire tout à coup des drôleries dont elle était certaine que Jean riait. En ce moment, une ombre sur ce front, une fixité douloureuse dans ces yeux, un pli de désespoir au coin de ces lèvres donnaient au jeune homme une beauté nouvelle. Sur le col rouge du dolman sa tête brune semblait peser entre les poings fermés. Toute la vaillance dont elle offrait l'image semblait ployer sous le chagrin. Cette image, jamais Marguerite ne l'avait encore vue si attachante et jamais cette vaillance virile ne l'avait tant émue qu'à ce moment, où elle était comme près de s'effondrer. Un mouvement presque involontaire, un désir confus de montrer à Jean qu'elle le comprenait, l'estimait, le plaignait, lui fit dire :

— Elle vous aimait tant, vous aussi... Dites, mon pauvre ami, vous êtes très malheureux, encore plus malheureux que moi?...

Jean tressaillit et la regarda : il avait les yeux tout à coup pleins de larmes ; le sentiment de ce malheur, plus grand que celui de Marguerite, cessait de l'étouffer, dès lors qu'elle le devinait, l'éprouvait avec lui et pour lui ; il en était cependant envahi, possédé, comme si la parole de la jeune fille eût rompu dans son cœur une résistance mauvaise ; et il pleurait sans honte, douloureux à la fois et libéré d'une contrainte plus insupportable que son chagrin ; il n'avait pas honte de dire la misère de sa solitude, la peur d'être faible, le besoin d'être encore soutenu comme il l'avait été par la tendresse de M^{lle} Le Talleur. Tout de suite, penchée vers lui, Marguerite avait pris sa main, la serrait et, de mots affectueux, elle l'encourageait, le consolait :

— Mais non, je vous le répète, vous n'êtes pas seul, vous ne resterez pas seul, dit-elle avec plus d'élan, comme la plainte de Jean se brisait en sanglots... Je veux que vous le sachiez : il faut vous en convaincre. Nous sommes là, tous, autour de vous... Oui, je comprends... personne de nous ne peut la remplacer... il n'existe pas une autre créature comme elle. Eh bien ! c'est là ce qui nous rapproche tous, tous ceux qui l'ont aimée, tous ceux à qui elle s'est dévouée ; nous lui gardons tous le même souvenir, le même culte. Disparue, elle maintient entre nous le lien qu'elle avait su faire si solide et si bienfaisant... La meilleure manière de l'aimer encore est de demeurer unis comme il lui plaisait de nous voir... Vous, mon cher ami, à qui elle a consacré la dernière année de sa vie, à qui elle a dû des joies inespérées, vous avez un héritage inestimable : sa pensée, l'amour qu'elle avait pour vous, cette sollicitude de tous les instans que vous avez su contenter toujours... cela, voyez-vous, ne peut pas, ne doit pas nous quitter... Ainsi entouré par les souvenirs que nous avons d'elle, et nourri par celui qui vivra toujours en vous, je ne dis pas que vous vous consolerez... non, on reste à jamais blessé d'avoir connu une telle tendresse et de l'avoir perdue... mais vous ferez mieux : vous serez l'homme qu'elle voulait vous voir devenir et qu'elle aura, même après sa mort, façonné de ses mains, puisque c'est à cause d'elle que vous continuerez votre effort et que nous vous y aiderons.

Il avait relevé la tête : il lui semblait que toute son âme baignait dans la douceur, dans la lumière de ces yeux et de ce visage. Cependant, au fond de lui-même, une vague de méfiance s'agitait : « Mes oncles, mes tantes, mes cousins ; oui, ils garderont d'elle un souvenir... pas comme Marguerite, pas comme moi... Il n'y avait que Marguerite et moi qui l'aimions. » Et aussitôt, ce souhait très humble se formulait : « C'est entre nous deux, entre nous seuls que reste le lien de l'affection perdue, du chagrin, du regret... Ah ! si Marguerite voulait qu'il nous rapprochât vraiment ! Si je pouvais retrouver auprès d'elle... je ne sais... un peu de ce que je n'ai plus... »

Une intuition moins clairvoyante que celle de la jeune fille eût démêlé, dans les regards inquiets de Jean, ces doutes et ce désir... D'un élan, qui l'emporta aussitôt, elle répondit à sa prière muette :

— Il faudra que vous veniez me voir, comme vous veniez

ici... Ce ne sera plus sa maison et je ne saurai pas vous encourager comme elle le faisait si bien...; mais nous parlerons d'elle, et cela nous sera bon à tous les deux...

Elle ne put s'empêcher de sourire à la flamme d'espoir et de vie qui avait ranimé le visage de Jean. Il balbutiait :

— Je n'ose pas... je crains de vous ennuyer...

Les yeux de la jeune fille aiguisèrent un instant leurs pointes malicieuses :

— Vous êtes devenu un monsieur si cérémonieux que j'ai peur de vous paraître trop mal élevée...

Ils se contemplèrent avec un plaisir pareil, où la joie de dispenser un bienfait égalait la joie de le recevoir...

— Qu'elle avait été heureuse de vos galons! Je n'avais voulu lui en rien dire...

— Vous saviez?

— Oui, le capitaine Du Laurier m'avait prévenue...

Dans la quiétude du salon tiède, enveloppée d'ombre vaguement rose et dorée, elle écoutait Jean et l'interrogeait tour à tour, ainsi que tant de soirs, à cette heure, à cette place, l'avait fait leur tante Marie, — attentive, intéressée, curieuse, amicale, comme M^{lle} Le Talleur l'avait été.

Le testament de M^{lle} Le Talleur n'apprit rien à Marguerite qu'elle ne sût déjà. Elle était légataire universelle, mais pour ne recueillir que les portraits de famille et les meubles qu'il lui plairait de conserver, à charge d'ailleurs de distribuer la petite fortune de sa tante, environ trois cent mille francs. Cet argent, d'abord, avait dû revenir entièrement aux œuvres; un codicille de l'année même, rellétant une pensée nouvelle et dernière, leur retirait une moitié pour la laisser à Jean : il en toucherait tout de suite le revenu et recevrait le capital à sa sortie de Saumur.

Dans le salon de la rue Saint-Guillaume, M^e Valon, le notaire de la famille, achevait de lire ce testament, en présence de Marguerite, de son père, de ses oncles. Il ajouta, en remettant à la jeune fille une enveloppe :

— Ceci, mademoiselle, vous est personnellement adressé. Veuillez en prendre connaissance. Il se pourrait que ce pli renfermât une disposition...

Marguerite ouvrit l'enveloppe, qui ne contenait que quelques lignes d'une écriture tremblée :

« Une prière encore, ma chère fille. Je voudrais assurer à mon petit Jean, outre la modeste indépendance qu'il aura désormais, un peu d'affection. Il en a besoin, parce qu'il n'a pas eu son compte dans le passé et qu'une telle lacune fait sentir ses effets très longtemps. Moi partie, il me semble que cette affection vigilante et quasi maternelle, toi seule peux la lui offrir. Tu n'es son aînée que de quelques mois, mais avec le sérieux, la raison, la maturité d'esprit d'une femme de trente ans. Je sais que tu lui inspires la même confiance, le même respect qui me donnaient tant d'autorité sur lui. Mon souhait est que tu veuilles user de ce pouvoir pour son plus grand bien. »

Marguerite avait parcouru ces lignes rapidement, et il lui semblait entendre la voix même de M^{lle} Le Talleur qui lui adressait cette suprême prière. Elle leva les yeux : son père, ses oncles, le notaire, la regardaient. Elle ne leur laissa rien voir de son émotion et dit simplement :

— Ce sont des recommandations toutes personnelles.

Elle écouta distraitemment le notaire qui expliquait les formalités nécessaires; dépôt du testament, envoi en possession... Elle songeait que ce soir même, suivant sa promesse, Jean viendrait chez elle, et qu'en lui demandant de venir, elle avait devancé la prière de M^{lle} Le Talleur.

Dans l'appartement du boulevard Haussmann, le petit salon était son domaine qui contrastait avec les autres pièces par un style sobre et des tons clairs. Le bureau plat en bois de rose, les bergères et les chaises au petit point, les gravures de Watteau venaient d'une aïeule, la mère du général Le Talleur, morte au début de la Révolution. Sur un guéridon, un vase de Chine se parait des fleurs de la saison.

En entrant dans le salon, Jean perçut une atmosphère exactement adaptée à la personne de la jeune fille : elle le regardait, les yeux pleins de chaude lumière, il retrouvait aussitôt le bien-être où s'était apaisé son chagrin, le jour de l'enterrement. Elle l'accueillait avec la simplicité la plus affectueuse et il se hasar-dait à la remercier encore avec une simplicité pareille. Ils étaient assis de chaque côté de la cheminée en marbre blanc. Une année de vie militaire avait assoupli la force de Jean ; une année d'exercices mondains, sous la direction stricte de sa tante, avait dépouillé d'un excès de rudesse ses manières qui restaient brusques, mais avec les gestes rares et précis de la

vigueur : il avait acquis ainsi une aisance, fruste encore, qui allait bien à sa taille, à ses larges épaules. Marguerite remarqua ce progrès mieux qu'elle n'avait fait jusque-là, et elle s'exprima cette observation en se disant :

« Il n'est plus simple cavalier : il n'est pas encore officier, mais on sent qu'il le deviendra. »

Il s'était mis tout de suite à parler, comme il parlait quand la confiance le laissait libre, avec le même entrain vagabond dont il galopait au champ de manœuvres ou dans la carrière.

— La première fois que je vous ai revue, ici, à côté, dans le grand salon, je faisais une drôle de figure, tout seul, n'osant risquer un pas. Vous êtes venue à moi avec tant de bonté ! C'était aussi beau que de tirer de l'eau un homme qui se noie... Si !... Vous ne comprenez peut-être pas ce que je souffrais de timidité, de crainte : une souffrance atroce et que vous m'avez enlevée comme avec la main. Et puis, c'était si bien d'une jeune fille comme vous...

— Pourquoi de moi particulièrement ?

— Mais parce que vous êtes... parce que vous n'êtes pas pareille aux autres...

— Vous croyez ? fit-elle.

— Sûrement, dit-il avec toute la sincérité de son admiration.

— Et en quoi suis-je différente ? reprit-elle, amusée.

— Mais en tout, répondit-il, comme stupéfait de cette question. Les autres, celles que je vois ici, me font toutes l'effet de jolis oiseaux qui ne pensent qu'à lisser leurs plumes, à pépier le plus haut qu'elles peuvent et à sauter dans leur volière. Elles sont bien gentilles d'ailleurs. Mais il leur manque quelque chose que vous avez. Je ne saurais pas vous dire cela : je ne suis qu'un troupiier... On croirait qu'elles sont perpétuellement, du matin au soir, à se chercher elles-mêmes, avec ce mouvement et ce bavardage qui ne cessent pas, et elles ne trouvent rien, et elles recommencent ; vous... vous ne cherchez pas... vous êtes bien vous-même, et sûre de vous...

— Oh ! murmura-t-elle, après un silence où elle avait fait aux bûches enflammées une moue passablement ironique, sûre de moi ! enfin !...

— Du reste, ajouta-t-il, quand tante Marie vous comparait aux autres... elle n'en finissait pas...

Elle le laissa répéter ces éloges : elle contemplait les bûches ;

il lui plaisait d'entendre encore, dans la bouche de Jean, les paroles de l'admirable amie qui l'avait formée, et pourtant, sur ses yeux à demi baissés, une brume de mélancolie flottait. Au delà des paroles louangeuses, elle se rappelait les douces gronderies et les regrets de sa tante ; de même, derrière la façade paisible, souriante, assurée qu'elle offrait au monde, elle se rappelait les heures d'ivresse où l'exaltait l'enthousiasme d'une musique, d'un livre, d'une bonne œuvre, d'une amie, et les heures misérables, où, avec le sens d'une réalité médiocre, lui venaient la lassitude, le dégoût et l'ennui... Sûre de soi!... Hélas! pas plus que les autres. Si elle ne se cherchait pas, comme les autres, c'est qu'elle se fuyait sans doute et qu'elle se réfugiait hors d'elle, dans ces enthousiasmes d'où elle retombait ensuite, déçue.

Elle leva les yeux sur le visage de Jean : une ombre, plaquée sur son front, en modelait plus vigoureusement l'arête, et contre la joue maigre, la moustache noire dessinait une pointe nette et vive. Lui ! à la bonne heure ! il ne connaissait ni complications, ni absurdes élans, ni défaillance. Il poussait droit son effort égal et robuste ; c'est pourquoi, sans doute, ce soir, à ce moment, dans l'intimité qui les rapprochait, elle éprouvait, à le contempler, un plaisir extrême fait de confiance et de sécurité.

— Nous avons été chez elle, cet après-midi, fit-elle tout à coup. Le notaire a ouvert son testament...

Elle en dit la disposition qui laissait à Jean la moitié de la fortune, et elle s'aperçut qu'il rougissait violemment :

— Oh ! fit-il, la chère femme ! Mais pourquoi à moi ? Pourquoi pas à vous, sa nièce préférée, son enfant ?

Il était évidemment au supplice, dans la crainte que Marguerite ne se crût frustrée, et frustrée par son fait à lui : elle eut quelque peine à le rassurer.

— Bien vrai ? répétait-il.

Elle finit par le menacer de se fâcher.

— C'est bien trop, dit-il alors. Six mille francs de rente ! je n'en dépenserai pas le quart... Je vous jure, ajouta-t-il, pour répondre à un sourire de doute qui glissait sur les lèvres de Marguerite... D'abord, je n'ai pas le temps de m'amuser. Pour entrer à Saumur dans moins de deux ans, il faut que je rattrape les autres qui ont encore une terrible avance... Tante Marie

m'avait bien aidé : l'histoire, la géographie, le français, ça marche... mais ce sont ces sacrées mathématiques!... Heureusement, il y a le cheval, il y a l'instruction militaire... Là, je ne crains personne...

— Vous aimez votre métier, dit Marguerite.

— Passionnément... Je crois que je l'ai dans le sang par mon père, mon grand-père, notre bisaïeul, le général Le Talleur, et aussi du côté de ma mère, qui était la fille d'un officier tué dans la guerre carliste. Je crois bien, que je l'aime! Tenez, en ce moment, les recrues sont arrivées; il faut les instruire. C'est un temps très dur pour les sous-officiers : si vous les entendiez ronchonner! Je ne dis pas grand'chose pour ne pas avoir l'air d'un poseur... mais moi, non seulement ça ne m'ennuie pas, cette instruction... ça m'amuse; ça m'amuse follement. Prendre ces paysans qui ne savent ni se tenir droit, ni manœuvrer, ni manier un sabre et faire d'eux des cavaliers solides, souples, bien en main... mais il n'y a rien de plus excitant, rien de plus beau... Et puis, ce sont de si braves garçons, et si malheureux, quelques-uns... Dans mon peloton, j'en ai un, un Breton, qui parle tout juste le français... Il est là, comme perdu... L'autre soir, je l'ai trouvé, après la soupe, assis sur son lit. Je sais ce que c'est d'être seul, de n'avoir personne à qui parler quand on est triste... Je l'ai fait venir dans ma chambre... et là, non sans peine, il m'a raconté qu'il avait laissé au pays sa mère veuve, une quantité de frères et sœurs et une promise. Il m'a parlé de tout ce monde comme si je le connaissais depuis toujours, et je ne l'ai pas très bien compris... N'importe! ça lui a fait du bien, à lui. Et je l'ai vu le lendemain, à l'exercice. Il est rustaud en diable et maladroit comme pas un. Mais certainement, il s'appliquait tant qu'il pouvait et depuis que nous causons ainsi souvent, il ne cesse pas de s'appliquer... Je vous demande pardon : ce sont les petites histoires du régiment : elles doivent vous paraître ridicules!...

— Oh! non. Oh! mais non, fit Marguerite. Elles me plaisent beaucoup, et je trouve cela si bien, qu'ayant été très malheureux vous-même, vous soyez secourable à ceux que vous voyez malheureux à leur tour... Et votre brigadier? le futur missionnaire? Il est toujours avec vous?

— Il est parti, hélas! avec la classe... Il est aux missions. Il est revenu nous voir au quartier, en soutane, mais aussi gai,

aussi bon enfant que quand il faisait son temps. Ah! il me manque bien; lui parti, je n'ai plus d'amis, et même, parmi les sous-off's, il y en a...

Son visage se contracta : ses mâchoires serrées firent une saillie dure sous la joue maigre, et ses yeux lancèrent une lueur sauvage. Cela dura moins d'une seconde.

— Bah! reprit-il, tante Marie me l'a assez répété : il faut se faire le caractère. Si l'on ne rencontrait que des types gentils, ça serait bien simple. Mais le difficile, c'est qu'il y a les autres, les mauvaises têtes... Avec eux, on a du mal...

— Et du mérite aussi, fit Marguerite.

— Évidemment! oui... Enfin, je fais ce que je peux. A l'habitude, je vous assure, je suis doux comme un petit agneau. Ce qu'il faudrait, je le vois bien, ce serait de rester le même, de ne pas monter comme une soupe au lait, de garder tout son sang-froid avec ceux qui, par bêtise ou méchanceté, cherchent à me jouer de vilains tours...

— Eh bien! reprit Marguerite, pourquoi n'y réussiriez-vous pas? Je suis convaincue que vous y réussirez. C'est difficile, sans doute, mais vous avez une belle, une très belle volonté!

— Ne vous moquez pas de moi, murmura Jean.

— Je parle très sérieusement, et j'ajoute que je vous admire d'être aussi énergique, de voir si clairement où vous voulez aller et d'y marcher résolument. Dieu! que c'est rare et que c'est réconfortant, un homme qui n'est pas découragé un ou deux jours sur trois et qui ne se plaint ni des autres, ni de la vie... Je vous assure que vous seriez un exemple à faire connaître à une foule de jeunes gens, sans compter qu'ils pourraient prendre de vous des leçons de persévérance et de fermeté.

En écoutant ces paroles, Jean songeait à quelques heures où sa belle volonté n'avait tenu ni contre la sécheresse d'un théorème, ni contre la tentation d'un plaisir. Mais ces petites lâchetés lui parurent négligeables auprès des éloges de Marguerite. Sa tante ne l'avait pas gâté; elle le tenait en haleine par une sévérité tendre, mais exacte, et elle s'inquiétait de lui fixer les yeux sur le chemin à parcourir, beaucoup plus que sur le chemin parcouru. Peu habitué ainsi à une louange sans réserve, il y trouva tout de suite une satisfaction infinie. Du coup, il se sentit énergique, persévérant et ferme, comme le disait Marguerite; ou du moins, il sentit qu'il pouvait l'être, et il résolut

qu'il le serait, pour obtenir encore, complètement méritée, la caresse sans pareille de ces douces paroles.

Ils causaient ainsi, oubliant le temps qui passait, quand la porte s'ouvrit. Jean se dressa aussitôt :

— Bonsoir, mon oncle...

— Bonsoir, dit Fernand Le Talleur, d'un ton assez indifférent... Comment va, ma chérie ?

Il avait embrassé sa fille, et, prenant la place de Jean, il se répandit en plaintes sur l'humidité glaciale de la température et sur l'ennui de sa journée, occupée par trois séances de ses Conseils. Il parlait à Marguerite sur le ton d'un potache qui conte à un camarade ses épreuves d'écolier. Elle lui répondait avec une ironie familière qui exagérait l'apitoiement : « Pauvre papa ! Pauvre papa si mignon ! » Après quelques minutes de ce dialogue, Jean se leva : il aurait bien voulu rester encore, et il s'amusait de cette camaraderie, où Marguerite révélait une personne qui n'était ni celle des grandes réunions, ni celle de leur conversation de tout à l'heure. Mais la petite pendule Louis XVI, sur la cheminée, venait de sonner sept heures...

— Où allez-vous ? fit Marguerite, vous ne dînez pas avec nous ?

— Mais, murmura Jean...

— Il ne faut pas gêner ce garçon, dit Fernand. A son âge, il aime mieux retrouver des jeunes gens comme lui.

— Oh ! non, mon oncle, s'écria Jean avec vivacité.

— Eh bien ! comme il te plaira, reprit Fernand ... Qu'est-ce que je disais donc ?

Il regardait Marguerite, l'air un peu surpris et soudain maussade. Ce fut Jean qui répondit :

— Vous parliez d'un monsieur qui a une si grande barbe et qui encense de la tête comme un cheval de cirque...

— Ah ! oui. Cet imbécile de Bénévant ! Un beau type...

Il fit, en traits expressifs et rapides, la caricature de Bénévant, dont il imitait la voix lourde et le ton suffisant : « Moi, messieurs, je n'ai jamais cru... Il n'est pas dans mes habitudes de me prêter à une mesure que je ne juge pas indispensable... » Il s'adressait à Jean, et l'attention, le plaisir du jeune homme lui rendaient à lui-même l'agrément d'une raillerie très ancienne qu'il aurait eu besoin, pour Marguerite,

d'aiguiser de quelque pointe nouvelle. Après Bénévant, ce fut le tour de ses autres collègues. Il excellait à conter des anecdotes brèves, animées, comme à soutenir une bouffonnerie sur le mode le plus grave. Aimant à raconter, et pareil à un acteur qui a la longue habitude du succès, il aimait qu'on l'écoutât, qu'on l'applaudit. L'art de Marguerite avait été de lui offrir en elle-même un public toujours enchanté de sa verve et qui savait l'entretenir, l'exciter, l'en remercier. Toutefois, enclin, comme tous les conteurs, à répéter ses histoires devant des personnes qui les avaient entendues déjà, il goûtait les auditeurs neufs devant qui il pouvait s'épandre en liberté. Il n'en avait guère rencontré de meilleur que Jean, ni qui rit plus franchement à l'entendre. D'abord un peu dédaigneux, d'un dédain de grand seigneur, envers cette intelligence qu'il estimait trop simple pour lui, il se prit vite à la satisfaction d'un succès qui était tout de même un succès. Dès lors, il ne cessa plus de parler et Jean ne cessa plus de l'écouter.

Marguerite les considérait tous les deux, en s'amusant de leur entente et aussi d'eux-mêmes. « Que les hommes sont donc gosses ! se disait-elle. Papa, ce monsieur si habile en affaires, eh bien, il a quatre ans ! Et Jean, ce superbe cuirassier, il en a trois et demi !... Ils sont un peu comiques tous les deux, mais ils sont si contents ! »

La clarté des lampes électriques, voilées de tulle, baignait doucement la grande salle à manger. Par momens, tantôt son père, tantôt Jean se tournaient vers elle, comme pour l'associer à leur jeu et elle s'y associait, en effet, d'un sourire. Puis, son regard se recueillait : elle se disait : « Et moi aussi, je suis contente ! »

LOUIS DELZONS.

(La troisième partie au prochain numéro.)

LES *SOUVENIRS*

DE

M. DE FREYCINET

Il y a deux ans, ici même, j'ai étudié le premier volume des *Souvenirs* de M. de Freycinet (1) en concentrant mes observations sur trois périodes historiques : la Révolution de 1848, le coup d'État de 1851 et la guerre de 1870.

Voici que paraît le second et dernier volume de ces *Souvenirs* et que m'incombe encore la tâche fort agréable d'en parler aux lecteurs de la *Revue*. Il s'agit cette fois de la période qui s'étend de l'année 1878 à l'année 1893 et comprend comme principaux événemens l'Exposition universelle de 1879, le grand programme des travaux publics, les actes du ministère Gambetta, l'expansion coloniale de la France, les intrigues et menées boulangistes, le centenaire de la Révolution française, les préliminaires de l'alliance russe et sa formation, ainsi que la convention militaire qui en est le complément. S'il fallait examiner en détail ces faits considérables et leurs diverses conséquences, plusieurs articles seraient nécessaires. J'aime mieux prendre dans ces importants *Souvenirs* un point spécial propre à servir de matière à quelques développemens historiques. Après une étude attentive du nouveau livre de M. de Freycinet, j'ai choisi tout ce qui concernait l'alliance russe, sujet qui, l'on en conviendra, est toujours d'actualité. Je me permettrai d'ajouter, à ce que nous révèle l'auteur, plusieurs détails particuliers qui ont un haut intérêt et qui proviennent de sources authentiques.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1912.



On sait que depuis fort longtemps, — car cela résultait de la nature même des choses, — la France et la Russie avaient une tendance à s'unir. Sans remonter jusqu'à Pierre le Grand, — et cependant cette origine n'est pas discutable, puisque Saint-Simon nous apprend que le Tsar avait une passion extrême de s'allier avec la France; — sans insister sur la politique de Louis XV, auquel Élisabeth offrit son alliance, ni sur celle du Directoire, avec lequel Paul I^{er} avait entamé des pourparlers, ni sur celle de Napoléon I^{er} qui, par un mariage avec la grande-duchesse Anne, aurait pu constituer une alliance plus sûre que l'alliance autrichienne, ni sur la politique de Louis XVIII, qui accueillit avec froideur les propositions d'Alexandre pour l'union du Duc de Berry avec une princesse russe et de sérieuses insinuations relatives à un accord et à un traité entre les deux nations, — il est certain que le gouvernement de Charles X avait sérieusement préparé cette alliance et que le duc de Richelieu et M. de Chateaubriand s'y étaient fort appliqués.

Cette politique, qui eût pu donner les meilleurs résultats, ne fut pas suivie avec méthode par le second Empire. Il convient toutefois de reconnaître qu'il l'essaya, mais il ne le fit pas adroitement, ni avec l'esprit de suite qu'elle méritait. Au début de son règne, Napoléon III avait cherché à se rapprocher de la Russie par l'entremise de M. de Beust, puis du comte Walewski. La guerre de Crimée vint arrêter les pourparlers. Mais, après la chute de Sébastopol et le traité de Paris, le prince Orlof, confidant des pensées de Nicolas, s'était déclaré partisan enthousiaste de l'empereur des Français qui lui paraissait maintenant avoir l'intention de modérer les prétentions de l'Angleterre et de contenir les revendications de l'Autriche. Morny avait ensuite entretenu une correspondance secrète avec Gortchakof et prêché l'alliance franco-russe à laquelle Persigny était opposé. Le nouveau tsar, Alexandre II, y était favorable et affirmait la sincérité de ses intentions. Morny, confiant, déclarait que la Russie seule pouvait ratifier tout agrandissement de la France et disait ironiquement à ceux qui paraissaient en douter : « Demandez-en donc autant à l'Angleterre ? » Mais Napoléon III tenait plus encore à l'alliance anglaise, quoique la reine Victoria ne se prêtât guère à ses desseins. Cependant, l'entrevue

de Stuttgart en 1856 fit grand bruit. Napoléon et Alexandre se promirent de ne faire partie d'aucune coalition l'un contre l'autre, de marcher d'accord dans les affaires d'Orient et d'étudier aussi les modifications que les circonstances permettraient de faire aux traités de 1815. En 1857, le prince Napoléon alla à Varsovie offrir à Gortchakof de modifier certaines clauses du traité de Paris, ce qui irrita Walewski au point de l'amener un instant à présenter sa démission.

Au lendemain de la campagne d'Italie, Napoléon, dénoncé par la Prusse comme l'ennemi héréditaire, s'étonna de voir l'entente s'établir entre Pétersbourg et Berlin. La révolte de la Pologne en 1863, que soutenait la presse française et que l'Empire considérait comme une question européenne, enfin la proposition d'un congrès pour la régler exaspérèrent la Russie que la diplomatie prussienne avait séduite par l'adroite convention Alvensleben. En 1866, la politique de Bismarek s'accorda avec la politique russe. Cependant, Gortchakof essaya de saisir le prétexte d'un conflit entre les Crétois et les Turcs pour se rapprocher de la France, mais ni l'Empereur ni le marquis de Moustier ne profitèrent de cette occasion. Le voyage d'Alexandre à Paris, les maigres résultats qui en sortirent, le cri de : « Vive la Pologne, monsieur ! » lancé devant le Tsar par Floquet, le coup de pistolet de Berezowski amenèrent le chancelier russe à dire que le Tsar aurait mieux fait de rester à Saint-Pétersbourg. L'entrevue de Salzbourg gâta plus encore l'affaire, car la Russie croyait à une alliance austro-française prédite d'ailleurs par le comte de Beust. Toutefois, Gortchakof fit encore quelques avances, mais elles furent assez froidement accueillies. L'ambassade du général Fleury n'améliora point les relations, car le général avait reçu pour mission de se borner à créer une entente par des conversations cordiales plutôt que par des desseins concertés. Aussi, le 1^{er} juin 1870, Alexandre et Guillaume, Bismarek et Gortchakof se rencontrèrent à Ems, et là, sans bruit, échangèrent des vues et des promesses. Le général Fleury fit entendre à M. de Gramont que la France n'avait rien à craindre d'une entrevue qui n'avait rien de politique, alors qu'Alexandre, ayant obtenu la promesse d'une révision du traité de Paris, s'était engagé à rester absolument neutre en cas de conflit entre la France et la Prusse. Cette révision, Gortchakof en avait exprimé le désir au général Fleury avant de s'engager avec la Prusse, mais Fleury

ne put rien promettre, n'ayant pas reçu d'instructions à cet égard.

Le 13 juillet, la dépêche d'Ems, falsifiée comme on le sait par Bismarek, met le feu aux poudres. La France croit naïvement que l'Autriche et l'Italie soutiendront la cause impériale. Notre diplomatie a beau faire pressentir à Gortchakof que l'intérêt de la Russie, comme celui de l'Europe, doit pousser les Neutres à sortir de leur inertie sous peine d'être victimes à leur tour des ambitions prussiennes, on ne nous comprend pas. On nous témoigne une froide sympathie, voisine de l'indifférence. Le 25 octobre, Gortchakof dénonce le traité de Paris, ne considérant plus la Russie liée par un arrangement qui restreignait la souveraineté du Tsar dans la Mer-Noire. Bismarek lui-même est étonné de cette revendication subite, car il sent que le procédé russe est une marque de défiance à son égard. « Qui sait, avait dit Gortchakof qui connaissait son rusé collègue ; qui sait si, une fois arrivé au terme de ses ambitions personnelles, la Prusse songerait encore à nous ? » L'affaire du Luxembourg était là pour rappeler la duplicité de Bismarek. Aussi, la Russie était-elle pressée d'obtenir le gage promis à sa neutralité et de ne point être le jouet de la diplomatie prussienne. L'Empire aurait dû s'attendre à cela, mais il ne sut rien prévoir. A Fleury qui écrivait : « Il faut que je puisse offrir quelque chose en échange de ce que vous voulez que je demande, » Napoléon avait répondu par des banalités. Il hésitait toujours entre l'alliance anglaise et l'alliance russe, ne sachant se décider nettement ni pour l'une, ni pour l'autre. Jamais politique ne fut plus décevante que la sienne. « Pour rompre bruyamment les traités de 1815, a écrit M. Pierre Rain dans une étude excellente sur *les Relations de la France et de la Russie sous le second Empire*, Napoléon III a fait la guerre de Crimée; puis s'est rapproché de l'adversaire de la veille pour combattre plus facilement son allié. Vainqueur de l'Autriche, il a achevé d'anéantir la Sainte-Alliance en ressuscitant l'Italie, mais aussitôt il se retournait contre elle et s'efforçait d'arrêter sa marche vers l'unité. Il intervenait ensuite en faveur des Polonais, sans se soucier de mécontenter les Russes, persuadé qu'il entraînerait l'Europe à décréter la reconstitution de la Pologne. Se montrant par ailleurs favorable au développement et à l'unité de l'Allemagne, il s'éloignait des premiers pas faits vers la réalisation de cette unité. Toujours fidèle à son grand principe des nationalités, il se trouvait, après dix-huit ans

de règne, avoir favorisé et combattu par sa diplomatie chacun des grands États de l'Europe. L'alliance franco-russe qu'il n'avait pas su, ou pas voulu faire, faute de laquelle il dut subir une défaite écrasante, apparut plus que jamais nécessaire au lendemain de cette crise (1). »

Cependant, à ce moment, des obstacles semblaient rendre l'alliance très difficile, sinon impossible. La Russie, qui avait obtenu, de la Prusse et de la Conférence de Londres, l'abolition du principe de la neutralité dans la Mer-Noire, avait cru devoir entrer dans l'alliance dite des Trois Empereurs et accepter de maintenir le statut territorial au profit de la Prusse et de combattre avec elle la Révolution et ses adeptes en tout pays. Mais la question d'Orient restait encore l'objet d'un différend entre la Russie et l'Autriche, et l'hégémonie allemande, qui s'affirmait partout, lourde et menaçante, commençait à déplaire aux Russes aussi bien qu'à d'autres peuples. On s'apercevait que l'ambition germanique n'était pas encore satisfaite et qu'elle préparait d'autres aventures. L'alerte de 1875, à propos de laquelle Alexandre II donna la main à la reine Victoria pour empêcher la Prusse de se jeter sur nous, puis les incidens du Congrès de Berlin où Bismarck commit la faute de blesser la Russie en lui faisant enlever une forte partie du bénéfice des victoires remportées dans la guerre contre la Turquie, firent oublier les fautes commises par le gouvernement impérial. Dès lors, le rapprochement entre la Russie et nous, pour devenir une alliance définitive, ne fut plus qu'une question de temps et d'habileté.

La formation de la Duplice, qui allait devenir la Triplice en 1881 par l'adhésion de l'Italie, eut un effet très heureux pour l'avenir de l'alliance franco-russe. Gortchakof, qui avait mille raisons de se défier des intrigues allemandes, ne cessait de nous répéter : « Soyez forts, soyez très forts ! » et laissait entendre que l'accord serait à ce prix. Mais, malgré la venue du grand-duc Nicolas à Paris en 1880, une certaine défiance contre la République subsistait encore à Saint-Petersbourg. L'ambassade française envoyée au couronnement d'Alexandre III fut cependant accueillie avec une grande cordialité. Le remplacement de Gortchakof par M. de Giers, qui avait plutôt des sympathies pour l'Allemagne, n'augmenta pas les chances de

(1) *Revue des Études historiques*, nov.-déc. 1913.

l'alliance désirée, quoique la présence de Jules Ferry aux Affaires étrangères fût de nature à soutenir les efforts de la diplomatie pour créer entre la Russie et la France des liens positifs. En 1884, le prince de Bismarck, dont cette alliance était le cauchemar, eut l'habileté de nouer, le 21 mars, avec la Russie, un traité de contre-assurance qui, valable pour trois ou six années, semblait être de nature à empêcher tout accord entre les Russes et nous. Mais les événemens furent plus forts que les hommes. L'empereur allemand et sa chancellerie avaient beau se proclamer les amis de la Russie et du Tsar, ces déclarations solennelles n'avaient pas la sincérité et la solidité d'une véritable alliance.

D'autre part, la Russie, préoccupée de son développement économique, trouvait en France les capitaux nécessaires à son commerce et à son industrie. Les emprunts de 1888 et 1889, et ceux qui suivirent, amenèrent la France à prêter aux Russes de nombreux milliards, ce qui rendit naturellement plus étroites les relations entre les deux États. MM. de Freycinet, Ribot, Constans et Laboulaye, — pour ne nommer que les principaux auteurs ou collaborateurs de l'alliance, — comprirent alors tout l'intérêt qu'il y avait à bénéficier de ce fait et s'employèrent à en tirer le parti le plus utile et le plus patriotique.

* * *

M. de Freycinet avait su gagner la confiance de la Russie par ses conseils amicaux et désintéressés. Il guida habilement l'ambassadeur russe, le baron de Mohrenheim, dans la crise bulgare et dans la crise rouméliote, et acquit ainsi une amitié loyale qui servit fort utilement à la formation de liens solides entre les deux pays. La presse russe comprenait fort bien et appuyait de son mieux cet accord. La revue de Longchamp en 1886, l'inauguration du monument à la mémoire du général Chanzy, amenèrent des manifestations non équivoques. M. Flourens, succédant à M. de Freycinet, agit habilement comme lui, dans l'intérêt de la paix et du maintien de l'équilibre européen. Le prince de Bismarck, en froideur accentuée avec Alexandre III, surveillait attentivement la Russie; elle gênait ses plans, et il s'en inquiétait. Tenant à démontrer qu'il était toujours de taille à dominer ses adversaires, il publia le 3 juin 1888 le traité d'alliance défensive conclu en 1875 entre l'Allemagne et l'Autriche.

triche-Hongrie. Inséré le même jour dans le *Reichsanzeiger* de Berlin et dans l'*Abendpost* de Vienne, le traité disait, dans son article premier, que si l'un des deux Empires venait à être attaqué par la Russie, les deux hautes parties contractantes étaient tenues de se prêter réciproquement secours avec la totalité de leur puissance militaire et de ne conclure la paix que d'un commun accord. L'article 2 stipulait que si l'une des deux parties contractantes venait à être attaquée par une autre Puissance, l'autre partie s'engageait à ne pas soutenir l'agresseur contre son allié, mais tout au moins d'observer à son égard une neutralité bienveillante. Toutefois, si la puissance agressive était soutenue par la Russie, l'obligation de l'assistance réciproque avec toutes les forces militaires entrerait aussitôt en vigueur, et les opérations de guerre des deux parties contractantes devraient être également conduites d'un commun accord jusqu'à conclusion de la paix. Ces deux articles étaient suivis d'une note où il était dit que si les préparatifs de la Russie paraissaient devenir menaçans, les deux parties informeraient l'empereur Alexandre que toute attaque, dirigée contre l'une d'elles, serait considérée comme l'étant contre toutes les deux.

La divulgation de ce pacte avait causé une vive émotion en Europe, mais elle n'avait point nui au resserrement de l'union franco-russe. Sans se laisser inquiéter en effet par un document officiel d'allures menaçantes, la France et la Russie poursuivaient leurs pourparlers en vue d'un accord nécessaire à leurs intérêts réciproques.

La France donnait d'ailleurs chaque jour des preuves de son bon vouloir. Elle offrait à la Russie tout son crédit et affranchissait ses finances de la tutelle allemande. Elle lui ouvrait aussi ses manufactures d'armes pour la fabrication d'un nouveau fusil. Elle répondait aux avances de la presse russe par des affirmations réitérées de sympathie et d'amitié. M. de Freycinet, qui avait ressaisi le pouvoir, se donnait tout entier à cette tâche qu'il savait être d'un si grand intérêt pour les deux pays. « En revenant au quai d'Orsay, lors de la formation du Cabinet Brisson, dit M. Pierre Albin, M. de Freycinet avait minutieusement reconnu le terrain sur lequel le rapprochement de la France et de la Russie pouvait se produire. Il l'avait souhaité, préparé tout autant qu'il était en son pouvoir. Puis avec discrétion, avec une attention prudente, il avait guetté les premiers symptômes

qui lui permettraient de risquer le geste précis et efficace qui faisait de lui autour de la table diplomatique le plus redoutable des joueurs. Son attente ne devait pas être déçue. Elle ne devait pas même être de longue durée. La question orientale allait ébranler l'édifice, dont M. de Bismarck avait posé les dernières pierres de mai 1884 à février 1885 (1). »

M. de Freycinet nous raconte qu'en 1889, le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, avec lequel il entretenait depuis quatre ans d'aimables relations, vint le voir et lui dit à brûle-pourpoint devant sa fille, la comtesse Marie : « Quel intérêt vous pousse donc à vous rapprocher de la Russie ? Croyez-moi, rien de bon ne vient de l'Est. » Cette boutade me rappelle un mot à peu près semblable, mais dans un autre sens, que j'entendis, il y a quelques années, à Luxembourg. Comme je consultais un habitant sur le temps qui me semblait douteux, il me répondit en montrant la direction de la frontière prussienne : « Cela va se gâter, monsieur, car le mauvais vent vient de Prusse... »

M. de Munster, qui avait séjourné à Saint-Pétersbourg comme chargé d'affaires, avait remporté de ce séjour des souvenirs peu agréables. Il critiquait amèrement les Russes, blâmait leur incurie, relevait tous leurs défauts. Il paraissait plus favorable aux Anglais et surtout aux Français, dont l'esprit et la culture lui agréaient fort. « Mon cher comte, lui répondit M. de Freycinet, il existe entre les Russes et nous une vieille sympathie qui s'est manifestée durant le premier Empire et plus tard sous les murs de Sébastopol. Il est du reste bien naturel que nous cherchions un contrepoids à votre Triple Alliance. » Naturellement, M. de Munster se récria, comme tous ceux qui, appartenant à ce groupement politique, ne cessent de le faire, surtout à l'heure où ils renforcent leurs liens. « Où en est la nécessité ? dit-il. Cette Triple Alliance ne vous menace pas, tandis que vous qui êtes des batailleurs, si vous parvenez à vous souder à la Russie, vous nous attaquerez. » Lors de la formation de la Duplice, M. de Bismarck avait tenu le même langage à notre ambassadeur à Vienne, M. Teisserenc de Bort, qui avait transmis ces assurances pacifiques au quai d'Orsay. M. de Freycinet, qui était moins confiant, protesta doucement.

(1) *L'Allemagne et la France en Europe*. 1 vol. in-8. Alcan, 1913.

Il déclara que la France entendait uniquement se préserver contre toutes les aventures possibles. Et comme M. de Munster persistait à nier la nécessité de l'alliance franco-russe, il ajouta : « Que vous ne veuillez pas nous attaquer, je vous crois. Mais, avec votre nouvel Empereur, qui sait ce qui peut arriver ? » C'était le moment où Guillaume II venait de congédier le prince de Bismarck et où bien des personnes lui prêtaient des vues ambitieuses et guerrières. » Détrompez-vous, s'écria alors la comtesse Marie qui suivait attentivement la conversation, je connais Guillaume. J'ai souvent joué avec lui, quand j'étais enfant. Il a des sentimens hautement religieux. Jamais il ne prendra l'initiative de la guerre. » Et l'ambassadeur s'empressa de confirmer le jugement et les dires de sa fille.

Cette conversation fit impression sur M. de Freycinet, mais il conserva des doutes sur les affirmations qu'il venait d'entendre. « La sécurité d'un grand peuple, se disait-il, ne doit pas reposer sur la bonne volonté d'autrui. Elle doit résider dans les précautions qu'il sait prendre par ses armemens et ses alliances. » Et mettant en pratique le vieil adage : « Gouverner, c'est prévoir, » il travailla à rendre plus étroit encore le rapprochement avec la Russie. Il communiqua ses vues à M. Ribot qui, avec sa haute compréhension des affaires et sa prudence innée, les apprécia justement et se montra non moins désireux que lui de faire cesser l'isolement de la France, isolement dont tous les bons esprits se plaignaient. M. Valfrey, publiciste estimé, avait affirmé, peu de temps auparavant, que notre politique extérieure n'existait plus. L'idée se répandait en effet à l'étranger que tout était incertain et instable chez nous et que nul n'y voyait clair. Il fallait en finir avec cette diplomatie obscure ou aveugle. M. de Mohrenheim contribua fortement à cette transformation, car il ne cachait pas qu'il était venu en France pour travailler à un rapprochement sérieux.

Le 11 mars 1891, le grand-duc Nicolas, feld-maréchal des armées russes, tint à voir lui-même M. de Freycinet. Ses capacités militaires, sa franchise, sa connaissance parfaite de la langue française rendaient sa conversation et son commerce attrayans. Il déclara qu'il s'intéressait de tout cœur à l'armée française et il ajouta même : « Si j'ai voix au chapitre, les deux armées n'en feront qu'une en temps de guerre. Et ceci étant bien connu empêchera la guerre, car personne ne se souciera

d'affronter la France et la Russie réunies. C'est ce que je répète dans ma famille. » Son dernier mot fut celui-ci : « La France a en moi un ami. » Et cela était vrai.

Un incident assez grave contribua à resserrer encore nos rapports avec la Russie. Ce fut la découverte en France d'un complot nihiliste contre le Tsar et l'arrestation des conjurés, ce qui fit dire à Alexandre III, très satisfait de cet acte énergique : « Il y a un gouvernement en France. » En outre, sur l'initiative éclairée de M. Barbey, ministre de la Marine, la France envoya, le 23 juillet 1891, dans les eaux de Cronstadt une escadre commandée par l'amiral Gervais. Le Tsar, la Tsarine et la famille impériale vinrent rendre visite à cette escadre, et il se produisit là un événement dont le retentissement fut très grand en Europe. Des milliers de Pétersbourgeois étaient venus à la rencontre de nos navires et les avaient acclamés avec un enthousiasme délirant, tandis que leur souverain et sa famille écoutaient tête nue l'exécution de *la Marseillaise* après celle de *l'Hymne Russe*. On comprenait maintenant qu'il ne s'agissait plus que de traduire un tel accord en langage diplomatique.

Dès le 24 juillet, M. Ribot avait adressé à notre ambassadeur en Russie, le comte de Laboulaye, des instructions précises au sujet de l'alliance projetée. Après plusieurs entretiens avec M. de Giers, ministre des Affaires étrangères, celui-ci saisit, le 6 août, le gouvernement français d'une proposition conforme aux désirs exprimés. Mohrenheim fut rappelé à Pétersbourg et mis au courant des pourparlers, tandis que M. de Freycinet, ministre de la Guerre, permettait à des officiers russes d'entrer en rapport avec l'état-major français pour s'initier au transport rapide des troupes, des vivres et des munitions. Le Tsar confirma les intentions de son ministre. L'ambassadeur, revenu à Paris, s'empressa de revoir MM. Ribot et de Freycinet, et le résultat de leur entretien fut la signature d'une convention définitive le 27 août. Pour en bien comprendre la portée, quoiqu'elle n'ait pas encore été publiée, il faut reproduire ce qu'en a dit M. de Freycinet lui-même.

« Elle répondait à des aspirations qui se manifestaient depuis de longues années et auxquelles l'occasion seule avait manqué pour s'inscrire dans un document officiel. Les peuples, par un instinct profond, avaient devancé les chancelleries. Cette convention, strictement défensive, ne cachait aucune pensée

inamicale à l'égard d'une puissance quelconque. Elle avait pour résultat, en ce qui nous concerne, de rompre l'isolement dans lequel nous nous trouvions depuis 1870 et qui, plus d'une fois, avait enlevé à notre diplomatie la liberté d'esprit dont a besoin le gouvernement d'un grand pays. Si certains regrettent qu'on ne soit pas allé plus loin, qu'on n'ait pas ouvert des horizons à *la justice immanente*, qu'ils se consolent en pensant que, si nous l'avions proposé, la Russie ne serait pas entrée dans cette voie. Alexandre III était un souverain éminemment pacifique. Il l'avait prouvé en 1886, lors du conflit avec l'Angleterre en Afghanistan, et il n'aurait pas démenti son passé. » L'Autriche-Hongrie, qui redoutait le ressentiment russe, motivé par le traité de Berlin, s'était rattachée à l'Allemagne, malgré les souvenirs de Sadowa, et le souci de sa défense passa avant celui d'une revanche qui persistait cependant au fond de bien des cœurs. Le comte Andrassy n'avait-il pas dit, le 27 avril 1879, à M. de Bismarck : « Contre une alliance franco-russe, le coup à jouer est une alliance austro-allemande ? » Et le chancelier allemand avait répondu que le ministre hongrois avait donné une formule heureuse à la nécessité qui s'imposait. Les deux pays, qui s'étaient fait une guerre acharnée en 1866, se réunissaient maintenant pour se prémunir contre des complications extérieures qui pouvaient, croyaient-ils, les surprendre un jour ou l'autre. Sans savoir les raisons qui auraient pu empêcher l'Autriche de s'unir à l'Allemagne, si elle eût été assez impolitique pour agir ainsi, nous pouvions et nous devions accepter l'alliance russe qui, tout en restant défensive, nous mettait à l'abri des alertes qui, depuis 1871, nous étaient venues du côté allemand. La politique digne d'un grand pays est d'aller immédiatement au plus pressé. Ce n'est pas oublier que de savoir se préparer et de savoir attendre.

Il faut, pour comprendre l'importance de l'alliance franco-russe, rappeler toujours les inquiétudes que sa formation causait au prince de Bismarck. Il avait tout essayé, tout fait pour l'empêcher. Sans le calme et sans la sagesse de l'empereur Guillaume I^{er}, la paix entre l'Allemagne et nous eût été certainement troublée. Bismarck détestait la Russie, peut-être plus que la France, mais il s'ingéniait à dissimuler cette haine et affectait d'avoir, en apparence au moins, de bonnes relations avec elle. Pourquoi? Parce qu'il n'avait confiance en personne,

même en ses alliés. « Il n'existe pas, disait-il avec une certaine amertume, pour l'Allemagne d'assurance absolument certaine contre le naufrage de la combinaison choisie; mais il nous sera possible de tenir en échec les tendances anti-allemandes en Autriche, tant que la politique de l'Allemagne n'aura pas coupé derrière elle le pont qui conduit à Pétersbourg, tant qu'elle n'aura pas créé entre la Russie et nous un abîme sur lequel on ne pourra plus jeter de pont. Aussi longtemps que cet abîme n'existera pas, Vienne pourra tenir en bride les élémens hostiles ou étrangers à l'alliance allemande. »

Le chancelier allemand prévoyait, en cas de rupture diplomatique avec la Russie, que l'Autriche serait plus exigeante vis-à-vis de l'Allemagne et lui demanderait, pour prix de son alliance, la défense des intérêts autrichiens en Orient et dans les Balkans. Il avouait être assez embarrassé à cet égard, et ses aveux jettent une lumière curieuse sur la situation qu'il a léguée à ses successeurs. Je ne sais s'ils sont plus généreux que lui, ou si, par de nouveaux engagements, ils ont l'intention de l'être, mais il est bon de méditer les lignes suivantes : « Ce n'est pas la mission de l'Empire allemand de prêter ses sujets à autrui et de contribuer par le sacrifice de leurs biens et de leur sang à réaliser les vœux des voisins. Le maintien de la monarchie austro-hongroise est pour l'Allemagne une question d'équilibre européen, question sur laquelle on peut, en toute tranquillité de conscience, engager la paix du pays; mais qu'on s'abstienne à Vienne de déduire de cette alliance des droits autres que ceux pour lesquels elle a été conclue! »

Puis, abordant le sujet qui lui tenait le plus à cœur, c'est-à-dire la possibilité d'une rupture entre la Russie et l'Allemagne, il disait avec une franchise plus brutale encore : « Il fallait qu'en Russie l'opinion publique et la presse eussent une dose peu commune de bêtise et de mauvaise foi pour croire et soutenir que la politique allemande eût obéi à des intentions agressives, lorsqu'elle a conclu une alliance défensive avec l'Autriche et l'Italie. La mauvaise foi était plutôt d'origine franco-polonaise; la bêtise était d'origine russe. L'habileté franco-polonaise a remporté la victoire sur la maladresse, la crédulité et l'ignorance russes. » Voilà comment Bismarck traitait ceux qu'il n'aimait point et avec lesquels cependant il prétendait entretenir des relations de bon voisinage. Et comment, après un

langage aussi amer, expliquer cette autre déclaration : « Il est infâme, insensé, inique de couper par dépit personnel le pont qui nous permet de nous rapprocher de la Russie! » Il est vrai que le chancelier allemand a émis plus d'une déclaration contradictoire et s'est peu soucié, en plus d'une occasion, de respecter la vérité et la logique.

Bismarck préconisait bien l'alliance austro-allemande, mais, avec sa déliance habituelle et sa connaissance des hommes, il ne perdait jamais de vue la possibilité d'être abandonné un jour ou l'autre par la politique viennoise. Il faisait l'éloge de la Triple Alliance et il ajoutait presque aussitôt, en diplomate désabusé : « La politique internationale est un élément fluide qui, par intervalles et suivant les circonstances, se solidifie, mais que les changemens atmosphériques ramènent à son état primitif... La Triple Alliance est une position stratégique. A l'époque où elle fut conclue, elle devait nous prémunir contre les dangers imminens... Elle a été prolongée à diverses reprises et peut-être réussira-t-on à la prolonger davantage. Mais, — et ici reparait le scepticisme de ce grand manieur d'affaires, — une durée éternelle n'est assurée à aucune convention entre les grandes Puissances, et il serait peu sage de vouloir toujours regarder cette alliance comme la seule base solide de toutes les combinaisons possibles qui, dans l'avenir, pourront modifier les situations, les besoins et les dispositions des esprits... Elle ne saurait former une base inébranlable et éternelle et ne nous dispense pas d'être toujours en vedette. » Ces derniers mots doivent être retenus par tous ceux qui ont l'ambition de diriger leur pays et de se dire des hommes d'État.

* * *

C'est bien ce que pensait alors la France, et, devant les manœuvres de M. de Bismarck qui ne cessait de la surveiller, elle cherchait, elle aussi, à être vigilante et à prendre toutes ses précautions. Les stipulations de l'accord franco-russe, si importantes qu'elles fussent, n'atteignaient pas encore, de l'avis de M. de Freycinet, le but voulu. « Elles prescrivaient, dit-il, l'action en commun, mais elles n'en réglaient pas le mode et les conditions. Elles appelaient un complément logique, c'est-à-dire une convention militaire dont M. Ribot avait eu soin de faire accepter le principe. » A la fin d'août 1891, M. de Freycinet

chargea le publiciste danois, Jules Hansen, esprit très habile et très averti, qui nous avait déjà rendu de réels services, de se rendre à Fredensborg en Danemark où se trouvaient le Tsar et sa famille. Hansen eut soin d'emporter avec lui un aide-mémoire qui résumait sa conversation avec le ministre français, et qui avait pour but de prévenir une intervention brusque et hostile de nos voisins pour sortir d'une situation embarrassée. La Triple Alliance avait, pour l'instant, un grand avantage sur nous, c'est qu'elle était munie d'une convention militaire bien déterminée. « Tout est réglé d'avance, écrivait Hansen. Au moment où l'empereur allemand, chef de la Triple Alliance, donnera l'ordre de mobilisation, on mobilisera aussitôt à Vienne et à Rome. Ce fait seul donnera déjà à nos adversaires une avance de 24 heures sur la France et la Russie, et les trois alliés, qui savent ce qu'ils veulent et où il faut placer leurs armées, pourront frapper un coup décisif, avant que nous soyons en mesure de résister... Pour remédier à cet état de choses, il serait de toute nécessité de conclure au plus vite entre les deux pays une convention militaire dont la stipulation essentielle sera qu'à la première nouvelle de la mobilisation de la Triple Alliance, la France et la Russie mobiliseront immédiatement leurs forces. A côté de cela, une entente doit s'établir entre les états-majors russe et français sur les concentrations et les mouvemens simultanés des corps d'armée selon les éventualités qui peuvent se produire... Notre victoire est probablement à ce prix. » Le 4 septembre, Jules Hansen vit, au chalet de Fredensborg, le prince Obolensky auquel il remit une note de M. de Freycinet. Le prince la porta au Tsar et le lendemain répondit au nom de son souverain : « M. Hansen pourra dire à M. de Freycinet que S. M. l'Empereur a pris sa demande en sérieuse considération et qu'il s'occupera d'y donner suite dès sa rentrée à Saint-Pétersbourg. »

M. Ribot et M. de Mohrenheim étaient d'accord avec M. de Freycinet sur cette question si grave. Ils s'étaient demandé comme lui quel serait le devoir de l'une des deux Puissances contractantes si l'autre était attaquée. Les alliés auraient-ils le temps de se concerter avant d'agir ? N'était-il pas d'une extrême urgence que chacun sût à l'avance ce qu'il aurait à faire, sans qu'il fût nécessaire de recommencer de nouveaux pourparlers ? Il fut donc convenu entre eux que cette question importante

donnerait lieu à une discussion toute spéciale, lorsque M. de Giers viendrait à Paris.

Le 18 novembre 1891, le ministre des Affaires étrangères de Russie descendit à l'ambassade russe et le 23 s'établit une conférence entre lui, M. Ribot, M. de Freycinet et M. de Mohrenheim. La situation ayant été exposée très clairement par le ministre de la Guerre, la discussion prit le caractère qu'elle devait avoir. Tout en reconnaissant que la situation exigeait des précautions particulières, M. de Freycinet insista sur le caractère pacifique du rapprochement entre la France et la Russie qui avait pour but avoué le rétablissement de l'équilibre européen. Ce que demandait le ministre, c'est que les stipulations de l'alliance eussent leur complément naturel : une convention militaire. Il fit cette demande avec le tact et la mesure qui forment la caractéristique de son caractère. Déjà, à Vandœuvre, lorsqu'il avait eu à parler de notre armée et de ses chefs, il s'était exprimé en termes faits pour rassurer l'allié le plus scrupuleux. « Ces progrès, disait-il, attestent que le gouvernement de la République, malgré les changemens de surface, est capable de longs desseins et que, dans l'accomplissement des œuvres nationales, il apporte un esprit de suite qui ne le cède à celui d'aucune monarchie. Personne aujourd'hui ne doute que nous ne soyons prêts. Nous prouverons aussi que nous sommes sages. Nous saurons garder dans une situation nouvelle le calme, la dignité, la mesure qui, aux mauvais jours, ont préparé notre relèvement. » Quelque temps après, M. Ribot accentuait ces sages paroles, en disant à Bapaume, avec son autorité personnelle et l'autorité de ministre des Affaires étrangères, que la nation russe s'était associée à son Empereur pour nous témoigner une amitié cordiale. « Il en est résulté, déclarait-il, une situation nouvelle, ce qui ne signifie pas qu'il faille y adapter une nouvelle politique. Ce n'est pas au moment où nous pouvons pratiquer la paix avec plus de dignité que nous nous exposerons à la compromettre. » Et l'auditoire convaincu acclamait cette affirmation aussi sage qu'élevée : « La France, ayant conscience de sa force et confiante en son avenir, continuera de montrer les qualités de prudence et de sang-froid qui lui ont attiré l'estime des peuples et qui ont contribué à lui rendre le rang qu'elle doit occuper dans le monde. » A Marseille, M. de Freycinet renouvela les mêmes affirmations et recueillit les mêmes approbations enthousiastes :

« La France, avait-il dit, la France isolée et presque obligée de se désintéresser de ce qui se passait autour d'elle, est redevenue, grâce à la réorganisation de son armée et à la sagesse de sa diplomatie, un facteur important de l'équilibre européen. La paix n'est plus seulement dans les mains des autres ; elle est aussi dans les nôtres et n'en est, par suite, que mieux assurée. »

De telles déclarations avaient leur prix. Il était important de donner à la Russie, non pas méfiante mais très prudente, les gages indispensables d'un accord calme et réfléchi. Le ministre russe était de ces hommes d'État qui n'acceptent les solutions que sagement préparées et faites de sang-froid. « M. de Giers, dit M. de Freycinet, me frappa par sa physionomie très fine et très franche. Il s'exprimait avec modération, en homme que l'effort fatigue et qui paraît d'ailleurs plus enclin à écouter qu'à parler. Il avait l'air réfléchi d'un diplomate de carrière et des manières aussi affables que distinguées. Se sachant en possession de la confiance de son souverain, il évitait de dire un mot qui pût l'engager prématurément. » Lorsqu'il fut question de la convention militaire, il déclara en toute sincérité que ce sujet appartenait personnellement au Tsar, qu'il n'avait pas le droit de la discuter, mais qu'il transmettrait fidèlement à Sa Majesté toutes les observations utiles qui pouvaient être faites. « M. de Giers, ajoute M. de Freycinet, parlait remarquablement le français ; avec lui aucune nuance n'était perdue. En outre, M. de Mohrenheim m'avait vanté sa mémoire. Je me sentis assuré que ma démonstration arriverait intacte auprès de l'Empereur. Je m'appliquai donc à développer, avec toute la conviction dont j'étais animé, les raisons décisives qui rendaient la rédaction d'un tel document indispensable. M. Ribot appuya dans le même sens. »

Le lendemain, M. de Mohrenheim dit à M. de Freycinet : « M. de Giers est acquis à notre cause. Vous l'avez convaincu. Naturellement, il ne peut rien vous dire et doit demander les ordres de Sa Majesté. De mon côté, j'ai sténographié vos arguments au passage et j'en fais l'objet d'un rapport à l'Empereur. Je serais bien surpris que l'esprit si juste, si clair de Sa Majesté ne fût pas touché par ces considérations. Seulement, il ne faut rien brusquer. L'empereur Alexandre procède lentement. Il aime à mûrir ses résolutions. Ne présentez donc pas de proposi-

tion officielle pour le moment. Laissez agir le temps, j'imagine que ce ne sera pas très long. »

Quelques jours après, le Cabinet français fut renversé à propos du manifeste de quelques évêques contre les entraves mises à l'exercice de leurs droits concordataires. Sur les instances de M. Carnot, M. de Freycinet conserva le portefeuille de la Guerre, non par ambition, mais dans l'intérêt de l'État. Ses scrupules cédèrent devant la nécessité de conduire à bonne fin la convention militaire. L'ambassadeur de Russie lui avait fait cette confidence : « L'Empereur n'aime pas les nouveaux visages. Si vous partez, il mettra un temps assez long avant de se décider. »

Depuis l'entretien de M. de Giers, les choses étaient restées en l'état. « La mauvaise santé du ministre russe expliquait cet arrêt, dit M. de Freycinet, mais n'en conjurait pas les inconveniens. Tant qu'un accord bien précis ne serait pas conclu, j'estimais qu'au point de vue pratique, on courrait le risque de graves déceptions. J'avais hâte de sortir de cette expectative énervante. » Une note de M. Ribot, adressée le 16 février 1892 à M. de Montebello, successeur de M. de Laboulaye à l'ambassade de Saint-Petersbourg, avait précisé les bases de la convention désirée, et avait été remise par le Tsar au général Vanowski, ministre de la Guerre, pour être l'objet d'un rapport approfondi. Alexandre III aimait en effet à travailler sur des écrits motivés et à se former une opinion sérieuse avant de traiter un sujet, de manière à n'avoir pas à se rétracter sur tel ou tel point. Le général de Boisdeffre, ayant été invité aux manœuvres impériales d'été, arriva le 1^{er} août à Saint-Petersbourg, porteur d'un projet de convention délibéré en conseil des ministres. Les pourparlers s'engagèrent aussitôt avec le général Vanowski et son chef d'état-major, le général Obrouchev. La rédaction définitive, signée par les deux chefs d'état-major, fut remise au Tsar et, le 17 août, Vanowski écrivit à Boisdeffre que Sa Majesté, ayant approuvé l'ensemble du projet, avait ordonné de le transmettre au ministre des Affaires étrangères.

M. de Giers était alors malade en Finlande. Obrouchev vint lui lire le texte agréé par Alexandre III et le ministre n'y trouva rien à redire. Le 18 août, le général de Boisdeffre fut reçu par le Tsar, qui lui fit savoir que le projet avait reçu son entière approbation, et que tout au plus pourrait-il y avoir quelques changemens de mots insignifians à la suite de l'étude faite par

M. de Giers. Celui-ci était parti pour Aix-les-Bains où il avait à suivre un traitement. M. de Freycinet l'y alla voir et le trouva très fatigué, à tel point qu'il n'osa insister sur la nécessité d'en finir une bonne fois avec la convention. Le ministre promit formellement, dès sa rentrée à Saint-Pétersbourg, de provoquer la ratification officielle par son souverain. Mais un nouveau retard fut occasionné en janvier 1893, lors de la sortie de M. de Freycinet, puis de M. Ribot, du ministère. Alexandre III, que le changement de personnes déconcertait, se donna un nouveau temps d'observation. Au mois d'octobre, l'arrivée à Toulon de l'escadre russe, commandée par l'amiral Avellan, prouva que le Tsar était toujours dans des dispositions favorables. L'amiral répéta à M. de Freycinet que l'alliance était extrêmement populaire en Russie et que l'on considérait, quoique la convention militaire fût encore en suspens, qu'il ne s'agissait plus, pour s'entendre définitivement, que de simples formalités.

Le comte de Munster suivait avec une curiosité anxieuse les progrès des négociations franco-russes. Il était bien renseigné sur tout ce qui se passait. Un dimanche, il vint voir M. de Freycinet dans son hôtel et lui dit avec une bonhomie malicieuse : « Maintenant que vous êtes deux, vous aurez bien de la peine à rester tranquilles. Chez vous, on aime la guerre et vous entraînerez la Russie. » M. de Freycinet répondit très nettement que la politique du gouvernement était pacifique. — Celle du gouvernement, répliqua Munster, je le crois, mais la nation est batailleuse. Du moment qu'elle se sentira assez forte, elle donnera cours à ses instincts belliqueux. En France, vous êtes très susceptibles et la moindre étincelle mettra le feu aux poudres. — Eh bien ! déclara M. de Freycinet, vous vous trompez. Ce qui nous rend susceptibles et chatouilleux, c'est surtout la pensée qu'on nous croit faibles et qu'on ne compte pas suffisamment avec nous. Plus nous serons forts et moins nous serons ombrageux. Soyez sûr que nos rapports avec vous deviendront plus faciles, quand nous nous sentirons sur le pied d'égalité. Tant que nous étions seuls en face de la Triple Alliance, notre fierté était constamment en éveil. A présent, nous serons beaucoup moins impressionnables. Notre entente avec la Russie, vous le verrez, sera un gage de paix. » M. de Munster, qui ne cherchait pas à froisser les sentimens français, transmit fidèlement à son gouvernement ces assurances données en toute fran-

chise. Au temps de M. de Bismarck, les choses eussent pris une autre tournure, car l'erreur tenace du chancelier était de penser que nous cherchions la revanche à tout prix. « Il ne se rendait pas compte, remarque M. de Freycinet, que si la blessure de l'Alsace-Lorraine saigne toujours, nous ne sommes cependant pas assez imprudens pour en demander la guérison à une conflagration générale dont nul ne peut prévoir l'issue. Il ne se trompait pas moins au sujet de la Russie et la supposait impatiente d'affronter l'Allemagne, tandis qu'elle ne visait qu'à garantir sa propre sécurité... Il est donc possible que, lui gouvernant, notre entreprise de 1891-1892 eût déchainé la guerre. L'empereur Guillaume II a montré plus de sang-froid. Il s'est dit sans doute que la France et la Russie avaient le droit de faire ce que l'Allemagne et l'Autriche avaient fait de leur côté, et qu'une alliance purement défensive, comme l'était la nôtre, servirait plutôt qu'elle ne compromettrait la cause de la paix générale. »

Les grandes manœuvres de 1892 où la France montra ses forces abondantes de réserves, bien préparées par le général de Miribel et par le général de Cools, dans la plaine de Montmorillon, exercèrent une profonde impression sur l'esprit des officiers russes témoins de ces vastes et fortes évolutions, et par là même sur l'esprit d'Alexandre III, au moment où l'on attendait la ratification de la convention militaire. L'aspect martial des hommes, leur entrain et leur endurance produisirent un puissant effet sur tous ceux qui assistaient aux manœuvres, et le baron de Frederichs déclara, au nom de tous ses collègues étrangers, qu'il emportait un souvenir ineffaçable de ces belles journées et de tous les soldats qui y avaient pris part.

* * *

L'honneur de signer l'alliance de la France et de la Russie était réservé à Casimir Perier, qui avait formé le Cabinet du 3 décembre 1893 et pris le portefeuille des Affaires étrangères. Par ordre du Tsar, M. de Giers apposa enfin sa signature sur le document qui attestait cette alliance. « Ainsi, écrit Jules Hansen, qui avait servi d'intermédiaire en ces longues et difficiles négociations et dont M. de Freycinet reconnaît le caractère actif et discret; ainsi s'accomplit un des actes les plus importants du XIX^e siècle. Sur le désir de l'empereur Alexandre III, qui ne voulait pas provoquer la méfiance des autres Puissances, les

termes du traité furent tenus secrets. On savait seulement que son but était le maintien de la paix en Europe, objet de la constante sollicitude du grand empereur pacificateur. »

Il a été dit, le 23 janvier 1903, à la Chambre des députés par M. Jaurès que cette alliance avait consacré le *statu quo* en Europe et qu'elle était une sorte de sceau mis sur les malheurs de la France. « Eh bien ! non, répliquait M. Ribot dans une inspiration vibrante, je ne puis pas laisser dire cela. Non, cette alliance n'a pas été conçue dans une pensée d'agression, mais elle n'est pas inspirée de l'esprit que vous voudriez voir se développer dans la Chambre. Nous n'y avons écrit à aucune page que nous avions confiance dans ces idées lointaines de l'établissement de la paix par le respect du droit, sans l'intervention de la force. J'ai dit, comme ministre des Affaires étrangères à cette tribune, qu'on ne pouvait pas nous demander de rien oublier. » Et, aux applaudissemens de la grande majorité de la Chambre, l'orateur ajoutait : « Je le répète aujourd'hui comme député, parce que si un pays, qui a été vaincu comme le nôtre, se prêche à lui-même des résignations trop faciles, il perd quelques-unes de ces chances de réparation auxquelles on faisait appel dans un magnifique langage. Il ne suffit pas de dire que le droit appartient à l'Alsace-Lorraine : il faut en même temps réserver, en restant forts, en ne les effaçant par aucune parole imprudente, toutes les chances que l'avenir peut nous réserver. » Et dans une revue saisissante du passé, M. Ribot se demandait si l'on n'avait pas à compter avec des surprises, avec des problèmes redoutables. On prêchait le pacifisme, mais, si pacifiques que nous désirions l'être, pouvions-nous attendre la revanche du droit, ou même la sécurité du pays, des théories éloquentes et nuageuses qui contenaient dans leurs flancs les plus cruelles déceptions ? L'Empire était pacifique avant 1870. Il ne voulait pas la guerre et, tout en ne la voulant pas, il commettait la faute énorme de ne pas tenir ses forces militaires en état, et subissait l'effet dissolvant de théories qu'on ne voyait pas, en 1903, reparaitre à la tribune sans un certain émoi. Ce n'est que lorsque la France eut saigné sous le pied de l'étranger qu'on comprit le danger mortel de ces rêveries et de cette idéologie pernicieuse. Aussi, ceux qui, comme M. Ribot, avaient entendu ces déclamations et en avaient vu les douloureuses conséquences, s'étaient juré de ne pas oublier de telles leçons et

de contribuer de leur mieux à mettre la France en situation de se défendre. L'alliance russe que l'on critiquait était un des meilleurs moyens de renforcer cette défense et M. Ribot pouvait dire que, lui et M. de Freycinet, avaient fait leur devoir en la préparant et en la complétant par des mesures utiles et sages.

Ces affirmations sincères et énergiques, M. Ribot eut l'occasion de les renouveler le 6 avril 1911, à une époque où une sorte de pessimisme soufflait sur la France et où l'on mettait presque en doute que la Russie pût nous donner efficacement son appui en des circonstances graves. L'orateur connaissait bien les dangers de l'optimisme et de la présomption. Il ne les dissimulait pas. Il avait remarqué, au lendemain de l'alliance russe, une confiance un peu excessive. Mais ce n'était ni à lui ni à M. de Freycinet qu'on pouvait faire ce reproche. L'un et l'autre n'en demeuraient pas moins certains que l'alliance, dont ils étaient les auteurs, était un honneur pour eux et une sécurité pour le pays. « Nous l'avons faite, disait-il simplement, dans l'intérêt de la France et non dans l'intérêt d'un parti politique. Notre esprit visait beaucoup plus haut. Nous l'avons faite modestement, sans bruit, ne l'ayant jamais considérée comme un instrument de popularité. C'est notre honneur devant le pays et ce sera aussi notre honneur devant l'histoire. » Et le Sénat tout entier ratifiait ces paroles par des applaudissemens plusieurs fois répétés.

Il est évident que cette alliance, dont on ne connaît pas le texte officiel, n'a pas été faite uniquement en vue des garanties de la paix, mais de toutes les éventualités qu'il est permis de prévoir. Les Alliés se sont réservé le droit de suivre de près les événemens, de combiner leur politique et d'en tirer à l'occasion tous les avantages. Ils avaient la volonté, par une nouvelle organisation de l'armée russe et par un renforcement de l'armée française, de rétablir l'équilibre militaire comme l'équilibre politique. La situation puissante de l'Allemagne obligeait la France à des efforts dont la Russie devait prendre sa part. La convention militaire qui prévoyait tout cela fut suivie d'une convention navale qui reposait sur les mêmes données et accentuait la politique de deux nations tendant, par une même action diplomatique appuyée sur des forces respectables, à maintenir la paix et l'équilibre européen. Sans doute il y avait des risques à courir, comme il y en a dans toute alliance. Ces risques ont été envi-

sagés comme les avantages et acceptés, à la condition que les deux Puissances contractantes se concerteraient toujours sur toutes les questions qui pouvaient intéresser la paix générale. En certaines circonstances, cette nécessité d'un concert perpétuel a pu être un peu négligée, et c'est ce qui a permis aux adversaires de l'alliance d'en critiquer la portée et les bienfaits. Il est inutile à ce sujet de donner des détails que tout le monde connaît, mais de ces faits il résulte que la France et la Russie doivent plus que jamais avoir une action perpétuellement vigilante. « Nous devons toujours être en vedette, » avait dit le prince de Bismarck, au lendemain même du triomphe de l'Allemagne. Encore une fois, cette observation si sage, si profonde, ne doit pas sortir de notre mémoire. Le succès de l'alliance franco-russe est à ce prix.

* * *

Depuis l'année 1893, les preuves de l'amitié qui unissait par ce traité formel la France et la Russie se sont multipliées. De nombreuses manifestations, dont le souvenir n'a pu être oublié, ont souligné cette alliance. Quelques esprits chagrins ont paru croire qu'il y avait là plus de bruit et d'éclat que d'utilité pratique. Ils se sont trompés, car il y avait quelque avantage à montrer, en des occasions favorables, combien l'alliance franco-russe nous est chère et comment, malgré nos divisions et nos vicissitudes politiques, elle demeure, de l'avis de tous les bons Français, nécessaire et intangible. Si, je le répète, dans quelques circonstances regrettables, l'action des deux pays n'a pas été empreinte d'une méthode impeccable, si elle a amené parfois quelques mécomptes ou désillusions, il n'en est pas moins vrai que cette action a eu très souvent la possibilité de s'affirmer et a démontré par elle-même son efficacité. Quelques nuages se sont rapidement dissipés, au regret de ceux-là seulement qui la raillaient ou la menaçaient. Le relèvement de l'armée russe, aussi bien que le renforcement de l'armée française, ont singulièrement contribué à raffermir l'alliance et à donner entière raison à leurs auteurs. M. de Freycinet qui, avec M. Ribot, a le droit de revendiquer un tel accord et les conventions qui en forment les bases, a fait, pendant la durée de son pouvoir ministériel et depuis comme Président de la Commission de l'Armée, tout ce qui était nécessaire pour constituer, aug-

menter et discipliner nos forces. Ce n'était pas tout que d'avoir un immense réservoir où nous pourrions puiser en cas d'hostilités, il fallait que nos troupes prouvassent à l'Europe qu'elles étaient en état de bien remplir tous leurs devoirs. Et chacun a pu voir aux grandes manœuvres que notre armée manifestait une ardeur, un entrain, une intelligence et une endurance admirables.

La Russie, qui a été si éprouvée par la guerre japonaise, n'a pas hésité à imiter la France dans son relèvement militaire et à reconstituer ses forces en y employant le temps et en y mettant le prix nécessaire. « On connaît à l'étranger, écrivait récemment la *Gazette de la Bourse* dans un article qu'on a attribué au général Soukhomlinov, ministre de la Guerre de Russie, les énormes sacrifices que nous avons faits pour donner à l'alliance franco-russe une force réellement imposante. Les réformes militaires réalisées en Russie dépassent tout ce qui a été fait jusqu'à présent dans aucun autre pays. Le contingent annuel des recrues a passé de 450 000 à 580 000 hommes. Nous avons ainsi une augmentation annuelle de 130 000 hommes. Même la durée du service a été augmentée de six mois. Nous avons donc en hiver quatre contingents sous les armes. Aucune nation du monde ne peut se flatter de réunir une armée aussi considérable.

« Le chiffre de 580 000 multiplié par 4 donne 2 320 000. A titre de comparaison, il faut se rappeler que l'armée allemande, d'après la nouvelle loi militaire, compte 880 000 hommes, celle de l'Autriche-Hongrie, environ 500 000, et celle de l'Italie, environ 410 000.

« Il est tout à fait naturel que nous soyons en droit d'attendre que la France fournisse 770 000 hommes, ce qui lui est possible, grâce à la loi de trois ans.

« Il est nécessaire de faire observer que toutes ces augmentations d'effectifs en temps de paix ont été décidées exclusivement dans le but d'accélérer la mobilisation. A ce point de vue-là, nous avons réalisé une autre réforme considérable : nous avons projeté tout un réseau de chemins de fer stratégiques, dont on a déjà commencé la construction. De cette manière, nous avons tout fait pour prévenir toute anicroche en matière de mobilisation et pour pouvoir, dès les premiers jours de la guerre, accélérer le mouvement de l'armée vers les points de concentration.

« Nous désirons la même chose de la part de la France. Plus on aura de soldats, et plus rapide sera l'action.

« Nous pouvons répéter ce que nous disions au printemps dernier :

« La Russie est prête, et elle espère que la France le sera aussi... Nous avons rempli toutes nos obligations envers l'alliance avec la France, et naturellement nous devons nous attendre à ce que notre alliée remplisse aussi tous ses devoirs. »

A cette observation si juste le gouvernement français, par l'organe de M. Viviani, ministre des Affaires étrangères, a répondu : « Voilà précisément vingt ans que la politique extérieure de la France est fondée sur son alliance avec la Russie, vingt années pendant lesquelles la collaboration pleinement confiante des deux gouvernemens, appuyée sur le souvenir de journées d'inoubliable enthousiasme, a mis en lumière combien ce pacte répond à la fois aux intérêts permanens des deux pays et à leurs sentimens sincères.

« Au moment où je prends la direction des Affaires étrangères, il m'est particulièrement agréable d'affirmer mon absolue conviction en l'efficacité d'un accord qu'avec mes prédécesseurs j'ai toujours considéré comme immuable. Jamais, d'ailleurs, cette efficacité n'est apparue plus manifestement que pendant les événemens qui, au cours des deux dernières années, ont profondément troublé l'Europe. Durant toute cette crise, les deux gouvernemens ont montré une constante unité de vues et d'action pour limiter les conflits, après avoir tout mis en œuvre pour les prévenir. Ils ont ainsi vraiment pratiqué l'alliance, et, ce faisant, ils ont tout à la fois servi les intérêts des deux États et la cause de la paix générale.

« Cette défense de la paix ne me préoccupe pas moins que mes devanciers et je serai heureux, pour ma part, d'y collaborer avec M. Goremykine et M. Sazonow. La Russie et la France n'auraient pu réaliser aussi pleinement leur œuvre, sans l'entente commune qui les associe l'une et l'autre à l'Angleterre. C'est ce rapprochement de Londres et de Pétersbourg qui a permis à notre alliance et à notre amitié de se combiner en un faisceau et de produire tous leurs effets utiles. Entre des gouvernemens unis par de tels liens et par une telle bonne volonté réciproque, l'examen des affaires, fût-ce des plus délicates, ne peut que transformer d'anciennes divergences d'intérêts en de nouvelles raisons d'accord... »

Cette déclaration ne faisait que corroborer la déclaration

précédente de sir Edward Grey et de M. Gaston Doumergue, communiquée à la presse russe et à la presse anglaise à l'occasion de la visite du Roi et de la Reine d'Angleterre, et ainsi libellée :

« En constatant les résultats de la politique poursuivie par les deux gouvernemens avec le gouvernement impérial russe, sir Edward Grey et M. Gaston Doumergue sont tombés d'accord sur la nécessité pour les trois Puissances de continuer leurs constans efforts en vue du maintien de l'équilibre et de la paix. »

Et hier encore un diplomate très avisé faisait paraître, dans le *Berliner Lokal Anzeiger*, les considérations suivantes :

« Le seul moyen d'empêcher la guerre est de la rendre complètement impossible. On n'attaque que des États faibles. Assurément nous ne doutons pas des dispositions pacifiques du gouvernement allemand, mais nous redoutons les circonstances qui pourraient l'obliger à abandonner ces dispositions pacifiques. Ajoutez à cela que les gouvernemens de la Triple Entente ne sauraient avoir dans le peuple allemand la même confiance que dans le gouvernement. Le chauvinisme a fait des progrès incontestables dans la population allemande. De nombreux journaux propagent la fatale doctrine de l'abaissement du prestige allemand et réclament des actes. Je suis convaincu qu'il existe dans le peuple allemand un chauvinisme latent qui est beaucoup plus dangereux que le chauvinisme de l'Angleterre, de la Russie ou de la France. Le chauvinisme allemand recrute ses partisans dans les classes les plus élevées de la nation : la noblesse, le clergé, l'armée, la marine, les professeurs d'université, les professeurs de lycée, les étudiants et toute la jeunesse des écoles. Enfin, nous assistons en Allemagne à une évolution que les États de l'Europe occidentale ont déjà traversée, mais qui n'est pas encore achevée dans ceux de l'Europe orientale. On y prend d'assaut les institutions anciennes et les croyances de l'État et de la société. Les classes et les milieux qui se sentent menacés résistent avec une énergie indomptable. Cette lutte n'est point faite pour atténuer les sentimens du nationalisme allemand qui pourrait chercher une diversion à son activité. »

Et l'auteur de l'article ajoutait : « Nul ne prévoyait en Allemagne le relèvement de la France tel qu'il s'est produit. Nul ne supposait qu'après des siècles d'antagonisme, l'Angleterre entererait la hache de discorde et se réconcilierait avec son adver-

saire traditionnel. Il y a dix ans, la Triple Entente aurait paru aux politiciens les plus éminens comme une fantaisie impossible et grotesque. Donc, si l'Europe est en paix depuis quarante-trois ans, ceci n'est pas dû seulement à l'Allemagne.

« Mais la situation politique dans les Balkans est toujours malsaine ; l'avenir de la monarchie austro-hongroise est l'objet d'un souci croissant et cruel ; enfin l'Allemagne est préoccupée d'assurer à son industrie des marchés, car il existe une disproportion de plus en plus inquiétante entre les besoins d'expansion d'une population qui augmente sans cesse, et les domaines de plus en plus limités réservés à cette expansion.

« Tous ces problèmes, on ne pourra pas les résoudre rien qu'avec l'amour de la paix. »

Pour démontrer que les craintes exprimées par cet article n'étaient point vaines, le *Berliner Lokal Anzeiger* reconnaissait que le peuple allemand avait conscience de sa force et ne se contenterait pas de jouer un rôle secondaire dans la concurrence internationale ni dans les grandes affaires politiques. Et la *Post*, de son côté, disait à ce sujet :

« Le peuple allemand réclame sa place au soleil. C'est son droit. Il est exact que les classes cultivées ressentent un déplaisir croissant à voir le peu d'activité du gouvernement allemand. Si vraiment l'Allemagne désire la guerre, comme paraît le croire le diplomate étranger, il y a un moyen bien simple d'éloigner ce péril. Que la Triple Entente tienne compte de nos vœux mondiaux les plus pressans et qu'elle ne mette plus d'obstacles à l'expansion de nos colonies.

« Ce désir d'accroissement a grandi chez le peuple allemand avec une force si élémentaire que le barrage opposé à nous par la Triple Entente devient impossible à la longue.

« Si l'on refuse à notre poussée nécessaire la possibilité de se faire jour, on nous forcera infailliblement à tirer le glaive, et alors, malheur aux vaincus ! »

Donc, la Russie avait raison de nous rappeler nos devoirs, c'est-à-dire de renforcer notre armée et de la mettre toujours en état de faire grande figure, au moment où les nécessités pourraient l'exiger.

C'est sur cette armée que les *Souvenirs* de M. de Freycinet donnent le dernier mot. « J'emportais, dit-il, dans ma retraite, un vif sentiment de confiance. Je venais d'étudier cette armée

dont je n'avais pris qu'une connaissance imparfaite pendant le cataclysme de 1870. Je venais de la voir dans sa force et avec ses qualités, non plus abattue par le malheur, mais au contraire pleine d'entrain, désireuse de progrès et impatiente de justifier les espoirs que la patrie met en elle. J'avais recueilli une moisson d'observations concluantes. Tout d'abord, j'avais constaté ce phénomène aussi heureux que singulier. Dans ce pays profondément divisé tel que le nôtre, l'armée est unie. Ces partis, entre lesquels nous sommes habitués à relever de profonds désaccords et qui parfois semblent irréconciliables, lui sont étrangers. Du haut en bas de la hiérarchie, le devoir professionnel fait taire les opinions et les croyances individuelles. L'obéissance et la discipline sont pareilles chez tous. Le loyalisme envers le régime établi ne souffre pas d'exceptions. »

M. de Freycinet dit encore, et qui ne serait de son avis : « On ne recommencera pas, j'en suis convaincu, cette dangereuse expérience qui consiste à classer les officiers d'après les opinions qu'on leur suppose et à s'éclairer sur leur compte par des renseignemens venus du dehors. C'est la plus détestable méthode. L'officier accepte que sa carrière soit retardée, que ses mérites même soient méconnus, pourvu qu'il le doive à ses chefs hiérarchiques. Ce qu'il ne supporte pas, c'est l'ingérence étrangère. En s'avisant d'y recourir, on ne tarderait pas à détruire ce grand élément de force : la cohésion. On émousserait aussi le point d'honneur. A voir le ministre employer des voies obliques, les subordonnés perdraient peu à peu ce sentiment scrupuleux, cette délicatesse, cette loyauté qui sont la parure de la vie militaire. »

Rappelant alors tout ce qui a été fait pour cette armée, pour son instruction et son bien-être, M. de Freycinet dit avec une satisfaction convaincue : « Le pays la contemple avec amour et orgueil comme l'instrument de son relèvement et le gage de son indépendance. Il lui confie tous ses enfans ; il lui demande d'en faire des hommes, d'élever leurs cœurs et de les pénétrer de l'esprit de sacrifice. Au jour des grandes épreuves, la France verra ce que vaut cette école de patriotisme où la jeunesse reçoit sa trempe, où chacun, du plus humble au plus fortuné, se prépare à remplir le suprême devoir. »

La loi de trois ans a rendu à l'armée les forces dont elle avait besoin et complété les régimens dont la faiblesse numé-

rique, quelle que fût la bravoure de leurs élémens, était lamentable. A cette loi salutaire et qu'on ne saurait toucher sans porter une atteinte nouvelle à la défense nationale, est venu s'ajouter un autre motif de sécurité. La réconciliation du 8 avril 1904 entre la France et l'Angleterre, la crainte légitime de l'hégémonie allemande ont amené la formation de l'entente cordiale qui se manifestait comme une nécessité. On sait comment la Triple Entente est arrivée à se dresser pacifiquement résolue en face de la Triple Alliance, et de récents événemens ont montré qu'elle était plus solide que jamais. Si elle n'a pas, au regard de ses adversaires et de critiques impitoyables, toujours donné tout ce dont on la croyait capable, cela tient à ce que, de part et d'autre, les trois pays avaient laissé amoindrir leurs forces ou réduit leurs armemens. Mais ici encore les leçons n'ont pas été sans utilité. L'Angleterre, la Russie, la France ont compris qu'il fallait porter leur puissance d'action au maximum, non pas avec l'intention de faire œuvre agressive, mais en vue d'une défense commune et d'une paix générale. C'est ce que paraissait reconnaître un diplomate qui, sous le voile de l'anonyme, écrivait dernièrement, dans le *Berliner Tageblatt*, ces lignes très remarquées :

« La scission de l'Europe en deux groupemens ne veut pas dire le moins du monde qu'elle soit divisée en deux camps ennemis. Rien n'est plus contraire à la vérité. Le partage de l'Europe en Triple Entente et en Triple Alliance, qui laisse à chacune des Puissances intéressées une entière liberté d'action, est l'équilibre le plus heureux des forces européennes. Il est aussi, par conséquent, la garantie la plus sûre de la paix que l'Europe ait possédée depuis un temps immémorial.

« Toutes les grandes guerres du passé ont été causées par la prépondérance de l'une ou de l'autre des Puissances continentales. Louis XIV était un fléau pour son propre pays et ses voisins. Les ambitions excessives de Napoléon I^{er} devaient conduire à une coalition des Puissances. La force grandissante de la Russie a causé la guerre de Crimée.

« Mais, après 1870, l'Allemagne unie a formé un ensemble de forces dont la concentration, jointe au développement financier et économique, devait inspirer des inquiétudes à ses voisins.

« Je reconnais volontiers que l'Allemagne n'a pas abusé jusqu'à présent de sa force, mais qui peut savoir si demain, si

dans un avenir prochain ou éloigné, les circonstances intérieures ou extérieures ne pourront pas provoquer des changemens dans son amour de la paix? Personne n'aime habiter à côté d'un colosse qui peut, un jour ou l'autre, démolir la maison de son prochain. On bâtit donc des remparts, et l'on cherche à se protéger contre de pareilles possibilités. »

Le peuple français tout particulièrement obéit à un instinct secret qui, lui rappelant un passé néfaste, l'avertit de ne rien négliger pour être prêt à toutes les éventualités. Il ne recule devant aucun sacrifice, mais il demande en même temps à ceux qui ont l'honneur de présider à ses destinées, de veiller à sa sécurité en tout temps. En dépit de ses défauts, ce peuple est encore celui vers lequel se tournent avec empressement tous ceux qui aiment la lumière, la franchise, la spontanéité, la décision, le courage, l'idéal.

« Que penser, dit M. de Freycinet, en terminant ses *Souvenirs*, d'un pays qui, malgré tant de causes de faiblesse, a pu faire de si grandes choses? Que ne devrait-on pas attendre de lui, le jour où, débarrassé d'irritantes querelles, il se consacrerait tout entier aux graves problèmes qui l'assiègent? »

Si les représentans de la France, nouvellement élus, ne comprennent pas leurs devoirs, s'ils perdent leur temps, en de vaines discordes, à se laisser balloter par les vagues de la politique entre de périlleux écueils, à ébranler nos principales institutions, à négliger les réformes salutaires, à compromettre les libertés, à tracasser les bons citoyens, à menacer le crédit public, à faire fi des vrais progrès économiques et sociaux, auxquels doit toujours penser un grand peuple, ils assumeront devant l'Histoire une responsabilité écrasante. L'heure décisive est venue où la France doit avoir, à l'intérieur comme à l'extérieur, une unité logique et absolue de vues et d'action utiles, car ses ennemis, toujours aux aguets et aux écoutes, sont prêts à profiter de ses fautes. Jamais la situation n'a été plus grave. Jamais notre pays n'a eu tant besoin de se recueillir et de se préparer. Mais avec les forces matérielles, il lui faut surtout les forces morales, que peuvent seuls donner le sentiment de la fierté et de l'honneur, la vaillance, le dévouement, la foi, et sans lesquelles une nation n'est qu'une vaine agglomération d'hommes.

LES AMUSEURS D'AUTREFOIS

PARADIS DE MONCRIF

I

« Un des fruits qu'on doit naturellement se promettre des avantages de l'esprit, c'est de se procurer une existence agréable. »

Cette profession de foi utilitaire et cynique résume à merveille l'idéal que poursuivit et réalisa François-Augustin Paradis de Moncrif, comme sa vie lui sert en quelque sorte d'illustration continue.

Le nom de l'homme, le souvenir de son œuvre ont presque sombré dans l'oubli. A peine si les recueils biographiques consacrent quelques lignes dédaigneuses à l'auteur des *Moyens de plaire*; les historiens de la littérature n'en font pas mention. Pourtant, il occupe dans son époque une place considérable, il obtint des succès retentissants, il fut membre de l'Académie Française, il remplit des postes officiels : secrétaire du comte de Clermont, lecteur de Marie Leczinska, censeur royal, secrétaire général des Postes, historiographe de France, et les contemporains s'accordent à vanter son esprit, ses talents et son intelligence.

Les raisons se justifient sans peine d'un si complet discrédit et du méprisant ostracisme de la Postérité. Un écrivain se reflète toujours dans ses ouvrages et ceux de Moncrif ne sont que mousse inconsistante. « Celui qui n'a égard en écrivant

qu'au goût de son siècle, a dit profondément La Bruyère, songe plus à sa personne qu'à ses écrits. » Le soin de se montrer agréable et de se voir recherché fut toujours l'unique souci de Moncrif. A l'image de son œuvre frivole, sa mémoire s'est dissipée comme une fumée légère.

Ajoutons que ses mœurs n'étaient rien moins qu'exemplaires. La morale ne compta jamais, au nombre de ses farouches gardiens, le pilier de toutes les coulisses de théâtre, le client assidu de Procope et de Gradot, le joyeux convive des diners du Bout du Banc, le bambocheur impénitent du Caveau, l'épicurien endurci, qui mena sa vieillesse couronnée de roses à la manière d'Anacréon et mourut, entouré des plus jolies actrices de Paris, se relayant à son chevet.

Avec tous ses défauts et ses tares, ou bien plutôt même à cause d'eux, d'abord parasite sans dignité, toujours prêt aux louches complaisances, puis amuseur de bonne compagnie, avant de parvenir à la fortune et aux emplois, cette façon de Triboulet sans livrée, inventeur de gaudrioles et de turlupinades, acteur ingénieux, madrigalier flatteur, est cependant figure intéressante à étudier, éminemment représentative d'un siècle épris de plaisir, ennemi du rigorisme, où les artifices de l'esprit et les suffrages de société étaient un plus sûr passeport vers la faveur et le succès que l'indépendance du talent et la fierté de caractère.

Moncrif plus encore que beaucoup d'autres, ses rivaux en dextérité mondaine, sut tirer profit des avantages que lui avait départis la Fortune. Il serait injuste de lui en garder une excessive rigueur, comme il serait déplacé de faire à son sujet le procès de son temps. Constatons de préférence, sans moraliser hors de propos, qu'il sut merveilleusement s'adapter aux conditions dans lesquelles il se trouva placé, au milieu très spécial où il dut évoluer. Il n'y a point de sa faute, après tout, si, à ses débuts, le métier d'écrire était médiocrement enviable et réclamait, des audacieux qui l'entreprenaient, une diplomatie compliquée, mêlée de souplesse et de renoncement.

* * *

Malgré les illustrations de l'époque précédente, rien de moins honoré, au commencement du xviii^e siècle, que la profession d'homme de lettres.

« Poète, mauvais métier qui fait mourir de faim son homme ou le fait pendre, » vitupère l'avocat Mathieu Marais, admirateur pourtant de La Fontaine.

« Malheureux, ceux qui s'engagent témérairement dans une carrière si ingrate et si dangereuse! Citoyens inutiles à leur patrie, à leurs amis, à eux-mêmes; sans industrie, sans profession réglée, sans occupations, ou se faisant des occupations pires que l'oisiveté; courant sans cesse vers une gloire qui les fuit; attendant toujours des récompenses qui n'arrivent jamais; ils passent leur vie à maudire l'ingratitude du siècle, le mauvais goût des lecteurs et parviennent enfin à une vieillesse indigente, qui est la honte et la peine de leur inutilité. »

Qui lance ce désolant anathème?... le propre successeur de Racine, Valincour, recevant, en 1724, le président Portail à l'Académie.

Bâtonné au pont de Sèvres par le chevalier de Rohan, Voltaire, qui vient se plaindre au Régent, n'obtient en réponse qu'un dédaigneux persiflage : « Monsieur Arouet, vous êtes poète et vous avez reçu des coups de bâton... Cela est dans l'ordre et je n'ai rien à vous dire. »

Ainsi ravalés dans l'ordre social, les écrivains sentaient avec amertume la défaveur attachée à leur état. Ils l'éprouvaient d'autant mieux, qu'elle entraînait à l'ordinaire pour eux un grand délabrement de pécune. Pour la plupart, gens d'extraction modeste et de petite bourse, ils ne pouvaient guère espérer subsister de leur plume; l'impérieuse nécessité les contraignait alors de vivre au jour le jour et, pour avoir du pain, d'accepter des besognes de rencontre.

De telles ressources, fort minces toujours, n'étaient pas moins aléatoires. Aussi les voyait-on verser trop souvent dans la plus crasseuse bohème.

« Il fallait faire pauvre chère, écrit M. Maurice Pellisson. Aux bons jours, on dinait à six sous chez le traiteur, mais d'autres fois on devait se contenter de se rappeler qu'on avait diné la veille. Ces apprentis littérateurs n'avaient, comme on pense, qu'une garde-robe sommaire et souvent bien fatiguée. Ils allaient par la ville en piteux équipage, « bas troués, souliers percés, cheveux plats et ébouriffés, » avec « une redingote de peluche déchirée ou quelque mauvais habit noir dont les coutures commençaient à marquer. » Quant à leur gîte, ils le prenaient

sous les toits ; c'étaient eux qui peuplaient les « greniers de la littérature, » comme dit Voltaire, et si l'hôte, mal payé ou peu accommodant, leur fermait la porte, ils en étaient réduits à recourir à l'hospitalité d'un camarade moins dépourvu. Diderot avait quelques amis, sa chambre appartenait au premier qui s'en emparait. Celui qui avait besoin d'un lit venait prendre un de ses matelas et s'établissait dans sa niche. Il faisait à peu près la même chose avec eux (1). »

Besogneux et toujours endettés, certains de ces pauvres hères en arrivaient, sans trop de scrupules, à user d'expédients et de stratagèmes picaresques.

Voltaire, dans *le Pauvre Diable*, crible de ses railleries ces « écumeurs du borbier d'Hélicon. »

D'autres, descendus plus bas sur la pente de la dégradation morale, avaient perdu toute notion d'honneur et de délicatesse.

Diderot a puissamment synthétisé dans *le Neveu de Rameau*, et fondu en un modèle inoubliable, les types divers de ces déclassés. « Chaque état, proclame indulgemment son héros, a ses exceptions de la conscience générale, auxquelles je donnerai volontiers le nom d'idiotisme de métier. »

Pour un Goudar, pour un chevalier de Mouhy, pour un La Jonchère, pour un Guyot de Merville, ces *idiotismes*-là s'appelaient le chantage, le proxénétisme et l'escroquerie. Les lettres de Voltaire, celles de M^{me} de Graffigny, la Correspondance de Grimm sont pleinement édifiantes à cet égard.

Évidemment, il y a des exceptions, Fontenelle, Voltaire, Marivaux, Delille, mais l'éclatante fortune de certains ne doit pas faire oublier la misère ou la gêne qui fut la part lamentable de tant d'autres, parmi lesquels ne se comptaient pas seulement des médiocres et des ratés.

On a beaucoup reproché à Louis XV son indifférence pour les lettres. Il est certain que ce grand égoïste n'éprouva jamais aucun penchant pour les choses de l'esprit. M^{me} de Pompadour, elle-même, ne réussit pas à lui en inspirer le goût. « Ces gens-là perdront la Monarchie, » grondait-il, des écrivains, et s'il ne les persécuta pas de façon positive, il ne leur épargna pas du moins les tracasseries, commettant volontiers, à leur égard, ce que d'Argenson appelle l'« indiscrétion de souveraineté. »

(1) Alexandre Dumas père rapporte sur son compte une anecdote identique...
Nil novi sub sole.

Sous son règne toutefois, le pouvoir n'abandonna point à l'égard des « auteurs » les traditions généreuses inaugurées par le siècle précédent. A l'exemple du maître, ses ministres sont généralement pleins de mépris pour la gent plumifère, ils lui refusent la liberté d'écrire, la considèrent même comme dangereuse, mais continuent à lui distribuer des encouragemens et des subsides, sous forme de pensions ou d'emplois.

Il est vrai que ces « grâces » pécuniaires sont le plus souvent fort maigres. La désastreuse opinion courut longtemps que les poètes, même les simples prosateurs, n'avaient nul besoin d'argent et sans doute se nourrissaient de gloire. Aussi les pensions sont-elles modiques : six cents livres, huit cents livres, frappées parfois de retenues assez fortes et, pour comble, pas toujours exactement payées. On oublia douze ans celle de Voltaire.

En revanche, les emplois sont plus rémunérateurs. Certains comportent logement sous les combles du Louvre, des Tuileries ou du Palais-Royal. Ce sont des postes de commis dans les bureaux, des charges d'historiographes et de bibliothécaires. Les plus favorisés d'entre les quémandeurs deviennent secrétaires des princes du sang, lecteurs près des grands de la Cour. Moncrif, on le verra, remplit cet office près de Marie Leczinska; Collé, Laujon, Carmontelle (1) se succédèrent chez le Duc d'Orléans.

Non licet omnibus... De si fructueuses prébendes ne s'accordaient pas à tout venant, ni même, il s'en faut, aux plus dignes. Le seul mérite n'y conduisait pas toujours, mais bien plutôt l'intrigue, le manège, l'entregent, la souplesse d'échine et de caractère. L'exemple de Jean-Jacques Rousseau le prouve d'abondance.

En outre, l'appui d'un protecteur influent n'était pas moins indispensable. Or, où trouver ce protecteur dont la bienveillante égide allait être la « Sésame » vers les honneurs et les places, sinon chez les puissans du jour, les grands, les personnes « constituées en dignité ? »

Les plus illustres ne répugnent pas à solliciter de tels patronages. « Les grands, écrit Voltaire, protègent dans l'occasion... ils peuvent faire du bien. » Trop rares ceux, comme d'Alembert, qui n'entendent point se mettre en posture d'obséquieux et préfèrent « rester pauvres pour vivre libres. »

(1) Voyez notre étude sur *Carmontelle*, dans la *Revue* du 15 avril 1912.

Le xviii^e siècle a vu l'éclosion, puis le triomphe des salons et du monde, au sens moderne que nous attachons à ce mot et que n'entendaient pas La Rochefoucauld ni La Bruyère. Nous n'avons pas à discuter ici l'influence sociale que purent alors exercer les bureaux d'esprit, si brillamment régentés par M^{me} de Tencin, la marquise du Deffand, M^{me} Geoffrin ou Julie de Lespinasse, mais simplement à constater que les gens de lettres, qu'on les appelât ou non en « représentation, » en furent toujours l'ornement et parfois la raison d'être. Ils s'y trouvèrent d'abord en délicate situation, traités non pas certes en intrus, mais un peu comme des inférieurs avec qui l'on condescendrait à discuter. Plus tard, le niveau s'établit et même leur suprématie s'affirma.

Ce qu'on leur demandait, ce qu'on exigeait d'eux, c'était, avec une affabilité de bon ton, les grâces éclatantes de l'esprit : le charme de la parole, le brio de la conversation, l'ingéniosité des aperçus, l'à-propos des reparties, toutes les qualités séduisantes, lors même qu'elles sont superficielles, que possédèrent si éminemment Rivarol et Chamfort.

« La galanterie de l'esprit est de dire des choses flatteuses d'une manière agréable (1); » grands seigneurs et ministres fréquentaient volontiers ces réunions; une louange bien tournée, un éloge spirituel étaient auprès d'eux la meilleure introduction, la plus efficace référence. L'adroit mortel qui savait chatouiller leur amour-propre ou distraire leur ennui se voyait assuré d'exploiter sa faconde. Choiseul, les d'Argenson, le duc d'Aiguillon, Bernis, Maupeou, acquirent ainsi force clients, auxquels ils distribuaient la sportule sous forme d'emplois avantageux. Lorsqu'il s'agissait d'un prince du sang : Orléans ou Clermont, l'aubaine était de plus haut prix encore.

Ces moyens si nécessaires à se pousser dans le monde, de parvenir en cultivant les relations utiles et les amis en place, la Nature les avait prodigués à Moncrif avec une généreuse munificence.

Il était grand, robuste, élégant, bien fait, de visage agréable et de manières aisées. Son amabilité s'avérait toute professionnelle, son esprit vif, alerte, léger, subtil et d'une merveilleuse souplesse. Qualité précieuse, il excellait à faire briller autrui à

(1) La Rochefoucauld.

ses côtés. Sa complaisance était inépuisable, son humeur douce, égale, enjouée, tempérée d'une prudente circonspection : « Il est, constate malicieusement d'Argenson dans son *Journal*, d'un commerce très agréable, toujours de votre avis et y ajoutant. Vous ne lui feriez pas dire du mal de la lune, de peur de s'attirer des affaires. »

En outre, le personnage eût fait, comme Destouches, un excellent diplomate pour la promptitude et la sûreté du coup d'œil. Il avait l'art de discerner aussitôt le patron, accessible et généreux, de même qu'en amour, — car il était fort galant et le demeura jusqu'à sa vieillesse, — il tournait les yeux vers les belles susceptibles de servir valablement les besoins ou les intérêts de son ambition.

L'habile homme possédait mille talents divers, à la fois peintre, musicien, chanteur et poète.

Il joue la comédie à ravir, se révèle parfait metteur en scène, à l'instant qu'une véritable fureur de tréteaux sévit dans tous les rangs de la société. Son bagout est intarissable, sa verve irrésistible, sa gaieté communicative. Aussi, le voit-on désiré, fêté, choyé partout : à Bagnolet, chez le Duc d'Orléans, où il enchante M^{lle} Le Marquis, alors à l'apogée de sa faveur ; à Berny, chez le comte de Clermont, au château de Morville, autre pépinière dramatique, à l'Académie de ces Dames et de ces Messieurs, au premier Caveau du carrefour Bucy, chez le traiteur Landel, où il retrouve d'autres bons drilles de sa sorte, Piron, Crébillon fils, Collé, Laujon, Fuzelier, Saurin, Sallé, Gentil-Bernard.

Ce boute-en-train, ce joyeux vivant n'était pas, au surplus, dépourvu de mérites intellectuels ni de qualités de cœur.

Nous verrons qu'il sut écrire des contes délicats, et d'Argenson, qui pourtant le traite de haut, en grand seigneur, dans son *Journal*, constate « qu'il a l'esprit orné de belles-lettres françaises par la lecture, l'émulation de composer et la fréquentation des auteurs. »

Par ailleurs, quand le frère de l'utopiste, misanthrope et clairvoyant marquis, le comte d'Argenson, disgracié, partit pour l'exil dans sa terre des Ormes, Moncrif, désireux de témoigner à son bienfaiteur une gratitude que la rancune de M^{me} de Pompadour ne rendait pas sans danger, obtint, après de vives sollicitations, d'aller chaque année passer auprès de lui quelques mois

en Touraine. « Il s'arrachait avec joie aux charmes de la Cour, assure d'Alembert, dans ses *Éloges académiques*, aux plaisirs des sociétés où il vivait, pour aller, dans le silence de la retraite, consoler son ancien protecteur qui n'était plus que son ami. »

A s'en rapporter aux témoignages contemporains, il se montrait aussi fort charitable et sa bourse s'ouvrait largement pour ses confrères nécessiteux.

Ce tempérament tout en dehors et, semblait-il, uniquement formé par la Nature à des fins séduisantes, n'excluait pas chez le futur académicien les plus aiguës facultés d'observation. Son masque d'amabilité facile ou courtisanesque dissimulait un madré psychologue, expert à étudier les méandres du cœur et de l'esprit humain, à démêler les faiblesses, les susceptibilités, les glorioles de chacun, à expérimenter sur le vif les sensations de la flatterie, à se reconnaître, en un mot, à travers le difficile et parfois fangeux labyrinthe des âmes, dont la connaissance est indispensable pour qui prétend à plaire et réussir ici-bas.

Lui-même, d'ailleurs, a pris soin de nous livrer sa recette : « Il faut, nous prévient-il, qu'un homme en entrant dans le monde, s'attende à trouver deux juges de chacune de ses actions : la raison et l'amour-propre, ou l'intérêt des autres. Le premier juge est toujours équitable et impartial ; le second sévère et souvent injuste ; c'est l'enfant de la jalousie, tâchons de ne pas l'agacer ; c'est le moyen de plaire et de réussir dans le monde. »

Sa vie fut la perpétuelle mise en pratique, la constante application de ce judicieux axiome. »

II

Ce grand arriviste, comme on dirait aujourd'hui, qui mena si parfaitement son *struggle for life*, était de modeste origine et le malheur avait assombri son enfance. Son père, le sieur Paradis, procureur au Châtelet, pourvu d'un titre honorifique de secrétaire du Roi, ayant « manqué » et dilapidé les fonds de sa clientèle, fut obligé de se réfugier au Temple, « lieu exempt » comme siège du Grand-Prieuré de France, où il échappait aux poursuites. Bientôt, la honte, le chagrin rongéant le procédurier déchu, il trépassait ; laissant à sa veuve la charge d'un nom déshonoré et deux orphelins à nourrir.

Celle-ci, par bonheur, se trouvait être une maîtresse femme, Écossaise des Basses-Terres, née Moncrëiff, d'une famille presbytérienne, ayant fourni à la Cause plusieurs ministres et théologiens, elle n'avait pas hérité, bien au contraire, l'austérité sentencieuse ni la rigide vertu de son lignage.

Jeune encore et jolie, galante « tant qu'elle put, » affirme d'Argenson, elle s'ingénia, sans vergogne inutile, à se débrouiller, faire vivre sa maisonnée. Délibérément, pour commencer, elle supprime son étiquette conjugale, ce Paradis fâcheux, évocateur de pénibles souvenirs, pour ne plus s'appeler que Moncrif en francisant son patronyme d'outre-mer.

Ainsi transformée, insinuante, fine, exempte de vains scrupules, elle renoue d'anciennes relations au Palais. On la voit devenir l'Égérie de maints basochiens, voire d'un conseiller au Parlement, qu'elle faillit épouser. L'âge venant, la fine mouche assurait encore son bien-être par une miraculeuse industrie.

« Avec de l'esprit, de la lecture, un style agréable et du manège, conte encore d'Argenson, dans ses *Loisirs d'un Ministre*, elle se procurait un assez joli revenu. Sur la fin du règne de Louis XIV, on mettait dans les intrigues plus de prétention à l'esprit qu'on ne fait de nos jours (1). On écrivait des billets galans qui exigeaient des réponses du même genre et l'on jugeait de l'ardeur du cavalier par l'énergie des lettres qu'il faisait remettre secrètement ; de même, l'amant calculait ses espérances d'après le tour de la réponse ; les brouilles et les raccommodemens se conduisaient de la même manière. »

La digne M^{me} Moncrif consacra donc ses talens et ses veilles au style épistolaire : « Connue de plusieurs dames de la Cour, elle leur prêtait sa plume pour faire d'agréables avances et de tendres réponses, et ce ne fut pas en pure perte pour sa fortune et l'avancement de ses fils. »

Cette louche intrigante, cette Macette du grand monde se révèle en effet comme une mère admirable.

Elle ne ménage aucune peine, n'épargne nul effort afin de pousser ses enfans. Sans négliger le cadet, « dénué de génie, » qu'elle réussit pourtant à caser dans l'armée, elle reporte sur l'aîné, François-Augustin, intelligent et délié, le fort de sa tendresse et de ses ambitions.

(1) Les *Loisirs d'un ministre d'État* ont été écrits en 1736.

« Sa famille, constate d'Alembert (1), le fit élever avec soin, dans l'espérance de lui voir prendre un de ces états où la fortune est la récompense du travail. Le jeune Moncrif déconcerta ses vues par des inclinations toutes contraires ; il préféra aux études sérieuses les talens agréables : la poésie, la danse et la musique. Il cultiva jusqu'à l'escrime, dans laquelle il se rendit même très profond et presque célèbre ; mais, en fréquentant les salles d'armes, il eut le mérite très rare à son âge de n'en prendre ni le ton, ni les mœurs. »

L'amant malheureux de Julie de Lespinasse n'entendait rien à la psychologie féminine : son jugement sur l'éducation donnée à Moncrif nous en fournit une preuve nouvelle.

D'Argenson, on l'a vu, rend hommage à sa culture d'esprit ; il est donc à croire que, loin de heurter les desseins maternels, il subit au contraire les directions d'une lucide volonté. Ce programme, où les arts d'agrément tiennent une si grande place, répond à merveille à l'idéal de cette femme avisée, qui voulut rendre son fils un « homme de compagnie » séduisant et recherché du monde, pour lui procurer de la sorte un « état agréable. »

Moncrif, il est vrai, poussa, très avant la science du contre de quarte et même jusqu'au point d'obtenir son brevet de maître en fait d'armes. Mais l'escrime, pour lui, fut surtout un moyen bien plus encore qu'une prédilection. Tout en plastronnant sur la planche, ou bien faisant assaut, il noua de précieuses amitiés qu'il retrouva dans la suite et dont il sut se prévaloir.

Toujours signolant maints billets doux sur commande, sa mère continuait à préparer son avenir. « Elle volait comme une chonette partout où elle se trouvait, se retranchant le nécessaire pour le faire paraître et lui permettre d'acquérir des amis du bel air. Elle fit les derniers efforts afin de le bien vêtir, et l'envoyait au spectacle dans les places destinées aux honnêtes gens où il pouvait faire d'utiles connaissances (2). »

Moncrif connut ainsi l'abbé Nadal, lui plut et se lia avec lui.

C'est un fort mince seigneur de lettres que l'abbé Nadal, poète tragique, moraliste et critique. Son nom serait profondé-

(1) *Éloge de Moncrif dans l'Histoire des Membres de l'Académie française morts depuis 1700 jusqu'à 1771.*

(2) *Journal du marquis d'Argenson.*

ment ignoré, tout membre qu'il ait été de l'Académie des inscriptions, si, pour avoir parodié *Zaïre*, il n'eût encouru les foudres de Voltaire. et les victimes de Voltaire sont assurées d'une manière de gloire posthume, impérissable et fâcheuse.

En revanche, l'auteur des *Macchabées*, d'*Hérode* et autres drames sacrés, avait les plus brillantes relations. Secrétaire du duc d'Aumont, il exhiba son protégé à l'hôtel du Marais.

Louis-Marie-Victor, troisième duc d'Aumont, était un seigneur magnifique et violent, connu pour sa fureur de dépenses et la fougue impétueuse de ses passions. Saint-Simon l'a sillouetté magistralement : « M. le duc d'Aumont était d'une force prodigieuse, d'une grande santé, débauché à l'avenant, d'un goût excellent, mais extrêmement cher à toutes sortes de choses : meubles, ornemens, bijoux, équipages... Il prenait à toutes mains et dépensait de même. C'était un homme de beaucoup d'esprit, mais qui ne savait rien, à paroles dorées, sans foi, sans âme, de peu de réputation à la guerre pour en parler sobrement. »

Ce colosse robuste et sanguin adorait les bons mots et prisait fort la gaudriole. Moncrif le servit à souhait en petits vers et galanteries de toute espèce : odelettes, impromptus, épigrammes, triolets, refrains et madrigaux divers.

En peu de temps, le malicieux amuseur réussit à se rendre indispensable. Le duc ne pouvait plus se priver de ses facéties. Quand il reçut, en 1713, l'ambassade d'Angleterre, il voulut l'emmener avec lui.

Désormais, cette digne M^{me} Moncrif pouvait vieillir tranquille ; la fortune de son benjamin était en bonne route !

La mission de M. d'Aumont ne fut pas heureuse. L'hôtel Powis dans *Great Ormond street*, où il avait fixé sa résidence, brûla. Il en coûta 1 500 000 livres à la cassette royale pour cet incendie à dessein provoqué, clabaudaient les médisans. Au bout d'un an, le duc fut rappelé et regagna Versailles, toujours escorté de Moncrif, qui revenait garni de « mille gentillesse britanniques » et colportait partout cent histoires moqueuses sur les ridicules et les singularités des Anglais.

A ce jeu de brocards, il distrait fort un auditoire aussi frivole qu'ignorant. On se le disputait pour entendre ses anecdotes et ses parodies d'outre-Manche.

Le duc, sa faveur sombrée dans l'aventure et ses finances

en désarroi, se voyait bientôt réduit à modérer son train. Moncrif sentait avec inquiétude s'annoncer les signes indicateurs d'une débâcle prochaine. Ce jouisseur aimable n'était pas et ne fut jamais l'homme des grands sacrifices et des beaux dévouemens. Il n'hésita pas longtemps à quitter un protecteur désormais incapable de lui assurer les douceurs de la vie.

Tant de soins consacrés à divertir d'opulentes maussaderies ne l'avaient pas été en pure perte. Son renom s'étendait, plusieurs grandes maisons lui dispensaient à l'envi une généreuse hospitalité.

A la cour morose, austère et renfrognée de Louis XIV, avaient succédé les frairies de la Régence. Tout appartenait au plaisir, sinon à la débauche. M^{me} de Parabère est « sultane, reine. » La joyeuse bacchanale du XVIII^e siècle commençait. Moncrif, dans cette ambiance de fêtes, se trouve dans son élément d'élection. Il est l'allègre meneur des réjouissances, le convive désiré, le piment de tous les soupers. Certaine nuit, il rencontra les frères d'Argenson, vite séduits comme à l'ordinaire par son bagout et sa belle humeur. En eux il discerna l'appui solide sur lequel étayer sa fortune. L'événement ne démentit pas sa clairvoyance, le patronage amical des deux frères, qu'ils devaient lui continuer pendant plus de trente ans, allait définitivement assurer sa réussite et lui ouvrir l'accès des sinécures dorées. Client des d'Argenson, l'un et l'autre appelés aux plus hautes charges du royaume, guidé, soutenu, protégé, porté par eux, Moncrif va devenir un personnage influent et considérable.

Le jeune comte d'Argenson surtout, déjà lieutenant de police en survivance paternelle, brillant, spirituel, dissipé, courtisan consommé, « d'Argenson la chèvre, » comme on l'avait baptisé, se plut dans la société d'un compagnon si bien accordé à ses goûts. Bientôt il le choisit pour secrétaire.

Nous sommes renseignés sur le genre de services que lui rendit Moncrif. Son frère, le marquis, le « rêveur, » le « philosophe, » « d'Argenson la bête, » témoin très attentif, sinon désintéressé de son temps, nous fixe abondamment à cet égard.

Ils sont en effet d'un ordre bien spécial et propres à forcer l'intimité des gens.

« Mon frère ayant fait un voyage en Touraine, fit une connaissance particulière et intime avec une demoiselle de cette

province. De retour à Paris, il en reçut des lettres galantes, auxquelles par honnêteté il devait des réponses. Il chargea Moncrif de les rédiger, et celui-ci s'en acquitta en digne fils de M^{me} Paradis et lui épargna même la peine de les copier. Mais, ce qu'il y a de plus plaisant à la suite de cette correspondance, c'est que mon frère étant devenu ministre et que cette demoiselle ayant passé de l'état de fille à celui de femme, elle eut l'occasion d'écrire pour quelque affaire à son ancien amant et fut bien étonnée de ne trouver dans les réponses de mon frère, ni l'ancien style de ses lettres qu'elle avait conservées, ni même son écriture. Elle put apprendre ainsi que les ministres et ceux qui sont destinés à le devenir ne font pas toujours par eux-mêmes ce qui leur fait le plus d'honneur. »

Comment, après cela, refuser quelque chose à si complaisant acolyte !

Aussi le comte d'Argenson s'empressait-il à produire son faiseur de poulets, à le présenter à la ronde. Il fréquentait alors chez la duchesse de Bouillon. La dame se trouvait fort décriée, « mégère et noire, » véhémentement soupçonnée d'avoir aidé par le poison la mort d'Adrienne Lecouvreur, sa rivale en amour. Dans son cœur famélique, les premiers sujets de l'Opéra et de la Comédie, un Tribout, un Grandval, l'avaient disputé longtemps au maréchal de Saxe. Elle n'était pas moins Lorraine, l'une des plus grandes dames de la Cour, et venait par surcroît d'« atteler à son char » le petit-fils du Grand Condé, le comte abbé de Clermont en personne.

Promu au rang d'amant en titre, éclatant « pavillon d'honneur » destiné à couvrir d'inavouables caprices, celui-ci brûlait pour sa maîtresse d'une « grande, longue et triste passion. »

Admis à présenter ses hommages à la favorite, Moncrif étala devant elle le trésor de ses grâces coutumières, la flatta, la divertit et, par sa puissante entremise, obtint d'être attaché à la maison du prince.



Alors aux confins de la quarantaine, il doublait depuis quelque temps déjà sa profession d'amuseur du métier plus hasardeux d'écrivain.

A force de rimer de légères babioles, de papillonner avec

les Muses, de chanter l'amour et les belles, de plus hautes ambitions lui étaient nées.

Ne forçons point notre talent... Mais, notre tourneur de madrigaux avait en lui la plus imperturbable confiance.

Demeuré pratique en invoquant Euterpe, il adressait les produits de sa minerve à de somptueux mécènes et récoltait en doubles louis et pistoles le prix de ses efforts lyriques. La mort du grand Roi lui parut, entre autres, une occasion moins propice à chanter sa mémoire qu'à louer avec profit Mgr le Régent.

Hélas! la lyre du nouveau Pindare n'était qu'une lyre d'occasion. Il n'en sut tirer que des accens fort creux :

C'est en toi que la France espère,
 Ton pouvoir devient son bonheur,
 Sois pour elle aussi tendre père
 Que tu fus zèle défenseur.
 Tel que le souverain du monde,
 Prince, ta sagesse profonde
 Sera le modèle d'un roi;
 Cède à la vertu qui t'anime,
 Tu nous dois un roi magnanime,
 Fais qu'il soit aussi grand que toi.

Évidemment, ce n'est pas le souffle de l'*Ode à Hiéron*, mais le « modèle » des princes fit tenir cinq cents livres à Moncrif.

Galland et sa traduction des *Mille et une Nuits* venaient de mettre l'Orient à la mode; Moncrif, toujours empressé à suivre le goût du jour, écrivit une mièvre turquerie : *Les Aventures de Zélaïde et d'Amanzarifdine*, qui fit merveille à Sceaux, chez la « poupée du sang, » la divine Ludovise, la sémillante et frondeuse duchesse du Maine.

Il s'essayait en même temps au théâtre avec une comédie : *Les Abdérites*, assez plaisant badinage qui raille non sans finesse la fureur de comédie qui sévissait dans le beau monde et parodie à la fois les procédés tragiques de Crébillon, son moyen des reconnaissances, alors dans sa nouveauté.

Ces *Abdérites* et leurs vers libres ne virent le feu des quinquets que dix ans après leur composition, en 1732, à Fontainebleau, grâce à la duchesse douairière de Bourbon, mère du comte de Clermont.

Constatons, à ce propos, que notre auteur eut toujours un

faible pour la scène. Dans la suite, il rima force pastorales, divertissemens, parades, opéras, ballets héroïques ou non : *l'Empire de l'Amour*, — *Zéлиндor roi des Sylphes*, — *Almasis*, — *Ismène*, — *Erosine*, — *La Sibylle*, qui tous reçurent, à Versailles ou sur les tréteaux des petites cours princières, l'accueil le plus flatteur et le plus chaleureux.

Mais, dans cette première moitié de sa vie, son ouvrage le moins négligeable, celui qui demeure son principal titre littéraire et fait qu'un peu de souvenir humain subsiste encore autour de son nom, est sa plaisante *Histoire des Chats*, sa dissertation « gravement frivole » à la gloire de la gent féline.

Ici encore, comme dans le reste de son œuvre, l'avisé Moncrif continuait d'obéir aux suggestions de la mode.

Les matous de toutes robes et de toutes races : chats mignons, chats gantés, chats viverrins, chats de Siam ou du Malabar, angoras surtout, se trouvaient fort en vogue aux temps joyeux de la Régence.

Après La Fontaine, historien de Rodilard et de Raminagrobis, M^{me} Deshoulières avait chanté les mérites de sa chatte *Grisette*; M^{me} de Lesdiguières faisait élever aux mânes de sa *Ménine* un somptueux mausolée, et la duchesse du Maine, inconsolable du trépas de *Marlamain*, dont La Motte traçait l'építaphe, évoquait joliment le disparu dans ce rondeau « marotique : »

De mon Minon veux faire le tableau,
 Besoin serait d'un excellent pinceau
 Pour crayonner si grande gentillesse,
 Attrait si fins, si mignarde souplesse,
 Mais las ! ne suis qu'un chétif poëtereau.
 Dirai pourtant qu'il n'est rien de si beau,
 Que Cupidon, tant joli jouvenceau,
 Pas n'a l'esprit, ni la délicatesse
 De mon Minon.

* * *

Que si Jupin se changeait de nouveau
 Plus ne serait serpent, cygne ou taureau,
 Mais, pour toucher quelque gente maîtresse,
 Se depouillant de sa divine espèce,
 Revêtirait la figure et la peau
 De mon Minon.

ENVOI

Gentil Minon, ma joie et mon soulas,
 Pour célébrer dignement tes appas,
 Voudrais pouvoir rappeler à la vie
 Cil qui chanta le moineau de Lesbie,
 Ou bien cettuy qui jadis composa,
 Carmes exquis pour la charmante Issa,
 Mais las ! en vain, des ténébreux rivages,
 Évoquerais si fameux personnages !
 Il te faut donc aujourd'hui contenter
 De ce rondeau qu'Amour m'a su dicter.

Toutefois, pareil engouement n'était pas universel. Maître Mitis avait dans le monde ses ennemis et ses détracteurs. Ce fut à la demande d'une marquise enthousiaste que Moncrif résolut de présenter sa défense et son apologie.

L'Histoire des Chats parut en 1727, et son auteur, pour l'avoir écrite, mérite sa petite place, à côté de Galiani, Baudelaire et Champfleury, dans le musée des illustres amis de l'espèce ronronnante : Mahomet, Pétrarque, Le Tasse, Du Bellay, Montaigne, et Richelieu.

Adressée sous forme de lettres à la marquise de B..., ce fut une façon de mystification littéraire. Le panégyriste y prodiguait à grand renfort de notes, citations, références, gloses, commentaires, scolies réelles ou supposées, une érudition plus fantaisiste qu'authentique, invoquant à tout propos l'autorité d'Aristote, de Plutarque, de Lucien, d'Hérodote ou de Diodore de Sicile.

L'esprit scientifique du xviii^e siècle se manifeste curieusement déjà dans cet essai futile. L'égyptologie, à ses premiers débuts, fournit à Moncrif le prétexte d'une longue dissertation sur les animaux sacrés et le Dieu Chat, identifié depuis avec la *Bâstis* memphitique. Il est plus étonnant encore de le voir, à propos d'une bizarre assertion de Diodore, pressentir les théories de la musique moderne.

« Les chats, assure gravement l'historien grec, étaient admis, chez les Égyptiens, dans les festins dont ils faisaient les délices par le charme de leur voix. »

Moncrif s'égaie, comme il convient, de cette merveilleuse affirmation, puis il ajoute après avoir plaisanté : « Notre musique à nous autres modernes est bornée à une certaine divi-

sion de sons, que nous appelons tons ou sémi-tons, et nous sommes assez bornés nous-mêmes pour supposer que cette même division comprend tout ce qui peut être appelé musique. Les Égyptiens étaient plus éclairés sans doute; ils savaient qu'un son n'est ni juste, ni faux en soi, et que presque toujours il ne paraît l'un ou l'autre, que par l'habitude que nous avons de juger que tel assemblage de sons est une dissonance ou un accord. De là ce qui ne nous semble qu'un bruit confus, un charivari, n'est que l'effet de notre ignorance, un manque de délicatesse dans nos organes, de justesse et de discernement. »

Certaine critique musicale d'avant-garde ne répudierait pas aujourd'hui les opinions aventureuses exprimées, il y a deux cents ans, par Moncrif.

Après si docte préambule, l'avocat des chats continuait de « dévoiler leurs fastes. » Leur attribuant, à la façon du Bonhomme, des sentimens humains, il tirait prétexte à mille galanteries de leurs vertus piquantes et de leurs vices aimables. Saillies, pointes, concetti, boutades, malices de toutes sortes pétillent à plaisir; le madrigal aussi fait rage et souvent l'anecdote gaillarde, propre à faire rougir sous le fard les belles à grands paniers.

Tant de mérites si différens assurèrent le plus flatteur succès à l'éloge de Mistigris. A la longue toutefois, après s'être bien diverti, par un revirement de caprice, on commença de brocarder l'auteur, et quelque ridicule en rejaillit sur sa personne. Le surnom d'« historiogriffe » lui resta, qu'avait décerné d'Argenson. « On m'assure, écrira plus tard Voltaire au comte d'Argental, que Moncrif a été nommé examinateur de l'histoire de Russie; l'auteur des *Chats* n'est pas trop fait pour juger Pierre le Grand; il y a loin de sa gouttière au Volga et au Jaïk. »

Le plus acharné de tous les médisans fut le poète Roy, un assez triste drôle. Cette fois, Moncrif harcelé d'épigrammes scandaleuses se fâcha.

Il attendit son railleur au sortir du Palais-Royal et le bâtonna copieusement. Roy avait les reins éprouvés à ce genre d'aventures. A chaque coup, il répétait, tendant le dos : « Patte de velours, Minet; patte de velours, Minon-Minet! »

Jalousie de faquin exaspérée par le bonheur d'un rival! Moncrif n'en renonça pas moins à réimprimer les *Chats*, qui ne figurent plus qu'après sa mort, dans les éditions de ses œuvres complètes.

Bientôt d'ailleurs, il allait connaître d'autres attaques, lorsque le patronage de Clermont, son nouveau protecteur, le guiderait jusqu'à l'Académie Française.

III

C'est une curieuse et déconcertante figure, devant qui hésite le jugement de l'histoire, que celle du comte abbé de Clermont, « moitié plumet, moitié rabat, » à la fois homme d'église et soldat, ardent, chevaleresque, frivole, voluptueux et brave, dont on a pu justement écrire qu'il réunit en sa personne « une quintessence d'abus et comme une synthèse de vices sociaux. »

Arrière-petit-fils du Grand Condé, né du mariage de Louis III de Bourbon et de M^{lle} de Nantes, Louise-Françoise, légitimée de France, fille de Louis XIV et de M^{me} de Montespan, il n'est pas complètement indigne de son glorieux ancêtre, intrépide au feu comme lui, fier, spirituel, bienveillant aux lettres, ami fidèle et sûr, malheureusement aussi effréné dans ses plaisirs, amoureux de la débauche, prompt au découragement et d'une désolante faiblesse de caractère, supérieur néanmoins à ses frères, en dépit de ses tares, ni louche tripoteur de fonds publics, comme le duc de Bourbon, ou brutalement scélérat comme le comte de Charolais.

Nous n'avons pas à retracer ici la tumultueuse existence de l'opulent prébendier de tant de mitres et de crosses : Bec-Hellouin, Saint-Claude, Châalis, Marmoutiers, Saint-Germain-des-Prés, du « Général des Bénédictins, » stratège malheureux de Crefeld, que, par dérogation spéciale, le pape Innocent XII avait autorisé à porter les armes, de l'« Épicurien de la décadence, » qui, avant de finir dans la dévotion, gaspilla joyeusement trois cent mille livres de bénéfices ecclésiastiques aux mains prodigues de la Quoniam, de la Camargo et autres « gigoteuses ou croqueuses d'entrechats. »

A l'époque où, par la grâce de M^{me} de Bouillon, l'heureux Moncrif se fauflait ainsi dans la maison du prince, celui-ci commençait à peine à parcourir le cycle de ses *avatars* successifs et contradictoires.

C'était, en cette année 1729, un jeune homme de vingt ans fort débridé de conduite, fougueux, exalté, infatigable au plaisir, par surcroît féru de théâtre et de bel esprit.

Au Petit-Luxembourg, récemment reconstruit par Germain Boffrand, on le trouvait présentement fort occupé à élaborer les statuts d'une grandiose *Société des Arts*, conçue dans son imaginative et destinée à éclipser le *Club de l'Entresol*, dont la vogue battait son plein.

Celle-ci devait embrasser tout ensemble les lettres, les sciences et les arts mécaniques. Entre autres nouveautés, les auteurs de ce projet mirifique avaient découvert des correspondances inattendues entre les branches différentes de l'industrie et du savoir humain, associant ainsi par une conception baroque, renouvelée des utopies de *Laputa*, le brodeur à l'historien ou le teinturier au poète.

En même temps, en compagnie de Maurepas, de Caylus, des d'Argenson, du grand prieur d'Orléans, sous la conduite de Sallé, Monseigneur courait les foires Saint-Laurent et Saint-Germain.

La parade, la vieille et licencieuse parade de Gros-Guillaume et de Tabarin, si longtemps triomphatrice des tréteaux populaires, envahissait les salons. La duchesse du Maine donnait l'exemple à Sceaux. Après la canaille, seigneurs et nobles dames, maintenant, s'égayaient de ses bouffonneries croustillieuses et de son style poissard.

Clermont adorait ces farces rabelaisiennes. De plus, l'amour du théâtre, cette maladie du siècle, le possédait, balançant pour le moins dans son esprit le goût des innovations littéraires.

Plus tard, désabusé de son génie guerrier, boudant jusqu'à l'ombre de la gloire, il équipera dans sa retraite fastueuse de Berny la plus célèbre des scènes princières, rivalisant avec celle de M^{me} de Pompadour aux *Petits Appartemens*. Une troupe choisie d'amateurs formée par Duchemin, Rosely et M^{lle} Gausin, y jouait les chefs-d'œuvre du répertoire, alternant avec les pochades de Dancourt, les parades de Laujon et de Collé.

Pour un tel homme, à ce point engoué des socques de Thalie, Monerif, le divertisseur universel, était un auxiliaire précieux. Auteur, il charpente de réjouissantes cocasseries, dans le goût de *Cassandre aux Indes* ou de *Blanc et Noir*; acteur et chanteur, il les interprète lui-même, incomparable, paraît-il, dans les paysans, les valets, les baillis et les rôles à manteau.

Ce maître Jacques de la rampe excelle jusque dans la tragédie. En 1732, il figure Publicola dans le *Brutus* de Voltaire,

qui prie son « cher Valerius » d'intercéder auprès du prince en faveur d'*Éryphile*.

Aussi, Clermont ébloui, fasciné, comble-t-il son favori d'une manne de bienfaits. Pour l'avoir sans cesse sous la main, il le loge au palais, le choisit pour secrétaire des commandemens, lui accorde la feuille de ses bénéfices. Un instant, afin de mieux le pourvoir encore, il songe à lui attribuer des biens d'église, lui faire dévolution de quelque riche commende, lui propose même un titre d'abbé. Moncrif a le bon goût de refuser une grâce qui le couvrirait de ridicule.

Le fils du procureur fripon, l'ancien prévôt de salle d'armes, est à présent devenu personnage avec qui l'on compte. Voltaire tâche à l'embobeliner. Les deux rusés compères se caressent d'épîtres mignardes :

Muse aimable, muse badine,
Esprit juste et non moins galant,
Vous ressemblez bien mieux à Lafare, à Ferran
Que je ne ressemble à Racine,

cajole l'auteur de *Zaïre* qui souhaiterait à son tour se glisser chez Clermont. Mais l'historien des *Chats* s'y connaît en pattes de velours et ne se soucie point d'introduire, dans la place, rival aussi dangereux. Voltaire en est cette fois pour ses frais de gentilleses.

« Le succès appelle le succès comme l'argent attire l'argent, » constatera Chamfort, quelque cinquante ans plus tard. C'était vrai bien avant qu'il en témoignât, et les bonnes fées qui gouvernaient sa fortune allaient combler Moncrif.

De plus en plus ensorcelé, le comte de Clermont rêvait pour son protégé d'une récompense égale à son mérite. Or, pour un écrivain, — surtout lorsqu'il est de salon, — quelle consécration plus haute qu'un fauteuil académique ? Sans doute, le bagage littéraire du candidat apparaissait plutôt mince : quelques contes, le livre des *Chats*, deux ou trois comédies d'amateur, son origine prêtait à la critique, les renseignés blâmaient son caractère et dénigraient ses mœurs... N'importe, un prince du sang l'exigeant, l'illustre Compagnie s'inclinerait !

Elle s'inclina en effet. En 1733, Mgr Jean-François-Paul Le Fèvre de Caumartin, évêque de Blois, étant venu à trépasser, l'« historiographe, » l'« homme de rien, » le « petit gri-

maud » si puissamment appuyé, se vit le 29 décembre appelé à l'honneur de sa succession.

Il fut élu à *l'unanimité*. D'Argenson mentionne sans commentaires le fait dans son *Journal* :

« Il y quelques jours que l'on fit à l'Académie Française l'élection des deux places qui vauaient. La première a été donnée à Moncrif tout d'une voix ; la seconde a été partagée entre l'abbé Banier et M. Dupré de Saint-Maur : douze voix contre quatorze ; le dernier l'a emporté de deux voix. »

Voltaire, qui, un instant, avait songé à se présenter, s'était retiré devant si formidable compétiteur.

Bien que le marquis se taise à cet égard, la complaisance des Immortels déchaîna le scandale. L'annonce déjà de sa candidature avait provoqué contre Moncrif une injurieuse avalanche d'épigrammes. La plus anodine est encore trop grossière pour qu'on puisse la reproduire. Lorsqu'il prononça son discours de réception qui est, à vrai dire, une assez pâteuse flatterie à l'adresse de ses nouveaux collègues, multipliée d'un éloge flagorneur de son Mécène princier, le tapage redoubla.

Sous le titre de *Miaou*, une fort ordurière parodie de ce morceau d'éloquence courut sous le manteau. Libelles impertinens, calotines et brocards foisonnèrent à son adresse. L'ennemi de Voltaire, le cynique et vénal abbé Desfontaines, menait la sarabande.

Rendons du moins cette justice à Moncrif, qu'il fut académicien ponctuel et zélé. Durant trente-sept années qu'il occupa son fauteuil, il dirigea plusieurs fois les travaux de la Compagnie, discourtut à la réception d'Armand-Jérôme Bignon et de Maupertuis, écrivit force mémoires et maintes dissertations : *De l'objet qu'on se propose en écrivant*, — *De l'esprit critique*, — *Qu'on ne peut ni ne doit fixer une langue vivante*, etc., etc. Tous ces menus ouvrages d'une médiocrité appliquée ne méritent rien qu'une mention rapide. Il n'est point indispensable de remuer à leur propos les cendres de l'oubli.

Être académicien peut tenir lieu de gloire ; il s'agissait à présent d'en justifier le titre.

Ce fut le temps du plus grand labeur de Moncrif. Il renonce à ses habitudes pour s'isoler dans la retraite du cabinet. Plus de carousse ni de fêtes mondaines, plus de soupers galans chez M^{lle} Quinault, ni d'aimable gogaille au Caveau, mais l'applica-

tion studieuse sous les combles du Petit-Luxembourg et l'invocation à Minerve.

Le résultat de ce bel effort fut d'abord un conte en vers assez étendu : *Le Rajeunissement inutile*.

S'inspirant, non sans grâce ni délicatesse, du mythe de *Tithon*, cet époux de *l'Aurore* à qui Jupiter avait concédé l'immortalité, sans lui accorder le bienfait de l'éternelle jeunesse, Moncrif, de sa manière marivaudante un peu mièvre et précieuse, y brodait de suaves embellissemens :

Que j'aime à voir Tithon ! Avec combien de zèle
 Il se livre au plaisir qui le rendra fidèle ;
 D'un amant délicat, dignes emportemens.
 Dans l'espoir d'acquérir une foi plus constante,
 Il profite si bien de ces heureux momens
 Que de vingt ans il passe jusqu'à trente.
 Hé bien, tendres amans, vous voilà rassurés,
 Vos cœurs sont pour jamais l'un à l'autre livrés.
 Vos vœux sont-ils remplis?... Hélas ! peuvent-ils l'être ?
 D'un bonheur qu'on n'a point goûté
 On se prive aisément, mais en est-on le maître,
 Lorsqu'on en a senti la volupté ?
 Bientôt les craintes disparaissent,
 Les désirs plus ardens renaissent ;
 Après mille combats, à céder quelquefois
 La seule pitié l'autorise,
 C'est par excès d'amour qu'à l'ombre de ce bois,
 La déesse se rend ; ici c'est par surprise.
 L'amour, couvrant leurs yeux de voiles séduisans,
 Semble éloigner leur destinée.
 Tithon, ainsi, dans la même journée,
 Se retrouve à quatre-vingts ans.

Dieu, qu'en termes galans ces choses-là sont dites ! Quel admirable sujet d'allégories voluptueuses pour le pinceau joli d'un François Boucher, et comme on comprend que les belles amies du poète se soient pâmées à la fougue héroïque de ce parfait amant, se condamnant ainsi à une vieillesse rapide !

Le Rajeunissement inutile fut suivi d'un petit roman, *les Ames Rivales*, qui circula manuscrit avant d'être imprimé en 1738.

Curieux pour l'époque, le sujet de cette œuvrette mérite un bref rappel.

Les doctrines philosophiques de l'Inde se répandaient alors

en Europe. Le monde savant à qui se révélèrent les enseignemens ésotériques du *Bhâgavad Gita* dissertait sur l'*anicca* et l'*anatta*, ces états préparatoires à la sublimité du *Samahdi*. Ces doctes controverses étaient venues jusqu'à l'académicien Moncrif. La matière lui parut nouvelle et riche, son esprit subtil saisit l'occasion d'en tirer parti.

Nous n'entreprendrons point de raconter par le détail les étonnantes aventures d'*Amassita*, princesse de Malléani, du prince *Mazulhim* et de son odieux rival *Sikandar*, dont les âmes avaient reçu de Brama le dangereux privilège de se désincarner à leur gré. La fantaisie de Moncrif s'est donné là carrière aventureuse, bien qu'un peu monotone. Mais, parce qu'il expose, assez confusément d'ailleurs, la théorie du *Corps Astral*, qu'ont depuis amplifiée spirites et théosophes, il nous semblerait injuste de ne point saluer en lui un précurseur ignoré de nos modernes conteurs fantastiques et de refuser à sa mémoire ce modeste laurier.

Toutefois, son œuvre de prédilection à cette date, celle qu'il polit avec amour, sur quoi il compte, pour établir définitivement son prestige d'écrivain, est son *Essai sur les nécessités et les moyens de plaire*, dans lequel il tente de rédiger en corps de doctrine l'art complexe et délicat où il excelle.

On se tromperait fort, malgré la grivoise réputation de l'auteur, si l'on cherchait dans son livre les anecdotes dévergondées, les coq-à-l'âne graveleux, les digressions épicées qui remplissent *le Moyen de parvenir* d'un Béroalde de Verville.

Moncrif prend tout à fait au sérieux son rôle de moraliste. Il professe, il dogmatise *ex cathedra*.

Son but ambitieux est de concilier les prescriptions de la morale avec les devoirs sociaux de l'individu. Dame Raison, si chère dans la suite aux penseurs du siècle, fait ici une apparition anticipée. Il enseigne que l'homme n'est pas quitte envers ses semblables, en satisfaisant seulement à leurs droits naturels, mais qu'il a, par surcroît, des devoirs de sociabilité à remplir, qui seuls permettent d'apprécier les vertus de l'âme et les dons de l'esprit.

Il est donc *nécessaire* de chercher à plaire. Nul n'est affranchi de cette obligation, les grands, ni même le Prince. Or, « éclairé par la raison, » le désir de plaire devient le plus sûr moyen d'y parvenir. A l'analyse, il se révèle « un sentiment que nous in-

spire la raison et qui tient le milieu entre l'indifférence et l'amitié, une sensibilité aux dispositions que nous faisons naître dans les cœurs, un mobile qui nous porte à remplir avec complaisance les devoirs de la société. » C'est encore « une force qui, dans les changemens de notre humeur, nous retient en nous opposant à nous-mêmes, et une attention naturelle à démêler le mérite d'autrui et à lui donner lieu de paraître. »

En courtisan de carrière, Moncrif insiste à bon escient sur cette suprême habileté, puis il passe en revue les différens moyens de plaire, excellente leçon de conduite mondaine : « Pour réussir, il faut deux espèces de talens : ceux que nous tenons de la Nature et que nous ne pouvons nous donner, la taille, la figure et le son de voix agréable, l'esprit naturel, facile, aimable et gai. Quand on ne possède pas ces avantages, il faut se procurer une amabilité factice ; elle ne vaut jamais celle véritable et pour ainsi dire innée ; mais enfin elle vaut mieux que rien ; elle est étudiée, mais du moins faut-il l'empêcher de sentir l'étude. Insensiblement, la pratique s'en forme et on se fait une douce occupation de perfectionner ces avantages acquis. »

Complétant ses avis, le Mentor de la flatterie pratique signale les écueils à esquiver. Il faut « se garder de l'air dédaigneux et du ton méprisant, » éviter la contradiction, l'inégalité d'humeur, haïr surtout « l'esprit caustique, qui est affreux et déplaisant et nous empêche d'être aimé. »

Se haussant ensuite à l'emploi d'éducateur, Moncrif examine « l'instruction qu'on doit donner aux enfans afin de développer en eux le désir de plaire. » Il se révèle curieusement imprégné des idées de Locke dans ses *Pensées sur l'Éducation*, qu'il cite à tout propos et même hors de propos. C'est pour nous la partie la plus intéressante de son œuvre, que ce manuel de la parfaite éducation mondaine aux environs de 1736, et d'une suggestive comparaison, pour l'histoire des idées, avec la méthode et les principes que Jean-Jacques promulguera vingt-cinq ans plus tard dans l'*Émile*.

L'académicien-secrétaire n'a point les illusions optimistes de Rousseau. L'homme n'est pas originellement bon, et son pédagogue ne se contente point de servir d'intermédiaire entre l'élève et la nature. Les enseignemens qu'il prodigue sont d'ordre infiniment plus positif.

On s'aperçoit à chaque page que le *magister* fait un retour sur soi-même, évoque le souvenir des leçons autrefois recueillies de sa digne mère.

L'enfant devra de bonne heure être rompu aux usages du monde. On lui donnera la connaissance des hommes de son siècle, « car on trouve communément des gens qui connaissent tous les portraits qu'on a faits jusqu'ici des hommes et qui ne connaissent pas les hommes mêmes. » Il faudra lui procurer en outre l'intelligence des langues, « spécialement l'anglais et l'italien fort utiles ; » l'entraîner aux exercices du corps « à cause de l'impression subite que notre extérieur fait naître en notre faveur ou à notre désavantage ; » le perfectionner dans les arts d'agrément et surtout le bien former au style épistolaire, « le talent de bien écrire des lettres, — Moncrif, parbleu ! prêchait d'expérience, — étant un moyen de réussir. »

Au rapide exposé de ce programme, on voit que son auteur, comme on jargonne à présent, était un « sportif. » L'éducation qu'il recommande ne correspond évidemment que fort peu à l'idéal que se proposait le Grand Siècle pour former un « honnête homme ; » mais est-elle, mon Dieu, si différente, après tout, de celle que reçoivent tant d'*honnêtes gens* de nos jours?...


Bien que Moncrif eût agrémenté son livre de contes allégoriques destinés à lui servir de moralités, ses applaudisseurs habituels ne reconnurent pas sa manière. Le ton assez pédant de l'ouvrage déconcertait sous une telle plume, et sa lecture fit bâiller.

A chacun son métier ! Pour être gai compagnon, on ne saurait prétendre à jouer les Sénèque, et le fils du procureur Paradis, même académicien, assumant un tel rôle, semblait d'une présomption par trop outrecuidante.

Les *Moyens de plaire* obtinrent, il est vrai, l'agrément du Dauphin, mais les railleurs s'acharnèrent contre l'ambitieux catéchisme :

« Ils sont trop sérieux pour les enfans et pas assez amusans pour ceux qui ne le sont plus, » prononçait-on à la ronde. Les faiseurs de pointes ajoutaient : « L'auteur n'a pas les moyens. »

Devant cet insuccès, les ennemis du fortuné dignitaire renchérisaient en épigrammes haineuses :

 Opprobre du corps littéraire,
Maître ignorant en l'art de plaire,

Tu n'es pas même à l'alphabet.
 Clermont te l'a bien fait connaître.
 Le premier point pour un valet
 C'est de savoir plaire à son maître!

La malveillance, cette fois, disait vrai. Au moment qu'ils paraissaient, l'auteur des *Moyens de plaire* avait cessé de plaire. Clermont venait de le casser aux gages...

Les causes de cette disgrâce sont obscures, et les contemporains en donnent des versions différentes.

Barbier, d'abord, soutient dans son *Journal* qu'il fut destitué pour avoir écrit contre la maison de Condé ce couplet insultant :

Le Roi ferait un bon marché
 Si Caron voulait échanger
 Trois Condé qu'il peut prendre.
 Eh bien ?
 Pour un qu'il pourrait rendre,
 Vous m'entendez bien.

Rien, commente le bavard et frondeur avocat, « n'est plus méprisant pour M. le Duc, M. le Comte de Charolais et M. le Comte de Clermont. En même temps, cela donne à entendre que le Roi n'a pas de généraux capables et qu'il lui serait très avantageux si Caron voulait lui rendre le grand Prince de Condé. »

Il semble bien improbable que Moncrif, tel que nous le connaissons, circonspect et prévoyant, ait pu commettre si lourde sottise. L'explication fournie par d'Argenson paraît beaucoup plus plausible.

La guerre de succession d'Autriche commençait. Le traité de Nymphenbourg avec Frédéric II venait d'être signé. « Son Altesse sérénissime, conte le marquis, entrait comme marionnette dans un beau projet pour faire commander l'armée d'Allemagne à M. de Belle-Isle. M. le comte de Clermont eût été généralissime, avec M. de Belle-Isle sous lui, comme premier lieutenant général, qui eût tout fait. Moncrif comprit que son maître allait faire une mauvaise affaire, qu'il se ruinerait à cette campagne en frais de représentation et se donnerait un grand ridicule par la réunion incompatible de ces deux qualités de général en chef et de prélat.

« On assure donc que Moncrif, par pur intérêt pour la per-

sonne du Prince, eut recours à M^{me} la Duchesse, afin d'empêcher son fils de faire une sottise... Que l'on juge de la délicatesse d'une telle manœuvre ! Il est certain que Moncrif, rentrant un soir chez son prince, trouva chez le suisse un ordre formel de ne plus approcher de la maison. »

C'est donc par dévouement à son maître que Moncrif se serait laissé entraîner à une démarche désastreuse, car on ne doit pas non plus accorder grand crédit à l'explication égrillardes suivant laquelle il se montra « trop ardent » envers la Camargo, qui succédait à M^{me} de Bouillon et, comme Tithon lui-même, aurait auprès d'elle, en un jour, vieilli de plusieurs lustres.

Sa disgrâce réjouit nombre de gens. Les envieux ne manquaient pas à ses ascensions progressives et croyaient bien enregistrer une chute sans retour. Avec sa finesse désenchantée, d'Argenson nous indique encore les pourquoi bien humains de cette hostilité : « On l'aimait peu à cause qu'il lui fallut passer par plusieurs gradations de la misère et du bas étage à la bourgeoisie renforcée, de là aux gens de condition, puis aux plus grands seigneurs et princes, et ayant obligation aux premiers de ces degrés de l'avoir admis et produit plus haut, s'y étant montré courtisan assidu et passionné de plaire, il lui a fallu négliger ceux qu'il avait ainsi cultivés d'abord, ce qu'ils ont pris en grande insulte. Alors l'amour-propre étant intéressé vivement, on cherche à mépriser grandement et à dénigrer celui qu'on croit qui nous méprise. »

Mais les jaloux, cette fois encore, devaient en être pour leur attente charitable. Pareil à ses amis les chats, Moncrif savait toujours se retrouver d'aplomb. A l'instant qu'on le croyait à terre, il allait par soudaine fortune surgir plus haut encore. A peine avait-il quitté le service de Clermont, que la duchesse de Luynes, l'intime amie, l'inséparable de Marie Leczinska et la première dame de sa Maison, le faisait agréer comme lecteur ordinaire.

IV

Lecteur de la Reine ! La place était d'importance, son titulaire un homme à ménager, voire à redouter.

Officiellement, l'emploi peut sembler sans conséquence, une sinécure de cour insignifiante et dorée ; en réalité, il procure à

celui qui le détient une influence considérable et sans cesse exercée.

Par les devoirs mêmes de sa charge, l'heureux bénéficiaire approche constamment Sa Majesté. Dans l'intervalle des lectures, quand il s'interrompt de lui distraire l'oreille, il peut glisser la recommandation adroite, l'ingénieuse louange, insinuer le blâme, colporter la médisance. Comment donc, en une société fondée sur la faveur, ne point tout attendre ou tout appréhender, de qui peut, à son gré, souffler au monarque l'éloge et la critique ?

Au moment où Moncrif se voyait attaché à sa Maison, Marie Leczinska ne possédait plus, près de son volage époux, le tout-puissant empire autrefois exercé aux premiers temps de son heureuse union. Les années d'abandon commençaient.

Après la tendre et discrète M^{me} de Mailly, sa sœur, la comtesse de Vintimille, entreprenante, altière, vindicative, continuait la série des favorites qui devaient occuper toute la suite du règne et ruiner dans le cœur de son peuple la tenace affection si longtemps portée au Bien-Aimé.

Marie, cependant, s'était résignée ; sa correspondance avec son père nous fait assez connaître au prix de quelles douloureuses révoltes. Désormais retirée dans ses « petits cabinets » de Versailles, au milieu de ses objets familiers, de ses chers souvenirs de Pologne, elle vit une existence paisible, intime, d'où toute représentation est volontiers exclue. Ayant renoncé à l'amour, elle veut du moins s'entourer d'amitiés.

A trente-huit ans, ce n'est plus la souveraine en pompeux apparat, naguère entrevue par Tocqué, mais déjà la calme bourgeoise, apaisée, souriante, du portrait de Van Loo, coiffée en *papillon noir* d'une fanchon de dentelles, habillée de grisailles ou de velours éteint.

Bonne, de cette attachante bonté qui connaît la vie et naît de la souffrance, ses journées sont très remplies, « elle est toujours gagnée par le temps. »

Les matinées se passent en prières, en lectures morales, mais surtout les œuvres l'absorbent. La charité de la « bonne Reine » est inépuisable. Elle contribue, nous dit M. de Nolhac, à toutes les fondations bienfaisantes de l'époque. Elle aide le curé de Saint-Sulpice, M. Languet, à créer la maison de l'Enfant-Jésus, elle soutient les filles de Saint-Vincent de Paul, donne pour les

hospices, les officiers et les nobles indigens, elle délivre les prisonniers pour dettes, envoie des provisions aux couvens dénués et aux familles chargées d'enfans dont elle fait rechercher les besoins secrets.

Puis, après une courte visite au Roi, viennent quelques délassemens, la peinture entre autres : la fille de Stanislas n'est guère douée, les tableaux qu'on a d'elle à Trianon et au Carmel de Sens, fièrement signés Marie Reine de France, ont été retouchés par quelque artiste complaisant, son « teinturier, » Oudry le plus souvent. Encore, elle aime la musique, touche de la guitare, du clavecin, de la vielle, commet des fausses notes, et en rit la première. A midi et demi sonne l'heure de la toilette, suivie de la messe quotidienne et du diner auquel assistent une douzaine de dames de service. Le diner fini, la princesse passe dans ses appartemens privés; ce n'est plus la Reine, alors, mais « une particulière, » elle brode et, tout en travaillant, raconte ses lectures, qu'elle n'a pas toujours bien comprises, assurent les méchantes langues. Vers six heures, la Cour se rassemble chez elle, pas très nombreuse, ensuite, on se rend jouer à l'éternel *cavagnole* chez la duchesse de Luynes où Marie Leczinska passe ses soirées et soupe.

Son intimité est ici singulièrement étroite. C'est le sanctuaire de la causerie, où la femme vient goûter son plus doux plaisir : la libre conversation dans un cercle aimable et spirituel, toute étiquette bannie. Elle y devise à cœur ouvert avec ses « honnêtes gens, » le duc de Luynes, le cardinal et sa fidèle dame d'honneur, devenue l'indispensable amie, généreuse, dévouée, de jugement droit et de cœur simple.

Un petit cénacle de gens d'esprit et de brillans causeurs fait l'agrément de ces réunions. Toujours, ce sont les mêmes fidèles : le président Hénault, « le plus grave des hommes frivoles, » suivant sa malicieuse amie M^{me} du Delfand; le type accompli du magistrat mondain et lettré, érudit, réservé, serviable, courtis, impétueux, bref, « l'homme du monde qui sait le plus dans tous les genres, au moins dans les genres agréables et utiles à la société; » Maurepas, bavard, indiscret, politique expert aux roueries du métier, mettant sa verve caustique au service de l'énorme médisance du temps, dont il vient colporter les échos; Tressan, fort apprécié de Stanislas, à Lunéville, et non moins recherché à Versailles, pimpant officier aux gardes

du corps, chansonnier grivois de maints fredons risqués, de qui les gaillardises de langage amusent sans offenser; d'Argenson, froid, résolu, pénétrant, passionné pour son métier de ministre, véritablement attaché à la Reine, qui n'affectionne pas moins son « cher Cadet. »

Autour de ces grands sujets, s'empresment d'autres familiers agréables ou édifiants : le vieux Nangis, chevalier d'honneur, aux galanteries surannées, le bailli de Saint-Simon, champion du *cavagnole*, le marquis de Razilly, fameux joueur de piquet, les Broglie, les Noailles, le cardinal de Tencin, le saint évêque d'Amiens...

Arrivant dans un monde si nouveau pour lui, si différent des milieux qu'il avait fréquentés jusqu'alors, transporté d'une cour abandonnée au plaisir, dans une autre livrée à la dévotion, Moncrif s'adapta sans efforts aux conditions délicates de sa nouvelle existence.

Accueilli d'abord avec réserve, il sut bientôt par son tact et sa discrétion, par sa bonne grâce souriante, son inlassable complaisance et sa gaieté verveuse, se concilier la faveur générale. Ce fut certainement le chef-d'œuvre de ce grand stratégiste mondain, qu'une si complète victoire, sur un champ de bataille aussi difficile. Non seulement, il réussit à plaire, mais il parvint à s'imposer, à devenir l'oracle le plus écouté du petit aréopage royal. Marie se prend pour l'enchanteur d'une prédilection qui dure jusqu'à sa mort. Elle le choisit pour directeur intellectuel, et lorsqu'elle accueille ses amis, il n'y a plus de bonnes causeries sans Moncrif discourant dans son coin réservé, le « Fauteuil, » ainsi qu'on l'a baptisé, tant il est devenu comme un meuble immuable du salon conquis par son esprit.

Le fin jouteur mena sa partie avec une sûre maîtrise. Pour un temps, il renonce aux petits vers, aux complimens musqués, aux impromptus galans et, la Reine étant pieuse, se lance dans la piété.

Elle lui inspira des *Cantiques spirituels*, dont l'intention vaut mieux certainement que la forme et l'exécution. S'ils ont pu gagner le ciel au chrétien, la miséricorde divine est vraiment infinie, car le poète a dix fois mérité l'enfer !

L'ancien rimeur de priapées, momentanément repent, aborde les sujets édifiants, pour alimenter la tendre dévotion de sa religieuse maîtresse. Il s'applique à chanter la *Loi de Grâce*,

le *Don de souffrance*, la *Consolation des âmes justes*, le *Retour vers Dieu*, et dans quels vers, juste ciel ! ô mânes du Corneille de l'*Imitation* et du Racine des *Cantiques* !

Dans l'âge des erreurs,
Où l'exemple du vice,
Par des chemins de fleurs,
Nous mène au précipice,
Fuir tout autre délice
Que d'aimer le Seigneur,
Ce n'est point sacrifice,
C'est trouver le bonheur.

D'autres fois, — qui l'eût cru, — sa muse ? pénitente dénonce les dangers du monde :

Ah ! daignez ne pas m'éprouver,
O mon Dieu, sagesse profonde,
Quel exemple peut me sauver,
Des écueils semés dans le monde ?
Monde attirant, monde trompeur,
A votre pouvoir enchanteur
Je crains qu'enfin mon cœur ne cède.
Contre un ennemi séducteur
La fuite est l'unique remède.

Moncrif, aime-t-on à supposer, avait trop de goût pour s'illusionner sur ces rhapsodies mirlitonesques, mais elles enchantaient l'épouse délaissée de Louis XV.

Il fut plus heureux avec ses *Romances*, imitées des poésies courtoises de Thibault de Champagne et des jongleurs du XIII^e siècle : *Le Secret pour aimer*, — *Alix et Alexis*, — *les Aventures de Tant-Belle, honnête et renommée comtesse de Saulx*.

D'Alembert, dans ses *Éloges historiques*, constate le succès et vante leurs mérites : « Nous lui devons ces *Romances* si connues et si touchantes, que personne n'a pu égaler jusqu'ici et qui, pleines de sentiment et de naïveté, le sont en même temps de finesse et de goût... Si Moncrif n'est pas l'inventeur de ce genre, s'il l'a reçu de nos bons aïeux, il a du moins le mérite de l'avoir fait renaître de nos jours, avec des grâces nouvelles. Il en est parmi nous le vrai poète, et ce n'est pas un léger honneur, que de donner son nom à quelque genre de poésie que ce puisse être, ne fût-ce qu'à celui du vaudeville. Anacréon sera immortel, quoiqu'il n'ait été que le premier

chansonnier d'une nation qui avait des Homère et des Sophocle.»

Anacréon ! La comparaison est excessive... Moncrif ne possède pas le charme léger, la souplesse élégante et vive du poète de Téos. Du moins, faut-il reconnaître qu'en la paraphrasant, il n'a point trop altéré la grâce tendre de son modèle. Tels vers, au début du *Secret pour aimer*, célèbres de son temps, ne sont pas encore indignes d'être loués, pour leur allure caressante et naïve :

A quinze ans, quinze ans achevés,
N'auriez d'amour la fantaisie ?
Que je vous plains, cœurs réprouvés !
Guérissez-vous, bien le pouvez ;
Il ne faudra que voir ma mie.
Vous direz : Beaux yeux me voilà ;
Aimer, je veux d'amour extrême.
Son doux regard sur vous luira,
Et votre cœur tôt s'écrira :
Ah ! grand merci, voilà que j'aime.

Dès lors assuré de son empire, après cette excursion dans l'art sacré et la poésie médiévale, agréable même au Roi, l'éternel ennuyé qu'il distrait de son bavardage, le lecteur de Marie Leczinska put retourner en paix à ses préférences littéraires, d'ordre infiniment moins sublime.

Peu de grandes dames à la cour de Versailles, qui n'aient alors reçu, sous forme de rimes, quatrains, rondeaux ou triolets exaltaient leur beauté, le galant tribut du troubadour à la nouvelle mode. Tout l'armorial de France ; les comtesses de Guiche et de La Marck, la marquise de Berville, les duchesses de Villars, de Noailles, de Gontaut, est représenté sur la liste brillante de ces gracieusetés. Faut-il croire que le poète en tirait quelque secrète blandice ?

En même temps, il revenait au théâtre pour lequel, nous le savons, il conservait une particulière dilection.

Les ouvrages qu'il fit alors représenter, ballets et pastorales : *Almasis*, — *Ismène*, — *Zéлиндор roi des Sylphes*, appartiennent au genre mis à la mode par La Motte avec *l'Europe galante*, et qu'on appelait les *petits opéras* : intrigue simple, peu d'épisodes, mais, en revanche, une ingénieuse multiplicité de détails, se faisant valoir l'un par l'autre.

Zélinde, en particulier, obtint sur la scène de l'Opéra l'un des plus tapageurs succès que l'Académie Royale de musique eût encore enregistrés. Voltaire, le grand parrain du siècle, demeuré en coquetterie avec un homme si bien en cour, ne l'appelle plus, dès ce jour, que son « très cher sylphe, » ce qui valait mieux qu'un titre de noblesse.

Comme un aimable sylphe qu'il était, ayant adopté pour règle de vie la maxime de Duclos : « Quelque vertu qu'on ait, on n'a que celle de son esprit, » Moncrif se prodiguait en même temps dans tous les endroits de fête et les réunions joyeuses.

Homme de plaisir, il avait toujours eu bon ventre à table et belle chair au déduit. Grimm rapporte de suggestives anecdotes sur les exploits qui s'accomplissaient dans le petit appartement des Tuileries dont il avait la jouissance.

On le voyait donc, comme par le passé, fréquenter assidûment les coulisses de l'Opéra ou des Italiens, Procope, le Caveau, le diner du Bout du Banc. Il trônait encore à Montrouge chez le duc de La Vallière, et chez la duchesse de Villars, qui tenaient chapelles de beaux esprits.

Ce faisant, le bon luron témoignait d'une méritoire alacrité non moins que d'une glorieuse verdeur. La vieillesse, en effet, était venue. Il défrisait à présent la soixantaine ; par exemple il n'y paraissait guère.

Un vivant portrait de Carmontelle, à cette date, nous montre fringant et pomponné, dans un somptueux habit de velours frappé rose, au gilet brodé de fleurs, la main sur la poignée de l'épée en verrouil, le fin profil d'un courtisan, au regard aiguïté d'ironie, aux lèvres minces sous le nez aquilin, l'air tout ensemble affable, réfléchi, perspicace et spirituel. L'homme, encore très beau, conserve fière prestance. On le sent coquet, recherché dans sa mise, soigné de sa personne ; la malice en éveil, la pointe toujours prête.

« Il a poussé la passion pour la créature ou plutôt pour les créatures jusqu'à l'extrême vieillesse, » insiste encore Grimm.

A bien considérer cette pimpante silhouette, on reconnaît effectivement l'homme à bonnes fortunes et qui n'a pas encore désarmé.

Pour l'instant, après maintes nobles dames, nymphes d'Opéra, demoiselles de comédie, la « créature » s'appelait Marie Mazarelli.

Fille d'un limonadier de la Comédie-Italienne, Bachaumont, qui parle cru, la qualifie de « fameuse courtisane. » Nombre d'aventures, un procès retentissant contre un ex-échevin, le sieur Lhomme, dont Barbier nous apporte l'écho scandalisé, lui formaient un passé des plus lourds ; à trente ans, vers 1760, elle avait fait la conquête de l'inflammable septuagénaire.

La dame se piquait d'écrire. Docile à sa généreuse ambition, son vieil amoureux lui prêtait l'appui d'un phébus à vrai dire quelque peu fatigué.

Entre autres merveilles, il composa pour elle un *Éloge de Sully* et un conte, *Camédris*, que le caustique historien de la République des lettres apprécie sans indulgence : « C'est une féerie négligeable quant au fond et dénuée même de ces grâces dont le sexe sait orner tout ce qu'il touche. On y décèle la main flétrie et décharnée du pauvre Moncrif. »

Aveuglé par sa passion, le Tite-Live des chats devait oser pis encore et totalement oublier les préceptes de cette prudence avisée qui naguère gouvernait sa vie.

Le 25 mars 1762, directeur de l'Académie Française, on le vit afficher publiquement, dans sa loge, le compromettant objet de ses transports. Ce fut un bel esclandre et l'illustre assemblée s'indigna fort à voir « le temple des Muses devenu celui des courtisanes. »

L'amour est coûteux aux vieillards, mais riche, célibataire sans famille, Moncrif pouvait s'en offrir sans danger la dispendieuse fantaisie. S'il n'avait pu devenir maître d'hôtel de la Reine, charge lucrative donnée à Helvétius, il n'en possédait pas moins à des titres divers : censeur royal, lecteur de Madame la Dauphine, secrétaire du Duc d'Orléans, quarante bonnes mille livres de rente, plus de cent mille francs d'aujourd'hui.

Il en usait gaillardement et sans scrupule, heureux d'un sybaritisme sans nuages, oublié des Parques, absous par l'indulgence du siècle.

Cette éternelle jeunesse excitait la malignité de ses confrères :

« On m'a mandé, écrit Voltaire à M^{me} du Delfand, qu'on avait découvert un bâtard de Moncrif qui a soixante-quatorze ans. Si cela est, Moncrif est le doyen des beaux esprits, mais il veut paraître jeune et dit qu'il n'a que soixante-dix-huit ans ! »

Le Roi lui-même se livrait parfois à des plaisanteries aussitôt relevées avec esprit :

— Savez-vous bien, Moncrif, dit-il un jour, qu'on vous donne quatre-vingt-dix ans !

— Oui, sire, mais je ne les prends pas, riposta l'interpellé.

Vers la fin de 1770, cependant, l'allègre vieillard dut s'aliter. Un ulcère aux jambes s'était déclaré et le mal s'aggrava rapidement. « Nous avons bien des académiciens qui menacent ruine, note d'Alembert : l'abbé Alary, le président Hénault et Paradis de Moncrif qui sera tout à l'heure Moncrif de Paradis. »

La situation, en effet, fut bientôt désespérée. Dans ces redoutables conjonctures, face à face avec la mort, l'épicurien voluptueux, auquel la vie avait été si douce, fit preuve de tranquille courage et de sereine résignation, soignant jusqu'au bout le décor d'une fin « en beauté. »

« Il languissait depuis deux mois, les jambes ouvertes, rapporte Bachaumont ; comme il avait quatre-vingt-deux ans et au delà, il n'a pas douté que son terme approchât, mais il l'a envisagé en vrai philosophe. Il s'entretenait de ce dernier moment avec beaucoup de présence d'esprit et sans aucun trouble. Il a ordonné lui-même les apprêts de ses funérailles. Après avoir satisfait à l'ordre public et aux devoirs du citoyen, il a voulu semer de fleurs le reste de sa carrière ; il a toujours reçu du monde : accoutumé à voir des filles et des actrices, il égayait encore ses regards du spectacle de leurs charmes. Ne pouvant plus aller à l'Opéra où il était habituellement, il avait chez lui de la musique, des concerts, de la danse ; en un mot, il est mort en Anacréon, comme il avait vécu. »

Moncrif avait rendu l'âme le 12 novembre. Ce jour-là, Momus et son turbulent cortège durent prendre le deuil.

Le sieur de La Place, poète tragique et traducteur de Shakspeare, qui s'humanisait à ses heures, lui tourna en guise d'adieu cette épitaphe-madrigal :

Réalisant les mœurs de l'âge d'or,
Ami sûr, auteur agréable,
Ci-gît qui, vieux comme Nestor,
Fut moins bavard et plus aimable.

Deux mois plus tard, en vertu sans doute de la loi des contrastes, l'Académie Française choisissait, pour successeur au

poète du *Rajeunissement inutile*, Armand de Roquelaure, le pieux évêque de Senlis.

« Ce n'est pas un des moindres embarras de l'histoire littéraire, que de démêler comment un honnête homme, né avec de l'esprit, mais dont les ouvrages ne sont qu'agréables, est parvenu à la plus grande considération par les places qui lui ont été données et par les grâces de toute espèce qui ont été répandues sur lui pendant toute sa vie, tandis que plus d'un homme de génie a vécu tristement sans récompense et loin de la faveur.

« De pareils exemples doivent prouver, sans doute, que ce qu'on appelle le bonheur, dépend moins de nos talens que de notre caractère, et que les murmures de quelques mécontents font plus l'histoire de leur insociabilité, que celle de l'ignorance et de l'insensibilité des hommes. »

Cette citation contemporaine, extraite du *Nécrologe des hommes célèbres*, par une société de gens de lettres, en 1771, nous paraît être à la fois la meilleure oraison funèbre de François-Augustin Paradis de Moncrif, l'explication de sa réussite et la morale très humaine à tirer de sa biographie.

AUGUSTIN THIERRY.

UNE PERSONNALITÉ RELIGIEUSE

GENÈVE

1535-1907

I

L'ÉCLOSION DE LA « CITÉ DE DIEU : » LA GENÈVE CALVINIENNE

Je possédais autrefois des faubourgs plus vastes que la Cité, et non moins riches en temples et en édifices. Mais ma beauté, en attirant de nombreux prétendants, les encouragea à tendre des pièges à mon honneur. Alors je ne voulus pas préférer la beauté à l'honneur. J'abattis d'une main inflexible les temples magnifiques, mes maisons, mes jardins, je les convertis en boulevards destinés à repousser les brutaux prétendants. Je ruinaï ma beauté pour sauver mon honneur, et de Genève la belle, je suis devenue Genève la vaillante (*e pulchra et fortis facta Geneva vocor*).

Nous avons dans ces distiques latins, œuvre de l'ancien prieur Bonivard, l'acte de naissance de la Genève moderne. A trois reprises, depuis 1519, le duc de Savoie avait failli prendre la ville. Genève, en août 1534, de nouveau menacée, se laissa conseiller par ses alliés bernois de se ramasser sur elle-même, de se retrancher sur sa colline, de se rapetisser en quelque sorte, pour demeurer sa propre souveraine. L'ancienne ville foraine, dont le souci primordial, durant le Moyen âge, avait été d'accueillir, plusieurs semaines par an, tout le commerce de l'Europe, renfrogna son aspect. Elle démolit ses faubourgs, elle installa tant bien que mal, et plutôt mal que

bien, dans ses rues montantes et dans ses rues basses, les 6 000 habitans qu'elle privait ainsi d'abri. Elle sacrifia tout à cet élan de défensive, même sa culture intellectuelle : le vieux collège catholique, fondé au *xiv*^e siècle par le négociant François de Versonnex, devint une masse de décombres. Entre leur colline et leur ennemi, les Genevois faisaient le désert. C'est par ces actes d'immolation, c'est par ce demi-suicide, que commença la vie nouvelle de Genève : elle s'inaugura dans un grand fracas de démolitions, et nul ne prévoyait jusqu'où les démolitions iraient, et qu'après les faubourgs une Église allait s'effondrer.

I

A Genève comme presque partout, les origines de la Réforme sont complexes et troubles. L'ébranlement de quelques âmes mystiques coïncide avec une poussée de susceptibilités et d'intérêts politiques. La ville est divisée. Il y a des familles genevoises qui sont contre les libertés de Genève : elles appellent de leurs vœux le duc de Savoie, comme pacificateur et comme maître. Elles finissent par quitter la ville, par s'en aller auprès du duc, qu'elles espèrent bien ramener. La masse des Genevois vit dans les transes, veut rester libre ; elle quête depuis longtemps des alliés en Suisse ; elle en a trouvé dans le peuple de Fribourg en 1519, dans le peuple de Berne en 1526. Le premier de ces peuples a la même foi que Genève ; le second professe des opinions religieuses nouvelles, dont l'écho s'est peu à peu propagé, dans la petite cité du Léman, par des colporteurs, par des prédicateurs ambulans, par les soldats mêmes de la République bernoise.

Ces colporteurs chuchotent ou proclament que, pour faire son salut, on n'a pas besoin des prêtres, et qu'on doit aller directement à Christ. Ces soldats, dès 1530, durant une quinzaine qu'ils passent à Genève, montrent, par toutes sortes de sacrilèges, qu'ils ont cessé de craindre le clergé romain, et même le Dieu des « Romains. » Puis les prédicans surviennent, Farel, Saulnier, Froment : ils présentent, à ceux qui savent lire, un livre contenant les paroles du Christ : ils y soulignent certains passages, d'un certain accent. Leur geste est déjà un geste de commentateurs : ils estompent, ils écartent les textes

sur lesquels Rome fondait l'existence de la hiérarchie ecclésiastique. Ils en font resplendir d'autres, où le Christ se dresse comme seul auteur du Salut; ils en concluent que la foi au Christ, indépendamment de toutes œuvres humaines et de toutes entreprises humaines, procure gratuitement l'élection.

Et voici que s'éveille, chez certains membres de la population genevoise, l'espoir de voir bientôt cesser un grand malaise d'âme. Depuis 80 ans, les ducs de Savoie disposaient presque continuellement de l'évêché de Genève : une partie des chanoines de Saint-Pierre leur était dévouée; et l'évêque, le plus souvent, était leur homme. Cet évêque, ces chanoines, avaient au sujet des destinées genevoises certaines conceptions qui n'étaient pas celles du peuple de Genève.

« Plus besoin de ces intermédiaires! murmurent ou prêchent les nouveaux apôtres. Le bonheur de Genève, ils le comprennent autrement que vous; le bonheur du ciel, vous pouvez l'acquérir sans eux. Lisez dans ce livre tels textes; laissez de côté ces hommes, marchez droit vers le Christ. » Le partage de l'âme est toujours fatigant : catholique, une moitié de l'âme genevoise appartenait à l'évêque, contre qui l'autre moitié s'insurgeait; les Réformateurs, survenant, font espérer à cette âme, — l'espoir devait être de brève durée, — qu'elle s'appartiendra désormais tout entière à elle-même, et qu'il n'y aura plus de conflits entre le civisme et la religion, entre les aspirations de membres de la cité de Genève et les scrupules de membres de la cité de Dieu. Cela tente certains Genevois, et cela met en délicate posture les théologiens qui voudront défendre la doctrine de quinze siècles. Aux yeux de cette population, pour qui la politique prime tout, ils ont l'air de vouloir perpétuer la brèche par laquelle l'influence de l'évêque, même aux heures de lutte, garde accès dans les consciences, au moins dans ce coin des consciences où s'élabore l'œuvre du salut.

Au demeurant, chez un certain nombre de ces intermédiaires que les âmes genevoises sont brusquement invitées à éconduire, la pureté des mœurs laisse beaucoup à désirer. Après avoir traité les prêtres d'inutiles, la prédication nouvelle a vite fait de les traiter d'indignes; elle tente de les montrer moralement déçus, et sanctionne ainsi la déchéance religieuse qu'elle leur inflige.

Le vieux passé, cependant, a poussé dans l'âme genevoise

de profondes racines. Théoriquement, on peut s'éprendre du message qu'apportent les nouveaux prédicants, et puis, pratiquement, tenir encore à la messe. A la traverse des nouveaux courans surgit la voix des morts, qui furent des catholiques, et surgissent les pieuses coutumes des siècles. Si l'évêque Pierre de la Baume était à son poste, peut-être recevrait-il, en quelque bagarre, quelque mauvais coup; mais du moins pourrait-il défendre devant ses ouailles les fondemens de son magistère. Il n'est pas là, il s'isole, il chasse; et quand les Fribourgeois le supplient de rentrer dans sa ville épiscopale, il réapparaît, constate que le sol tremble, et bien vite s'en va. C'était le 14 juillet 1533.

Le champ désormais se trouve libre pour Messieurs de Berne. Sans scrupules, sans délicatesse, ils font peser sur Genève les impérieuses sommations de leur *credo*. Ils commencent d'un ton modeste : Nous voulons qu'à Genève on puisse librement prêcher la Réforme, disent-ils, dès le mois de mai 1533; les autorités genevoises permettent. Un dominicain, puis un cordelier, interviennent pour soutenir la foi catholique : les Bernois se plaignent. Ils veulent que le prédicateur protestant ait le droit d'attaquer, et protestent quand le prédicateur catholique prend le droit de se défendre. Vous nous devez 900 000 écus, disent-ils aux Genevois le 5 et le 25 janvier 1534, quand les aurons-nous? Les Genevois demandent un délai. Le dialogue ne s'achève pas sans que les Bernois réclament des poursuites contre le dominicain, qui passe de longs mois en prison. En février, même revendication pécuniaire, et réclamation semblable au sujet du cordelier. Le 1^{er} mars, Farel et quelques réformés entrent dans l'église de Rive pendant que ce cordelier prêche : on dépouille l'autel, on casse une croix, Farel monte en chaire. C'est à l'instigation de Dieu que tout a été fait, disent aux magistrats de Genève, le lendemain, les députés bernois; ils affectent de remercier les magistrats, disant que Berne sera contente. Le Conseil ratifie les faits acquis; la Réforme, dorénavant, possède officiellement une chaire à Genève. Mais ce n'est pas une chaire que les Bernois voulaient; ils les voulaient toutes.

Les autorités genevoises n'avaient pas encore d'opinion bien personnelle sur le conflit religieux qui agitait leur ville. Hésitantes, timides, leur seule politique avait longtemps consisté à

ne se brouiller, ni avec Berne, l'alliée protestante, ni avec Fribourg, l'alliée catholique. Mais les Bernois pouvaient parler plus haut que Fribourg, parce que Genève leur devait de l'argent ; et les Fribourgeois, vexés, finissaient, au bout de ce même mois de mars 1534, par rompre l'alliance. L'Évangile nouveau, qui frappait aux portes de Genève, et qui déjà les enfonçait, avait ainsi pour auxiliaires les soldats bernois et les thalers bernois, deux forces dont Genève ne pouvait se passer, impérieuses l'une et l'autre, chacune à sa façon. Parce que prêteurs d'argent et parce que prêteurs d'hommes, les Bernois demandaient audience pour leurs prédicans ; et leurs fourgons n'apportaient pas seulement des espèces monnayées, mais aussi des dogmes.

En face de cet assaut, que faisait la vieille Église ? Pierre de la Baume, s'effaçant dans une lointaine banlieue, ébauchait contre ses diocésains certaines tentatives militaires ; chacune de ces tentatives démantelait sa souveraineté spirituelle. Les évêques mérovingiens avaient conquis leurs ouailles en apparaissant comme les « défenseurs de la cité ; » Pierre de la Baume devait perdre les siennes, parce qu'on le considérait comme l'ennemi de la cité. Et les consciences, ainsi mises à la gêne, devenaient de plus en plus accessibles aux sollicitations de Farel, aux sommations de Berne. Si l'idée fût venue au chapitre de Saint-Pierre d'aider les Genevois à payer leurs dettes, les Bernois remboursés eussent perdu quelque chose de leur facile arrogance ; mais les chanoines laissèrent passer l'heure pour une telle tactique. L'hostilité militaire de l'évêque, l'abstention pécuniaire des chanoines, resserraient les liens, parfois pesans, dont Berne enlaçait Genève. Et dans ce tragique été de 1534, où, d'accord avec les Bernois, les citoyens de Genève fortifiaient leurs murailles, il y avait près d'eux, pour faire le guet, des prédicateurs de la Réforme, qui pouvaient leur montrer, au loin, surgissant comme une menace, les troupes de leur évêque, et les inviter, tout ensemble, à braver leur chef religieux et à craindre Dieu, leur chef unique. Les remparts nouveaux devenaient pour la doctrine nouvelle une sorte de tribune, plus efficace, si l'on en croit le réformé Froment, que les chaires où se donnaient les prêches. Les syndics, le 1^{er} octobre 1534, s'en venaient dire au chapitre qu'ils considéraient le siège épiscopal comme vacant : entre Genève et Rome, le lien se distendait.

La foi genevoise, des siècles durant, s'était abreuvée à deux sources : l'Évangile et la Tradition. Le représentant de la hiérarchie, définitrice et dépositaire de la tradition, était déposé. Il ne restait plus qu'une seule source de la foi, l'Évangile : l'autre moitié du patrimoine chrétien était, pour Genève, de plus en plus voilée.

L'oubli s'étendit, avec une déconcertante rapidité, sur tout ce que la Genève du Moyen âge devait à ses évêques ; on ne songea plus à la crose protectrice de cet Adhémar Fabri, qui avait rédigé pour sa ville épiscopale un admirable code de franchises ; et, comme l'écrira plus tard Rousseau, le peuple de Genève se mit à regarder « comme les anciens tyrans de sa patrie ceux qui en avaient été en effet les pères et les bienfaiteurs. » Il avait suffi de cent ans de mainmise de la Savoie sur le siège épiscopal de Genève pour abolir, dans les mémoires genevoises, de longs siècles d'histoire. Une étrange prédestination entremêle, de temps à autre, l'histoire des souverains de Savoie et celle de l'Église romaine : ils firent peut-être moins de mal à cette Église en lui enlevant au xix^e siècle le sol de Rome qu'en l'acculant à perdre, au xvi^e siècle, l'âme de Genève.

On ne concevait pas, à cette époque, que, dans l'enceinte d'une ville, les âmes pussent avoir plusieurs obédiences : c'était là, au regard du droit public, une sorte d'hérésie. Il fallait opter entre la Messe et le Prêche : les autorités genevoises ne pouvaient plus se dérober. Pourquoi opter ? demanderont bientôt les paysans catholiques de Vandœuvres et de Céligny ; pourquoi ne pas tolérer à la fois messes et prêches ? Ces villageois catholiques avaient des idées trop neuves : elles ne trouvaient pas d'écho. Des attroupemens de réformés commençaient à piller les sanctuaires : l'anarchie montait. Impossible, désormais, pour les magistrats, de s'en tenir à ces prescriptions, savamment dosées, qui naguère défendaient de critiquer les sacremens, de violer les jeûnes, de vivre et mourir autrement que les pères, et qui d'autre part ordonnaient aux prédicateurs de prêcher sans mélange de fables ni d'inventions humaines et de ne dire aucune chose qui ne fût prouvée par le Saint Évangile. Ces compromis étaient, dès 1535, devenus surannés.

Entre les deux Églises, sur la demande de Farel, une confrontation fut organisée. On l'appela la dispute de Rive. Des théologiens catholiques de second ordre s'en furent dialectiquer

contre Farel; ils passèrent outre à leur crainte de paraître ignorans, à l'effroi qu'on avait autour d'eux pour leur sécurité, à l'affaissement que devait leur causer l'absence de l'évêque. On est mal renseigné sur ce qu'ils dirent; il semble que, durant les quatre premiers jours, ils remportèrent des avantages, et que, dans la suite, ils s'effacèrent. Farel, à la fin de juin, venait faire aux magistrats son rapport sur la dispute, en vainqueur. Ceux-ci temporisaient encore. Alors, le 22 juillet, les Réformés, bousculant la messe, envahirent la Madeleine; le 8 août, bousculant les vêpres, ils envahirent Saint-Pierre; dans les deux églises, ils installèrent Farel en chaire. Puis, des bandes populaires, survenant dans la vieille cathédrale, la purifièrent à leur façon de tout ce qu'y avaient accumulé, pour la gloire du Christ, joailliers, peintres et sculpteurs. Sur les ruines de la beauté, Farel, poursuivant ses prêches, proclama qu'il apportait la vérité; un terme était mis, pour de longues années, à l'existence du catholicisme et de l'art religieux dans la ville de Genève (1).

Quarante-huit heures après, les magistrats édictaient : Trêve aux pillages, mais trêve à la messe, aussi, jusqu'à nouvel ordre : nous en référons à Messieurs de Berne. Ils obéissaient, provisoirement, aux conquérans de Saint-Pierre, et se proposaient d'obéir, définitivement, à Messieurs de Berne : ils savaient que ces deux catégories de maîtres seraient d'accord. Les religieux, les prêtres, furent convoqués, invités à serrer leurs calices, à désertier leurs tables d'autel. L'entrevue fut douloureuse. Les prêtres se plaignaient; les magistrats avaient l'air de s'excuser. « Nous nous désolons que cela n'ait pas tourné autrement, » et puis ils les accusaient : « Pourquoi n'êtes-vous pas venus à la dispute? — Nous sommes des simples, nous vivons comme nous l'ont enseigné nos pères, » murmuraient ces lèvres sacerdotales. Un moment, quelques magistrats s'apitoyèrent : Ne pouvait-on, encore, tolérer la messe? — Mais non, répondirent tous les autres. Il vaut mieux attendre la volonté de Messieurs de Berne, « qui comprennent la chose plus sainement, *qui sanius rem intelligunt*. » On n'avait échangé l'obéissance spirituelle de l'évêque que pour celle de Messieurs de Berne. Ne me brouillez pas avec Berne, c'est à quoi se réduisait l'humble politique de

(1) On pourrait même dire : à l'existence de l'art, tout court; et le livre du syndic Rigaud : *Renseignemens sur les beaux-arts à Genève*, est à cet égard très instructif.

ces magistrats, qui craignaient qu'au lieu de troupes auxiliaires Berne ne leur envoyât des huissiers.

Pouvait-on douter de la réponse des Bernois? Nombre de prêtres et de religieux prirent tout de suite la route d'exil; des familles catholiques les suivirent. Elles rejoignirent un premier ban d'émigrés qui, dévoués à la politique de l'évêque, s'en étaient allés quelques années plus tôt. Mais les premiers émigrés n'avaient été que des hommes de parti : les seconds étaient des consciences libres, qui trouvaient qu'une messe valait bien un exode, et qui laissaient leurs biens à Genève, pour aller au loin retrouver l'Eucharistie. « Il était à craindre, dit l'historien Gautier, que par là la ville se dégarnit trop d'habitans. Le départ de tant de monde fit beaucoup de peine au Conseil. » On aimerait évaluer le chiffre de ces fugitifs, l'histoire ici manque de précision. Jean Gacy, qui avait pris part à la dispute de Rive, et qui fut l'un des derniers prêtres à s'éloigner, prêtait une voix à la cité de Genève dans un petit poème qu'il intitulait mélancoliquement : *Déploration*, et la cité gémissait :

Les bons crestiens, dont j'avoye multitude,
M'ont délaissée, voyant la magnitude
Des hérésies, car, qui à l'ours s'allie
Il pert la foi, et prend pour le vin lye.

Parmi ces émigrans, il y eut une petite troupe que Genève ne vit point partir sans chagrin; ce furent les Clarisses. Depuis un demi-siècle, elles s'efforçaient, par leurs mortifications, d'assurer aux bons prêtres l'aide de Dieu, et d'expier pour tous les autres, pour ceux qui ne gardaient pas bien leurs vœux et qui suscitaient son « ire. » Elles aspiraient à racheter, dans l'effacement du cloître, les vices et l'ignorance de certains pasteurs des âmes, assez mal qualifiés, suivant les mots du vieil historien catholique Florimond de Remond, pour « protéger contre la tempête les troupeaux confiés à leurs soins. » Les événemens montraient à ces pauvres nonnes, — c'est leur prieure Jeanne de Jussie qui parle, — que « les bons religieux et religieuses devaient, comme les coupables, pâtir du secret jugement de Dieu. » Et les Clarisses, se résignant à cette souffrance suprême, se préparèrent à prendre congé de Genève. Genève les retenait, Genève leur était attachée, mais les pieuses filles tenaient à leur messe. Elles voulaient garder près d'elles la source unique de

leur force : elles savaient qu'elles ne pourraient continuer de s'immoler avec allégresse pour Genève que s'il demeurerait permis au Christ de continuer chaque jour à s'immoler pour elles, devant elles. Mais cela, Genève le défendait. Alors les Clarisses partirent : du jour où leur tabernacle se trouvait clos, leur couvent devenait vide de leurs âmes. Et sur leur passage les Genevois, qu'elles avaient commencé de redouter, mais qu'elles n'avaient pas cessé d'aimer, respectèrent leur triste cortège ; elles s'en étonnaient presque, se demandant s'ils étaient « changés, illuminés. » Très galamment, le magistrat les reconduisit jusqu'au Pont de l'Arve, aux abords de la terre savoyarde, et puis les salua, déclarant que c'était « une belle despartie. » Genève ne les perdit pas de vue complètement : deux siècles plus tard, quelques aumônes genevoises parvenaient, de temps à autre, à leur couvent d'Annecy. Ces nonnes représentaient des idées qui étaient le contre-pied de celles qu'annonçait la Réforme : la réversibilité des mérites, la valeur religieuse des immolations, l'utilité des œuvres ; mais la probité même de leur ascétisme, l'intégrité de leurs vertus, avaient contraint la déférence, et si l'Église romaine, chassée de Genève, obtint, après beaucoup d'insultes, un courtois salut d'hommage, ce fut à ces filles de Saint-François qu'elle le dut.

Genève, en moins de deux ans, s'était amputée de ses faubourgs, et puis appauvrie d'un certain nombre de ses citoyens. Elle s'isolait de ses voisins, elle s'isolait de ses ancêtres ; elle paraissait briser avec le monde extérieur, briser avec les siècles révolus. Et lorsque, dans l'hiver par lequel s'ouvrait l'année 1536, les Bernois, vainqueurs des troupes épiscopales et savoyardes, eurent dégagé Genève, lorsque le Conseil, désormais maître des anciennes terres de l'évêque, du chapitre et du prieuré de Saint-Victor, eut forcé, dans tous ces villages, curés et fidèles à quitter le papisme, des cris de joie féroce et triomphante s'exhalèrent sous la plume d'une ancienne abbesse qui n'avait jadis divorcé d'avec le Christ que pour contracter tour à tour deux mariages, Marie Dantière, femme du prédicateur Froment. Elle dédiait à la reine de Navarre un écrit qui s'appelait « la Guerre et Délivrance de la ville de Genève. » Elle y fêtait, avec une turbulente virulence, la double victoire de Genève sur les Savoyards et sur les papistes.

Genève, sans attendre cette victoire, s'était donné, si je

puis ainsi dire, la sensation toute fraîche de son autonomie, en se créant une monnaie. Le Conseil des Deux-Cents, à la date du 24 novembre 1535, constatait : « Celui qui en dernier lieu se disait notre prince, Pierre de la Baume, s'est joint perfidement au duc de Savoie, l'antique ennemi de notre ville, et nos ennemis conjurés ne recherchent que la destruction de cette cité. » La conclusion, c'était qu'on ne demanderait pas à l'évêque permission pour battre enfin monnaie : les pièces savoyardes fabriquées à la porte même de Genève, à l'atelier monétaire de Cornavin, étaient frappées de disgrâce. Il fallait qu'à Genève tout fût neuf, les murs, les sous, et la foi. Une vieille devise : *Post tenebras lux*, se trouvait sur de très anciennes pièces; au cours des temps, une autre formule : *Post tenebras spero lucem*, s'y était substituée. Certains membres des conseils considérèrent que l'heure n'était plus où la lumière ne se faisait encore qu'espérer, et que désormais la lumière avait lui; et Genève, traitant tout son passé comme un passé de ténèbres, illumina ses façades et ses monnaies, son présent et son avenir, de ces trois mots étincelans : *Post tenebras lux*, que, par une émouvante ironie, ce passé même lui fournissait.

II

Genève, plusieurs années durant, avait affecté vis-à-vis de ses voisins, vis-à-vis de son évêque, l'attitude d'une ville protestataire; elle devenait, peu à peu, une ville protestante. Son peuple, cependant, beaucoup plus porté vers l'action que vers la spéculation, n'était pas destiné à devenir un peuple de théologiens. Il y avait eu à Genève, au vi^e siècle, quelques troupes tardives de l'Arianisme, que les documens du temps appelaient la « faction genevoise; » mais vouloir induire, de ces lointains incidens, que l'àcre bise de Genève propagea de tout temps je ne sais quelle semence d'hérésie, serait une imagination gratuite. Ce fut par une succession de circonstances politiques, beaucoup plus que par l'effet d'une impulsion religieuse, que les consciences genevoises marchèrent à la rencontre de l'Évangile de Calvin. La plupart d'entre elles, en cette décisive année 1535, ne crurent même pas, en réalité, opter entre deux Églises; elles se crurent acculées à opter entre leur Église et leur cité; elles préférèrent leur cité, et ne cherchèrent les attraits du protestan-

tisme que parce qu'auparavant leur évêque leur avait politiquement déplu.

C'était là l'état d'esprit de la masse ; et l'idée proprement religieuse n'y jouait encore qu'un rôle subordonné. Mais il y avait à Genève, comme dans toutes les villes où la Réforme s'implanta, quelques âmes mystiques, qui trouvaient dans l'Évangile chaleur et douceur, et qui, portées par une reconnaissante allégresse, faisaient volontiers bénéficier du prestige même de l'Évangile les prédicateurs nouveaux : tels, par exemple, l'apothicaire Levet, sa femme Claude, sa belle-sœur Paule, ou bien encore le magistrat Ami Porral. Ces consciences-là, qu'avait séduites le principe religieux de la Réforme, rêvaient de faire au plus tôt, sous les auspices de la foi nouvelle, œuvre constructive. D'autres, à côté d'elles, cédaient au seul plaisir de détruire, individualités fort émancipées, parfois turbulentes, et qui, aussi peu soucieuses de la foi que des œuvres, saisissaient avidement l'occasion de maltraiter le clergé et d'en finir avec les rites établis. Pour applaudir Froment au Molard, pour porter Farel jusque dans Saint-Pierre, s'étaient coalisés l'élan de certaines âmes pieuses, qui se persuadaient que l'Évangile de Farel leur rendait Dieu, et les passions plus vulgaires, plus brutales, qui n'aspiraient qu'à s'affranchir de tout joug spirituel. Mais si ces deux minorités, ceux qui se sentaient gênés par le Dieu de leur enfance, et ceux qu'attiraient des façons nouvelles de parler de lui, avaient ainsi, en certaines minutes, marché la main dans la main, les premiers, assurément, s'inquiétaient peu de faire de Genève une ville protestante, et les seconds, tout bien compté, étaient encore disséminés.

Farel, homme pratique, sentit qu'il fallait tout d'abord donner à cette mosaïque de consciences une apparence d'unité. Protestans enthousiastes et catholiques abasourdis, indifférens qui laissaient détruire l'ancienne Église, révolutionnaires qui se souciaient peu d'en édifier une autre, furent, le 21 mai 1536, convoqués en un Conseil général du peuple, et l'on y proclama que les cérémonies papistes étaient contraires à l'Écriture. Ce plébiscite était moins un *credo* qu'une négation. On décidait de « vivre selon l'Évangile : » c'était encore une formule vague. Mais il suffisait de l'entraînement d'un tel vote pour que les timides se sentissent soutenus et les réfractaires intimidés.

Être papistes, à partir de mai 1536, c'était braver les deux souverainetés de Genève, les magistrats et le peuple; et puisque le peuple voulait vivre selon l'Évangile, une voix allait s'élever pour lui signifier ce que ces mots impliquaient.

Ce fut la voix de Jean Calvin. Il traversait Genève, en juillet, pour y saluer Farel. L'accueil qu'il venait de trouver à la cour de Ferrare et le bruit que faisait la première édition de *l'Institution chrétienne* lui créaient un prestige. On appréciait déjà, dans ce maigre et pâle jeune homme de vingt-sept ans, le théologien qui semblait assister aux conseils de Dieu, le politique qui, sans paraître, influait parfois au loin sur les conseils des hommes. Farel lui fit un devoir de rester à Genève, et de « ne pas préférer son repos à Jésus-Christ. » Et Calvin, croyant que par la bouche de Farel Dieu parlait, défit son bagage. Tout en commençant de donner quelques lectures en théologie, il regarda cette ville, sans tendresse, d'un œil de professeur morose : il constata qu'elle s'était émancipée de Rome, mais qu'elle se marchandait à Dieu, et que certains Genevois semblaient mal résignés à se passer de messe, et que d'autres expédiaient leurs enfans hors de Genève, pour les faire élever dans la foi catholique.

Ces hommes ne savaient pas ce qu'ils avaient acclamé, ce qu'ils avaient promis ; il allait le leur dire, le leur faire redire par les magistrats, et les faire jurer à nouveau, mais jurer, cette fois, individuellement et non plus collectivement, en fidèles sujets de la jeune Église, et non plus en membres du peuple souverain. On connaîtrait ainsi ceux qui aimaient mieux « être du royaume du Pape que du royaume de Jésus-Christ. » Et la formule de confession de foi qu'en avril 1537 les prédicans apportèrent aux magistrats contraignit tous les Genevois de jurer un à un, dans leur maison, devant le dizénier de leur quartier, qu'ils considéraient l'intercession des saints « comme superstition, » les sacremens comme « fables et mensonge, » la Messe du Pape comme une « ordonnance diabolique, » les Églises papistes comme « synagogues du diable, » et toute leur vie comme devant être « réglée au commandement de la Sainte Loi de Dieu. »

L'été de 1537 fut dur pour les consciences. Nous avons au baptême juré d'être chrétiens, objectaient quelques-uns ; pourquoi jurer encore ? Et d'autres, avec une sincérité qu'on eût

crue propre à désarmer l'intolérance, se demandaient s'ils pouvaient, eux des pécheurs, jurer devant Dieu d'observer la loi de Dieu, cette loi qu'inévitablement ils violeraient. Mais Calvin, pour l'instant, ne s'occupait pas de la vie intérieure des âmes, de cette vie délicate qui parfois s'abandonne au noble frémissement du scrupule, et qui s'en honore; il avisait à les embriquer, à les gouverner. Fondateur d'une confession qui se proposait comme la religion de l'Esprit, il commençait par créer des cadres; et ceux qui mettaient à la porte l'importun dizenier avec son importune confession de foi étaient convoqués à deux reprises à monter à Saint-Pierre pour prêter enfin, sans retard, le serment requis. Certains s'y rendirent et jurèrent. D'autres persistèrent à s'abstenir. Alors le Conseil ordinaire, réitérant une menace qu'il avait déjà prodiguée, déclara que ces non-jureurs devaient vider la ville. Il fallait que leurs consciences entrassent délibérément dans l'Église telle que Calvin l'avait définie, ou qu'ils partissent.

Mais parallèlement à cette exigence, Calvin en affichait une autre. Il proclamait pour son Église le droit d'écarter les fidèles de la Cène et pour l'État le devoir de faire justice, par l'exil aussi, de ceux qui accepteraient, ainsi excommuniés, de « vivre et mourir en pareille réjection. » Dehors, donc, ceux qui n'entreraient pas pleinement dans l'Église; mais dehors, aussi, ceux que l'Église jugerait à propos de séparer d'elle! Zürich, Glaris, Saint-Gall, n'avaient pas accordé à leurs prédicants le droit de dicter ainsi, d'avance, les décisions disciplinaires et pénales de l'État; Genève le savait, et Genève se cabra. A la suite de certains votes significatifs, les magistrats décidèrent, en janvier 1538, que les pasteurs n'auraient pas le droit de refuser la Cène. Un conflit éclata: en février, d'autres magistrats plus franchement hostiles à Calvin furent élus; et le peuple, en mars, décréta que dorénavant on suivrait, dans l'Église, les ordonnances de Messieurs de Berne. Se référer à Messieurs de Berne, et, si loin qu'ils fussent, les objecter à Calvin et à Farel, c'était pour les Genevois une façon de respirer. « Il n'y aura pas de Cène à Pâques, » ripostèrent Farel et Calvin. On leur avait refusé le droit d'exclure de la Cène quelques citoyens; ils faisaient mine d'excommunier la cité. Un de leurs collègues, ancien moine, insultait du haut de la chaire les Genevois, ces « ivrognes, » qui considéraient le royaume des Cieux comme

le « royaume des grenouilles. » Il fut jeté en prison. Ainsi s'exacerbait le conflit. L'État voulait que Calvin distribuât la Cène, et Calvin s'y refusait ; l'État défendait que Calvin prêchât, et Calvin montait en chaire. Finalement, le 23 avril 1538, Genève rejeta Calvin : on lui donnait trois jours pour disparaître et pour emmener avec lui son ami Farel.

Les Genevois allaient, à la façon de Berne, tenter de gouverner leur Église. Libérés de Farel, libérés de Calvin, leurs conseils allaient pouvoir jouer un rôle d'évêque, un rôle de pape, et, chez eux comme à Berne, le césaro-papisme semblait triompher. On croyait vivre sous le règne du pur Évangile, mais la distinction primordiale entre le domaine de César et le domaine de Dieu, cette nouveauté souveraine que l'Évangile avait introduite dans le monde, était oubliée, abolie. Quatre pasteurs se trouvèrent, pour accepter cette situation et pour dire humblement aux magistrats : « Selon l'ordonnance qu'il plaira aux Messieurs de Genève, nous ministrerons la Cène. » L'un d'eux, Jacques Bernard, était quelques années plus tôt cordelier : sa conscience et son verbe n'avaient secoué le joug de Rome que pour se soumettre au joug des bourgeois. De loin, Farel et Calvin méprisaient ces conducteurs d'âmes, devenus des esclaves. A propos de trois d'entre eux, Farel écrivait : « Il vaudrait mieux que l'Église fût complètement dépourvue de pasteurs, plutôt que d'être pourvue de pareils traitres sous le masque de pasteurs. Il n'y a pas de jour où ils ne soient publiquement flétris pour quelque manquement, soit par les hommes, soit par les femmes, soit par les enfans. »

Messieurs de Berne, que Messieurs de Genève imitaient, avaient eu, pour asseoir leur Église d'État, des théologiens distingués : Genève n'en avait pas. L'embarras fut curieux quand on reçut une lettre du cardinal Sadolet, qui conviait les Genevois à revenir à la foi romaine, lettre très pacifique, où le cardinal avouait que son Église avait pu commettre des fautes, et proclamait avec d'autant plus d'ascendant les droits qu'elle tenait du Christ. « Que votre courage ne soit point changé, leur disait-il, si d'aventure nos mœurs vous déplaisent, ou si par la coulpe de quelques-uns la splendeur de l'Église, qui devait être perpétuelle et incontaminée, a été parfois rabattue et obscurcie. Vous pouvez bien haïr nos personnes, si cela est permis de l'Évangile, mais vous ne devez haïr la doctrine et la foi. » Cette

lettre survenait dans une ville où beaucoup de ceux qui avaient, sur l'ordre de Calvin, juré naguère la confession de foi, étaient venus déchirer leur signature, où l'on surprenait le bourreau disant un *Ave Maria*, cette prière délinquante, pour un criminel qu'il venait d'expédier à Dieu, et où, çà et là, des prêtres surgissaient, préconisant de nouveau la « mode papistique. » Que les pasteurs actuels fissent réponse à Sadolet, Genève ne pouvait l'espérer : pour se mesurer avec cet humaniste, leur théologie était encore trop courte. Froment, qui jadis, sous couleur d'enseigner à lire, avait, sur le Molard, semé la graine du « pur Évangile, » était, lui aussi, au témoignage de Farel, « dégénéré en ivraie. » Mais, puisque Messieurs de Berne avaient contribué à faire de Messieurs de Genève des Réformés, on fit suivre à Berne la lettre de Sadolet, et les Bernois chargèrent Calvin d'y répondre. Lui, le banni, lui, contre qui se concentrait depuis un an toute la politique religieuse de la cité, il était chargé d'expliquer au cardinal pourquoi les Genevois ne voulaient plus de la Messe.

Ils voulaient donc des prêches, c'était chose décidée, mais ils en avaient de moins en moins, car, au cours de 1540, deux de leurs pasteurs s'en allèrent. Il en restait deux encore ; c'était peu. Et comme les caprices de la politique et de la force avaient réinstallé au pouvoir les amis de Calvin, les regards de Genève se retournèrent vers lui. Il était tout près de répondre : C'est trop tard. On l'avait fait partir, il se complaisait dans son active retraite de Strasbourg, où, libre de tout souci administratif, il menait une vie de théologien. Retourner à Genève, cela lui faisait l'effet d'une croix ; il préférerait à cela « cent autres morts. » Genève, pour lui, c'était une « chambre de tortures ; » plutôt que d'aller là, il préférerait « passer de l'autre côté de la mer. » Il avait son opinion sur le peuple de Genève, et cette opinion ne changera jamais ; il le trouvera toujours un peuple « raide, » un peuple « ayant des vices plein la tête et plein le cœur. »

Mais ces gens qu'il jugeait si mal étaient guettés par les papistes ; et, si les hommes, à l'entendre, ne valaient rien, la situation de leur ville avait du prix. « Genève, lui écrivaient les pasteurs de Zürich, est sur les confins de la France, de l'Italie, de la Germanie, de telle sorte que l'espérance est grande de voir l'Évangile se répandre de là dans les villes voisines, et d'élargir les boulevards du royaume du Christ. » Il était fatal que

pour une imagination d'apôtre un tel argument devint une obsession, finalement victorieuse. Les âmes genevoises pouvaient être une terre ingrate, mais l'emplacement géographique de Genève était plein de promesses. Il fallait que la Réforme s'y implantât, pour que de là elle rayonnât et régnât. Et du reste, quelque médiocre idée qu'il eût de Genève, Calvin pouvait-il en conclure que son Dieu n'avait pas des vues sur elle ? Calvin possédait sa Bible : Jéhovah, à certaines heures, n'avait pas eu plus à se louer de son peuple qu'il n'avait eu, lui, Calvin, à se louer des Genevois.

Les répugnances mêmes qui l'éloignaient des Genevois finissaient par apparaître à son âme mystique comme une raison nouvelle de s'acharner sur eux, et de faire du « peuple de grenouilles » le peuple de Dieu. « L'exemple de Jonas, insistaient les pasteurs de Zürich, doit te montrer combien il est dangereux de résister à l'appel du Seigneur. » Cette résistance, n'était-ce pas le péché luttant contre la Grâce ? Peu à peu Calvin cédait, et sa décision se formulait : « J'offre mon cœur, comme immolé, en sacrifice au Seigneur... Je sou mets à l'obéissance de Dieu mon esprit enchainé. » A la date du 13 septembre 1541, le greffier du Conseil inscrivit dans les registres que M. Calvin venait de rentrer, et qu'il s'était « offert d'être toujours serviteur de Genève. »

III

Ce serviteur rentrait en maître, et il devait le prouver. Il n'eut jamais les prérogatives légales d'un maître. Dans cette Genève où les non-citoyens n'étaient rien, il ne se fit même recevoir citoyen qu'en 1559. Il n'était, au point de vue civique, qu'un hôte ; et cela lui plaisait, sans doute, de n'être apparemment qu'un néant, un néant devant Genève, comme un néant devant Dieu. Mais il revendiqua et sut obtenir, pour Dieu, des prérogatives légales ; et, dès lors qu'elles furent reconnues, ce fut lui qui parla, au nom de Dieu ; et son néant devint tyrannie.

La force de cet homme, qui devait transformer Genève et presque la recréer, ne s'appuya sur aucun plébiscite, sur aucun texte de loi, sur aucun privilège personnel, mais sur un livre, la Bible, livre contenant la parole de Dieu, dont lui, Calvin, était l'interprète. Genève devint la sujette d'un livre.

Le traduire, le commenter, le présenter aux fidèles, avait été longtemps le droit exclusif de l'Église romaine. Calvin ne prétendait pas qu'il eût hérité de ce droit, mais en fait il l'exerça, semblant se prévaloir, parfois, d'une sorte de « grâce. » Tant qu'il y aura des protestans, et tant qu'ils discuteront entre eux sur la valeur du texte biblique, ils se renverront les uns aux autres des phrases également décisives de cet imposant docteur. Les uns citeront les passages dans lesquels il remontre que c'est en nous appuyant sur le témoignage secret du Saint-Esprit que nous saluons dans l'Écriture la Parole de Dieu ; et l'on peut assurément trouver dans ces passages le lointain point de départ de beaucoup de théories actuelles, d'après lesquelles l'expérience religieuse discerne ce qui à ses yeux est parole de Dieu, d'après lesquelles la conscience est juge de la Bible. Mais si le témoignage secret du Saint-Esprit, tel que le percevaient en s'auscultant les consciences genevoises contemporaines de Calvin, n'était pas conforme aux commentaires mêmes du maître, elles couraient un risque formidable : l'excommunication, l'exil, l'enfer.

Car il y a dans l'œuvre de Calvin, — et c'est ce que relèvent volontiers d'autres théologiens de la Réforme, — un sermon contre « ceux qui font des gambades à l'encontre de Dieu et qui prétendent juger selon leur entendement des saints mystères de Dieu, et qui osent dire que les choses ne leur semblent pas bonnes et propres : » Calvin veut qu'ils soient « tenus en bride courte, et que Dieu ait toujours la vogue. » Et, bien qu'il se soit donné le droit de proscrire du Canon certains livres, il semble bien qu'il ne permette d'attaquer aucun des autres, et qu'il veuille qu'aux yeux de tous, la parole de Dieu et ce que lui, Calvin, dit être l'Écriture sainte, soient considérées comme intégralement identiques. Le voilà donc s'insurgeant d'avance contre les critiques et contre les exégètes, « ouvrant d'avance la porte, a-t-on pu dire, aux théories sur l'inspiration littérale de la Bible. » Et pour faire un pas de plus, le voici s'insurgeant contre les déviations du mysticisme : l'*Institution* contient un chapitre terrible, contre « ceux qui quittent l'Écriture pour voltiger après leur fantaisie, sous ombre de révélation du Saint-Esprit. » Mais ces révélations dont l'âme fait étalage, qui donc distinguera si elles ne sont qu'une ombre fallacieuse, offusquante pour la vérité? Nous touchons ici à ce que Strauss

appelait le « talon d'Achille » du protestantisme. Calvin tenta de protéger ce talon d'Achille : « Autant vaut, comme si quelqu'un demandait d'où nous apprendrons à discerner la lumière des ténèbres, le blanc du noir, le doux de l'amer. Car l'Écriture a de quoi se faire connaître, voire d'un sentiment aussi notoire et infaillible comme ont les choses blanches ou noires de leur couleur, les choses douces et amères de leur saveur. »

D'avance, dès le début de son *Institution chrétienne*, il avait d'ailleurs signifié quelle était la norme pour trancher les difficultés : « Je pense, écrivait-il, avoir tellement compris la source de la religion chrétienne et l'avoir digérée en tel ordre, que celui qui aura bien compris la forme de l'enseignement que j'ai suivi pourra aisément juger et résoudre ce qu'il doit chercher en l'Écriture, et à quel but il faut rapporter le contenu d'icelle. » Il avait revendiqué sa liberté à l'égard de l'Église romaine ; mais pour explorer les dédales de la Bible, la liberté des autres devait se soumettre à Calvin, — et non pas, encore une fois, à l'autorité de Calvin : il prétendait sincèrement n'en avoir aucune, — mais à la parole de Dieu elle-même, lue par ses yeux, commentée par ses lèvres, appliquée d'après ses gestes. Car durable était cette parole, et durable aussi la doctrine qu'il avait tirée de la Bible ; il n'en admettait aucune autre. Le seul fait d'avoir contesté l'inspiration du *Cantique des Cantiques* et la descente du Christ aux Enfers devait empêcher Castellion d'être pasteur à Genève. Chef d'une confession dans laquelle peu à peu la fermentation des expériences religieuses provoquera tant d'évolutions de consciences, Calvin devait, lui, au lendemain de sa mort, recevoir de Théodore de Bèze ce témoignage, que, « dans cette doctrine qu'il avait enseignée au commencement, il était resté ferme jusqu'à la fin, et n'avait rien changé : ce qui était arrivé, continue Bèze, à peu de théologiens. »

Il était théoriquement impossible, aux yeux de Calvin, que la parole intérieure de Dieu, retentissant au fond de chaque conscience genevoise, ne fit pas écho à cette parole extérieure contenue dans la Bible, et que Calvin présentait. Mais si l'écho discordait d'avec celui qu'avait ressenti Calvin dans sa propre conscience, c'était le Genevois qui avait tort, et l'honneur de Dieu exigeait que cette âme genevoise, mettant une fausse note dans l'harmonie des âmes soumises au Livre, fût solennellement

convaincue d'avoir tort. Telle était la pratique de ce gouvernement qu'on a très justement appelé une *bibliocratie*. Dans cette Genève où Calvin pouvait toujours craindre que la vieille Église, qui au nom d'une autorité apportait une certitude, ne fût secrètement regrettée par certaines âmes, il fallait établir une autre autorité externe, visible, palpable : ce fut la Bible, interprétée par Calvin. Et les nécessités mêmes de la lutte contre Rome, en le contraignant d'exhiber une autorité externe, l'amenaient à introduire dans la première bâtisse de la Réforme un principe essentiellement catholique, à prohiber, en fait, la liberté absolue d'interprétation de la Bible, à fonder la nouvelle Église de Dieu sur une certaine interprétation, la sienne. Servet, lisant la Bible, y puisa sur la Trinité d'autres idées que celles qu'y puisait Calvin, et Calvin, le voyant prier au moment de son atroce supplice, sera surpris, naïvement surpris : « Il priait, écrira-t-il, comme s'il eût été dans l'Église de Dieu. » L'explication calviniste de la Bible dessinait une intangible muraille, hors de laquelle ne pouvait s'étendre l'Église de Dieu.

Messager d'une immense espérance et d'une immense épouvante, ce docteur annonçait avec importunité la souveraineté de Dieu. On discute souvent s'il considérait cette souveraineté comme capricieuse. Il eût répudié la question, il l'eût accusée de mesurer par des mots humains l'action de Dieu. Ce qu'il savait, ce qu'il disait, c'est que Dieu, de toute éternité, avait souverainement élu ceux-ci, damné ceux-là, et souverainement décidé d'accorder aux uns ce qu'il déniait aux autres. Méditer sur cette inégalité était pour Calvin un âpre plaisir. Il trouvait un « goût doux et savoureux » à constater ainsi que ce que Dieu voulait, Dieu le pouvait ; et c'est en hommage à ce magnifique despote, son Dieu, qu'il écrivait froidement et sans le plus léger tremblement : « Laissons là les réprouvés, on ne se doit pas beaucoup soucier de tout ce qui leur peut advenir. » Calvin allait donc demander aux Genevois, courbés sous sa parole, d'affaisser leurs âmes, aussi, sous le poids d'une décision, lointaine et souveraine, à laquelle toute leur vie, quelle qu'elle fût, à laquelle tous leurs actes, quels qu'ils fussent, ne changeraient rien. On a remarqué que les collégiens qui figurent dans les dialogues de Mathurin Cordier, éduqués par cette théologie, sont de petits êtres incapables par eux-mêmes d'une bonne impulsion, et chez qui la lumière de la conscience naturelle est laissée

de côté; ce sont des êtres qui, à propos de tout, s'agenouillent, se soumettent, ce sont des âmes d'esclaves.

Mais ce Dieu a un honneur, honneur exigeant, pointilleux : toutes les formules des Psaumes proclament sa susceptibilité. Et les yeux fixés sur les exigences de cet honneur, le Genevois formé par Calvin sortira, délibérément, de la quiétude passive où, sous l'oppression du dogme de la prédestination, il se serait logiquement enlisé. « Calvin dit, écrira plus tard Voltaire, que Dieu fait tout, et l'honnête homme rien. » Oui, certes, Calvin dit à peu près cela; mais il ajoute, par ailleurs, que, l'honnête homme *doit* faire quelque chose, et même beaucoup : « Nous devons avoir un tel zèle à l'honneur de Dieu que quand il est blessé, nous sentions une angoisse qui nous brûle le cœur; » et Calvin dit encore que les chrétiens doivent faire des œuvres, non certes pour acquérir des mérites, — il ne reconnaît pas à nos âmes ce degré de grandeur, que l'Église romaine se refusa toujours à leur dénier, — mais pour trouver, dans le fait même des œuvres, l'indice qu'ils ont la foi et, dès lors, la preuve de leur salut. D'indolens Genevois murmuraient sans doute aux oreilles de Calvin : « Si nous sommes élus, il s'ensuit que nous pouvons bien faire mal, car nous ne pouvons périr. » Et Calvin se préparait à leur riposter : « Pourceaux que vous êtes, vous ne sauriez donner un plus grand témoignage de réprobation que celui-là. » Ce n'était plus de la confiance en Dieu que résultait la force d'impulsion nécessaire pour bien faire; mais les termes du problème étaient transposés, et comme retournés; et le Genevois devait, en faisant le bien, se donner à lui-même le témoignage de son élection, se suggérer une raison d'avoir confiance dans les vues de Dieu sur sa destinée. Le Genevois devait accomplir des œuvres, non pour être sauvé, mais pour croire à son salut.

Était-ce abîme d'humilité, ou bien abîme d'orgueil? Le bon calviniste devait affirmer que ses œuvres ne valaient rien, ses pauvres œuvres d'homme misérable, qui aurait pu « tout aussi bien être un âne ou un chien; » et c'était là, si l'on veut, un abîme d'humilité; mais la conviction qu'il acquérait d'être un prédestiné, par cela même qu'il faisait des œuvres, valait bien quelque chose; elle l'exaltait, finalement, plus qu'il ne s'était humilié; et elle assurait à la superbe humaine, tout à l'heure bafouée, une revanche subtile et qui paraissait divine.

La ville de Genève, dans les derniers mois de 1541, commença de goûter ces terreurs et ces joies.

IV

Rien de commun entre la Genève que retrouvait Calvin et ces communautés de saints, ces mystiques groupemens d'« éveillés » ou de « réveillés, » où plus tard en Angleterre les organisateurs puritains dépensèrent leur zèle. Combien, parmi ces Genevois, devaient ne plus trop savoir où résidaient leurs âmes? L'indifférence, le libertinage, avaient progressé. Dès le premier jour où de nouveau Calvin fut là, les magistrats s'accordèrent avec lui pour donner à l'Église une organisation : les ordonnances de novembre 1541 constituèrent l'Église. A peine laissa-t-on le temps au peuple de les examiner : il dut tout de suite dire *Amen*. Elles précisaient la façon dont Dieu régnerait, non seulement sur les âmes individuelles, mais sur les rapports entre les âmes, sur la société. L'État de Genève devait être un État chrétien ; la société civile devait être intégralement composée de tous les chrétiens membres de la société religieuse, et de ceux-là seuls. Dans l'une et l'autre, il fallait que la parole de Dieu régnât. Les ministres du culte se réputaient qualifiés pour l'interpréter : en conséquence, ils signalaient à l'État les infractions dont elle était victime, et les applications politiques dont elle était susceptible. Mais inversement, comme en théorie il n'y avait plus de sacerdoce, les magistrats, réputés agissant au nom du peuple, pouvaient, chaque fois que la compagnie des pasteurs s'adjoignait un nouveau membre, l'accepter ou le refuser ; ils pouvaient déposer les pasteurs ; ils contribuaient ainsi à la création de ce pouvoir religieux qui, la Bible en mains, rappellerait au pouvoir civil : Voilà ce que Dieu veut, voilà ce que Dieu dit. Les pasteurs ne parlaient de Dieu dans l'État que parce que l'État y consentait. Mais, forts de ce consentement, ils aspiraient à courber l'État sous le verbe de Dieu. Ils relevaient de l'État, comme traducteurs de Dieu ; mais l'État relevait de leur traduction même. Et quand ce pouvoir appartenait à un Calvin, le traducteur devenait altier, et régnait en fait sur l'État, maître de ses fonctions, au nom de Dieu, maître de sa conscience. A Bâle, le souvenir de David, qui avait commandé aux Lévites, et le sou-

venir de Moïse, « prince séculier, » disait-on, qui avait commandé à Aaron, faisaient impression sur les imaginations. Je tiens lieu de David, je tiens lieu de Moïse, disait l'État bâlois, donc je commande aux ministres. « C'est là un dogme anarchique et détestable, » écrivait Myconius à Calvin, et Calvin, ne pouvant, d'ailleurs, « vu l'infirmité des temps, » assurer au pouvoir spirituel le degré d'autonomie qu'il rêvait, sut du moins limiter, par les ordonnances, l'arbitraire de l'État genevois.

Les ordonnances établirent, pour de longues générations, un tribunal disciplinaire dont le peuple de Genève n'était pas la source et dont il devait, à tout moment, sentir le joug. On l'appelait le Consistoire : il devenait maître de la discipline religieuse, de la discipline morale de la cité. Il comprenait 12 anciens, nommés par le Petit Conseil, après entente avec les pasteurs et les Deux-Cents, et, à côté d'eux, quelques pasteurs. Chaque jeudi, cet aréopage avait séance, un syndic le présidait. Ce tribunal enquêtait, réprimandait, parfois excommuniait, et dénonçait enfin, lorsqu'il y avait lieu, aux magistrats, maîtres du glaive. Avec son recrutement d'anciens et de pasteurs, le Consistoire, en fait, était en quelque mesure une émanation du Petit Conseil, et se retournait sans cesse, ensuite, vers cette même assemblée, pour appeler les pénalités d'État sur les coupables qui les avaient méritées.

Il n'y avait plus, dans Genève, de hiérarchie sacerdotale. Mais le patriciat des Conseils allait, avec le temps, participer de plus en plus étroitement au pouvoir disciplinaire dans l'Église et entremêler à la gestion des intérêts temporels une influence lointaine ou prochaine sur les consciences. On pourrait croire que le calvinisme, prêchant le sacerdoce universel, dut se montrer favorable, dans Genève, à la domination politique du peuple ; il n'en fut rien. Le mouvement aristocratique, qui un peu partout au xvi^e siècle diminuait ou balayait les antiques franchises, ne fut nullement gêné par Calvin, et l'on constata bientôt que Genève ne s'était affranchie de l'épiscopat et de la papauté que pour tomber peu à peu, comme ville et dans une certaine mesure comme Église, sous l'hégémonie, de plus en plus stricte, d'une aristocratie civile. On vit succomber, dès 1543, le droit d'initiative politique qu'avait exercé, durant tout le Moyen âge, l'assemblée générale du peuple. Même au point de vue religieux, s'il est vrai de dire que le pasteur, une

fois confirmé par le Conseil, devait être reçu par le consentement commun des fidèles, le droit de *вето*, dont cet article des ordonnances paraissait investir le peuple, ne semble guère, en fait, s'être exercé.

Genève devint, lentement, un État aristocratique, et James Fazy, commentant ces changemens, a pu dire que « ce furent les restrictions religieuses qui amenèrent à Genève les restrictions politiques. » On a beaucoup discuté cette thèse, et probablement elle est trop absolue. Durant l'exil même de Calvin, le régime aristocratique avait fait des progrès; ces progrès se poursuivirent après son retour. Il n'en fut pas l'ouvrier responsable, mais il ne fit rien pour les enrayer, ni même pour les contre-balancer. Il est permis de croire qu'aux yeux de l'observateur pratique qu'était Calvin, les Genevois de 1544 n'étaient pas mûrs pour être, dans une Église, des membres libres et souverains. Dès lors, dans l'établissement religieux il fallait limiter leur liberté, et plus encore leur souveraineté. Simultanément, était-cé conséquence ou coïncidence? leurs franchises civiques périclitèrent. Cet esprit de défiance que suscitaient un certain nombre de citoyens, papistes mal résipiscens ou libertins mal pensans, et qui forçait l'Église de les tenir en bride et l'État de leur faire sentir le mors, devait avoir une répercussion sur le terrain de la vie politique. Au demeurant, puisque, à cette époque même, dans les dialogues sacrés qu'écrivait à leur intention Sébastien Castellion, les écoliers du collège lisaient que les hommes de bien, les partisans de la vérité, les enfans de Dieu, les justes, sont une minorité, n'était-il pas normal qu'au point de vue politique le rôle de la majorité, le rôle des injustes, des « enfans de ténèbres, » fût dès lors étroitement limité?

Contre ces enfans de ténèbres, le Consistoire, tout de suite, se mit en besogne. La foi et les mœurs, l'honneur de Dieu, l'honneur des citoyens, furent chaque semaine scrupuleusement vengés. On comparaisait devant lui pour gamineries et pour débauches, pour adultère et pour bal de jeunes gens, pour blasphèmes et pour un festin trop copieux, pour absence aux prêches et pour superstition papiste. Ce tribunal employait, à la ville et dans les campagnes, ses délateurs, chargés de prendre note du péché.

Il fallait peu de chose pour être inculpé de papisme. Un

amateur de belles histoires possédait une *Légende dorée*, le Consistoire la faisait saisir, car ces beaux exemples de sainteté contrevenaient à l'honneur de Dieu, tout homme étant corrompu et personnellement incapable d'être un saint. Une pauvre femme, tout affolée de voir son mari malade, avait fait un vœu pour qu'il guérit ; le Consistoire la convoquait, la grondait, et la pauvre de s'excuser : « J'étais triste, je suis bien mécontente de ma faute ; j'étais pourtant dimanche à Saint-Pierre au sermon, et je vais vous prouver que j'y étais bien ; c'était un joli homme barbu qui prêchait ; et je ne prie pas la Vierge, mais le Seigneur tout seul. » A d'autres jours, on voyait défilér une femme accusée de prier saint Félix ; une autre qui possédait encore des Heures papistiques et qui dut les brûler en présence de son mari, puis toute une série de témoins qui venaient dire si, oui ou non, une mourante s'était recommandée à la Vierge. Cet *Ave Maria*, attardé sur des lèvres déjà pâles, occupa longuement l'inquiet tribunal. Il ne pouvait rien, hélas ! contre cette morte ; mais une veuve qui, en jetant de la terre sur le cercueil de celui qu'elle pleurait, avait dit : « *Requiescat in pace*, » était vertement réprimandée. Des paysans faisaient-ils maigre ? La prison les attendait, et on insistait pour qu'ils contraignissent leurs femmes de faire gras.

Le Genevois adulte devait oublier à jamais, et même condamner, toutes les prières de son enfance, tout ce que les lèvres de sa mère avaient mis sur ses propres lèvres, à destination de Dieu ; et certaines âmes tendres, qui se souvenaient, se voyant ainsi forcées de renier l'héritage de leurs mères, durent sentir ces mères mourir une seconde fois. Il fallut renoncer à fêter Noël, qui ne fut rétabli à Genève qu'en 1694, à fêter l'Ascension, qui ne fut rétablie qu'en 1722. Il fallut s'abstenir de donner aux enfans tel nom de baptême, jadis porté par quelque grand-parent. Une liste fut dressée par Calvin, prohibant comme trop papistiques un certain nombre de ces noms. Le vieux nom de Claude, qu'avaient aimé tant de générations de Genevois, fut impitoyablement proscrit. Ainsi disparaissait un lien suprême entre les vivans et les morts ; et Montaigne trouvait que cet ostracisme manquait de délicatesse. Mais lorsque Calvin parlait, les morts n'avaient qu'à se taire, tout comme les vivans. La primitive Église s'était laissée aller à quelques condescendances pour certains usages païens, en

les tournant tout doucement à la gloire de son Dieu; mais le Dieu de Calvin n'eût jamais admis ces accommodations. L'idée même de transition n'avait aucun sens pour cet inflexible génie: il était venu pour abolir l'âme populaire qu'avaient formée des siècles d'« idolâtrie, » et pour en créer une nouvelle.

Cette âme frappée à mort éprouvait encore des convulsions. Et l'on murmurait, un peu partout: De quel droit ce Français nous mène-t-il? Des hommes qui n'étaient pas de Genève, mettaient un zèle soupçonneux à perpétrer dans toutes les consciences, individuellement, successivement, la ruine de tout le passé, pour procéder à la reconstruction morale de la cité. Elles étaient protestantes, ces consciences; elles ne voulaient pas que Pierre de la Baume revint; elles n'allaient pas en Savoie chercher la Messe, mais était-ce leur faute, à elles, si elles toléraient en leur for intime, presque inconsciemment, quelque'une de ces contradictions qui, dans les cœurs les plus infidèles au passé, perpétuent quelque chose de ce passé? Elles s'étaient déchirées d'avec elles-mêmes, jusqu'à cette fibre lointaine où la déchirure faisait trop souffrir: pourquoi ces Français leur demandaient-ils davantage? Il y a des incohérences au fond de toute vie: tel rationaliste est superstitieux; tel libertin porte des médailles; le croyant commet ce suprême acte d'incohérence, le péché. Pourquoi voulait-on que le Genevois fit exception, et qu'après avoir changé d'âme comme on change d'habit, il relevât toujours victorieusement l'éternel défi que lance aux volontés les plus formelles l'habitude lointaine et pesante? Il était déjà si différent de ses pères; pourquoi pourchassait-on ce qu'inconsciemment il gardait d'eux? Cela lui paraissait cruauté, ou bien inintelligence: ces Français n'étaient pas bons, ou bien le comprenaient de travers. Ainsi murmuraient, à voix très basse, — les voix, à Genève, s'habituèrent à être basses, — certaines consciences qui aspiraient à la liberté des enfans de Dieu... Et d'autres personnages, épris d'un tout autre genre de licence, en avaient assez de voir ces Français transformer Genève, la ville où l'on riait, en une ville où l'on tremblait. N'apprit-on pas, un matin de 1545, que dans cette nouvelle cité de Dieu, les pasteurs voulaient réglementer les auberges? Ils les réglementaient en les supprimant. Cinq abbayes allaient s'ouvrir, où la Bible devrait s'exhiber à côté du pain quotidien, où l'hôte qui refuserait, en se mettant à table,

de demander à Dieu sa bénédiction, serait privé du manger et du boire ; où les jurons, les conversations indécentes, seraient notés et dénoncés. La tentative d'ailleurs dura peu, comme s'il était dit qu'en tout temps, même à Genève, le dernier mot dût rester à l'industrie cabaretière.

Il y eut du moins, sous ce régime de terreur, une série de condamnations que personne à Genève ne discuta : pour celles-là, l'opinion tout entière applaudit Calvin, et il eût été surpris du contraire. Lorsque la peste sévissait, Calvin croyait, comme tout le peuple, qu'elle était le résultat d'une conspiration, de certains maléfices ; et les gens soupçonnés d'être des bouste- peste étaient privés, non seulement de la Cène, mais de la vie.

Dans les seules années 1542 à 1546, on compta, dans cette très petite ville qu'était alors Genève, 57 condamnations à mort. Le 2 mars 1546, le directeur de la prison vint dire aux Conseillers qu'il ne savait plus comment loger et nourrir les captifs. Cette prison si remplie n'était autre que l'ancien évêché : c'est là, jadis, qu'Adhémar Fabri avait proclamé les libertés de Genève ; aujourd'hui, les Genevois s'y entassaient, pour être châtiés et domptés. Une méthode s'inaugurait ainsi, pour éloigner de la cité où Dieu devait régner le scandale dont Dieu s'irrite, le scandale dont la cité pâtit. Dans les codes, le mot mort revenait sans cesse ; et certaines imaginations ingénieusement féroces trouvèrent même de nouveaux procédés de torture, comme si tout artifice était bon, si cruel fût-il, pour démasquer les artifices de Satan.

Il y eut, dans ces mêmes années 1542 à 1546, 76 décrets de bannissement. Aux portes de Genève durent souvent se croiser, d'une part, s'en allant en terre savoyarde ou bien en terre suisse, des catholiques attachés au droit qu'avaient leurs consciences de ne se point soumettre au calvinisme, et d'autre part, entrant à Genève, des réfugiés de France ou d'Italie, qui, chassés de leur patrie, s'en venaient demander à la ville de Calvin le droit de vivre en protestans. C'étaient comme deux cortèges de consciences fugitives, qui toutes avaient perdu leur patrie, et le plus souvent, avec leur patrie, leurs biens : consciences déracinées, libérées de toute attache à la terre, par leur façon personnelle de concevoir le chemin du ciel. Mais les unes, celles qui déménageaient de Genève, allaient se disséminer dans les terres catholiques, voisines ou lointaines, sans grand espoir d'y reconquérir une situation matérielle équiva-

lente à celle qu'elles avaient sacrifiée. Quant aux autres, celles qui emménageaient, elles apparaissaient à Calvin comme le sel qui convenait pour l'aride terre genevoise. Une cité chrétienne idéale, sous l'action des prédicants et des bourreaux, devait enfin s'édifier sur l'emplacement de la Genève papistique : par cela même qu'elle deviendrait un sûr asile pour les membres du Christ, elle devait être, d'après le rêve de Calvin, un indestructible sanctuaire pour Dieu. Ces étrangers qui avaient souffert, qui avaient fait leur preuve, pour la gloire du Dieu de Calvin, devenaient ainsi comme les pierres de choix, comme les assises élues. Religieusement parlant, c'était naturel, mais comment s'étonner qu'un certain nombre de Genevois, insuffisamment accessibles à ces considérations religieuses, souffrissent de cette intrusion comme d'un affront ?

V

Ils pouvaient souffrir, mais en silence : gare à eux s'ils parlaient ! Le Consistoire avait des oreilles ouvertes, et des sentences prêtes. « S'il y avait la guerre, disait un garçon pharmacien, je frapperais plus fort sur les Français que sur les ennemis. » Il eut à s'expliquer devant le Consistoire, et le Consistoire, encore, eut à s'occuper de cet autre Genevois qui voulait prendre un bateau, y mettre tous les Français, et les « envoyer par le Rhône, à val. »

En 1546, un fabricant de cartes à jouer nommé Pierre Ameau, mécontent que, depuis l'arrivée de Calvin, son commerce ne marchât plus, déclarait après boire que ce prédicant « n'était qu'un méchant homme, un Picard, et qu'il prêchait une fausse doctrine. » Il fut jeté en prison, et les magistrats crurent venger Dieu et Calvin en forçant Pierre Ameau de comparaître devant eux, Calvin étant là, et de se mettre à genoux, et de « demander merci à Dieu, à la justice et au dit Calvin. » Mais le dit Calvin se cabra, déclara le châtement insuffisant, et finalement Ameau dut d'abord faire tout le tour de la ville en chemise, tête nue, une torche en mains, et venir ensuite demander son pardon, genou en terre, devant Calvin.

Parmi ceux-là mêmes qui avaient, en 1540, travaillé le plus activement au retour du réformateur, les soubresauts de mécontentement s'accroissaient. Ces Genevois avaient cru s'appar-

tenir, et ces Français leur faisaient la loi, et l'un d'eux, fort peu recommandable, naguère emprisonné comme joueur et calomniateur, le pasteur Treppereau, allait jusqu'à crier aux fidèles, qui par ordre assistaient à son prêche : « Vous n'êtes tous que des diables. Pensez-vous que ce pays soit vôtre ? Il est à moi et à mes compagnons, et vous serez gouvernés par nous qui sommes étrangers, dussiez-vous bien grincer des dents. » Les lèvres genevoises se vengeaient en infligeant à certains de ces pasteurs d'outrageans sobriquets, comme Groin de Porc, Torticol, et les dents genevoises grinçaient. Calvin vit se dresser, contre lui, ceux que l'histoire a qualifiés de *libertins*.

Si l'on en croyait Bonivard, ce n'étaient là que de mauvais garçons, des paillards et des ivrognes ; cet ancien moine, qui dut souvent s'expliquer en Consistoire sur les scandales de son ménage, leur distribue des tares d'infamie. En réalité, ces hommes distinguaient entre la Réforme, qu'ils avaient acceptée, et la nouvelle conception de Genève que des étrangers se flattaient d'imposer aux indigènes de la Cité. « Nous avons soutenu la parole de Dieu avant toi, disait, à un prédicant, un des libertins ; mais tu t'en iras, et nous demeurerons. »

Ils se trompaient : ils ne devaient pas « demeurer. » Au nom de Dieu, Calvin et les étrangers devaient vaincre. « Je ne vous connais point, criait aux pasteurs le libertin François Favre. — Vous êtes un chien, un excommunié, » lui répondaient-ils ; mais Favre ne se déconcertait pas. « Où sont les Franchises ? » demandait-il, brandissant ainsi contre la nouvelle autorité religieuse de Genève l'acte émancipateur qui portait le sceau de l'évêque, le sceau de l'autorité religieuse déchue. « Calvin, disait-il encore, m'a plus tourmenté que les quatre évêques que j'ai vu enterrer. » Mais les Conseils, au fond, trouvaient Calvin trop dur ; et, s'ils le suivaient souvent plus loin qu'ils ne l'eussent voulu, c'est qu'en leur parlant de l'honneur de Dieu, de Dieu qui punit, de Dieu qui peut se venger, il savait faire de Dieu une façon de spectre, qui les tenait en respect. Calvin dressa Genève à la peur de Dieu, à une peur que la dictature du Consistoire faisait servile. Un Favre, son gendre Ami Perrin, sa fille Françoise Favre, qui s'émançaient de la discipline morale et religieuse, étaient à ses yeux des gens qui ne pouvaient que porter malheur à une ville.

En juin 1547, Françoise Favre, qui, malgré les défenses du

Consistoire, continuait de danser, allait en prison. « Quand on a trop enduré, on se venge, » lisait-on trois jours après, sur un placard affiché près de Saint-Pierre. Calvin fit chercher l'auteur parmi les amis des Favre ; l'un d'eux, Jacques Gruet, avait, le matin même, partagé le repas de François Favre ; on l'arrêta. Gruet, en effet, était l'afficheur ; Gruet avoua. Des perquisitions furent faites chez lui. Un bout de papier contenant ces mots : « Toutes les ordonnances tant divines qu'humaines ont été faites suivant le caprice des hommes, » un exemplaire d'un livre de Calvin sur lequel il avait écrit : « Toutes folies, » quelques autres brouillons encore, devinrent l'occasion d'un procès capital. Quatre lignes d'écriture suffirent pour faire décapiter Gruet. Des brouillons, ces demi-confidences qu'un homme se fait à lui-même des premiers bégaiemens de sa pensée, entraînaient la mort ; et trois ans plus tard, un manuscrit de Gruet, retrouvé par hasard dans une cachette, était, en grande pompe, brûlé publiquement, « afin que la vengeance de Dieu ne demeurât point sur Genève pour avoir enduré ou dissimulé une impiété si horrible. »

Mais les adversaires de Calvin ne désarmaient point. On répandait le bruit qu'il voulait rendre le peuple pauvre, pour le rendre obéissant, et qu'il considérait l'institution même du Conseil général comme un abus qu'il fallait abolir. La discipline ecclésiastique instituée par les ordonnances était battue en brèche par Philibert Berthelier : fils d'un patriote genevois qui, trente ans plus tôt, avait payé de sa vie ses campagnes pour les libertés politiques de Genève, Berthelier chicana le Consistoire sur son droit d'excommunication. Et puis le dogme même de Calvin, chose plus grave, fut interpellé, d'une voix rude, en une langue savante, par un ancien carme, Jérôme Bolsec : il s'en prit à la prédestination, clef de voûte du système. Le point d'attaque était fort bien choisi. On savait que les Réformés de Bâle, que les Réformés de Zürich, n'avaient pas sur ce problème des idées aussi rigoureuses que Calvin. Si Bolsec pouvait rallier les Genevois à la théologie de Zürich ou de Bâle, l'autorité dogmatique de Calvin recevrait un coup terrible ; et pour légiférer sur l'honneur de Dieu, Calvin serait disqualifié. Calvin prévint le coup ; il obtint que Bolsec fût banni. Mais en variant un peu l'attaque, un autre moine, évadé de l'Église romaine, prit la parole. Le dogme de la

prédestination, déclara-t-il, fait de Dieu l'auteur du péché. Et Trollier, — c'était le nom de ce moine, — se référait à Mélanchton. Le plan se poursuivait : on voulait, en Calvin, discréditer le docteur, faire savoir à Genève qu'il existait, pour la parole de Dieu, d'autres interprétations que la sienne. Calvin se plaignit; le Petit Conseil déclara, sur sa demande, que l'*Institution chrétienne* renfermait la saine doctrine, et défendit qu'on osât parler contre ce livre, contre cette doctrine; mais tout en même temps, le Petit Conseil qualifiait Trollier d'homme de bien, de bon citoyen. On avait banni Bolsec; peu s'en fallait qu'après les prohibitions réclamées par Calvin, on ne couronnât Trollier de quelques fleurs, sans le bannir.

Ces symptômes étaient graves. L'année 1553 s'annonça comme fatale pour Calvin. Les partisans des libertins devinrent majorité dans les Conseils. Les pasteurs furent privés du droit de vote dans le Conseil général; les Français furent visés par une ordonnance qui défendit à quiconque n'était pas bourgeois de conserver d'autres armes qu'une épée, et de porter cette épée dans les rues. Ainsi désarmait-on, d'avance, la garde du corps de Calvin.

En cet instant même où la puissance du Réformateur paraissait à jamais ébranlée, l'honneur de Dieu courut un grand péril, et Calvin, par la façon dont il vengea Dieu, reconquit pour lui-même l'obéissance craintive des hommes. Un médecin de l'Aragon, Servet, niait depuis vingt-deux ans la Trinité; Calvin, qui plusieurs fois avait répondu à ses lettres et tenté de détruire ses erreurs, était bien décidé, dès 1547, à ne pas le laisser sortir vivant de Genève, s'il s'y montrait. Et voici que survint à Genève, tout au début de 1553, le livre *de la Restitution du Christianisme*, manifeste de la pensée de Servet, et puis en avril, s'étant évadé de la prison de Vienne en Dauphiné où Calvin, d'ailleurs, avait contribué à le faire enfermer, Servet lui-même est vu dans Genève, et tout de suite arrêté. Il n'en devait pas, il n'en pouvait pas sortir vivant. Deux interprètes de la parole de Dieu s'affrontaient, et Servet, tout comme Calvin, estimait que « la cause ne pouvait être définie que par la mort ou tout au moins par le bannissement de l'un des deux. » Calvin faisait de Jésus le fils éternel de Dieu; Servet le fils de Dieu éternel. La formule de Calvin garantissait la divinité du Christ en impliquant la préexistence du Verbe; la for-

mule de Servet, en niant cette préexistence, mettait en péril cette divinité. Servet avait pour lui, — on le voit aujourd'hui par un simple coup d'œil sur les églises réformées, — le protestantisme de l'avenir, mais Calvin eut pour lui le protestantisme de son temps. De Berne, de Zürich, de Schaffhouse, on prit parti pour lui contre Servet. Bolsec naguère avait presque réussi à mettre la théologie calvinienne en conflit avec celle des villes voisines ; mais aujourd'hui, par une façon de plébiscite théologique, les pasteurs de toute la Suisse, sans se prononcer sur le châtimeut dû à Servet, accentuaient l'hommage dû à Calvin.

Les efforts mêmes, si discrets fussent-ils, que firent Perrin et ses amis pour sauver Servet, tournèrent contre eux ; il y avait à Genève une « peste, » une « monstruosité, » dont il fallait à tout prix délivrer la terre. Cette peste, c'était Calvin qui l'avait sentie, dénoncée, et bien que ses partisans fussent en minorité dans le Conseil, le Conseil, par crainte du Ciel, sévit comme le voulait Calvin. Une femme de Ferrare qui, prise de pitié, plaignait Servet, eut à quitter la ville dans les vingt-quatre heures, sous peine d'avoir la tête tranchée. Deux écrits retentissans, signés l'un de Calvin, l'autre de Bèze, soutenaient théoriquement, non seulement pour l'heure de crise qu'on traversait, mais pour l'avenir, et non seulement pour Genève, mais pour tous les États protestans, pour l'Angleterre, pour la Navarre, le droit de sévir contre les hérétiques. Les réfugiés français et italiens de Bâle, Castellion en tête, protestaient inutilement : le calvinisme officiel faisait de l'intolérance un dogme. Genève enfin était éduquée ; elle avait cessé de trouver mauvais que Calvin fût dur, et qu'il s'affichât tel, et qu'il fit au nom de Dieu l'apologie de sa dureté ; pouvait-on pleurer Servet, puisque la flamme qui montait de son bûcher conjurait la colère de Dieu ?

Du jour au lendemain, l'ascendant de Calvin fut consolidé : en 1554, ses partisans rentrèrent en majorité dans le Conseil ; en 1555, les luttes suprêmes de Berthelier contre le droit d'excommunication du Consistoire aboutissaient à la victoire définitive de Calvin. Il était décidé que ceux qui, privés de la Cène, auraient laissé passer un an sans la redemander, seraient jetés hors de la ville. Calvin avait gagné la partie, après l'avoir à certaines heures crue perdue ; et comme il identifiait sa cause et la cause de Dieu, il sentait Dieu vainqueur. Songeant tout de

suite à augmenter le chiffre du peuple de Dieu en y adjoignant des réfugiés qui dans la vie publique voteraient certainement avec lui, c'est-à-dire avec Dieu, il fit créer, du 16 avril au 19 mai 1555, soixante nouveaux bourgeois; il se mettait à susciter, ainsi, des fournées de bourgeois, comme, à d'autres époques, les souverains feront des fournées de pairs. Il fallait accroître, dans Genève, la majorité fidèle à Dieu.

Mais les adversaires se rebiffaient encore, des échauffourées eurent lieu : Calvin, alors, dénonça l'existence d'un complot. Une justice exceptionnelle et sommaire fut mise en branle. Perrin, Berthelier, quelques autres s'évadèrent à temps pour éviter d'être « coupés en quatre quartiers ; » mais les frères Comparet, Claude Genève, un autre Berthelier, durent porter leur tête au bourreau. « Nous verrons avant deux jours, j'espère, écrivait Calvin à Farel, ce que la torture leur arrachera. » Les malheureux eurent affaire à un bourreau maladroit : les deux têtes des deux Comparet furent lentes à se détacher. On avait besoin, dans la Genève d'alors, qu'un tel fonctionnaire, outil de Dieu, sût bien son métier. Le Gouvernement le bannit, mais Calvin, lui, jugeait autrement des choses. Bien qu'en d'autres circonstances il eût prié les Conseils de ne pas faire languir par des raffinemens de souffrance les condamnés à mort, il estima cette fois que, si les mains inexpertes d'un boucher avaient lamentablement abîmé les chairs pantelantes de deux criminels, c'était parce que Dieu voulait aggraver la pénalité prononcée par les hommes. Du haut de la chaire de Saint-Pierre, il s'écriait :

Dieu met toutes les villes en ruines si son honneur y a été violé. Et ainsi, cognoissons qu'il n'est plus question de nager entre deux eaux, comme on a de coutume, si on veut garder la religion en son entier, mais que les sacrilèges, c'est-à-dire les outrages qui se font à la majesté de Dieu doivent être punis. Si on cognoist et que nature enseigne, que les larcins et meurtres et brigandages et tous pillages ne soyent point à supporter; que sera-ce quand le nom de Dieu sera blasphémé, qu'on aura perverti toute religion, qu'on falsifiera la pure doctrine pour débaucher le peuple et rompre l'union de foy? Oh! il ne faut point dissimuler à cela, car ce sont crimes par trop énormes.

La crainte de Calvin devenait ainsi, pour Genève transfigurée, le commencement de la crainte de Dieu. En 1556, cette crainte fit une dernière victime, Jésus lui-même. La foudre

avait abattu la grande croix qui surmontait Saint-Pierre : on en conclut qu'aux [yeux de Dieu « c'était honte que telle croix, marque et enseigne de la diablerie papale, fût là laissée, » et le Conseil décida que toutes les croix qui se trouvaient encore sur les églises devaient être enlevées. Dans cette cité du Dieu justicier, les signes séculaires du pardon divin disparurent. L'esprit de l'Ancien Testament planait désormais, sans rival. Nombreux étaient les enfans qui recevaient, au baptême, des prénoms empruntés à l'ancienne histoire d'Israël et qui semblaient prédestinés, ainsi, à se comporter en héros du nouveau peuple élu. Les petits Genevois de ce temps étaient des Abraham, des Isaac, des Moïse, des Isaïe, des Jonathas. Et ce peuple, peu à peu, s'habitua à se considérer comme un autre peuple d'Israël, suscité par Dieu dans une Europe encore à demi papiste pour arborer le pur Évangile et pour le garder. Il se formait, dans le psautier de Marot, aux attitudes défensives du peuple juif. Il avait hérité des effrois d'Israël et des élans de confiance d'Israël ; il savait, d'une foi sûre, qu'il serait, comme Israël, le peuple toujours menacé, mais toujours préservé, tant qu'il demeurerait digne d'être l'élu. Il trouvait ainsi, dans le livre que lui commentait Calvin, l'annonce même de ses destinées politiques ; il y trouvait, tout en même temps, les instructions personnelles de Dieu, qui le mettaient en mesure d'affronter ces destinées. Il lisait, dans le Vieux Testament, son histoire et ses devoirs. Mais le peuple de Moïse avait offert les caractères historiques d'une nationalité, sévèrement exclusive, jalousement barricadée ; le peuple de Calvin, lui, se présentait comme une sorte de création métaphysique ; appauvri d'éléments indigènes, grossi d'apports étrangers, il avait, en son essence, quelque chose d'international, et sans cesse devait ouvrir ses portes, sans cesse élargir ses rangs, pour accueillir des « élus » venus d'ailleurs.

VI

De plus en plus généreusement, de plus en plus hâtivement, Calvin faisait de ces « élus » des « bourgeois » de Genève. On constata, en février 1557, que, depuis deux ans, Genève avait reçu deux cent quatre-vingt-six nouveaux bourgeois. Ces nouveaux venus étaient les purs, qui devaient avec Calvin et der-

rière lui balayer par leur vote, et peu à peu par leur action dans les divers conseils, tout ce qui, dans la cité, restait encore d'impur. « Arrivé à Genève en l'Église de Notre Seigneur Jésus-Christ, » écrivait en tête de son mémorial de famille le réfugié Trembley, qui arrivait de Lyon. Genève, pour ces réfugiés, ce n'était pas la terre étrangère, c'était à peine un coin de terre; dressée sur son acropole qui semblait, de par sa situation même, faire effort pour s'élever au-dessus de la terre, Genève, pour eux, c'était « l'Église de Notre Seigneur Jésus-Christ. » Et la France, incessamment, fournissait à cette Église de nouvelles recrues d'âmes, bien qu'en 1551 l'édit de Châteaubriant eût défendu d'émigrer à Genève. La Cour de France surveillait les accroissemens de cette ville-église, mais cette ville s'accroissait par des apports de France, et d'ailleurs.

En une période relativement courte, débarquèrent, de la seule ville de Lucques, soixante familles nouvelles; et, parmi les familles qu'elle déversa sur le bord du Léman, l'histoire nous montre les Balbani et les Minutolo, fournissant un pasteur, les Burlamachi et les Micheli en fournissant deux, les Turretini, les Diodati et les Calandrini en fournissant respectivement six. Genève, parfois, amputait de leur désinence italienne les noms des nouveaux venus; les Delpiano devenaient des Plan; les Quagliato, des Caillate; les Bentiviglio, des Beddevolle; les Spinola, des Pignolet; les Oltramare, des Outremer. Sous ces noms déformés, le vieil homme, le catholique de jadis, devenait méconnaissable. Un Caracciolo, dont la famille avait possédé douze principautés, vingt-sept duchés, vingt-six marquisats, cinquante-deux comtés, devenait, à Genève, un Carrachon: il était invité solennellement par le Conseil à « vivre en toute subjection comme les autres, » et comme Victoria Caracciolo, demeurée au delà des Alpes, restait catholique, malgré les sommations épistolaires de Calvin, Carrachon obtint le droit de se remarier.

« J'admire en Genève, écrivait en 1558 le futur théologien anglais John Bale, une singulière providence de notre Dieu qui a tellement incité les magistrats et citoyens d'icelle, qu'ils n'ont point craint de recevoir, dedans l'enclos de leur ville, qui n'est pas autrement trop spacieux, tant de mille étrangers. Il convient rendre grâce à Dieu tout-puissant, ô Calvin, de ce qu'il t'a constitué en ce lieu, pour être le pasteur de ce povere troupeau espars. Cette ville-là est un Paris, c'est un Londres,

c'est un apport d'une raffique nouvelle, et un nouveau Francfort, là où l'on accourt, non pour faire du gain, non pour acheter de la marchandise et vendre ou faire échange des choses caduques, mais pour souffrir, pour perdre, pour changer les choses terrestres aux célestes, et pour, au lieu des trésors du monde, en acquérir de divins et permanens au ciel. »

Tandis que les anciennes familles genevoises donneront généralement à la République ses magistrats, c'est parmi ces familles immigrées, en quête des « trésors du ciel, » que se rencontreront les plus illustres savans de Genève: les Budé, les Casaubon, les Burlamaqui, les Bonnet, les Saussure, les Prévost.

Ces Italiens, ces Français, venus à Genève en quête de ces trésors, conserveront, à travers l'histoire religieuse de Genève, certains traits distincts : les premiers, plus aristocratiques, plus portés vers la spéculation théologique, inclineront parfois vers certains mouvemens de séparatisme religieux ; et parmi les seconds, au contraire, se recruteront souvent, au cours des années, les meneurs politiques qui troubleront la ville. Mais le lien moral qui les unifiait en une Église était sans cesse resserré, consolidé par la forte poigne de Calvin, par cette poigne qui créait une unité genevoise, servante de la Trinité divine.

Il fallait qu'une institution existât, pour cimenter cette unité, de génération en génération, pour achever de transformer les Genevois en chrétiens, au sens où l'entendait Calvin, pour achever de transformer en Genevois les chrétiens exotiques qui affluaient à Genève, et pour faire de Genève enfin, un centre de culture, d'où la nouvelle théologie rayonnerait. Cette institution fut le Collège de Calvin et l'Académie de Calvin. Dès 1541, Calvin projetait cette création ; en 1559, il l'organisa définitivement. Il fallait qu'à côté de la cathédrale de Saint-Pierre, sanctuaire de l'âme genevoise, l'esprit genevois se formât et s'entretînt dans un séminaire unique, permanent, dépendant étroitement de l'Église et de l'État, ou, pour mieux dire, de l'État-Église et de l'Église-État ; et puisque, à l'abri des remparts de Genève et des armes de Genève, l'Évangile semblait assuré de quelque sécurité, les chaires de l'Académie devaient offrir à tous les chrétiens étrangers qui voudraient ensuite, chacun chez soi, devenir pasteurs, l'interprétation calvinienne de l'Évangile. C'est ainsi que le Collège et l'Académie de Calvin, en même

temps qu'ils scellaient une cité, devaient semer les germes d'une Église universelle.

S'il en faut croire une vieille chronique, professeurs et pasteurs, au cours de cette année 1559 où de nouveau la Savoie taquinait Genève, ne faisaient qu'un bond, parfois, de leurs classes jusqu'aux remparts, pour travailler aux terrassements, et Calvin lui-même montrait l'exemple. Voilà dans quelles heures d'histoire s'édifiait le collège : il s'édifiait à proximité des remparts, et l'on travaillait tour à tour à ces deux sortes de fortifications, celle de la ville et celle de la doctrine. Et la ville, fidèle à son geste perpétuel de retraite sur elle-même, semblait se murer contre le dehors; et dans le collège se mûrissait le dogme, qui devait chercher, lui, à faire invasion au dehors. En moins de quelques années, 120 pasteurs, formés à Genève, furent envoyés, de là, aux églises de France. Ce fut de cette académie de Calvin, de ce « séminaire héroïque, » comme l'appelle Michelet, que sortirent tour à tour les académies protestantes d'Orthez, d'Orange, de Saumur, de Montauban, de Sedan, de Die, les universités presbytériennes d'Écosse; et ce fut sous leur influence que l'Université d'Heidelberg se réorganisa. On vit parfois un millier d'auditeurs se presser aux leçons de théologie que donnait Calvin. Sous la protection du Dieu de Calvin, et du peuple de ce Dieu, l'ancienne ville épiscopale de Pierre de la Baume devenait une Rome protestante, où Calvin, une façon de pape, assumait les soucis de toutes les Églises de France.

« Qui ignore que l'Église de Genève, dressée par Jean Calvin, est comme un modèle de vrai culte à rendre à Dieu, proposée à l'imitation de toutes les nations? » Ainsi parlait, dès 1550, le régent Enoch, directeur du collège, en tête de son livre de Grammaire. « Vous trouverez dans ce lieu, écrivait Knox quelques années plus tard, la meilleure école chrétienne qui ait paru sur la terre depuis les jours des apôtres. »

Ainsi Genève apparaissait comme une capitale du culte et de la doctrine, de la vie chrétienne et de la discipline ecclésiastique. Elle était aussi, dès lors, la capitale de la polémique antipapiste. C'est là que s'imprimaient, contre le gouvernement de Marie Tudor, le « coup de trompette » de Knox et le traité dans lequel Goodman rappelait au peuple anglais le droit qu'ont les peuples de déposer les souverains, et spécialement les reines comme Jézabel.

Les enfans eux-mêmes, sur les bancs de l'école, étaient tenus au courant des vicissitudes que subissait à travers le monde l'Évangile de la Réforme. « Sais-tu, dit au collégien Ambroise, dans un dialogue de Mathurin Cordier, son camarade Gratien; sais-tu que l'Évangile est maintenant en Angleterre et que l'idolâtrie en est chassée? — Oh! bonne nouvelle, répondait Gratien. Glorifions ce très grand et très bon Dieu. » C'est ainsi que les petits Genevois de 1558 célébraient Dieu pour l'avènement de la reine Élisabeth. Genève ressentait les pulsations de l'Europe réformée, comme Rome celles de l'Europe catholique.

La puissance toute nouvelle, de création toute fraîche, qui portait le nom de Genève, jouait en Europe, grâce à Calvin, un petit rôle international que l'ancienne Genève n'avait jamais joué; l'« Église de Jésus-Christ » se haussait à certaines ambitions d'action politique, qui ressemblaient, de loin, à celles de l'Église romaine. On voyait Calvin travailler en 1549, d'ailleurs inutilement, à nouer une alliance entre la France et les cantons suisses protestans; il devinait le parti qu'il pouvait tirer de la lutte des Valois contre la maison d'Autriche, et tâchait d'encercler par des alliances protestantes la politique de la France catholique; il recommandait Genève à Coligny. Mais le fondement de cette puissance politique, c'était, encore et toujours, son prestige religieux, au nom duquel il conseillait les calvinistes des Pays-Bas ou de l'Écosse, les souverains de l'Angleterre, ceux de la Navarre, et qui amenait une partie de l'Europe à demander aux échos de Genève la pensée de Dieu. Et Genève, glorieuse, se considérait comme une « merveille de Dieu, » et l'ami de Calvin, Michel Roset, présentant au Conseil, en 1562, le manuscrit de ses chroniques, rappelait que « Moïse commandait aux enfans d'Israël de réciter et d'enseigner à leurs enfans les miracles de Dieu, » que son livre était écrit « pour que les louanges dues à Dieu ne fussent ensevelies. » Au terme de ses élans d'humilité, Genève remerciait Dieu d'être Genève.

Dans le Collège et dans l'Académie, dont Genève fut et demeure en quelque mesure la fille intellectuelle, se dessina pleinement la personnalité religieuse de la ville, avec ses instincts d'ombrageuse défensive, avec ses élans d'offensif apostolat. Sorte de caserne pour le service de Dieu, Genève, toujours en armes, veillera sur son collège; et de là rayonnera sur l'Europe un évangile de guerre, un évangile antipapiste. En an-

nonçant la foi nouvelle, c'est toujours Rome que les Genevois viseront; c'est toujours à la tyrannie de l'Antechrist, flétrie par une plaque de bronze sur les murs mêmes de leur Hôtel de Ville, qu'ils penseront et qu'ils jetteront le défi; et, pendant longtemps, ils n'auront le goût et l'idée de porter leur évangile que dans les endroits où Rome régnera.

La Rome catholique du xvii^e siècle organisera la Propagande pour épanouir en terre païenne le message du Christ; elle fera surgir de grandes sociétés de missionnaires, qui porteront aux païens, avec la chair et le sang du Christ, leur propre sang. Mais dans la Réforme, il faudra attendre jusqu'au xviii^e siècle pour qu'en Allemagne les Moraves, pour qu'en Angleterre le savetier Carey, commencent à songer aux païens; et le mouvement qui portera plus tard les Genevois à soutenir de leurs générosités souvent très importantes les sociétés de missions de Paris, de Bâle, et la jeune mission romande, ne se produira que lentement, à travers le xix^e siècle. Car l'apostolat genevois, mûri par les leçons de Calvin, fut toujours et avant tout une œuvre de dialectique, de réfutation, de discussion, nous allions dire d'agression; il eut toujours les allures d'une croisade contre d'autres chrétiens.

Ignace de Loyola sut donner à ses fils, tout ensemble, l'élan pour la lutte contre la Réforme et l'élan pour la conversion des païens; Calvin fit des siens, exclusivement, des militants pour une bataille confessionnelle, où tantôt ils devaient être les assaillans et tantôt les assaillis. L'idée du devoir missionnaire, cette idée dont s'inspirèrent à travers les âges les Augustin et les Boniface, les François d'Assise et les François-Xavier, demeura très longtemps étrangère et presque inaccessible aux Genevois de Calvin. On eût dit que Genève avait pris à l'endroit des Gentils les idées farouches, distantes, que professait à leur égard le premier peuple de Dieu; mais depuis les temps d'Israël, Jésus était venu, et saint Paul avait parlé, et les pays de gentilité étaient proposés par Dieu aux apôtres de Dieu. L'esprit de l'Ancien Testament masquait parfois aux Genevois de Calvin les instructions qu'avait données le Nouveau. Dans l'histoire de la diffusion du nom du Christ, la Genève de Calvin et de ses successeurs immédiats tient très peu de place.

Calvin mourut en mai 1564, laissant à ses fidèles le renom

d'un prophète jéhoviste et le renom d'un fondateur de cité.

C'est parce que le procès de Servet avait fait resplendir en Calvin le définiteur de la Foi qu'il avait pu demeurer, dans cette Genève souvent indocile, le définiteur des rites, des mœurs et de la vie ; la victorieuse intolérance que la postérité lui reproche fut ainsi, en réalité, la consécration de sa puissance, aux regards des Genevois de son temps. C'est parce que Calvin, illogique à l'endroit même du principe de la Réforme, s'attribua le rôle dogmatique d'un Paul IV ou d'un Pie V, qu'il put jouer expressément, après de nombreuses luttes, le rôle moral d'un Savonarole, et qu'il put forger et discipliner Genève à la guise de Dieu, c'est-à-dire à la sienne.

La vie qui passe est faite d'illogismes, mais les illogismes n'ont jamais eu pour eux l'éternité. C'était un illogisme qu'une « Rome protestante. » Ce substantif évoque les idées de discipline, d'autorité ; cette épithète encourage les exubérances de l'individualisme ; ces deux mots, à la longue, devaient s'offusquer entre eux. C'était un illogisme, aussi, sous le règne de l'Évangile, qu'un peuple-Église : des circonstances extérieures créent un peuple ; l'Église, elle, vise à grouper des vies intérieures ; ces deux mots étaient destinés à s'entre-heurter, et tôt ou tard, fatalement, il fallait que l'un des deux bousculât et supprimât l'autre. Tels étaient les germes de dissolution que portait en elle la personnalité religieuse de Genève, telle que Calvin l'avait mise au monde. Quelque temps durant, Genève les contiendra, Genève les refoulera, sans d'ailleurs pouvoir les annihiler. Mais les contradictions éclateront ; les savantes alliances de mots, « Rome protestante, » « Église-peuple, » masques faciles pour l'illogisme, se briseront. Ces germes alors feront leur œuvre ; après d'émouvans efforts de défensive, la personnalité religieuse de Genève se dissoudra, et lentement, par étapes, elle subira la destinée de tout ce qui est humain.

GEORGES GOYAU.

G. J. HOLYOAKE

ET

LA COOPÉRATION EN ANGLETERRE

Un grand vieillard aux longs cheveux blancs, à la barbe blanche, aux traits creusés, la physionomie âpre et impérieuse, les yeux bleus ardents à demi cachés sous des sourcils broussailleux : peut-être quelques-uns des lecteurs de la *Revue* se rappelleront-ils l'avoir vu si, par hasard, ils ont assisté, dans les dernières années du XIX^e siècle ou les premières du XX^e, aux Congrès internationaux de la Coopération. Les assistans se le montraient avec des marques de respect et d'admiration : « c'est G. J. Holyoake, le père de la coopération anglaise. » Ceux-là mêmes qui, en France, le louaient le mieux connaissaient-ils son histoire ? Savaient-ils que, fils d'ouvrier et lui-même ouvrier dans sa jeunesse, puis journaliste, conférencier, propagandiste, disciple d'Owen, il avait été durant un demi-siècle l'apôtre (d'ailleurs malheureux) de l'athéisme en Angleterre, qu'il s'était adonné pendant ce même temps à toutes les agitations sociales qui transformèrent alors le milieu britannique, et que, ami ou correspondant de la plupart des grands révolutionnaires continentaux de 1850 à 1870, il s'était vu mêler par eux à d'étranges aventures ? Ceci n'est pas pour diminuer le mérite qui lui revient dans le développement anglo-saxon de la coopération, de cette forme économique originale et puissante que nous ne croyons certes pas appelée, comme le prétendent ses plus fervens adeptes, à régénérer la société, mais qui a rendu et qui rendra encore, dans un domaine limité, les plus appréciables services. Du moins ne nous semble-t-il pas sans intérêt de recueillir ici quelques traits de cette curieuse vie, en nous aidant à cet effet

non seulement des nombreux ouvrages et mémoires laissés par notre auteur, mais aussi de deux gros volumes intitulés *Life and letters of G. J. Holyoake* que M. J. Mac Cabe a récemment publiés sous les auspices de la *Rationalist Press Association*; et, l'occasion paraissant favorable, nous en profiterons pour rappeler brièvement l'histoire de la coopération en Angleterre, ses humbles origines et ses merveilleux progrès, et pour examiner enfin son état actuel, ses caractères et ses limites.

I

George Jacob Holyoake naquit le 13 avril 1817, à Birmingham, d'un ménage de modestes ouvriers dont il fut le deuxième enfant, — le deuxième sur treize. — On sait ce qu'était l'état industriel et social de l'Angleterre à l'époque de la réaction qui suivit les guerres napoléoniennes : c'est le temps où, très rapidement, la population se multiplie, l'industrie s'enrichit, les salaires s'abaissent et la misère s'étend. Le machinisme, après avoir fait la ruine des petits métiers, fait celle des ouvriers eux-mêmes, réduits à la condition de ce qu'on a appelé l'esclavage blanc. Les tisserands du Lancashire reçoivent six à huit *pence* pour douze à quinze heures de travail; la paie descend jusqu'à un *penny* pour les enfans qui, malgré les récentes lois protectrices du travail, encombrant les ateliers dès l'âge de six ou huit ans : la « loi des pauvres, » qui date d'Élisabeth, de la « bonne reine Bess, » favorise ce « massacre des innocens. » Hors l'usine, l'ouvrier ne connaît que la débauche, l'agitation et l'émeute; les Luddites brisent les machines, les radicaux sous Cobbett soulèvent le pays; l'*habeas corpus* est suspendu, les prisons s'emplissent, on déporte et on pend par masses. Le jeune Holyoake, avant ses dix ans, vit brûler des usines à Bury; il vit condamner à la relégation un jeune ouvrier coupable d'avoir volé une lime qui valait bien quinze sous. Les Forges de l'Aigle, à Birmingham, où son père, ouvrier respecté, travailla durant quarante ans, n'étaient d'ailleurs pas au nombre des pires établissemens. Lui-même y entra dès neuf ans et y passa treize années de sa vie; il devint comme son père un travailleur adroit, épris de son métier; écrivant plus d'un demi-siècle après, en 1892, il décrit avec une précision frappante l'aspect de la triste cour d'usine telle qu'il la vit de sa fenêtre pendant ces treize ans, « à

gauche la maison du gardien de nuit, les rails menant aux fourneaux, les ateliers de fonte, de l'autre côté les hangars aux tôles, les piles de fer forgé par terre, et tout au loin, devant la grille ouverte, les promeneurs allant et venant sous le soleil qui éclairait la large route au dehors : le soleil, pour nous, ne luisait jamais... »

Avant d'entrer à l'usine, du temps où il s'ingéniait à gagner quelques sous en soudant des manches de lanternes, — et en s'y brûlant les doigts, — il avait appris à lire dans une *dame school*, dont la maîtresse savait à peine signer son nom, puis à écrire dans une école du dimanche où les enfans n'avaient pour cahier qu'une planche carrée recouverte de sable fin. Ce n'est qu'à dix-sept ans qu'il commença réellement son instruction dans une de ces *Mechanics' Institutions* qui venaient d'être fondées par le Dr Birkbeck, avec bibliothèque, musée de modèles, etc., et où chaque soir des classes étaient faites aux ouvriers désireux de s'instruire. Il fit de rapides progrès, sous des maîtres capables, owenistes pour la plupart, avec lesquels il se lia d'assez près. Chaque soir alors, il travaille jusqu'à minuit; une fois par semaine, il passe toute la nuit sur ses livres, à la lueur d'une bougie, s'abîmant les yeux pour la vie. Frêle de nature, mais doué d'une vigoureuse volonté, il poursuivra longtemps ainsi de droite et de gauche, suivant les hasards des circonstances, une éducation qu'il ne terminera d'ailleurs jamais. En 1847, il empruntera cinquante livres sterling à un ami pour payer son droit d'entrée à l'université. Il apprendra, tant bien que mal et plutôt mal que bien, le latin, le grec, le français, tout en donnant des leçons pour vivre, tour à tour élève et maître, enseignant et enseigné : tel jour, il fera une conférence historique à Londres, et le même soir suivra à *Gower street* une classe de latin ou commencera l'étude de Blackstone. Belle ténacité d'autodidacte, qui ne pouvait d'ailleurs suppléer au manque de culture suivie et de direction régulière : Holyoake restera toujours un « primaire. »

L'étude intensive ajoutée au dur travail manuel ne devait pas manquer d'altérer une santé délicate. Forcé de choisir, Holyoake, bien que sans le sou, quitte l'usine en 1838 et garde ses livres; il se marie cette même année. Il débute dans le journalisme par un article sur les *Mechanics' Institutions* qui, payé en nature, lui rapporte un poulet rôti et une bouteille de porto. Pendant bien

des mois, il mène une vie plus que précaire, tour à tour comptable chez un commerçant, guide à l'exposition de Birmingham, enfin professeur dans la *Mechanics' Institution* où il avait été élève et où il retrouve ses amis owenistes, qui le recueillent officiellement dans leurs rangs et, en 1840, le présentent à Owen. Owen avait alors soixante-neuf ans. Grand capitaliste, manufacturier émérite, philanthrope utopiste, il avait vu échouer ses expériences de réformateur pratique, sombrer sa colonie de New Harmony et son Équitable Banque d'échange, si bien que, renonçant à l'action personnelle, il se consacrait avec une ardeur juvénile à la propagation de la doctrine dont il était l'initiateur anglo-saxon, le communisme, et l'on sait qu'en dépit de ses divagations économiques, il eut du moins ce mérite d'être l'un des premiers en Angleterre à dévoiler les misères de la classe ouvrière et à poser devant l'opinion le problème de l'amélioration du sort des travailleurs. Le vieux prophète avait, pour sa propagande, besoin d'apôtres : Holyoake fut l'un d'eux. D'abord conférencier à Worcester, il fut bientôt appelé à titre de « missionnaire » à « évangéliser » le « diocèse » de Sheffield. Il répandit la bonne parole oweniste dans les « Temples de Science, » ajoutant en homme pratique à l'enseignement social l'enseignement plus utile de la lecture, de l'écriture, du calcul. La paie était modique, seize shillings la semaine ; il l'améliora en donnant des leçons privées dans d'honnêtes familles chez qui, pour cacher sa personnalité déjà compromettante, il se présentait comme M. Jacobs. Au bout d'un an, il se fit remercier, avec plusieurs de ses collègues, lorsque, fidèle aux principes, mais non à l'opportunisme d'Owen, il refusa le serment religieux qu'on voulait imposer aux « missionnaires » owenistes (ceci sera le début de sa propagande athéistique). Tout en restant attaché à des « branches » owenistes, il se sépare donc de l'owenisme officiel, et en 1844 il lance de vives attaques contre la malheureuse tentative de communisme appliqué qu'Owen avait inaugurée à Queenwood, de sorte que, quand Queenwood sombrera en 1845, comme avait déjà sombré New Harmony en Amérique, c'est Holyoake que les chefs du parti tiendront pour responsable : de ce jour, d'ailleurs, l'owenisme était fini en Angleterre, et ses restes allaient se dissoudre dans le chartisme et l'agitation libre-échangiste. — De son passage dans l'owenisme, Holyoake ne laissa d'ailleurs pas de garder une profonde empreinte : je veux

parler de la fidélité qu'il conserva toujours au dogme du déterminisme oweniste, d'après lequel le caractère de l'homme est « un produit dont l'homme même ne représente que la matière première. » C'est le « milieu » qui fait « l'homme. » Owen disait : « Le caractère de l'homme est fait pour l'homme et non pas par l'homme. » On voit les conséquences de la thèse, que n'aurait pas désapprouvée Helvétius : les caractères étant des produits, on les fabrique, on les manufacture comme des produits ; l'éducation d'une part, la législation de l'autre, sont toutes-puissantes dans la formation des individus. Comment Holyoake associait-il ce principe déterministe et cette utopie socialiste avec la loi du *self help* dont il ne cesse jamais de prôner les mérites ? Cela est difficile à dire, mais on avouera que, pour un « agitateur » social, le terrain n'était pas mal choisi.

II

Holyoake prit aussi à Owen sa doctrine antireligieuse, corollaire de son déterminisme, et bien vite ici l'élève dépassa le maître. Enfant, il avait reçu quelques vagues notions religieuses tour à tour chez les Wesleyens, chez les Baptistes et chez les Unitariens ; mais ces leçons laissèrent finalement bien moins de trace dans sa mémoire que, par exemple, certaine visite domiciliaire de l'huissier réclamant à ses parens une demi-couronne pour une taxe ecclésiastique impayée de 4 *pence*, ou bien la vue des marguilliers paroissiaux, porteurs de leurs baguettes d'argent, se saisissant le dimanche de tous les ivrognes et de tous les fainéans qu'ils pouvaient trouver pour les mener à l'église, dans des bancs réservés, puis, cela fait, s'empressant d'aller prendre leur place au cabaret pendant le sermon. Il est certain que ces souvenirs furent pour beaucoup dans son hostilité contre le clergé officiel, hostilité qu'il ne tarda pas à étendre, sous l'influence des owenistes, à la religion elle-même. C'est alors que, selon la légende, il « brûla » sa Bible (en réalité cet homme pratique la vendit), et du jour où on lui réclame, comme confrencier oweniste, une profession de foi protestante, il se déclare athée, et se lance dans la propagande athéistique avec son collègue Southwell, des mains duquel il prend le journal *l'Oracle*, lorsque Southwell est condamné pour insultes au clergé dans cette feuille de scandale. En mai 1842, Holyoake lui-même est

arrêté à Cheltenham, au sortir d'une conférence socialiste au cours de laquelle, questionné par un auditeur, il avait été amené à exprimer en termes assez violents son anticléricalisme, devant une salle plus amusée que révoltée, et dès le lendemain il est mené enchaîné à la prison de Gloucester; le jury le déclare coupable, et il doit subir une peine de six mois de prison, avec régime des condamnés de droit commun. Avant M. William O'Brien, il refuse de revêtir l'uniforme des prisonniers; il passe son temps à rédiger des réfutations aux traités religieux que le gouverneur du lieu lui fait obligeamment passer, et c'est tout au plus s'il n'est pas mené de force à la chapelle le dimanche: étrange façon, en plein XIX^e siècle, de convertir les gens!...

Libéré, il trouve sa famille dans le dénûment; sa petite fille Madeleine venait de mourir, de faim, disait-on; mais rien n'empêche le nouvel apôtre, consacré par la réclame et la prison, de reprendre plus que jamais, par la plume et la parole, sa propagande irréligieuse. Tout de suite il retourne à Cheltenham pour y recommencer une conférence qu'il a, dit-il, acquis le droit de prononcer, en ayant payé le prix. Dans tous les coins de l'Angleterre, il prêche l'anticléricalisme dans des discours, des réunions publiques, d'ailleurs souvent troublées. Il fonde des associations de libre-pensée, il fonde des journaux ou périodiques qui meurent, pour la plupart, peu de semaines après leur naissance et qu'il ne se lasse pas de ressusciter sous d'autres noms. Il publie nombre d'ouvrages antireligieux, aussi peu lus que peu lisibles. En 1853, il achète un fonds de librairie dans Fleet street; il y édite et y vend toute une littérature « avancée » au point de vue moral comme au point de vue politique, et fait peu à peu, du *front parlour* de sa boutique, le rendez-vous londonien des « hérétiques » de toute espèce, anglais ou non, qui foulent le sol britannique.

Toute occasion lui est bonne pour manifester. Ayant perdu sa femme en 1884, il conduit le service en personne, faute de *clergyman*, et prononce lui-même le discours d'usage, au cours duquel il reproduit, d'après la Bible (au fait, lui en restait-il donc encore une?), les paroles de l'ange Uriel au prophète Esdras sur l'inconnaissable. Un certain jour, appelé à siéger comme juré, il refuse le serment préalable et se fait condamner à 25 livres sterling d'amende; soutenu par Stuart Mill et par sir J. Trelawny, il organise une agitation en vue de la suppression du serment

judiciaire, ce qui d'ailleurs ne l'empêche pas, pour ses affaires et dans la vie courante, d'avoir son frère Austin ou quelque « chrétien » à ses gages, pour prêter serment en justice en son lieu et place.

Longtemps chef reconnu du petit groupe des libres penseurs anglais, Holyoake eut la surprise de se voir d'abord concurrencé, puis supplanté dans les faveurs des « athéistes » par un jeune rival, ardent et passionné, aux cheveux sombres et au regard noir, dont la rapide célébrité fit quelque peu pâlir la sienne, grâce surtout à des scandales politiques habilement utilisés, je veux dire Charles Bradlaugh. L'histoire des relations de Charles Bradlaugh avec Holyoake est celle d'une jalousie réciproque et inavouée, d'une coquetterie affectée, qui n'empêche pas les brouilles fréquentes et supporte mal les raccommodemens précaires. Holyoake publie le *Reasoner*? Bradlaugh lance un journal rival, l'*Investigator*, que Holyoake s'empresse, au reste, de vendre dans sa boutique de Fleet street. Plus tard, c'est Holyoake qui éditera la *Secular Review* pour battre en brèche le *National Reformer* de Bradlaugh, de sorte qu'ils seront à deux de jeu. En fait de susceptibilité, d'aigreur, ils n'ont rien à s'en-vier, et ne peuvent rien se reprocher. Ils sont en procès fréquens. N'empêche que, lors d'une grave maladie de Holyoake, Bradlaugh ouvre les colonnes de son journal à une souscription en faveur de son confrère. Et pareillement, après la mort de Bradlaugh, Holyoake organisera lui-même une collecte pour sa veuve ; il parlera abondamment et « laïquement » sur sa tombe.

Sous la rivalité des personnes, il y avait une divergence de doctrines qu'il n'est pas inutile de faire ressortir pour montrer ce qu'était en réalité l'irréligion chez Holyoake. Tandis que Bradlaugh, violent en idées comme en paroles, professait un athéisme combatif et outrancier, une négation absolue, sûre d'elle-même, Holyoake ne voyait, dans ce qu'il appelait du nom de « sécularisme, » qu'un rationalisme intellectuel doublé d'anticléricalisme politique. Il rejette le mot athéisme comme impliquant une négation dogmatique de l'existence d'un être suprême ; il est purement « agnostique, » et remercie Huxley d'avoir inventé le mot. Il ne veut considérer qu'un monde, le monde présent, lequel contient déjà assez de problèmes pour occuper l'humanité, et en dehors duquel rien ne peut exister que

le doute : métaphysique et théologie lui sont lettre close. « Mon esprit est comme une société commerciale limitée (*limited*) dans sa responsabilité quant à l'existence de l'inconnaissable, » dit-il. Il écrit à Gladstone : « Le sécularisme a été inventé pour substituer l'inspiration éthique à la théologie inopérante. J'espère qu'il y a une vie future, et s'il en est ainsi, le fait que je n'en suis pas sûr ne l'empêchera pas de venir à moi. Je ne vois pas de meilleure manière de la mériter que de servir consciencieusement l'humanité. La croyance en un Dieu personnel est un bien précieux. Toute conviction est force. Mais ce ne peut être une offense au Dieu de vérité que ne pas dire qu'on sait ce qu'on ne sait pas... J'avoue que l'ignorance est une privation. Mais accepter de ne pas savoir, quand le savoir vous est refusé, ne semble être qu'un des sacrifices que nous impose le respect de la vérité. » A quoi Gladstone avait, semble-t-il, répondu par avance lorsqu'il avait écrit sur le même sujet à Holyoake qu'il lui semblait « qu'un tel sécularisme devait toute sa « matière » au christianisme, dont il était une représentation par amputation, et qu'il n'aurait jamais pu exister sans l'Évangile. »

Autre contraste avec Bradlaugh : Holyoake n'admet l'agnosticisme que lorsqu'il est soutenu, élargi, par une vigoureuse action sociale ayant pour but le progrès humain, surtout la culture et la formation des caractères. S'il rejette ce qui est au-dessus du monde, du moins veut-il réserver toutes ses forces pour l'amélioration matérielle et morale de l'humanité souffrante. « Il faut, dit-il, compenser l'infériorité d'un sécularisme négatif en se dévouant activement à une culture rationnelle en matière d'art, de science et de moralité. On ne vient pas en aide à un homme faible ou malade en jetant simplement au feu ses béquilles : il faut lui fortifier les membres. » La grande affaire est d'améliorer cette vie-ci par des moyens matériels, par la science, la vraie providence de l'homme, par l'éducation, la toute-puissante éducation, par la propagande sociale. Au cri populaire en ce temps-là à Londres : « Plus de papisme, » il veut substituer cet autre : « Plus de pauvreté. » Au lieu et place de la thèse destructrice de Bradlaugh, il entend mettre, en bon oweniste, une doctrine et une action positive et bienfaisante. La vraie religion à ses yeux, c'est la religion de l'humanité.

Ce qui enfin est remarquable chez Holyoake, c'est le caractère de modération, d'équité, de *fairness*, qu'il apporte à l'exposé

de ses convictions et à la lutte contre ses adversaires. C'est en quoi il s'oppose encore bien nettement à Charles Bradlaugh, et c'est pourquoi il fut toujours critiqué et honni par les violens de son parti. Si passionné qu'il fût, cet agitateur n'apporte à l'agitation que des moyens modérés, des armes loyales. Ce n'est pas chez lui affaire de timidité ni de crainte, — on l'a vu afficher à sa vitrine de Fleet street des pamphlets écrits contre lui, — c'est gravité et équilibre de caractère, avec cette conviction que la violence nuit plus qu'elle ne sert. Il n'a pas d'amertume dans l'âme. « Je n'ai jamais ressenti de colère ni de haine contre un être vivant, » écrit-il vers la fin de sa vie. Anticlérical, il entretient de cordiales relations avec nombre de *clergymen*, avec Stopford Brooke, avec Kingsley, avec le Dr Parker ; il va au temple écouter les prédicateurs célèbres. « J'avais, écrit-il dans la lettre précitée à Gladstone, pour voisine à Harrow une vieille femme qu'un missionnaire avait incitée à lire la Bible. Elle n'avait pas de quoi s'acheter des lunettes. Je lui en ai payé une paire. Je suis pour que chacun soit fidèle à sa foi. »

Même mitigé, l'athéisme affiché de Holyoake ne pouvait manquer, dans un pays comme l'Angleterre, de le faire mettre hors de la société, de le faire honnir par la bourgeoisie « respectable, » et par contre-coup de le rejeter vers les élémens les plus avancés du pays. Ses conférences en province sont constamment troublées ; on lui refuse les salles, on lui refuse parfois une chambre à l'hôtel. Reçu en ami par Francis Newman, le frère du cardinal, il est invité à dissimuler aux yeux du portier sa vraie personnalité. La *Quarterly Review* cite des ouvrages de lui sans oser imprimer son nom. Il faut dire qu'il est naturellement porté, en politique, vers les idées extrêmes. Il aime l'agitation, par tempérament. Un fils lui étant né, il lui donne, entre mille, le prénom de « Robespierre. » Il affecte de se dire, — en théorie, — républicain. Polémiste, journaliste, il prend d'instinct les points de vue extrémistes et s'attache aux causes les plus impopulaires. Passionné de journalisme, il écrit partout et sur tout, — « vous feriez un article sur votre grand'mère, » lui disait en plaisantant un de ses amis, — il fait du reportage, en amateur, jusque sur les pendaisons sensationnelles et les matches de boxe, écrivant parfois dans la rue, sur le dos d'un voisin au milieu de la foule, et attaquant toujours, comme à plaisir, tout ce que les Anglais considèrent comme « respectable. » Il joue son rôle dans

l'agitation chartiste ; il est avec Stuart Mill, le pionnier de l'agitation féministe en Angleterre. Tout jeune, il avait fait partie d'une société secrète dont l'objet, à ce qu'il vint à découvrir, était d'assassiner Palmerston, et, toute sa vie, il entretiendra d'étranges relations, ingénument racontées dans ses mémoires, avec des assassins, des voleurs ou des faussaires, qui, cherchant un défenseur, font appel à son cœur naïf et sensible ; il donne, dans son autobiographie, la liste de ceux de ses « amis douteux » qui finirent par être pendus, et il ajoute : « Je ne dis rien de tous ceux qui, d'après l'opinion de juges compétens, auraient mérité de l'être. C'en est assez pour prouver que je suis une personne à relations suspectes. »

Ajoutons qu'en bon Anglais, ce qu'il y a en lui d'anarchique, ou de révolutionnaire, il en réserve surtout l'application pour la propagande à l'étranger : il ne rêve que peuples à libérer, — sur le continent, — et tyrans à abattre, — chez les peuples voisins. — Dès 1853, il organise une campagne et ouvre des souscriptions pour la « libération » des Hongrois, des Polonais, des Italiens. Il se lie avec tous les « patriotes » du continent qui viennent chercher asile en Angleterre, et fait partie du conseil de la « Ligue des Réfugiés : » c'est Kossuth, c'est Bakounine, c'est Mazzini, qui cherche à le convertir au catholicisme, ce sont Louis Blanc, Ledru-Rollin, Schœlcher, Félix Pyat ; c'est parfois aussi, — simple erreur, — quelque espion en surveillance à Londres et à la solde de Napoléon III. L'empereur des Français jouit de sa haine particulière. Il est en rapports avec Orsini et il a deux amis dans le fameux complot qui devait aboutir à l'attentat de la rue Lepeletier ; l'un d'eux fabrique des bombes et charge Holyoake d'en essayer le mérite explosif en quelque lieu solitaire, au cours d'une de ses pérégrinations en province, ce qu'il fit à travers mille complications dont il a laissé le récit tragico-comique dans un de ses volumes. Il édite dans sa librairie de Fleet street toute une littérature « tyrannicide, » et intitule un chapitre de ses souvenirs : *Du meurtre comme moyen de progrès*. Il prend enfin part à tous les préparatifs de l'envoi d'une Légion britannique à Garibaldi pour le soutenir dans l'Expédition des Mille en 1860.

Si l'âge devait peu à peu mettre un frein à cette passion révolutionnaire, Holyoake resta du moins fidèle à sa doctrine athéistique jusqu'à la fin. En 1890, il devint président de la

Rationalist Press Association. Les dernières lignes qu'il écrivit furent une affirmation de sa foi agnostique, ou, comme il disait parfois, positiviste. Lorsqu'il mourut en 1906, sa dépouille mortelle fut, selon sa volonté, livrée à la crémation. Il n'avait cependant pu se dissimuler que sa propagande antireligieuse avait échoué en Angleterre, dans ce pays où l'esprit de foi est si profondément ancré et fait si intimement partie de la vie nationale. Mais il faut bien dire que sa vraie carrière n'a pas été celle de l'anticléricisme, ni celle de la propagande révolutionnaire : c'est dans la coopération qu'il faut la chercher. C'est là qu'il a fait œuvre utile et durable, c'est là que fut son succès, et c'est dans cette œuvre-là qu'il faut l'étudier, c'est cette œuvre-là qu'il faut maintenant étudier.

III

On sait ce que c'est que la coopération : c'est l'union, l'association, soit d'ouvriers, soit de consommateurs, en vue de « produire » ou d'« acheter » en commun, en supprimant ainsi l'intermédiaire, c'est-à-dire l'entrepreneur ou le patron, et son bénéfice, c'est-à-dire le « profit. » La coopération de consommation est la seule que nous envisagions ici, la seule qui ait réussi en Angleterre. Représentons-nous donc une société de consommateurs qui se sont entendus pour acheter en gros les denrées qui leur sont nécessaires, société gérée par les consommateurs eux-mêmes, j'entends par leurs mandataires élus, et dont le capital est fourni par eux, chacun d'eux devant posséder un certain nombre de parts ou d'actions, lesquelles produisent un intérêt fixe et modéré, 5 pour 100 au maximum. La société achète en gros, puis répartit les denrées achetées entre les consommateurs sociétaires, non pas au prix coûtant, car il faut pourvoir aux risques et aux frais généraux, mais à un prix voisin du prix du marché libre. Périodiquement, elle leur restitue, *au prorata de leurs achats individuels*, sous le nom de *boni*, de *dividende*, ou de *ristourne*, le surplus que lui laissent ses opérations après paiement des frais généraux, de l'intérêt fixe du capital, etc. : je dis surplus, ou trop-perçu, et non pas bénéfice, car la société, théoriquement, ne fait pas acte de commerce et ne poursuit pas un but de lucre, bien qu'en pratique elle prenne forcément le caractère commercial lorsque,

comme c'est le cas ordinaire, elle ne se contente pas de répartir ses denrées entre ses membres, mais étend ses affaires à la vente aux tiers, c'est-à-dire au public, et ces tiers participeront même, habituellement, à la ristourne proportionnelle aux achats. Ajoutons enfin que la société n'est pas fermée, — autre différence avec les sociétés anonymes, — et que de nouveaux associés sont toujours admis moyennant retenue de tout ou partie de leurs bonis ou dividendes d'achats jusqu'à concurrence du montant des actions dont chaque sociétaire doit être possesseur. On voit tout de suite les avantages matériels que présente l'organisation coopérative dont nous venons de résumer les traits. Les consommateurs obtiennent des denrées sûres et de bonne qualité, à un prix modique ; ils font sur leurs achats des économies automatiques dont le produit leur est versé en fin d'année : ils vivent mieux, en épargnant davantage.

L'idée de la coopération est vieille comme le monde. Le fait même de la coopération est ancien : mais ce n'est qu'au XIX^e siècle, en Angleterre, que la coopération a trouvé sa théorie raisonnée et son application en grand, et en Angleterre même G. J. Holyoake est certainement l'un des hommes qui l'ont le mieux servie. « J'ai connu, dit-il, la coopération à sa naissance. J'étais près de son berceau. J'ai soigné son jeune âge quand personne ne croyait qu'elle vivrait. Pendant des années, je fus dans la presse son seul ami, et j'ai assez vécu pour voir l'enfant grandir en vigueur et gagner l'âge de la virilité indépendante. » Il a lui-même raconté la naissance de la coopération anglaise, l'histoire de ces quinze pauvres vieux ouvriers tisserands du Lancashire, — les « pionniers de Rochdale, » — disciples d'Owen, et « sécularistes » pour la plupart, qui, un jour de novembre 1844, cherchant le moyen de relever leur condition, mirent en commun les quelques livres et shillings qui leur restaient afin d'organiser un approvisionnement en commun ; il a raconté comment ils réunirent quelques fonds, et comment, le soir du 21 décembre de cette année-là, au milieu des rires des gamins, des moqueries des boutiquiers, ils ouvrirent furtivement, dans la « ruelle du Crapaud, » un magasin coopératif qui, malgré les immenses difficultés du début, réussit assez vite et assez bien pour qu'on vit peu à peu se multiplier les sociétés analogues dans les villes environnantes. Chose curieuse, du premier coup, ces vieux tisserands trouvèrent et

inscrivirent dans leurs statuts, avec une admirable précision, tous les principes qui ont fait depuis lors le succès de la coopération anglaise et dont la méconnaissance, lorsqu'on s'en écarta parfois, ruina toujours les successeurs infidèles à la doctrine : distribution des bonis au prorata de la consommation, achat au prix courant du commerce, intérêt fixe au capital, fonds d'éducation, etc. — Dans cette fondation proprement populaire de la coopération de consommation, le rôle de G. J. Holyoake fut celui, non d'un père, mais d'un parrain. En 1843, il était venu à Rochdale faire une conférence devant les ouvriers tisserands sur ce sujet : le *self help*. Il venait alors même d'écrire une série d'articles sur cet autre sujet : la coopération et la concurrence. Il fut le premier à comprendre l'importance du mouvement de Rochdale, et ne cessa de le conseiller, de le propager, de s'en faire l'avocat dans la presse, le défenseur à la tribune. Il trouva bientôt pour cette campagne des alliés inattendus dans un groupe d'hommes dont tout, à première vue, semblait devoir le séparer, et avec lesquels il resta toute sa vie dans les rapports d'une étroite affection, ce qui fait leur éloge comme le sien : les socialistes chrétiens, qui, sous la direction de F. D. Maurice, de Kingsley, de V. Neale, tous hommes respectables, très religieux, s'efforçaient alors, en se mêlant au peuple, de comprendre ses besoins, de remédier à ses maux, cherchant avant tout à améliorer l'individu pour améliorer la société selon les principes de l'Évangile, et qui, se disant ou se croyant « socialistes, » voulaient du moins « christianiser le socialisme. » Après avoir essayé sans succès de créer en Angleterre des associations ouvrières de production, ils s'étaient ralliés à la doctrine et à la pratique de la coopération de consommation, telles qu'ils les avaient vues sortir de l'expérience de Rochdale. Aux coopérateurs owenistes et libres penseurs, ils surent faire accepter avec l'appui de leur autorité, de leur expérience, de leur esprit d'ordre et de méthode, l'influence de leur haut et fervent christianisme. Ce ne fut naturellement pas sans aigreur que l'athée Holyoake vit ces nouveaux venus infuser à la coopération anglaise un sentiment religieux dont elle devait d'ailleurs garder toujours la marque ; il se révoltait à l'idée qu'à un si beau et libre mouvement de rénovation sociale on vint à donner un point d'appui « théologique. » Et pourtant, il sut non seulement garder toujours avec les socialistes chrétiens des relations cordiales, mais encore leur donner,

et accepter d'eux en retour, le concours le plus efficace en vue du développement de l'œuvre coopérative ; souvent il rendit un hommage public à leur action, et plus tard, lorsque les divisions s'introduisirent au camp des coopérateurs, il n'eut pas de meilleur soutien que le leur.

Malgré l'appui des socialistes chrétiens et les efforts de Holyoake, les débuts de la coopération anglaise ne furent rien moins qu'aisés. A Rochdale même, la société fut, dès ses premières années, l'objet d'un *run* (assaut) de la part de ses déposans qui, inquiets de la tournure des affaires, venaient réclamer leur argent, et la crise ne fut conjurée que grâce au sang-froid d'un trésorier habile. Bien des coopératives, incapables de surmonter les difficultés du jeune âge, durent fermer leurs portes après quelques mois ou quelques années d'existence, et l'histoire de la fondation de chaque société nouvelle est un véritable tour de force de patience, d'énergie, d'esprit de ressources. A Newcastle, dit la chronique, « chaque soir, les administrateurs devenaient garçons de magasin. » Ce n'est que quand les pesages et empaquetages étaient terminés qu'assis sur des caisses, barils ou autres sièges improvisés, ils « entraient en séance. » Souvent faute de local, les magasins s'installent dans le logement particulier d'un de leurs gérans ; à Derby, on s'établit pour commencer dans un grenier à foin. — Peu à peu, malgré tout, par la contagion de l'exemple, l'idée coopérative prit pied en Angleterre, et les sociétés se développèrent en nombre et en importance, surtout dans le Nord, dans le Lancashire et le Yorkshire, puis en Écosse, dans l'Ouest et les *Midlands*, enfin dans le midi de l'Angleterre. En 1852, il y a une centaine de coopératives ; de 1852 à 1860, il s'en crée près de 200, et plus de 300 dans les deux années suivantes. Il s'en fonde beaucoup à la suite et sous l'influence de la publication, en 1857, du livre de Holyoake sur l'histoire de la coopération à Rochdale ; celle de York note dans son Historique : « En 1858, plusieurs habitans de York, ayant lu l'ouvrage intitulé *Self help* ou *Histoire de la coopération à Rochdale*, par G. J. Holyoake, résolurent de former dans cette ville une société selon les mêmes règles. » Holyoake sert de lien, de trait d'union, entre les groupemens ; il est l'écrivain officiel, le propagandiste reconnu de la coopération ; il voyage à l'étranger pour la faire connaître ; il lui apporte l'adhésion de Stuart Mill, lequel prononce son premier discours public

à l'Association des coopératives de Londres. En 1868, Holyoake fonde avec Greening le premier journal coopératif, le *Social Economist*, qui fera place peu après aux *Cooperative News*. L'année suivante, il organise, avec l'aide du même collaborateur, le premier congrès annuel de la coopération, qui se tient à Londres, en présence du Comte de Paris, sous la présidence de Th. Hughes, et dont Holyoake rédige le compte rendu. C'est à ce congrès de 1869 que la coopération anglaise prend conscience de sa force, compte ses amis et ses adversaires, précise ses idées, ses besoins, son organisation. C'est là que se crée le *Central Board* ou bureau central, où Holyoake prend place avec ses amis les socialistes chrétiens, et qui se transformera, en 1873, en *Cooperative Union*, avec cette fonction d'assurer l'unité et la direction du mouvement. C'est là enfin que se précise le but des deux « sociétés de gros, » des *Wholesales* d'Écosse et d'Angleterre, qui s'étaient fondées en 1864 et en 1868 pour fabriquer ou acheter en gros les denrées à livrer aux sociétés locales : c'est la coopération à la seconde puissance qui vient couronner l'œuvre de la coopération primaire. Dès lors, la coopération anglaise a conquis le droit de cité, elle vit de sa vie propre, et son développement ne fera plus que suivre le cours normal des choses.

IV

Les difficultés, pourtant, ne lui manquèrent pas, même en son plein épanouissement. Ce ne furent pas de celles que suscite, comme on le voit en d'autres pays, l'intrusion de la politique ou de la religion. Il n'y a pas en Grande-Bretagne, comme il y a ailleurs, une coopération socialiste et une coopération confessionnelle, il n'y a qu'une coopération, ouverte à tous, où les divisions politiques ne pénètrent pas, et qui, bien qu'imprégnée de l'esprit religieux, ne l'est que dans la mesure où ce sentiment pénètre toute la vie sociale du peuple anglais, et sans que jamais, depuis les premières rivalités entre Holyoake et les socialistes chrétiens, il ait provoqué de dissensions ou d'abus. Les difficultés rencontrées par la coopération vis-à-vis du commerce local, des détaillans, n'ont pas été pires qu'ailleurs en Angleterre. Ses rapports avec les *Trades Unions*, les grands syndicats ouvriers, sont restés froids, mais corrects. D'où lui sont

donc venues les traverses, les épreuves, dont toute institution comme toute existence humaine a sa part en ce monde? Elles sont nées, elles ont grandi dans son sein même, du fait de l'opposition naturelle entre deux tendances, deux écoles, dont la rivalité se découvre, je crois bien, au fond de toutes les questions sociales. Ses premiers fondateurs, les vieux tisserands de Rochdale, et avec eux leur inspirateur et leur guide, G. J. Holyoake, comme aussi plus tard les socialistes chrétiens, étaient des idéalistes, des enthousiastes, qu'animait non pas tant l'appât d'un intérêt matériel, qu'une préoccupation plus haute : la foi dans un idéal, l'ambition d'élever l'ouvrier, de le rendre indépendant et fort, de l'améliorer moralement en même temps que matériellement. Mais peu à peu, dans les rangs des coopérateurs, avait pénétré, à côté des vieux pionniers, une armée de nouveaux venus, plus positifs, plus pressés d'arriver au bénéfice tangible, imbus d'un esprit plus mercantile et qui ne voyaient plus dans la coopération un idéal, mais une affaire. Entre ceux-ci et ceux-là, la lutte était inévitable, elle dure encore. Elle s'est précisée particulièrement sur ce point : une société coopérative réalisant des profits nets annuels, — je devrais dire des bonis ou trop-perçus, — que fera-t-on de ces profits? Les répartira-t-on en entier, une fois payés les frais généraux et l'intérêt du capital, entre les consommateurs sociétaires? N'en réservera-t-on pas une partie à l'intention de certains services d'utilité générale, instruction, assistance?... Et ne faudra-t-il pas, d'autre part, faire participer à la répartition, à côté des consommateurs, les employés et ouvriers de la société?

Dès l'origine, les tisserands de Rochdale avaient inscrit dans leurs statuts un article décidant que, sur les surplus annuels, une subvention de 2 pour 100 serait affectée à des œuvres d'instruction ou d'éducation. A partir de 1849, un comité spécial s'occupa de l'exécution de cette règle ; on créa une bibliothèque, une salle de lecture, puis une école primaire (on sait combien l'instruction publique était encore négligée à cette époque en Angleterre), enfin des cours d'adultes. L'élan était donné, l'exemple fut suivi dans la plupart des sociétés, non sans résistance de la part des coopérateurs de la deuxième heure qui trouvaient que ces largesses réduisaient abusivement leurs « dividendes » de consommation, et qui s'écriaient, comme certain coopérateur de Leeds : « Nous n'avons pas besoin d'éducation, donnez-nous des

bonis ! » Les attaques contre le « fonds d'éducation » furent constantes et violentes ; Holyoake fut des plus ardents pour sa défense, et il est remarquable que, sur ce point au moins, les « idéalistes » ont en somme eu gain de cause : actuellement, la coopération anglaise réserve dans son budget une somme annuelle d'au moins 1 700 000 francs pour l'éducation, et un observateur très averti a pu noter que « les sociétés les plus solides sont justement celles qui, depuis leur origine, ont considéré l'éducation comme la fonction supérieure de la coopération. »

Nos coopérateurs « idéalistes » furent moins heureux sur la seconde question, la participation des employés et ouvriers aux « surplus » annuels. Elle ne se posa pas dès le début, mais il fallut bien l'envisager du jour où la société de Rochdale, ayant acheté un moulin, puis deux filatures, un abattoir, une boucherie, etc., se trouva à la tête d'un personnel salarié assez considérable. Ouvriers et employés auraient-ils part au « surplus, » non pas comme consommateurs-sociétaires et à proportion de leur consommation, mais à titre de salariés, à proportion de leur salaire ? Les vieux pionniers en décidèrent ainsi, soutenus par Holyoake et par les socialistes chrétiens. « Tous ceux qui ont eu part à la création de la richesse doivent avoir part à la répartition, » disaient-ils : on reconnaît dans cette formule l'influence oweniste qui est à l'origine de la coopération anglaise. Mais voici qu'en 1862 les nouveaux venus, ayant pour eux le nombre, et peu soucieux de l'idéal primitif, firent supprimer la participation des salariés au « surplus » dans la société de Rochdale, à la profonde humiliation des vieux pionniers que désespérait ce reniement des principes, cet abandon des espérances de la première heure. « Les salariés n'ont droit qu'à leur salaire, » clamaient alors les « réalistes, » et répètent encore aujourd'hui leurs successeurs avec l'appui des socialistes et des *Trades Unions*. « Ils ne sont que les serviteurs de la communauté. Vous violez les principes mêmes de l'institution coopérative, qui veulent que la coopération soit faite par et pour les consommateurs, en tant que consommateurs, et non pas en tant que travailleurs. Que ferez-vous quand, au lieu d'un surplus, la société enregistrera une perte ? Loin de réformer le régime individualiste et compétitif de l'industrie, vous provoquez un retour en arrière, vous en revenez à l'ère industrielle du travailleur-patron :

c'est l'échec de l'idéal oweniste de la fraternité ouvrière. »

A quoi les idéalistes répliquaient : « C'est nous qui seuls sommes fidèles à la loi de la coopération, qui implique l'union des travailleurs, fidèles au principe oweniste de la responsabilité de l'employeur à l'égard de l'employé, fidèles à la charité chrétienne, qui veut qu'on traite l'ouvrier non en machine, mais en personne. Sous couleur de socialisme, vous ne voyez que le profit à réaliser, vous n'êtes que des faiseurs de bénéfices, des « chasseurs de dividendes, » en qui revit l'esprit capitaliste. La coopération doit donner l'exemple à l'industrie libre, montrer la voie aux améliorations sociales. Vous ne voulez voir dans la coopération qu'un régime économique; nous y voyons, nous, un idéal social, un instrument de progrès; sa valeur éthique nous importe plus que tout le reste. »

La lutte entre les représentans des deux thèses s'est poursuivie depuis cinquante ans au sein des coopératives anglaises. Holyoake, appuyé par les socialistes chrétiens, ne cessa de poursuivre une vigoureuse propagande en faveur de la thèse idéaliste dans ses journaux, ses brochures, ses conférences. Malheureusement, à mesure que la coopération grandissait, que les coopérateurs se multipliaient, la petite phalange restée fidèle à l'esprit de Rochdale se trouvait peu à peu débordée, l'élite se voyait submergée sous la marée montante des indifférens, des égoïstes, des « chasseurs de dividendes. » Depuis 1873, elle réussit presque toujours à faire approuver par les congrès annuels, après des débats plus ou moins orageux, le principe de la participation des salariés au « surplus; » mais, en pratique, après comme avant ces solennelles déclarations, les réfractaires, restés sur leurs positions, opposaient, aux revendications des idéalistes, l'inertie d'une résistance passive. De fait, nombreuses sont les sociétés coopératives qui n'ont jamais appliqué à leurs salariés la participation aux bénéfices, ou qui, l'ayant appliquée pendant un temps, y ont renoncé; il n'y a guère actuellement en Grande-Bretagne qu'une société sur six ou sept qui pratique cette participation, et un salarié de coopérative sur quatre qui en profite. La *Wholesale* d'Écosse donne à ses employés une participation égale au chiffre du dividende à la consommation, ce qui représente environ 4 pour 100 des salaires; en revanche, la *Wholesale* anglaise (Manchester) n'a jamais accordé la participation à son personnel, se refusant, dit-elle, à créer une classe d'ouvriers

privilegiés, ce qui est d'un fâcheux exemple de la part de la plus importante société coopérative qui soit au monde et de celle qui occupe le personnel le plus considérable (plus de 18 000 ouvriers).

Découragés d'une lutte inégale, Holyoake et les socialistes chrétiens résolurent, en 1886, de constituer une association spéciale de propagande, la *Labour Copartnership Association*, dans le dessein de développer la participation aux bénéfices dans l'industrie et de provoquer la fondation d'usines ou de fabriques coopératives où les ouvriers auraient part à la fois aux bénéfices et à la direction. Ainsi, Ludlow, Hughes, Neale, les anciens socialistes chrétiens, en revenaient à cette forme de la coopération dont ils avaient au milieu du siècle commencé par se faire les pionniers, la coopération de production. « Nous avons moralisé la distribution, il faut moraliser la production, » disait Neale au congrès de 1888. Il n'est que juste d'observer que la propagande de la nouvelle société n'a pas été inutile, quant au premier de ses objets, la participation aux bénéfices dans l'industrie; un certain nombre de sociétés manufacturières auxquelles elle fit adopter la participation, virent leurs bénéfices s'accroître d'une manière remarquable. Quant à la coopération de production, elle n'a pas rencontré dans ces dernières années plus de succès qu'un demi-siècle auparavant; ses établissemens restent isolés et peu actifs; pas plus qu'en France, elle n'a réussi en Angleterre. Combattue par les socialistes et les *Trades Unions* comme anti-démocratique, elle est mal soutenue par la coopération de consommation qui tend à l'absorber plutôt qu'à l'aider : il est fréquent de voir de petites associations ouvrières de production rachetées par quelque grande société de consommation; et, par ailleurs, les sociétés de consommation, au lieu de s'approvisionner auprès des sociétés de production, s'adressent plus volontiers à leurs sociétés de gros, aux *Wholesales*, institutions très puissantes dont la concurrence écrase les coopératives ouvrières. De plus en plus, les Anglais ont fait, de la coopération de consommation, la base de l'organisation, et n'admettent la production coopérative que comme l'étape finale, le couronnement de la consommation coopérative. N'est-ce pas une raison de plus pour regretter que la coopération anglaise de consommation n'ait pas fait, ou n'ait fait que de si mauvaise grâce, une place à cette participation ouvrière aux bénéfices que prônaient Holyoake et les socialistes chrétiens?

V

Malgré ses débuts modestes et ses difficultés intérieures, la coopération de consommation est actuellement parvenue en Angleterre à un remarquable degré de développement, à une situation exceptionnelle de puissance et de vitalité. En 1862, la Grande-Bretagne ne comptait encore que 331 sociétés coopératives de consommation; il y en a aujourd'hui près de 1500. En 1862, les coopérateurs britanniques n'étaient que 89 000; il y en a aujourd'hui 2 615 321, ce qui équivaut au quart de la population, chaque membre inscrit représentant une famille. Si le nombre des sociétés reste stationnaire depuis une quinzaine d'années, celui de leurs membres ne cesse d'augmenter très rapidement: il s'accroît d'environ 100 000 par an. Dans bien des villes, on trouve presque autant de sociétaires que de familles; en quelques endroits, par exemple à Plymouth et à Dunfermline, il y en a même davantage, ce qui s'explique par le fait que, là comme ailleurs, les sociétés ont créé des succursales dans les villages avoisinans et ajouté une clientèle rurale à leur clientèle urbaine. Le capital-actions des sociétés s'élève à 33 888 721 livres sterling; le chiffre des ventes annuelles atteint la somme énorme de 111 239 503 livres sterling sur laquelle le profit net ou surplus se monte à 11 247 303 livres, sterling, soit 10 pour 100 environ. Les très grandes villes sont moins avancées, au point de vue de l'effort coopératif, que les villes moyennes ou les petites villes; c'est un fait curieux que la coopération, au sens propre du mot, n'a jamais pu s'implanter avec succès à Londres, et cela se comprend, si l'on réfléchit que pour réussir elle a besoin d'une population stable, qui ne soit ni trop riche, car les riches se passent d'elle, ni trop pauvre, car les très pauvres n'en sauraient tirer bénéfice.

Les statuts des sociétés restent modelés sur ceux de Rochdale. Chaque sociétaire doit posséder cinq actions de 1 livre sterling, il peut en avoir davantage, dans la limite d'un maximum qui varie de 100 à 200; l'intérêt fixe payé sur les actions est de 4 ou 5 pour 100. Tout nouvel inscrit paie un droit d'entrée de 1 shilling, et voit ses bonis retenus jusqu'à libération de ses actions, s'il ne préfère opérer cette libération par versements hebdomadaires. L'assemblée générale, où sont admis,

avec une voix par tête et une seule, tous les sociétaires, nomme le conseil d'administration et les *auditors* chargés de vérifier les comptes; ces réunions, où l'assistance est fort nombreuse, se tiennent en général dans le calme, comme entre gens d'affaires; il y règne un esprit de *business* sérieux et pondéré où se révèlent le sens pratique et le sang-froid de l'Anglais moyen. Le directeur salarié est choisi par le conseil d'administration; c'est lui le vrai gérant; directeurs et hauts fonctionnaires ont souvent été, dans les anciens temps, en difficulté avec les conseils d'administration, qui ne voulaient leur allouer que des salaires de famine; quelques expériences malheureuses apprirent aux sociétés que la compétence et l'honorabilité se paient, et il faut reconnaître que les agens supérieurs des coopératives sont maintenant rémunérés convenablement, sinon encore en proportion de ce qu'ils seraient dans le commerce libre. Disons encore que la plupart des sociétés vendent au public, sous cette réserve qu'elles ne distribuent aux acheteurs non sociétaires que la moitié du boni afférent aux achats, l'autre moitié revenant au fonds de réserve; et, bien que vendant au public, elles échappent à l'impôt sur le revenu, à la condition que leur capital ne soit pas limité, c'est-à-dire que chacun puisse s'affilier à volonté, ce qui est la règle ordinaire des sociétés.

Les sociétés coopératives anglaises offrent à la petite bourgeoisie et à la classe ouvrière la plus grande partie de ce qu'elles consomment : l'acheteur y trouve « à peu près tout ce qui sert à l'homme, de sa naissance à sa mort, depuis la layette jusqu'à la couronne mortuaire, » selon l'expression de M. Gide. Toutes les sociétés vendent l'épicerie, le pain, le charbon, la mercerie, les objets de ménage; la plupart, la viande, le lait et les comestibles, la chaussure, le vêtement et ses accessoires; un grand nombre, les meubles, les tissus, les articles de Paris, etc. Quelques-unes ont réussi à établir des restaurants coopératifs, qui fonctionnent dans de bonnes conditions, malgré les difficultés bien connues de cette œuvre très spéciale. Beaucoup construisent des maisons qu'elles louent ou vendent à leurs membres; il y a peu d'années, il y avait déjà en Angleterre 38 000 maisons bâties par les sociétés, — ou par les sociétaires sur avances fournies par les sociétés, — représentant une valeur de plus de 200 millions de francs. D'autres ont créé des *Penny Banks*, où elles attirent la petite épargne dont elles font fructifier les dépôts. Quelques-

unes ont acquis des propriétés agricoles pour l'élevage du bétail de boucherie.

Tout ce que vendent les sociétés coopératives locales, elles ne le fabriquent pas, sauf exception, par elles-mêmes. Bien qu'il y en ait qui possèdent des terres, des manufactures et des usines, bien qu'elles subventionnent souvent de petites sociétés de production qu'elles font travailler pour leur clientèle, la « production » n'est pas leur fait : elles sont proprement « distributives. » La production ne peut être entreprise avec avantage par des sociétés isolées, sans débouchés suffisants, sans moyens adéquats : c'est l'affaire de sociétés plus vastes, plus puissantes, constituant un degré supérieur de la coopération, et c'est ici que nous trouvons la « Fédération coopérative, » sous la forme de *Wholesale Societies* ou coopératives de gros. Ces *Wholesales*, qui sur le continent n'ont jamais réussi à se développer normalement, ont atteint en Grande-Bretagne une extraordinaire prospérité. Elles sont au nombre de deux, la *Wholesale* anglaise, qui a son siège à Manchester, et la *Wholesale* écossaise, qui réside à Glasgow; elles n'ont, comme actionnaires et comme clients, que des sociétés coopératives. Leur organisation se ressemble fort. La *Wholesale* anglaise, qui réunit 1 139 sociétés adhérentes représentant 1845415 coopérateurs inscrits, a son capital-actions (1570 732 livres sterling) constitué en actions de 5 livres : chaque société adhérente doit posséder au moins autant de fois trois actions qu'elle-même comprend de fois vingt actionnaires; elle a reçu de plus en prêts et dépôts plus de 3 millions sterling. Son chiffre annuel de ventes, qui n'atteignait pas 2 millions en 1875, s'est élevé, en 1908, à 25 millions de livres sterling, sur quoi, le « surplus » net n'est que de 371 497 livres sterling, la *Wholesale* ne cherchant pas à faire des profits, mais à servir sa clientèle au meilleur compte; sur le « surplus, » les sociétés adhérentes reçoivent un dividende proportionnel à leurs achats, selon le principe de Rochdale. Son conseil d'administration est nommé par les assemblées générales trimestrielles, qui se composent des délégués des sociétés participantes; la direction effective est aux mains d'un secrétaire général. Elle possède et exploite une quarantaine de grandes manufactures ou usines de toute espèce dans le Royaume-Uni, une plantation de thé à Ceylan, des « fruitières » en Irlande, deux exploitations agricoles à Roden et à Marden en Angleterre, deux manufactures de jambons

(en Irlande et en Danemark), une imprimerie à Manchester (où elle imprime son journal le *Wheatsheaf*). Pour les achats en gros à l'étranger, elle a de nombreux comptoirs, un à Rouen, cinq en Danemark, un en Suède, puis à Sidney, à New-York, à Montréal, etc. Elle a quatre bateaux à vapeur, et deux services de navigation entre Rouen et l'Angleterre; elle a une maison de convalescence à bon marché pour les coopérateurs inscrits aux sociétés affiliées. — De la *Wholesale* écossaise, qui, un peu moins puissante que sa sœur anglaise, est pourtant fort prospère aussi, tout ce que nous pourrions dire ne serait guère qu'une répétition de ce qui précède. A elles deux, ces sociétés, qui ne sont pas rivales, mais alliées, exercent sur le commerce britannique une influence considérable; leur puissance peut être rapprochée de celle des grands *Trusts* américains (1): en face des grands syndicats industriels ou commerciaux s'élève la Fédération coopérative, en face des *trusts* capitalistes le syndicat des consommateurs. L'opposition, la lutte, ne s'est encore manifestée que sur de rares points de contact; ces germes d'hostilité ne se développeront-ils pas un jour en de graves conflits? Cela est possible, et l'avenir le dira.

A côté des *Wholesales*, voici enfin la *Cooperative Union*, avec une constitution et un but tout différents. Elle ne s'occupe pas de l'action industrielle ou commerciale, elle se contente d'exercer sur l'ensemble du mouvement coopératif anglais une influence, une direction à la fois morale, juridique et éducatrice: elle est la tutrice de l'œuvre. Son « bureau central, » siégeant à Manchester, comprend 13 membres représentant les huit « bureaux de section » entre lesquels est réparti tout le territoire de la Grande-Bretagne et auxquels est réservée la surveillance régionale; ces bureaux de section sont eux-mêmes une émanation des « bureaux de district » (70 en tout) dont les membres sont élus par les sociétés coopératives du district et qui exercent l'action et le contrôle locaux: bien que compliquée, cette organisation fonctionne d'une manière satisfaisante. Les ressources de l'Union se composent des cotisations versées par les sociétés adhérentes à raison de 2 *pence* par membre individuel; les quatre cinquièmes des coopérateurs anglais sont affiliés à l'Union. Par l'intermédiaire des comités locaux et régio-

(1) Voyez notre article sur *Les Monopoles industriels aux Etats-Unis*, dans la *Revue* du 1^{er} février 1897.

naux, et par l'organe de son secrétaire général, l'Union fait sentir à toute la coopération britannique une autorité qui, pour être purement morale, n'en est pas moins efficace. Elle maintient les grands principes coopératifs, prévient la concurrence entre sociétés voisines, fournit aux coopératives tous renseignements, conseils, statistiques et statuts, elle défend la coopération contre son adversaire le commerce de détail, elle poursuit au Parlement le vote des lois favorables, organise la propagande, les expositions, publie un journal très lu, les *Cooperative News*, elle s'attache surtout à l'éducation coopérative : à Manchester, elle a des cours secondaires de coopération, avec examens et diplômes pour les fonctions de professeur, d'*auditor*, etc. C'est elle enfin qui organise en Angleterre les congrès coopératifs, où toutes les questions touchant à la coopération sont examinées et discutées. Ces congrès s'ouvrent par des cérémonies religieuses et se célèbrent en grande pompe dans chacune des provinces anglaises à tour de rôle.

VI

Cet extraordinaire développement de la coopération anglaise a servi de texte, d'illustration, à certains théoriciens du mouvement, surtout sur le continent, pour édifier toute une thèse sur la toute-puissance de la coopération et annoncer au monde, comme un Évangile nouveau, l'avènement prochain de la « coopération intégrale. » Voyez, disent-ils, les admirables résultats obtenus en Angleterre, qui pourtant ne sont que l'aube de l'ère attendue. D'ores et déjà, la coopération organisée est devenue un État dans l'État, une puissance avec laquelle tous doivent compter dans la nation. Le consommateur, d'esclave, est devenu maître et souverain ; il gère par ses représentans l'industrie et le commerce, il fait la loi des échanges. Avec le règne du consommateur, voici venir une révolution économique dont les résultats sont déjà en vue : la concurrence abolie, et, en même temps que la concurrence, le profit, le fils de la concurrence ; éliminé le capitaliste, sinon le capital ; le capital lui-même mis à portion congrue, réduit au rôle de subordonné, de serviteur à gages ; supprimée la lutte entre consommateurs et producteurs, entre salariés et capitalistes ; c'est la fin de la guerre des classes. Pacifiquement, la « république coopérative » s'appro-

priera tous les moyens de production et jusqu'au sol lui-même, elle absorbera les forces capitalistes et créera de toutes pièces un régime économique complet, un tout se suffisant à lui-même dans la société transformée : la « coopération intégrale, » voilà la solution définitive de la question sociale. »

Les Anglais ne se sont pas laissé prendre à de pareilles utopies. Ceux d'entre eux qui ont le plus magnifié les espérances de la coopération, — ce sont les socialistes, — ont eu soin de marquer qu'ils savaient les limites d'un mouvement dont ils ne laissaient d'ailleurs pas d'attendre de grandes choses. Ils ont montré que la coopération ne peut espérer une clientèle dans la vraie richesse non plus que dans la vraie misère, qu'elle verra forcément lui échapper bien des grandes industries telles que transports, commerce extérieur, monopoles naturels ou artificiels, et que « sa fonction se réduit en fait à la distribution d'un certain nombre d'articles d'usage personnel dont la production n'est pas nécessairement un monopole, dont la consommation n'est pas absolument obligatoire et qui sont l'objet d'une demande considérable et constante. » D'où il résulterait, selon nos socialistes anglo-saxons, que la coopération ne serait qu'un pas vers le socialisme et qu'il faudrait toujours en arriver à la révolution sociale : corollaire sur lequel nos lecteurs feront d'eux-mêmes les plus expresses réserves.

Ce qui est certain, et ce que les enthousiastes de la coopération oublient trop souvent, c'est qu'à côté de ses succès, la coopération a dû enregistrer, en Angleterre même, bien des échecs. La *Wholesale* de Manchester elle-même, si puissante soit-elle, n'a guère à se louer du résultat de ses opérations agricoles. Voici qui est plus symptomatique : des 600 sociétés qui s'étaient fondées en Angleterre jusqu'en 1862, il ne reste aujourd'hui que 285 ; les autres ont disparu, comme auraient disparu des commerçans malheureux, pour faire place à d'autres. Et c'est la même chose sur le continent. « En France, écrit M. Gide, la liste serait longue, si on pouvait la dresser, des sociétés défuntes : plus longue même, il ne faut pas se faire illusion, que celle des sociétés actuellement vivantes... Comptez vos morts ! »

Pourquoi tant d'échecs ? C'est que nos théoriciens utopistes oublient ou négligent ce qui est l'élément essentiel du commerce et de l'industrie, des affaires en général, je veux dire le risque, qu'il vienne des modalités de la gestion, de la situation, des

inventions ou perfectionnemens nouveaux, ou du hasard même, de la force majeure. Le risque est partout, il est dans la coopération comme dans les autres formes d'entreprise, inéluctable, irréductible; il n'y a pas de garantie préventive qui le supprime, il n'y a pas d'assurance contre les pertes au bilan. Négliger cette inconnue dans la position du problème n'est pas faire disparaître l'*x* de l'équation. C'est, dit-on, la concurrence qui fait le profit. Eh non! c'est le risque qui le fait, et qui le légitime, c'est le risque qui fait et qui fera toujours que le capital ne se prêtera qu'à bon escient, à un taux d'intérêt justement proportionnel au risque. Pertes et profits, ces deux contre-parties du risque, en sont inséparables, indestructibles comme lui : l'utopie est de penser que parce que, dans la coopération, les consommateurs associés se réservent à eux-mêmes le « surplus, » ils ont supprimé le risque et supprimé le profit. Ont-ils d'autre part aboli la concurrence? Pas davantage. La concurrence, à vrai dire, est elle aussi irréductible, car elle est dans la nature des choses, elle est de l'essence de la société humaine et de la vie économique. L'abolit-on sur un point? Elle reparait sur un autre. Chassez-la par la porte, elle rentrera par la fenêtre. La coopération, qu'elle le veuille ou non, vit, *baigne* dans la concurrence, concurrence active ou latente. Et c'est tant mieux pour elle, car si le régime de la concurrence a ses duretés, ses abus, ses tristesses, — *dura lex, sed lex*, — il n'en est pas moins vrai qu'il est après tout l'une des meilleures formations des hommes, des caractères et des énergies.

Il est d'ailleurs curieux à noter que, dès à présent, les faits se chargent de donner un démenti à la thèse des utopistes qui prédisent l'abolition, par la coopération, du « capitalisme. » La coopération anglaise, au fur et à mesure de ses progrès, a pris en effet, de plus en plus, un caractère capitaliste; elle n'a pu réaliser ces progrès qu'en abandonnant une partie de son programme original. Les grandes sociétés coopératives de Grande-Bretagne ont vu les fonds affluer dans leurs caisses par les dépôts de leurs cliens-sociétaires : ne pouvant toujours les employer, elles les placent, bourgeoisement, en bonnes valeurs mobilières et capitalistes. La société de Rochdale, la société-mère de la coopération, a placé, dit-on, deux millions de francs dans les chemins de fer, dans l'entreprise du canal de Manchester et autres grandes industries. Une statistique montre qu'en 1902, les sociétés

coopératives britanniques, dans leur ensemble, avaient une somme d'environ 40 millions de francs placée en valeurs mobilières : on se demande ce qu'auraient pu faire de mieux de simples sociétés anonymes ?

VII

Limitée dans son action par ses caractères intrinsèques comme par les conditions extérieures, la coopération n'en a pas moins à jouer de nos jours un rôle important et utile dans la vie économique et sociale, ainsi qu'il résulte de l'exemple de ce qu'elle a réussi à faire en Angleterre. Elle ne révolutionnera pas la société, elle n'abolira ni la concurrence ni le capitalisme, elle ne supprimera ni le commerce privé ni l'industrie libre. Elle remplit cependant, et remplira sans doute de plus en plus, une place considérable. Née de l'effort des travailleurs seuls, non seulement elle procure aux consommateurs associés, comme nous l'avons dit, de notables avantages matériels, mais elle supprime des intermédiaires inutiles, elle régularise dans une certaine mesure la distribution des richesses en tendant à établir un « juste prix » des marchandises, elle exerce sur le commerce local, de même que sur la condition des salariés, une influence heureuse en luttant contre la fraude des denrées et contre le *sweating* des ouvriers.

Au point de vue social, elle est à la fois une école mutuelle d'administration et un instrument d'éducation individuelle : le consommateur associé acquiert dans la coopération le goût de l'ordre, de l'exactitude, de l'économie, il apprend à faire usage de sa libre initiative, à prendre des décisions et à assumer des responsabilités, il se forme à la pratique des affaires, au contrôle et à la direction des hommes et des choses. Si l'on ne peut dire sans exagération qu'elle rapproche les classes, elle rapproche du moins de la petite bourgeoisie une très grande partie de la classe ouvrière, et au sein de cette large et féconde couche sociale, elle agit à la manière d'un instrument de sélection spontanée qui sépare « les abeilles industrieuses des bourdons fainéants » et pousse en avant les hommes les plus intelligents, les plus énergiques, les plus méritans. C'est ici qu'apparaît la profonde différence qui sépare de la coopération le socialisme. Celui-ci tend à absorber et à annihiler l'individu au profit de la communauté ; celle-là, au contraire, l'élève et le forme en déve-

loppant sa capacité personnelle et sa valeur sociale. L'un vise à l'égalité et à l'uniformité imposées par la loi; l'autre, à la sélection par l'expérience, à l'éducation de l'individu, et, par la pratique de cette vertu collective : aidez-vous les uns les autres, à l'exercice de cette vertu individuelle : aide-toi toi-même, de cette vertu du *self help*, selon le mot anglais dont la paternité a été revendiquée par Holyoake.

C'est dans cette voie du *self help* et de la liberté que G. J. Holyoake, au cours de sa longue carrière, s'efforça toujours de diriger le mouvement coopératif en Angleterre. Jusqu'à la fin, à côté de ceux qui restaient de ses amis, les socialistes chrétiens, il travailla avec une inlassable énergie à développer dans la coopération la préoccupation éthique, le point de vue de l'éducation, le *training* individuel, à montrer qu'il ne fallait pas chercher seulement dans la coopération un instrument économique, mais encore et davantage une force morale. Jusqu'à la fin, il maintint le principe de l'indépendance de la coopération à l'égard des pouvoirs publics, et protesta énergiquement chaque fois qu'il sentit chez certains coopérateurs le désir de rechercher l'aide de l'État, comme il eût protesté si l'État ou les municipalités eussent prétendu en Angleterre intervenir, fût-ce par dons ou subventions, dans la marche de la coopération indépendante : « Les vrais coopérateurs, dit-il un jour, croient que c'est le devoir du peuple de soutenir l'État, et non le devoir de l'État de soutenir le peuple. » Jusqu'à la fin, il se dévoua aux intérêts de la coopération, participa aux congrès annuels, où il restait presque « le seul survivant des temps héroïques, » suivit les assises de la coopération à l'étranger, en France, en Italie, à Milan où on le « vénéra comme un maître. » En 1902, il présidait l'inauguration d'un monument élevé à Robert Owen, et, deux ans après, fidèle à son tempérament d'agitateur comme à ses préjugés anti-religieux, il était au nombre des *passive resisters* qui refusaient le paiement de la taxe ecclésiastique; en 1905 encore, il publiait deux volumes de souvenirs sous le titre de *Bygones*. Il mourut l'année suivante, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, après avoir vu, dans son étrange vie, d'étranges choses, fait quelque mal et quelque bien, et mérité, par de longs services rendus à une cause intéressante, le nom qui lui fut alors décerné de « grand vieillard » de la coopération anglaise.

L. PAUL-DUBOIS.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *La Nouvelle Idole*, pièce en trois actes, de M. François de Curel. — *La Révolte*, drame en un acte, de Villiers de l'Isle-Adam.

C'a été une très belle soirée, d'un plaisir très noble, qui comptera pour la renommée de l'écrivain ; elle fait pareillement honneur au théâtre qui nous l'a donnée et au public qui a su s'y plaire. La Comédie-Française, qui semble en ce moment faire le compte de ses richesses, vient d'inscrire à son répertoire *la Nouvelle Idole* de M. François de Curel. C'est une des pièces les plus fameuses de l'auteur et l'une des plus caractéristiques dans ce théâtre si particulier. Elle a déjà quinze ans de date, ce qui est un grand espace de temps pour une pièce de théâtre, et, pendant ces quinze années, elle s'est sensiblement modifiée. Car, pour faire l'éloge d'une pièce qui reparait à la scène, on a coutume de dire qu'elle n'a pas bougé et qu'elle est telle qu'au premier jour. Je crains que ce ne soit pas le meilleur des compliments. Une pièce qui, en prenant des années, n'a rien gagné ni rien perdu, c'est qu'elle n'avait rien à perdre si elle n'avait rien à gagner. Elle pouvait valoir par les qualités spécifiques du théâtre, l'action, le mouvement, l'entente de la scène, dont l'effet est sûr et s'exerce à n'importe quel moment sur n'importe quel public : elle manquait de substance, elle n'avait pas cette richesse de pensée et de sensibilité qui fait qu'une œuvre, qui est véritablement une œuvre, impressionne différemment des publics successifs. Est-ce que nous écoutons *le Demi-Monde* ou *le Gendre de M. Poirier*, comme ont fait les contemporains ? Est-ce que *les Corbeaux* ou *la Course du Flambeau* ne nous apparaissent pas à chaque reprise sous des aspects nouveaux ? On s'est habitué à certaines hardiesses, on a mieux pénétré le dessein de l'auteur, on est moins choqué par des défauts qu'il n'est plus question de

nous faire prendre pour des qualités, on n'est plus troublé par les appréciations intempestives de ces dangereux amis qui admirent à faux, le jugement s'est rassis, on se laisse aller au plaisir de goûter en toute tranquillité d'esprit ce que l'œuvre contient d'original et de fort, ce qui est sa marque et son principe de vie. C'est ce qui est arrivé pour *la Nouvelle Idole*. Avec le temps, elle s'est dépouillée. Le public de la Comédie-Française l'a écoutée avec respect, avec émotion. Il avait le sentiment très net que ce spectacle n'est ni de la même qualité, ni de la même essence que ceux dont on le régale trop souvent. Il se savait gré d'en avoir le sentiment si net, et il en concevait pour lui-même une estime qui rejaillissait sur l'auteur.

Le genre de théâtre auquel appartient *la Nouvelle Idole* diffère tellement de ce qu'on a coutume d'appeler du théâtre, qu'on s'est demandé parfois si, en s'orientant de ce côté, M. de Curel ne s'était pas trompé et s'il n'aurait pas trouvé dans d'autres genres, par exemple dans le roman, un emploi plus logique et mieux adapté de ses dons d'écrivain. Rien de plus faux. On ignore généralement que M. de Curel avait commencé par publier des romans, et qu'ils étaient détestables. C'est alors qu'il écrivit ses premières pièces, sans songer à un théâtre plutôt qu'à un autre, et sans savoir même s'il pourrait jamais les faire représenter. Il les garda quelque temps en manuscrit, se bornant à les faire lire à quelques amis. C'est un des titres les moins contestables qu'ait M. Antoine à la gratitude des lettrés, que d'avoir monté *l'Envers d'une Sainte* et *les Fossiles*. Ces ouvrages d'un lyrisme fougueux contrastaient, le plus heureusement du monde, avec les platitudes naturalistes qui composaient le menu ordinaire du Théâtre-Libre. Le tempérament, qui s'y révélait, était, sans aucun doute possible, celui d'un auteur dramatique. Le théâtre est, avant tout, l'art des vigoureux raccourcis. Notre tragédie classique a pour système de choisir une de ces crises qui illuminent soudain les profondeurs de la conscience. L'auteur de *la Nouvelle Idole* excelle à inventer une de ces situations où se résume toute l'angoisse d'un problème moral. Ce qui est encore essentiel au théâtre, c'est son atmosphère de lutte. Cette lutte n'est pas seulement celle qui met les personnages aux prises avec eux-mêmes ou avec toute sorte d'obstacles, c'est celle de l'auteur avec son public. Il faut qu'il s'empare de ce public qui se dérobe et qu'il le retienne. Le véritable auteur dramatique est comme l'orateur : il jouit intérieurement de sentir la résistance de l'auditoire. M. de Curel fait plus : il la provoque, il prend visiblement plaisir à rudoyer les gens, à les heurter de front, à leur faire violence. Il dédaigne les succès faciles.

Ce ne sont pas les satisfactions de la victoire qu'il recherche, ce sont les émotions du combat : elles l'excitent, elles l'animent, elles le passionnent, elles l'enflamment : il ira jusqu'au bout, coûte que coûte, et dût-il être victime de sa propre audace.

Autant qu'il a besoin, pour s'exprimer, de la forme dramatique, autant M. de Curel a le goût des idées. Il les aime pour elles-mêmes, en dehors de toute application pratique. Et c'est par là qu'il se distingue de presque tous ses confrères, j'entends de ceux qui mettent des idées au théâtre. Presque tous, de façon plus ou moins consciente, ils en sont restés à la formule de la pièce à thèse et du « théâtre utile » selon Dumas fils. Ils sont des apôtres et des réformateurs. Ils dénoncent une erreur, un préjugé, une lacune de notre législation, un scandale qui pour eux est le scandale des temps modernes. Ils défont et refont, un jour le mariage et la famille, un jour la magistrature ou le Parlement. Ils travaillent à l'amélioration sociale par les moyens du théâtre. Ils ont trouvé la panacée, et nous la servent au dénouement. Ils bâtissent en cinq actes, ou de préférence en trois, en prose et même en vers, la cité future. Pour la logique, cette méthode laisse beaucoup à désirer : car un cas isolé ne prouve rien et on n'étaie pas une démonstration sur un seul exemple. Pour l'effet théâtral, elle est excellente : le spectateur a la sensation qu'étant parti d'un point, il est arrivé au point opposé : il a fait du chemin, tout le chemin, celui qui mène de l'injustice et de l'abus à la justice absolue et au bonheur parfait. Cette manière n'est pas du tout celle de M. de Curel. Il n'a prétendu ni réformer les couvens par *l'Envers d'une Sainte*, ni galvaniser l'aristocratie par *les Fossiles*, ni préparer l'avènement du socialisme par *le Repas du lion*, ni ramener l'humanité à ses premiers vagissemens par *la Fille sauvage*. Il ne prêche pas, il philosophe. Il amène au jour cru de la scène les idées qui l'intéressent ; il s'en donne le spectacle ; il en dégage la somme de pathétique qu'elles contiennent ; après quoi, la pièce est terminée.

Traduire dans la langue du théâtre quelques-unes des idées philosophiques qui étaient dans l'air au moment où il écrivait, telle a été sa constante ambition. Il y a quinze ans, on parlait beaucoup de la science, non pas entre savans, qui ont mieux à faire, mais entre non-savans : c'était l'époque où plusieurs l'orthographiaient par une majuscule. Les esprits étaient sous l'impression des magnifiques découvertes de Pasteur, qui n'avaient pas seulement abouti à la guérison d'un mal réputé jusque-là incurable, mais qui, par l'avènement des infiniment petits, avaient révolutionné notre conception de l'Univers. Une

grande espérance traversait le monde. L'humanité, toujours chimérique, entrevoyait d'immenses perspectives. Enchantée de la nouvelle révélation, elle en oubliait l'ancienne. Elle bannissait, au nom de la science, tout ce qui ne présentait pas le caractère scientifique. Elle attendait, de la science elle seule, une morale, une politique, une organisation sociale. Elle opposait la science à la religion, et, par une inconséquence dont elle est coutumière, elle faisait de la science une religion. Vainement de bons esprits essayaient-ils de montrer que cette conception de la science est ce qu'on peut imaginer de moins scientifique, et que Pasteur l'eût détestée. Brunetière, pour avoir parlé, ici même, non pas de la banqueroute, mais des « faillites partielles » de la science, au sens spécial où il prenait l'expression, fut traité de sacrilège... Aujourd'hui, nous sommes revenus à une appréciation plus saine et l'atmosphère de la discussion est moins orageuse. Nous admirons de toutes nos forces la science, ses progrès, ses applications : dans ces quinze ans, ne lui avons-nous pas dû la conquête de l'air et les bienfaites merveilles de la télégraphie sans fil ? Mais il est permis de dire qu'en dehors de son domaine, la science est impuissante et que nous n'attendons pas d'elle ce qu'aussi bien elle ne nous a jamais promis : la règle de notre vie. Ou plutôt, nous avons exorcisé ce fantôme : la Science. Nous lui avons substitué cette réalité : les sciences, dont chacune a son genre de certitude et vaut pour l'objet qui lui est propre. Ainsi le milieu intellectuel où fut conçu *la Nouvelle Idole*, le moment dont elle porte la date, est déjà du passé : l'état d'esprit d'où son titre lui est venu est de l'histoire.

C'est en 1899 que *la Nouvelle Idole* fut représentée pour la première fois. Mais la scène se passe à Paris en 1895, l'année où parut l'article retentissant de Brunetière. Le savant, mis en scène, ne pouvait manquer d'être un médecin. La médecine n'est pas seulement une science : elle est surtout un art ; mais à cause de cela, peut-être, l'assurance, le dogmatisme, la foi à l'infailibilité y sont-ils plus choquans qu'ailleurs. En outre, nous tous tant que nous sommes, nous avons peu affaire au mathématicien, au géomètre, au physicien ; il n'est personne qui, à quelque moment que ce soit, n'ait tourné vers le médecin des yeux chargés d'imploration, d'espoir, ou d'effroi. Il est sans cesse mêlé à notre vie, et, puisqu'on le rencontre au chevet des mourans, on a peine à croire qu'il n'ait pas, lui aussi, son mot à dire sur le grand problème que résout la religion. C'est surtout à la physiologie qu'on emprunte des argumens pour nier l'existence d'une âme et son immortelle survie. Ajoutez que le médecin des corps hérite

dans une société telle que la nôtre, de toute l'influence qui échappe au médecin des âmes. On a mis au théâtre quelques chimistes, des minéralogistes et des astronomes : ils ont laissé le public indifférent. Mais on y a mis beaucoup de médecins, et toujours avec succès. Ils tiennent l'emploi de confesseurs laïques : ils sont le confident auquel on ne cache rien, le conseiller de la famille, le raisonneur. Ils ont vu beaucoup de choses, ils se sont penchés sur beaucoup de souffrances, ils ont appris à ne s'étonner de rien et à beaucoup pardonner : ils sont sceptiques et sourians. C'est dire que le type, sans être faux, est un peu conventionnel. Les médecins que nous présente M. de Curel sont tout à fait en dehors de cette convention. Et c'est leur premier mérite.

Alexandre Dumas fils aimait à répéter que le théâtre est l'art des préparations. Nous devons à cette théorie les ingénieuses peintures de mœurs et les conversations étincelantes par lesquelles débutent presque toutes ses comédies. Pourtant, à l'occasion, il ne dédaignait pas cet autre procédé qui consiste à jeter le spectateur en plein drame, et on sait avec quelle maîtrise il l'a employé dans *la Princesse Georges*. M. de Curel, avec la brusquerie qui est dans sa manière, ne pouvait être l'homme des lenteurs savantes : il tient pour l'exorde *ex abrupto*. Rappelez-vous la situation effroyable posée dès le premier acte des *Fossiles*. Je ne sais si le cas qui nous est asséné dès les premières répliques de *la Nouvelle Idole* n'est pas encore plus horrible. Nous avons appris, par un rapide dialogue entre comparses, l'accusation qui pèse sur Albert Donnat : il fait servir ses malades à des expériences, il leur inocule le cancer. Mais ce genre d'expériences sur des êtres humains n'est pas admis par les lois, et le fait s'est ébruité ; on s'attend à une descente de justice : un scandale va éclater. Donnat ne cherche d'ailleurs pas à nier son crime, et il conteste seulement que ce soit un crime. Au contraire, il affirme hautement qu'il use d'un droit, qu'il accomplit un devoir. Il est en pleine sérénité de conscience : aucun doute ne l'a jamais effleuré. Il choisit, bien entendu, des malades dont l'état est désespéré : il sait l'heure exacte qui marquera la fin de leur agonie ; il leur inocule un mal dont l'évolution dépasse le temps fixé à cette agonie : il n'abrège donc pas d'un instant des existences condamnées et peut-être par là arrivera-t-il à préserver des milliers d'existences. Qu'a-t-il à se reprocher ?

On introduit justement une de ces malades, devenues chair à expériences, une jeune fille, novice dans un couvent, Antoinette. Un bouton qui vient d'apparaître, à la hauteur du sein, prouve que le

virus inoculé a fait son œuvre. Mais avant que l'affection cancéreuse ait atteint son développement, la pauvre petite sera morte de la poitrine. Elle est tuberculeuse jusqu'aux moelles. Donnat le sait de science certaine et plus que certaine. Il ne peut pas se tromper. En mettant son oreille — cette oreille réputée pour sa finesse dans le monde médical — contre cette poitrine en déroute, il sait ce qu'il va y entendre une fois de plus : ces souffles et ces râles qui ne laissent à un praticien exercé aucun doute sur la nature et sur l'implacabilité du mal. C'est ici cette scène de l'auscultation, une des plus brèves, une des plus angoissantes, qu'il y ait au théâtre. Pendant qu'il écoute, et qu'il questionne, la voix du médecin s'altère, s'irrite. « Alors, dit la malade, je suis perdue. — Alors, réplique le médecin, vous êtes sauvée! » C'est dans ce mot que réside tout le drame. C'est le brusque coup de théâtre. Le mal mortel, Donnat l'a inoculé non pas à une moribonde, mais à une vivante. Il est un assassin, parfaitement, et d'une espèce particulièrement haïssable : l'assassin scientifique. C'est le nom que sa femme lui jette au visage, c'est celui que lui crie toute la salle. Cet assassinat a été commis froidement. A l'horreur morale qu'il nous inspire s'ajoute une sorte d'horreur physique. Dans un rapide élan de notre imagination, nous assistons à toutes les phases de cette mort lente, à l'envahissement de l'être par le poison. Nous avons une vision de tumeur qui s'étend, de chairs qui se décomposent. Nous souffrons dans notre corps... Telle est cette atroce révélation.

Elle bouleverse Donnat comme nous-mêmes; toutefois elle ne produit pas chez lui une subite conversion; elle ne lui dessille pas aussitôt les yeux. Cela est d'une observation psychologique très juste et très pénétrante. Il faut un certain temps aux impressions les plus violentes pour descendre en nous et y faire sur notre conscience un travail de renouvellement. Au premier instant, ce qui s'éveille en nous c'est la combativité. Nous nous raidissons. Nous voulons avoir eu raison. C'est une forme de l'instinct de conservation. Donnat plaide sa propre cause. Et, à travers les discours qu'il prononce sous le coup de l'émotion, se dessine le type de savant qu'il a été pendant toute sa carrière. Savant, il l'est comme d'autres sont dévots. C'est pour lui que la science est une idole : sa psychologie est celle du croyant. On le traite d'orgueilleux ; mais ce n'est pas de lui-même qu'il est infatué ; ce n'est pas de sa propre supériorité qu'il est convaincu ; ce n'est pas à son infailibilité personnelle qu'il a foi : ce qui lui inspire une confiance inébranlable, ce sont les méthodes de la

science, ce sont les conclusions d'une expérience bien faite. Comme ils l'accusent d'orgueil, les profanes, c'est-à-dire à peu près tout le monde, traitent Donnat d'ambitieux. Ils commettent à son égard le sophisme connu : parce que ses découvertes lui ont valu de la gloire, ils en concluent qu'il a fait ces découvertes pour obtenir cette gloire. Son mobile est bien plus noble, mais aussi plus simple, moins réfléchi, spontané et irrésistible. La passion qui l'anime est le désir de savoir. Cette curiosité fait partie de la définition du savant. Elle est professionnelle, comme aussi bien le dévouement dont ce maître du savoir a donné tant de preuves, en payant de sa personne dans les épidémies. Ce dévouement n'indique pas du tout chez Donnat une disposition de la sensibilité, une pitié, une bonté, une ardeur de sacrifice provenant de la nature de l'homme. Non : l'homme n'est pas ici en cause, mais seulement le médecin. Donnat a contracté la diphtérie en soignant une femme du peuple, et ne s'est pas cru pour cela un héros. Une fois pour toutes, il a fait bon marché de sa vie : pour lui aussi, ce sont les risques du métier.

Mais c'est le danger, pour ceux qui sont prodigues de leur sang, de ne pas toujours être assez économes du sang des autres. Donnat est un de ces casse-cou de la science. « S'il est permis à un général de faire massacrer des régimens entiers pour l'honneur de la patrie, c'est un préjugé de contester à un grand savant le droit de sacrifier quelques existences pour une découverte sublime, comme celle du vaccin de la rage ou de la diphtérie. Pourquoi ne pas admettre d'autres champs de bataille que ceux où l'on meurt pour le caprice d'un prince ou pour l'extension d'un pays ? Pourquoi n'y aurait-il pas de glorieux carnages d'où sortiraient vaincus les fléaux qui dépeuplent le monde ? » Il l'admet en effet, et, quoique l'homicide dont il vient de se rendre coupable lui prouve que son raisonnement doit pécher par quelque côté, il ne se rétracte pas. Il s'entête. Il continue d'affirmer son droit, du moins théoriquement. Il n'est pas seulement le croyant, il est le fanatique. « Pourquoi la science, qui sauve tant de gens, ne verrait-elle pas, privilège d'idole, les gens se faire écraser sous les roues de son char ? » Ainsi l'auteur a voulu nous montrer jusqu'où peut aller cette forme moderne du fanatisme : l'idolâtrie scientifique. Et il l'a personnifiée en un exemplaire d'élite, type de haute intelligence, de labeur désintéressé, de courage et d'abnégation.

A côté de ce « monstre » et pour nous faire mieux saisir ce qu'il y a en lui d'exceptionnel, il a placé des êtres d'humanité moyenne, d'humeur et de taille normales. Sa femme d'abord. Elle ne l'aime pas.

Au théâtre et dans le roman, quand on nous présente un grand savant, un grand artiste, un grand homme d'État, il est de règle que sa femme ne l'aime pas. Elle se plaint que son mari la néglige. Elle est jalouse de la science, de l'art, de la politique qui le lui enlève. Louise Donnat a pour mari un savant de génie, un héros du dévouement, qui de plus est un bon mari, homme d'intérieur et de foyer. Et elle ne l'aime pas ! Elle est difficile. Disons, à son excuse, qu'Albert Donnat est d'écorce rude, d'esprit sarcastique, d'humeur ombrageuse, et qu'il a le dédain de la femme. Il ressemble ainsi à presque tous les hommes du théâtre de M. de Curel. C'est un théâtre austère, un théâtre pour hommes, où la note de tendresse fait à peu près complètement défaut, d'où la grâce de la femme est absente. Nous en avons ici une preuve. Le rôle de Louise Donnat, du moins dans le premier acte, est particulièrement mal venu. Il est gauche et froid. Au moment où la catastrophe menace son foyer, l'homme qui est encore son mari, le nom qu'elle porte encore, cette femme songe à de petites histoires sentimentales ! Elle s'avise que Donnat, étant un spécialiste pour l'estomac, ne peut rien comprendre aux souffrances de l'âme et que celles-ci sont du ressort de la psychologie. Elle va chez Maurice Cormier qui est psychologue de profession, d'ailleurs beaucoup plus jeune que Donnat et mieux de sa personne. Ah ! que le moment est mal choisi ! Ah ! que cette femme nous paraît être un pauvre esprit de femme, un cœur sec, une âme médiocre et qu'elle fait peu d'honneur au sexe devant lequel nous aimons à nous agenouiller !

Son complice, Maurice Cormier, est le type de savant que M. de Curel oppose à Donnat. Il le traite avec une extrême sévérité. D'abord il prête à l'homme un rôle odieux. Cormier est l'intime ami de Donnat qu'il considère comme un maître et dont il admire les travaux. Il a l'absolue confiance du savant, qui le tient au courant de ses expériences les plus scabreuses et déposera chez lui ses notes les plus compromettantes. Et voici comment il agit vis-à-vis de celui que l'âge, le génie, le malheur devraient lui rendre sacré : ayant appris, par les bruits qui circulent dans le monde médical, que Donnat est à la veille de s'effondrer, c'est le moment qu'il choisit pour lui prêter sa femme ! Il tient que l'amour est une maladie, à laquelle un organisme déprimé est plus accessible qu'un autre : donc, il compte sur la dépression causée à Louise Donnat par l'épreuve qu'elle traverse, pour trouver chez elle moins de résistance. Il est cynique. Et M. de Curel n'est guère moins indulgent pour la prétendue science à laquelle se consacre ce psychologue, ou ce psychiatre. Il nous la présente, une

première fois, sous forme caricaturale, dans l'exposé qu'il en fait faire par le vieux préparateur Denis, un sinistre grotesque, le Laurent d'un autre Tartufe. On frissonne devant ces fantaisies barbares d'un expérimentateur qui endort ses malades pour les transformer à son gré en machines à pleurer ou à rire. On dirait les plaisanteries féroces d'un démiurge en délire. Mais expliquée par Maurice Cormier lui-même, la psycho-physiologie n'apparaît guère moins vaine et moins ridicule. Ce « cylindre recouvert d'un papier enduit de noir de fumée, » comme appareil à lire dans l'âme ne nous dit rien qui vaille. Son inventeur le promène à travers les casernes, les écoles, les usines, les hospices, et recueille ainsi des milliers d'observations. Il entasse les fiches sur lesquelles d'autres psycho-physiologistes en entasseront d'autres. Ainsi on peut espérer que, dans quatre ou cinq cents ans, la science de l'âme sera constituée. « Dans cinq cents ans, soupire Louise Donnat, on saura si j'ai une âme et comment la guérir, et c'est aujourd'hui que je souffre ! Voilà donc la science !... Mais le plus humble prêtre, auquel je raconterais ma douleur, trouverait des paroles bien autrement consolantes ! » Sans doute, mais c'est que le rôle du prêtre ou celui du savant n'est pas le même, et qu'en effet il ne faut pas demander à la science ce qu'elle n'a pas mission de donner. On pourrait très bien plaider la cause de Maurice Cormier, et ce serait, je crois, de toute équité. Chacun de nous ne connaît que sa souffrance, qui se limite à la brève durée d'une vie humaine : la science est une entreprise à longue échéance. L'ouvrier qui travaille à la construction d'un édifice dont il ne verra pas l'achèvement n'est ni risible, ni blâmable. Et comment méconnaître que cette collaboration impersonnelle à l'œuvre de l'avenir a sa grandeur ?

La scène qui met aux prises les deux savans, pour opposer deux conceptions de la science, est le morceau capital de toute la pièce et le plus significatif. Les individus disparaissent pour faire place à de nobles entités. Comme le théâtre antique faisait dialoguer le Juste et l'Injuste, la discussion est ici entre la science positiviste et la science idéaliste. Elle abonde en vues de toutes sortes et qui elles-mêmes appelleraient toute une discussion. L'idée essentielle en est qu'on peut être un bon ouvrier de la science, mais qu'on n'est pas un savant, surtout un grand savant, si on ne lève pas quelquefois la tête au-dessus de sa besogne et si on ne jette pas vers le ciel un regard d'angoisse en y cherchant Dieu. Ce Dieu, la raison n'en prouve pas l'existence ; mais la raison n'est pas le tout de l'homme, elle n'est pas notre seul moyen d'investigation. « J'ai une imagination, j'ai un

cœur, mon être est relié au monde par toute une trame frissonnante qui peut me renseigner mieux que ma raison. » Ici se place la comparaison célèbre avec les nénuphars qui tendent leurs têtes vers la lumière. « Vous, moi, tous les chercheurs, nous sommes de petites têtes noyées sous un lac d'ignorance et nous tendons le cou avec une touchante unanimité vers une lumière passionnément voulue... Si la nature a mis en nous cet instinct de vérité pour que cette vérité ne luise jamais à nos yeux, c'est une lâcheté de la nature. » Les larmes que le savant sent monter à ses yeux, ce n'est pas un égoïste attendrissement sur soi-même qui les lui fait verser. Elles traduisent l'angoisse métaphysique, celle de tous les chercheurs qui ont regardé en face l'éternel « Pourquoi ? » celle de tous les croyans que le doute vient torturer... Cette exaltation est celle d'un mourant. En effet, Donnat s'est inoculé le même mal dont sa victime va mourir. Ce châtement que le mystique Donnat s'inflige, le réaliste Cormier ne le comprend pas ; mais Louise, avec son instinct de femme, le devine. Le cri de désespoir et d'amour qui lui échappe termine cet acte où, de scène en scène et de réplique en réplique, nous avons vu grandir l'image du savant idéaliste.

Le troisième acte appartient à Louise et à Antoinette, à l'épouse et à la religieuse. Devant l'expiation volontaire à laquelle s'est condamné son mari, Louise découvre que jusqu'ici elle l'a méconnu. Elle reçoit le coup de la grâce. Elle croit, elle est désabusée : l'admiration la conduit à l'amour. C'est bien, c'est très bien, et pourtant, même ainsi, elle ne nous touche pas. Jusqu'au bout le rôle reste ingrat. En revanche, celui de la petite religieuse est exquis, adorable de simplicité. Car, dès le début, elle a tout compris ; elle sait à quelle mort horrible l'a condamnée son sauveur. Et tout de suite elle a accepté le sacrifice : elle voulait consacrer sa vie aux malades ; elle la donne en gros au lieu de la donner en détail : cela revient au même. Au surplus, quand Donnat se posera tout haut cette question : « D'où vient ce quelque chose qui élève le plus humble au-dessus du savant ? » c'est elle qui répondra : « Du bon Dieu, monsieur. » Cette réponse naïve a été dite par l'actrice chargée du rôle, M^{lle} Bovy, avec une rare perfection de naturel. Il reste qu'elle a remué le public jusqu'aux entrailles. Et telle est la conclusion, vague et généreuse, à laquelle aboutit l'auteur. Ce savant ne partage aucune des croyances de cette pieuse fille ; cette femme a considéré ce savant, d'abord comme un étranger, puis comme un monstre : et pourtant, tous trois ils sont faits pour s'entendre ; ils sont de la même race, ils ont

le culte de l'idéal, et ce culte n'est pas un fanatisme, mais bien, au sens le plus pur et le plus bienfaisant du mot, une religion.

Cette œuvre, d'une si belle tenue littéraire, appelle certaines réserves. Ma critique essentielle concerne cette horreur physiologique qui plane sur tout le drame. Donnat a inoculé le cancer à Antoinette, puis il s'est inoculé le cancer à lui-même, et Louise, en signe d'amour, lui demande qu'il lui inocule le cancer. Je persiste à croire que ce relent de chambre opératoire, cette pourriture d'hôpital, dont notre imagination est sans cesse occupée, ne convient pas au théâtre. C'est une erreur de prétendre que tous les sujets soient du ressort de la scène. Les questions d'amour, d'intérêt, d'ambition lui appartiennent : n'est-ce pas assez ? L'étalage de la maladie et de la mort y est déplacé et pénible. Un autre reproche, c'est qu'ici la dissertation déborde trop souvent l'action. Nul plus que moi ne goûte l'exposé ou plutôt le choc des idées au théâtre. Mais les personnages de M. de Curel semblent trop souvent oublier qu'ils sont mêlés à une action théâtrale pour se livrer à des discussions théoriques, comme ils pourraient le faire dans un laboratoire. Ils sont, un peu partout mais surtout au second acte, sujets à des tirades d'une longueur excessive et qui ne sont pas toutes nécessaires ni même justifiées. Ils ont du mouvement dans les idées, sans éviter toujours la confusion. Ils pensent, mais on ne sait pas toujours ce qu'ils pensent. La langue qu'ils parlent, forte, brillante, imagée, n'est nullement celle de la conversation, mais bien plutôt celle du livre. Les belles métaphores, les comparaisons prolongées y abondent, non sans faire parfois songer à des morceaux de facture. Ils sont éloquens et parfois aussi grandiloquens. Ils ont d'heureuses trouvailles de mots, mais il leur arrive de ne pas éviter l'amphigouri. Et il est de toute évidence que beaucoup de ces critiques tombent, si on considère *la Nouvelle Idole* moins comme une pièce de théâtre, au sens strict du mot, que comme une série de dialogues philosophiques rattachés à une action, comme un « drame philosophique » à la manière dont Renan l'entendait.

La Nouvelle Idole est très bien jouée. M^{me} Bartet par sa grâce supérieure, par son art des nuances, par sa science de composition, a fait merveille dans le rôle difficile de Louise Donnat. J'ai déjà dit le succès de M^{lle} Bovy, dans celui de la petite religieuse. Le rôle de Donnat, qui avait été créé par M. Antoine, a pour nouvel interprète M. de Féraudy qui, lui non plus, n'est pas très lyrique et semble un peu étonné d'avoir à comparer le savant avec un nénuphar. On peut concevoir

une interprétation du personnage plus hautaine, mais non plus vivante et plus vibrante. Le rôle de Cormier n'est pas sympathique. M. Alexandre lui prête libéralement sa belle prestance et sa belle voix

Ce que je m'explique moins bien, c'est la reprise, à la Comédie-Française, de *la Révolte*. Mais il paraît que les temps de la réparation sont venus pour Villiers de l'Isle-Adam. Probablement, Villiers, qui tenait à son ascendance de vieille aristocratie, bretonne et catholique, ne s'attendait pas à ce qui vient de lui arriver : être célébré officiellement par un ministre de la République ; mais, comme disait un autre homme d'État, nous sommes dans l'incohérence. On subit ce petit acte interminable comme un accès de déclamation furieuse. Un mari et une femme font leurs comptes : de la façon dont ils les font, il appert que le mari est peu entendu en affaires, et que la femme est une calculatrice de premier ordre. Minuit sonne. Comme mue par un ressort, la femme se lève et déclare à son mari qu'elle s'en va. Elle le quitte parce qu'il est le Réel, et qu'elle est le Rêve. Une femme qui calcule si bien, et qui, en quatre ans et demi, a triplé la fortune du ménage ! Cela étonne, mais enfin c'est ainsi. Elle en a assez, elle veut vivre. Comme nous dirions aujourd'hui, elle veut vivre sa vie ! En 1870, déjà ! C'est par là que cette exhumation ne laisse pas d'être assez amusante. Cette révoltée tient déjà le langage de nos actuelles affranchies. Elle quitte mari et enfant pour s'en aller travailler à son perfectionnement moral, comme fera la Nora d'Ibsen... Nora ne s'est pas inspirée d'Élisabeth et les suffragettes du théâtre moderne l'ignorent. Mais le ferment romantique les travaille toutes pareillement et leur fait tenir les mêmes propos, accomplir les mêmes actes... Avant que la nuit ne soit finie, le temps de baisser et de relever le rideau, Élisabeth revient au domicile conjugal. C'est ce qu'elle avait de mieux à faire. Et c'est la preuve qu'en notre pays de France il ne faut jamais désespérer du bon sens.

M^{me} Segond-Weber a lancé avec une ardente conviction les revendications d'Élisabeth, et M. Mayer en a paru, comme il convenait, littéralement assommé.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

UN LIVRE ALLEMAND SUR FERDINAND BRUNETIÈRE

Ferdinand Brunetière, Beitrag zur Geschichte der französischen Kritik,
par M. Ernst Robert Curtius, 4 vol. in-18, Strasbourg, 1914.

C'est, je crois bien, en l'année 1890 que j'ai eu le grand honneur de passer un mois entier avec Ferdinand Brunetière dans une pittoresque ville d'eaux des environs de Mayence. La polémique qui occupait alors mon cher maître et ami, — car on sait que son âme intrépide ne respirait tout à fait à son aise que dans une atmosphère de bataille, — était une de celles qui ont laissé le plus de traces dans notre histoire littéraire. A propos de la récente apparition de *Thaïs*, — si je ne me trompe, — M. Anatole France lui-même et M. Jules Lemaitre avaient défié Brunetière d'établir la possibilité d'une critique qui ne fût pas « impressionniste, » c'est-à-dire qui ne se bornât pas à traduire, plus ou moins ouvertement, les opinions et les goûts personnels de son auteur; et l'on pense bien que Brunetière s'était hâté de relever le défi. De telle sorte qu'un nouveau combat s'était engagé, si ardent et mené de part et d'autre avec tant de maîtrise que la presse étrangère elle-même n'avait pu s'empêcher d'en recueillir l'écho. Et donc, un matin, j'avais conduit mon ami au Casino de l'endroit, où je venais de découvrir un long article d'un journaliste allemand, tout consacré à l'analyse de sa dernière plaidoirie en faveur des droits d'une critique « objective. » Mais à peine avais-je commencé à lui traduire l'article, fort élogieux pour lui, que déjà sa provision de patience s'était épuisée. Arrêtant le pénible effort de ma traduction, il

s'était mis à m'improviser une de ces « théories » dont on peut bien dire qu'elles lui jaillissaient sans effort des lèvres ou de la plume en toute circonstance, et d'emblée merveilleusement claires, ordonnées, et vivantes, prêtes à affronter les plus rudes assauts. Sa théorie de ce jour-là consistait à m'expliquer comment les lettrés étrangers, et en particulier les compatriotes de son vénéré maître Schopenhauer, se trouvaient excellemment à même de comprendre, chez lui, le sens et la portée véritables de doctrines qui dérivait toujours, en fin de compte, d'une conception « transcendante » du misérable néant de notre nature. Je me le rappelle assis à la terrasse du Casino de K..., s'amusant à faire tourner sur sa canne son élégant chapeau de feutre clair, mais bien plus encore à « composer » savamment l'ingénieux édifice de son paradoxe, pendant qu'à cent pas de nous, dans le kiosque du parc, un admirable orchestre entremêlait aux tendres supplications de la femme et de la mère de Coriolan les refus obstinés du héros romain. « Oui, mon bon ami, — me disait Brunetière avec son charmant sourire juvénile de ces lointaines années de loisir et de santé, — vous verrez qu'un jour, quand je ne serai plus là, l'étranger sera le premier à me rendre justice!»

Ces paroles me sont naturellement revenues en mémoire lorsque l'autre semaine, j'ai appris la publication d'un livre allemand intitulé : *Ferdinand Brunetière, contribution à l'histoire de la critique française*. La boutade de mon cher compagnon de voyage se serait-elle changée en une prophétie, et serait-ce vraiment du dehors que nous viendrait sur lui, pour ainsi dire, le premier jugement solennel de la « postérité ? » Hélas ! je ne puis dire combien m'a tristement déçu la lecture de la « contribution » de M. Curtius. Celui-ci a beau nous faire entendre qu'il « doit beaucoup » à Brunetière, qu'il « a vécu des années dans l'intimité de son œuvre, » que personne n'admire plus que lui « l'étendue de cette œuvre et son intensité : » la manière dont il l'apprécie atteste une ignorance complète, à la fois, du grand rôle qu'il a joué parmi nous depuis un quart de siècle et de l'âme d'artiste qui bouillonnait en lui. Et quand ensuite M. Curtius ajoute qu'il a soigneusement pris garde à « ne pas se laisser influencer par les voix des amis ou élèves de Brunetière, » je ne puis me défendre de songer que ces « voix » auraient eu chance de lui épargner maintes erreurs fâcheuses, résultant d'une attention trop exclusive à la « lettre » d'une œuvre dont l'« esprit » lui est toujours resté entièrement étranger.

Veut-on savoir, en effet, à quelles « conclusions » l'a amené sa patiente et minutieuse analyse des moindres écrits de Ferdinand

Brunetière? Tout d'abord, l'œuvre de celui-ci ne posséderait, à l'en croire, aucune valeur historique.

Brunetière écrit moins l'histoire de la littérature française qu'à *propos* de cette histoire. Toutes ses œuvres critiques ne sont jamais que des chapitres d'un *Discours sur l'Histoire de la littérature*. Il n'a ni l'instinct ni le goût des recherches documentaires. Les enchainemens historiques, la peinture des courans intellectuels, l'indication des origines et des influences, l'étude de la figure individuelle des auteurs, en un mot tout ce qui constitue l'« information historique, » tout cela nous apparaît chez lui écourté et comme écrasé sous l'appareil des constructions spéculatives. Suivant le reproche d'un critique allemand, il substitue à l'examen des sources historiques une suite de solutions *a priori*, et souvent erronées dans leur simplicité.

M. Curtius ne veut pas même reconnaître une portée « historique » à l'incomparable *Manuel* de Ferdinand Brunetière. « Le lecteur qui recourt à ce livre afin de s'orienter sur l'histoire de la littérature française est contraint de s'avouer, en fin de compte, qu'il a eu l'occasion d'assister à une série de débats sur l'Individualisme et le Sens Social, sur le Réalisme et l'Idéalisme, etc., mais que sur la *réalité* historique il n'a appris que fort peu de chose. » Et non seulement Brunetière a le tort de sacrifier toujours la « réalité » à ses « théories : » mais ces théories elles-mêmes ne sauraient être prises un instant au sérieux. « Toute sa conception de l'histoire littéraire est foncièrement anti-scientifique. » Lorsque, par exemple, il nous propose, comme mesure de la valeur historique d'une œuvre, la considération de ce qui manquerait à l'ensemble de la littérature d'une époque si l'œuvre en question n'avait pas existé, le critique allemand ne voit là qu'un « vestige des vieilles traditions *esthétisantes* du temps de La Harpe. » Le prétendu emploi d'une « méthode évolutive » dans l'histoire et la critique littéraires n'aura été qu'un paradoxe « insoutenable, » qui « n'a laissé aucune trace et ne représente pour nous, aujourd'hui, qu'une simple curiosité. » Pareillement il fallait que Brunetière se trouvât *tout à fait étranger dans le monde des idées* (l'expression serait, nous assure-t-on, d'un critique français) pour « n'avoir pas reconnu sur-le-champ la faiblesse misérable de sa théorie de l'évolution des genres. » L'erreur qu'il a commise résultait d'une confusion puérile, — et M. Curtius se sert même d'une épithète plus méprisante encore, — touchant les deux significations différentes du mot « genre, » telles qu'il les rencontrait dans l'esthétique et dans l'histoire naturelle.

Non moins puérile, l'ambition de créer ou de justifier une critique

« objective. » Aussi bien cette ambition n'a-t-elle jamais été, chez Brunetière, qu'un « postulat » purement abstrait ; car « tandis qu'en théorie il exigeait une critique déduite de principes immuables, en pratique il exerçait la même critique subjective qu'il avait condamnée chez ses devanciers. »

Encore la pauvreté scientifique de l'œuvre de Brunetière nous serait-elle indifférente, si cette œuvre possédait la qualité d'être vivante, et de nous apporter le reflet d'une individualité originale ; si, dans les quarante volumes dont elle est formée, nous voyions transparaître souvent un nouvel aspect des choses. Nous ne nous affligerions pas autant de l'impuissance de l'écrivain français à découvrir pour ses jugemens un critère objectif, si la critique subjective qu'il pratique en fait avait de quoi y suppléer par sa propre valeur... Mais pour qu'une critique subjective ait quelque valeur, il faut qu'elle traduise une personnalité riche et vigoureuse. Or, tel n'est pas le cas, dans l'action que produit sur nous l'œuvre de Brunetière. Sa personnalité esthétique n'est pas assez complexe : il n'est pas le Protée que doit être le véritable critique. Il n'a pas le pouvoir de se changer en d'autres âmes, ni même de jouir de l'œuvre d'art simplement en raison de son essence artistique. Bien plus, il n'est pas en état de concevoir un peu profondément la nécessité intime de l'œuvre d'art : toujours il entend que celle-ci justifie son existence en se mettant au service de tâches sociales, « idéales, » ou autres...

Nous touchons ici au point le plus significatif, pour notre connaissance de l'esprit de Brunetière. Cet esprit nous fait voir ce que les compatriotes de celui-ci appellent une *mentalité simpliste*, c'est-à-dire un tour de pensée qui, involontairement, simplifie toutes choses... La vérité est faite de nuances. Le type intellectuel que représente Brunetière ne sait point percevoir ces nuances, mais se borne à envisager un petit nombre d'idées ou de faits dominans... Et de même encore l'œuvre de Brunetière nous déçoit au point de vue proprement humain. Rappelons-nous l'enrichissement de vie dont nous sommes redevables aux grands critiques du siècle passé, à un Sainte-Beuve, à un Jakob Burckhardt, à un Walter Pater, à un Herman Grimm ; et comparons-y ce que nous offre la critique de Brunetière ! Nous sommes aujourd'hui accoutumés à tenir le grand critique pour l'un des plus hauts parmi les types éternels de l'humanité. Mais précisément parce que le type nous apparaît aussi haut, nous jugeons avec plus de rigueur ceux qui n'arrivent pas à le réaliser.

Infortuné Brunetière, victime de « l'habitude » qu'a prise M. Curtius de placer trop haut le « type éternel » du critique ! Et c'est pour aboutir à ces « conclusions » que l'auteur allemand s'est livré à un travail d'analyse proprement incroyable, découpant en des milliers de « fiches » les quarante volumes de Brunetière, — sans compter une foule d'articles encore non recueillis, — au point de pouvoir nous en dresser, s'il lui plaisait, un vaste « répertoire analytique, » dont son

livre nous offre déjà, d'ailleurs, un échantillon amplement « étoffé! » Sur chacun des sujets où a touché l'écrivain français dans la partie purement littéraire de son œuvre, surtout, M. Curtius a soigneusement extrait et juxtaposé, sous leur forme originale, les passages qui lui ont semblé les plus significatifs : de telle manière qu'un lecteur français qui ne saurait point l'allemand n'en trouverait pas moins, dans son livre, quelque chose comme un curieux *Esprit de Brunetière*, équivalent à ces anthologies dont nos pères se délectaient jadis sous les titres d'*Esprit de M. Nicole* ou de *M. d'Alembert*. Et puis, brusquement, dans les dernières pages, les citations s'arrêtent, le susdit lecteur français cesse tout à fait de comprendre, et voici qu'au zélé compilateur des chapitres précédens succède désormais un terrible justicier avec le glaive en main, accablant sous la « rigueur » imprévue de ses « conclusions » l'auteur de toutes ces pensées profondes ou subtiles, de toutes ces vivantes phrases au rythme nerveux qui jusque-là nous avaient ravis, à peine entremêlées de brèves transitions du critique allemand! Car c'est de cette façon qu'a cru devoir procéder M. Curtius, — d'après une « méthode » qu'il estime évidemment très supérieure en portée « scientifique » à celle des solides « constructions » de Brunetière : tout au long de son livre, il s'est borné à nous exposer de son mieux les opinions de celui-ci, sans presque y ajouter jamais un jugement personnel; après quoi, au moment où nous supposons qu'il allait résumer dans une vue d'ensemble la doctrine littéraire ainsi analysée, le voilà qui tout d'un coup, changeant d'attitude et se ressouvenant de ses devoirs de critique, nous interdit formellement d'attacher la moindre importance à aucune de ces opinions de toute espèce qu'il a fait défiler, tour à tour, sous nos yeux!

Oui, certes, l'on ne saurait trop déplorer que M. Curtius se soit refusé, par principe, à écouter « les voix des amis ou élèves de Brunetière. » Ces voix « documentaires » lui auraient appris, notamment, l'idée que se faisait de son propre rôle l'écrivain français. C'est ainsi que je me rappelle, pour ma part, la très vive satisfaction qu'il m'a jadis témoignée d'un modeste article où je l'avais loué d'être, parmi nous, autre chose qu'un « critique. » Cela se passait vers 1893; et je me rappelle aussi que lui-même m'exprimait encore une opinion analogue bien des années plus tard, au cours de l'un de mes derniers entretiens avec lui. « Voyez-vous, mon bon ami, me disait-il ce jour-là, — mais, hélas! avec un sourire fatigué et amer, si différent de celui qui illuminait son jeune visage durant nos tranquilles

flâneries d'autrefois ! — j'en suis venu à penser que la critique pourrait n'être en réalité qu'un prétexte, ou, plus exactement, un terrain d'action, sur lequel chacun déploie des aptitudes spéciales et servant à des fins d'un ordre spécial ! Celui-ci y fait fonction de peintre, celui-là de conteur, pour ne rien dire de ceux qui y font simplement fonction de bavards. Et quant à moi, voyez-vous, ma fonction particulière, dans la critique, aura été d'être un historien doublé d'un moraliste ! » Ce qu'entendant, je songeais intérieurement que sa véritable fonction, par-dessus tout cela, avait toujours été d'être l'un des plus originaux entre les « artistes » de notre temps : mais c'est ce que je me serais bien gardé de lui dire, sachant assez le peu de prix qu'il attribuait à ce côté personnel de son œuvre en comparaison de la grave « mission » sociale qu'il avait conscience de remplir.

Un historien, tout d'abord : et je me demande avec stupeur à quelle conception de l'objet et des procédés de l'histoire a bien pu « s'habituer » le critique allemand pour contester, à ce point de vue, l'éminente valeur d'ouvrages tels que le *Manuel* ou que les huit volumes des *Études critiques sur l'Histoire de la Littérature française*. Je ne parle pas seulement de la « documentation » prodigieuse sur laquelle se fondent ces inoubliables récits qu'il plait à M. Curtius d'appeler dédaigneusement des « discours, » — encore que, sur ce chapitre-là aussi, les « élèves ou amis » de Brunetière eussent eu de quoi le renseigner avec quelque avantage. Je ne veux pas m'attarder à signaler l'énormité du paradoxe, — ou de l'erreur, — consistant à soutenir que « l'appareil des constructions spéculatives » a pour effet d'« écourter, » chez Brunetière, « les enchaînemens historiques, la peinture des courans intellectuels, l'indication des origines et des influences, l'étude de la figure individuelle. » Ce sont là autant de choses que personne, en vérité, n'était plus à même d'« étendre, » de répandre dans ses récits suivant la mesure qu'il jugeait convenable ; et qu'après cela, il ait toujours eu un sens très délicat de cette « mesure, » et n'ait pas insisté sur les « courans intellectuels » et les « enchaînemens historiques, » lorsque les circonstances ne s'y prêtaient point, voilà de quoi ses lecteurs français, du moins, lui sauront toujours gré ! Mais pour nous en tenir à la « méthode » de l'historien, comment M. Curtius n'a-t-il pas aperçu tout ce que l'auteur du *Manuel* nous a enseigné, sous ce rapport, d'infiniment nouveau, tout ensemble, et de précieux ?

J'ai eu moi-même l'occasion, par exemple, de constater récemment, une fois de plus, l'importance féconde des leçons de Brunetière sur deux points particuliers de la méthode historique. Ainsi que nous le

rappellent les fidèles citations de M. Curtius, l'une des théories favorites de l'écrivain français était de proclamer l'inutilité, — ou parfois le danger, — d'une biographie trop « documentaire » des grands créateurs de vie ou de beauté. « La curiosité qui devrait nous venir la dernière, écrivait-il, c'est celle de savoir comment Job avait le nez fait, et si Valmiki fut heureux en ménage. » Ou bien encore, à la veille de sa mort, dans la préface de son *Balsac* : « J'aurais cru manquer à la première obligation du critique ou de l'historien de la littérature en parlant de l'homme plus et autrement qu'il était nécessaire pour l'intelligence de son œuvre. » Il estimait qu'à vouloir reconstituer avec trop de détail l'existence privée d'un poète de génie, on risquait de nous donner une idée mensongère des sources d'où avait jailli son œuvre poétique : car la vie véritable de ce poète, en tant que poète, n'avait eu rien de commun avec les menus faits de son sort journalier. Non pas que les faits importans y eussent manqué, et tels qu'il importait de nous les révéler : mais ces faits décisifs n'avaient pas été de l'ordre « matériel. » Les événemens notables de la vie d'un Ronsard ou d'un La Fontaine, ceux dont la connaissance avait de quoi nous expliquer l'œuvre de ces deux maîtres, n'étaient pas leurs embarras d'argent, ni leurs mésaventures galantes, mais bien l'apparition à leur horizon intellectuel d'un modèle nouveau survenu du dehors, ou bien encore la découverte d'un nouvel idéal, mystérieusement issu d'un recoin secret de leur propre cœur. « A coup sûr, — écrivait Brunetière dans la préface de son *Manuel*, — je n'ai pas négligé de noter les autres influences, celles que l'on se plaît d'ordinaire à mettre en lumière, influence de race, ou influence de milieu : mais, considérant que, de toutes les influences qui s'exercent dans l'histoire d'une littérature, la principale est celle des œuvres sur les œuvres, c'est elle que je me suis surtout attaché à suivre, et à ressaisir dans le temps. »

M. Curtius nous dira-t-il que cette leçon de « méthode historique » n'est qu'un « dernier vestige des traditions de La Harpe ? » Qu'il regarde, dans son pays, les plus fameux des ouvrages consacrés à l'étude d'un Goethe ou d'un Novalis, d'un Mozart ou d'un Richard Wagner : il y trouvera la « biographie » véritable de ces hommes de génie, l'histoire du travail incessant de leur pensée, désastreusement « écourtée et comme écrasée » sous une accumulation de « documens » inutiles. Aujourd'hui comme à l'époque des Schlegel ou des Otto Jahn, l'histoire des arts attend toujours encore la réforme bienfaisante que nous a éloquemment prêchée Brunetière, en même temps

qu'il nous en donnait d'admirables exemples. Et parce qu'il s'est trouvé que cette réforme était trop difficile, exigeant désormais de l'historien un effort trop pénible, ce n'est pas une raison pour qu'on puisse l'écartier d'un haussement d'épaules, en traitant de « discours » le beau livre où, pour la première fois, le puissant esprit qui l'avait conçue a tenté bravement de la réaliser.

Mais plus précieuse encore et plus indispensable, comme aussi plus tristement étrangère aux compatriotes de M. Curtius, est la seconde des deux leçons de « méthode historique » dont je parlais tout à l'heure. Celle-là ne nous a pas même, je crois bien, été signalée par le critique allemand ; et cependant il n'en est pas que Brunetière nous ait plus souvent enseignée, à la fois en théorie et par son propre exemple. La leçon consistait à tenir un compte scrupuleux des dates, et à considérer toujours une œuvre d'art comme l'expression d'un moment particulier de la vie de son auteur. « Le fondement de la méthode évolutive étant une chronologie rigoureuse, — nous rappelaient naguère, ici même, M. Victor Giraud, — Brunetière avait cru devoir attacher aux *dates* une importance capitale. Une œuvre considérable étant donnée, son effort essentiel consistait à la situer exactement dans la série historique où elle venait d'apparaître, à déterminer avec précision les traits qui la rattachaient à telle ou telle œuvre antérieure, ceux qui lui appartenaient bien en propre, et par lesquels elle avait modifié le milieu littéraire contemporain. » Non content de vouloir, pour les grands artistes, une biographie foncièrement « artistique, » où le vain récit des aventures de leur existence privée ferait place dorénavant à celui des « drames » de leur pensée créatrice, l'auteur du *Manuel* voulait encore une biographie scrupuleusement « chronologique, » où l'intelligence d'une œuvre ne risquât point d'être faussée par son accouplement arbitraire avec d'autres œuvres appartenant à des phases différentes de l'évolution intérieure d'une âme de génie. En d'autres termes, et malgré sa légitime croyance à la vie propre des « genres, » il entendait qu'une tragédie de Voltaire ou un opéra de Mozart nous fussent présentés, surtout, non point par rapport aux productions précédentes de leurs auteurs dans les mêmes genres, mais bien à leurs autres productions dans le même temps, — fussent-elles de genres absolument opposés. Et que M. Curtius n'essaie pas de répondre qu'une telle méthode n'apporte rien de nouveau ! Cette fois, ce n'est plus seulement à d'autres historiens de son pays que je le renverrais, — à de tout récents musicographes qui, exactement comme ceux d'il y a un demi siècle, comparent entre elles

des symphonies de Mozart ou de Haydn sans paraître soupçonner les révolutions survenues, sous l'influence du temps, jusque dans les sentimens artistiques les plus profonds du cœur de ces maîtres : je renverrais M. Curtius à son propre livre sur *Ferdinand Brunetière*, qui n'aurait pas eu lieu, — ou du moins n'aurait pas été ce que nous le voyons, — si le critique allemand s'était un peu pénétré de la valeur d'une telle méthode « chronologique. » Le fait est que, faute pour lui d'avoir tenu compte de cette méthode, tout son patient et minutieux travail d'analyse nous apparait quasiment sans profit. Tantôt, sur une même question, il a rapproché des opinions de Brunetière qui lui ont semblé pareilles, mais qui ne l'étaient pas en réalité, attendu que les mots eux-mêmes avaient plus ou moins changé de sens, à mesure que se transformait l'être entier de l'artiste ; et tantôt il nous a signalé comme contradictoires d'autres opinions qui, en réalité, ne constituaient que des expressions différentes d'un même état d'âme, revêtant au dehors des apparences diverses, ou parfois contraires, sous l'effet des années.

Sans compter qu'assurément l'œuvre de Brunetière était une de celles qui pouvaient le plus mal s'accommoder d'être ainsi dépecées par ordre de sujets. L'entreprise d'un *Esprit de M. Nicole* n'offrait peut-être pas d'obstacles trop graves à ses anciens éditeurs (ou du moins je me plais à le supposer) ; mais vouloir rassembler côte à côte, en un même tableau, les opinions successives de Brunetière sur les hommes et les choses, c'était trop méconnaître la féconde mobilité naturelle de cette âme de feu. Et puisque, décidément, la place me manque pour relever aujourd'hui, comme je l'aurais désiré, l'injustice flagrante des reproches adressés par M. Curtius à l'« historien » et au « philosophe » qu'à toujours été le maître français, il faut au moins que, de tout mon cœur, je proteste contre celles de ses conclusions qui visent l'individualité foncière de l'« artiste. » S'ajoutant à ces « voix » autorisées des « élèves ou amis » de Brunetière qu'il a eu grandement tort de ne pas écouter, il faut que mon humble voix lui révèle, en deux mots, l'« intensité » monstrueuse de son erreur sur ce point capital de sa patiente enquête !

« La personnalité esthétique de Brunetière n'est pas assez complexe : il n'est pas le Protée qui doit être le véritable critique. Il n'a pas le pouvoir de se changer en d'autres âmes... Son esprit nous fait voir ce que ses compatriotes appellent une mentalité simpliste. » —

Et que si même le rôle « esthétique » de Brunetière n'avait consisté qu'à empêcher ses compatriotes d'introduire trop abondamment, dans notre langue, des mots comme cette « mentalité simpliste » dont l'application à son propre tour d'esprit lui aurait procuré un mélange singulier d'amusement et de peine, cela seul suffirait pour contrebalancer les plus cruels reproches de M. Curtius. Mais qui donc parmi nous, en lisant ces reproches, n'en sentirait pas aussitôt toute l'iniquité? Nous retrouvons là, une fois de plus, les effets d'une conception déplorable des devoirs du critique et du biographe dont toujours Brunetière a vainement tâché à nous affranchir. Parce que, dans ses portraits littéraires d'un Rabelais ou d'un Montaigne, l'auteur de *l'Histoire de la Littérature française classique* a soigneusement évité de confondre l'écrivain et l'homme privé, parce qu'il a craint que trop d'allusions aux comptes de ménage d'un Malherbe nous rendissent moins nette sa véritable figure, voilà qu'on l'accuse de « n'avoir pas eu le pouvoir de se changer en d'autres âmes! » Car, pour ce qui est de savoir nous peindre exactement ces figures véritables d'hommes de lettres de tous les temps et de toutes les sortes, en ne nous montrant d'eux que ce qu'il importait que nous en connussions, là-dessus je ne crois pas que quelqu'un l'ait jamais surpassé, — ne serait-ce qu'en raison de l'incomparable sûreté de son « information. » Combien de délicates et fortes images je lui dois d'avoir vues, pour ma part, se dresser tour à tour et vivre devant moi, depuis un charmant *Abbé Prévost* que je me souviens d'avoir découvert, grâce à lui, il y a plus de trente ans, dans un petit café de province où j'étais venu lire la *Revue des Deux Mondes*, jusqu'à cet admirable *Joseph de Maistre* qu'il évoquait encore aux derniers mois de sa vie, d'une main brûlante de fièvre et cependant plus ferme, à la fois, et plus souple que jamais! Mais d'ailleurs, est-ce que déjà le *Manuel*, avec l'étonnante richesse biographique de ces notices qui remplissaient le bas des pages, — et que l'on dirait que M. Curtius n'a point lues, — est-ce que ce ne serait pas assez de lui seul pour nous forcer à reconnaître, dans son auteur, un authentique « Protée, » et répondant d'autant mieux aux exigences du type qu'il apporte plus de soin à se maintenir soi-même en dehors de ces images diverses qui, de page en page, défilent sous nos yeux?(Car il faut à coup sûr que le critique allemand l'ait bien peu compris, pour s'aviser de lui préférer, à ce point de vue, de pseudo-Protées tels qu'un Walter Pater ou un Herman Grimm, qui, tous deux, se sont bornés à revêtir sans arrêt de masques différens l'invariable expression de leurs propres croyances, sentimens, ou pensées!)

Il est vrai que, pour constant qu'ait été l'effort de Brunetière à ne pas se peindre soi-même sous prétexte de nous représenter les écrivains du passé, sa figure nous apparaît cependant toujours à côté, au-dessus de la leur. Il y a eu ainsi dans l'histoire des arts des peintres qui, quoi qu'ils fissent, ne parvenaient pas à s'effacer devant leurs modèles : ceux-ci avaient beau être ressemblans, la curiosité des spectateurs allait surtout à l'art des portraitistes ; et je ne serais pas étonné qu'il se trouvât, en leur temps, des critiques pour reprocher, par exemple, à un Rubens ou à un Rembrandt de n'être pas des Protées. En présence des plus vivantes images de romanciers, d'orateurs, ou de poètes que nous a laissées Brunetière, c'est chose certaine que notre attention risque plus ou moins d'être distraite par l'habileté merveilleuse du dessin et de la couleur, par la magnifique ordonnance du décor, en un mot par la maîtrise personnelle du peintre. La figure de ce dernier ne cesse pas, pour ainsi dire, de dominer son œuvre : par où j'admets volontiers qu'il diffère de bon nombre de critiques de chez nous et d'ailleurs. Mais le moyen de s'en plaindre, quand il s'agit d'une figure comme celle-là, tout imprégnée de brûlante passion, et si vigoureuse, si mobile, si profondément originale d'inspiration et d'allures !

Un artiste : je ne vois pas d'autre mot qui ait de quoi définir cette étrange et touchante figure. Je ne parle pas seulement de la qualité incomparable du « métier » littéraire de son œuvre, encore bien qu'il n'y en eût pas de plus éminemment « artistique, » avec cette composition variée de jour en jour, cette lumineuse élégance du trait, cette mise en valeur des plus menus détails, qui font de Brunetière quelque chose comme le Flaubert de la critique française. Mais par-dessus ce « métier » infailible, créé de toutes pièces et manié librement à travers tous les genres, se peut-il que M. Curtius n'ait pas été frappé de la valeur exceptionnelle de l'âme d'artiste qui jaillit des moindres pages de l'homme qu'il accuse de n'avoir pas une « personnalité » assez « riche et puissante(1) ? » Qu'est-ce donc qu'il exige d'un écrivain, et où donc aura-t-il chance d'en trouver, à ce compte, qui réalisent son idéal d'une « critique subjective ? » Péniblement il s'est ingénié, du-

(1) « Au total, une personnalité complexe et puissante, » nous disait M. Victor Giraud, dans sa très belle étude sur Ferdinand Brunetière (*Revue* du 1 mars 1908). Il est vrai que l'auteur de cette étude avait été, lui aussi, l'« élève et ami » du maître français. Mais sur combien de points sa pénétrante analyse réfutait, à l'avance, les conclusions « scientifiques » de M. Curtius !

rant des années, à « dépouiller » les quarante volumes de l'œuvre de Brunetière; et le voilà qui, en fin de compte, ne s'est pas aperçu de la permanence, au fond de cette œuvre, d'un esprit tout ensemble homogène et complexe, marquant de sa solide empreinte tous les sujets qu'il aborde, et contraignant par degrés ses plus rudes adversaires à s'enfuir du champ clos où ils l'ont provoqué!

Car M. Curtius nous dit bien que personne ne saurait prendre au sérieux la théorie d'après laquelle la valeur propre d'une œuvre se mesure à la place que tient celle-ci dans l'histoire de son temps. « Quand on veut juger d'un artiste, affirmait Brunetière, il faut se poser une première question: si nous ne possédions pas l'œuvre de cet artiste, que manquerait-il à l'art de son temps et de son pays? » Et cela paraît au critique allemand d'un « La Harpisme » acheté. Mais, à supposer même que la théorie ne soit pas inattaquable à un point de vue « absolu, » elle n'en conserve pas moins, en tout cas, une portée « pratique » assez évidente; et il aurait suffi à M. Curtius de se « poser la question » dont parle Brunetière pour se rendre compte de l'injuste rigueur de ses « conclusions. » Force lui aurait été de reconnaître alors tout ce qui « aurait manqué » à notre littérature contemporaine, ou plutôt à l'ensemble de notre vie intellectuelle et morale, si, pendant un quart de siècle, Brunetière n'avait point recueilli parmi nous la lourde succession de Taine et de Renan. Que l'on se rappelle la violence des divers courans qu'il s'est, intrépidement, efforcé d'enrayer, et combien sa résistance personnelle a contribué sans nul doute à de salutaires défaites comme celle du « naturalisme, » dans notre roman, ou celle de la « superstition scientifique » dans l'évolution générale de notre pensée! Tout cela, en vérité, est encore trop récent pour qu'il nous soit possible de le considérer avec la perspective, le relief nécessaires; et cependant, qui donc, tout au moins de chez nous, qui donc hésiterait à reconnaître déjà le très grand rôle qu'a joué, sur les terrains les plus divers, l'admirable lutteur qui naguère s'est dressé seul contre son siècle, pareil à un jeune David ne craignant pas de braver Goliath, et qui a fini par vaincre le géant philistin, à force de maîtrise « artistique » et de passion et de foi, — sauf pour lui à ne pas soupçonner qu'un jour viendrait où un critique allemand l'accuserait d'avoir dû son triomphe à la présence, chez lui, d'une « mentalité simpliste! »

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

« Rien ne m'aura été épargné, » a dit l'empereur François-Joseph, lorsqu'il a appris la nouvelle de l'assassinat de son neveu et héritier, l'archiduc François-Ferdinand, et, en effet, soit dans le domaine politique, soit dans l'ordre privé, nul homme de son temps n'a été aussi cruellement éprouvé. Les deuils les plus tragiques se sont multipliés autour de lui avec un acharnement d'horreur qui rappelle la fatalité antique, et le dernier coup qui l'a frappé a ramené le souvenir de tous les autres. Le respect et la sympathie du monde entier pour ce grand vieillard, si noble dans son malheur, en ont été augmentés, et, si quelque chose pouvait encore ajouter à la vénération qui l'entoure, ce serait l'admirable lettre qu'il a écrite aux deux présidens du Conseil, en Autriche et en Hongrie, ainsi qu'au ministre commun des Finances, auquel appartient l'administration de l'Herzégovine et de la Bosnie. La sérénité d'âme qui y apparaît servira d'exemple, il faut du moins l'espérer, à ceux qui, dans le premier mouvement d'exaltation et de colère, se sont laissé entraîner à de regrettables emportemens. Rien de tel chez l'Empereur : pas une plainte, pas une protestation. Il caractérise le drame dans ses conséquences les plus lamentables. « Une main criminelle, dit-il, m'a privé d'un parent qui m'était cher, d'un collaborateur fidèle; il a enlevé à des enfans d'un âge tendre et à peine élevés, qui avaient besoin de leurs protecteurs naturels, tout ce qui leur était cher sur la terre et a amoncelé sur leurs têtes innocentes un malheur sans nom. » Et, après avoir exprimé lui-même cette pitié profonde que nous avons tous ressentie : « Le vertige d'un petit nombre d'hommes induits en erreur ne saurait cependant, ajoute-t-il, ébranler les liens sacrés qui nous unissent, moi et mes peuples; il ne peut atteindre les sentimens d'affection profonde qui ont été manifestés à nouveau d'une

manière si touchante envers moi et envers ma maison régnante depuis des siècles. Pendant soixante-cinq ans, j'ai partagé avec mes peuples la tristesse et la joie, songeant toujours, même dans les heures les plus difficiles, à mes devoirs élevés, à ma responsabilité pour le sort des millions d'hommes dont j'aurai à rendre compte au Tout-Puissant. La nouvelle et douloureuse épreuve qu'il a plu à la décision insondable de Dieu de m'infliger, à moi et aux miens, affermira en moi la résolution de persister jusqu'à mon dernier soupir dans la voie reconnue la meilleure pour le bien de mes peuples, et, si je puis un jour transmettre à mon successeur le gage de leur affection comme un legs précieux, ce sera la plus belle récompense de ma sollicitude paternelle à leur égard. » Le témoignage que se rend l'empereur François-Joseph, arrivé près du terme de sa carrière, ne sera pas ratifié seulement par ses peuples, il le sera par toute l'Europe, et on lui saura gré d'avoir dit, avec l'accent que donne la paix du cœur, que l'abominable attentat qui, une fois de plus, a répandu la mort autour de lui, ne l'empêchera pas de persister jusqu'à son dernier soupir dans la voie où il s'est engagé.

Combien ces sentimens et ce langage sont éloignés des cris de haine et de vengeance qui se sont élevés dans une partie de l'opinion autrichienne à la nouvelle de l'attentat ! Et on ne s'en est pas tenu aux cris. Dès le premier moment, des attentats d'un autre genre ont eu lieu à Serajevo ; des maisons y ont été mises à sac ; la sécurité des Serbes y a été compromise ; en quelques heures, les ruines ont été accumulées. On n'a pas accusé seulement, comme l'a fait l'Empereur, « le vertige d'un petit nombre d'hommes induits en erreur : » tout un peuple a été pris à partie et le crime odieux a été imputé à la Serbie tout entière. Certains journaux ont poussé des cris dont la férocité n'était pas moindre que celle des fanatiques de Serajevo. — A Belgrade ! ont-ils dit. Que ne nous a-t-on pas crus plus tôt ! Que n'est-on allé, depuis longtemps déjà, étouffer à son origine la conspiration contre l'Autriche qui s'arme aujourd'hui de la bombe et du revolver ! Il est temps d'écraser ce nid de reptiles ! — En parlant ainsi, ces journaux trahissaient leur propre conspiration. Ce n'est pas, en effet, la première fois qu'ils donnent le même conseil, et, si l'attentat de Serajevo leur a causé une indignation légitime, ils n'ont pas perdu une minute pour l'exploiter dans le sens de leurs passions. Par bonheur, l'opinion et le gouvernement serbes ont conservé tout leur sang-froid au milieu de la bourrasque dont leur pays était assailli ; la moindre faute de leur part, la moindre réplique un peu trop vive,

auraient pu avoir les conséquences les plus graves; mais la Serbie, qui a appris tant de choses depuis quelques années et a exercé sur elle-même une maîtrise si intelligente et si ferme, est restée silencieuse et digne, sans un geste, sans un mot propres à amener une riposte. Elle aurait eu tort d'ailleurs d'attribuer à son tour à l'Autriche-Hongrie elle-même l'injustice de quelques-uns. Après la tempête, le calme renaîtra. Mais l'épreuve de ces derniers jours montre une fois de plus combien grande est l'erreur de croire, comme on le faisait si facilement autrefois, que les peuples sont des frères les uns pour les autres et que seuls les rois déchainent entre eux la guerre. L'observation attentive des faits conduit à des conclusions tout opposées, et on se demande avec anxiété ce qui arriverait des peuples sans la sagesse et la modération des gouvernemens.

Après avoir fait toute la part qui convient à l'horreur provoquée par le double assassinat de Serajevo, après avoir cédé aux sentimens de pitié qu'il fait naître, on se demande quelles en seront les conséquences politiques, et on entre alors dans le domaine de l'hypothèse. En ce qui concerne l'ordre de succession en Autriche-Hongrie, il ne sera nullement troublé par l'événement : peut-être même sera-t-il plutôt raffermi. On connaît l'histoire romanesque de l'archiduc François-Ferdinand : il avait épousé par amour une femme intelligente, douée de toutes les vertus privées, digne de lui sous tous les rapports, et qui est morte courageusement à ses côtés, mais qui n'était pas de sang royal et dès lors, d'après la Constitution de l'Autriche, ne pouvait pas être impératrice. Les enfans nés de ce mariage n'étaient pas aptes non plus à succéder à leur père sur le trône impérial. Ainsi le voulaient les lois de l'empire, et l'archiduc François-Ferdinand avait juré de les respecter : c'est seulement à cette condition que l'empereur François-Joseph avait donné son consentement au mariage. On croyait assez généralement qu'une fois empereur à son tour, François-Ferdinand aurait fait tout ce qui aurait dépendu de lui pour être relevé de son serment, soit à Rome au point de vue religieux, soit à Vienne au point de vue politique. On voit tout de suite quelles difficultés seraient nées de cette situation. Et ce n'est pas tout : la Constitution royale de la Hongrie diffère sensiblement, au point de vue successoral, de la Constitution impériale de l'Autriche, de sorte que la femme de l'Empereur et roi aurait pu à la rigueur, si on l'avait voulu, être reine de Hongrie et que ses enfans auraient pu être admis à lui succéder sur le trône de Saint-Étienne. Que de complications en perspective ! Que de troubles peut-être ! Il n'en est plus de même avec le nouvel

archiduc héritier, Charles-François-Joseph. Il a épousé une princesse de Bourbon-Parme, petite-fille par sa grand'mère de nos anciens rois, petite-nièce du Comte de Chambord, et de ce mariage sont nés déjà plusieurs enfans. Dans ces conditions nouvelles, l'ordre successoral est assuré en Autriche-Hongrie aussi sûrement qu'il peut l'être, et quelques-uns des nuages qui obscurcissaient l'avenir sont dissipés. Le nouvel archiduc héritier est jeune, il n'a que vingt-sept ans ; il n'a jamais eu l'occasion de s'occuper de politique, et ses opinions, s'il en a de déjà formées, ne sont pas connues ; mais il est aimé de tous et la popularité naît facilement autour de sa personne. Le meilleur souhait à former pour lui est toutefois qu'il ne monte pas trop tôt sur le trône. Il a encore beaucoup à apprendre. S'il a sur l'infortuné archiduc François-Ferdinand les avantages que nous venons de dire, il a le désavantage de l'inexpérience. François-Ferdinand était en pleine maturité et avait eu le temps de se préparer au rôle qui lui incombait.

Comment l'aurait-il rempli s'il avait vécu, c'est ce qu'il est impossible de dire avec certitude. On lui a prêté toute une politique : était-ce vraiment la sienne et, à supposer qu'elle le fût, y serait-il resté attaché, une fois empereur ? Nul ne le sait. On a vu souvent, et peut-être même faut-il dire le plus souvent, le souverain tromper les prévisions qu'on avait faites sur le prince héritier. Nous ne rechercherons donc pas ce qu'aurait été François-Ferdinand empereur. Cependant il était à un âge où certains traits du caractère et de l'esprit sont déjà nettement accusés, et ceux qui l'ont connu disent de lui qu'il était intelligent, laborieux, consciencieux, digne à tous ces points de vue d'estime et de confiance, mais ils ajoutent que son esprit avait plus de précision que d'étendue et son caractère plus de décision et de force que de souplesse. Il y avait en lui quelque chose d'un peu brusque, qui venait peut-être de la fermeté de ses convictions et de sa loyauté. Il était aussi très profondément religieux et on affirme même qu'il était plus sensible qu'il ne l'aurait fallu à certaines influences ultramontaines. Enfin, à l'intérieur, il avait notoirement peu de sympathie pour la Hongrie et, à l'extérieur, il ne semblait pas en avoir davantage pour l'Italie.

On sait combien la Hongrie rend parfois difficile le fonctionnement de la monarchie dualiste. Le règne de François-Joseph a débuté par un très violent conflit avec elle. Il a fallu longtemps pour que les colères déchaînées de part et d'autre s'atténuassent au point de permettre au fils de Kossuth de devenir ministre de l'Empereur ;

mais ce dernier a tout fait, après les rigueurs d'autrefois, pour amener l'apaisement d'aujourd'hui. On lui en savait gré à Pest et il y jouissait d'une autorité personnelle que sa bonne grâce, sa bonté, un peu de scepticisme indulgent, venu avant l'âge, avaient développée et consolidée. Les qualités de François-Ferdinand avaient quelque chose de plus tranchant et s'accommodaient moins bien avec celles des Hongrois qui sont un peu du même genre. Le temps, sans doute, aurait arrondi les angles, mais ils étaient jusqu'ici restés très aigus. On prêtait à l'archiduc des intentions politiques qui, si elles s'étaient réalisées, auraient amené dans la constitution austro-hongroise une transformation profonde : du dualisme on serait passé au trialisme et la troisième tête de la monarchie aurait été slave. Du coup, les Magyars auraient perdu l'espèce de souveraineté qu'ils exercent rudement sur les Slaves de la Transleithanie. Si ces projets sont exacts, on se demande comment, dans la pensée de l'archiduc, ils se seraient conciliés avec l'hostilité qu'il éprouvait contre les Serbes. Ceux-ci voyaient en lui un ennemi. Ils lui reprochaient d'avoir contribué, par son action personnelle, à l'annexion à l'Autriche de l'Herzégovine et de la Bosnie. et, par là, d'avoir mis obstacle au développement ultérieur de leur pays. L'archiduc voulait bien créer une Serbie autrichienne, mais il supportait avec impatience la création, à côté, d'une Serbie indépendante. On pouvait se demander laquelle des deux finirait par absorber l'autre. A tort ou à raison, la Serbie a toujours cru que l'archiduc François-Ferdinand avait été l'inspirateur de la politique autrichienne, qui avait voulu l'étouffer dans ses frontières, l'empêcher d'atteindre la mer, mettre obstacle à son développement territorial et à son expansion commerciale. Qu'y avait-il de vrai en tout cela? Tout n'était pas faux sans doute. Il est probable que, si l'archiduc François-Ferdinand était devenu empereur, la politique de l'Autriche, déjà si dure contre la Serbie, le serait devenue plus encore, et rien assurément n'était moins désirable.

Quant à l'Italie, ses sentimens à son égard n'ont jamais été bienveillans : à de certains momens même, il n'aurait pas hésité à aller avec elle jusqu'à un conflit. Il en a eu un personnellement avec le comte d'Ehrenthal à ce sujet et on n'a pas oublié dans quelles conditions il s'est produit. Le comte d'Ehrenthal a été le principal artisan de l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie ; il en a pris la lourde responsabilité devant l'histoire ; mais du moins, en diplomate qu'il était, voulait-il atténuer dans la forme ce que l'acte qu'il venait d'accomplir pouvait avoir d'inquiétant pour les autres, et l'archi-

duc François-Ferdinand, qui était militaire, voyait moins bien l'utilité de ces ménagemens. Il aimait à couper le mal dans sa racine. Peut-être avait-il prévu que les ambitions italiennes et les ambitions autrichiennes se trouveraient fatalement un jour en opposition dans les Balkans. Peut-être aussi, dans son âme profondément et étroitement religieuse, éprouvait-il autre chose que de la sympathie pour un pays et un gouvernement qui avaient dépossédé le Pape de son pouvoir temporel. Quoi qu'il en soit, il ne passait nullement pour un ami de l'Italie. Autriche, Italie, on connaît la situation paradoxale de ces deux pays qui, ayant tant d'intérêts contraires, n'ont pas trouvé d'autre moyen de ne pas se battre que de conclure une alliance sous les auspices de l'Allemagne. Mais, au fond des cœurs, les sentimens restent soupçonneux et hostiles, et l'archiduc les éprouvait si vivement qu'il ne parvenait pas toujours à les enfermer en lui-même. Et ici la même question se pose encore : qu'aurait-il fait, s'il avait été empereur ? Rien peut-être ; il aurait continué la politique de son prédécesseur ; il aurait senti l'intérêt qu'avait l'Autriche à maintenir l'alliance et il l'aurait pratiquée avec correction. Les circonstances sont plus fortes que les hommes, même lorsqu'ils ont une volonté énergique, et tel était le cas de l'archiduc. Seulement, les rapports des deux pays auraient été encore un peu moins cordiaux, encore un peu moins confians que par le passé, et l'Allemagne aurait eu encore un peu plus de peine à faire marcher ce ménage à trois qu'on appelle la Triple Alliance. L'archiduc était donc peu aimé dans la Péninsule. Il faut d'ailleurs rendre à l'opinion italienne, telle qu'elle s'est manifestée dans la presse, la justice qu'à la mort du prince, sa tenue a été parfaite ; il n'y a eu de fausse note dans aucun journal ; l'horreur du crime l'a emporté sur tous les autres sentimens, et c'est le seul néanmoins qui se soit manifesté. Nous inclinons à croire que le correspondant de Rome au *Journal des Débats* est dans la vérité lorsqu'il écrit : « En apprenant la mort tragique de François-Ferdinand, l'opinion italienne s'est émue, puis elle s'est souvenue, elle a réfléchi, et à l'indignation se sont bientôt mêlés l'évaluation froide et le calcul avisé. Au Quirinal et à la Consulta, le deuil officiel : la douleur profonde était au Vatican. »

Mais à quoi bon se demander plus longuement ce qui aurait pu être, puisque cela ne sera pas ? L'archiduc François-Ferdinand a emporté dans la tombe le secret de sa destinée brusquement fauchée par la mort. Tout ce qu'on peut dire de lui avec assurance est qu'il avait de grandes vertus privées, que sa vie de famille a été exemplaire et

touchante, que sa vie publique a été d'une parfaite tenue, que ses intentions étaient droites et qu'il n'y avait en lui rien qui ne méritât l'estime. Et c'est pour cela que, malgré les jugemens divers qu'on peut porter sur son rôle politique, qui était d'ailleurs à peine commencé, c'est avec un respect sincère que tout le monde s'est incliné devant sa tombe.

S'il est vrai que l'archiduc a été pour beaucoup dans la constitution de l'Albanie, ce n'est pas là son œuvre la mieux réussie. Il est plus difficile que jamais de savoir ce qui se passe dans ce malheureux coin du monde, mais ce qui s'y passe n'est certainement pas rassurant. Les nouvelles sont confuses et contradictoires; celles du jour sont démenties le lendemain: sur un point seulement elles sont toujours d'accord, c'est que la situation du prince Guillaume de Wied, loin de s'améliorer, s'aggrave progressivement et qu'il est de plus en plus difficile de ne pas la croire désespérée. Veut-on d'ailleurs un exemple du peu de foi que méritent les nouvelles? Il y a quinze jours, d'après celles que donnaient tous les journaux et qu'ils tenaient des agences, nous disions que le dernier défenseur du prince, Prenk Bib Doda, lui-même prince des Mirdites, avait été fait prisonnier par les insurgés, puis relâché sur parole, à la condition de ne plus prendre part aux opérations militaires: il l'avait juré, on donnait même des détails sur la nature du serment qu'il avait prêté. Or rien de tout cela n'était vrai: Bib Doda n'avait pas été fait prisonnier et, par conséquent, n'avait pas été relâché sur parole. Mais les affaires du prince n'en valent pas beaucoup mieux pour cela, car, s'il n'a pas été pris, Bib Doda a été battu et ses troupes se sont débandées. La révolte s'est propagée dans le Sud, où, à la vérité, elle ne semble pas faire des progrès extrêmement rapides. Il y a comme un temps d'arrêt dans les opérations. On pourrait croire que quelque chose se prépare, s'élabore, couve en quelque sorte. Mais quoi?

De quelque côté de l'horizon qu'on se tourne, on ne voit rien venir au secours du prince. Il avait d'abord été question de troupes de volontaires qui seraient levées en Autriche, mais il y aurait eu là une intervention à peine déguisée; des observations se sont vraisemblablement produites et rien ne s'est fait. Le bruit a couru alors qu'on demandait, ou qu'on demanderait à la Roumanie d'envoyer des troupes en Albanie. Après les derniers événemens, la situation morale de la Roumanie est devenue très forte dans les Balkans; mais, on le sait, elle l'a conquise sans coup férir, par de simples

démonstrations militaires faites avec un remarquable à-propos et, pour sortir de cette sage conduite, il faudrait que la Roumanie y eût un intérêt important. Où est son intérêt dans le cas actuel? On ne le distingue pas très bien : on voit seulement que, si elle s'engageait dans l'affaire albanaise, elle courrait gros risque d'entrer dans un engrenage qui la conduirait loin. Lui a-t-on fait vraiment la proposition dont les journaux ont parlé et a-t-elle eu besoin de s'y refuser? Nous ne doutons pas, en tout cas, qu'elle ne l'ait fait, si l'occasion lui en a été donnée. L'affaire albanaise est un guépier où personne n'a envie de se jeter. Elle était, dès l'origine, hérissée de difficultés : les maladresses commises depuis les ont encore augmentées. On ne voit pas comment le prince Guillaume pourra se maintenir sur un trône aussi chancelant. S'il s'était montré davantage au début, et si, une fois l'insurrection déclarée, il s'était mis à la tête de ses troupes et avait paru sur les lieux du combat, peut-être la fortune, qu'il aurait un peu violentée, lui serait-elle devenue favorable. Mais il n'a rien fait de tout cela; il a attendu que la fortune vint d'elle-même lui offrir ses faveurs, et elle n'est pas venue. Ce n'est que dans la fable que la fortune va bénévolement à l'homme qui l'attend dans son lit. N'ayant pas été améliorée par l'habileté des hommes, par leur esprit d'entreprise, par leur courage, l'affaire albanaise est restée ce qu'elle était, radicalement mauvaise. Si le prince de Wied peut encore être sauvé, nous en serons heureux pour lui : mais peut-il l'être? Incontestablement, ses sujets, ou du moins les plus nombreux et les plus forts d'entre eux, ne veulent pas de lui. Les Malissores et les Mirdites, battus et découragés, l'abandonnent. Il ne pourrait recevoir un secours utile que du dehors. L'Autriche le lui fournirait volontiers, si elle était sûre de pouvoir agir seule, mais c'est ce que l'Italie ne tolérerait pas; elle voudrait agir à son tour, après avoir bien choisi les points où elle interviendrait, et le tout finirait par une brouille entre les deux alliés. L'Autriche sait par expérience comment les brouilles de ce genre peuvent finir.

La situation apparaît donc inextricable et le plus sage serait sans doute de renoncer résolument à la politique dont elle est la conséquence logique; mais c'est peut-être beaucoup demander. Il faudrait pour cela que les Puissances, ou du moins quelques-unes d'entre elles, les plus intéressées dans l'affaire, avouassent qu'elles se sont trompées et cherchassent d'autres combinaisons. Il faudrait mettre fin à une première période et en ouvrir une seconde, qui en serait très différente. Le fera-t-on? C'est à Vienne que la question se pose, parce que c'est

de là que part l'action principale. A Rome on se contente de profiter habilement des fautes qui sont commises ailleurs et qu'on semble attendre.

Chez nous, le ministère Viviani s'installe. Nous lui avons souhaité de durer, parce que nous avons peu de chance d'avoir mieux, ou moins mal, en ce moment; personne ne l'attaque encore et il pourrait profiter de cette accalmie pour laisser à son tour les gens tranquilles, mais il aime mieux donner des gages à ses amis et même à ses ennemis de l'extrême gauche en ranimant la persécution religieuse qui s'était ralentie depuis quelque temps. Il existe encore un certain nombre de congrégations qui ont été plus ou moins volontairement oubliées. Elles pouvaient croire qu'on continuerait de les épargner. Mais M. Viviani veillait. Il a refusé aux socialistes unifiés et à une fraction considérable des radicaux de leur sacrifier la défense nationale; nous l'avons hautement félicité d'avoir défendu la loi de trois ans et d'avoir annoncé que, s'il était encore ministre l'année prochaine, il ne libérerait pas la classe qui finirait alors sa seconde année de service. On ne pouvait pas mieux parler. Malheureusement, ce sont des hardiesses qu'il faut se faire pardonner, quand on est soi-même radical-socialiste, et ce que de tout temps on a trouvé de mieux pour cela est d'apporter au parti la tête de quelques congréganistes. Nous parlons, bien entendu, au figuré, car M. Viviani n'est pas méchant homme, il est seulement un homme faible, naturellement enclin à obéir aux injonctions des meneurs de son parti et toujours prêt à leur donner les holocaustes qu'ils exigent. La persécution religieuse, cette petite et basse monnaie de la politique radicale, produit généralement son effet: le parti s'en contente pour quelque temps, et le ministère a un peu de répit. Nous nous demandons ce qui arrivera lorsque cette monnaie sera complètement épuisée. Il est si facile et si commode de fermer des écoles et de vider des couvens! Mais, à force de recommencer, il ne restera bientôt plus rien à faire dans cet ordre de choses, à moins qu'on ne porte directement atteinte à la liberté de l'enseignement, et peut-être à quelques autres. M. Viviani ne le fera peut-être pas lui-même, mais il aura préparé la voie à ceux qui le feront.

Nous voudrions du moins être sûr qu'il n'en sera pas de même pour la loi militaire. Les déclarations de M. Viviani ont été excellentes, et nous sommes convaincu qu'il ne manquera pas personnellement aux promesses qu'il a faites, mais la durée d'un gouvernement est

aléatoire, on est revenu depuis quelque temps aux ministères qui meurent jeunes. Quand M. Viviani tombera, on trouvera, parmi les débris de son Cabinet, un homme comme M. Augagneur, partisan résolu du service de deux ans, qui n'aura d'autre idée que d'entrer dans le Cabinet suivant, qui y entrera peut-être et n'aura pas alors de préoccupation plus vive que d'y faire prévaloir un système dont il a seulement ajourné la réalisation. Nous avons déjà demandé pourquoi M. Viviani a mis M. Augagneur au nombre de ses collègues. Des concessions, des capitulations de ce genre jettent le désarroi dans les esprits : elles sont pour le pays une école de scepticisme ou, pour mieux dire, d'immoralité politique. La conséquence de cette faute initiale n'a pas tardé à se produire : la Chambre a élu, pour toute la durée de la législature, une Commission de l'armée où les partisans et les adversaires de la loi de trois ans sont dans un si parfait équilibre, 22 voix d'un côté et 22 de l'autre, qu'il n'y a pas de majorité du tout : les votes de la Commission tiendront à la présence ou à l'absence fortuit d'un seul de ses membres. Et ce sera, pour le moins, un gros embarras.

M. Viviani n'est pas allé aussi loin dans la composition de son ministère : il y a donné la majorité aux partisans des trois ans ; mais qui ne voit qu'en donnant une minorité aux autres, il a encouragé la Chambre à faire ce qu'elle a fait à son tour ? Il est naturel et même désirable que, dans une commission dont le rôle est de délibérer, toutes les opinions soient représentées comme à la Chambre elle-même ; mais dans un ministère, c'est autre chose, car le rôle des ministères est d'agir, ils sont l'organe du pouvoir exécutif, et il n'y a pas d'action énergique, ni d'exécution nette et rapide sans une parfaite unité. C'est donc un détestable exemple que M. Viviani a donné à la Chambre : elle ne l'a que trop suivi, elle l'a dépassé. Il y a quelque chose de paradoxal et d'absurde dans le fait d'une Assemblée qui, un jour, donne au gouvernement une majorité écrasante en faveur du service de trois ans et qui, le lendemain, nomme une Commission où il n'y a de majorité ni pour ni contre. Il y en a eu une cependant lorsque la Commission a élu son président : son choix s'est porté sur le général Pedoya, partisan du service réduit. Le phénomène de cette Commission, qui émane de la Chambre et la représente si mal, tient au mode de scrutin qu'on a employé pour la former. Ce sont là des chinoiseries, des manœuvres, des intrigues qui échappent au public et peut-être vaut-il mieux qu'elles lui échappent, car elles n'ont rien d'édifiant. On a voulu procéder par la représentation proportionnelle,

ce qui était très louable, et on a attribué à chaque groupe un nombre de commissaires proportionnel à celui de ses membres. Malheureusement, le respect de la proportion s'est arrêté là, au moins dans certains groupes qui, au lieu de représenter proportionnellement les opinions diverses de leurs membres, ont écrasé et annulé la minorité sous la majorité. Tel groupe, qui avait droit à 17 membres, a nommé 17 adversaires de la loi. C'est ainsi que le tour a été joué et que la Commission est devenue l'instrument encombrant et impuissant que nous avons dit. Il aurait été, paraît-il, facile de corriger le mal. D'après le règlement de la Chambre, il suffisait d'une protestation signée de 50 membres pour annuler la première élection et procéder à une seconde qui, faite suivant le mode ordinaire, aurait produit un résultat différent. La protestation a été faite; elle a réuni facilement les 50 signatures réglementaires; il ne restait qu'à la remettre entre les mains du président. Pourquoi, par qui a-t-elle été arrêtée en route? Ce qui est certain, c'est qu'elle l'a été et qu'on a eu là un nouvel et déplorable exemple de l'intrigue audacieuse des uns, de la faiblesse, de la soumission, de la lâcheté des autres. Que peut-on attendre d'une Chambre qui débute ainsi?

A se tourner du côté du Sénat, la satisfaction n'est pas plus grande. Le Sénat n'est pas moins radical que la Chambre, peut-être même l'est-il davantage, c'est-à-dire avec plus d'esprit de suite; mais dans l'ordre économique et financier, il s'est montré jusqu'ici presque conservateur et a fourni quelquefois un bel exemple de résistance à des mesures dangereuses pour la fortune et le crédit publics. D'autres fois, à la vérité, comme dans l'affaire du rachat de l'Ouest, il a subi lamentablement la pression ministérielle. C'est une digue submersible que le Sénat, mais enfin, c'était une digue, et quand le flot n'était pas trop élevé ou trop violent, il remplissait son office. La Chambre, sans le dire, comptait même sur lui pour cela. On aurait tort d'y trop compter désormais. Le Sénat vient de voter l'impôt sur le revenu. Il l'a amendé, nous le voulons bien; il en a atténué certains défauts, mais il ne les a nullement supprimés, ni même foncièrement corrigés: il est difficile, par exemple, de soutenir que le texte auquel il s'est arrêté nous préservera de la déclaration contrôlée. Divers orateurs, à la tête desquels il faut placer l'éloquent et courageux M. Touron qui a été sur la brèche pendant cette discussion, ont fait la preuve du contraire. Et ce qui a aggravé le cas, en créant le précédent le plus fâcheux, est que cette grande réforme de l'impôt sur le revenu a été incorporée au budget et votée avec lui. Le Sénat d'autrefois, d'il y a

peu d'années encore et peut-être même d'il y a quelques mois, n'aurait pas hésité à faire ce qu'on appelle la disjonction, c'est-à-dire à mettre la réforme hors du budget pour l'étudier comme elle méritait d'être étudiée et la voter à part. Rien ne l'aurait empêché de procéder suivant cette méthode, qui est la seule bonne et correcte. Mais les temps sont changés. Et puis la résistance du Sénat a été usée par la lassitude. Il y a des momens où on veut en finir à tout prix : ce sont des momens infiniment dangereux, terribles même dans la vie d'un peuple. Voilà comment la réforme la plus grave qui ait été faite depuis un siècle a été votée en quelques jours, après une discussion écourtée. S'il n'y a aucun inconvénient à insérer dans le budget une réforme sur laquelle les deux Chambres se sont déjà mises d'accord, il n'y a non plus aucun avantage et, dans le cas présent, personne n'aurait insisté sur cette insertion, si l'accord avait été vraiment achevé et complet. Mais on a pratiqué le *Compelle intrare* pour en finir plus vite par une pression d'un nouveau genre, pression d'une assemblée sur l'autre et que, neuf fois sur dix, la Chambre exerce et le Sénat subit. On invoquera souvent dans l'avenir le précédent qui vient d'être créé pour arracher au Sénat des capitulations nouvelles, — et on les lui arrachera.

Que fera la Chambre maintenant? Acceptera-t-elle le projet amendé que le Sénat lui renvoie? L'amendera-t-elle à son tour pour y rétablir sur quelques points son texte primitif? Elle a obtenu de si larges satisfactions et le temps la presse si fort elle aussi, que, tout en réservant l'avenir, elle consacrerait sans doute par son vote celui du Sénat. Et alors on pourra dire : *Alea jacta est*. Le sort en sera jeté. L'instrument sera fait. Nous aurons l'impôt sur le revenu, légèrement progressif au début, appelé à le devenir plus lourdement dans la suite. Il suffira pour cela de deux circonstances habituées à se rencontrer et qui se rencontreront toujours davantage : l'extrême pénurie du Trésor et la faiblesse du gouvernement. Nous souhaitons, sans y croire, que l'avenir dissipe nos craintes et démente nos prévisions.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

LES VESTALES⁽¹⁾

TROISIEME PARTIE (2)

v

Auprès de son père, d'humeur si capricieuse, même quand il ne souffrait pas, Marguerite avait appris, parce qu'elle l'aimait passionnément, la patience, la douceur et surtout le talent difficile de percevoir avec sûreté son état du moment pour s'y accommoder aussitôt. Ainsi préparée à tenir envers Jean le rôle quasi maternel que lui avait recommandé M^{lle} Le Talleur, elle n'y trouva que la plus agréable facilité. Tant de naturel, d'entrain, de vigueur joyeuse, lui donnait, par contraste, une admirable sensation de repos. Elle n'avait besoin, sans doute, pour enchanter le jeune homme, que de lui offrir l'accueil d'un sourire, d'une parole amicale, que de montrer quelque intérêt à son existence, à son avenir. Mais elle fut tentée tout de suite de discipliner cette fougue comme d'affiner cet esprit. Les soirs d'hiver où Jean, deux ou trois fois par semaine, venait s'asseoir dans le petit salon, elle lui faisait raconter minutieusement ses journées, et mi-rieuse, avec une vivacité d'ironie qui se gradait suivant les occasions, elle le reprenait sans pitié en ses moindres écarts. En retour, elle était merveilleusement habile

(1) *Copyright by Delzons, 1914.*

(2) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 juillet.

à flatter son amour-propre. Puis, elle racontait sa propre histoire, lectures, matinées du dispensaire, visite d'expositions, tous les gens qu'elle avait vus. Il l'écoutait religieusement; mais elle ne voulait pas qu'il se contentât de l'écouter; il devait participer aux sensations qu'elle avait éprouvées, aux jugemens qu'elle formulait; des questions directes le forçaient à chercher en lui-même, à s'émouvoir, à découvrir, dans ses idées trop simples et compactes, des nuances qui les faisaient soudain comme vivantes et parées.

Ils mettaient l'un et l'autre, à ces causeries, une pareille ardeur; ils y trouvaient un plaisir égal. Et c'était d'abord le plaisir de plus en plus vif d'être ensemble et de se communiquer si complètement l'un à l'autre. A voir ainsi la jeune fille tout près de lui, le visage à peine rosi par la flamme, toute vibrante d'une vie subtile qui semblait se tendre vers lui, Jean s'extasiait de ces yeux brillans, de cette figure si blanche sous les cheveux légers, de toute cette élégance de femme et aussi des livres que Marguerite avait lus, des tableaux qu'elle voulait qu'il aimât. D'ailleurs, à la mieux connaître, il admirait et respectait en elle davantage une créature d'essence délicate et rare, à qui il offrait, comme un hommage, le sentiment profond de son infériorité. Elle, cependant, reconnaissait la sincérité de cet hommage dans le regard recueilli de Jean et elle se complaisait à la dévotion de ce visage, de ces yeux résolus. Elle poursuivait sa mission éducatrice avec une sorte d'enthousiasme, qui mêlait à l'exaltation de sa propre personne la joie indéfinissable de se sentir si fragile auprès de lui, et, à l'admiration de cette beauté virile, le délice de le voir toujours attentif, soumis, ravi.

Sans doute, elle goûtait si librement le charme de cette intimité, parce qu'elle n'y pouvait rien trouver qui rappelât les habituelles relations du monde. C'est pourquoi, après quelques semaines, elle fut surprise au dernier point lorsque sa tante Madeleine, en hésitant, lui déclara :

— Je t'en prie, ne prends pas mal cette petite observation... Mais ne crains-tu pas que... vous êtes très jeunes tous les deux .. que ces visites régulières et prolongées de Jean ne soient un peu... un peu...

— Un peu quoi, ma tante ? fit Marguerite. Pas compromettantes, je suppose ? ni dangereuses ?

— Mais...

— Oh! non, voyons! Pour moi, il est comme un grand enfant qui a besoin de conseils et de direction... Pour lui, je suis comme une sœur aînée qu'il écoute respectueusement... Non, rassurez-vous.

— Évidemment! Je ne dis pas, avait ajouté M^{me} Léopold Le Talleur. Et comme elle s'embarrassait de plus en plus, Marguerite, riant toujours, l'interrogea :

— Ce n'est pas de vous que vient cette idée; ça ne vous ressemble pas; elle vient de ma tante Alice! ne dites pas non. Et vous, parce que vous êtes très bonne, vous avez cru que votre devoir était de m'avertir... Je vous remercie beaucoup pour vous, ma tante, et je vous prie de ne plus vous inquiéter... Pour ce qui est de ma tante Alice, vrai, je ne la savais pas si timide. Pourquoi ne m'a-t-elle pas parlé elle-même?... mais c'est peut-être qu'elle ne prend pas au sérieux ce qu'elle vous a dit, et elle a pensé que je me moquerais d'elle, tandis qu'elle était sûre que je ne me moquerais pas de vous!...

M^{me} Léopold Le Talleur poussa, de son opulente poitrine, un grand soupir de soulagement : elle ne demandait qu'à être délivrée d'une crainte que sa bonté naturelle avait trop vite accueillie. Le jour même, Marguerite racontait cet entretien à son amie, Valentine Du Laurier, qu'elle voyait chaque après-midi.

— Est-ce ridicule? Est-ce bête?

— Évidemment, et c'est bien pour cela que ta tante Alice s'est gardée de paraître... D'ailleurs, en effet, que tu épouses ce garçon, que tu puisses songer à l'épouser, c'est une idée qui ne viendrait à personne.

Elles n'en avaient pas dit davantage et les visites de Jean qui, lui, n'avait rien su, continuèrent avec la même régularité.

Un autre mois s'écoula. Ce fut, pour Marguerite, un temps d'extraordinaire plénitude. L'hiver, froid et sec, laissait paraître chaque matin un soleil d'abord pâle qui dissipait vite les brumes de la nuit, et rayonnait dans un ciel bleu d'acier. Tous ces matins, Marguerite les passait au dispensaire : elle arrivait par les grandes avenues, toute frémissante de fraîcheur et de jeunesse, le teint rose comme ce soleil qui transperçait de sa fine lumière la grisaille des branches dépouillées, et son activité, sa gaité animaient toute la maison. Pour le moment, pour

quelque temps, appuyée sur l'état-major fidèle au souvenir de M^{me} Le Talleur, elle formait avec ces femmes dévouées un gouvernement provisoire où toutes les tâches se distribuaient sans discussion, sans à-coups, avec, toutefois, une tendance à lui faire prendre les décisions dont elle se défendait encore : M^{me} de Cambaud surtout, par un besoin irrésistible de son esprit discipliné, la reconnaissait pour directrice ; M^{me} Vasseur faisait bon visage, trop intelligente pour ne pas démêler qu'une lutte ouverte tournerait contre elle et comptant que soit le mariage, soit une prompte lassitude détourneraient quelque jour Marguerite. A midi et demi, la jeune fille était toujours rentrée ; son père n'acceptait le dispensaire, — et encore avec quelles ironiques méfiances ! — qu'à la condition de n'être point dérangé dans ses habitudes, dont une des plus chères était le déjeuner, à cette heure, après une matinée de travail, en face de sa fille, pour commenter vivement avec elle les nouvelles, les articles de journaux, pour se plaindre de ses misères et pour finir par les oublier. Marguerite aimait autant que lui-même cette heure du repas et celle qui suivait ; quand Fernand Le Talleur s'y montrait bien disposé, il était délicieux ; les jours de nervosité ou de souffrance, il semblait s'accrocher à elle comme un désespéré, qui, d'elle seule, attendait son salut, et c'est alors qu'elle s'entendait si bien, qu'elle trouvait une joie si parfaite, à l'adoucir et le rasséréner.

Vers trois heures, Marguerite s'habillait et Valentine arrivait chez elle, ou bien elle allait chez Valentine. Une sympathie, qui datait de la première enfance, l'avait rapprochée de cette amie beaucoup plus que de ses cousines ; et c'était encore une circonstance dont M^{me} Lucien Le Talleur ne prenait pas son parti ; mais l'humeur indépendante de Marguerite avait ici résisté à toutes les insinuations : elle voyait plus souvent Valentine parce qu'elle l'aimait davantage. Dans l'appartement ensoleillé de l'avenue Élisée-Reclus, il fallait longuement bavarder et jouer avec le petit Pierre, filleul de Marguerite et de Pierre Du Laurier. Puis, elles sortaient, causant tout de suite, causant indéfiniment et parfois toutes les deux ensemble, parce que, dans leurs deux vies, depuis si longtemps confondues, rien de ce qui arrivait à l'une ne pouvait être à l'autre indifférent. Dans les courses, les visites à travers Paris, elles promenaient leur esprit curieux, vif et railleur. Elles s'amusaient de beau-

coup de choses et de beaucoup de gens : elles en goûtaient chacune à sa manière l'agrément divers. Une différence, qui avait aidé d'ailleurs à leur union, se marquait dans leur caractère comme dans toute leur personne ; seulement, il se trouvait, par une de ces rencontres où l'on est habitué de voir une contradiction, que de corps et de visages si mobiles, Valentine gardait une âme paisible et soucieuse avant tout de tranquillité ; les élans, les défaillances, les tumultes que dissimulait le sourire aisé, les yeux malicieux de son amie, restaient, après tant d'années, pour elle, un sujet de surprise et d'alarme.

D'ordinaire, elles ne se quittaient que vers l'heure du dîner, et souvent, pour se rencontrer encore au théâtre ou dans le monde. Maintenant, tout de suite après le thé, avant six heures Marguerite disait :

— Allons ! il faut que je rentre, mon grand garçon doit m'attendre.

— Eh bien ! qu'il attende, objectait Valentine ; et quand même, un soir, il ne te trouverait pas !

— Cela lui ferait trop de chagrin, à ce petit, et moi, je manquerais à mon devoir.

Elle rentrait donc ; Jean arrivait, et la causerie habituelle les occupait jusqu'à la venue de Ferdinand. M. Le Talleur, lui aussi, se plaisait chaque fois davantage à retrouver ce convive si déferent qui savait écouter inlassablement ses histoires. Autant qu'il était en son pouvoir, Fernand se prenait de sympathie pour son neveu.

Durant ces diners et des soirées qui lui laissaient le loisir de se taire et d'observer, Marguerite, après la démarche de sa tante Madeleine, se divertit à se rappeler cette absurde supposition : Jean, — ce Jean qu'elle voyait là, — et elle-même, risquant un jeu qui pouvait les compromettre ! Elle considérait ce visage, ce sourire si franc, et sans doute, parce que son regard était alors plus attentif, plus curieux, plus pénétrant, elle s'avisait, par deux ou trois fois, au cours d'une de ces soirées, que les yeux de Jean prenaient une expression nouvelle en se fixant sur les siens. C'était une expression nouvelle pour lui, mais qui éveillait chez Marguerite le souvenir de l'avoir connue sur un autre visage. Son souvenir se précisa : Pierre, Pierre Du Laurier avait souvent pour elle, et il n'avait que pour elle ce regard humble et brûlant à la fois qui semblait implorer et vouloir...

Oui, seulement, chez Pierre Du Laurier, cette supplication trop ardente se prolongeait et s'obstinait avec une sorte d'involontaire fatuité, comme pour triompher par son insistance. C'était au contraire à l'improviste, par surprise, qu'elle l'avait découverte dans les yeux de Jean ; et, chaque fois, il se détournait aussitôt, évidemment troublé, désolé de s'être laissé surprendre. Marguerite ne chercha pas d'autre raison pour s'expliquer que le regard de Pierre l'importunait et l'agaçait, et que celui de Jean ne lui déplaisait pas. Elle admit sans inquiétude et sans ennui que le jeune homme lui eût voué un culte discret et même se sentit un peu troublé auprès d'elle. « Il est très jeune, pensait-elle, et après tout, une légère passion, respectueuse et sans espoir, forme à merveille le cœur des hommes, disait tante Marie, et les préserve de bien des sottises. »

Une autre fois, elle songeait :

« Ça lui va fort bien d'être ainsi, gentiment amoureux, beaucoup mieux qu'à Pierre... C'est singulier : Quand nous sommes seuls, jamais il ne me regarde ainsi, il faut la présence de ce cher papa, qui, d'ailleurs, ne se doute de rien... On ne saurait exiger plus de réserve. »

C'était bien cette réserve absolue qui la laissait tranquille et satisfaite. Toutefois, il lui arrivait de compter sur ce regard fugitif comme sur un plaisir que Jean lui devait, et de le chercher involontairement dans ses yeux jusqu'à ce qu'elle eût réussi à l'y surprendre. Son entrain et son activité parurent alors redoubler. Deux grands mois avaient passé depuis la mort de M^{lle} Le Talleur. Aux ciels gris de février où transparaisait la lumière moins indolente, déjà pleine de promesses, Marguerite s'épanouissait avec une irrésistible ardeur.

— Oh ! mais, ne m'embrasse pas si fort ! disait Valentine. Qu'est-ce que tu as ?...

— J'ai... j'ai qu'il fait bon vivre, que je t'aime, que j'aime tante Alice, j'aime tout le monde !

Un soir, à la fin de ce mois de février, Marguerite était rentrée plus alerte et plus vive que de coutume. De la place Vendôme, sonore du ronflement des autos, éblouissante des diamans, des fourrures, des plumes et de la beauté des femmes, elle avait regagné hâtivement le boulevard Haussmann : car Jean devait l'attendre et elle était en retard. Son premier coup d'œil, dans l'antichambre, n'aperçut ni sabre, ni casque...

« Tiens ! » murmura-t-elle. Un très léger malaise, la sensation fugace d'une piqûre insignifiante lui fit sentir qu'elle était déçue. Elle sourit aussitôt d'elle-même et de son exigence qui n'admettait pas que Jean fût coupable du retard dont elle s'accusait la minute d'avant. Son chapeau enlevé, ses cheveux arrangés, elle s'installa dans le petit salon. Des livres, des revues étaient à la portée de sa main sur le guéridon. Elle pensa qu'elle n'aurait pas le loisir de commencer une lecture : elle caressa seulement, à côté des livres, l'éclatante tulipe, penchée sur le col du vase de Chine. Elle admira, par les deux fenêtres qui l'éclairaient, la douceur rieuse de la lumière du couchant. « Le printemps est tout proche. »

Elle aimait infiniment, chaque année, ce retour de la lumière. Il était près de six heures. Voilà plusieurs fois qu'elle recevait Jean à la clarté de ce jour finissant. Elle se souvint de sa première visite au mois de décembre. L'image de M^{lle} Le Talleur se mit à sourire, satisfaite que sa prière eût été entendue, son œuvre continuée... D'autres images passaient devant les yeux de la jeune fille, celles de cette journée même : le matin, ses protégés, les Lebrun, la femme toujours si vaillante et le petit Gabriel, son enfant à elle, si frais, si vivace, toute cette famille peinant sans trêve pour se nourrir, pour se loger ; puis, l'après-midi, tout à l'heure, le luxe extravagant de ces précieuses créations qui, du couturier jusqu'au thé, glissaient à pied, un instant, comme dans la vision d'une fête prodigieuse et qui ne cessait pas. Ce contraste l'avait frappée ce soir davantage. Elle jouissait d'ailleurs très délicatement des formes les plus brillantes de la richesse ; mais, ce soir, un excès dans cette richesse, quelque chose de trop étalé, de trop voyant lui avait paru sans goût et l'avait aussi imperceptiblement choquée.

« Quoi ? murmura-t-elle tout à coup. Il n'est pas encore là. Oh ! mais... »

S'il tardait encore, M. Le Talleur paraîtrait avant qu'ils eussent le temps de causer. Elle eut une moue de dépit. Elle était mécontente pour elle-même comme pour Jean. Elle trouvait stupide d'avoir quitté Valentine si brusquement et de s'être hâtée pour perdre dans l'attente l'heure dérobée à son amie ; elle en voulait à Jean de ce qu'il répondait à son empressement par ce retard discourtois. Et d'ailleurs, ainsi déçue, elle souhaitait de ne l'être pas tout à fait : elle désirait plus fort que

Jean arrivât. Ils auraient encore, bien à eux, quelques momens, une demi-heure peut-être, qui soudain lui semblait d'une valeur extraordinaire... Cependant, la petite pendule dévorait ces précieuses minutes avec une sorte d'allégresse moqueuse. Marguerite la regardait, les sourcils froncés :

« On dirait qu'elle fait exprès... »

L'aiguille remontait, effleurant tour à tour les formes anciennes des chiffres. Elle passa sur le 9, sur le 10; elle atteignit le 11. Cinq minutes encore, sept heures sonneraient et Fernand Le Talleur entrerait dans le salon. Marguerite sentit ses nerfs bourdonner, son cœur battre; le désir de retenir ces cinq dernières minutes s'emportait, s'exaspérait... La porte s'ouvrit : elle faillit crier...

— Bonsoir, ma cocotte, disait son père. Va bien? Oh! les mains toutes froides! Pas malade?

Elle le rassura : elle se rassurait elle-même. Quels nerfs ridicules! Son père et elle réunis comme tous les soirs, qu'y avait-il de changé dans l'existence qu'elle aimait? Elle sourit...

— Jean n'est pas là, remarqua Fernand. Ne devait-il pas venir ce soir?

— Mais oui, je crois, fit-elle...

Et elle voulait dire l'ennui de son attente, mais elle s'arrêta. Elle ne pouvait ni parler d'un simple ennui, ni justifier l'excès de son émotion.

— Eh bien! nous pouvons lui accorder le quart d'heure de grâce... Quoi fait ce tantôt, ma petite?

Marguerite raconta son après-midi. Elle avait recueilli, dans ses visites, des histoires dont, sur le moment, elle s'était dit : « Ah! ce soir, je les raconterai à Jean, ça l'amusera... » Elle les dit à son père. Mais fut-ce qu'elle s'était trompée sur leur mérite, ou qu'en les disant elle manqua d'accent et d'entrain, elle les trouva médiocres et elle s'aperçut que son père les jugeait médiocres aussi.

Fernand Le Talleur, à son tour, parlait de sa journée, des nouvelles qu'il avait recueillies. Les événemens politiques l'inquiétaient, à cause de ses entreprises qui s'en trouvaient gênées; habitué à faire partager à sa fille tous ses soucis, il lui soumettait des conjectures pour qu'elle l'aidât à discerner le vrai : très souvent, en effet, avec la finesse de son esprit délié, avec la sûreté de son intuition nette et directe, elle avait vu clair là

où il s'embarrassait, par l'impuissance d'un scepticisme radical, à choisir entre les hypothèses et les probabilités. Mais elle se contenta de répondre faiblement : « Oui ; en effet c'est possible. » Une pensée l'absorbait : « Il peut encore venir : il va venir certainement... » Et elle ne disposait plus, pour les idées que développait son père, que d'une attention vague et fuyante. Le Talleur, agacé de cette indifférence, s'anima davantage pour la vaincre, il voulait du moins que Marguerite le comprit, et qu'elle s'associât à ses inquiétudes. Il avait haussé le ton : il reprenait la série de ces événemens qui lui faisaient craindre un échec pour ses affaires de mines marocaines... Sa voix ainsi forcée devenait criarde et d'une pénible monotonie. Marguerite en sentait ses nerfs irrités ; mais, d'ailleurs, elle ne songeait même pas à donner l'effort d'intelligence qui, en satisfaisant son père, lui aurait épargné à elle ce désagrément... De nouveau, l'aiguille de la pendule glissait sur le 10, sur le 11... A huit heures, le maître d'hôtel vint demander s'il fallait servir...

— Servez tout de suite, dit Fernand avec humeur. S'il plaît à Jean de ne pas se gêner avec nous, ajouta-t-il, nous n'avons pas à nous gêner pour lui.

Dans la salle à manger, le maître d'hôtel demanda encore :

— Faut-il laisser le couvert ?...

C'était le couvert de Jean, à la place habituelle, à la droite de Marguerite, entre elle et son père. Elle n'avait pas répondu, bien que la question lui fût adressée : elle aurait voulu que son père décidât, comme il l'avait fait tout à l'heure. Mais il se taisait :

— Oui, murmura-t-elle, laissez...

A peine l'ordre donné, elle y sentit comme une faiblesse et elle le regretta : toutefois, elle ne put pas le révoquer. Le couvert resta mis, marquant la place où Jean aurait dû s'asseoir, et où il était encore attendu. Tout le temps du diner, elle vit ce couvert inutile, cette place vide. En face de son père, dont elle ne pouvait pas ne pas remarquer la mine dépitée, elle se contraignait à fournir les paroles abondantes, dont il n'aurait su se passer. Mais la contrainte les faisait tour à tour précipitées et brusquement taries : il en restait alors, au front de Marguerite, un pli douloureux. Dans le silence, la vue du couvert l'obsédait, en même temps que l'image de l'absent ; et elle se jetait de

nouveau, pour se distraire, dans un bavardage qui tâchait d'être gai, qu'elle entendait résonner comme un bruit stupide et vain. Surpris maintenant et non plus irrité, Le Talleur choisit l'explication la plus simple de cette étrangeté.

— Je t'assure, disait-il vers la fin du dîner, si tu n'es pas malade, tu as quelque indisposition... une bêtise, une misère... Tu n'as rien mangé, tu te donnes beaucoup de peine pour causer... avec moi !... Sérieusement, comment te sens-tu ?

Il avait parlé sur le ton le plus affectueux, mais avec un frémissement de malaise et de terreur. Marguerite malade ! Non : entre eux, c'était la rupture de toutes les habitudes, de toutes les règles de vie, qui leur attribuaient à chacun son rôle, — à lui l'habitude d'être plaint, à elle l'habitude de le plaindre. Marguerite le comprit, et toutefois, à la question de son père, elle se trouvait soudain épuisée comme par une immense fatigue, accablée comme par un écrasant ennui. Elle n'arriverait pas à se remettre d'aplomb. Cependant, elle devait donner le change au souci de M. Le Talleur. Elle fit une figure de petite fille contrite :

— Je crois bien que ce sont les gâteaux au chocolat... Nous avons pris le thé un peu tard ; j'avais grand'faim : j'en ai trop mangé.

— Je l'aurais juré, s'exclama M. Le Talleur, la figure rassérénée. Je t'ai dit cent fois que jamais tu ne devais prendre le thé, et tout ce qui l'accompagne, après cinq heures...

Elle écouta ses remontrances, qui furent longues et précises, car il était renseigné sur l'hygiène.

— Et puis, autre chose, ajouta-t-il, je suis convaincu que tu te fatigues trop. Tu es levée à sept heures ; tu passes toute la matinée debout, à des besognes souvent pénibles... ça n'est pas raisonnable, ma petite demoiselle, et il faudrait voir à modérer ce zèle...

Elle le regardait, les yeux alanguis et comme désolés :

— En attendant que je sois raisonnable, mon pauvre papa, voilà que mes débordemens vont te faire une triste soirée... Je te demande pardon...

— Je te soignerai, dit Le Talleur héroïquement. C'est bien mon tour : une tasse de camomille, un moment de lecture, et puis, le dodo, qui est le remède suprême.

Marguerite accepta la camomille qu'elle n'aimait pas ; et,

d'abord, la lecture, qui permettait le silence, lui parut bienfaisante. Les yeux mi-clos, elle écoutait son père qui lisait, dans une revue, des « Souvenirs » d'un homme célèbre. Mais bientôt, elle n'écouta plus ; ce fut une autre souffrance, une sensation pire que la souffrance, une amertume sans nom, un désenchantement qui passait en sécheresse, en dureté les plus pénibles qu'elle eût connus. Elle se répétait : « C'est absurde ! c'est insensé ! » Et elle tendait toute son énergie pour s'arrêter dans cette chute indéfinie, qui l'entraînait vers l'obscurité, le néant. Elle parvenait à comprendre, à suivre deux ou trois phrases. Mais aussitôt, elle percevait mieux, elle sentait avec une acuité prodigieuse le vide, l'intolérable ennui de cette heure. Et la frayeur qu'elle éprouvait devant un avenir qui répéterait de telles heures, la laissait plus douloureuse encore, et comme terrassée. Elle pensa cependant que, la lecture achevée, M. Le Talleur la renverrait dans sa chambre où le sommeil, du moins, le remède suprême, comme il avait dit, la délivrerait. A peine couchée, elle commençait à s'assoupir, quand tout le poids, toute la torpeur de sa vie s'allégea, s'évanouit par le miracle de cette seule pensée, à la fois confuse et joyeuse : « Mais il reviendra et dès demain, et toutes les fois que je voudrai !... » L'allégresse fut si vive qu'elle en tressaillit et s'éveilla. La chambre était pleine de ténèbres ; par les deux fenêtres ouvertes, à travers les persiennes, la rumeur de la ville grondait... Quelques secondes elle savoura sa joie ; comme le malade qui prend pour une ivresse de belle santé les premières excitations de la fièvre, elle y découvrait l'espoir et la certitude d'un merveilleux bonheur. Un instant plus tard, le bonheur devenait souffrance, le bien-être avait disparu et la fièvre l'agitait, la brûlait. Avec une angoisse inexprimable, elle se sentait envahie, possédée par un désir éperdu, tel qu'une flamme subtile, dominatrice, toute-puissante. Et ce désir la transportait, en même temps qu'elle revoyait, dans les regards troublés de Jean, un autre désir qui répondait au sien. Et, toutefois, mille raisons, celles du passé, comme celles du présent, — prudence vulgaire, sagesse, nécessités mondaines, — qui faisaient éclater l'absurdité de cet amour, la torturaient plus encore qu'elle n'avait été ravie. Elle s'était dit : « Je l'aime ! je l'aime !... Lui aussi il m'aime ! Papa, lui, moi, nous pourrions être si heureux ! »

Elle devait reconnaître aussitôt :

« Mais, ce n'est pas possible... Je ne peux pas l'épouser, papa n'y consentirait jamais ; et lui, si jeune, plus jeune que moi, je ne sais pas ce qu'il est, ce qu'il sera demain : moi-même je trouve qu'unir nos existences serait une folie!... »

Entre ces extrémités d'une émotion suraiguë et d'une peine irrémédiable, elle roulait sans trêve et elle en était brisée.

Le sommeil la prit lorsqu'elle fut à bout de forces. Au matin, la fatigue la laissait anéantie et elle renvoya sa femme de chambre pour dormir encore. A onze heures, enfin, elle s'éveilla : sa jeunesse, tout de même, avait triomphé : elle se retrouvait ; elle retrouvait aussi le souvenir de sa lugubre soirée, de sa nuit douloureuse et de la découverte qui l'avait à ce point bouleversée. Mais un peu frémissante encore, elle regardait en elle et considérait sa conduite à venir avec un sang-froid ironique et une sorte d'énergie méchante :

« Ah ! non, se répétait-elle, je ne veux pas revivre de pareilles heures ! »

Cette résolution, à elle seule, lui parut la protéger. Elle y enfermait à la fois l'intention générale d'éviter les imprudences sentimentales et la volonté plus précise d'éloigner Jean désormais, autant qu'elle l'avait attiré jusqu'ici. Dans cet état de défiance et de lutte contre le danger, elle se sentait assez libre pour n'avoir rien à redouter que de l'avenir et non du passé ; ainsi, un peu d'élémentaire sagesse, de la réserve, quelques précautions la préserveraient de la folie où elle avait failli se laisser entraîner. Elle supprimait donc les entretiens habituels, tête à tête avec Jean : elle espaçait les visites du jeune homme ; elle l'écartait enfin de sa vie, puisqu'il y apportait une menace de trouble et de désordre.

Ainsi décidée, elle put montrer à son père, quand ils se retrouvèrent au déjeuner, une figure souriante et paisible. Il en fut sincèrement réjoui pour soi comme pour elle.

— Eh bien ! fit-il ensuite, tu as vu pourquoi Jean nous a manqué hier soir ?... Cette manifestation ? Cette bagarre à Levallois ?

Elle n'avait pas eu le temps de lire un journal à cause de son lever tardif. M. Le Talleur expliqua que le régiment de cuirassiers avait été employé, toute la fin de l'après-midi et jusqu'au milieu de la nuit, à surveiller les mouvemens d'une grève, ancienne déjà et tout à coup portée aux violences : les cuiras-

siers avaient même chargé : à une heure du matin, le calme rétabli, ils s'étaient retirés.

En écoutant ce récit, Marguerite trouva qu'il aurait dû s'accommoder mieux à ses dispositions nouvelles.

Le Talleur ajoutait :

— Pristi ! si tous les cuirassiers sont taillés sur le modèle de Jean, les grévistes ont bien fait de filer doux ! Ce gaillard-là sur son grand cheval, avec ses grands bras et un sabre au bout !...

Marguerite trouva encore que c'était là une image inutile à mettre devant ses yeux. Elle se contenta d'acquiescer vaguement.

Fernand Le Talleur se servait pour la seconde fois des aubergines à la purée de champignons. Ainsi disposé à la bienveillance, il reprit :

— C'est étonnant, tout de même, ce garçon ! Je me le rappelle, il y a un an... Et maintenant... bonne tenue, bonnes manières, de la discrétion... Quand je le vois, quand je l'écoute, je suis émerveillé de l'art de cette pauvre tante Marie qui l'a ainsi transformé... Reste à savoir si, privé d'elle, il n'ira pas retomber !...

— Oh ! pourquoi ? fit Marguerite vivement.

— Pourquoi ? Je n'en sais rien... parce que les hommes, les jeunes gens, les sous-officiers sont assiégés de tentations... En général, ils y cèdent plus ou moins ; mais ils sont retenus d'aller trop loin et de faire ce qu'on appelle les grandes sottises par l'éducation première, par les sentimens de famille, par l'ambition. Lui, il n'a rien !

— Oh ! rien ! protesta Marguerite avec la même vivacité. Il me semble que tu exagères. D'abord, il est ambitieux ; il veut avoir l'épaulette et il l'aura. Pour ce qui est de la famille, il tient à nous tous et à la mémoire de tante Marie. Enfin, l'éducation première, jusqu'à la mort de l'oncle Georges, on ne peut pas dire qu'elle lui ait manqué... Non ! je ne suis pas si pessimiste que toi. Je crois qu'il marchera très bien.

— Tu crois ? Eh bien ! tant mieux. Moi, je ne demande qu'à le voir réussir. C'est un gentil garçon.

Ils parlèrent d'autre chose. Leur deuil touchait à sa fin et des invitations arrivaient de toutes parts. Il fallait y répondre et composer quelques diners pour rendre ces politesses.

— Les Dufrêne, demandait Le Talleur, je ne sais pas si on pourrait les mettre avec les Taillandier...

Marguerite répondait à cette question et à d'autres du même genre. Cependant, le souvenir de sa tante la troublait. Était-ce comme un reproche secret que l'image de M^{lle} Le Talleur venait d'être évoquée, et les soins dévoués qu'elle avait donnés à Jean, et son désir suprême qu'ils fussent continués après elle? En soi-même, Marguerite se défendait. Certes, elle n'oubliait rien; elle serait fidèle à la volonté de sa tante, mais elle avait bien le droit de choisir à son obéissance une forme prudente : elle avait bien le droit de se sauvegarder elle-même. Cette pensée la rétablit dans la ferme tranquillité de ses décisions.

Jean ne reparut que huit jours plus tard. Toute la semaine, à cause des troubles de Levallois, le régiment était resté consigné. Le jour où Marguerite sut que la consigne était levée, elle fit exprès de ne rentrer qu'après sept heures : à la difficulté d'une explication, elle préférait le silence, la retraite. Quand elle ouvrit la porte du petit salon, son père causait au coin du feu avec le jeune homme.

— Eh bien! tu sais, s'écriait Le Talleur. Ça été beaucoup plus sérieux que ne le disaient les journaux, des pierres, des coups de revolver... Jean vient de me raconter ça...

Le Talleur semblait vivement excité par ce récit. Quant à Jean, le regard joyeux, la bouche souriante, il attendait visiblement que Marguerite réclamât de tout savoir sur-le-champ. Il avait couru plusieurs fois un vrai péril, quand, seul avec quelques hommes, une bande armée l'assailait. Il était fier de sa conduite, et glorieux de dire à Marguerite les félicitations qui l'en avaient récompensé. Ce fut cette entente des deux hommes et l'impatience de Jean de l'y associer qui mirent tout de suite Marguerite en défense : le plaisir qu'elle retrouvait à voir le jeune homme se confondait maintenant avec le sentiment d'un danger et l'armait d'autant mieux. Elle se contenta de dire sur le ton de l'amabilité la plus banale :

— Ah ouï! vraiment! Je regrette de n'avoir pas été là plus tôt...

Aussitôt, elle se mit à raconter sa journée, une journée de visites, des potins et des plaisanteries sur une quantité de personnes que Jean ne connaissait pas. Il s'y serait amusé un tout

autre jour car jamais elle ne lui avait paru si spirituelle et malicieuse. Mais, ce soir, il avait trop compté pour lui-même sur autre chose que ce brillant et cet esprit. Sa déception le glaçait. Il était incapable de rire, même de parler. Du reste, cette froideur et ce mutisme ne troublaient pas un instant la verve de Marguerite, qui semblait au contraire se dépenser avec une abondance inaccoutumée. Le Talleur, enchanté de cet entrain, ripostait aussi vivement... Pour la première fois, Jean se sentait lointain, étranger, ou plutôt, il se souvenait qu'une autre fois, quand il était entré dans cette maison, l'année précédente, il avait connu la certitude aussi pénible d'être le parent déclassé, à jamais différent, qu'on admet comme par charité. Seulement, alors, il avait sa tante Marie pour le consoler et pour l'aimer : Marguerite l'avait tout de suite rassuré... Depuis, il avait pourtant soutenu son effort : il avait couvert l'étape qu'on lui disait la plus dure et Marguerite lui avait permis de croire que son énergie la satisfaisait... Mais non : brusquement, tout ce qu'il avait pris pour des succès tombait à rien ; tout ce qu'il avait cru de Marguerite n'était qu'illusion... elle s'éloignait en un instant, et si vite et si fort qu'il ne pouvait même plus penser qu'elle eût été toute proche, si cordiale, si affectueuse... parfois presque tendre, oui, vraiment tendre... Il restait comme à l'abandon et cela quand il avait respiré tant de jours le charme de la jeune fille, dont les yeux, par momens, s'étaient faits si doux pour lui, quand il ne pouvait plus douter qu'il attendait de ces regards, de cette douceur, d'elle enfin, sa meilleure joie, toute sa joie!... Il en avait le cœur tellement serré qu'il ne pouvait pas se résigner à perdre ainsi, sans raison, tout d'un coup, ce qui avait fait son bonheur, ce qui avait peut-être glissé, dans le plus secret de son âme, un absurde, un prodigieux espoir... Il voulait en être dix fois sûr... C'est pourquoi, très humblement et très ardemment, en lui-même, il implora Marguerite de redevenir, fût-ce un instant, telle qu'elle avait été. Il osa même, dans ses regards, lui laisser voir cette supplication... Leurs yeux se rencontrèrent. Il sut aussitôt, plus nettement que si elle avait prononcé des paroles, qu'elle comprenait sa prière et que, résolument, elle refusait d'y céder... Il aurait voulu partir sans attendre une minute, mais il ne pouvait pas partir : il devait assister à l'intolérable jeu des propos paisibles, fins et mesurés : il devait subir la preuve répétée de sa condition

bizarre, qui le faisait dans cette maison si familier et presque subalterne, après qu'il y avait connu l'intimité la plus précieuse... Il souhaitait d'être loin, en effet, autant qu'il se sentait loin de Marguerite; seul dans sa chambre, au quartier, il savourerait l'amertume de sa destinée; il retrouverait les vieux souvenirs, les tristes souvenirs de sa jeunesse, qui tous accourraient à son appel, qui accouraient déjà; assis sur son lit, dans cette solitude, dans cette nuit, comme le Breton qu'il avait consolé, leur compagnie fidèle étoufferait ses illusions, ses regrets et jusqu'au sentiment d'avoir vu les yeux de Marguerite briller pour lui de cette lumière profonde et douce qu'il n'y découvrirait plus... Il contemplait, après le diner, ce petit salon, où il avait trop bien goûté le bienfait d'une pensée et d'une affection féminines qui se consacraient à lui. Il se dit à ce moment : « Elle l'a peut-être compris, elle a deviné que je... eh bien! oui, que je l'aimais... car c'est cela aimer, je pense, de ne vivre que pour une femme, d'être pleinement heureux près d'elle, à l'écouter, à l'admirer, à boire ses regards et de tant souffrir parce qu'elle détourne les yeux... Mais si elle sait que je l'aime, a-t-elle donc peur?... Et de quoi? mon Dieu!... Je n'attends rien; je ne suis rien... Qu'elle me laisse seulement venir ici et l'écouter encore, et la regarder!... Qu'elle me regarde aussi comme les autres fois!... Il n'est pas possible qu'elle ne veuille pas... Et tout à l'heure, quand je partirai, elle me dira comme les autres fois quel jour je reviendrai... »

Ce dernier espoir, en lui rendant quelque courage, l'émut violemment, quand il se leva pour partir. Il y avait mis le souhait le plus passionné; du coup, sa passion, jusque-là si timide, se déchainait, au point de le faire trembler. Ce fut cette émotion même qui décida Marguerite : satisfaite de se sentir calme et résolue après l'épreuve de cette soirée, elle balançait à risquer l'épreuve plus grave d'une visite de Jean; elle n'hésita plus : elle ne prononça pas la parole qu'il attendait d'elle. Elle dit seulement un « au revoir » gracieux, auquel il répondit par quelques mots balbutiés, qui se perdirent dans le cliquetis du sabre contre les éperons; il avait ouvert la porte : il s'en-fuyait.

— Qu'est-ce qu'il avait, ce soir? observait M. Le Talleur. Il a été stupide...

Marguerite fit une moue évasive, elle plaignait Jean; mais

elle se savait gré de sa fermeté et, rassurée pour elle-même, elle se rassurait aussi pour lui; après la secousse un peu pénible de cette soirée, il reconnaîtrait comme elle que la rudesse en était salulaire.

VI

Il se passa quelques jours avant que Valentine, à l'improviste, demandât :

— Tu ne me quittes plus pour ton grand garçon ? Ne vient-il plus, ou bien as-tu décidé de ne plus le recevoir ?

Malgré leurs habitudes de confiance, Marguerite n'avait encore rien dit à son amie, ni de sa première découverte, ni de ses résolutions; elle ne pouvait pas prendre en elle son secret, ni l'exprimer avec des paroles, tandis qu'il était encore si émouvant. A présent, convaincue d'avoir écarté le danger, elle fit une complète confiance. Valentine l'écoutait avec une extrême attention et l'approuvait sans réserve.

— Tu as bien fait, très bien fait... Cela devenait grave...

Elles descendaient à ce moment les Champs-Élysées, de leur pas rapide et soutenu. Tout à côté d'elles, le soleil allumait aux lanternes et aux cuivres des autos des flammes dansantes qui roulaient joyeusement sur la chaussée. Du côté de l'Est, les arbres des Tuileries, la masse du vieux Louvre étaient enveloppés d'une buée bleuâtre et transparente qui semblait se dérouler, comme un repli, de la couche grise et bleue des nuages. L'air et la lumière avaient une douceur pareille, amicale comme un sourire. Sur le bord des allées, un peuple d'enfants grouillait, visages roses, couleurs tendres. La vie était partout facile et charmante. Valentine écoutait Marguerite, humait l'air léger, considérait les voitures brillantes, le ciel souriant, les enfans frais et vivaces; elle réfléchissait :

« Oui, c'est très bien ce que Marguerite a fait là, de reconnaître le danger et de couper court... Par bonheur, il était temps... Une autre fois, il pourrait n'être plus temps : il faut donc prendre garde... Eh bien! en somme, la vérité, c'est qu'elle est au moment où une fille a besoin de se marier... les œuvres, son père, cela ne suffit pas; un bon mari, voilà ce qu'elle souhaite, sans même le savoir, et, si M. Le Talleur n'était pas... ce qu'il est, il le verrait, il chercherait un gendre...

Peut-être pour Pierre l'heure est-elle favorable... on pourrait essayer encore... »

Elle se rappela la dernière tentative, six mois plus tôt, une allusion très discrète à la prière obstinée de son beau-frère, et la réponse de son amie :

— Mais non, il ne me déplaît pas; et même j'ai beaucoup de sympathie pour lui, quand il veut bien ne pas faire ses mines d'amoureux... Il est certainement de ces hommes qu'on épouse volontiers quand on a l'envie de se marier... Seulement, voilà, je n'ai nulle envie de me marier...

Et Valentine se disait :

« En cela, elle a dû changer... Mais il ne faut pas que je le lui dise, elle s'est tant moquée de celles qui ont l'air de ne plus pouvoir vivre si on ne leur donne pas un mari... Non! il ne faut rien lui dire... J'avertirai Pierre simplement de risquer sa chance... S'il est adroit et gentil, il peut réussir... »

Marguerite ajoutait :

— Je n'avais pas dit à Jean de revenir, et cependant il est revenu : il ne m'a pas trouvée et il est parti aussitôt, sans attendre. Il va recommencer sans doute, deux fois, trois fois... entre temps, papa l'invitera à dîner; au bout d'une semaine, d'une quinzaine, il aura compris... Alors, nous serons tout à fait tranquilles!

Elle parlait gaiement. Sur le même ton, Valentine répliqua :

— Pour être tout à fait tranquille, je crois qu'il sera prudent de l'espacer, ce garçon, le plus possible... Tu voulais lui venir en aide et c'était une très bonne pensée; mais, à présent, il peut se passer de toi, qu'il suive donc son chemin!... Moins tu le verras, mieux cela vaudra.

— Tout de même! protesta Marguerite.

— Il n'y a pas de tout de même, riposta Valentine. Il n'y a pas de demi-mesure : quand une femme se sent une faiblesse qui doit aboutir à quelque sottise, elle n'a qu'une ressource : la fuite.

Marguerite ne manqua pas de la plaisanter sur ce courage. Elles continuèrent leur promenade à travers un Paris qu'elles aimaient davantage, cet après-midi, d'être si délicieux.

Comme Marguerite l'avait supposé, Jean revint encore une fois pour la voir; mais une seule fois. Ce fut sa dernière tentative. Ensuite, au dîner du dimanche, il s'excusa; Fernand Le

Talleur l'invita pour un soir de la semaine : il s'excusa de nouveau. La jeune fille avait attendu, curieusement, la fin de l'épreuve. Avec ce résultat imprévu, sa curiosité tomba ; et presque aussitôt, après deux ou trois jours d'incertitude, de nervosité, d'ennui, elle se sentit comme effondrée. Il semblait que le ressort vigoureux qui la tenait vaillante, s'était détendu, que sa vie s'était ralentie, diminuée. Elle n'avait plus de paroles vives et chaudes pour Pauline Lebrun, ni pour ses autres protégées ; plus de taquineries amicales pour M^{lle} de Cambaud, ni d'élan vers les cliens du dispensaire. Une fatigue extrême, une distraction de tous les instans lui faisaient difficiles les plus simples tâches, et elle éprouvait une peine incroyable à fixer son attention, à s'imposer la moindre activité. Cependant, lorsqu'elle pouvait s'abandonner à sa torpeur, elle y trouvait un malaise aussi douloureux ; car son intelligence et sa sensibilité, comme inertes pour le monde extérieur, n'en étaient que plus aiguës pour lui faire comprendre et sentir toute sa misère intime.

Bien qu'elle eût réservé son plus grand effort pour donner à son père l'illusion de la bonne humeur et de la parfaite santé, il ne put s'y tromper. Cette fois, à lui voir ces yeux alanguis, ce visage de lassitude et même de détresse, il déclara qu'elle devait se reposer, il exigea que, pour quelque temps, elle s'abstint du lever trop matinal et des heures trop pénibles du dispensaire. Elle lui obéit machinalement. Elle n'avait de goût à rien : elle le dit à Valentine, qu'elle interrogeait avec un sourire un peu plaintif, sur son avenir :

— Vrai ! la vie n'est pas drôle ainsi... Crois-tu que cela va durer ?

— Quelle bêtise ! s'écriait Valentine. Tu t'es surmenée moralement et physiquement, tu as donc besoin de te reposer et de t'amuser... parfaitement, de t'amuser... Voilà trois mois que tu t'éreintes en menant d'ailleurs l'existence d'une recluse ! Il faut supprimer la fatigue et te donner du bon temps.

Marguerite acceptait cette opinion formulée avec une énergie péremptoire : elle en aurait aussi bien accepté une autre. Elle consentait à se reposer et à s'amuser. Toutefois, elle aurait voulu dire :

« Je ne pensais pas que d'avoir été, un instant, amoureuse, cela fit si mal et si longtemps ! »

Mais elle n'osait le dire. Valentine, résolument, une fois pour toutes, s'était refusée à cet entretien.

— Il n'y a qu'un moyen d'oublier une chose pareille, c'est de n'en parler à personne, même pas à soi.

Et Marguerite, un peu meurtrie par cette dureté, s'était dit : « Sans doute, elle a raison, il est vrai que les mots qu'on prononce et même ceux qu'on n'articule pas, font vivre des pensées qui, sans eux, s'étioleraient. »

Cependant, elle ne pouvait douter, seule en face d'elle-même, que son âme restait douloureuse, d'avoir connu, pour la perdre aussitôt, une émotion trop passionnée. Et elle songeait alors :

« Oui, Valentine a raison, et, pourtant, il me serait si bon de dire ce qui me fait mal ! il me serait si bon de m'en plaindre !... Tante Marie, elle, m'aurait permis de me plaindre. »

L'image de Jean passait devant ses yeux : le souvenir des heures vécues avec lui dans le petit salon ne quittait guère sa pensée. C'étaient cette image et ce souvenir qui entretenaient son amertume par le plaisir trop vif qu'ils lui donnaient encore et par le regret qu'elle ne pouvait leur refuser. Mais, pas un instant, elle ne les reliait à l'avenir ; les heures du salon étaient révolues à jamais ; Jean, qu'elle reverrait quelque jour, ne serait plus jamais l'homme de ces heures. Elle éviterait le péril de cet amour impossible : elle était certaine de l'éviter. Seulement il lui fallait souffrir, souffrir tout le temps que le charme indicible de ce passé mettrait à s'évader de son cœur.

Ce fut chez Valentine, par un dîner presque intime, qu'elle reprit sa vie mondaine. C'était une réunion de jeunes ménages d'officiers. Les femmes, éclatantes de fraîcheur, chacune parée d'un collier de perles et d'un air assuré où se révélait sa dignité récente d'épouse et de mère ; les hommes élégans de corps et de gestes, avec la vivacité simple que donne la vie militaire. Fernand Le Talleur, le vieux marquis de Chamburges, oncle de Du Laurier et son frère Pierre, se distinguaient tout de suite par d'autres allures, une autre élégance moins robuste, moins souple et cependant plus affinée, par une expression de visage et de regards qui témoignait d'habitudes d'esprit différentes.

Comme d'ordinaire, ce dîner était très gai, parce que les jeunes femmes et leurs maris avaient le don de s'amuser

facilement et de rire à propos de tout. Marguerite n'apportait rien pour sa part à cette gaité : une fois encore, elle se laissait faire, et sans beaucoup de plaisir, mais sans résistance, elle acceptait cette atmosphère joyeuse, ce bruit de rires et de voix claires. La crise qui venait de l'épuiser l'enveloppait maintenant d'une mélancolie semblable à ces voiles légers où la beauté d'une femme se fait plus secrète et plus douce. Mais sa jeunesse transparaisait : la blancheur de son teint et de ses épaules n'avait jamais rayonné avec plus d'éclat ; à travers les lueurs trop intenses ou trop rêveuses de ses yeux, les pointes vives d'autrefois se montraient un peu, par instans, et sa bouche, où se marquait le mieux, comme le chagrin chez les enfans, la surprise de sa peine, n'avait qu'à s'entr'ouvrir sur les dents brillantes pour rendre à tout le visage la lumière même de la vie.

Elle parlait peu : elle encourageait avec grâce ses voisins, deux lieutenans sympathiques et bavards qui lui faisaient la cour suivant les principes les plus sûrs : complimens, regards extasiés, récits des bals où elle eût éclipsé toutes les autres jeunes filles, supplications de venir à leur tennis, au patinage, aux chasses... Ils l'ennuyaient un peu, ils l'auraient ennuyée en tout temps ; mais, ce soir, elle s'en prenait à elle seule de ne pas goûter dans leur galanterie l'agrément dont ils pensaient l'enchanter : elle allait jusqu'à se dire qu'à sa place une autre se serait certainement divertie. Elle se força du moins à récompenser les deux jeunes gens par une coquetterie qui les avait portés, quand le dîner s'acheva, au plus sincère enthousiasme.

— Eh bien ! lui disait Valentine dans le salon, voilà Cartévron et Saintève enflammés ! Mes complimens.

— Ils ne sont pas très difficiles, murmura Marguerite.

— Je ne t'ai jamais vue si bien que ce soir.

Marguerite sourit : tant qu'à tenir son rôle dans l'habituelle comédie du monde, elle préférait les applaudissemens à l'indifférence. L'hommage des deux jeunes gens lui rappelait beaucoup d'autres succès qui étaient ainsi venus à elle, sans qu'elle se donnât grand'peine à les chercher : et ce souvenir lui plut. Un coup d'œil dans une glace lui découvrit une image d'elle-même qu'elle eut la satisfaction d'approuver sans réserve. Ses doigts effleurèrent ses cheveux et elle aima, parmi les ondes un peu sombres, leur pâleur qui semblait d'une chair de fleur veloutée,

satinée... Elle ne put se retenir de penser qu'après l'admiration des lieutenans, elle en méritait d'autres, un peu plus exigeantes et précieuses, qu'elle eût accueillies à cette minute assez favorablement. Mais de qui les espérer dans cette réunion?... Elle se retourna, comme pour passer en revue tous ces jeunes hommes élégans, prestes et joyeux... A ce moment, Pierre Du Laurier s'avancait vers elle.

Depuis trois mois qu'elle observait une retraite rigoureuse, c'était la première fois qu'elle le rencontrait. Elle s'était mise instinctivement sur la défensive, attitude qu'elle avait jugée depuis longtemps nécessaire avec lui. Cependant, elle ne lui en voulut pas d'exprimer brièvement un plaisir, après cette séparation. Et tout aussitôt, sur une allusion de Pierre aux loisirs d'une telle retraite, il se trouva qu'ils causaient avec une extraordinaire animation de tous les livres qu'elle avait lus, de la musique qu'elle avait entendue ou jouée. C'était comme si, sensations et jugemens, accumulés en elle durant ces trois mois, avaient besoin de se précipiter tout à coup vers le premier qui s'offrait à les recueillir. En réalité, elle seule parlait : Pierre se bornait à l'écouter. Et elle éprouvait un très vif plaisir d'abord à parler bien, à sentir qu'elle parlait bien pour un homme qui la comprenait jusque dans les moindres nuances et qui savait le lui montrer ; et puis, elle prenait plaisir à ce que, ce soir, par un de ces hasards qui ne se présentent entre eux qu'à de longs intervalles, Pierre voulait bien ne pas faire sa tête d'amoureux, mais la considérer comme... à peu près comme si sa funeste passion s'était engourdie de fatigue.

Le capitaine Du Laurier emmenait ses convives fumer des cigares dans le salon voisin : Valentine tolérait ensuite, près d'elle, les cigarettes. Pierre ne fumait pas et Marguerite l'en félicita soudain comme d'une éminente vertu. Elle eût été contrariée qu'il s'éloignât d'elle en ce moment. Il déclara justement qu'il n'en avait nulle envie. Elle le laissa dire sans lui infliger de ces ripostes aiguës dont elle était accoutumée de repousser ses approches et même elle le gratifia d'un regard assez bienveillant ; elle ne pouvait lui en vouloir de goûter autant qu'elle l'agrément de cette causerie, qui était comme un jeu où il ripostait avec adresse et sûreté. Ils continuèrent donc de causer et la délectation qu'elle y prenait la retint jusqu'à ce que son père vint dire, avec un air d'ennui qu'elle connaissait bien :

— Il est tard. Penses-tu à partir ?

Dans l'auto, il proclama qu'il s'était ennuyé aux potins de cercle du vieux marquis ; sa mauvaise humeur venait bien un peu de son isolement parmi ces jeunes ménages, auprès de ces trop jeunes femmes dont les égards distraits le reléguaient au rang de vieux monsieur ; mais, beaucoup plus encore, il était mécontent du long entretien de sa fille avec Pierre et de la complaisance qu'elle avait marquée à cet éternel prétendant. Plusieurs fois dans la soirée, en les observant d'un clin d'œil, il avait eu brusquement la représentation de ce malheur inouï : Marguerite le quittant pour épouser Pierre, sa maison vide, sa solitude, ou bien, chez lui, entre sa fille et lui, la présence perpétuelle d'un homme qu'il n'aimait pas et qui serait pour elle plus que lui... Ces images, ces pensées qui l'avaient laissé depuis longtemps en repos l'irritaient à l'extrême... et, toutefois, par un retour ironique, il les acceptait en se disant : « Mais elle a raison, elle est dans son droit. Mon rôle, à moi, est de m'effacer avant de disparaître ! » Sur quoi, il se révoltait de nouveau contre elle, contre Pierre, contre l'univers et ses lois fatales. Marguerite ne pénétra pas si loin dans les causes de son mécontentement, elle s'en tenait aux plus apparentes :

— Pauvre papa, qui n'a pas eu ses flirts ! mais demain, mais après-demain, tu les auras !

Il se rencogna, bougonnant, tandis qu'elle se pelotonnait dans la tiédeur caressante de ses fourrures et l'enchantement de sa personne. La vie légère et fluide qui courait dans ses veines disposait souverainement de tous les événements et de toutes les destinées pour les guider aux fins les plus heureuses et les plus suaves. A cette heure, l'image de Jean prenait place parmi beaucoup d'autres, celle des lieutenans, de Pierre, de tels amis qu'elle retrouverait avant peu. Elle la considérait d'un regard de prédilection, comme pour la maintenir toujours plus proche ; elle se sentait envers Jean toute maternelle et protectrice. Il lui apparaissait comme un « petit » à qui elle réservait une très douce indulgence, au point de souffrir, sans trop le blâmer, qu'il fût ému auprès d'elle un peu plus que de simple amitié. Cette adoration, à la condition de sembler l'ignorer, elle l'entendait comme une musique plaintive et chère dans le concert d'hommages qui montait vers elle. Elle attendit assez longtemps le sommeil, mais sans inquiétude, sans malaise, dans

le bien-être de cette délicieuse ivresse qui lui faisait une joie d'elle-même et de tout.

Elle s'éveilla morne, accablée, anéantie. Plus rien ne lui restait de sa joie qu'un souvenir déplaisant :

« En somme, je me suis amusée sottement à étourdir mes deux voisins de table ; puis j'ai encouragé plus stupidement encore le brave Pierre ; et dans tout cela j'ai complètement négligé ce pauvre père qui éprouvait tant d'ennui ! »

Elle mettait à ces reproches un excès de vivacité dont elle s'aperçut.

« Ce n'est pas si grave, après tout. Quelle est celle qui n'en fait pas autant ? Il n'y a pas de quoi se chagriner... »

Cependant elle était chagrine contre elle-même autant qu'elle en avait été ravie quelques heures plus tôt. Elle regrettait le plaisir si vif de sa soirée : et cependant elle jugeait que, pour ne lui rien laisser maintenant, ce plaisir n'avait été sans doute que d'une espèce banale et même un peu commune.

Elle s'étonnait d'avoir pensé à Jean avec cette indulgence parfaitement égoïste, comme pour ménager en lui un sentiment dont elle se divertirait, sans péril pour elle-même. Et voilà qu'elle se sentait à la fois moins sensible à l'image, au souvenir qui l'avaient tant troublée naguère, et, d'ailleurs, incommodée de ce calme, comme si l'ennui venait tout de suite combler dans son cœur le vide que Jean commençait d'y laisser... Pour réagir, elle résolut de retourner au dispensaire, ce matin même ; mais elle s'était levée tard, elle avait flâné à sa toilette, elle hésita : pour une heure à peine, n'était-ce pas trop de fatigue?... Le temps passait : elle finit par abandonner son projet, ce qui ajouta à son malaise le regret de l'avoir inutilement formé.

Cependant, au déjeuner, Fernand se mit en frais de gentillesse et d'amabilité spirituelle : effrayé par Pierre Du Laurier, il usait de la tactique qui lui avait toujours servi pour vaincre cet ennemi et les autres. Rien ne pouvait mieux apaiser Marguerite : elle se laissa choyer, amuser... Quand son père dut la quitter, après deux heures, il s'écriait :

— Ah! ce soir, c'est la fête!... pas comme hier!...

Elle défendit le diner de Valentine, en se déclarant ravie de ses lieutenans, d'eux seulement. D'ailleurs, elle était contente de retrouver le soir sir William Edwards et Jacques Fordet,

deux amis de sa tante et les siens. Elle se disait ensuite :

« Il ne faut que du temps pour que je me remette en équilibre... du temps et les habitudes d'autrefois... sortir, échapper à moi-même, mener la vie de tout le monde, comme dit Valentine... La soirée d'hier n'a pas été mauvaise puisque j'étais si bien en rentrant... Ce matin... eh bien! ce matin, un peu de fatigue, sans doute, l'effet d'une première sortie après trois mois de retraite... Mais c'est déjà fini, je n'ai donc qu'à continuer et, dans quelques jours, je serai tout à fait rétablie. »

Elle se parlait ainsi avec une conviction qui était celle de Valentine plutôt que la sienne, mais qu'elle s'imposait à elle-même en toute sincérité.

Cependant, non pas quelques jours, mais quelques semaines plus tard, un soir de la fin de mars, au théâtre des Champs-Élysées, Valentine lui disait :

— Que t'avais-je promis? Que tu te débarrasserais vite d'une illusion romanesque, que tu redeviendrais toi-même?... C'est fait, je le vois, et j'en suis si contente... Et puis, ma chérie, il y a quelque chose dont je serai tellement plus contente encore, quand tu me l'annonceras!... Bientôt, il me semble... n'est-ce pas?

Marguerite avait eu un sourire évasif : il était bien vrai et elle devait reconnaître elle-même que les chances de Pierre devenaient sérieuses : tout le lui signifiait, la joie de Valentine, la curiosité un peu trop nerveuse de son père, enfin l'émotion véritable et touchante de Pierre. Dès lors, pourquoi n'aurait-elle pas cru ce que tout le monde croyait? Pourquoi aurait-elle nié que la confiance, l'estime, l'entraînaient vers ce mari, le besoin d'une paix définitive vers ce mariage?... Et pourtant!... Des scrupules graves lui donnaient parfois des élancemens brefs et douloureux... Est-ce qu'ils ne se trompaient pas eux tous, et elle plus qu'eux encore? Est-ce que l'affection n'aveuglait pas Valentine, et aussi des dehors d'insouciance, d'ironie, de gaité? Ne savait-elle pas, elle-même, que dans le train où elle s'étourdissait, sa vie fuyait seulement monotone, insipide, en lui réservant des heures du plus cruel découragement?... Elle était redevenue tranquille et souriante, oui, pour les autres, pour son père, pour sa meilleure amie... mais non pour elle-même; et ce calme apparent dissimulait une telle sécheresse, un tel désir du calme vrai, qui ne pouvait être sans doute que celui

d'une âme rafraîchie, épanouie par le bonheur!... Or, quant à ce mariage, quelle erreur insensée l'abusait au point qu'elle pût y voir la satisfaction de son immense désir? Non, elle ne croyait pas, elle ne pouvait pas croire qu'elle y trouverait le bonheur. Elle s'y précipitait cependant, comme elle se serait précipitée vers un autre, parce qu'elle avait un ardent besoin de repos et qu'elle voulait à tout prix essayer de l'apaiser, fût-ce au risque de faire un double malheur, celui de Pierre et le sien.

Souvent, un éclair de lucidité lui découvrait ainsi en elle-même la vérité de ses aspirations, l'erreur de sa conduite. Mais elle détournait sa pensée et s'accusait de folie. Ne devait-elle pas préférer à ces visions d'hallucinée, que le sentiment le plus incohérent suffisait à provoquer, l'opinion raisonnable de Valentine, de sa tante Madeleine? Ce soir, comme elle regagnait son fauteuil, ce fut encore en les appelant à l'aide qu'elle se défendit contre l'oppression, l'intolérable crainte. Assis auprès d'elle, son père lui dit soudain :

— Du Laurier vient de me raconter quelque chose qui m'ennuie... Cet animal de Jean!... Je me doutais bien qu'il se dérangeait, depuis le temps que nous ne le voyons plus... Il néglige son service et, l'autre jour, sur une observation d'un maréchal des logis chef qu'il déteste, paraît-il, il y a eu une scène des plus violentes... A cause de ses notes, qui étaient excellentes jusqu'à présent, et aussi à cause de nous, Du Laurier a pris sur lui d'arranger les choses; mais il a dû punir Jean... Le voilà pour huit jours à la salle de police. Quand il sortira, Du Laurier m'a demandé de le sermonner sérieusement... Ce serait désolant que ce garçon gâtât maintenant par de telles sottises le bénéfice de cette année et... qui sait? son avenir, peut-être... Ne trouves-tu pas?

— Oh! si, murmura Marguerite.

— Je pense qu'il le comprendra, dit encore Fernand. A moins que... Le capitaine redoute qu'il n'y ait entre ces deux hommes, Jean et le chef, une rivalité... une rivalité amoureuse, si on peut dire...

Le rideau se levait. Fernand se tut. Le cœur de Marguerite battait lourdement et elle songeait :

« Le malheureux! Ah! si tante Marie l'avait vu!... » Elle se rappelait la prière de sa tante, qui lui confiait Jean à elle-même,

Marguerite ; les lignes tremblées de l'écriture mince se gravaient devant ses yeux. Elle frémit d'une souffrance, qui n'aurait pas été plus aiguë si, sur sa chair vive, une goutte d'huile brûlante était tombée.

« Ce n'est pas possible, se dit-elle, c'est impossible de le laisser seul en face de lui-même, après cette première faute, irrité de la punition, furieux contre tout le monde, et prêt à des actes irréparables... Il faut que papa obtienne de le voir tout de suite, et moi je lui écrirai... je lui remontrerais... »

Une autre souffrance, étrange, la parcourut tout entière : c'était à la fois comme l'humiliation d'une insulte et la blessure d'un regret véhément : M. Le Talleur avait parlé d'une rivalité « amoureuse » et, en prononçant ce mot, il révélait assez clairement quelles amours allumaient la haine de Jean. La fierté, la pudeur de Marguerite se révoltèrent :

« Mais non ! je ne peux pas... A cause de cela, je ne peux rien pour lui... »

Une explosion de rires secouait la salle. Le Talleur lui-même, qui ne riait pas aisément, s'amusait comme tout le monde. Il sembla soudain à Marguerite qu'elle respirait une atmosphère de vie légère, aimable et sûre. Jean lui parut très loin, dans une autre atmosphère, pénible, trouble, redoutable. Le sentiment du danger, qu'elle ne connaissait plus depuis leur séparation, se réveilla si vivement qu'elle se pencha un peu vers son père et que ses regards cherchèrent devant elle les cheveux blonds de Valentine, la raie correcte de Pierre.

« Oh ! non, fit-elle. J'ai eu trop de mal à me défendre une première fois, et c'est trop dangereux. Je ne vais pas risquer mon repos... parce que Jean a fait des bêtises, de ces bêtises que je ne peux qu'ignorer. Et papa suffira très bien à lui donner une bonne leçon!... »

Elle écouta la pièce un moment. Mais, faute de l'avoir suivie depuis le lever du rideau, elle la comprenait mal : son attention se lassa. Sur un mouvement de Pierre qui, en se tournant du côté de Valentine, montrait un instant le profil de son visage :

« Il est certainement bien, se dit-elle, pas beau, mais bien, et son sourire est excellent... comme lui. Oh ! ils ont raison tous : un mari pareil, les Du Laurier pour parens et surtout Valentine pour sœur, on ne peut pas imaginer plus de sécurité

dans un mariage... Il n'y a que ce pauvre papa qui ne veut rien savoir... Mais lui, ce n'est pas Pierre qu'il déteste, c'est l'homme que je trouverai à mon goût... Il lui faudra tout un apprentissage... Jean lui plaisait si bien!... »

Elle revit les diners et les longues soirées qui les rapprochaient tous les trois dans une intimité si heureuse. Elle en oubliait l'heure présente, le spectacle, la salle, et ses projets et la faute de Jean... Le bruit des applaudissemens la réveilla: Elle aperçut les mains de Pierre, gantées de blanc, qui battaient, et cet enthousiasme, qu'elle n'éprouvait aucunement, la gêna quelques secondes. D'ailleurs, elle pensa qu'il voudrait la rejoindre à la sortie, et elle s'arrangea pour qu'il y réussît.

— J'ai ri comme un fou, lui dit-il, c'est tout à fait drôle, n'est-ce pas, et fin, et mordant!

— Tout à fait, murmura-t-elle.

Ils avançaient vers la sortie. Pierre disait :

— J'adore le théâtre quand vous y êtes : la joie de vous voir, de causer avec vous, et puis, quand nous ne causons pas, ce plaisir de rire de ce qui vous amuse, de m'émouvoir de ce qui vous émeut... enfin d'avoir, plusieurs heures, exactement les mêmes impressions, les mêmes pensées que vous...

Marguerite l'écoutait silencieuse, les yeux baissés. Puis elle le regarda et devant ce visage ouvert et rayonnant, devant le sourire caressant de Valentine, un air d'embarras qu'elle avait eu se dissipa. Elle sentit, pareil à une tiédeur où l'on respire, où l'on vit à l'aise, le bienfait de leurs affections. Elle répondit seulement à Pierre :

— Très bonne soirée, en effet!...

Elle pensait bien, par la vivacité même de ses impressions, avoir réglé, ce soir-là, sa conduite envers Jean. Mais tout de suite après, elle reconnut que sa résolution consistait à souhaiter que les conseils de son père pussent réussir, et pour elle-même, à ne se mêler de rien ; elle fut alors tourmentée par des doutes et des regrets qui se fondaient en une sorte d'angoisse semblable à celle par où s'annoncent les plus graves maladies. Il s'élevait en elle, par momens, un tourbillon de pensées, de sentimens, de désirs, où il lui semblait qu'elle perdait toute conscience de soi, et que sa raison même s'égarait. D'un effort énergique et pourtant incertain, elle cherchait à se reprendre :

« Mais enfin, où suis-je moi, moi, ce qui est véritablement ma personne en moi ? C'est bien moi qui ai de la peine, une peine profonde que Jean se détourne du bon chemin, — et par quelles tristes faiblesses ! — et qui voudrais lui donner le secours affectueux que tante Marie sollicitait de moi pour lui et qui me reproche enfin de l'avoir laissé à l'abandon ! C'est moi, moi... Et cependant, n'est-ce pas moi qui m'effraye du danger auquel je m'exposerais de nouveau, qui veux la paix et le bonheur, qui donnerai peut-être aujourd'hui même, à Pierre, la parole qu'il attend, cette parole que tous ceux qui m'aiment m'encouragent à lui donner!... Alors, alors ! qui dois-je croire?... Pierre, Valentine, ma tante... ils sont tous excellents et ils ne veulent que mon bien, et ils me connaissent!... N'est-ce pas eux que je dois croire et celle qui parle en moi comme eux?... Mais alors, pourquoi, dès que je me dis que telle est ma personne, tel est mon intérêt, telle est la vérité, pourquoi, à peine ai-je goûté en pensée à ce repos qui m'est offert, suis-je poursuivie d'un regret, d'un remords, comme si j'allais commettre une bassesse, une trahison, une lâcheté!... »

A ces momens, il lui semblait que tout vacillait autour d'elle ; elle fermait les yeux ; elle pressait sa tête de ses mains ; mais le vertige était en elle et l'étourdissait avec une sorte de rage.

Durant ces jours, elle entra souvent à l'église pour chercher la lumière, pour obtenir la paix. Sa piété s'était vite attiédie en cessant de gouverner sa pensée et ses actions ; ce n'était plus qu'une fidélité respectueuse et satisfaite de témoignages décens ; elle n'y pouvait trouver ni force, ni clarté. Du moins les gestes et l'intention d'une prière très humble lui valaient une démission d'elle-même, qui finissait chaque fois par lui donner l'illusion de la paix ; d'avoir dit, d'avoir répété : « Mon Dieu ! je ne souhaite rien. Je ferai ce que vous m'ordonnerez... » elle engourdisait sa peine en même temps que sa personne et elle oubliait le souci de son avenir, de son devoir, de son bonheur en perdant toute conscience de soi. Mais, faute d'avoir prié d'un cœur véritablement soumis et fervent, elle subissait ensuite de plus durs assauts — comme le malade, après les stupéfians, éprouve le retour plus furieux de la souffrance. Elle y gagnait seulement de vivre une vie de déséquilibre et de secousses qui la ballottait rudement.

Tout ce qu'elle imagina pour se convaincre elle-même qu'elle agissait, qu'elle était capable d'agir, fut d'ajourner sa réponse à Pierre, tout en l'encourageant plus qu'elle ne l'avait fait encore, et de solliciter son père afin qu'il tâchât de voir Jean sans retard. M. Le Talleur avait promis, mais comme cette démarche l'ennuyait, il la renvoya de jour en jour.

« Est-ce la peine ? disait-il. Jean va finir sa punition et je le ferai venir ici tout de suite... »

La semaine n'était pas achevée lorsqu'un matin, à huit heures, Marguerite entendit sonner : elle s'habillait : elle était enfin résolue à retourner au dispensaire. Étonnée de ce coup de sonnette, elle s'informa :

— C'est M. le capitaine Du Laurier qui a demandé Monsieur, répondit la femme de chambre.

— Ah ! fit Marguerite.

Elle avait pâli : son cœur s'était serré comme cet autre matin où un coup de sonnette, à la même heure, lui avait annoncé l'agonie de sa tante !... A cet instant, elle fut certaine qu'un malheur, un malheur sans nom allait la frapper encore... Valentine ? le petit Pierre ?... Non, une voix lui répondait : Jean !...

Ses mains tremblaient : cependant, elle eut vite achevé sa toilette. Elle entra dans le petit salon, elle ne réfléchissait pas que sa présence serait peut-être indiscreète, elle avançait comme une automate : elle voulait savoir... Un bruit soudain dans l'antichambre l'arrêta. Le capitaine se retirait, reconduit par M. Le Talleur et sa voix de commandement, nette, brève, disait :

— Voilà, cher monsieur : avant tout, éviter le Conseil de guerre... Heureusement, avec cette blessure, il en a bien pour deux ou trois semaines d'hôpital, nous pourrons voir, chercher...

M. Le Talleur répondit par quelques paroles que Marguerite n'entendit pas : puis la porte extérieure battit. Une seconde après, Le Talleur parut dans le petit salon ; il n'avait pas eu le temps d'examiner s'il parlerait à sa fille, de mesurer ce qu'il lui dirait. En face d'elle, tout à coup, il ne résista pas au besoin de se soulager lui-même :

— Eh bien ! fit-il, en se laissant tomber sur un fauteuil, toutes mes craintes sont dépassées... Un coup terrible pour ce malheureux, et pour nous-mêmes, quelle histoire !...

— J'ai entendu quelques mots, dit Marguerite : Conseil de guerre, blessure... C'est Jean qui...

— Naturellement, c'est Jean, reprit son père avec humeur.

Il fit une courte pause, et la voix irritée, il ajouta :

— Un enchainement de sottises, de stupidités!... Je t'avais dit l'autre soir cette rivalité entre le maréchal des logis chef et lui... Hier, malgré sa punition, il sort du quartier pour retrouver la... la personne qui l'a préféré au chef. Ça ne lui suffit pas : il faut qu'il l'amène au café où se réunissent les sous-officiers du régiment. Ils y étaient à peine entrés que le chef a paru. Aussitôt, scène violente : le chef ordonne à Jean de retourner sur le-champ au quartier ; Jean refuse en le narguant... injures, menaces... Leurs camarades essaient vainement de les apaiser... Et tout à coup Jean se précipite, furieux, les poings levés... Il avait accroché son sabre en entrant... sur quoi, le chef lui lance à toute volée une bouteille qui l'abat, sanglant, le front ouvert... On l'a cru mort, et je me demande si, pour lui, il n'eût pas mieux valu!... Il n'était qu'étourdi par le choc, avec une blessure qui a beaucoup saigné et qui n'est pas dangereuse... Il quittera l'hôpital dans deux ou trois semaines et il le quittera pour la prison, pour le Conseil de guerre, et ensuite, quoi ? les travaux publics...

Il se tut : son visage exprimait le plus profond dégoût et il semblait attendre de Marguerite qu'elle le plaignit personnellement d'une si désobligeante perspective. Mais Marguerite se taisait aussi : droite sur sa chaise, les mains croisées sur ses genoux, elle ne semblait même pas surprise ; elle ne l'était pas, en effet. Elle comprenait maintenant que depuis plusieurs jours elle attendait cette catastrophe, celle-là ou une autre ; et, n'ayant rien tenté pour la conjurer, elle avait l'âme écrasée d'un regret infini, sans mesure et sans nom. Elle restait ainsi, droite, immobile : elle respirait avec peine.

Une dissonance entre les paroles du capitaine et celles de son père avait cependant frappé son oreille, pénétré son esprit ; elle dit lentement :

— Le capitaine parlait d'éviter le Conseil de guerre... c'est donc possible?...

Le regard de Le Talleur prit la netteté résolue qui lui était habituelle quand il traitait une affaire.

— Rien n'est impossible, à la condition de savoir s'y prendre.

On peut faire valoir qu'il y a eu des torts réciproques, le colonel préférera sans doute épargner à son régiment le scandale de ces deux sous-officiers poursuivis. Si Du Laurier m'a prévenu, c'est qu'il pense que je peux voir du monde, faire agir nos amis...

— Oui, n'est-ce pas? dit Marguerite, il faut à tout prix le sauver du Conseil...

D'un regard droit, elle sollicitait, elle pressait son père.

Par un de ces retours qui lui étaient familiers, Fernand Le Talleur hocha la tête, et sur le ton de la tranquillité la plus sceptique, il ajouta :

— Et après? en mettant les choses au mieux, je suppose que nous y réussissons. Et puis? Qu'est-ce que nous ferons d'un fou de cette espèce? Maintenant, nous sommes fixés : nous avons pu croire qu'il arriverait à se discipliner; non, il est incorrigible. Bon sang ne peut mentir; il est le fils de ce toqué de Georges et de cette autre toquée d'Espagnole. Il restera toute sa vie tel qu'ils l'ont fabriqué... Toute sa vie, et il a vingt-deux ans!... Ça n'est fichtre pas drôle...

— Non, reprit Marguerite, ce n'est pas drôle.

VII

Le surlendemain, vers trois heures, le valet de chambre annonçait à Marguerite :

— Mademoiselle, c'est Annette!

Habillée et coiffée pour sortir, — tailleur sombre et chapeau très simple, — Marguerite répondit de faire entrer la vieille femme. Elle entendit son pas, pesant toujours sur les talons; puis, elle la vit, la face plus large entre les brides du chapeau noir, massive, gantée, cossue.

— Je vous remercie bien d'être venue si vite, lui dit-elle... Vous êtes libre, cet après-midi, comme je vous le demandais? Oui?... Voici... Le pauvre Jean subit en ce moment une épreuve très pénible... Il a commis des fautes graves et il est en outre sérieusement blessé... Il est très malheureux et il a besoin qu'on l'aide... A nous deux, nous pourrions faire quelque chose pour lui : moi, vous le savez, il me témoignait de la confiance; vous, il vous aimait bien et vous lui rappellerez tante Marie... j'ai un permis pour le voir, à l'hôpital... Voulez-vous m'accompagner?

Annette, qui avait fait des cérémonies pour s'asseoir, était déjà debout, d'un effort de ses courtes jambes. Sa tête et son vaste chapeau s'agitaient d'un tremblement.

— Sûr qu'on lui aura fait des misères, à ce petit, mademoiselle... Sans quoi!... Il n'y avait pas meilleur ni plus doux, ni plus attaché à son service... Mais ils sont si durs dans le militaire...

Elle suivit Marguerite, qui l'entraînait sans interrompre ses effusions. Dans la voiture, elle souhaitait le récit de ces misères qu'on avait faites à Jean. Mais Marguerite, devinant son désir, manquait de courage pour le satisfaire : elle murmura seulement :

— Il faut qu'il nous sente avec lui dans l'épreuve et qu'il comprenne que nous ne voulons pas qu'il désespère de lui-même...

Elle se recueillit ensuite et Annette n'osa pas la troubler.

Marguerite réfléchissait : elle cherchait les paroles qu'elle dirait tout à l'heure à Jean, et elle n'en trouvait pas d'autres que celles qu'elle venait de dire ; elle n'avait pas d'autre pensée que d'aller au secours de Jean, blessé, coupable et malheureux. Depuis l'avant-veille, cette pensée la sollicitait avec la force irrésistible d'un de ces devoirs auxquels l'être répond de tout son élan. En un instant, après avoir entendu son père, elle avait eu l'esprit vidé de tout autre souci. Elle ne savait pas si les démarches de M. Le Talleur pourraient sauver Jean du Conseil de guerre ; elle en doutait : elle ne se le demandait même pas. Mais plus la faute s'aggravait à ses yeux, plus elle en mesurait le poids, plus elle y voyait des laideurs offensantes, et plus aussi elle se sentait proche du jeune homme par l'ardent désir de le consoler et de le soulager dans sa misère.

C'est pourquoi, laissant à son père, à ses oncles, le soin de fléchir les chefs de qui le sort de Jean dépendait, elle s'était inquiétée seulement de pénétrer jusqu'à lui. Elle n'avait rien dit à Valentine : ayant fait naguère, comme infirmière de la Croix-Rouge, un stage au Val-de-Grâce, elle connaissait les services et avait obtenu la permission nécessaire. Maintenant, au moment de voir le blessé, une douceur infiniment triste se mêlait à son ardeur charitable. C'était donc ainsi, retombé si bas, qu'elle devait le retrouver, après l'avoir éloigné d'elle, parce qu'il semblait dangereux!...

La salle où Jean avait été transporté était au premier étage de l'hôpital. Dans l'escalier, Marguerite s'aperçut qu'elle gravissait les marches d'un pas trop rapide : Annette ne pouvait la suivre. Elles arrivèrent au palier. Marguerite entra : derrière elle, Annette soufflait, marmottant :

— Pauvre petit! Jésus, mon Dieu! pourvu qu'il n'ait pas trop de mal!

En passant devant les lits alignés, la jeune fille se rappelait les momens de bonne activité qu'elle avait vécus dans cette salle, — ici même, ce pansement difficile qu'elle avait réussi... Alors, elle ne s'attristait pas, comme à présent, des visages douloureux ou ternis, de la banalité glaciale qui s'étend sur la souffrance. Mais cette souffrance était celle d'inconnus, non pas celle d'un être cher. Le pas hésitant, le cou tendu, elle cherchait un numéro. Elle s'arrêta : elle fit un signe vers Annette pour lui recommander le silence... Elle distinguait un visage endormi, mais elle n'y retrouvait pas celui de Jean. C'était cependant le numéro... Elle s'approcha; elle s'assit. Annette, retenant son souffle, s'assit derrière elle... Sous d'amples bandages qui enveloppaient la tête comme un turban, malgré le voile baissé des longues paupières, la face immobile offrait l'image d'un repos souriant et d'une indicible tranquillité; c'était cette expression qui d'abord avait déconcerté Marguerite : elle s'attendait trop à la prostration ou à la violence. Mais elle retrouvait maintenant le dessin des traits, l'ombre des pommettes et du menton, le creux des joues, l'arc des lèvres lisses.

— Il dort comme un enfant, murmura la vieille Annette tendrement; et il est encore plus beau comme ça avec cette grande affaire sur la tête... On dirait un Arabe!...

Marguerite ne répondit pas : elle contemplait fixement ce visage, et c'était dans son cœur une joie mêlée de peine, mais plus forte que la peine; il lui semblait qu'un bien qui n'appartenait qu'à elle et qu'elle avait perdu, maintenant à demi détruit, presque méconnaissable et toujours très cher, lui était rendu...

Soudain, le voile des paupières se souleva : les yeux clairs regardaient Marguerite, regardaient Annette; leur lumière les enveloppait de la caresse la plus naïve, la plus joyeuse, et comme encore baignée de la merveilleuse fraîcheur d'un songe...

Presque aussitôt la fraîcheur disparut, la lumière chavira; une contraction de tout le visage avait tordu les traits, fermé les yeux... Quand ils se rouvrirent, une flamme sauvage jaillit vers les deux femmes; un regard qui semblait fuir et qui les repoussait aussi se fixa sur elles, tour à tour, se détourna, revint sur Marguerite... D'un mouvement furieux, la tête se détacha de l'oreiller, puis retomba. Le blessé avait gémi de douleur. Marguerite se précipita :

— Jean! Je vous en supplie, Jean!

Ses mains expertes touchaient le bandage et vérifiaient que la secousse ne l'avait pas dérangé; Annette, qui s'était avancée de l'autre côté du lit, disait au même moment :

— Mais voyons, monsieur Jean, on va nous faire partir tout de suite, si vous ne vous tenez pas tranquille!

Sans répondre, il se tenait tranquille, c'est-à-dire que, le corps inerte, il froissait la toile du drap dans ses mains, que son visage restait frémissant, que ses yeux dardaient sur le pied du lit un regard sombre, inquiet, irrité :

— Nous sommes venues toutes les deux, commença Marguerite très doucement, pour que vous ne soyez pas seul et sans amis jusqu'à votre guérison, pour que vous nous sentiez avec vous et que vous repreniez courage...

La voix de Marguerite avait un peu tremblé sur ces derniers mots. Jean avait fermé les yeux et son visage s'était encore crispé, comme si ce timbre cristallin et cependant assourdi eût vibré, à lui faire mal, dans le plus profond de son âme. Puis il dit à son tour le regard fixe, atone et lourd :

— Bah! quinze ou vingt jours, c'est vite passé... Et puis d'ailleurs, ça m'est égal... Que je guérisse ou que je crève, qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse! Pour ce qui m'attend à la sortie...

— Ce qui vous attend, fit Marguerite, c'est de vous retrouver vous-même, celui que ma tante a si bien aimé et que je...

— Ah! Dieu oui, qu'elle vous a aimé, interrompit Annette. Pauvre chère femme, si elle vous voyait ici...

— Mais vous ne savez donc pas ce que j'ai fait? riposta Jean avec colère... C'est vrai, ce sont de trop vilaines choses, et une jeune fille comme vous, la fille de M. Fernand Le Talleur, ne connaît que ce qui est élégant, correct et distingué!... Ah bien, vous tombez mal... Triste histoire pour la famille, allez, ce qui

m'arrive... et ce qui va m'arriver donc!... Tout est changé, voyez-vous: et le bon jeune homme bien sage qui voulait marcher droit, et le sous-officier modèle qui ne songeait qu'à son service... Fini, tout ça! Je suis bien fâché de vous le dire, mais, maintenant que vous le savez, vous pouvez me laisser ici tel que je suis, je ne vous en voudrai pas...

Il avait parlé d'une voix basse, mais qui précipitait les mots et les entre-choquait avec une telle véhémence, qu'il resta halestant, la poitrine oppressée.

— Oh! avait soupiré la vieille Annette, la bouche ouverte, les yeux écarquillés, stupéfaite, anéantie.

Marguerite se pencha vers lui. Elle avait le cœur déchiré; elle pensait bien, en venant, qu'il la ferait souffrir, mais pas si cruellement. Et cependant, l'ardeur de sa charité, le désir de se dévouer à la misère de Jean s'avivaient par la souffrance. Tout son visage rayonnait de cette ardeur, de ce désir.

— Je sais tout, Jean, murmura-t-elle très bas, tout ce qui vous est arrivé, tout ce qui peut vous arriver. Et c'est parce que je le sais que je suis ici, pour que vous ne soyez pas seul et malheureux...

Il avait jeté sur elle un coup d'œil étrange de stupeur, d'épouvante et de mortel regret. Mais aussitôt il balbutia, toujours de cette voix rapide et sourde qui semblait étouffer et broyer les mots :

— Je ne suis pas malheureux! je ne veux pas qu'on dise que je suis malheureux! Ce que j'ai fait, si c'était à refaire, je le referais... Et pour le reste, ça m'est égal, le Conseil!... qu'on me laisse tranquille!... Au moins, quand je serai condamné, déshonoré, dégradé, j'irai pourrir en Afrique avec les apaches, et je n'aurai plus qu'à crever comme un gueux maudit que je suis!... Voilà, oui, voilà... et j'en suis bien... bien...

Il voulait dire « bien content, » mais ses lèvres s'étaient mises à trembler, son menton, tout son visage, qui devenait pareil à celui d'un enfant. Sa voix s'étrangla : son cœur gonflé d'amertume lui semblait se briser; ses yeux furent soudain pleins de larmes et de longs sanglots le secouèrent tout entier.

— Mon cher, cher ami! avait murmuré Marguerite.

Elle entendait en écho les sanglots de la vieille Annette qui balbutiait : « C'est-y Dieu possible! Pauvre monsieur Jean! » Mais elle n'était plus malheureuse elle-même, elle ne souffrait

plus, et ces larmes de Jean, qu'elle regardait couler, lui donnaient une exquise sensation de fraîcheur et d'allégresse. Il disait encore des mots entrecoupés : « Absurde !... Plus faible qu'un gosse... » Elle le laissait dire en souriant. Dès à présent, elle se sentait plus forte que ces retours d'obstination et de mauvais orgueil. Elle était sûre qu'il ne dépendait plus que d'elle de vaincre en lui le fanfaron d'infortune, le révolté, l'ennemi, et d'amener cette âme farouche au repentir et à la paix. Avant même qu'il fût calmé, elle lui disait :

— Si je vous ai cru malheureux, c'est que j'étais malheureuse moi-même, en pensant à tout ce que vous perdiez... Mais j'ai pensé aussi que notre peine serait moins lourde quand nous serions ensemble à la porter... Seulement, voyez-vous, mon cher ami, il ne faut pas que nous disions qu'elle ne pèse rien, ce n'est pas ce qui pourrait nous consoler... Il faut la regarder telle qu'elle est, il faut la sentir tout entière, et c'est alors que le courage nous viendra et les forces, je l'espère, pour la supporter...

— Je me tuerai ! balbutia Jean...

— Non ! non, vous aurez le courage, je vous le dis, je vous le promets... Il est encore trop tôt, et je ne suis pas plus brave que vous... non... Quand j'ai entendu le capitaine... dans l'antichambre, — j'étais dans le petit salon, — prononcer ces terribles mots : le Conseil de guerre. . j'ai été désespérée !...

Elle se tut brusquement. Elle ne pouvait plus parler. Tout son visage, ses lèvres même, avaient pâli, et quelques larmes perlaient à ses paupières. Jean tressaillit : il la contemplait, il contemplait ces larmes d'un regard intense qui, ensuite, peu à peu, sembla se replier respectueusement, humblement. Elle lui livra ainsi, quelques secondes, toute sa souffrance :

— Si ce... cette chose devait arriver tout de suite, reprit-elle avec peine, et puis ce que vous avez dit... je... je ne sais pas comment je pourrais l'endurer !...

— Cela ne se fera pas, protesta la vieille Annette indignée... Ils n'auront pas le cœur si dur !...

Il y eut un silence douloureux où chacun n'entendait plus que les battemens de son cœur. Les joues du blessé paraissaient soudain plus creuses et sur sa face bronzée, on eût dit qu'un masque de détresse s'était plaqué.

— Ah ! souffla-t-il, la voix à peine distincte, j'ai vu ça, une

fois, à l'École-Militaire, les troupes en carré, et au milieu, descendant d'une voiture de prison, l'homme... un sergent... à qui on a arraché ses galons, brisé son sabre et qu'on a promené ensuite, tête nue, tout autour du carré... Et rien que de voir cela..., j'ai cru défaillir!... Et ce sera moi... moi!...

Il aspira l'air violemment, la gorge serrée par un spasme. Marguerite avait pris sa tête dans ses mains, comme pour dérober à ses yeux cette vue atroce. Annette pleurait abondamment et l'on entendait dire entre deux hoquets :

— Non, monsieur Jean, je vous dis que non!... Je prierai tant le bon Dieu qu'il empêchera ça... et puis je prierai... cette chère demoiselle... qu'elle demande cette grâce au petit Jésus... Et elle en a tant fait pour lui... qu'il ne refusera pas!...

— Mais c'est qu'aussi... envers elle... reprit Jean, le visage soudain durci, j'ai été coupable... odieusement... Annette, pensez-vous que c'est sa fortune à elle, l'argent qu'elle m'avait laissé qui m'a servi..

— Chut! Taisez-vous! interrompit Marguerite.

Elle ne pouvait pas l'entendre, de sa bouche, proférer cette chose abominable. Annette, stupide et consternée, n'osait pas risquer une question.

— Ah! reprit Jean, quand je me tairai, cela ne m'empêchera pas de penser... Je suis un misérable!...

Marguerite eut un instant de complète défaillance. Le visage de Jean réveillait en elle, avec une poignante vérité, le souvenir du trouble périlleux qui les avait naguère envahis l'un et l'autre. En même temps, elle devait se dire qu'éloigné par elle, Jean s'était jeté, comme pour se distraire de son dépit, dans la vulgaire aventure d'où était née la funeste querelle; elle devait se dire que le legs de M^{lle} Le Talleur n'avait servi qu'à favoriser ce désordre et la chute finale... C'était ainsi une dérision qui enlaidissait tout, les sentimens les plus délicats, les plus généreux et, par contre-coup, l'homme coupable de les avoir avilis au gré de ses brutales fantaisies... Cette laideur faisait à Marguerite plus de mal encore que ses regrets du passé, que ses craintes de l'avenir.

Elle avait baissé la tête : ils étaient tous les trois accablés de nouveau. Elle se recueillait, elle priait : elle implorait la grâce de dominer cette répugnance où sa force s'écroulait... Au fond d'elle-même, un remords cria : « J'avais été d'abord im-

prudente, pour mon plaisir; puis, je lui ai fait payer à lui mon imprudence, et je l'ai sacrifié simplement à mon repos... Je savais pourtant qu'il avait besoin d'une aide, je devais me vaincre moi-même et continuer de veiller sur lui... Je ne devais pas l'abandonner... »

Peut-être parce qu'elle touchait alors à l'extrémité de la souffrance morale, — le mépris de l'acte de Jean et de sa personne même, — elle aperçut que lui, du moins, à tout prix, elle devait le préserver de ce sentiment pareil aux miasmes empoisonnés qui tuent la volonté de vivre avant de supprimer la vie même... Non, il ne fallait pas pour revivre que Jean se méprisât; le remords ne devait abattre en lui que les pensées mauvaises, et délivrée, bien loin de s'engourdir, son énergie devait s'exalter pour une réhabilitation, pour une revanche...

Tout cela, elle l'apercevait clairement : elle le dit aussitôt : elle avait une fermeté qui la surprenait elle-même, pour parler de la faute et du repentir, une douceur animée, vibrante, pour convaincre Jean qu'il retrouverait en lui l'homme vaillant et maître de soi, le soldat sans reproche, enthousiaste de son métier. Elle alternait cette douceur et cette fermeté, suivant que sur ce visage à demi tourné vers elle, tour à tour ému, résistant, désolé, elle voyait passer le reflet de l'âme affranchie et lumineuse, ou l'ombre des rancunes, des rages, du désespoir. Elle parlait à Jean de lui-même, comme si elle se fût adressée à un autre que lui. Elle disait son admiration, sa sympathie pour le courage qu'il avait déployé plus d'une année, elle l'élevait, — celui qui avait montré ce courage, qui le montrerait encore, parce que telle était l'aspiration de sa nature vraie, — à une hauteur exceptionnelle et comme privilégiée; elle rappelait leurs entretiens et les récits qu'il lui avait faits souvent : misères de tous les jours, petites lâchetés, emportemens, retours soudains du mauvais passé, contre lesquels il luttait, dont il parvenait à triompher. Elle le voyait ainsi et elle le lui faisait sentir avec une force de persuasion irrésistible, plus tourmenté que tout autre par l'assaut des redoutables instincts auxquels une longue liberté avait donné trop d'empire, donc contraint à une discipline qui ne devait jamais se relâcher, mais aussi vraiment grand et noble par ces victoires remportées sur lui-même... S'il avait été vaincu, s'il avait succombé lamentablement, c'était par sa faute, pour s'être abandonné tout à coup. Elle répétait :

— Oui, par votre faute ! vous le savez bien !

Elle ajoutait aussitôt :

— Vous savez bien aussi que, dès aujourd'hui, vous pouvez commencer de revivre la belle vie morale d'autrefois.

Elle voulait ainsi le convaincre que lui seul était maître de sa destinée. Elle ne parlait pas, elle n'aurait pu parler de leur secrète rupture qui avait laissé Jean tout à coup sans appui et profondément atteint peut-être. Mais c'était le sentiment même d'une faute d'égoïsme, commise alors par elle, et d'une responsabilité, qui réagissait dans ses paroles par la chaleur de sa voix et l'émotion de tout son être.

De temps à autre, Jean avait un soupir involontaire de regret, d'espoir. Lui non plus, pour rien au monde, n'aurait osé rappeler ni l'intimité rompue, ni son chagrin ; il osait à peine se les rappeler à lui-même. En face d'elle, le sentiment ancien de respect infini l'avait ressaisi. Il pensait, comme Marguerite, aux heures délicieuses du petit salon, mais c'était pour sentir une honte immense de la vie de brute où il s'était ensuite jeté. Cependant, il écoutait la voix de Marguerite. Silencieux, il subissait reproches, louanges, conseils, avec cette docilité du malade qui, d'abord défiant et craintif, éprouve que la main du chirurgien est bienfaisante, même quand elle fait mal...

Il fallut enfin que Marguerite se levât pour partir. Les yeux de Jean noircirent et son visage s'altéra à cet instant, la présence de la jeune fille représentait tout l'apaisement qu'elle lui avait apporté ; elle disparue, il lui semblait qu'il allait replonger dans la nuit des pensées affreuses, trop proches encore, toutes prêtes à le ressaisir.

A l'angoisse de son regard, Marguerite comprit sa terreur.

— Il faut que je vous laisse jusqu'à demain... Pouvez-vous me promettre que demain, quand j'arriverai, vous serez comme vous êtes maintenant ?

— Je tâcherai, murmura-t-il. — Il se reprit, parce qu'elle avait dans les yeux une buée d'inquiétude. — Je vous le promets, dit-il.

— D'ici demain, je penserai à vous, fit-elle encore.

Elle lui avait donné sa main ; il la pressa dans les siennes avec ferveur ; son regard s'accrochait à Marguerite, implorant, dans une supplication passionnée, l'espoir et le salut. Elle trembla légèrement, comme si cette prière eût, en même temps, solli-

citée d'elle un extraordinaire sacrifice. Mais elle était résolue à l'exaucer. Sa main pressa celle de Jean. Puis elle s'éloigna. Annette, attardée après elle, la rejoignit sur le palier.

La vieille femme, dans la voiture, disait avec force :

— Mademoiselle, dites, mademoiselle, M. Le Talleur ne va pas laisser faire une chose pareille que M. Jean, qui est son neveu, le neveu de la pauvre chère demoiselle, passe en Conseil de guerre !

— Il tentera l'impossible pour l'empêcher. Il a déjà commencé des démarches, et mes deux oncles aussi. Réussiront-ils ?...

— Oh ! mademoiselle, avec le général...

Renseignée sur les amis de la famille, elle énumérait tous ceux qui donneraient, à son sens, un utile appui. Marguerite répondait distraitement : « Oui, en effet. » Et sans doute, elle appelait de tous ses vœux la réussite. Mais son rôle était ailleurs. Sa préoccupation était autre. Elle le sentait mieux encore après cette visite. Sa tâche était avant tout de préparer Jean à l'expiation qui commençait, dès maintenant, par l'atroce terreur d'une punition avilissante ; et puis, pour plus tard, pour toute la vie qui s'ouvrait devant lui, de lui refaire une santé morale. Cette tâche, il semblait à Marguerite que, si même elle l'eût voulu, elle n'aurait pu s'y soustraire... ce n'était pas seulement l'ordre de sa conscience, elle n'apercevait à cette heure rien de plus nécessaire dans son existence que d'y consacrer toutes ses forces.

Et précisément, parce qu'elle donnait déjà cet effort de sa pensée et de son cœur, elle se sentait comme étourdie par un ébranlement mystérieux qui paraissait transformer autour d'elle toutes choses. C'était une allégresse merveilleuse qui précipitait joyeusement en elle la course de sa vie et semblait jouer devant ses yeux comme les dernières lueurs rieuses du soleil printanier. Mais ce n'était pas seulement le bien-être sans pareil d'une heure de paix, de force et d'insouciance jeunesse : toute cette vie si vigoureuse et légère qui battait à son cœur, un avertissement secret lui révélait qu'elle allait l'employer dans de rudes épreuves, et, loin de s'en attrister, elle en était exaltée par avance ; loin de la rebuter, les épreuves sollicitaient sa vaillance, excitaient son ardeur.

Elle se taisait ; le bavardage de la vieille Annette faisait à

son oreille un bourdonnement sympathique : elle voyait surgir les visages de Jean, de son père, de Valentine, de ses protégés du dispensaire, et il lui semblait que jamais elle ne les avait si bien aimés ; elle contemplait les passans, et sur ces figures de tous les âges, de toutes les conditions, mornes ou vives, indifférentes ou tristes, elle suivait avec un attrait nouveau et comme avec tendresse le spectacle varié des soucis et des peines. La voiture venait de passer la rue Saint-Guillaume. L'image de M^{lle} Le Talleur se dressa soudain, devant Marguerite, et le flot d'émotion qui roulait en elle fut si violent qu'elle souhaita quelques minutes de calme et de silence. Elle pensa aussitôt que l'église de sa tante était voisine, elle donna l'ordre au cocher de s'arrêter à Saint-Thomas d'Aquin.

— C'est ça, murmura la vieille Annette, il faut prier pour cette chère demoiselle et pour M. Jean. Dans son église, à elle, nous sommes bien sûres que le bon Dieu nous entendra.

L'église fraîche et silencieuse, le parfum léger de l'encens et l'odeur des roses parant une chapelle, la nuit reposante que font à ses yeux ses deux mains qui les ferment ; dans son âme, la douceur de la prière, sans parole, et de la complète offrande de soi... Un long moment, de toute sa sensibilité avide et frémissante, Marguerite goûta cet apaisement... Combien de fois, durant les années de son enfance, elle s'était agenouillée à cette même place, auprès de sa tante ! Elle enfonçait son front dans ses mains ; elle pressait, de ses doigts, ses paupières closes pour ne plus rien voir de terrestre ni d'humain ; et d'un élan mystique, son âme d'enfant, exaltée, souhaitait une communion directe avec Jésus. Sa piété, sinon sa foi, s'était ensuite attiédie, et quelques semaines plus tôt elle n'avait pas trouvé dans la prière le soulagement de ses inquiétudes. Ici et maintenant, une atmosphère de paix, de délivrance et de joie la baignait. Elle pressa ses mains sur ses yeux davantage ; elle revoyait la salle d'hôpital, le lit où Jean était couché, cette face tout d'abord violente de mauvaise passion, puis, si douloureuse, avec le regard halluciné par les images de l'abominable expiation. Elle soupira de toute l'ardeur de son âme :

« Mon Dieu, mon Dieu ! faites que ce martyr lui soit épargné !... Et, s'il n'en peut être ainsi, donnez-lui la grâce de souffrir avec courage pour qu'il revienne au bien et qu'il puisse être sauvé ! »

Elle répétait indéfiniment cette supplication ; dans son esprit, vide de toute autre pensée, ces mots de prière s'animaient, en se répétant, d'une vivacité croissante. Elle ajoutait :

« Donnez-moi la force de le soutenir et de l'aider dans la souffrance... »

Cette force, elle la sentait déjà, impatiente d'agir, et c'était donc avec une confiance heureuse qu'elle demandait à Dieu de la lui accorder...

Dans la nuit où elle gardait ses yeux, des lueurs passaient semblables à des éclairs ; les images de la souffrance de Jean s'illuminaient ainsi tout à coup, pour s'évanouir ensuite, pour réapparaître. Et elle le plaignait du plus profond de son cœur, et elle était à ses côtés, dans la prison comme dans l'hôpital, pour poser une main sur son front et le contraindre doucement au repentir. Une autre image sortit de la nuit et s'éleva devant elle, — celle-là même qui avait hanté ses rêves d'enfant, — le Crucifié, sa tête, couronnée d'épines, penchée, agonisante. C'était bien le même visage livide, suant dans la torture qui de nouveau, après un long temps d'effacement, vivait soudain et souffrait devant elle :

« ... Et il souffrira toujours, jusqu'à la fin des siècles, à cause de nous, et pour nous!... »

On lui avait enseigné cela, jadis, on le lui avait répété chaque jour de la retraite qui précède la première communion. Et maintenant, c'était comme une vérité nouvelle qui soudain lui transperçait le cœur. Ses mains tombèrent sur le prie-Dieu. Ses yeux éblouis regardaient l'espace et ne percevaient que des milliers de lueurs fulgurantes, jaillies du sol, des murailles et des voûtes.

« Auprès d'une telle souffrance et qui durera autant que l'humanité, qu'est-ce que nos souffrances à nous, si vaines et si brèves? Auprès de ce divin modèle du dévouement, qu'est-ce que nos meilleurs actes de charité? »

Un élan d'humilité et d'amour la courba sur le prie-Dieu. Elle eût voulu se prosterner davantage, baiser la terre. L'exemple divin du sacrifice l'inondait d'une sublime lumière qu'elle adorait de toute son âme. Et cette force de dévouement qu'elle avait sollicitée pour elle-même, qu'elle avait cru sentir en elle-même déjà prête aux pires épreuves, voilà qu'elle apercevait comment elle pourrait la posséder, profonde et durable.

« Il est facile de se dévouer un jour, un moment et le plaisir en est illusoire et léger autant que ce détachement de soi qui fait croire à l'oubli le plus complet. Il est difficile de se dévouer constamment, car, après un instant de docilité, l'égoïsme se réveille, méfiant et tenace. C'est alors, non plus un charmant plaisir, mais une lutte implacable. Et c'est alors aussi que l'être qui a su triompher, à l'imitation du Christ, par le sacrifice et la souffrance, atteint la radieuse lumière et connaît le bonheur... »

Elle resta quelque temps absorbée par la pensée de ces sacrifices nécessaires qui rachètent sans cesse les fautes de l'humanité. Elle y voyait comme la trame essentielle de certaines destinées.

« Peut-être de la mienne?... peut-être... »

Cependant ses besoins de dévouement n'avaient jamais été que passagers. Pour la première fois, pour apporter à Jean la force consolatrice qui le sauverait de lui-même, il lui semblait qu'elle saurait se vaincre continûment, se sacrifier, s'immoler ; et sans qu'elle discernât quel serait ce sacrifice, elle en goûtait déjà une joie indicible.

« Mon Dieu, murmura-t-elle, vous qui avez tant souffert, et qui souffrirez toujours, faites que je sache souffrir pour vous et pour lui... »

LOUIS DELZONS.

{La dernière partie au prochain numéro.}

DEUX VISIONS ANGLAISES

I

OXFORD EN FÊTE

C'est un plaisir qui n'est pas exempt de quelque mélancolie de remonter parfois le cours de son propre passé, de chercher dans un lieu où l'on a vécu, étant jeune, les traces de ce qui subsiste encore ou de ce que le temps a détruit et de remettre « les pas dans les pas » pour emprunter à l'auteur de ces fortes œuvres qui s'appellent *le Disciple* et *le Démon de midi*, le titre d'une de ses jolies nouvelles.

L'occasion s'est offerte à moi, tout récemment, de goûter ce plaisir. Il y a cinquante et un ans, — un peu plus d'un demi-siècle, — j'ai séjourné quelque temps à Oxford, non pas en qualité d'*Undergraduate*, comme on dit dans la langue de l'Université, mais en qualité d'étudiant étranger. Je suis d'un temps où les regards de la France n'étaient pas tournés vers l'Allemagne, mais vers l'Angleterre, et où l'on croyait que quelques mois passés dans une université anglaise étaient un excellent complément d'éducation pour un jeune homme. J'avais donc été envoyé à Oxford et j'y ai passé un *term*, dont partie chez le *dean* d'un grand collège et partie chez un *private tutor*. Or un prétexte s'est offert à moi, il y a quelques semaines, d'y retourner. Il s'est formé, en Angleterre, sous la présidence d'honneur de lord Curzon of Kedleston, chancelier de l'Université d'Oxford, un grand Comité, composé de lord Rosebery, de M. Arthur Balfour et d'un grand nombre d'hommes de lettres

et de savans anglais ou étrangers, qui s'est proposé de célébrer le sept-centième anniversaire de la naissance de Bacon, non pas de François Bacon le chancelier de la reine Élisabeth, mais de Roger Bacon, le moine franciscain. A cette fin une statue a été commandée à un sculpteur anglais, et cette statue devait être dévoilée le 10 juin à Oxford. Roger Bacon, qui était Anglais de naissance, ayant cependant achevé ses études à l'Université de Paris où il prit le bonnet de docteur, une invitation spéciale avait été adressée tant à l'Université de Paris elle-même qu'à chacune des classes de l'Institut. L'Académie Française et l'Académie des Sciences morales étaient assez en peine de trouver quelqu'un qui fût disposé à les représenter. Je me suis souvenu alors de ces jolis vers de mon contemporain et ami Guillaume de Chabrol :

L'horloge de mes jours a sonné la vieillesse,
 Et suivant le chemin qui conduit au tombeau,
 Comme un soldat blessé qui retourne au hameau,
 Je viens revoir les lieux qu'enchantera ma jeunesse...

et, puisque l'horloge de mes jours semble vouloir me laisser encore quelques heures, je me suis laissé aller à la tentation de revoir les lieux où se sont écoulés quelques mois de ma jeunesse et dont j'ai été enchanté. Je me suis donc proposé, après avoir cependant pris la précaution de m'assurer que, si j'avais quelques paroles à prononcer, je n'aurais pas à parler de Bacon lui-même, car je dois avouer franchement que ni l'*Opus majus*, ni l'*Opus tertium*, ni même l'*Opus minus* ne sont mes livres de chevet. J'ai été accepté et voilà pourquoi, le 8 juin dernier, je suis parti pour Londres et, deux jours après, pour Oxford.

A OXFORD

Départ de la gare de Paddington à 9 h. 50 A. M. Sur le quai de la gare, j'avise trois messieurs en chapeau haut de forme, l'air très sérieux. Je suppose qu'ils doivent se rendre comme moi à Oxford, mais je ne crois pas devoir me présenter moi-même, et je demeure seul dans mon compartiment. Nous roulons d'une allure égale et rapide, sans secousse d'aucune sorte, grâce à une voie admirable, dont les larges traverses rapprochées forment comme un parquet, à travers cette campagne anglaise toujours jolie et

plaisante particulièrement en cette époque de l'année à cause de la verdure toute fraîche, mais un peu monotone et un peu trop semblable à elle-même, qu'on la traverse en se rendant de Douvres à Londres, ou de Londres à Oxford : toujours des prairies où paissent tantôt des chevaux, tantôt des bestiaux ; toujours des haies, des grands arbres qui étendent leurs branches en liberté ; parfois des champs de houblon ; très rarement des champs de blé ; presque point de villages ou d'habitations isolées. On dirait que cette campagne est vide d'habitans. A quoi s'occuperaient-ils en effet ? L'herbe de ces prairies n'a pas besoin d'eux pour pousser et les animaux se gardent tout seuls. On comprend que, pour l'Angleterre, la question du pain quotidien se pose d'une façon aiguë. Tous les jours il faut que, par mer, elle soit approvisionnée de blé et que de longs trains de marchandises déversent sur les quais des grandes gares les quintaux de blé ou de farine nécessaire à la nourriture des villes dont la population va s'accroissant, comme en France, au détriment des campagnes. Si une puissante flotte ne protégeait en temps de guerre ses bâtimens de commerce, elle pourrait rapidement être affamée, et, en temps de paix, rien ne la garantit contre les conséquences d'une grève combinée des grandes entreprises de transport. On comprend que cette situation préoccupe ses hommes d'État et ses économistes.

Après une heure et demie de trajet, nous arrivons à Oxford. Je ne m'étais pas trompé dans ma supposition. Sur le quai même de la gare, je suis abordé fort courtoisement par un des trois messieurs en chapeau haut de forme. Il m'explique qu'il est précisément chargé de recevoir les délégués étrangers. Il parle fort bien le français, mais, fidèle à la règle que je me suis imposée en Angleterre, je lui demande, ne fût-ce que comme une excellente leçon pour moi, de me laisser parler anglais, car j'ai souvent remarqué qu'on ne se déboutonne vraiment que dans sa propre langue et je tiens à ce que les Anglais avec lesquels j'entre en relations se déboutonnent avec moi, tandis que je ne tiens pas du tout à me déboutonner avec eux. La connaissance et la familiarité entre nous s'établissent d'autant plus facilement que mon aimable interlocuteur connaît beaucoup de Français, entre autres mes confrères MM. Boutroux et Bergson, et mon collaborateur, dans cette revue, M. André Chevrillon dont il apprécie comme moi les belles études anglaises. Aussi me

trouvé-je bientôt assez à l'aise pour lui poser une question qui me cause depuis la veille une grande perplexité. Dois-je, ou non, mettre, pour la cérémonie, l'uniforme de l'Institut? Consulté par moi, notre ambassadeur, avec sa vieille connaissance des usages anglais, avait dit oui, mais le chancelier de l'Université d'Édimbourg, consulté également, m'avait dit non. D'où grande hésitation de ma part. C'est notre ambassadeur qui avait raison. Mon guide me dit qu'il n'y a pas le moindre doute, que tout le monde sera en uniforme, et qu'une redingote où un habit noir ferait tache sur l'estrade où je serai placé. Je me laisse convaincre et, après quelques minutes passées à l'hôtel pour me mettre en tenue, je suis conduit par lui à la cérémonie.

Cette cérémonie doit avoir lieu dans le Muséum de l'Université. Le Muséum est un bâtiment nouveau qui date de 1860. C'est une vaste construction en brique et fer. De hautes colonnes supportent un toit en verre. Autour du chapiteau de chaque colonne s'enroulent des feuillages, en fer travaillé, de différens dessins. Leur base s'appuie sur des formations géologiques de différens âges. C'est de l'architecture scientifique combinée avec des réminiscences historiques, et je partage l'opinion que je trouve exprimée dans un petit guide dont j'ai fait l'emplette : Que « l'effort tenté pour combiner un palais vénitien avec un *Crystal palace* n'a pas été très heureux. » Ce musée étant principalement destiné à l'instruction des étudiants, il est encombré de vitrines ou d'ossemens ; la première chose qui s'offre aux yeux quand on entre est le squelette, monté sur une armature en fer, d'un immense animal antédiluvien.

Les préparatifs de la cérémonie sont fort simples : une estrade disposée autour du piédestal de la statue, trois fauteuils sur l'estrade, par-devant, quelques rangées de chaises. Toute l'assistance est déjà réunie. Il n'y a guère plus d'une centaine de personnes ; quelques professeurs en robe, quelques dames, quelques curieux, et c'est tout. Je suis un peu déçu. Je m'attendais à une cérémonie beaucoup plus solennelle qui se passerait dans quelque vieux bâtiment et dans un grand amphithéâtre devant tous les professeurs et tous les étudiants en robe. Rien de tout cela. Le corps universitaire, pris dans son ensemble, paraît s'être désintéressé de cette fête. Ce qui me frappe le plus dans l'assistance, c'est la présence de trois Franciscains, en robe brune, une ceinture de corde autour des reins, les pieds nus.

On les a courtoisement invités comme représentant l'ordre auquel appartenait Roger Bacon. Après quelques minutes d'attente, la cérémonie commence : elle sera fort simple également. Montent sur l'estrade et s'assoient dans les fauteuils qui leur tendent les bras le Président du comité exécutif, sir Archibald Grey, l'orateur public de l'Académie, M. Alfred Godley et le chancelier de l'Université, lord Curzon of Kedleston. Sir Archibald Grey, qui est vêtu d'une magnifique robe rouge, se lève le premier et, en quelques mots, déclare, au nom du comité, faire remise à l'Université d'Oxford de la statue de Roger Bacon. L'orateur public de l'Académie, — c'est son titre, — se lève et donne lecture d'un assez long discours en latin *ad laudem Rogeri Bacon* dans une langue très élégante, autant que j'en peux juger, et qui me rappelle les discours que prononçaient jadis nos professeurs à la distribution des prix du Concours Général, avant qu'on n'eût supprimé d'abord le discours latin, puis le Concours lui-même. Enfin, c'est le tour du chancelier.

On m'avait dit qu'il serait revêtu d'un magnifique costume de velours noir avec des broderies d'or. Je m'attendais à être ébloui. Mais il a trouvé sans doute de meilleur goût de revêtir une robe de soie noire avec d'assez belles broderies, noires également. Son discours, d'une élégante bonne grâce, où l'on devine le lettré, contraste par une pointe d'*humour* avec la solennité du discours latin. Il rapproche, comme il est naturel, le moine Roger Bacon de son illustre homonyme le chancelier François dont la statue, toute voisine, orne également le Muséum, et il fait ressortir combien il est singulier qu'à quatre siècles de distance, ces deux hommes portant le même nom aient posé les principes de la philosophie expérimentale, et tenté de substituer l'observation des faits aux affirmations de la scolastique. Quel dommage que, malgré les recherches généalogiques les plus consciencieuses, il n'ait pas été possible de découvrir entre Roger et François Bacon le plus petit lien de parenté et quel argument les physiologistes qui se piquent de philosophie n'en n'auraient-ils pas tiré à l'appui des mystérieuses théories de l'atavisme. Mais il a fallu y renoncer et reconnaître que l'auteur du *Novum Organum* n'était rien à celui de l'*Opus majus*, dont il est même possible qu'il n'ait jamais lu les œuvres. Lord Curzon le reconnaît, non sans une pointe de malice et le ton général de son discours enlève à la cérémonie ce qu'elle aurait pu avoir d'un

pen archaïque. Quelques adresses d'Universités étrangères sont remises sans être lues et la cérémonie officielle est terminée.

Une heure après, on se retrouve pour le *lunch* à *Merton College*. Ce collège a été choisi comme étant le plus ancien d'Oxford. La chapelle date de 1294, mais les statuts qui ont servi de modèle à la plupart des autres collèges datent de 1204. Je voudrais pouvoir dire que le *Hall* où nous nous rassemblons et dont les murailles sinon les boiseries sont très anciennes, a vu l'illustre moine dont on célèbre la mémoire venir s'asseoir à une table frugale autour de laquelle les moines se seraient rassemblés. Il n'en est rien : Roger Bacon demeurerait au couvent aujourd'hui démolit des Franciscains et l'on n'a même pas conservé la tour où, suivant une tradition incertaine, il se livrait à ses observations astronomiques. Je ne cherche donc pas à évoquer son ombre durant le repas et je me livre au plaisir de la conversation avec mon voisin de table, le président de l'Université Américaine de Columbia, dont le costume, de soie noire, avec des paremens de velours violet, est, je ne puis m'empêcher de le remarquer, beaucoup plus somptueux que ceux des professeurs d'Oxford. Je prends ainsi patience en attendant l'heure des toasts.

Il y en a beaucoup, dont un porté avec bonne grâce par lord Curzon lui-même, aux délégués étrangers. Fort heureusement je ne suis pas seul à représenter la France. L'Université de Paris avait délégué M. Picavet, professeur à la Sorbonne, bien connu par ses travaux sur la philosophie du moyen âge et en particulier sur Roger Bacon. Aussi a-t-il pu répondre en donnant lecture d'une érudite adresse, qui aurait aussi bien pu être débitée lors de l'inauguration de la statue et qui figurera avec honneur dans la publication que le Comité prépare. Son heureuse intervention m'a permis de m'en tenir à quelques paroles improvisées, d'une extrême banalité, et dont il ne vaut pas la peine de parler.

Une réponse plus originale a été faite par un délégué du Vatican et un moine franciscain. Le délégué du Vatican était le bibliothécaire des Archives Vaticanes, qui ont été si libéralement, comme on sait, ouvertes par Léon XIII aux érudits et aux historiens. En fort bons termes, il a assuré les membres du Comité, qui se propose en outre de publier les œuvres complètes de Roger Bacon, de l'intérêt que le Saint-Siège portait à

leur entreprise et il leur a promis d'opérer de nouvelles recherches dans la bibliothèque du Vatican pour tâcher d'y découvrir des œuvres encore inédites. Mais un *speech* plus curieux encore a été celui d'un Franciscain, assis avec nous à la table d'honneur et remplaçant à l'improviste le Révérend professeur Pascal Robinson, délégué des Frères Mineurs, — il était ainsi qualifié sur le menu des toasts, — qui, en fort bons termes également, a remercié de l'honneur fait à son ordre. Le dirai-je cependant? en écoutant ces deux discours, j'ai eu une impression pénible, car je me suis dit qu'ils n'auraient pas pu être prononcés en France. La France ignore le Saint-Siège; la France a proscrit les Franciscains comme les autres ordres religieux, et il faut venir en Angleterre pour voir le Saint-Siège et les Franciscains traités comme ils devraient l'être partout. Oh! que ces Anglais, qui ont dépouillé les catholiques, — car le collège où nous sommes appartenait autrefois à un ordre religieux, — qui les ont si longtemps persécutés et tenus à l'écart de la vie publique, puisque l'émancipation des catholiques ne date que de 1829, nous donnent aujourd'hui, en ce qui les concerne, d'utiles leçons de tolérance.

La fête n'était pas terminée cependant. Elle devait se clore par un *garden party* dans le jardin de *Wadham College*. Ces jardins des collèges sont une des beautés d'Oxford. Je suis persuadé que les professeurs à la Sorbonne ou au Collège de France qui ont l'occasion de les visiter doivent envier la condition de leurs confrères d'outre-Manche, à moins cependant qu'ils ne considèrent Paris comme le plus beau jardin du monde. Celui de *Wadham College* est le plus beau d'Oxford. Il est planté d'arbres rares qu'on nous fait remarquer et ses vertes pelouses sont admirablement bien tenues. Sur ces pelouses se promènent quelques femmes mais en beaucoup plus grand nombre des professeurs, des docteurs, des *masters of arts*, quelques bacheliers en petit nombre revêtus de robes de couleurs variées, les unes grises, les autres noires, avec de grands collets rabattus, rouges ou violets. On m'explique ce que chacun de ces uniformes veut dire, mais je craindrais de me tromper, si je voulais préciser. Le plus seyant et aussi le moins porté m'a paru être celui des bacheliers : une robe noire avec un large col, en soie bleue, formant presque pèlerine et bordé de fourrure blanche. On dirait un boa de dame. Mais puisque je me suis

laissé entraîner à parler toilette, je ne crois pas devoir cacher le succès que les deux délégués de l'Université et de l'Institut ont obtenu. M. Picavet portait l'ample robe en soie jaune clair des professeurs de lettres à la Sorbonne. Cette robe, sur la pelouse verte, fait un grand effet et M. Picavet a l'air d'un soleil ambulante. Mais l'uniforme de l'Institut attire aussi l'attention. Je m'en aperçois à ce que je suis très regardé et il est certain que cet uniforme qui prend la taille est plus seyant que les amples toges. A la fin, une dame se détache d'un groupe. Trompée par mon chapeau à trois cornes et mon épée, elle me demande si je suis un officier français. Je suis obligé de lui expliquer que je suis membre de l'Institut, que cet uniforme date du premier Empire, c'est-à-dire d'un temps où tout était militarisé, qu'ainsi s'explique l'épée dont je reconnais l'inutilité, dans les cérémonies littéraires, mais que ce costume a été dessiné par le grand peintre David dont le nom paraît être inconnu à cette brave dame. Elle me fait compliment de mon uniforme et finit par demander d'inscrire mon nom sur son *birth day book*. Ainsi j'ai dû à David l'unique succès de toilette que j'aie obtenu dans ma vie.

EN PÈLERINAGE

La cérémonie officielle s'est terminée avec le *garden party* de Wadham College. Tous les invités sont repartis par un train indiqué d'avance sur l'invitation. Pour moi, j'ai voulu rester et me donner le plaisir d'une journée passée tranquillement à Oxford. Je voudrais consacrer cette journée à deux occupations différentes. Je veux flâner par la ville, m'arrêter, comme je fais toujours, devant tout ce qui attire mon attention, lire les affiches, chercher les jolis endroits, mais surtout revoir les lieux où j'ai demeuré autrefois. Je voudrais aussi me rendre compte des changemens qui ont pu survenir à Oxford, depuis ma jeunesse, en particulier si les programmes universitaires ont été renouvelés, si les mœurs sont différentes. Sans doute, j'ai peu de temps pour cela. Vingt-quatre heures seulement. Mais en voyant quelques personnes, en les faisant causer, en feuilletant quelques publications, j'en viendrai peut-être à bout.

Trois endroits à Oxford sont restés particulièrement présens

à ma mémoire : l'hôtel où j'étais descendu ; la petite maison du *private tutor* chez qui j'ai demeuré ; le grand collège où j'ai passé quelques jours chez le doyen.

L'hôtel s'appelait : *Angel Hotel*. C'était un vieil hôtel, ayant plutôt le caractère d'une pension de famille. Je me souviens que, le soir du jour où mon père, qui m'avait amené, était reparti, la maîtresse de l'hôtel s'approcha de moi maternellement pour consoler ma solitude. Le propriétaire du *Clarendon Hotel*, où je suis descendu et où il y a une vaste salle à manger avec un orchestre qui joue des valses, n'en ferait certainement pas autant pour un jeune étudiant. J'avais cherché l'*Angel Hotel* dans mon guide d'Oxford, je ne l'avais point trouvé. A Oxford même, je m'étais enquis. On me répondit qu'il était détruit depuis longtemps. Cependant un vieil *Oxonian*, à côté duquel le hasard me fait dîner à l'hôtel, me dit que la salle à manger de l'hôtel existe encore, mais qu'elle a été transformée en une grande épicerie, dont le propriétaire a la spécialité de certaine marmelade fort recherchée. C'est par une visite à cette épicerie que, le lendemain de la cérémonie, de bon matin, je commence mon pèlerinage. On m'avait exactement renseigné. L'épicerie est bien installée dans les dépendances de l'hôtel ; le patron me fait admirer, non sans quelque orgueil quatre colonnes de similit-marbre jaune qui décoraient l'ancienne salle à manger de l'hôtel, qu'il a conservées ; fort obligeamment même, il dérange un certain nombre de pots de marmelade pour me faire voir le vieux papier gaufré qui n'a pas été enlevé. Je m'en vais très satisfait d'avoir ainsi retrouvé quelques vestiges de mon ancien hôtel et enviant un pays où même les épiciers ont le respect du passé.

Une chose me tenait beaucoup plus à cœur : c'était de retrouver la maison où j'avais passé quelques mois chez un tuteur. Cette maison s'appelait : *Grand Pont House*. J'étais bien sûr de retrouver l'emplacement car elle était située au delà d'un pont jeté sur un des bras de la Tamise dont Oxford est enserré et qui s'appelle : *Folley Bridge*. Mais je tremblais qu'elle aussi n'eût été démolie, ce qui, pour moi, eût marqué davantage encore que la démolition de l'*Angel Hotel* la fuite du temps. C'est ma première impression lorsque, ayant franchi *Folley Bridge*, j'aperçois d'assez vilaines constructions, moitié en planches, moitié en plâtre, sur le bord même de la rivière.

C'est un hangar à bateau. Or, si mes souvenirs sont exacts, la petite rivière baignait la maison elle-même à laquelle on accédait par un petit pont extérieur. De là son nom. Donc la maison n'existerait plus. Je ne me décourage cependant pas; je continue et, quelques pas plus loin, je me trouve en face d'une petite porte sur laquelle est écrit : *Grand Pont House*. M'y voilà. Mais un mur en pierres sèches assez élevé me cache presque complètement la maison et complètement le jardin. La curiosité l'emporte sur la discrétion. Je fais retentir le marteau de la porte. Une servante arrive. Je lui remets ma carte et, quelques instans après, la maîtresse du logis, un peu étonnée, vient au-devant de moi. Je lui explique qu'autrefois, étant étudiant, j'ai demeuré dans cette maison et je lui demande la permission de faire au moins un tour dans le jardin. Avec infiniment de bonne grâce, elle y consent et me propose de me faire visiter la maison elle-même. Rien n'est changé dans la disposition des pièces à l'intérieur et, très facilement, je retrouve mon ancienne chambre et la salle à manger, les deux seules pièces dont je me souviens. Que s'est-il passé? Mes souvenirs étaient-ils inexacts, ou bien a-t-on gagné sur la rivière le terrain où s'élève la hideuse baraque qui tout à l'heure me cachait la vue de la maison? Je ne saurais le dire et le propriétaire ou plutôt la femme du propriétaire actuel est trop jeune pour me renseigner sur ce qui s'est passé, il y a un demi-siècle. Quoi qu'il en soit, je m'en vais très satisfait d'avoir ainsi rafraîchi mes souvenirs et constaté que je n'ai pas survécu à mon ancienne maison. J'aurais pu, à la vérité, me redire le vers si mélancolique de Victor Hugo :

Ma maison me regarde et ne me connaît plus.

Mais comme, après tout, je n'y ai passé que trois mois, j'aurais mauvaise grâce à me plaindre qu'elle m'ait oublié.

Restait la partie de mon pèlerinage la plus facile à accomplir : une visite à *Christ Church*. Le collège de *Christ Church* n'est point difficile à trouver. Il est situé en plein milieu de la plus grande rue d'Oxford après *High Street*. Encore me fallait-il non pas précisément un guide mais quelqu'un qui pût me faciliter certaines entrées. Les circonstances m'ont servi. Un jeune Français, qui porte un des noms les plus honorables de la banque protestante et dont l'arrière-grand-père

était gentilhomme honoraire de la Chambre de Charles X, m'avait été recommandé. Il est étudiant au titre étranger et, loge précisément à *Christ Church*. Je n'avais pas au reste besoin de lui pour m'y reconnaître aussitôt qu'après avoir passé sous la tour qui contient la grosse cloche connue sous le nom populaire de *Great Tom* nous pénétrons dans la grande cour quadrangulaire. Dans l'angle à droite, l'entrée de la grande chapelle qui est en même temps la cathédrale où je me plaisais autrefois à aller entendre parfois l'office du soir que j'aimais parce qu'il ressemble beaucoup à nos vêpres ; dans le même angle, mais au premier, le Hall qui, disent avec orgueil les *Oxonians*, peut rivaliser avec celui de Westminster, et qui sert maintenant de salle à manger, toute garnie de portraits des bienfaiteurs et des illustres élèves du collège depuis Henry VIII et le cardinal Wolsey jusqu'à lord Rosebery, Gladstone et mon vieux doyen le docteur Liddell que je reconnais à sa couronne de cheveux blancs ; dans l'angle à gauche au contraire, les appartemens du doyen où j'ai demeuré. Précisément à ce moment, le doyen actuel se promène dans la cour, en robe avec un professeur. Je suis tenté d'aller à lui, de me faire connaître, et de lui demander si je ne pourrais pas visiter son appartement. J'aimerais revoir, non pas ma chambre dont je ne me souviens guère, mais la bibliothèque du docteur Liddell où je me souviens d'avoir eu des conversations intéressantes. En vrai doyen, le docteur Liddell avait quatre filles plus jeunes que moi. Je sais que l'une, qui était charmante, est morte, que l'aînée est mariée. Mais je voudrais savoir aussi ce que sont devenues les deux autres ; peut-être pourrait-il me le dire. Je suis sur le point de l'aborder ; puis, au dernier moment, une sotte timidité, comme si j'étais encore étudiant, me retient et je n'ose pas. Aussi me laissé-je conduire par mon jeune guide dans le petit appartement qu'il occupe au rez-de-chaussée d'une seconde cour qui fait suite à la cour quadrangulaire. Cet appartement, qui se compose de deux pièces très confortables, — il y a des appartemens d'étudiant qui en ont jusqu'à trois, — me rappelle ceux où, il y a cinquante et un ans, dans d'autres collèges, j'ai passé quelques agréables momens avec mes compagnons d'Université d'alors. Plusieurs ont disparu après avoir fait quelque bruit dans le monde, comme le duc d'Hamilton. D'autres ont survécu et sont arrivés aux situations les plus considérables, entre autres celui

qui s'appelait en ce temps-là lord Kerry et qui est aujourd'hui lord Lansdowne, le chef respecté de l'opposition unioniste à la Chambre des Lords. Mais Kerry, qui était un laborieux, n'était pas élève de *Christ Church* où les études passaient pour n'être pas très fortes mais de *Baliol*, le collège des travailleurs. Il est demeuré tel et n'a pas menti aux espérances que son nom faisait naître.

Je me laisse aller au plaisir de la conversation avec mon jeune étudiant français et je commence par lui la petite enquête que j'ai l'intention de poursuivre sur les changemens que les années ont pu et dû nécessairement apporter dans la vie, les mœurs et les programmes de l'Université d'Oxford.

Quand j'étais à *Christ Church* une chose m'avait frappé. Il y avait, il y a encore, à l'extrémité du Hall, une vaste table surélevée sur une petite estrade où s'asseyaient les dignitaires du collège, ceux que dans l'argot des étudiants on appelle les *Doms*. Mais ils n'étaient pas seuls à s'y asseoir. Ceux qu'on appelait les *noblemen*, c'est-à-dire les fils aînés de pairs, destinés à être un jour pairs eux-mêmes, avaient le privilège de s'y asseoir également, de même qu'ils avaient celui de porter un gland d'or à leur *cap*. Moi-même, comme *nobleman* étranger, j'étais invité parfois à dîner à cette table. Je m'informe si cette distinction entre les *noblemen* et les autres étudiants a été maintenue; j'apprends qu'elle est supprimée, et je vois dans cette suppression une preuve, légère assurément, mais cependant assez curieuse des pas faits par l'Angleterre dans la voie démocratique. — Autre symptôme, léger également mais qui montre que, par tous pays, il devient difficile de soumettre la jeunesse à une discipline trop rigoureuse. Autrefois, les *Undergraduates* étaient tenus de circuler en *cap and gown*, en toque et en robe : « *quoties in publicum prodeunt*, » disaient les vieux réglemens. De mon temps, cette obligation était déjà restreinte aux sorties avant midi. Si, avant cette heure, un *Undergraduate* était rencontré dans les rues en tenue du matin par le *proctor*, nous dirions : le censeur, il recevait une observation. S'il récidivait, il s'exposait à être condamné à une amende. Aujourd'hui, cette obligation est abolie : les *Undergraduates* ne doivent se coiffer de leur *cap* et se vêtir de leur *gown* que dans certaines circonstances déterminées, par exemple à la chapelle où ils ne sont pas

tenus de venir à la prière du matin mais où leur absence habituelle serait certainement remarquée; dans le Hall, à la *Bodleian Library*, ou encore quand ils vont faire certaines visites officielles. Mais l'obligation subsiste pour les sorties du soir qui sont réglées de la façon suivante : à partir de neuf heures dix, les portes des collèges sont généralement closes; aucun élève ne peut plus sortir et, dans certains collèges, ceux qui sont sortis doivent être rentrés sous peine de payer une légère amende. Pour rentrer après minuit, il faut une permission spéciale. Celui qui ne rentrerait pas du tout s'exposerait à des pénalités très graves qui pourraient aller jusqu'à l'exclusion de l'Université.

Un des *proctors*, avec qui j'avais causé la veille, m'avait confié au reste la difficulté qu'il éprouvait à surveiller les jeunes gens, depuis l'introduction des *motor-car* et des *motocyclettes*. Sans doute, une autorisation est nécessaire pour avoir le droit de posséder un de ces véhicules, mais comment refuser cette autorisation, et, l'autorisation obtenue, comment savoir l'usage qui en est fait? Comment savoir si aux environs d'Oxford les *Undergraduates* ne sont pas aux courses où s'ils ne se montrent pas dans des tavernes, ce qui leur est défendu? Le *proctor* m'a paru découragé, et je le comprends. Bien que ce système de la liberté surveillée, avec, comme sanction, des amendes, et comme sanction suprême la radiation des registres de l'Université, paraisse assez rationnel, il ne doit pas être d'une mise en pratique facile.

Il est un point dont j'ai oublié de m'enquérir. Au point de vue municipal, la ville d'Oxford vit sous un régime particulier. Dans le conseil qui l'administre, l'Université compte un certain nombre de représentans, les uns membres de droit, les autres élus. Mais, autrefois, le Conseil de l'Université avait certains pouvoirs spéciaux, entre autres celui d'expulser de la ville les femmes suspectes. Ce droit a-t-il été conservé? L'exercice n'en est-il pas rendu difficile par certains changemens dans la composition universitaire, que je dirai tout à l'heure? Cela aurait été curieux à savoir, je n'ai pas pensé à m'en enquérir.

Sur deux points, les mœurs des étudiants me paraissent être demeurées les mêmes; le goût des sports, et celui des débats politiques. Il serait singulier qu'au moment où la jeunesse française se précipite dans les sports avec une ardeur qui excite beaucoup d'espérances et qui parait aux optimistes d'un heureux

symptôme pour l'avenir de notre race, au contraire la jeunesse anglaise s'en détournait. Il n'en est rien et, sauf que le *cricket*, qui conserve cependant beaucoup d'amateurs, a été en partie détrôné par le *lawn tennis* qui n'existait pas de mon temps, rien n'est changé, autant que j'ai pu savoir, dans les goûts de la jeunesse d'Oxford. Le *boating* en particulier continue d'y tenir une grande place.

Rien n'est changé non plus dans l'ardeur avec laquelle cette jeunesse se livre aux débats politiques. C'est là, du reste, une des plus anciennes traditions d'Oxford. Dans le délicieux roman de *Pendennis* où l'âpre Thackeray a cependant si bien peint la vie et traduit les sentimens d'un jeune homme, Arthur Pendennis déclare d'un ton solennel, à l'une des séances de l'*Union-Club*, que, si le jour de l'exécution de Charles I^{er}, le bourreau avait fait défaut, lui-même aurait revendiqué l'honneur de manier la hache qui ferait tomber la tête d'un roi traître à son peuple. L'*Union-Club* existe toujours. J'ignore si des opinions aussi avancées y sont professées, mais on y porte à l'ordre du jour les questions qui, à l'heure actuelle, divisent et passionnent en Angleterre les partis. C'est ainsi que, sur une petite affiche apposée à l'entrée d'un collège, — j'ai la manie de lire les affiches et, par tout pays, c'est une lecture très instructive, — je voyais cette question portée à l'ordre du jour de la prochaine séance de l'*Union-Club* : « La politique actuelle du parti libéral n'est-elle pas de nature à faire faire des progrès au socialisme ? » avec le nom du *mover*, et du *seconder* de cette question. J'ignore comment l'*Union-Club* aura répondu, mais je ne serais pas étonné que ce fût par l'affirmative. Ce milieu d'Oxford est en général très conservateur. L'Université a le droit de nommer deux représentans appelés *Burgess*, qui siègent au Parlement. Ces *Burgess* sont nommés par le suffrage de tous les *Masters of Arts*, qui ont continué d'être inscrits sur les registres de l'Université et payent pour cela un certain droit. Ils sont cinq à six mille répartis dans toute l'Angleterre et ils ont le droit de voter par procuration (1). Longtemps un des représentans de l'Uni-

(1) En fait, lorsque l'élection n'est pas contestée, très peu font usage de ce droit. C'est ainsi que, tout récemment, sir William Anson, le *Burgess* qui représentait l'Université d'Oxford au Parlement étant mort, son successeur a été désigné dans une réunion à laquelle n'assistèrent, si j'ai bien compris, que les *Masters of Arts* présens à Oxford.

versité d'Oxford fut l'illustre Gladstone. Mais, quand celui-ci eut quitté les rangs des Tories pour passer dans ceux des Whigs, il dut aller chercher de nouveaux électeurs dans le Midlothian. Un des représentans actuels de l'Université d'Oxford est lord Hugh Cecil, de la grande famille des Salisburys, un des orateurs les plus fougueux et un des *whips*, si je ne me trompe, du parti unioniste.

Une institution tout à fait nouvelle et dont j'ai été heureux d'apprendre l'existence, c'est un *French Club*. Ce club, qui est de fondation assez récente et date de quelques années seulement, n'est pas composé uniquement, comme son nom le donnerait à croire, de Français ; il est ouvert à tous ceux qui, disent les statuts, « prennent intérêt à la vie, à la langue et à la littérature françaises. » Il y a, comme à l'*Union-Club*, des réunions hebdomadaires où tout sujet de littérature et de politique peut être traité. Les discours, qui ne doivent jamais être lus, peuvent être prononcés en anglais et en français ; — ils ne doivent pas excéder dix minutes, sauf celui de l'auteur de la motion, qui a le droit de parler un quart d'heure. Aucun membre du Club, dans les discussions, ne doit, — tout comme à la Chambre des Communes, — être appelé par son nom. Ces règles sont, je le pense du moins, les mêmes à l'*Union-Club*. La jeunesse universitaire se forme ainsi de bonne heure à la vie et aux usages parlementaires. J'ai visité ce club sous la conduite de mon jeune guide français ; il est très simplement, mais gentiment installé ; en souvenir de mon rapide passage, j'y ai laissé un petit bouquin récent, dont je suis l'auteur.

Une question qui m'aurait singulièrement intéressé eût été celle de savoir quels changemens ont été apportés avec le temps dans les programmes de l'Université. Ces programmes étaient autrefois assez étroits. Les lettres étaient et sont encore, je crois, plus en honneur à Oxford qu'à Cambridge, qui est une université plus scientifique. Les études littéraires, le grec surtout, y étaient poussées très loin. Cependant les deux programmes littéraire et scientifique étaient assez limités pour qu'un jeune homme très bien doué pût suivre en même temps les cours de lettres et les cours de sciences et préparer ses examens dans ces deux matières. Être *Double first*, c'est-à-dire premier dans les deux examens de sortie, semblait le comble de la gloire. C'était, pour un jeune Anglais, l'équivalent de ce que serait pour un jeune

Français d'être reçu le même jour à l'École polytechnique et à l'École normale dans la section des lettres. La même gloire peut-elle être aujourd'hui ambitionnée à Oxford? J'en doute un peu, car les programmes littéraires se sont beaucoup élargis et les programmes scientifiques davantage encore. J'aurais beaucoup aimé causer de cette question avec quelque professeur ou quelque *Dean*. Je n'en ai pas eu le temps. Mais il me suffit de feuilleter le *Oxford University Handbook* pour m'en rendre compte (1). Les programmes n'y sont pas moins vastes, moins touffus qu'à la Sorbonne. On peut tout apprendre à Oxford, non seulement et très à fond le grec et le latin, mais plusieurs langues européennes, mais le sanscrit, mais le chinois, que sais-je encore. On peut y apprendre non seulement les mathématiques, la physique, la chimie, mais la botanique, la géologie, la zoologie, et d'autres sciences. On peut y apprendre même les arts, car l'Université fait des bacheliers et des docteurs en musique. Elle fait des docteurs en théologie, en droit, en médecine. Ce qu'on appelle les *Honneurs* peuvent être obtenus, non seulement en *Litteræ humaniores* et en mathématiques, mais en sciences naturelles, jurisprudence, histoire moderne, théologie, études orientales, langue et littérature anglaises, langues européennes modernes. C'est beaucoup.

Comment les *Undergraduates*, entre tant de matières, font-ils leurs choix? Quels sont les avantages ou les inconvéniens de la multiplicité des programmes? Encore une fois je n'ai pas eu le temps d'étudier, même superficiellement, la question, et je craindrais, si je m'avisais d'en parler, de m'exposer à quelque sottise, d'autant plus que je me reconnais assez incompetent dans les questions pédagogiques en général. Mais je me permets de renvoyer ceux que cette question intéresserait à un très remarquable ouvrage de M. Cloudesley Brereton, qui est *Master of arts* de l'Université de Cambridge. Cet ouvrage est intitulé : *Studies in foreign education*. Ils y trouveront une très intéressante appréciation de notre système d'éducation française. Mais ils y verront aussi qu'aux yeux de M. Cloudesley Brereton, le

(1) L'*Oxford University Handbook* est une publication n'ayant pas un caractère officiel, où l'étudiant peut trouver tous les renseignemens dont il a besoin, qui entre dans les détails les plus minutieux sur la vie intérieure de chaque collège, le coût de cette vie, les programmes des examens, les cours, etc. Il existe pour nos étudiants une publication de même nature, mais nécessairement moins complète.

système des examens anglais est un chaos. Il compare ce système à un Moloch qui dévorerait la jeunesse, et, tout en critiquant, sur certains points, nos méthodes françaises, il conclut en disant que, probablement, les Anglais et les Français se trompent sur certains points, mais qu'il en est sur lesquels les Anglais ont beaucoup à apprendre des Français. Je n'ai pas été fâché de trouver cette appréciation finale sous la plume d'un pédagogue anglais des plus compétens.

L'ADMISSION DES JEUNES FILLES

Le changement le plus considérable que j'aie constaté à Oxford, qui a transformé en partie l'aspect extérieur de la ville et qui répond aussi à une transformation des mœurs anglaises, c'est l'admission des jeunes filles à l'Université.

Autrefois, la ville d'Oxford avait, — j'emploie l'expression dont s'est servi devant moi un président de collège, — un aspect quasi monastique. Relativement à la population masculine, très peu de femmes y habitaient. Dans les rues, on ne rencontrait guère que des demoiselles de magasins en très petit nombre ou des filles de doyens et de professeurs, mais beaucoup de professeurs n'étaient pas mariés. Aujourd'hui, on croise à chaque pas des jeunes filles à pied sur les trottoirs, ou pédalant à bicyclette dans les rues. Elles m'ont paru même se servir de ce mode de locomotion en plus grand nombre que les jeunes gens.

C'est que, depuis mon temps, un grand changement s'est introduit : les jeunes filles ont été autorisées à suivre les cours de l'Université. Ce n'est pas brusquement et en un jour que la décision de les y admettre a été prise. C'est peu à peu au contraire et par une série d'actes, dont le premier date de 1884 et le dernier de 1910, que les barrières qui leur en fermaient l'entrée ont été abolies. Quelques-unes de ces barrières sont même encore debout. C'est ainsi que les jeunes filles ne sont pas immatriculées comme membres de l'Université; elles sont seulement autorisées à passer tous les examens en *Arts and Music*; mais il ne faut pas oublier que ce mots *Arts* a dans la langue universitaire une signification beaucoup plus large que le même mot en français, le degré de *Bachelor of Arts* équivalant à peu près à notre baccalauréat ès lettres. De même, si les-

jeunes filles passent les mêmes examens que les jeunes gens cependant ces examens ne leur confèrent pas le *degree*, car le *degree* entraîne la franchise électorale et ce serait une manière indirecte de résoudre la question, si passionnément discutée en ce moment, du suffrage des femmes. Celles qui passent les mêmes examens qu'un *Bachelor of Arts* peuvent obtenir, d'être en outre interrogées sur des matières de leur choix, qui sont les suivantes : algèbre ou géométrie et deux langues mortes ou vivantes ; elles peuvent concourir pour les *Honneurs*, en toute faculté, excepté en sciences naturelles. Enfin elles peuvent, comme les jeunes gens, obtenir des diplômes universitaires en géographie, éducation, économie politique ou rurale, anthropologie, archéologie classique, hygiène, ophtalmologie. On voit que le champ d'instruction qui s'ouvre devant les jeunes filles anglaises est large. Aussi ce champ est-il cultivé par un assez grand nombre d'entre elles. A l'heure actuelle, il y en a environ 380 qui sont inscrites sur un registre tenu spécialement pour elles (1).

On peut penser qu'il a été pourvu avec soin, tant au point de vue moral qu'au point de vue matériel, à la vie et au logement de ces jeunes filles. Il existe à Oxford quatre collèges et une société auxquels le comité spécial chargé par le Grand Conseil de l'Université, ce qu'on appelle la Congrégation, de s'occuper de tout ce qui concerne l'éducation des jeunes filles, accorde les privilèges des collèges ou sociétés reconnues par l'Université. Ces quatre collèges sont : *lady Margaret Hall*, *Somerville College*, *Saint Hugh's College*, *Saint Hilda's Hall*, et la société s'appelle : *Société des étudiantes à domicile*. Cette société s'occupe, comme son nom l'indique, des jeunes filles qui logent, soit dans des familles où elles payent pour leur entretien, soit dans des pensions de famille. Ces pensions, pour être agréées, doivent se soumettre à une certaine surveillance. Aucun *Undergraduate* n'y doit être logé. La société, qui n'a pas de maison à elle appartenant, ouvre cependant aux jeunes filles

(1) A l'Université de Paris, on compte 2 197 étudiantes inscrites ; mais, sur ce nombre, il n'y a que 1 420 Françaises dont 258 inscrites à la médecine et 602 aux lettres. Pour établir une comparaison entre Anglaises et Françaises au point de vue de l'enseignement supérieur, il faudrait ajouter aux 380 jeunes filles qui étudient à Oxford celles qui étudient à Cambridge. A supposer, ce que j'ignore, que le nombre soit sensiblement le même, cela ferait un peu moins de 800 Anglaises contre un peu plus de 1 400 Françaises.

un salon où elles peuvent se réunir pour écrire leurs lettres et prendre le thé.

Voilà pour le côté matériel ; il est facile, comme je l'ai fait, de trouver ces renseignemens et d'autres beaucoup plus complets dans l'*Oxford University Handbook* ou dans le *Calendar* de l'Association pour favoriser l'enseignement des jeunes filles. Mais c'est du côté moral surtout que j'aurais voulu m'enquérir. Je n'ai pu le faire que bien incomplètement. On m'a dit cependant, et cela est bien naturel, que ces jeunes filles travaillaient toutes avec beaucoup d'ardeur, avec plus d'ardeur que les jeunes gens, et cela n'a rien d'étonnant, car ces trois cent quatre-vingts jeunes filles représentent une élite intellectuelle, tandis que, sur les trois mille jeunes gens environ immatriculés à l'Université, il y en a un assez grand nombre qui n'y viennent que parce que cela est de bon ton d'avoir passé par Oxford. Mais quel effet cette éducation intensive produit-elle sur ces jeunes cerveaux ? C'est cela qu'il aurait été intéressant de savoir : pour cela il aurait fallu causer avec la directrice de quelques-uns de ces collègues dont j'ai donné les noms. Elle m'aurait renseigné aussi sur leurs habitudes de vie, mais je n'avais pas besoin de ces témoignages pour me rendre compte que le sport y tenait une grande place. Sur les cinq heures, j'ai rencontré en effet nombre de jeunes filles avec une raquette de tennis à la main. J'ai su aussi qu'un certain nombre prenaient plaisir au *boating*, mais celles-là seulement y sont autorisées qui ont passé un examen prouvant qu'elles savent nager. Pour en apprendre plus long sur ce point, à mon sens particulièrement intéressant, de l'éducation des jeunes filles, car il est d'un intérêt universel, mondial, comme on dit aujourd'hui, il aurait fallu pousser mon enquête plus à fond. On comprendra que je n'en aie pas eu le temps, au cours d'une journée dont les premières heures avaient été consacrées au pèlerinage dont j'ai parlé. C'est encore par un pèlerinage que je l'ai terminée, car j'ai été visiter un couvent.

Tous ceux qui ont lu le beau livre de mon confrère et ami Thureau-Dangin sur *la Renaissance catholique en Angleterre* savent quelles ardentes disputes souleva entre Newman et Manning la question de la fréquentation par les jeunes catholiques des universités anglaises, en particulier de celle d'Oxford. Newman, ancien *Oxonian*, voulait les y envoyer. Manning voulait à toutes forces les en écarter. Ce fut Manning qui triom-

pha. Aujourd'hui, c'est Newman qui triomphe. Il n'est que d'attendre, mais il ne faut pas mourir trop tôt. Newman n'assista pas à sa revanche, et pas davantage Manning à sa défaite. Tous deux étaient morts quand Léon XIII, sans revenir sur les interdictions de Pie IX, les laissa tomber en fait. Aujourd'hui, les jeunes catholiques, en faveur desquels le Grand Conseil de l'Université a, de son côté, fait tomber très libéralement certaines barrières surannées, fréquentent l'Université sans ombrage de la part de leurs évêques. Je n'ai pu savoir le nombre de ces nouveaux étudiants catholiques.

Un dernier pas restait cependant à franchir : c'était de faciliter la fréquentation de l'Université aux jeunes filles catholiques que leurs familles voudraient y envoyer, de les y attirer même. Ce pas a été récemment franchi. En 1907, un couvent a été fondé, auquel a été donné le nom de couvent de Sainte Frideswide en souvenir de la fille d'un « roi d'Oxford » qui aurait fait, au VIII^e siècle, construire un monastère sur un terrain donné par son père. Cette fondation a eu lieu avec l'approbation des archevêques de Westminster, — Manning a dû en tressaillir dans sa tombe, — de Birmingham, de Liverpool et de leurs suffragans, donc de tout l'épiscopat anglais. Le but est de faciliter aux étudiantes *religieuses ou séculières* la fréquentation de l'Université. Le couvent est tenu par la Congrégation du Saint Enfant Jésus. Il est installé dans l'ancienne maison du célèbre historien Froude, l'auteur de la *Vie de la reine Élisabeth*. A cette maison modeste il a fallu ajouter un assez grand bâtiment. C'est à ce couvent que je me suis rendu. A l'entrée, je me suis croisé avec une jeune fille qui sortait à bicyclette, avec une raquette de tennis sous le bras.

J'ai été reçu avec beaucoup de bonne grâce par une supérieure qui m'a tendu la main, à l'anglaise. Nous avons assez longuement causé. Elle m'a expliqué que son couvent était reconnu par les autorités universitaires comme *lodging* pour les étudiantes qui fréquentent l'Université. Sa communauté avait plusieurs maisons en France. Elle en a été renvoyée. Ainsi, tandis qu'en Angleterre on reconnaît les couvens, on les ferme en France. La supérieure est très satisfaite du résultat de cette tentative. Le couvent pourrait recevoir vingt pensionnaires dans des petites chambrettes très confortables qui m'ont été montrées. Elle en contient en ce moment onze ; ce nombre s'ac-

croitra certainement. Dix pensionnaires de la maison, religieuses ou séculières, ont déjà passé leur examen d'une façon satisfaisante. La supérieure ne voit aucun inconvénient à la fréquentation de l'Université par ces jeunes catholiques et elle rend hommage aux soins que prennent les professeurs de ne rien dire qui puisse blesser les catholiques dans leurs convictions. Ce respect explique et facilite bien des choses.

La conversation qui m'a beaucoup intéressé finit tristement. « Croyez-vous, me dit la supérieure, que nos sœurs puissent bientôt rentrer en France ? » Le hasard a fait que j'ai passé en Angleterre les quarante-huit heures du ministère Ribot. L'avènement de ce ministère avait été accueilli avec beaucoup de faveur, et je m'en étais réjoui. Pour toute réponse, je me suis cependant borné à soupirer. Je n'avais pas grande confiance dans l'avenir, mais je ne prévoyais pas que le passage de M. Ribot au pouvoir dût être si court.

Une heure après, je quittais Oxford et un train excellent m'emportait vers Londres. En chemin de fer, je cherchais à faire passer de nouveau devant mes yeux les tableaux, rapides comme au cinématographe, de cette vision, à les rassembler et à me rendre compte à moi-même de l'impression d'ensemble que je rapportais. Toutes les fois qu'on se retrouve dans un lieu qu'on n'a pas vu depuis sa jeunesse et que l'aspect vous en semble différent, il faut toujours se demander si c'est le lieu qui a changé ou si ce ne serait pas soi-même. Lorsque Perdican, dans *On ne badine pas avec l'amour*, revoit le monde mystérieux des rêves de son enfance, il s'écrie : « Comme ce lavoir est petit ! Autrefois, il me paraissait immense ; j'avais emporté dans ma tête un océan et des forêts, et je retrouve une goutte d'eau et des brins d'herbe. » Ce n'était pas un océan et des forêts que, dans ma tête, j'avais remportés d'Oxford, c'était le souvenir d'une ville tranquille et recueillie, à l'aspect presque monastique, pour reprendre l'expression de mon vieux doyen, où tout semblait vous inviter à l'étude et à la méditation. Cinquante ans après, j'ai l'impression d'une ville animée où la vie serait même un peu agitée et bruyante. Sans doute l'aspect architectural est le même. Pas un des vieux bâtimens n'a été démoli et les deux ou trois bâtimens nouveaux, plus ou moins heureux, qu'il a été nécessaire de construire, sont bien de style gothique. Mais c'est la vie de la rue qui est différente, et il est impossible que cette diffé-

rence extérieure ne traduise pas certains changemens dans la vie intérieure. Les tramways, les autobus, les automobiles, et je ne parle pas des bicyclettes, l'ont rendue presque tumultueuse. Sans doute, en s'écartant des grandes artères telles que *High Street* et *Corn Street*, en s'égarant dans les petites rues, en pénétrant dans la cour des collèges, on retrouve le silence et la solitude. Mais autrefois le silence et la solitude venaient au-devant de vous. Ces exquis *Sensations d'Oxford* que j'ai relues à cette occasion, où le charme silencieux et le recueillement de la ville universitaire sont si bien rendus, Bourget ne les écrirait plus. Oxford est envahi par le modernisme urbain. Il ne faut point bouder à cette transformation. Chaque époque a sa marque distinctive. Le mouvement, l'intensité de la vie sont la marque de la nôtre, et le mouvement, la vie, ont bien leur prix. Mais lorsqu'on est soi-même en dehors du mouvement et à la marge de la vie, il est impossible de se défendre, à la vue de ces changemens, d'une impression quelque peu mélancolique. Aussi, tout en roulant vers Londres où je vais retrouver une vie encore plus intense, je ne puis m'empêcher de me répéter à demi-voix, dans mon wagon solitaire, ce vers de Tennyson :

Death in life, things that are no more

C'est la mort dans la vie, les choses qui ne sont plus.

HAUSSONVILLE.

LES MANŒUVRES NAVALES

Voilà longtemps déjà que notre marine fait, chaque année, ses grandes manœuvres, et l'utilité de ces exercices d'ensemble est encore discutée. Elle l'est surtout par ceux qui estiment que, quelque effort que l'on fasse, — et on ne le fait pas toujours, — pour se rapprocher des conditions véritables d'un conflit maritime déterminé, on ne peut réaliser qu'une bien incertaine, bien incolore, et donc assez vaine image de la guerre navale. Il est, dit-on, moins ambitieux mais aussi efficace, en tout cas beaucoup moins coûteux, de s'en tenir aux ordinaires exercices de tactique, aux tirs réglementaires et, de temps à autre, à une marche à bonne vitesse, soutenue quelques heures.

Que ce système soit moins onéreux, point de doute; et il faut avouer que, dans l'état présent de nos affaires, la considération ne manque pas de valeur. Les partisans des grandes manœuvres ne s'y arrêtent cependant pas. Ils iraient volontiers jusqu'à prétendre que le million qui passe dans cette petite guerre pourrait être pris sans inconvénient majeur sur les 200 (1) que nous coûtent annuellement nos constructions; car, à quoi sert d'avoir une flotte si l'on ne sait pas s'en servir, si son personnel n'est pas capable de lui faire donner tout le rendement dont elle est susceptible?... Et ils affirment qu'il n'est d'autre moyen pour cela que de mettre en branle le grand appareil des manœuvres, qui utilise simultanément toutes les unités actives de l'armée navale en les faisant coopérer à l'exécution de plans combinés; qui, par là, surexcite l'émulation, stimule les amours-

(1) Chiffre moyen, non comprises, d'ailleurs, les dépenses afférentes à l'artillerie, aux torpilles, aux mines, etc.

propres, éprouve à la fois les qualités des équipages et l'endurance du matériel, bref, met en jeu toutes les forces des hommes, — forces physiques et forces morales, — en même temps que toute la puissance des choses, des coques, des machines, des engins de toute espèce.

Il en est bien ainsi. Du moins ai-je gardé à ce sujet la conviction que j'exprimais, il y a une quinzaine d'années, dans cette revue même (1), où j'essayais de mettre en lumière le grand, le précieux effet moral des manœuvres navales que dirigeait le chef suprême d'alors, le vigoureux et habile amiral Gervais.

Mais, justement, cette profonde, j'allais presque dire cette religieuse impression que nous laissait un grand simulacre de guerre maritime, nos successeurs l'éprouvent-ils, la retrouvent-ils aujourd'hui ? D'aucuns en doutent. On fait les manœuvres, disent-ils, parce que c'est la tradition, que c'est convenu, qu'il faut bien, au moins une fois l'an, empêcher l'escadre autrichienne de joindre l'italienne et battre en détail ces alliés malgré eux. Au demeurant, c'est une corvée, une corvée utile assurément, mais enfin une corvée ennuyeuse, parce qu'au fond, on n'y apprend rien de nouveau sur les grands problèmes si souvent étudiés, repris, retournés ; parce que « c'est toujours la même chose et qui se passe toujours au même endroit, » dans le même bassin stratégique, de la Provence à la côte d'Afrique, de la Corse aux Baléares...

Il y a les combats, il est vrai, les passes d'armes où, grands chefs contre grands chefs, on déploie à l'envi une science achevée des mouvemens tactiques et toute la subtilité de subterfuges devenus classiques, mais où il est impossible de porter à l'adversaire le coup réellement imprévu, foudroyant, décisif, dont la conception, le jour de la vraie bataille, naîtra d'une circonstance fugitive dans un cerveau exercé sans doute, fécond en ressources, surtout doué du sens de l'invention, de l'essentielle et admirable faculté de l'imagination...

Nous touchons là, en effet, aux *limites* des simulacres, limites qu'il faut savoir accepter sans méconnaître l'étendue du champ qu'ils laissent à l'indispensable préparation de la force navale aux opérations d'une grande guerre. Il y a toutefois, dans les critiques que je rapportais tout à l'heure en les

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} septembre 1900 : *Les manœuvres de l'armée navale*, *Journal de bord*, par X^{...}.

résumant, quelque chose de fondé, mais qui apparaîtra mieux, me semble-t-il, quand nous aurons commenté, — aussi brièvement que possible, — les manœuvres qui viennent de se dérouler dans le bassin occidental de la Méditerranée, du 13 au 29 mai.

Le premier des trois thèmes de manœuvres proposés aux deux partis constitués dans notre armée navale (1) s'inspirait visiblement, mais avec des modalités particulières que je noterai tout à l'heure, de l'idée générale qu'en cas de guerre de la « Duplice » (laissons de côté l'Angleterre) contre la « Triplice, » une force navale allemande importante, au moins égale à notre flotte de la Méditerranée, pourrait venir opérer dans cette mer, dès le début des hostilités, et s'opposer au transport en France de nos troupes d'Algérie.

Cette conception, remarquons-le, tient judicieusement compte du fait que l'Allemagne serait obligée de laisser dans la Baltique une bonne part de sa flotte pour balancer la force navale russe, devenue fort sérieuse et menaçante (2); mais elle suppose que l'Italie « ne marche pas, » ou que du moins elle hésite, elle n'est pas prête... ou encore que le grand conflit a éclaté dans le moment précis que, les intérêts de cette Puissance se trouvant en opposition aiguë avec ceux de l'Autriche, — complications albanaises, par exemple, — son escadre se trouvait concentrée à Tarente, peut-être même à Ancône.

Quoi qu'il en soit et l'hypothèse fondamentale étant admise, il était dans la logique expresse de la situation stratégique que la pseudo-flotte allemande (représentée par le parti B) fût surveillée par les éclaireurs du parti A dès son passage à Gibraltar,

(1) Pour mémoire, voici la composition des deux partis en question :

Parti A : 7 cuirassés (les plus récents); 3 croiseurs cuirassés; 4 éclaireur-répétiteur; 3 escadrilles de 6 contre-torpilleurs ou « torpilleurs d'escadre, » 1 transport rapide pour avions avec 2 avions.

Partie B : 9 cuirassés (dont 4 très anciens); 3 croiseurs cuirassés; 3 escadrilles de 6 torpilleurs d'escadre.

Les sous-marins de Toulon et de Bizerte seront utilisés par le parti A dans les limites d'un rayon d'action fixé. — L'arbitre, commandant en chef de l'armée navale, monte le cuirassé neuf *Courbet*.

(2) La flotte active *actuelle* de la Baltique comprend 4 cuirassés d'escadre, 6 croiseurs cuirassés, 3 croiseurs protégés, 60 contre-torpilleurs et torpilleurs de haute mer, 8 sous-marins, 6 mouilleurs de mines et 7 bâtimens auxiliaires. L'an prochain, 4 cuirassés de 23 000 tonnes, type *Gangout*, entreront en ligne; l'année suivante, 4 cuirassés de combat « Dreadnoughts » de 32 000 tonnes, type *Borodino*, 6 éclaireurs de 6 800 tonnes, etc.

en tout cas, dès qu'elle atteindrait le cap de Gate où, forcément, elle devait incliner sa route, soit au Nord-Est, à peu près, vers Minorque, — ce qui marquait l'intention d'intercepter le convoi en haute mer, — soit à l'Est franc, vers Alger ou au Sud-Est, vers Oran, — ce qui annonçait immédiatement l'attaque de transports à leur départ de la côte d'Algérie et même celle des ports de concentration des fractions constitutives du convoi.

Diverses considérations et en premier lieu, sans doute, la préoccupation d'éviter, en restreignant le champ d'action stratégique, de trop grandes dépenses de combustible, conduisirent à admettre que l'adversaire avait déjà atteint un point situé un peu à l'Est de Minorque lorsque le parti national (parti A, placé à Ajaccio) s'avisait de l'observer. Le choix de ce point initial faussait donc les données naturelles d'un problème dont la solution, je le reconnais, restait toujours délicate en raison du défaut de grands éclaireurs rapides et bien armés qui est le trait essentiel, malheureusement, de la composition de notre armée navale. Nous n'avons pas, en 1914, et n'aurons pas de sitôt un seul croiseur bien armé et bien muni de charbon dont la vitesse, comparée à celle d'un corps de bataille de cuirassés, modernes, présente la nécessaire supériorité — 6 à 7 nœuds au moins — qu'offrait, il y a vingt-cinq ans, celle du *Sfax* par exemple, vis-à-vis des facultés de la moyenne des unités de combat d'alors (1).

D'ailleurs une conséquence fâcheuse, au point de vue de l'intérêt des opérations du parti français, résultait aussi bien du choix de la position initiale assignée au parti ennemi que de la convention qui ne permettait à ce dernier d'attaquer, d'une part, que Philippeville et Bizerte, de l'autre que Toulon et Marseille, considérés comme points de départ et points d'arrivée obligatoires du convoi. En effet, les deux ports les plus rapprochés du parti B (ennemi) étaient soit Toulon, soit Philippeville, qu'il relevait tous deux à la même distance, 200-210 milles marins. Mais ces mêmes ports se trouvaient pour le parti A (national) à des distances fort différentes, car d'Ajaccio à Toulon, on ne compte que 140 milles, tandis qu'il y

(1) L'auteur de *Rome et Berlin*, en 1888, faisait observer, depuis Gibraltar, jusqu'au milieu de la Méditerranée, une division allemande de quatre cuirassés essayant de rallier l'escadre italienne, par le *Sfax*, ayant pour estafette un torpilleur de haute mer.

en a 275 d'Ajaccio à Philippeville. Il était donc évident, d'abord que B se porterait sur Philippeville, qu'il avait le temps de bombarder, ainsi que les transports qui pouvaient y être enfermés, avant l'arrivée de A; ensuite que A n'aurait, *a priori*, aucun doute sur le choix exercé par son adversaire, mais que, ne pouvant espérer de s'opposer en temps utile à l'opération sur le port algérien (il aurait fallu qu'il pût faire donner 22 nœuds à l'heure à une escadre dont la *bonne vitesse* normale ne dépasse pas 17 nœuds), il se résoudrait à s'efforcer d'atteindre le parti B à la mer, lorsque celui-ci se dirigerait sur Bizerte pour continuer son œuvre de destruction, ou qu'il ferait route en plein canal de Sardaigne pour rejoindre la côte du fidèle allié méditerranéen.

Ces dispositions, adoptées, comme on pouvait s'y attendre, par l'officier général commandant le parti A, furent suivies d'un plein succès. Il y eut rencontre au large de Bizerte, le matin du 15, combat des cuirassés sur deux lignes de file parallèles, ainsi qu'il convient, et deux belles charges d'escadrilles de torpilleurs. Je reparlerai de cet incident, ainsi que de ceux qui marquèrent la marche du parti A et les opérations des éclaireurs des deux escadres.

C'est le deuxième thème qui se rapprochait le plus de ce qui se passerait en cas de conflit européen où les flottes italienne et autrichienne, bien résolues à opérer ensemble, — contre nous — seraient prêtes à marcher à peu près en même temps et s'efforceraient de faire leur jonction en dépit de l'intervention de notre armée navale.

Le parti A, augmenté des sous-marins offensifs et des torpilleurs de Bizerte qui avaient rejoint à Bône une des trois escadrilles de contre-torpilleurs, devait partir d'Alger le 18 à 11 heures du matin, pour s'opposer à la réunion des deux fractions du parti B, placées, l'une, B₁, à Bizerte, l'autre, B₂, à Ajaccio. B₁ (cuirassés type *Patrie*, 2^e division de croiseurs, *Foudre* avec ses avions et défenses fixes de Bizerte) ne pouvait quitter Bizerte que 30 heures après l'ouverture des hostilités, mais B₂ (*division cuirassée de complément*, c'est-à-dire cuirassés anciens, plus le *Jurien-de-La-Gravière*, croiseur protégé, éclaireur d'escadre) devait appareiller d'Ajaccio 12 heures seulement après le moment initial des opérations. Ces dispositions n'étaient

d'ailleurs prises qu'en vue de permettre au parti A de s'interposer réellement entre les deux groupes de B. En fait, A s'établit sur un parallèle (38°15') distant de 60 milles de celui de Bizerte, — et c'était un peu loin peut-être, si l'on voulait surveiller étroitement B, et lui courir sus dès sa sortie, — installa entre Sardaigne, Sicile et Tunisie des *barrages* de sous-marins et de torpilleurs, fit explorer les routes venant du Nord, à l'Est et surtout à l'Ouest de la Sardaigne, par sa division légère, qui ne vit rien, enfin observer les abords de Bizerte par une escadrille que les croiseurs et contre-torpilleurs de B₁ eurent tôt fait de chasser devant eux (1).

L'attitude expectante du gros du parti français a été, paraît-il, fort discutée dans l'armée navale. Cette passivité relative, en tout cas attentive, n'aurait pas eu beaucoup d'inconvénients, elle eût eu même l'avantage de permettre au chef de ce parti de prendre à point nommé la direction convenable pour garder *la ligne intérieure* et battre successivement les deux fractions de l'adversaire, si ses croiseurs avaient été plus heureux dans leurs raids de découverte. Poussant un peu plus dans l'Ouest, ceux-ci auraient rencontré la division de complément (B₂) qui descendait au Sud, mais en infléchissant sur sa droite pour atteindre le point de rendez-vous fixé par B₁, et qui, jusqu'à sa jonction avec ce groupe, offrait au parti A l'occasion d'un premier et décisif avantage. Mais il eût fallu que ces croiseurs fussent plus rapides et que leur approvisionnement de combustible fût plus abondant, — car les explorations à grande allure consomment d'énormes quantités de charbon; — il eût fallu, répétons-le, que notre armée navale eût à sa disposition les beaux croiseurs de 20 à 28 000 tonnes ou, au moins, les éclaireurs rapides et à grand rayon d'action, de 5 000 à 7 000 tonnes, que possèdent toutes les marines, sauf la nôtre.

Les fâcheux autant qu'inévitables effets de cette lacune de notre *ordre de bataille* étant d'ailleurs bien connus (2), ne conve-

(1) Cette escadrille perdit en effet le contact avec Bizerte et le groupe B₁, mais une seconde escadrille de A, composée justement de nos plus forts contre-torpilleurs lui succéda et put rester à portée de vue de B₁ sorti de Bizerte le 19 à la nuit tombante. Il est vrai que le chef du parti B (commandant particulier de B₁) fit peu d'efforts pour se débarrasser de cette surveillance, s'attachant surtout à marcher vite, sans bruit, sans signaux, vers le point de rendez-vous.

(2) Il en a été fort question, dernièrement, dans la discussion du budget de la Marine au Sénat. Mais, naturellement, on n'est pas arrivé à une solution ferme.

nait-il pas que le parti A prit d'autres mesures, — il semble qu'on en pouvait imaginer, — pour être renseigné sur la marche du groupe B₂ et se mettre en situation de le détruire avant sa jonction avec B₁? — Je me borne à poser la question.

Cette jonction, en tout cas, ne fut pas empêchée. Le chef du parti B avait fixé, dans l'Ouest et à 110 ou 120 milles de Bizerte, un point de rendez-vous dont le choix semblait n'être pas seulement fondé sur les facultés respectives des pièces de l'échiquier et sur la connaissance parfaite de cet échiquier même, mais paraissait s'inspirer aussi de l'exacte prévision de la position que prendrait le parti A et de ses méthodes d'observation. Le succès n'eût pu faire défaut à ces combinaisons que si A, dès le moment où il fut avisé de l'appareillage de B₁ et qu'il fit route au S.-O. environ pour l'intercepter, avait pu faire donner au gros de ses forces, à ses cuirassés type *Danton*, la vitesse qu'ils devraient pouvoir réaliser, dans un cas extrême. Loin de là, l'augmentation de vitesse fut à peine d'un nœud.

Je ne dirai rien du combat matinal qui couronna l'opération, le 20 mai, et qu'un grain très fort de pluie et de vent vint abrégé. On affirme que le parti B y montra de remarquables qualités de souplesse. C'est, en général, la limite extrême des éloges que l'on peut adresser en semblable conjoncture à l'un ou à l'autre des « belligérans. »

Et je ne prétends pas, certes, que la constatation ne soit pas intéressante.

La troisième phase des manœuvres devait se dérouler sous les yeux du ministre, M. Gauthier, sénateur de l'Aude (1). En son honneur sans doute, les deux vice-amiraux, — le commandant en chef de l'armée navale, commandant en même temps la première escadre et le commandant de la deuxième escadre, — avaient pris, le premier le commandement du parti A et le second la direction du parti B.

Ici, je prends la liberté de transcrire mot pour mot les termes d'une lettre d'un officier supérieur de la première escadre. Mon correspondant, que je ne nomme pas, m'excusera

(1) Le ministre de la Marine du Cabinet Doumergue était arrivé le 24 à Bizerte à bord de la *Vérité*, distraite de la 2^e escadre. Il passa aussitôt sur le *Courbel*, monté par le commandant en chef et à bord duquel il suivit les manœuvres du 3^e thème.

de cette petite trahison dont je dirai les motifs tout à l'heure.

« L'ancien parti B était sorti de Bizerte le lundi 25 et nous bloquait. Nous en sommes sortis le 26 pour forcer le blocus et montrer une bataille au ministre.

« Auparavant le commandant en chef avait eu une conférence avec nos aviateurs de la *Foudre* et il leur avait dit, en substance :

« Messieurs, je voudrais des crédits pour l'aviation maritime. Pour cela il faut montrer que vous servez à quelque chose. Demain, quand je vous signalerai d'explorer au large, vous vous arrangerez pour revenir passer au-dessus du *Courbet* en venant du Nord-Ouest. Vous agitez au-dessus de nous un petit pavillon qui signifiera : « L'ennemi dans le Nord-Ouest. » — Et nous nous dirigerons vers le Nord-Ouest, où nous retrouverons certainement le parti B, puisqu'il y sera par mes ordres. »

Si les choses se sont, en effet, passées ainsi, ce dont je ne me porte pas garant, la malice est amusante; elle est d'ailleurs bien innocente et, en tout cas, dénote les meilleures intentions pour l'aviation, sinon une entière confiance dans l'efficacité actuelle de ce moyen d'information. Souhaitons que l'instabilité des choses de la politique n'enlève pas tout intérêt à cette ingénieuse mise en scène et que M. le sénateur Gauthier, — redevenu ministre après un court interrègne, — ait le temps de donner à ses sentimens d'admiration pour les services de nos aviateurs la forme intéressante et précise d'une demande d'augmentation de crédits pour l'exercice 1915 (1).

Revenons à notre lettre :

« Ainsi fut fait. La bataille eut lieu dans l'après-midi du 26 après déjeuner. Dirigé immédiatement par le commandant en chef, le parti A prit vigoureusement l'offensive. On fit de ces beaux mouvemens « tout à la fois, » si impressionnans pour les spectateurs, en vue de se rapprocher rapidement de l'adversaire, sur lequel on mettait le cap sans se soucier beaucoup de conserver battante toute son artillerie. Pendant ce temps, la ligne ennemie bien formée nous gardait par son travers, nous accablait de feux et eût peut-être *doublé notre tête* s'il ne s'était agi de l'escadre du commandant en chef. »

Cette question, fort grave, du rapprochement rapide vaut

(1) Cette demande a, en effet, été annoncée au Sénat au cours de la discussion du budget de 1914. Elle donne pleine satisfaction aux « desiderata » du service de l'aviation et il faut en remercier sincèrement le ministre.

que l'on s'y arrête. Ah! comme je comprends bien la hâte qu'éprouve un amiral français à engager, à la plus courte distance possible, un combat qui sera, dès lors, plus rapidement, plus immédiatement décisif!... Il y a là, avec un juste instinct militaire, une conscience exacte de la mentalité spéciale de nos équipages. Des équipages français, en effet, et quelle que puisse y être la proportion des *ponantais* et des *levantins*, n'ont pas, ne sauraient avoir le même genre de courage, d'endurance morale, pour mieux dire, que ceux des marines du Nord ou de l'Extrême-Orient, la japonaise, par exemple : pour le tempérament de nos marins, intelligens, vifs, enthousiastes, mais nerveux et impressionnables, il faudra toujours prendre garde que l'effusion du sang, dùt-elle être plus abondante, et la destruction du matériel, dùt-elle être plus complète, *aient au moins une durée plus brève.*

Malheureusement, le type de l'unité de combat actuelle, l'énorme cuirassé d'escadre, et les facultés de l'arme unique à laquelle ce bâtiment sert de véhicule, le canon monstre à très grande portée, excluent à peu près tout autre mode d'engagement que ce combat banal, barbare dans sa simplicité, de deux lignes de file parallèles qui se tiennent obstinément, l'une par rapport à l'autre, aux limites de l'horizon; lutte étrange et terrible où n'entre en jeu qu'une seule des qualités si diverses de l'instrument humain, le sang-froid, la *puissance d'extériorisation* qui assure aux pointeurs la tranquille justesse de leur coup d'œil, condition essentielle de la victoire, et au reste du personnel l'exactitude quasi automatique du maneiement des appareils, tandis que tous attendent stoïquement la mort qui arrive, qui est là, sans qu'on puisse même discerner d'où viennent ses coups.

Or, cette qualité, précieuse entre toutes, si nous la possédons déjà, certes, à force de discipline, de discipline morale surtout, si nous sentons bien que l'expérience de la guerre, la pratique du combat la perfectionneraient singulièrement; cette qualité, dis-je, n'est pas de celles où l'âme française marque immédiatement, spontanément, sa supériorité. Non, reconnaissons-le librement. Et donc, ce qu'il nous faut, avec le cuirassé, qui constitue nécessairement l'ossature de l'ordre de bataille — dans la bataille rangée, — c'est un type de navire rapide, bien protégé, et par ses formes spéciales et par son armature métallique, qui puisse s'approcher vivement de la ligne ennemie, la

prendre à revers, si possible, en tout cas, arriver au contact et utiliser, grâce à sa structure et à des moyens appropriés, les deux armes que le cuirassé classique ne sait plus, ne veut plus employer, la torpille et l'éperon.

Mais n'insistons point en ce moment sur des concepts nouveaux, qu'il suffit de présenter aux esprits et achevons la lecture du bref récit de mon correspondant :

« Après cela, dit-il, toute l'armée se dirigea vers la Nouvelle, où l'on devait laisser le ministre. En route et par le travers d'Ajaccio, il y eut attaque des sous-marins, puis attaque de tous les torpilleurs. A la Nouvelle, superbe mouillage « tout à la fois, » dont on apprécie tout le prix quand on réfléchit que des bâtimens de 23 000 tonnes, comme le *Courbet*, et d'autres de 11 000, comme le *Saint-Louis*, avaient dû stopper au même moment, les distances n'avaient cependant pas beaucoup varié quand les ancres tombèrent...

« Il soufflait un gros mistral sur cette côte du Languedoc. Les communications avec la terre n'étaient point commodes, mais comme le banquet était prêt pour le ministre, il n'y avait pas d'hésitation possible : on fit accoster le *Courbet* par un de nos contre-torpilleurs, le *Poignard*, et bientôt M. Gauthier pouvait débarquer à la Nouvelle. Un bon nombre de ses compatriotes, du reste, ne se laissèrent point intimider par la bourrasque : nous eûmes force visiteurs, si bien que le *Jean-Bart*, qui en avait encore plus de cinq cents au moment de l'appareillage, en fut retardé et dut courir après nous...

« Le lendemain, 30 mai, au matin, nous étions de retour à Toulon. J'avais une forte envie de dormir. Dormir, enfin!... Et je pense que je n'étais pas le seul. Ah! quelle grosse question serait celle-là, en temps de guerre! »

J'ai tenu à citer ces morceaux qui donnent, je crois, de justes clartés de ce qui se passa dans cette troisième phase des manœuvres, assez écourtée, semble-t-il, au point de vue de la véritable instruction militaire. La liberté un peu malicieuse du ton de cette lettre ne peut surprendre que ceux qui ne savent point comment on en use dans la marine, sans aucun inconvénient, du reste, parce que l'esprit de sérieuse, de saine discipline et le cordial dévouement à leurs chefs qui animent nos officiers ne font de doute pour personne.

Voyons maintenant quelques incidens, quelques « à côté » intéressans.

« C'est d'abord la faillite des turbines, » m'écrivit un de mes correspondans et non des moindres. Ces appareils, disait-on, sont essentiellement militaires parce qu'ils permettent de retrouver au combat la vitesse d'essai. Ce n'est point du tout ce que l'on a vu aux manœuvres. Le *V**** par exemple, n'a pas pu tenir plus de 18 nœuds, — encore ne les a-t-il tenus que quelques heures, — alors que les cuirassés du type *Patrie* ont fourni, toute une nuit, 18 n, 5. Or les *Patrie*, de plusieurs années plus anciens que le *V****, donnèrent à leurs essais plus d'un nœud de moins que ce bâtiment. On sait d'ailleurs depuis longtemps que la quantité de charbon dévorée par les cuirassés à turbines est effroyable, plus du double, aux mêmes allures, que celle que consomment les unités munies de machines alternatives. Il en résulte que, pour amener le combustible aux foyers des chaudières, le nombre des soutiers et chauffeurs reste très insuffisant et qu'il faut faire appel aux armemens des pièces. Si l'on veut marcher vite on est désarmé; si on veut être armé, il faut renoncer à marcher vite. L'alternative est fâcheuse au premier chef.

« Au reste, dit mon ami *X****, ce grave inconvénient se retrouve, un peu plus, un peu moins, sur tous nos bâtimens (1). Pendant toute la durée des opérations, le *M**** (croiseur cuirassé à machines alternatives) a dû envoyer dans les chaufferies une moyenne de 60 hommes du pont. Son armement était, par là, réduit de moitié. En temps de guerre, ce n'est pas 60 hommes de supplément, c'est 120 qu'il faudrait tenir en bas. Ce personnel ferait, comme celui des mécaniciens et chauffeurs titulaires, six heures de quart, suivies de six heures de repos. C'est dur; il n'y serait pas rompu et, au bout de deux jours, nous l'avons vu, ces pauvres gens seraient à *plat*. Il faudrait les remplacer : autant ne plus parler d'armemens de pièces. Et dans quel état se présenterait au combat une armée qui aurait marché à bonne allure pendant quarante-huit ou soixante heures, ce qui, pour les mouvemens stratégiques, n'a rien d'excessif?... Mon seul espoir est que les *autres* seraient aussi mal en point que nous!... »

Il ne faut jamais compter, à la guerre, sur des chances de

(1) En 1900, déjà, je faisais la même remarque. Voyez l'étude déjà citée, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} septembre 1900, page 163.

ce genre. Croyons très ferme, au contraire, que nos adversaires futurs ont les moyens de vaincre les difficultés qui nous frappent et, ces moyens, tâchons de les découvrir — cela n'est point si difficile! — et de nous les approprier (1).

« J'ajoute que nos bâtimens sont surmenés. Ils naviguent trop, ou plutôt ils naviguent trop souvent. Il en résulte que les appareils mécaniques ne sont pas visités comme ils devraient l'être, que les avaries sont réparées par des moyens de fortune, qui n'en peuvent prévenir d'autres et de plus graves. Matériel et personnel technique, tout est « sur les dents, » si j'ose dire. Avec cela le port de Toulon, exclusivement chargé des réparations de l'armée navale, se déclare débordé; les ouvriers, vous le savez, y prennent volontiers quelque repos, et il s'en faut que les magasins nous puissent fournir tout ce qui nous est nécessaire. Cela constaté, vous comprenez, d'abord, que le commandant en chef hésite à laisser entrer ses unités de combat dans un arsenal dont elles ne ressortent plus; ensuite, que ces unités, malgré leur belle apparence, souffrent sérieusement. »

« Remarquez encore, — et ceci touche le personnel essentiellement combattant, — que les mouvemens trop fréquens et *imprévus* des bâtimens y rendent très difficile la marche méthodique de l'instruction. L'entraînement militaire des hommes n'est pas, à mon avis, ce qu'il pourrait être...

« Vous dirai-je (mais vous le savez) que les officiers manquent, que des tourelles de 305 sont commandées par des sous-officiers, que la batterie de 14 centimètres du *C**** est dirigée par un enseigne de vaisseau de 2^e classe, un « midship, » si vous le voulez bien? Et voilà, n'est-ce pas, un tableau un peu noir de la situation de l'armée navale? Un peu noir, peut-être, mais exact cependant, croyez-le... »

Je ne sais pas bien, malgré tout, si je dois le croire. Certains traits, assurément, voudraient être adoucis. A d'autres, je ne vois rien à reprendre. Il est certain que nous n'avons plus assez d'officiers (2). Dès 1896, date de la promulgation de la dernière loi

(1) Les réglemens prescrivent, depuis plusieurs années, l'embarquement de 50 à 60 hommes sur les grandes unités de combat, au moment de la mobilisation. Mais l'armée sera-t-elle à Toulon à ce moment et, si elle y est, aura-t-elle le temps d'attendre ce supplément d'effectif, d'ailleurs insuffisant et nullement exercé?...

(2) Il y a quatorze ans, il en allait tout de même (voyez l'article déjà cité de la *Revue*, du 1^{er} septembre 1900, page 191). Faut-il rappeler qu'en 1783, à la plus belle époque de notre marine, un vaisseau français sortant de Brest, et à son pre-

des cadres, on prévoyait que les ressources fournies par celle-ci seraient bientôt insuffisantes. Nous n'avons que trop tardé à proposer au Parlement des mesures nouvelles, qu'il ne s'est d'ailleurs point pressé d'examiner et que, présentement, on retouche. Cela peut nous mener loin. Je ne rappellerai pas, — c'est devenu banal, — que dans d'autres pays les augmentations du personnel de la flotte, cadres compris, accompagnent méthodiquement les accroissemens du matériel flottant. Chez nous, au contraire, les « programmes » qui se sont succédé ne visaient que les constructions, sans se préoccuper d'armer d'une manière convenable des bâtimens que l'on voulait plus nombreux, plus puissans, plus compliqués.

Quant au surmenage des unités de l'armée navale actuelle, c'est un point délicat. La balance n'est point aisée à maintenir entre les nécessités de l'entraînement du personnel — du personnel dirigeant, surtout, dans ce cas — et celles du parfait entretien, ou de la remise en état immédiate d'organes mécaniques dont l'endurance n'est pas, sachons en convenir, l'essentielle qualité. D'un côté, il faut naviguer, manœuvrer, tirer le plus possible ; de l'autre, il serait nécessaire d'instituer pour chaque unité navigante d'assez longues périodes de repos dans la rade, sinon dans les darses, d'un arsenal vraiment bien pourvu, bien outillé, énergiquement conduit.

Bizerte n'est malheureusement pas encore en état de doubler Toulon. Il semble même qu'on n'y ait pas atteint le premier et capital objet que l'on visait, le ravitaillement rapide de l'armée navale.

« Après cela (exécution du 2^e thème), m'écrivit un troisième correspondant, nous sommes tous allés mouiller dans le lac de Bizerte, où nous restâmes une semaine. Nous y avons fait des vivres et du charbon, mais très lentement. Les moyens dont dispose l'arsenal ne lui permettent décidément pas de réapprovisionner promptement la totalité de l'armée navale. »

Les moyens auxquels cette lettre fait allusion sont sans doute les « bâtimens de servitude, » remorqueurs, chalands, bugalets, citernes, peut-être aussi les installations à terre, celles, par exemple, qui permettent de recharger rapidement un

mier armement, fut capturé par un vaisseau anglais de même force parce que ni son équipage, ni surtout son état-major n'étaient au complet ! La batterie principale était commandée par un enseigne de vaisseau nouveau promu.

chaland revenu vide, peut-être encore la main-d'œuvre, car, pour toutes ces opérations, il faut des bras, des bras de journaliers, et il en faut beaucoup...

D'ailleurs tous nos ports, qui plus, qui moins, souffrent de l'insuffisance de cet indispensable outillage flottant dont je viens d'énumérer les principales catégories. Les demandes réitérées que font, depuis tant d'années, les autorités locales restent sans effet ou ne reçoivent que des satisfactions partielles, inopérantes, du reste, parce que les besoins augmentent toujours, puisque le nombre des navires armés s'accroît et encore plus leur déplacement, leur puissance, leur complication, enfin l'importance de leurs consommations en matières de toute espèce. Mais voilà! Comment persuader les commissions du budget, certains bureaux du ministère, — quelquefois le cabinet du ministre, côté civil, — les stratégestes en chambre et même bon nombre d'officiers qui ont perdu le contact des réalités navales ou qui réfléchissent peu sur ce que sera la guerre; comment les persuader qu'à tel moment donné, le sort des opérations peut dépendre de deux ou trois douzaines de chalands et de bugalets? Au fond de la mentalité de ces contempteurs du modeste « outillage flottant des ports et arsenaux, » on retrouve ce concept par trop simpliste et arbitraire, par conséquent dangereux, de la physionomie que prendra un grand conflit maritime : « tout sera réglé, — et tout de suite, — dans une seule bataille navale (1)... » Et après cette unique bataille, évidemment, la rapidité du ravitaillement importera assez peu.

Mais que savez-vous donc d'absolument certain sur de telles questions? Êtes-vous assurés que l'adversaire se prêtera si bénévolement au règlement immédiat et sans appel d'une si importante affaire? Il faut pourtant bien être deux, au moins, pour se battre, et comme vous ne disposez pas de la supériorité de la vitesse, comment ferez-vous pour amener à la rencontre tactique décisive une escadre qui tient essentiellement à bénéficier des avantages que lui confèrent ses facultés de l'ordre stratégique?... Et à supposer qu'il y ait bataille, tout de suite, qui peut répondre qu'il n'y en aura pas une seconde et que le

(1) Cette assertion se retrouve d'ailleurs, — et là plus dangereuse encore dans sa témérité, — dans la bouche de certains officiers de l'armée qui apprécient le caractère de la grande lutte future sur le continent.

vaincu — s'il y a nettement un vaincu (1) — ne tentera plus le sort des armes? Qui osera prédire qu'il n'y aura pas d'opérations à grand rayon, de longs blocus, de fréquentes allées et venues de l'arsenal-base à la côte ennemie ou au large?

Quelques observations, maintenant, de l'ordre purement tactique. Les croiseurs, d'abord. On en vit un que la judicieuse conviction de l'intérêt qu'il y a à maintenir le contact avec la force navale adverse conduisit à se tenir obstinément dans la limite de la portée des grosses pièces des cuirassés. L'indiscrétion tenace de ce trop zélé surveillant provoqua un assez habile mouvement tournant des croiseurs ennemis. Pris entre cette division légère et le gros des cuirassés, le croiseur en question se déclara loyalement hors de combat. Il fut neutralisé, mais seulement quelques heures. Un peu avant, quatre croiseurs s'étant longtemps canonnés deux à deux, leurs chefs respectifs avaient demandé à l'arbitre général des manœuvres la neutralisation de deux de ces bâtimens. Le cas ne parut pas assez clair au commandant en chef, qui se borna à rappeler que les croiseurs doivent s'efforcer de tenir le contact, mais, autant que possible, sans combattre, *même avec leurs similaires*. Ainsi posé, le principe semble avoir une rigueur trop absolue. N'oublions jamais qu'à la guerre il n'y a pas de « principe » qui puisse prévaloir contre l'appréciation exacte d'un cas d'espèce. Il est bien clair, par exemple, que si l'armée navale allemande marchait contre la nôtre, ses quatre beaux croiseurs « Dreadnought, » de vrais *cuirassés rapides*, ne laisseraient passer aucune occasion de détruire nos six croiseurs cuirassés de type ancien (2), car, ce résultat acquis, notre gros serait toujours et complètement découvert.

Il ne faut pas compter, en effet, sur les torpilleurs d'escadre (ou contre-torpilleurs) pour tenir à distance suffisante des éclaireurs aussi puissans. Quel que fût leur nombre, — sauf cas de surprise, la nuit, — ces petites unités seraient écrasées, faute

(1) Il n'y en eut pas. — nettement, — à la bataille livrée dans le Petchili, le 10 août 1904, entre Russes et Japonais.

(2) Les derniers de ces bâtimens sont en service depuis trois ou quatre ans à peine, mais ils étaient déjà démodés, « déclassés » si l'on veut, dès leur lancement, par les croiseurs de combat « Dreadnought. » Une fois de plus, notre courte vue ne nous avait pas permis, non pas certes d'être en avance d'un type, mais seulement de n'être pas en retard sur nos rivaux.

de cuirassement, pendant qu'elles essaieraient de se rapprocher à portée de torpille de bâtimens armés de 8 à 10 pièces de gros calibre et de 10 à 12 canons moyens. Il n'en serait pas de même, par définition, du béliet-torpilleur rapide auquel je faisais allusion tout à l'heure et dont je prévois l'apparition prochaine, la carapace de ce bâtiment, fuyante de formes et solidement blindée, devant le préserver des coups funestes.

Mais si l'on refuse à nos flottilles la possibilité pratique de s'approcher d'une division composée du *Von der Tann*, du *Moltke*, du *Gaeben* et du *Seydlitz* (sans parler des 8 éclaireurs de 5000 tonnes qui les accompagnent), convient-il d'admettre, comme il semble qu'on le fasse en ce moment dans notre armée navale, qu'elles puissent se lancer à l'attaque d'une escadre de 6 à 8 cuirassés bien rangés, les canons bien battans et avant que le feu de l'adversaire ait pu les désorganiser? En d'autres termes, une « charge à fond » de torpilleurs peut-elle avoir une suffisante efficacité au début de l'engagement, ou bien faut-il attendre la fin du combat, la dernière phase, du moins, celle où il ne sera plus question pour les flottilles que d'achever le vaincu, ou de couvrir sa retraite en se sacrifiant?

Question délicate, d'autant que l'on ne peut guère invoquer, soit d'un côté, soit de l'autre, le précédent, l'unique précédent de Tsushima. Ce jour-là, en effet, la première attaque des torpilleurs de Togo, exécutée alors que la ligne russe avait encore quelque solidité, bien que fort entamée déjà, cette attaque, dis-je, eut peu de succès. Le soir, au contraire, et la nuit qui suivit, les torpilleurs japonais eurent beau jeu contre des bâtimens désunis, désesparés et qui n'attendaient que le coup de grâce. Oui, mais le temps et la mer étaient, l'après-midi du 27 mai 1905, peu favorables aux petites unités; et l'on ajoute — est-ce bien vrai? — que les torpilles japonaises lancées, dans ce cas, relativement loin, eurent des trajectoires fort défectueuses.

La vérité c'est, il me semble, que, dans certains cas particuliers, on peut, on doit même lancer les flottilles à l'assaut des citadelles flottantes et mobiles — fort mobiles même, ce qui complique l'affaire — que sont les cuirassés, avant que ces citadelles aient été démantelées, désarmées, paralysées par la trombe des projectiles. C'est, par exemple, lorsque l'on jugera nécessaire, ou seulement avantageux, d'empêcher la formation de la ligne ennemie, de gêner son déploiement, de diviser ses

feux, et, ainsi, de prendre avantage sur elle dès le début du combat. Mais, dans une telle conjoncture, il ne faut pas se faire illusion sur le sort qui attend les flottilles. Si leur mise en jeu peut en effet produire le résultat désiré, à quel prix cet objet sera-t-il atteint ! Combien de torpilleurs reviendront-ils après cette charge qui, si rapide, si bien conduite qu'elle soit, les exposera pendant dix, quinze, peut-être vingt minutes à un feu violent des canons moyens et légers de l'adversaire, sans parler des coups égarés de leur propre parti ?... Et il sort de là, d'une manière évidente, qu'une tactique de ce genre, — très admissible, très défendable en soi, — suppose l'emploi des torpilleurs en grandes masses, non pas seulement quatre pauvres flottilles de six unités chacune, mais huit ou dix, au moins. Cela ne ferait encore que 60 torpilleurs d'escadre (dont bon nombre de 300 tonneaux seulement), alors que la première *Home fleet* en présente 84 (1) et l'armée navale allemande un nombre à peu près égal (2), mais tous, anglais et allemands, plus forts que les nôtres.

Cette marche d'approche si dangereuse, au commencement de la bataille, sous une pluie d'obus et d'explosifs, pourrait-elle être entreprise, du moins, par les grands sous-marins, ou submersibles que l'on attache maintenant aux escadres ? Sans doute, et avec de meilleures chances, au point de vue de la sécurité, mais non pas, certainement, au point de vue de l'efficacité de l'attaque. En effet, pour que ces bâtimens puissent arriver à bonne distance de lancement, — mettons 1 200, 1 500 mètres (3), — d'une ligne qui se meut rapidement et qui va évoluer, peut-être, d'une manière déconcertante, il faut qu'ils disposent d'une grande vitesse *en plongée*, qui exige une très grande vitesse en surface. Les types actuellement en service n'en sont pas là : ils donnent 12 nœuds et 8 nœuds. Ceux que l'on construit en ce moment iront jusqu'à 18 nœuds et 12 nœuds, mais déjà leur taille s'est bien accrue, car vitesse signifie déplacement, pour eux surtout. En somme, il ne paraît pas que l'on puisse prévoir la réali-

(1) En quatre flottilles de 20-24 « destroyers, » conduites par des *Scouts*, croiseurs légers de 2 000 à 3 000 tonnes et de 25 à 26 nœuds. — Les « *Home fleets* » disposeraient encore des « destroyers » des *flottilles de patrouille*.

(2) 7 flottilles de 11 unités, plus 1 unité pour le commandant de la flottille.

(3) On peut lancer de plus loin ; mais on ne le fait guère qu'avec des types de torpilles plus forts que ceux qui sont en service, actuellement, chez nous. D'ailleurs, d'un sous-marin la visée serait fort difficile à 5 000 ou 6 000 mètres. J'ajoute qu'on ne tirera à de telles distances que sur des *groupes* de bâtimens, comme je vais le dire tout à l'heure.

sation des conditions que nous posions tout à l'heure avant d'avoir créé des submersibles de 30 nœuds de vitesse en surface et de 2 000 tonneaux de déplacement. On y arrivera ; et en tout cas cela n'est pas pour effrayer des hommes de haute valeur et de haute compétence, comme l'amiral anglais Percy Scott, le promoteur des méthodes actuelles de tir de la grosse artillerie navale, dont le *Times* a publié récemment une interview proclamant la très prochaine déchéance du cuirassé devant le sous-marin, du canon devant la torpille et la mine sous-marine.

Sans aller jusque-là, — pour l'instant, — il faut bien reconnaître qu'au moment même où sa puissance offensive et défensive, en ce qui touche les engins de la guerre « en surface, » devient colossale, ainsi, malheureusement, que sa taille, son déplacement et son prix de revient, le cuirassé d'escadre reste désarmé contre les petites unités qui mèneront la guerre sous-marine et singulièrement vulnérable aux armes qui visent ses œuvres vives, sa coque plongée. Portons-nous, en France, une suffisante attention à une question si importante, si grave?... Je crains que non. En tout cas il ne semble pas que l'on se soit beaucoup préoccupé, au cours des manœuvres navales, d'étudier les complexes problèmes qui se posent à l'esprit quand on envisage les modalités si variées de l'action des nouvelles armes. A-t-on, seulement une fois, tiré des torpilles du type le plus récent, à 3 000 ou 4 000 mètres (en attendant mieux), non pas sur un bâtiment de ligne mais *sur un groupe* de bâtimens, comme on le propose depuis longtemps ? S'est-on suffisamment servi des mouilleurs de mines automatiques, et, d'ailleurs, avons-nous enfin un modèle bien compris de ce genre d'engin ? J'entends bien que l'on peut dire que ni les thèmes choisis (il y avait cependant des blocus), ni surtout les caractères hydrographiques des mers et des rivages ne se prêtaient à ce genre d'expériences pratiques. Soit. Il faudra cependant les entreprendre avec méthode, avec une tenace volonté d'aboutir et de n'être point, là encore, en retard sur certains de nos voisins, alors que nous n'eussions jamais dû perdre l'avance que nous avons de ce côté.

En fait d'engins nouveaux, comment ne pas parler des avions à flotteurs, les « hydravions ? » On pense bien, en effet, que leur rôle fut, au moins dans les deux premières phases des

manœuvres, plus nettement militaire que ne le laisserait supposer le curieux passage de lettre cité tout à l'heure. Voici d'ailleurs un correspondant, parfaitement placé pour bien voir, qui va nous renseigner d'une manière aussi complète que précise sur ce qu'ont pu faire nos aviateurs :

« On disposait, au début des manœuvres (14 mai), de 14 hydravions et de 13 pilotes, ainsi répartis :

« A Toulon : 8 hydravions et 7 pilotes, avec 3 hangars démontables ;

« A Bizerte : 4 hydravions (monoplans Nieuport) et 4 pilotes ;

« A bord de la *Foudre* : 2 hydravions et 2 pilotes.

« Pour l'exécution du premier thème les avions de la *Foudre*, rattachée au parti A, entrèrent seuls en action. Encore la rencontre prématurée du gros du parti B ne permit-elle pas à ces deux appareils d'exécuter la reconnaissance qui leur était prescrite. Du moins, pendant l'engagement tactique entre A et B, les avions survolèrent les combattans et firent d'intéressantes observations. Eussent-ils pu incommoder d'une manière directe et immédiate les cuirassés ennemis ? Sans doute, mais à la condition d'être sensiblement plus grands, et plus forts. Et alors on se demande si le « dirigeable » ne vaudrait pas mieux, étant, lui, fort capable de porter un nombre appréciable de projectiles suffisamment puissans.

« Dans la deuxième phase des opérations, la *Foudre* resta au mouillage de la baie Ponty (Bizerte) pour organiser les reconnaissances des abords de la place par des patrouilles de deux avions régulièrement espacées. Les appareils de Bizerte et ceux de la *Foudre* même exécutèrent ainsi cinq sorties poussées jusqu'à 30 milles. Le temps étant « bouché, » les observateurs n'aperçurent pas les cuirassés bloqueurs qui se tenaient, on l'a vu plus haut, à une soixantaine de milles de la place et ils ne purent signaler que des torpilleurs et des sous-marins (ceci est intéressant) qui surveillaient l'escadre bloquée en se tenant à quelques milles des issues du port. »

« Il faut remarquer que la constatation que le gros du parti bloqueur était au moins à 50 milles de Bizerte permit au chef du parti bloqué (B₁) de tenter avec succès la sortie qui aboutit à sa jonction avec B₂. Il n'est pas discutable que, dans le cas de blocus à grande distance, — et il n'y en aura guère d'autre, — d'un port contenant une force navale organisée par une

force navale égale ou supérieure en nombre, les avions rendront de grands services à l'un et à l'autre partis, donnant, d'une manière régulière et continue, au bloqué le « topo » du dispositif de surveillance, au bloqueur l'indication de tout mouvement intérieur qui pourrait faire prévoir une sortie. »

« S'il s'agit des opérations conduites au large, il peut rester un doute sur l'efficacité de l'emploi des appareils volans. Évidemment leur « mère gigogne, » la *Foudre* (ou tout autre bâtiment aménagé comme celui-ci), ne saurait les lâcher en pleine mer pour une exploration à grand rayon. Ils risqueraient fort de ne la point retrouver ; mais, si l'on s'en tient à un mode d'utilisation plus modeste, — la reconnaissance rapide d'une fumée suspecte, à l'horizon, par exemple, — on aura pleine satisfaction, sans compromettre en rien avions et aviateurs. »

Voilà qui est fort sage. Il n'est d'ailleurs pas défendu à l'imagination (qui n'est pas toujours la « folle du logis ») d'étendre plus que cela, même au large, le rôle éventuel des hydravions embarqués. Attendons encore un peu... et ne laissons pas, entre temps, d'observer avec soin le parti que les Allemands tirent de leurs grands croiseurs aériens, ces énormes « dirigeables, » jusqu'ici assez malheureux, c'est vrai, mais qui ne le seront pas toujours...

Il y a eu, au cours des manœuvres, quelques avaries et une catastrophe, celle du *Renaudin*, grand torpilleur d'escadre, où quatre chauffeurs ont été brûlés par un retour de flamme. Il y a eu aussi une collision, sans dommages sérieux, entre deux cuirassés. Les deux derniers cas ont dû donner lieu à la nomination d'une commission d'enquête, mais je ne crois pas que le public ait été instruit des résultats de ces investigations. A la vérité il n'y tenait guère, ayant, ce mois de mai, d'autres préoccupations que les mésaventures de cette marine, oh ! intéressante, sans doute, mais si lointaine, si particulière, si peu connue...

Il fut un temps, il y a quelque vingt ou vingt-cinq années, où une « cogne » de cuirassés, fût-elle fort légère, et surtout un accident grave de chaudières auraient provoqué dans la presse de véritables clameurs. Ces exagérations ne tardèrent pas à fatiguer l'opinion et l'on s'aperçut que le dénigrement systématique de la marine nationale s'inspirait de vues politiques d'un ordre particulier. Nous voici retombés dans l'indif-

férence, mieux encore, dans l'optimisme résolu et obstiné. On prétend, — mais c'est là une médisance, sans doute, — que l'on fait ce qu'il faut pour que les grands organes d'information n'insistent pas sur des incidens à peu près inévitables. Quand aurons-nous donc, à cet égard, la belle mentalité anglaise? Il n'est, là-bas, si mince accident arrivé à la marine de Sa Majesté qui n'ait sa vive répercussion dans la Presse et au Parlement. Mais les marins anglais ne s'en peuvent offenser : derrière cette inquiétude, ils sentent si bien la bienveillance émue, l'affection passionnée de la nation tout entière!

Faire exécuter, une année sur deux, les manœuvres navales dans l'Océan et dans la Manche, ce ne serait déjà pas un si mauvais moyen d'intéresser la nation à sa marine. Que la Méditerranée l'emporte dans les préoccupations que les politiques accordent à notre action sur la mer, nul ne va là contre et l'on sent bien que les raisons sont fortes de cette préférence. Mais la Méditerranée, c'est bien loin, du moins bien loin de Paris, et cette longue bande de France que baignent les deux autres mers est bien plus étendue, plus peuplée, plus puissante, économiquement, plus puissante aussi comme *facteur de l'opinion* que celle dont la grande bleue caresse les bords heureux.

Or, cette longue bande de notre terre, avec ses beaux et grands ports, Dunkerque, Calais et Boulogne, puis le Havre, puis Cherbourg, enfin Brest, Nantes (ou Saint-Nazaire), la Rochelle et Bordeaux (ou Royan), ne voient jamais l'armée navale française, « l'escadre de la Méditerranée, » comme on l'appelle toujours (1). De temps en temps, trois vieux croiseurs cuirassés (quand leur amiral réussit à les tenir dans sa main, en dépit de la longueur des réparations au port de Brest), une douzaine de torpilleurs d'escadre et quelques sous-marins, voilà tout ce qu'on aperçoit et ce n'est point assez pour attirer l'attention, retenir le regard, raviver l'intérêt...

« Argument frivole et qui nous ramènerait droit à la *tournée des casinos*, » diront quelques « stratégestes » qui cachent volontiers sous des considérations sévèrement militaires des tendresses secrètes pour les flots clémens. Point si frivole! Mais il y en a

(1) Je me hâte de dire que le Ministre vient de décider qu'une des deux escadres de l'armée navale ferait, cette année-ci, une tournée de six semaines environ, en août et septembre, sur les côtes de l'Océan et de la Manche.

d'autres et l'un des meilleurs m'est justement fourni par un communiqué officiel qui donne, au moment où j'écris ceci, le programme des manœuvres particulières de la maigre force navale que nous entretenons dans le Nord (1) :

« ... Les manœuvres des jours suivans comporteront l'exécution de deux thèmes de guerre qui sont d'ordre confidentiel : le 2 juillet au soir, l'escadre sera à Calais; du 4 au 6 à Cherbourg, où elle se ravitaillera. Le 10, forcement de nuit du goulet de Brest et rentrée dans ce port. »

Ou je me trompe fort, et je n'ai d'ailleurs aucun renseignement personnel là-dessus, ou, le 3, il y aura une opération qui s'inspirera plus ou moins de l'éventualité du passage du détroit par la flotte allemande, en présence des élémens de défense que nous y aurons pu rassembler. L'ennemi sera figuré probablement par un « parti, » rouge ou bleu, peu importe, qui comptera au maximum, quatre ou cinq croiseurs cuirassés, deux escadrilles de torpilleurs et, peut-être, quelques petits, tout petits croiseurs. Quelle autre vraisemblance et quel autre intérêt aurait une manœuvre de cet ordre, si le rôle que jouera la force navale allemande était dévolu à notre armée du Midi, dont la composition se rapproche, — « croiseurs de bataille » à part, bien entendu (2), — de celle de la partie de la flotte impériale qui pourrait être employée aux opérations offensives contre la France! J'ai déjà dit en effet que l'Allemagne se trouvait dès maintenant obligée de compter avec la marine russe de la Baltique et que, dans peu d'années, la balance dans cette mer lui serait difficile à garder.

En tout cas, supposez l'armée navale partant, au moment initial de la manœuvre, 6 heures du soir, par exemple, d'un point situé par 4° Est et 53° Nord, à l'Ouest du Helder et à 140 milles de Gris-Nez, avec la mission de forcer le Pas de Calais, pendant la nuit, à la vitesse de 17 à 18 nœuds, en présence de la force navale tout entière qui figure actuellement

(1) La division de croiseurs cuirassés actuelle sera toutefois renforcée des unités de la même catégorie qui sont en réserve à Brest et à Cherbourg, ainsi que de deux divisions de torpilleurs d'escadre, de quelques mouilleurs et dragueurs de mines et de deux escadrilles de sous-marins. Malheureusement, en ce qui touche le gros, 2 des 5 croiseurs cuirassés mobilisés sont sans valeur, au point de vue de l'armement, et peu sûrs comme appareils moteurs.

(2) Dans deux ans, au plus, les croiseurs cuirassés « Dreadnought » allemands auront affaire avec 4 croiseurs russes du même type général, mais beaucoup plus forts (*Borodino, Navarin, etc.*).

dans les manœuvres du Nord et qui, dans cette circonstance, s'appuiera sur Calais et Dunkerque; supposez encore qu'il soit convenu que chaque torpilleur ou sous-marin de cette force navale pourra lancer réellement au moins une torpille à cône d'exercice; que, de plus, il y aura des mines non chargées, mais munies d'amorces explosant au contact des carènes, des mines que le défenseur devra mouiller quelques heures seulement avant le passage de l'adversaire, sur une aire restreinte, relativement, et dans le voisinage de la côte française, afin de gêner le moins possible la navigation; des mines enfin que le parti ennemi, — l'armée navale, figurant une flotte allemande, — s'efforcera de faire sauter ou de draguer avec ses petits bâtimens spéciaux... Voilà, je crois, les élémens d'un thème d'opération vraiment instructif, soulevant, — résolvant aussi peut-être. — de nombreuses et intéressantes questions et qui passionnera certainement états-majors et équipages, pourvu toutefois que l'on résiste à la tentation de régler minutieusement à l'avance les détails d'exécution, ce qui, en supprimant l'imprévu, annihile l'initiative des chefs en sous-ordre et supprime la mise en jeu de la faculté du *jugement militaire*.

Tout cela coûtera cher, dira-t-on. Il y aura des torpilles, des mines perdues, peut-être des collisions dangereuses, certainement des difficultés avec les navires étrangers qui passeront le détroit cette nuit-là.

Il est vrai. Mais outre que « qui ne risque rien n'a rien, » les risques en question peuvent aisément être réduits à fort peu de chose par des mesures appropriées. Et quant à la dépense, pourquoi dépasserait-elle sensiblement, sauf en ce qui concerne la perte éventuelle de quelques engins, celle des manœuvres que l'on exécute dans le Midi?

Un autre thème mettant en jeu de la manière la plus intéressante tout ce dont nous pouvons disposer de bâtimens, grands et petits, en même temps qu'il ouvre un vaste champ de spéculations nouvelles, peut être défini de la manière suivante :

Au début des opérations, la flotte de l'adversaire, — qui a eu le loisir de se déplacer pendant la période de tension politique, — occupe le fjord de Stavum (au Nord de la province de Bergen en Norvège), mouillage où elle vient de charbonner (1). Cette

(1) L'hypothèse n'a rien d'in vraisemblable; bien au contraire, et nous devons, — ainsi d'ailleurs que l'Angleterre, — l'envisager nettement en étudiant avec soin

flotte a l'intention de tourner par le Nord l'Écosse et l'Irlande, afin d'éviter le dangereux passage du détroit et de la Manche, et de venir s'établir en un point situé à 100 milles à l'Ouest de Brest (73 milles d'Ouessant), d'où elle bloquera par ses croiseurs et bâtimens légers la force navale française de Brest et s'efforcera d'intercepter en temps utile l'escadre de la Méditerranée essayant de faire sa jonction avec l'escadre du Nord.

Le gouvernement français n'a pu être avisé de la relâche de la flotte ennemie à Stavum qu'au moment où elle va quitter ce mouillage après s'être ravitaillée en combustible, au moyen de paquebots venus d'Allemagne et d'Angleterre. On peut donc compter que dans 72 heures le blocus de Brest sera établi (4120 milles de Stavum au point dont il a été question tout à l'heure) et que la puissante flotte impériale, — déduction faite de ce qu'elle a dû laisser d'unités de combat dans la Baltique, — se sera interposée entre les deux fractions de la nôtre. L'escadre du Nord est donc rappelée en toute hâte du Pas de Calais, dont elle organisait la défense, et chargée de retarder autant que possible la marche de l'ennemi après l'avoir recherché et reconnu sur la côte Ouest de l'Irlande. L'armée navale de la Méditerranée, qui passait le détroit de Gibraltar au moment où l'adversaire quittait son fjord de Norvège, est invitée à presser sa marche. Elle n'a que 900 milles à faire, environ, mais elle ne donne, en moyenne de route, que 13 ou 14 nœuds, alors que l'ennemi va facilement à 16. Pourra-t-elle rallier l'escadre du Nord en temps utile, et où ? Engagera-t-elle le combat, et comment ? Si elle est battue, ou si elle renonce à la lutte immédiate, où ira-t-elle, ne pouvant atteindre Brest ? A Quiberon ou à l'île d'Aix ? Comment y organisera-t-elle sa défense ; *quel appui y trouvera-t-elle dans les batteries de côte et les troupes ?*

Il est bien entendu que la composition donnée à l'escadre ennemie (empruntée à notre flotte méditerranéenne, nécessairement), ainsi qu'aux deux escadres françaises, établirait, autant que faire se peut, une balance de forces analogue à celle qui

toutes les conséquences qu'elle peut entraîner. On sait que depuis quelques années les escadres allemandes fréquentent assidûment les fjords norvégiens. L'opinion s'en est vivement émue, dans le pays, et cette indiscrétion tenace du formidable voisin n'est pas étrangère à l'augmentation de la flotte et des défenses de côte. Malheureusement les conditions géographiques de beaucoup de fjords de Norvège s'opposent à une défense efficace de ces longs bras de mer, ou plutôt à l'interdiction des mouillages que l'on peut trouver à leur issue du côté du large.

existera réellement l'an prochain. Il ne serait, enfin, pas indispensable que l'escadre allemande figurée partit en réalité d'un fjord de Norvège (1). On économiserait charbon et forces (et cependant, quel bon exercice d'*endurance* que cette marche de trois jours à bonne vitesse de route!) en la faisant partir, — correspondance des temps établie, — d'un point situé à 50 milles à l'Ouest du cap Erris, situé au Nord-Ouest de l'Irlande.

N'allons pas plus loin dans l'exposé de concepts à modalités très variées. Il suffit d'avoir montré qu'on en trouverait aisément, en étudiant l'organisation de grandes manœuvres navales dans le Nord, d'aussi intéressans, certes, et, en tout cas, de moins rebattus que ceux qui servent de thèmes aux manœuvres annuelles dans la Méditerranée. Je ne m'arrêterai pas non plus à l'objection, d'une portée générale, que d'aucuns traduiraient ainsi : « Mais que faites-vous de l'Angleterre et de sa flotte, qui tiendra si aisément en échec la force navale allemande de la mer du Nord?... » Ne nous aventurons pas sur un terrain brûlant et ne recherchons pas quelle pourra être, quand on en viendra au faire et au prendre, l'exacte portée d'une entente à laquelle nous sommes, avec raison, si fort attachés. Disons seulement que les militaires et surtout *les marins français n'ont pas le droit de se désintéresser des problèmes que soulève l'éventualité du maintien de la neutralité anglaise* dans le grand conflit qui nous occupe.

Un mot encore, sur un point spécial, en faveur des manœuvres dans le Nord. Ce n'est que là, croyons-le bien, qu'on fera de la bonne besogne au point de vue de l'étude des procédés de guerre sous-marine, parce que c'est là seulement que les circonstances géographiques et hydrographiques s'y prêtent : côtes découpées, souvent basses; petits fonds ou fonds moyens en pleine mer; bancs, passes, estuaires de grands ports, où il faudrait que les sous-marins apprissent à pénétrer, en dépit des mines... Je ne méconnais pas du tout ce que l'on a fait dans la Méditerranée, en particulier pendant l'exécution du début du

(1) Je saisis l'occasion de signaler combien il est fâcheux que notre pavillon ne se montre jamais dans ces parages que porté par le petit stationnaire des pêcheries de la mer du Nord ou par un croiseur léger de type ancien allant en Islande et qui relâche, — quelquefois, — à Bergen. Il semble que nous n'osions pas aller dans la mer du Nord, où cependant nous avons pied, par Dunkerque.

troisième thème des manœuvres que nous venons de commenter. Mais que fera-t-on, ou que fait-on en ce moment dans le Nord ? Voici, du moins, ce que porte le programme officiel, à ce sujet : « Du mercredi 1^{er} au samedi 4 juillet : Il est constitué un groupe de dragueurs ainsi composé : « Damier, » « Lorientais, » deux chalutiers réquisitionnés. Ce groupe procédera à des exercices particuliers et participera aux manœuvres combinées sous la direction d'un officier... »

Voilà donc où nous en sommes : nous « constituons, » pour les manœuvres, seulement, un groupe de quatre dragueurs, dont deux sont des bateaux de pêche que l'on ne sera jamais sûr d'avoir au moment précis du besoin. Et il est visible que, jusqu'ici, on a peu fait pour donner une cohésion sérieuse à ces organismes embryonnaires et pour relier leur action tactique aux opérations de la force navale à laquelle ils seraient rattachés.

A côté de ces quatre dragueurs de petite taille et de bien faible rayon d'action sans doute, faut-il mettre, comme terme de comparaison, les deux divisions allemandes de bâtimens de cette catégorie, composées *chacune* de 10 torpilleurs de 150 à 180 tonneaux transformés *ad hoc* et dirigées par des divisionnaires, anciens avisos-torpilleurs, de 350 à 400 tonneaux (1) ?

Faut-il parler des six grands dragueurs anglais qui font partie intégrante de la première *Home fleet*, toujours prête à courir sus à l'ennemi ? Ce sont des navires de 800 tonnes, qui ont donné de 19 à 20 nœuds à leurs essais comme avisos-torpilleurs. Derrière eux se rangent six autres dragueurs, anciens chalutiers de 550 tonnes, ceux-là, mais qui appartiennent à la marine de l'État. Et dans les ports de la mer du Nord, l'amirauté s'est assuré le concours d'un certain nombre d'autres chalutiers qui dragueraient, le cas échéant, dans les limites de leur district.

Quelle différence ! Quel écart entre l'étranger et nous ! Inutile, du reste, de parler de l'organisation corrélatrice du service des *mouilleurs de mines* : nous y ferions des constatations ana-

(1) La marine allemande, outre deux navires-écoles spécialisés, l'un pour les torpilles, l'autre pour les *mines sous-marines* (*Rhein*, à Cuxhaven), tous deux disposant de nombreuses annexes, tient toujours armée une division composée d'un croiseur cuirassé et de deux éclaireurs modernes, où fonctionne en permanence la *commission d'études des engins sous-marins*.

Je tiens à dire ici que l'on peut du moins compter sur l'officier général qui commande notre force navale du Nord pour faire donner, aux faibles moyens dont il dispose, tout le rendement dont ils sont susceptibles.

logues. Notre marine a donc bien des progrès à faire dans une partie d'autant plus importante pour elle que, ne pouvant soutenir la lutte du côté du Nord contre l'adversaire probable avec les bâtimens de haut bord agissant surtout par l'artillerie, elle ne saurait espérer de succès que dans l'emploi intensif des engins de la guerre sous-marine où il semblait que nous fussions passés maîtres, il y a quelque vingt-cinq ou trente ans.

Résumons-nous.

L'intérêt des grandes manœuvres navales exécutées dans le Midi est, momentanément, si l'on veut, mais certainement épuisé. Cet intérêt, il est nécessaire de le raviver — aussi bien en ce qui touche l'opinion publique qu'en ce qui concerne les marins eux-mêmes — en changeant le théâtre d'opérations, en agissant dans l'Océan et dans la Manche.

Ces opérations, pour être vraisemblables, doivent avoir d'abord une certaine durée dans le temps et une certaine étendue dans l'espace, ensuite n'être pas modifiées, en cours d'exécution, par d'arbitraires interventions, quelquefois tout à fait étrangères à la succession normale des faits de l'ordre militaire.

La durée et l'ampleur des opérations conduiront à des constatations du plus haut intérêt sur l'*endurance* véritable — la faculté de tenir la mer longtemps — des diverses catégories de bâtimens. Si quelques-unes de ces constatations peuvent paraître fâcheuses, on se souviendra du moins qu'il vaut mieux qu'elles soient faites en temps de paix qu'en temps de guerre.

Il semble désirable que les thèmes choisis aient pour aboutissement logique une étude vraiment sérieuse, appuyée sur des faits concrets, des *desiderata*, si variés suivant les circonstances géographiques et hydrographiques, de la coopération des forces de terre et de mer.

Enfin il y aura lieu de profiter des circonstances dont je viens de parler pour pousser à fond l'examen de toutes les questions qui se rattachent à l'organisation de la guerre sous-marine. Il faut, à tout prix, que nous sachions regarder loin en avant, reconnaître l'importance considérable que vont prendre, dans la prochaine guerre, les opérations de l'espèce et adapter résolument les moyens d'action de notre force navale à des exigences que tous, autour de nous, proclament inéluctables.

Contre-amiral DEGOUY.

LA REINE HORTENSE

ET

LE PRINCE LOUIS

AVANT-PROPOS

Bien que la reine Hortense ait survécu vingt-deux ans à la chute du régime impérial et qu'elle ne soit morte qu'en 1837, la fin de sa vie est restée jusqu'à présent mal connue. Son rôle aux Cent-Jours, ses infortunes de 1815, son installation dans son refuge d'Arenenberg, ont été décrits dans les mémoires de M^{me} Parquin (M^{lle} Louise Cochelet); mais cet ouvrage, interrompu par la mort de l'auteur, s'arrête à l'année 1817. La Reine a publié elle-même en 1834 des extraits de ses Mémoires inédits, mais ces courts fragmens autobiographiques n'ont d'autre objet que de raconter son voyage à Paris, en 1831, et de réfuter les reproches qu'elle s'était attirés par ce retour illégal en France et cette infraction à la loi d'exil.

Le silence de l'histoire règne encore sur les espérances que la Révolution de Juillet avait pu lui faire concevoir, sur ses ambitions nouvelles pour ses enfans, sur l'apprentissage politique fait à son école par le prince Louis, son fils préféré. Tous ces sujets d'un intérêt manifeste, puisqu'il s'agit de la tradition bonapartiste même et du vivant trait d'union entre les deux empereurs de la dynastie, s'éclaircissent aujourd'hui d'une vive lumière, grâce à la découverte du Journal tenu de 1830 à 1837 par M^{lle} Valérie Masuyer. Entrée comme dame d'honneur chez la Reine au lendemain de l'avènement de Louis-Philippe, témoin du contre-coup que les événemens de Paris venaient d'avoir à Arenenberg, elle a conté jour par jour et pour ainsi dire heure par heure les démarches faites, les visites reçues, les négociations nouées sous ses yeux. C'est de ce document que nous commençons aujourd'hui la publication.

I

LE VOYAGE D'ITALIE (OCTOBRE 1830)

Strasbourg, 21 septembre 1830.

Une courte lettre de ma sœur Fanny vient de décider de mon entrée chez la reine Hortense. Ma résolution a été prompte, et mon départ ne le sera pas moins !

Fanny est dame d'honneur chez la princesse de Hohenzollern-Sigmaringen ; elle a su que la Reine venait d'écrire, en demandant si M^{lle} Masuyer ne pourrait pas être invitée à Inzikkofen pour l'époque où elle-même y sera ? De là, je partirais avec elle pour Arenenberg, puis pour l'Italie, et, pendant tout l'hiver, je suppléerais la précédente dame, qui jouit d'un congé de plusieurs mois.

La Reine passe les hivers à Rome depuis 1824, la mort de son frère, le prince Eugène, l'ayant détachée alors de sa résidence d'Augsbourg, où elle ne s'était fixée que pour se rapprocher de lui. Le prince Louis, son second fils, l'accompagne, tandis que l'ainé, le prince Napoléon-Louis, vit toute l'année à Florence auprès de son père ; les deux frères se trouvent ainsi séparés l'un de l'autre par la mésintelligence qui règne entre la Reine et son époux. Le séjour de Rome, ajoute Fanny, se prêtera cette année aux réunions de la famille impériale, à l'exception du roi Joseph, qui est en Amérique, et de la reine Caroline, à qui les États du Pape sont interdits. La Reine y retrouvera son cercle habituel d'artistes et de gens du monde, qui paraît devoir se grossir encore de nombreux Français ennemis du gouvernement de Louis-Philippe et décidés à planter leur tente en pays romain. Ayant dit cela, ma sœur se défend de vouloir m'influencer et proteste qu'elle me laisse entièrement libre d'accepter ou de refuser. Mais elle ne peut s'empêcher d'ajouter que cette dame, à la place de qui je suis engagée, a cessé décidément de convenir à la Reine. Tout l'été dernier, c'était M^{me} de Brack qui accompagnait. Maintenant la Reine est seule et cherche quelqu'un. Si je lui plais, au cours de ce voyage d'essai, elle me gardera auprès d'elle à titre définitif.

Voilà justement ce qui m'a décidée à dire : oui, tout de suite, et à préparer mes paquets ! Le plaisir de suivre la Reine par delà les monts n'aurait été qu'une satisfaction frivole ; mais la perspective de partager sa vie, de m'attacher à elle, si je peux, de lui appartenir, si elle veut, était autrement flatteuse ! Faite comme je le suis, je ne pouvais résister longtemps à cette séduction-là. A mes yeux d'ignorante, la Reine représente ce qu'il y eut de plus brillant et de plus éclatant dans tout l'Empire. D'abord la belle fille de l'Empereur, puis sa belle-sœur, elle a fait à côté de lui l'ornement de toutes les cérémonies et de toutes les fêtes ; elle a régné sur la Hollande quand il était à son apogée ; placée dans son intimité constante, du commencement à la fin, elle l'a connu dans sa plus grande gloire... Oui, mais après ? Après, je ne sais rien d'elle ; mon admiration d'enfant est prise de court, et je m'aperçois que c'est peu de ne la connaître que comme souveraine et par la légende, au moment de l'aborder comme femme et de la servir.

Maman a entendu dire que la Reine dessine et chante, qu'elle s'habille et se coiffe à ravir : rien de plus. Papa, ce vieux républicain, se doit à lui-même de faire fi de tout ce qui m'intéresse. Il y a, dit-il, dans la vie des princes beaucoup de choses qui méritent d'être ignorées ; « quant au reste, on ne le connaît que trop. » Sur cette boutade, il consent à parler un peu de ce *reste*, et trouve alors dans sa sûre mémoire quelques dates que je grave aussitôt dans mon esprit. C'est en janvier 1802 que la Reine épousa Louis Bonaparte (elle n'avait alors que dix-neuf ans) ; en 1806, qu'elle monta sur le trône de Hollande ; en 1810, qu'elle en descendit. On l'appelle : la duchesse de Saint-Leu, depuis 1814 ; c'est là son nom d'exil. Ses fils Napoléon et Louis sont les seuls enfans qui lui restent, l'ainé, Napoléon-Charles, un instant désigné comme l'héritier de l'Empire français, étant mort du croup en 1807. Cela dit, mon père retourne à sa chimie et rentre dans son laboratoire, non sans m'avoir fait promettre de ne jamais reprendre la particule autrefois portée dans notre famille et volontairement abandonnée par mon grand-père à l'époque de la Révolution.

Inzigkofen, 29 septembre.

Inzigkofen est la résidence d'été du prince de Hohenzollern-Sigmaringen ; le Danube traverse le parc, dont la princesse a

ménagé elle-même le site agreste avec beaucoup de goût. Ces beaux lieux étaient déserts dimanche, quand j'y suis arrivée sous la conduite de Georges, le vieux domestique de mes parens. Selon les habitudes de la Cour, qui se réunit tous les dimanches chez le prince régnant, à Sigmaringen, la maison s'était vidée le matin de tous ses hôtes, à l'exception de Fanny, restée exprès pour m'attendre, et de M. de Womar, le vieux chambellan de la princesse.

M. de Womar a les manières aimables et la courtoisie de l'ancienne société. Je lui sais gré de la bonne grâce avec laquelle il m'a conté l'histoire, nouvelle pour moi, mais bien vieille pour lui, de l'amitié qui lie l'une à l'autre ma Reine et sa princesse.

Celle-ci est née Amélie de Salm-Kyrbourg; avec ses deux sœurs, devenues ensuite duchesse de la Trémoille et princesse de Croy, elle habitait Paris au temps de sa jeunesse. On les comparait toutes trois à une gerbe de roses, dont la princesse Amélie, — le mot est de Louis XVIII, — était *le bouton*. Les Beauharnais entretenaient avec elle et avec son frère, le prince Frédéric, des relations étroites, qui devinrent plus intimes encore sous la Révolution. En 1792, Eugène et Hortense enfans furent confiés par Joséphine au prince Frédéric, qui essaya de passer avec eux en Angleterre. La tentative se heurta au *veto* du général de Beauharnais, qui fit ramener Hortense à Paris et prit Eugène avec lui à l'armée du Rhin. L'année suivante, les deux enfans se retrouvèrent à Croissy, où leur mère s'était réfugiée. Restés sans aucun appui pendant la Terreur, ils trouvaient chaque jour un asile chez la princesse, qui les faisait amener au bel hôtel de Salm, rue de Bellechasse (aujourd'hui le palais de la Légion d'honneur); elle y était gardée à vue par des gendarmes. Cependant, le prince Frédéric, puis le général de Beauharnais montaient l'un après l'autre sur l'échafaud. Sans la protection de Tallien, le même sort aurait pu être réservé à Joséphine. Élargie aussitôt après le 9 thermidor, et devenue l'année suivante M^{me} Bonaparte, elle n'oublia jamais qu'elle avait été suppléée par la princesse Amélie dans ses devoirs de mère. Cette fidélité de souvenir, jointe aux calculs de la politique impériale, firent qu'en 1808 Charles-Antoine, prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen, épousa Antoinette Murat, nièce du roi de Naples, et se trouva ainsi attiré

dans l'orbite de l'Empereur, en même temps qu'apparenté à sa maison. Deux enfans sont nés de cette union, le prince Charles-Antoine, âgé aujourd'hui de dix-neuf ans, et la princesse Caroline, qui n'en a que dix-sept. Malgré les grands changemens de 1815, les liens des Hohenzollern et des Bonaparte sont demeurés assez solides pour qu'il soit aujourd'hui question de conduire la princesse Caroline à Trieste, chez sa tante, la reine de Naples, et de l'y laisser pendant tout l'hiver. La demande en sera faite demain à la reine Hortense, et, comme elle ne sait rien refuser de ce qui peut obliger les autres, on tient pour certain ici que la princesse Caroline voyagera avec nous.

Restée seule avec Fanny, nous avons réglé quelques affaires de toilette et complété ma garde-robe aux dépens de la sienne. Étant de la même taille l'une et l'autre, tout s'est arrangé facilement ; mais, quand j'ai voulu reprendre la conversation au point où M. de Womar l'avait laissée et parler encore de 1793, elle m'a interrompue tout à coup. Elle juge que la seconde révolution, celle dont nous venons d'être témoins au mois de juillet, est pour nous beaucoup plus intéressante que l'autre, comme amenant des changemens dont les Bonaparte ne peuvent manquer de vouloir profiter.

Le premier espoir de la reine Hortense avait été de voir lever la loi de bannissement qui pèse sur elle et ses enfans, de rentrer en France, d'obtenir une sous-lieutenance pour le prince Louis ; mais cette illusion s'envole avec la loi du 2 septembre dernier, qui renouvelle contre elle l'inique sentence de proscription. Dès lors, elle se voit portée au delà du point politique où l'insurrection de Juillet s'est arrêtée ; passant par-dessus le roi Louis-Philippe, dont le pouvoir peut être culbuté demain, elle remonte jusqu'à cette source de révolution qui vient de jaillir du pavé de Paris et qui menace de se répandre en cascade sur les autres pays.

Ce qui se passe à Bruxelles n'est-il pas le commencement de quelque chose ? On apprenait ici ce matin que l'armée hollandaise en a été chassée le 26 septembre. Voilà donc un nouveau mouvement national ! D'autres suivront dans d'autres capitales, et comme tous partent de Paris, qui tient tous les fils, tous peuvent porter les Bonaparte là où ils veulent aller.

Fanny, en me conseillant de prêter attentivement l'oreille à ce qui va se passer en Italie, ajoute que j'aurais été bien sotté

de ne pas vouloir m'y rendre. Jamais temps n'a été plus propice aux changemens, plus favorable aux entreprises, et « l'on a trop le culte de l'Empereur dans sa famille, pour n'avoir pas hérité quelque chose de son ambition. »

Inzigkofen, 30 septembre.

Il faut prendre sur le sommeil afin de fixer les souvenirs d'une journée pour moi si pleine et si décisive!

La princesse Amélie m'a accueillie avec la même bonté qu'elle m'avait déjà témoignée, lors de ses visites à Strasbourg chez son neveu le prince archevêque de Croy. Au déjeuner de neuf heures, elle m'a présentée elle-même à sa fille et à ses hôtes du moment, les princes de Hohenzollern-Hechingen. Le prince régnant est reparti tout de suite après pour sa résidence de Hechingen. Sa physionomie très vivante et très intelligente est celle d'un homme entre cinquante et soixante ans. On le dit instruit, libéral, et, comme tant d'autres princes allemands, peu enthousiaste de la Sainte-Alliance, à la remorque de laquelle il est obligé de se traîner. Il a été aide de camp de l'Empereur et n'en parle qu'avec admiration. Quant à la révolution de Juillet, il la voit « avec plaisir. » (Je le soupçonne d'avoir causé là-dessus avec Fanny.)

Il laissait à Inzigkofen son fils, le prince Constantin, et sa belle-fille, la princesse Eugénie, fille du prince Eugène. Celle-ci, très désireuse de voir sa tante, me communiquait son impatience, et ne faisait, par là, qu'augmenter mon trouble. J'ai senti mes jambes trembler sous moi quand le courrier est venu annoncer l'arrivée de la Reine. La princesse Eugénie et son mari étaient allés au-devant d'elle jusqu'à l'entrée du parc. Fanny, M. de Womar, M. de Mayenfisch, gentilhomme attaché à la princesse Amélie, attendaient au bas de l'escalier. Au bruit de la voiture, la princesse Amélie s'est avancée à son tour, me laissant seule et glacée d'effroi au milieu du salon.

Les deux voyageurs ont enfin paru. La belle stature de la Reine était dessinée par une robe à guimpe collante, d'une étoffe de laine rouge rayée de bleu de France, avec un chapeau de soie du même bleu, garni de blondes noires et d'une voilette pareille. Sa jupe un peu courte, à la mode d'à présent, montrait un pied charmant chaussé de bottines gros-bleu comme le reste

des ajustemens de sa toilette; elle a les plus belles mains du monde; mais son visage n'est pas aussi bien que je l'avais rêvé. Ses yeux sont délicieux, sans être d'une grandeur ni d'une couleur très décidées; son nez est un peu long; sa bouche, grande; ses lèvres, fortes, et ses dents, fausses; mais rien ne saurait rendre l'expression de sa physionomie, la grâce et la distinction de toute sa personne et de tous ses mouvemens.

Le prince Louis était enveloppé dans une large redingote à la propriétaire qui le faisait paraître petit. Il a vingt-deux ans, les cheveux blonds et bouclés, les traits réguliers, quoiqu'un peu forts pour sa taille, un air bon, sentimental, mélancolique, qui intéresse beaucoup. Après avoir quitté, sans regrets, dit-on, son gouverneur, M. Le Bas, qui le bourrait de grec et de latin, il vient de suivre avec succès les cours de l'école militaire de Thoune.

La princesse m'a présentée aussitôt à celle qu'elle appelle toujours : *ma petite*, comme en 1793. L'accueil qui m'a été fait par ma nouvelle maîtresse m'a remise aussitôt de mon émoi. Je n'avais guère d'ailleurs que le temps d'une révérence, et la conversation était renvoyée à plus tard, car à peine tous les bonjours s'étaient-ils échangés autour de nous, que chacun est rentré chez soi et qu'il a fallu changer de toilette pour le souper.

La Reine et le Prince ont beaucoup gagné à cette transformation. Le Prince, en habit, est mince, bien fait, et parfaitement proportionné; il a les pieds, les mains de sa mère et beaucoup d'elle dans la physionomie et dans les manières.

La Reine portait une robe de gros de Naples très fort, rose, décolletée et sans ornemens; une grande chaîne gothique, en argent, pendait à son cou et rivalisait de blancheur avec ses belles épaules. Des manches de blonde laissaient voir ses beaux bras, et un bonnet (d'Herbault) en satin rose, tulle et marabouts blancs, complétait cette toilette simple et de bon goût.

A table, j'étais assise à côté du prince Louis, qui me demanda si je ferais avec plaisir le voyage d'Italie? J'ai répondu que j'étais charmée de le faire et, plus encore, dans la suite de la Reine. Il avait de l'autre côté sa cousine la princesse Eugénie, avec laquelle il causait d'une manière très gaie, très animée, très spirituelle : en les entendant rire, je me remettais petit à petit dans mon assiette ordinaire.

En rentrant au salon, on a parlé musique. C'est la passion

du prince Constantin : il a dans ses petits États une société philharmonique des mieux organisées. Priée par lui, la Reine s'est mise au piano avec une grâce charmante. Elle a chanté par cœur et en s'accompagnant elle-même la jolie romance de M^{me} Duchambge :

Vous partez brillante et parée
Pour ce bal où je n'irai pas...

Tout le monde ayant réclamé des romances de sa composition, elle a chanté l'*Héritage* « avec une voix d'auteur, » disait-elle et en se plaignant d'un mal de gorge dont elle souffre depuis de longues années.

Quand on a demandé au prince Constantin de chanter à son tour, il a cherché autour de lui une personne pouvant l'accompagner. Il me semble que sa femme, la princesse Eugénie, qui a, dit-on, un talent sur le piano, aurait pu s'en charger; mais la Reine, sans doute bien aise de me voir à l'essai, a dit qu'elle me savait bonne musicienne. C'est avec un grand embarras et un gros battement de cœur que je me suis avancée près du piano; heureusement, il s'agissait de la partition très connue de *Tancredi*. Après les premiers accords, le Prince a trouvé l'accompagnement trop haut et demandé qu'on baissât le morceau d'un ton. J'ai pris tout mon courage et me suis tirée avec honneur de cette difficulté. Le prince Constantin était enchanté; et tout le monde m'a fait de grands compliments, dont Fanny était radieuse.

Arenenberg, 4 octobre.

Mon départ d'Inzigkofen a été des plus tristes. Pour la première fois de ma vie, je m'éloignais de toutes mes affections et me sentais seule au milieu d'étrangers qui, quelque bienveillans qu'ils soient, n'en sont pas moins pour moi des juges et des maîtres! J'ai béni la distribution des places dans les voitures, qui, pour toute cette journée, me laissait seule avec M^{lle} Cailleau, la femme de chambre qui doit me servir. J'ai pu pleurer en songeant à tout ce que je laisse derrière moi et aussi à cette vie inconnue dans laquelle je me jette si témérairement.

Nous sommes arrivés à la chute du jour à Arenenberg; la Reine m'a conduite elle-même dans mon appartement, qui est

au-dessus du sien. Par une disposition particulière, le pavillon carré que nous occupons est entièrement isolé du reste de l'habitation. On l'appelait autrefois le château; il est bâti sur une sorte de promontoire qui domine le petit lac de Constance et l'île de Reichenau.

C'est en 1816 que la Reine s'est passionnée pour cette belle position. Aussitôt après le départ de l'Empereur pour Rochefort, et de là pour Sainte-Hélène, elle avait quitté précipitamment Paris, sous la conduite d'un officier autrichien, n'avait pas pu trouver d'asile à Genève et s'était réfugiée à Aix, où elle ne demeura que peu de semaines, sans cesse espionnée par la police française. Elle dut s'y séparer de son fils aîné, qu'un jugement du tribunal de Paris lui arrachait, et le laisser conduire à Florence, où le roi Louis le réclamait. Constance l'attirait alors, à défaut de la Suisse, qui lui semblait fermée. Cette ville appartenait au grand-duché de Bade; la grande-duchesse Stéphanie, née Beauharnais comme elle, sa cousine et son amie, devait, semblait-il, lui en ouvrir les portes avec empressement; mais la politique en décida autrement.

Le grand-duc fit connaître que la présence de la Reine à Constance ne pouvait être que provisoire; peu après, il refusa de vendre ses bois de Lorette, où la Reine désirait faire bâtir. Dans le même temps, M. de Metternich offrait un passeport pour Bregenz, dont elle refusa de se servir, ne voulant pas habiter un territoire autrichien. C'est dans cette conjoncture qu'en cherchant une campagne dans la partie du canton de Thurgovie immédiatement voisine de Constance, elle fixa ses regards sur le burg d'Arenenberg.

Le nom ancien du lieu était : Narrenberg (la montagne du fou). Un mur crénelé entourait le domaine, qui paraissait alors pauvre et rétréci. La Reine laissa d'abord Vincent Rousseau, son frère de lait et son intendant, abattre le mur et faire les premiers aménagemens intérieurs nécessaires pour rendre la maison habitable; elle eut ainsi un campement dont elle s'accommoda les premières années et qui pouvait lui suffire, tant que le prince Louis faisait ses études au collège d'Augsbourg. Depuis, elle a fait construire pour loger tout son monde un bâtiment d'économie à un étage. Le plan carré de ce corps de logis embrasse une cour, où coule une fontaine, et comprend l'appartement du Prince, celui de sa nourrice, M^{me} Bure,

quelques chambres de garçons, les logemens de Vincent, de tous les domestiques, la lingerie, les cuisines, les remises et les écuries.

Aucun homme n'habite jamais le pavillon de la Reine, excepté un valet de pied, qui couche sur un lit de camp dans l'antichambre. Cependant le rez-de-chaussée est consacré à la vie commune, et il appartient indistinctement dans le jour à tous les habitans d'Arenenberg. Le billard et la bibliothèque ont la vue du Nord ; ils donnent par des portes vitrées sur une terrasse, qui domine presque à pic le lac et la fuite du Rhin vers Schaffouse. Le salon et la salle à manger ouvrent du côté intérieur ; celle-ci fait face à une jolie chapelle gothique, toute voisine de la grande entrée, où la messe est dite par un prêtre de Constance les dimanches matin.

Un portrait de la Reine, son buste, modelé quand elle régnait sur la Hollande, le beau tableau de Gérard représentant le feu prince Napoléon-Charles jouant avec l'épée de l'Empereur, un portrait du prince Napoléon-Louis, dont on dit qu'il a au plus haut degré le visage Beauharnais, sont dans le salon, ainsi qu'une toile représentant Bonaparte au pont d'Arcole. Dans le billard, une aquarelle de Melling montre la rencontre de Napoléon et d'Alexandre à Erfurt. La bibliothèque est toute aux portraits de famille : le général de Beauharnais, l'impératrice Joséphine, le roi Louis, Murat, le prince Borghèse, les enfans du prince Eugène, et, parmi eux, la charmante et délicate princesse Théodelinde, qu'on dit toute pareille à ce qu'était la Reine enfant.

La décoration du salon, en forme de tente, rappelle une disposition qui existe à la Malmaison, et que la Reine a voulu reproduire ici, pour avoir toujours sous les yeux un coin de France. Son appartement occupe la moitié du premier étage. Le reste, autrefois habité par le prince Eugène, est réservé maintenant à la grande-duchesse Stéphanie.

Au second, je suis logée dans une grande chambre à coucher qui donne vis-à-vis du château de Salenstein, jolie ruine gothique, perchée sur la pointe d'un rocher comme un nid d'aigle. Un cabinet de toilette et un boudoir complètent mon gîte, qui me plaît ; la fenêtre du boudoir donne en face du bâtiment d'économie ; elle a vue sur l'escalier qui conduit à cette façon de chalet et sur la petite galerie qui dessert l'appar-

tement du Prince. Quatre chambres destinées à des dames sont sur le même palier que la mienne. Au-dessus, dans des mansardes, sont des chambres de femmes de chambre.

La vue dont on jouit de tous côtés est incomparable. Elle s'étend à l'Ouest vers de petits golfes, tout couverts de verdure, au-dessus desquels le village de Mannenbach et son presbytère dressent au soleil couchant leur joli décor. Au Nord, à travers les arbres, ce sont des pentes couvertes de vignes, le lac qui miroite, l'île verte et les toits luisans de Reichenau ; on devine au loin la rive du grand-duché de Bade. Au Sud, ma ruine de Salenstein se noie dans un massif d'arbres ; à l'Est, on découvre l'important et gracieux village d'Ermatingen, la ville de Constance, un peu du grand lac, et tout au fond, à perte de vue, la vague blancheur des glaciers de Saintis.

8 octobre.

Bien m'en a pris ce matin d'être descendue au salon avant la cloche du déjeuner. Une personne qui m'attendait s'est approchée de moi avec beaucoup d'empressement et d'assurance. C'était M^{me} Parquin (M^{lle} Louise Cochelet), l'ancienne compagne de la Reine à Saint-Germain, plus tard sa lectrice, et, depuis 1815, son amie de tous les instans dans les bons comme dans les mauvais jours. Ayant épousé M. Parquin, ancien officier de cavalerie dévoué corps et âme à la mémoire de l'Empereur, elle acheta tout près d'Arenenberg le chalet de Sandegg, puis le château du Wolfsberg, qu'elle habite toute l'année, et où elle tient pendant l'été une de ces pensions pour les étrangers, comme il y en a tant en Suisse. Devant déjeuner ici ce matin et voulant avoir le temps de causer avec moi, elle s'est fait conduire de bonne heure par ses chevaux, tandis que son mari et sa fille quittaient le Wolfsberg à pied.

Il est aisé de voir que le point culminant de sa vie est encore pour elle l'époque de 1814 et de 1815. C'est que la Reine jouait alors un rôle important, qu'elle était dans une grande évidence et que quelque chose de cet éclat rejaillissait sur son entourage. L'empereur Alexandre avait entendu parler d'elle et désirait la connaître. Il la vit à la Malmaison ; reçu d'abord froidement, il se piqua au jeu, voulut plaire, fit agréer sa sympathie à l'occasion de la mort de Joséphine, le 28 mai 1814, et prouva sa puissance en arrachant au gouvernement le duché de

Saint-Leu avec une rente annuelle de 400 000 francs. L'insistance qu'il avait dû y mettre et surtout la fréquence des visites qu'il rendait à Saint-Leu et à l'hôtel de la rue Cerutti, indisposèrent contre la nouvelle duchesse la cour des Tuileries. On savait que dans ces conversations avec la Reine, il couvrait les Bourbons de moqueries et l'on enviait celle qui, quoique détrônée, avait supplanté les souverains rétablis par lui dans leur ancien pouvoir.

L'amitié d'Alexandre pour la Reine, — M^{me} Parquin l'assure, — allait alors jusqu'aux confidences intimes et jusqu'aux termes d'une tendre affection. Mais cette situation se trouva brusquement renversée au début de l'année suivante, après le débarquement de l'île d'Elbe et la Restauration du 20 mars. L'Empereur promettait une Constitution ; il désirait la paix. La Reine essaya de l'obtenir du « Grand Ami » russe avec qui elle n'avait pas cessé d'entretenir une correspondance, mais, désormais, tout ce qu'elle tentait de faire devenait suspect ; le cœur du souverain était tout changé : on la comprenait dans la même proscription que l'usurpateur, on lui refusait ces marques d'intérêt par lesquelles elle s'était vue placée si haut dans l'estime des uns, la haine des autres et la jalousie de tous. Après Waterloo, elle eut l'humiliation de voir Alexandre revenir encore rue Cerutti, mais non plus pour elle : pour le prince de Schwartzberg, qui y était logé. Errante en Suisse, elle n'obtint de lui aucun secours. En 1816 seulement, une intercession de Pétersbourg lui permit de partager sa vie entre la Suisse et la Bavière. Ce fut alors sur une froide et dédaigneuse parole, non pas d'Alexandre mais de son représentant, qu'elle osa enfin acheter Arenenberg.

Le ministre russe à Berne était le baron Krudener, fils de la prophétesse qui s'était si bien emparée d'Alexandre en 1813 et qui lui avait inspiré l'idée de la Sainte-Alliance. Louise Cochelet correspondait avec cette illuminée, avec le ministre de Nesselrode, avec le secrétaire de l'ambassade russe à Paris, M. Boutiguine. Du haut de ces relations et de ces souvenirs, elle me protège, moi, pauvre intruse et servante de la onzième heure ; mais elle paraît si sincèrement attachée à la Reine, et là-dessus nous nous entendons si bien, que j'accepte bien volontiers ses grands airs.

Son mari, conduisant par la main sa charmante petite

Claire, a bientôt interrompu notre conversation. Il m'a fait le salut militaire en disant : « Soldat de l'Empereur ! » mais cette présentation était superflue, car il est impossible d'imaginer une figure plus martiale que la sienne, avec sa taille élevée, sa physionomie ouverte, sa grosse voix qui gronde et la balafre qui lui coupe la lèvre supérieure. Simple chasseur à cheval sous le Consulat, il a conquis tous ses grades à la pointe du sabre, s'est fait écharper en plus de vingt batailles, n'a cessé de se battre qu'à Waterloo et n'ayant plus alors d'autre moyen de recevoir des coups que de provoquer des gens en duel, s'est aligné plus de cent fois contre les officiers de la Restauration. L'essai qu'il avait fait de servir ce régime n'avait pu durer. Compromis dans la grande conjuration de 1820 et mis en réforme, il courait le monde et cherchait la fortune sans la découvrir, quand un beau jour, en diligence, il rencontra Louise Cochelet. Il se souvenait de l'avoir vue en Hollande, un jour de revue, dans la calèche de la reine Hortense. Elle était encore fort jolie, lui très bel homme, et, sans parler de l'attrait réciproque qu'ils étaient faits pour inspirer, ils trouvaient dans leur attachement commun aux Bonaparte une autre raison pour s'aimer. Leur mariage fit sortir Louise Cochelet d'Arenenberg, mais elle n'alla pas plus loin que le Wolfsberg. De là, Parquin est lui-même à portée de venir conter des histoires au prince Louis. Par tout ce qu'il a vu de l'Empire, je ne doute pas qu'il ne doive lui être très utile. Mais en les voyant s'écarter tous deux, après le déjeuner, en l'entendant vociférer sous les arbres, comme s'il commandait encore à ses escadrons, j'ai compris que son influence sur son élève n'est pas celle de Mentor sur Télémaque et que les conseils qu'il donne ne peuvent être ceux de la sagesse, de la patience et de la modération.

J'aurais voulu reprendre langue avec Louise Cochelet et recevoir d'elle une nouvelle leçon, mais les devoirs de ma charge m'en ont empêchée. La châtelaine du Hard, une voisine de campagne, est venue faire à la Reine une visite d'adieu : j'ai été prise par les honneurs et par la conversation.

Plus près encore que le Wolfsberg, le Hard n'est qu'à une demi-lieue seulement dans la direction d'Ermatingen. Voilà deux ans qu'un général anglais du nom de Lindsay s'en est rendu acquéreur. Après avoir longtemps servi aux Indes, il

venait alors d'épouser une fort jolie créole que des relations de famille attiraient en France. Sur ces éclaircissemens donnés par Louise Cochelet à voix basse, je ne pouvais douter que ce ne fût lui qui accompagnât la charmante M^{me} Lindsay, mais il paraît que, dans une certaine société, les maris ne sont pas là où sont leurs femmes. Le cavalier de M^{me} Lindsay était une connaissance d'Italie, M. Drovetti, devenu cet été pour elle un ami de Suisse.

M. Drovetti est un homme des plus distingués. Il était lieutenant-colonel dans l'armée d'Égypte ; il s'y signala doublement, un jour d'affaire, en sauvant la vie de Murat, et en recevant une blessure dont il a gardé la main mutilée. Ses autres services furent diplomatiques. Consul général au Caire jusqu'à l'an dernier, il y forma des collections magnifiques, dont la plus précieuse est aujourd'hui au musée Charles X, accumula les observations sur tous les sujets d'archéologie orientale et surtout acquit une prépondérante influence auprès de Mehemet-Ali. C'est à lui que l'on doit le crédit pris en Égypte par nos missions militaires et le rôle qu'elles y ont joué dans la réorganisation de l'armée.

Il s'est fait suivre ici de toute sa maison égyptienne et notamment de ses nègres Abyssins, des hommes gigantesques et, à la couleur près, fort beaux. On assure qu'il vient d'acheter à deux pas de la jolie M^{me} Lindsay une place à bâtir pour s'y fixer. « Je ne sais comment M. France d'Houdetot prendra cela, » ajoutait tout bas Louise Cochelet. Cette plaisanterie m'a fait connaître que la maligne gaité de Louise aime les caquets, mais elle n'aurait laissé ignorer ce qu'est M. d'Houdetot, si le Prince et Parquin, tous deux fumant un cigare, ne nous avaient rejointes à propos dans le sentier.

Le colonel d'Houdetot est cousin de M^{me} Lindsay, et, comme elle, originaire de l'Île de France, où son père était gouverneur. Ses services militaires datent du camp de Boulogne et prirent fin d'abord à la bataille de Trafalgar, où il faillit périr d'une grave blessure ; mais, à peine remis, il passa dans l'armée de terre, où le maréchal Davout se l'attacha. Ils étaient encore ensemble à l'armée de la Loire en 1815. La fortune de M. d'Houdetot, comme celle de tant d'autres, subit alors une longue éclipse. Louis XVIII le laissa sans emploi, puis le Duc d'Orléans le prit dans sa maison. Ce prince le garde auprès de

lui, aujourd'hui qu'il règne. Tout cela fait dire à M. Parquin que « nous avons les Tuileries à deux pas de nous. »

Veut-il exprimer par là que des relations pourront se nouer entre le Prince et le nouveau gouvernement français par l'intermédiaire de notre aimable voisine, ou bien qu'elle espionnera Arenenberg et qu'elle en fera tenir les nouvelles à Paris? Je ne sais, mais, si Louis-Philippe s'informe d'Arenenberg, Arenenberg voudrait être renseigné sur les dispositions de Louis-Philippe.

Après le dîner, la Reine et le Prince causent à voix basse dans la bibliothèque, en feuilletant des lettres et des journaux. Il semble qu'en dépit de la saison qui s'avance, ils ne se décident à partir pour l'Italie qu'avec une sorte d'incertitude ou de regret. Pour me donner une contenance, j'examine les albums qui couvrent la table. L'un d'eux contient des intérieurs, des paysages, de petits sujets; l'autre n'est rempli que de portraits. Le premier est dans la manière de Garnerai, l'autre dans celle d'Isabey. Ce sont là les deux maîtres préférés de la Reine: elle tient de celui-ci le talent des ressemblances, la finesse et la justesse du coup de pinceau. M. de Turpin, qui fut longtemps son écuyer, a aussi dessiné avec elle, et, jusqu'à ces derniers temps, elle n'a pas cessé d'avoir un peintre attaché à sa maison.

Elle s'approche aimablement de moi et me nomme les personnes, à mesure que je tourne les pages. C'est sa nièce Joséphine, fille aînée du prince Eugène et femme du prince Oscar de Suède, fils aîné de Bernadotte. C'est M^{lle} de Courtin, « la belle aux cheveux dorés. » La Reine explique qu'après avoir été élevée à la Maison d'Écouen, dont l'Empereur avait donné la direction à M^{lle} Campan, Élixa de Courtin fut plusieurs années chez elle à Arenenberg. Casimir Delavigne, notre grand poète, la vit, l'aima, et parvint à l'épouser après plusieurs de ces péripéties comme il s'en rencontre toujours dans les mariages des filles sans dot. Sans cette passion, *la belle* n'aurait pas quitté le service de la Reine et je ne serais pas moi-même à Arenenberg.

Felizsch, samedi 16 octobre 1830.

9 heures du soir.

On m'a réveillée ce matin à six heures, et il en était huit que nous n'étions pas partis. M^{lle} Cailleau est venue prendre et

chiffonner) ceux de mes objets de toilette qui doivent être mis dans les coffres de la voiture, pour les temps d'arrêt du voyage; le reste, dans le fourgon, gagnera Rome à petites journées avec les domestiques et les chevaux. La Reine n'emmène d'autre femme que M^{me} Cailleau; elle retrouvera là-bas M^{me} Lacroix, sa femme de chambre des temps heureux, qui l'avait suivie en exil et dont le rôle est de garder l'appartement de Rome, avec tous les objets d'art qui le remplissent. Cet arrangement est fort commode pour M^{me} Lacroix et surtout pour ses deux enfans, dont l'éducation, commencée à Augsbourg, n'aurait pu s'achever en Suisse.

En montant en voiture, la Reine, qui s'occupe toujours du bien-être de tout le monde, m'a donné une palatine à elle et une chancelière pour mes pieds. C'était le moment des adieux et de la désolation : Fritz, qui est sur notre siège, laissait sa femme; M. et M^{me} Cailleau, leurs enfans. M^{me} Bure embrassait son grand nourrisson à cinq ou six reprises; les larmes qui mouillaient son visage prêtaient à ses traits une grande douceur et montraient qu'elle avait été jolie; l'Empereur, autrefois, ne s'y trompait pas; quand elle lui apportait son neveu aux Tuileries, il ne manquait pas de la prendre familièrement par le menton. Le Prince regardait en soupirant son chien Fido, qui restait avec le fourgon; Vincent, tout en émoi, nous recommandait la Reine; Charles Thélin seul, dans sa livrée de courrier, partait fringant à cheval pour préparer gîtes et chevaux.

La Reine m'a conté qu'il avait commencé son service chez l'impératrice Joséphine; de la Malmaison, il était passé chez le prince Eugène, d'où elle l'avait tiré pour se l'attacher. C'est un homme précieux pour moi; c'est lui qui me donne de l'argent et reçoit mes quittances; il a l'air, lui aussi, de me *protéger*, ce dont la Reine s'amuse beaucoup. Au troisième relais, au lieu de prendre un cheval, il a pris une carriole, qui, à dix pas, l'a culbuté dans un fossé. Il s'est relevé en riant et nous en avons été quittes pour la peur : fort heureusement, car je ne sais comment la Reine aurait pu se passer de lui.

Louise Cochelet nous attendait sur la route. Elle était descendue de son Wolfsberg pour embrasser encore les voyageurs. Tout en larmes, elle m'a recommandé de lui donner des nouvelles; elle fera passer par moi ses lettres à la Reine; mais il n'est pas certain qu'elle réussisse ainsi à tromper l'attention des polices italiennes, car si l'Autriche fait ouvrir la correspon-

dance de la Reine, il pourra en être de même pour les personnes de sa maison. Nous convenons donc que les Bourbons s'appelleront les Bassards; les d'Orléans, les Métrots; les Bonaparte, les Nuzillards, et les républicains, les Barillots.

Notre première halte après Rorschach a été à la Weinburg, campagne de la princesse héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen. L'abord m'en a paru charmant, mais je n'y ai à peu près rien vu et n'y ai fait que des bêtises. La Reine avait dit qu'elle ne s'arrêterait qu'un quart d'heure et elle a tenu bon : tout ce monde à saluer en si peu de temps m'ahurissait. Cependant, j'ai eu un grand plaisir à revoir ce bon Prince régnant et à lui remettre une lettre pour Fanny; puis je me suis emballée avec la princesse Caroline, baignée de larmes, mais contente de se trouver seule avec moi. Elle est si bon enfant que la connaissance a été vite faite; j'ai réussi à la distraire en lui parlant de Sigmaringen et de tout ce que j'y ai vu.

Sa présence dans notre caravane et l'obligation où nous sommes de la conduire à Venise est une des raisons pour lesquelles nous suivons la route nouvelle, par le Tyrol; mais ce n'est pas là notre seul motif. La route du Simplon ou celle du Saint-Bernard auraient conduit la Reine à Milan. Elle désire en ce moment éviter cette ville, où elle séjourna plusieurs fois, du temps où le prince Eugène était vice-roi, où elle ne saurait passer inaperçue, et où fermente une agitation politique dangereuse pour le prince Louis.

Donc, cette route est plus courte et plus sûre; mais elle est moins pittoresque, moins belle que les deux autres. Honheim est le lieu le plus curieux qu'elle nous ait fait traverser aujourd'hui. Cette ville est toute juive. Comme c'était samedi, tout le monde était en fête; la princesse Caroline a beaucoup ri des costumes, des tournures et des figures. Des sauteurs avec des chevaux campaient en face de la Poste; il paraît qu'après eux nous étions les bêtes les plus curieuses, car la foule les a quittés pour tourner autour de nos trois voitures, pendant tout le temps où on a changé les attelages.

Nous sommes arrivés à Feldkirch à cinq heures. J'y ai été assez mal installée dans une grande chambre voisine de celle de la Reine où l'on a fait salon, où l'on a soupé et où, à ma grande contrariété, je n'ai pu être seule pour écrire que lorsque tout le monde a été couché.

Mals, 18 octobre

De Landeck, où nous couchâmes hier, notre route a côtoyé le torrent de l'Inn jusqu'à Finstermunz; puis, changeant de vallée, nous montâmes à pied derrière nos voitures, et, par Reschen, gagnâmes le triste village de Mals. Nous voici parvenus au point le plus haut de notre parcours, et il ne s'agit plus que de redescendre de l'autre côté; mais de longs défilés nous séparent encore des plaines italiennes et du beau soleil que nous allons y chercher.

Le voyage aurait ses heures de fatigue et d'ennui, sans la bonne humeur constante de la Reine et le don qu'elle a de tout embellir. Hier, à Rheineck, en apercevant une cigogne attardée, elle s'amusait à dire que celle-là nous avait attendus et que sa rencontre était d'un bon augure pour nous. Elle nous parlait aujourd'hui des guerres du Tyrol, et donnait là-dessus la réplique au Prince, qui se piquait au jeu et voulait savoir cette histoire dans les moindres détails. Ce soir, devant un mauvais diner de pommes de terre, elle se déclarait satisfaite et complimentait l'hôtelier. « Rien n'est bon ici-bas que l'affection, ajoutait-elle. Rien n'est précieux, rien n'est rare, si ce n'est la fidélité des cœurs. » Défense m'est faite de jamais lui donner de « Majesté. » Les étrangers l'appelleront comme ils voudront; mais, chez elle, elle ne veut être pour nous tous que : Madame.

Tout serait bien, si le zèle des siens pour son service ne retombait pas un peu sur moi. L'activité de M^{me} Cailleau est désolante. Comme elle veut être quitte envers moi au moment d'entrer chez la Reine, elle vient me secouer une heure d'avance. Voilà mon ennui du matin; celui du soir est de voir tout le temps que l'on perd entre l'arrivée au gîte et le diner. Nous aurions eu plaisir aujourd'hui, la princesse Caroline et moi, à visiter une tour antique que nous apercevions des fenêtres de l'auberge, ou même à parcourir les rues étroites et tortueuses de la ville. Mais on ne nous l'offrait pas, et nous n'avons pas osé le demander.

Trente, 20 octobre.

Hier à Botzen, j'aurais voulu tracer le joli tableau de notre descente sur Méran : ce torrent qui avait jusque-là longé notre route se précipitant du haut de la montagne, pour aller joindre

ses flots écumeux à ceux de l'Adige; cette douceur subite de l'air, cette verdure, les treilles bordant la route; la surprise de la princesse Caroline à la vue de ces deux capucins, qui ressemblaient à deux brigands calabrais. Mais il m'a été impossible d'écrire une ligne. A sept heures, la Reine avait congédié tout son monde; j'étais bloquée dans ma chambre qui suivait la sienne, et où je n'avais pu me munir à temps d'une écritoire.

A côté du lit, un écusson de marbre blanc, gravé de lettres d'or, rappelait que le pape Pie VI y avait couché. L'auberge était parfaitement propre; l'hôtelier expliquait en très bon français, quoiqu'il fût d'Augsbourg, ses mécomptes de l'année quant aux voyageurs anglais. On reste chez soi, parce qu'on craint les troubles. L'Autriche sème l'alarme par les préparatifs qu'elle fait en Italie. Les chasseurs tyroliens y ont été transportés; des troupes italiennes prennent le chemin du Tyrol. De même, l'an dernier, les Italiens allaient apaiser les troubles de la Hongrie, tandis que les Hongrois venaient river leurs fers. Diviser pour régner, c'est la devise des despotes.

Trente est célèbre par le Concile qui s'y est tenu de 1545 à 1563 et qui a fixé les canons de l'Église. On montre, dans la cathédrale de Santa-Maria Maggiore, le banc des cardinaux, et la place où siégeait le cardinal de Lorraine, comme délégué français. Un autre banc était destiné aux évêques, députés d'autres nationalités. L'ambassadeur d'Espagne, piqué de ce qu'on l'avait placé après le représentant de l'Autriche et celui de la France, prit une chaise qu'il plaça près de la table du secrétaire et s'y tint invariablement. Les papes Paul III, Jules III et Pie IV se succédèrent pendant le Concile, et la moindre des péripéties, en un temps où Catholiques et Protestans étaient aux prises, fut le prétexte qu'on prit d'une sorte de peste pour transporter quelque temps à Bologne le lieu des délibérations.

Les Tyroliens sont fervens catholiques. Un des motifs de leur insurrection contre les Bavaois, en 1809, fut l'imprudence que ceux-ci avaient eue de vouloir diminuer le nombre des couvens. Les insurgés pénétrèrent dans Trente par surprise, en profitant d'un torrent qui alimente un moulin et où quatre patriotes résolus n'hésitèrent pas à se jeter, en dépit de la violence du courant. Ceux-là ouvrirent les portes aux autres.

La ville, de 30 000 âmes, se présente à merveille au pied de jolis coteaux plantés de vignes et couverts de villas, au fond

d'une sorte d'anse que baigne l'Adige. Il y a dans les rues beaucoup de prêtres de tous les âges, très peu recueillis. Les femmes, toutes jolies, se parent de boucles d'oreilles et de colliers de corail : elles n'en sont pas moins couvertes de vêtemens fort sales, souvent pareils à des haillons.

Mestre, 20 octobre 1830.

En quittant Trente au matin, nous nous enfonçons dans des vallées profondes et fleuries, où la végétation et la richesse du sol sont favorisées par un climat d'une extrême douceur. La population, misérable, déguenillée et malpropre, fait un contraste fâcheux avec cette riante nature.

Nous retrouvons bientôt la trace de l'Empereur. Déjà la veille, à Lavis, le Prince me montrait le pont enlevé le 5 septembre 1796 à l'arrière-garde autrichienne, battue la veille à Roveredo. Par l'effet de ce premier succès, Napoléon était entré dans Trente, et il s'y trouvait entre les deux tronçons de l'armée ennemie, l'un rejeté au Nord vers le Tyrol, l'autre en marche à l'Est vers Bassano, par les gorges de la Brenta. C'est contre ce deuxième corps qu'il s'avança à toute vitesse, dans l'espoir de le battre et de lui couper le chemin de Mantoue, que le général autrichien avait justement pour objet de ravitailler.

Nous nous arrêtons à Borgo di Val Sugana, où le quartier général et l'armée campèrent le 6 septembre. Primolano est le lieu d'où Wurmser fut culbuté le lendemain. Tout près, nous contemplons le petit fort de Cavolo, taillé dans le roc et si élevé qu'il fallut l'attaquer par la hauteur pour le prendre. Un peu plus loin, nous traversons le village de Cismone, où l'Empereur arrivant sans suite, sans bagages, et mourant de faim, dina de la moitié d'une ration de pain qu'un soldat voulut bien partager avec lui. Ce même soldat lui rappela cette circonstance au camp de Boulogne et ne perdit rien (dit le Prince) à l'en faire souvenir. Cependant, l'impression que l'Empereur avait gardée de cette partie de la campagne n'était pas favorable, parce qu'en dépit de tous ses efforts, ici dans la montagne, ses lieutenans l'avaient mal servi dans la région de Mantoue. Ils permirent à Wurmser battu de se réfugier dans cette place, au lieu de le contraindre à capituler.

Par un enchaînement d'idées tout naturel, la Reine parle

ensuite du duc de Bassano. Elle est marraine de Claire de Bassano. Le duc a joué un grand rôle pendant tout l'Empire, mais surtout pendant les deux années où il a été chargé du portefeuille des Affaires étrangères, c'est-à-dire de 1811 à 1813. Il signa d'abord des traités d'alliance avec la Prusse et l'Autriche et chercha à ruiner d'avance la coalition qui tendait à se former autour de l'empereur Alexandre; mais déjà la Suède faisait cause commune avec la Russie. Après la funeste campagne de 1812, il vit les débris de la Grande Armée dépasser la Lithuanie, où il avait tout fait pour lui ménager des quartiers d'hiver et lui permettre de reprendre pied. L'ère des revers était ouverte. Bien qu'ils fussent tout militaires, on le rendit responsable de la rupture de l'Autriche après les armistices de 1813. L'Empereur dut sacrifier un ministre irréprochable, qui lui resta étroitement attaché jusqu'au départ pour l'île d'Elbe et qui le servit encore pendant les Cent-Jours,

Le gîte est mauvais à Bassano; mais plus loin le voyage se poursuit agréablement par une chaleur printanière, le long de chemins parfaitement entretenus. Nous rencontrons des troupes autrichiennes marchant sur Milan. Leur masse imposante me fait souhaiter pour les pauvres Italiens qu'ils n'aient aucune idée de résistance.

A Trévisé, je vois des femmes enveloppées de voiles ou coiffées simplement avec des fleurs; d'autres suivent les modes de France, ou portent des mantilles de dentelles noires. Quant aux hommes, ils sont là, comme dans les autres villes d'Italie, occupés à nous regarder d'une façon qui déconcerte, et rappelle le magnétisme du crapaud sur le rossignol. La pauvre princesse Caroline en était d'autant plus effrayée qu'elle était effondrée d'un violent mal de dents.

L'auberge de la Poste, à Mestre, est la plus sale que j'aie jamais vue, quoique l'empereur d'Autriche, l'empereur Alexandre et tous les archiducs possibles y aient logé. Là on décharge toutes les voitures qui vont nous attendre jusqu'à notre retour. Celle de la princesse Caroline seule sera vendue.

Venise, 23 octobre.

A trois heures et demie, nous nous sommes rendus sur le port de Mestre, où deux gondoles nous attendaient: l'une pour les effets et les domestiques, l'autre, à rideaux rouges, pour

nous. Toutes sont noires et ressemblent à des corbillards. Le Prince, toujours curieux et actif, a pris la rame d'un des gondoliers et a ramé à sa place; puis, profitant d'un arrêt à la douane, il a dessiné sur son portefeuille un bâtiment militaire dont les dimensions l'intéressaient. A chaque instant, j'admire la façon intelligente dont il voyage et tire parti des choses et des gens. Sur sa demande, nos gondoliers se sont mis à chanter. Ces Italiens ont une manière exquise et facile d'interpréter leur musique. Nous en étions ravies, mais le Prince, qui a la voix et l'oreille fausses, ne profitait que de notre satisfaction.

En quittant le canal de la Brenta, nous avons contourné les immenses ouvrages que Napoléon a construits pour la défense de Venise, et qui maintenant servent à ses ennemis pour maîtriser la population. Partout nous retrouvons le pouvoir et les œuvres de ce génie créateur. Des travaux militaires énormes, des casernes immenses retiennent nos regards; puis nous gagnons cette mer qui lui a toujours été ennemie, dont il a vainement tenté d'arracher le sceptre aux mains jalouses de l'Angleterre... Tout à coup Venise émerge du sein des flots. Spectacle inoubliable que celui de cette ville enchantée, avec les mille dômes de ses églises et de ses palais, qui flotte magiquement entre le ciel et l'eau, radieuse elle-même sous un soleil radieux! Tandis que nous l'admirons, la barcarolle des gondoliers nous berce; il semble qu'elle aide à comprendre ce que les yeux voient, et que l'impression ne serait pas complète, si l'oreille ne recevait pas en même temps cet accompagnement.

Oui, la beauté habite ici! En dépit du silence de ces palais déserts, et de leurs façades dégradées, bien qu'elle soit la ville du passé et n'attende rien de l'avenir, Venise, pâle et sur son lit de mort, est toujours la reine du monde! Les façades orientales passent l'une après l'autre devant nous; nous ne nous arrêtons qu'au delà du pont du Rialto, à l'auberge où les gens de la Reine nous attendent. Nous nous apercevons alors que Charles, l'infatigable Charles, a pour cette fois échoué dans le choix du logement.

La Reine ne peut être satisfaite d'être dans un appartement, sur le derrière de la maison, et d'avoir tout son monde perché au-dessus d'elle. Moi seule suis de plain-pied avec elle, de l'autre côté d'un salon pompeux, dans une chambre prétentieuse qui me semble assez bien résumer l'Italie. Un grand lit à la duchesse,

avec des colonnettes dorées et des rideaux de mousseline à jour brodés, jurent à côté de petites fenêtres de plomb misérables et dégradées. Le pavé en mastic ressemble à du granit; les murs sont couverts de panneaux en faïence, encadrés de moulures de bois recouvertes d'ornemens plâtrés et peinturlurés. Le plafond est semblable aux moulures. Comme meubles, de vieux fauteuils en velours cramoisi, dont les bois sont aussi dorés, et avec cela, des flambeaux de cuisine portant des bougies et une paire de mouchettes sales!

La Reine, voyant la princesse Caroline souffrante, hésite à décamper d'ici, et cherche à se réconcilier avec le joli salon dont nous disposons au rez-de-chaussée pour jouer du piano et prendre nos repas. Mais une lettre de la reine de Naples qu'on lui apporte la décide enfin à chercher autre chose. Je suis chargée de préparer la princesse et de lui expliquer comment elle-même, sans le savoir, est la cause du déménagement.

La reine de Naples écrit en effet pour s'excuser de ne pas venir en personne chercher sa nièce; mais elle pense que le voyage peut se faire sous la conduite d'une simple femme de chambre; elle ajoute que la traversée est courte et que le capitaine du bateau à vapeur est un homme sûr, dont elle répond. La reine Hortense juge au contraire que la princesse Caroline est trop jeune, trop timide, pour pouvoir voyager ainsi, et que cette manière bourgeoise n'est pas digne des Hohenzollern. Elle insiste donc auprès de sa belle-sœur pour qu'une dame soit envoyée au-devant de la princesse. Nous attendrons ici l'arrivée de cette dame. Dès lors, notre séjour sera de trois jours au moins, ce qui vaut bien la peine de déménager.

La soirée se passe en gondoles, au clair de la lune: un tour dans la rade, puis nous prenons terre à la *Piazzetta*. La Reine consent à s'asseoir sous les arcades, mais très à l'écart, pour ne pas être reconnue. Nous longeons ensuite la galerie des cafés. Chaque nation, chaque société, chaque coterie a le sien. Celui des Grecs attire l'attention par la variété et la richesse des costumes. Que font-ils à Venise? Quels sont leurs moyens d'existence? On ne parle plus guère d'eux, ni de leurs affaires. Ce n'est pas qu'ils aient cessé d'être malheureux. Mais les nations ont leur egoïsme, comme les individus.

La Reine s'arrête au retour chez un marchand d'antiquités, autrefois officier dans la garde du prince Eugène, et auquel

elle se croit obligée d'acheter quelque chose. A ce qu'il dit, l'état des esprits est singulièrement hostile à l'Autriche. Les premiers des mécontents sont ceux qui, comme lui, ont été quelque chose dans l'Italie de leur jeunesse et ne sont plus rien dans celle de leur âge mûr.

Un joli fifi d'officier autrichien, grand, blond, musqué, nous suit et nous lorgne. Mais les gondoles vénitiennes, qui mènent si souvent à des rendez-vous, sont aussi des véhicules commodes pour échapper aux suiveurs. Celle qui nous emporte traverse des canaux sombres et tortueux, plus dangereux cent fois que la pleine mer. Au cri guttural que le gondolier pousse, le Prince nous rassure. Il traverse le lac de Constance à la nage, il se fait fort de nous sauver toutes deux dans trente pieds d'eau.

24 octobre.

J'ai été réveillée par la Reine, qui croyait qu'il était plus tard et qui s'étonnait qu'on n'entrât pas chez elle. Elle m'en a fait des excuses qui m'ont touchée, mais qui ne m'ont pas rendormie.

Il est vrai que j'avais à emballer tout ce que j'avais déballé la veille, tout ce que j'ai redéballé depuis. Je m'y suis mise tout de suite et la matinée y a passé tout entière. Ce n'est pas avant midi que nous avons pu jouir de notre nouvel appartement. La vue en est admirable : nous découvrons le port, le mouvement des quais, les vaisseaux amarrés en nombre sur toute la rade, et, parmi eux, une élégante frégate autrichienne.

La maîtresse de l'hôtel a beaucoup pleuré en revoyant la Reine, et beaucoup parlé des temps du prince Eugène. Les idées françaises ont laissé ici une trace ineffaçable, et les événemens dont Paris vient d'être le théâtre leur ont rendu tout leur éclat.

Le Prince connaît parfaitement Venise; il serait un excellent cicerone, si la Reine était une visiteuse moins renseignée et moins pressée. Mais, comme elle sait Saint-Marc par cœur, il a fallu se contenter de le voir au vol et courir aux boutiques perdre le reste de la journée. Le soir, avant le dîner, le piano a fait passer quelques instans. Puis des visites sont venues : M. Doxara, riche banquier grec, tout plein des souvenirs d'il y a quinze ans; M. Wolf, dont les deux frères ont été de l'état-

major du prince Eugène. La Reine a chanté pour eux ses nouvelles romances. Elle aime fort à les voir applaudir, ainsi que le bon goût de sa toilette. Quelque supérieure qu'elle soit, une femme n'en est pas moins femme.

Le Prince arrange notre journée de demain. Nous retournerons à Saint-Marc, nous verrons le palais ducal, nous irons à l'île du Lido : enfin, je connaîtrai Venise, et je ferai part à mon cher monde absent des merveilles dont j'aurai été témoin.

26 octobre.

Le canon de la frégate autrichienne a sonné le réveil de la rade, et parmi tous les mouvemens qui se faisaient sous nos yeux, nous n'avons pas tardé à voir le bateau de Trieste entrer au port et jeter l'ancre. La dame d'honneur envoyée par la reine de Naples en est descendue.

Elle achevait de déjeuner dans le salon, quand le Prince nous est revenu tout ému. Il avait couru voir un petit bâtiment français arrivé dans la nuit et portant à son mât le nouveau drapeau tricolore. Des compatriotes ! Les couleurs nationales ! Il en avait les larmes aux yeux. Ces gens, des Marseillais, au nombre de huit seulement, l'avaient invité à déjeuner ; mais par je ne sais quelle timidité dont je lui ai fait reproche, et « pour ne pas les gêner, » il ne s'était pas nommé à eux. Quel plaisir ces matelots n'auraient-ils pas eu d'apprendre que le neveu de l'Empereur avait salué pour la première fois les trois couleurs à leur bord ?

M^{lle} Élise Bajg, — ainsi s'appelle la dame de la reine de Naples, — a, pour notre grand agrément, partagé toute notre journée. Elle est très musicienne, très spirituelle, très érudite ; elle parle toutes les langues vivantes sans le moindre accent ; elle a fait l'admiration de la Reine par la manière dont elle lit. En cela comme en tout le reste, elle me surpasse de beaucoup.

Je sens le vide que laissera derrière elle la gentille princesse Caroline. Sa présence était mon prétexte et ma contenance ; mon inexpérience et sa timidité nous rapprochaient l'une de l'autre ; sans elle, bien des momens seront plus difficiles à passer, et je n'aurai plus ailleurs comme ici la liberté de courir la ville, en lui servant de chaperon.

La princesse est assez bonne pour me dire qu'elle regrette

elle-même les heures que nous avons passées ensemble, durant cette semaine de vie commune. L'instant de nos adieux nous attendrit toutes deux, nous nous promettons de correspondre et de nous garder une fidèle amitié.

A neuf heures du soir, nous reconduisons les voyageuses au bateau à vapeur. Il nous semble qu'elles y seront fort bien; il y a un salon pour les dames, un autre pour les hommes, et toutes les aisances possibles dans si peu d'espace. La soirée s'achève au spectacle. Le Prince veut que nous restions jusqu'à la fin et que nous prenions des glaces avant de rentrer.

C'est notre dernière nuit de Venise, car les mêmes sujets politiques qui inquiétaient la Reine à Arenenberg lui font désirer de gagner rapidement Florence, Rome, et de s'enfoncer, au plus tôt, jusqu'au cœur de l'Italie.

Bologne, 28 octobre,

Notre route, en partant de Mestre, a été par Padoue, Moncelice, Rovigo (où nous avons couché); puis le lendemain, par Ferrare, où nous nous arrêtàmes juste le temps de visiter le cachot du Tasse et le palais de la belle Éléonore.

Nous sommes arrivés de bonne heure à Bologne; le soleil couchant dorait les Apennins et présentait dans tout son éclat la position agréable de cette ville; elle est adossée à une montagne qui la domine et qui est couverte de palais, de villas, de jardins; la plus belle verdure l'embellit encore à cette époque de l'année et offre l'aspect le plus riant.

Nous sommes logées au second, dans un appartement dont la Reine n'est pas contente, par la raison qu'elle n'aime pas les étages. En attendant le déballage et le diner, on a lu les gazettes, tapoté sur un piano et causé de notre chère France. Des agitateurs se remuent à Paris, et je tremble pour ce malheureux hiver.

Nous étions encore à table, quand M. Bacciochi s'est fait annoncer. Il devint le beau-frère de l'Empereur en 1797, par son mariage avec Élisabeth Bonaparte. Gentilhomme et riche, il pouvait passer alors pour un bon parti, mais il dut s'éclipser ensuite devant sa femme, faite princesse de Piombino en 1805, puis de Lucques, et grande-duchesse de Toscane en 1808; elle est morte à Trieste en 1820. De quatre enfans qu'elle a eus, il reste un seul fils et la comtesse Napoleone Camerata, qu'on

appelle « Madame Napoléon » ; on la dit fort vaine de ressembler à l'Empereur.

M. Bacciochi est un homme de soixante ans ; il a dû avoir une belle tête et conserve une physionomie agréable sous une tige blanche bouclée. Son fils Félix, Fritz dans l'intimité, est un grand enfant de seize ans, long, timide, parlant bien le français, mais avec gêne ; il paraît enchanté de revoir son cousin Louis. Un jeune Parisien, M. Eugène Lebon, est avec le prince Fritz depuis de longues années. Il est grand, d'une belle tournure, d'une figure agréable ; le noir de jais de ses sourcils, de ses favoris et de sa tige ondulée fait ressortir la blancheur de sa belle main qu'il y promène avec complaisance. Il se présente avec grâce, cause à merveille, et je le trouverais en tout parfaitement bien, si je n'avais un peu peur qu'il ne fût trop de mon avis.

On m'a présentée comme remplaçant chez la Reine M^{lle} R..., que tout le monde croyait mariée au colonel Voutier. La Reine est convaincue que cela devait être, que M^{lle} R... le désirait beaucoup, mais qu'elle n'a pas hésité à convenir avec lui qu'il ne pouvait refuser la main d'une autre femme, aimée jadis et devenue veuve avec 100 000 francs de rente...

L'état de la France, de l'Europe, les intérêts de la famille de l'Empereur ont fait le sujet de l'entretien. La Reine tenait le dé : M. Eugène le ramassait avec esprit.

Madame Mère s'indigne, paraît-il, de l'attitude que la plupart de ses enfans ont prise à l'égard du nouveau gouvernement français. Les réclamations qu'ils forment pour rentrer en France et pour obtenir des moyens d'existence sont, dit-elle, indignes du nom qu'ils portent. La Reine est moins absolue. Elle n'est pas ennemie de démarches collectives, mais blâme Lucien, Jérôme et la reine de Naples d'en avoir fait déjà de partielles. La personnalité du Roi de Rome est la seule qui doive être mise en avant. Il a été proclamé en 1815, il reste le seul héritier des droits de son père.

Après le départ des Bacciochi, je me suis permis de dire qu'en s'effaçant de la sorte la Reine fait peut-être trop bon marché de ses intérêts ; au moins néglige-t-elle l'avantage qu'elle a d'être plus connue en France que les autres membres de la famille et surtout d'y être plus aimée. C'était la toucher en un point bien sensible. Elle a confessé que la promesse de son

retour en France avait été faite par le Duc d'Orléans (le roi Louis-Philippe) à la grande-duchesse Stéphanie de Bade. Le nouveau roi ajoutait qu'il fallait attendre, que le temps arrangerait tout. Il y a là des possibilités que la Reine entrevoit, auxquelles elle s'attache, et qui ne font que rendre plus difficile le problème de la conduite à tenir par elle en ce moment.

Nous causions de cela, quand M^{me} Lætitia, fille aînée de la reine de Naples, est apparue. Elle est mariée ici à un marquis Pepoli, qui ne parle pas français, La conversation s'est bientôt détournée sur le sujet de M. Fortuné de Brack.

Il était le mois dernier chez la Reine à Arenenberg. Ayant su par elle la commission dont la grande-duchesse Stéphanie était chargée, il a dit : « Le Roi m'en avait parlé en effet, mais j'avais oublié de vous le dire... » Les qualités de M. de Brack sont d'être un très joli homme et un très brillant officier de cavalerie légère. Dans les salons, on l'appelait, « M^{lle} de Brack, » à cause de sa chevelure blonde et de l'élégance de sa taille; il plaisait par son charmant visage et par son talent de chanteur. On appréciait, aux avant-postes, son entrain, son courage, son esprit mordant comme le tranchant de son épée. Aide de camp du général Colbert en 1813, il fut distingué particulièrement par l'Empereur et mis aux lanciers de la vieille garde, où il servit jusqu'à Waterloo. Le nouveau gouvernement a eu le bon goût de le replacer dans la cavalerie, et de le nommer lieutenant-colonel. Mais le défaut de M. Fortuné est la hâblerie. N'a-t-il pas déclaré au prince Louis, qui en rit comme un fou, qu'il avait songé à lui pour la présidence d'une république en Belgique? Il se vante d'avoir fait l'an dernier le mariage de la princesse Amélie de Leuchtenberg, troisième fille du prince Eugène, avec l'empereur du Brésil dom Pedro, veuf en premières noces de l'archiduchesse Léopoldine d'Autriche. Par là il déplait fort à la duchesse de Leuchtenberg, qui est très hautaine et qui n'a rien eu à démêler avec lui à ce sujet. Son rôle s'est borné à donner la réplique à l'ambassadeur du Brésil dans une conversation où la princesse Amélie s'est trouvée nommée parmi d'autres princesses à marier. Il a eu le front d'écrire tout de suite à la Reine pour lui demander si cet établissement conviendrait à sa nièce. Le mariage une fois conclu, il a voulu se payer de ses services en accompagnant la princesse au Brésil et s'est fait nommer colonel dans l'état-major de dom Pedro;

mais le ministre de la Guerre français a mis à cela son *veto*.

La Reine me citait encore, dans le même genre, une M^{me} Doumerc, à laquelle elle a eu des obligations. Pleine de talent et de grâce, cette personne s'est perdue pour vouloir jouer un rôle. Elle mentait constamment, pour la gloire de dire : « J'ai vu la Reine » ou « le Roi m'a dit... » Elle a fini par se faire femme galante, pour avoir des rapports avec de grands personnages.

La Reine a terminé cette causerie très intime en me questionnant sur ma famille. Je lui ai conté qu'un de mes ancêtres fut décapité à Toulouse en compagnie de Montmorency, pour avoir soutenu sous Louis XIII le parti de Gaston d'Orléans. Mon père, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, est un chimiste distingué, connu du monde savant européen pour ses travaux sur le chlorure de chaux. Son frère Louis Masuyer fut député du district de Louhans à la Convention. Membre, avec Guadet, de la Commission des finances, qui avait à statuer sur une demande de subsides pour le ravitaillement de Paris, il émit dans un rapport des doutes graves sur l'intégrité du ministre de la guerre Pache. On le prévint que, s'il ne modifiait pas son rapport, il risquait sa tête, Pache étant l'ami de Danton et de Robespierre. Mon oncle fut inébranlable. Mis pour ce motif hors la loi, il fut traîné à l'échafaud après un semblant de procès, qui consista simplement dans une vérification d'identité. Son vieux père, âgé de 90 ans, faisait ses vendanges à l'Étoile, dans le Jura; quand il apprit la fatale nouvelle, il tomba comme foudroyé.

La Reine paraissait d'abord m'écouter avec intérêt; mais elle a repris bientôt : « Vous savez qu'ici toutes les lettres sont ouvertes... » J'ai compris qu'elle ne m'avait parlé des miens que pour me faire sentir toute la nécessité d'être circonspecte dans ma correspondance avec eux. Parlant encore une fois de son exil, peut-être salutaire, elle m'a congédiée en me disant : « qu'on juge tout mieux de loin, parce que tous les objets moraux ou physiques ont leur point de perspective, qui est l'éloignement. »

29 octobre.

Pour ne pas compliquer la besogne des domestiques en leur infligeant un déménagement, la Reine n'a pas accepté d'aller

habiter le palais de M. Bacciochi ; nous dînerons seulement chez lui.

Elle me fait lire les gazettes, puis les visiteurs affluent. Crescentini, son premier maître de musique, est celui qu'elle reçoit avec le plus de plaisir et qui manifeste de son côté la plus grande joie de la revoir. Il s'assied au piano et la fait chanter. La méthode de cet excellent musicien survit encore. Il retourne à Naples, où il est fixé comme professeur à l'Académie.

La taille de Crescentini est élevée, sa physionomie est douce et bonne, mais son embonpoint flasque et sa complexion lourde devaient être de grands obstacles à l'effet qu'il produisait sur la scène. L'Empereur l'avait entendu pour la première fois à Vienne, d'où il l'avait amené à Paris, aux appointemens de cinquante mille francs par an. Un soir de spectacle à la Cour, il lui donna la croix de la Couronne de Fer, pour le récompenser de la manière dont il avait chanté l'air : « *Ombra adorata, t'aspetto* ; » mais cette distinction inattendue fit tant de mécontents, surtout dans l'armée, qu'il devint impossible de donner ensuite la croix de la Légion d'honneur à Talma, ainsi que l'Empereur l'aurait désiré.

La marquise Pepoli vient avec ses charmans enfans, Joachim et Caroline. Elle s'amuse à me coiffer à la chauve-souris. C'est une coiffure florentine qui sied très bien, dit-elle, aux jolis visages. On partage les cheveux par une seule raie droite, à partir du milieu du front jusqu'au milieu du col, on réunit les cheveux de chaque côté près de l'oreille, pour en faire deux nattes que l'on tourne en rond de chaque côté ; on les noue enfin derrière avec un ruban.

La Reine veut sortir en voiture de place pour me faire voir la jolie promenade publique plantée par les Français, puis la galerie des tableaux que nous devons, comme toujours, parcourir un peu vite, mais il n'est pas moins gracieux à elle d'avoir songé à me la montrer. Sa raison, pour abrégér la promenade et pour revenir s'habiller de bonne heure, est qu'elle veut être chez son beau-frère avant les autres invités. A peine arrivée, elle conspire avec lui à voix basse, tandis que M. Cattaneo, parent de M. Bacciochi et son aide de camp autrefois, me fait les honneurs du palais.

On y donne des bals de neuf cents personnes : les souverains n'ont rien de mieux. Une grande galerie, tendue de jaune

et de vert, occupe le milieu de l'édifice. De chaque côté, sont deux boudoirs tapissés de satin violet semé d'étoiles, ou pour mieux dire deux petits temples, contenant l'un le buste en marbre de l'Empereur, l'autre celui de sa sœur Élisabeth. Après avoir traversé ces boudoirs, en tout pareils, une quantité de salons tous plus beaux les uns que les autres nous conduisent à une délicieuse chambre à coucher, tendue de gros de Naples bleu de ciel, puis à un boudoir en moire blanche orné de draperies rose et argent. Cet appartement ouvre lui-même sur une salle colossale dont le plafond et le pourtour sont peints à la fresque de la manière la plus élégante : des statues de marbre, les bustes et les portraits des personnes de la famille le remplissent. Ce sont : l'Impératrice mère, la princesse Pauline, l'Empereur peint par Gérard, sa statue, sculptée par un élève de Canova. Un immense tableau représente la cour de la grande-duchesse Élisabeth : elle est sur un trône, son mari debout près d'elle et les personnages de leur cour les entourent, tous, dit-on, très ressemblans.

Le marquis Zappi et la marquise Pepoli sont les convives priés en même temps que nous par M. Bacciochi. Après dîner les charmans bambins Joachim et Caroline dansent le galop, puis un ballet qu'ils ont vu au théâtre et qu'ils imitent fort gentiment. L'air italien de Papatacci, que j'accompagne ensuite, est déplorablement chanté par MM. Eugène Lebon, Cattaneo et Lente, gouverneur de M. Félix Bacciochi. M. Lente est allemand dans toute l'étendue du mot ; il est ravi de rencontrer quelqu'un de Strasbourg et de pouvoir me dire à cœur ouvert tout le mal qu'il pense des Italiens. Leur paresse, leur fourberie, leur immoralité jurent pour lui avec le bon sens, la droiture, l'industrie de ses compatriotes. Les gens qui traduisent leur pensée dans un langage qu'ils parlent peu y donnent ordinairement une énergie qui plaît ; il m'a amusée, et, par quelques mots échangés avec lui dans sa langue, je lui ai procuré le plaisir de se rapprocher un instant par la pensée de Fulden, sa chère patrie.

Le prince Louis, comme s'il avait deviné M. Lente et s'il voulait le rétorquer, a récité des stances italiennes qui respirent le plus pur patriotisme et qui montrent que le sentiment national s'éveille ici dans bien des cœurs.

La soirée s'est terminée au théâtre. La loge de M. Bacciochi,

comme tout ce qui lui appartient, est d'une grande élégance, sur la scène même, et fort en vue. La Reine, qui savait cela, portait une toilette brillante; j'étais en blanc, avec des nœuds roses dans les cheveux.

La salle est grande, d'une forme gracieuse, et fort élégamment décorée; contre l'usage italien, elle était largement éclairée par un beau lustre venant de Paris. La musique de la *Donna del lago* m'a paru très belle. Elle est de Rossini, et c'est tout dire; mais la pièce est compliquée, et, pour la suivre, il aurait fallu plus d'attention que l'atmosphère orageuse de la salle ne permettait d'en consacrer au développement de l'action.

Le public ne songeait qu'à la cabale montée contre la débutante; cette malheureuse (une jolie femme douée d'une très jolie voix) tremblait comme la feuille et perdait tous ses moyens. Enfin a paru Rubini, le héros du moment, le premier ténor de l'Italie, ce qui veut dire du monde chantant. Sa voix est vraiment d'un souplesse et d'une puissance admirables, mais j'ai souffert de cette fureur que les Italiens ont d'interrompre un morceau pour en faire redire ce qui plaît, puis de couper encore la marche du spectacle, en applaudissant à la fin de l'air, ce qui oblige les acteurs à des rentrées et à des saluts.

Dans l'entr'acte, la Reine a eu des visites, entre autres celle de la fille du prince Poniatovsky, mariée au fils de ce marquis Zappi à côté duquel j'avais dîné. Tous deux sont merveilleusement beaux. Elle a des cheveux blonds magnifiques, une jolie taille, des traits délicats, un ensemble délicieux, qui fait prendre en gré la coiffure à la chauve-souris.

Le second acte a été pour la *donna* un véritable supplice. On veut absolument la faire tomber, parce qu'elle prendrait la place de la femme de Rubini, l'idole du public, et qu'elle a le tort d'être protégée par le légat. Cette fois-ci, l'orchestre, conspirant aussi contre elle, n'a pas joué en mesure; la pauvre chantait les yeux pleins de larmes. Enfin est arrivée la fameuse cavatine de Rubini, désirée, attendue et accueillie par de véritables hurlemens d'applaudissement. On lui faisait répéter les passages goûtés, puis on a demandé la répétition de tout le morceau, ce qui est défendu par l'autorité. Pendant une heure entière, le tapage fut complet, on dut baisser deux fois le rideau. Finalement, la pièce ne put être achevée, à mon très grand regret.

La Reine a été mécontente de voir son fils et son neveu cabaler avec le public. Les Princes se sont défendus d'avoir voulu faire autre chose qu'une petite manifestation contre l'autorité.

Florence, 4^{or} novembre.

M. et M^{me} Pepoli, le jeune Félix et son gouverneur sont venus dire adieu à la Reine et nous ont mis en voiture à dix heures.

Les environs de Bologne sont charmans. Nous avons gravi d'abord la colline si bien semée de palais, de maisons délicieuses; c'est une élégance de construction dont on n'a pas l'idée en France. La journée s'est passée ensuite à monter et à descendre dans un fort vilain pays; j'ai marché un moment avec le Prince, puis seule. Les vents sont si terribles dans ces montagnes, qu'il y a un endroit où les voitures étaient entraînées par des tourbillons; on a dû faire une forte muraille pour prévenir ces accidens et mettre la route à l'abri.

Le triste gîte de Caburaccio laissé derrière nous, nous traversâmes une région de neige et de froidure pour retrouver, quelques heures après, la chaleur et le soleil de l'été. La vue, au sortir des montagnes, est superbe; mais la plaine où l'on parvient ne montre d'autre verdure que celle de pâles oliviers, aux rameaux frêles et pendans. La route poudreuse est resserrée entre de longs murs, qui me faisaient regretter la fraîcheur de notre riant Jura. Ils sont si élevés qu'ils ne laissent voir que le ciel et l'on arrive à cette Florence la Belle sans que son aspect ait en rien plu ou charmé.

A peu de distance de la ville, nous avons rencontré le prince Napoléon-Louis qui venait au-devant de son frère et de sa mère. Il est parfaitement élégant et gracieux, surtout à cheval. C'est l'Empereur en jeune et en beau. Il a le teint de sa mère, des cheveux noirs, une physionomie expressive, infiniment de distinction dans l'esprit, de force dans la raison, de justesse et de vivacité dans les idées. La physique et la mécanique sont ses grandes passions. Il a dressé les plans d'une papeterie, où toutes les machines sont de lui, et dont les produits sont excellens; il en apportait à sa mère des échantillons. On lui doit aussi un nouveau procédé de fabrication de l'acier, dont il compte faire bientôt l'application en créant une manufacture d'instrumens

et d'armes. Il a publié un mémoire sur la direction des aérostats.

La princesse Charlotte, femme du prince Napoléon, nous est arrivée à son tour pour dîner ; elle apportait à la Reine les complimens de sa mère la reine d'Espagne. La reine Julie habite Florence depuis 1815, époque où elle s'est trouvée séparée de son mari par les événemens, et où le roi Joseph a dû chercher un refuge en Amérique. L'aînée de leurs filles, la princesse Zénaïde, a épousé son cousin Charles-Lucien, fils de Lucien et prince de Musignano. La seconde, Charlotte, a été ramenée d'Amérique en 1824 par M. et M^{me} Sary sur l'ordre de son père, qui la destinait au prince Napoléon. Un autre projet formé sur elle était de la donner à M. Patterson, fils du premier lit de Jérôme, mais l'idée de Joseph prévalut à la fin, et l'union projetée se fit en 1827. La reine Julie a depuis lors ses deux filles auprès d'elle et de plus sa sœur, M^{me} de Villeneuve, avec sa nièce Juliette.

La princesse Charlotte est très petite ; on me l'avait dite laide et je l'ai trouvée presque jolie. On n'a pas de plus beaux yeux noirs, ni une figure plus intelligente. Ce jeune couple paraît fort uni ; il est malheureusement sans enfans. A table, on a parlé politique et fort gaiement. C'est plaisir de voir l'accord et l'affection fraternelle qui règnent entre les deux princes. Leurs idées en politique sont pareilles ; ils aiment également les républicains, bien que l'aîné mêle peut-être à ce sentiment plus de philosophie et l'autre plus d'ardeur juvénile. La Reine, tout en étant bonne, libérale et juste, penche au contraire pour le pouvoir absolu, par souvenir des temps brillans de l'Empire. Elle ajoutait que tout est dans la position des gens, que les princes auraient beau faire ; s'ils étaient jamais mêlés à des troubles, on ne croirait pas à la sincérité de leurs opinions républicaines ; on les ramènerait toujours, malgré eux, à ce principe d'autorité, lié dans l'opinion publique au grand nom qu'ils portent.

L'arrivée du prince Louis-Lucien, troisième enfant du prince de Canino, a fait dévier la conversation, qui a repris après son départ sur le sujet des démêlés anciens entre Lucien et l'Empereur. Le public s'est beaucoup occupé de cette affaire, sans doute à cause du rôle important que Lucien avait joué au 18 Brumaire ; on a fait de lui un républicain passionné, fuyant

le despotisme du sabre, abandonnant la France pour ne pas manquer à son serment envers la République une et indivisible. Mais la vraie brouille entre eux date de 1803, et la cause n'en est pas d'ordre politique.

Lucien s'était marié, en 1795 à Christine Boyer, femme simple, honnête, modeste, d'une famille obscure de Marseille. Sous le rapport de la fortune et de la position, ce mariage n'avait pas satisfait Madame Mère, mais elle avait cédé au choix de son fils. Madame Lucien a toujours été bien vue par toute la famille. Elle est morte jeune, laissant deux filles qui ont été élevées sous les yeux de Madame Mère. Charlotte, l'aînée, a épousé le prince Gabrielli, de Rome. La cadette, Christine, fut mariée en premières noces au comte Arved Posse, gentilhomme Suédois, brutal et fou. Le roi Bernadotte fit casser ce mariage, qui n'avait peut-être jamais été consommé. Christine Bonaparte a épousé depuis lord Dudley Stuart qui tient (de loin peut-être) à la famille des anciens rois d'Angleterre.

Devenu veuf, Lucien s'est épris de M^{me} Joubberthon, femme d'un fournisseur des vivres, qui s'était enrichi pendant les guerres de la République. Elle était célèbre par sa beauté et son esprit, elle faisait des vers et ses saillies mordantes circulaient dans Paris. Un fils naquit de cette liaison. Lorsque l'Empereur l'apprit, il jeta feu et flammes, fit appeler son frère et le traita sévèrement : « Je n'ai pas rétabli en France l'ordre, la religion, la morale, pour souffrir de pareils scandales dans ma famille ! Ne vous avisez pas de faire divorcer cette femme pour l'épouser. Jamais ma Mère et moi nous ne ratifierons une pareille union, et, en la contractant, vous cesseriez d'être de ma famille. » Lucien passa outre, et partit pour l'Italie. Il alla demander l'appui du Pape que le Saint-Père lui accorda, par esprit de rancune contre l'Empereur.

Joseph n'ayant que deux filles, ces circonstances déterminèrent le sénatus-consulte de 1806, énonçant qu'à défaut de Joseph Bonaparte et de ses descendans mâles, la dignité impériale serait dévolue à Louis Bonaparte et à ses enfans.

L'année suivante, l'Empereur prit l'initiative d'une tentative de réconciliation, dont le gage devait être le mariage de la fille aînée de Lucien, Charlotte, avec le prince des Asturies, devenu depuis Ferdinand VII. Cette jeune fille fut conduite alors aux Tuileries, où elle parut mal élevée et où elle ne resta que

peu de temps. L'Empereur ayant eu connaissance de lettres inconvenantes, où elle se moquait de ses tantes et de sa grand'mère, la renvoya chez ses parens.

Les rapports entre les frères ennemis furent au pire au moment où la puissance impériale marquait son apogée. Lucien habitait alors l'Angleterre, où il était retenu prisonnier. Aux Cent-Jours, le rapprochement entre eux fut tout politique. L'Empereur donnait ce caractère à sa réconciliation et voulait que son frère lui servit de garant auprès des républicains et des constitutionnels; Lucien réclamait sa part des droits héréditaires réservés par le sénatus-consulte de 1806 aux enfans de Joseph et de Louis.

Depuis 1815, il n'a plus quitté l'Italie, où il appartient tout entier à ses travaux littéraires et à ses affections de famille. Il avait reçu du Pape, en 1814, le titre de prince de Canino, contre lequel son républicanisme ne s'est pas regimbé. Sans parler de son fils Paul, mort en Grèce où il servait comme volontaire, et de la jeune marquise Honorati, enlevée à vingt-deux ans à l'affection des siens, sept enfans lui restent de son mariage avec M^{me} Jouberton. Ce sont : Charles-Lucien, prince de Musignano, Lætitia, Louis-Lucien, Pierre-Napoléon, Antoine, Marie et Constance.

7 novembre.

La naissance seule du prince Napoléon-Louis paraissait l'appeler à la plus brillante destinée, puisqu'il est venu au monde le 11 octobre 1804 et que, moins de deux mois plus tard, l'empire était définitivement fondé par le sacre de Napoléon. Peu après la cérémonie de Notre-Dame, Pie VII baptisa à Saint-Cloud, avec toute la pompe de la nouvelle étiquette impériale, le fils d'Hortense, que l'Empereur lui-même, avec Madame Mère, tinrent sur les fonts baptismaux. En 1806, le prince fut conduit en Hollande. Tout l'effet du sénatus-consulte du 18 mai 1804, relatif à la succession au trône impérial, parut retomber sur lui en 1807, après la mort de son frère aîné Napoléon-Charles. L'Empereur n'avait pas d'enfans, Joseph n'avait que des filles, et l'on ne parlait pas encore du divorce impérial.

En 1808, le Prince reçut le grand-duché de Berg, que Murat abandonnait pour le trône de Naples. En 1810, le roi Louis

abdiquant en faveur de son fils et laissant la régence à la reine Hortense, la Hollande entière reconnut le jeune souverain; mais ce règne fut de courte durée. L'Empereur ayant décidé de réunir la Hollande à la France, chargea le général de Lauriston de ramener à Paris le grand-duc de Berg.

Les années qui suivirent furent pour la Reine les meilleures de sa vie; elles eurent, hélas! pour lendemain la catastrophe de 1815 et, pour suite, l'exil, avec la perte de tout ce qu'elle avait aimé. Le roi Louis, mis en possession de son fils, lui donna pour maîtres M. Vieillard, capitaine d'artillerie et élève distingué de l'École polytechnique, le colonel Armandi, ancien officier du royaume d'Italie, l'abbé Paradisi, savant remarquable, d'autres encore, qui n'ont fait que passer, l'humeur du Roi étant changeante en éducation comme en tout. Heureusement le jeune prince était de ceux qui s'instruisent d'eux-mêmes et qui vont à la science par une pente naturelle. Il noua des relations avec des savans et des littérateurs de Florence et de Paris. Pierre Giordani, Niccolini le tragique, Gazzeri le chimiste, tous hommes d'un savoir éminent, furent ses correspondans et ses conseillers. Mais il était bien impossible que son attrait pour l'étude le rendit étranger aux aspirations politiques de l'Italie. L'aurait-il voulu, et ne se serait-il pas senti l'héritier italien de la pensée impériale, que les patriotes n'en seraient pas moins venus à lui, charmés à la fois par sa séduction personnelle et par le prestige du grand homme dont il est à leurs yeux la vivante incarnation. Le roi Louis est le moins ambitieux des pères. Aussi chercha-t-il à dérober son fils aux regards et à l'écartier de Rome, où ils habitaient ensemble, les premières années. C'est pour cette raison que, depuis neuf ans, le Prince n'a pas cessé de vivre à Florence. Il y protégea les arts dans la personne de Bartolini le sculpteur, de Muller le paysagiste, de Bezzuoli le peintre de portraits. Fils en cela de sa mère, comme il est le neveu du prince Eugène par son beau visage accentué, il ne veut plus devoir qu'à lui-même ses chances d'avenir.

La Reine les sent grandir et ne peut se décider à quitter cet enfant adoré. Elle voit ses deux fils si heureux d'être ensemble qu'elle hésite à les séparer. D'un autre côté, n'ayant pas rencontré ici le roi Louis, elle voudrait être à Rome avant qu'il n'en fût parti pour revenir à Florence. Ces deux raisons se contredisent entre elles. Elle pense cependant les concilier

l'une avec l'autre en fixant notre départ au 15 novembre.

A mon grand regret, elle ne m'a priée aujourd'hui que de l'accompagner à pied chez la reine Julie, sans m'inviter à y entrer avec elle. Je l'ai patiemment attendue. A son retour, elle s'est plainte de la disposition aux caquets du roi Jérôme; il veut tout savoir, furette partout, interprète et commente même les choses qu'il ne sait pas.

La promenade des Cascine valait bien le tour que nous y avons fait ensuite, la Reine, le prince Napoléon et moi. Les plus brillans équipages se croisaient. Nous avons remarqué celui où le prince Borghèse étalait son embonpoint, seul avec son épagueul. Sa fortune est une des plus considérables de l'Italie. Il fut, à la fin du dernier siècle, partisan des idées françaises et se trouva de bonne heure rapproché de Bonaparte général et de Bonaparte consul. En 1803, il épousa la princesse Pauline, veuve du général Leclerc. Les grades qu'il reçut de l'Empereur, le titre de général de division, le duché de Guastalla, ses fonctions de gouverneur général des provinces transalpines ne le dédommagèrent que faiblement de ses infortunes conjugales. Aussi cessa-t-il en 1815 toute relation avec la famille impériale. Il était rentré à la même époque en possession des objets d'art vendus par lui à la France et payés huit millions, au moyen de biens nationaux piémontais.

Cette rencontre a péniblement impressionné la Reine, comme lui rappelant trop de choses. Pauline avait été sa compagne chez M^{me} Campan; elles s'étaient retrouvées à Rome, où la Reine habita plusieurs années la villa de la princesse, appelée villa Paolina. Peut-être aussi les larmes qui ont paru dans ses yeux étaient-elles causées par le souci du présent autant que par les regrets du passé, car elle s'est mise aussitôt à donner des conseils au Prince sur la manière de placer la dot de sa femme.

Le moment est si précaire, tous les pouvoirs sont tellement ébranlés en Europe que rien n'est plus difficile qu'un bon placement. Cependant la Reine ni le Roi n'ont plus rien à perdre; chacun d'eux n'a que 100 000 livres de rente, et il faut qu'ils prélèvent là-dessus de quoi assurer l'existence de leurs enfans. On les croit généralement plus riches qu'ils ne le sont, témoin cette dame qui venait hier offrir une parure d'émeraudes à la Reine. Elle donnait pour raison que, dans son portrait par Gérard, la Reine porte une couronne d'émeraudes et que cette

pierre lui sied à ravir. Il a fallu lui répondre que, bien loin de pouvoir faire aujourd'hui des dépenses pareilles, on est réduit soi-même à vendre des pierreries. Tout récemment une parure de rubis payée 60 000 francs a été abandonnée pour 15 000 francs. Beaucoup de belles choses s'en sont allées de la sorte, sans parler d'un diadème qui s'est perdu dans un naufrage. Un collier de diamans, seul héritage que la Reine ait reçu de sa mère, est en vente depuis quinze ans. C'est le collier du couronnement; l'impératrice Joséphine le portait au sacre de Notre-Dame; l'Empereur, quittant la Malmaison en 1815, l'avait reçu de la Reine, qui le lui avait cousu dans ses vêtemens; le général Montholon l'a rapporté de Sainte-Hélène en 1821. Il faudrait une tête couronnée pour l'acheter, et toutes les têtes couronnées en ont. La Reine a terminé cette confidence d'une manière qui a fait baisser la tête au Prince et qui l'a ému. Si cruellement qu'elle ait payé sa dette au malheur, disait-elle, elle ne désire aucune compensation; elle s'estimera heureuse, si elle conserve ses enfans tels qu'ils sont et « si elle réussit à modérer ces jeunes têtes, que des imprudens s'efforcent d'entraîner. »

Restée seule avec moi, et toujours tourmentée par les mêmes soucis, la Reine m'a confié que le prince Napoléon éprouve des embarras d'argent. Il a dû emprunter pour sa papeterie de Serravezza; il cherchait à installer en outre une savonnerie, à laquelle il a dû renoncer, faute de fonds. Cependant il paraît à la veille d'abandonner sa première entreprise et de vendre Serravezza, pour se lancer dans une aventure sur laquelle la Reine ne s'exprime plus qu'à mots couverts. Il a reçu de Paris l'invitation de rentrer en France et de se placer à la tête du parti politique qui veut faire triompher les droits du Roi de Rome. D'autres propositions lui sont venues de Corse. Sa mère espère l'avoir convaincu que ce sont là des chimères et qu'il doit refuser le concours d'amis aussi extravagans. Mais elle est beaucoup moins rassurée sur ce qui se passe en Italie même; là, dit-elle, est le danger; là, pour elle, le chagrin de se séparer bientôt de ce fils et de le laisser derrière elle en butte aux sollicitations des agitateurs.

Le soir nous étions encore à table quand on a annoncé la comtesse Guiccioli. Le prince Louis m'a dit aussitôt dans l'oreille qu'elle avait été la dernière maîtresse de lord Byron et que cet amant illustre n'a pas encore été remplacé près d'elle,

ce qui peut paraître étonnant, à qui connaît les mœurs italiennes.

Au premier coup d'œil, j'ai eu peine à concevoir le goût de lord Byron : la comtesse Guiccioli est petite, ses jambes sont trop courtes pour son buste, elle a des cheveux roux, des yeux qui n'ont rien de remarquable ni par la grandeur, ni par la couleur, et des joues plates qu'une coiffure à la vierge laisse trop découvertes. Mais je ne l'ai pas regardée un quart d'heure que je l'ai trouvée charmante : une belle poitrine, de belles épaules, une peau de satin blanc, des joues comme une feuille de rose, un nez, une bouche, un front, des sourcils parfaits. Le profil de la Vierge au Donateur et une physionomie très expressive. La Reine, qui est très bon juge, dit que, de toutes les Italiennes qu'elle a connues, c'est la plus aimable, la plus instruite et la plus spirituelle. Elle l'a fait chanter : la comtesse a un contralto magnifique, une voix de théâtre, mais n'entend rien du tout à la musique.

D'autres visites se sont succédé : d'abord le vicomte et la vicomtesse Normanby, le premier, grand, beau, spirituel auteur de plusieurs romans traduits en français, *Mathilde, ou les Anglais en Italie*, — *le Oui ou le Non*, etc. ; elle, jolie, agréable, d'une conversation vive et amusante. Puis le duc de Dino, brouillé avec sa femme et avec son oncle, M. de Talleyrand. Enfin le prince Gortchakof, ministre de Russie, homme froid et laid, mais adroit et fin ; il venait recommander à la Reine deux princesses russes qui passent l'hiver en Italie et que nous rencontrerons à Rome.

L'arrivée de la princesse Hercolani a fixé l'attention de tout le monde. Née d'un premier mariage de la princesse de Canino, elle est venue à vingt ans d'un prince bolonais. C'était un capitaine Hercolani qui commandait à Pavie l'escadron par lequel François I^{er} fut fait prisonnier. Ses gens avaient tué le cheval du Roi, ils allaient le tuer lui-même ; Hercolani les arrêta, et fut fait gentilhomme pour ce geste avisé.

La Princesse, qu'on dit irréprochable dans sa conduite, promène ses succès de Rome à Florence. Sa figure, son port, sa démarche sont parfaitement réguliers et majestueux ; elle a l'embonpoint et la fraîcheur de cette première jeunesse, dont l'éclat remplacerait la beauté, si elle n'y était pas réunie, des cheveux, des sourcils, des cils d'un noir de jais, les yeux à l'avenant, le teint blanc et rose d'une blonde. Elle allait à un

bal chez le prince Borghèse, où elle sera arrivée bien tard, car elle ne nous a quittés qu'à onze heures. Sa robe rose était d'une simplicité recherchée, et tous les agrémens de sa toilette, jusqu'à la couronne de roses posée haut et de côté sur sa chevelure, étaient savamment calculés pour faire valoir sa rare beauté.

Le prince Louis la dévorait des yeux ; il aurait voulu lui donner en tapinois un œillet, qu'il tenait à la main, et, n'osant le faire, en priait la princesse Charlotte, qui s'y refusait. Le prince Napoléon me tenait sous le charme. Il n'a que de bonnes idées, de bons sentimens. Il se ferait adorer, s'il était roi, et comme ses peuples seraient heureux ! Nous faisons ce rêve ; il disait quel serait alors l'emploi de ses soirées. Il s'entourerait de ses députés les plus libéraux et ferait avec eux des plans de réformes. Justement, on parlait hier ici de son cousin le prince Auguste, fils du prince Eugène, comme d'un roi possible pour la Belgique. Nos deux princes y auraient plus de droits. Mais la Reine dit vrai : leur nom, pour l'Europe de la Sainte-Alliance, est un épouvantail.

Le prince Louis-Lucien est arrivé comme sa sœur Herculani parlait. Ce jeune homme a de la facilité pour les langues, qu'il a apprises tout seul. Malheureusement il a été élevé par un jésuite. Quoiqu'il ait secoué depuis ce qu'il appelle « sa bigoterie, » il en garde quelque chose dans la physionomie. Ses propos sont très relâchés. Il trouve que pourvu qu'une femme n'ait qu'un amant à la fois, elle peut en avoir autant qu'elle veut ; que les Italiennes y mettent de la franchise ; que les Françaises et les Anglaises font les mêmes choses, mais avec plus de dissimulation. Il renie son titre de Français et nie le leur à ses cousins, ce à quoi ils tiennent plus qu'à la vie.

Le prince Napoléon le poussant toujours davantage, le prince Louis tapageant pour sa part au piano, la princesse Charlotte a fait des croquis des personnes présentes ; j'ai gardé le mien et celui du prince Louis. J'ai lu pour la Reine quelques pages de l'histoire de Florence que le prince Napoléon va publier ; elle était radieuse de bonheur et d'orgueil. Pour finir, en manière de bonsoir, il m'a donné un peu d'un papier nouveau qu'il veut fabriquer à sa manufacture ; on écrit dessus sans encre, et il suffit que la plume ait été trempée dans l'eau pour qu'elle y laisse une trace noire.

8 novembre.

Nous sommes arrivés au théâtre de la Pergola que la *Straniera* était déjà commencée. La musique est charmante et la Grisi joue en vraie tragédienne; elle m'a remuée jusqu'au fond de l'âme et, vers la fin du spectacle, je n'ai plus pu retenir mes larmes. La princesse Hercolani, en noir, et toujours éblouissante, est venue avec son frère Louis-Lucien dans la loge de la Reine.

Aujourd'hui la Reine recevait à déjeuner M. Darteime, ancien officier d'artillerie de la garde impériale, qui cause beaucoup, ennuie un peu et se familiarise trop avec les princes. Un peintre français, nommé Boulanger, est venu montrer un nouveau procédé de peinture à la fresque dont il est l'inventeur. Il a une figure gauloise très agréable. Sa femme, jolie, petite, très vive, a de la physionomie et du caquet. La Reine la trouve commune, mais s'intéresse aux procédés du mari. Elle lui donne rendez-vous pour travailler avec lui.

Nous sommes convenues ensuite que l'instant était intéressant pour faire paraître l'ouvrage du prince Napoléon sur Florence et qu'il fallait en hâter la publication. Le livre sera précédé d'une notice sur l'auteur, pour laquelle la Reine me donnera des dates et des faits; mon travail sera revu par elle, puis envoyé à M. Vieillard, ancien précepteur du Prince et généralement chargé d'amplifier et de perfectionner ce que la Reine désire voir imprimer.

Après la leçon de chant du prince Louis, qui contrefait M. de Brack à merveille, la Reine a chanté elle-même plusieurs romances. Elle s'était mise à faire le portrait de la princesse Charlotte, et le prince Louis dessinait de son côté, quand la princesse Hercolani est arrivée, belle comme un ange. Un chapeau de velours bleu avec des oiseaux de paradis, une robe de cachemire bleu décolletée, de grandes manches ouvertes et pendantes la faisaient ressortir à merveille. Elle annonçait la visite du prince de Canino, qui n'a pas tardé en effet à paraître avec la princesse. (Ils se voient tous politiquement, à ce qu'il me semble.)

Lucien Bonaparte est de taille plutôt petite; il a de l'Empereur le menton, la bouche, le bas du nez, le sourire très doux et très fin; mais il paraît moins bien du haut du visage, parce

qu'il a la vue basse et qu'il porte des lunettes. Tout républicain qu'il est, il trouve la nouvelle Constitution de la Belgique trop *démocratique*, déclare que tout ce qui se passe en France est *illégal*, et n'a d'autre désir que de voir le Roi de Rome monter sur le trône.

Sa femme est grande, et, quoiqu'elle ait eu douze enfans, encore fort belle. Elle a chanté fort mal un méchant air sur des couplets de sa façon : *Les cyprès*. La Reine a dû faire entendre, à son tour, les romances mises en musique par elle, il y a quelques années, pour le Roi de Rome sur des vers de la princesse. L'auteur des paroles en réclamait une qui avait été laissée de côté, comme trop mauvaise. La Reine a eu la présence d'esprit d'improviser un air dont M^{ms} Lucien s'est déclarée satisfaite.

La princesse Herculani a déclamé des scènes d'une tragédie dont son père est l'auteur. Sa taille et sa beauté prêtent à la représentation, mais sa manière de dire est sans grâce et les vers sont si médiocres que nous n'avons pu en applaudir qu'un seul :

La femme d'un tyran ne doit pas être mère...

Elle a exigé que le prince Louis chantât. Contre notre attente, il a chanté juste ses deux couplets. J'ai dit que ce miracle était dû à la présence de la princesse et qu'il avait besoin de deux beaux yeux pour s'éclaircir la voix. La princesse Charlotte a répondu qu'alors son cousin ne devait jamais faire de fausse note en ma présence, car mes yeux bleus, avec mes cils noirs, sont très beaux et très doux.

13 novembre.

La Toscane n'a pas le plus beau climat du monde. On s'y plaint de l'humidité, on y souffre de maux de gorge, on y patine au mois de janvier, comme à Strasbourg; c'est cependant une des plus agréables provinces de la péninsule, riche, bien cultivée, bien gouvernée. Le grand-duc et sa famille sont aimés; certainement, ce n'est pas là que des troubles pourraient naître. Enfin, c'est de Florence que je voudrais être citoyenne, si je devais un jour vivre en Italie; mais j'aurais de la peine à m'habituer aux théâtres comme on les pratique ici, c'est-à-dire à ne faire qu'entrer et sortir dans la salle du spectacle, pour s'y

montrer un instant et disparaître aussitôt après. On arrive à la fin du premier acte, on part avant la fin du second, on perd de la musique ce qu'elle a de plus saillant, c'est-à-dire l'ouverture, l'introduction et le finale. Voilà comment nous avons entendu *Le Pirate* hier. Le poème est tiré d'un drame de Shakspeare, la musique est de Bellini. Ce musicien marche sur les traces de Rossini, qu'il égale presque par le soin qu'il met à la composition de l'orchestre ; mais sa manière est plus pathétique. Je m'étonne qu'il n'ait pas encore été joué en France. Les roulades des chanteurs se font à pleine voix ; l'effet s'augmente de l'ampleur des sons, peut-être outrés par instans ; mais l'impression produite est toujours grande. Le temps est passé des vocalises apprises à l'école des Catalini et des Sonntag. Rubini, la perfection, avait paru froid à Paris, dans le temps où il n'était qu'un rossignol. Depuis il s'est beaucoup adonné au dramatique, son organe magnifique s'y prête à merveille ; mais la Grisi surpasse tout en ce genre.

M. Boulanger, lord Normanby, un petit M. Bartholomé sont venus dans la loge. Le prince Napoléon et la princesse Charlotte se sont amusés à faire croire à ce dernier qu'il figurait dans un roman composé par une dame de leur connaissance et se sont beaucoup divertis de l'effet produit sur le jeune fat.

14 novembre.

Le prince Napoléon habite dans le palais de son père. Le rez-de-chaussée lui appartient et communique par un escalier avec l'appartement de la princesse Charlotte, à l'entresol. Tout cela est arrangé à merveille : la chambre à coucher est un joli nid ; le lit commun, tendu en mousseline blanche, doublé de taffetas bleu de ciel, un véritable bijou.

Un tombeau étrusque remplit le milieu de la bibliothèque et lui donne l'aspect d'un musée. Les insignes des ordres de chevalerie que le Prince aurait le droit de porter, dont les souverains d'Europe s'étaient empressés de lui envoyer les brevets dès sa naissance, remplissent une vitrine. Une autre renferme quelques reliques de l'Empereur. C'est la lampe d'argent qui lui servait la nuit, à Sainte-Hélène, et qui a vu toutes ses souffrances et toutes ses insomnies : Madame Mère en a fait cadeau à son petit-fils, en y joignant une lettre écrite de la main de son immortel enfant. Une aigle, débris de la vaisselle impériale,

rappelle les misères endurées à Longwood par l'illustre captif. Hudson Lowe lui refusait le nécessaire ; la nourriture, le vin, l'eau même étaient mesurés si juste que, pour faire vivre les personnes de sa maison, l'Empereur en était réduit à briser et à vendre son argenterie. Hudson Lowe retint plus d'une fois les sommes que son prisonnier s'était procurées de cette manière et prétexta qu'elles pouvaient servir à des projets d'évasion. Cependant l'Empereur avait eu soin de faire détacher les aigles qu'il destinait aux personnes de sa famille. Le prince Napoléon a fait monter la sienne sur le manche d'un poignard. Le prince Louis en garde soigneusement une autre, comme un talisman qui, dit-il, lui portera bonheur.

La Reine paraît parfaitement heureuse au milieu des siens. Elle me disait aujourd'hui : « L'un des plus grands chagrins de ma vie a été de me séparer de Napoléon enfant ; la mauvaise santé et le caractère bizarre de son père me faisaient tout craindre ; mais la bonne nature de son fils a suppléé à tout. Les princes devraient être parfaits, par la raison qu'ils ne peuvent échapper à l'attention et à la critique ; l'éducation est donc la partie la plus essentielle de leur vie... Plusieurs personnes ont pensé que je gâtai mes fils parce que je les aimais. Elles se sont trompées : plus une mère aime son enfant, plus elle doit être sévère envers lui... »

Parlant ensuite de ses grandeurs passées, elle n'en regrettait rien et disait n'en avoir gardé que de mauvais souvenirs. Les frères et sœurs de l'Empereur la jalousaient ; leurs mauvais procédés, leurs calomnies, la faisaient mourir de chagrin. Après les grandes crises qui ont bouleversé son existence, lorsque des pertes réelles dans ses affections lui ont appris qu'elle n'avait pas encore été aussi malheureuse qu'elle pouvait l'être, elle a repris de l'énergie par l'excès même de ses maux. Elle a écrit ses souvenirs et s'est sentie comme soulagée du poids qui pesait sur son cœur. Elle a jeté un voile sur le passé, qu'elle s'efforce d'oublier ; depuis, sa santé s'améliore, tant notre existence, même physique, dépend de notre volonté.

Elle avoue qu'au moment des derniers événements de Paris son cœur a battu d'espérance et qu'elle a entrevu pour ses fils un nouvel avenir. C'est pour eux qu'elle aurait désiré revenir en France, car elle, « dont la vie est finie, » elle appréhendait au contraire de reparaitre en des lieux où elle a tenu un

rang supérieur à celui qu'elle pourrait occuper aujourd'hui.

La situation de Louis-Philippe lui paraît incertaine; elle en donne pour preuves la retraite de MM. Guizot, de Broglie, Louis, Molé, Casimir Perier, Dupin et le ministère nouveau formé par M. Laffitte le 2 novembre. Malgré tout, la nouvelle royauté existe, et il est plus facile de faire durer ce qui est que ce qui n'est pas.

Le prince Napoléon disait à son tour que la famille Bonaparte aurait peut-être bien fait d'avoir son journal à Paris, et qu'elle y avait songé un moment; mais il fallait pour cela un sacrifice de 50 000 francs, que la Reine n'est pas assez riche pour faire toute seule et dont les autres ne se sont pas souciés. J'étais en face de lui dans la voiture, pendant notre promenade aux Cascine. Il veut que je parle l'italien, et m'en a même donné une leçon; il récite des poésies de Berchet, que je dois, dit-il, apprendre par cœur. Il est si bon, si simple! Sans sa pipe, sa tabatière et les petits anneaux d'or qu'il porte aux oreilles, il serait tout à fait mon héros. A propos d'un cheval de peu de prix qu'il affectionne, parce qu'il l'a dressé lui-même, il contaît une marche forcée qu'il avait fait faire au pauvre animal. Un jour, en revenant à Florence, après une longue promenade, il aperçut de loin un incendie, y courut, par curiosité, remit la tête à de pauvres paysans désespérés, sauva leur blé, leurs meubles, en ordonnant les travaux, faisant faire une chaîne et, faute d'eau, en éteignant l'incendie avec de la terre. Il avouait s'y être brûlé les cheveux, mais ne trouvait à louer dans tout cela que les six milles de plus parcourus au galop par son petit cheval.

La Reine, pensant à son prochain départ, a voulu rendre ensuite la visite qu'elle avait reçue de lady Normanby. Le lord est fixé en Italie depuis dix ans; étant de l'opposition du Parlement, il n'y siège pas, pour ne pas désobliger son père, qui est ministériel.

Les Anglais, à force de se livrer à leur confortable, donnent à leurs salons l'air de garde-meubles. Des canapés s'étalent au milieu de la chambre; puis de grands fauteuils de toutes les formes, si mous qu'on les croirait destinés à des malades; une quantité de tables chargées de toutes sortes de choses, dont la réunion s'appelle « un petit Dunkerque; » des fleurs, des gravures, des livres, des albums, des dessins. Le palais de lady

Normanby renferme encore une salle de spectacle; elle s'amuse à y donner des représentations, auxquelles elle aurait bien voulu que la Reine assistât. La Reine a promis pour le printemps et est allée chez la reine Julie, d'où la voiture m'a ramenée à la maison.

Un jeune Belge s'y trouvait, M. Verhulst, âgé de 25 ans peut-être, gauche de tournure, pâle, avec des yeux gris assez expressifs. Il se présentait sous la recommandation de la comtesse X..., dernière descendante des Médicis. « C'est un bavard, a dit le prince Louis, que fait-il ici, quand on se bat pour la liberté dans son pays? » L'excuse du bavard est qu'il est malade; je l'ai pris à part; il m'a dit gracieusement que, depuis qu'il était en Italie, c'était la première fois qu'il parlait politique avec une jolie femme.

Les idées françaises sont battues en Espagne, où les constitutionnels échouent dans leurs tentatives, et où Mina et Valdès n'ont plus de partisans. Les Français se trompent, poursuit M. Verhulst, quand ils croient la Belgique pressée de leur appartenir. Elle veut d'abord être séparée de la Hollande, et vivre, si elle peut, dans l'indépendance. Ensuite si les circonstances l'obligeaient à se mettre sous la protection d'une nation voisine, elle préférerait les Français à tout autre peuple, parce qu'elle espérerait trouver chez eux un écoulement pour les produits de ses manufactures. Pour la même raison, un fils de Louis-Philippe pourrait être appelé au trône de Belgique, plutôt qu'Auguste de Leuchtenberg, ou qu'un autre prince allemand.

VALÉRIE MASUYER.

LE SEPTIÈME CENTENAIRE

DE

BOUVINES

La commémoration des événements séculaires, depuis quel-que temps, se multiplie de toutes parts avec une grandissante et singulière amplitude. On dirait que les générations et les races, anxieuses de l'avenir, aiment à chercher dans le passé, comme aliment d'épargne ou comme stimulant d'énergie, les appuis et les soutiens que réclame leur effort. Parmi ces motifs d'émotion, tous ne sont pas de même ordre. Les uns consolent, les autres exaltent. Il semble vraiment qu'il y ait plus de raisons de s'attacher à ceux-ci, qui peuplent de clartés glorieuses les chemins de notre histoire.

L'un d'eux, en ce moment, se propose à la mémoire nationale, sept fois centenaire, chargé de splendeurs et de leçons. Puisse-t-il apporter aux échos de France autre chose que le son voilé de marches funèbres, et leur offrir quelques notes de fierté victorieuse et réfléchie !

Ainsi la pensée française a-t-elle compris cet anniversaire, avec plénitude et avec force. Parmi les hautes paroles qui viennent d'accompagner le rappel généreux de cet entraînant souvenir, il en est une qui a résumé tout le sentiment public, celui de l'élite comme celui de la masse. « Les plus belles victoires, » disait, il y a quelques jours, devant le monument de Bouvines, M. Étienne Lamy, célébrant la valeur du symbole érigé sur cette plaine, qu'il baptisait noblement un « reposoir

de l'épée, » les plus belles victoires « sont surtout des berceaux, d'autant plus sacrés qu'ils enfantent plus d'avenir. »

Le 27 juillet 1214, auprès de Bouvines, entre Lille et Tournai, sur le plateau de terre rouge dont la petite rivière de la Marque découpe à l'Ouest une des faces, une partie se disputa, où se jouait la destinée de notre pays, au moins telle que les faits et les temps l'ont développée d'âge en âge. Les forces coalisées pour assaillir la France en voie de formation décisive, accablantes et résolues, menacent son existence propre. Pour l'État capétien, le péril est absolu. La défaite le ramène au néant. Pour ses adversaires, l'enjeu n'est pas comparable. De ce côté, des personnages aventurent leur couronne ou leur tête. Cependant le sort des nations qu'ils représentent n'est pas directement en cause. Au contraire, la mise de la France se trouve la plus forte, et demesurée : il s'agit, pour elle, non pas de gain possible ou de perte limitée, mais bien de sa vie même, ou de ce qui équivalait à la vie.

A Bouvines, certes, les risques n'étaient pas égaux.

L'empereur germanique, rival d'un compétiteur intérieur dont montait brillamment l'étoile, n'exposait dans l'entreprise, au point de vue de l'Allemagne, que son titre personnel et sa vocation aléatoire. L'Anglais n'y hasardait que le domaine continental des Plantagenets, dont un parti de plus en plus déterminé, dans l'île britannique, souhaitait au fond, pour d'ambitieuses raisons politiques, la coupure allégeante et le détachement final. Le Flamand, particulièrement, vassal osant attaquer son suzerain, savait qu'il pouvait perdre et son fief, et sa liberté, et plus encore peut-être : la terre de Flandre, néanmoins, demeurait hors de querelle. Les princes des Pays-Bas et du Rhin ne plaçaient sur leur chance que des troupes et de l'argent. Philippe-Auguste, lui, seul des combattants, se voyait contraint à défendre, non seulement sa qualité individuelle de roi, mais encore la substance nationale du pays dont il commandait l'armée.

Ainsi, sur le champ de bataille de 1214, se conditionnait la fortune. L'honneur, ce jour-là, d'avoir conquis la victoire et forcé le triomphe ne s'en affirme que plus net et plus éclatant. Essayons d'aborder l'esquisse générale de la journée de Bouvines. Sans la traiter en abstraction, entreprenons de faire saisir la réalité de ses causes, et d'évoquer ses acteurs, passionnés

et combatifs. Tâchons de résumer le précis de ses phases et l'intérêt de ses fruits (1).

* * *

Philippe, auquel un usage établi continue à joindre le surnom d'Auguste, est celui de tous les chefs d'État français à qui la reconnaissance nationale, pratiquement, doit le plus.

Il hérite, à son avènement, d'un royaume dont le territoire domanial propre se limitait de Bourges à Senlis, s'arrêtait aux portes de Gisors et de Brie-Comte-Robert. Pas même, à la lettre, un port maritime. A Vernon commençait la Seine anglo-normande. Et la baie de Somme était au comte de Ponthieu, dont le comté de Boulogne, jusqu'aux dunes de la Flandre, prolongeait sans intervalle la marge côtière. A la fin de son règne de quarante-trois ans, la terre qu'il détient et occupe directement pour la nation qu'il gouverne s'étale des sources de l'Escaut jusqu'à l'estuaire avantageux de la Charente. C'est lui, en outre, qui a fait entrer l'Armorique dans le sillage capétien. Le souverain de France possède maintenant des rivages de mer et une marine, Picarde, Normande, et bientôt Rocheloise. Il a refoulé dans leur île les rois continentaux d'Angleterre. Il a brisé une agression allemande. Sans un malheureux divorce, qui l'a mis en froid avec Rome, il pouvait atteindre la couronne impériale, objet secret de ses rêves. C'est un chef, qui voit juste, qui profite de toute occasion pour faire mieux et grandir. En toutes circonstances, il prend, il saisit, il annexe. Toute contingence lui est bonne pour accroître son domaine et son bien, domaine et bien de la France. Le sens vrai de son surnom latin d'Auguste, le sens étymologique et foncier accueilli par ses contemporains, c'est celui de Philippe l'Augmenteur. On pourrait dire Philippe le Conquérant. Mais Philippe l'Augmenteur, malgré tout, semble plus expressif, plus savoureux et plus exact.

(1) Chronique de Rigord, *La Philippide de Guillaume le Breton*, éd. H.-Fr. Delaborde. — Anonyme de Béthune, fragment publié par Léopold Delisle. — Chronique rimée de Philippe Mouskés, éd. de Reiffenberg. — Lebon, *Mémoire sur la bataille de Bouvines*. — Henri Malo, *Renaud de Dammartin*. — Petit-Dutaillis, *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*. — Bémont, *De la condamnation de Jean sans Terre*. — Guilhiermoz, *Les deux condamnations de Jean sans Terre*. — Winkelmann, *Philipp von Schwaben und Otto IV von Braunschweig; Geschichte Friedrichs des Zweiten*. — Hortschansky, *Die Schlacht an der Brücke von Bouvines*. — Ballhausen, *Die Schlacht bei Bouvines*. — Delpech, *La Tactique au XIII^e siècle*.

Philippe l'Augmenteur, roi de France à quinze ans, marié d'abord à Isabelle, fille de l'héritière de Flandre et d'un comte de Hainaut, jeune épouse qui vivra si peu, mais qui lui a dévolu en dot la belle terre d'Artois détachée du comté maternel; Philippe, légataire inespéré de la grande feudataire qui détenait encore héréditairement les comtés de Valois, de Vermandois et d'Amiens, Philippe-Auguste, pour le nommer de son nom coutumier, d'abord Croisé de Palestine, puis rival plus ou moins heureux du Cœur de Lion, avait abordé résolument, à l'avènement de Jean sans Terre, la grande pensée et la grande œuvre de son règne, la prise de possession du domaine continental des Plantagenets et son transfert définitif au royaume Capétien dont il incarnait les destinées.

En deux ans bien remplis, l'essentiel de l'affaire était mené à bonne fin. La campagne contre le roi anglais, amorcée dans le ressort du duché d'Aquitaine, à l'occasion d'un acte de violence commis par lui, judiciairement fondée et suivie sur un appel collectif des barons poitevins adressé au roi de France, comme suzerain de leur seigneur, amplifiée bientôt par la mort mystérieuse du jeune Arthur, neveu de Jean sans Terre, avait été menée avec une méthode vigoureuse et fertile en résultats. Vingt-six mois après la sentence légale de confiscation des fiefs tenus par le souverain d'Angleterre, — la sentence fameuse d'avril 1202, — la Normandie était française, du Tréport à Granville. La Touraine, le Maine et l'Anjou suivent son sort. Le Poitou et les régions limitrophes tergiversent davantage. Tour à tour, les deux princes y pénètrent en armes et s'en expulsent l'un l'autre. Finalement, six ans plus tard, au Midi de la Loire comme au Nord, l'empire des Plantagenets a disparu. Il ne reste plus à Jean sans Terre que la Guyenne proprement dite, avec le port utilisable et momentanément conservé de la Rochelle.

Philippe-Auguste, alors, semble à l'apogée de sa fortune. Son rival d'outre-Manche, distancé, s'embourbe dans une lutte sans issue avec son baronage et son clergé. L'archevêque de Cantorbery dirige avec vigueur une opposition qui parle haut et qui menace. Rome s'en mêle. Voici l'Angleterre en interdit, son roi déposé par le Pape, et le Capétien chargé d'exécuter l'arrêt. Au printemps de 1213, le roi de France tient en main, à la fois, et le pouvoir du Saint-Siège, et la promesse d'adhé-

sion d'une grosse part des barons britanniques. Une flotte française se masse dans les ports de Picardie. Des troupes d'invasion sont prêtes à embarquer. Philippe-Auguste, regardant la côte anglaise, crayeuse et verte sur l'autre bord du détroit, est campé dans son camp de Boulogne.

Brusquement, coup de théâtre. Jean sans Terre capitule devant Rome. Le légat pontifical, dans l'église des Templiers de Douvres, accueille sa déclaration d'obéissance, mieux encore, son geste officiel de vassalité. Le royaume anglais, spectacle inouï, devient fief de l'Église. En outre, par concessions et sermens d'avenir, le monarque aux abois désintéresse son baronage en mal d'indépendance politique. Dès lors, l'armement français devient sans but. Le Saint-Siège a joué Philippe-Auguste. Grâce au camp de Boulogne et à sa menace, Rome a pu obtenir l'humiliation de l'Angleterre. Mais une coalition furieuse, libre maintenant de ses actes, va s'attaquer à la France et combiner son dépècement.

Cette coalition, Bouvines la rompra. Mais il faudra Bouvines pour la briser. Et si d'aventure, à Bouvines, la manœuvre française tourne mal, cette coalition-là peut saccager l'effort du plus beau règne qui soit, et faire de Philippe-Auguste, de ce côté-ci de la Manche, un roi Philippe sans Terre.

* * *

Cette coalition, trois princes la conduisent, unis par l'activité, par les dons supérieurs, par la rancune fougueuse d'un homme fait pour les grands rôles et qui voulait se tailler une place, tel un Sforza du Nord rêvant de couronne à conquérir en même temps que d'injure à venger.

Jean sans Terre, le John Lackland des Anglais, possède une légende difficile à détruire. Le fils de Henri II Plantagenet et de l'ardente Aliénor d'Aquitaine est un des rois que l'opinion de leur temps, et surtout l'opinion de leurs propres sujets, a marqués de la plus dépréciante et plus détestable renommée. On peut dire de lui qu'il a eu la plus « mauvaise presse » de son siècle. L'Angleterre l'exécra. Elle le déteste encore.

C'était un Méridional, violent et sensuel, insouciant et fébrile, intelligent, lettré, brutal et faible tout ensemble, vindicatif et capricieux.

On l'a chargé de tous les forfaits et de tous les vices. Peut-être faut-il à cet égard, néanmoins, garder quelque vraisemblance. Il dépouilla son neveu Arthur, fils de son frère aîné, qui devait légitimement succéder au Cœur de Lion. Mais l'histoire du sombre attentat manqué de la tour de Falaise demanderait à être confirmée. Quant à la scène meurtrière de Rouen, on voit mal un roi d'Angleterre, si noir d'âme qu'il puisse être, en chaloupe avec son neveu, la nuit, sur la Seine, le transperçant lui-même de sa dague et basculant son cadavre dans la rivière. En fait, quelques soupçons qui puissent planer sur un événement si profitable, le jeune prince, indignement captif et reclus, périt de mort incertaine, sans que son entourage, immédiatement au moins, en manifestât quelque émotion révélatrice. Il se peut qu'il soit mort de misère et d'étiollement dans une prison lâche. La Tour du Temple a vu pareille espèce écœurante de crimes.

Les Anglais d'alors, quelques griefs qu'ils eussent contre leur roi, ne songèrent cependant guère à lui attribuer ce forfait. L'imputation ne commença du reste à circuler dans les écrits français, que dix à douze ans plus tard. Mais, aux habitans de l'Angleterre, John Lackland fut odieux pour d'autres causes, insulaires et britanniques.

Il gênait le goût de liberté qui s'était emparé de la noblesse anglaise. Il s'y opposa avec maladresse, entêtement, fourberie et fureur. Ses mœurs, par ailleurs, s'affichaient scandaleuses. Il séduisit, enleva ou mit à mal plus d'une de ses sujettes de marque. Ayant découvert un procédé pour répudier sa femme, Avise de Gloucester, il porta ses vues, dans son domaine d'Aquitaine, sur la jolie et ambitieuse Isabelle d'Angoulême, accordée avec Hugues de Lusignan, fils du comte de la Marche. Il l'arracha à son fiancé et en fit une reine d'Angleterre. Ce fut l'origine de la plainte des barons poitevins au roi de France, acte judiciaire qui déclancha la procédure de confiscation des fiefs vassaux de la couronne de France et leur conquête par Philippe-Auguste. Tous les actes de John Lackland se développaient dans un sens directement contraire au caractère et aux intérêts d'outre-Manche. Les Anglais, peut-être surtout les modernes, ne lui ont jamais pardonné ces dommages-là. Sa tombe solitaire, dans la cathédrale de Worcester, semble attester leur aversion posthume. Leurs annales sont dures,

plus injurieuses que les françaises, pour ce roi compromettant qui leur fait tort devant l'histoire.

Son allié, le comte de Flandre, représentait la coopération précieuse qui pouvait menacer le plus efficacement l'ascension capétienne.

La question flamande pesait de tout temps, et d'un poids singulièrement lourd, sur la politique des rois de Paris. Vassal direct des souverains de France, plus légalement français que Nancy, Grenoble ou Marseille, le comté de Flandre, riche et peuplé, dont un idiome germanique constituait le langage le plus parlé, composait certainement un État plus qu'un fief. L'Angleterre le surveillait de près. Le pacte occulte et impérieux de la Laine interdisait d'ailleurs aux deux pays de se passer l'un de l'autre. L'éleveur de moutons anglais vendait au tisseur flamand la matière nécessaire de son industrie. De tels associés ne pouvaient se nuire.

Depuis l'extinction relativement récente de la lignée masculine issue du gendre de Charles le Chauve, le titre comtal de Flandre passait de race en race. Marguerite d'Alsace, succédant aux droits de sa mère, avait porté la terre dans la maison de Hainaut, qui rendait hommage à l'Empire. Deux enfans nés de ce mariage furent Isabelle, première femme de Philippe-Auguste, et le rude conquérant qui fut comte à Valenciennes et à Lille avant d'aller prendre sur les rives du Bosphore la couronne orientale de Constantinople. Lorsque l'empereur Baudouin, premier successeur latin des Comnène, eut péri victime des Bulgares, après le désastre d'Andrinople, sa fille Jeanne, tout enfant, était devenue la dame convoitée du bel et double domaine qui s'étendait de Mons à Bruges. Elle grandissait à Paris, avec sa sœur puînée, sous la tutelle du roi de France. Il s'agissait de la marier à quelque prince influençable et docile. Philippe-Auguste crut avoir trouvé sa créature en la personne d'un étranger, rattaché par diverses alliances, dans une double garantie, et à la parenté de Marguerite d'Alsace, et à la maison de Castille d'où était sortie la princesse Blanche, femme de l'héritier du trône capétien. C'était Ferdinand de Portugal, fils cadet du roi Sanche le Populaire, protégé de sa tante Mahaud, comtesse douairière du comté flamand. Les noces se firent à Paris, l'hiver de 1212, dans la chapelle du

palais de la Cité, comme des noces princières françaises.

Ferdinand de Portugal, devenu Ferrand, comte de Flandre, prenait possession d'un comté difficile. Déjà, trente ans plus tôt, le pays d'Artois, dot d'Isabelle, avait grossi le domaine du roi de France. Philippe-Auguste en avait donné l'administration à son fils Louis, représentant de sa mère. Maintenant, aux nouveaux et jeunes époux mariés au palais de Paris, il exigeait, comme courtage de leur union, la cession des villes de Saint-Omer et d'Aire, dépendances revendiquées de la terre dotale d'Arras. En passant leur frontière, en arrivant chez eux, Jeanne et Ferrand trouvent le prince Louis, mari de Blanche de Castille, installé déjà dans les deux places. Ils subissent ce dommage, sans l'oublier. Aussi lorsque Philippe, l'an suivant, prépare sa descente en Angleterre, Jean sans Terre, en quête d'appuis continentaux, trouve dans le comte de Flandre une rancune que l'offense prépare tout naturellement à l'action. Ils négociaient déjà depuis plusieurs mois, lorsque l'assemblée de Boulogne se précise. Appelé à y participer comme vassal du roi français, Ferrand se réfuse publiquement et devant tous, si les villes d'Aire et de Saint-Omer ne lui sont restituées. Sommé de plus près, il s'obstine et se retire. Quand Philippe-Auguste l'aura attaqué dans son fief sans pouvoir l'en chasser, il offrira aux coalisés la Flandre et le Hainaut comme champ de manœuvre et de liaison.

A cette association d'intérêts, à cette espèce de firme anglaise et flamande, Othon, empereur allemand, apportait le lustre de son titre et toutes les forces de la région rhénane, où il maintenait encore sa souveraineté contre les progrès de son adversaire germanique.

L'empereur Othon, que sa désignation habituelle et discutable désigne généralement sous le nom d'Othon de Brunswick, se trouve quelquefois représenté comme une façon de reître maudit de l'Eglise pour ses crimes. Ce point de vue demande à être sensiblement modifié.

Il était né en Normandie, au château d'Argentan, de Mathilde Plantagenet, fille d'Éléonore d'Aquitaine, et du roi d'Angleterre Henri II. Son père était le brillant et intrépide chevalier d'Allemagne, chef de la maison guelfe, Henri le Lion, rival des Hohenstaufen impériaux, dont les titres n'étaient

pas supérieurs à ceux de sa maison. Othon, fils de Mathilde, neveu de Richard d'Angleterre et affectionné par son oncle, avait porté quelque temps le titre de comte de Poitou, et même, peut-être, celui de duc d'Aquitaine. Et l'on racontait que Philippe-Auguste, un jour, lui avait dit en riant que s'il parvenait jamais à faire prévaloir ses droits à l'empire, il lui donnerait Paris, Étampes et Orléans.

C'était un prince de trente-deux ans, robuste et cultivé, disent les chroniques anglo-normandes, généreux, entêté, imprudent, plein de courage et de charme, un prince presque français.

La couronne impériale lui était venue, très jeune, comme chef de la race et de la faction des Guelfes. A la mort prématurée de Henri VI, fils de Barberousse, il avait été l'empereur du Saint-Siège et du « parti de Cologne, » tandis que Philippe de Hohenstaufen, excommunié, frère du souverain disparu, continuait avec vigueur la dynastie gibeline dans l'autre moitié des Allemagnes. A la disparition de Philippe, il s'était trouvé seul maître. Rome, sa protectrice, s'en était vite aperçue à la brusque rudesse de sa politique italienne. Alors, péripétie déconcertante, c'est contre le Guelfe que le Pape lance ses foudres, et un Gibelin qu'il va chercher en Sicile pour l'opposer à son pupille d'hier. Frédéric, fils de l'empereur Henri VI et de l'héritière de Naples, Frédéric de Hohenstaufen, le futur ennemi juré du nom romain, Frédéric II, pour tout dire, débute sur la scène du monde comme prétendant du pontife et comme défenseur de saint Pierre.

Gibelins d'Allemagne et d'Italie, comme aussi les purs partisans du Saint-Siège, lui assuraient déjà, au moment de l'entreprise de Boulogne, des chances prononcées, qui s'augmentaient chaque jour. Contre son rival Othon, neveu des Plantagenets, l'appui du Capétien lui était acquis d'avance. Sur la frontière du royaume et du Barrois lorrain, à l'automne de 1212, il avait rencontré le prince héritier de France. Le Hohenstaufen, attendu à Francfort pour la Diète, s'engage à ne pas traiter avec son compétiteur sans le consentement de son allié. Philippe-Auguste. Ce pacte se concluait à Vaucouleurs. Le Français, par ailleurs, payait au candidat impérial, pour frais électoraux, une somme de vingt mille marcs.

L'empereur Othon, l'élection faite, n'était plus qu'une moi-

tié d'empereur. Mais l'ancien comte de Poitou, qui avait battu monnaie en Aquitaine, gardait Jean sans Terre pour oncle et demeurait le souverain du parti de Cologne, d'une Allemagne qui s'étendait d'Aix-la-Chapelle à ses domaines de Brunswick. Se joindre, avec sa valeur impériale, aux associés anglo-flamands, amener au roi d'Angleterre et à Ferrand, comte de Flandre et de Hainaut, les princes vassaux de l'empire encore fidèles à sa fortune, le duc de Lorraine, le duc de Brabant, le comte de Namur, le duc de Limbourg, le comte de Hollande et celui de Luxembourg, essayer d'écraser ensemble le Capétien, ressaisir sur la route de Paris la chance qui venait de l'abandonner à Francfort, tel était le plan que devait lui suggérer le caractère aventuré de sa position, tels étaient les desseins qu'il était logique et naturel de lui voir adopter et poursuivre d'un seul trait.

Pourtant le roi d'Angleterre, le comte de Flandre et l'empereur Othon n'auraient peut-être pas noué l'alliance offensive qui lança leurs triples forces sur le champ de bataille de Bouvines, si un homme ne s'était trouvé là, dont les facultés et l'ardeur se dépensèrent sans mesure pour les déterminer à unir leurs armes, pour les décider à coaliser leurs appétits communs contre la proie française, où sa convoitise, à lui, se réservait bien entendu de mordre une bonne part.

Ce personnage était Renaud, comte de Dammartin dans l'Île-de-France, mari de la comtesse de Boulogne, Renaud de Dammartin, une des plus audacieuses figures d'un siècle fertile en témérités, une de ces énergies dont l'espèce enfante, au hasard des circonstances, les fondateurs de dynastie ou les coureurs d'aventures. Avec de la chance et des ressources, ils deviennent ducs de Milan. Quand la fortune les délaisse, ils finissent sous la hache ou dans la cage de pierre d'une forteresse.

Renaud de Dammartin fut de ceux-là. Son existence impressionne. Il rêva, pour lui, des choses suprêmes. Il se vit peut-être posant les bases d'un royaume. Il mourut prisonnier dans un château de la Basse-Seine, peut-être la tête fracassée contre les murs qui l'enfermaient depuis douze ans.

Il appartenait à cette race singulière des comtes de Dammartin, qui se disaient égaux des comtes de Paris, et tenir leur fief en franc alleu, avec hommage de pure déférence au Roi. Il avait

passé sa jeunesse à la cour de France où la reine Isabelle, sa parente, et Philippe-Auguste, du même âge que lui, le traitaient en camarade. Avec la main de la belle Ide, dame du comté de Boulogne et cousine germaine de la Reine, conquise et épousée après mainte romanesque aventure, il avait acquis la possession de ce superbe territoire, vassal direct de Paris comme la Flandre, et qui commandait les enviables passages d'Angleterre. Pendant les guerres de Philippe-Auguste avec le Cœur de Lion, exaspéré d'une offense sanglante reçue à la cour française et dont il n'a pu obtenir justice, on l'a vu prendre et tenir quelque temps le parti du prince anglais. Mais il sait la façon de rentrer en grâce. Quand Philippe-Auguste a joué son jeu décisif contre Jean sans Terre, le comte de Boulogne a saisi l'occasion de fortune qui passait. Il s'est rangé sans ambage aux côtés du roi de France et a suivi toute sa chance.

Au siège de Château-Gaillard, avec Guillaume des Barres qu'il devait rencontrer comme adversaire à Bouvines, il avait sauvé le camp français, la nuit de la grande attaque des routiers anglais contre la presqu'île de Bernières et le pont de bois du Petit Andely. Toute la conquête du duché normand s'est faite avec lui. Il chevauche jusqu'en Touraine. Le voici capitaine de Chinon conquis sur les Plantagenets. Deux comtés de Normandie, celui de Mortain, celui d'Aumale deviennent sa récompense. En même temps, il fiance sa fille à un fils de Philippe-Auguste, né du mariage instable avec Agnès de Méranie. Son frère, Simon de Dammartin, épouse l'héritière du comté de Ponthieu, fille d'une sœur du Roi. De toutes parts, sa maison s'étaye d'alliances souveraines. Le Ponthieu joint la terre d'Aumale au Boulonnais. Mortain compose une importante valeur d'échange. Renaud de Dammartin devient feudataire supérieur et grand personnage féodal.

Il tient à Boulogne une cour qui marque. Elle a des troubadours et des conteurs. Le comte Renaud aime l'histoire. Il fait traduire en langue usuelle, sur le texte conservé à Saint-Denis, les chroniques de Turpin, riches en légendes carolingiennes. Le comte de Boulogne a la parole facile. C'est un cavalier vigoureux, les épaules larges et la taille encore mince. Sous le heaume orné d'un cimier, dont il inventa, paraît-il, la superstructure, sous les deux fanons de baleine qui se profilent au-dessus de son casque, pareils à deux antennes guerrières et

pointant vers le ciel, il a grand air et fière allure de prince.

Que se passa-t-il, au juste, entre Philippe-Auguste et lui, vers l'année 1211, avant le mariage de Jeanne de Flandre et de Ferdinand de Portugal? Il est facile de parler de trahison préconçue, de manœuvres spontanées auprès de Jean sans Terre et d'Othon. Les textes probans, sur ces points, semblent bien faire défaut. Et puis, quel risque, pour un douteux profit! Le seul fait tangible est le suivant. Une guerre privée éclate entre l'évêque de Beauvais, de la branche royale des comtes de Dreux, et la comtesse de Clermont, pour qui Renaud, son parent, prend violemment parti. Une vieille haine subsistait entre lui et tout le lignage de Dreux, auquel appartenait sa première femme répudiée pour la belle Ide. Des influences paraissent s'être exercées sur le Roi, sans doute indisposé de quelques imprudences dont on lui dénature la portée. Peut-être aussi, pour l'opération déjà prévue contre l'Angleterre, avait-il besoin des ports du Boulonnais, dont il pouvait soupçonner le comte de songer à lui marchander l'usage. Le motif allégué pour la rupture, à savoir les travaux exagérés de fortification et de mise en armes exécutés par Renaud dans sa possession lointaine de Mortain, présente toute l'apparence d'un prétexte cherché. Ce qui tendrait à le prouver, c'est que le comte de Boulogne fut sommé de livrer la place par mandataire, en lui déniait la faculté de la remettre en personne. Sans doute redoutait-on, auprès de Philippe-Auguste, la persuasion de sa parole et de ses manières, comme aussi le rappel d'anciens souvenirs de jeunesse, si puissant sur les princes qui mûrissent. Quoi qu'il en soit, devant son refus d'opérer la remise de Mortain par d'autres mains que les siennes, devant son exigence obstinée d'un sauf-conduit préalable, lui permettant de pénétrer sur le domaine royal pour effectuer personnellement la livraison, ses fiefs sont saisis, Mortain d'abord, puis Dammartin, puis Aumale et le Boulonnais; Renaud et la belle Ide s'enfuient chez le comte de Bar, leur parent. La cassure est maintenant définitive. Les deux anciens camarades de jeunesse, dans le plein de leur expérience, vont engager l'un contre l'autre une lutte sans merci.

C'est à ce moment, dans l'hiver de 1212, que la comtesse de Flandre et Ferdinand son époux, au lendemain de leur mariage, se voient frustrés d'Aire et de Saint-Omer. Le terrain se trouvait bon pour la semence. Tout de suite, ulcéré, menaçant, infatigable,

Renaud de Dammartin commence son travail d'entremetteur.

De Bar-le-Duc où il s'est réfugié, il part, il circule, il accorde les ambitions et les rancunes de chacun. Il correspond avec Jean sans Terre. Autorisé par lui, il négocie, se porte fort, conclut des pactes. Il est le ferment qui fait lever et qui développe l'irritation du comte de Flandre et de Hainaut. Le futur comte de Ponthieu, son frère, lui est acquis. Il séduit le duc de Limbourg et le duc de Brabant, décide le comte de Hollande, se rend auprès de l'empereur Othon, se fait réciproquement donner par lui des lettres de créance. Quand il débarque en Angleterre, pour s'entendre plus à plain avec John Lackland menacé, il tient déjà dans ses mains les fils serrés de la coalition dont il s'est fait le propagateur et le courtier.

Renaud de Dammartin, en Angleterre, devient une individualité de premier plan. Il passe et repasse la mer. Il amène à Londres le comte de Hollande et le comte palatin du Rhin, frère de l'Empereur. En Aquitaine et en Poitou, par ailleurs, une noblesse capricieuse prépare une restauration des Plantagenets. Pendant que Philippe-Auguste, à Boulogne, apprête son armée navale contre Jean sans Terre dont il escompte la chute, Jean sans Terre, de son côté, résolu à l'humiliation prochaine qui le sauvera, prépare sa flotte et attend. Il sait la valeur dissimulée de l'offensive qu'il va pouvoir prendre. Le coup de théâtre de sa soumission romaine le libère subitement de toute crainte. Philippe-Auguste, en mai 1213, comptait attaquer son rival, avec le baronage anglais pour allié. Maintenant, c'est lui qui va porter le poids d'une coalition savante prête à l'assaillir sur deux fronts.

Tel était le fruit des gestes et des actes de Renaud de Dammartin, comte sans terre, proscrit nomade et tout-puissant. Le brillant mari de la belle Ide avait donné sa mesure. Il est quelquefois imprudent, pour les rois, de pousser à bout de tels hommes. Victorieux sur la route de Paris, ni remords, ni générosité, ni souvenirs, ni rien de ce qui avait pu toucher jadis un transfuge antique, hésitant aux portes de Rome, n'aurait su désormais arrêter, retenir ou émouvoir le Coriolan français.



Un an plus tard, deux orages dont le tonnerre gronde au loin s'amoncellent en noirceur inquiétante contre le royaume

capétien. Le printemps de 1214 les apporte et les pousse. L'un monte du Sud vers la Loire, l'autre grossit et envahit tout le ciel au-dessus de la frontière impériale et flamande. Tous deux tendent à se rejoindre et à fusionner leurs éclats.

Les mois qui précèdent ont accentué la crise et resserré la coalition. La Flandre d'abord conquise en huit jours, puis toute la force navale de France détruite par la flotte anglaise dans les bouches de l'Escaut, la Flandre même bientôt perdue, sauf Lille, Douai et Tournai, le comte Ferrand portant au roi d'Angleterre l'hommage de son fief, une armée britannique, en conséquence, installée en pays flamand, tels sont les événemens rapides et mouvementés qui se précipitent depuis la surprise de Boulogne. Au cours de l'hiver, au retour de la belle saison, les plans des alliés se sont étonnamment précisés. Il faut que Philippe-Auguste, accablé sur deux faces, soit au moins ramené aux possessions étroites du début de son règne. Il conviendrait au besoin que l'État capétien, démesurément élargi par lui, disparaisse à son tour. Les coalisés ont prévu le morcellement et choisi d'avance leurs lots.

Vers la mi-février, Jean sans Terre débarque à La Rochelle. « Je vous amènerai de telles forces, » a-t-il écrit au vicomte de Thouars, grand feudataire poitevin ouvertement acquis à sa cause, « que vous ne le croirez pas avant de les avoir vues. » Vers Pâques, il est installé à Limoges et à Angoulême, comme s'il en eût toujours été le souverain. En vain Philippe-Auguste, accouru de Paris pour lui faire tête, mais serré par le temps qui exige son retour, a-t-il essayé de le joindre et de le contraindre au combat, il s'est dérobé jusqu'aux abords de Bordeaux. Et le Capétien une fois remonté vers le Nord pour parer à de plus pressans dangers, il a repris son itinéraire vers la Loire. Le Poitou, maintenant, le reconnaît. Les Lusignan, ses ennemis personnels, auxquels voici quatorze ans il a ravi une fiancée, se déclarent ses hommes. Vers la Touraine, où le surveille le prince Louis qui se tient à Chinon, il occupe et conserve Moncontour. A la mi-juin, il passe la Loire à Ancenis, remonte le val du fleuve et se loge à Angers, alors sans remparts et démantelé.

Chemin faisant, sur la rive du Nord, au-dessous d'Angers, il a dû négliger en passant la forteresse de la Roche au Moine, clef du fleuve et de sa route, Château-Gaillard de la Basse Loire.

D'Angers comme base, il en ordonne le siège. Le promontoire de schiste et d'ardoise qui porte la citadelle, comme la craie blanche de la Seine soutient la merveille normande, est bientôt encerclé de machines et de tentes. Quand la place sera prise, opération nécessaire, paraît-il, à la sécurité de la marche en avant vers Paris, le Plantagenet, traînant à sa suite tous les contingens de ses anciens domaines recouverts, s'avancera à la rencontre de son allié impérial, dont les cavaliers et les fantasins, à cette heure même, se rapprochent de l'Escaut. Ainsi se développera le plan des coalisés et se réalisera leur effort.

D'autre part, l'empereur Othon, d'Aix-la-Chapelle, où il s'est établi en mars, a poussé vers la Meuse et la direction du Hainaut. A Pâques, il séjourne à Maëstricht. Il y prend femme. Il épouse en secondes noces Marie, fille du duc de Brabant, lequel, par parenthèse, était devenu l'an précédent, par un second mariage, le gendre de Philippe-Auguste. Le comte Ferrand l'y rejoint. Renaud de Dammartin vient sceller cette rencontre. L'armée anglaise, débarquée l'an précédent aux bouches de l'Escaut, se tient en Flandre. Les princes alliés se préparent à s'ébranler. Peut-être le duc de Lorraine est-il déjà présent. Les embarras d'une succession compliquée semblent avoir entravé le concours Luxembourgeois. Le rendez-vous général est fixé à Nivelles, en Brabant, pour le 12 juillet. De là, l'invasion prendra le chemin de Paris.

Une sorte de partage de la France est résolu. Les contemporains ont placé la scène à Valenciennes, dans la grande salle du palais comtal de Hainaut, à la veille de la bataille. Selon toute vraisemblance, les plans n'ont pas attendu jusque-là pour se dresser.

L'empereur Othon se réserve la Champagne et le duché de Bourgogne. Ainsi dédommagé des territoires que lui ravit à pareille heure le Hohenstaufen en Allemagne, il pourra continuer son règne. Jean sans Terre recouvre tout le domaine continental des Plantagenets, comme avant la sentence de 1202. Ferrand de Flandre retrouve au complet ses États, avec, naturellement, Aire et Saint-Omer, et l'Artois. Mais sa belle part, c'est le morceau qui va d'Amiens jusqu'au Louvre : Ferrand, dans l'attribution des dépouilles, doit obtenir la Picardie, l'Île-de-France et Paris. Renaud va récupérer d'un seul coup, et

son comté de Dammartin, et son comté de Boulogne, avec Aumale et Mortain : il s'annexera le comté de Guines, voisin du Boulonnais : il gagnera de plus, de l'autre côté des États de Ferrand, le Vermandois tout entier. Puis viennent des portions de moindre taille. Le commandant des forces anglaises, Guillaume dit Longue-Épée, comte de Salisbury, frère naturel de Jean sans Terre, aura le comté de Dreux : Hugues de Boves, frère complaisant de la maîtresse de Renaud, le Beauvaisis. Deux comtes allemands d'Allemagne s'adjugeront deux régions inattendues. Gérard de Randerath prend le Gâtinais, Conrad de Dortmund, le Vexin. Une liquidation des biens d'église, beaucoup trop copieux en France, assurent les coalisés, satisfera les menus chevaliers. On ne parle pas du Languedoc : le comte de Toulouse, presque indépendant sur la Garonne, s'en chargera volontiers. Restent l'Orléanais et le Berri, qui pourraient, à tout prendre, composer pour le Capétien, s'il survit, quelque pitieux royaume de Bourges.

Telles étaient les combinaisons qui se brassaient dans les conseils des alliés vers le début de l'été. Voici ce qui devait déjà se concerter au rendez-vous de Nivelles en Brabant, où l'on s'attendait à apprendre le résultat escompté de la campagne de Jean sans Terre et de sa marche victorieuse de la Loire vers la Seine.

Mais, le 2 juillet, un événement survient qui trouble tant soit peu ces plans. Ce jour-là brusquement, l'armée anglaise de la Loire s'est dissoute.

Louis, prince héritier de France, parti de Chinon avec des troupes trois fois moindres, l'a bousculée et mise en fuite devant la Roche au Moine. La noblesse poitevine, anxieuse d'un rôle rebelle imprudemment assumé, répugne à livrer combat contre un fils de suzerain légal, qui commande en personne, au nom de son père. Jean sans Terre, déconcerté, plie bagage en désordre et prend la route de La Rochelle. A l'automne, il s'y embarquera pour l'Angleterre. En tout cas, désormais, comme valeur offensive personnelle, il est hors de cause et de jeu.

Ainsi, et dans ces conditions, s'effectue la jonction des alliés à Nivelles. Dans cet instant même, au milieu de juillet, Philippe-Auguste, ayant levé depuis cinq semaines l'oriflamme à Saint-Denis, est cantonné à Péronne. De Nivelles, poussant au Sud vers l'Escaut, les coalisés vont s'établir à Valenciennes. Le heurt

est imminent. Les dernières étapes sont faites. Il n'y a plus à attendre que la bataille et le corps à corps.

* * *

Péronne et Valenciennes, à quinze lieues de distance, abritent quelques jours durant les deux forces qui vont s'aborder avec fracas.

Les évaluer? On s'y est évertué. L'exercice est aussi incertain que décevant. Il est pour ainsi dire impossible, à moins de circonstances particulières, de calculer l'effectif d'une armée féodale, où le compte s'établit non par hommes, mais par groupes, par petits groupemens que nous ignorons, pour parler franc, les moyens de recenser avec une précision quelconque. Pour les armées qui furent en présence à Bouvines, on saura seulement que certaines appréciations portent les troupes françaises, milices comprises, à 75 000 combattans, et les coalisées au double, tandis que d'autres hypothèses rabattent l'ost de Philippe-Auguste à 25 000 hommes, et celui des alliés au triple. Ce qui demeure avéré, c'est que les deux masses, dans les jours et les heures qui précèdent le choc, se montrent l'une comme l'autre parfaitement souples et maniables, constatation qui doit les ramener vers une supputation raisonnable. Ce qui demeure également acquis, c'est que la quantité envahissante était sensiblement plus fournie que le nombre opposé. Les Français, à Bouvines, combattirent au moins dans la proportion d'un contre deux.

Avant tout, c'est l'invasion, la marche vers Paris qui s'annonce immédiate et menaçante. Pour y parer, Philippe-Auguste et son conseil imaginent une offensive à revers. Par Douai, et laissant Lille à sa gauche, toute l'armée se porte de Péronne sur Tournai où elle atteint l'Escaut, en aval et bien au Nord de Valenciennes. En quatre jours, elle a franchi la distance. Le 23 juillet, elle est partie de Péronne et du val de Somme. Le 26, d'un gîte d'étape difficile à distinguer, elle a fourni sa dernière journée de route et vient se loger à Tournai.

Ce jour même, 26 juillet, les alliés, sortant de Valenciennes, repartent eux-mêmes vers le Nord. Ils s'arrêtent, descendant l'Escaut, au confluent du fleuve et de la Scarpe. Au bec des deux cours d'eau, ils occupent la forte et inexpugnable posi-

tion que leur offre le solide château de Mortagne. Dans la nuit même, à ce qu'il paraît bien, Philippe-Auguste en est informé et peut agir en conséquence. La partie se resserre et le champ d'action se limite. Mortagne, Tournai, Lille, la coulée trainante de l'Escaut et les eaux paresseuses qui viennent y affluer à leur tour, en commandent les lignes maîtresses et les accidens notoires.

De Valenciennes à Tournai, l'Escaut, qui sort de Cambrai et glisse lentement vers Gand, se dirige presque dans la direction du Sud au Nord. Par la gauche, la Scarpe, qui arrive d'Arras et de Douai, le joint à Mortagne, et la Barge, plus ruisseau que rivière, un peu en amont de Tournai. D'autre part, à faible distance dans l'Ouest, la Lys, qui passe à l'Occident de Lille en serpentant vers Gand, commence à recueillir les eaux de plaine qui rayent la région de son bassin. A ce drainage, la Deule se prête, qui arrose Lille même, et va tomber dans la Lys au-dessous d'Armentières, la Deule que grossit elle-même, par la droite, la petite rivière de la Marque.

Celle-ci, dont la source est modeste près de la butte de Mons-en-Puelle, coule en venant du Midi jusqu'aux prolongemens des faubourgs de Roubaix, puis prend pour la fin de son cours la direction du couchant jusqu'à Marquette, où la Deule l'absorbe en aval de Lille. La Marque est franchie, presque à sa naissance même, à Pont-à-Marcq, par la route de Lille à Valenciennes, au milieu de son parcours, à Bouvines, par le chemin de Lille à Tournai, non loin de son embouchure enfin, par la voie qui rejoint Lille à Roubaix et Tourcoing. La Marque, à l'Est, vers Orchies et Tournai, délimite le petit pays de Pevèle, qui porte souvent le nom de Puelle. A l'Occident, vers Lille, elle borde le Mélantois et le Barœul.

De Mortagne à Tournai, par la vieille route rectiligne qui se tient à la gauche de l'Escaut, on peut compter environ trois lieues. De Tournai à Lille, sept, dont quatre sont achevées, quand on franchit le pont de Bouvines. La Marque, en ce point de son cours, mince rivière entre des arbres et des prés, roule sans vitesse entre deux inclinaisons peu saillantes qui forment sa vallée. Le pont touche au village, bâti sur la rive orientale et droite. Là commence la plaine ou le plateau nu qu'on peut nommer à bon droit le plateau de Bouvines. Libre de bâtisses et rural uniquement, il conserve encore aujourd'hui son aspect

séculaire et maintenu. Un carré d'une lieue le délimite, sans plus, entre la Marque à l'Ouest, entre deux ruisseaux parallèles, ses minuscules affluents, qui passent au Sud et au Nord vers Cysoing et le Marais de Baisieux, entre la région plus brouillée qui s'étend vers l'Est, à partir de la frontière actuelle de Belgique et de France.

Pourquoi Philippe-Auguste, arrivé le 26 juillet à Tournai, en même temps que les alliés à Mortagne, en repart-il dès le lendemain, à la première heure, en ordre et en arroi, mais avec une précipitation si marquée? Pourquoi, au lendemain d'une démonstration aussi résolument offensive, cette subite et déconcertante contremarche? Toute précision à cet égard peut sembler difficile.

Certains ont voulu voir dans cette décision l'application d'un plan de stratégie consommée, tendant à entraîner l'ennemi, par une reculade feinte, sur le plateau de Bouvines, choisi d'avance comme lieu d'action souhaitable et particulièrement propre aux mouvemens de l'excellente cavalerie française. Cette fantaisie ne repose sur rien de sérieux.

La vérité doit être tout autre. Comprenant qu'il n'était pas en force pour attaquer les alliés à Mortagne, ne pouvant réaliser le dessein pour lequel il s'était avancé sur Tournai, se jugeant dès lors mal exposé, dangereusement « en l'air » dans la position qu'il était venu occuper, le roi de France bat en retraite, avec la meilleure ordonnance, mais promptement. Il reprend en sens inverse sa route de la veille, la route, ce jourd'hui, qui du pont de Bouvines, par le lieu de l'Hôtellerie, aux abords de Frétin, doit le mener rejoindre le chemin de Lille à Douai, celui par lequel on peut revenir à Péronne en assurant la couverture de Paris.

En tout cas, le dimanche 27 juillet, au petit jour, il évacue Tournai.

Par quelle voie opère-t-il sa marche? Évidemment par la seule qu'il pouvait alors prendre, la vieille route romaine encore actuellement reconnaissable, qui franchit la frontière sur le terroir français de Camphin-en-Pevèle, au lieu de La Brouette, puis se dirige en plaine sur les limites de Cysoing, coupe ensuite le chemin de Cysoing à Baisieux, la ligne ferrée de Somain à Roubaix, et enfin, par le calvaire de la Chapelle-aux-Arbres,

atteint les premières maisons de Bouvines, l'église et le pont. En ce temps, il n'en existait pas d'autre. Il est captivant de la refaire, en pensée, pas à pas.

Les alliés sortent-ils de Mortagne à l'annonce de l'évacuation de Tournai, dans l'intention préétablie d'attaquer de biais la colonne française, dans son mouvement de Tournai sur le pont de Bouvines? Ou bien cherchaient-ils, en principe, à assaillir Philippe-Auguste dans Tournai même, et s'aperçoivent-ils en cours d'étape seulement de son départ et de son itinéraire? Il est malaisé de prendre parti sur ce point.

Toujours est-il qu'au début de la matinée, ils défilent sur la route, si curieusement droite, qui du bec de Mortagne court au Nord vers Tournai, antique chemin dont le tracé, laissant délibérément l'Escaut au levant, franchit un pli de terrain dont la cense de la Longue-Saule et le bosquet de Taintignies, deux points de repère aujourd'hui situés sur le territoire de Belgique, marquent les saillans les plus en vue.

Or, à cette heure même, une reconnaissance française, détachée, vers le Sud, de la grande colonne qui pousse vers Bouvines, les observait s'avancant. Elle avait pour chef un homme d'action remarquable, dont le rôle, en cette journée, fut prépondérant et glorieux. C'était un ancien Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, le frère ou le chevalier Guérin, récemment proposé comme évêque de Senlis et non encore intronisé, qui savait les choses de la guerre et le fit voir sans hésiter. Il fut, sous le roi Louis VIII, chancelier de France, et dort son dernier sommeil à Chaalis.

Cette marche des alliés lui paraît de telle importance qu'il galope en hâte vers le Roi pour l'aviser de leur manœuvre. Ils sont en ordonnance de bataille, faisant route aussi rapide qu'ils peuvent. Leur intention de combattre paraît évidente. Que le Roi la prévienne et la devance. Qu'il ordonne une conversion, qu'il les attaque et les surprenne en flanc. S'ils ont le projet, d'un moment à l'autre, d'assaillir eux-mêmes ainsi les Français, leur plan sera déjoué. En tout cas, le Roi, s'il fait vite, peut profiter de l'heure qui passe et les écraser sur place.

A son arrivée, à son rapport, Philippe-Auguste tient conseil. Il n'est encore qu'à une lieue et demie de Tournai. L'avis général est de ne pas tenter l'affaire. D'abord, allègue-t-on, ce jour est jour de dimanche. Mais la véritable raison, c'est que le pont

de Bouvines est le seul pont de retraite possible pour sortir du plateau, de ce plateau périlleux que ceignent sur trois côtés les rivières, les ruisseaux, les marécages. Ce pont, il faut le passer, il faut au moins le tenir. Il le faut avant tout. D'ailleurs, un fait nouveau vient enlever à ce plan son caractère de nécessité défensive. Le vicomte de Melun, qui continue à observer l'ennemi, fait savoir que les alliés, décidément, paraissent simplement poursuivre leur étape vers Tournai.

Toute l'armée française, tout l'ost royal, donc, sans quitter sa direction, aborde la traversée du plateau qui se déroule vers la Marque. Les deux lieues et demie que l'on compte jusqu'au pont sont franchies sans encombre. Même l'infanterie des communes, qui compose l'avant-garde et marche sous l'oriflamme, passe la rivière, suivie des bagages, et s'établit sur l'autre berge. Le centre de la colonne, avec le Roi, a fait halte dans Bouvines même et aux alentours. Le duc de Bourgogne et le comte de Champagne, avec les forces de l'arrière-garde, sont encore sur le plateau, assez loin sur la route.

* * *

Il est midi. Le soleil darde. La chaleur accable. Au centre du village de Bouvines, devant l'église paroissiale, à l'ombre d'un frêne, le Roi, désarmé, s'est assis. Il fait un repas sommaire, trempant dans une coupe de vin des morceaux de pain taillé.

Alors survient à toute bride, au seuil de l'ombre de l'arbre, un cavalier de marque. C'est la Truie, Gérard la Truie, chevalier connu et classé. « Sire, que faites-vous là? » lui fait dire un récit du temps. — « Eh! » répond le Roi, « mais je dine. » — « Or, » continue l'arrivant, « les voilà, faites bataille. » — « La Truie, reprend Philippe, Dieu vous sauve! Et les Flamands, viennent-ils aussi? » — « Les voilà, Sire, Dieu vous garde! armez-vous. »

Philippe-Auguste se fait habiller de fer. Il entre dans l'église et y prie un instant. Ces stations-là consacrent nationalement un temple.

Tout ce tableau, retracé par un témoin qui ne quittait pas le souverain, respire la vérité et la vie. On a renoncé depuis longtemps à deux légendes bizarres et sans fondement, qui s'appliquaient à cet instant de la journée. Jamais, ne fut hasardé

entre les assistans, de simulacre de la sainte Cène : le Roi partageant le contenu de sa coupe avec ses chevaliers, et les bénissant ensuite. Jamais non plus, entre le prince et ses barons, n'est intervenu l'épisode fabuleux de l'oblation de la couronne : Philippe-Auguste, plein d'humilité et de scrupules, offrant son insigne royal au plus digne, s'il se croit mieux fait que lui pour commander les combattans. Le chef qui tenait ce jour-là en main les destinées françaises avait une autre notion de son rôle, de ses devoirs et de ses droits.

Les communes, cependant, déjà de l'autre côté du pont, peut-être installées à la halte de midi, sont rappelées en toute hâte avec l'oriflamme. Toute cette infanterie fait volte-face et va prendre position. Le Roi et le centre sont déjà sur la route, poussant ferme au secours du corps d'arrière-garde déjà vivement pressé par l'ennemi.

C'est l'armée ennemie tout entière, en effet, qui mord en vitesse sur le plateau de Bouvines. Elle n'est pas entrée à Tournai. Elle n'a pas même abordé les faubourgs de la ville. Elle a quitté le chemin venant de Mortagne, elle a biaisé par des voies secondaires, elle a passé le ruisseau de la Barge et rejoint la route de Tournai à Bouvines sur les talons de l'arrière-garde française. Elle continue maintenant vers le pont, en suivant la ligne générale de cette route, et en refoulant par attaques successives la troupe tenace et manœuvrante qui essaye de faire tête et de l'arrêter.

Quand le Roi et les communes, marchant en sens contraire, s'alignent sur le plateau, les formations de combat se prennent de part et d'autre. Il semble bien que les Français, renseignés sur la situation et sachant clairement ce qu'ils voulaient faire, aient été prêts les premiers.

Le corps du duc de Bourgogne, qui naguère protégeait la retraite, ayant opéré un changement de front complet sur le plateau même, se trouve constituer l'aile droite de l'armée capétienne. Le Roi, arrivant d'un trait de Bouvines, avec la masse qu'il amène, s'appuie sur elle, et forme le centre, en déployant l'aile gauche vers le Nord-Ouest.

Les alliés étaient fondés à croire qu'après l'écrasement du duc de Bourgogne et du comte de Champagne, ils allaient trouver, aux approches du pont, le gros des colonnes françaises, encore en mouvement rétrograde et leur présentant le dos, ou

bien dans le désordre brusqué d'une formation défensive, en tout cas vouées d'avance à la défaite. Détrompés à l'aspect de l'ordonnance des forces qu'ils trouvent devant eux, ils sont contraints de s'aligner à leur tour, en façonnant à l'improviste leurs dispositions de batailles et leurs fronts.

Le comte de Flandre et les Flamands, ceux dont s'inquiétait spécialement Philippe-Auguste, grosse division qui sans doute s'avancait en tête de l'armée coalisée et sur qui elle avait pivoté en changeant de direction, forment sur place l'aile gauche des alliés : ils sont déjà aux prises avec le duc de Bourgogne. L'Empereur, obliquant au Nord-Ouest, vient composer le centre avec les Allemands, face au roi de France. Plus au Nord-Ouest encore se développent les Anglais du comte de Salisbury, aile droite des coalisés. Renaud de Dammartin prend place à côté d'eux. Ils s'opposent à l'aile gauche des Français, où figurent les princes de la maison de Dreux.

Ainsi, sur le plateau découvert, se préparent et s'étalent, aux environs de deux heures, les deux armées adverses, avec la route de Tournai à Bouvines les traversant de biais. La direction générale des lignes semble bien celle du Sud-Est au Nord-Ouest, presque symétriquement de part et d'autre du grand chemin.

L'ordre de bataille se trouve même établi avec un certain symbolisme impressionnant.

Aux deux centres, les deux chefs d'État. Philippe-Auguste, auprès de lui, entre autres, range ce qu'on pourrait appeler la « maison du Roi, » les « sergens » de sa garde et les « chevaliers » de sa suite personnelle. Parmi ces combattans divers, le sire de Coucy, Guillaume des Barres, le héros du pont de Château-Gaillard, réputé l'athlète le meilleur de son temps, et Gérard la Truie, le cavalier bien monté qui était apparu au galop devant l'église de Bouvines, au seuil de l'ombre du frêne. Les communes, accourues en hâte de l'autre rive de la Marque, ont leur place, réglée par la coutume, au-devant du poste du roi de France. Avec elles, selon l'usage et le rite, se tient l'oriflamme. L'Empereur a groupé autour de lui ses Guelfes, avec quatre comtes allemands, Conrad de Dortmund, le futur comte du Vexin, Gérard de Randerath, possesseur désigné du Gâtinais, Bernard de Hortsmar et Othon de Tecklenburg. Le duc de Lorraine et les princes des Pays-Bas sont là. Par-devant, s'allonge

et s'épaissit une profondeur d'infanterie, les fantassins d'Allemagne, et l'admirable infanterie brabançonne, la plus solide de l'Europe. Enfin, dominant le tout, l'enseigne impériale. Porté sur un chariot que traîne un robuste attelage, c'est un grand dragon doré que surmonte, fixé au sommet d'une longue tige, un aigle de métal étincelant. L'oiseau belliqueux paraît planer sur le champ de bataille, les ailes éployées, le rostre et les serres menaçans. Il regarde devant lui, flottant au bout de sa hampe, le rectangle rouge et les pointes découpées de l'oriflamme.

L'Empereur est surpris. Il croyait trouver une longue colonne en retraite, où sa chevalerie n'aurait qu'à frapper. Et voici qu'il rencontre une formation robuste et achevée, sur un emplacement qui la favorise, le chef de nation à son poste. « Mais que me racontiez-vous donc, » dit-il en substance, à certain groupe de conseillers, « que le roi de France ne ferait pas tête, qu'il se sauvait à Péronne? Maintenant, le voilà devant nous, prêt à combattre, et qui m'attend! » Et sans doute, à présent, l'empereur Othon commençait-il à penser que Renaud de Dammartin voyait juste, quand, le matin même, au moment où s'était décidée la marche offensive contre l'armée capétienne supposée fuyante et cherchant son salut vers le pont de la Marque, le comte de Boulogne, Coriolan si l'on veut, mais Français connaissant les Français, avait en vain essayé de le dissuader d'engager une bataille de cette sorte, improvisée sur le terrain, où la souplesse connue de la manœuvre de l'adversaire apporterait de rudes surprises à l'imprudence entêtée de l'assaillant.

Deux heures après-midi. L'action générale s'engage. Peut-être, vers le Sud-Est, entre le duc de Bourgogne et les Flamands contenus, le combat n'a-t-il pas cessé. Au centre et au Nord-Ouest, il se déchaine avec violence.

On a beaucoup disserté sur l'art militaire au Moyen âge. Et à propos de Bouvines, notamment, des précisions se sont quelquefois affirmées, qui comporteraient peut-être moins d'assurance.

Toute action guerrière de ce temps se livre et se poursuit, en somme, dans un désordre éblouissant. Quand la cavalerie lourde, reine du choc en certains cas, s'ébranle et se lance au jeu, les duels individuels, dégénéralant en duels de groupes,

prennent une importance extrême. De simples auxiliaires, souvent à pied, servans ou valets, s'introduisent dans la mêlée, secondent le cavalier dont ils suivent la fortune, l'assistent pour maîtriser un prisonnier, accabler un adversaire, apporter montures fraîches ou armes neuves. Pour définir une bataille du Moyen âge, je hasarde cette formule : des combattans, plus qu'un combat.

A Bouvines, les récits de la journée suivent des hommes, des héros des deux camps, chargeant, taillant, trouant, eux et le groupe qui les suit, les lignes adverses défoncées, traversées et recoupées. Les épisodes abondent. Ils sont glorieux et personnels. Dans ce chaos, néanmoins, quelques clartés apparaissent, et certaines directions générales peuvent être malgré tout reconnues.

Contre les Flamands, vers le Sud-Est du plateau, des attaques répétées de cavalerie se succèdent. Ferrand de Portugal se défend longuement. Mais son corps d'armée se disloque. Arraché de son cheval et blessé, il se rend prisonnier. L'action, de ce côté, conduite par l'élu de Senlis, est simple et continue. Le vicomte de Melun et le comte de Saint-Pol y figurent. C'est là que Mathieu, sire de Montmorency, enlève les douze étendards ennemis, qui lui donneront droit, comme le veut la légende, aux douze alériens nouveaux dont il meublera les cantons de son écu.

Entre les souverains, au centre, des péripéties se succèdent. L'infanterie des communes a pris place, avec inexpérience et courage, à son rang réglementaire, en première ligne du corps où commande le Roi. Mais elle ne peut tenir devant l'infanterie de métier, la brabançonne et l'allemande. Cependant la chevalerie du corps royal, attaquant par ailleurs, cherche à percer vers Othon. La masse des fantassins impériaux, de son côté, pousse de plus en plus vers Philippe-Auguste, qu'elle atteint. Le roi de France entouré, pressé, désarçonné, connaît l'injure de l'arme ignoble, du crochet de pique ou de fauchart qui harponne et cloue à terre. La chevalerie déjà engagée revient sur la ligne où il se débat furieusement, se lance à la rescousse et le désespère. Pierre Tristan, féal sans reproche, lui passe sa monture. Le Roi se remet en selle, reprend aisance, et rétablit le combat. Maintenant, la chance tourne. C'est l'Empereur, serré de près, que menacent les Français. Le cheval d'Othon, l'œil crevé d'un

coup de dague, emporte son impérial cavalier, s'abat et le fait rouler sur le sol. Bernard de Horstmar fait comme Pierre Tristan. Il donne, lui aussi, sa monture. L'Allemand et le Français, rivaux en dévouement, sauvent chacun leur prince. Le coursier de Horstmar emporte le prince guelfe, à côté de qui galope Guillaume des Barres, une poigne vigoureuse crispée sur la nuque impériale. Plus heureux que Richard III, son royaume d'Angleterre en vain offert pour un cheval, Othon, comte de Poitou, roi des Romains et empereur du Saint-Empire d'Allemagne, enfin dégagé de l'étreinte qui l'opprime, quitte le champ de bataille jonché de morts et disparaît à toute allure, entouré de quelques fidèles, vers le bord de l'horizon.

Le dragon d'or et l'aigle au vol éployé gisent à terre, sur les débris du char qui les portait. Autour de l'emblème, les quatre comtes allemands ont résisté jusqu'au bout : ils sont pris en combattant. Les princes alliés ont tiré au large à la suite de l'Empereur.

Le jour s'avance. Vers le Nord-Ouest, cependant, la lutte persiste encore, à la gauche des Français, à la droite des alliés. Assez tôt, de ce côté, la grosse masse des Anglais a été mise hors de cause et le comte de Salisbury capturé. Mais Renaud de Dammartin reste debout et combattant toujours.

Il connaît maintenant sa fortune. Le brillant comte de Boulogne, le futur comte de Vermandois qui rêvait une couronne, se débat à présent sans espoir. Avec une bande d'infanterie qui manœuvre comme elle peut, il a formé une sorte d'enceinte, ronde et basse, une tour vivante au centre de laquelle il se tient. De temps en temps, les hommes qui en font les pierres s'écartent comme une brèche animée. Renaud et six hommes à cheval passent en trombe, courent une charge, et rentrent épuisés dans leur fort. Intraitable et haletant, le comte de Boulogne frappe et frappe encore. Les grandes antennes de son casque, tailladées et retombantes, le désignent aux regards et aux coups. Enfin son cheval éventré l'écrase captif à terre. Il se rend. On l'entraîne, trophée supérieur à tous, vers le Roi qu'il espérait vaincre et chasser de Paris comme un intrus.

Quand six cents fantassins brabançons, débris du centre impérial, refusant de se rendre et cernés, eurent péri jusqu'au dernier, la plaine fut nette. Les Français, à un contre deux,

tenaient leur journée franche. L'affaire était resplendissante. Le soleil qui tombait sur Lille et l'oriflamme victorieuse qui flotait au vent du soir pouvaient se contempler face à face, tous les deux, sur le plateau de Bouvines.

* * *

Le trajet de retour, de Bouvines-en-Puelle à Paris, fut triomphal. En n'acceptant que pour moitié l'intensité des descriptions qui en demeurent, il reste qu'un accès d'enthousiasme, qui ressemblait à une joie nationale, transporta les villes, les bourgs et les campagnes.

C'était l'été, la saison des longs jours, sous le ciel picard et de l'Ile-de-France. L'armée qui rentrait avec le Roi défila de village en village, entre des branches vertes et des étoffes tendues, entre des clameurs et des chants. Renaud de Dammartin ne dépassa pas Péronne. Il y fut laissé prisonnier dans la grosse tour, celle où un comte de Vermandois, jadis, avait tenu enfermé le roi Charles le Simple. Ferrand de Flandre suivait son vainqueur, traîné dans un char à barreaux de métal. En approchant de Paris, on put apercevoir, au sortir des bois, sur la droite, la hauteur de Dammartin. Et l'oriflamme revit Saint-Denis, où le Roi, deux mois plutôt, comme comte français du Vexin, avait levé le traditionnel étendard. A Paris, un accueil éclatant : les étudiants, les métiers, la foule. Un sentiment commun relie décidément les hommes de France qui vivent à l'abri de l'ordre capétien.

Lorsque Ferrand de Flandre, qui comptait posséder le Louvre, y fut entré chargé de chaînes, lorsque Jean sans Terre eut signé la paix de Chinon, lorsque Frédéric de Hohenstaufen, quittant la retraite expectante où il a attendu la fin de la lutte, eut été couronné solennellement à Aix-la-Chapelle, les résultats de la victoire se dessinent et se développent.

Le danger d'un dépècement de l'État capétien est totalement écarté. La France telle que l'a réalisée Philippe-Auguste, avec l'annexion du domaine continental des Plantagenets, est désormais une France faite.

L'empereur Othon, Cologne perdue après Aix-la-Chapelle, réduit à la portion de ses États propres qui lui demeurent en Brunswick, y rentre sans gloire pour y mourir quatre ans plus tard. Alors Frédéric de Hohenstaufen, créature du Saint-Siège,

devient seul maître de l'empire, comme Barberousse son aïeul. Il va bientôt faire comprendre au successeur de saint Pierre ses facultés d'évolution. Son ingratitude étonnera le monde. Il sera l'Antéchrist gibelin de son siècle. Mais ce sont les armes françaises, en jetant bas le dragon d'or de son rival, qui l'auront fait empereur sur le plateau de Bouvines.

Jean sans Terre rentrait à Londres en vaincu détesté. Il retrouvait, dans l'archevêque de Cantorbery, le chef d'opposition qu'il avait laissé au départ, successeur de Thomas Becket, aux allures de Mirabeau. Maintenant, la fédération du baronage d'Angleterre est proche, et aussi la démonstration fameuse qui va faire signer la Grande Charte, l'an d'après, dans la prairie gazonnée de Runnymede, au pied d'une colline boisée de la forêt de Windsor. A ce point de vue, la journée de Bouvines peut se croire et se dire, sans paradoxe, la mère de la Constitution anglaise et de tous les Parlemens du globe.

En France, en tout cas, indéniable et positif, elle comporte un résultat supérieur, la formation irréductible du sens national. Le grand réalisateur que fut Philippe-Auguste trouve dans le fait de Bouvines son expression personnelle la plus vraie et la plus haute.

Loin des chevauchées stériles et entraînant, il a concentré son effort et sa volonté sur un point, la fabrication de l'État dont il se trouve le chef. Il y a réussi pleinement. Avec lui, le petit royaume capétien devient la France, la France organisée, terrienne et maritime, la France forte, la France une. A Bouvines, tout cela se décide en puissance. Dans la journée du 27 juillet 1214, sur le plateau de plaine que borde la rivière de la Marque, on peut dire qu'une nation en éveil, dans le tumulte et le fracas des armes, a senti battre initialement son cœur.

GERMAIN LEFÈVRE-PONTALIS.

LA FRANCE EN ÉGYPTÉ

A la suite des arrangemens que notre politique marocaine nous a amenés à faire avec l'Angleterre, il y a une dizaine d'années en Égypte, notre situation a naturellement et rapidement décliné dans ce pays que nous avons arrosé de notre sang et que nous avons fécondé aussi de notre génie en ouvrant dans son sol la grande voie maritime qui a fait de lui une escale de la route commerciale la plus importante du monde ; mais il ne s'agit ici que de notre situation politique, et non pas de notre situation morale, ni de notre action civilisatrice et éducatrice, qui, malgré les difficultés de l'heure présente, sont restées très grandes et peuvent le redevenir davantage.

Aux Français qui seraient tentés de renoncer, là-bas, à tout avenir pour leur pays, je conseillerais volontiers d'aller passer un hiver aux rives enchantées du Nil et d'ouvrir leurs yeux et leurs oreilles :

Je me souviens, moi-même, de mon agréable surprise, lorsque, il y a trois ans, j'abordai pour la première fois en Égypte : j'y venais avec la secrète inquiétude de me sentir en possession très insuffisante de la langue anglaise que j'y croyais indispensable. Et à peine débarqué, à Alexandrie, au Caire, à Port-Saïd, dans toutes les grandes villes, je découvrais les traces d'un véritable monde français juxtaposé au monde arabe.

Partout, en effet, à côté de l'idiome national, s'affirme la souveraineté parallèle de notre langue. Elle résonne dans les rues, dans les théâtres, aux terrasses des cafés. Elle s'étale aux

enseignes des magasins, aux étiquettes des vitrines, seule ou associée à l'arabe. Il n'y a guère que le grec qui puisse sembler lui faire concurrence, surtout à Alexandrie, ville toujours très fidèle à ses origines, et dans les boutiques plus humbles des quartiers où vit la masse de la colonie hellénique. En tous cas, d'anglais point ; ou si peu qu'il en est négligeable. C'est en français que les murs, tapissés d'affiches, — éloquent symptôme ! — vantent les mérites d'obsédans produits. C'est en français, adjoint à l'arabe, que les tramways, tout grouillans d'indigènes, renseignent sur leurs itinéraires. Bien plus : les inscriptions qui figurent sur les timbres-poste et les billets de chemin de fer, sont françaises encore autant qu'arabes, et notre langue est toujours parlée par les fonctionnaires des administrations publiques.

« Mais l'Égypte est française, donc!... » C'est le cri de tous ceux qui viennent de France au pays du Nil, et qui ajoutent, en hochant la tête : « Quel dommage!... »

— Oui, quel dommage, évidemment. Notre renonciation politique n'implique pas toutefois la perte de l'influence plus profonde de notre culture, qui peut toujours là-bas, et puissamment, servir la cause de notre nationalité. Il y a vingt ans, le français était beaucoup moins répandu en Égypte qu'aujourd'hui. Tous les vieux Égyptiens me l'ont attesté. En 1904, au moment où fut conclu l'accord franco-anglais, on put croire qu'il allait y avoir un arrêt, puis un recul dans la diffusion de notre langue, et que l'anglais allait la remplacer. Il n'en a rien été. — au contraire. Sans doute, les jeunes indigènes ont eu intérêt, à partir de ce moment, à apprendre l'anglais. Mais les extraordinaires aptitudes polyglottes des Orientaux leur ont fait, en général, simplement ajouter cette langue à la nôtre, et nous n'avons rien perdu.

La puissance d'attraction du français paraît donc rester sauve. Voilà un fait qui domine tout, et qui s'impose. Lord Cromer qui, vingt ans durant, mit toute son énergie au service de la domination britannique, caressa longtemps le rêve de substituer l'anglais au français en Égypte. Il dut y renoncer : les racines de notre langue sont trop profondes. Le français n'est pas en effet, ici, seulement la langue du monde et de l'élite, comme il arrive dans tant de pays d'Europe. Il est aussi la langue des affaires : — langue du commerce et langue de la

justice. C'est en français que l'on vocifère autour de la corbeille dans les Bourses d'Alexandrie et du Caire ; en français que l'on plaide et que l'on juge dans les tribunaux mixtes, bien que l'anglais et l'italien y jouissent, comme l'arabe, de la qualité de langues officielles. Mais il y a plus : le français supplante, dans mainte famille, la langue nationale, même dans l'intimité. Cela est vrai surtout chez les Levantins de toutes races, — Arméniens, Syriens, Juifs, — qui sont fixés en Égypte et devenus Égyptiens. Mais cela tend à devenir aussi le cas d'indigènes musulmans que l'on entend de plus en plus fréquemment causer, plaisanter en français. Ils recherchent, ils créent même les occasions de se familiariser avec notre langue. Au Caire et à Alexandrie se sont fondées, entre jeunes gens, des Sociétés dramatiques où l'on joue nos vaudevilles et nos comédies.

Ainsi le nombre de ceux qui se servent du français, fait boue et grossit sans cesse. Nul, en Égypte, ne peut plus négliger ni ignorer ce fait capital. Il faut s'incliner devant cette suprématie qui est reconnue même par nos rivaux, et avec éclat, comme l'atteste le fait suivant :

A côté de la presse arabe, qui est, naturellement, la plus répandue, il y a, en Égypte un grand nombre de journaux français : *les Pyramides, la Bourse Égyptienne, la Réforme, le Journal du Caire*, etc., que crient dans les rues, à l'instar de leurs collègues parisiens, mais avec un accent différent, d'étonnans camelots bronzés aux pieds nus et aux longues robes flottantes. Mais il y a aussi d'autres journaux européens. Les Anglais, bien entendu, ont voulu avoir leurs feuilles à opposer à cette presse française, ne fût-ce que pour affirmer au moins leur existence dans le pays. Un peu plus tard, il en a été de même des Allemands, qui par tous les moyens, s'insinuent en Égypte, comme dans tout l'Orient ; ils s'efforcent de s'y faire une place, et il leur a paru nécessaire d'appuyer l'action de leurs commerçans et de leurs banques, par la publication de quelques feuilles germaniques. Il y a donc, au Caire et à Alexandrie, des journaux anglais et allemands. Seulement, pour faire passer cette marchandise peu achalandée, il a fallu mettre du français autour : au lieu de paraître sur quatre pages, les journaux anglais et allemands en ont huit, dont la moitié rédigée en notre langue. Le journal allemand, même, est allé plus loin. Il dissimule prudemment sa nationalité : Les quatre pages françaises

s'intitulent *les Nouvelles Égyptiennes*, et elles servent d'enveloppe ou reste. Ce n'est qu'en ouvrant que s'opère la transformation en *Ægyptische Nachrichten*. Quelques centaines d'Allemands achètent cela. Quant aux indigènes, s'ils y vont de leur petite piastre, c'est le jour où, pour le même prix, ils désirent un peu plus de papier. Mais ce n'est pas encore ainsi que la langue de Goethe s'installera aux bords du Nil.

Si ces exemples prouvent que notre influence morale éclipsé toutes les autres, ils indiquent aussi combien on est prêt à en guetter les faiblesses et à les utiliser. Notre influence, de même qu'elle ne s'est pas créée toute seule, ne se conserve ni ne s'étend sans efforts. C'est de ces efforts que je voudrais parler avec quelques détails, pour mieux permettre d'en comprendre la grandeur et le prix.

* * *

Il faut avoir recours à l'éloquence, sèche mais précise, des chiffres. En 1908, il y avait, dans les écoles françaises d'Égypte, 17 000 élèves. Il y en a, aujourd'hui 25 000. Comparés l'un à l'autre, ces deux chiffres disent nos progrès. Mais leur valeur n'apparaît toute qu'en les rapprochant du nombre total des enfans qui étudient dans les diverses écoles d'Égypte. Dans ce pays, pourtant si peuplé, la population scolaire n'est en effet que de 150 000 élèves; et il en résulte donc que nos écoles comptent pour un sixième dans ce total. Encore n'est-ce qu'un minimum strict. Car il est d'autres écoles, non françaises de nationalité, qui donnent cependant un enseignement exclusivement français et qui, collaborant ainsi aux mêmes fins, doivent venir en compte : tel est surtout le cas des écoles de l'Alliance Israélite, — et, de ce chef, ce sont encore au moins 2 500 enfans, qui sont élevés dans notre langue et nourris de notre culture.

Mais tenons-nous-en aux écoles purement françaises, et voyons comment s'est constitué ce puissant faisceau qui groupe 25 000 enfans chaque jour devant les chaires de nos professeurs.

Ici comme dans tout l'Orient, la majeure partie de ces écoles est l'œuvre des Congrégations.

Au premier rang, il faut citer les Frères de la Doctrine Chrétienne qui enseignent à plus de 6 000 enfans. Viennent ensuite, les Jésuites, les Pères de la Mission franciscaine, et,

pour les filles, la Congrégation de la Mère de Dieu, les Filles de la Charité, les Sœurs de la Mission africaine de Lyon, les Dames du Bon Pasteur et les Sœurs de Notre-Dame de la Délivrance : la plupart de ces Congrégations possèdent de nombreuses écoles dans toute l'Égypte. Seuls les PP. Jésuites se sont bornés aux deux grandes villes, le Caire et Alexandrie, où ils ont fondé des collèges d'enseignement secondaire, qui s'adressent, comme leurs établissemens européens, à peu près exclusivement à une clientèle bourgeoise plutôt aisée. Il est vrai, en revanche, que ces mêmes Pères entretiennent et dirigent, par l'intermédiaire des Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, ou même de professeurs laïcs, une trentaine de petites écoles primaires échelonnées en Haute-Égypte, de Minieh à Louqsor, à l'usage des indigènes et absolument gratuites.

Ainsi les Jésuites restent fidèles eux aussi à la règle que se sont fixée toutes les Congrégations enseignantes d'Égypte et qui consiste à ouvrir toujours à côté de l'école payante, dès qu'elle fait ses frais, une école gratuite, et à étendre ainsi le plus qu'il est possible l'aire de leur influence.

À côté de ces écoles congréganistes françaises, il en est aussi un grand nombre de laïques qui, depuis longtemps déjà, ont fait preuve d'une belle vitalité. Ce sont, soit de petites écoles primaires pour garçons et filles, soit des écoles secondaires de filles, soit même, comme le collège français Esnault, du Caire, des institutions correspondant à ce que nous appellerions, en France, une école primaire supérieure.

On voit par là que, jusqu'à ces toutes dernières années, les deux collèges des Jésuites, au Caire et à Alexandrie, étaient les seuls établissemens français d'enseignement secondaire à l'usage des garçons que l'on trouvât en Égypte. C'était vraiment trop peu. Aujourd'hui, cette lacune est comblée par la fondation et par le succès des trois lycées français du Caire, d'Alexandrie et de Port-Saïd. Ces lycées ont été créés dans des circonstances et dans un esprit assez différent. A Port-Saïd, ce fut sous la pression de nécessités impérieuses. Il n'y avait, dans cette ville, comme établissement français, qu'une école des Frères, où l'on pouvait faire d'excellentes classes primaires, mais où l'on ne pouvait aborder avec fruit des études plus hautes. Or, Port-Saïd est devenue, assez vite, une grande ville de 65 000 habitans, où

vit une importante colonie de Français employés au Canal de Suez, et d'autres nombreux élémens bourgeois d'origine égyptienne, levantine ou européenne, qui ressentait vivement l'absence de tout collègue secondaire sérieux. C'est alors que, sur l'initiative de quelques hauts fonctionnaires de la Compagnie du Canal, au premier rang desquels il faut citer le docteur Pressat et M. König, fut constituée une Société française d'enseignement qui résolut de fonder un lycée. L'administration du Canal, désireuse de collaborer à cette œuvre française, fit l'avance de 220 000 francs pour la construction des bâtimens. Le lycée français est ainsi confortablement installé, au bord de la mer, dans un quartier neuf de la ville et il compte déjà, au bout de quatre ans d'existence, 160 élèves. Ce n'est qu'un début, et ce nombre ne peut que s'accroître, puisque les fondateurs, qui ont voulu procéder avec une extrême prudence, n'ont organisé d'abord que les basses classes auxquelles on ajoute chaque année l'échelon supérieur dont le recrutement est ainsi, d'avance, assuré et préparé.

A Alexandrie et au Caire, les lycées français procèdent d'une autre initiative. Ce sont des fondations de la Mission laïque, qui sont venues se constituer en concurrence avec les collèges de la Compagnie de Jésus. Tant à cause de l'opposition des principes qu'à raison de la rivalité escomptée entre les collèges et les lycées, il y a donc eu, dès le début, un antagonisme assez peu déguisé entre les deux espèces d'institutions. Mais cela n'a pas duré. Les lycées ont prospéré sans que les Jésuites aient perdu pour cela un seul élève. Il a donc bien fallu reconnaître qu'il y avait, pour un enseignement français laïque, une clientèle latente, et que, en l'attirant, les nouveaux lycées constituaient un nouveau et précieux élément d'influence française. La paix semble donc faite. A Alexandrie, surtout, où le succès du lycée, qui, en trois ans est arrivé à réunir près de 400 élèves, a été extraordinairement rapide, on est parvenu à un accord qui, parfois même, va presque jusqu'à l'alliance. Lorsque j'ai visité leurs établissemens, supérieur des Jésuites et proviseur du lycée, tous deux hommes d'une très grande distinction, se rendaient à l'envi justice. Ils parlaient l'un de l'autre, j'ai pu m'en assurer et ils ne m'en voudront pas de le proclamer, avec une égale estime. Et chacun rendait hommage au rôle légitime joué par l'établissement de son ci-devant présumé rival, avec

la complète impartialité que lui donnait l'absence de toute inquiétude personnelle pour l'avenir du sien. J'irai même jusqu'à dire qu'on peut, en ce moment, assister à une véritable coordination d'efforts, et à une triple entente entre les Jésuites, les Frères et le lycée d'Alexandrie pour arriver à la constitution d'une École Supérieure de Commerce.

Somme toute, il n'est pas question, là-bas, de lutte entre les Congrégations et la Mission laïque. Ceci ne songe pas à tuer cela. On voit maintenant qu'il y a place pour tous. De part et d'autre, on cherche simplement à servir la cause de la France, et c'est là un résultat extrêmement heureux.

Ceci posé, il faut d'ailleurs bien remarquer qu'à certains égards, les établissemens congréganistes ne peuvent pas être remplacés, et qu'il y a un domaine dans lequel nul partage d'influence ne semble possible. C'est le domaine de l'enseignement primaire. Les conditions dans lesquelles celui-ci doit être donné sont, en effet, presque exclusives de l'emploi des laïcs. Il ne s'agit plus, comme pour les études secondaires, de concentrer les efforts sur quelques établissemens fondés dans de grandes villes, et où, au surplus, ces efforts se trouvent allégés, sinon même rémunérés largement, par les frais de scolarité que l'on peut aisément exiger de la clientèle bourgeoise à laquelle on s'adresse. L'enseignement secondaire s'adresse à une élite. Le primaire au contraire n'a de raison d'être et ne vaut comme instrument d'influence que s'il s'adresse à la masse. De toute nécessité donc, il faut que les écoles où il se dispense soient nombreuses, et qu'elles soient, dans une large mesure, gratuites. Il ne s'agit pas davantage de se borner aux localités où la résidence est toujours agréable, parce qu'il y a des Européens et même une véritable société française d'origine. Non. Il faut aller dans les petites villes du Delta ou même de la Haute-Égypte torride. Pour ce dur métier d'instituteur perdu parmi les populations indigènes, il n'est guère possible de trouver d'autres hommes que des religieux. L'Alliance Française d'Égypte en a fait l'expérience : elle avait essayé de fonder quelques écoles primaires laïques. Elle a dû les fermer, ou les rétrocéder aux Frères de la Doctrine Chrétienne. Le point de vue financier à lui seul suffirait à expliquer cet échec. La vie est chère en Égypte ; et, à qui s'expatrie, dans ce pays surtout, où six mois par an le climat est plutôt dur, il faut bien donner quelques

compensations. On ne peut donc pas offrir à un instituteur moins de 350 à 400 francs par mois, avec, en outre, quelques facilités ou indemnités pour revenir en France, au moins tous les deux ans, L'entretien d'un Frère, au contraire, est peu onéreux ; il ne dépasse pas 125 francs par mois et il n'est pas question de vacances en Europe. Même à égalité d'esprit de sacrifice ou de dévouement, cela suffit à trancher la question : l'école primaire française, en Égypte, à part quelques très rares exceptions, est et restera forcément congréganiste.

Malheureusement, un grave problème commence à se poser, qui inquiète fort et les Frères et tous ceux qui s'intéressent, là-bas, à la vie de leur œuvre si française. C'est le problème du recrutement des maîtres. La loi sur les Congrégations commence à porter des fruits imprévus et qu'on pourra trouver amers. Les Frères dispersés, les maisons-mères de la métropole fermées, comment pourrait-on espérer pourvoir à l'entretien régulier des effectifs des missions d'Orient, ou d'ailleurs ? La puissance d'attraction des Ordres devait forcément s'affaiblir avec l'éloignement de leurs noviciats et de leurs établissemens. On le voit bien maintenant. Quelques années à peine ont passé, et déjà les Frères français sont obligés, pour combler les vides, de faire appel à des novices italiens ou autres. Mais comment espérer que ces nouveaux élémens travailleront, même s'ils le veulent franchement, ce qui est douteux, à développer l'influence française aussi ardemment que l'ont fait leurs aînés ? Et ne sommes-nous pas menacés par là de voir peu à peu dévier, au profit de nos rivaux italiens, notre œuvre séculaire ?

Sans doute le danger n'est pas imminent ; la source qui alimente en maîtres nos écoles d'Égypte et d'Orient n'est pas tout à fait tarie. Mais il importe de trouver un moyen de raviver le flot. Car il serait d'un illogisme par trop absurde de s'évertuer, comme on le fait, à entourer de soins les rameaux lointains d'un arbre dont on aurait, par ailleurs, plus qu'à demi abattu le tronc. On sait, en effet, que le gouvernement français, en Égypte et dans les autres pays orientaux, est loin d'avoir renoncé à soutenir les œuvres des religieux. La collaboration est très effective et très cordiale. Il ne faut pas s'en étonner, ni, au fond, trop accuser nos gouvernans d'inconséquence. On ne peut même pas dire qu'ils consentent, par application du mot connu, à rester exportateurs de cléricisme. A vrai dire, il

n'est pas question là-bas de cléricanisme ou d'anti-cléricanisme; car la propagande des congréganistes cesse d'y être proprement religieuse pour rester exclusivement française. Dans un pays comme l'Égypte, où les musulmans dominent, et où toute autre secte, même chrétienne, ne supporterait pas, tant sont enracinées les croyances, un essai d'absorption par le catholicisme, l'expérience a fait une loi aux religieux de s'abstenir de tout essai de prosélytisme. « Nous nous efforçons simplement, me disait l'un d'eux, d'apprendre à nos élèves le français et de leur inculquer, en dehors de toute considération culturelle, les principes de la morale chrétienne. »

Cette neutralité à l'égard des dogmes est la condition *sine qua non* de la fréquentation des établissemens congréganistes par les indigènes. Elle est d'ailleurs si bien établie et si connue que l'on voit côte à côte constamment, dans les écoles catholiques, des coptes, des juifs et des mahométans, dont aucun, pourtant, n'entend abjurer sa foi. On a même vu, — c'est d'un consul de France en Égypte que je tiens le fait, — dans une ville de Haute-Égypte, une école gouvernementale désertée par tout l'élément indigène musulman, y compris le fils du *moudir* (préfet égyptien), pour l'école française des Frères !

Ce tableau de l'effort de diffusion de la culture française en Égypte est encore très incomplet. Notre organisation scolaire ne se borne pas aux échelons primaire et secondaire. Elle aborde aussi l'enseignement supérieur, tout au moins dans une de ses branches.

Combien de Français de France se doutent-ils, tout d'abord, que l'on peut, en Égypte même, conquérir les grades qui couronnent les études secondaires et qui ouvrent l'accès des études supérieures, je veux dire le brevet supérieur pour les jeunes filles, et le baccalauréat pour tout le monde? Eh bien! oui. On débite jusqu'aux rives du Nil notre parchemin national. Les jurys appelés à procéder à cette œuvre délicate y sont, certes, un peu moins universitaires que ceux de France. Au Caire, le ministre de France, à Alexandrie, le consul général, qui président à cette solennité, font appel à des compétences françaises locales un peu imprévues, mais largement suffisantes pour ce jugement d'élémentaire culture et de bon sens. La diplomatie, le barreau, la presse, des ingénieurs, d'autres encore, sont mis à contribution. Sans doute on doit bien parfois repasser un peu

ses auteurs. Mais chacun collabore de bon cœur à cette œuvre patriotique et désintéressée. Au surplus, il s'est presque créé des spécialités professionnelles : je sais, par exemple, tel haut fonctionnaire du Canal de Suez, vétéran du jury, qui « pousse sa colle » d'histoire ou de littérature française, avec le brio et l'expérience d'un vieux routier de Faculté. Bref, le baccalauréat français jouit là-bas d'une réputation méritée, égale à celle du diplôme métropolitain, et nettement supérieure à celle du baccalauréat égyptien, dont le niveau comparatif reste sensiblement moins élevé.

L'Enseignement supérieur est représenté, en Égypte, avant tout, par l'École française de Droit du Caire. Si la Syrie est, avec la Faculté de Beyrouth, le centre oriental de notre science médicale, l'Égypte, avec notre École de Droit, est incontestablement celui de la culture juridique française. Cette école compte à peine vingt années d'existence ; mais les circonstances étaient exceptionnellement favorables à son succès : le droit français étant en vigueur en Égypte, les diplômes juridiques français y ouvrant officiellement l'accès du Barreau et des administrations judiciaires, comment, étant donné le prestige de notre pays et de notre science, une école gouvernementale, qui préparait à ces diplômes, n'aurait-elle pas réussi ? La valeur de ses maîtres aidant, il lui a, pour ainsi dire, suffi d'exister pour voir s'offrir et se développer sa clientèle. Celle-ci est aujourd'hui très considérable puisqu'elle n'est pas loin d'atteindre le chiffre de 400 étudiants. Mais l'École du Caire ne confère pas de grades : relevant du Ministère des Affaires étrangères, qui la subventionne, et non de l'Instruction publique, ayant pour professeurs des docteurs non agrégés, elle n'est pas une Faculté, mais une simple École préparatoire. Ses élèves devaient donc, chaque année, venir en France subir leurs examens dans une Université. Lourde charge pour les familles, dont on a pu enfin diminuer le poids, depuis deux ans, avec l'agrément du gouvernement anglo-égyptien, en faisant venir au Caire, — à l'instar de ce qui se faisait à Beyrouth, — un jury de professeurs de Faculté, qui confère sur place les deux premiers diplômes de bachelier en droit, — les épreuves de la licence devant toujours être subies en France. C'est là, sans doute, un nouveau gage de développement pour notre École de Droit du Caire, — si toutefois d'autres dangers ne

la menacent pas... comme nous l'examinerons tout à l'heure.

A côté de l'École française, il existe, au Caire encore, une autre École de Droit ; c'est l'École égyptienne, nommée officiellement « École Khédiviale de Droit. » On ne doit pas, comme le font toujours ceux qui, chez nous, connaissent vaguement leur existence, confondre ces deux institutions. Celle-ci n'est pas française et dépend exclusivement du gouvernement égyptien. Et cependant, l'École Khédiviale doit figurer, elle aussi, dans ce tableau des élémens de notre influence intellectuelle en Égypte. Car, si cette école confère la licence égyptienne, — si semblable d'ailleurs à la licence française à bien des points de vue, — il est bon de signaler qu'elle utilise tout un corps professoral français. Son enseignement comprend en effet deux sections : l'une, anglaise, où le droit égyptien est enseigné en anglais ; l'autre, française, où il est enseigné en français. Le dédoublement ne remonte d'ailleurs qu'à 1899. Jusque-là, l'école, fondée par notre compatriote Vidal pacha, avait été exclusivement française et elle était restée même dirigée par des Français jusqu'en 1907. Elle le serait peut-être encore, sans la maladresse du dernier directeur français...

Quoi qu'il en soit, même en l'état actuel des choses, il vaut la peine de signaler que des Français occupent encore des chaires gouvernementales dans une des grandes Écoles supérieures d'Égypte.

Il en est de même dans un autre établissement d'Enseignement supérieur, que l'on nomme l'Université Égyptienne. Celle-ci visait à constituer un centre d'études littéraires et scientifiques supérieures encore inexistantes en Égypte. Outre une série de cours professés en arabe par des professeurs indigènes ou européens, elle comprend trois chaires occupées par des professeurs de nos Universités, délégués par la France pour y organiser et y donner des enseignemens en français. L'œuvre est jeune et, n'ayant que le caractère d'une fondation privée due à l'initiative et à la générosité du Parti nationaliste égyptien, elle souffre de n'avoir pas encore le prestige et les débouchés officiels que la reconnaissance, peut-être prochaine, par le gouvernement, devrait lui conférer. Mais enfin, le seul fait que ses fondateurs aient pu songer à confier plusieurs enseignemens à des Français montre bien qu'on est toujours assuré,

lorsqu'il s'agit de notre langue, de trouver un auditoire tout préparé à l'entendre.

Toute une série d'autres faits, ou d'autres organisations, peuvent être donnés en exemple à l'appui de cette vérité : A Alexandrie, une école primaire laïque internationale, où, d'un commun accord, le français est admis à titre de langue principale ; une université populaire où il en est de même ; une université mondaine, enfin, à l'usage des jeunes filles et où notre langue est seule à résonner ; au Caire, un cours populaire de français, ouvert il y a quelques mois dans un faubourg et qui d'emblée voit accourir plus d'amateurs qu'il n'en peut contenir ; dans les grandes villes, des conférences françaises, littéraires ou autres, où l'on réunit, aussi aisément que dans nos grandes villes de province, plusieurs centaines d'auditeurs, et où j'ai même pu, ainsi que quelques-uns de mes collègues et moi l'avons tenté à Port-Saïd, éprouver la belle constance d'un public convié régulièrement chaque semaine pendant quatre mois...

D'autres choses peut-être seraient encore à signaler. Mais en voilà assez pour donner une idée assez exacte de la place que nous tenons encore là-bas. Reste à savoir pourquoi cette place est si grande, et surtout si, malgré notre abdication politique, notre situation morale n'est pas fatalement destinée à décliner et notre langue, à reculer.



Quelles sont les raisons qui expliquent le rayonnement persistant de notre langue et de notre culture en Égypte ?

J'ai entendu assez souvent exprimer l'opinion qu'il faudrait en faire remonter le mérite à la longue et patiente action des religieux français et de leurs écoles, depuis si longtemps établis dans le pays. Évidemment : les écoles, — congréganistes et autres, — sont, à tout moment les artisans méritoires de ce succès. Depuis bien longtemps, leur effort est tendu, et nous en recueillons aujourd'hui les fruits. Sans elles, sans nos Frères qui, là-bas, ont été les premiers à fonder leurs établissements, notre situation morale ne serait pas ce qu'elle reste.

Mais, à aller au fond des choses, il ne suffit pas, cependant, d'invoquer l'existence de ces écoles pour expliquer leur succès et la victoire du français. Bien d'autres écoles européennes

existent aussi, en Égypte : des grecques, des italiennes, des anglaises, des allemandes, des autrichiennes... Or, le fait à expliquer, c'est que ces écoles n'attirent, le plus souvent, que les enfans de leurs propres nationaux, — quand ils ne viennent pas aux nôtres, — et que les Égyptiens recherchent presque exclusivement les écoles françaises. Pourquoi donc les Français ont-ils réussi? Pourquoi, par exemple, les congrégations italiennes, qui s'évertuent, elles aussi, en faveur de leur patrie, n'ont-elles pas obtenu des résultats analogues? Pourquoi, de tous les Européens qui luttent pour l'influence prépondérante, est-ce nous qui l'emportons sans même céder le pas — tant s'en faut, — à l'Angleterre, qui, pourtant, détient la puissance politique et administrative?

En réalité, la réponse à faire à cette question n'est pas simple. Il faut invoquer une série de causes.

Au nombre des raisons lointaines et d'ordre général, il faut compter la longue continuité de notre action historique dans le Levant. Les Croisades, les liens traditionnels de nos rois très chrétiens avec le grand Turc, et le Protectorat des chrétiens d'Orient qui en résulta, sont les fondemens politiques incontestables de notre prestige, dans ces pays où les souvenirs se transmettent de siècle en siècle. Les préséances de nos agens diplomatiques, les prérogatives de toute sorte que le temps et les traités ont accumulées en notre faveur dans l'Empire ottoman, étaient là, d'ailleurs, pour appuyer et renforcer à tous momens ces sentimens; et, en Égypte, s'y ajoute encore le souvenir de Napoléon, très vivant parmi les indigènes, qui restent pleins de respect pour ce témoignage presque légendaire de la force française.

Cette longue influence politique ne suffirait pas, il est vrai, à expliquer la diffusion de notre langue, ni en Égypte, ni dans le reste de l'Orient. Elle y a aidé, certes, et elle a préparé les voies. Mais il faut y ajouter l'action des besoins pratiques et des intérêts mis en éveil par les relations commerciales, aussi anciennes que les autres. Le trafic de notre pays, surtout celui de Provence et de Languedoc, est depuis si longtemps tourné vers le Levant, que l'avantage fut bientôt certain de connaître la langue de ces Francs, grands vendeurs et gros acheteurs.

Précieux pour traiter les affaires, le français ne le fut pas moins dans le cas des difficultés juridiques et des procès que, en

vertu des Capitulations, étaient appelés à trancher nos agens et notre droit. Nos tribunaux consulaires ont fait beaucoup dans tout l'Orient pour notre influence; mais nulle part autant qu'en Égypte où le système des Capitulations a été d'abord si singulièrement renforcé, puis si curieusement transformé par la création des Tribunaux mixtes. Cette institution, spéciale à l'Égypte, a modifié d'une façon originale le régime des Capitulations en vigueur dans l'Empire ottoman. Comme l'extension successive du privilège des Capitulations aux divers pays d'Europe avait eu pour résultat, en laissant les consuls seuls juges des affaires intéressant leurs nationaux respectifs, de faire naître des conflits incessans entre ces diverses juridictions consulaires, les Puissances s'entendirent, en 1876, en vue de déférer la plupart des affaires, où seraient impliqués des Européens, à des tribunaux internationaux communs, constitués par de véritables magistrats. On créa donc des tribunaux, dénommés mixtes, parce qu'ils sont composés de juges représentant les différens États qui les nomment, suivant une proportion déterminée. Mais à cette juridiction mixte il fallait aussi une législation mixte commune. On la créa donc. La France avait, à cette époque, en Égypte, des intérêts de beaucoup supérieurs à ceux de tous les autres peuples. La rédaction des Codes mixtes fut confiée à un Français, qui se borna presque à reproduire notre Code Napoléon, de telle sorte que tous les procès mixtes en Égypte, tous ceux où un intérêt indigène touche à un intérêt européen, sont tranchés par des lois d'inspiration française.

Ainsi, par le droit, rayonnent encore notre influence et notre pensée. Nous sommes le peuple dans la langue duquel on lit le droit; et c'est à notre système de droit que, d'un commun accord, se soumettent les peuples qui se rencontrent au carrefour de races qu'est le delta du Nil. Incomparable source de prestige! Car, par là, peut-être, s'affirme et prend corps l'idée confuse aux esprits de l'Orient que nous sommes, parmi les peuples de l'Occident, la nation de justice.

Tout cela contribue à expliquer les origines de notre prééminence morale. On voudrait pouvoir croire, sans outrecuidance, qu'elle est aussi, en somme, l'effet d'une sympathie profonde qui attire les cœurs et les intelligences vers nous plutôt que vers d'autres. On voudrait pouvoir penser que notre rôle et nos interventions en Orient, que notre propre histoire nationale et

l'idée que nous avons de notre mission historique en ce monde, nous assurent nécessairement une estime et une affection spéciales. Il est certain que notre langue et notre culture exercent une attraction puissante sur les Égyptiens et sur les Orientaux en général. J'en ai eu parfois moi-même l'impression directe. Il en fut ainsi, notamment, le jour où, dans une ville de la Haute-Égypte je trouvai, dans une petite boutique, un jeune indigène qui s'évertuait, entre deux cliens, à annoncer quelques phrases de notre langue à l'aide d'un médiocre vocabulaire. Et comme je m'étonnais, lui demandant s'il tenait vraiment tant que cela à parler français, il me fit comprendre, les yeux brillans d'ardeur, que c'était parce qu'il voudrait connaître la France, parce que « les Francs » étaient bons, et que, au total, — suprême témoignage, — il donnerait volontiers 1 000 francs à quelqu'un qui pourrait lui apprendre vraiment bien le français. Je le vois encore, pour être bien sûr de me faire comprendre toute l'étendue du sacrifice qu'il était prêt à consentir, allant vers le coffret de fer où s'entassaient ses économies, et prenant la peine d'étaler sous mes yeux, d'un air décidé, les 40 livres sterling dont il ne jugeait pas trop cher de payer la possession de notre langue.

Sur celui-là, sans doute, sur d'autres encore que j'ai eu l'occasion de rencontrer, semblait opérer l'attrait sympathique. Mais il ne faudrait pas avoir trop d'illusions et mettre invariablement ce mouvement vers nous au compte de notre irrésistible force de séduction. Nous avons beaucoup d'amis en Égypte, c'est incontestable, — et plus, je crois, que tout autre peuple. Il en est donc ici beaucoup qu'entraînent leurs sentimens et leur cœur. Mais les raisons ne sont pas toujours celles-là. On ne peut pas, d'ailleurs, formuler un jugement en bloc, et l'analyse donne, suivant les cas, des résultats différens.

Pour les Arméniens, pour les Syriens, pour les Juifs même, persécutés dans le reste de l'Empire ottoman et devenus Égyptiens, oui, il s'agit en général de sentimens; ils se souviennent que nous sommes les défenseurs des massacrés, les champions de l'Humanité, et que c'est de France que l'on a vu apparaître, lorsque les affaires tournaient mal, les cuirassés libérateurs. Dans les milieux cultivés, beaucoup vont au français, attirés par l'éclat et par la clarté incomparable de notre civilisation, et par son prestige mondain. Pour l'aristocratie égyptienne, enfin,

nationaliste et anti-anglaise, la pratique de notre langue est une forme de protestation contre l'occupation britannique.

Mais, pour la masse, il y a aussi l'intérêt, la nécessité plus impérieuse chaque jour, de connaître une langue que, pour des raisons diverses, de plus en plus le monde parle tout autour de la Méditerranée, qui est la deuxième langue officielle de l'Empire ottoman, et qui ouvre le monde des affaires. Et puis, — il faut tout dire, — pour ceux qui voyagent, et ils sont nombreux, il y a l'agrément de se sentir à l'aise dans cette France où l'on vient tant, et de pouvoir aborder plus commodément Paris, ses théâtres et ses plaisirs par l'attraction desquels nous rayonnons aussi sur le monde.

Quelle que soit, d'ailleurs, la multiplicité convergente des raisons sur lesquelles s'appuie et par lesquelles s'explique la puissance de diffusion et la vitalité de notre langue en Égypte, le fait est là, incontestable et presque miraculeux. Par lui, — cela est certain, — nous possédons encore une large et incomparable base d'influence et d'action. Mais il s'agit maintenant d'examiner quel peut être l'avenir de ce présent encore si brillant.

* * *

Dans les luttes des peuples pour leur expansion, il n'est situation si solide qu'elle n'exige d'être àprement défendue. Tout paraît encore porter l'Égypte vers notre langue et vers notre culture. Nous avons, à cet égard, dans ce pays, une position incomparablement plus forte que celle de toute autre Puissance. Mais encore faut-il, pour que ce mouvement dure, que ne viennent pas à disparaître certaines des causes fondamentales qui le favorisent. Et encore faut-il aussi que nous ne nous heurtions pas à des forces antagonistes capables d'enrayer son élan.

Il faut donc se demander, avant tout, quelles peuvent être les conséquences de l'accord franco-anglais de 1904. La mainmise définitive de la Grande-Bretagne sur l'Égypte ne fait-elle pas un contrepoids formidable à notre expansion spontanée, et n'a-t-elle pas déterminé un irrésistible mouvement vers la langue anglaise aux dépens de la nôtre? Quelles sont, au surplus, et surtout, les dispositions que les Anglais manifestent à notre égard? Voilà les questions qui se posent immédiatement.

Au lendemain de la signature de l'accord de 1904, presque

tout le monde crut que c'en était fait de notre influence en Égypte et que l'attraction de l'anglais serait irrésistible. Déjà, au lendemain de Fachoda, il y avait eu, vers les sections anglaises des écoles gouvernementales, comme une ruée des indigènes. Cela n'a pas duré pourtant, et n'a pas gagné en profondeur, je l'ai déjà dit, en constatant l'accroissement du nombre de nos élèves. Il serait excessif, toutefois, de prétendre que notre situation est tout à fait la même. L'obligation de savoir l'anglais pour entrer dans les administrations publiques, le désir, chez ceux qui veulent « faire leur chemin, » de se concilier les bonnes grâces des occupants, poussent à coup sûr des Égyptiens, qui jadis seraient venus en France, à aller conquérir les diplômes d'Oxford ou de Cambridge. Mais enfin, d'une façon générale, les écoles anglaises ne sont pas pour nous les rivales que, en bonne logique, elles auraient dû être. On voit même, par exemple, à Alexandrie, ce spectacle paradoxal d'un grand établissement d'enseignement secondaire anglais — le *Victoria College* — dont le déclin est visible et qui perd ses élèves au profit du Lycée français ou des Jésuites. La seule concurrence vraiment sérieuse de la langue anglaise provient des écoles des Missions protestantes américaines. Très riches, admirablement installées, offrant des avantages matériels à ceux qui viennent chez elles, ces missions ont su, particulièrement dans les districts de la Haute-Égypte, s'attirer une clientèle très nombreuse, puisque leurs écoles sont fréquentées par plus de 12 000 élèves. Leur action est seulement bien moins importante qu'on ne serait tenté de le penser, parce qu'elles n'ont que des écoles exclusivement primaires, — souvent même de véritables crèches ou garderies, — et qu'elles se recrutent à peu près uniquement dans la basse classe. Cela assure bien certes une certaine diffusion à l'anglais, et c'est pourquoi, en Haute-Égypte, les bandes d'enfants qui tourbillonnent autour du touriste en l'assassinant de leurs demandes de *bakchich*, lui décochent des « Good by, milord » au lieu du « Bonjour, *messié lé baron*, ou *messié lé comte* » que l'on entend auprès des Pyramides. Mais cela ne va pas plus loin. Les missions américaines ne sont pas une pépinière d'élèves pour l'enseignement secondaire anglais : et, jusqu'ici tout au moins, elles restent sans action profonde, parce qu'elles n'atteignent pas la classe aisée, — la seule dont, dans ces pays, l'influence compte encore.

J'arrive à la question, bien plus essentielle, de l'attitude de l'administration anglaise, car notre avenir peut, en une assez large mesure, dépendre de ce qu'elle est et de ce qu'elle sera.

En principe, la France a pris ses précautions : ses droits politiques et administratifs sur l'Égypte, elle les a abandonnés à l'Angleterre ; mais elle a entendu conserver son patrimoine moral et sa prééminence intellectuelle. C'est pourquoi l'accord de 1904 déclare expressément que les écoles françaises seront maintenues en Égypte. Mais la garantie pourrait devenir illusoire. Le texte d'un traité ne vaut guère qu'en raison de la bonne volonté des parties, et l'on peut lui faire produire des effets bien divers. En l'espèce, on peut respecter la lettre de l'accord, mais saper par-dessous la situation de ces écoles, entraver leur fonctionnement, faire sur les indigènes une pression plus ou moins occulte pour les en détourner. Mille moyens s'offriraient à un gouvernement bien décidé à se débarrasser de nous.

Or, comment se sont comportés les Anglais en cette matière ?

Il est certain qu'il y a eu des symptômes de dispositions malveillantes, et qu'il s'est produit, grâce à elles, un recul de la situation occupée par le français dans l'enseignement officiel. Ainsi, un des premiers actes du gouvernement anglais, dans cet ordre d'idées, a été de supprimer les sections françaises (c'est-à-dire celles où l'enseignement était donné en français) dans les écoles primaires officielles. A la lettre on respectait les termes de la convention : on s'était engagé à conserver les écoles françaises, et non l'enseignement en français dans les écoles gouvernementales. Mais est-il bien sûr que c'était là ce qu'avaient voulu nos négociateurs ? — Cette suppression a tari naturellement le recrutement des sections françaises des écoles secondaires égyptiennes, qui se sont ainsi éteintes d'elles-mêmes.

Les Anglais ont, il est vrai, plus récemment, pris une mesure qui paraît rétablir, en principe, l'égalité entre les deux langues. Au lieu d'enseigner en anglais, dans les écoles secondaires, comme cela avait lieu, le gouvernement a décidé d'admettre la langue nationale, — l'arabe, — comme langue normale d'enseignement. L'anglais est donc maintenant simplement considéré comme une langue vivante que l'on peut apprendre dans ces écoles, au même titre que le français, avec cette différence que la connaissance de l'anglais sera obligatoire pour tous

ceux qui se destinent aux fonctions publiques. Cette réforme était très demandée par le parti nationaliste égyptien : un des hommes d'État égyptiens le plus ouvertement favorables à ce parti, Saad pacha Zaghoul, fit de grands efforts pour la faire admettre, et l'Angleterre y a consenti.

Au premier abord, la chose paraît assez naturelle. Et cependant, certains Français d'Égypte se demandent si cette mesure n'est pas une manœuvre destinée dans un avenir prochain à renforcer l'enseignement anglais. Si les Anglais sont sincères, dit-on, en accordant cette réforme, ils commettent une grande erreur, qui consiste à penser qu'on peut, en arabe, enseigner les sciences modernes, car, pour des raisons diverses, c'est pratiquement impossible. Ou bien, alors, c'est une tactique ; car, quand on aura échoué, quand la preuve sera faite de l'impuissance de la langue nationale en face des nécessités de l'enseignement d'aujourd'hui, on passera à l'introduction pure et simple de l'enseignement en anglais, et l'on aura ainsi atténué la transition. Mais en vérité, le calcul que l'on prête ainsi au gouvernement britannique me semble trop subtil pour être exact. Peut-être est-il plus exact d'imaginer que l'Angleterre a voulu tout simplement faire une avance au parti national, tout en escomptant les entraves que la réforme mettrait à la diffusion de la science européenne parmi ses nouveaux sujets.

On n'a pas besoin, d'ailleurs, de recourir à ces hypothèses compliquées, pour saisir sur le fait des preuves d'hostilité contre notre langue. L'histoire de l'École khédiviale de Droit dans ces dernières années en est l'exemple le plus saisissant :

Créée par les Français pour enseigner en français ce droit mixte égyptien d'inspiration française dont j'ai déjà eu à dire quelques mots, cette École khédiviale a vu, dès 1899, sur les instances de l'Angleterre, s'ouvrir chez elle une section d'enseignement en anglais ; et, depuis 1904, tous les efforts ont tendu à avantager et à développer celle-ci. On y a admirablement réussi. Découragé et harcelé par l'administration anglaise, le directeur, qui était resté un Français, démissionna en 1907 et fut remplacé par un Anglais. La section française, aujourd'hui, recrute péniblement et seulement grâce au contingent d'élèves que s'efforcent de lui envoyer nos Frères et nos Jésuites, le nombre d'étudiants qui lui est nécessaire pour vivre. Pendant ce temps, la section anglaise regorge d'élèves qu'instruisent des

professeurs anglais matériellement incapables, de par leur origine, de s'assimiler un système juridique aussi foncièrement différent du droit anglais que l'est le droit napoléonien et latin. Et il faut ajouter que l'on a même dû, pour comble d'illogisme, instituer à la section anglaise des cours de français pour mettre ses étudiants en mesure d'aborder la lecture des indispensables ouvrages de droit français! Mais il fallait que l'Angleterre affirmât sa mainmise sur cette pépinière d'administrateurs, de magistrats et de fonctionnaires; et elle a brutalement refoulé le seul enseignement qui fût vraiment adapté aux besoins des étudiants. De par la volonté britannique, nous sommes donc passés là au second plan. A sa décharge on peut dire, il est vrai, qu'elle a consenti à nous laisser vivre. Il semble même, depuis deux ans, qu'elle fasse preuve de quelque bonne volonté pour empêcher la section française de mourir tout à fait. Il faudrait lui en savoir gré s'il ne semblait, d'autre part, se préparer un coup beaucoup plus rude et dont, s'il était vraiment porté, nous ne nous relèverions peut-être pas.

Il s'agit, cette fois, d'une réforme capitale, que médite l'Angleterre : je veux parler de la réforme des tribunaux mixtes, dont la portée pourrait être infiniment plus considérable qu'elle ne le paraît.

En dépit de leur composition internationale, ces tribunaux ont, depuis trente ans, remarquablement fonctionné. Ils ont été si appréciés que les indigènes eux-mêmes s'ingénient souvent à trouver le moyen de relever de leur compétence. C'est que, en Égypte, ils ont fait régner la justice; nul ne peut le nier; et ainsi, en donnant confiance aux capitaux d'Europe, ils ont permis au pays de s'engager dans les voies où il a trouvé une nouvelle et étonnante fortune. Quand l'Angleterre veut aujourd'hui porter la main sur eux, elle est évidemment dans son rôle, et la France, qui a librement consenti à son établissement aux bords du Nil, ne saurait lui savoir mauvais gré de ses efforts. Mais encore faut-il que la réforme méditée ne dépasse pas le but, et n'aille pas, sans besoin réel pour l'Angleterre, compromettre les énormes intérêts moraux que l'accord de 1904 nous a explicitement reconnus.

Que l'Angleterre, donc, cherche à transformer la justice mixte dans ce qu'elle a d'imparfait et de suranné; que, pour accroître son prestige, elle trouve le moyen d'atténuer le con-

trôle trop apparent et trop direct que les Puissances exercent sur cette institution; qu'elle réalise un recrutement plus logique des juges et qu'ils ne relèvent plus que d'elle, — soit! mais que l'on n'aille pas plus loin. Que l'on n'aille pas, comme commençaient, ces temps derniers, à l'insinuer quelques journaux anglais, jusqu'à exiger que l'on remplace aussi les codes mixtes par je ne sais quelle mixture de codes plus ou moins britanniques. On a parlé des codes de l'Inde; on a insisté sur la nécessité d'unifier les lois de l'Égypte et celles du Soudan, qui sont de source anglaise. Tout cela vise à préparer l'installation de juges anglais, et surtout d'un droit anglais vaguement égyptianisé. Et c'est le danger que nous signalons.

Je ne parle pas des obstacles matériels qui s'opposent à ce changement; il y aurait trop à dire. Il suffit, du reste, de songer que l'Égypte n'est plus un pays neuf où l'on puisse tailler et recoudre à volonté en ces matières, et que les immenses intérêts européens qui y sont, depuis un quart de siècle, engagés, ne pourraient supporter sans souffrir un pareil bouleversement de législation. Je veux me borner au point de vue des intérêts moraux de la France. Or ce que, chez nous, on ne voit pas assez, c'est que l'existence des codes mixtes est un des piliers les plus robustes et les plus nécessaires de notre influence égyptienne et de l'expansion de notre culture nationale. Parce que le droit napoléonien règne en somme par eux en Égypte, l'attraction que notre génie y exerçait déjà a été renforcée puissamment. Parce que, pour comprendre le droit mixte, il fallait connaître le droit français dont il est dérivé, des jeunes gens sont venus dans nos facultés chercher un enseignement et des diplômes qui ouvrent, avec l'appoint facile d'un certificat complémentaire égyptien, l'accès du barreau et même des administrations khédiviales. Bien plus : c'est pour cela qu'on a vu se fonder et grandir, au Caire même, l'École Française de droit où se pressent aujourd'hui tant d'étudiants. Que disparaisse le droit mixte, que soient fermés ces tribunaux où règnent à la fois l'esprit et la langue du droit français, notre École de Droit du Caire n'aura plus qu'à mourir; et ainsi sera tarie l'une des sources les plus précieuses de notre influence morale et de notre prestige.

Ces craintes sont-elles vaines? Il faut le souhaiter, et il faut que notre diplomatie s'efforce de détourner le coup. Au demeu-

rant, il est peut-être assez facile d'obtenir des Anglais, sans faillir à nos engagemens, une solution cordiale, qui, tout en donnant satisfaction à leur désir d'indépendance administrative, ne compromette pas notre action dans des voies où elle ne peut les gêner. La Grande-Bretagne n'a, somme toute, aucune raison majeure de poursuivre une politique d'élimination de notre langue. Elle a bien su s'en accommoder au Canada où sa domination n'en a pas souffert. Pourquoi pas en Égypte? Les Anglais y ont ce à quoi ils tenaient surtout : ils sont les seuls maîtres et ils ont la clef de la route des Indes. Dans la haute administration dont ils disposent, ils ont les débouchés nécessaires et dorés pour leurs cadets deshérités. Ils ont la réalité du pouvoir. Leur esprit libéral doit consentir amicalement à laisser à notre France cette gloire intellectuelle et morale que nous recherchons dans le monde, qui ne peut leur porter ombrage et qui est toute notre grandeur.

Quoi qu'il en soit, nous touchons probablement au moment où les véritables dispositions de l'Angleterre à notre égard vont se révéler. Les mesures que j'ai rapportées et dont nous avons quelque peu souffert semblent, jusqu'ici, être moins l'effet d'un plan arrêté, que l'œuvre d'un chef de service personnellement mal disposé à notre égard, qui a prolongé outre mesure une attitude de rivalité qui n'aurait pas dû survivre à la convention de 1904. Il est permis d'espérer que lord Kitchener saura faire comprendre qu'à côté de la domination anglaise, il y a place pour l'œuvre et le rayonnement intellectuels de notre patrie.

L'Angleterre n'est d'ailleurs pas la seule qui cherche à répandre sa langue en Égypte : il y a aussi l'Italie. Les écoles italiennes sont, après les nôtres et celles des missions américaines, les plus importantes. Elles ne comptent pas moins de 7000 élèves. On veut que ce chiffre grandisse encore. Les magistrats italiens des tribunaux mixtes, — contrairement à l'usage général, — affectent de rédiger leurs jugemens en italien. Les avocats italiens font de même pour leurs plaidoiries, et même pour les annonces légales. D'autre part, les consuls agissent sur les colons italiens, pour que leurs enfans fréquentent exclusivement leurs écoles nationales. On multiplie ces écoles ; on bâtit même un lycée au Caire ; et, en faveur de ce mouvement la Société Dante Alighieri, — équivalent de notre Alliance française, — s'efforce de réunir des cotisations.

Mais, dans ces efforts, l'Italie est servie surtout elle aussi par ses congrégations, dont le patriotisme est extrême et la propagande acharnée : Salésiens de Dom Bosco, Franciscains et Barnabites rivalisent de zèle. Et, avant tous, les Franciscains. Leur situation est d'ailleurs assez forte : établis en Égypte depuis l'époque des Croisades, ils ont le privilège de desservir officiellement les paroisses, ce qui leur confère une certaine autorité. Aussi la lutte est-elle extrêmement vive et les relations sont-elles plus que tendues entre les ordres italiens et nos religieux, qui sentent en eux des ennemis déclarés. Ces efforts des Italiens sont, à leur point de vue, parfaitement légitimes ; mais nous avons le devoir de les signaler. Jusqu'ici, on ne peut pas dire que les résultats aient été très inquiétants pour nous. Le gros chiffre de la population scolaire des établissements italiens n'a pas la même signification que le nôtre, car il comprend presque exclusivement des enfans de la colonie italienne. Ces écoles restent sans action sur les élémens indigènes qui y sont à peine au nombre de 1500.

*
* * *

Nous pouvons donc espérer, non seulement maintenir, mais encore développer, en Égypte, notre population scolaire. Les écoles que nous avons déjà peuvent grandir, et certaines sont assurées de le faire. Mais il y a surtout des branches d'enseignement qui appellent des créations ou des perfectionnemens urgens, et qui peuvent nous ouvrir un nouvel avenir.

Ainsi en est-il, par exemple, de l'enseignement commercial. Dans ce Levant où, depuis tant de siècles, le commerce est en honneur, et où les populations ont pour lui tant de natives aptitudes, il y a pour des écoles commerciales une très nombreuse clientèle, et pour nous une place à prendre, ou plutôt à consolider. C'est que, en effet, dans cet ordre d'idées aussi, nous avons plus que des promesses : une école française de commerce existe au Caire, ainsi que des cours commerciaux très suivis chez les Frères A Alexandrie, les Frères encore, mais aussi les Jésuites et le Lycée en ont ouvert également. Bref, on aura une idée de l'importance de ces essais et de l'avance que nous avons su prendre si je dis que nos cours commerciaux comptent plus de 700 élèves. D'une façon absolue, ce chiffre est déjà gros ; mais sa valeur relative est bien plus

significative, car les autres écoles commerciales européennes n'ont qu'une clientèle insignifiante de moins de 100 élèves, dont plus des deux tiers relèvent des écoles grecques qui n'admettent que leurs nationaux. Quant à l'enseignement commercial égyptien officiel, il n'existe pour ainsi dire pas : il n'est représenté que par un cours du soir, au Caire, avec environ 300 auditeurs.

Il n'est pas exagéré de dire, on le voit, que l'enseignement commercial est, en Égypte, presque complètement français. Que l'on ne croie pas toutefois la partie définitivement gagnée. Le grand nombre des élèves exprime la réalité d'un besoin profondément senti, mais il ne signifie pas que ce besoin soit vraiment satisfait. Les cours actuels sont insuffisants. La plupart sont des organisations improvisées, incomplètes, hâtives, manquant de ressources pour prendre le développement qu'elles comporteraient. Mais surtout il leur manque le couronnement toujours convoité, je veux dire le pouvoir de délivrer un diplôme qui jouisse d'une autorité incontestée et qui soit, pour son titulaire, d'une valeur internationale certaine. La lacune serait comblée s'il existait une véritable École supérieure de commerce française, assimilée par notre Gouvernement à celles de la métropole. Si on la créait sur des bases puissantes dans cette très grande place de commerce qu'est Alexandrie, nul doute qu'elle exercerait une irrésistible attraction non seulement sur l'Égypte, mais encore sur tout l'Orient. Mais il y a toujours la terrible question d'argent, les quelque cent mille francs qu'il faudrait arracher à nos budgets trop à l'étroit. C'est pourquoi on cherche à s'ingénier. L'École supérieure d'Alexandrie cherche à naître sous une forme originale : les trois cours des Frères, des Jésuites et du Lycée d'Alexandrie, tout en gardant leur autonomie d'organisation, ont adopté les programmes des Écoles supérieures de France, et voudraient pouvoir présenter leurs élèves, en fin d'études, devant un jury commun, délégué de France en Égypte par l'École supérieure de Commerce de Marseille, dont ces cours égyptiens permettraient ainsi d'obtenir, à Alexandrie, le diplôme de sortie. L'idée est simple et ingénieuse. Elle est peut-être réalisée à cette heure, car au début de l'été dernier les négociations paraissaient être en bonne voie. Et il y a tout lieu de penser que les cours en question vont en recevoir une impulsion très vive.

Voilà un exemple de développement possible de nos institutions. Il y en aurait d'autres, sans doute, telles que la création de cours préparatoires aux études scientifiques de nos écoles centrales ou des instituts de nos facultés de sciences. Mais ce n'est pas ici le moment de préciser un pareil programme dans tous ses détails techniques. Ce que j'ai dit suffit, j'imagine, à donner une idée de la place que nous occupons et que nous pouvons occuper là-bas encore plus grande en Égypte.

Il faudrait, maintenant, que la conviction entrât dans l'esprit des Français de France que, sur les rives du Nil, notre part est belle encore, même après le traité de 1904. En vérité l'Égypte n'est perdue pour nous que dans la mesure où il est vrai que l'action d'un peuple est liée à sa domination politique : idée aujourd'hui trop étroite et que les conditions de la civilisation moderne tendent de jour en jour à dépasser. Autrefois, le rayonnement d'une nation sur le monde était presque nécessairement lié à l'empire matériel qu'elle exerçait sur les autres. En des temps de communications difficiles, l'occupation et la mainmise administratives étaient presque les seuls moyens d'action. Encore même serait-il difficile d'expliquer, à ce compte, comment la petite Grèce put étendre si loin la souveraineté de sa civilisation... Mais il est certain que les forces extra-politiques, qui agirent dans ce cas avec une irrésistible insistance, trouvent dans le monde d'aujourd'hui des voies de pénétration toujours plus sûres. A côté du vieux mode d'influence, c'est ainsi qu'en apparaissent de nouveaux : influence économique, influence financière. Mais nulle ne paraît devoir être plus profonde ni plus durable que celle qui est liée à la diffusion de la langue. Nulle n'est de nature à asseoir plus solidement l'empreinte d'un peuple sur un autre parce que, à la suite de la langue, c'est toute la civilisation de ce pays qui passe, avec toutes les conséquences et tous les liens de l'attraction continue qu'elle exerce.

Or, il faut prendre garde que nous sommes à une époque singulièrement propre à ce genre d'action. Non seulement les langues ont aujourd'hui des moyens de diffusion qu'elles n'avaient jamais connus, mais encore, et surtout, il se trouve que certaines sont destinées, de par la force des choses, à jouer un rôle prépondérant. Le monde tout entier aspire à entrer dans le mouvement de la civilisation européenne et à s'assimiler,

sinon ses idées, du moins son savoir. Seulement, pour cette œuvre, il faut se soumettre à quelques langues suzeraines. Les temps anciens avaient connu des langues sacrées qu'il fallait posséder pour s'initier aux mystères profonds des religions. C'est ce que l'on voit aujourd'hui se reproduire sous une forme nouvelle : pendant que quelques langues seulement permettent aux travailleurs de parcourir le temple de la science, d'innombrables idiomes se voient condamnés à demeurer étrangers aux révélations de la connaissance humaine.

C'est le cas de toutes les langues de l'Orient et de l'Extrême-Orient, si entravées par le lourd appareil de leur structure ; et c'est notamment le cas de l'arabe, langue nationale de l'Égypte. L'arabe ne peut pas s'adapter aux études scientifiques modernes. Il ne s'agit pas ici, à vrai dire, d'une question de caractères et d'écriture, bien qu'ils réservent déjà quelques difficultés, mais plutôt d'un problème de vocabulaire. Un peuple resté pendant trop de siècles en marge du mouvement qui en emportait d'autres vers un progrès toujours plus rapide, a laissé forcément se figer, en même temps que sa pensée, ses moyens de l'exprimer ; et, l'heure du réveil venue, il est trop tard, parce que le vocabulaire ne se crée pas en un jour. En serait-il autrement, que cette langue, même prête à traduire aisément les idées nouvelles, ne serait qu'une machine fonctionnant à vide. Où serait, en effet, la littérature scientifique nationale qui permettrait de se mettre au courant ? Où seraient les publications indispensables pour créer un milieu national d'études ? Publier une sorte d'encyclopédie qui servirait de point de départ ? Serait-ce possible ? Serait-ce suffisant ? Et d'ailleurs qui la ferait, et comment pourrait-on tenter un si énorme labeur avec la perspective d'un si faible débouché d'étudiants et de savans encore si peu nombreux ? Avoir alors au moins des traductions, à défaut d'un foyer national de science et de travail ? A quoi bon ? Aussitôt traduit, de nos jours, un ouvrage scientifique est démodé. Et puis, pour traduire, il faut comprendre, et trouverait-on, dans un pays tard venu à la culture moderne, sinon assez de gens capables de comprendre la haute science, du moins assez de dévouement désintéressé parmi eux pour se vouer à ce travail ingrat de traducteur ?

De quelque côté que l'on retourne la question, en vérité, il semble qu'un cercle vicieux enserre l'avenir et limite les pro-

grès de ces peuples. Ce serait tragique s'il n'y avait aucun moyen de le rompre. Mais il y a celui d'adopter pour l'élite cultivée, comme langue auxiliaire d'étude, l'une de celles, en petit nombre, qui ouvrent l'accès d'un des grands foyers de science et de civilisation.

Si donc nous voulons que notre nationalité vive et qu'elle connaisse encore des siècles de grandeur, il importe pour nous, en ce moment où tous les peuples font leur choix, d'avoir en eux le plus grand nombre possible de liens de notre culture. L'Égypte est, à cet égard, un admirable centre de propagande : carrefour de races orientales, centre le plus vivant et le plus riche de l'Islam, elle peut, si nous savons y maintenir l'empire de notre langue, être pour nous l'une des bases les plus précieuses de notre pénétration morale du monde oriental. La chose vaut qu'on y pense. Un jour viendra, sans doute, où, une à une, les colonies de la vieille Europe se débarrasseront du joug ou de la tutelle de leurs métropoles, et où s'évanouira la puissance de ces Empires d'au delà des mers. C'est alors qu'apparaîtront l'importance et la solidité des influences plus subtiles, mais aussi plus profondes, alors notamment que notre patrie sentira tout le prix de ce que, jusqu'à cette heure, elle a su garder en Égypte et de ce qu'il faut veiller, avec un soin jaloux, en ces années de transition, à ne pas nous laisser ravir.

LÉON POLIER.

REVUE LITTÉRAIRE

UN ROMAN DE M. PAUL BOURGET (1)

A sagittâ volante in die, a negotio perambulante in tenebris, ab incursu et dæmonio meridiano, «... la flèche qui vole en plein jour, le tourment qui rôde dans les ténèbres, l'attaque du démon de midi : » ces mots de mystérieux péril, empruntés à un psaume, M. Paul Bourget les a inscrits, en épigraphe, à la première page du roman qui trouve là son titre, *le Démon de midi* ; et, dès le premier chapitre, un moine les commente. Le démon de midi, c'est la tentation du milieu du jour ; c'est, dans les cloîtres, l'*acedia* : dégoût, torpeur et tristesse, langueur de la piété, nostalgie du siècle, désir vague et mortel chagrin. Puis, les paroles de l'Écriture sont les riches symboles de vérités variées et nombreuses, dogmatiques et morales. La vie d'un homme se déroule comme une journée ; ainsi la tentation du milieu du jour, c'est la tentation du milieu de nos jours, celle qui vient nous assaillir avant le déclin, dans la force, dans le travail, dans la volonté opérante. Le conquérant commet son imprudence, le poète tourne au politicien, le sermonnaire lance son hérésie et, parmi de plus humbles types d'humanité, le quadragénaire se dérange. C'est une crise de ce genre qu'étudie M. Bourget. Mais il a choisi pour son héros un catholique, voire un défenseur de la religion, de la doctrine même et de l'orthodoxie, un laïc, un homme de plume et qui consacre son talent, sa foi, son énergie à lutter contre les ennemis de l'Église, ennemis du dehors, les athées et anticléricaux, ennemis de l'intérieur,

(1) *Le Démon de midi*, deux volumes in-16 ; Plon.

les novateurs chrétiens et modernistes. Son démon de midi : une tentation d'amour, à laquelle il succombe. Ainsi l'aventure est double, amoureuse et doctrinale. Une « étude de psychologie religieuse, » dit M. Bourget, dans sa préface; et, l'on pourrait dire, le roman du modernisme. Les prêtres y ont un rôle important; un prêtre s'y révolte et y mène sa propagande d'anarchie; de grands débats d'idées y éclatent, touchant les principes et l'objet de la croyance. Un roman d'amour, aussi; une étude de la passion tendre et voluptueuse. « Le coup de foudre du chemin de Damas : » une phrase du roman réunit de cette façon les deux vocabulaires du cœur et de la pensée; indice des deux caractères sous lesquels se présente, cette fois, la rêverie de l'auteur.

Il y avait, dans la conception d'un tel livre, un danger. Le roman d'amour ne sera-t-il pas accablé d'idéologie? et, le problème religieux, une histoire d'amour ne risque-t-elle pas de le profaner? Elle ne le profane point et elle n'est pas accablée. La maîtrise du romancier sut éviter ces deux inconvénients. Non par des artifices, mais par la qualité même de la philosophie incluse dans cet ouvrage. La concupiscentia de sentir, *libido sentiendi*, et la concupiscentia de savoir, *libido sciendi*, sont, aux yeux du psychologue, deux vellétés pareilles, qui ont de mêmes origines, et qui prennent de mêmes libertés, et qui vont à de semblables désordres. L'hérétique et le débauché sont deux révolutionnaires, dont il est bien aisé de voir les différences et dont *le Démon de midi* nous montre les analogies profondes.

M. Bourget n'a point abandonné le *credo* littéraire de ses débuts. Tel nous le trouvons dans les célèbres *Essais de psychologie contemporaine*, et tel nous le retrouvons au bout de cinquante volumes, gardant la confiance qu'il avait d'abord accordée à l'analyse, comme à une méthode. Critique des arts, des mœurs et des théories sociales, essayiste, romancier, puis dramaturge, il a éprouvé sa méthode; il l'a conservée. Son œuvre est continue : cette continuité fait l'une des beautés de son œuvre. Et l'on put se demander si, en chemin, *nel mezzo del cammìn di nostra vita*, cette méthode n'allait pas le décevoir. Ne l'a-t-il pas redouté lui-même? Et sait-on ce que suppose de doutes et de poignantes inquiétudes une œuvre qui, constante et perpétuelle, accompagne toute une existence?... Nous avons des écrivains, charmants et grands peut-être, qui, de temps à autre, donnent un livre : et c'est un épisode, parmi leurs années; c'est une prouesse. Ou bien, si l'on veut, ces écrivains dressent, de place en place, au long de leur route quelques statues : et l'une ne dépend aucunement des autres :

l'une, qu'ils ont manquée, n'empêche pas que les autres soient jolies ou admirables. Mais la continuité d'une œuvre met en architecture chacun de ses élémens : l'un, qui faiblit, menace de ruiner le reste. Or, au cours de cinquante volumes et à mesure que se développe, s'enrichit d'exigences nouvelles, s'épanouit l'âme d'un écrivain par la vertu même de la vie, que deviennent et l'instrument de son premier effort et les bases qu'il a jetées pour l'édifice lent à bâtir? Dure angoisse! et pathétique, dans ces longues œuvres qui ont des dimensions de cathédrales. Et quelle angoisse, plus terrible que jamais au moment de poser, je ne dis pas le clocher, mais l'un des clochers, sur les murailles et les tours, comme est *le Démon de midi* sur les cinquante volumes qui lui servent d'assises!... En peu de mots, voici ce que dut être, pour M. Bourget, la tribulation. D'abord, il était psychologue; puis il fut moraliste. Et l'analyse, sa méthode, lui révélait ce qui est, non ce qui doit être. L'analyse constate : elle ne commande pas. Le romancier qui décrit les sentimens, qui en cherche le jeu secret, oui, l'analyse le mène jusqu'aux délicates vérités du cœur et de l'esprit. Le romancier qui s'est promis de juger son temps et d'en signaler les tares et, le diagnostic établi, de formuler le remède, celui-là peut craindre que l'analyse le laisse dépourvu.

Le remède, on sait où M. Bourget le découvre : dans la règle catholique. Eh bien, s'il a conscience que la méthode psychologique ne l'a point trahi, c'est que la nécessité de la règle catholique lui apparaît comme le résultat même de l'analyse, et non comme un expédient pris ailleurs. Il a examiné le cœur des hommes et des foules, le cœur des sociétés humaines : et il a vu que, là, — selon la précaution des savans, — tout se passait comme si les idées chrétiennes de la faute originelle, de la réversibilité des peines et de la Providence étaient, non seulement des dogmes, des faits. Il n'ajoute pas à la réalité la foi; mais il tire la foi de la réalité. La foi, qui dérive de l'expérience : ce n'est pas toute l'apologétique de Pascal; c'en est une bonne part.

Voilà, si je ne me trompe, comment *le Démon de midi*, roman dogmatique, se lie aux romans psychologiques de M. Bourget, les continue et, provisoirement, les achève. Voilà aussi comment s'y résout cette dualité que j'indiquais, du roman d'amour, plus sensible et alarmant que *Mensonges*, et du roman chrétien, pur, austère et impérieux.

A vingt ans, Louis Savignan s'éprit d'une jeune fille, Geneviève

de Soléac; et elle l'aima. Secrètes fiançailles, parfaitement chastes et très ferventes, intime union des âmes et commune espérance. Puis, un jour, Geneviève épousait un certain Calvières, un industriel, un homme riche. Elle n'avait pas écrit à son fiancé de la veille : il apprit ce mariage, comme celui d'une étrangère. Il souhaita de mourir; il ne mourut pas; il vécut dignement et sans joie. Il se maria; il épousa une femme qu'il ne haïssait pas et n'aimait pas. Il eut un fils. Et il occupa sa vie désenchantée à travailler. Il devint cet historien, cet apologiste que je disais. A l'égard de Geneviève l'infidèle, son souvenir était celui de la cruelle déception, du bonheur blessé, de l'offense, et puis encore celui d'une grâce qui n'avait pas fini de le troubler. Vingt ans ont passé. Maintenant, il est veuf; et il va soudain revoir Geneviève. Les radicaux du Puy-de-Dôme, désabusés de leurs chefs, ont résolu de s'adresser à lui, clérical, mais honnête; ils éprouvent ce furtif besoin de décence qui parfois touche les troupes électorales : en outre, la candidature de Savignan coïncide avec l'intérêt bien compris de divers gaillards qui, songeant à eux, serviront néanmoins la bonne cause. Le grand électeur, là-bas, c'est Calvières.

Et Savignan revoit Geneviève; il la revoit chez elle, chez son mari, dans le château des Soléac, demeure ancienne, que Calvières a rachetée, a restaurée, munie de luxe moderne et qu'il n'a pas dévastée cependant : le passé survit dans sa cachette modifiée, non détruite, comme dans Geneviève la fiancée d'autrefois n'est pas morte. Et l'âme de Savignan, pareille à un palimpseste, deux écritures l'ont marquée, celle d'autrefois, celle d'aujourd'hui. Si vous regardez l'une, l'autre disparaît : vos yeux suivent les lignes à demi effacées et en réveillent la netteté; ou bien vos yeux distinguent seulement les lignes nouvelles, au gré de votre attention qui se porte sur les unes ou les autres. Une réaction chimique sacrifierait aux écritures d'autrefois les écritures d'aujourd'hui : un vif émoi est une réaction de ce genre, dans une âme; et tout le grimoire d'amour renaît, avec sa récente fraîcheur, dans l'âme de Savignan, Geneviève étant là, magicienne dont les prestiges sont le souvenir et la beauté, la tristesse, la jeunesse finissante et l'entrain menacé. Le palimpseste se simplifie; et Savignan n'est plus qu'amour. Et sa rancune? Ah! d'abord, sa rancune sévit en lui et hors de lui. Elle l'engage à ne plus savoir si Geneviève ne serait pas une coquette; il se dénigre amèrement cette femme. Et il se venge d'elle, sans ménagement, au déjeuner, quand le mari vante ses vins et orne de vaniteux commentaires un Chanturgue

de 1892 : vingt ans de bouteille, et « 1892, l'année de notre mariage, ma chère amie... » Et Savignan : « Madame me permettra de lever mon verre au souvenir d'une date si heureuse ! » Geneviève a blêmi : au fond de ses prunelles claires, il a vu la douleur, l'épouvante et l'imploration. Il lui a pardonné dès qu'il a eu pitié d'elle. Un peu plus tard, elle lui dira pourquoi elle a épousé Calvières : elle était pauvre et elle a sauvé les siens, en consentant ce mariage. L'excuse ne vaut rien : l'excuse est ignominieuse comme la faute. Mais Geneviève n'a plus que faire d'une excuse : entre ces deux êtres, l'amour ancien recommence, avec sa nouveauté. Ils se promènent aux alentours du château, dans le paysage d'Auvergne où, fiancés jadis, ils ont eu leurs promenades : magnifique paysage, où les puissances volcaniques de la nature, immobilisées, composent une allégorie de force contrainte et persévérante. M. Bourget le décrit tel que l'aperçoivent et, pour ainsi dire, l'éprouvent Geneviève et Savignan. Ce n'est pas un pittoresque décor : c'est une épiphanie du passé ; bientôt, c'est une incantation. Paolo et Francesca, le soir qu'ils ne lurent pas davantage, le livre fut l'entremetteur : Geneviève et Savignan, ce fut le paysage. Ils allèrent plus loin, dans la montagne, que jadis, et jusqu'à un lieu glacé, jusqu'à un lac mystérieux enclos entre les bords d'un cratère. Des branches mortes se brisent sous leurs pas. Il fait froid : le gel gagne sur l'eau vivante. A l'approche de leur automne, deux êtres qui ont gaspillé leur été redoutent l'hiver et entendent le conseil des jours. « C'est d'ici que l'on voit le mieux le lac, » dit Geneviève ; et elle regarde l'heure à la montre de son bracelet : « Il faut songer à s'en retourner... » Et Geneviève, tremblante, est tombée dans les bras de Savignan, qui la baise aux lèvres... Ils s'aiment et n'ont cessé jamais de s'aimer.

Je ne peux suivre de page en page le récit de cette folie grandissante. — *amor, furor brevis*, — folie brève, mais dont les momens ont une opulence infinie. Je le peux d'autant moins qu'avec une merveilleuse finesse et avec une étonnante divination de la minutie sentimentale, M. Bourget ne se contente pas de dévoiler par les incidens les étapes de la passion ; mais il en montre l'incessant progrès et le mouvement caché. Dans ses premiers romans, la psychologie, extrêmement subtile et sûre déjà, était (en un mot) cartésienne : j'entends qu'elle spéculait sur les phénomènes de la conscience claire. A présent, sa psychologie pénètre plus avant le secret des âmes. Je l'appellerais volontiers leibnizienne : elle tient un compte plus exact de ces petites perceptions qui échappent à la conscience claire et qui sont

l'étoffe de nos pensées, sinon nos pensées elles-mêmes. Alors, nul résumé n'est véridique. L'activité des petites perceptions, M. Bourget la débrouille; et, leur logique, il la saisit dans la confusion, le tumulte et la multitude avec une maîtrise délicate et souveraine. Il ne dénature pas la réalité capricieuse et redondante, et incertaine : il lui impose cependant une dialectique, celle qu'il a trouvée en elle, et qui obéit à des lois, et qui comporte aussi du hasard. Telle, une branche d'arbre pousse, obéit aux lois d'une essence et confie aux fantaisies du hasard les menus détails de son dessin. Le soleil, l'intensité de la sève, mille influences collaborent au résultat le plus méticuleux. La destinée de Geneviève et de Savignan se ramifie de cette manière; et elle les conduit à cette nuit où il aura fallu que Geneviève fût la maîtresse de Savignan. Nuit singulière et tout illuminée de plaisir. Les amans sont heureux sans nulle appréhension, sans nul remords : ces tortures-là, différées, laissent triompher seul un amour qui attend depuis vingt ans son aubaine. Et, cette nuit, le romancier ne l'a point disputée à ses amans; il la leur a donnée tout de suite : et les amans l'ont prise avec une avidité, avec une brutalité où il y a de la grandeur. L'immense amour rachète la faute de l'amour. Ensuite, les amans auront à se cacher et ils pratiqueront les rites mesquins de l'adultère. Mais, à la fin du roman, lorsque les péchés auront eu leurs conséquences de désastres, un religieux, qui sait ce qu'a fait Geneviève, ne la méprise pas : « Ce sont des égaremens, dit-il; mais sur des routes hautes ! »

M. Paul Bourget — cela distingue sa pensée — n'avilit pas les personnages qu'il invente : il les respecte. S'il les châtie, il ne les flétrit pas. Il a, pour eux, de la miséricorde; il a, pour eux, une amicale intelligence. Voilà, probablement, le bienfait de la méthode psychologique : elle est une méthode pour comprendre. Et nous avons, ces temps-ci, beaucoup de pharisiens : ils ne comprennent pas. D'ailleurs, comprendre, ce n'est point approuver. L'auteur du *Démon de midi* est, en ce livre plus et mieux que jamais, un moraliste : non point un satiriste. Du moins, s'il n'épargne guère tels politiciens de bourgs auvergnats, tels meneurs de Paris, tel négociant parvenu, cet Andrault, le marchand d'ornemens d'église et qu'une fatuité absurde jette dans les pattes des novateurs, et s'il trace, de ces gens-là, de gaies caricatures, c'est qu'avec ces gens-là toute psychologie serait en pure perte. Ils n'ont pas de « sentimens vrais. » Autant de fantoches qu'agitent des cupidités élémentaires; l'un songe à des profits, un autre satisfait son envie, un autre sa gloriole. Ces gens ne méritent que la moquerie. Ceux que des « sentimens vrais » conduisent à

l'erreur, qui leur jettera la première pierre? Ce n'est pas l'auteur du *Démon de midi*; mais il leur accorde une pitié attentive.

Geneviève et Savignan, les amans coupables, il les favorise, il a soin d'eux, les aime, leur sourit. Pour raconter comment ils sont épris de leur tendresse, il a des phrases toutes frissonnantes. Lorsqu'ils souffrent de leurs scrupules et croient qu'ils vont se séparer : « ces projets des amans, c'est le palais des *Mille et une Nuits*, qui surgit et qui s'efface, qui est là aujourd'hui et qui n'est plus là demain... » Savignan, de retour à Paris où viendra Geneviève, choisit et installe avec précaution la retraite d'amour : il veille à ce que les vulgarités habituelles n'enlaidissent pas les délicieuses rencontres. L'auteur du *Démon de midi* a les mêmes soins pour l'amour de ses héros malheureux.

Ses modernistes non plus, il ne les avilit pas. Il les condamne : il ne les raille point. Il ne suspecte pas leur bonne foi, qui est le salut dans l'erreur. Pourtant ils vont jusqu'à l'hérésie déclarée, fondent une église, corrigent le dogme, réduisent le nombre des sacremens, suppriment la liturgie, adressent à Dieu leur prière au nom et en mémoire d'Origène, de Nestorius, de Molinos et de Monsieur Féli, fulminent contre le Vatican et appellent Hakeldama, le prix du sang, la Rome pontificale. Fauchon, prêtre interdit, bientôt excommunié, l'apôtre de la secte, se marie. Peut-être des modernistes moins audacieux reprocheront-ils à M. Paul Bourget de méconnaître leur timidité. Ce n'est pas mon affaire : à peine insinuerai-je qu'une religion (c'est une soumission de l'esprit) se débauche en philosophie, dès sa première liberté. Quoi qu'il en soit, M. Paul Bourget réclame pour le romancier le droit de « pousser jusqu'au terme de leur logique tels et tels types, telles ou telles idées, qui ne sont pas allés, qui n'iront peut-être jamais jusque-là. » C'est le fait même du modernisme, et enfin de l'innovation religieuse, qu'il attaque; et c'est, dans un Fauchon, la tentation de midi qu'il signale. Tentation d'orgueil, comme en Savignan ce fut la tentation d'amour. Eh bien! plus nous choquent les sacrilèges entreprises de Fauchon, plus importe l'équité de ce jugement : Fauchon, c'est un homme qui se trompe.

Cette complaisance — si hardie et si belle — avec laquelle l'auteur accompagne l'amoureuse aventure de Geneviève et de Savignan, la même complaisance, il l'accorde à ses hérétiques. Il ne dissimule pas la séduction de leurs idéologies, l'attrait de leur ingéniosité, parfois la généreuse vaillance de leurs argumens. Il n'a diminué, en puritain, ni l'enchantement d'amour, ni l'enchantement de raison, deux délices.

Une polémique où l'on a premièrement désarmé l'adversaire est un jeu médiocre, ou l'aveu d'une inquiétude, la crainte d'une faiblesse. Mais le loyal combat, celui-ci; l'on sent la force d'autrui : l'on n'en lutte que mieux!... La théologie dans le roman : n'est-ce pas sa première apparition? Je ne sais pas de chapitres plus poignans que ces chapitres sans feinte où l'auteur est aux prises avec l'ennemi, le laisse approcher, lui rend du terrain, le regarde et nous invite presque à l'admirer, puis ne cède pas. Quelle énergie de la conviction, pour résister à tant de sortilèges, après qu'on a eu l'air de les subir!

C'est par le fils de Savignan que se joignent, dans *le Démon de Midi*, le roman d'amour et le roman de doctrine. Ce jeune homme, pieux et enthousiaste, a été naguère l'élève de Fauchon : prodigieuse influence, et difficile à secouer. Seul, le père sauvera l'âme de cet enfant que contaminent les funestes persuasions. L'hérétique a mis en ordre ses maléfices dans un pamphlet qu'il intitule : *Hakeldama*. Et Jacques Savignan, le fils, a lu ces pages sans horreur. M. Bourget note qu'il y a, pour ensorceler chaque génération, un mot, dont les significations un peu vagues trahissent tout un état de l'âme à une heure donnée : vers la fin de l'ancien régime, la Raison; plus récemment, la Science; et, de nos jours, la Vie. La Raison, la Science et la Vie, trois idées en fonction desquelles la philosophie peut constituer des systèmes. Seulement, les idées, parmi les foules d'une époque, se dépravent. C'est en l'honneur de la Raison que la Terreur a commis ses crimes; c'est en l'honneur de la Science qu'a sévi la politique de persécution religieuse et d'ânerie emphatique; c'est en l'honneur de la Vie que se démène l'anarchie contemporaine. Et, la Vie, le modernisme se réclame d'elle, quand il affirme que la religion doit évoluer, quand il « met la vérité religieuse dans une révélation sans cesse renouvelée, sans cesse adaptée, mouvante et changeante comme le siècle. » Tels sont les spécieux sophismes par où la récente hérésie a prise sur un esprit jeune, féru de ses croyances et troublé par les manies intellectuelles de son temps. Jacques Savignan ne va-t-il pas céder aux aguichans paradoxes d'*Hakeldama*? Qu'on les lui démolisse!... Et qui les lui peut démolir? Son père. Que Savignan réfute *Hakeldama*, et Jacques Savignan sera délivré. Certes, pour dégager son fils du réseau des sophismes, Savignan donnerait beaucoup plus que sa vie; car il aime son fils et il l'aime en chrétien qui sait le prix d'une âme. L'espèce de dégoût, de répugnance qu'on éprouve à sentir un être qu'on chérit captif d'une liaison vilaine ou sale, combien il en est

torturé quand il remarque, sur l'âme de son enfant, l'empreinte de Fauchon ! Jacques, en outre, adorait une jeune fille, la voulait épouser ; une jeune fille que Fauchon lui dérobe et qui épousera ce prêtre délirant. Là-dessus, Jacques ne haïra-t-il pas le prêtre ? Non : tant il est dominé par l'ascendant formidable de cet homme. Il combinera des maximes d'abnégation presque inhumaines pour conserver à son odieux rival sa déférence. Oui, Savignan donnerait beaucoup plus que sa vie : mais il ne donne point son amour. Qu'il réfute *Hakeldama* ! Il ne le réfute pas : il manque de loisir ; il passe auprès de Geneviève ses journées. Surtout il n'a plus cette assurance de la pensée qui vous permet de répliquer net au mensonge. Puis, le mensonge, où est-il ? Fauchon, le prêtre marié, ne ment pas : il a, dans *Hakeldama*, préconisé le mariage des prêtres ; il agit selon sa doctrine. Le menteur, ce n'est pas Fauchon : c'est lui, Savignan, l'écrivain catholique et le défenseur de la morale catholique et l'adultère endurci, c'est lui le menteur. Alors, il endure son châtement. Un jour, il aura un sursaut valeureux : et il réfutera le pamphlet suborneur. Trop tard ! Il publiera sa thèse victorieuse ; mais on lira ses lettres d'amour, qui le marquent d'hypocrisie. Est-il un hypocrite ? Au moins, l'homme déchiré de saint Paul : il ne fait pas le bien qu'il veut et fait le mal qu'il ne veut pas. Trop tard ! Les événemens vont plus vite que nous, plus vite que, dans l'action résolue, un langoureux amant. L'intrigue suscitée par les noces de Fauchon, l'adultère de Savignan, l'imprudence de Geneviève, la jalousie du mari, la férocité des politiciens aboutit au scandale. Un drame se prépare, avec une rapidité effrayante ; de plusieurs côtés, accourent les menaces ; des coïncidences les groupent : et l'on dirait d'un ciel où s'accroissent les préambules de l'orage. Les fatalités naturelles travaillent ; et les hasards sont de connivence avec les volontés.

Ces péripéties dernières, M. Paul Bourget les a menées d'un train de catastrophe. Il les a domptées ; et il les précipite. Calvières s'est emparé des lettres que Geneviève recevait de Savignan. Trop folle Geneviève ! mais, « caresses de langage, tutoiemens passionnés, rappels des bonheurs partagés, toutes ces déraisons des correspondances d'amour ne sont-elles pas comme une autre possession ? ces phrases peuvent nous perdre ; ce frisson même du danger est une ivresse ; les femmes ne s'y trompent pas... » Calvières se vengera : ce n'est pas jalousie, mais fatuité blessée. Les preuves de l'hypocrisie de Savignan, Calvières les porte à Fauchon. Et Fauchon se vengera : la réplique infligée à son *Hakeldama*, son évangile, par Savignan le

fourbe, lui est un supplice d'orgueil insulté ; puis, en dénonçant le fourbe, il servira la vérité, sa vérité qu'il maintient. Bref, il publiera ces lettres d'amour. C'est une vilénie : et Thérèse, sa femme, s'oppose à un si lâche dessein. Que faire ? Elle ne réussit pas à dissuader le furieux. Elle va chercher Jacques Savignan. La querelle éclate ; et Jacques prend ces lettres d'amour que son père a écrites. Le prêtre et son élève échangent des injures, des coups. Il y a, sur la table, un revolver. Fauchon le saisit. Thérèse le lui arracherait. Dans la lutte, et par Thérèse ou par Fauchon, maladroite, la détente pressée, Jacques reçoit une balle dans la poitrine. Qui est l'assassin ? Personne. Qu'on cherche l'enchaînement des effets et des causes : parmi les causes et à l'origine des causes, l'on trouve Savignan. Lui-même s'y trouve.

A la scène effroyable du meurtre succède une admirable scène de sérénité pathétique : la mort de Jacques, « l'holocauste. » Il se confesse et l'on récite auprès de lui les prières des agonisants. Il n'a ni regret ni haine. Il offre à Dieu son martyr, pour que reviennent à Dieu les égarés : « Pour que tu reviennes... » dit-il à son père ; et « Pour qu'elle revienne... » dit-il en regardant Thérèse ; et « Pour que vous reveniez... » dit-il à son maître. Les ténèbres gagnent ses yeux. Il murmure encore : « Mais revenez, revenez tous... » Il s'adresse à Dieu : « *Secundum magnam misericordiam tuam...* » Et il meurt.

Thérèse retournera chez ses parens : son mariage, célébré seulement par l'hérétique, n'est pas valable. Fauchon se retirera, pour faire pénitence, à la Grande Trappe. Geneviève et Savignan, qui s'aiment encore, seront séparés à jamais. Geneviève retournera chez Calvières, qui a ses raisons politiques de la reprendre : elle n'y consent, d'ailleurs, que par la volonté de Savignan ; son renoncement final est un acte d'amour obéissant. Lui, Savignan, plus àprement frappé que tous, est loin du calme. Il a perdu la possibilité consolante de la prière. S'il écarte Geneviève, comment ne l'écarterait-il pas ?... Cet impitoyable dénouement résulte des calamités : la logique des événemens l'a voulu. Mais, dans la pensée de M. Paul Bourget, non cette logique seulement : par des chemins plus ou moins longs, plus ou moins durs, il faut que « reviennent » les coupables, en vertu de l'holocauste. « Le sacrifice de l'innocent, sa mort, quel mystère ! C'est tout le christianisme. *J'ai payé la dette qui n'était pas la mienne. Quod non rapui, tunc exsolvobam.* Quelle parole !... »

Si le mysticisme d'une telle conclusion déconcerte un lecteur mal

chrétien, qu'il veuille observer cependant la vérité humaine de cet arrangement romanesque. Après la mort de Jacques, ni le faux ménage du prêtre, ni la liaison des amans ne pouvaient durer. Toute l'anecdote du roman se déroulerait de même, et avec la même rigueur naturelle, si l'auteur ne l'avait destinée à nulle démonstration dogmatique. Et ce fut bien là, je crois, le propos de M. Bourget. Mais il manquerait la moralité de l'anecdote. Or, si l'anecdote, M. Bourget l'avait soumise par avance à la moralité, celle-ci n'aurait point de valeur probante. Mais voilà de la vérité humaine. Constatez-la ; puis expliquez-la : tout se passe comme si les dogmes chrétiens étaient la vérité supérieure aux vérités partielles, la vérité suprême. Ainsi, le mysticisme chrétien n'est-il pas un fait positif ?

On a souvent discuté la question dite du « roman à thèse. » Généralement, on note que, l'auteur étant le maître de la fable qu'il présente, la conclusion dépend de sa fantaisie ; et l'on borne les ambitions de cette espèce au roman dit « à idées. » Mais, aux formules sur lesquelles spéculent les critiques, *le Démon de midi* ajoute une formule nouvelle. Ce roman « à idées » est, dans la mesure que j'indiquais, démonstratif. Non qu'il doive emporter à sa thèse l'universelle adhésion tout de go : du moins, il fournit des argumens et en tire une preuve, laquelle est de qualité objective. Et (j'insiste) il ne ressemble point à ces livrets, si fâcheux, où l'on sent un persévérant parti pris d'édification, à ces récits faits pour nous convaincre, nous prêcher, sortes d'ex-voto laborieusement naïfs. C'est, ici, tout le contraire, si, comme j'essayais de l'établir, l'authentique réalité du roman sert de garantie à la preuve.

Aussi *le Démon de midi* comptera-t-il parmi les véritables romans de M. Bourget, parmi les plus beaux, s'il n'est son chef-d'œuvre. Les personnages ne sont pas des allégories, dans une intrigue qui serait une dialectique. Avec leurs hérédités et avec leur individualité, ils ont leur ample et libre destinée : l'auteur ne les empêche pas de vivre et ne les soumet point à ses intentions... « L'art du roman (dit M. Paul Bourget, dans sa préface), enivrant comme un songe d'opium... Le conteur ne voit plus que ses héros et leur caractère... Il n'est plus que le témoin passionné des drames qu'il invente et auxquels il participe, comme s'ils étaient réellement vécus devant lui par d'autres... » Les personnages du *Démon de midi* ont toute leur désinvolture. Et ils trempent dans leur époque ; plus résistans les uns et moins prompts, les autres, à réagir, ils ont subi toutes les contagions

d'idées qui sont éparées dans l'atmosphère à présent. Nulle époque n'a eu à se débattre au milieu d'un tel désordre d'idées : attrayantes, les idées ; attrayant même, le désordre. Et ce charme périlleux, l'auteur ne le méconnaît pas.

C'est parce qu'il ne méconnaît pas ce charme et le vif agrément d'y céder qu'il a plus d'autorité persuasive à lui opposer l'indispensable refus de son éthique, simple celle-ci comme sont divers et compliqués les attraits de l'erreur. Aux troubles émois que goûte Savignan, que répondre ? « Il faut vivre comme on pense ; sinon, tôt ou tard, on finit par penser comme on a vécu. » A cet enivrement que goûtent les faiseurs de systèmes et tous les industriels novateurs, que répondre ? « Tous les jours et à toutes les heures, une bataille se livre dont la France est l'enjeu, entre le pays traditionnel qui veut vivre et les forces d'anarchie. » A l'égard des individus et à l'égard des collectivités humaines ou nations, le *veto* est le même ; et l'injonction, la même : obéissez à une règle qui dépasse les velléités particulières. La règle principale, — ne l'improvisez pas, la règle : — ayez en vénération la durée. — Mais il y a des changemens nécessaires ? — Laissez-les s'accomplir, « comme on laisse un arbre grandir, perdre ses feuilles, les reprendre ; c'est un tel bienfait que la durée et qui se remplace si malaisément !... » La brièveté catégorique de ces maximes fait un contraste avec la peinture si nuancée de l'erreur et de ses diversités : l'erreur est nombreuse et, la vérité, simple.

Les premiers linéamens de cette philosophie, on les trouve aux dernières pages de *Mensonges*. Une philosophie s'est édifiée peu à peu sur le plan tracé de bonne heure : elle a, dans *le Démon de midi*, sa stature. Couronnement magnifique, un tel livre, pour une œuvre immense et qui a déployé ses grandes nefs, ses jolies absidioles, son transept en forme de croix : l'ouvrier est au faite. Il n'a point eu à modifier son mode architectural ; mais il travaille plus haut. Les nouveaux ornemens rappellent la façon des portails, leur sculpture et celle du fenêtrage qu'il a ouvert aux premiers murs, près du sol ; mais il voit, de là-haut, plus loin, le même horizon, plus large.

ANDRÉ BEAUNIER.

REVUE SCIENTIFIQUE

LE RYTHME DU COSMOS

Le cartographe céleste, celui du moins qui utilise, par les procédés que nous avons décrits, la photographie, suit une marche exactement inverse de celle du géographe et du géodésien. Tandis que ceux-ci commencent par faire des levés sur le terrain, par déterminer exactement la position des lieux intéressans, puis avec les documens obtenus dressent leurs cartes, l'astrophotographe au contraire commence par obtenir une image exacte du ciel et c'est sur cette image qu'il fait les mesures de position qui lui donneront la clef de la topographie céleste.

Nous avons vu déjà les conclusions auxquelles on est arrivé par le seul dénombrement des étoiles photographiées en fonction de leur grandeur. Quel que soit leur intérêt, il est largement dépassé par l'étude des *mouvements* des étoiles tel qu'il a été réalisé ces dernières années. Cette étude a été abordée par deux voies distantes : d'une part, l'analyse spectrale et le principe de Doppler-Fizeau dont j'ai entretenu récemment mes lecteurs ; d'autre part, l'étude directe des déplacements stellaires sur les clichés pris à des intervalles suffisans. Le principe de Doppler-Fizeau donne la vitesse des étoiles suivant la ligne de visée, autrement dit leur vitesse de rapprochement ou d'éloignement. La seconde méthode au contraire donne leur vitesse perpendiculairement à la ligne de visée, tangentiellement à la sphère céleste. Les deux procédés se complètent donc admirablement sans faire double emploi.

La petitesse des déplacements apparens relatifs des étoiles d'une

année à l'autre est à'ailleurs prodigieuse et pendant des siècles même on l'a crue insensible. La permanence de la forme des constellations depuis l'origine des temps historiques suffit à prouver cette immobilité presque absolue des étoiles et explique le mot « fixes » dont on les qualifia si longtemps. Cette apparente fixité s'accordait fort bien avec l'idée scolastique de la sphère matérielle sur laquelle les étoiles avaient été clouées par quelque dieu artiste. Il fallait que cette sphère fût solide : Aristote avait énoncé en effet que la solidité était un attribut attaché à la noblesse de sa nature et il eût fallu être bien difficile pour ne pas être persuadé par cet argument. Solide et transparente elle ne pouvait être qu'en cristal. Lorsqu'on découvrit que le Soleil et les planètes n'ont pas les mêmes vitesses de rotation apparente que les étoiles, il fallut imaginer pour les y accrocher un grand nombre d'autres ciex de cristal, dont le septième, on n'a jamais su pourquoi, fut tenu pour être le siège de félicités extraordinaires. Par où l'on voit que le cristal ne coûtait guère aux anciens philosophes. Le chanoine Copernic ayant d'une chiquenaude brisé avec fracas toute cette cristallerie céleste, seul le ciel des étoiles paraissait avoir gardé jusqu'à ces derniers temps une rigidité immuable. Hélas ! il a bien fallu qu'il y passe lui aussi, et cède à la mobilité, au changement qui n'épargne rien ici-bas... ni là-haut.

Trois causes principales déplacent légèrement les étoiles les unes par rapport aux autres. La première est le mouvement annuel de la Terre autour du Soleil. Une comparaison fera aisément comprendre pourquoi. Supposons que je place mon doigt immobile à quelques centimètres devant mon visage en fermant un œil ; de l'autre œil, je verrai mon doigt se projeter à un certain endroit du mur de la pièce où je fais cette expérience, sur une des fleurs de la tapisserie dont je suppose cette pièce ornée. Si, tout en restant immobile, j'ouvre au contraire l'autre œil et ferme le premier, je verrai mon doigt se projeter sur une autre fleur de la tapisserie et à une certaine distance de la première. Il est facile de voir que cette distance sera d'autant plus grande que mon doigt sera plus près de mon œil, et plus éloigné de la tapisserie. Or supposons que j'appelle *parallaxe* de mon doigt l'angle ayant pour sommet mon doigt, et sous-tendant mes deux yeux, ou les deux fleurs considérées (ce qui est le même angle), supposons que celles-ci soient des étoiles très éloignées, mon doigt une étoile rapproché, et mes deux yeux, les positions de la Terre autour du Soleil à six mois d'intervalle, et on aura compris que la *parallaxe annuelle* des étoiles, due au mouvement de la Terre, paraît déplacer périodiquement

les étoiles proches parmi les autres et fournit indirectement une mesure de leurs distances au Soleil.

Quelques chiffres montreront que ces déplacements sont toujours bien petits : la parallaxe de l'étoile la plus rapprochée de nous dans l'hémisphère boréal (elle s'appelle 21 185 Lalande, ce qui est un nom bien peu poétique pour une étoile aussi intéressante) est d'environ une demi-seconde d'arc. C'est l'angle sous lequel on verrait un objet d'un mètre de diamètre placé à 430 kilomètres de distance, ou encore c'est l'angle sous lequel on verrait un objet d'un millimètre placé à 430 mètres. C'est donc un angle très petit et on imagine quelle doit être la précision des mesures astronomiques pour déceler sans erreur des quantités aussi faibles. Sur les clichés de la carte du ciel un tel angle ne correspond qu'à un cent-vingtième de millimètre environ, et il faut des microscopes micrométriques spéciaux pour le mettre en évidence.

Étant donné que cet angle est beaucoup plus petit encore à mesure qu'il s'agit d'étoiles plus éloignées on conçoit qu'on n'ait pu mesurer *directement* jusqu'ici que les parallaxes de quelques centaines d'étoiles tout au plus. Pour les autres on a des procédés indirects et donc moins sûrs. La plus rapprochée est α du Centaure dans l'hémisphère austral qui n'est guère qu'à 41 trillions de kilomètres de nous, c'est-à-dire à deux pas, astronomiquement parlant.

La mesure des parallaxes par la photographie a d'ailleurs reçu récemment une application très importante et inattendue, à la suite de la découverte de la curieuse planète Eros. On sait qu'entre Mars et Jupiter circulent tout un essaim de petites planètes dont j'entreprendrai quelque jour mes lecteurs et qui d'après certains seraient les débris d'une ancienne grosse planète éclatée. Quoi qu'il en soit, les découvertes de ces astéroïdes se multiplient, on en trouve bon an mal an quelques douzaines, et les astronomes n'en sont généralement guère enchantés, car il faut calculer leur orbites, ce qui est fastidieux et ne conduit généralement qu'à ce résultat prévu : que toutes ces petites planètes se ressemblent comme des sœurs et suivent monotonement la même carrière.

Il en fut tout autrement, lorsqu'en 1898 l'astronome allemand Witt découvrit l'astéroïde baptisé par lui Éros. On constata en effet bientôt que son orbite a cette particularité d'être très excentrique, tellement excentrique qu'à un moment donné elle coupe l'orbite de Mars, si bien qu'Éros se trouve être à un moment de sa course plus rapproché de la Terre que Mars ou Vénus, à qui il enlève ainsi le privilège d'être notre

plus proche parente dans le cercle de famille planétaire. Or ceci est d'une haute importance pour la détermination d'une donnée qui est la base de toute l'astronomie de position : la distance du Soleil à la Terre.

Les distances *relatives* de toutes les planètes au Soleil sont en effet connues exactement par les lois de Képler qui permettent de les déduire toutes, de l'une seule d'entre elles, par une simple règle de trois. En un mot nous savons construire un modèle exact du système solaire, mais l'*échelle* nous manque. Pour avoir celle-ci, pour connaître en *valeur absolue*, en kilomètres, toutes ces distances, il faut et il suffit d'en avoir déterminé une directement. Pour cela on observera l'une d'elles, Mars par exemple à un instant donné, de deux points de la Terre aussi éloignés que possible, et Mars se projettera respectivement en deux points du ciel étoilé dont la distance angulaire fournira la parallaxe de Mars par rapport à la Terre et à la distance kilométrique des deux points d'observation.

Mais dans la comparaison qui nous a servi ci-dessus, nous avons vu que la distance des deux fleurs de la tapisserie sur lesquelles se projette notre doigt observé alternativement avec les deux yeux est d'autant plus grande que la distance du doigt à notre œil est plus petite. Si on mesure la distance de ces fleurs avec un double décimètre comportant une erreur d'une certaine fraction de millimètre, l'erreur relative sur la mesure de cette distance sera d'autant plus faible que celle-ci sera plus grande.

Pareillement l'erreur faite dans la détermination de la parallaxe et de la distance d'une planète à la Terre (d'où dérivent toutes les autres distances du système solaire) sera d'autant plus faible que la planète sera plus rapprochée de nous.

C'est ainsi que la découverte d'Éros a immédiatement donné l'espoir de connaître avec une précision non encore atteinte la distance du Soleil à la Terre. Cet espoir était d'autant plus fondé que la petitesse d'Éros et son faible éclat la rendaient comparable à un grand nombre d'étoiles et rendaient ainsi les mesures et comparaisons possibles beaucoup plus faciles et beaucoup plus nombreuses, donc beaucoup plus exactes.

Un homme éminent, M. Lœwy, directeur de l'Observatoire de Paris dont la mort a été pour notre grand établissement national une perte qui n'a, hélas ! pas été réparée, a pris l'initiative de proposer en 1900, au Comité International de la carte du ciel dont il était président, d'utiliser les instrumens de la carte pour cette étude d'Éros. Pré-

cisément en 1901 la planète se trouvait dans une position favorable et c'est ainsi que fut organisée en 1901 la « campagne d'Éros » durant laquelle toutes les batteries de télescopes photographiques restèrent pointées vers Éros. C'était là certes une expédition latérale que l'amiral Mouchez n'avait pas prévue lorsqu'il imagina la carte photographique du ciel. Elle n'en a pas moins fourni des résultats qui sont parmi les plus utiles de cette grande entreprise restée internationalement si française.

Depuis lors et pendant près de dix ans une armée de physiciens et de calculateurs (de ceux que j'appellerais, si on veut me le permettre, les « riz-pain-sel » du corps d'armée astronomique) a travaillé sur les documens ainsi obtenus, s'ingéniant contre mille difficultés sans cesse renaissantes et toujours vaincues, pour gagner ce laurier des métrologistes : une décimale nouvelle. Tout récemment M. Hinks, directeur du bureau des mesures de l'Observatoire de Cambridge, a pu donner à notre Académie des Sciences le résultat final de ce travail mémorable. Il en résulte que la valeur définitive de la parallaxe solaire est $8''8067$, ce nombre ne comportant qu'une erreur possible de 2 millièmes de seconde. Ce n'est là qu'un chiffre, mais ce chiffre est le piédestal et le soubassement de tout l'ensemble architectural de l'astronomie.

Après la parallaxe, la seconde cause qui paraît déplacer légèrement les étoiles les unes par rapport aux autres est le mouvement du Soleil lui-même. Celui-ci n'est pas immobile dans l'univers stellaire ; accompagné de tout son cortège de planètes et de comètes il file rapidement dans une certaine direction. De même qu'en auto ou en chemin de fer les arbres et les maisons dont on se rapproche paraissent s'écarter les uns des autres, et ceux dont on s'éloigne se rapprocher au contraire jusqu'à se confondre, pareillement les constellations vers lesquelles se dirige le mouvement du Soleil paraissent se dilater et s'élargir, celles dont il s'éloigne se contractent. D'où une seconde cause de déplacements apparens des étoiles. On peut en séparer facilement les effets de ceux de la parallaxe, car ils s'accumulent d'année en année et arrivent à être très notables tandis que ceux-ci se répètent périodiquement chaque année et sont donc toujours très petits. C'est ainsi qu'on est arrivé à cette conclusion, confirmée d'ailleurs indépendamment par l'étude statistique des vitesses radiales des étoiles, que le système solaire se déplace par rapport à l'ensemble des étoiles vers un point mystérieux appelé l'*apex* et qui, d'après les plus récentes mesures, est voisin de la belle étoile bleue Véga ou α de la Lyre

que l'on peut admirer au zénith vers le milieu de ces belles nuits d'été. La vitesse de ce mouvement est d'environ 20 kilomètres par seconde, 72 000 kilomètres à l'heure, environ 600 millions de kilomètres par an. Le seul fait que, malgré ces déplacements prodigieux et continus du train solaire, l'aspect des constellations n'ait guère changé depuis des milliers d'années, suffit à prouver la distance énorme des étoiles et l'immensité de l'univers visible (1).

Les deux phénomènes que nous venons d'examiner sont que même si toutes les étoiles étaient parfaitement et réellement immobiles les unes par rapport aux autres, elles paraîtraient se déplacer. Mais en vérité les étoiles ont des mouvemens propres et ceci est la troisième cause qui, sur les clichés de la carte du ciel pris à des intervalles assez éloignés, déplacera les images stellaires. En moyenne ces mouvemens propres ne sont pas très supérieurs à la vitesse de la Terre autour du Soleil ; mais comme ils sont rectilignes ou à peu près, leurs effets s'accumulent avec les années et ils arrivent à être pour beaucoup d'étoiles parfaitement sensibles lorsqu'on compare des clichés pris à des intervalles suffisans. Plus les étoiles sont éloignées, plus leurs mouvemens propres apparens seront faibles en moyenne, cela va sans dire, de même qu'en chemin de fer les arbres les plus rapprochés du train nous paraissent courir le long de la voie beaucoup plus vite que ceux de l'horizon.

Ainsi les clichés répétés au bout de dix ans nous révéleront moins de mouvemens propres que ceux qu'on aura refaits au bout de vingt ans et ainsi de suite. La carte du ciel tout entière n'étant pas encore terminée n'a pas pu *a fortiori* être encore refaite. Mais dès maintenant certaines régions du ciel ont été rephotographiées à certains intervalles et c'est ainsi qu'on a obtenu par exemple, à l'Observatoire d'Oxford, les résultats suivans. Sur les clichés refaits on a trouvé que :

Au bout de 10 ans, 1 pour 100 des étoiles s'était déplacé d'une façon appréciable.

Au bout de 12 ans 1 et demi pour 100 ;

Au bout de 14 ans 2 pour 100 ;

Au bout de 16 ans, 2 et demi pour 100.

(1) Le fait qu'actuellement l'apex est voisin de Véga ne prouve nullement qu'il en sera toujours ainsi ; le mouvement apparemment rectiligne du Soleil fait peut-être en réalité partie d'une orbite circulaire à très grand rayon, comme cela serait par exemple à peu près le cas si le Soleil tournait autour du centre de gravité de la Voie lactée dont il fait partie. En ce cas la position de l'apex changerait lentement mais constamment.

Mais à vrai dire ces nombres n'ont pas une signification nette, cela résulte de la façon même dont on les a obtenus. Parmi les plaques examinées, certaines concernent des régions de la Voie lactée et contiennent de 500 à 600 étoiles par plaque. D'autres n'en contiennent que 50 à 60 (ce sont toutes des plaques à courte pose). On aurait pu s'attendre à découvrir beaucoup plus de mouvemens propres sur les plaques riches en étoiles que sur les autres : or il n'en a rien été et on en a trouvé à peu près le même nombre sur les plaques pauvres que sur les plaques riches.

Qu'est-ce à dire? Une comparaison nous le fera comprendre : supposons qu'à la terrasse d'un café des boulevards, j'observe les Parisiens qui passent et qui marchent en général très vite, et vont, qui vers l'Opéra, qui vers la Porte Saint-Denis. Je trouverai que leur nombre et leur vitesse, dans les deux sens, sont à peu près les mêmes. Mais supposons que survienne une nombreuse caravane Cook, qui, d'un pas tranquille de promenade, va vers l'Opéra et se mêle aux passans, j'en déduis, au premier abord, que la proportion des Parisiens pressés est beaucoup plus grande dans l'autre sens. J'aurais tort, car rien n'a changé de ce qui concerne les Parisiens, seulement un élément étranger s'est superposé à une catégorie d'entre eux, sans s'y mêler. Il en est de même pour les étoiles : les étoiles à mouvemens rapides forment, d'une certaine manière, un groupe distinct des autres. Leur rapidité prouve qu'elles sont probablement près de nous et on en peut conclure que les étoiles les plus rapprochées du Soleil sont à peu près uniformément réparties dans l'espace et forment une sorte d'amas globulaire, dont il fait partie, et qui n'a rien à voir avec la structure des régions plus éloignées du ciel. Ceci est un fait important et suggère, d'un point de vue nouveau, l'idée d'un groupe particulier d'étoiles, près du centre duquel serait le Soleil, — idée qui, comme nous l'avons vu, nous avait été déjà suggérée par le simple dénombrement des étoiles de différentes grandeurs. On voit aussi que s'il y a un amas solaire d'étoiles, il n'occupe qu'une petite partie de l'espace, et que le plus grand nombre des étoiles en est indépendant. Ceci apporte quelque tempérament à ce qu'il pourrait y avoir d'un peu trop immodestement héliocentrique, dans la constatation précédente. La modestie est en effet de mise ici, car héliocentrisme et anthropocentrisme sont à peu près synonymes, bien que Galilée ait souffert, parce qu'on croyait à son époque le contraire. Si en effet le Soleil était vraiment le centre du monde, étant donné alors que la Terre est à son encontre, le siège de cette merveille, la pensée, et que rien n'autorise à supposer

qu'une de nos autres sœurs planétaires soit dans le même cas (1), on serait vraiment fondé à considérer notre sphérule terraquée comme le nombril de l'Univers. Et du coup les hommes cesseraient d'être modestes, ce qui serait un spectacle bien imprévu!

Dans cet ordre d'idées, une découverte des plus importantes a été faite il y a peu d'années : celle de deux grands courans d'étoiles qui se pénètrent étroitement sans se confondre. On croyait, jusque vers l'année 1904, que les mouvemens propres des étoiles se faisaient en moyenne indifféremment dans tous les sens. Cette année-là le professeur Kapteyn, de Groningue, à la suite de mesures minutieuses de nombreux clichés célestes, montra que ce n'était pas le cas, mais que les étoiles se subdivisent en deux groupes qui se traversent et se dirigent vers des points de la sphère céleste séparés d'environ 100° , c'est-à-dire pas tout à fait diamétralement opposés. Dans l'intérieur de chacun des deux courans stellaires, les étoiles ont d'ailleurs des mouvemens individuels dans toutes les directions, mais un mouvement général entraîne leur ensemble dans les directions déterminées par Kapteyn. On peut comparer ces courans à deux jets de gaz qui se croisent, et dans chacun desquels les particules gazeuses ont conservé leurs déplacements moléculaires dans tous les sens. La découverte de Kapteyn a été confirmée par divers astronomes, Eddington, le professeur Dyson, astronome royal de Grande-Bretagne, d'autres encore. Elle constitue un des faits les plus importants et les plus curieux qui aient été établis en astronomie stellaire ces dernières années.

Schiaparelli a adjoint d'ailleurs aux deux courans de Kapteyn un troisième essaim stellaire, dont le Soleil ferait partie. Lorsqu'une étoile ne présente pas de mouvement propre sensible, on déduit généralement qu'elle est très éloignée ; pour Schiaparelli, cela prouverait seulement qu'elle fait partie du même essaim que le Soleil, dont la translation diffère peu de la sienne.

Deux faits fort curieux ont enfin été récemment ajoutés aux précédens qu'ils complètent... je devrais dire qu'ils compliquent encore, sans, hélas ! les élucider. D'une part, en comparant les mouvemens propres des étoiles à leurs spectres et à leurs températures (on sait qu'il y a des étoiles plus ou moins chaudes, plus ou moins jeunes) (2),

(1) Nous reviendrons quelque jour là-dessus à propos des trop fameux « canaux » de Mars.

(2) Voyez à ce sujet : Les métamorphoses des étoiles et leurs températures, Ch. Nordmann, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} juin 1910.

on a constaté, d'indubitable manière, que les étoiles vieilles ont en moyenne des mouvemens propres beaucoup plus considérables que les étoiles jeunes. D'autre part, l'un des deux courans stellaires de Kapteyn est beaucoup plus riche en étoiles jeunes et très chaudes, en étoiles à hélium, que l'autre courant qui n'en contient à peu près point.

L'interprétation de tous ces faits est à peine ébauchée. Ce n'est point que de nombreuses hypothèses, d'ailleurs irréductibles les unes aux autres, contradictoires et indémontrables, n'aient déjà été faites pour les expliquer. Dans ce domaine, elles naissent avec une rapidité et une vigueur étonnantes, mais nous estimons que ce n'est point encore le moment d'en parler ici. Qu'on enrichisse d'abord le domaine des faits, qu'on refasse les clichés célestes à intervalles plus grands, de façon à ne laisser dans l'ombre aucune des particularités qui relèvent de l'expérience. Il sera temps après de lâcher bride aux fougues de la théorie. Ce sera le plaisir de nos successeurs. Dès maintenant, en tout cas, nous voyons que l'univers stellaire n'est point un chaos; il y règne une organisation, une discipline à la vérité fort étranges, mais incompréhensibles, et ce sera l'honneur des astronomes de l'avenir, de découvrir le plan de cette majestueuse et interminable mobilisation des étoiles.

Mais si nous ne voulons pas nous plonger aujourd'hui dans la doctrinale cuisine des hypothèses galactiques, si nous n'avons pas le moyen de décider si la Voie lactée est ou non une nébuleuse spirale ou une sorte d'anneau plat, ou une série d'amas globulaires, qui se promènent et s'entre-croisent en tout sens, comme poissons rouges dans un bocal; en revanche, nous ne saurions passer sous silence des considérations bien curieuses et proprement géniales, par lesquelles Henri Poincaré assimila naguère l'univers stellaire à un petit globe de gaz, et les étoiles à des molécules gazeuses.

C'est à la Sorbonne, dans un des derniers cours qui précédèrent sa mort, que Poincaré développa ces idées marquées à la fois de son originale et puissante imagination et de son amour de la précision mathématique.

On sait que dans la théorie cinétique des gaz, qui est une des conquêtes les mieux établies de la physique, une masse gazeuse est considérée comme formée d'un grand nombre de corpuscules très petits (les molécules) qui s'entre-croisent dans tous les sens. Ces corpuscules agissent à distance les uns sur les autres, mais cette action n'est sensible qu'à des distances extrêmement faibles et s'évanouit

très vite. Ils se déplacent en tous sens et se heurtent en rebondissant sur les parois du vase qui les contient et lorsqu'ils se rencontrent, les uns sur les autres. Lorsque l'on diminue le volume du vase qui les enferme, le nombre de leurs chocs sur les parois devient forcément plus grand, ainsi que leur pression qui est la résultante de ces chocs (loi de Mariotte). Pareillement lorsqu'on chauffe la masse gazeuse (loi de Gay-Lussac).

Quoi qu'il en soit, si nous envisageons l'ensemble de la Voie lactée nous trouvons qu'elle est constituée de même par un grand nombre de points matériels (les étoiles), qui s'attirent les unes les autres suivant la loi de Newton et qui sont animées de vitesses de translation, à *première vue* dirigées dans tous les sens. (Nous venons de voir que ce n'est vrai que dans l'intérieur de chacun des deux courans stellaires de Kapteyn, mais non pour l'ensemble des deux.) L'attraction newtonienne est très faible aux distances qui séparent les étoiles, aussi peut-on considérer leurs trajectoires comme généralement rectilignes et incurvées seulement lorsque deux étoiles passent très près l'une de l'autre. On peut donc à un certain point de vue comparer la Voie lactée à une masse de gaz (à l'échelle des dimensions près) et poussant plus loin l'assimilation, essayer de lui appliquer les théorèmes de la théorie cinétique des gaz.

Sans entrer dans les développemens mathématiques que fait Henri Poincaré en partant de là, nous dirons seulement que la valeur moyenne des mouvemens propres des étoiles voisines de nous, lui permet de calculer que le rayon de la Voie lactée doit être d'environ 1000 fois la distance qui nous sépare des étoiles les plus voisines (ce qui concorde bien avec les résultats obtenus par d'autres méthodes) et que le nombre total des étoiles de la Voie lactée doit être d'environ 1 milliard.

Il est remarquable que ce nombre concorde à peu près avec ce qu'on a pu déduire des observations astrophotographiques qui conduit à admettre environ 400 millions d'étoiles, 400 millions et 1 milliard sont en effet des nombres du même ordre de grandeur.

Certains astronomes ont prétendu que si nos télescopes avaient une portée plus grande, ils découvriraient beaucoup plus d'étoiles que nous n'en voyons. Mais alors les mouvemens propres moyens devraient être beaucoup plus forts au centre de la masse, et c'est ainsi que les calculs de Poincaré sont contraires à l'hypothèse d'une extension indéfinie de l'univers stellaire, puisque le nombre des étoiles « comptées » concorde à peu près avec le nombre qui a été « calculé. »

Pour le même motif il est probable que l'hypothèse faite quelquefois et d'après laquelle il y aurait dans le ciel beaucoup plus d'étoiles éteintes et obscures que d'étoiles brillantes est inexacte.

Par les mêmes procédés Poincaré s'est proposé de calculer quelle était la probabilité pour qu'il y ait rencontre et choc entre deux étoiles éloignées. Il a trouvé qu'on ne devait pas s'attendre à constater une telle rencontre en un milliard d'années. Or, tout le monde sait qu'on a observé souvent dans le ciel des *Novæ*, étoiles nouvelles qui brillent soudain et pendant quelque temps d'un vif éclat, à un point du firmament où il n'y avait auparavant que des astres faibles. Une des théories les plus en vogue des *Novæ* est qu'elles seraient dues au choc de deux étoiles et à l'augmentation formidable de température qui en résulte. Le calcul de Poincaré constitue pour cette hypothèse une sérieuse pierre d'achoppement.

Enfin, considérant la forme aplatie de la Voie lactée, Poincaré s'est demandé si elle n'était pas due à la rotation de l'ensemble, de même que le renflement équatorial de la terre, des planètes, ou de toute masse fluide en rotation. Nous n'aurions d'ailleurs aucun moyen de constater directement si la Voie lactée tourne ou non. Il a trouvé ainsi que sa vitesse de rotation maximum ne peut être que de 1 cinquième de seconde d'arc par siècle, ce qui correspondrait environ à un tour complet en 500 millions d'années.

Toutes ces considérations de l'illustre mathématicien sont du plus haut intérêt. Elles nous enseignent comment l'infiniment petit peut nous éclairer sur l'infiniment grand, et elles illustrent de la façon la plus moderne et la plus saisissante la profonde pensée de Pascal. Elles reposent d'ailleurs sur des hypothèses dont certaines ne sont qu'approximativement exactes, comme celle de l'indifférence des mouvemens propres galactiques qui n'existe pas, comme l'a démontré Kapteyn. Mais cela n'enlève pas grand'chose, *en ce qui concerne l'ordre de grandeur*, aux résultats qu'elles indiquent.

Il est d'ailleurs un des points particuliers de cette assimilation poincariste de la Voie lactée à un gaz qui éclaire d'un jour singulier l'une des constatations expérimentales que nous avons signalées ci-dessus. Poincaré lui-même ne l'avait point remarqué, ni aucun de ses commentateurs, et c'est pourquoi je crois devoir l'indiquer ici sans y attacher la moindre vanité d'auteur. La théorie des gaz montre que les molécules les plus grosses doivent avoir les plus faibles vitesses et les molécules les plus petites les vitesses les plus grandes. Cela est assez naturel et évident *a priori*. Pareillement les étoiles les plus petites

devraient donc offrir les plus forts mouvemens propres. Or, nous avons vu que les étoiles à plus forts mouvemens sont les étoiles les plus vieilles d'après leurs caractères spectraux, les étoiles refroidies. Et alors une explication fort simple apparait : de même que la Lune est plus vieille (1) que la Terre, plus avancée dans son évolution, parce que sa masse plus faible s'est refroidie plus vite malgré sa naissance postérieure à celle de la Terre, de même les étoiles les plus vieilles sont simplement en moyenne les étoiles les plus petites qui à cause de leur faible masse se sont refroidies plus vite. Et c'est parce qu'elles sont plus petites, qu'elles sont à la fois plus froides et douées de mouvemens propres plus rapides, deux caractères dont on n'apercevait pas d'abord la coordination. C. Q. F. D.

Tous ces résultats ne sont rien à côté de ceux que découvriront nos petits-neveux, lorsque, refaisant de siècle en siècle les clichés du firmament, ils pourront voir d'un coup d'œil tous les changemens survenus dans l'univers. En projetant sur un écran les clichés d'aujourd'hui, ceux qu'on aura fait dans l'intervalle, ceux qu'on fera alors, on verra se dérouler le plus admirable des films, celui qui en quelques instans nous fera revivre l'histoire séculaire du monde tout entier avec ses vicissitudes, ses soleils qui s'éteignent ou qui naissent soudain, et le long cortège que font les muettes étoiles derrière le cercueil du temps.

Et ce film fera vraiment très bien si on l'intercale entre les mirifiques aventures de Rigadin et les spirituels exploits de Bout-de-Zan.

CHARLES NORDMANN.

(1) J'entends ici le mot « vieux » dans le sens de « décrépit, près de la mort, » et non pas dans le sens de « âgé. » Un cheval de quinze ans est plus vieux, mais moins âgé qu'un homme de vingt ans.



On nous excusera de publier le morceau suivant qui n'est pas dans notre ton habituel. M. Mathiez nous en a imposé la dure obligation par ministère d'huissier, parce que M. Albert-Petit, dans une étude qui a paru ici le 1^{er} mai, a parlé d'un de ses livres mêlé à plusieurs autres de qualité fort supérieure. M. Mathiez, qui est directeur d'une revue historique, y a déjà publié sa réponse à M. Albert-Petit ; mais il a estimé que cette réponse aurait plus de retentissement dans la nôtre, et, pour en forcer la porte, il a invoqué une loi mal faite, qui n'aurait pas été viable, si elle avait souvent donné lieu à des abus aussi révoltans que celui dont M. Mathiez nous accable. Si M. Mathiez a cru d'ailleurs qu'il n'y avait pas pour lui d'autre moyen d'écrire dans la *Revue des Deux Mondes*, il s'est rendu justice : nos lecteurs ne sont pas accoutumés à ce pédantisme arrogant et agressif à la Molière. Nous ne qualifierons pas le procédé de M. Mathiez et nous ne discuterons pas sa lettre ; il en prendrait prétexte pour se faire introduire de nouveau chez nous par un huissier et pour venir y dire de très haut ce qu'il pense de lui. Il avoue ingénument, dès ses premières lignes, que son livre, vieux de trois ans, n'avait pas encore été discuté par une plume libérale avant l'honneur que lui a fait M. Albert-Petit. Nos confrères avaient été plus prudens que nous, mais nous le serons autant qu'eux à l'avenir et il est à craindre pour M. Mathiez que la réserve où nous nous tiendrons à son sujet ne trouve beaucoup d'imitateurs. En parlant de lui dans la presse, on saura désormais à quoi on s'expose.

F. C.

Monsieur le Directeur,

J'aurais fort mauvaise grâce de me plaindre de l'article que la *Revue des Deux Mondes* a consacré dans son numéro du 1^{er} mai à mon livre *Rome et le clergé français sous la Constituante*. Je m'en félicite au contraire, et cela d'autant plus que

je commençais à craindre que les « libéraux » de nos jours n'eussent à m'opposer que la réponse du silence. Mon livre est vieux de trois ans, et c'est la première fois qu'une plume libérale le discute. Si l'étude de M. Albert-Petit était une étude originale, je ne me permettrai pas de vous demander d'insérer cette lettre. Mais cet article n'est qu'un compte rendu de mon ouvrage. Son auteur n'est informé des faits que par moi. Il m'emprunte jusqu'aux citations qu'il fait des autres écrivains. Il ne m'a rien ajouté et il a pensé me critiquer en m'opposant à moi-même. Vous estimerez donc, Monsieur le Directeur, que je suis autorisé, dans ces conditions, à user du droit de réponse que me confère la loi.

M. Albert-Petit a donné de mon livre, de ses thèses et de ses argumens une idée incomplète et partant inexacte. Il n'a pu me réfuter qu'en passant sous silence tout ce qui dans mes recherches le gênait : je veux rétablir la vérité.

M. Albert-Petit m'accorde, — et c'est un grand point, — que j'ai prouvé que l'ensemble de l'épiscopat, dirigé par l'archevêque d'Aix Boisselin, désirait que le Pape procurât les moyens canoniques d'exécuter la Constitution civile du clergé. Il aurait pu ajouter que les évêques ont blâmé au fond de leur cœur les brefs de condamnation, qu'ils ont d'abord gardé secret le premier de tous, le plus doctrinal, celui du 10 mars, et qu'ils ne l'ont publié qu'en lui opposant en quelque sorte une réponse publique qui contenait plus que des réserves mais presque des critiques.

Si la rupture s'est donc produite, — nous sommes M. Albert-Petit et moi d'accord sur ce point, — ce ne fut pas de la faute des évêques, ce fut contre leur gré. Je pense, moi, que le Pape eut une grande part de responsabilité dans cette rupture. M. Albert-Petit croit, avec les écrivains traditionnels, que tous les torts sont du côté des Constituans.

Pour absoudre le Pape, mon contradicteur use d'abord d'un argument singulier, d'un argument qui témoigne d'une absence regrettable de sens historique. D'après lui, c'est une chose vaine et ridicule de se demander si la Constitution civile du clergé aurait pu être rendue canoniquement exécutoire. « La question de la Constitution civile était évidemment (!) de celles dont le chef de l'Église a le droit de se croire souverainement juge. S'il estimait l'œuvre de la Constituante incompatible avec son auto-

rité spirituelle, on ne voit pas bien comment on pourrait prouver qu'il s'est trompé ni à quoi pourrait servir une pareille démonstration. « Le fait papal, » comme disait Brunetière, « est un fait qui s'impose, en dehors de toute approbation ou désapprobation. » Et M. Albert-Petit me raille doucement d'avoir eu la naïveté de « discuter théologie, — fût-ce rétrospectivement, — avec le Pape (1). »

Le « fait papal, » pour parler comme mon contradicteur, n'est pas historiquement un fait absolu. Il a évolué du tout au tout depuis un siècle. En 1790, quand les Constituans votaient la Constitution civile du clergé, il n'était pas *évident* que le Pape, même en matière spirituelle, eût le droit de faire à lui seul le dogme et de l'interpréter, — à plus forte raison de trancher souverainement dans les matières de discipline et les matières mixtes comme étaient celles qui étaient en jeu. Le Concile du Vatican n'avait pas encore proclamé l'infaillibilité! M. Albert-Petit, qui professe pour la théologie un si grand respect qu'il s'incline à l'avance devant tous ses arrêts, sans les examiner, aurait dû comprendre qu'il est ridicule de juger, au nom de la théologie actuelle, des conflits qui se posaient il y a un siècle devant un droit ecclésiastique tout différent! S'il était tant soit peu familier avec l'histoire du catholicisme, il n'aurait pas écrit ces lignes qui témoignent d'une candeur vraiment trop ingénue.

Je suis obligé d'y insister, car c'est là que porte tout le malentendu. Si l'historien n'a pas le droit de rechercher les raisons, toutes les raisons des décisions pontificales, s'il n'a que le devoir de s'incliner devant elles et s'il lui est interdit de ne pas croire en tout et toujours les papes sur parole, — il n'y a plus d'histoire, il n'y a plus d'autre histoire religieuse possible que celle qu'il plaira aux papes de faire écrire.

« La question de la Constitution civile, » comme dit dans son français M. Albert-Petit, était si peu de celles dont le chef de l'Église avait *évidemment* le droit de se croire souverainement juge, que la grande majorité des évêques français avait demandé à la Constituante, par l'organe de l'archevêque d'Aix,

(1) Cette phrase pour être comprise a besoin d'une explication. Dans le texte adressé d'abord à la *Revue*, M. Mathiez donnait de ce papisme intemperant une explication profonde: « Cela n'a rien d'étonnant, *puisque M. Albert-Petit n'est pas catholique.* » Charitablement averti de sa bêtise, M. Mathiez a coupé l'argument (?), mais maintenu l'argumentation. — A. A-P.

l'autorisation de la résoudre par un concile national, c'est-à-dire sans le Pape. Le Pape lui-même était si peu certain du droit souverain, que lui attribue généreusement M. Albert-Petit, que, dans ses négociations avec le Gouvernement français, il se retranchait constamment derrière l'avis des évêques de France, avis qu'il connaissait fort bien mais qu'il feignait d'ignorer. En vérité, mon critique est plus papiste que le Pape et cela n'a rien d'étonnant.

Ce que M. Albert-Petit ne veut ou ne peut pas voir, c'est qu'alors, à la fin du XVIII^e siècle, l'épiscopat était encore quelque chose dans l'Église. L'épiscopat allemand venait d'élaborer la punctuation d'Ems. L'épiscopat italien, par la plume de Scipion Ricci, au concile de Pistoie, venait de protester contre l'absolutisme romain. L'épiscopat français, dont une bonne partie refusera sa démission à Pie VII, au Concordat de Napoléon, n'a recouru au Pape pour baptiser la Constitution civile que parce que la Constituante, — par une maladresse insigne, — ne lui a pas permis de se réunir au Concile. Voilà un fait grave dont M. Albert-Petit n'a pas compris la signification et qu'il a écarté au début.

La Constitution civile du clergé, qui rendait à l'Église de France son autonomie, n'était pas forcément schismatique au regard du droit canonique alors en vigueur. Elle l'était si peu que, même après sa condamnation dogmatique, le Pape ne fulminera pas l'excommunication dont il avait menacé les prêtres jureurs et que ceux-ci seront réintégrés *de plano* dans l'Église au Concordat.

Pour absoudre le Pape, M. Albert-Petit ne voit pas qu'il est obligé de condamner les évêques de France et, s'il ne condamne pas les évêques, comment peut-il condamner les Constituans ?

Son argumentation est déconcertante. J'ai suivi pas à pas dans mon livre, — les brefs du Pape, les lettres du nonce, les dépêches de Bernis, les écrits des évêques à la main, — l'évolution du conflit. J'ai recherché chaque fois les pensées véritables des acteurs en présence. Mon analyse psychologique est-elle en défaut ? M. Albert-Petit, au lieu de m'attaquer sur ce terrain, — comme il l'aurait dû en bonne logique, s'il avait voulu prouver mon erreur, — se borne à m'opposer des dates qui, détachées de leurs circonstances, perdent toute signification quand elles n'en prennent pas une radicalement fausse.

Le Pape a attendu neuf mois avant de condamner *ex cathedra*.

dra la Constitution civile du clergé. Les contemporains, un homme aussi peu suspect que l'abbé Maury, s'en sont étonnés quand ils ne s'en sont pas scandalisés. M. Albert-Petit, lui, trouve ces retards tout naturels. Il prétend que le Pape a fait connaître son avis dès le début. « Les dates parlent d'elles-mêmes. Dès le 29 mars 1790, dit-il, le Pape a protesté contre les innovations religieuses en France, mais en consistoire secret. » Or, le 29 mars 1790, la Constitution civile, non seulement n'était pas votée, mais sa discussion n'était pas commencée, et voilà comment les dates parlent d'elles-mêmes. Or, l'allocution consistoriale du 29 mars 1790 visait beaucoup moins l'œuvre religieuse de la Constituante, alors à peine ébauchée, que son œuvre politique. Ce que le Pape condamnait surtout, c'était la déclaration des droits, la liberté de penser, la tolérance religieuse, la souveraineté du peuple, l'égalité civile des dissidens et des catholiques. Jusque dans les brefs de condamnation de la Constitution civile du clergé, le Pape renouvellera la même censure de l'œuvre politique de la Constituante. Il lui reprochera d'avoir détruit l'obéissance due aux rois, il proclamera que la législation française était une monstruosité et il s'attirera de la part des évêques de France une protestation très ferme et très digne. Dans leur réponse à ses brefs, ce sera leur honneur, les évêques de France se feront gloire de leur libéralisme en politique et prendront la défense de la liberté de conscience et de la tolérance. Ces motifs tout politiques de l'opposition de Pie VI, M. Albert-Petit les a tout simplement passés sous silence. A le lire, on croirait que le Pape n'a été inspiré que par des motifs religieux. Et c'est ainsi que M. Albert-Petit prétend me réfuter.

Mais, continuons. Le Pape, dit M. Albert-Petit, a prévenu le Roi, dès le 10 juillet, que la Constitution civile était schismatique. Mais cet avertissement était tout confidentiel. Si le Pape croyait réellement la Constitution civile schismatique, pourquoi consentait-il au même moment à en négocier diplomatiquement le baptême? Pourquoi ne répondait-il pas clairement aux évêques scrupuleux qui le consultaient? Pourquoi faisait-il, le 4 août, à l'évêque de Saint-Pol-de-Léon, la réponse ambiguë la plus décevante?

Il est facile de jouer des dates. Si les derniers articles de la Constitution civile du clergé n'ont été votés définitivement que

le 12 juillet, ses parties essentielles étaient votées depuis le mois de mai. Dès le milieu du mois de mai, le nonce avait fait connaître à la Cour les moyens canoniques d'accommodement que les évêques de France proposaient d'employer pour rendre la Constitution civile du clergé exécutoire, Le Pape n'a donc pas été pris au dépourvu. Avant de recevoir les propositions officielles du Roi, qui lui parvinrent le 11 août, il avait eu deux longs mois pour se faire une opinion sur leur contenu.

M. Albert-Petit blâme la précipitation de l'Assemblée, mais il n'a pas un mot de regret pour la lenteur inconcevable du Pape qui, saisi officiellement le 11 août, ne réunit la congrégation des cardinaux que le 24 septembre.

La précipitation de l'Assemblée? Elle est beaucoup plus apparente que réelle. Sans doute, sur la motion de Bouche, l'Assemblée réclame du Roi la promulgation de la Constitution civile et le Roi l'accorde le 24 août, avant que la réponse de Rome à ses premières propositions ait pu être reçue. Mais M. Albert-Petit ne veut pas voir que cette promulgation n'ajoutait rien d'essentiel à l'*acceptation* déjà donnée le 22 juillet. Il ne veut pas retenir que les négociations engagées à Rome ne devaient pas toucher le fond de l'œuvre de la Constituante mais seulement les moyens extérieurs, rituels en quelque sorte, à employer pour la mettre en vigueur. Il ne veut pas retenir que le Roi n'a pas accordé précisément la promulgation le 24 août, mais seulement la *publication* et que les décrets ne furent pas revêtus de formes légales nécessaires pour leur donner une application immédiate. Il oublie que l'*exécution* des décrets ne commença timidement et partiellement qu'au milieu d'octobre, alors que le Pape avait eu tout le temps de connaître les sentimens des évêques de France. Il oublie que la Constituante, qui attendait depuis plusieurs mois, ne pouvait pas différer plus longtemps d'agir, car la réforme religieuse, ainsi que je l'ai surabondamment démontré, tenait étroitement à la réforme administrative et financière et que, celle-là arrêtée, celle-ci était immobilisée à son tour. Il oublie que la loi du serment, destinée à briser l'opposition passive de l'épiscopat, n'est que du 27 novembre et qu'elle ne sera mise en application qu'au début de janvier 1791. Je crois avoir démontré, par des argumens dont j'attends toujours la réfutation, que si l'Assemblée n'avait pas tant tardé, que

si elle avait mis en application sa réforme dès le début de juillet, en se passant du Pape, elle eût certainement obtenu un résultat tout autre. Mais M. Albert-Petit n'a examiné de mon livre que la surface. Il prétend me réfuter et je suis obligé de constater qu'il n'a même pas fait effort pour me comprendre.

En quelques mots très brefs, il écarte du débat l'affaire d'Avignon. Il remarque que le Pape a condamné la Constitution civile au lendemain du jour où la Constituante retire les troupes françaises d'Avignon, ce qui, dit-il, lui donnait satisfaction. M. Albert-Petit m'a lu avec bien peu d'attention. Je suis obligé de lui rappeler des faits essentiels qu'il suffira d'énumérer. Dès le 22 juin 1790, le nonce demande à Louis XVI de prendre Avignon sous sa *sauvegarde*, c'est-à-dire de rétablir dans Avignon le pouvoir du Pape. L'affaire d'Avignon lui tenait tellement à cœur que, dans ce bref même du 10 juillet où il avertissait le Roi de refuser sa sanction à la Constitution civile du clergé, il ne pouvait s'empêcher de lui parler en termes amers de la révolte de ses sujets. Il suffit de lire la correspondance de Bernis et celle du nonce pour s'apercevoir de la place considérable qu'Avignon a occupée dans les négociations. Le 21 juillet, Bernis écrivait que le Pape comptait sur son intervention pour faire rentrer les révoltés dans l'obéissance. Quand le Pape reçoit les premières propositions du Roi relatives au baptême de la Constitution civile, il s'étonne qu'on ne lui parle pas d'Avignon. « Sa Sainteté fut surprise, dit Bernis, que le Roy, dans la lettre qu'il écrivit au Pape par le courrier Lépine, ne fit nulle mention d'un objet si intéressant pour le Saint-Siège et si conforme à la justice. » Le 16 octobre, le nonce demande au Roi « de concourir aux moyens qui paraîtront les plus convenables pour que l'autorisation du Saint-Siège soit rétablie dans Avignon. » Le 29 octobre, nouvelle requête identique. Quand la Constituante, pour mettre fin aux désordres qui ont éclaté dans la ville révoltée, décide d'y envoyer des troupes, le Pape est outré que ces troupes ne soient pas mises à son service exclusif, mais que leurs chefs aient reçu l'ordre d'agir de concert avec les officiers municipaux, c'est-à-dire avec les rebelles. Le retrait des troupes ne lui donne qu'une satisfaction toute relative, toute morale. Ce qu'il continue à demander c'est une action positive du Gouvernement Français en faveur de son autorité et c'est parce qu'il n'a pas obtenu ce concours, qu'il

réclame en vain depuis six mois, qu'il se décide alors à rompre les négociations dilatoires qu'il entretenait depuis le même temps sur l'affaire spirituelle. M. Albert-Petit a fait litière de tout cela.

Pour mieux blanchir Pie VI et pour noircir les Constituans, rien ne lui coûte. Pas plus qu'il ne daigne retenir ni même mentionner les motifs tout politiques que le Pontife a fait valoir jusque dans ses actes officiels pour condamner l'œuvre de la Constituante, il ne daigne s'arrêter à l'action très efficace qu'ont exercée sur lui et les émigrés d'une part et les puissances catholiques de l'autre. Le mémoire que la Cour d'Espagne lui fit remettre par d'Azara le 4 janvier 1791 est pourtant une pièce capitale qu'il est impossible de ne pas prendre en considération puisqu'on voit le Pape s'en inspirer à la fois dans ses brefs sur Avignon et dans ses brefs sur la Constitution civile. L'action de l'Espagne n'était pas isolée, puisque, dès le mois de septembre précédent, Bernis notait dans sa correspondance que les autres États catholiques intervenaient à Rome dans un sens contraire aux vues françaises. M. Albert-Petit n'a pas pris garde que le Pape de ce temps n'était pas seulement un souverain spirituel.

Quant à l'action des émigrés, elle était si peu niable que Boisgelin lui-même écrivait au Roi le 3 décembre que le Pape se laissait influencer « par les bruits de Turin. » Qu'aurait-il dit s'il avait connu la correspondance qu'échangeait au même instant Vaudreuil avec le Comte d'Artois ?

Pour prétendre que le Pape ne fut guidé que par des considérations religieuses, il faut vraiment se refuser à l'évidence. M. Albert-Petit passe complètement sous silence l'attitude qu'avait tenue Pie VI dans un conflit très semblable à celui que fit naître la Constitution civile du clergé. Quand Catherine II avait annexé sa part de Pologne, elle avait remanié, de sa propre autorité, les circonscriptions des diocèses. Elle avait créé en 1774 le siège épiscopal de Mohilev et en avait étendu la juridiction sur tous les catholiques latins de son empire. De sa seule autorité encore, elle avait pourvu ce siège d'un titulaire, l'évêque *in partibus* de Mallo, personnage suspect à Rome, et elle avait fait défense à l'évêque polonais de Livonie de s'immiscer dorénavant dans la partie de son ancien diocèse annexée à la Russie. Pie VI, qui se montrera si intransigeant vis-à-vis de la Constituante, dont les empiétements ne seront pas sensible-

ment plus graves, n'osa pas soulever de conflit avec la souveraine schismatique. Il régularisa après coup les réformes de la Tsarine et il usa pour cela de ce même procédé des délégations auquel les évêques de France lui conseilleront de recourir pour baptiser la Constitution civile du clergé. Le grand crime des Constituans aux yeux de Pie VI ne fut pas de faire la Constitution civile, ce fut de faire la Constitution tout court. Il suffit de lire ses brefs pour en être convaincu.

La vraie raison du conflit fut d'ordre tout politique. On ne peut condamner la Constituante qu'en donnant une adhésion implicite à la thèse du despotisme théocratique. Sur la question religieuse, l'archevêque d'Aix, Boisgelin, a dit le dernier mot : « Le principe de la Cour de Rome devait être de faire tout ce qu'elle devait faire et ne différer que ce qui pouvait être moins pressant et moins difficile. *Quand il ne manque que des formes canoniques, le Pape peut les remplir, il le peut, il le doit.* » (Lettre au Roi, 25 décembre 1790.) Ce jugement de Boisgelin sera celui de l'histoire.

Veillez, je vous prie, Monsieur le Directeur, publier cette réponse dans votre prochain numéro, et agréer l'expression de ma haute considération.

Signé : ALBERT MATHIEZ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

Il nous est difficile, dans une chronique qui doit être imprimée deux ou trois jours avant qu'elle paraisse, de donner les dernières nouvelles et de suivre dans leur précipitation les événemens qui se succèdent. Celle d'aujourd'hui était déjà presque complètement écrite lorsqu'un coup de foudre a éclaté dans un ciel qui, certes, était loin d'être serein, mais où un éclat de cette soudaineté et de cette violence était à bon droit inattendu : nous voulons parler de l'ultimatum que le gouvernement austro-hongrois vient d'adresser au gouvernement serbe. L'effet produit a été de la stupeur. La veille encore, on assurait à Vienne que la note en préparation serait conciliante et modérée : cette espérance a été cruellement, brutalement trompée.

L'histoire diplomatique ne présente pas, à notre connaissance, un autre exemple d'un document du même genre : même lorsqu'on est résolu à la guerre, on reste habituellement soucieux de se concilier l'opinion de l'Europe, en employant certaines formes. Comment ne pas voir une provocation pure et simple dans l'ultimatum austro-hongrois? L'empereur François-Joseph avait été mieux inspiré, lorsque, après l'assassinat du prince héritier, il a adressé à ses ministres la noble lettre dont nous parlions il n'y a pas plus de quinze jours. Il attribuait alors le crime de Serajevo au « vertige d'un petit nombre d'hommes induits en erreur : » il l'attribue aujourd'hui, ou du moins son gouvernement l'attribue à tout un peuple qu'il prétend condamner à faire publiquement le plus humiliant des *mea culpa* et à consentir à des conditions qui, impérieusement dictées, portent une atteinte profonde à son indépendance et à sa dignité. La Serbie s'est pourtant inclinée, mais rien n'a arrêté son intraitable adversaire. C'est une lourde responsabilité que, à la fin d'un long règne commencé dans l'orage, poursuivi à travers de tragiques péripéties et qui menace de se terminer dans une effusion de sang comme le monde n'en a pas

encore vue, le vieil empereur a pris devant l'histoire et devant Dieu. Il ne s'agit plus, et personne ne s'y méprend, de châtier la mort de l'archiduc François-Ferdinand et de la comtesse de Hohenberg; le crime de Serajevo n'est plus ici qu'un prétexte; l'entreprise autrichienne a une portée beaucoup plus générale qui met en cause la paix de l'Europe. On n'a pas pu s'y tromper à Vienne; on ne s'y est pas trompé ailleurs. Si l'Autriche s'était lancée dans cette aventure sans s'être assurée du concours de l'Allemagne, ce serait démente, et si elle s'est assurée de ce concours, nous n'avons pas besoin de dire combien la situation est dangereuse: tout le monde le sent.

M. le baron de Schœn, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a fait une démarche auprès de M. Bienvenu-Martin, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères intérimaire, pour lui dire: 1° que son gouvernement approuvait, dans le fond et dans la forme, la note adressée par l'Autriche à la Serbie; 2° qu'il espérait que la discussion resterait localisée entre Vienne et Belgrade; 3° que si une tierce puissance intervenait dans la discussion, il pourrait en résulter une grave tension entre les deux groupes de Puissances qui existent en Europe et que les conséquences en seraient incalculables; mais l'abstention de certaines Puissances, en présence de l'acte qui se prépare et déjà s'accomplit, en entraînerait qui ne le seraient pas moins. La démarche de M. de Schoen rappelle un peu celle que l'ambassadeur d'Allemagne en Russie a faite auprès du ministre russe des Affaires étrangères au moment de l'annexion de l'Herzégovine et de la Bosnie. Elle a réussi alors, mais les circonstances sont changées et les mêmes moyens ne produisent heureusement pas toujours les mêmes effets. L'a-t-on senti? On s'est appliqué, après coup, à atténuer l'effet produit. M. de Schoen est revenu au quai d'Orsay et a invité M. Bienvenu-Martin à chercher avec lui quelque moyen de conciliation. Une note de l'agence Havas a déclaré « qu'il résultait d'informations provenant d'une source autorisée qu'il n'y avait pas eu entre l'Allemagne et l'Autriche un accord préalable à l'envoi de la note adressée à la Serbie. » Nous sommes bien aises de l'apprendre: pourtant, que nous importe, si l'Allemagne approuve l'ultimatum autrichien? L'information n'a plus qu'un caractère anecdotique. Ce n'est pas un ultimatum que l'Autriche a envoyé à la Serbie, dit encore la note officielle, mais « une demande de réponse avec limitation de temps. » En bon français, n'est-ce pas la définition même d'un ultimatum? Enfin la note assure que l'attitude de l'Allemagne « a été inexactement représentée comme comportant une menace » et qu'elle « doit être

interprétée seulement comme l'indication qu'il est désirable que le désaccord entre l'Autriche et la Serbie reste localisé. » Sans doute, c'est désirable : mais est-ce possible ? Cela l'était aussi longtemps que la discussion a été localisée elle-même sur le terrain diplomatique ; nous craignons que cela ait cessé de l'être à partir du moment où elle en est sortie.

Ce qui était désirable avant tout, au milieu de la surprise où l'Europe a été jetée en sursaut par l'ultimatum autrichien, c'était qu'on eût le temps de réfléchir, de se consulter, de se ressaisir. Ce temps, la Serbie l'a demandé et la Russie, la France et l'Angleterre ont appuyé une demande si juste, si légitime, si raisonnable : très péremptoirement, l'Autriche a refusé. La date et l'heure fixées pour la réponse serbe à l'ultimatum était le 25 juillet à 6 heures : elle a été remise à 5 heures $\frac{3}{4}$ entre les mains du ministre austro-hongrois, le baron Giesl. Le gouvernement serbe a poussé, dans l'intérêt de la paix, la résignation à son extrême limite : il a cédé plus que nous l'aurions cru possible ; il n'a reculé que devant le suicide et le déshonneur ; il s'est incliné devant les conditions si dures, exorbitantes et excessives, qui lui étaient imposées, à la seule exception de celles qui mettaient en cause et supprimaient en fait son indépendance et sa souveraineté. Et même à ces dernières, il n'a pas opposé un refus formel ; il s'est contenté de demander des explications et a invoqué, s'il en était besoin, l'arbitrage de la Cour de La Haye. Le ministre d'Autriche a déclaré cette soumission insuffisante et a aussitôt quitté Belgrade avec tout le personnel de sa légation, en notifiant la rupture définitive des relations diplomatiques.

Ce n'était pas encore et nécessairement la guerre, mais il aurait fallu fermer les yeux à la lumière pour ne pas reconnaître que c'en étaient les funestes prodromes. Il semble que l'Autriche ait voulu couper les ponts derrière elle, de manière à ne plus pouvoir reculer et à mettre l'Europe en face d'un fait accompli. Elle l'a fait comme elle l'avait comploté. Alors les questions venues aux esprits sont si redoutables qu'on ne saurait en exagérer le péril. L'émotion, qui a été partout extrêmement vive, a pris dans les divers pays des formes différentes. A Vienne et à Pest, on a montré un grand enthousiasme guerrier, et nous avons le regret de dire qu'il en a été de même à Berlin ; mais nous savons ce que valent ces manifestations, dans les rues, d'une opinion irresponsable : il ne faut pas en surfaire l'importance. Elle a été toutefois jugée assez grande pour que l'empereur Guillaume ait cru devoir interrompre sa croisière en Norvège et rentrer à la hâte à

Berlin. On a eu alors le sentiment très net que la paix de l'Europe était entre ses mains. Certaines circonstances confuses et troubles de ces derniers jours ont amené à se demander s'il en voulait encore vraiment le maintien. Un signe de lui aurait dissipé toutes les ombres ; mais il ne l'a pas encore fait. En l'attendant, ou plutôt sans l'attendre, le gouvernement autrichien a ordonné une mobilisation partielle et le gouvernement serbe une mobilisation totale. Des mesures de précaution ont été prises aussitôt dans d'autres pays, en Russie naturellement, en Roumanie et même en Belgique. Les pays les plus pacifiques s'attendent à tout et s'y préparent. La Russie a déclaré qu'elle ne pouvait pas rester indifférente aux événemens et en effet elle ne le peut pas. Dès lors la France ne le peut pas davantage et il en est de même de l'Angleterre. Dans une communication qu'il a faite à la Chambre des Communes, sir Edward Grey a dit très nettement que la question menaçait de prendre un caractère général. M. de Schoen, dans la démarche qu'il a faite auprès de M. Bienvenu-Martin, n'a-t-il pas, tout en exprimant le désir que la question fût localisée, marqué lui-même son intérêt européen en mettant en opposition les deux grands groupemens qui se font équilibre en Europe ? C'était de sa part une vue très exacte des choses.

On a cru que les événemens allaient se précipiter : un ralentissement s'est pourtant produit dans l'action autrichienne. On l'a expliqué à Vienne par la nécessité de prendre encore quelques dispositions préalables, comme si on ne les avait pas toutes prises avant de lancer à travers le monde la bombe incendiaire. Quoi qu'il en soit, la diplomatie a usé du délai, volontaire ou non, que lui laissait l'Autriche pour causer et offrir ses bons offices. L'Autriche, cette fois, ne s'est pas complètement dérobée. Loin même de se refuser à la conversation, il semble qu'elle l'ait recherchée à Saint-Pétersbourg. On a cru alors qu'il y avait une lueur d'espoir. Ce n'est sans doute pas ce que voulait le gouvernement autrichien, car, fidèle à sa méthode de tout brusquer, il s'est empressé d'adresser à la Serbie une déclaration de guerre. Pourtant il n'a pas encore passé matériellement le Rubicon, c'est-à-dire ici le Danube : l'espoir n'était pas encore complètement dissipé. Mais que faire ? Le gouvernement anglais est certainement celui de tous qui est le mieux en situation de prendre une initiative pacifique : aussi sir Edward Grey a-t-il pensé qu'il y avait là pour lui un devoir. On sait que ce sentiment est chez lui très vif. Il s'est adressé à la France, à l'Allemagne, à l'Italie et a proposé que les ambassadeurs de ces Puissances à Londres se réunissent pour cher-

cher ensemble les voies de la conciliation. Ils l'ont déjà fait autrefois avec succès. On a critiqué, selon nous, bien mal à propos l'ancienne réunion des ambassadeurs à Londres parce qu'elle n'avait pas résolu l'insoluble question d'Orient. Ce n'était pas tout à fait le but qu'elle s'était proposé, mais bien de maintenir la paix, et elle y avait réussi. Le peut-elle encore aujourd'hui? Qui sait? Il fallait l'essayer, il le faut toujours. Au premier moment, l'Angleterre a trouvé l'adhésion de l'Italie. La nôtre allait de soi. L'Allemagne n'a dit ni oui ni non; elle a adhéré en principe, mais a réservé ses devoirs d'alliée; elle n'a pas fait le geste qui aurait été décisif. Et tout est resté en suspens.

Dans une situation non seulement aussi périlleuse, mais aussi délicate, qu'il est difficile d'apaiser et de calmer, trop facile au contraire d'envenimer et de porter au paroxysme, tous les mots comptent et doivent être pesés avec soin. Il suffit d'avoir manifesté avec fermeté des intentions générales : pour le reste, le mieux est de s'en remettre à la diplomatie et d'attendre le résultat de ses efforts. Mais comment ne pas exprimer le regret qu'au milieu de circonstances aussi préoccupantes, notre gouvernement se soit trouvé en quelque sorte décapité? Ce n'est pas une critique que nous faisons : qui pouvait prévoir de pareils événements? L'Autriche seule savait à quoi s'en tenir. Elle a si bien pris le temps de tout calculer qu'on se demande si elle n'a pas choisi pour adresser son ultimatum à la Serbie le moment où M. le Président de la République et M. le ministre des Affaires étrangères étaient absents, comme l'était d'ailleurs l'empereur d'Allemagne. L'Empereur est revenu; MM. Poincaré et Viviani ne pouvaient qu'en faire autant. On a bien voulu les excuser à Copenhague et à Christiania où ils étaient attendus : ils iront plus tard visiter des peuples et des souverains amis. En ce moment leur devoir, et le plus impérieux de tous, était pour eux d'être à Paris. M. le Président de la République y a été accueilli par des démonstrations très chaudes. La foule qui l'attendait à la gare a crié : « Vive la France! vive l'armée! vive la Russie! vive l'Angleterre! » Tout cela est significatif. Ce qui l'est encore davantage, c'est l'ordre du jour qui a été voté par le groupe radical et radical-socialiste de la Chambre des députés. Ses membres présents à Paris se sont réunis. On ne saurait les accuser de chauvinisme, de militarisme; ils ont donné d'abondantes preuves de leur esprit pacifique et même pacifiste. Ils ont déclaré néanmoins, à l'unanimité, que « reconnaissant la fermeté et la sagesse du gouvernement de la République dans les circonstances extérieures actuelles, ils se solidarisaient étroitement avec lui dans un sentiment de patriotique

confiance. » Quant au pays, son attitude est précisément celle qu'on pouvait désirer ; elle est faite de calme, de résolution. Puisse le fléau de la guerre s'éloigner de nous ! Mais s'il en est autrement, tout le monde fera son devoir.

On sait où était M. le Président de la République quand l'Autriche a jugé l'heure favorable pour elle. Les préoccupations du jour, quelque inquiétantes qu'elles soient, ne sauraient détourner notre attention reconnaissante des marques de sympathie que le représentant de la France a reçues à Saint-Pétersbourg et à Stockholm. A Saint-Pétersbourg, en particulier, l'accord de deux grands pays s'est manifesté avec éclat et ceux qui ont pu redouter que l'alliance n'eût perdu, à l'épreuve du temps, quelque chose de sa vertu première ont été détrompés par l'événement. Jamais, au contraire, elle n'a paru plus solide, sans doute parce qu'elle n'a jamais été plus nécessaire et que les bienfaits en ayant été également appréciés de part et d'autre, elle a acquis des forces nouvelles à mesure qu'elle durait. Rarement rencontre de deux chefs d'État avait été l'objet d'une attention plus grande. On attendait les toasts qui devaient être prononcés par l'Empereur et par le Président, et on leur attribuait par avance plus d'importance que n'en ont d'ordinaire ces discours d'apparat. Cette importance est généralement un peu voilée par la prudence avec laquelle tous les mots sont pesés de manière qu'ils ne disent ni trop ni trop peu : ils ont réussi cette fois à dire exactement ce qu'ils voulaient dire et à préciser les intentions, le caractère, la portée d'une alliance à laquelle l'Angleterre est venue apporter une force nouvelle par l'adhésion qu'elle lui a donnée. Le caractère de la Triple Entente, — nous en parlerons aujourd'hui dans les mêmes termes que nous l'aurions fait hier, — peut être défini en deux mots : la paix par l'équilibre, la seule qui assure à la fois l'indépendance réciproque et la dignité de toutes les nations.

Il faut citer les passages les plus expressifs de ces toasts : les textes parlent mieux ici que tous les commentaires qu'on pourrait en faire. « Unies de longue date, a dit l'Empereur, par la sympathie mutuelle des peuples et par les intérêts communs, la France et la Russie sont depuis bientôt un quart de siècle étroitement liées pour mieux poursuivre le même but, qui consiste à sauvegarder leurs intérêts en collaborant à l'équilibre et à la paix en Europe. Je ne doute point que, fidèles à leur idéal pacifique et s'appuyant sur leur alliance éprouvée, ainsi que sur des amitiés communes,

nos deux pays continueront à jouir des bienfaits de la paix, assurée par la plénitude de leurs forces, en serrant toujours davantage les liens qui les unissent. » On remarquera l'affirmation que la paix est assurée aux deux pays par « la plénitude de leurs forces. » S'il est résolument pacifique, l'empereur Nicolas sait néanmoins que la paix n'est assurée qu'aux forts et c'est pourquoi la Russie, pendant que nous rétablissions chez nous le service de trois ans, a travaillé avec une admirable énergie au développement de sa puissance militaire. Elle a, sur nous et sur toutes les autres nations de l'Europe, l'avantage de disposer de ressources en hommes presque illimitées, et ces ressources, qui pourraient trouver une entrave dans leur quantité même, elle s'applique à les organiser, à les instruire, à les armer, à en préparer la mobilisation toujours plus rapide. Le jour où les deux pays auront également mis en œuvre « la plénitude de leurs forces, » la paix du monde aura une garantie de plus. Au langage de l'Empereur, M. Poincaré a répondu en termes simples, précis et forts comme les siens. « Fondée, a-t-il dit, sur la communauté des intérêts, consacrée par la volonté pacifique des deux gouvernemens, appuyée sur des armées de terre et de mer qui se connaissent, s'estiment et sont habituées à fraterniser, affermie par une longue expérience et complétée par de précieuses amitiés, l'Alliance dont l'illustre empereur Alexandre III et le regretté président Carnot ont pris la première initiative, a donné la preuve de son action bienfaisante et de son inébranlable solidité. Votre Majesté peut être assurée que, demain comme hier, la France poursuivra dans une collaboration intime et quotidienne avec son alliée l'œuvre de paix et de civilisation à laquelle les deux gouvernemens et les deux nations n'ont cessé de travailler. » Le parallélisme des discours est une loi de ce genre oratoire, mais on aurait tort d'y trouver une simple répétition : il y a là une harmonie voulue qui indique l'alliance des pensées et des sentimens à côté de celle qui résulte des traités.

L'alliance franco-russe mérite-t-elle ce qu'on en a dit au banquet de Péterhof? On a répondu par avance à cette question en rappelant quel a été son caractère constant. A-t-elle jamais menacé la paix du monde? A-t-elle émis des exigences incompatibles avec les intérêts ou la dignité des autres Puissances? S'est-elle montrée intransigeante lorsqu'elle s'est trouvée en conflit avec l'une d'elles? A-t-elle parlé de sa force avec arrogance et essayé de faire prévaloir ses intérêts légitimes par l'intimidation? A ces questions, la conscience du monde a répondu. Que demandent aujourd'hui la France et la

Russie? La réciprocité dans les procédés dont elles ont donné l'exemple. Et comment peut-elle être sûre de l'obtenir, sinon par l'équilibre qui ne permet à aucune nation, ou même à aucun groupe de nations, de croire assez à sa supériorité sur les autres pour être tenté de leur imposer impérieusement sa volonté? Tel est le but de la politique d'équilibre : la France, l'Angleterre et la Russie n'en ont pas d'autre.

En présence d'événemens aussi graves que ceux de ces derniers jours, les derniers souvenirs que nous a laissés la Chambre, avant de se séparer, sont d'un intérêt qui paraîtra sans doute un peu pâle : nous ne pouvons pourtant pas les oublier tout à fait dans une chronique de quinzaine. La Chambre a-t-elle bien mérité ses vacances par son travail? Par la quantité, oui, peut-être; pour ce qui est de la qualité, les plus expresses réserves s'imposent. A peine élue, la Chambre nous a en effet gratifiés de l'impôt sur le revenu et il est vrai que le Sénat a mis une complaisance extrême, une complaisance voisine de la soumission, à l'aider dans cette tâche; mais le Sénat n'a été dans cette affaire, comme dans tant d'autres, qu'une assemblée à la suite, un pouvoir subordonné; ce n'est pas lui qui aurait fait l'impôt sur le revenu, tel du moins que nous l'avons, s'il n'y avait pas été, ou s'il ne s'y était pas cru obligé et forcé. Sur plusieurs points il a essayé de résister et a finalement cédé sur tous, ou sur presque tous : il n'y a eu d'exception que pour un point dont nous parlerons dans un moment.

Faut-il donc croire que le pays, dont la Chambre est constitutionnellement l'expression la plus récente, ait voulu l'impôt que le Parlement vient de voter et qu'il ait donné à ses élus d'hier le mandat plus ou moins impératif de l'organiser? Rien n'est plus loin de la vérité; nous l'avons assez souvent démontré pour n'avoir pas à y revenir. L'impôt sur le revenu, soit : on en a tant parlé au pays et depuis si longtemps, on le lui a présenté sous des formes si séduisantes dans leur confusion étudiée, qu'il a voulu en faire l'expérience; mais, certes, il n'a pas voulu la déclaration contrôlée, et comme une déclaration qui ne le serait pas équivaldrait à une duperie, il n'a pas voulu de déclaration du tout. La déclaration n'en est pas moins le principe essentiel de la nouvelle loi et, qu'elle doive être contrôlée, c'est ce que les rapporteurs généraux des deux Chambres ont reconnu en termes explicites. M. Camille Pelletan a dit le mot vrai dans un article de journal, à savoir que si la déclaration n'est pas obligatoire, elle sera obligée. La loi promet tant d'avantages à ceux qui la feront,

et menace de tant d'ennuis ceux qui ne la feront pas ; elle expose ces derniers, que M. le ministre des Finances a qualifiés de « contribuables récalcitrans, » à tant de vexations et de misères que la déclaration deviendra le fait général : il sera impossible d'y échapper. On arrivera alors à établir ce qu'on a justement appelé le cadastre des fortunes individuelles et alors la voie sera ouverte au socialisme fiscal. Quant à savoir comment et sur quoi sera établie la taxation d'office en cas de non-déclaration, ou comment sera contrôlée la déclaration faite de plein gré, nous aurions besoin, pour le dire, de plus d'espace que nous n'en avons dans une chronique : c'est une étude qui sera faite ici plus tard. La loi, nous le reconnaissons, dit que l'administration ne pourra s'appuyer que sur des élémens « certains, » mais qu'entend-elle par cet adjectif ? A-t-il un sens précis, c'est-à-dire limitatif ? Point du tout. M. le ministre des Finances et les rapporteurs de la loi ont énuméré un certain nombre de faits et d'actes authentiques sur lesquels on peut en effet s'appuyer avec quelque confiance ; mais quand on leur a demandé si c'était tout, ils ont répondu que non et laissé entendre que tous les moyens seraient bons. En veut-on un exemple typique ? La question a été posée de savoir si l'administration pourrait procéder par comparaison et se servir de la déclaration d'un contribuable pour rectifier et compléter celle d'un autre, qu'elle jugerait à vue de nez être dans une situation analogue. La réponse a été affirmative. On établira le bilan de Pierre, d'après celui de Paul. Et c'est là ce qu'on appelle un élément « certain ! »

Nous avons dit que le Sénat avait résisté sur un point : encore ne l'a-t-il fait qu'à demi. Une des dispositions les plus odieuses de la loi était ce que la langue populaire a immédiatement appelé le jugement des morts. Quand une succession s'ouvre, elle est entourée de formalités légales qui mettent à jour les dissimulations, ou seulement quelquefois les erreurs que le contribuable a pu commettre de son vivant. Mais quel recours peut-on avoir contre un mort ? Il est de droit absolu que la mort éteint toutes les actions pénales. Sans doute, mais il y a les vivans, les héritiers : le projet de loi, dans son texte primitif, les mettait à la place du mort, leur imputait la responsabilité de sa fraude ou de son erreur et la leur faisait très lourdement expier. Ils étaient condamnés à payer une amende décuple de la somme dont le fisc avait été frustré. Il serait difficile d'imaginer un plus parfait exemple d'iniquité. Quel que soit le désir du Sénat d'être agréable à la Chambre et quelque habitude qu'il ait de s'incliner devant sa volonté, cette fois il a regimbé. La Chambre s'est obstinée, le Sénat aussi, et chacune

des deux assemblées a conservé ses positions jusqu'au dernier moment. Il fallait pourtant en finir, sous peine de ne pas voter le budget. On a transigé. Le Sénat a proposé que le Trésor se récupérât purement et simplement des sommes qu'il aurait perdues par la faute du contribuable défunt et la Chambre s'est contentée de cette solution. Mais croit-on qu'elle y ait donné une adhésion sincère et définitive? Ce serait la mal connaître. Pressée par le temps, elle a consenti à un simple ajournement : elle a voté une motion en vertu de laquelle le gouvernement devra, dans le budget de 1915, reprendre le jugement des morts et en faire retomber la peine sur les vivans. M. le ministre des Finances s'est engagé à respecter et à réaliser cette volonté de la Chambre. Trouvera-t-il alors la résistance du Sénat aussi résolue, aussi inébranlable qu'elle vient de se manifester? Nous le souhaitons et même nous l'espérons. A quoi servirait le Sénat s'il ne s'opposait pas jusqu'au bout à une pareille énormité?

C'est d'ailleurs la seule occasion où il ait montré quelque énergie : sur tout le reste il a capitulé. Il a eu une velléité de résistance, mais il ne l'a pas poussée bien loin, au sujet d'une autre affaire qui n'avait pas un grand intérêt matériel, car la dépense financière n'était pas considérable et nous dirions même qu'elle était insignifiante si une dépense quelconque pouvait l'être aujourd'hui : nous voulons parler de l'augmentation à accorder aux sous-agens des postes. On sait comment ils l'ont revendiquée : ils se sont mis en grève et ont arrêté pendant toute une journée la distribution des lettres à Paris. M. Thomson, ministre des Postes, est allé parlementer avec eux et sur le moment n'en a rien obtenu : cependant, à la réflexion, ils ont pensé qu'ils en avaient assez fait pour produire l'effet d'intimidation sur lequel ils comptaient et qu'il serait prudent de leur part de ne pas aller plus loin pour le moment. M. Thomson leur avait d'ailleurs fait de si belles et de si abondantes promesses ! Il fallait maintenant les tenir et on les a tenues. M. Thomson a parlé au Sénat d'engagemens antérieurs qui auraient été pris vis-à-vis des postiers : quand ? où ? comment ? de quel droit ? il ne l'a pas précisé, mais il a assuré que le Sénat devait docilement y souscrire, comme l'avait fait la Chambre. Ces engagemens ont-ils jamais été pris ? On n'en sait rien : M. Thomson a dit que les sous-agens avaient pu le croire et que, dès lors, le gouvernement et les Chambres étaient tenus de faire de ces promesses plus ou moins vagues une réalité budgétaire. En vérité, on croit rêver en entendant de pareilles choses ! Suffit-il donc qu'un ministre, dans un de ces momens de défaillance qui sont

devenus si fréquens, prenne un engagement inconsidéré pour que la loi doive le consacrer ? Alors ce ministre est à lui seul le gouvernement tout entier, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ; la délibération et le contrôle des Chambres deviennent inutiles ; il n'y a plus de parlement. Et, au surplus, qui ne voit le danger d'un pareil précédent ? C'est un encouragement à la grève, à la révolte de tous les autres fonctionnaires, qui sauront désormais comment ils doivent s'y prendre pour obtenir des augmentations de leurs traitemens, qu'elles soient justifiées ou non. On parle déjà de nouvelles menaces de grèves faites par les agens des postes, des télégraphes et des téléphones, des P. T. T. comme on les appelle. Il fallait s'y attendre. Que devient, avec un pareil régime, l'autorité d'en haut ? Que devient la discipline d'en bas ? La discussion, au Sénat, a été courte, mais vive. Le gouvernement n'y a brillé ni par la clarté de ses explications, ni par son courage : il a eu l'attitude qui convenait à sa faiblesse. M. de Selves a relevé éloquemment ce que cette complaisance avait de peu honorable pour le présent et d'inquiétant pour l'avenir. Peut-être dira-t-on que M. de Selves est suspect de modérantisme ; mais M. Milliès-Lacroix est un radical, un ami du gouvernement, un membre distingué de la majorité ministérielle. Il n'a pourtant pas été moins énergique que M. de Selves dans sa réprobation, parce que, a-t-il expliqué, il ne s'agissait pas ici d'une question de crédit, mais d'une question de gouvernement et d'autorité. On ne pouvait pas mieux dire.

La discussion du budget était enfin terminée et les Chambres allaient se séparer, lorsque le Sénat a été appelé à voter de nouvelles dépenses que le gouvernement devait être autorisé à faire pour remédier à l'insuffisance de notre matériel militaire. Il s'est passé alors un de ces incidens inopinés qui se produisent quelquefois dans les assemblées et portent subitement leur émotion au plus haut degré. Le rapporteur, M. Humbert, sénateur de la Meuse, est monté à la tribune et y a fait un tableau lamentable de l'état dans lequel se trouve aujourd'hui notre matériel de guerre. A l'exception de notre artillerie, qui est encore, pour quelque temps, supérieure à la sienne, nous serions inférieurs à l'Allemagne sur tout le reste. Ces allégations sont certainement exagérées ; mais qu'elles contiennent quelques vérités de détail, il faut bien le croire, puisque le ministre de la Guerre l'a reconnu. Aussi l'impression a-t-elle été très vive ; elle a gagné le public comme une trainée de poudre et pendant quelques jours la presse n'a pas parlé d'autre chose.

M. Clemenceau a pris une part importante à la discussion. Il a eu, comme président du Conseil, sa part des négligences d'autrefois, mais il est patriote ; il l'est même ardemment, à la vieille mode ; il a vu la guerre et il n'en a pas oublié les terribles enseignemens ; il a défendu et il continue de défendre la loi de trois ans : pour tous ces motifs, qu'il lui soit beaucoup pardonné ! Il a demandé avec insistance que la Commission de l'armée consacrat ses vacances à une enquête sur notre matériel de guerre. Une enquête ! Ce mot a sonné mal aux oreilles du ministre de la Guerre qui a cru y distinguer une intention de défiance. On a supprimé le mot, mais on a conservé la chose et il a été convenu qu'à la rentrée d'octobre, la Commission ferait un rapport au Sénat pour le saisir du résultat de ses investigations. Et la Chambre des députés ? On l'avait un peu oubliée dans cette affaire ; elle s'était laissé distancer par le Sénat ; elle en a été piquée et a voulu se rattraper. Elle a décidé, en conséquence, que sa Commission du budget, ou une sous-Commission de cette Commission, renforcée d'un certain nombre de membres des Commissions de l'armée et de la marine, procéderait à une vérification de l'emploi qui a été fait des crédits votés. On s'est demandé d'abord s'il n'y aurait pas avantage à ce que les Commissions des deux Chambres travaillassent ensemble ; mais elles avaient reçu des mandats différens qui ne pouvaient pas être confondus. Nous aurons donc deux rapports et nous ne nous plaindrons pas de cet excès de lumière si les rapports sont, en effet, lumineux. Ce qui s'est passé depuis, c'est-à-dire le danger de guerre immédiate qui est apparu, a amené à se demander si le discours de M. Humbert avait été bien opportun. Il est fâcheux sans doute que nous ayons besoin de semblables secousses pour nous arracher à notre torpeur ; mais puisqu'il en est ainsi, ne nous plaignons pas trop que, de temps en temps, on nous les donne. Et attendons les rapports des deux Chambres : peut-être alors le gouvernement obtiendra-t-il d'un seul coup ce qu'on lui a refusé, disputé ou parcimonieusement marchandé pendant quinze ans.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons le verdict que le jury de la Seine vient de rendre dans l'affaire Caillaux. C'est un verdict d'acquiescement. Le temps et la place nous manquent pour en parler aujourd'hui.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant, FRANCIS CHARMES.

LES VESTALES⁽¹⁾

DERNIÈRE PARTIE⁽²⁾

Le lendemain, aux premières paroles de Jean, elle fut émue d'une pitié infinie. Il avait voulu tenir sa promesse; toute son attention sur sa faute et sur la menace du châtement, toute sa pensée vers Marguerite, il s'était dépouillé du cynisme et de la mauvaise rage qu'elle lui avait commandé de rejeter loin de lui. Mais maintenant, plus rien ne le protégeait contre les mille atteintes du regret et de l'appréhension. Il n'était plus tout entier que souffrance. Elle le sentit pareil, dans cette misère, à un malheureux enfant qu'on avait amené un jour au dispensaire, brûlé par l'eau bouillante et dont le corps ne faisait qu'une seule plaie. Avec quelle impatience affolée Jean l'attendait, elle le comprit tout de suite à la flamme de ses yeux, à l'étreinte de sa main. Elle n'avait pas osé croire qu'il lui obéirait si vite, qu'il réussirait à lui obéir. Elle en fut transportée; son sourire semblait l'admirer et le remercier; elle lui dit aussitôt combien elle était fière de l'avoir persuadé, combien reconnaissante d'un effort si cruel.... Déjà, le visage de Jean avait changé : la voir, voir ses yeux, sentir la caresse de leurs pointes lumineuses, recueillir au mouvement de ses lèvres la douceur des paroles, c'était, après les heures de fièvre, un tel délice, qu'il en venait par momens à aimer sa faute, puisque c'était sa faute qui avait amené Marguerite près de lui. Et toutefois, il était maintenant

(1) *Copyright by Delzons, 1914.*

(2) Voyez la *Revue* des 1^{er} et 15 juillet et 1^{er} août.

si chétif et si humble devant elle, que le délice se mêlait d'une intense mélancolie. Il ne pouvait douter qu'elle eût souffert à cause de lui, et il en était à la fois ravi et désolé. Il apercevait que, seule, une force de dévouement incomparable conduisait la jeune fille jusqu'à lui, à l'heure où elle aurait pu très justement se détourner, et il lui semblait qu'il n'aurait jamais assez de gratitude et de respect pour reconnaître cette bonté. Du moins, il voulait répondre à ce dévouement de la seule manière qui fût en son pouvoir, en pliant aux ordres de Marguerite toute son énergie. Dès lors qu'elle veillait sur lui, il endurerait vaillamment humiliations et châtimens : il recommencerait une fois encore sa vie, puisque tel était le désir de Marguerite. Mais avant tout, la voir, elle, la voir!...

Il risqua timidement ce vœu, lorsque, après deux grandes heures, elle se décida à partir :

— Je crois... je crois que j'arriverai à faire tout ce que vous me demandez, si vous voulez bien... si vous avez la charité de ne pas m'abandonner...

Elle lui répondit aussitôt, les yeux brillant d'une lumière égale et vive :

— Soyez tranquille, je ne vous abandonnerai pas.

Elle songeait ensuite :

« Pour rien au monde, je ne l'abandonnerai... »

Et elle se demanda en souriant :

« Est-ce là le sacrifice?... Mon désir le plus cher et ma plus grande joie!... »

Elle revint tous les jours, tantôt seule, tantôt accompagnée de la vieille Annette. Jean se rétablissait vite. Il portait encore l'ample bandage semblable à un turban; mais il était debout et, souvent, la tiédeur de ces après-midi printaniers leur permettait de s'asseoir sur un banc, dans la cour ensoleillée. Les heures s'écoulaient en causeries toutes pareilles à celles de naguère, dans le petit salon de Marguerite; et la douceur qu'ils éprouvaient ensemble à se voir, à se raconter l'un à l'autre, enveloppait du même charme les récits qu'ils se faisaient de leurs plus menues actions, de leurs plus secrètes pensées. Cependant, il leur semblait que ce temps du petit salon était séparé du présent comme par un intervalle immense. Mais ils n'en goûtaient que mieux le plaisir d'avoir ainsi bien à eux, à eux seuls, leur passé; et, parce que chacun se reprochait une faute envers

l'autre, — elle de s'être d'abord éloignée de lui, puis lui d'elle, encore davantage, — ils parlaient de ces momens à peine révolus avec la tristesse très tendre qu'on éprouve en évoquant les êtres chers, qui sont partis sans qu'on les ait assez aimés.

Avec les paroles qu'ils s'étaient dites, ils retrouvaient les sentimens dont elles gardaient les nuances et la sonorité; ils se retrouvaient eux-mêmes qui avaient vécu pleinement ces heures précieuses. Et lui adorait en Marguerite, avec le respect le plus chaste, la grâce du visage et du corps, l'élégance parfaite, la finesse et la vivacité de l'esprit, la sensibilité vibrante, cette suprême délicatesse féminine qui lui représentait les joies les plus rares qu'il eût connues. Elle, souriant à cette dévotion, s'émerveillait de le voir si docile à sa parole, inquiet d'un silence, d'un regard distrait où il croyait la sentir mécontente, enchanté d'un mot d'éloge, d'une expression favorable de ses yeux; comme dans leurs entretiens passés, la confiance sans réserve de Jean et son obéissance aveugle l'attachaient à lui davantage par une émotion d'orgueil tendre, de reconnaissance et de sollicitude renouvelée.

L'avenir de Jean remuait plus encore en eux ces sentimens. Quand Marguerite commençait à en parler, tout le visage du jeune homme, ses yeux ardents, sa bouche résolue, disaient aussitôt :

— Ce que vous voudrez, ce qu'il vous plaira, je ferai tout... je dépends de vous absolument, et ma destinée est entre vos mains....

Elle aimait cette ardeur soumise sur ce visage, chez cet homme. Il était convenu désormais, arrêté de la façon la plus certaine que Jean, après le temps de l'expiation, reprendrait sa vie militaire, comme du jour de son engagement, — c'est-à-dire pour suivre sa carrière vers Saumur jusqu'à l'épaulette d'officier. Marguerite affirmait que la faute de Jean permettait ces projets et qu'une condamnation, pourvu qu'elle ne fût pas trop sévère, ne les contrarierait pas.

— Vous serez seulement retardé, retardé de deux ou trois ans. Mais vous êtes jeune! vous arriverez tout de même.

Jean soupirait d'espoir :

— Si cela est possible, j'arriverai donc, puisque vous le voulez!

Elle feignait de s'irriter de sa soumission :

— Ce n'est pas parce que je le veux : c'est parce que vous, vous-même l'aurez voulu.

Il ne répondait pas; il se contentait de sourire. D'un commun accord, ils se taisaient tous les deux. Ils sentaient mieux encore leur union dans ce besoin de ne plus parler, dans ce bienfait d'être l'un près de l'autre et de respirer l'air tiède. A ce moment, ils se regardaient parfois; les yeux de Marguerite offraient à Jean, avec la plus joyeuse franchise, une pure et limpide lumière, où il trouvait, où elle voyait bien elle-même qu'il trouvait l'allégresse et le courage. Et c'est alors qu'ils comprenaient secrètement que l'union s'était faite entre eux par le meilleur de leurs âmes.

Cependant, Marguerite forçait un peu son espoir quand elle assurait Jean qu'il pourrait reprendre sa carrière. En réalité, elle avait interprété une phrase de son père :

— La faute militaire est grave; mais elle ne touche en rien à l'honneur.

Du reste, les démarches de Fernand Le Talleur et de ses frères rencontraient de la résistance : la menace du Conseil de guerre restait pressante. Aux questions de Marguerite, son père répondait :

— Non : rien encore. Il faudrait une combinaison...

Il n'en disait pas davantage : il paraissait très soucieux, et il l'était en effet, moins du sort de son neveu que de la conduite de Marguerite elle-même, sur quoi ses belles-sœurs, chacune à sa manière, lui faisaient de vives représentations. Il s'était gardé de rien dire à sa fille : il la connaissait trop bien, il l'aimait et la respectait trop complètement, pour risquer de la blesser par des observations qui, d'ailleurs, pouvaient la troubler sans profit. Et il avait obtenu de ses belles-sœurs qu'elles se tairaient comme lui. D'elle-même, Valentine avait jugé, pour elle aussi, que cette attitude était la seule prudente. Mais, avec Fernand Le Talleur, elle se conjura volontiers pour éloigner Jean de telle sorte que Marguerite eût à s'applaudir comme eux de cet éloignement.

La veille du jour que le médecin avait fixé pour la sortie de l'hôpital, Fernand Le Talleur annonça triomphalement à Marguerite :

— Victoire! c'est fait. Pas de Conseil! et bien mieux, la meilleure des solutions pour l'avenir...

Il s'expliqua; cette solution, il la méditait depuis une semaine,

Pour la faire accepter, il lui avait fallu l'aide du hasard : le ministère avait besoin du concours de ses sociétés marocaines.

— Mais quoi ? Qu'est-ce donc ? interrogeait Marguerite frémissante.

— Ce n'est rien ! Le bon parti dans ces histoires-là, c'est de ne rien dire, de ne rien faire. Jean ne sera même pas cassé.

— Vrai ! s'écria Marguerite. Quel bonheur ! Oh ! que je serai contente de le lui dire... Est-ce possible ?

— Ah ! il rendra ses galons, reprit Le Talleur.

Il fit une courte pause : il savait qu'il allait frapper au cœur de sa fille, et, bien qu'il espérât que le coup ne serait pas très douloureux, il en était désolé. Il baissa les yeux pour ajouter :

— Il rendra ses galons, comme de lui-même, pour passer aux chasseurs d'Afrique. Demain soir, de l'hôpital, il filera tout droit à Oran.

Marguerite n'avait rien dit, et il n'osait pas la regarder. Quand il s'y décida, après quelques instans, le visage de sa fille le troubla étrangement. Il lui avait vu ce visage... quand donc?... Il se rappela : cela datait de longtemps... elle avait une douzaine d'années ; en jouant, elle était tombée et s'était blessée cruellement, l'ongle d'un doigt retourné, arraché... Pendant qu'on la pansait, elle se retenait de crier sa douleur ; seulement, ses yeux avaient pris tout à coup une expression de langueur suppliante, tandis que sa bouche souriait en tremblant, sourire de bravoure et d'espoir, qui pouvait aussi bien se changer en sanglot... C'est ainsi qu'il l'avait vue... c'est ainsi qu'il la voyait maintenant. Et par la souffrance que ce visage avait trahie jadis, celle du présent ne se révélait que trop bien. Fernand Le Talleur n'aimait au monde que Marguerite ; il fut bouleversé de la voir si malheureuse... A cet instant, il aurait tout fait, tout ce qu'elle aurait voulu, pour qu'elle n'eût pas ce visage de supplicée. Hors de lui, il allait parler, jeter une parole de compassion, de regret !... Et soudain, comme si un souffle surnaturel de guérison et de délivrance avait passé sur elle, les yeux de Marguerite rayonnèrent, encore un peu languissans, d'une flamme qui luttait d'abord, puis s'avivait, et qui fut enfin chaude et claire. Ce fut elle qui parla, d'une voix lente, voilée, mais ferme.

— Je suis très heureuse... Cette solution inespérée est bien la meilleure... pour Jean et par conséquent pour nous. Je suis

sûre qu'il t'en sera très reconnaissant. Et moi aussi, papa, je te suis très reconnaissante.

Quelques secondes, le regard de son père l'interrogea comme pour chercher en elle le point douloureux qu'elle aurait bravement dissimulé. Mais tout ce visage, altéré un instant plus tôt, se détendait maintenant dans une extraordinaire sérénité. Fernand Le Tallier ne lui avait jamais connu cette expression; il en fut aussitôt rassuré et, toutefois, il se répandit en effusions caressantes et câlines, comme si Marguerite avait besoin désormais de se sentir plus tendrement aimée.

De nouveau, le lendemain, quand elle partit avec Annette pour l'hôpital, Marguerite avait les yeux languissans et les traits tirés; mais c'était de fatigue, après une nuit sans sommeil. Son cœur restait ferme. Elle avait souhaité le sacrifice, elle en goûtait l'ivresse; elle allait résolument à cette épreuve sans nom qui était de revoir Jean une dernière fois, pour lui dire adieu, pour ne plus le voir ensuite durant de longs mois, et peut-être...

Depuis la veille, chaque heure écoulée était un pas qui la précipitait vers la désolation de cet avenir imminent et elle suivait la fuite du temps; elle murmurait avec désespoir : « Mon Dieu, plus que dix heures, plus que neuf heures!... » et elle fermait les yeux comme dans le vertige atroce d'une chute mortelle en se disant : « Qu'importe! qu'importe que je souffre puisque c'est pour lui. Mon Dieu! je vous offre ma souffrance. Daignez le sauver!... »

Du plus loin qu'ils s'aperçurent l'un l'autre, elle et Jean, ils eurent le même choc d'une émotion si violente que le monde entier en paraissait anéanti. Ils s'étaient rapidement rapprochés. Elle était devant lui, presque menue auprès de sa haute taille, le visage levé, et leurs regards confondus dans une étroite passionnée :

— J'avais peur, balbutia-t-il, peur de ne pas vous voir avant de...

Elle sourit avec un peu d'effort.

— Était-ce possible? fit-elle... ne pas vous voir... aujourd'hui!...

— Ah! je ne suis plus le même homme, reprit-il. Le capitaine Du Laurier est venu m'annoncer la nouvelle... C'était tout ce que vous m'avez dit qui commençait à se réaliser... Et main-

tenant, je n'ai plus qu'un désir, pour vous satisfaire, pour vous remercier, c'est de regagner mes galons.

Sa tenue était celle de simple cavalier; le dolman de gros drap et les manches privées du galon d'argent dont M^{lle} Le Talleur avait été si fière.

— C'est ainsi que vous étiez, il n'y a pas un an, dit Marguerite. Eh bien! dans un an...

— Bien avant, j'espère, fit Jean avec vivacité. Le capitaine, qui a été pour moi d'une bonté que je ne peux pas dire, m'a appris que je vais trouver une belle occasion... Mon nouveau régiment forme une colonne pour une expédition au Maroc qui sera rude; j'aurai l'honneur d'en faire partie et...

Il s'arrêta, il murmura par deux fois : « Marguerite! Marguerite!... » Elle était devenue très pâle, ses yeux s'étaient fermés; ses lèvres tremblaient convulsivement et tout son corps se balançait comme un peuplier secoué par le vent d'automne... Il la soutint, comme elle allait tomber... Annette, qui se tenait discrètement à quelques pas, s'avança, si vite qu'elle put :

— Qu'y a-t-il? M^{lle} Marguerite se trouve mal?

Jean avait fait asseoir la jeune fille; elle rouvrit les yeux aussitôt; elle resta quelques instans muette : aux questions de Jean et d'Annette, elle répondit par un geste qu'elle n'avait besoin que d'un peu de calme et de silence. La vieille femme s'éloigna de nouveau. Marguerite avait porté ses mains à son visage. Jean s'aperçut qu'elle pleurait doucement, sans bruit.

— Ah! soupira-t-il, le regard soudain grave et la voix basse, je n'osais pas vous dire tout ce que j'ai souffert dans ma joie, à la pensée de me séparer de vous si longtemps. Et c'est vous qui pleurez maintenant!... Quoi que je fasse pour vous, je ne paierai pas ces larmes... Je suis à vous, pourtant, à vous, corps et âme... Que serais-je à cette heure sans vous? Si j'ai retrouvé de l'énergie, de la volonté, c'est grâce à vous. Et je sens bien que là-bas, je ne vivrai plus que pour vous.

Un frémissement de Marguerite sembla répondre à cette promesse. Il en fut enhardi, et il ajouta :

— Ah! je vous dois compte de toutes mes pensées, même les plus audacieuses, les plus folles... Tout à l'heure, quand le capitaine m'a parlé de cette expédition où je peux d'un coup prendre une revanche, j'ai aperçu cela, la revanche, l'action d'éclat, et aussi, qui sait? les blessures, la mort... Et je me suis

dit : « Ce sera un beau jeu, tout ou rien ; et si je perds, ma foi, la fin embellira tout le reste. On dira de moi : « Un cerveau brûlé, mais il s'est fait tuer vaillamment !... » Je me disais tout cela avant de vous avoir vue, d'avoir vu vos larmes... A présent, je ne veux plus mourir : je suis prêt à me battre ; j'y mettrai toute mon ardeur ; mais il me semble, il me semble, Marguerite, que je dois souhaiter de vivre, puisque vous pleurez en pensant au danger que je vais courir... Si je me trompe, pardonnez-moi...

Elle avait tourné la tête vers lui : elle posa ses mains sur les siennes...

— Que vous avez raison, au contraire, de me parler ainsi !... Je suis heureuse, maintenant, si heureuse !...

— Je peux vous dire que je vous aime depuis longtemps !

— Moi aussi, je vous aime depuis longtemps.

Ils se regardaient en souriant : l'aveu, qu'ils avaient tant retenu, leur paraissait avoir jailli d'eux-mêmes dès le jour où ils s'étaient connus. Le silence les enveloppait d'un bien-être ineffable.

— Ah ! oui, souhaitez de vivre, murmura Marguerite. Elle est tellement longue devant nous, la vie : nous pourrions peut-être y trouver notre bonheur, si nous le méritons par la patience et par la volonté...

— Ni l'une ni l'autre ne me manqueront, fit Jean. Maintenant, je suis fort contre tout et contre moi-même. Je saurai vous mériter...

Elle lui tendit son front où il appuya ses lèvres ; puis, elle-même, prenant la tête de Jean dans ses mains, lui mit sur les yeux un long baiser.

— Venez, Annette, dit-elle.

Toute suffoquée d'émotion, la vieille femme s'approcha, ne sachant si elle devait rire ou pleurer.

— Embrassons-nous, Annette, lui dit Jean, et ne m'oubliez pas dans vos prières.

— Ah ! que non, que je ne vous oublierai pas, mon cher enfant du bon Dieu !...

Elle reniflait pour ne pas pleurer ; elle n'avait pas à les troubler, eux, qui devaient avoir un si grand chagrin et qui savaient l'enfermer en eux-mêmes.

— Adieu donc, reprit Marguerite ; écrivez moi... autant que

vous le pourrez, et pensez à moi comme je penserai à vous... Maintenant, à la grâce de Dieu !

Un dernier regard ; elle se détourne, elle s'éloigne. Les yeux baissés, elle entre dans la nuit, une nuit où resplendit un merveilleux espoir.

VI I

La conduite de Marguerite envers Jean n'avait si vivement intéressé M^{mes} Le Talleur et leurs filles que parce que chacune y percevait une de ces histoires d'amour qui passionnent toujours les femmes ; elles n'auraient pas mis tant d'ardeur à plaindre Marguerite, à la blâmer, à parler indéfiniment de ce qu'elles appelaient ses imprudences, si toutes n'avaient senti, brûlante et proche, l'énergie de l'amour. Le départ de Jean ne pouvait que les exciter un peu plus ; elles avaient à y célébrer la victoire de la sagesse, la leur, et le salut de la famille, et puis, Marguerite restait, douloureuse sans doute comme le malade après l'opération nécessaire ; cette douleur, les soins qu'on prodiguerait pour la guérir prolongeraient l'intérêt passionné de ces dernières semaines ; c'était encore s'occuper de l'amour, que de réunir tous les efforts pour achever de le tuer.

Valentine, elle-même, associée à tous les conciliabules, subissait cette émotion singulière qui se mêlait chez elle au plus sincère désir d'apaiser le mal de son amie. Les rôles s'étaient répartis comme d'eux-mêmes : consolations, divertissemens, conseils, remontrances, toutes y voyaient l'emploi de leurs goûts et de leurs talens préférés.

Cependant Marguerite n'avait pas quitté Jean depuis une heure, qu'elle se forçait à regarder cette nuit de l'absence qui durerait, comme les hivers du pôle, une suite de mois. Il lui sembla que la belle flamme, qu'elle portait maintenant dans son cœur, éclairait cet avenir jusqu'au jour qui en marquerait la fin, et qu'elle pouvait faire de l'épreuve un grand acte d'amour. Dans le ravissement de l'aveu, elle gardait devant ses yeux l'image de Jean ; elle entendait résonner les paroles qu'il avait dites, quand elle s'appuyait contre lui, et la douceur des deux baisers, celui qu'elle avait donné, celui qui s'était posé sur son front, éveillait en elle une vie merveilleuse et nouvelle.

En reconnaissance de cette joie inouïe, elle ne pouvait attendre pour se promettre à elle-même, pour lui promettre à lui, mieux que la résignation, le courage. Tandis que Jean courait à la fatigue, à la peine, au danger, pour être digne de leur amour, elle devait s'en maintenir digne, elle aussi. Son existence ne serait pas héroïque, comme celle de Jean, mais active, ordonnée, disciplinée. Un souvenir l'amusa, celui de son aïeul, le général Le Talleur et des recommandations qu'il faisait à sa jeune femme, de Burgos, de Wagram, de Moscou, durant les grandes guerres. « Heureusement, il n'y a plus de grandes guerres, se disait-elle en souriant... Mais enfin, ce sera peut-être mon sort plus tard, de rester seule longtemps, pendant qu'il ira faire campagne. Dès maintenant, je dois m'habituer... »

Et elle avait aussitôt réglé l'emploi de ses journées : une lettre quotidienne à Jean, une présence régulière de tous les matins au dispensaire y mettaient un ordre, une activité, une méthode dont, par avance, elle éprouvait le bienfait. Le soir, son père, qui l'observait avec un peu d'inquiétude, s'étonna de sa vivacité souriante et joyeuse. Il aperçut un instant que ce réveil tenait à quelque secret et prodigieux événement qui se rapportait au départ de Jean. Il fit une allusion un peu hésitante à ce départ, mais elle répondit :

— Il s'en va, plein de reconnaissance envers toi et mes oncles, plein d'ardeur et de résolution.

Elle parlait sur le ton le plus calme et le plus aisé. M. Le Talleur n'en demandait pas davantage pour se convaincre que, d'une manière ou d'une autre, qu'il n'avait pas à démêler, elle avait retrouvé l'équilibre et la possession de soi.

Cependant, dès le lendemain, au dispensaire, elle déclarait à M^{me} Richelan et à M^{me} de Cambaud :

— Cette fois, je reprends le service et je vous assure que c'est sérieux!

Sans doute parce que « c'était sérieux, » elle surprit aussitôt quantité de petits faits, qui dénonçaient un commencement de lassitude et de décomposition dans l'œuvre. La discipline s'en allait : tout le monde voulait commander, sauf celles qui l'auraient pu faire avec profit. Une légère discussion avec M^{me} Vasseur, qui prétendait laisser à chaque infirmière la disposition des instrumens de pansement, lui donna l'occasion de rappeler la règle ancienne; appuyée par M^{mes} de Joilly, Richelan

et quelques autres, elle insista fermement pour qu'on s'y tint, et M^{me} Vasseur dut céder.

Cette lutte rapide l'avait excitée, et sa modeste victoire lui montra qu'elle pourrait assez vite rétablir l'ordre. Mais il fallait y veiller de près et constamment.

Dans l'après-midi, elle racontait à Valentine cette escarmouche; elle lui disait ses projets. Son amie l'écoutait, un peu sceptique et d'ailleurs enchantée de cette diversion inattendue. Elle aimait tendrement Marguerite : mais cette affection si profonde ne pouvait faire qu'elle sentit et raisonnât pour cette amie très chère autrement que pour soi-même. Marguerite disait :

— C'est le premier essai que je fais du pouvoir. Eh bien ! c'est très amusant de commander!...

Valentine regarda les yeux brillans qui luisaient comme aux meilleurs jours et elle se risqua à dire :

— Si tu savais, mon chéri, comme je suis contente de te voir ainsi ! J'ai eu peur, vrai, ces dernières semaines ! Et quand... enfin quand on a parlé de faire partir ce garçon, je me demandais si ta pitié ne s'était pas un peu trop excitée, si tu n'allais pas souffrir de ce départ... Heureusement, il n'en est rien... Le danger est loin... tu es tranquille et moi je respire...

Marguerite ne répondit pas : elle regardait fixement, à travers l'étendue découverte du Champ-de-Mars où le soleil faisait scintiller le gazon des pelouses et drapait d'une bande lumineuse la façade de l'École-Militaire. Les paroles de Valentine sur le départ de Jean l'élançaient tout à coup vers lui, qui s'éloignait : elle le sentait encore si proche, à peine sorti du port de Marseille, et son cœur défaillait à la pensée que chaque minute l'emportait plus loin. C'était comme un arrachement, dont elle aurait crié, elle qui restait, qui ne pouvait rien que tromper sa douleur, et qui devait même souhaiter de le savoir encore plus loin sur la terre d'Afrique, vers la frontière marocaine... Elle avait entendu un jour, sur le quai d'une gare, dans un groupe de gens qui se séparaient, un mot :

— Il faut plaindre celui qui reste !

Elle était celle qui reste, et le poids de son malheur l'anéantissait... A quoi bon la verdure de ces pelouses, la lumière de ce soleil, la beauté de ces nobles pierres que contemplaient ses yeux, puisque son âme ne pourrait plus goûter aucune joie, aussi longtemps que Jean resterait éloigné d'elle?... Elle sentit

sa solitude comme une amertume intolérable, comme un lent supplice qui allait épuiser toutes ses facultés de souffrance... Et cependant, presque aussitôt, un sourire joua sur ses lèvres. Puisqu'elle souffrait par lui et pour lui, n'était-ce pas une précieuse souffrance? Et ne devait-elle pas se garder de la prostration, de l'anéantissement, de toutes les lâchetés, par cette vaillance qu'elle s'était promise la veille?... Elle regarda Valentine qui l'observait aussi, et ce fut un moment décisif. Elle n'en voulait pas à son amie : elle lui gardait une affection fidèle et chaude; seulement, il ne fallait plus qu'un seul mot de la jeune femme vint offenser ou troubler dans son cœur l'amour dont elle conservait pour soi seule toute la joie et toutes les douleurs.

— Chut! fit-elle. Ne parlons plus de cela : n'en parlons jamais.

Et elle vit bien que Valentine restait incertaine à se demander si ce silence signifiait l'oubli, mais elle n'ajouta rien. Par une réaction de gaieté, elle se réjouissait de l'embarras évident de son amie. « Chacune son tour, » elle se vengeait du silence qu'elle avait dû subir, elle-même, quelques semaines plus tôt.

Elles causèrent ensuite avec la confiance habituelle, qui demeurait intacte sur tous les autres sujets. Mais la tentative de Valentine devait servir à Marguerite d'avertissement. Le soir même, elle fut à peine surprise, chez son oncle Lucien, où elle dînait avec son père, de voir sa tante Alice la prendre à part, et de l'entendre dire :

— Eh bien! il est parti, ce pauvre Jean. Vrai, ma petite, il faut tous nous en féliciter, pour lui et puis, pour toi... C'est très bien d'être bonne, de se dévouer, mais nous autres femmes, nous risquons toujours quelque chose à ça... Tu étais allée trop loin...

Marguerite, avant qu'elle eût parlé, s'était dit :

« La gaffe qui vient... Elle vient, elle vient... La voilà... »

Comme chez Valentine, une vague de tristesse avait roulé sur son cœur. Seulement, cette fois, c'est à Jean qu'elle pensait. Il n'était pas celui qui reste. Mais il était seul, aussi, complètement seul, et il s'en allait vers les tâches les plus rudes. Elle le plaignit, l'admira, l'aima et il lui fut insupportable qu'un mot effleurât en elle la beauté de son amour. Elle cherchait comment décourager sa tante d'un coup et pour toujours. Fernand Le Talleur s'appuyait à l'autre coin de la cheminée où M^{me} Lucien Le Talleur l'avait poussée. Elle l'attira d'un signe :

— Viens à mon secours, lui dit-elle. Ma tante Alice ne fait qu'une bouchée de ta fille!

Fernand souriait, mais sa belle-sœur ne pouvait se méprendre à la lueur froide de ses yeux.

— Quelle plaisanterie! fit-elle. Je disais seulement à Marguerite que les femmes sont souvent victimes de leur dévouement et que, pour elle, qui a été si bonne envers Jean...

— Je n'aperçois pas de rapport, interrompit Fernand d'un ton net. Marguerite a eu raison d'être bonne pour son cousin et elle n'a vraiment pas l'air d'une victime.

M^{me} Lucien Le Talleur, moins habituée à recevoir des leçons qu'à en donner, resta, quelques secondes, ahurie. Marguerite en profita pour lui dire aussitôt de l'air le plus gracieux :

— Oh! ma tante, il faut que vous me donniez la recette de cette poule Derby!...

Un peu plus tard, elle crut deviner à des chuchotemens, à des regards détournés, que ses tantes et ses cousines s'entretenaient encore d'elle. Elle en fut agacée d'abord, puis, elle se remit en songeant qu'il lui fallait bien parler d'elle, ce soir, ne fût-ce que pour se dire que ce serait la dernière fois.

Désormais, elle sentait à l'abri des indiscretions, des banalités, de toutes les laideurs et de toutes les meurtrissures, le secret de ses souvenirs et de son rêve. Elle aurait voulu cependant le confier à son père, à lui seul; mais le moment ne lui semblait pas venu de l'exposer ainsi avant qu'il n'eût subi l'épreuve du temps, d'autres épreuves peut-être. Ce soir-là, dans sa chambre, elle écrivait à Jean et elle se disait comme par jeu :

« C'est excessivement grave, ce que je fais à cette heure!... Une jeune fille qui écrit à un jeune homme une lettre d'amour!... N'ai-je pas tort?... Puis-je me fier à lui? »

Son cœur battit joyeusement, tant il lui était délicieux de donner à Jean cette preuve de la plus absolue confiance.

Elle écrivait déjà : elle racontait sa journée comme elle l'aurait racontée de vive voix; elle montrait assez bien que Jean n'avait cessé d'être présent à sa pensée : sa lettre était ainsi à la fois le récit le plus fidèle, le plus tendre et le plus innocent. Elle s'étonna, quand elle eut achevé, de voir qu'une heure du matin allait sonner.

« Il faut pourtant que je garde toutes mes forces pour cette chère M^{me} Vasseur. »

Elle n'avait nulle envie de dormir : elle était dispose, légère, prête à recommencer une journée. Et cependant le jour écoulé lui paraissait d'une durée indéfinie. A ce moment, son bien-être se troubla d'une crainte :

« Combien de jours pareils et aussi longs ai-je à vivre sans lui!... Combien plus, avant qu'il me soit permis d'être sa femme!... »

Elle s'alanguit sur cette pensée mélancolique. Elle avait toujours pensé, pour elle-même, au mariage, comme à un état que tout lui faisait juger peu enviable : son existence indépendante et affectueuse auprès de son père, son humeur et surtout les hommes qu'on lui avait proposés. Maintenant... Maintenant, il lui semblait qu'elle était changée. Jean tout à elle et elle toute à lui, le posséder et lui appartenir, c'était comme si, depuis très longtemps, elle avait formé ce souhait : et elle y trouvait une telle joie qu'elle se désespéra soudain des mois, des années qui s'écouleraient avant qu'elle pût l'accomplir. Elle restait éveillée, l'esprit singulièrement vif et prompt, courant à travers l'avenir, créant une foule d'événemens qui passaient tour à tour, fuyaient, s'effaçaient. Elle sentait au loin, devant elle, la résistance du temps, entre l'heure présente et l'accomplissement de son rêve ; il lui était impossible — et cette impossibilité la brûlait comme une fièvre — de concevoir qu'elle, elle-même, traverserait ce formidable obstacle du temps, que son attente cesserait, que le jour du bonheur viendrait à luire...

« Aussi impossible que de comprendre comment moi, moi-même qui ai toute ma conscience, qui me sens vivre et penser, je cesserai de sentir ma pensée et ma vie, tout à l'heure, quand je dormirai!... pour me réveiller, demain, vivante de nouveau! »

Elle songea tout de suite :

« Oui, mais n'est-ce pas que je résiste ainsi au sommeil, que je lutte contre lui, que je l'éloigne? Et ne viendra-t-il pas, dès que je cesserai de m'étonner qu'il puisse venir!... »

Elle s'engourdit un peu ; elle songeait encore :

« Ainsi... ainsi peut-être... si je n'y pense pas, si je ne m'étonne pas que le temps puisse passer, et le beau jour venir, le temps passera et le beau jour viendra... comme un réveil... Peut-être... »

Quelques jours plus tard, en revenant de la rue du Château, Marguerite trouva sur sa table une lettre de Jean. Son cœur

battit : elle ne l'attendait pas si tôt. Mais elle dut la glisser sans l'ouvrir dans sa blouse du matin : elle était en retard : à cause de ce retard, à cause de la lettre, elle se confondit auprès de son père en excuses très tendres.

— Je suis désolée, navrée ; mais figure-toi que ce matin, M^{me} Vasseur...

Elle avait fait connaître à son père, en silhouettes pittoresques ou en caricatures, tout le personnel de l'œuvre. D'abord défiant, par crainte de l'ennui que figurait à ses yeux le seul mot d'œuvre, il avait pris très vite à ces récits un intérêt de comparaison :

— C'est curieux, avait-il dit, ce qui se passe chez vous autres femmes, pour votre œuvre, c'est exactement ce que je vois entre nous, dans les Conseils, pour les affaires : quelques mauvaises bêtes, pas mal d'imbéciles et une minorité intelligente et dévouée qui a de la peine à venir à bout des uns et des autres... surtout des amours-propres, des susceptibilités!...

Il avait plaisir à retrouver ses souvenirs de chaque jour dans les histoires de Marguerite, et il était extrêmement touché, flatté, fier même, de retrouver dans la dextérité de sa fille, si habile à manier les dames de la rue du Château, sa propre dextérité.

C'est pourquoi il oublia l'agacement de son attente, en écoutant les nouveaux méfaits de M^{me} Vasseur. Maintenant, la lutte était ouverte, et Marguerite se disait résolue à la pousser jusqu'au bout, jusqu'à exiger la retraite de cette adversaire qui maintenait encore un noyau d'opposantes.

— Parfait, dit Fernand très amusé, c'est exactement ce que j'ai fait pour Langemin.

Il raconta l'exécution de Langemin : il donna des conseils. Marguerite l'écoutait avec soin, suivait exactement sa pensée : elle se sentait encore mieux unie à lui par cette activité directrice qu'ils exerçaient chacun de la même manière et qui les rapprochait. Elle y goûtait un plaisir des plus vifs et l'agrément de se sentir pareille à son père, de la même race, de la même nature. Jamais elle ne l'avait si bien éprouvé que ce matin. Elle trouvait son père intelligent, subtil, délicieux et, en même temps, elle frémissait quand sa main, effleurant son corsage, y faisait bruire à peine la lettre, sa première lettre d'amour... Elle était impatiente de la lire, mais de cette impatience heureuse qui est assurée de s'apaiser dans une joie certaine et proche.

Son père ne la quitta qu'après deux heures. Alors seule dans le petit salon, elle décacheta l'enveloppe; et aussitôt comme une chaude bouffée, les mots d'amour, les mêmes que Jean disait au moment du départ, lui sautèrent au visage :

« Depuis que vous m'avez quitté, Marguerite, dans la cour de l'hôpital, je n'ai pas cessé de vous voir. Il me semblait que je vous avais emmenée avec moi, et c'est vous-même, à présent, qui m'encouragez à vous écrire. Sans vous, je crois que je n'oserais pas. Jamais je ne me suis senti si humble auprès de vous; jamais je n'ai si violemment regretté de n'être pas plus digne de vous; mais je vous vois; vous souriez : et tout est changé, parce que vous l'avez voulu. J'ai le cœur plein de vous; et je souhaite de toute mon âme qu'il soit aussi doux pour vous de penser à moi, qu'il m'est doux à moi de vous voir, telle que vous avez été pendant ces bienheureux jours de l'hôpital, depuis le premier jusqu'au dernier. Le dernier, c'était hier : et le cœur me bat dans la gorge, quand je me rappelle qu'hier, à cette heure, vous m'écoutiez sans colère, que vous me disiez ces paroles que j'emporte, voyez-vous, comme un viatique et que j'entends résonner si bien, à travers le bruit des vagues. Maintenant, elles sont mon soutien et ma force. Moi seul, je ne suis rien, mais avec vous, que ne ferai-je pas? »

Elle ferma les yeux; elle le sentait présent et elle souriait à ces promesses passionnées, comme elle avait souri quand l'ardeur de son visage et l'étreinte de ses mains leur donnaient l'énergie de la vie même !

« Je vous écris du bateau qui m'emporte, disait-il ensuite. Je suis logé à bord comme peut l'être un cavalier de deuxième classe. Il faut bien, vous me l'avez dit, que je recommence par le commencement. J'ai causé avec des camarades qui rejoignent leur corps, et déjà j'ai eu des renseignemens qui me font plaisir, à propos de l'expédition... »

Ces chasseurs d'Afrique, vieux soldats rengagés, avaient fait campagne déjà contre les tribus marocaines : Jean rapportait quelques traits de leurs récits, il expliquait que la colonne s'en irait d'Oran et pousserait aussi loin que possible, peut-être jusqu'à la rivière de la Moulouya.

« Ces gens des tribus sont excellens cavaliers, ajoutait-il, et en général, ils tirent bien. Ce ne sont pas des ennemis négligeables. Tant mieux ! Je leur devrai peut-être mes galons. On

me dit qu'ils pourraient m'être rendus à la première affaire où je me distinguerais. Ah! je le désire de toutes mes forces. Vous ne trouverez pas, j'en suis sûr, que j'y pense trop, que je vous en parle trop. Vous ne trouverez pas que c'est un hommage bien modeste à vous offrir. Vous voulez bien que je vive de cet espoir, en me disant que je vais chercher là-bas, pour nous deux, un peu d'honneur et de gloire. Encore quelques jours, et je serai en campagne. Je crois que j'aurai du courage autant qu'un autre, et si je faiblissais, il me suffira de penser à vous ; je vous appartiens corps et âme. »

Marguerite replia la lettre, un vilain papier quadrillé : elle était heureuse, comme il avait souhaité qu'elle le fût, très tendrement. Elle resta quelques minutes à savourer ce bien-être indicible, qui était fait de sa fierté, de sa surprise, de sa joie à sentir dans le cœur de Jean sa place plus grande et plus belle qu'elle ne l'avait imaginée. Elle souriait, et toutes les caresses de l'espoir l'enchantaient :

« Il réussira, il reviendra ; nous serons heureux ! »

Elle se souvint tout à coup qu'elle oubliait dans ce délire des devoirs pressans, une correspondance, des comptes ; il fallait ensuite qu'elle retournât à la place d'Italie voir l'enfant, né la veille, de sa protégée, Pauline Lebrun. Elle vérifia les comptes, rapidement ; elle écrivit toutes ses lettres. Elle se disait :

« Si ce n'était pas ridicule, je m'offrirais une secrétaire... »

Quatre heures allaient sonner : elle sourit. Elle prit une voiture, ne trouvant pas d'auto. Durant le long trajet, elle se répétait les phrases de Jean, et parfois elle les relisait pour le plaisir de les revoir, pour le plaisir de les apprendre mot à mot. Cet après-midi de mai était d'une splendeur triomphale. Elle s'y épanouissait d'un élan qui ne rencontrait ni dans le présent, ni dans l'avenir, nul obstacle ; et elle se sentait baignée d'allégresse. La voiture avait traversé sans hâte le tumulte brillant de la rue Royale, de la place de la Concorde, suivi les quais, et maintenant, sur la rive gauche, elle s'enfonçait par la rue Monge, vers le faubourg lointain.

Cette maison, où elle entrait, présentait, dans la disposition de ses bâtimens, une fantaisie qui la surprenait encore. Après être passée sous une voûte, elle pénétra dans une sorte de cour qui brusquement s'élevait en talus, avec des marches taillées dans la terre durcie. Sur le talus, une construction basse s'étendait

daît, comme écrasée entre les deux hautes ailes qui la joignaient au corps principal de la rue. Marguerite ouvrit une porte à claire-voie. Tout de suite, sur la droite, c'était le logement des Lebrun : ils avaient, au delà, un jardinet où Lebrun cultivait des pommes de terre et des choux, au retour de son travail de chiffonnier. Dès que Marguerite parut dans la chambre assez vaste, avec trois lits, elle eut autour d'elle une marmaille qui glapissait :

— Ah ! voilà la marraine ! Bonjour, la marraine !

Elle était la marraine de l'avant-dernier né. Mais les autres petits trouvaient avantageux de la réclamer aussi pour eux, de même qu'ils prenaient leur part, sans consulter personne, des menus cadeaux qu'elle apportait à son filleul. C'étaient de pauvres êtres, rabougris, tarés par l'alcoolisme paternel. Encore devaient-ils à Marguerite que leur chétive existence eût été délivrée des maux les plus funestes : la petite fille de huit ans, aux yeux gris, dans un visage couleur de son, ne boitait plus parce que Marguerite l'avait envoyée à Berck ; son frère, autrefois imbécile, était maintenant vif et gai, parce que Marguerite avait fait soigner le mal d'oreilles qui le rendait sourd et stupide. Elle ne désespérait pas de les voir quelque jour, non pas vigoureux, mais à peu près normaux. Par miracle, son filleul, Gabriel, venait d'accomplir sa deuxième année, sans maladie, sans accident. Derrière ses frères et sœurs, qui sautaient autour d'elle, il tâchait de la rejoindre, trébuchant, balbutiant et souriant ; car sa bonne humeur ne s'altérait jamais. Marguerite le saisit dans ses bras : très menu, il avait les yeux bleus et gais de sa mère, et sa chair semblait comme satinée. Il entourait le cou de la jeune fille et frottait son museau contre les cheveux légers qui le chatouillaient et le faisaient pépier de joie comme un oiseau. Suivie des autres petits qui s'accrochaient à sa robe, elle passa dans la seconde chambre :

— Ah ! mademoiselle, murmura Pauline d'un grand lit qui tenait tout le fond de la pièce, moins vaste que la première.

Elle était pâle encore, mais tellement heureuse de contempler, inerte et béat, dans le « moïse, » le nouveau-né qui paraissait mieux venu que tous les autres. Marguerite l'embrassa, s'informa de sa santé, admira l'enfant. Comme la bande des quatre plus grands faisait un tapage fatigant, elle les renvoya avec une boîte achetée au bazar, — une arche de Noé, — dans la première chambre. Elle gardait seulement Gabriel qui roucou-

lait toujours dans ses bras. Elle le posa par terre, contre sa chaise, et il se blottit dans les plis de sa robe, tandis qu'elle déshabillait et changeait le nouveau-né.

— Il est bien, très bien, disait-elle à Pauline.

— N'est-ce pas ? mademoiselle.

L'enfant changé, poudré, rhabillé, avec une dextérité rapide et sûre, elle le recoucha dans le moïse. Maintenant, Gabriel sur ses genoux jouait avec sa montre, et elle écoutait les récits de Pauline : la lutte, le prodige de travail et d'ingéniosité que représentait la vie quotidienne de cette femme qui avait à faire vivre désormais neuf enfans. Lebrun, le père, travaillait régulièrement et ne buvait pas trop ! mais si dépourvu d'intelligence, à peine capable des plus humbles besognes de manœuvre, il ne gagnait et ne gagnerait jamais qu'un salaire d'homme de peine. Les deux filles aînées, ouvrières dans une fabrique de boutons, rapportaient fidèlement leurs « semaines » à la maison, mais Pauline comprenait qu'elles commençaient à s'irriter de ne rien garder pour elles. Le plus âgé des garçons, apprenti comme tourneur sur cuivre, n'était encore qu'une charge. Pauline apercevait ainsi que ses filles pourraient la quitter avant que le garçon ne gagnât de quoi l'aider. Cependant, sans illusion sur cet avenir, elle avait trop de vaillance pour se désespérer. Elle cherchait pour elle-même, elle trouverait le temps d'aller faire un ou deux ménages pas trop loin.

— Enfin, mademoiselle, on s'arrangera, quoi !

Elle parlait avec cette vivacité généreuse qui la soutenait à travers toutes les épreuves de sa pénible existence, et qui n'avait jamais faibli que dans le malheur insupportable de la mort de ses enfans. En ce moment, un espoir nouveau l'animait, celui de les voir tous, malgré leur triste hérédité, vivre, se fortifier d'abord, et peut-être arriver quelque jour à une destinée plus douce que la sienne. Quant à elle-même, elle ne songeait pas à se plaindre ; jeune ouvrière et livrée à l'aventure, comme tant d'autres, elle avait écouté comme les autres le premier garçon qui lui disait qu'elle était gentille ; elle lui restait profondément reconnaissante de l'avoir épousée après le deuxième enfant, — il aurait si bien pu l'abandonner ! — et elle se trouvait privilégiée, en le comparant à tant d'hommes brutaux, méchants et coureurs.

Après deux heures passées à l'écouter et à l'encourager, Marguerite s'en revint dans Paris. La sérénité de Pauline lui faisait

paraître sa vie tellement plane qu'elle était comme embarrassée de n'y pas rencontrer des obstacles difficiles à vaincre : du moins, elle goûtait très fortement le plaisir d'aider les efforts de Pauline... « Qu'est-ce donc, pourtant ? se disait-elle. Bien peu de chose... Quelques conseils, quelques démarches : un peu d'hygiène, très peu d'argent!... Ils ne pourraient peut-être pas s'en passer, car ils sont constamment guettés par l'extrême misère. Mais à ce prix, et ce n'est guère, voilà toute une famille qui peut être sauvée, parce que la mère est cette admirable créature qui ne vit que pour ses enfans, pour les mettre au monde, les nourrir, les élever... »

Elle en était, quant à elle-même, singulièrement réconfortée. Elle sentait mieux le bienfait des tâches qui pouvaient former les solides assises de sa vie : il lui semblait que ce n'eût pas été vivre que de n'avoir pas à donner chaque jour son temps, son activité, sa peine comme sa tante l'avait fait avant elle. Elle y trouvait la sécurité d'une discipline.

Le pas plus vif, elle avançait le long des larges avenues. Et soudain, elle se souvint de tant de bien, de tant de joies qui lui appartenaient à elle :

« Le dispensaire à gouverner!... Papa que je vais retrouver tout à l'heure!... Valentine!... Jean... Jean qui m'aime!... »

Au coin d'une rue, elle voyait de loin, dans la glace d'un magasin, la silhouette d'une femme dont l'allure était rapide, dont le chapeau allait fort bien. Elle se reconnut et se félicita d'être elle-même : « Tout ça pour moi ! se disait-elle, c'est du gaspillage ! »

Après un mois écoulé, elle s'étonnait qu'il eût passé si vite. Les lettres régulières de Jean disaient toujours la même tendresse, mais avec un ton que la vie militaire, l'attente de la campagne, l'excitation à laquelle il participait, rendaient déjà moins soumis, plus ferme, plus impatient de revanche. Cependant, il se plaignait de la lenteur des préparatifs : il voulait se battre tout de suite, sans plus tarder. Cet énervement inquiéta Marguerite ; elle l'en gronda assez vivement. Elle se disait que ses remontrances le calmeraient un peu, si peu que ce fût, et surtout, elle trompait ainsi l'épouvante qui l'assaillait soudain, qui la faisait frissonner à la pensée qu'avant peu, il exposerait sa vie,

« Le départ, l'absence, ce n'était que le commencement de l'épreuve. L'épreuve véritable, la voici. »

Un mois plus tôt, comme par jeu, elle s'était rappelé les conseils de l'aïeul, le général Le Talleur à la jeune femme qu'il laissait seule durant les longues guerres. Maintenant que Jean allait se battre, la comparaison n'était plus un jeu. Elle chercha les lettres du général, elle les lut; elle vécut, en les lisant, le roman douloureux de ces jeunes gens, séparés par la force impérieuse du devoir, dans les premières ivresses de leur amour; et la jeune femme se désolait, et lui, des plaines de Pologne, le soir, après s'être battu tout le jour, lui envoyait les conseils les plus pratiques et les plus simples :

« Il te faut, avant tout, des occupations régulières, tu les trouveras dans la maison et avec ces amies sûres, surtout M^{me} la maréchale X..., qui veulent bien s'intéresser à toi. Et puis, il te faut des distractions : va au théâtre avec ces amies excellentes; va au bal avec elles... Pour le reste, il y a la prière!... »

Marguerite relut plusieurs fois sur le papier jauni qui avait traversé, cent ans plus tôt, la moitié de l'Europe, ces lignes tracées d'une écriture large et franche. Elle en éprouvait une émotion et, en même temps, une sérénité infiniment douces. Le tourment de la jeune épousée avait été pareil au sien; aujourd'hui comme alors, c'était le sort de toutes les femmes aimantes; et maintenant comme autrefois et toujours, leur recours ne pouvait être, suivant les conseils du soldat de l'Empire, que de s'occuper, de se distraire, de prier. A ce moment, elle sentit mieux combien l'emploi méthodique de ses journées disciplinait sa pensée et la défendait contre les imaginations périlleuses :

« Rien de ce que je fais n'est inutile, même pas d'aller dans le monde. »

Pour le reste, comme avait dit le général, elle avait la prière. Elle y trouva dans les pires terreurs l'apaisement et la force.

Ce fut ainsi que, sitôt la campagne commencée, elle put supporter le régime pénible qui consistait à recevoir de Jean deux lettres coup sur coup, puis à passer des jours sans nouvelles. Il était au bonheur; avec une fougue extraordinaire où se révélait sa vocation, il jouissait des hasards et de la liberté de la guerre, du plaisir de se battre. Ni la fatigue, ni l'épreuve du climat ne paraissaient compter pour lui; il disait simplement : « Nous avons fait quinze heures de cheval... Nous avons eu très

chaud. » Et il revenait toujours à son ardent désir : « Ah ! mes galons ! qu'il me tarde de les regagner !... »

Il n'attendit pas longtemps. Presque tout de suite, après un engagement d'avant-poste qui fut rude et sanglant, il écrivait :

« Victoire ! Je les ai ! On vient de les coudre à mes manches, et nous les avons arrosés d'une goutte d'eau-de-vie trempée dans de l'eau tiède... C'était joliment bon... »

Il avait été blessé, mais légèrement, d'une balle qui lui écorchait l'épaule. Il aurait payé bien plus cher la joie de cette revanche, la joie de l'avouer à Marguerite, et de se dire qu'elle aussi, loin de lui, serait heureuse autant que lui.

Elle était heureuse en effet, non pas avec l'exaltation qui vibrait dans la lettre de Jean, mais très profondément, parce que cette première victoire lui paraissait la plus difficile et la plus féconde dans ses résultats. Elle était heureuse pour Jean lui-même qu'une fois encore elle voyait relevé à ses yeux, et en marche sur le bon chemin. Quant à elle, — et c'est pourquoi, sans doute, elle n'avait pas éprouvé le même sursaut que lui, — elle sentait toujours le large espace du temps qui la séparait du moment où ils auraient le droit de s'unir : Jean, ses galons regagnés, avait bientôt une année de grade : il lui en fallait une autre pour entrer à Saumur, puis une autre pour devenir officier... Deux ans d'attente ! Elle savait trop bien qu'un effort imprudent de sa pensée, pour les franchir d'un élan, la laisserait meurtrie, désemparée, incapable de vivre ; elle n'eut même pas l'idée de cette imprudence ; elle s'était trop bien habituée à user les jours un par un. La lettre qu'elle écrivit reflétait exactement, et sans qu'elle s'y fût appliquée, cet état d'esprit : elle disait sa joie, elle la disait avec effusion et elle encourageait Jean de toutes ses forces à poursuivre sur la route désormais retrouvée : elle lui parlait de lui, uniquement de lui.

L'été passa ; c'étaient maintenant les mois qui fuyaient l'un après l'autre plus vite que n'avaient fui d'abord les jours. De sa propriété de Seine-et-Oise, Fernand Le Talleur devait venir à Paris deux ou trois fois par semaine pour ses affaires ; il n'avait donc pas à s'étonner que sa fille y vînt aussi pour ses œuvres, puisqu'il était convenu, réglé, qu'elle était une personne à peu près aussi occupée que lui : il l'en raillait toujours un peu, mais pour la forme, et il se trouvait assez bien de l'avoir avec lui dans le trajet de l'auto, en face de lui au déjeuner du res-

taurant. D'ailleurs, il satisfaisait ses goûts d'hospitalité en recevant sans cesse, par groupes, pour quelques jours, des amis de Paris. Les Du Laurier vinrent à leur tour en septembre. Valentine, son mari, son beau-frère. Pierre Du Laurier avait paru d'abord se dérober à l'invitation; mais Fernand Le Talleur avait insisté très aimablement au nom de sa fille comme au sien, avec la générosité du vainqueur qui voit son rival perdu sans ressource. Pierre vint donc.

Depuis que Marguerite avait déçu brusquement ses espérances après les avoir, tout un temps, encouragées, il semblait partagé entre le désir de ne pas trahir des regrets assez cuisans et la sollicitation d'un sentiment qui ne se résignait pas à disparaître. De ce partage résultait dans ses manières si aisées, une nuance de gêne. A vrai dire, Marguerite, si elle l'avait aperçue, ne s'y était pas arrêtée : elle ne pouvait pas échapper à cette indifférence absolue et quasi barbare dont l'amour endurecit le cœur des femmes à l'endroit de celui qu'elles n'aiment pas. Mais dans la familiarité qu'établissent les longues journées de la campagne, elle prit conscience d'une faute qu'elle avait commise envers cet homme, et elle décida aussitôt de s'en expliquer avec lui. Le dernier jour, un dimanche que Pierre passait chez M. Le Talleur, elle s'habilla rapidement pour le dîner et vint s'asseoir sur la terrasse : elle savait que l'habitude de Pierre était de s'y installer, seul, quelques instans, à cette heure, avant que sonnât le second coup de cloche. Il parut, en effet : il prit un fauteuil à côté du sien. Une large pelouse s'étendait sur la terrasse, et plus loin, entre des massifs de hauts tilleuls, l'ombre légère emplissait l'espace jusqu'aux lumières lointaines du village étalé sur l'autre bord de la rivière. Pierre louait le charme de ce paysage nocturne. Elle l'interrompit :

— Je suis contente de causer avec vous ce soir : j'ai une dette envers vous, et je ne veux pas vous laisser partir sans l'avoir acquittée.

Elle devina qu'il protestait d'un geste d'étonnement :

— Si ! je me reproche d'avoir manqué de courage et de franchise à votre égard, et même, oui, même d'avoir usé d'une sorte de duplicité : vous êtes certainement l'homme envers qui je n'aurais pas dû me permettre une telle conduite, et je tiens à m'en excuser...

— De quel... de quel moment voulez-vous parler? fit-il avec un peu d'hésitation.

Elle sentit dans sa voix une émotion assez vive, et elle regretta davantage de lui avoir donné naguère un espoir inutile.

— C'est le moment, dit-elle, où vous avez pu croire que je vous encourageais... Si vous avez gardé de ce temps un souvenir pénible, j'en suis désolée et je vous prie de ne pas trop m'en vouloir...

— Oh! je ne vous en veux pas, murmura-t-il... Je ne vous en voudrai jamais, quoi qu'il arrive... Seulement... me permettez-vous..., de vous demander... pourquoi vous m'avez laissé croire alors que vous m'encourageiez?

Elle avait renversé sa tête sur le fauteuil à bascule qui oscillait doucement.

— C'était, il me semble, à la fois très lâche et assez pitoyable. J'avais besoin, je pensais avoir besoin d'un soutien ferme et sûr, pour y appuyer ma vie, et c'était à vous naturellement que je recourais, parce que vous êtes l'homme qui m'a inspiré la plus parfaite estime et la plus grande confiance.

— Je vous remercie, fit-il, c'est un mérite honnête et durable, s'il n'est pas éclatant. Et... puis-je savoir pourquoi vous aviez besoin de cet appui?

Elle arrêta le balancement de son fauteuil et se tourna vers Pierre.

— On a de la peine à se connaître : il y faut du temps, et... quelque chose de plus, une clairvoyance qui peut se déclarer soudain, par un hasard, par le choc d'un événement... En attendant de se connaître, comment se jugerait-on différente des autres? Comment, moi, n'aurais-je pas cru que j'étais semblable à celles qui m'ont précédée, ma mère, mes tantes, mes grand'mères, et que je devais me conduire comme elles? On leur avait appris que leur destinée était de se marier, non pas seulement pour fonder une famille et s'entourer d'affections, mais parce que leur faiblesse de femmes, leur incapacité de diriger leur vie, de gouverner leurs affaires, de se gouverner elles-mêmes, devait nécessairement s'appuyer sur la force d'un homme... J'ai cru, je vous le dis, que j'étais comme elles, que je devais agir comme elles... Et puis...

— Et puis? insista Pierre.

— Eh bien ! j'ai dû voir que j'étais différente... Je dis moi, parce que c'est de moi que nous parlons... je devrais dire : nous, à peu près toutes les jeunes filles de mon temps. Chez moi, la différence est peut-être un peu plus marquée, parce que j'ai eu, de très bonne heure, auprès de papa, le rôle que vous savez : tenir sa maison, m'occuper de lui... J'ai appris sans doute un peu plus vite que les autres, mais comme elles, en somme, à compter sur moi-même, à chercher en moi-même mon équilibre. Ne croyez pas qu'il y ait là excès d'orgueil : je ne nie pas que l'orgueil n'y soit pour quelque chose, mais c'est un sentiment plus compliqué et, il me semble, un peu supérieur.

— J'en suis convaincu, fit Pierre. J'y vois, pour ma part, un grand désir de sincérité envers soi et aussi une vaillance, une véritable vaillance...

— Merci pour nous, fit Marguerite en souriant.

— Oh ! pour vous ! Il en est plus d'une chez qui tout se résume en un magnifique égoïsme, solide, impénétrable... Mais ce n'est pas de celles-là que je parle. C'est de vous... Seulement, quand une jeune fille a ces belles qualités, cette belle tenue morale, faut-il donc qu'elle renonce au mariage ? Est-ce qu'elle ne peut pas y chercher, sinon le soutien qui ne lui paraît plus indispensable, du moins l'association la plus sûre et la plus tendre ?

Pierre avait un peu baissé la voix, et ses paroles résonnèrent dans le silence amical de la nuit. Du village, un éclat de trompette déchira l'air, puis s'étouffa. Des chiens aboyèrent : sur la pelouse, des grillons faisaient entendre un bruissement continu. Marguerite se taisait. Elle voyait dans l'ombre l'image de son cher soldat : elle revivait la minute de leurs adieux dans la cour de l'hôpital : elle sentait la douceur de son baiser. Ah ! certes, le mariage, l'union la plus sûre et la plus tendre, mais avec celui-là, celui là seul, auprès de qui elle était à la fois la menue chose, si fragile dans ses bras et la directrice souveraine, écoutée, respectée, obéie...

— Je vous demande pardon, reprenait Pierre. Sans le vouloir, je suis indiscret. Il doit me suffire de savoir que ce n'est pas avec moi que cette union vous paraît possible. Je le regretterai toujours. Il me semble que j'aurais pu vous rendre heureuse. Du moins, je m'y serais efforcé avec joie... Mais, je comprends que cela ne soit pas assez...

— Vous n'êtes pas fâché contre moi ? demanda-t-elle doucement.

— Je vous ai dit que je ne pouvais pas l'être... et je vais même vous le prouver en vous souhaitant avec une entière sincérité le bonheur que je n'ai pas la chance de représenter à vos yeux... Nulle ne mérite plus que vous de le rencontrer... Seulement, telle que vous êtes, et je ne veux pas vous flatter en vous rappelant les qualités de votre intelligence, la générosité de votre cœur, et cette énergie dont nous parlions tout à l'heure... qui sait si vous ne serez pas naturellement portée vers un homme moins intelligent, moins généreux, moins énergique que vous n'êtes et qui vous attirera précisément parce qu'avec lui vous serez dans le mariage celle qui donne le plus?... Après tout, vous aurez raison : vous êtes riche pour deux...

Le bruit de la cloche arrêta sur les lèvres de Marguerite une protestation. Valentine paraissait, puis son mari, Fernand, deux autres invités. L'entretien fut général et Marguerite n'eut plus l'occasion d'une réponse qu'aussi bien, en y réfléchissant, elle aurait dû transformer en un demi-acquiescement. Pierre n'avait-il pas dit presque vrai ? N'avait-elle pas trouvé sa joie d'amour la plus profonde à donner à Jean, dans la pire détresse, le meilleur de son âme ? N'était-elle pas secrètement fière de le sentir si docile à sa voix ? Ne voyait-elle pas le bonheur de son avenir fait d'un dévouement où elle accomplirait son vœu essentiel ? Enfin, si Jean eût été pareil aux hommes les plus brillants qu'elle connaissait, n'aurait-elle pas été privée d'un sentiment très cher, celui d'être nécessaire, d'être indispensable auprès de lui, l'orgueil et la douceur de donner plus qu'elle ne recevrait ?

Elle y pensait, au cours de cette soirée, où elle resta, de longs momens, silencieuse.

— Où es-tu, où es-tu, petit oiseau ? lui dit Valentine. — C'étaient les paroles d'une vieille chanson qu'elles avaient apprise dans leur enfance. — Il me semble, poursuivait Valentine, que tu es une autre Marguerite. Celle que j'ai connue revient de temps en temps ; mais le plus souvent, elle s'absente, et c'est l'autre que je vois... Elle a des yeux plus grands et un regard plus intense : elle a un visage tout changé, plus pâle et plus effilé... C'est comme un pur esprit, et je me sens auprès d'elle une pauvre rien du tout, timide et craintive...

— Oh ! oui, faisait Marguerite. Je te vois intimidée, toi ! et par moi !...

Pourtant, les paroles de Valentine lui rappelaient celles de Pierre, qui, lui aussi, la trouvait transformée. Il était donc possible qu'elle donnât l'impression d'une telle sérénité. Elle songeait :

« N'en est-il pas ainsi quand on porte en soi le secret d'un bonheur ? »

Sa conversation du dimanche soir avec Pierre avait fixé davantage devant ses yeux l'image de l'absent : tous ses espoirs s'étaient émus. Le lendemain, sous les charmilles, où elle s'asseyait dans l'après-midi, elle les sentit soudain impatiens et douloureux !

« Deux ans ! » murmura-t-elle.

L'angoisse de l'attente, le mal de l'absence la déchiraient tout à coup.

« Et ils parlaient hier de ma sérénité ! »

La voûte de charmilles qui l'abritait laissait pleuvoir sur le tapis d'herbe des gouttes de lumière dorée : entre les menues feuilles, elle apercevait les eaux de la rivière qui luisaient au soleil de l'éclat le plus joyeux. Depuis des mois, elle n'avait pas subi si violent assaut de cette allégresse qui semblait la provoquer, elle, dans sa solitude et son recueillement. Ainsi surprise en pleine confiance, elle ne savait comment se défendre, Elle resta, toute la fin de ce jour, tourmentée par le délice trop cruel d'un désir que semblait attiser la vie des choses, si libre, si vigoureuse autour d'elle, et qui se brisait sans cesse, dans son élan, contre l'obstacle invincible, les deux longues années, le temps...

Elle vécut plusieurs jours dans ce tourment : elle luttait de son mieux ; elle maintenait fermement la discipline de ses actes ; mais elle ne pouvait éviter, chaque après-midi, chaque soir, des heures de folles aspirations, de révolte, de découragement qui la faisaient misérable.

Cependant, elle lut dans les journaux que la campagne était finie, que la colonne se retirait, et une lettre de Jean vint le lui confirmer, en lui apportant une nouvelle qui la bouleversa de joie :

« Nous rentrons, et en rentrant, nous aurons tous des congés, c'est-à-dire que, dans huit jours, je peux m'embarquer et, dans moins de quinze jours, vous revoir... »

Elle murmura : « Le revoir !... »

Son cœur lui sautait dans la poitrine et elle se disait :

« Ah ! je ne suis pas raisonnable ! C'est absurde... Mais le revoir dans quinze jours... Quinze jours, que c'est long !... »

Le lendemain, le surlendemain, elle se grondait encore de sentir son impatience s'exaspérer, au point de lui paraître presque aussi douloureuse pour cette brève attente que pour les semaines et les mois.

Le troisième jour, une autre lettre de Jean arrivait ; elle l'ouvrit, un peu frémissante, et aux premières lignes, elle se mit à trembler de tout son corps :

« Marguerite, une fois de plus, vous allez décider pour moi. Moi seul, je n'en ai pas le droit, car je vous appartiens. Ce matin, le général m'a fait appeler ; il m'a dit beaucoup de choses flatteuses sur ma conduite et mes aptitudes militaires. Il m'a ensuite annoncé que mon régiment devait fournir un détachement à une colonne qu'on envoie au centre de l'Afrique, combattre le Sultan du Ouadaï. Il m'a proposé de faire partie de la colonne, en m'indiquant que, si je m'y comportais bien, mon entrée à Saumur était assurée. Cette offre, à elle seule, est une distinction, un honneur : le général me l'a laissé entendre, et je l'ai bien senti. Tout mon avenir militaire peut dépendre de ma résolution. Vous voyez ma perplexité. Naturellement, si j'accepte, je renonce à mon congé ; je m'enfonce en Afrique ; je m'éloigne de vous pour très longtemps ; j'attendrai des mois et des mois avant de vous revoir ! Quand j'y pense, tout mon courage s'amollit. Mais ma peine, ce ne serait encore rien. Vous, Marguerite, dois-je croire que vous aurez trop de peine aussi ? Je suis incapable de me décider. Dites-moi tout de suite ce que je dois faire, et, comme toujours, je ferai ce que vous voudrez. »

Marguerite était assise sous la charmille, à sa place préférée : là, d'autres matins, elle avait lu les lettres de Jean pour y puiser l'espérance amoureuse qui était la douceur vivifiante de sa vie. A ses désirs, brusquement irrités par le repos de la campagne et l'allégresse universelle, une satisfaction se présentait, toute prochaine : revoir Jean, lui parler, entendre sa voix, s'enchanter de sa présence.. Elle ferma les yeux éblouie, et tout aussitôt, un sourire entr'ouvrait sa bouche, le sourire qu'elle avait eu quand son père lui annonçait le départ de Jean : celui de la douleur non pas subie, mais acceptée et qui devient

l'ivresse de l'immolation. Elle savait, en lisant la lettre, qu'elle sacrifierait sa joie, qu'elle se sacrifierait elle-même. Il suffisait que l'alternative lui fût donnée, ou de contenter son désir au risque de gêner l'avenir de Jean, ou de renoncer par amour aux joies d'amour si passionnément souhaitées. Elle savait bien qu'elle n'hésiterait pas. Déjà, la lettre dans ses mains, elle écrivait en pensée sa réponse. Elle avait peur de trahir son mal et elle ne voulait lui envoyer que des paroles de raison et de sage amitié. Seulement, son cœur souffrait trop à cette suprême contrainte. Elle cherchait les mots les plus calmes, et elle pleurait son sacrifice. Longtemps, sous la charmille, aux menues feuilles lumineuses, elle laissa couler ses larmes. Il lui semblait que, de ces mêmes mains dont elle essuyait ses yeux, elle repoussait Jean loin d'elle ; il lui semblait qu'elle feignait aussi d'être tranquille et gaie, tandis que toute sa vie était au moment de se dissoudre. Et cependant, une force toute-puissante l'entraînait, la soutenait, ainsi blessée, déchirée, lamentable : c'est pour Jean, pour l'amour de Jean, qu'elle souffrait et qu'elle cachait sa souffrance.

Le plus pénible fut de regagner le château, pour écrire, écrire matériellement, sa réponse, quand elle eut achevé de la composer. Elle se leva : elle quitta la charmille : par une allée sablée qui contournait la pelouse, elle remonta vers la terrasse. Elle marchait lentement... Elle voyait mieux tout ce que sa réponse lui enlevait de bonheur immédiat ; chacun de ses pas le lui arrachait, comme par morceaux. Et elle sentait mieux aussi le poids de l'attente qui de nouveau pèserait sur elle : les inquiétudes atroces qui l'éveilleraient, tout à coup, la nuit, à cette idée : « Il est blessé ! il est tué !... » De l'année qui allait commencer, elle n'avait redouté que la lenteur des jours. Maintenant, elle devait l'apercevoir, tout entière aussi dure que les heures les plus dures de ces derniers mois.

Sur le seuil de la porte, elle s'arrêta : elle embrassa d'un coup d'œil les panaches frissonnans des peupliers, les massifs dorés des tilleuls, les herbes et les eaux étincelantes dans la lumière... Elle baissa un peu la tête et poussa la porte...

— Tiens ! sans lumière ! Pourquoi donc ? demanda Fernand Le Talleur en entrant dans le petit salon.

— J'aime ce demi-jour, fit Marguerite. On y est très bien pour penser...

Son père considéra sans aménité le ciel d'automne qui était d'un bleu pâle par-dessus la cendre dorée des arbres et des toits.

— Je préfère la clarté, dit-il.

Il avait tourné le commutateur : le petit salon s'éclaira. Marguerite était assise au coin de la cheminée ; il interrogea ses yeux d'un regard bref : elle lui sourit, le visage paisible et gai.

— Six heures, reprit-il. Jean ne va pas tarder, son train arrive à cinq heures. Ah ! je suis enchanté de le revoir... Fichtre ! je ne croyais pas, quand il est parti, voici... ma foi, voici plus de dix-huit mois... je ne croyais pas qu'il reviendrait pour entrer à Saumur, ayant ainsi effacé jusqu'au souvenir de ses bêtises... Je lui dois réparation...

Marguerite avait accueilli ces paroles avec la même tranquillité :

— Oui, il a eu de la peine : quand cette expédition du Ouadaï a commencé l'année dernière, il ne se doutait pas lui-même que ce serait si dur... La première marche qui devait être de six semaines et qui a pris quatre mois, et puis les engagements autour d'Abéché, surtout celui de mars ; et enfin, au retour, les fièvres... et si périlleuses...

Son père l'écoutait : il aurait pu s'étonner qu'elle lui parlât avec la précision d'une personne si bien informée. Mais il ne doutait pas qu'un lien sentimental ne subsistât depuis le départ de Jean, entre Marguerite et lui. Amitié ? Affection plus tendre ? Il ne savait. Du moins il ne croyait pas possible que sa vie risquât d'être troublée : jamais Marguerite ne l'abandonnerait. Il en était certain et, cette certitude l'aidait grandement à se tenir dans le rôle d'un observateur assez confiant, non dans celui d'un jaloux.

— Oui, fit-il. On a peine à imaginer qu'un tempérament comme le nôtre puisse supporter ces chaleurs. Pourtant, Varance, le gouverneur du Sénégal, voilà vingt ans qu'il vit en Afrique, Congo ou Sénégal. Et ses quatre enfans y sont nés, ils s'y sont élevés ; ils s'y portent à merveille. Tu sais, Varance qui a reçu Jean si aimablement à Saint-Louis et qui me parlait de lui en termes quasi paternels...

Ils restèrent un moment silencieux, et Marguerite songeait :

« Dans quelques minutes il sera là, lui, et cette fois, lui, tel que je le souhaitais, meilleur même que je n'osais l'espérer.

Dire que ce fut si douloureux l'an dernier de lui écrire : « Ne revenez pas ! » Cette année m'épouvantait. Et pourtant, aujourd'hui, qu'est-elle dans mon souvenir ? Le songe d'un moment. Tandis que pour lui elle était si nécessaire, elle a été si féconde !... Ah !... » soupira-t-elle.

Elle percevait le bruit d'un pas à travers le grand salon.

— Quoi ? dit Le Talleur qui n'avait rien entendu.

La porte s'ouvrit.

— Ah ! c'est lui, s'écria-t-il. Diable, qu'il est noir et qu'il est beau !

— Bonsoir, mon oncle, murmurait Jean. Bonsoir, Marguerite !

Elle ne répondit pas tout de suite : elle était saisie de surprise : elle avait eu beau garder dans sa mémoire une image fidèle ; elle était stupéfaite... de l'uniforme éclatant où ressortaient vivement les rubans jaune et bleu de ses médailles ! De son teint de bronze où les yeux clairs luisaient comme de l'argent ! De cette taille qu'elle ne se rappelait pas si haute !... De cette allure qu'elle ne se rappelait pas si nette, si décidée !... Elle avait tendu sa main qui se perdit dans le gant à peau rude dont se recouvrait la main de Jean. Et elle dit :

— Quel brillant retour ! et comme vous l'avez bien gagné !

Le visage basané, l'azur des yeux d'argent étaient tout près d'elle ; un instant, elle y sentit passer un frisson d'incertitude, comme si Jean éprouvait devant elle une surprise plus forte encore que la sienne.

— C'est magnifique, insista-t-elle, de revenir ainsi : les galons, le glorieux ruban jaune, et Saumur... Nous sommes tous très fiers de vous.

Fernand Le Talleur renchérit sur ces louanges : ses frères, ses belles-sœurs, tout le monde applaudissait à la vaillance de Jean et à ses succès.

Lui, cependant, enlevait ses gants avec lenteur : il avait d'abord murmuré : « Oh ! c'est peu de chose, ce que j'ai fait. Tous les autres en ont fait autant. » Puis, il avait laissé couler ces paroles élogieuses et abondantes. Il souriait à peine, l'air distrait. Et son regard, par momens, courait furtivement à travers le petit salon, incertain comme à la seconde où il s'était posé d'abord sur Marguerite. Elle s'aperçut de cet effort qu'il semblait faire pour reconnaître les murs jadis si familiers.

— Après ces dix-huit mois d'Afrique, tout doit vous paraître étrange, et Paris extravagant?...

— Je n'y suis plus, fit-il. Je trouve tout, les visages et les maisons, différens du souvenir que j'en avais : c'est moi qui ai dû changer.

— Oh! un peu, dit-elle en souriant à demi.

Il la regarda, mais très vite; ce coup d'œil, qui n'était qu'une interrogation rapide et retenue, parut à Marguerite d'une singulière dureté : elle s'aperçut alors combien ce visage était devenu immobile, et, plus maigre, avec des lignes plus arrêtées, combien il avait pris de fermeté presque sévère. L'énergie, qui n'était naguère que de surface et fondait si souvent dans la douceur enfantine du sourire, à présent semblait coulée dans le bronze de ce masque impassible; et la teinte sombre qui le recouvrait jusqu'au col du dolman ajoutait encore à cette expression. Le beau cavalier d'autrefois était maintenant, au sens le plus plein, l'homme de guerre : en l'observant, Marguerite s'imaginait confusément des chevauchées indéfinies, sous un ciel torride, des bruits de bataille et des mêlées sanglantes; elle l'admirait d'avoir vécu cette vie si vaillante et périlleuse; toutefois, elle eût souhaité d'apercevoir un instant, sur ce visage brûlé, dans ces yeux aiguisés et durcis, le sourire ancien où se découvrait jadis l'âme de Jean, la confiance et la tendresse de cette âme qui lui appartenait. Ce souhait s'agitait à peine, inconscient, au fond de son être : et c'était plutôt comme une attente instinctive qui tenait sa pensée engourdie.

Fernand interrogeait le jeune homme sur ses campagnes du Maroc et du Tchad : à chacune de ces questions, Jean gardait le silence quelques secondes; il semblait, avec son visage immobile, que ces paroles se fissent très lentement leur chemin jusqu'à son esprit; puis, il se mettait à parler et sa voix était brève, sa réponse courte et précise. Entre la loquacité vive de Fernand et cette concision, Marguerite percevait comme un déséquilibre; on eût dit d'un rythme constamment brisé. Mais son père n'en paraissait pas gêné. Habile à tirer des hommes tout ce qu'ils pouvaient lui fournir de renseignemens exacts, il poussait ses questions avec la méthode la plus adroite; et sur les réponses de Jean, il construisait à mesure un récit complet. A part soi, Marguerite comparait traits de mœurs, disciplines du pays, épisodes militaires aux impressions que lui en avaient

données les lettres de Jean; elle les voyait très bien à travers le dialogue d'à présent; et toutefois, les voyant mieux, elle s'y intéressait moins; elle n'y goûtait pas l'intérêt émouvant de ses lectures, qui était son plaisir à elle seule, de même que la vaillance du jeune homme lui paraissait alors son œuvre.

Le dîner fut annoncé. Elle prit le bras de Jean. Le chemin du petit salon à la salle à manger qu'ils avaient ainsi parcouru si souvent lui rappela ses plus précieux souvenirs. Elle murmura :

— Qu'il y a longtemps !...

— Oui, si longtemps !

Ils avaient parlé tous les deux à voix très basse, comme en confidence, et l'un pour l'autre.

Marguerite frémit légèrement. Elle retrouvait à cette seconde l'ami d'autrefois si tendrement secouru, le « promis » de la cour de l'hôpital, le fiancé parti pour la guerre à qui elle avait gardé religieusement sa foi. Il lui semblait l'avoir retrouvé : et la vie rayonnait autour d'elle des sourires les plus joyeux. Ils entrèrent dans la salle à manger. Ils étaient de nouveau, elle et lui, Fernand Le Talleur, à leurs places accoutumées ; l'intimité, quelque temps interrompue, les réunissait, plus étroite, plus douce. Les yeux baissés, Marguerite reliait à l'heure présente les souvenirs de toutes les heures pareilles, qu'ils avaient ainsi vécues tous les trois, autour de cette table, dans la paix chaude et gaie de la pièce claire. Elle n'écoutait pas l'entretien qui avait aussitôt repris : elle ne regardait ni Jean ni son père : elle goûtait son bonheur comme un miracle qui s'accomplissait au jour dit, qui allait s'accomplir...

Cependant, son attention, peu à peu, se reportait aux paroles des deux hommes. Fernand Le Talleur ne réussissait que trop bien à tracer un tableau d'Afrique, une histoire des campagnes qui lui plaisaient par leur vérité objective, mais d'où la personne de Jean disparaissait. Marguerite souhaila plus vivement de l'y découvrir lui-même ; il était là, à côté d'elle, vivant et présent ; elle voulait le retrouver, lui, ainsi que tout à l'heure, en passant dans la salle à manger, et plus semblable encore à celui qu'elle attendait depuis dix-huit mois. Les questions de Fernand le maintenaient dans son personnage impénétrable et elle l'y voyait si sûr de soi, qu'elle ne pouvait croire que ce fût le même homme dont elle avait soutenu les défaillances et renouvelé le courage, le même qui réclamait d'elle le conseil à

suivre, la loi de sa conduite et qui n'était parti enfin pour le Soudan que parce qu'elle avait ordonné ce départ. Elle le regardait, et, comme à son entrée dans le petit salon, elle le voyait si changé qu'elle ne le reconnaissait plus... Le diner lui semblait s'allonger sans mesure. Que lui importait, à elle, de savoir les peuplades du Tchad, et leurs mœurs et les ressources du pays ? C'était Jean qu'elle avait besoin de sentir tel que jadis, le masque impassible tombé, les yeux brillans de cette ineffable lumière qu'elle y avait vue luire pour elle, pour elle seule...

Plusieurs fois, pour qu'il la regardât, pour regarder en lui, elle l'interrogea à son tour. Les yeux de Jean se fixaient en effet sur les siens : leur éclat froid et dur s'adouçissait alors et s'échauffait d'une lueur qui semblait affectueuse et déferente ; mais ils prenaient en même temps une expression de gravité rêveuse et presque triste. C'était comme s'il eût dit :

« Je comprends votre désir qui est aussi le mien. Mais nous ne pouvons faire, ni l'un ni l'autre, que cette longue absence n'ait agi sur nous. Vous n'êtes plus la même, et vous me paraissez loin de moi ! Et moi aussi, je suis très loin de vous ; car j'ai changé autant que vous. Je ne m'en doutais que vaguement avant d'entrer ici, avant de vous revoir. Et maintenant je le sens, je le sais. Je revenais pour trouver en vous la jeune fille de jadis : vous attendiez l'homme que j'étais il y a dix-huit mois. Et nous nous apercevons que chacun de nous n'a ni les mêmes yeux, ni la même âme, et qu'il contemple autrement une personne qui est d'ailleurs nouvelle... »

Si Jean ne se formulait pas les causes de cette surprise, du moins, il les sentait toutes confusément. Et d'ailleurs, après la secousse du premier moment, voilà qu'un autre sentiment aussi confus réagissait en lui. Il lui semblait que ses impressions présentes en face de Marguerite, il les avait devinées depuis longtemps ; elles s'étaient préparées, durant toute cette année, par un sourd malaise à la lecture des lettres où il ne trouvait qu'une amie paisible et bonne conseillère, au lieu de la « tendre promise » dont il rêvait les soirs de marche et de combat. Sur le chemin du retour, dans les dernières heures, au seuil de la maison, il avait cru de nouveau, et autant qu'elle, que le miracle allait s'accomplir : mais le miracle ne s'était pas accompli ; et il comprenait, il était prêt à comprendre qu'au fond, lui-même n'y avait pas cru, ne l'avait pas espéré. Il en restait seu-

lement attristé pour elle comme pour soi ; et c'est pourquoi ses yeux, fixés sur Marguerite, prenaient cette expression grave, qui était celle d'un regret sincère : il regrettait que la flamme merveilleuse d'autrefois eût péri.

— A propos, dit soudain Fernand Le Talleur, quand ils furent revenus dans le petit salon, nous n'avons pas parlé de Varance qui l'a vu là-bas...

— J'ai fait le voyage avec M^{me} Varance et sa famille, dit Jean.

— C'est vrai, reprit Fernand. Varance me l'avait annoncé. Ils rentrent tous peut-être pour six mois, peut-être pour toujours.

— Ils ont été très aimables pour vous, n'est-ce pas ? demanda Marguerite.

Le temps de silence qui précédait les réponses de Jean se prolongea.

— Oh ! murmura-t-il, beaucoup mieux qu'aimables..., excellens !

La voix brève avait vibré d'émotion ; et le visage, détendu dans un sourire, fut tout à coup lumière, douceur et joie. Avec une sorte d'avidité heureuse, Marguerite contempla ce sourire, celui qu'elle désirait ; elle reconnut Jean, son Jean, celui des grandes épreuves, qu'elle avait secouru et qui l'avait aimée. Mais les yeux du jeune homme avaient le regard à la fois intense et vague de la vision intérieure ; ils ne se tournaient pas vers elle ; le beau sourire n'était pas pour elle. Pouvait-elle le croire, cependant ? Elle aurait voulu tout de suite interroger le jeune homme franchement, par une question à laquelle il eût répondu avec la même franchise : car là, du moins, par la sincérité sans réserves, elle était sûre qu'il n'avait pas changé. Elle prit un détour involontaire.

— Comment se compose la famille ? Garçons, filles ?

— Deux filles, de dix-sept et dix ans, répondit Jean, et deux fils. D'ailleurs, vous les verrez, du moins les jeunes filles. M^{me} Varance m'a dit son désir de se présenter chez vous et de vous les amener.

Marguerite déclara qu'elle aurait plaisir à remercier M^{me} Varance de ses bontés. Elle put voir que Jean lui était reconnaissant de ces paroles. Mais la joie caressante qui éclairait le masque sévère n'exagérait-elle pas cette gratitude, et ne de-

vait-elle pas avoir quelque autre cause ? Marguerite en demeura hésitante. « Peut-être ! se disait-elle. Je ne le comprends plus ; je ne le connais plus, et lorsque je crois l'avoir retrouvé, c'est pour me demander s'il m'appartient encore... »

Elle ne tentait plus de scruter son visage. Elle pensait que, sans doute, après un si long temps d'absence, il fallait du temps aussi pour rétablir l'accord entre leurs êtres, enrichis, mais absorbés, par des existences trop diverses. Elle se disait :

« Il ne faut pas brusquer le temps ; il faut compter avec le temps. Je retrouverai Jean peu à peu et je me retrouverai moi-même... Je relirai ses lettres : je le verrai quand il viendra de Saumur... »

Jean disait justement :

— Je pars tout à l'heure pour être à l'École demain matin. Je suis en retard de deux jours, à cause de la tempête que nous avons eue dans le Golfe de Gascogne... J'espère bien avoir une permission tous les dimanches...

— Alors, fit Fernand, si le buffet du boulevard Haussmann te paraît convenable, à ta disposition...

Jean le remercia avec chaleur : il prenait congé de Marguerite. Leurs mains unies, ils se contemplèrent d'un regard pareillement amical chez elle et chez lui, également dépouillé d'impatience et de trouble :

— Je serai très contente de vous voir, fit-elle.

— J'ai grand besoin de vous voir aussi, répondit-il.

Le lendemain, dans l'après-midi, avant de sortir pour rejoindre Valentine, Marguerite reprenait et relisait les lettres de Jean. Elle avait lu les premières ; à peine avait-elle eu besoin de les lire : le souvenir en restait dans sa mémoire précis et vivant : et les mots dont elle se rappelait jusqu'à la forme, jusqu'à la disposition, d'une page à l'autre, lui restituaient exactement les impressions de ses précédentes lectures... Elle continuait de lire : elle oubliait l'étrange soirée de la veille. Elle revoyait Jean tel qu'il avait été devant ses yeux durant toute la durée de l'absence. Elle avait lu la lettre du Maroc où il lui demandait, l'an passé, de décider de sa rentrée ou de son départ pour le centre africain. L'enveloppe dans les mains, elle se recueillit un instant : le soleil charmant de septembre ! les herbes et les eaux étincelant à travers le rideau des menues feuilles de la charmille ! L'image de Jean qui passait et qu'elle contemplait

avec tant d'amour au moment de l'éloigner par amour pour lui, pour une longue année!... Toutes les sensations de cet après-midi la pénétraient encore de leur délice infiniment douloureux... Et soudain, une autre image glissa sur la pelouse, entre les tilleuls et les peupliers, le visage véritable, immobile et fermé qu'elle avait vu la veille... Elle en eut un peu de gêne, et, d'un geste rapide, elle reprit les lettres qui allaient lui rendre le charme bienfaisant qu'elle y avait goûté. Ces lettres étaient peu nombreuses; le temps manquait à Jean; les courriers ne partaient qu'à de longs intervalles. Elle se souvenait de la valeur extraordinaire qu'avait prise dès lors pour elle cet événement : l'arrivée d'une lettre de lui; elle se souvenait de son émotion à tenir ces pages écrites au hasard de l'expédition, et toutes chaudes de la fièvre guerrière... Elle les relisait : et voilà que le visage de la veille, que le personnage nouveau de Jean s'y dessinait en traits d'abord légers, puis, de plus en plus marqués. Elle le voyait : elle ne voyait plus que lui : il s'affermait dans son énergie de soldat intrépide; il s'exaltait dans la fierté de ses vertus militaires et de ses succès, et il se montrait ainsi dans la mâle franchise de son orgueil, sans vantardise, sans fausse modestie, comme pour recevoir les louanges qu'il désirait et qu'il avait conscience de mériter; la confiance un peu suppliante, l'aveu d'une faiblesse qui sollicitait un appui, toute l'humilité ancienne avaient disparu : la tendresse même se faisait plus retenue, hésitait, disparaissait à son tour. La dernière lettre, qui datait de deux mois, annonçait à Marguerite l'homme même qui l'avait tant étonnée la veille. Comment ne l'avait-elle pas compris?... Était-ce donc que le souvenir trop enchanteur du départ de Jean avait fixé sans cesse dans sa pensée une illusion qui transformait la vérité? Était-ce donc qu'il lui avait fallu revoir Jean pour distinguer dans ses lettres le changement qui jusqu'alors lui était resté caché?... Elle se sentait tout à coup comme éveillée d'un rêve qui la laissait embarrassée d'elle-même, déçue, triste...

Le valet de chambre lui apportait une carte; elle lut : « Madame Varance, » et, au crayon, on avait ajouté : « et Mademoiselle Thérèse Varance. »

— Faites entrer, dit-elle au domestique.

Quand les deux femmes parurent dans le petit salon, elle les accueillit avec un sourire de bienvenue.

— Votre visite m'était annoncée, dit-elle tout de suite, et j'ai grand plaisir à vous voir... Jean nous a si bien parlé de vous...

M^{me} Varance répondit avec effusion : ses beaux yeux bruns brillaient dans une figure aimable qui gardait, en sa maturité, un air de jeunesse, à cause de cette expression cordiale et gaie. A côté d'elle, sa fille semblait telle qu'une fleur prête à s'épanouir : le visage tout rose sous une capote, son teint, sa bouche étaient d'une fraîcheur éclatante ; très blonde, mince et flexible, elle avait des yeux bleus dont le regard demandait la confiance, offrait la sympathie. C'était encore une enfant, avec la grâce d'une femme. Marguerite la considérait involontairement, en parlant à sa mère, et elle savourait cette fraîcheur, cette jeunesse.

— Oh ! nous avons été trop heureux de recevoir votre cousin, répondait M^{me} Varance aux remerciemens de Marguerite. Ce n'est pas seulement un admirable soldat, c'est un garçon plein de délicatesse et de bonté.

— Si gentil ! dit sa fille avec une conviction qui la fit aussitôt un peu plus rose.

— Il faut vous dire, expliqua M^{me} Varance, qu'il était pour mes enfans d'une complaisance inépuisable, jouant avec eux, faisant toutes leurs fantaisies ; mais aussi, ils l'aiment tous... à me rendre jalouse.

— Et pendant le voyage, ajouta M^{me} Varance, sur le bateau, il a soigné maman, comme un fils...

Elle avait dans ses yeux bleus un feu extraordinaire, qui révélait le sentiment le plus vif et le plus ingénu.

« Quoi ! se disait Marguerite. Est-ce une mère qui veut marier à tout prix des filles sans dot ? Ou bien... ou bien est-ce que cette enfant se serait éprise, véritablement éprise ?... mais lui, lui, ce n'est pas elle qu'il aime !... »

Elle eut besoin de baisser la tête pour dissimuler une angoisse qui faisait trembler ses lèvres.

« Non, se disait-elle un moment plus tard, après avoir écouté M^{me} Varance qui parlait d'elle-même, de son mari, de leurs projets. — Non, cette femme n'est pas autre chose qu'une très brave femme qui aime son mari et ses enfans, qui a vécu avec eux comme en exil et qui souhaite maintenant, pour eux et pour elle, de vivre un peu comme nous. »

Mais la jeune fille l'intéressait plus que M^{me} Varance. Elle eût voulu la questionner, l'examiner, et surtout savoir !...

— Nous sommes en France, à Paris pour six mois au moins, peut-être davantage. S'il n'est pas possible d'y rester définitivement, je voudrais bien n'en pas partir avant d'avoir terminé l'éducation de mes fils et d'avoir marié Thérèse...

— Oh! maman, protesta Thérèse, tu sais bien que je ne veux pas me marier, que je ne me marierai jamais.

— On dit ça! fit M^{me} Varance doucement. Toi, il n'y a pas longtemps que tu le dis, pas plus d'un mois... Tu peux changer!...

— Je suis sûre de ne pas changer! répéta Thérèse avec une extrême énergie.

Elle se mordait les lèvres, et Marguerite, qui l'observait, pensa que, pour un peu, elle se serait mise à pleurer.

— En attendant, poursuivit M^{me} Varance, nous allons lui chercher un professeur de chant. Elle a de la voix, et je l'ai fait travailler de mon mieux. Mais ce n'est guère, et il me semble qu'ici, avec de bonnes leçons, elle pourrait acquérir un vrai talent. A ce propos, mademoiselle, voulez-vous me permettre de vous demander votre aide?... Naturellement, je voudrais les leçons les meilleures et aux prix les plus doux!... Vous ne connaissez pas?...

Marguerite connaissait, par Pierre Du Laurier, une jeune femme qui avait pris avec lui les leçons d'un maître illustre. Elle offrit sa recommandation.

— Bien mieux, ajouta-t-elle. Si vous voulez me confier mademoiselle votre fille un de ces jours, je la conduirai moi-même chez M^{me} Everal qui lui fera tout de suite essayer sa voix, et qui donnera, je vous le promets, les conditions les plus raisonnables.

— Oh! je vous remercie beaucoup, mademoiselle, fit Thérèse. Je serai si heureuse d'être présentée par vous!...

Son sourire exprimait une joie tellement spontanée que Marguerite en fut touchée. M^{me} Varance faisait, à son tour, ses remerciemens :

— C'est une très grande faveur pour elle et un très grand plaisir, venant de vous... Si! votre cousin nous a parlé de vous avec une telle admiration et un tel respect! Il nous a dit le dévouement que vous lui avez témoigné, le bien que vous faites, et puis enfin... ce que vous êtes... Nous nous sommes tous habitués à parler de vous dans les mêmes termes que lui. Cette

petite surtout, avait, par avance, une espèce de culte pour votre personne... je vous assure; et elle n'exagère pas en disant qu'elle est ravie de votre bienveillance.

Le visage rose s'illuminait encore d'une telle gratitude, et si confiante, si timide à la fois, que Marguerite, d'un geste instinctif de caresse maternelle, passa son bras autour de la taille de la jeune fille.

— Vous êtes une enfant délicieuse, mais je vois bien que Jean m'a peinte un peu trop en beau. Je suis... je suis comme les autres!

Elles échangèrent encore des paroles amicales : Marguerite proposa d'emmenner Thérèse dès le lendemain chez M^{me} Everal : elle éprouvait un désir impatient de mieux connaître la jeune fille, de causer avec elle librement, de savoir si elle avait un secret, et quel secret!

Elle songeait ensuite :

« Oui! qu'elle ait pour lui une de ces admirables passions que nous avons eues toutes, dès quatorze ou quinze ans, et qui sont comme des flambées de brindilles, c'est probable... Mais lui ne l'aime pas, ne peut pas l'aimer! une enfant! lui qui a tant besoin d'une compagne vraie qui le conseille et le soutienne. »

Elle se rappelait Jean dans ce petit salon, sollicitant d'elle une aide qui lui permit de se vaincre, d'avancer dans le bon chemin; elle voyait son visage attentif et recueilli; l'expression de ses yeux, cette manière d'attendre qu'elle mît en train sa volonté... Comment donc aurait-il aimé Thérèse, « cette petite fille!... »

Et toutefois, les images de Jean et de Thérèse se rapprochaient dans sa pensée : le visage énergique et sévère qu'elle avait vu la veille, la figure rose et fraîche qu'elle venait de voir. Elle les contemplait rapprochés, et ils étaient ainsi, l'un avec l'autre, lui avec Thérèse, en parfaite harmonie. Elle le sentait si vivement qu'elle n'en éprouvait ni jalousie, ni colère. Il lui semblait seulement, ainsi qu'un peu plus tôt, quand elle lisait les lettres, que, jusqu'à ce moment, elle avait vécu dans un rêve : maintenant elle s'éveillait à la réalité qui pouvait lui apporter une déception singulièrement pénible, mais qui, par la force irrésistible du vrai, rendait aussitôt l'illusion impossible, absurde, puérite. Elle n'en était que plus impatiente de voir Thérèse seule à seule, de la faire parler... Elle n'y eut pas grand-peine.

A ses premières questions, qui étaient affectueuses et gaies, Thérèse se troubla : elle avait elle-même une trop grosse envie de confiance ; les larmes qu'elle avait retenues, à sa première visite, débordèrent et elle raconta, à travers ses sanglots, son roman d'amour, un roman naïf, romanesque et tendre ; elle aimait Jean, elle était sûre de n'être pas aimée ; elle s'était donc juré de ne se marier jamais.

Marguerite contemplait la petite figure rose, amoureuse, désolée, et fière, dans sa souffrance, de souffrir pour l'amour de Jean. Elle l'interrogeait doucement :

— Il ne vous aime pas... Vous en êtes sûre... Comment, pourquoi en êtes-vous sûre?...

Thérèse fit une moue découragée, qui tendit sa bouche fraîche, élargit ses yeux bleus.

— Quoi ? insista Marguerite, comme elle se taisait. Est-ce qu'il vous regarde vous comme... comme il regarde les autres, les autres femmes.

— Je ne sais pas, balbutia Thérèse ; il m'a semblé souvent que, tout à coup, quand ses yeux se tournaient vers moi, ... ses yeux sont si brillans et parfois terribles... eh bien ! il se mettait à sourire si gentiment, si tendrement que mon cœur se fondait... Mais, je... je ne sais pas...

« Ah ! songeait Marguerite. Ce sourire... celui que je lui ai vu tout à coup, avant-hier, quand il s'est mis à parler des Varance, et parce qu'il pensait à cette enfant, peut-être... »

Elle se sentit à son tour si désolée qu'elle faillit dire à Thérèse : « N'ajoutez rien : je ne veux rien savoir de plus... » Mais la vérité exerçait sur elle une attraction toute-puissante. Il fallait, il fallait avant tout qu'elle sût cette vérité.

Elle posait d'autres questions, et les réponses de Thérèse se suivaient toutes pareilles ; jamais Jean ne lui avait dit un mot qu'il n'aurait dit à n'importe quelle femme indifférente ; mais il la cherchait quand elle était éloignée, il s'ennuyait, — tout le monde l'avait remarqué, — quand il ne la trouvait pas ; il paraissait heureux tout le temps qu'il restait près d'elle, « même à entendre des bêtises que nous disions mes frères et moi... » Marguerite écoutait ces réponses et, par momens, elle hochait la tête. Il lui avait semblé d'abord que ce serait en elle un déchirement de découvrir que Jean ne l'aimait plus et qu'il aimait cette « petite fille. » Mais non, c'était devant ses yeux comme

une pluie lente qui tombait, goutte à goutte, sur l'image de son rêve; peu à peu, une à une, les couleurs s'effaçaient, les traits disparaissaient; il n'en restait qu'un brouillard léger qui ne cachait plus la vérité. Un dernier moi de Thérèse la lui montra, saisissante, inéluctable...

— Mais comment, mademoiselle, comment voulez-vous qu'un homme tel que lui, si fort, si énergique, si maître de lui-même, puisse aimer une créature telle que moi, si jeune, si ignorante de tout, pareille à une petite sauvage... Et pourtant, s'il le voulait, nulle ne lui donnerait sa vie avec plus de confiance et plus de joie!... J'ai pensé parfois que nous partirions ensemble, mariés, pour retourner en Afrique, pour aller plus loin, jusqu'en Indo-Chine, et que nous serions tous les deux, sur le bateau, sans parens, sans amis, avec des étrangers... Et ce serait un tel bonheur de n'avoir que lui, de n'espérer qu'en lui, de me blottir dans ses bras, de sentir que mon amour est toute sa joie, que nous sommes l'un pour l'autre seuls au monde!... C'est ainsi que maman est partie avec papa, après leur mariage... Il n'y a rien de plus beau!...

Elle se tut. Marguerite se taisait aussi. Elle voyait encore une fois, mais lointaine, irréaliste, la journée de septembre où elle avait écrit à Jean : « Ne revenez pas ! » Un regret ironique et cruel lui fit murmurer à part soi : « Je pouvais ne pas écrire... Pourquoi ai-je écrit ? » Mais elle savait bien pourquoi : parce qu'elle avait aimé jusqu'au sacrifice. Elle se rappelait la douceur qui avait suivi cette journée de souffrance : plus tard, elle avait été si heureuse, si fière, que son sacrifice eût ouvert à Jean, toute grande, la carrière. Par elle, il était devenu l'homme qu'il devait être. Seulement, elle l'avait vu, cet homme, l'avant-veille, il était présent à ses yeux, et ce n'était plus le fiancé qui l'avait embrassée dans la cour de l'hôpital; celui-là était parti naguère; elle l'avait attendu longtemps et il n'était pas revenu.

« Vais-je me plaindre, songea-t-elle, qu'il soit autre aujourd'hui? Fallait-il qu'il restât le pauvre garçon, si faible, si pitoyable qui s'en allait chercher, au péril de sa vie, la revanche de ses fautes? Mais non! pour lui-même, sinon pour moi, il fallait qu'il changeât, qu'il devint ce qu'il est devenu... Et il a cessé de m'aimer précisément parce qu'il changeait : il a aimé cette petite Thérèse précisément parce qu'il était changé...

Moi, c'est à l'autre que je m'étais promise, c'est l'autre que j'ai si tendrement aimé... Celui d'à présent?... s'il veut bien me garder sa gratitude, n'est-ce pas tout ce que je souhaite, au fond de moi-même, pour pouvoir conserver intact le souvenir de ce qui ne sera jamais plus!... »

— Vous voyez, mademoiselle, murmurait Thérèse, étonnée par ce long silence, vous voyez bien!

— Oui, fit Marguerite, oui, je vois très bien...

Elle avait pris les mains de la jeune fille; elle la considérait avec un sourire un peu grave, mais que n'altérait aucune ombre d'envie, aucune arrière-pensée d'amertume. A chacune sa destinée!

Celle de cette charmante créature était sans doute de vivre, amoureuse et dévouée, comme sa mère avait vécu près de son père, avec l'homme à qui elle donnait les premiers battemens de son cœur et qui paraissait le mieux fait pour la rendre heureuse... Quant à elle-même, Marguerite... Elle n'hésita qu'un instant... Sa destinée, une fois de plus, lui commandait de se dévouer au bonheur des autres, et cette fois encore, elle y goûtait la joie la plus profonde et la plus pure... Elle se rappelait l'éloge que son père lui faisait de M. Varance, quand elle l'avait interrogé, la veille, après la visite de M^{ms} Varance. Elle se décida :

— A nous deux, nous pourrions essayer quelque chose... je suis sûre, n'est-ce pas, que vos parens accepteraient volontiers Jean pour fils; et vous ne diriez pas non s'il demandait votre main... Eh bien! si je lui faisais entendre tout cela!...

Thérèse protesta que c'était bien inutile, que Jean ne pouvait pas l'aimer... Toutefois, quand Marguerite annonça qu'elle lui parlerait le dimanche, qui était le surlendemain, la jeune fille sauta à son cou et l'embrassa de toutes ses forces. Elle balbutiait :

— Que vous êtes bonne! Pensez-vous que... que... enfin qu'il veuille de moi?

— Cela ne m'étonnerait pas beaucoup, répondit Marguerite.

Thérèse fit encore mille suppositions : ses yeux luisaient d'espérance. La femme de chambre de sa mère était venue la chercher. Au moment de quitter Marguerite, elle l'étreignit dans ses bras, et la remerciait avec les paroles les plus tendres.

— Il faut que je vous dise, fit-elle alors... En arrivant ici, avant de vous connaître, j'avais une idée... Il me semblait que Jean ne pouvait aimer qu'une jeune fille digne de lui ; il faisait de vous un tel portrait que je croyais que c'était vous, et hier, quand je vous ai vue, je l'ai cru tout à fait. Eh bien ! j'en étais désespérée ; mais vous me plaisiez tant tout de suite, je vous trouvais tellement plus jolie, plus intelligente, tellement au-dessus de moi, que j'étais heureuse aussi pour lui... Et pas du tout... C'est vous qui pensez qu'il peut m'aimer ; c'est vous qui voulez bien l'interroger... Vous n'êtes pas une rivale, une rivale que j'admiraïs de tout mon cœur ; vous êtes une amie, notre amie...

— Les rôles sont renversés, ma chère petite, dit Marguerite ; c'est moi qui suis heureuse, autant que vous pouviez l'être, pour vous et pour lui, de voir que vous vous aimez ; seulement, moi, je ne suis pas en même temps désespérée comme vous l'étiez... Je suis complètement, absolument heureuse...

Combien de fois, durant les deux jours qui suivirent, elle se répéta : » Complètement, absolument heureuse ! » Elle mettait dans ces paroles la fermeté d'une décision, la ferveur d'une prière. Et pourtant, elle défaillait à la pensée qu'elle dirait à Jean, elle, à lui-même, de ne pas résister à l'amour de Thérèse ! Comment aurait-elle ce courage ? Comment pouvait-elle anéantir de ses mains le rêve dont elle avait vécu si longtemps ? A ce moment, et comme pour mieux l'éprouver, voilà que ce rêve reprenait ses couleurs, sa vie, son charme, toute sa force radiante. Il la tourmentait des regrets les plus déchirants. Était-elle certaine qu'il n'enfermât pas toujours la merveilleuse vérité ? Seul en face d'elle, Jean ne serait-il pas celui qu'elle avait attendu ? Le miracle enfin, le miracle d'amour n'allait-il pas tout à coup s'accomplir ?...

Elle voyait, avec un trouble indicible, s'approcher l'heure où Jean paraîtrait. Il parut enfin : il était là, dans le petit salon, devant elle, comme autrefois, plus imposant sous son uniforme clair, sa médaille sur la poitrine, le visage recueilli, l'air grave :

— J'avais hâte de vous voir seule, commença-t-il de sa voix brève. J'ai tant de choses à vous dire...

Elle n'osait pas regarder vers lui ; ses résolutions s'ébranlaient. Elle sentait son cœur battre à coups précipités. Qu'allait-il ajouter ?

— Moi aussi, murmura-t-elle, j'ai beaucoup de choses à vous dire.

— Je sais mal m'exprimer, reprit-il; vous m'excuserez si mes paroles paraissent banales... je vous jure que mes sentimens ne le sont pas... Je vous suis infiniment reconnaissant... Je vous dois de revenir tel que je suis, après être parti... tel que j'étais, hélas!... c'est-à-dire que je vous dois tout... Après tante Marie, c'est vous qui avez refait ma vie.... Je ne saurais assez vous en remercier...

Marguerite l'avait soudain regardé quand il rappelait son départ. En cet instant, il lui parut se détacher d'elle à jamais; l'homme qui pouvait dire « hélas! » en parlant de ce qu'il avait été durant les jours de l'hôpital, n'était plus, ne serait jamais plus celui qu'elle avait aimé. Elle ne put s'empêcher de frémir; ce fut un frisson bref comme celui des chairs blessées que touche le nitrate d'argent; et tout de suite après, il lui sembla que, sur cette plaie saignante de son cœur, l'insensibilité s'était faite pour toujours. Elle souriait, et elle dit :

— C'est très joli, mon cher ami, et cela me fait grand plaisir. Mais ce n'était pas une raison pour faire de moi, chez M^{me} Varance, une sorte d'héroïne, qui ne me ressemble guère.

— On vous a dit...

— C'est surtout Thérèse qui me l'a dit... Elle m'a dit bien autre chose qui vous concerne directement; et c'est de cela que je veux vous parler.

Un éclair passa dans les yeux de Jean. Marguerite le considérait, le regard paisible, l'âme très doucement émue. Elle sentait qu'elle allait s'exprimer toute, en tout ce qu'elle avait de meilleur, dans les paroles qui étaient déjà sur ses lèvres, et ce sentiment la pénétrait d'allégresse.

— Vous êtes un cachottier, dit-elle, sur le même ton de raillerie légère. Vous m'avez laissé deviner que cette adorable enfant vous aime et que, vous aussi, vous l'aimez...

Il répliqua aussitôt, la voix plus brève, violemment troublé :

— Je ne sais pas... ce qui vous a été dit... ce qui vous a permis de croire... Mais je vous jure que je n'ai pas changé... Vous avez ma parole, et ma vie vous appartient...

Elle répondit sur-le-champ :

— Puisque j'ai votre parole, j'ai bien le droit de vous la rendre; puisque votre vie m'appartient, je peux bien en disposer.

Elle avait parlé avec la tranquillité la plus avisée et elle se dit au même instant : « C'est fait, c'est fait. » Et elle sentit qu'elle était « complètement, absolument heureuse, » heureuse pour Jean et pour Thérèse, heureuse pour elle-même. La vérité, maintenant, était autour d'elle, en elle, comme un air savoureux, embaumé de la plus subtile et de la plus vivifiante fraîcheur; la vie, sa vie, s'étendait devant ses yeux, telle qu'une route doucement ensoleillée, bordée de jardins pleins de fleurs et d'eaux courantes. Elle racontait à Jean son entretien avec Thérèse. Les gestes, l'attitude du jeune homme s'obstinaient d'abord à protester. Mais le délice que lui offraient les paroles de Marguerite l'envahissait peu à peu. Son amour enchanté tressaillait. Il regardait Marguerite avec la confiance ravie d'un enfant, la même confiance qu'elle avait pu voir dans les yeux de Thérèse.

— C'est une jeune fille de cœur simple et droit : ce sera une femme exquise : elle vous aime autant que vous l'aimez, et le bonheur vous sera facile. Pensez-vous à la joie qu'aurait éprouvée tante Marie?... Il m'est très doux de la remplacer aujourd'hui.

— Merci, fit Jean... Laissez-moi vous dire que je vous unis toutes les deux dans une affection et une gratitude qui ne finiront qu'avec moi...

— Bien, dit Marguerite. Je ne pouvais souhaiter une plus précieuse récompense!...

Elle souriait de nouveau. Elle reprit soudain :

— Mais comment n'êtes-vous pas déjà parti? Elle sait que je dois vous parler; elle est dans la plus affreuse inquiétude; elle a peur de n'être pas aimée.... Allez vite la rassurer.

— Vous croyez que je peux?...

— Si je le crois!... Vous n'oublierez pas de prévenir Annette?...

LOUIS DELZONS.

UN PHILOSOPHE MÉCONNU

MAINE DE BIRAN⁽¹⁾

« C'est notre maître à tous, » disait de lui Victor Cousin. « C'est notre Kant, » déclarait il y a quelque temps M. Lachelier. Et pourtant, malgré ces illustres témoignages, — auxquels il serait facile d'en joindre d'autres, — près d'un siècle après sa mort, Maine de Biran est encore assez loin d'être connu comme il mériterait de l'être.

La faute en est d'abord à lui-même. Quand il mourut, en 1824, bien qu'il eût, dans sa solitude de Grateloup, noirci beaucoup de papier, il n'avait fait imprimer qu'un *Traité de l'influence de l'habitude* (1803), un *Examen des leçons de philosophie de M. Lavomiguière* (1817) et une *Exposition de la doctrine de Leibniz* (1819) : ce dernier écrit n'était d'ailleurs qu'un article composé pour la Biographie Michaud. Avouons qu'il n'y avait pas là de quoi classer le « chevalier » de Biran parmi les « grands philosophes. »

Mais Cousin veillait. Il devait beaucoup à Maine de Biran qui avait encouragé ses débuts, et dont la gloire importait d'ailleurs au succès de l'éclectisme : il s'était offert à classer et

(1) *Essai de biographie historique et psychologique : Maine de Biran (1766-1824)*, par A. de La Valette-Monbrun, 1 vol. in-8, Fontemoing, 1914; — *Maine de Biran critique et disciple de Pascal*, par le même, 1 vol. in-8; Alcan, 1914. — Cf. *Maine de Biran*, par Marius Couailhac (Collection des *Grands Philosophes*), 1 vol. in-8; Alcan, 1905; — Victor Delbos, *la Personnalité de Maine de Biran et son activité philosophique* (*Annales de philosophie chrétienne*, octobre-novembre 1912).

à publier les manuscrits laissés par son « maître » « avec tout le soin dont il était capable : » il n'était point exigeant ; il ne revendiquait même pas l'honneur d'attacher son nom à l'édition qu'il proposait d'établir ; il s'offrait simplement « comme prote et correcteur d'épreuves, rôle inoffensif et assez modeste, ajoutait-il, qui me sera cher encore, parce qu'il me permettra de remplir un devoir sacré pour moi à plus d'un titre. » Le trop modeste éditeur mit... dix ans à faire paraître un premier volume d'« Œuvres inédites ; » et comme ce premier volume contenait les études déjà publiées sur *Laromiquière* et sur *Leibniz*, et de *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, dont le manuscrit avait été préparé pour l'impression par Maine de Biran lui-même, on peut trouver que le zèle du fougueux philosophe ne s'était, à l'épreuve, révélé ni fort empressé, ni très méritoire.

Sept années se passent encore, et, en 1841, paraissent, sous les auspices de Victor Cousin, trois volumes d'*Œuvres philosophiques de Maine de Biran* : mais la plus grande négligence a présidé à cette publication : désordre, « contaminations, » mutilation du texte original, contresens, non-sens, on dirait que le copiste s'est complu à multiplier les grossières méprises : on a compté jusqu'à cent cinquante fautes de lecture en trente-cinq pages d'un morceau sur l'*Aperception immédiate*. Et c'est ainsi Victor Cousin qui est en grande partie responsable de la mauvaise réputation d'écrivain que l'on a faite à Maine de Biran.

Il ne s'en est pas tenu là. Chose plus grave peut-être encore, il a affecté d'ignorer et, en tout cas, il n'a pas publié les plus importants ouvrages du philosophe dont il voulait glorifier la mémoire, l'*Essai sur les fondemens de la psychologie*, les *Rapports des sciences naturelles avec la psychologie*, la *Nouvelle anthropologie*, surtout le *Journal intime*. C'est que tous ces écrits sont imprégnés de « mysticisme, » et c'était là, aux yeux du fondateur de l'éclectisme, un tort impardonnable. Ce rationaliste sans tache avait coutume de se signer, dès qu'il apercevait à l'horizon la moindre ombre de « mysticisme : » il ne s'est jamais douté que toute philosophie digne de ce nom, étant une interprétation de l'inconnaissable, aboutit tôt ou tard, et nécessairement, au mysticisme ; et Biran, comme un peu plus tard Pascal, devait pâtir de cette disposition singulière.

Il fallut attendre une vingtaine d'années, et les consciencieux travaux d'Ernest Naville pour connaître, avec les portions les plus vivantes de son œuvre, la personnalité véritable de Biran. Là où Cousin n'avait vu, ou voulu voir, qu'un philosophe, et le père spirituel de l'école éclectique, on trouva un homme, une âme inquiète, vibrante, mobile et profonde, à la Pascal; et la réputation du penseur, qui avait un peu souffert des publications trop imparfaites de l'auteur *du Vrai, du Beau et du Bien*, bien loin de perdre à ces révélations nouvelles, y gagna une sorte de rajeunissement. On fut, suivant le mot célèbre, « tout étonné et ravi, » et, en dépit de la réaction d'alors contre le « spiritualisme officiel, » Maine de Biran compta nombre de disciples posthumes, et de secrets, parfois d'illustres admirateurs (1).

Depuis lors, les révélations se sont succédé presque sans interruption. Divers articles d'Ernest Naville, les publications de M. Alexis Bertrand, du chanoine Mayjonade, de M. Tisserand, de M. Delbos, nous ont fait connaître de nouveaux fragmens du *Journal intime*, des lettres, des œuvres encore inédites. Tout récemment, en un volume un peu long peut-être et trop dispersé, mais plein de renseignemens nouveaux et puisés aux meilleures sources, M. de La Valette-Monbrun nous a donné sur Maine de Biran un copieux « essai de biographie historique et psychologique, » et, dans un autre ouvrage, à l'aide de documens en partie inédits, il a pu étudier de plus près qu'on ne l'avait fait encore, la curieuse influence qu'a exercée Pascal sur l'auteur du *Traité de l'habitude*. Il est probable que des manuscrits conservés à Grateloup et à Genève, de ceux aussi qui ont été légués par la famille d'Ernest Naville à l'Institut, il y aurait lieu de tirer sur la philosophie de Maine de Biran et sur l'histoire détaillée de sa pensée bien des précisions ou des lumières nouvelles; et ce n'est peut-être que lorsque tous ces manuscrits auront été sinon publiés, tout au moins classés,

(1) Sainte-Beuve, dans son article des *Lundis* (t. XIII, p. 323) sur *Maine de Biran*, cite une lettre de M. Lachelier, datée du 30 août 1868 : « Les plus sincères défenseurs du spiritualisme en France n'hésitent pas à saluer aujourd'hui en Maine de Biran leur véritable maître après Descartes. » « Entre Maine de Biran et lui, — ajoutait Sainte-Beuve, — il se plaît à désigner, comme faisant la chaîne, cet autre disciple d'un ordre bien élevé, M. Ravaisson. » — Ravaisson a parlé de Maine de Biran avec sympathie, profondeur et admiration, d'abord ici même, dans son article du 1^{er} novembre 1840, puis dans son célèbre *Rapport sur la philosophie en France au XIX^e siècle*.

inventoriés et méthodiquement explorés que l'on pourra écrire, avec toute l'exactitude et toutes les nuances voulues, la grande biographie intellectuelle que Biran n'a pas encore et dont il est pourtant si digne. En attendant ce livre, que nous donnera sans doute un jour M. Delbos, je voudrais tout simplement, en m'aidant des derniers travaux, de ceux de M. de La Valette-Monbrun en particulier, retracer la vie et esquisser la physionomie morale de l'homme.

I

François-Pierre Gontier [Maine] de Biran est né à Bergerac le 29 novembre 1766. C'était un compatriote de Joubert, dont il ne me semble pas qu'on l'ait jamais rapproché (1), et qui pourtant le rappelle par plus d'un trait : ces deux inquiets, dont la vie intérieure était si riche, ont eu entre eux quelques relations mondaines : on a le sentiment que, s'ils avaient pu mieux se connaître, et surtout lire les œuvres l'un de l'autre, ils se seraient immédiatement compris et profondément aimés.

Le père du futur philosophe était médecin, comme celui de Joubert. Légua-t-il à son fils, avec certaines prédispositions scientifiques, le goût et la vocation des recherches concernant les rapports du physique et du moral? On peut le conjecturer sans invraisemblance. Il avait, nous dit-on, « une santé fragile, un caractère irrésolu, une humeur volontiers soucieuse. » Il avait épousé, dans son monde et dans son voisinage, une femme qu'on nous représente comme une nature très fine et extrêmement impressionnable. Ils eurent au moins cinq enfans; deux seulement survécurent à la Révolution. Celui qui devait rendre leur nom célèbre hérita d'eux un tempérament délicat et nerveux, vif et mobile presque à l'excès, un peu féminin pour tout dire. Il y avait « du Greuze en lui, » a dit fort joliment Sainte-Beuve, et le mot rend très bien l'impression d'élégante gracilité qu'on emporte de ses divers portraits. Seulement, Sainte-Beuve a tort d'attacher à sa formule une signification intellectuelle; et ce n'est certes pas la seule fois en histoire qu'on trouve une pensée remarquablement lucide et virile associée à un organisme trop frêle.

(1) Ceci était écrit avant un article de M. Pierre Lasserre qui, parlant de Joubert dans *l'Action française*, s'est lui aussi avisé de ce rapprochement.

Les Biran, — ou plutôt les Gontier, — étaient originaires du Limousin : ils vinrent s'établir en Périgord au xiv^e siècle. Ils y occupèrent à maintes reprises d'importantes fonctions municipales : à la fin du xvii^e et au xviii^e siècle, deux Biran furent, durant de longues années, maires de Bergerac. Dans cette famille d'honnêtes bourgeois, — elle ne fut réellement anoblie que sous Louis XVIII, — le loyalisme monarchique, la préoccupation de la chose publique semblent avoir été une tradition constante. A cette tradition l'auteur du *Journal intime* a eu la générosité, et même le courage de ne point se dérober.

La vocation philosophique fut, en lui, extrêmement précoce. « Dès l'enfance, écrivait-il en 1823, je m'étonnais de me sentir exister; j'étais déjà porté, comme par instinct, à *me regarder au dedans* pour savoir comment je pouvais vivre et *être moi*. » Et ailleurs : « Quand on a peu de vie ou un faible sentiment de vie, on est plus porté à observer les phénomènes intérieurs; c'est la cause qui m'a rendu psychologue de si bonne heure. » Ce fut son père qui fut son premier maître. A quinze ans, on l'envoya compléter ses études au collège des Doctrinaires, non pas à Toulouse, — où Joubert fit les siennes, — mais à Périgueux. A dix-neuf ans, il vint à Paris et s'engage dans les gardes du corps. Il était jeune, ardent, curieux, « sensible; » il oublia vite la philosophie, et les austères directions de ses premiers maîtres. Dans ce Paris un peu fou d'alors, il mordit gaiement à tous les fruits de la vie. Il écrivait dix ans plus tard, en 1794 : « Ce que le monde nomme plaisir, je l'ai goûté *dans toute son étendue*... Je croyais jouir de la vie. Insensé que j'étais! j'allais à l'opposé du bonheur, je courais après lui et je le laissais derrière moi. Que les hommes sont aveugles! Ils veulent absolument se rendre heureux par les passions, et ce sont elles qui troublent leur vie, en la remplissant d'amertume. » La franchise de l'aveu ne laisse rien à désirer. Très recherché dans le monde, excellent musicien, il ne dédaignait pas, à ses heures, de rimer quelques vers, d'ailleurs médiocres, dont il composait la musique. En voici quelques-uns, imités d'Anacréon :

Non, je ne veux plus brûler de ta flamme.
 Amour. En vain tu prétends me charmer.
 Fuis! pour toujours je t'ai fermé mon âme :
 J'ai trop souffert, je ne veux plus aimer.

— Faible mortel, quelle crainte importune!
 Me dit le dieu. Vois, pour te mieux charmer,
 J'ai rassemblé les trois Grâces en une!
 — N'importe, Amour, je ne veux plus aimer!...

Les débuts de la Révolution furent accueillis avec enthousiasme par le galant garde du corps. Mais, aux journées des 5 et 6 octobre, il eut à défendre le Roi au péril de ses jours, et il n'échappa, nous dit-on, qu'à miracle au « poignard des assassins. » Sa compagnie licenciée quelques mois après, il songea à entrer dans le génie militaire, et, deux années durant, il se consacra exclusivement aux études mathématiques. Nul doute que ces études, auxquelles il revint plus d'une fois dans la suite, n'aient exercé quelque action sur le tour et sur l'orientation de sa pensée; il s'est visiblement efforcé d'apporter une précision toute scientifique aux recherches psycho-physiologiques qui vont bientôt absorber le plus clair de son activité. Mais, en attendant, le séjour de Paris n'était plus très sûr pour un ancien garde du corps; ses parens venaient de mourir, lui léguant leur paisible domaine de Grateloup. C'est là que Maine de Biran vint se réfugier et s'enfermer en 1793, tandis que la Révolution poursuivait ses destinées sanglantes.

II

Il y vécut, désabusé comme tant d'autres, mais à peu près tranquille, et, pour oublier les drames du dehors, il se plonge dans l'étude « avec une sorte de fureur. » Il rédige un *Discours sur l'homme*, il écrit sur l'*Étude de l'histoire*, sur l'*Existence de l'Être suprême*, sur l'*Athéisme*, sur la *Mort*, sur l'*Activité*, sur la *Liberté*, sur les *Relations morales*, sur la *Moralité de nos actions*; il compose un *Portrait du Sage*; il commence son *Journal intime* (1). Et, à l'aide de ces divers écrits, on peut assez bien reconstituer son état d'esprit d'alors.

Cet état d'esprit est complexe et un peu contradictoire.

(1) Le *Journal intime*, on le sait, a été publié pour la première fois par Ernest Naville dans l'ouvrage intitulé : *Maine de Biran, sa vie et ses pensées* (3^e édition, revue et augmentée. Paris, Perrin, 1874). Mais la publication d'Ernest Naville n'était que fragmentaire. Plusieurs critiques ont pu étudier soit le manuscrit, soit la copie du *Journal*, qui ont été conservés à Genève, et l'on en trouvera de nouveaux fragmens dans les livres ou articles du chanoine Mayjonade, de M. Tisserand, de M. Delbos, de M. de La Valette-Monbrun.

Comme la plupart des écrivains contemporains, comme Bonald, Joseph de Maistre, Chateaubriand, Rivarol, M^{me} de Staël, il flétrit avec la dernière énergie la Terreur, tyrannie « d'autant plus insouffrable, d'autant plus exécrationnelle qu'elle était exercée par la portion la plus vile, la plus corrompue, la plus ignorante de la nation ; » « ces assassinats juridiques, » froidement commis par « des bourreaux et des charlatans politiques, » tout ce sang versé lui paraît « suffire à éteindre tous les *bûchers allumés par la féroce Inquisition*, comme il sert à en effacer la mémoire. » De ces maux les « philosophes » sont pour une large part responsables ; ce sont eux qui ont jeté dans le peuple « des germes d'insubordination, de haine pour tout pouvoir supérieur, de mépris pour une religion si consolante pour les gens de bien, si nécessaire pour arrêter le bras du méchant. » « Eh quoi ! s'écrie Maine de Biran, nous aurons toujours à gémir sur le sort de l'humanité ? Elle est dans l'esclavage. Son abrutissement excite notre pitié. Brisez ces fers : les excès, les désordres auxquels elle se livre nous percent l'âme. Nous voudrions la priver encore de cette liberté dont elle fait un usage si funeste ! » Combien d'échos ces trop justes plaintes n'auraient-elles pas pu réveiller dans les âmes d'alentour !

Ce n'est pas d'ailleurs qu'il ait perdu toute foi dans la philosophie pour améliorer les mœurs et la condition humaines : « Oh ! que n'avons-nous, dit-il, des écoles publiques de sagesse comme les Grecs ! Que n'y a-t-il des Socrate, des Platon dans quelque lieu de la terre ! J'abandonnerais tout, je renoncerais à tout pour les suivre et me rendre digne d'être leur disciple... Qui est-ce qui n'aimerait pas la vertu prêchée par Socrate ?... » A défaut de Socrate ou de Platon, il lit et relit Montaigne, Mably, Rousseau, Pascal et Fénelon :

Pascal, dans ses *Pensées morales*, élève mon âme, mais lorsqu'il parle de religion, *il ne la rend pas aimable* ; son temperament mélancolique perce partout ; s'il jette quelquefois du sublime dans ses conceptions, il y repand trop souvent du sombre. *O bon Fénelon, viens me consoler !* tes divins écrits vont dissiper ce voile, dont ton janséniste adversaire avait couvert mon cœur, comme la douce pourpre de l'aurore chasse les tristes ténèbres. Mais que seraient tous ces écrits, gloire de notre siècle, devant les leçons d'un Socrate !...

A cette phraséologie, on reconnaît un fils du xviii^e siècle. De

fait, Bayle, Voltaire, les Encyclopédistes ont ruiné pour de longues années dans l'âme de Maine de Biran les croyances religieuses que, selon toute vraisemblance, l'élève des Doctrinaires apportait intactes à Paris. Sur la question de l'existence de Dieu, sur celle de l'immortalité de l'âme, il s'en tient à un prudent agnosticisme : il serait heureux d'adopter « une opinion qu'il désire vraie ; » mais, tant qu'elle ne lui est pas démontrée, « il restera dans *le doute*, » état d'esprit qu'il juge fort légitime, « puisqu'il n'est pas volontaire. » La mort chrétienne de sa sœur l'amène, sur ces graves sujets, à d'assez curieuses réflexions : « Heureux, me disais-je, celui qui, dans la simplicité de son cœur, invoque avec confiance un Dieu de bonté. O philosophie, que tu es triste ! Eh ! si tu n'étais que mensongère ?... O religion, que tu es consolante ! Qu'il est infortuné, celui qui, livré à toute la faiblesse humaine, ne cherche pas son appui dans le ciel ! » Et nourri, comme il l'est, de Rousseau, il termine cette *Méditation sur la mort* par une longue invocation à « l'Auteur de la nature » qui n'est, à la bien prendre, qu'un écho sans originalité de l'« admirable » *Profession de foi du Vicaire savoyard*. — D'assez vagues aspirations à un déisme sentimental, traversées de sincères et même profonds élans d'inquiétude morale, voilà quel est, en 1794, l'état d'âme de Maine de Biran ; c'est de là qu'il est parti pour commencer une évolution dont nous aurons à caractériser les étapes.

Il terminait alors par ces lignes un *Discours sur l'homme* :

Que cette ignorance sur ce que nous sommes, sur ce que nous devons être serait accablante, si nous ne réfléchissions pas que nous sommes sous la providence d'un Dieu bon, auteur de notre être, dont nous remplissons les vues, qui ne peuvent tendre au malheur de ses créatures... Cette confiance doit nous animer, nous soutenir, nous porter à la vertu, à l'amour de nos semblables. *Je sens que, sans cette confiance, la vie serait bien misérable.*

Et la vie ne doit pas être misérable. Dès ces premières années de méditation solitaire, dès les premières pages du *Journal intime*, le problème qui préoccupe et qui hante Maine de Biran, c'est le problème du bonheur. Et la solution qu'il en propose est celle que lui suggèrent les leçons de ses maîtres d'alors, les Locke, les Condillac, les Rousseau. « Plaisir et douleur, écrit-il, sont les seuls motifs qui déterminent une âme

sensible. » Et ailleurs : « La santé de l'âme et la santé du corps réunis : voilà ce qui constitue la plus grande somme de bonheur qu'un homme puisse avoir dans cette vie. » Le Sage tel qu'il le conçoit est celui dont Épicure a jadis tracé le flatteur portrait. Tempérant, modéré, humain, « un épicurien est un sage qui, connaissant la nature de l'homme et le genre du bonheur qui lui convient, sème de fleurs le chemin de la vertu et transforme les devoirs en plaisirs. »

A la suite du Neuf Thermidor, l'ancien garde du corps est appelé au poste d'administrateur du département de la Dordogne. Ses « adresses aux citoyens, » ou à la Convention, — rédigées dans le style emphatique de l'époque, — témoignent toutes d'un effort énergique et souvent heureux pour calmer les passions révolutionnaires, pour pacifier le pays, pour ramener la sécurité dans les cœurs et dans les foyers. A l'occasion de la loi du 11 prairial qui rétablissait l'exercice public du culte, il tient déjà le langage qui bientôt sera celui de Bonaparte négociateur du Concordat : « Trop longtemps, disait-il, nos âmes ont été comprimées dans leur élan vers la divinité. Longtemps les destructeurs de l'ordre social ont cherché à renverser *la base essentielle sur laquelle il repose*. Leurs efforts ont été inutiles... Ils parlaient de philosophie, de système social, et ils enlevaient tout ce qui peut influer davantage sur l'homme et sur la société, sur la félicité publique et le bonheur des particuliers. » Ses compatriotes lui surent gré des services considérables qu'il leur avait rendus. En 1797, ils l'élirent, presque à l'unanimité, pour les représenter au Conseil des Cinq-Cents.

Il s'était marié en 1795, selon son cœur, avec une jeune femme, créole d'origine, Louise Fournier, qui avait, en premières noces, épousé un officier du régiment de Saintonge, du nom de Jean Lafon du Cluzeau-Labatut. Elle en avait eu deux enfans. En 1792, M. du Cluzeau émigra en Allemagne, et sa femme, n'ayant plus entendu parler de lui, put le croire mort. Le divorce fut prononcé, et Louise Fournier put épouser civilement le brillant administrateur de la Dordogne. De cette union, qui fut très heureuse, trois enfans naquirent, un fils et deux filles ; mais elle ne fut pas longue et eut une fin véritablement tragique. Un dimanche de l'automne de 1803, Maine de Biran sortait de la messe avec sa femme quand ils voient se présenter à eux le premier mari, M. du Cluzeau qui, pendant onze ans,

n'avait pas donné signe de vie. La malheureuse femme tombe évanouie, et, huit jours après, dans de violentes crises de délire, elle expirait. La douleur de Biran fut profonde; il écrivit à ses amis des lettres « déchirantes; » lui-même tomba gravement malade et faillit mourir; il songea au suicide. « Oh! mon cher de Gérando, écrivait-il encore six mois après, combien les secours de la philosophie sont languissans contre un malheur comme celui qui m'était réservé! Que sert la philosophie quand l'âme est entièrement brisée, quand l'esprit, courbé sous le poids de la douleur, a perdu tout ressort, toute activité? » Onze ans plus tard, le 24 octobre 1814, il notait dans son *Journal* : « Hier fut le jour anniversaire de la mort de Louise Fournier, ma bien-aimée femme. Ce jour me sera triste et sacré toute ma vie. *Semper amarum, semper luctuosum habebo.* »

En 1797, on était loin de prévoir pareil malheur. Le jeune ménage s'installa gaiement à Paris. Modéré, partisan de l'ordre avant tout, adversaire déclaré du jacobinisme, resté même secrètement royaliste, Maine de Biran défendit au Conseil des Cinq-Cents les principes politiques qui avaient dirigé et inspiré son administration; mais il est si peu le « réactionnaire » obtus et violent que dénoncèrent ses ennemis en sa personne, qu'on le voit s'employer à l'apologie, — peut-être intéressée, — du divorce et s'opposer à ce qu'on apporte quelques retouches à cette « loi bienfaisante. » Il n'eut d'ailleurs pas le temps de déployer une très grande activité : le coup d'État du 18 fructidor, — contre lequel il avait rédigé une courageuse protestation, qui, heureusement pour lui, ne fut pas publiée, — le rendit à la vie privée.

Il demeura une année encore à Paris. Il reprend alors avec ardeur ses études philosophiques et surtout scientifiques, entre en relations avec la société d'Auteuil, et le groupe des idéologues; enfin il devient, ou redevient mondain : il fréquente chez M^{me} Tallien, chez Suard, chez M^{me} de Pastoret, et partout il fait apprécier le charme de ses manières, la distinction de son esprit, l'aimable variété de ses talens de société. Rentré à Grateloup, il partage son temps entre ses affaires domestiques et ses recherches spéculatives. L'Institut ayant mis au concours un mémoire *sur l'Influence des signes*, il songea à concourir, mais ne put achever à temps le travail qu'il avait commencé. En

1801, l'Institut décerna une mention honorable à son mémoire sur *l'Influence de l'habitude*, qui, remanié, eut le prix en 1802, et lui valut, avec l'amitié de Cabanis et de Tracy, d'être familièrement introduit dans la société d'Auteuil. Dans une lettre à l'abbé de Féléty, Maine de Biran trace en ces termes le portrait des deux philosophes :

Cabanis est un homme d'environ quarante-cinq ans; la vivacité et la sensibilité se peignent dans son regard prévenant, officieux, ouvert, sans marque scientifique, ami chaud de la vérité qu'il cherche et qu'il a l'air de demander à tout ce qui l'environne. Tracy est plus âgé... C'est un petit homme très vif, très uni dans ses manières : il parle bien, a le don de la persuasion, et ses discours familiers sont aussi onctueux que ses écrits sont secs. Les deux amis semblent n'avoir en tout qu'une même opinion; ils ne vivent que pour leur ménage et leur chère idéologie, aux progrès de laquelle ils s'intéressent par-dessus tout. *L'idéologie*, m'ont-ils dit, *doit changer la face du monde*; et voilà justement pourquoi ceux qui voudraient que le monde demeurât toujours bête (et pour cause) [lisez : Bonaparte] detestent l'idéologie et les idéologues.

Un nouveau mémoire de Maine de Biran sur *la Décomposition de la pensée* fut couronné en 1803 par la troisième classe de l'Institut, et la même année, il était nommé membre correspondant de cette même classe (histoire et littérature ancienne). La réputation, — une réputation discrète, — et les honneurs commençaient à lui venir.

III

En même temps, il était, sur sa demande, appelé au poste de conseiller de préfecture à Périgueux. Depuis plusieurs années déjà, pour réparer les brèches de sa modeste fortune, il cherchait à rentrer dans l'administration. Aussi bien, depuis la mort de sa femme, le séjour de Grateloup lui était devenu extrêmement pénible. Et enfin, comme du reste un certain nombre de ses contemporains, ce n'était pas « une âme toute spéculative : » la richesse de la vie intérieure se conciliait fort bien chez lui avec le goût de l'action. Quelques lignes du *Journal intime*, inédites jusqu'à M. Delbos et publiées par lui, sont fort significatives à cet égard : « Je porte, — écrivait Maine de Biran le 1^{er} janvier 1819, — je porte dans les affaires un esprit fatigué et préoccupé de méditations solitaires, et dans le cabinet les distractions et l'agitation des affaires. » Il n'est pas douteux

que sa philosophie a singulièrement gagné à être constamment mêlée à l'humaine réalité de la vie.

Et il n'est pas douteux non plus que sa vie publique a gagné à être pénétrée d'un peu de philosophie. Nommé sous-préfet de Bergerac en 1806, il prend au sérieux ses fonctions, et, six années durant, il s'emploie avec une admirable activité à la bonne administration de son arrondissement. Il veille à l'exécution des travaux d'utilité générale, prend des mesures pour empêcher, — déjà ! — le déboisement des forêts, pour populariser l'usage de la vaccine, rappelle une congrégation charitable que la Révolution avait proscrite, celle des Dames de la Miséricorde, encourage les divers établissemens d'instruction, fonde enfin une *Société médicale*, qui, tant qu'il en fut l'inspirateur, rendit quelques services locaux. Chose assez curieuse, — digne précurseur en cela des sous-préfets de la troisième République, — il se fait nommer président d'une loge maçonnique, la *Loge de la Fidélité*, et y prononce des discours. Ne sourions pas en l'entendant louer le caractère « vraiment sublime » d'une institution dont l'objet est « *de rapprocher l'homme de l'homme*, de le fortifier ou de développer ce penchant de sociabilité inhérent à sa nature, d'affaiblir ou *de réprimer toutes les passions personnelles* qui le condamnent à l'isolement, au malheur et au vice. » Et croyons, sans en être d'ailleurs autrement sûrs, que cette institution « sublime » a, depuis un siècle, fortement dégénéré.

Très préoccupé des questions d'éducation, en bon disciple de Rousseau qui voit dans l'*Émile*, « cet immortel ouvrage, » « une sorte de psychologie pratique, » Maine de Biran entre en rapports avec le pédagogue suisse Pestalozzi, et lui demande un de ses élèves pour acclimater à Bergerac les méthodes nouvelles. L'école pestalozzienne eut quelque peine à triompher, en dépit de l'appui du sous-préfet, de certaines hostilités locales, mais elle en triompha, connut assez vite la prospérité, et sa réputation fut telle qu'en 1816, on proposa à l'instituteur vaudois établi à Bergerac de venir renouveler son expérience à Paris : il refusa.

On voit avec quelle conscience intelligente et dévouée l'auteur du *Journal intime* entendait sa tâche. Il trouvait, avec quelque raison, ses émolumens un peu maigres : il avait souhaité un rectorat d'Académie, la préfecture de Rodez : il n'obtint ni l'un ni l'autre. Élu par ses administrés, en 1809, au Corps législatif, il ne put, par un caprice de Napoléon, aller siéger

qu'en 1811. Il n'y avait, entre l'Empereur et lui, aucune « affinité élective : » il était modéré, libéral, secrètement royaliste; surtout, il avait été, sinon idéologue à proprement parler, tout au moins l'ami déclaré des idéologues; et l'on sait de quelle haine véritable Napoléon poursuivait les idéologues; enfin, il était pacifiste; il détestait la guerre, — comme si la guerre, car il y a des guerres saintes, n'était pas quelquefois nécessaire, — et plus d'une fois, dans ses discours officiels, il avait osé glisser un discret éloge de la paix. En 1813, il fit partie de cette « Commission des Cinq » que le Corps législatif chargea de présenter, par la bouche de Lainé, de respectueuses remontrances à l'Empereur. On sait ce qui arriva. Le maître fut si profondément irrité qu'il ajourna sur-le-champ le Corps législatif. Et quelques jours après, au milieu des présentations du 1^{er} janvier, il lança la fameuse algarade : « La France me connaît. Vous connaît-elle?... Quelques centaines de suffrages vous ont désignés pour venir voter à Paris des lois que moi seul je fais et que vous ne faites pas... Le trône lui-même, qu'est-il ? sinon l'assemblage de quatre morceaux de bois doré, recouverts d'un lambeau de velours. Le trône?... C'est un homme. C'est moi avec ma volonté, mon génie, ma renommée !... La nation a besoin de moi, et moi je n'ai pas besoin d'elle. » — « Propos absurde et dégoûtant, » déclare Maine de Biran dans son *Journal intime inédit*. « C'est cette nation, ajoute-t-il, qui vous prodigue depuis dix ans ses forces et ses richesses pour soutenir votre usurpation, seconder votre fureur de conquête, vous donner tous les moyens de l'asservir, de l'écraser, de la déshonorer, de la rendre odieuse aux yeux de l'Europe. Et vous dites que vous n'avez pas besoin d'elle ? » On croyait, jusqu'à présent, que le rapport de la Commission des Cinq était l'œuvre de Lainé : il semble, d'après les notes retrouvées dans les papiers de Maine de Biran, qu'il a très activement aussi collaboré à ce discours. Cet excellent « fonctionnaire » savait, à l'occasion, faire preuve de courage civique.

Les occupations officielles, si elles avaient un peu raréfié, n'avaient pourtant point tari entièrement sa production philosophique. Il envoyait en 1807, à l'Académie de Berlin, un Mémoire *sur l'Aperception immédiate* qui obtint un accessit et une médaille d'or; en 1811, il adressait à l'Académie de Copenhague un autre mémoire sur les *Rapports du physique et*

du moral qui fut couronné ; il engageait avec Cabanis et Tracy de longues discussions philosophiques ; il soumettait à la Société médicale de Bergerac d'abondantes observations sur *les Perceptions obscures*, sur *le système du D^r Gall*, sur *le Sommeil*, *les Songes* et *le Somnambulisme*. Il n'entre pas dans mon dessein d'étudier la philosophie de Maine de Biran, et tout au plus voudrais-je indiquer, dans les principaux faits de sa biographie morale, les points d'attache de ses doctrines essentielles. Qu'il nous suffise donc de rappeler que, parti du pur sensualisme, l'auteur du *Journal intime* s'en est progressivement détaché pour mettre dans un croissant relief les notions relatives aux phénomènes d'effort et de volition. « Je pense, donc je suis, » avait dit Descartes. « Je sens, donc je suis, » avait dit Condillac. « Je veux, donc je suis, » en vint à dire Maine de Biran. Il y avait, en germe, dans cette conception, toute une révolution philosophique, et Biran a eu le mérite d'apercevoir assez nettement la plupart des conséquences de sa découverte. A réfléchir longuement sur « les données immédiates de la conscience, » il a mérité de prendre place lui aussi parmi les inventeurs en matière philosophique.

Jusqu'à quel point cette doctrine nouvelle est-elle, si je puis dire, sortie de ses méditations sur lui-même et de ses expériences intimes ? C'est ce qu'il est assez difficile de voir, le document essentiel à cet égard nous faisant défaut. Le *Journal intime* est interrompu, — sauf quelques pages datées de 1811, — de 1795 à 1814, c'est-à-dire pendant la période même où se sont élaborées les idées philosophiques originales de Maine de Biran. Quelle a été sur ces idées mêmes la réfraction des événemens publics et des joies ou des douleurs domestiques ? Nous ne pouvons pas même essayer de le conjecturer. M. de La Valette-Monbrun n'a pas su ou pu dater, — et c'est bien fâcheux, — divers manuscrits ou documens inédits trouvés à Grateloup, entre autres une curieuse dissertation sur *Épictète et Montaigne*, et des annotations mises en marge d'une édition des *Pensées* de Pascal (1). On entrevoit pourtant qu'il n'en est pas

(1) Cette édition des *Pensées* de Pascal étant de 1812, c'est en tout cas postérieurement à cette date que Maine de Biran a lu et annoté le volume. Et peut-être, en rapprochant ces notes sur les *Pensées* du *Journal intime* (édition Naville, p. 162-165), peut-on conjecturer, sans trop d'in vraisemblance, que cette lecture annotée de Pascal a été faite pendant les Cent-Jours, en avril 1815.

resté aux solutions morales un peu simplistes dont s'accommodait si aisément, nous l'avons vu, son sensualisme ou son épicurisme de 1794 ou 1795. La vie a fait son œuvre : la vie, et la mort aussi. Père de trois enfans, le philosophe a vu ses responsabilités croître ; il a souffert, il s'est posé, non pas *in abstracto*, mais dans la réalité vivante et saignante de son expérience intime, le problème de la douleur et le problème de la mort. Et les solutions, sans doute toutes provisoires, qu'il en a acceptées n'ont pas dû le satisfaire, car son inquiétude morale reste inapaisée. Dans les quatre ou cinq pages qui nous restent de son *Journal* de 1811, on lit ces lignes angoissées :

Le temps emporte toutes mes opinions et les entraîne dans un flux perpétuel. Je me suis rendu compte de ces variations de points de vue depuis ma première jeunesse. Je pensais trouver, en avançant, quelque chose de fixe, ou *quelque point de vue plus élevé, d'où je pusse embrasser la chaîne entière, redresser les erreurs, concilier les oppositions*. Me voilà déjà avancé en âge, et je suis toujours incertain et mobile dans le chemin de la vérité. Y a-t-il un point d'appui, et ou est-il ?

Ce point d'appui, il le cherchera longtemps encore. Pourtant, l'Empire tombé, il semble que tout va conspirer à lui assurer la tranquillité, et même le bonheur. « Étonnantes successions de choses extraordinaires ! — écrit-il le 1^{er} janvier 1815. — Que de miracles opérés en faveur de la France et de l'auguste dynastie de ses rois légitimes ! Quelle heureuse révolution dans la destinée commune des Français, et particulièrement dans le sort des fonctionnaires honnêtes qui servaient sous l'ancien gouvernement ! » Questeur de la Chambre, il jouit d'« une aisance à laquelle son ambition ne s'était jamais élevée ; » il s'est remarié. « Cependant, déclare-t-il, je n'ai jamais été moins heureux. » Ni en lui-même, ni au dehors, il ne trouve le contentement et la paix. Il est vrai que, quelques jours après, le ton change : « J'éprouve, dit-il, un sentiment de bien-être et de quiétude qui me rend l'existence agréable et heureuse par elle-même... Rien ne me guinde au-dessus de mon ton naturel ; je ne me commande rien, et je suis content de tout ; je trouve tout bien. Cet état est trop heureux ; il ne durera pas. » En effet, il ne devait pas durer. Le retour de l'île d'Elbe vint troubler cette très rare quiétude. « Si l'on en croit les journaux, écrit-il le 28 mars, la capitale est aux pieds du *monstre dégoûtant* qu'elle avait proscrit ; il est entré en triomphateur... Il n'y

a plus de nation française. Elle n'était pas digne d'un bon roi... Les gens de bien, en très petit nombre, n'ont plus qu'à s'envelopper de leurs manteaux ou à fuir cette terre de désolation. » Lui-même faillit payer assez cher sa fidélité aux Bourbons et son indépendance sous le régime impérial. Bouleversé par tous ces événemens, il revient à ses méditations solitaires, à ses lectures, — c'est alors qu'il lit Kant, et, semble-t-il, qu'il relit Pascal, — à son *Journal intime*. Il y écrit, à la date du 16 avril 1815 :

C'est assez longtemps se laisser aller au torrent des événemens, des opinions, du flux continu des modifications externes ou internes, à tout ce qui passe comme l'ombre. Il faut s'attacher aujourd'hui *au seul être qui reste immuable*, qui est la source vraie de nos consolations dans le présent et de nos espérances dans l'avenir.

Stat ad iudicandum Dominus, stat ad iudicandos populos. Celui qui n'a pas cette idée sans cesse présente au milieu des bouleversemens de toutes choses, lorsque le crime triomphe, que la vertu gémit, abattue, proscrite, calomniée, dénaturée; celui qui, avec un sens moral, est témoin de toutes ces choses et ne pense pas à Dieu, à la règle éternelle et invariable du juste et de l'injuste, et aux conséquences nécessaires, inévitables qui suivent de cette règle, celui-là, dis-je, doit tomber dans le désespoir. *Pour me garantir du désespoir, je penserai à Dieu, je me réfugierai dans son sein.*

Il serait peut-être prématuré de parler ici de conversion. Cette vive impression religieuse, provoquée par les malheurs publics et les tristesses privées, semble avoir été un peu fugitive. Mais elle n'en est pas moins une réponse à la question anxieuse que Maine de Biran se posait tout à l'heure; et, à travers mille vicissitudes de pensée ou d'âme, elle nous indique dans quel sens il va définitivement évoluer.

Les Cent-Jours terminés, la seconde Restauration le ramène à Paris où sa seconde femme ne voulut jamais le suivre, et où il résidera, sauf de courts séjours en Périgord ou aux Pyrénées, durant les douze dernières années de sa vie. Député, questeur de la Chambre, conseiller d'État en service ordinaire, c'est une nouvelle période d'activité, et même d'agitation qui va commencer pour lui.

IV

Car ce métaphysicien, ce héros de la pensée abstraite et de la vie intérieure n'est pas seulement un homme politique consi-

dérable, c'est un mondain. Il a beau médire des frivoles obligations de la vie de société, il ne sait pas s'en affranchir, il y cède avec une inlassable complaisance, et il se gourmande de sa faiblesse, mais il ne s'en corrige pas. Il fréquente dans tous les milieux, il a des relations dans tous les moudes. On le voit chez M^{me} de Staël, chez M^{me} de Vintimille, M^{me} d'Aumale; on le présente à la Duchesse d'Angoulême; il est aux réceptions de Monsieur, comte d'Artois; il dine chez le prince de Condé, chez l'abbé Morellet; il reçoit à sa table Chateaubriand, Bonald, Hyde de Neuville; il va en soirée chez le duc de Richelieu, chez le baron Pasquier, chez Guizot; il est de toutes les réceptions officielles. Il va au théâtre. Il est coquet, galant, très soigné dans sa mise, et passe chaque jour de longues heures à sa toilette; il est très sensible aux complimens sur sa jeunesse et sa bonne mine; ce grand esprit a un grain de fatuité. « Je m'inquiète, avoue-t-il, de voir que je ne parais plus jeune et agréable par les formes extérieures, et pour vouloir paraître savant et spirituel, je renonce souvent à être sage et heureux. » Comme Joubert, il se plaît infiniment dans la compagnie des femmes, et il suffit de peu de chose pour le mettre en émoi : un gracieux visage, une conversation spirituelle, un tour de sensibilité aimable, mélancolique et tendre, et le voilà rêveur, et quasiment épris. Il collectionne littéralement les amitiés amoureuses : c'est M^{me} Mollien, c'est M^{me} de Vintimille; c'est M^{lle} Festa, de l'Opéra-Bouffe, qu'il ne saurait voir « sans être troublé; » ce sont M^{lles} Andrieux et Anna Boudet; c'est surtout M^{lle} d'Alpy, une amie de ses filles : « M^{lle} d'Alpy, écrit-il, communique une aimable activité à tout ce qui l'entoure. J'éprouve pour elle des sentimens particuliers : *c'est plus que de l'amitié et moins que de l'amour*. Nos relations de famille sont intimement douces. » Et, quelques mois plus tard, — fin de 1816, — il note, il est vrai, dans son *Journal*, que « ses sens semblent morts au plaisir, et son cœur fermé à l'amour qui a eu tant d'influence sur sa vie jusqu'à quarante-cinq ans. » Mais il ne faudrait pas trop l'en croire sur parole. En 1818, il entre en relations avec une M^{me} de G... qui lui inspire bien vite les sentimens les plus tendres : ils dissertent ensemble de vive voix et par écrit sur la philosophie, la religion, l'amour pur, à faire envie, — si l'on en juge par certains passages inédits du *Journal intime*, — à tels personnages du *Monde où l'on s'ennuie*. Mais la dame était

coquette, et le platonisme n'était point son fait : elle dut se moquer cruellement du philosophe et de ses scrupules. Quand celui-ci s'en aperçut, il renvoya les lettres qu'on lui écrivait depuis trois ans, redemanda les siennes et confessa son amère désillusion dans son *Journal* : « J'ai résisté jusqu'au bout, disait-il, à toutes les preuves, et lorsqu'il m'a été impossible de croire que la personne était honnête, *je suis tombé vivant dans la mort !* » Et il ajoutait :

Orgueilleux dans ma bassesse profonde, et cependant inquiet et fatigué au sein de jouissances coupables, je demandais en vain à la raison de me donner les ailes de la colombe pour prendre mon vol et trouver mon repos loin du tumulte et du bruit des sens. *La main de Dieu, toujours suspendue sur moi, m'a frappé dans son infinie miséricorde.* En ne cessant de repandre sur mes jouissances coupables les plus cruelles amertumes, elle m'a appris *que c'était ailleurs qu'il fallait chercher des plaisirs purs et sans mélange.*

Et M^{me} de Biran ? demandera-t-on, — car enfin, Maine de Biran s'était marié, ou plutôt remarié en 1814, — que devenait-elle dans tout ceci ? Sa seconde femme, Louise-Anne Favareilles de Lacoustète, n'avait rien de la distinction et de la grâce aimante de Louise Fournier, et je la vois volontiers sous les traits un peu virils de M^{me} Joubert. C'était une vieille fille, assez peu instruite, de mœurs très provinciales et d'habitudes très casanières, excellente ménagère d'ailleurs, bref, la plate prose après l'éclatante poésie : elle ne pouvait effacer, — le *Journal intime* en témoigne assez, — le souvenir toujours vivant de l'« ange de beauté et de bonté, » de l'« âme céleste » qui avait été « le premier amour » de Maine de Biran. Si celui-ci avait eu quelques illusions, il les perdit vite. « Je trouve dans mon point de vue actuel, — écrivait-il moins d'un an après son mariage, — et avec ma manière d'être et de sentir, que j'ai sagement fait d'épouser une femme toute simple, bonne, qui, heureuse d'être avec moi, n'en exige rien, et pour laquelle je suis toujours assez bien, en étant moi-même, sans avoir besoin d'aucun effort pour me modifier. » Et quelques années plus tard : « Ma femme a de la bonté, mais ne peut m'entendre. » Au reste, il avait pour elle de l'affection, se séparait d'elle avec regrets, lui écrivait souvent, et ses lettres se terminent généralement par cette formule d'une cordiale simplicité : « Adieu, ma bien bonne amie, je pense toujours à toi et t'embrasse comme je t'aime, de tout mon cœur. » Seulement, après quelques semaines

de vie conjugale, il est trop évident qu'il reprenait sans déplaisir sa vie de Paris, quelque vide qu'elle lui parût, lorsqu'il y réfléchissait. Un de ses amis, le poète Charles Loyson, écrivant à M^{me} de Biran, après un séjour à Grateloup, lui dépeignait en ces termes la vie trépidante de son mondain de mari :

Je vous avais promis, à mon départ, d'épier la conduite de M. Maine et de vous en rendre un compte fidèle. Hélas ! Madame, c'est un triste ministère que celui dont je me suis chargé. Vous avez un mari bien dérangé. Il couche chez lui, je crois, mais il n'y dine jamais. Conseil d'État, Chambre des députés, commissions le matin, réunions le soir, grande dépense de cabriolet ; voilà sa vie dans laquelle il reste à peine quelques rares instans pour tel qui s'était trop accoutumé, dans vos bois, au plaisir de le voir tous les jours. Ah ! Madame, rappelez-vous bien vite au bord de votre canal...

Maine de Biran ne se serait pas laissé rappeler à Grateloup : la politique l'avait pris dans son engrenage. A cet égard, son rôle a été modeste, et plus utile que brillant. Il n'a pas occupé de très hautes fonctions, et d'ailleurs, peut-être n'y avait-il pas en lui l'étoffe d'un homme d'État de premier plan. De plus, il n'était pas orateur, et ses interventions à la tribune n'ont été ni très fréquentes, ni très remarquées. Mais dans les bureaux, dans les commissions, dans les réunions préparatoires, il rédige des rapports ou des adresses, donne son opinion sur les questions à l'ordre du jour, soutient de toute son ardeur et de toute sa conscience les idées ou les causes qui lui semblent équitables. Très sincèrement royaliste, allant jusqu'à écrire : « La royauté est sacrée comme la religion même dont elle est inséparable, » il n'a pourtant pas le fanatisme de ses convictions politiques, et les « ultras » ne l'ont jamais compté dans leurs rangs. Entre l'ancienne France et la France moderne, il voudrait éviter de creuser un fossé. « Je ne veux pas qu'il y ait *deux nations* en France, lui avait dit un jour Louis XVIII qui l'estimait fort, je suis le Roi, le père de tous les Français... Je ne reconnais pour amis que ceux qui sont opposés à toutes les exagérations. » C'était la devise même de Maine de Biran. Comme d'ailleurs tous les esprits sages et modérés, pris entre les deux partis extrêmes, il fut également suspect à l'un et à l'autre, et il fut combattu successivement par l'un et par l'autre. En 1816, la conjuration des ultras le fait échouer aux élections législatives, et celle des libéraux, à plusieurs reprises, un peu plus tard, faillit avoir le même résultat. L'expérience du despotisme révo-

lutionnaire et impérial l'avait rendu assez peu tendre pour tout ce qui n'était pas la royauté légitime. « Hors de la légitimité, écrivait-il, je ne vois qu'anarchie ou despotisme. » Et rattachant ses conceptions politiques à sa philosophie générale, à celle du moins à laquelle il en était progressivement venu, il déclarait : « La souveraineté du peuple correspond, en politique, à la suprématie des sensations et des passions dans la philosophie et la morale. » Et il faut croire que la pratique et la vision directe des assemblées politiques avait fini par le rendre extrêmement sceptique sur la qualité des services que l'on en peut attendre, car, en juin 1820, il notait ceci dans son *Journal* : « Passions, intérêts personnels, mensonge perpétuel, comédie, voilà le gouvernement représentatif. Je dois m'en séparer. Ma vie entière se perd. » A ses yeux, ce qui importe avant tout, c'est de raffermir l'autorité royale. Seul un pouvoir fort sera capable de concilier les intérêts contraires et les doctrines adverses, de leur imposer le respect des grands intérêts nationaux, de concéder et de garantir l'usage des libertés nécessaires. « Les vrais libéraux, affirme-t-il, ne peuvent être cherchés que parmi les royalistes. » Si tous les royalistes avaient eu sa résolution et sa sagesse, il est probable que bien des fautes eussent été épargnées à la monarchie traditionnelle, et plus d'une aventure au pays.

Parmi toutes ses occupations officielles et ses obligations sociales, il n'oubliait pas qu'il était père de famille. Il avait surveillé lui-même l'éducation et l'instruction de son fils Félix, qui, très différent de lui-même, se fit soldat et gâta un brillant avenir militaire par l'impétuosité de son humeur. Ses deux filles, Élisabeth et Adine, avaient été recueillies, à la mort de leur mère, par leur tante maternelle, qui les éleva de son mieux à la campagne, mais leur fit une existence austère, étroite, presque claustrale. Les visites et les lettres de leur père, qui les aimait très tendrement, et, comme il était naturel, puisqu'il remplaçait leur mère auprès d'elles, d'une tendresse un peu féminine, étaient à peu près leur unique distraction.

L'aînée, — écrivait Maine de Biran dans son *Journal intime*, — l'aînée est douce, bonne comme sa mère, timide et sans aucune confiance en elle-même; elle est appelée à suivre les habitudes et la route ordinaire de la vie. La cadette a une sensibilité délicate, susceptible d'exaltation, des idées fines et profondes, un tact supérieur à son âge, une âme élevée, pour qui les bornes de la situation commune ne suffisent pas. Je craignais que son

bonheur ne soit difficile... C'est une plante rare à cultiver, à développer, à préserver du souffle des aigilons.

La cadette, en un mot, ressemblait un peu à son père, qui avait pour elle une secrète préférence. Les lettres qu'il leur écrit à toutes deux sont charmantes, pleines de sollicitude pour leur santé physique et morale, et remplies de ces mille riens qui sont la menue monnaie délicate de la vie du cœur. Il veille sur leurs lectures, s'intéresse à leur vie religieuse, leur donne les meilleurs conseils de direction morale. « Je vous porte continuellement dans mon cœur, » leur écrit-il. Et une autre fois : « Il faut que je finisse par force, mes bien chères enfans, mais je ne vous quitte pas; votre souvenir me suivra dans tout le trajet que je vais faire de Paris à Saint-Cloud. » Et ce père si ter.dre est en même temps un directeur d'âme :

J'ai trouvé déjà dans quelques-unes de vos lettres, mes chères petites, — leur écrivait-il un jour, — l'expression de confiance et de résignation à la volonté de Dieu. Je remercie ce Père commun d'avoir mis dans vos âmes *ce sentiment religieux qui est la source de toute vertu, de toute force et de tout bonheur, même en ce monde*. Conservez-le précieusement, et cherchez à l'entretenir sans cesse en lisant, chaque jour, avec recueillement, un chapitre de *l'Imitation de Jésus-Christ*, de cet ouvrage admirable, si bien fait pour élever l'âme à Dieu, pour lui faire sentir que *c'est là son unique appui*, ses moyens de force et de consolation, pour lui faire supporter avec courage les peines, les ennuis et toutes les croix de cette vie passagère. C'est en méditant ce livre divin qu'on apprend à réduire à leur juste prix toutes les choses de ce bas monde...

V

Celui qui tenait à ses filles ce grave et édifiant langage était-il arrivé, sur les hautes questions qu'il agitait, à se satisfaire enfin lui-même? Vers la même époque, il écrivait dans son *Journal intime* :

Les objets changent aussi souvent que nous changeons, et, fussent-ils toujours les mêmes, nous cesserions bientôt de trouver en eux ce qui peut remplir notre âme et nous assurer une constante satisfaction. Quel sera donc le point d'appui fixe de notre existence? Ou rattacher la pensée pour qu'elle puisse se retrouver, se fortifier, se complaire ou s'approuver dans quelque chose que ce soit? *La religion donne seule une réponse; la philosophie ne le peut pas* [29 août 1819].

Mais à cette conviction il n'était point parvenu du premier

coup. Sans doute, à plusieurs reprises, il avait paru entrevoir la nécessité, pour qui veut concevoir dans toute son étendue le problème de la vie et celui du bonheur, d'aboutir à des croyances religieuses. M. Mayjonade a découvert et publié le premier un texte daté de 1793, et qui est assez curieux à cet égard :

Sent-on bien, — écrivait alors Maine de Biran, — sent-on bien la consolation qu'il y a à se reposer ainsi sur l'Être tout-puissant ? En vérité, comment ceux qui le nient peuvent-ils *ne pas tomber dans le désespoir* ? Semblable à un homme qui, soutenu par une force invisible dans l'espace, *ne se sentant appuyé sur rien*, se verrait à chaque instant prêt à tomber dans l'abîme, celui qui vit, qui pense et ne s'appuie pas sur Dieu, doit frémir sans cesse de se sentir exister.

Seulement, jusqu'à quel point le Dieu dont il est ici question est-il bien le Dieu personnel des religions positives, et n'est-il pas tout simplement le Dieu abstrait de la religion dite « naturelle, » « l'Être suprême » devant lequel s'inclinent volontiers le patriarche de Ferney ou le Vicaire savoyard ? En tout cas, même s'il convient de donner à des déclarations comme celle-ci une signification rigoureusement religieuse, ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elles sont un peu fugitives, c'est qu'elles n'expriment pas le fond permanent et général de la pensée du philosophe. Il est alors sensualiste, et son idéal moral, nous l'avons vu, c'est Épicure qui le lui fournit.

Quelques années se passent : il a réfléchi, il a vécu ; le bonheur et la paix qu'il cherche ont échappé à ses prises. Il s'est détaché du sensualisme, et, de plus en plus nettement, il voit dans l'effort, dans le vouloir, le fait original qui caractérise l'activité humaine, et dont toute philosophie vraiment digne de ce nom doit tenir essentiellement compte. Justement, il existe dans l'antiquité une doctrine qui a exalté la volonté avec une sorte de sombre ferveur et d'âpre tension : c'est le stoïcisme. Doctrine très haute, très noble, un peu escarpée et difficile, qui a soutenu de beaux caractères, enfanté d'admirables vertus. Ce qui nous frappe en elle, nous autres modernes, c'est l'élévation et l'austérité d'une morale que nous trouvons, d'inspiration et d'accent, toute voisine de la morale chrétienne ; et comme cette morale n'est nullement fondée sur une croyance religieuse, qu'elle est toute rationnelle, on serait tenté de dire toute « laïque, » nous sommes naturellement induits à des rapprochemens, à des comparaisons qui, plus d'une fois, dans l'histoire

des idées, n'ont pas tourné à l'avantage du christianisme. C'est ce qui est arrivé à Maine de Biran. A l'école d'Épictète et de Marc-Aurèle, il s'est fait stoïcien, et cela d'autant plus volontiers qu'il rencontrait dans les conceptions métaphysiques et psychologiques du stoïcisme plus d'une affinité élective avec les siennes propres. « Il faut, — écrivait-il, le 23 juin 1816, — il faut que la volonté préside à tout ce que nous sommes : voilà le stoïcisme. *Aucun autre système n'est aussi conforme à notre nature.* » Et, quoiqu'elles ne soient pas datées, il semble bien qu'on puisse rapporter à la même époque de curieuses pages inédites sur *Épictète et Montaigne* que M. de La Valette-Monbrun a récemment retrouvées parmi ses papiers.

Voilà des hommes, — y disait-il, en parlant des stoïciens, — voilà des hommes qui, *livrés au seul secours de leur raison*, semblent s'élever au-dessus de l'humanité. Ils méprisent la douleur et la mort; ils foulent aux pieds les passions et, — ce qu'il y a de plus grand encore, — ils placent tout leur bonheur dans le bien qu'ils font aux hommes; aussi doux, aussi bienfaisants pour leurs semblables qu'ils sont durs à eux-mêmes. — Ils sont conduits par l'orgueil, dira Pascal. — Oui, c'est un assez bel orgueil que celui qui ne craint rien tant que de se dégrader non pas aux yeux des hommes, mais à ses propres yeux. *Qu'on me dise ce que peut faire de plus l'homme avec le secours même de la grâce!*... Qu'un janséniste rabonisse un stoïcien!

La désillusion paraît être venue assez vite. Le héros stoïcien est admirable... dans les livres. Où est-il, dans la réalité de la vie courante, ce sage toujours maître de soi, et dont la volonté, toujours tendue, ne connaît ni les chutes, ni les défaillances, et, sans aucun secours extérieur ou supérieur à elle-même, exerce sur tout l'être humain une absolue puissance? Maine de Biran est trop sincère avec lui-même, son expérience intime est trop fine pour qu'il puisse être longtemps dupe du mirage qui l'a tout d'abord séduit. Dès 1817, il écrivait dans son *Journal intime* :

Les stoïciens pensaient que l'homme pouvait opposer à tous les maux de la vie un enthousiasme qui, s'augmentant par notre effort, dans la même proportion que la douleur et les peines, pouvait nous y rendre insensibles. Mais comment peut-il y avoir un enthousiasme durable, *foulé sur la raison toute seule*...? Suffira-t-il de dire que la douleur physique ou morale n'est pas un mal pour ne pas la sentir? Cette morale stoïcienne, toute sublime qu'elle est, *est contraire au caractère de l'homme*, en ce qu'elle prétend faire rentrer sous l'empire de la volonté des affections, des sentimens ou des

causes d'excitations qui n'en dépendent en aucune manière; *en ce qu'elle anéantit une partie de l'homme même, dont l'homme ne peut se détacher. La raison seule est impuissante pour fournir des motifs à la volonté ou des principes d'action; il faut que ces principes viennent de plus haut.*

Voilà le grand mot lâché. L'idéal moral qu'a conçu le stoïcisme, l'homme, réduit à ses propres forces, est incapable, sinon de s'y élever, tout au moins de s'y maintenir. Seul le christianisme a rendu possible *pour tous les hommes* la pratique régulière de ces hautes vertus dont les stoïciens réservaient l'apanage, d'ailleurs intermittent, à un petit nombre d'élus. Seulement, le christianisme à la volonté humaine surajoute *la grâce*, secours d'en haut que nous obtient la prière, c'est-à-dire l'aveu sincère de notre faiblesse. L'humilité et la sainteté, voilà ce que le stoïcisme a ignoré, et voilà ce qui constitue, au point de vue moral, l'apport propre, l'invention originale du christianisme. Et la dernière partie du *Journal intime* n'est, bien souvent, qu'un long parallèle entre le stoïcisme et le christianisme, où l'on rend, certes, pleine justice à la doctrine de Zénon, mais où l'on voit, sous l'influence combinée de l'*Imitation*, de Pascal et de Fénelon, se préciser, presque jour par jour, dans la pensée et dans la vie intérieure de Maine de Biran, une adhésion de plus en plus fervente et réfléchie aux croyances chrétiennes. « La religion, écrira-t-il le 30 juin 1818, la religion *résout* seule les problèmes que la philosophie *pose*. Elle seule nous apprend où est la vérité, la réalité absolue. » — Et le 10 octobre : « En lisant le *Traité de la vieillesse* de Cicéron, je vois combien la morale philosophique est inférieure à la morale religieuse. » — Le 22 septembre 1819 : « Le christianisme pénètre bien plus avant dans le cœur de l'homme ; il lui révèle bien mieux tout le secret de sa faiblesse que la philosophie tend à lui cacher. » — Le 20 octobre :

Les consolations et les maximes de la philosophie stoïcienne peuvent être bonnes pour les forts, pour ceux qui sont en possession des grandes qualités de l'âme et du caractère, qui ont la conscience de leur dignité. Mais quel secours peut-elle donner aux pauvres d'esprit, aux faibles pécheurs, aux infirmes, à ceux qui se sentent livrés à toutes les faiblesses de l'âme et d'un corps malade, qui ont perdu ou n'ont jamais eu l'estime d'eux-mêmes ? C'est ici que le christianisme triomphe en donnant à l'homme le plus misérable un appui extérieur, qui ne saurait lui manquer quand il s'y fie, en le faisant s'applaudir intérieurement de ce qu'il sent **ne**

pouvoir rien par lui-même, en lui montrant, dans chacune de ses infirmités, de ses misères spirituelles et corporelles, autant d'occasions de mérite.

Le 9 décembre :

La philosophie stoïcienne peut apprendre la résignation à tous les maux extérieurs ou à tous les accidens de la vie humaine, qui sont dans l'ordre général du destin ou de la Providence, et par là nécessaires. Résignation, patience et tranquillité d'âme, c'est là le plus haut degré où l'âme puisse arriver par le seul secours de la philosophie ; mais *aimer* la souffrance, s'en réjouir comme d'un moyen qui conduit à la plus heureuse fin, s'attacher volontairement à la croix, à l'exemple du Sauveur des hommes : c'est ce que peut seul enseigner et pratiquer le philosophe chrétien.

On n'a, ce me semble, jamais mieux senti, ni plus fortement exprimé ce qui distingue ces deux conceptions du monde et de la vie, l'une essentiellement aristocratique, l'autre essentiellement démocratique, et l'on rendrait assez bien sa pensée si l'on disait qu'aux yeux de Maine de Biran la grande originalité et l'honneur inaliénable du christianisme est d'être venu *démocratiser* le stoïcisme.

Les progrès de la réflexion et de l'âge, surtout les multiples et croissantes défaillances d'une santé qui n'avait jamais été très robuste, rendaient chaque jour au philosophe ces idées plus présentes et plus vivantes. « Si quelqu'un de vous est dans la tristesse, qu'il prie pour se consoler, » dit saint Jacques. Oh ! que j'ai besoin de prier ! » soupirait-il un jour (9 juin 1820). Et une autre fois, « considérant les effets psychologiques de la prière, » il déclarait : « Nul doute que ce ne soit l'exercice le plus propre à modifier l'âme dans son fond, à la soustraire aux influences des choses extérieures, et à tout ce monde de sensations et de passions. En se mettant en la présence de Dieu, de cet infini, de ce parfait idéal, l'âme est pénétrée de sentimens d'une autre nature que ceux qu'elle nourrit ordinairement. » Il avait conçu, dans les dernières années de sa vie, une théorie des « trois vies, » très probablement inspirée de Pascal, qu'il allait développer dans ses *Nouveaux Essais d'Anthropologie*, et qui se conciliait admirablement avec ses nouvelles idées religieuses : la vie organique ; la vie active ou moyenne, ou philosophique ; et la vie spirituelle ou mystique : « Le stoïcisme, écrivait-il enfin, nous montre tout ce qu'il peut y avoir de plus élevé dans la vie active, mais il fait abstraction de la nature animale, et

méconnaît absolument tout ce qui tient à la vie de l'esprit; *sa morale pratique est au-dessus des forces de l'humanité. Le christianisme seul embrasse tout l'homme; il ne dissimule aucun des côtés de sa nature, et tire parti de ses misères et de sa faiblesse pour le conduire à sa fin en lui montrant tout le besoin qu'il a d'un secours plus élevé.* »

Cette fois, il n'y avait plus qu'à conclure. « Le cercle était fermé, » tout au moins en ce qui concerne le côté psychologique et moral du problème religieux. Car jusqu'à présent, on l'a sans doute observé, les questions proprement théologiques et historiques n'avaient point préoccupé Maine de Biran. Il semble que, sur ces points, il y ait eu de sa part quelques résistances, que des conversations avec Frayssinous, dans sa dernière maladie, firent d'ailleurs assez vite tomber. Son adhésion à un christianisme encore un peu imprécis fait place peu à peu à un retour clairement consenti au catholicisme de sa première jeunesse. Sa fin, survenue le 20 juillet 1824, — il n'avait que cinquante-sept ans, — fut non seulement chrétienne, mais édifiante. « Il a rempli tous ses devoirs de chrétien, — écrivait dans le *Moniteur* un de ses amis, probablement Gérando, — reçu tous les sacrements et, par sa piété tendre et ses discours religieux, il a édifié son vénérable pasteur et arraché des larmes aux assistants. » Cette âme inquiète et souvent troublée avait enfin trouvé la paix qu'elle avait si longtemps et si loyalement cherchée.

Une personnalité fort complexe et très riche, qu'une remarquable capacité de pensée abstraite n'a détournée et dispensée ni de l'action, ni de la mondanité même, ni surtout de la vie intérieure, et qui a su se prêter à une grande variété de milieux et d'expériences; une intelligence alerte et souple, pénétrante et profonde, apte à se renouveler, à progresser, à modifier ses points de vue; une sensibilité fine, ardente et mobile qui provoquait la sympathie et retenait l'affection; par-dessus tout cela une âme vibrante, scrupuleuse, éprise de perfection, et douée à un très haut degré de cette résonance intérieure sans laquelle il n'y a que banalité, esprit d'imitation ou psittacisme: tel nous apparaît Maine de Biran dans la réalité aujourd'hui connue de sa vie et de son œuvre. Ce fut un bel exemplaire d'humanité, « un cas humain représenté au vif, » suivant le mot du vieil

Amyot que j'aime tant. A un point de vue très général, son évolution morale reste fort curieuse et suggestive, et l'on y peut inscrire l'histoire de l'âme religieuse à la recherche de son point fixe. Sainte-Beuve a bien raison de rapprocher le *Journal intime* de l'*Homme de désir* de Saint-Martin, et même des *Pensées* de Pascal : Maine de Biran est de la famille, il est de la lignée de Pascal ; lui aussi, il cherche en gémissant. Enfin, au point de vue plus particulier de l'histoire des idées, comment ne pas observer que l'auteur du *Traité de l'habitude* a suivi le mouvement de la pensée de son temps qui, partie du sensualisme irréligieux du XVIII^e siècle, a promptement évolué vers le spiritualisme chrétien ? Son cas n'est pas sans analogie avec celui de Chateaubriand, de Joubert, de Lamennais. Seulement, toujours original, même quand il ressemble aux autres ou qu'il s'en inspire, il a suivi une voie et creusé un sillon qui lui appartient bien en propre : la voie de l'analyse intime et de l'expérience rationnelle. « Si je trouve Dieu et les vraies lois de l'ordre moral, — écrivait-il le 16 avril 1815, — ce sera pur bonheur, et je serai plus croyable que ceux qui, partant de préjugés, ne tendent qu'à les établir par leur théorie. » Il disait vrai, et son « témoignage » d'idéologue désabusé est, en effet, plus persuasif que celui de beaucoup d'autres. Pascal qui, lui aussi, fut, un instant, troublé par le stoïcisme, eût avoué pour son disciple ce penseur exigeant, méthodique et précis, chez lequel l'inquiétude morale n'a été qu'une forme, mais singulièrement noble, de la probité intellectuelle.

VICTOR GIRAUD.

LES UNIVERSITÉS ITALIENNES

Récemment, un haut fonctionnaire italien résumait ainsi la situation qu'il avait la charge de juger dans l'enseignement officiel de son pays. Le royaume compte plus de 40 pour 100 de conscrits illettrés. Mais si tous ceux qui ne répondent pas à l'appel scolaire que nous leur adressons venaient à nous, nous n'aurions pas assez de locaux à leur offrir; et si nous avons assez de locaux, nous n'aurions pas assez de maîtres capables d'y donner l'enseignement si réclamé.

L'enseignement secondaire ne satisfait pas non plus les désirs des dirigeants. Les plaintes sont générales : les projets de réforme s'accumulent; tous insistent sur l'insuffisance douloureuse des traitemens dans les lycées et collèges (qui ne font d'ailleurs qu'un seul et même genre d'établissement, dénommé collège jusqu'à la troisième et ensuite lycée).

Reste l'enseignement supérieur donné dans les Universités. C'est à coup sûr le plus satisfaisant, et de beaucoup : car là se perpétuent depuis longtemps des institutions glorieuses et assez éprouvées pour qu'on n'ait, semble-t-il, qu'à en continuer les traditions. Mais enfin, pour assurer cette continuation même, il faut des élèves suffisamment préparés. Or, les faits qui viennent d'être rappelés montrent qu'il n'y a rien d'être satisfait ni de la quantité, ni de la qualité de ces recrues. Aussi essaie-t-on de renverser la solution de la difficulté en demandant à ceux d'en haut un genre d'effort et de dévouement qui leur permette de relever ceux d'en bas. Rien de plus légitime, à la condition que

l'enseignement supérieur n'oublie pas son propre caractère et qu'il ne sacrifie pas l'idéal plus lointain dont il a mission de s'inspirer à une sorte d'utilitarisme où le supérieur s'abaisserait sans profiter beaucoup à l'inférieur. Tel est le problème.

* * *

La plus ancienne des universités d'Europe fut celle de Bologne, fondée en 1119, quatre-vingts ans avant celle de Paris. Tout le monde sait comment la première fut surtout une école juridique, tandis que la seconde fut plutôt théologique. Dans la région où elle était établie, celle de Bologne devait se ressentir encore directement de ses origines latines; — elle fut en effet le siège par excellence du Droit romain, non pas accidentellement retrouvé tout entier, comme on l'a dit, dans des manuscrits égarés de Justinien, mais lentement étudié, lentement expliqué. D'autre part, elle devait facilement étendre ses relations dans les pays germaniques, dont la rapprochaient beaucoup plus que ne l'en séparaient des frontières souvent violées, souvent indécises. Des privilèges leur furent conférés par l'Empire héréditaire. Aussi compta-t-on là jusqu'à 12000 étudiants accourus de toutes les parties du monde connu. Si de pauvres étudiants trouvaient le moyen de s'y faire admettre, la grande majorité y était riche; elle payait elle-même ses professeurs et, à ce titre, revendiquait souvent le droit de les élire elle-même. A certains points de vue, la décadence se fit sentir dès la fin du XIII^e siècle, sans doute, — ceci est à retenir en vue de certains projets tout à fait actuels, — parce que les études y étaient trop spécialisées. Après les gloses très savantes des anciens monumens du Droit romain, on se rabattit sur des gloses de gloses : les minuties se multiplièrent, et la vie scientifique se dessécha.

D'ailleurs, Bologne se créait à elle-même des concurrences dans les universités de Vicence (en 1203), d'Arezzo (en 1215) et dans celle de Padoue (1222) qui, elle, devait durer plus longtemps. Naples eut son tour, grâce à Frédéric II, en 1224; mais elle devait plus particulièrement s'ouvrir aux études médicales. La Toscane suivit ensuite le mouvement, mais elle ne fonda son université de Sienne qu'en 1326; et le souffle de la Renaissance fut encore plus lent à s'y faire sentir. Ce fut en 1472 que Laurent de Médicis établit à Pise cette université qui devait

être pendant longtemps la plus dévouée aux véritables arts libéraux, aux lettres, à l'histoire, à la philosophie.

Telle fut, dans ses grandes lignes, l'œuvre universitaire du moyen âge, y compris sa dernière période. Dans les temps plus modernes, la subdivision de l'Italie en petites monarchies et en principautés ou duchés provoqua de nouvelles créations. Le duché de Parme, le duché de Modène, eurent leurs universités comme le grand-duché de Toscane; l'île de Sardaigne et la Sicile eurent aussi les leurs, et les anciens États Pontificaux également. Nous retrouvons toute la liste dans l'héritage que le royaume d'Italie recueille en 1870 : mais nous la retrouvons agrandie de l'Université laïque de Rome, puis de l'université de Florence qui, si elle n'est pas encore cataloguée sous ce titre, a consolidé et unifié de mieux en mieux les fragmens d'abord épars où s'essaya l'enseignement supérieur de la capitale toscane. Puis se fonda l'université de Pérouse.

Ainsi, dans la région tout à fait septentrionale, les universités de Turin, de Pavie-Milan et de Padoue.

Dans une bande horizontale un peu au-dessous, Gênes, Parme, Modène, Bologne et Macerata dans les Marches.

Dans la partie centrale : Pise, Sienne, Florence, Rome.

Au Sud, Naples.

Dans les îles, Cagliari et Sassari, en Sardaigne, et, en Sicile, Messine, Catane, Palerme, soit, en tout, si on se permet d'anticiper légèrement sur les destinées scolaires de Florence, dix-huit universités royales, auxquelles il faut ajouter les quatre universités libres, ou plutôt provinciales, de Camerino, de Ferrare, de Pérouse et d'Urbino.

Les dernières méritent une mention spéciale. Toutes les quatre avaient été fondées par les États de l'Église où l'on avait sans doute estimé que, vu le grand nombre des clercs et les difficultés des voyages d'alors, les universités de Bologne et de Rome ne suffisaient pas. Ces universités libres sont-elles donc des institutions religieuses tolérées par le pouvoir civil qui n'a pas voulu dépouiller complètement les États pontificaux et y laisser vivre de leur esprit propre des centres analogues à nos universités catholiques de Lille, de Paris, d'Angers? En aucune façon. Ce sont des universités dont l'État a consacré la survivance par les décrets de 1860, 1861, 1862, mais qu'il laisse s'entretenir comme elles le peuvent. Elles ont les mêmes cadres,

la même organisation, les mêmes droits, les mêmes sanctions, les mêmes examens, les mêmes titres : bref elles ne se distinguent des autres que par la pénurie de leurs finances. A part une subvention insignifiante (1 723 fr. 29) consentie à Urbino par l'État, — on ne sait pas pourquoi, — elles ne participent en rien aux libéralités dont vivent les universités dites royales.

Voilà donc en tout vingt-deux universités. C'est beaucoup; c'est, en tout cas, beaucoup plus que ne le voudrait le nombre des maîtres en état d'élever le niveau des études à la hauteur des ambitions nationales. Les intéressés le sentent et le disent : aussi parle-t-on périodiquement de quelques suppressions, et les argumens à faire valoir en faveur de cette courageuse décision abondent : inutilité de maintenir des subdivisions administratives et politiques qu'on cherche plutôt à faire oublier, état d'infériorité dû à la pénurie des traitemens (il en est, paraît-il, dans l'enseignement dit supérieur, qui sont à peine égaux à ceux d'un maître élémentaire); on insiste tout particulièrement sur la tendance des petites universités à attirer chez elles une clientèle imméritée, par des moyens qui sentent trop la complaisance.

L'élite professionnelle ne manque pas de signaler le mal et de réclamer des remèdes. Mais sur qui faire tomber l'exclusion nécessaire? C'est toujours là le point délicat. Il y a quelques années, on crut tenir, — non pas, hélas! ce qu'on peut appeler une bonne occasion, — mais enfin une occasion décisive d'opérer au moins une suppression. La ville de Messine et son université par conséquent, venaient d'être anéanties. On était donc en droit de dire : Le malheur est consommé, le réparer tout entier est trop difficile, nous devons nous borner au nécessaire : or, voyez combien Messine et Catane sont rapprochées l'une de l'autre : laissez-nous concentrer nos ressources sur celle des deux qui a survécu. Un tel langage eût été raisonnable et il était attendu. Qu'a-t-on fait cependant? On s'est hâté de rouvrir l'université de Messine dans des baraquemens, en attendant qu'on pût reconstruire à grands frais les bâtimens détruits. C'est qu'à part les populations si supérieures du Nord, les classes moyennes où se recrutent les étudiants sont généralement peu aisées : elles attendent presque tout des influences locales, soit que ces influences se fassent sentir directement sur place, dans les municipalités, soit qu'elles s'exercent à Rome,

dans le Parlement, mais toujours sous la pression des circonstances particulières au milieu desquelles elles sont nées.

La campagne ébauchée a-t-elle donc abouti au *statu quo*? Pas précisément! Elle est en voie d'aboutir à une création de plus. Il n'est rare nulle part qu'une agitation menée en vue d'une réforme économique se termine par l'ouverture d'un nouveau crédit.

Le centre, — non pas encore adopté, mais indiqué et visé, — c'est la ville de Bari, port commercial de l'Adriatique et chef-lieu de la province des Pouilles. Un des motifs mis en avant est que l'université de Naples a énormément d'élèves et que les étudiants ont de la peine à s'y loger. L'argument n'est pas en train d'acquiescer une force irrésistible : car précisément l'université de Naples est plutôt en décroissance. Dans l'année 1907-1908, elle comptait 5 657 étudiants : en 1911-1912, elle n'en a plus que 4 281, soit une perte de 1 374 en bien peu de temps.

Aussi la vraie raison n'est-elle point là. Les imaginations italiennes aiment à voir grand et à contempler de préférence ce qui, — sans exister encore et par conséquent sans mettre encore le pays aux prises avec les difficultés techniques, — lui promet quelque chose de très beau. De là cette espèce de vision d'une université dans cette ville de Bari où quelques monuments somptueux dus à d'heureux spéculateurs en vins et en huiles ne remédient ni à la vulgarité de l'ensemble, ni à la grande pauvreté de la majorité de la population. Les journalistes voyaient déjà les étudiants orientaux accourir sur les rivages de l'Adriatique pour repartir ensuite en compagnie de jeunes médecins, de jeunes ingénieurs se partageant, les uns l'île de Rhodes devenue le « grand entrepôt » de l'Asie Mineure, les autres les frontières communes de la Serbie, de l'Albanie et de la Grèce. Il est cependant sûr que Naples n'est pas si éloignée de Bari, et que de sérieuses améliorations dans la ville active et séduisante par excellence importerait plus qu'un dédoublement dans lequel deux universités rivales se nuiraient réciproquement beaucoup plus qu'elles ne se compléteraient et ne s'aideraient.

* * *

Quoi qu'il en soit, dans l'ensemble de ces universités deux choses sont également incontestées : le total des étudiants a un peu augmenté dans les universités dites libres, il a diminué

assez sensiblement dans les universités royales. D'après l'Annuaire officiel, il est tombé, dans ces dernières, de 21 369 en 1907-1908, à 19 772 en 1911-1912, soit une perte de 1 617.

Il est juste de dire que, sans disparaître, une bonne partie de cette diminution s'atténue beaucoup dans une seconde statistique que l'on grossit avec les chiffres des instituts supérieurs, écoles d'avoués et de notaires, écoles de sages-femmes, écoles d'ingénieurs, écoles d'agriculture, sans excepter les écoles vétérinaires.

De ce rapprochement se dégage avec netteté cette conclusion à laquelle tout nous préparait dans l'ensemble de l'Europe : les études d'ordre plus général et d'une plus haute portée scientifique cèdent une place grandissante à des études plus spéciales et poursuivant quelque but plus déterminé. Il n'y aurait point lieu de s'en plaindre si la sphère hospitalière de l'enseignement supérieur n'avait été un peu trop ouverte aux nouveaux candidats et si on n'y avait fait entrer des enseignemens trop subalternes. Certes, ces enseignemens ont leur prix et ils ont tous à gagner au contact de la science pure qui leur apporte si souvent, — quand ils sont compris, — des renouvellemens inattendus. Mais c'est précisément là la raison qui faisait souhaiter que les méthodes de recherches les plus désintéressées... en apparence ne fussent pas compromises par une alliance trop habituelle avec les méthodes élémentaires d'exposition et d'application pratique. Elles ne peuvent qu'y perdre les unes et les autres.

Dans ces masses une fois données se dessinent deux différences saillantes. Le recrutement des facultés de droit et des facultés des sciences monte : celui des facultés de médecine et des facultés de philosophie et lettres baisse. Les impressions quotidiennes des intéressés sont ici pleinement d'accord avec les chiffres officiels et nous empêchent d'y voir un simple accident. Comparons la période 1906-1911 à la période de 1900-1905. De l'ancienne à la nouvelle, voici les variations. Dans la faculté « de jurisprudence » la proportion moyenne a monté de 36,6 à 45,1 (allant, en chiffres absolus, de 7 535 à 9 678). Dans la faculté des sciences elle monte également, de 15,5 à 16,9. Encore faut-il ajouter que la section spéciale des ingénieurs, comptée à part, a bénéficié d'un surplus de 616 élèves. Dans la médecine et chirurgie, au contraire, la proportion tombe de 29,9 à 21, avec une perte réelle de 1 149 étudiants. Si même

nous prenions une période plus longue, les différences apparaîtraient plus fortes encore : car, de 1896 à 1911, la perte a été de 2 290 (soit 4 610 étudiants au lieu de 6 900). Une décroissance analogue ne pouvait pas ne pas se produire et s'est en effet produite dans les cours d'histoire naturelle et de pharmacie. Reste la faculté de philosophie et lettres : elle ne présente plus dans l'ensemble qu'une proportion de 7,5, au lieu de 8,0.

Les influences qui ont déterminé ces mouvemens demandent maintenant à être analysées.

Qu'on accoure de plus en plus à la faculté de droit, nul ne saurait s'en étonner. C'est incontestablement celle qui peut le mieux retenir les jeunes gens désireux de conquérir avec le moins de peine possible le prestige ou l'ornement d'un diplôme. Ce diplôme a d'autant plus d'attrait qu'il est unique : l'Italie ne connaît pas comme chez nous la distinction de la licence et du doctorat : la *laurea* enveloppe tout et est tenue pour suffisante. Mais même en dehors des jeunes gens dont les familles veulent simplement occuper les premiers loisirs, le droit jette sur la jeunesse actuelle des filets qui vont grandissant : les statisticiens de Rome estiment que le développement du journalisme y est pour quelque chose. Beaucoup plus incontestable est l'action de la bureaucratie, qui, avec les doctrines et les habitudes interventionnistes d'aujourd'hui, multiplie les emplois et d'ailleurs les paye un peu mieux. Les avocats ne sont pas non plus sans trouver un aliment plus riche dans l'augmentation du nombre des procès et des litiges comme dans l'augmentation persistante du nombre des crimes. Les barreaux de nos voisins du Sud-Est n'ont pas, heureusement pour eux, cette mine profonde de procédures et de plaidoiries qu'on appelle le divorce. Ils se dédommagent avec les actes de violence.

L'essor des vocations scientifiques, avons-nous dit, n'est pas moins certain. Le progrès numérique est ici indéniable et il attire surtout l'attention par deux ou trois ordres de faits qui correspondent assez bien à toutes les tendances du jour. Le nombre des jeunes filles qui fréquentent les cours de mathématiques va toujours en augmentant : en 1911-1912, il formait le tiers des inscrits. Chez les jeunes gens, on signale surtout un grand empressement à embrasser la carrière d'ingénieur. Ce dernier mot d'ailleurs doit être pris dans sa plus large acception, car il couvre à peu près toutes les industries créées ou à

la veille de l'être. Enfin les étudiants, — et aussi leurs maîtres, — visent de plus en plus à la formation immédiate et pratique : les accroissemens mêmes de la science proprement dite les amènent à choisir dans cette encyclopédie de plus en plus compliquée, pensent-ils, l'étude spéciale qui leur paraît seule convenir à ce qu'ils croient déjà savoir de leurs propres aptitudes et de leurs ressources personnelles. Il y a quelques années, nul n'entrait dans les écoles polytechniques de Turin, Milan... sans avoir fait ses deux premières années dans une faculté des sciences. A Turin, dès aujourd'hui, — et bientôt sans doute partout ailleurs, — les études correspondant à ces carrières se feront toutes à l'école même. On juge évidemment que tout s'y adaptera mieux et surtout plus vite à la destination choisie. Mais j'ai entendu des jeunes gens intelligens et travailleurs émettre eux-mêmes à ce sujet des plaintes judicieuses : ils regrettaient de se voir tout de suite livrés, sans idées générales et sans explication des méthodes les plus fécondes, à des amoncellemens de formules et à des descriptions de procédés où le raisonnement a moins à faire que la mnémotechnie.

Faut-il croire que les hommes d'aujourd'hui se préoccupent moins de leur santé que de leurs procès et qu'ils ont moins de souci d'améliorer leur organisme que leurs machines? En tout cas, on a vu combien le nombre des étudiants en médecine avait baissé, et on ne sera pas surpris de trouver une chute identique chez les étudiants en sciences naturelles et chez les étudiants en pharmacie. Je ne reparlerai pas de la diminution du nombre des vétérinaires, dont la formation relève aussi des universités. C'est cependant là un art qui intéresse au plus haut point l'agriculture : mais justement, le recrutement des ingénieurs agricoles est lui-même stationnaire, sinon en recul, ce qui va certainement à l'encontre des nécessités les plus pressantes comme des aptitudes les plus éprouvées des populations italiennes. Revenons donc aux médecins. Pourquoi semblent-ils se décourager? Pourquoi cette espèce de désertion de la carrière? Y aurait-il trop de médecins? Il y en a trop dans les villes et pas assez dans les campagnes. Dans les unes comme dans les autres sans doute, on rappelle que certaines maladies comme la fièvre typhoïde, comme l'angine, comme la fièvre puerpérale, font moins de ravages que par le passé. Il serait aisé de répliquer que pour que ces affections s'adouussent, encore

faut-il qu'on les soigne ou qu'on inculque les moyens de les prévenir. Il n'est pas non plus prouvé qu'en prolongeant bon nombre d'existences, on ne prolonge pas les occasions de ces petites misères physiologiques qui, avec les progrès de l'aisance, voire ceux de la sensualité, deviennent de plus en plus exigeantes.

Reste la faculté de philosophie et lettres. Il y a utilité à la décomposer, car les deux groupes qui la constituent tendent à accentuer leurs différences au fur et à mesure de la prolongation de leurs études. La moyenne annuelle des étudiants de philosophie en possession de leur grade au terme de leur scolarité est, pour toute l'Italie, de 25, contre 207 *laureati* de littérature. C'est surtout relativement aux autres que cette branche d'études apparaît comme moins favorisée. Elle ne soutient ses effectifs que grâce à l'afflux d'un personnel dont on ne peut pas dire que, somme toute, il relève le niveau des études dites supérieures. L'élément féminin y donne le quart des inscrits. Il y apporte son aptitude à saisir les leçons très vite, à en rendre le texte avec exactitude et avec une rare facilité d'élocution qui rivalise avec celle du maître. Je me souviens d'un examen de droit administratif où avaient à comparaître deux jeunes ecclésiastiques et trois ou quatre jeunes filles. Ceux-là hésitaient souvent : celles-ci n'étaient pas plus embarrassées que si elles eussent eu à réciter leur *Ave Maria*. L'examinateur, — habitué, comme ses collègues, à développer ou à expliquer ses propres idées, — se laissait entraîner malgré lui à continuer son rôle habituel de professeur. Aussi maître et élève se mirent-ils à parler ensemble et sans aucune interruption, pendant cinq ou dix minutes : l'examen se termina ainsi à la complète satisfaction de l'un et de l'autre. Ce qui attire et retient le plus ces jeunes filles dans les cours des universités, c'est, — on n'en sera pas surpris, — l'acquisition fort désirée d'un bagage qui suffira à les faire admettre en des établissemens d'instruction moyenne (moyenne tout au plus!). Beaucoup se contentent de passer là quelques examens leur ouvrant l'accès des écoles normales primaires. Elles se mêlent à des jeunes gens qui poursuivent le même but et à des ecclésiastiques ambitionnant quelque sinécure, comme une charge de bibliothécaire, d'employé de musée, de gardien des fouilles, etc. Les meilleurs étudiants doivent être ceux qui se préparent à l'enseignement secondaire pour le tra-

verser en s'y ménageant les moyens de parvenir plus tard à l'enseignement des universités. Mais ceux-là ont à compter sur leur travail personnel et sur des efforts quelquefois très longs.

A l'université même, on ne peut s'empêcher de regretter ces mélanges qui de plus en plus conspirent à abaisser le niveau général. Certes, on n'en vient pas pour eux à demander — comme on l'a fait dans de petites universités, et notamment, paraît-il, à celle de Pérouse, une école de chauffeurs, une école de pilotes, une école de fromagerie (*caseificio modello*). De la part de ceux qui font de pareilles propositions, il serait plus franc et plus logique de réclamer tout de suite la suppression des universités visées. Mais, sans descendre jusque-là, on peut dire que sous prétexte d'infuser dans l'enseignement des notions de pédagogie ou de sociologie, et d'en charger les professeurs des facultés, les barrières sont considérablement abaissées. On est surpris d'assister à des leçons et à des épreuves où l'on ne saisit que des rapports bien lointains avec la philosophie ou avec les lettres, ou même avec ces deux autres sciences soi-disant nouvelles dont je viens de rappeler les noms. Dans une superbe ville, je suis pendant plusieurs heures les examens des candidats à l'enseignement des écoles normales primaires. Les candidats, généralement très jeunes, religieuses de dix-sept ou dix-huit ans, jeunes gens du même âge, ont à parler de bien des choses. J'entends qu'on les interroge en courant sur la démocratie, sur l'aristocratie, sur la ploutocratie, sur le parlementarisme, sur le protectionnisme, sur le régime des douanes, sur le rôle du Roi... Leurs courtes réponses ne peuvent que se borner à la récitation de quelques formules toutes faites. Bref, on croirait assister à un exercice scolaire sur l'enseignement civique selon les programmes de nos écoles municipales. Un tel mélange en un tel milieu ne nuit pas seulement à l'esprit général des étudiants qu'il n'habitue guère à la méditation des problèmes, à la recherche des faits, à la suite des raisonnemens. Je ne m'imaginais pas qu'il stimule et qu'il aiguise beaucoup la curiosité d'un grand nombre de professeurs.

Ceux-ci en effet ne se bornent pas, comme font nos professeurs de facultés, à présider aux examens du baccalauréat et aux interrogations des professeurs de lycée appelés à faire partie du jury. Dans cette séance dont je viens de donner un aperçu siégeaient trois professeurs de l'université, et parmi eux étaient

deux professeurs de philosophie, le professeur de philosophie théorique et le professeur de philosophie morale. Je m'entretins pendant quelque temps avec le premier des deux. Il me confia qu'il ne faisait pas moins de huit cours par semaine. Trois seulement étaient consacrés à la philosophie proprement dite, trois autres portaient sur la pédagogie, — sur la pédagogie élémentaire et pratique ; enfin, il devait consacrer deux séances, une le jeudi, une le dimanche, à la direction d'exercices scolaires dans une école normale primaire. Quel que soit le talent et le zèle du maître (celui-ci était un homme qui avait certainement travaillé, qui avait même jadis modifié avec réflexion ses propres idées et rectifié le système de ses croyances), il lui est difficile de suffire à un enseignement à la fois si chargé et si peu propice aux études personnelles. Ceci m'amène à l'étude du corps professoral lui-même, et tout d'abord de son organisation et de son recrutement.



Le mode de nomination aux chaires de l'enseignement supérieur est réglé en Italie par des principes très libéraux. Ce que nous appelons en France l'agrégation des facultés (elle ne subsiste d'ailleurs chez nous que pour le Droit) n'existe pas. Les aspirans sont appelés à faire leurs preuves à leur idée, par leurs écrits et par leurs cours libres ; et quand une chaire est vacante, c'est le concours sur titres qui agit. Les professeurs compétens nomment cinq délégués qui dressent une liste et arrêtent les rangs ; le Conseil supérieur donne également son avis, et le ministre choisit.

Ce qui est surtout à remarquer, c'est que la commission chargée des présentations est souveraine. Elle peut choisir une femme aussi bien qu'un homme et un étranger aussi bien qu'un Italien. Aucune doctrine, aucune réputation politique n'est de nature à décourager les concurrents. Autrefois les professeurs d'universités devaient prêter serment au Roi et au statut. On a trouvé que cette obligation pouvait gêner des professeurs étrangers : on l'a supprimée pour tous. De même, les candidatures féminines n'ont pas ce caractère exceptionnel qu'elles ont encore en France ; car on a non seulement à Cagliari, mais à Rome et à Naples (à Rome, M^{lle} Labriola, successeur de son père en la chaire d'économie politique), des professeurs

féminins qui ne semblent pas avoir forcé la porte par des titres bien retentissans. C'est peut-être de ce côté que les universités d'Italie aiment le mieux à prouver leur libéralisme ! car les quelques étrangers qui ont figuré dans les cadres se raréfient. On m'affirme que, dans la pratique et dans la procédure administrative, sinon dans la législation proprement dite, il a été opposé à ces appels du dehors quelques petites difficultés.

C'est que, malgré le libéralisme apparent des choix, le jeune corps professoral et l'ensemble de ceux qui aspirent à en grossir les rangs ne se montrent pas très satisfaits. Ils trouvent d'abord qu'on abuse du droit de reculer les élections en confiant des chaires vacantes à des professeurs déjà en exercice et qui cumulent : ici titulaires, là chargés de cours, en même temps, et pendant des six, huit et dix années. Cet abus sévit particulièrement dans les petites universités où naturellement les plus jeunes doivent débiter ; mais il se reproduit aussi ailleurs. Il en résulte que la carrière des uns est obstruée et que celle des autres est alourdie par la nécessité de suffire à des enseignemens où il n'est pas toujours facile de conserver intacte son aptitude aux recherches personnelles et au renouvellement de leurs résultats. On me cite par exemple un professeur de morale qui est en même temps chargé de cours (*incaricato*) de littérature. Je rencontre moi-même un professeur de minéralogie qui est en même temps chargé d'un cours de mathématiques, à trois leçons par semaine.

L'avancement ainsi retardé est d'autant plus lent que la limite d'âge, en fait, n'existe pour ainsi dire pas. Il est bien imprimé que les professeurs prennent leur retraite (*riposo*) à soixante-quinze ans ; mais il suffit de faire une demande pour être admis à continuer, et beaucoup continuent en effet à des âges qui ailleurs paraîtraient invraisemblables. A Naples, un professeur est encore aujourd'hui en possession d'une chaire à quatre-vingt-cinq ans. Sans aller jusque-là, les professeurs de quatre-vingts, quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux ans ne sont pas rares. Quelques-uns de ceux-là portent des noms justement honorés ; mais, outre que cet usage risque d'amener un certain manque d'équilibre entre l'esprit de tradition et l'esprit de recherche, entre l'amour de la paix intellectuelle et l'ardeur pour la controverse, il est certain que les nominations et les avancements les plus désirables doivent en subir des retards domma-

geables. Ceci, s'ajoutant à la multiplicité des cours trop élémentaires et à l'envahissement, sous prétexte de pédagogie, d'une certaine jeunesse qui n'a même pas fréquenté de cours d'enseignement moyen, ne peut pas ne pas abaisser sensiblement le niveau du véritable enseignement supérieur.

A-t-on remédié à ces inconvéniens par le soin qu'on a mis à créer des chaires jugées utiles? Certainement les cadres sont tracés largement. Chaque université a ses trois chaires de philosophie (philosophie théorique, philosophie morale, histoire de la philosophie). De plus, sans compter les fameux cours de pédagogie, où il entre tant de choses et tant d'élèves, chaque faculté de Droit a sa chaire de philosophie du Droit ou de Droit naturel. Quelques représentans du Droit proprement dit regrettent cette prodigalité d'enseignemens. Ils estiment qu'une chaire placée en un centre choisi et confiée à un maître signalé pour sa compétence spéciale suffirait à entretenir le goût de la critique et de la synthèse en matière d'institutions juridiques. Ceci est en effet sujet à controverse. Mais la plupart de leurs collègues demandent le *statu quo*. Ils craindraient de voir disparaître un enseignement qui, pour les philosophes, est souvent le vestibule d'un autre, et où, disent-ils, se mêle heureusement un peu d'amour de l'idéal aux aridités du droit positif...

La discipline des examens provoque, sinon de sérieuses tentatives de réforme, du moins des critiques et des plaintes plus concordantes. Il est de règle, dans les universités italiennes, que les examens portent toujours et exclusivement sur les matières enseignées dans le cours de l'année. Si ce sujet se trouve cette fois un peu trop spécial, il en résulte, dit-on, que le candidat porte tout son effort sur l'étude de cette matière séparée et néglige le reste. Cet effort lui est rendu facile par l'habitude qu'ont les professeurs de faire sténographier toutes leurs leçons au fur et à mesure qu'ils les prononcent. Tout à fait à la porte de l'ancienne *Sapienza*, devenue l'université royale de la capitale, est une librairie spéciale où s'accumulent tous les paquets de cours dactylographiés. Chaque cours se vend 4 francs, moyennant quoi l'étudiant, même s'il a été irrégulier, retrouve ce qu'il doit répéter et se passe du reste. La mesure est ici délicate à trouver et à fixer. Il est nécessaire que les élèves aient une clarté suffisante de l'ensemble de leur science; il est excellent que les maîtres aient la faculté d'approfondir tour à

tour telle ou telle partie de leur sujet et d'enrichir la tradition de certaines observations et de certaines idées mieux élucidées que par le passé. C'est à la fois aux maîtres et aux élèves d'y mettre un peu du leur. L'harmonie est plus facile à réaliser là où l'enseignement secondaire classique est déjà bien vivant et où alors les notions générales sont aisément complétées, au bout d'un an ou deux d'université, par les applications, par les concordances logiques qui agrandissent et illuminent la partie des études choisies. Est-ce là le cas en Italie ? Qu'on en juge !

La philosophie, — on le voit par le nombre des chaires, — aspire à tenir une place prépondérante dans l'enseignement supérieur de la nation. Et il est certain qu'une culture philosophique sérieuse doit faire sentir heureusement son action sur la culture même des autres sciences, comme la médecine, comme le droit, comme l'histoire, comme la littérature. Malheureusement, la préparation philosophique des écoliers se fait d'une façon bien terre à terre. Au lieu d'occuper une année entière, une année où l'unité de l'enseignement permettrait de suivre les principes et les conséquences, en excitant et en satisfaisant tour à tour une curiosité d'un ordre élevé, la philosophie des classes est coupée en trois expositions, en troisième, en seconde, en première. Ce n'est pas là une méthode où l'esprit philosophique ait rien à gagner, puisque chacun de ces trois fragmens d'expositions n'a plus dans chacune des trois années qu'une place subalterne et presque sacrifiée. Encore a-t-elle eu là quelque place ; mais qu'il plaise à un professeur de droit civil de consacrer ses neuf mois de cours à la question du divorce, à un professeur d'histoire de l'art de traiter exclusivement de l'art bolonais, l'étudiant sera dispensé, pour ne pas dire empêché de faire ses preuves sur la science du droit civil et sur l'histoire de l'art. Dans un groupement voué aux études désintéressées, comme le Collège de France, c'est parfait : dans une université où se passent des examens, et où l'étudiant a en quelque sorte tout à apprendre, c'est un abus.

Tous ces inconvéniens, les membres les plus actifs de l'enseignement supérieur du pays les sentent très bien. De là un certain nombre de projets intéressans : mais dans chacun on remarque cette tendance commune aux nations à l'imagination vive, aux ambitions exigeantes. Elles reculent devant les réformes patientes et méthodiques qui réclament des sacrifices

répétés, des efforts soutenus : elles esquissent en hâte de vastes plans qui ne tardent pas à être délaissés pour d'autres, et le tout aboutit à la continuation de la routine. Parmi ces grands desseins j'en ai entendu développer tout particulièrement trois. Ils se rapportaient, le premier à la diminution du nombre des universités, le second à la concentration des universités existantes en universités spéciales où chaque branche d'études recevrait du choix même des professeurs, de leur groupement, de leur émulation mieux dirigée et enfin des destinations mieux marquées des étudiants, un surcroît de vie intellectuelle. Le troisième tendait à une séparation mieux étudiée de la partie scientifique et de la partie professionnelle ou pratique.

Du premier il nous reste peu à dire, puisque le pouvoir est en train, — qu'on nous pardonne le mot, — d'y tourner le dos.

La concentration des universités en universités spéciales, — l'une consacrée tout entière au droit et aux sciences juridiques, une à la médecine, — une troisième à l'histoire, à la littérature, une autre enfin peut-être à la philosophie, voilà qui n'est pas non plus sans soulever bien des objections de plus d'un ordre. Elle exigerait de la part de la jeunesse des déplacements qui ne conviendraient pas à toutes les familles. Les étudiants en médecine de la Vénétie, du Piémont, de la Lombardie seraient invités à habiter Naples, et ainsi de suite : il en résulterait des changemens d'habitudes qui ne se concilieraient guère avec l'esprit très régionaliste si fort ancré dans la vie sociale et dans la vie politique des populations italiennes. Il n'est pas sûr que ce déracinement profitât à l'esprit de travail et à la conduite des jeunes gens. Quant aux parens, ils trouveraient à coup sûr une telle combinaison trop coûteuse. Les partisans de l'idée répondent qu'on se tirerait d'embaras en créant des bourses. Mais devant la multitude des réclamations appuyées sur les influences électorales, il faudrait arriver, — très vite, — à la gratuité universelle. Encore l'exemption des frais d'études ne couvrirait-elle pas l'excédent des dépenses courantes de la vie des étudiants. Alors, ne verrait-on pas les jeunes gens régler le choix de leur carrière sur le voisinage d'une université quelconque plus que sur leur aptitude personnelle ? Est-ce tout ?

Non ! Le principal avantage de la réunion des facultés en une même université, c'est évidemment d'élargir les perspectives de chacune d'elles. Il n'est pas inutile que les littérateurs

d'un côté, les médecins de l'autre, entendent parler de philosophie, ne fût-ce que dans les conversations de leurs camarades qui leur rapportent les échos de leurs propres leçons. Une poussée trop exclusive vers une branche d'études particulière ferme l'issue à ces rapprochemens nés de l'analogie, qui font beaucoup pour l'agrandissement des conceptions.

Il faudrait surtout rompre cette sorte de cercle vicieux qui consiste à compter sur l'enseignement supérieur pour assurer aux deux autres ordres d'enseignement des maîtres capables de les relever et de compter en même temps sur l'enseignement secondaire pour préparer des étudiants d'abord, des maîtres ensuite. Lorsque l'organisme est sain dans toutes ses parties, le cercle, peut-on dire, n'est plus vicieux, il est bienfaisant. Soit ! mais rappelons que l'enseignement secondaire appelle dans ses réglemens, dans son budget, dans la formation de son personnel, des réformes profondes. Tant qu'elles ne seront pas accomplies, l'enseignement supérieur se verra surchargé et en même temps moins bien écouté, moins bien suivi qu'il ne le mérite.



Avant d'aborder quelques-unes des personnalités que l'on aime à distinguer dans les universités italiennes, je voudrais dire quelques mots des courans qui semblent y régner et des directions ou nationales ou étrangères d'où soufflent les vents qui les poussent.

L'Italie garde jalousement pour elle sa propre littérature. Les chaires de littérature étrangère n'y existent, pour ainsi dire, pas. Il en est seulement une qu'on me signale comme une nouveauté toute récente et où l'on enseignera en même temps le français et l'espagnol. Dans l'enseignement de la littérature nationale, il y a une tendance marquée à vouloir y appeler des hommes plus préoccupés peut-être de leurs propres talens que de ceux des autres. Les poètes notamment sont assez empressés à suivre l'exemple de Carducci (qui fut, comme on sait, professeur de littérature italienne à l'université de Bologne.) Un instant, au lendemain de sa mort, tout le monde parla de lui faire donner d'Annunzio comme successeur. A son défaut, c'est un autre poète qui était venu poser sa candidature à Rome au mois de novembre dernier.

L'amour de l'antiquité est demeuré en Italie comme un culte patriotique. Aussi me signale-t-on, à côté d'un helléniste très distingué, M. Vitelli, des latinistes éprouvés et sagaces. De récentes études sur le rôle de la critique et son avenir, il résulte clairement que l'érudition allemande, avec ses modes d'interprétation des textes, est respectée, qu'elle est presque redoutée, qu'on tient grand compte de la profondeur méticuleuse de ses recherches, mais que l'esprit italien souffre de n'y trouver à son gré, ni l'enthousiasme national, ni l'élégance et la clarté avec lesquelles la France sait faire un livre et surtout le faire lire. De bien des côtés, des amis des lettres latines et des antiquités romaines ont plaisir à donner ici Boissier comme un modèle. Au lendemain de 1870, dans les vingt années qui ont suivi, c'était l'influence germanique qui l'emportait dans les milieux intellectuels : près du petit nombre des chercheurs très sérieux elle n'a certainement pas cessé de se faire sentir. Mais d'abord, les Allemands produisent moins de travaux désintéressés qu'autrefois : puis, l'Italie, dans la science comme ailleurs, tient à la devise *fara dà se*. Elle semble même négliger ce qui vient se mettre le plus à sa portée.

La Belgique et l'Allemagne ont comme la France des foyers d'études archéologiques, historiques et littéraires installés à Rome et à Florence. Chaque groupe étranger y travaille chez lui et comme pour lui. Les Italiens s'en désintéressent. Que cependant on lui ouvre une institution qui prépare, par exemple, à la connaissance d'une langue vivante, du français notamment, les jeunes filles s'y précipiteront ; mais ce sera en vue d'aller occuper une chaire dans quelque petit collège. Provisoirement, le succès de l'œuvre ne s'étend pas au delà.

Le royaume n'est pas sans compter des historiens qui ont honoré et honorent leurs universités. Ce qu'ils étudient le plus volontiers, donc avec le plus de succès, c'est l'histoire ancienne et l'histoire du moyen âge. L'une et l'autre ne leur rappellent-elles pas leurs plus beaux souvenirs, les souvenirs du peuple-roi et ceux des républiques italiennes ? L'histoire moderne les attire bien encore, mais en agissant sur des sentimens où l'amour pur de la science a moins de part. Un maître éminent, qui a successivement enseigné à Pise et à Florence et qui, malgré son grand âge, sait toujours compléter ses belles études sur Florence, sur Machiavel, sur le Midi de la Péninsule, M. Villari,

s'en plaignait à moi tout récemment. Ils se figurent, me disait-il, que pour l'histoire moderne il n'est besoin ni de consulter les archives, ni de comparer les témoignages, ni enfin d'appliquer les règles de critique auxquelles on se résigne dans l'étude des siècles anciens. C'est une très grande erreur, avec laquelle on ne fait, — même dans les universités, — que des journalistes rétrospectifs.

Si maintenant on cherche à distinguer l'esprit dans lequel écrivent ces historiens, on verra s'y dessiner deux écoles. La première est l'école érudite, plus généralement catholique, se donnant, comme notre Société bibliographique française, par exemple, à l'élucidation des questions controversées, au redressement des erreurs. L'un des hommes les plus distingués de ce groupe, M. Cipolla, a successivement donné des études consciencieuses sur les factions politiques de Bologne, — sur les factions politiques de la Lombardie, — sur Jean de Médicis, — sur Odoacre, — sur les antiquités véronaises. C'est dans cette école qu'on dira : fixer exactement l'année où Annibal est descendu pour la première fois en Italie nous importe bien autrement que toutes vos théories sociologiques.

Ces dernières sont plutôt l'apanage de l'autre école qui, elle, est très anticléricale et met l'anticléricisme partout, aussi bien dans l'étude des anciens Grecs que dans celle des contemporains, aussi bien dans l'histoire des Turcs que dans celle des Espagnols. C'est une sorte de manie dont on a même fini par s'amuser dans plus d'un milieu. Toutefois, comme il y a partout des gradations et des nuances, il convient de ne pas envelopper dans un même jugement des travaux aussi divers que ceux qu'on doit à M. Salvemini. S'il a brossé une histoire de la Révolution française sous l'influence et dans le style de l'esprit de parti, il a su écrire, sur la lutte des *Magnari et Popolari* (1272-1295), un livre vraiment scientifique : le public compétent, qui à Pise a organisé une société d'études historiques parfaitement conduite, en a reconnu la réelle valeur. Mais au-dessus de tous il n'est que juste de placer le très libéral et très clairvoyant Florentin M. Villari.

On pourrait être embarrassé de parler sur des chaires consacrées à l'enseignement des sciences proprement dites, si l'on n'était assuré d'être dans le vrai en signalant, là aussi, deux tendances, l'une qui, en médecine aussi bien qu'en mathématiques, sacri-

fic beaucoup à l'utilitarisme pratique et à la stricte préparation professionnelle ; l'autre, dont les études semblent converger vers la logique et la métaphysique. La première est la plus importante de beaucoup. Si tel physiologiste, porteur d'un nom connu dans la littérature parisienne elle-même, se voit chargé, dans son université, d'un discours d'apparat, il ne manquera pas de vouloir combiner et concilier beaucoup de choses. Il s'efforcera d'agrandir les perspectives de la vie organique par ses distinctions entre la finalité dans les fonctions du corps et la finalité dans la pensée. Il rêvera de rattacher à la notion de l'hérédité l'espérance d'une immortalité faite de souvenirs indéfiniment accumulés, d'aptitudes indéfiniment perfectionnées, de telle sorte que si ce n'est pas le verbe qui s'est fait chair, ce sera la chair qui se fera verbe. Et, en attendant, l'orateur pensera peut-être contenter tout son auditoire, en mettant son mélange d'hypothèses et de métaphores sous les auspices des « deux plus grandes morales qui soient au monde, la morale chrétienne et la morale bouddhiste. » Quand les manifestations oratoires ne célèbrent pas le bassin méditerranéen ou les antiquités de la Libye ou les progrès de la pharmacie, celle que je viens de résumer peut passer pour assez caractéristique.

L'enseignement du droit a toujours jeté sur les universités italiennes un éclat particulier, sans beaucoup en déranger cependant les anciennes habitudes demeurées très conservatrices. Lombroso avait aspiré à révolutionner le Droit criminel. C'est peut-être en Italie qu'il y a le moins réussi et, à une ou deux exceptions près, il n'a même pas entamé le groupe socialiste. C'est l'un des hommes les plus représentatifs de ce dernier monde, M. Antonio Labriola, qui a résumé très finement sur ce point l'opinion courante. Les travaux de Lombroso, a-t-il écrit, ne portent que sur ce qu'on peut appeler le *pré-social*, autrement dit sur une sorte de matière informe où les règles ordinaires des rapports sociaux ne sont pas applicables, car ils ne peuvent être mesurés à l'échelle du droit ; notre science n'a donc pas à s'en occuper. Bref, Lombroso n'a point fait école. Assurément on tient compte de bon nombre de faits mieux étudiés ; mais cette science, est, somme toute, redevenue très formaliste.

Il y a à cela une raison qu'on ne saurait trop mettre en relief : c'est qu'en Italie la prédominance du Droit romain reste considérable. On n'en a rien retranché, rien modifié. L'ancienne

distribution des cours est demeurée invariablement la même; une année pour le Droit romain d'ensemble, une année pour l'histoire du Droit romain et deux années pour l'explication des Pandectes. Pour le dire en passant, ce n'est pas là une des moindres causes d'un certain déclin dans l'influence scientifique de l'Allemagne. Celle-ci qui, jadis, faisait également reposer toutes ses institutions juridiques sur le Droit romain et sur les interprétations de premier ordre qu'en propageaient des Savigny et des Ihering, a entendu refondre complètement ses codes; elle a voulu en faire, elle en a fait une œuvre moderne, attentive au nombre croissant des intérêts en conflit et y introduisant des principes de réglementation nouveaux. L'Italie, elle, considère que le vieux droit romain est toujours son droit national et elle met sa fierté à s'y tenir.

Les avantages et les inconvénients de cette fidélité scrupuleuse sont également visibles. Une si longue pratique d'institutions si éprouvées ne peut qu'affiner le sens juridique, en lui donnant de la suite, de la clarté, de la rectitude, un sévère esprit d'ensemble. L'inconvénient le plus apparent est de ne pas donner assez d'attention à ces branches du Droit que le Droit romain ne connaît pas, parce que trop de nouveaux intérêts, trop de formes nouvelles de la vie sociale sont demeurés en dehors de ses déductions. L'enseignement s'interdit ainsi ou du moins néglige trop des termes de comparaison qui compléteraient heureusement ses vues traditionnelles (1). Il semblerait que l'énorme extension de l'émigration italienne eût dû encourager le pays à desserrer quelque peu son nationalisme juridique et à emprunter davantage au Droit international. On me fait observer en souriant que le souci des intérêts de ses émigrés temporaires ne l'exige pas autant qu'il pourrait le sembler. Quelle que soit la nationalité qu'ils revêtent comme un manteau protecteur, au fond ils ne perdent jamais leur nationalité primitive: à leur retour, si lointain qu'il soit, c'est toujours à titre d'Italiens qu'ils seront jugés.

Ce qu'on peut considérer comme plus grave, c'est que le commerce trop exclusif avec le droit romain conserve et même développe un esprit bien étatiste. Ceux qui comptaient pour le royaume tout entier sur les progrès de l'association et sur le

(1) On y trouve cependant un enseignement qui est absent des universités françaises et de beaucoup d'autres, c'est l'enseignement du Droit ecclésiastique.

rayonnement de certaines institutions libres du Nord n'ont point à s'en féliciter.

A en croire pourtant quelques professeurs distingués, cette tendance à l'étatisme aurait son contrepoids dans une renaissance des idées spiritualistes qui, par surcroît, saura tenir en échec la propagande socialiste. Ce jugement peut paraître bien optimiste, surtout en présence de l'accroissement des voix socialistes aux dernières élections législatives. La divergence des deux opinions peut s'expliquer par le fait que l'action politique et l'action intellectuelle sont plus divisées qu'il ne le faudrait pour l'honneur du Parlement. Le socialisme qui force les portes de la Chambre est surtout un produit de la misère des masses. Mais il faut ici scinder le problème, car il comprend deux aspects, celui du droit proprement dit vu dans ses principes supérieurs et celui de cet ensemble plus ou moins ordonné où figurent côte à côte la politique, l'économie sociale et l'économie politique.

Les cours de philosophie du Droit sont obligatoires en toute faculté de jurisprudence : ils ne pouvaient pas ne pas provoquer des théories assez diverses. Pendant une longue période, c'est l'empirisme qui y régna, et il y est encore représenté par des professeurs qui ont de quoi faire parler d'eux, mais sans éclat. Dans un travail émané d'un professeur de l'université de Gênes et dans l'appréciation qui en est faite par un de ses collègues de Ferrare, je trouve que les deux maîtres ont voulu construire un droit et une morale entièrement indépendants de toute métaphysique. Point de « devoir être. » Ce qui est suffit; mais d'où vient ce qui est? D'où viennent les règles, les coutumes, les institutions? Tout cela est l'œuvre complexe d'une formation naturelle de la société sous l'action de préférences partagées... plus ou moins volontiers, et de certaines idéalités dont l'attrait se trouve être subi par un nombre suffisant d'individus. Ni le droit ni la morale ne sauraient, du reste, rien fournir ni rien accepter de « normatif. » Il y aura seulement chez quelques-uns une « ferveur d'idéalisation » toute subjective qui pourra être contagieuse pour un temps. De part et d'autre il n'y aura que des faits de sensibilité.

Ces vues, — qui sont loin d'être originales, — ne sont pas acceptées sans résistance. Le très distingué professeur de philosophie du Droit à l'université de Bologne, M. del Vecchio, me

dit : « Je suis un spiritualiste classique. Quand j'ai débuté dans l'enseignement, j'étais un isolé, maintenant non ! On revient des doctrines positivistes, de celles-là surtout qui faisaient du Droit une pure dérivation du fait. Je m'en aperçois tous les jours. » On aime à croire que cet optimisme est justifié ; plus d'un symptôme est là pour en donner quelque assurance.

Je profite de la circonstance pour demander au même savant s'il connaît beaucoup de socialistes dans les chaires universitaires. Il me répond : « A l'état disséminé, dans des enseignemens d'ordres divers, oui : vous en trouverez, par exemple, çà et là, chez les médecins. Mais dans le Droit et dans l'Économie politique, ils disparaissent de plus en plus. » Il est toutefois une question embarrassante qu'on se pose devant une nation si prompte à se prendre d'enthousiasme pour une idée et à s'en déprendre aussi, non moins vite. Le développement de l'interventionnisme et de l'étatisme, le rachat si discuté des chemins de fer, la mainmise de l'État sur les compagnies d'assurances, la municipalisation croissante de certains services, tout cela est-il fait pour acclimater le socialisme en en donnant graduellement l'équivalent, — auquel il faut bien, dit-on, qu'on s'habitue, — ou est-il destiné à affaiblir l'ardeur des socialistes en leur donnant un certain nombre de réformes partielles dont on espère qu'ils auront le bon esprit de se contenter ? On prétend de beaucoup de côtés que c'est sur cette dernière hypothèse fragile que reposait toute la politique sociale de M. Giolitti.

* * *

Le Droit nous mène assez directement à l'Économie politique. Il nous y conduit d'autant mieux que, dans les vingt-cinq ou trente années précédentes, l'Italie n'a ménagé à cette dernière étude ni les théories ambitieuses, ni les hypothèses soi-disant inspirées par le souci de la justice, ni les doutes sur la solidité des anciennes constructions économiques et sur la résistance que les lois fondamentales peuvent opposer aux impatiens dont elles ne comblent pas tous les désirs. Il se produit seulement ici un phénomène assez curieux. Tandis que beaucoup travaillent à découronner le Droit et à le livrer aux hasards des fantaisies populaires, d'autres, — mais quelquefois les mêmes, — prétendent bouleverser toutes les relations sociales pour les refaire à nouveau sans tenir compte des intérêts

individuels et en imposant de force à tous indistinctement la même égalité niveleuse : si les faits les contredisent, ils y répondent par l'utopie et par la révolte. C'est d'ailleurs ce qui arrive souvent, même dans les sciences : quand on ne veut pas voir une idée là où elle est à sa place, on la met là où elle n'a en réalité rien à voir.

Il est superflu de rappeler ici la faveur dont le marxisme a joui auprès d'un public varié : et en Italie, quand la faveur arrive, l'enthousiasme n'est pas loin. Il est vrai qu'il est souvent tout aussi prompt à s'en aller. Aujourd'hui le charme est évanoui.

Deux économistes très différens d'humeur ont été sur la brèche, à demi alliés, à demi adversaires : c'étaient M. Antonio Labriola, professeur à l'université de Rome, aujourd'hui décédé, et M. Loria, professeur à l'université de Turin, dont la carrière, très longue et très laborieuse, ne paraît pas terminée. L'un et l'autre ont vu leur foi mise à l'épreuve par les échecs retentissans des assertions du maître germanique (sur la concentration universellement indéfinie des industries, — sur le progrès fatal de la misère, — sur la marche incessante vers la catastrophe finale marquée d'avance à date fixe...) Aussi le professeur romain, homme d'allure décidée et qui ne craint pas de briser ce qu'il a adoré, avait-il écrit : « La prétendue loi d'airain de Lassalle, demi-vérité devenue une erreur complète. » Il ajoutait cependant : « Mon intention a été certainement d'être et de rester marxiste. » « Son intention, » soit ! mais celle-ci lui a paru mal servie à peu près par tout le monde. En Allemagne d'abord, « les questions, dit-il, sont horriblement embrouillées et enveloppées de nébulosités idéologiques qui prèteraient à rire aux chroniqueurs florentins du xiv^e siècle. » Son jugement sur Proudhon est plus sommaire : « Proudhon, dialecticien, c'est-à-dire sophiste. » Peut-on compter du moins sur une entente anglo-saxonne ? Non ! « La trinité Darwin, Spencer, Marx, colportée avec tant d'éloges, mais si peu de succès, par Enrico Ferri. » Et encore : Il en est qui... « sentant l'imperfection du marxisme, ont voulu le compléter, tantôt avec Spencer, tantôt avec Darwin, tantôt avec n'importe quel autre ingrédient. »

Tournons-nous alors vers Turin. Le professeur de Rome, si désireux d'y voir clair, trouvera-t-il chez son compatriote une

doctrine plus précise et plus solide? Le terrible collègue est bien exigeant : « M. Loria, inventeur de tant de choses diverses et contradictoires, passant tour à tour, — sans qu'il y ait de sa faute, — pour ami ou pour adversaire du marxisme... qu'il ne comprend pas et qu'il dénature. » Entre confrères, il paraît que l'on n'est pas tenu d'y mettre tant de formes... Certes, que la critique de Spencer et celle de Marx soient démodées, il le paraît bien. Que l'art de remettre leurs systèmes debout et d'en combler toutes les lacunes comme d'en réparer toutes les faiblesses soit devenu difficile, il le paraît également. Épigrammes à part, on ne méconnaîtra pas l'immense érudition de M. Loria, la variété de ses aperçus de détail, la subtilité de ses analyses et la générosité de ses intentions ; mais on se demande, d'un bout à l'autre de ses livres, par quelle conclusion ferme l'ancien enthousiasme pour le marxisme, « l'œuvre la plus belle, la plus parfaite, la plus sympathique » que connaisse l'auteur, a finalement conclu cet éloge hyperbolique. Il a abouti, dira-t-on, à répudier le communisme, et c'est quelque chose. Mais, tout en le répudiant, M. Loria s'élève avec énergie contre tous ceux qui font une apologie « même anodine » de la propriété, qui « cherchent à en effacer l'empreinte parasite et inerte, pour lui attribuer violemment une fonction productive et socialement bienfaisante. » A en croire l'auteur, en effet, quiconque n'a pas *sa part* (laquelle ? et qui se chargera de la faire à chacun ?) dans le capital total, se voit « contraint de mendier ou de voler et de se plonger dans les abîmes de la misère et de la dégénérescence ; » car actuellement une trop petite partie de la population existante « peut obtenir des vivres d'une façon normale en échange d'un travail honnête. »

Comment cependant ne pas faire observer que, si tant de paysans et d'artisans du royaume sont obligés de quitter le sol natal ou de mendier, la faute n'en est pas tant à l'organisation des rapports naturels entre le travail et le capital : elle est infiniment plus à la surcharge d'impôts qui, pour répondre à une « grande politique, » grèvent des denrées de consommation courante comme le blé, le sel et le sucre ? Pourquoi chercher si loin un mélange confus d'hypothèses et d'utopies quand on a si près de soi la réalité qui crève les yeux ? Avec beaucoup de ceux qui disent tour à tour être socialistes et ne pas l'être, M. Loria dira que, loin de vouloir anéantir la propriété privée,

il entend que tout le monde en ait sa part, bien à lui : il veut que tout travailleur devienne un « travailleur complexe, » c'est-à-dire à la fois ouvrier, capitaliste, propriétaire d'une fraction du sol... et sans doute aussi entrepreneur, ingénieur, inventeur, etc. ! La liberté sera à ce prix ou elle ne sera pas ! Par conséquent il faut qu'il soit interdit de posséder de la terre au delà d'une étendue justifiant (devant qui ?) d'un rapport exact entre le travail et le capital d'un chacun. Bon gré mal gré, tout le monde devra semer et récolter son sac de blé..., fallût-il négliger d'autres occupations pour lesquelles on serait mieux fait, et dont on attend plus de bénéfices...

Abrégeons cette métaphysique romanesque, enivrée de l'amour de la justice distributive et réparatrice, comme elle est enivrée d'érudition et de citations en toutes les langues. Il n'est pas surprenant qu'aujourd'hui l'esprit public, fatigué d'être ainsi mené d'un pôle à l'autre et des temps préhistoriques à l'année 1914, se repose : il n'est pas surprenant que, laissant de nouveau les gens choisir leur métier, travailler, économiser, s'associer, proposer leurs idées et leur manière de les appliquer, le tout à leur idée, il se contente de suivre ces tendances, d'en mesurer les effets, de les conseiller le plus sagement possible en vue d'accroître la production nationale. C'est le parti auquel plus d'un économiste s'arrête pour y faire honneur. Tel, à l'université même de Turin, celui qui est présentement en possession de la faveur générale, M. Eynaudi. Publiciste actif, avisé, pratique, admirablement au courant des choses de la finance, il donne souvent des articles très lus au grand journal libéral du royaume, le *Corriere della Sera* et dirige la revue de la *Riforma Sociale* jadis fondée par M. Nitti, aujourd'hui ministre. Si M. Eynaudi, très ennemi du protectionisme de son gouvernement, n'est pas écoulé, comme il le voudrait, de la majorité des hommes politiques, il est très apprécié par les connaisseurs. Chez ces derniers, M. Della Volta, professeur à l'université de Florence, s'attache à former une jeunesse d'élite qui lui doit la création d'un institut rappelant notre École libre des sciences politiques : il la pénètre de son esprit tenace, distingué, mesuré, ami de la clarté française.

Ces efforts techniques, si appréciés qu'ils soient, n'empêchent pas de se répandre un certain esprit de scepticisme et une certaine inquiétude, assez connue du reste en d'autres milieux.

Dans plus d'une université on est préoccupé de l'idée que l'ancienne économie politique risque d'être bouleversée par l'action plus hardiment égalitaire des lois, par la puissance de l'association, puis par cette variabilité de goûts qui ne permet plus de considérer l'*homo œconomicus* comme un type moyen toujours ramené au respect d'un certain équilibre. Sans parler de la fameuse question, toujours agitée, de la valeur, on soupçonne que la loi de l'offre et de la demande pourrait bien être ébranlée et qu'à la liberté qui lui était laissée d'agir par ses forces naturelles semble devoir se substituer un nivellement imposé des demandes et des offres. Ceux qui y regardent de plus près seront surpris de ce peu de confiance dans la solidité des lois naturelles. Ils s'étonneront aussi de cette assertion, que l'association et la réglementation et le pouvoir de la mode avaient été jusqu'ici choses inconnues dans tant de pays qui ont connus les corporations, le colbertisme et toutes ces fantaisies qui (pour ne pas remonter plus haut) ont traversé, sans s'y arrêter, l'époque d'Henri II, le xviii^e siècle, etc. Sans doute les effets des lois économiques se modifient avec la matière sur laquelle elles agissent, de même que les lois physiques et mécaniques produisent des effets inattendus, contradictoires même, suivant la façon dont se combinent les circonstances inséparables de leur jeu. Il faut savoir comprendre, — ce qui n'est pas bien malaisé, — la formule des trois patrons qui courent après un ouvrier et des trois ouvriers qui courent après un patron. Elle ne demande pas à être simplifiée si mathématiquement. Il faut savoir quelles charges les uns et les autres supportent et quelles sont les aides qui leur permettent d'aller bon train ou de patienter le long de la route. Mais que les uns et les autres courent isolément ou par groupes et qu'ils aient ainsi plus ou moins abondamment les moyens d'attendre et d'user les résistances en vue de faire capituler ou ceux qui offrent ou ceux qui demandent, la loi n'en demeure pas moins : les efforts mêmes que font les diverses parties pour s'en procurer plus largement le bénéfice prouvent bien qu'elle est solidement liée à la nature des choses.

Nous venons donc de rencontrer là un trait de plus de cet esprit de lassitude et de détachement qu'on manifeste en tant de milieux à l'endroit des théories et des systèmes. Malheureusement, entre le libéralisme individualiste et le socialisme

marxiste qu'on écarte, s'est glissé le syndicalisme, — produit d'origine française, nous dit M. Della Volta, — et le syndicalisme, on le sait, n'est qu'une sorte d'opportunisme révolutionnaire, c'est-à-dire sachant quelquefois attendre, mais souvent guettant et souvent provoquant les occasions qui se prêtent à la lutte pour la lutte, au désordre, à la destruction, quitte à voir ensuite ce qui en sortira : le révolutionnaire croit toujours qu'il n'en sortira pour lui rien de plus désavantageux que ce qui existe.

Il serait à souhaiter qu'au-dessus des égoïstes, des sceptiques et des violens pût se faire écouter partout un homme tel que M. Toniolo, professeur d'économie politique à l'université de Pise. Il a depuis longtemps toute la science et toute la flamme nécessaires pour faire aimer l'association qui conserve et qui organise et le mode d'interventionnisme qui préfère à tout autre celui de la libre charité.

* * *

Si l'on s'en tenait à un coup d'œil rapide sur les proportions des étudiants en philosophie, on pourrait croire que cette branche d'études, si elle figure encore dans les universités italiennes, doit bien y végéter, qu'elle est sans doute négligeable pour la curiosité d'un étranger. Ce serait là une très grave erreur. Le nombre n'est pas tout. C'est au rayonnement des théories et à l'écho des controverses qu'il convient de prêter attention. Or, aucun littérateur, aucun historien, aucun critique n'aura de peine à démêler tout de suite, dans les publications les plus diverses de l'Italie, ces traces si sensibles de l'ardeur métaphysique où aisément se réchauffent tant d'imaginations, juvéniles ou non : héros, héroïques, héroïsme, résurrection, finalité supérieure, idéalité, ravissement divin, impulsivité du génie moral, et, d'autre part, chez ceux qui veulent paraître [plus réfléchis, positivité, contingences, intuitions, — autant de mots qui reviennent incessamment et qu'on ne peut pas toujours se borner à répéter de confiance, sans en réclamer une certaine explication.

Dans les premiers temps de la monarchie, les noms de Rosmini et de Gioberti et d'autres grands patriotes remplis de l'esprit spiritualiste et religieux, n'étaient pas seulement célébrés : leurs ouvrages étaient étudiés et ils faisaient des disciples. En négligeant beaucoup de nuances qui peuvent toujours se raviver, il est visible que l'Italie tout à fait nouvelle n'a pas voulu s'en

tenir là. Sous des influences qu'il serait bien long d'analyser, elle a éprouvé le besoin d'aller se chercher des ancêtres un peu plus éloignés et d'une réputation plus mondiale. Elle les a trouvés sans peine dans la pléiade de savans qui, à l'époque de la Renaissance, opposait à l'esprit platonicien l'esprit expérimental et l'amour passionné de la nature, les Galilée, les Giordano Bruno, les Léonard de Vinci, les Vanini, les Cesalpini, les Pomponazzi, tous mis un peu pèle-mêle dans une sorte de panthéon philosophique, ayant au-dessus d'eux tous Vico, dont l'obscurité se prête à des interprétations assez diverses. Les contemporains trouvaient chez les uns et chez les autres les antécédens d'une manière de voir qui ne cesse pas de leur plaire beaucoup, au gré de laquelle on peut à volonté séparer ou rapprocher les négations et les croyances, le panthéisme et l'adoration vague d'un Dieu personnel, la célébration de la libre pensée et la persistance d'aspirations mystiques, — sans compter celles qui sont purement superstitieuses, — une grande prédilection pour les hérétiques et les modernistes et un attachement plus solide qu'il n'en a l'air à la hiérarchie ecclésiastique dont on sait toujours très à propos tirer parti.

Toute une suite de doutes où le désir d'être plus clair et plus conséquent avec soi-même que beaucoup d'autres a eu certainement une part qu'on s'explique, — a amené M. Ardigo à arborer le drapeau du positivisme et à soutenir une longue campagne empiriste. Ancien chanoine de la cathédrale de Modène, puis professeur de philosophie à l'université de Padoue, maintenant sénateur, M. Ardigo n'a conservé aucunes idées spiritualistes, les a toutes combattues avec beaucoup de calme d'ailleurs et même beaucoup d'onction dans son langage. Son successeur, qui est son disciple, son ami, son fils spirituel, cite de lui un texte où il semble vouloir résumer toute la doctrine du maître : « Le fait est divin, le principe est humain. » Parole prétentieuse et vide, il faut bien avoir le courage de le dire : car s'il n'y a rien que d'humain, il n'y a pas de principe du tout, et si tout est fait, il n'y a évidemment rien de divin. Mais réduire tout au fait, au fait brut, ce n'est pas de la philosophie, ce n'est pas du positivisme, ni de l'esprit positif, comme l'entendait Auguste Comte.

A peu de distance de Padoue, on saura très bien vous expliquer (malgré des lacunes) comment il est plus facile de répéter

le mot de « positif » que de s'en approprier le sens réel. M. Enriquez, professeur de mathématiques à l'université de Bologne, est, de plus, un philosophe très exercé, — esprit original, subtil et hardi, — très libre penseur du reste (c'est un israélite). Or il estime que la prétendue positivité de M. Ardigo n'est autre chose qu'un simple empirisme emprunté d'un bout à l'autre à la biologie (le fondateur même du positivisme dirait : à une biologie amputée des problèmes supérieurs qu'elle laisse à sa suite et qu'elle n'a pas le moyen de résoudre avec ses méthodes à elle). Y a-t-il ici chez le savant mathématicien une nuance de dédain de la part d'un homme habitué à vivre dans le commerce des idées pures et dans la familiarité de l'absolu ? Il m'a un peu semblé le voir. Mais peu importe ! Le distingué mathématicien de Bologne a su mieux comprendre Auguste Comte. S'il a le droit de lui reprocher une regrettable insuffisance dans son étude de la connaissance, il sait très bien que l'intelligence positive des faits implique partout des groupemens soumis à une hiérarchie. Ce n'est pas dans la somme des faits juxtaposés que réside la valeur de la science. C'est dans la manière d'établir entre eux des subordinations. En allant plus loin, M. Enriquez déclare que, comme on ne peut réduire la physiologie à la physique, encore moins peut-on réduire la connaissance psychologique à l'analyse des faits psychologiques élémentaires : la synthèse scientifique, — sans synthèse, il n'y a que les matériaux de la science et pas de science, — ne peut s'obtenir qu'en ramenant les phénomènes à la domination de la pensée, non en réduisant la pensée à son équivalent physiologique. Maintenant, il est permis de regretter que cet esprit si lucide et si vigoureux s'arrête là, qu'il ne veuille distinguer ni l'esprit métaphysique de l'esprit mathématique, ni la qualité de la quantité ; que, comme tant d'autres, il parle volontiers de visées plus élevées, de conceptions supérieures et de progrès, de l'intimité étroite de ces conceptions, mais sans donner aucun principe d'appréciation ni sur le but et sur la fin, ni sur les raisons qui font que tel concept doit être considéré comme supérieur aux autres. Épris avant tout de logique, il n'admet pas qu'on puisse spéculer sur l'existence d'un inconnaissable. Très croyant en la raison, il n'admet pas qu'on se défie d'elle et il craint que les célèbres doutes d'Henri Poincaré sur la valeur des grandes hypothèses ne couvent un certain danger de scepticisme et de

pragmatisme. Il croit à l'esprit, mais le prend, me dit-il, tel qu'il le trouve, ne faisant qu'un avec la raison qui opère en lui : toute question de réalité substantielle de l'esprit, en nous comme hors de nous, lui reste absolument étranger.

Un autre philosophe de l'université de Bologne, M. Tarozzi, est, au fond, un empiriste, mais qui se dit que l'évolutionnisme est mort, au moins sous la forme spencérienne : il croit même lui avoir porté personnellement un coup décisif en lui opposant, avec les néo-critiques, un indéterminisme rajeuni. Le grand argument de M. Tarozzi, qui n'admet d'ailleurs ni *l'a priori*, ni la dualité de la nature et de l'esprit, ni (ce qui est surtout à retenir) le libre arbitre, mais croit simplement à la contingence, est que le nombre des faits possibles ou réels est infini. Je ne sache pas qu'il ait la prétention de nous libérer ainsi du poids d'un déterminisme inévitable. Ne confondons pas le hasard avec la liberté, — qui en est presque l'inverse.

M. Marchesini croit, quant à lui, que si nous pouvons modifier d'une autre façon le déterminisme de nos états, c'est par l'idéalisation de ce que nous éprouvons et de ce que nous sommes. Mais qu'est-ce que cette idéalisation? Les divers successeurs de M. Ardigò ont senti partout que l'empirisme et que la scolastique allemande, tout cela était bien sec, sans amour, sans « générosité, » — c'est le mot que prononçait devant moi un philosophe de Turin. Et puis, quelles que soient les paroles prononcées, les Italiens veulent toujours un peu de musique. Pour accorder l'empirisme et l'idéalisme, voici donc ce que M. Marchesini a très ingénieusement imaginé. Dans les débuts de la vie, tous les phénomènes se mélangent en un tout complexe et indistinct. Peu à peu les formes supérieures émergent, et alors s'opèrent des groupemens nouveaux où les anciens phénomènes se réintègrent en s'épurant, en se rectifiant, autrement dit en s'idéalisant. Ainsi ce mélange confus d'espérances, de craintes, de peurs, de respect, d'affection sensible qu'on voit s'agiter dans l'enfant, tout cela se réintégrera dans l'idéalité qui s'appellera la religion et le culte. Qui opérera cette réintégration? La liberté créatrice, et les idéalités qu'elle étage successivement les unes au-dessus des autres forment un trésor inépuisable : il ne peut jamais être « actualisé. » Soit! Mais qui donc frappe cette matière pour lui imprimer sa valeur et la distinguer de la fausse monnaie? Où prend-elle son titre? C'est sans

doute ici que le disciple reprendrait à son propre compte la parole du maître : « Le principe est humain. » Alors si rien n'est que fait, et si les faits se modifient à volonté sous une action purement humaine, on ne trouve guère de garantie, dans la « ferveur d'idéalisation » (mot nouveau), pas plus que dans la « virtuosité » d'autrefois.

A cette réaction telle quelle contre l'empirisme matérialiste et le déterminisme s'associent diversement des penseurs qualifiés de néo-kantistes et de néo-hégéliens... C'est même ici le lieu d'observer que si à certaines époques fleurissent les anti-..., à certaines autres pullulent les néo-... C'est inévitable, du moment où les génies inventeurs et créateurs sont rares. Kant a été souvent étudié avec beaucoup d'attention par les philosophes des universités italiennes; car leur esprit de recherche et de critique a plus de patience, plus d'exactitude, plus de souci d'être complet, qu'on n'est quelquefois porté à le croire. Toutefois il est certain que l'ardeur de l'imagination reprend presque toujours le dessus pour les entraîner aux grandes perspectives aisément trompeuses : « Je suis kantiste, me dit à Naples le très distingué professeur de philosophie, sénateur depuis peu, M. Masci. Mais, ajoute-t-il, ce n'est pas que j'admets toute l'*architectonie* du kantisme. » Le mot m'a paru significatif. Évidemment, ce qui est exclu ici du néo-kantisme, c'est le labyrinthe scolastique des classifications, des subdivisions, des oppositions symétriques dont sont hérissées les trois Critiques. Pour les Italiens, tout cela est trop sec. Trop sec aussi et trop rigide est le dogme stoïcien de l'impératif catégorique. Aussi bon nombre d'esprits aiment-ils mieux sauter par-dessus Kant, par-dessus Fichte, pour s'installer chez Hegel; car Hegel a propagé, pour ne pas dire popularisé, deux idées bien faites pour leur plaire. La première est celle du *devenir*, qui donne tant à la nature, soit que celle-ci apparaisse comme toute faite, en dehors de l'esprit, avant l'esprit, soit qu'on la donne comme faite par l'esprit lui-même, soit enfin qu'au monde concret, avec ses contradictions et ses hasards, on superpose un monde abstrait, plus logique, qui le gouverne comme il peut (chacune de ces tendances est facile à retrouver dans l'école). La seconde grande conception est la conciliation des contraires, et là les amis légendaires des *combinazioni* sont prêts à dire qu'ils ne font que reprendre leur propre bien.

Avec ces essais plus ou moins originaux nous sommes encore sur les sommets. Au-dessous, dans les parages si voisins du Droit, de l'Économie politique et de la Philosophie, sont des collègues qui organisent leurs mosaïques en ayant soin, pour le moment, d'y introduire des nuances un peu moins couleur de terre et d'un peu plus de fantaisie. D'un côté, il y a une tendance à plus de générosité, mais d'une générosité plus sentimentale que rationnelle et à une liberté d'esprit qui, si elle n'encourage plus autant la doctrine matérialiste, n'encourage pas non plus un spiritualisme bien lucide et bien résolu à aller au bout de ses promesses. Ailleurs se fait sentir une recherche de la pratique et de l'utile qui, si elle affaiblit les ambitions métaphysiques, éloigne aussi des hypothèses dangereuses et des systèmes destructeurs. Il est difficile de savoir s'il y a là ou non compensation.

Se charger de mesurer les talens ou de comparer les réputations de savans étrangers n'est pas non plus chose aisée. Mais un heureux hasard a voulu que je me trouvasse à Rome en même temps que les cinq professeurs de philosophie délégués par leurs collègues et chargés de dresser en commun une liste de candidats en vue d'une chaire laissée vacante à l'université de Bologne. Il m'a été fort agréable de les voir, ou plutôt de les revoir tous en une semblable occasion où ils étaient désignés comme particulièrement « représentatifs. » Les voici.

M. Vidari, professeur de philosophie morale à l'université de Turin, auquel on ne pourrait peut-être reprocher que la modestie, a eu, entre autres mérites, celui de composer un traité classique de morale qui, sans être banal, est très clair, a su être complet sans paraître long, a fait une large part à l'histoire des faits tout en étant nettement idéaliste et spiritualiste : c'est essentiellement un livre bien composé.

M. Guido Villa, professeur de l'université de Pavie, est un psychologue très érudit et très net, formé à l'école de Wundt et de Lotze, ayant donc puisé ses premières leçons dans une psychologie très voisine de la physiologie, mais sachant faire la part à l'action originale de la vie et à l'activité de l'esprit. M. Villa rappelle comment son maître préféré fut surtout un « volontariste » voyant dans l'activité volontaire la fonction la plus apte à expliquer la connexion inspiratrice de tous les élémens de la vie psychique. Auteur d'un traité déjà fort

complet de psychologie, M. Villa vient d'en donner une nouvelle édition, entièrement refondue, où il accentue encore sa pensée sur l'insuffisance des explications psycho-physiques et ses réserves sur la théorie de l'attention chez M. Th. Ribot. J'ajoute que dans ses conversations comme dans ses écrits et dans ses lectures se sent une familiarité croissante avec les œuvres de la pensée française.

M. de Sarlo, de Florence, spiritualiste très décidé, ouvert et franc, ne craint de répudier ni l'hégélianisme ni telles théories soi-disant nouvelles qu'il trouve nuageuses. Il savait montrer, ces temps derniers, dans un questionnaire très détaillé, très creusé, sur la vie infantile, quel parti on peut tirer de la psychologie pure et simple.

M. Varisco, de l'université de Rome, esprit droit, sincère et scrupuleux, chercheur libre, mais ne redoutant pas de déclarer publiquement son aversion pour la franc-maçonnerie, a débuté par l'empirisme, à l'école de M. Ardigo. « Mais alors, me dit-il, je travaillais en amateur. » La pratique de l'enseignement le contraignit à se mettre d'accord avec lui-même et à prendre ses responsabilités. Il s'aperçut alors que la connaissance ne pouvait pas s'expliquer sans une conscience distincte et que cette pluralité des consciences excluait le monisme du matérialisme ou le panthéisme. Il se rapprochait là de Leibniz et de ses nombreux successeurs français. Toutefois, me dit-il, sur la question de la monade supérieure et dominante, c'est-à-dire sur la question de l'existence de Dieu, « je cherche encore, ma conviction n'est pas faite. »

Le président de la réunion était M. Masci; j'ai déjà noté sa profession de néo-kantiste. M. Masci attache une importance particulière (et il n'est pas le seul) à son travail très condensé intitulé *La philosophie des valeurs*. La « valeur, » c'est à peu près ce que d'autres désignent par le mot d'« idéalité, » non tout l'idéal, comme il a été expliqué, mais l'idéal de la chose pensée, l'idéal particulier qui donne à une réalité sa valeur et en est « le moteur occulte. » On ne saurait, nous dit avec autorité le professeur napolitain, traiter d'épiphénomène, d'ombre ou de produit réflexe, ce qui a en soi le pouvoir de transfigurer l'art, la religion, la morale, la connaissance des sens, pour en faire des créations indéfiniment fécondes. La valeur de chaque réalité n'existe que par cette idéalité poursuivie et dégagée.

Mais ces valeurs existent-elles d'avance en un plan préétabli? Non! nous dit-on, car on n'aurait plus besoin de les chercher; tout le travail se trouverait fait. Or, l'évolution, quoiqu'elle attende constamment ce qui doit lui donner sa valeur, reste la loi, et cette loi nous entraîne à l'infini. Et c'est cet infini qui est le mystère, précisément parce qu'il laisse toujours « une marge » à l'inconnu, et donne à la religion des espérances auxquelles rien n'est défendu..., rien, si ce n'est de retourner en arrière et de chercher sa loi dans une culture inférieure à celle dont on a dû précédemment se contenter.



Ce qu'il y a d'idéalisme, — plutôt que de spiritualisme, — dans ces élans, n'empêche pas, loin de là, que le fonds le plus tenace de l'esprit italien ne soit, somme toute, l'hégélianisme. Il s'en accommode d'autant mieux qu'il a l'orgueil d'y voir un développement de la philosophie de la Renaissance et des idées de Vico : car, à l'entendre, celui-ci n'a fait, sous l'empire de la théologie régnante de son époque, que superposer un Dieu personnel à une sorte de panthéisme naturaliste, ce qui est bien le record, pour ne pas dire le comble de la conciliation des contraires. Aussi ne saurions-nous clore cette esquisse sans y donner un peu de place à un homme qui, sans appartenir à aucune université, forme chez elles des élèves (par exemple M. Gentile, de l'université de Palerme). Du reste, si on pose cette question : « Quelle vous paraît être dans vos milieux intellectuels l'influence de M. Benedetto Croce, votre sénateur? » la réponse est toujours la même : « Très grande. »

Sans doute, M. Croce, auquel beaucoup reprochent des allures dédaigneuses et agressives, est très souvent combattu et avec vivacité, ce qui n'est pas une marque d'indifférence. On lui reproche aussi une intolérance allant jusqu'à un appel à une nouvelle inquisition mise au service de la libre pensée; mais ce qui nous intéresse davantage, c'est de relever chez lui ce qu'on peut bien y qualifier d'hégélianisme national.

Sur quoi nous guider? se demande M. Croce (1). Sur le fait? Mais il est souvent accidentel et ne recevra sa signification que de l'ensemble où il s'imposera... plus tard! Des lois sociales?

(1) Voir surtout son livre : *Philosophie de la pratique*. Alcan.

Mais elles ne peuvent être que l'effet des activités individuelles. « La nature » est « un produit de la pratique de l'homme et, ce n'est que lorsque celui-ci oublie comment il y est parvenu, qu'il trouve en face de lui ce quelque chose d'étranger qui le terrifie par un aspect de mystère impénétrable. » Entre le présent qui *se fait* ou se défait et le lendemain qui, une fois fait, s'impose, quelle règle donc adopter ? Avant tout, agir, sans s'embarrasser de prétendues lois étrangères, et surtout de lois supérieures. Le dessein et l'exécution ne font qu'un : l'homme agit en changeant à chaque instant de dessein, parce que change à chaque instant la réalité qui est la base de son action. Si tout va bien, il n'y a qu'à continuer ; s'il y a un obstacle, à s'arrêter. L'homme doit donc être comme un discobole qui après avoir, — selon son inspiration, — lancé son disque, regarde où il va, ou encore comme un homme qui se jette d'abord à l'eau et ensuite se dirige d'après la vague. « S'il faut donc une philosophie antérieure à l'action, c'est celle qui délivre des hésitations, des calculs, des prévisions. La règle suprême est qu'il faut sortir de la règle, c'est-à-dire « affranchir le cas individuel qui, en tant que tel, est toujours irrégulier. »

Tel est ce mélange de scepticisme et de résolution, servi par une érudition considérable et une dialectique qui, pour être un peu alourdie par trop de citations et de références, n'en est pas moins très incisive et ne laisse pas trop rêver, dans le sommeil de leur incertain dogmatisme, les amateurs d'idéalités et de valeurs abandonnés à l'enthousiasme, si facile à retourner, d'un chacun. Ce n'est pas seulement dans nos recherches d'école, dans nos controverses pacifiques sur le contingent et sur l'intuition, ou sur l'essence du mysticisme, que l'Italie a beaucoup à nous apprendre. Qu'elle nous apprenne notamment à profiter de ses leçons, pour surveiller, nous aussi, dans le conflit de nos intérêts, les jets du discobole. Dans une édition anglaise de Machiavel (Oxford, 1891) je lis cette phrase du comte Sclopis (un disciple attardé des Rosmini, des Gioberti et des Rossi) : « Il m'a été pénible de voir le gouvernement provisoire de la Toscane, en 1859, le lendemain du jour où le pays recouvrait sa liberté, publier un décret portant qu'une édition complète des œuvres de Machiavel serait faite aux frais de l'État. »

LA REINE HORTENSE

ET

LE PRINCE LOUIS

II⁽¹⁾

LE SÉJOUR A ROME
(NOVEMBRE 1830-FÉVRIER 1831)

Sienna, 15 novembre.

Ce matin, le prince Napoléon-Louis est venu déjeuner avec nous ; puis il nous a accompagnés à cheval jusqu'à la seconde poste. C'était justement la fête de la Reine, et celle du prince Eugène autrefois. Elle ne veut plus qu'on la lui souhaite depuis que son frère n'est plus. Le prince Napoléon, en m'expliquant cela et en me recommandant de veiller sur sa mère, m'a tendu dans ma voiture un bouquet de violettes, que j'ai bien vite épinglé sur mon corsage et dont j'étais tout embaumée. C'étaient de ces grosses violettes pâles, appelées violettes de Parme, que la Reine a mises à la mode en France. Puisque ce sont ses fleurs préférées, elles seront aussi les miennes ; j'ai maintenant trop de raisons pour les aimer.

A plusieurs reprises, le long de la route, mon cher prince

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} août 1914.

est revenu à la portière de ma voiture. Il est d'une politesse parfaite, et si beau sans y songer ! Au premier relais, il a trouvé son petit cheval noir et s'est amusé, chemin faisant, à le faire briller dans toutes sortes de passades et de gentilleses ; il le manie le plus gracieusement du monde. Mais, quand il nous a quittés, les voitures sont parties si vite, qu'il n'a pu me dire adieu que de la main et de toute l'expression bienveillante de sa douce physionomie. Je ne sais ce qui m'a le plus fâchée, de cette séparation si brusque, ou du mauvais temps, par lequel il s'est fait mouiller le plus gaiement possible, sans même avoir l'air de s'en apercevoir.

Maintenant, c'en est fait de l'harmonie parfaite dans laquelle nous avons vécu. Le prince Louis, tout bon qu'il est, n'a pas l'affabilité de son frère Napoléon ; quelque chose que je ne peux définir, qui n'existe peut-être qu'en moi, m'arrête par instans devant lui et me rend son abord pénible. Je voyage dans la voiture de la Reine ; je traverse aux côtés de M^{me} Cailleau des montagnes fertiles et boisées que couronnent souvent des forteresses ou des châteaux ; mais l'eau manque à l'effet du paysage et ma curiosité solitaire commence à se blaser.

Sienna a des rues très étroites, des maisons très hautes, ce qui lui donne un aspect fort triste, à l'heure tardive où nous y parvenons. Après le dîner, le Prince va voir les chevaux, et je reste à parler politique avec la Reine.

L'élévation de l'Empereur, dit-elle, n'a dépendu que des circonstances et de ses grands talens. Ceux qui l'approchaient trouvaient sa puissance toute naturelle, parce qu'elle lui était venue par degrés et d'elle-même, pour ainsi dire. Cet homme éminent était bon ; il méritait plus d'affection et de dévouement qu'il n'en a rencontré parmi les siens. Peut-on s'imaginer, par exemple, qu'au moment où il partait pour l'île d'Elbe, le seul souci de Marie-Louise était de savoir si elle *serait obligée* de l'y suivre ? La Reine s'enorgueillit au contraire d'avoir été la première à le saluer aux Tuileries, après son miraculeux retour du 20 mars. Après Waterloo, elle l'a recueilli et comblé des soins les plus tendres à la Malmaison. Elle et la reine Catherine sont les deux femmes de la famille auxquelles il a marqué le plus d'estime. Elle lui doit tout ; elle hérite sa mémoire par-dessus tout.

Rome, 17 novembre.

Les montagues des Apennins sont tristes, peu sûres, et comme la fin de notre étape se faisait à la nuit, lanternes allumées, la Reine a pris peur et demandé deux dragons d'escorte. Avec le prince Louis, les trois domestiques et les quatre postillons, cela nous faisait bien du monde; il est vrai que ceux-ci méritaient peu de confiance et qu'ils s'entendent d'ordinaire avec les brigands.

Le pays n'est redevenu joli et pittoresque que lorsque l'obscurité ne nous permettait plus d'en jouir. Il était huit heures du soir, et nous arrivions aux bords boisés du lac de Bolsena. Après un mauvais souper, dans une mauvaise auberge, nous eûmes hâte de nous coucher. Nos commensaux étaient une baronne française et sa fille, faisant route pour Rome, et neuf jésuites venant aussi de France. Les *ultras* voyagent seuls cet hiver, parce qu'ils fuient la Révolution; les autres se tiennent cois chez eux, dans l'attente des événemens.

A cette auberge de Bolsena, le prince Louis a su, par un postillon, que son père, revenant à Florence, avait couché à Viterbe; il est parti aussitôt au-devant du Roi, à franc étrier. J'ai pris sa place à côté de la Reine jusqu'à Montefiascone. Là, les voitures du Roi et de la Reine se sont rangées roue contre roue, sans que l'un ni l'autre descendit; je me suis écartée, afin de les laisser causer. Le Roi a une très belle tête; mais il est goutteux, a pris beaucoup d'embonpoint et marche avec difficulté. Son fils Louis lui ressemble, surtout du haut du visage; le profil est tout à fait le même. C'est des yeux, de la bouche et de la physionomie seulement que le Prince tient de la Reine. Le Roi le réclame et veut qu'on le lui renvoie bientôt.

La Reine paraissait triste après cette entrevue, si froide, si courte, qu'elle appréhendait, qu'elle avait tout fait pour éviter, et qui n'est qu'un malentendu de plus entre elle et son mari. Elle porte ainsi la peine d'une union malheureuse, que la politique avait imposée, que le cœur n'a pu admettre, dont ni l'exil, ni le temps, ni l'infortune commune n'ont rendu les liens tolérables aux deux époux.

C'est dès 1808 qu'ils se sont définitivement séparés, la Reine habitant Paris, et le Roi, La Haye; il y réclamait Napoléon-Louis, alors âgé de quatre ans, et s'autorisait pour le faire du

statut impérial selon lequel les jeunes princes de la famille ne devaient être élevés à Paris qu'après l'âge de sept ans. L'Empereur, par affection pour la Reine, empêcha qu'on ne fit à son neveu l'application de ses propres ordres; mais il se plaignait souvent de tous ces tiraillemens, qui contribuèrent à la chute du royaume de Hollande et à l'incorporation de ce pays dans l'empire français.

Le roi Louis, ayant abdicqué en 1810, fit le plongeon et disparut aussi complètement du monde que s'il était mort ou s'il avait revêtu le froc pour se cloîtrer dans un couvent. On retrouva sa trace à Teplitz, puis à Gratz, où il vécut deux ans. Suivant là son penchant naturel à la sentimentalité, il écrivit : *Marie, ou les Hollandaises*, qui est le roman de sa propre vie et l'histoire de son mariage manqué avec Émilie de Beauharnais, devenue depuis la célèbre M^{me} de Lavallette.

Les malheurs de 1813 le firent reparaitre; il vint à Pont-sur-Seine, au château de Madame Mère, mais ce malade et ce lunatique ne pouvait plus être d'aucun secours à son frère: il le prouva en faisant la proposition étrange de retourner en Hollande, pour y reprendre ses anciens pouvoirs. En 1814, son rôle effacé fut d'accompagner Marie-Louise à Blois; il prit le chemin de l'Italie après l'abdication de son frère à Fontainebleau. C'est de là qu'il intenta à sa femme, devant les tribunaux français, le procès par lequel elle se vit condamnée à lui rendre Napoléon-Louis. Depuis, le Roi n'a pas cessé de vivre tantôt à Rome, tantôt à Florence. Il a publié en 1820 trois volumes bourrés de documens sur la Hollande, dont l'Empereur a eu connaissance à Sainte-Hélène, et qu'il lui a expressément pardonnés par son testament. Touché depuis de repentir, Louis a réfuté l'histoire calomnieuse écrite sur son frère par sir Walter Scott. Je passe sur ses petits vers et sur ses petits écrits.

L'enchaînement de cette vie bizarre aurait suffi à m'inspirer des pensées mélancoliques, si par surcroît le paysage n'était devenu sans cesse plus sombre et plus désert, à mesure que nous approchions de Rome. Peu de villages, des huttes éparses, quelques chèvres broutant une herbe fanée et des broussailles desséchées: voilà tout ce qu'on retrouve dans ce Latium si fameux. Quant aux habitans, nous n'avons rencontré que des voleurs attachés ensemble par les mains ou couchés sur des

charrettes que conduisaient des soldats. Comme s'ils avaient hâte d'en finir, les postillons galopèrent follement ; c'est le train dont on est conduit dans les États du Pape. Deux chevaux se sont abattus l'un après l'autre à la voiture de la Reine, qui, fort heureusement, en a été quitte pour la peur.

Rome, ce nom dit tant de choses ! c'est en un mot l'histoire du monde et la plus forte leçon qu'on puisse recevoir sur le néant des grandeurs humaines ! Deux milles avant d'arriver, nous avons passé le Tibre sur un beau pont, défendu au milieu par une porte. Un reste de jour permettait de voir les eaux bourbeuses de ce fleuve, si souvent chanté. Le chemin qu'il nous restait à parcourir s'est fait entre des murs qui ne laissaient rien voir et dont l'impression m'était désagréable. Ma tristesse grandissait d'instant en instant. C'était un malaise sans raison, non pas sans cause, car on ne se trompe pas aux pressentimens, et, j'en suis certaine, quelque chose menace la Reine ; il lui arrivera malheur dans ce pays !

19 novembre.

Je crois que *palazzo* n'est pas l'équivalent du mot français : palais, mais désigne quelque chose de particulier à l'Italie. Au moins ce *palazzo* Ruspoli, que nous habitons, présente-t-il un curieux mélange de désordre et de luxe, de magnificence et d'abandon. Son escalier de marbre blanc est noir à notre arrivée ; nous y montons dans les ténèbres ; la Reine interdite ne sait où s'arrêter, à qui parler. Ses domestiques sont à Rome depuis cinq jours, mais, calculant que leur maîtresse n'arriverait que le lendemain, ils n'ont pas pris la peine de l'attendre et sont allés se promener.

Elle prend ce contretemps avec sa bonne grâce ordinaire et s'en rend responsable elle-même, à cause de ses hésitations à quitter Florence et de sa longue incertitude sur la date de son départ. Elle me fait voir tout de suite son appartement, auquel elle a su donner ce même aspect animé qu'à sa maison d'Artenberg. La pièce où l'on pénètre d'abord est une galerie de tableaux ; la Reine y a réuni les restes de la collection qu'elle avait formée et dont elle a dû se défaire en 1815. Les portraits de la famille Bonaparte, ceux de l'Empereur, à tous les âges de sa vie et dans tous ses costumes, remplissent le salon principal. Après vient un salon de musique et d'intimité, avec

d'autres toiles plus petites, une grande table ronde et un piano.

La seule personne que nous découvrons est une négresse de l'impératrice Joséphine, qui pleure et sanglote de revoir la Reine. On l'appelle Malvina. Elle était dans la misère à Paris, d'où on l'a fait venir à Arenenberg, puis ici, avec le fourgon. Je ne l'avais pas encore aperçue. Elle logera dans une petite chambre à côté de moi.

M^{me} Lacroix et sa fille Hortense paraissant enfin, la Reine ne prend pas le temps de lire le monceau de lettres qu'elles lui apportent ; elle se hâte de dîner pour courir chez Madame Mère avec son fils. Au retour, elle entre un instant chez moi, me demande si je ne manque de rien, — est-il possible d'être meilleure ? — et me trace à grands traits le programme que nous suivrons ici. Nous n'irons pas au théâtre, ce qui pourtant m'aurait fait plaisir ; le temps manquera pour cela. Elle veut rester chez elle chaque jour jusqu'à trois heures pour remettre la main à des Mémoires commencés par elle en 1816, abandonnés en 1820. Ainsi, mes matinées m'appartiendront, au travail près de correspondance dont je serai chargée. Hortense Lacroix, secrétaire attitrée, a une grande écriture d'homme ; la mienne convient mieux, comme ressemblant à celle de Madame. Il faut comprendre par là que le soin de répondre aux lettres banales m'appartiendra tout entier, et que beaucoup croiront posséder des autographes de la Reine qui n'en auront que de moi. Quant aux visites à faire ou à recevoir, les soirées du jeudi et du dimanche seront consacrées à Madame Mère. La Reine sera chez elle les samedis ; elle désire qu'on y fasse un peu de musique, et me voilà presque obligée d'y figurer, ce qui me cause une peur horrible.

Au demeurant, je crains de voir Rome aussi peu et aussi mal que j'ai vu Florence. Mais la bonté de la Reine n'a pas dit son dernier mot, et son sévère plan de vie peut n'être pas définitif. Je n'en veux pour preuve que cette affluence de visiteurs venus assiéger sa porte dès que sa présence à Rome a été connue. Un gros M. Fontanelli, chambellan du roi de Bavière, a été beaucoup questionné, comme venant de Paris et en apportant des nouvelles. Un M. Delcinque, de l'aristocratie romaine, petit homme brun, vif, remuant ; un comte de Gentili déjà rencontré à Viterbe, une marquise Courtilepri, qui ne parle pas

français, et son fils, fort joli garçon ; un petit ténor Angelini, qui ennuie, et que la Reine a fait chanter, pour se débarrasser de lui ; le jeune prince Ruspoli, grand et bel homme, fils de l'évêque, propriétaire de la maison, ont précédé le défilé des Français.

De ceux-ci je retiens surtout M. et M^{lle} Feray et le marquis de Rougé. Le premier, riche négociant, atteint d'un peu d'*ultracisme*, paraît jouer au grand seigneur ; il est père de M^{me} de Champlois, femme du préfet de Strasbourg, de M^{me} Salvandy, et compte parmi ces fidèles de la Reine qui fréquentèrent chez Louise Cochelet, à Sandegg, dès les premières années de l'exil d'Arenenberg. M^{lle} Feray, sa nièce, a fait avec moi des projets de musique : voilà une aide précieuse pour nos samedis.

M. de Rougé est fils de ce marquis de Rougé qui, tout récemment encore, servait aux cent-suisse, sous le duc de Mortemart, et siégeait à la Chambre des Pairs. C'est un jeune homme de vingt-cinq ans, vif, spirituel, plein de moyens, mais une tête en chaos. Il était attaché à la Légation d'ici sous Charles X. N'ayant pas été remplacé par le nouveau gouvernement, il est revenu à son poste, tout heureux de quitter Paris, où les choses ne vont pas à son gré. On ne comprend pas au juste, à l'entendre, et lui-même ne sait pas sans doute ce qu'il veut : il regrette que l'Empereur soit mort, tombe à bras raccourcis sur les Bourbons, dont il trouve heureux qu'on soit débarrassé, mais... tombe aussi sur le Roi et, pour finir, redoute la République plus que tout au monde ! Il se moque de Charles X, du Dauphin, et pleure les malheurs de cette famille. C'est un admirateur passionné de la Reine, qu'il amuse par son babil. Elle le raisonne, elle veut qu'il soit Français avant tout, comme elle-même et comme ses enfans.

Elle se croyait quitte pour la journée quand les Brésiliens de la Légation ont paru au complet. La Reine est tante de leur Impératrice par le mariage de la jolie princesse Amélie, célébré l'an dernier, avec Dom Pedro. J'étais seule, au salon, en face de ces quatre hommes, qui m'écrasaient, quand le Prince est arrivé. Il a échangé quelques mots en italien avec le ministre. La Reine s'est entretenue à son tour avec le chargé d'affaires, qui a l'air d'un homme de mérite. J'avais le plus jeune et le plus joli de la bande. Quant au quatrième, un nègre blanchi, il est resté silencieux.

Le Nord a succédé au Midi, en la personne de la comtesse Samoïloff, jeune femme vive, originale, qui plaît sans être jolie par le mouvement de sa physionomie. Elle a une mauvaise tête, mais un bon cœur, et met à ses folies une franchise qui les lui fait presque pardonner. Elle était coiffée d'une manière si bizarre, qu'elle m'a rappelé Azor dans l'opéra de *Zémire* ; avec cela, une robe de cachemire et un rang de perles d'au moins 100 000 francs. Son napoléonisme se faisait jour dans le récit qu'elle nous a fait des événemens de Juillet ; elle était à Paris à ce moment-là. En face d'elle, un Russe de la Légation prenait le contre-pied de ce qu'elle disait. Il a un bras de moins, une figure expressive et régulière ; ses opinions nous sont défavorables. Il tournait en ridicule la popularité du Roi, qu'on pouvait voir, disait-il, pour cinq francs. Un Anglais avait donné cette somme à des gamins, et ils avaient tant crié que le Roi s'était montré au balcon du Palais-Royal. Un autre, pour dix francs et par les mêmes moyens, avait fait chanter la *Marseillaise* à Louis-Philippe.

La Reine, ni son fils ne peuvent dire sur un pareil sujet tout ce qu'ils pensent ; mais il est difficile de croire qu'ils aient trouvé la conversation de leur goût. Pour finir, nous avons eu le général prussien Lepel, qui m'a paru un homme d'esprit. La Reine l'a beaucoup gracieusé, comme venant de chez sa cousine la grande-duchesse Stéphanie de Bade. Un marquis et une marquise Potentia nous ont fait regarder des gravures ; c'est la ressource quand on a tout dit et qu'on ne sait plus qu'ajouter. Deux artistes français ont parlé politique : c'est le sujet du jour, chacun le traite à sa manière et la Reine tolère toutes les opinions.

L'événement de la soirée a été un commencement d'incendie qui s'est déclaré dans ma garde-robe. J'aurais voulu partager à ce propos la joie des domestiques, qui voyaient dans cet incident le présage d'événemens heureux. Mais mes pressentimens de l'autre jour me sont revenus en tête et, joints à la fatigue, m'ont longtemps empêchée de dormir.

21 novembre.

La princesse Zénaïde, femme de Charles-Lucien, prince de Musignano, et sœur de la princesse Charlotte, est venue dans la matinée. C'est en 1822 qu'elle a épousé son cousin, âgé alors

de dix-neuf ans, c'est-à-dire de deux ans plus jeune qu'elle ; elle a eu de lui trois enfans. L'aîné, Joseph, n'a que six ans ; il est le favori de sa tante Charlotte. Sa mine chétive fait peine à voir. Les deux autres, Lucien, deux ans, et Julie, six mois, sont aussi très petits.

Le roi Jérôme est venu et nous est resté pour le déjeuner : c'est aujourd'hui seulement que j'ai été présentée à toute sa famille, à l'issue de la messe que nous étions allés entendre chez lui.

Le Roi, jeune encore, puisqu'il était le cadet des frères Bonaparte, ressemble à l'Empereur, mais avec un profil en casse-noisettes qui lui donne quelque chose d'un peu grimaçant. Il est loin aussi d'avoir avec son aîné une parfaite similitude morale. Napoléon, qui le savait léger et porté aux aventures, voulut faire de lui un officier de marine. Il le mit à l'apprentissage près de l'amiral Gantheaume, dont il avait apprécié les talens pendant sa traversée d'Égypte, et l'expédia à Saint-Domingue avec le général Leclerc, le mari de Pauline et leur beau-frère à tous deux ; mais il ne réussit pas à lui donner le goût de la discipline. En 1803, au cours d'une croisière aux Antilles, Jérôme prit la mouche sur une observation de Villaret-Joyeuse et laissa là le commandement de son brick pour passer en Amérique. Cette équipée fut complétée par son mariage avec M^{lle} Elisabeth Patterson de Baltimore, mariage déclaré nul en 1805 comme ayant été contracté avant l'âge de la majorité et sans le consentement de Madame Mère. Replacé dans la Marine, Jérôme fit partie de l'expédition de 1805 à la Martinique. Cette année ayant été fatale à la flotte française, il passa dans l'armée de terre et fit comme général les campagnes de 1806 et 1807. La bienveillance invariable de Napoléon alla alors jusqu'à créer le royaume de Westphalie exprès pour ce Benjamin de la famille ; mais, cette fois encore, il ne fut pas payé de retour, le règne de Jérôme n'ayant été qu'une suite d'inconséquences politiques, de caprices d'humeur et d'amoureuses prodigalités.

En 1812, où il commandait l'aile droite de l'armée, ses fautes militaires firent manquer la première manœuvre que l'Empereur avait conçue et par laquelle la campagne pouvait se terminer d'un seul coup. Comme mari, il avait eu plus de torts encore que comme général, mais sans lasser l'indulgence de la Reine sa femme, d'accord avec l'Empereur pour tout pardonner.

La jolie figure de cette princesse respire l'intelligence et la bonté. Elle m'a fait le plus aimable accueil, mais elle est d'un embonpoint excessif, ce qui n'est pas fait pour retenir auprès d'elle son volage époux. Des raisons politiques avaient décidé de son mariage, au lendemain de ce traité de Tilsitt qui dressait en Allemagne le nouveau trône westphalien. L'Empereur se montra flatté de la première alliance royale contractée par sa famille. De son côté, le roi Frédéric de Wurtemberg avait désiré cet établissement pour sa fille, dans l'espoir qu'une union intime avec la maison impériale lui procurerait des agrandissemens. Ces raisons ayant cessé d'exister en 1814, il insista pour que la Reine se séparât de son mari; elle répondit noblement qu'elle resterait épouse et mère, et qu'elle était prête à toutes les douleurs de la pauvreté et de l'exil. Elle ne prévoyait pas encore qu'elle aurait à subir par surcroît des vexations de toutes sortes, tendant à l'amener par la force à ce qu'on n'avait pu lui arracher par la persuasion, qu'elle serait détenue aux châteaux de Goppingen, d'Ellwangen, privée de ses diamans, de sa vaisselle, brisée ou vendue à l'encan et, ce qui pour elle était la plus grande douleur du monde, qu'on essaierait de la séparer de son enfant.

Après l'abdication de Fontainebleau, Jérôme avait pris le chemin de la Suisse. Elle l'y suivait, quand elle fut arrêtée et dévalisée près de Montereau par le marquis de Maudreuil, l'ancien écuyer de sa cour de Cassel. Cette extraordinaire et ténébreuse affaire a fait depuis couler des flots d'encre. De la Suisse, la Reine passa à Trieste, où elle accoucha de Jérôme, son premier-né. Les Cent-Jours replacèrent le Roi à la tête d'un corps d'armée et lui permirent d'attester par une conduite digne d'éloges, à Waterloo, qu'il portait un sincère attachement à Napoléon.

Puis ce fut le retour au Wurtemberg et les persécutions de famille que la reine Catherine supporta si courageusement. C'est sur l'injonction du roi de Wurtemberg et pour obtenir sa liberté qu'elle se laissa affubler du nom de princesse de Montfort et qu'elle amena le roi Jérôme à changer de nom.

Les deux époux menèrent pendant plusieurs années une vie errante à Gratz, à Erlau, à Schönau, puis de nouveau à Trieste. Il n'a pas tenu à la Reine que ses pérégrinations ne s'éten-

dissent plus loin encore, car, aux premières mauvaises nouvelles reçues de Sainte-Hélène, elle écrivit au prince-régent d'Angleterre en lui demandant la permission de passer dans cette île pour s'y dévouer à l'Empereur.

Elle mit Mathilde au monde en 1820 et Napoléon en 1822. L'année suivante, toute la famille vint s'établir à Rome, où Madame Mère désirait la voir; l'autorisation nécessaire fut accordée après le congrès de Vérone; l'empereur Alexandre l'avait demandée pour la Reine, dont il était cousin.

Ces détails m'ont été contés par la Reine elle-même au sortir de chez son mari. Pour prendre l'air, elle a voulu faire quelques tours au Pincio. Nous sommes allées de là à la villa Borghèse, autrefois propriété du roi Louis et maintenant de Madame Mère. Des chênes verts, des eaux jaillissantes, des ruines, des perspectives, toutes les beautés de l'art et de la nature, mises en lumière par le beau soleil italien, en font un séjour enchanteur. Mais Madame Mère ne veut plus y paraître et l'abandonne définitivement à ses enfans.

Il y aura demain neuf mois juste qu'ici même, en tombant, elle s'est brisé le col du fémur. A cause de ses quatre-vingt-quatre ans, les médecins n'ont pu tenter de réduire cette fracture. On lui applique la méthode Dupuytren en la tenant couchée tantôt dans son lit, tantôt sur une chaise longue, le membre rompu reposant sur un coussin. Pour ses sorties, on la porte dans un fauteuil au bas de l'escalier, de là sur une litière faite d'un sommier élastique; sa voiture la promène au pas. Elle a ainsi la satisfaction d'entendre encore dire sur son passage par les gens de la rue : « la madre di Napoleone ! » mais ces promenades deviennent de plus en plus rares. Sa tristesse et son isolement font peine; elle refuse de recevoir des étrangers et borne ses distractions aux visites de ses enfans ou des quelques voyageurs français qui songent encore à l'aller voir. Il faut lui lire tout ce qui s'imprime sur l'Empereur; là-dessus, elle est insatiable; et comme la Reine n'y suffit pas, elle compte sur moi pour la relayer dans cet emploi.

Il me semble que je mourrai de peur à la vue de cette vieille femme qui a tenu dans ses bras Napoléon enfant, qui l'a vu faible et petit, qui a engendré cette colossale puissance, et qui y survit!

25 novembre.

Les conséquences de l'imprudence que la Reine a commise hier, en voulant me montrer Rome elle-même, et s'exposant toute la journée à une tramontane très aigre, n'ont pas été longues à se faire sentir. Ce matin, elle était si mal à l'aise que le docteur l'a condamnée à garder le lit toute la journée. Hortense Lacroix et moi, nous sommes succédé à son chevet.

Hortense travaille sous la dictée à cet ouvrage qui remplit les matinées de la Reine. Elle est spirituelle et fort instruite ; il est facile d'apercevoir qu'elle ne me voit pas d'un bon œil. La raison en est simple : M^{me} Lacroix, qui étouffe d'orgueil et de prétentions, aurait voulu que la Reine prit sa fille pour dame, ce qui n'est pas possible, la mère étant femme de chambre. Qu'on le veuille ou non, il y a des limites de convenances qui partageront longtemps encore les unes des autres, les diverses classes de la société. Voilà ce que M^{mes} Lacroix ne peuvent comprendre, et non seulement elles ne sauraient admettre la préférence qui m'a été donnée, mais, si j'en crois le Prince, M^{me} Lacroix va jusqu'à le supposer épris de sa fille, qui est laide, petite et contrefaite ; il rit aux larmes de cette idée bouffonne.

Mon service consiste en lettres, dont la Reine m'indique l'objet et la substance, qu'elle me laisse le soin de composer et qu'elle veut n'avoir qu'à signer. Celles d'aujourd'hui étaient difficiles à faire, et il m'a fallu les recommencer ; la Reine ne s'en est prise qu'à elle-même et m'a donné sur le sujet de plus amples éclaircissemens.

Il s'agit des réclamations qu'elle forme pour être payée des sommes à elle dues par le Trésor français. Cette affaire remonte à 1814 et trouve sa base dans la donation du douaire de Saint-Leu, constitué pour elle grâce à l'intercession de l'empereur Alexandre. Les lettres patentes lui en furent remises à la Malmaison, au lendemain de la mort de l'impératrice Joséphine, et ce fut Alexandre lui-même qui les lui apporta. Le titre de duchesse et une pension annuelle de 40 000 livres lui étaient accordés. Cet arrangement paraissait n'être encore que provisoire, car d'autres arriérés anciens lui restaient dus, et elle pouvait prétendre aussi à des compensations en échange des bois que l'Empereur avait attachés pour elle au domaine de Saint-Leu et que Louis XVIII reprenait. Mais toutes ces revendica-

tions ensemble n'ont pesé que fort peu aux yeux du gouvernement de la Restauration. Les lettres patentes n'ont été enregistrées nulle part. Elles n'étaient apparemment qu'une pièce de chancellerie, délivrée pour la forme à l'empereur Alexandre, et protestée d'avance par ceux qui la signaient. L'escamotage en fut facile après les Cent-Jours. Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie à Paris, assouvissait alors sur la Reine sa haine corse pour tous les Bonaparte. C'était elle, disait-il, qui avait préparé le retour de l'île d'Elbe, mensonge dont Napoléon lui-même a fait justice dans ses dictées de Sainte-Hélène. Mais le roi Louis s'était hâté dès 1815 de vendre Saint-Leu à Jean Torlonia, duc de Bracciano, qui le céda presque aussitôt au prince de Condé. Cette vente désarmait la Reine, en consommant la prescription de l'acte sur lequel elle fondait ses réclamations. Le titre de duchesse lui en reste seul, et tout le monde le lui donne à Rome; mais, pour que tout soit obscur et faux dans sa position, il a fallu que le roi Louis se fit appeler dans le même temps *comte* de Saint-Leu. Cette différence n'est due qu'au hasard et au manque de communications entre les deux époux. Mais elle marque entre eux un désaccord dont il n'existe par ailleurs que trop d'autres preuves et qu'il était inutile d'accentuer ainsi.

A la deuxième lecture, la Reine a approuvé mes projets de lettres. Elle s'accuse en soupirant de n'avoir pas eu la prévoyance de Madame Mère et de ne s'être pas pourvue à temps contre le malheur. Elle aurait préféré se soumettre sans murmure aux arrêts du destin, et ne pas suivre l'exemple ridicule de la Duchesse d'Angoulême, qui, en rentrant aux Tuileries, y réclamait son piano d'avant la Révolution. Mais enfin, la gêne qu'elle éprouve est son excuse, et aussi l'impudence inouïe avec laquelle les gens de son entourage l'ont volée et friponnée. Elle évalue à six cent mille francs l'argent qu'on lui a gaspillé lors de son départ de Paris en 1815. Un grand nombre d'officiers s'adressaient à elle; elle a eu la satisfaction de sauver la vie à un général Ameilh, homme très distingué, qui était condamné à mort, et qui, par la suite, a perdu la tête, à force d'être persécuté; mais elle n'a point réussi dans le sacrifice qu'elle a fait en faveur de l'infortuné Mouton-Duvernet.

Ce général avait été arrêté comme tant d'autres, au début de 1816. Un colonel italien, comte de Libri, était emprisonné à Lyon avec lui. Il écrivit à la Reine, en l'effrayant d'une sentence

capitale qui, disait-il, était inévitable, à moins qu'on n'eût recours aux moyens qu'il indiquait. Diverses personnes s'étaient réunies pour acheter le geôlier et préparer une évasion, mais il manquait 20 000 francs qu'on ne savait où trouver. C'était là la somme qu'on osait demander à la Reine et au prince Eugène. La lettre, parfaitement bien écrite, était accompagnée d'une autre signée du marquis de Lavalette, et recommandait le solliciteur comme un homme honorable et désintéressé. Par une analogie attachée au nom même du marquis, le projet soumis à la Reine rappelait cette romanesque évasion du général de Lavallette, dont Émilie de Beauharnais avait été l'héroïne et qui, contre toute vraisemblance, avait réussi.

Ces considérations pesèrent sur l'esprit de la Reine. Pressée par le temps et n'espérant pas pouvoir correspondre sur ce sujet avec son frère, elle prit un de ses diamans d'une valeur au moins égale à 20 000 francs, et l'expédia sur l'heure à l'adresse indiquée. Le cachet qu'elle avait mis sur la boîte lui revint à quelque temps de là, par l'intermédiaire d'un banquier de Bâle; elle put croire à ce signe que l'affaire était en bonne voie et que l'évasion de Mouton-Duvernet se préparait.

Sur ces entrefaites, on apprit le coup de main tenté le 5 mai par Paul Didier contre Grenoble, au nom de Napoléon II, et la répression sanglante de cette échauffourée faite par le général Donnadieu. La Reine n'avait pas été mise en cause par les journaux, et elle ne devait pas l'être, car elle était restée entièrement étrangère à cette équipée. Quelle ne fut pas sa surprise, en recevant par l'officier de Bâle une lettre de ce même comte de Libri muette sur le compte de Mouton-Duvernet, pleine au contraire, sur les événemens de Grenoble, des détails les plus particuliers! L'effet de ce factum, rédigé comme s'il faisait suite à d'autres de même nature, ne pouvait être que de compromettre la Reine, en la représentant comme mêlée à une intrigue à laquelle elle n'avait pris aucune part.

Elle donna l'ordre à l'officier de n'accepter désormais aucune lettre de ce personnage. Le banquier répondit en avouant qu'il avait été joué et présentant une carte à payer de 10 000 francs. Sur la foi du cachet de la Reine, et d'après le contenu de la deuxième lettre, l'Italien rusé s'était présenté à Bâle comme un agent politique secret et avait réussi à se faire délivrer cette nouvelle somme. La Reine et le prince Eugène en

payèrent chacun la moitié. Cependant Mouton-Duvernct, condamné à mort par le conseil de guerre de Lyon, avait été fusillé. Des dames de la ville allèrent danser sur le lieu du supplice ; des royalistes fêtèrent l'exécution par un repas où fut servi un foie de *mouton* que les convives percèrent de leurs couteaux.

26 novembre.

Seule avec la Reine ce matin, n'ai-je pas eu la sottise de mettre la conversation sur les questions de sentiment ! Cela a ravivé chez elle ses sujets de chagrin ; elle a pleuré très fort ; je ne pouvais plus la consoler. Le bonheur, dit-elle, n'est pas de ce monde et ceux qui l'y cherchent, surtout par le cœur, ne l'y trouveront point ; il faut se détacher de soi et, si l'on peut, des autres, vivre au jour le jour et sans y penser...

Je ne savais plus comment changer l'entretien, quand Malvina est venue fort à propos nous apporter un roman que la Reine avait demandé au roi Jérôme ; il s'est trouvé être de lord Normanby, et nous l'avons commencé avec intérêt. La visite de M^{lle} Feray nous a bientôt interrompues. La Reine m'a envoyée la recevoir, en me recommandant de bien répéter avec elle notre morceau de demain soir ; mais, dans l'instant même, le roi Jérôme, la reine Catherine et M. Bacciochi entraient au palais. Il a fallu leur répondre, caqueter et perdre du temps. A la fin, sur un signe de M^{lle} Feray, nous nous sommes décidées à nous asseoir au piano. L'effet de notre musique a été prodigieux. Les hommes ont pris aussitôt leurs chapeaux et s'en sont allés. La reine Catherine est entrée chez la Reine, auprès de qui Hortense Lacroix n'avait pas laissé longtemps ma chaise vide, dans la hâte qu'elle a toujours de me remplacer.

Nous n'avions pu dire qu'une fois ce duo de Sémiramide, quand M. Feray est venu réclamer sa nièce et que M^{me} Vescovali est arrivée. Elle prétendait être reçue par la Reine ; mais j'ai préféré la mener chez moi, ne pouvant, naturellement, lui permettre d'interrompre la visite de la reine Catherine.

Je savais déjà l'histoire de cette dame. C'est une demoiselle Piot qui était chez la Reine, en même temps que M^{lle} de Courtin. Elle s'est amourachée d'un jeune homme et lui a sacrifié plus que la vie. Enceinte et congédiée, elle s'est établie à Milan, où

elle a donné des leçons de harpe pour faire vivre son enfant. Son courage l'a aidée à regagner l'estime des honnêtes gens. M. Vescovali, en galant homme, l'a épousée contre vents et marées.

Elle me parle de ses services chez la Reine et s'étend volontier sur ce passé, meilleur sans doute pour elle que le présent. La voyant ainsi disposée, je lui demande de m'expliquer pour quelles raisons la Reine pleure quand le mot de sentiment vient par hasard dans la conversation !

Elle ne fait pas difficulté de me confier ce que ses devancières se sont transmis de bouche en bouche, ce que les dames d'honneur savaient seules, sous le sceau d'un très grand secret, et qu'elles n'avaient garde de confier aux lectrices ou à d'autres personnes de la maison.

Un amour exalté a rempli la vie de la Reine ; cette passion, longtemps contrariée, trop tard satisfaite, n'a été marquée que par de courtes joies suivies de regrets sans fin. Le comte de Flahault en fut l'objet.

Il est fils, au moins par le nom, d'un maréchal de camp mort sur l'échafaud en 1793 et d'une femme assez éloignée d'être irréprochable, mais à qui les difficultés de sa vie, jointes aux grâces de son esprit, ont fait tout pardonner. Outre que ses romans se vendirent toujours convenablement, elle eut aussi le talent de se faire épouser par le baron de Souza, ministre de Portugal à Paris sous le Consulat. Elle vit encore, elle n'a pas cessé de correspondre avec la Reine.

Charles de Flahault s'était engagé aux hussards volontaires en 1800 et avait fait la campagne de Marengo dans l'escorte du Premier Consul. Il était en 1804 le cavalier le plus gracieux et le plus accompli, musicien, danseur, une tournure charmante, un timbre de voix délicieux, enfin l'homme qui, par son âge, son physique et ses manières, semblait fait exprès pour plaire à la Reine. La délicatesse de celle-ci la rendait sensible à ce qu'il y avait de rude dans le ton de la nouvelle société, dans celui des Bonaparte en particulier ; elle appréciait au contraire les façons polies que les hommes du faubourg Saint-Germain avaient rapportées d'émigration et qu'ils commençaient à répandre dans les salons à la mode.

Cependant les événemens de 1805 rappelaient les militaires aux armées ; Charles de Flahault était aide de camp de Murat, situation brillante pour un simple lieutenant, mais qui le plaçait

toujours aux avant-gardes, c'est-à-dire le plus loin possible de la Reine. Il était en Pologne en 1806 et 1807, figurait aux batailles d'Eylau et de Friedland et ne revenait à Paris qu'après la paix de Tilsitt. Dans l'intervalle, le séjour de la Hollande avait mis la Reine à la merci de son tyrannique époux et ruiné pour toujours sa vie domestique.

La mort de son premier-né aurait dû la rapprocher de son mari ; elle les éloigna l'un de l'autre, au contraire, le chagrin du Roi ayant pris la forme d'accès de jalousie et se traduisant par des questions insultantes, où l'honneur de la mère était mis en doute devant le cadavre même de l'enfant. Il est permis de croire que ces nouvelles épreuves amenèrent chez la Reine une révolte du cœur définitive et la victoire de ce sentiment contre lequel elle avait lutté jusque-là. Elle parut vaincue aux derniers mois de cette même année 1807, après un voyage qu'elle fit dans les Pyrénées, où son mari vint la rejoindre ; ce rapprochement consumma la séparation inévitable et changea pour toujours l'éloignement en aversion.

Le prince Louis naquit au mois d'avril 1808. La seconde vie de la Reine commence aussitôt après. C'était, pour la galerie, le tourbillon des fêtes et des plaisirs du monde ; c'était, derrière ce paravent doré, sa secrète liaison avec M. de Flahault. Le brillant officier venait d'être rappelé de Pologne, non sans la secrète intervention de celle qui l'aimait. Il en rapportait quelques rhumatismes qui l'obligèrent à se rendre à Bourbonne. La Reine allant à Plombières, l'occasion s'offrait de voyager ensemble.

Des voyages pareils se firent chaque année jusqu'en 1813 ; au retour de l'un d'eux, la Reine accoucha, dit-on, d'un fils que M^{me} de Souza fit élever et qui doit être parvenu à l'âge d'homme aujourd'hui.

Pendant les trois campagnes de 1813, de 1814 et de 1815, le général de Flahault servit, auprès de l'Empereur, comme aide de camp ; il fut fait pair aux Cent-Jours et dut s'exiler à la Restauration. Passé en Allemagne, puis en Angleterre, il épousa bientôt miss Mercer Elphinstone, dont il eut plusieurs filles : le roi Louis-Philippe vient de le rappeler au service et de se l'attacher à son tour comme aide de camp.

Cette carrière nouvelle que M. de Flahault parcourt, cette famille qu'il vient de fonder, voilà ce qui se présente en ce moment à l'esprit de la Reine et par quoi elle se sent séparée de

lui. « Souffrir par ceux qu'on aime, c'est là la vie... » ajoute M^{me} Vescovali, les yeux toujours remplis de larmes. Elle s'excuse d'avoir trop parlé, elle s'en accuse, et moi je l'en remercie. Avertie par elle, j'éviterai désormais des allusions maladroités, et, moi qui aime la Reine, je me garderai de la faire *souffrir*.

28 novembre.

Ce matin, la Reine s'est sentie assez bien pour être debout avant midi ; les visites ont afflué de bonne heure et jusqu'au soir, nous n'avons plus eu un instant de liberté.

D'abord M^{me} de Menou, une des beautés qui ornaient les fêtes de l'Empire et figuraient aux Tuileries dans de brillans quadrilles costumés ; elle vient passer l'hiver à Rome ; sa conversation est charmante, sa physionomie très agréable, mais on devine à peine qu'elle ait été si jolie ; un Suédois intéressant, recommandé par une lettre de la princesse Joséphine, et nommé M. de Benette ; le général Antonelli, qui parle musique ; un petit homme timide que je prenais pour un visiteur et avec qui je me mettais en frais de conversation ; il m'a avoué alors s'appeler Henri Piot, être le neveu de M^{me} Vescovali et venir pour essayer le piano, la Reine le paie pour jouer les soirs ; enfin le général Lepel, présentant son frère et sa belle-sœur, à qui il a fallu faire voir les gravures.

Le cercle s'étant resserré un instant, la Reine a joué une valse que M^{me} Feray a dansée avec M. de Rougé et que je suis bien aise que mon mal de pied m'ait empêchée de danser avec le prince Louis, puisqu'il s'en défendait : il nous a quittés après nous avoir montré sa chanson napolitaine. M. de Rougé a disparu à son tour, parce qu'il ne reste pas les jours où il ne peut pas jouir de la Reine à son gré, et qu'après avoir espéré l'avoir pour lui seul, il lui a fallu céder sa place au chambellan de Madame Mère, M. Colonna.

Celui-ci s'est rencontré dans le salon avec le prince Ruspoli, l'évêque propriétaire de la maison, personnage fort gouteux et fort dissimulé, tout farci de nouvelles qu'il comptait sans doute sur nous pour répandre dans Rome. Son sujet était le danger politique qui peut naître de la maladie du Pape et les troubles que la mort du Pontife ne manquerait pas d'amener. Il affirme que l'Autriche se tiendrait alors au principe de la non-intervention. Voilà ce qu'il voudrait nous faire redire et ce sur

quoi personne n'a pu le croire, chacun sachant qu'il est à Rome le porte-voix de M. de Metternich.

Le bon vieux M. Colonna voit le doigt de Dieu partout. Il nous a raconté des prophéties qui courent au sujet du Pape et, à force de dire des choses extravagantes, a fini par intéresser tout le monde à sa conversation. Selon lui, la fin du monde approche, nous en sommes à la sixième époque de l'Apocalypse, etc.

Le Prince, rentrant à ce moment, rapportait la nouvelle que le Saint-Père était mort ; il l'avait appris chez la belle M^{me} O'Donnell, une Romaine mariée à un Anglais très riche, la plus coquette et la plus galante des femmes de la société. L'évêque Ruspoli et M. Colonna, tous deux fort émus, nous ont quittés précipitamment ; la Reine, aux champs, m'a fait rouvrir ses paquets de lettres prêtes et déjà cachetées ; elle était prise de scrupules et, sachant que cette correspondance serait lue à la poste, voulait y changer quelques expressions très vives auxquelles l'événement d'aujourd'hui pouvait prêter un sens compromettant. Moi-même, j'étais tellement troublée et reprise de pressentimens, qu'en me coiffant j'ai mis par maladresse le feu à mes cheveux ; je ne savais plus comment réparer cela, le temps me manquait pour m'habiller, si bien que la Reine et le Prince étaient déjà à table quand j'y suis arrivée confuse, mécontente et laide à faire peur.

La nouvelle de la mort du Pape effraie à bon droit tout le monde : le gouvernement d'abord, à cause de la dépense qu'entraîne toujours un conclave (l'élection de Léon XII, l'avant-dernier pape, n'est pas encore payée), puis les étrangers, les oisifs, les marchands fournisseurs, qui ne songent qu'au carnaval et craignent qu'il n'ait pas lieu. Ensuite viennent les peureux (dont je suis) ; les gens gagnés par l'Autriche, impatiens de la voir porter au cœur de l'État romain ces troupes dont Léon XII avait toujours refusé le concours ; les libéraux, à l'affût d'un changement de personnes, permettant d'obtenir une constitution ; les révolutionnaires trop prêts, hélas ! à justifier par des mouvemens inconsidérés cette intervention autrichienne suspendue sur Rome comme une épée de Damoclès, enfin le peuple, au plus bas de l'échelle, qui souffre et qui, comme partout, voit dans les troubles le remède à ses maux.

1^{er} décembre.

Toute la journée, les cloches ont sonné le glas du Pape, et c'est encore à ce bruit lugubre que les invités de la Reine se réunissent ce soir dans son salon.

M. et M^{me} de Moustiers arrivent avant qu'elle ait achevé sa toilette. Ils ont quitté volontairement la France après les journées de Juillet. Lui, mi-jeune, mi-gros, ancien joli garçon, reste parfait homme du monde et refuse d'habiter plus longtemps un pays où il vient de perdre ses pensions et ses grades. Elle, déblatère contre le nouveau gouvernement, avec l'assurance d'une jolie femme habituée à plaire, et qui représente à Rome la mode de Paris. Malgré quelque chose de hautain, on ne peut nier en effet qu'elle n'ait le charme français.

Les *trois* Vernet sont les autres convives. Je voudrais pouvoir dire : Joseph Vernet, peintre de marines ; Carle Vernet, peintre d'histoire et peintre d'animaux ; Horace Vernet, peintre de batailles, mais Joseph est mort depuis longtemps, et la réunion de ces trois étonnantes générations d'artistes ne sera plus possible que dans l'autre monde. C'est Horace, sa femme et sa fille qui dînent avec nous. Il vient d'être nommé directeur de l'Académie française à Rome et se trouve ainsi à quarante ans, dans un âge où son talent peut n'avoir pas encore atteint l'apogée, soumis à cette influence italienne si bien faite pour lui inspirer de nouveaux chefs-d'œuvre. Ses tableaux de genre : *le Chien du régiment*, *le Cheval du trompette*, l'ont rendu populaire dès le temps de l'Empire et fait recevoir chez l'impératrice Marie-Louise et chez le roi Jérôme ; mais les toiles qui lui ont valu dans l'art ses titres de noblesse datent de la Restauration. Ce sont ses batailles de Tolosa, de Jemmapes, de Valmy, sa *Mort de Poniatowski*, et surtout son *Pont d'Arcole*.

Il est de taille moyenne, maigre, les traits accentués ; sa physionomie répond mieux à sa réputation que sa conversation. Il m'avait paru n'être poli que tout juste à l'arrivée. Placé à côté de moi, il a un peu réparé ; mais il fait vraiment trop de calembours. M^{me} Horace Vernet n'est ni bien ni mal. Leur fille, à seize ans, est belle comme un ange, de cette beauté immobile qu'on prête à la belle Ferronnière, et qui en impose par le calme, par la fraîcheur, par l'éclat.

Assise à la table ronde, j'ai fait tourner des valets à cette

jeune et froide beauté. Le Prince a voulu être du jeu et m'a demandé son horoscope. La Reine s'est beaucoup troublée de ce qu'en tirant une carte, il a pris : *la mort*. Elle s'en affectait si bien, tout en s'efforçant de rire de « ces bêtises, » qu'elle m'a demandé de rester un instant avec elle après que ses invités ont été partis. J'ai voulu lui lire quelque chose, elle n'écoutait pas; l'image de son premier enfant, mort en Hollande, était devant ses yeux; elle s'est mise à en parler d'une manière si triste, qu'elle me déchirait le cœur.

C'était le 5 mai 1907. L'Empereur devait mourir le même jour à Sainte-Hélène quatorze ans plus tard. La maladie de Napoléon-Charles n'avait duré que six jours, et d'abord les médecins n'avaient pas reconnu le croup; aucun d'eux n'a pu dire un mot pour sauver ce malheureux enfant. Témoin de son agonie, la Reine a succombé à l'angoisse, perdu connaissance et elle est tombée dans une sorte de folie de stupeur et d'insensibilité. On l'a portée dans une petite maison de campagne aux environs de La Haye; de là à Laecken. Corvisart est venu, puis la princesse Caroline, alors grande-duchesse de Berg, enfin l'impératrice Joséphine. La Reine s'est laissé mettre dans une voiture et elle est arrivée à Paris sans avoir versé une larme, sans avoir prononcé un mot. Corvisart l'envoyait dans les Pyrénées, il ordonnait des courses à pied ou à cheval, la fatigue, le silence, l'absence de toute contrainte et de toute représentation. Elle vécut de la sorte à Cauterets où M^{mes} de Broc, de Boucheporn, Vallet et de Villeneuve l'entouraient de leur affection. Un jour, dans une de ses promenades, elle entendit un paysan parler avec estime de la reine Hortense; c'est là un de ses plus chers souvenirs. Elle fit une course à Pau; le préfet, M. de Castellane, fut au désespoir qu'elle ne fût pas venue chez lui. Le roi Louis l'avait rejointe; elle le suivit à Paris, toujours dans le même état stupide. Ce n'est qu'ensuite, à une chasse, en entendant le son du cor, qu'elle a pu pleurer enfin et se soulager en pleurant. Elle est tombée alors dans un état de faiblesse extrême, dont la naissance du prince Louis ne l'a pas délivrée et dont elle a souffert pendant près de dix ans.

Si l'on ajoute à ce récit de la Reine ce que je sais d'elle par M^{me} Vescovali, on voit combien sa part de bonheur a été mince et l'on comprend mieux l'amertume des larmes que j'ai eu la sottise de lui faire verser l'autre jour.

6 décembre.

Madame Mère habite le palais Rinuccini au coin du Corso et de la place de Venise. Comme elle ne sort plus de son appartement, son visage est d'une pâleur de spectre et la fait ressembler aux bustes dont elle est entourée. Toutes ces têtes de marbre lui tiennent compagnie, bien qu'elle les devine par le souvenir plutôt qu'elle ne les aperçoit avec les yeux; elle perd en effet la vue et ne peut plus songer ni à lire, ni à travailler de ses doigts. Très exigeante pour son entourage, elle met à une rude épreuve le dévouement de M^{lle} Rose-Mellini. L'isolement de cette pauvre fille est tel, depuis quatorze ans qu'elle est attachée à cette triste maison, qu'elle s'estime heureuse d'avoir pu y faire entrer une lingère de son pays; ainsi, elle a du moins quelqu'un à qui elle peut se reprendre et parler à cœur ouvert.

La Reine elle-même avait entrepris une tâche au-dessus de ses forces en s'imposant d'aller chaque jour au palais Rinuccini; malgré la peur que j'en avais, elle s'est décidée à s'y faire accompagner par moi. Pour mon début, j'ai oublié d'apporter la petite comédie que j'étais chargée de lire; pendant qu'un domestique revenait la chercher, le Prince, à cheval sur une chaise, me plaisait en faisant le gamin.

Il a critiqué ensuite cette *Seconde année*, qui me plaisait au contraire et qui amusait Madame Mère. L'esprit de cette femme a conservé toute sa vivacité. On ne la consulte jamais sans retrouver en elle cette force de raison, cette clarté de jugement qu'on admirait chez l'Empereur. La lecture finie, elle a parlé des circonstances dramatiques dans lesquelles elle a quitté la Corse en 1793. Paoli venait de s'emparer du pouvoir, à Corte, et de former une consulta dont ce même Pozzo di Borgo, l'ennemi juré des Bonaparte et de la reine Hortense, était le secrétaire tout ce parti voulait la réunion de la Corse à l'Angleterre. Napoléon commandait alors un bataillon de volontaires; il était à Ajaccio au retour de l'expédition de Sardaigne, dirigée par l'amiral Truguet; l'insuccès de cette tentative encourageait justement Paoli dans ses menées séparatistes. Napoléon reçut de lui des ouvertures, et lui répondit vertement que la Corse était Française, qu'il l'était lui-même que, quelques avantages que l'Angleterre pût lui offrir, il préférerait toujours la mort à la trahison.

L'accent italien de Madame Mère prête à ses paroles un sens qu'elles n'auraient pas dans une autre bouche. On comprend, à l'entendre, l'impression que l'Empereur avait dû garder de ces événemens de sa jeunesse, et pourquoi son amour pour la France s'est toujours doublé d'une haine si forte contre les Anglais.

Chassé d'Ajaccio, où il dut pendant plusieurs jours se cacher chez des parens ou chez des amis, réfugié une nuit entière au fond d'une grotte, dans le jardin de Paravisini, il réussit à gagner Bastia par mer et fut dès lors en sûreté à bord de la flotte française; mais il n'en était pas de même de sa mère et de ses frères, devenus des otages entre les mains des Paolistes. C'était aux derniers jours de mai 1793. Madame Mère voulait d'abord faire tête à l'orage et défendre elle-même ses enfans; elle comptait sur les jeunes gens de Bocognano et de Bastelica, deux villages gagnés aux Bonaparte, pour l'aider dans sa résistance; mais Costa, un fidèle ami de la famille, celui-là même dont l'Empereur a reconnu les services en lui laissant un legs de cent mille francs, la persuada que la partie serait trop inégale et la décida à quitter nuitamment la ville pour gagner sa terre de Milelli. Elle laissa Caroline et Jérôme, les deux plus petits, à leur grand'mère Ramolino, et partit avec les trois autres, Louis, Élisa, Pauline. A peine les fugitifs étaient-ils en chemin que la maison d'Ajaccio fut cernée; elle devait être si bien pillée le lendemain, qu'on en arracha jusqu'aux gonds des portes et des fenêtres. Milelli même n'était plus un lieu sûr. Sur l'avis de son frère Fesch, qui l'avait accompagnée, Madame se souvint que les trois députés conventionnels délégués en corps préparaient la flotte pour une expédition contre Ajaccio, que Napoléon pousserait de toutes ses forces à ce projet dans le désir qu'il avait de porter secours à sa famille, qu'ainsi le salut était du côté de la mer et qu'il fallait à tout prix gagner la côte pour se mettre en communication avec les navires français.

Elle repartit à la tombée de la nuit, emmenant avec elle tous ses défenseurs, armés de carabines et de stylets; ceux de Bastelica marchaient en tête; ceux de Borogvano formaient l'arrière-garde; elle-même donnait la main à Pauline; Fesch conduisait Élisa et Louis. L'obscurité était profonde; on suivait des chemins étroits, tortueux; à peine visibles pendant le jour, tout à fait impraticables dans les ténèbres, tantôt suspendus sur des précipices, tantôt perdus dans des massifs de ronces et

d'ajoncs épineux. Ici c'était un mur qu'il fallait franchir, plus loin un ruisseau où il fallait descendre; un enfant criait, accroché par un arbuste, un autre pleurait d'épouvante, un autre, épuisé, tombait de fatigue et s'endormait.

Il importait de dépasser au plus vite les environs d'Ajaccio, car, dès le jour, on aurait rencontré des paysans ennemis en marche sur la ville. Cependant le torrent du Capitello offrait un obstacle que des enfans si jeunes ne pouvaient franchir. Costa s'empara d'un cheval, qu'il savait être dans un enclos voisin, et s'en servit pour transporter les voyageurs sur l'autre rive. Tous les hommes armés rétrogradèrent alors, chargés de répandre la fausse nouvelle que Madame était allée s'embarquer à Saint-Florent. Elle persévérait au contraire dans l'idée de se tenir dans le maquis voisin du golfe d'Ajaccio, sûre que son fils viendrait l'y chercher. Là, guidée par Costa, elle eut l'effroi d'entendre des paysans armés qui parlaient entre eux de mettre à mort tous les Buonaparte. Des fanatiques passèrent à deux pas d'elle sans la voir; elle remercia Dieu de l'inspiration qu'elle avait eue de suivre Costa dans le désert et de ne compter que sur Napoléon pour la sauver.

A peine arrivé à Bastia, ils s'était jeté sur un chébec rapide, et il était parti en éclaireur devant l'expédition préparée par Lacombe Saint-Michel. Il débarqua à Provenzale, où étaient les bergers de sa famille, en expédia plusieurs à Bastelica pour avoir des nouvelles, se cacha dans les rochers pour attendre leur retour, mais fut délogé de là par une fusillade, qui l'obligea à se rembarquer précipitamment. Il prit alors le parti d'entrer dans le golfe d'Ajaccio avec son navire. Il en longeait les bords, quand il aperçut de loin un groupe de gens qui lui faisaient des signes. Il se jeta dans une chaloupe pour les reconnaître et, en s'approchant, aperçut bientôt sa mère et ses sœurs qui lui tendaient les bras.

Madame assure que, parmi toutes les joies que Napoléon lui a procurées ensuite, celle de ce jour-là est restée la plus grande. « Il était tout mouillé, dit-elle. Il s'était jeté à la mer pour m'embrasser un instant plus tôt. » La gloire, le génie, la puissance de son enfant, ne sauraient lui faire oublier cette image, car rien peut-il être plus doux pour le cœur d'une mère que les gages que donne l'amour filial ?

L'ayant quittée sur ces souvenirs de tendresse, nous ne sup-

positions pas qu'un sujet purement politique nous ramènerait chez elle dès le lendemain. Il s'agissait cette fois de la protestation que le roi Joseph venait d'adresser aux Chambres, et que tous les journaux de Paris avaient reproduite.

Le roi habite Point Breeze, près de Philadelphie; il s'y fait appeler le comte de Survilliers, du nom d'un petit village voisin de son ancienne propriété de Morfontaine. Dès que les événemens du mois de juillet lui ont été connus, il a cru devoir obéir sans retard aux volontés de son frère, exprimées dans la lettre de Sainte-Hélène rapportée par le général Bertrand, et faire valoir les droits du Roi de Rome dans les termes mêmes que l'Empereur avait dictés.

Napoléon II a été proclamé en 1815 par une Chambre légalement nommée et dissoute par les baionnettes étrangères. Au contraire, Louis-Philippe a été porté au trône par un acte indirect et sans le consentement de la nation; sa position est fautive; son passé est ambigu. Le comte de Survilliers développe cette thèse dans des lettres adressées à Lafayette, au comte Thibaudeau, aux généraux Lamarque, Gérard, Jourdan, Belliard, Merlin, au duc de Padoue, au comte Roederer. Il a envoyé le général Lallemand en mission secrète à Vienne et à Parme, pour essayer d'amener à son opinion M. de Metternich et l'impératrice Marie-Louise. Enfin, une lettre de lui aux députés français a été reproduite par les journaux.

Madame Mère en écoute attentivement la lecture, que je lui fais de mon mieux. Elle pense que la distance où son fils aîné est de l'Europe affaiblit la portée de ce qu'il peut dire. Il fait allusion à tort aux sympathies de la Russie, de l'Autriche et de l'Angleterre pour la cause de Napoléon II. Il met mal à propos sa famille en opposition au gouvernement français. Le malheur des Bonaparte, ajoute-t-elle, est d'être dispersés, et par là même divisés. Elle raisonne sur tout cela avec une force et une justesse extraordinaires.

Au sortir du palais Rinuccini, la Reine veut porter notre journal chez le cardinal Fesch, qui se dispense du conclave en raison de son grand âge et de sa mauvaise santé. Elle juge pour sa part que les seules espérances permises aujourd'hui au fils de Napoléon doivent avoir l'Italie pour objet et se rapporter à ce titre de *roi de Rome* dont il fut revêtu à sa naissance. Si l'unité italienne était possible et si Napoléon régnait sur cette

nation, les Bonaparte se résigneraient à voir Louis-Philippe durer en France et se rallieraient à la monarchie de Juillet. (Moi, qui écoute la Reine et me garde de l'interrompre, j'aurais pour l'Italie un jeune roi tout prêt, qu'elle jugerait sûrement à sa convenance; c'est le prince Napoléon-Louis). Elle ajoute aussitôt que l'unité italienne n'est qu'un leurre, parce qu'elle consacrerait ici le triomphe des idées françaises, le recul de l'Autriche, l'abandon de tout le système suivi par M. de Metternich, et certes ce n'est pas au moment où le contre-coup des événemens de Paris produit partout des commotions si fortes, que notre ennemi juré abandonnerait à notre influence ce merveilleux pays italien.

Il n'est pas moins naïf de croire que le roi de Rome puisse jamais régner sur la France; ou bien il faudrait préparer cet avènement par des troubles tels et une anarchie si prolongée que M. de Metternich pourrait alors trouver commode de nous faire gouverner par le duc de Reichstadt. Pour le peuple parisien, le fils de l'Empereur est un prince autrichien, dont la mère n'a jamais été aimée, dont la vie vassale et prisonnière rappelle l'abaissement dans lequel l'Empire a fini. Ainsi s'explique l'indifférence à laquelle le général Gourgaud s'est heurté quand il a cru pouvoir opposer Napoléon II à Louis-Philippe et quand il a adressé, dans ce sens, son appel inutile à la population de Paris.

La protestation du roi Joseph, la Reine en a peur, restera elle-même sans effet. Elle vient à la traverse des réclamations que les autres Bonaparte adressent au gouvernement de Paris, et qui tendent à en obtenir des douaires ou des dotations. Ce contretemps ne se serait pas produit si la famille impériale était plus unie, et, comme le dit Madame Mère, moins dispersée.

L'Empereur lui-même avait vu cet écueil et il l'avait signalé dans une note dictée aux dernières heures de sa vie, au milieu de ses spasmes et de ses souffrances. Cette note a été remise depuis au roi Joseph par le général Bertrand. Il y était dit que les Bonaparte devaient s'emparer de Rome par des alliances avec les familles princières, que là était leur place, qu'il y avait des Bonaparte à Rome dès l'an 1000, qu'un Bonaparte avait décrit, en 1540, le sac de Rome par le Connétable de Bourbon. Madame Mère, la princesse Pauline, le cardinal Fesch doteraient les enfans de Lucien, de Louis, d'Élisa et les aideraient à faire des établissemens. L'Empereur ajoutait, à l'adresse de Jérôme et

de la Reine Caroline, que la Suisse leur convenait mieux que l'Italie. Ils trouveraient là une protection et vivraient plus dignement qu'ailleurs, plus agréablement aussi ; ces considérations s'appliquaient encore au roi Joseph.

Le comte de Surveilliers, en demeurant à Point Breeze, n'a pas obéi aux désirs de son frère. Au contraire, la Reine, en partageant sa vie entre Arenenberg et Rome, s'était conformée par avance au testament de Sainte-Hélène.

Jeudi, 9 décembre.

La maison du cardinal Fesch ressemble à celle d'un brocanteur. Les tableaux tapissent les murs, s'empilent en tas par terre et l'ont si bien envahi qu'il a dû se réfugier dans trois petites pièces au dernier étage du palais. Le souffle manque quand on arrive là. Pour un homme malade et vieux, c'est assez mal imaginé ; mais la vue qu'on a des fenêtres est admirable. On découvre devant soi le Tibre aux eaux jaunes, et, par delà le fleuve, le beau jardin du palais Farnèse, avec ses épais feuillages d'orangers. Un terrain en amphithéâtre, tout surmonté d'édifices, complète ce spectacle, l'un des plus beaux que j'ai vus à Rome.

De là, nous sommes allées un instant chez le prince de Montfort, où j'ai baillé tout à mon aise près des tables de jeu. Les dames de la maison se disputaient la place ; la petite Frosconi, dont les yeux louches me déplaisent décidément, était aux prises avec la marquise Azzolini.

Le prince Charles-Lucien de Musignano est bientôt arrivé avec la princesse. Il a les beaux yeux et le beau profil des Bonaparte ; comme eux tous, il est instruit, spirituel et lettré, avec un goût prononcé pour l'histoire naturelle. Dès l'époque où il habitait Worcester avec son père, il s'intéressait déjà aux oiseaux. Pendant son séjour en Amérique, après son mariage avec la princesse Zénaïde, il rédigea et publia une *Ornitologia americana* qui le fit connaître dans le monde savant.

Le prince Louis avait promis de venir nous reprendre ; sous prétexte de rhume, il s'en est abstenu. Ses absences perpétuelles justifient assez les soupçons de ceux qui le disent affilié aux révolutionnaires romains. L'Italie l'attire aujourd'hui. Il y a deux ans, c'était la Grèce, où son cousin Paul, fils de Lucien,

est allé mourir; puis l'an dernier, la Russie, avec laquelle il voulait se battre contre les Turcs.

Ce qui se passe dans Rome est bien fait pour exalter une tête aussi chaude. On vient d'exiler encore vingt-quatre personnes, et son maître d'armes est du nombre. La liste, paraît-il, est de deux cents noms. Le prince Gagarine en parlait chez le prince de Montfort. « Les cardinaux sont fous! disait-il. La révolution ne vient pas assez vite, à leur gré. Ils veulent la presser en tourmentant les gens. » Les cardinaux savent comment la partie est liée entre les princes de l'Église et les patriotes italiens. La ligne *della Santa-Fede* a eu pour chefs Pie VII, puis Léon XII; elle ne faisait qu'un avec le parti des Jésuites français. Son plan était le partage de l'Italie en trois parties: le Nord au duc de Modène, la Toscane et les États de l'Église au Pape, le reste au roi de Naples. Les sociétés secrètes veulent au contraire l'unité politique de la péninsule. Elles se composent d'hommes qui ont joué un rôle sous Napoléon, d'officiers qui ont servi sous le prince Eugène, enfin de tous ceux que les changemens de 1815 ont lésés et mécontents. C'est parmi eux que le mouvement révolutionnaire du Piémont, en 1821, trouva ses principaux acteurs. La Révolution parisienne du mois de Juillet dernier les encourage; ils croient l'heure propice pour obtenir ici des droits politiques, au moment où le trône pontifical est vide, le gouvernement ébranlé, et le peuple éprouvé par de mauvaises récoltes qui l'indisposent contre le pouvoir.

Le maïs a manqué. Les paysans affluent en foule. On vole le pain dans les boutiques de boulangers. On arrête les passans en plein jour pour les dévaliser. Douze hommes ont forcé la porte de l'ambassadeur de Bavière; ses domestiques ont dû lutter pour les mettre dehors. Il a demandé aussitôt réparation. L'usage veut, dit-on, si les coupables sont pris, qu'il ait le droit de les faire fouetter sous ses fenêtres. Notre palais n'est pas plus sûr que le sien, ouvert qu'il est le jour comme la nuit, et sans portier. A quelque heure qu'on entre ou qu'on sorte, des hommes sont cachés dans les escaliers. Ce ne peut être que pour voler ou pour espionner, à moins que ce ne soit pour faire l'un et l'autre. Ils ont beau jeu, dans une maison où l'on parle à tort et à travers et où la Reine a l'imprudence de se faire apporter en plein jour des sacs d'argent. Elle ne monte pas en voiture,

que tous ces faquins ne l'assailent, et ils sentent affreusement mauvais.

Elle reçoit de tous côtés des nouvelles qui l'alarment. Bologne est en effervescence, et la Romagne s'agite. Ces mouvemens sont simultanés ; cependant, ils manquent de concert ; si l'idéal des patriotes est partout le même, leurs intérêts diffèrent selon les gouvernemens et les localités. La Lombardie n'est pas assez malheureuse pour risquer une révolution. Le Piémont est divisé d'opinion et n'a pas de raisons certaines pour désirer retomber dans les échauffourées de 1821. La Toscane est tranquille sous un bon prince. Ferrare est contenue par une garnison. Reste l'agitation romaine et ce qu'elle pourrait produire ailleurs, si elle réussissait ici. Mais le peuple est mobile et peut revenir à ses prêtres, après être allé aux républicains. Réussirait-on à changer par force la forme du Gouvernement, qu'on n'aurait fait que provoquer l'intervention autrichienne et préparer par là le retour au précédent ordre de choses, avec beaucoup d'humiliation subie et beaucoup de sang répandu.

La Reine conclut de cela que l'intérêt du moment n'est pas à Rome, mais à Vienne et à Paris. L'Italie ne peut attendre sa liberté que d'une guerre entre l'Autriche et la France. Cette guerre fait aussi le sujet des conversations, mais on en parle un peu au hasard, car le roi Louis-Philippe est d'humeur pacifique, et il fera tout pour éviter des complications. Le choléramorbus russe nous menace peut-être davantage. Dans tous les cas, l'année qui vient ne commence pas pour l'Europe sous d'heureux auspices.

Dimanche, 13 décembre.

Les événemens se sont précipités d'une manière si inattendue depuis vingt-quatre heures que j'en suis encore tout étourdie.

J'avais eu tant d'ouvrage hier, qu'il m'avait été impossible de trouver dans l'après-midi un instant pour m'habiller. Je montais donc pour dîner en robe du matin, quand la Reine s'est avancée vers moi en disant : « Vous savez, Louis part ; il est exilé de Rome ! » Un colonel, suivi de deux officiers, était venu apporter au Prince un passeport, avec l'ordre de quitter la ville dans l'espace d'une heure, et tous les préparatifs de ce départ étaient commencés.

Les voitures de voyage étaient chez le sellier ; il a fallu aller les chercher précipitamment, courir après le second domestique, qu'on ne trouvait pas. Le Prince s'occupait lui-même de ses emballages, qu'il avait l'humiliation de faire sous les yeux d'un officier papalin.

On peut juger de ce que le dîner a été pour la Reine et pour moi. Je m'efforçai ensuite de lui présenter des raisons propres à lui faire prendre son parti de cet exil ; j'en trouvais beaucoup qui me paraissaient bonnes et qu'elle répétait machinalement après moi. Assises toutes deux devant la cheminée, nous soufflions sur les bûches avec obstination.

Parfois, quand on est dans un état d'esprit incertain, il suffit d'une impression superficielle pour changer tout le cours des idées. Tout à coup, le feu s'est rallumé ; cette flamme nous a réchauffées, ranimées, et nous n'avons plus considéré l'aventure comme aussi tragique. Le marquis Azzolini entra juste-ment, tout essoufflé, pour s'enquérir du Prince et nous dire que le petit prince Jérôme avait reçu aussi une lettre d'exil. Que ce conspirateur de seize ans pût être considéré comme dangereux, cela était si ridicule que la Reine en était toute réconfortée. Gagnée davantage à mes raisons, elle a refusé l'offre du marquis, de comprendre le Prince dans la réclamation que le roi Jérôme va faire. Au Roi lui-même, arrivant avec la marquise Azzolini, elle a dit qu'elle préférerait savoir son fils à Florence, qu'exposé ici aux sollicitations des agitateurs.

Le pauvre Prince était si harcelé au dernier moment, si surveillé, si embrassé, si caressé, que je n'ai pas pu seulement lui dire adieu. Son oncle descendait l'escalier avec lui ; un colonel, deux officiers le mettaient en voiture ; deux dragons montaient à cheval pour l'escorter jusqu'à la frontière. Dans cette précipitation, il ne nous restait qu'à souhaiter que son passeport eût été visé par l'Autriche, pour qu'au moins il ne lui fût pas cherché noise en Toscane.

Je raisonnais là-dessus, toujours en robe du matin, tandis que la Reine faisait sa toilette, et MM. Delcinque et le général Antonelli me donnaient la réplique, quand le prince de Musignano a paru, fort ému de ce qu'il venait d'apprendre et fort curieux d'en savoir davantage. Son cocher ayant été arrêté (qui n'arrête-t-on pas ?) il avait couru le réclamer chez le Cardinal Pacca et n'avait pu obtenir qu'un rendez-vous plus tard ; il

avait cependant appris que l'affaire de son cousin était arrangée, « Quelle affaire ? » nous demandait-il, pensant qu'il s'agissait du prince Louis. C'était du petit prince Jérôme que le cardinal avait voulu parler; l'arrangement venait du prince Gagarine, toujours très empressé pour les intérêts de la Reine Catherine, qui est la cousine de son souverain.

En un instant, le salon s'est rempli. La Reine, paraissant, m'a envoyée m'habiller à mon tour, ce que j'ai fait en un clin d'œil, pour revenir au plus tôt la secourir. Ses craintes l'avaient reprise. Elle voyait mille obstacles sur la route du Prince; elle s'effrayait de ces dangers imaginaires que l'instinct maternel fait surgir partout où la mère n'est pas. Recevoir des invités dans une pareille disposition d'esprit, c'était faire comme cette actrice que nous avons vue à Bologne chanter les yeux pleins de larmes.

M. Delcinque, qui est joueur dans l'âme, demandait une table d'écarté. Il a fallu ensuite valser avec lui. J'ai fait chanter un air au petit Piot. M^{me} Samoïlof, malgré sa voix fausse, a plu dans son duo avec M. Angelini. On lui a demandé des romances russes dont la beauté a surpris; il y a dans cette musique un souffle, une passion qui produisent des effets saisissans, quoique furieux et désordonnés. Après cela l'air de bravoure chanté par Paccini a paru faible. Les dames sont parties peu après, et la Reine a congédié les joueurs qui faisaient mine de s'attarder.

M. de Rougé, resté le dernier, voulait qu'elle s'adressât à notre ambassadeur à Naples, M. de Latour-Maubourg qui est de passage à Rome; on ne pouvait pas avouer plus clairement qu'ici même, à l'ambassade de France, elle est sans crédit et sans appui. C'est de quoi elle a pleuré toute la nuit; ses agitations ont été si vives qu'elle s'est relevée pour aller en parler à Charles (elle l'avait fait coucher par précaution dans le lit du prince Louis).

Maintenant il faut pourvoir au salut de deux réfugiés politiques à qui le Prince avait donné asile dans son appartement et qu'en partant il a recommandés à sa mère. L'un est un ancien officier de l'armée d'Italie que nous convenons d'appeler *Fido*, pour ne pas prononcer son nom devant les domestiques; l'autre, un jeune peintre nommé Pasqualini; celui-ci a été blessé dans une échauffourée des derniers jours et porté ici tout sanglant. Ce sont deux vies à sauver, car Fido tient dans sa poche un pistolet chargé et il est prêt à se brûler la cervelle,

si les gendarmes viennent pour l'arrêter. Le Dr Conneau pense Pasqualini. Il est lui-même au nombre des conspirateurs, mais a pu jusqu'à présent échapper aux perquisitions de la police.

Les ministres du Brésil et de Bavière viennent offrir leurs services à la Reine. Le prince de Montfort apporte la nouvelle que quatre cents personnes ont été arrêtées dans la nuit. La Reine refuse toujours de faire aucune démarche; elle ne demandera rien à M. de Latour-Maubourg; mais, incapable qu'elle est de se passer longtemps de conflits, elle parle d'aller à Florence pour se rapprocher de lui.

2 février.

Tout le mois de janvier s'est écoulé au milieu des rumeurs les plus sinistres et des occupations les plus frivoles. On n'entendait parler que d'insurrection, que de conspirations, ce qui n'empêchait pas de danser tous les soirs dans toutes les maisons. La Reine, heureuse des nouvelles que ses enfans lui adressent chaque jour de Florence, s'applaudit de les voir loin du foyer d'agitation et, confiante dans leur sagesse, les laisse quelque temps livrés à eux-mêmes, sous le contrôle du roi Louis.

L'animation nouvelle qui se répand aujourd'hui dans la ville l'y retiendra quelque temps encore : des salves d'artillerie, des sonneries de cloches annoncent que le Pape est nommé. Nous croyions d'abord que c'était le cardinal Gregorio, chef, contre le cardinal Albani, d'une importante faction du conclave; mais il y avait méprise, et c'est le cardinal Capellari qui devient souverain pontife sous le nom de Grégoire XVI. Les cérémonies commenceront demain, par la première visite du Pape à la chapelle Sixtine et à Saint-Pierre; il reçoit l'hommage des cardinaux, hier ses égaux, maintenant ses sujets, qui viennent l'un après l'autre baiser l'anneau de Saint Pierre et les pieds de son successeur. La pompe du couronnement se prépare, mais ce qui provoque l'allégresse générale n'est pas tant l'attrait des fêtes religieuses ni l'empressement de Rome à saluer son nouveau maître que la fin d'un deuil importun et la joie de penser que le carnaval est enfin permis.

6 février.

Quand nous sommes arrivés à Saint-Pierre, guidés par le marquis Amati, le cortège du Pape s'avancait lentement à tra-

vers l'église. Sa Sainteté, assise sur un trône très haut, dominait de beaucoup la foule; à sa droite et à sa gauche on élevait au bout de longues baguettes des éventails symboliques sur lesquels étaient peints des yeux; c'est une manière ancienne d'exprimer qu'à cette heure les yeux du monde entier sont fixés sur lui: on brûlait en même temps les étoupes traditionnelles, en chantant: « Ainsi passe la gloire d'ici-bas! »

La procession étant parvenue au chœur, le pontife a revêtu les ornemens sacerdotaux; le trône rouge où il s'est d'abord assis rappelait la dignité épiscopale à laquelle, simple camaldule, Grégoire XVI a été élevé le jour même où il recevait les ordres. Puis, revenu à l'autel, il y a entonné les litanies des Saints, pour gagner enfin le trône blanc placé en face du tabernacle.

Tout le chœur, tendu de damas rouge et de crépines d'or, formait comme un vaste salon. Les cardinaux et les prélats en garnissaient le pourtour; une double tribune aux gradins étagés, l'une pour le corps diplomatique, l'autre pour les étrangers de marque, le dominait. Nous occupions la seconde, où se retrouvaient les habituées du salon de la Reine. Devant nous, nos danseurs et nos censeurs se tenaient debout entre la tribune et la grille du chœur. Pour n'être pas là en habit noir, la plupart s'étaient découvert des uniformes, mais ce déguisement ne les rendait pas plus solennels; il est impossible d'imaginer une assemblée moins recueillie et moins dévote que n'était celle-là. M. de Masson courait après notre ambassadeur. Joséphine Yermolof s'agitait pour passer dans la tribune diplomatique. Elle n'a eu de cesse que M. Aritsof ne fût venu la chercher pour l'y conduire; M. de Chabot l'a aussitôt suivie, car il ne la quitte pas.

Près du trône, se tenait le prince *assistant au seuil*, vêtu de noir. C'est la charge du royaume la plus haute; elle appartient à la famille Orsini. Les Colonna en ont une autre. Tout le cérémonial est réglé avec un détail que notre léger caractère français ne peut s'empêcher de trouver long et fatigant. Le Saint-Père allait constamment de l'autel au trône. Sur ce dernier, la communion lui fut apportée et il puisa dans le calice avec le chalumeau d'or.

La messe et la musique achevées, son pavois l'emporta de nouveau à travers cette foule dont la houle devait lui donner le

mal de mer. Le marquis Amati avait pris pour nous deux places sous l'allée de gauche qui va de l'église à la colonnade; il y avait là un échafaudage du haut duquel nous avons très bien vu le pontife apparaître sur le grand balcon. Après son couronnement, il donne la fameuse bénédiction *urbi et orbi* au peuple agenouillé qui couvre la place. Cet instant est le plus beau; mais on ne comprend pas d'abord pourquoi il déchire un papier dont les assistans se disputent les moindres parcelles. Cette cérémonie rappelle l'excommunication que la famille Orsini encourut autrefois et dont chaque pape après son élection est censé déchirer la bulle.

14 février.

Toutes les après-midi de la semaine dernière ont été consacrées aux plaisirs du carnaval, aux promenades du Corso, aux batailles de fleurs et de confetti. Pas une voiture ne pouvait rivaliser avec la nôtre pour la moisson de bonbons et de bouquets dont elle était remplie. C'était plaisir de voir la Reine toute ranimée, toute rajeunie par les lazzi qui s'échangeaient d'une voiture à l'autre, par le bombardement de ces projectiles d'amidon, par ces relations fugitives qui durent le temps d'une attaque et d'une riposte et ne laissent pas plus de trace dans le souvenir que les confetti qui s'écrasent n'en laissent sur les vêtements.

Ces folies toujours pareilles n'empêchaient pas que de jour en jour les rumeurs politiques ne devinssent plus graves. Dès le 7, on avait appris les mouvemens insurrectionnels de Modène, Bologne, Forli et Ravenne. Ces nouvelles confuses, présentées sous des aspects divers, selon la fantaisie des narrateurs, créaient à la longue comme une atmosphère d'inquiétude. Sachant qu'il se préparait *quelque chose*, on ne montait plus en voiture sans s'informer des intentions des conspirateurs et sans avoir reçu de quelque inconnu digne de toute confiance l'assurance qu'il ne se passerait *rien*.

Le prince de Musignano, rencontré mercredi soir au théâtre Tordinoni, était allé voir Grégoire XVI dans l'après-midi. Tout en faisant l'éloge du Saint-Père, qu'il donna pour un brave homme animé des meilleures intentions, il se montrait préoccupé des mouvemens populaires signalés dans les Légations et plus inquiet encore de l'imprudence commise ici même par quelques jeunes écervelés français. Une bagarre s'était produite

dans un café, où plusieurs de nos compatriotes, échauffés par le vin, avaient chanté la *Marseillaise* et crié : « Vive la liberté ! » Dévoués à notre ambassadeur, quelques-uns donnèrent leur parole d'honneur qu'ils ne se mêleraient plus en rien des affaires politiques; d'autres, qui refusèrent de prendre aucun engagement, reçurent des passeports et furent invités à quitter la ville.

On n'en annonçait pas moins vendredi des *vêpres romaines* et le massacre imminent de tous les Français. Les Transtévérins, disait-on, préparaient leurs armes. Ce sont les mêmes fanatiques qui, en 1797, assassinèrent le général Duphot, notre ambassadeur, sous les yeux mêmes du prince Eugène qui, simple aide-de-camp, venait d'apporter à Rome la nouvelle de la paix de Campo-Formio. Descendant des anciens Romains, dont ils ont gardé le sang pur de tout mélange, les traits nobles et le caractère fier, ils vivent confinés dans leur faubourg, se marient entre eux, et sont toujours prêts à s'armer de leurs poignards quand le pape fait appel à leur dévouement.

Le soir, au bal donné par le prince de Montfort, les Italiens les moins suspects de constitutionnalisme trouvaient étrange que les intérêts de la cause pontificale eussent été confiés à de pareils défenseurs. Les Français faisaient entre eux le projet, au moindre bruit d'alarme, de se réunir à l'Académie, et là, sur un terrain à eux, de se retrancher et de se défendre. Les Russes qui n'ont pas de goût pour les barricades, nous montraient des visages allongés; mais comme le bruit courait d'une insurrection à Saint-Pétersbourg, que cette nouvelle n'avait rien d'in vraisemblable et qu'au temps où nous vivons, personne n'est sûr du lendemain, ils se tenaient sur une réserve plaisante et n'osaient se déclarer tout à fait nos ennemis.

La princesse de Musignano, au comble de l'effroi et les yeux pleins de larmes, parlait de partir pour l'Amérique ou du moins pour Florence, où l'on vit si heureux et si tranquille. La Reine affectait une insouciance que je ne pouvais partager, car ne serait-elle pas plus exposée que personne si la populace s'armait contre les Français? Alexandre Torlonia, à qui j'en parlais, s'offrait à la prendre sous sa protection. Le beau prince Ruspoli témoignait du même zèle, et voilà qu'un autre Italien, rencontré l'autre soir à Tordinoni, très attentif depuis à mes mouvemens, s'approchait à son tour pour se dire prêt à me faire un rempart de son corps! Je ne lui en demandais pas

tant. J'apercevais même, dans son ardeur pour ma défense, le risque d'une attaque sournoise et la pointe d'un autre danger. La Reine en riait sous l'éventail et disait que cette révolution bouffonne se terminerait par mon mariage. Elle-même n'allait pas tarder cependant à inspirer un dévouement plus romanesque encore que celui dont j'étais l'objet.

Elle avait commandé sa voiture pour trois heures, le samedi gras, et n'attendait plus que l'instant de sortir, quand un jeune homme inconnu se présenta à la porte et, sur sa bonne mine, sur son insistance, parvint à se faire recevoir. Il apportait la nouvelle que des troubles allaient éclater sur le Corso et suppliait la Reine de ne pas s'aventurer hors de sa maison.

Un ordre du gouverneur, qu'on venait d'afficher, enjoignait de suspendre immédiatement tous les divertissemens du carnaval, et déjà le public, moins peut-être par discipline que par timidité, avait obéi. Le Corso, avec ses balcons décorés et ses estrades dressées, restait parfaitement vide. En regardant par les fenêtres, nous vîmes dans ce désert deux promeneurs seulement qui, nous apercevant à leur tour, s'empressèrent de monter auprès de nous; c'étaient M. de Bressieux et M^{me} Horace Vernet.

Les Russes, nous dirent-ils, se réunissaient à leur ambassade; parlant tous notre langue et craignant d'être pris pour des Français, ils arboraient leur cocarde nationale. M. Vernet avouait avoir fait quitter la nôtre aux hommes de sa maison. Parlant des préparatifs de résistance faits à l'Académie, elle n'alla pas jusqu'à nous offrir de nous y réfugier. M. de Bressieux, au contraire, s'informant du secours sur lequel nous pourrions compter, s'est ému d'apprendre que nos deux domestiques étaient malades: l'un dans son lit, avec la rougeole, l'autre dans le sien, avec un rhumatisme. Tout aussitôt, avec une galanterie chevaleresque, il a offert ses services à la Reine, qui les a acceptés sans façon.

Ayant donc reconduit M^{me} Vernet chez elle, il est revenu de bonne heure, nous annonçant son camarade de voyage, M. Hesse, grand garçon de vingt-quatre ans à fraîche figure et, dit-on, peintre de talent. Ils traversaient ensemble l'Italie à pied et s'apprêtaient justement à partir pour Naples, si leur bon cœur et les circonstances mauvaises ne les avaient pas retenus ici.

La mère de M. de Bressieux a été dame d'honneur chez Madame Mère; lui-même a été page de l'Empereur. Il est

étrange qu'à dix mois de distance, il ait en l'occasion de protéger à Paris le départ de Charles X, étant alors capitaine de la Garde Royale, et qu'il veille aujourd'hui à Rome sur la reine Hortense ! Petit, de bonne tournure et de bonnes manières, il a tout l'esprit qu'il faut pour plaire ; sa figure même serait agréable sans de gros yeux ronds à fleur de tête qui ressemblent à des lanternes de cabriolet.

Nous dinions gaiement avec nos deux défenseurs quand les domestiques effrayés sont venus dire qu'on entendait des coups de fusil. Mgr Ruspoli a paru à son tour, tout hors d'haleine ; il venait, disait-il, rassurer la Reine et il était sûrement plus effrayé qu'elle. Sur son ordre, ses gens ont fermé tant bien que mal la grande porte, qui n'avait pas tourné sur ses gonds depuis quinze ans, et dont les deux battans joignaient fort mal.

La cause de sa terreur est une proclamation nouvelle qui enjoint à la population bien intentionnée de prendre les armes au premier coup de canon tiré du château Saint-Ange. Dans une ville, à ce point chargée d'électricité, un conseil aussi imprudent peut suffire à déchaîner la Révolution. Cependant la soirée se passe à prêter l'oreille aux bruits de la rue et s'achève sans que le silence ait été troublé par autre chose que le pas des patrouilles ou les fers des chevaux battant le pavé. Quelques visiteurs entrent et sortent, allant au bal de l'ambassade de Russie. Mgr Ruspoli revient dire que tout est fini, que la nuit sera calme ; c'est, pour nos gardes du corps, le signal de rentrer chez eux.

Le dimanche, la Reine reçoit M. de Latour-Maubourg, qui vient à pied, sans doute pour mieux cacher sa visite, et qui a le regret de se rencontrer avec plusieurs personnes. Nous ne saurons sans doute jamais ce qu'il voulait dire ; mais M. Delcinque assure que la veille, dès le matin, le secrétaire d'État Bernetti avait eu la nouvelle du mouvement préparé pour trois heures et qu'il avait demandé au Pape l'interdiction de la promenade du Corso. Le Saint-Père, toujours enclin aux moyens de douceur, avait résisté d'abord et ne s'était rendu que sur les détails circonstanciés donnés et certifiés par notre ambassadeur.

M. de Sainte-Aulaire savait d'une manière sûre que les conjurés, au nombre de mille, avaient pris pour signe de ralliement une ceinture bleue. Ils devaient, masqués, se mêler à la foule qui remplit le Corso et s'approcher de la haie des

troupes alignées de chaque côté de la rue; armés seulement d'un couteau, chacun d'eux, au signal d'un coup de canon, se jetterait sur un soldat, lui prendrait son fusil et s'en servirait contre lui au besoin; d'autres avaient pour rôle de couper les traits des attelages, ce qui aurait immobilisé les voitures, créé une barricade et paralysé l'action de la cavalerie. La présence et les cris des femmes auraient arrêté l'effusion du sang. On aurait alors distribué des cocardes, des drapeaux tricolores, et la bataille révolutionnaire se serait terminée aussi gaiement qu'une bataille de confettis.

La contre-mesure prise par le gouvernement ayant fait avorter ce premier projet, le coup de main tenté dans la soirée, et dont l'écho n'avait pu parvenir jusqu'à nous, était voué d'avance à un insuccès. M. Colonna nous en a refait le récit, qu'il tenait de la bouche même du colonel mêlé à l'échauffourée.

Des jeunes gens se jetèrent sur le régiment d'infanterie pour le désarmer; ils essayèrent une décharge de peloton et quinze ou vingt baïonnettes se teignirent de leur sang. Cinq d'entre eux seulement ont été arrêtés. On croit que d'autres ont été tués, ou du moins blessés grièvement; mais leurs camarades les ont emportés en se retirant. Les traces sanglantes ont permis de les suivre jusqu'à Saint-Pierre. Là, les insurgés ont disparu sans plus laisser d'indices. Plusieurs morts, dit-on, auraient été jetés dans le Tibre. Les chefs de l'émeute se cachent et désespèrent de rien faire sans les insurgés des provinces; plusieurs ont sauté par-dessus les murs de la ville pour aller se joindre aux Romagnols.

Notre ambassadeur tenait ses informations d'un Français, habitué du salon de la Reine, qui, mis dans la confiance des conjurés, s'était, par pur enfantillage, le plus naïvement du monde, laissé aller à livrer leurs secrets. Cette circonstance, si jamais elle était connue, vouerait nos compatriotes à l'exécration de toute l'Italie; elle les exposerait à la vengeance des Transtévérins comme révolutionnaires, et à celle des révolutionnaires comme traîtres et délateurs. C'est pourquoi aujourd'hui lundi, notre bavard a reçu de nous le conseil de quitter Rome, ce à quoi, la peur aidant, il s'est aussitôt résolu.

Le soir, j'étais au piano; M. Hesse chantait avec sa belle voix de basse-taille; nous ne songions plus que plusieurs per-

sonnes s'étaient annoncées, quand M^{me} Yermolof est arrivée, puis d'autres, et que le salon s'est instantanément rempli. M^{lle} Feray s'était déguisée en Frascatana; les Vernet, père et fille, en brigands; ils avaient apporté leur tambourin et ont dansé ensemble la saltarelle avec une grâce parfaite.

Des Français, nouveaux dans Rome, sont venus se faire présenter à la Reine. Parmi eux, M. de La Ferté et M. de Vogüé, ce dernier fort beau garçon blond, d'une figure et d'une physionomie très agréables; M. de Belmont, dont l'air rêveur peut provenir de ce qu'il est ici pour sa santé, autant que pour ses opinions, ou peut-être de ce qu'en partant pour Rome il a laissé son cœur à Paris. Il est gendre du comte Molé, que la Reine a beaucoup connu autrefois, et il tient aussi quelque peu à elle par les alliances anciennes des Choiseul avec les Beauharnais.

Il arrive que les familles de ces royalistes, si fidèles à Charles X, ont plus ou moins fréquenté la cour impériale autrefois. C'est ainsi que M. de Gontaut, beau-frère de M. de Chabot, a connu la Reine jeune femme et même jeune fille; mais bien qu'il soit aujourd'hui à Rome avec sa nombreuse famille, cette ancienne relation rompue ne s'est plus renouée. M. de Chabot n'avait garde au contraire de manquer à notre lundi gras. Voyant des costumes dans le salon, il est allé se mettre en Turc. Cependant M. d'Estournel, qui passait dans la rue, est monté en apercevant les lumières, et, pour s'excuser de n'être pas en tenue de soirée, a dit « s'être déguisé en passant, attiré par le bruit. »

Grâce à tous ces impromptus, la soirée s'est achevée le plus gaiement du monde. Ceux de nos cavaliers qui étaient venus à pied portaient par précaution un pistolet dans leur poche et dansaient avec leurs armes : il faut être à Rome pour voir de ces choses-là.

18 février.

La comédie alternée du carnaval et de la révolution est restée interrompue depuis le samedi gras jusqu'au mercredi des Cendres, pour s'éteindre alors dans les pénitences du carême. Nous n'en savons pas moins aujourd'hui le mot de la charade et ce mot est : départ.

La Reine a reçu ce matin des lettres des Princes qui la

supplient de venir les rejoindre et d'amener leur cousine Zénaïde avec elle. Rome, disent-ils, n'est pas sûre et Florence vaut mieux. Sur cette prière, elle se décide à partir avec une promptitude d'amour maternel qui ne saurait étonner de sa part et qui suffit à motiver nos brusques préparatifs de voyage. Cependant les visiteurs auxquels je fais tête toute l'après-midi paraissent croire sa résolution dictée par d'autres raisons. Ils soupçonnent qu'elle obéit à un ordre du gouvernement pontifical, et trouvent dans les conjonctures du moment beaucoup de preuves à l'appui de leur opinion.

Ils pensent que la présence dans Rome d'une personne aussi connue que la Reine, aussi répandue, aussi propre à servir au ralliement de ses compatriotes, par la tendance spontanée qu'ils ont à se grouper autour d'elle, a pu donner de l'ombrage aux cardinaux. Cette méfiance n'a fait que croître, ajoutent-ils, depuis que les nouvelles reçues des provinces sont devenues plus mauvaises et que la Révolution, maîtresse des Marches, a fait jusqu'aux portes de la ville de rapides progrès.

Le signal du mouvement est parti de Modène, le 3 février, au moment où rien n'était prêt encore dans les États du Pape. Cette explosion prématurée a été provoquée par le duc lui-même, peut-être dans l'espoir de détourner à son profit la marche des événemens. Bologne a suivi presque aussitôt ; puis Ancône, le 8 février ; mais là le mouvement était si mal concerté que les troupes eurent vite fait de disperser la foule et d'appréhender les meneurs. Restée de la sorte au pouvoir du Pape, la ville a été assiégée le surlendemain par une colonne insurrectionnelle formée à Pesaro et commandée par le colonel Armandi ; la reddition en est imminente, le bonhomme de gouverneur ayant perdu la tête et ses soldats ne lui obéissant plus. Pérouse, seule forteresse sur laquelle le Pape aurait pu compter après la chute d'Ancône, s'est donnée à la Révolution. On annonce en même temps que Spolète, Foligno, Urni, la province de l'Ombrie et celle des Trasimène viennent d'arborer le drapeau tricolore et d'accéder à la cause de la liberté.

Ces menaces graves dirigées contre le pouvoir pontifical le placent en quelque sorte dans le cas de légitime défense. D'un autre côté, la Reine est politiquement sans soutien, ou du moins elle n'était couverte que par la candidature de son neveu, le prince Auguste de Leuchtenberg, au trône de Belgique. Dans

l'attente des résolutions que le Congrès de Bruxelles s'apprête à prendre, on pouvait encore la craindre ou la ménager. Mais d'après ce qu'on dit à l'ambassade de France et que M. de Rougé nous a répété, les chances du prince Auguste ont paru décroître dans ces derniers temps. Peut-être sont-elles tout à fait perdues en ce moment. Peut-être les cardinaux le savent-ils et, sûrs de n'être atteints par aucune représaille, frappent-ils la Reine sans ménagement.

Quoi qu'il en soit de tous ces doutes, que l'avenir éclaircira, je sens combien j'aimais Rome au regret que j'ai de la quitter. Ces troubles, qui menaçaient toujours et qui n'éclataient jamais, avaient leur charme, et la crainte devient un plaisir là où le vrai danger n'existe pas. En cas d'émeute, non seulement les libéraux nous auraient protégées, mais aussi les promeneurs du Pincio et de la villa Borghèse, les artistes, les gens du monde et jusqu'à nos amis de carnaval, les lanceurs de confetti. En cas de réaction, les murs du palais sont assez solides pour qu'avec nos gens bien armés derrière, nous puissions résister aux attaques des Transtévérins et des habitans du faubourg dei Monti. Enfin, tant que l'absolutisme est debout, M. Delcinque, l'oncle, le cardinal et le neveu Musignano pourraient intervenir en notre faveur. Hors de la ville au contraire, nous voilà, seules et sans défense, exposées à toutes les mauvaises rencontres qu'on peut faire le long des grands chemins. Une escorte nous est nécessaire : j'écris à M. de Bressieux pour lui demander la sienne. Il vient aussitôt, avec sa galanterie ordinaire, prendre les ordres de la Reine, et dit que justement, il projetait de faire ce voyage pour son agrément. M. Hesse l'a quitté ce matin, allant à Naples, le cœur si gros de partir, qu'il a préféré ne nous en rien dire hier et ne pas faire d'adieux.

Nous-mêmes, pressées par le temps, disparaîtrons de Rome sans avoir pris congé de personne. La Reine prétendait d'abord se mettre en route aujourd'hui même, mais cela s'est trouvé impossible par la complication de tous les préparatifs. Un de nos deux réfugiés politiques se faufila dans une de nos voitures ; c'est celui des deux qu'il importe le plus de soustraire aux sbires pontificaux. L'autre, Pasqualini, qui ne peut marcher, et à qui le docteur Conneau continuera ses soins, restera confié à l'importante M^{me} Lacroix. Déjà redevenue maîtresse, comme si nous n'étions plus là, elle tranche et péroré à propos des

emballages. J'entends son aigre voix dire qu'il n'y a plus de place pour mes chapeaux et dois, pour les faire loger, demander à la Reine un ordre, auquel il n'est obéi qu'avec beaucoup de mauvaise humeur. M. de Bressieux envoie pour sa part un petit paquet de deux chemises seulement. C'est qu'il aura hâte de revenir à Rome : nous savons pourquoi.

Il faut écrire un billet à la marquise Amati, des lettres aux amis de France, dont M. Roger se chargera, renvoyer la musique de M. Angelini, courir chez la modiste, chez la couturière, demander une lettre de crédit à Torlonia, des passeports à M. de Malsheim, et le soir recevoir les visites comme si de rien n'était. M. Goury part pour Naples, sûrement dans l'espoir que M^{me} Feray persistera à y aller. Le prince et la princesse Gagarine paraissent et disparaissent; eux aussi partent pour Naples, M. Eyvard se rencontre avec M. Vernet. Il continue de s'immortaliser par son argent, faute de pouvoir le faire par un autre moyen : sa dernière idée a été d'envoyer 50 000 francs pour les veuves et les orphelins de ceux des Suisses qui périront pendant la guerre... s'il y en a une !

M^{me} de la Ferté-Mun surveille attentivement les plis de sa robe de velours vert, l'ampleur de ses larges manches très claires, le petit nœud de velours vert qui les retient au poignet ; elle remet sans cesse en place les plaques de ces bracelets, qui tournent obstinément autour de ses bras. C'est à désespérer ! Aussi n'est-elle pas occupée d'autre chose. MM. Pinto, Almeida, Olivares, veulent être les derniers à saluer la Reine au nom du Brésil, comme ils ont été les premiers à se présenter chez elle lors de son arrivée.

Les Musignano viennent sur le tard. Il n'est plus question pour nous d'emmener la princesse Zénaïde, soit qu'elle ne puisse être prête au départ avant dimanche, ainsi que le prince le prétend, soit que, par prudence, il évite de lier les mouvemens de sa femme à ceux de la Reine en ce moment. Une déclaration de principes dont il ne nous fait pas grâce, malgré l'heure avancée, se résume à vanter la sagesse du prince Eugène et de Jérôme, déclinant en 1820 les offres des carbonari. « L'un et l'autre pensaient qu'allier ensemble la cause italienne et celle du bonapartisme, c'était les perdre toutes deux sans recours. »

La princesse Zénaïde annonce le mariage de la fille du duc de Rovigo avec le fils du marquis Azzolini. Les Rovigo habitent

coll' Ameno, sur l'Adriatique, à deux pas des Montfort ; et comme les Montfort et les Azzolini ne font qu'un, les deux jeunes gens étaient naturellement à portée de se connaître et de s'aimer.

Bonevento, 20 février.

M. de Bressieux a mené une vie assez orageuse, il a été mêlé à d'assez grands événemens pour que les péripéties de notre voyage ne puissent plus l'émouvoir. Une large balafre qui lui traverse tout le front relève sa physionomie expressive et martiale. Comme je lui demandais à quelle bataille il avait reçu ce coup, il m'a répondu : « C'est un stigmate et non une blessure honorable. » Il fut en effet le héros d'une aventure amoureuse dont l'issue tragique lui laisse des remords cuisans. Épris d'une femme mariée qu'il avait entraînée hors du droit chemin, il entretenait depuis deux ans des relations avec elle quand le scandale de cette liaison éclata. Le mari, les deux frères de cette personne le provoquèrent simultanément en duel. Il accepta leur triple cartel, blessa mortellement l'un d'eux, tua les deux autres, et resta lui-même pour mort sur le carreau.

Dix-huit mois de soins suffirent à peine pour rétablir ensuite sa santé détruite et pour guérir en lui une douleur morale plus cruelle encore. La femme, dont il avait ruiné à jamais l'existence, était enfermée dans un couvent et réduite à prendre le voile. Lui-même, enterré à la campagne et se maudissant pour tout le sang qu'il avait répandu, n'osait reparaitre à Paris où tous les honnêtes gens, pensait-il, le fuiraient comme un pestiféré.

Quelle ne fut pas sa surprise quand, revenu à son régiment, il se vit en butte de toutes parts aux prévenances les plus affables et aux sourires les plus pressés ! Le scandale dont il frémissait l'avait mis à la mode et lui préparait des succès qui lui faisaient horreur. Il aurait voulu disparaître dans un cloître ; l'affection de ses camarades le retint ; il prit devant eux l'engagement solennel de ne plus vivre que pour le devoir et de racheter les fautes de sa jeunesse par les mérites de son âge mur.

Ce serment est bien tenu, nous en sommes témoins, car il est impossible de déployer plus de zèle, plus d'activité, plus d'adresse et plus de bonne grâce qu'il n'en a mis depuis deux

jours à remplir ses fonctions chevaleresques auprès de la Reine. Au départ, il hâta la marche par tous les moyens, sachant le désir qu'avait un de nos compagnons de gagner au plus tôt la campagne et le danger pour celui-là d'être reconnu par la police dans les rues de Rome. Nous croisâmes sur le Corso des gendarmes, puis des dragons. Arrêtés aux portes, le temps d'attacher à la voiture de la Reine un cheval de plus, un officier inconnu nous fit une fausse peur en s'approchant de nous. Il tenait simplement à se présenter comme un ancien capitaine de l'armée du prince Eugène et à charger M. de Bressieux de ses complimens pour les Princes.

La seule rencontre marquante de cette première journée fut celle de plusieurs centaines de soldats allant de Civita Vecchia à Civita Castellana, où le cardinal Benvenuti vient de s'enfermer, afin de mieux surveiller les prisonniers d'État. Fort peu de voyageurs sur la route ; à Bolzano, une auberge vide, où nous avons longuement causé et ri. A propos des complications de notre voyage, M. de Bressieux a dit en avoir une, qui lui est personnelle, et qu'il nous conterait le lendemain. Cette histoire nous était déjà à demi connue, mais par un autre que notre interlocuteur. La Reine, glissant sur le sujet, a mis la conversation sur la chute de Charles X et sur les événemens du mois d'août dernier.

Le Roi était à Saint-Cloud pendant les journées de Juillet. Il se transporta de là à Rambouillet, où il fit mine de se maintenir, appuyé sur les troupes de sa garde ; cette attitude incommodait beaucoup le nouveau gouvernement. Des expéditions burlesques de Parisiens débraillés et débandés n'étaient pas pour lui une menace. L'armée régulière pouvait difficilement être employée contre lui ; le duc d'Orléans n'en pouvait donner l'ordre, lié à la fois envers le souverain déchu par la politique et par la parenté. Dans ces conditions, rien n'était plus facile à Charles X que de provoquer une guerre civile : il lui suffisait de faire retraite vers la Loire et de se maintenir sur la rive gauche de ce fleuve, avec la Vendée derrière soi.

Le maréchal Maison usa de ruse, — il en a été récompensé depuis par l'ambassade de Vienne, — pour déterminer le vieux monarque à quitter Rambouillet et à gagner la Normandie. Les commissaires Schonen, Maison, Odilon Barrot lui tracèrent la route à suivre pour gagner Cherbourg. Maintenon, où le duc

de Noailles donna une fête, fut la première étape, puis Dreux, Laigle, Argentan, Saint-Lô, Carentan. A Valognes, les gardes du corps rendirent leurs étendards. M. de Bressieux, étant de l'escorte avec son escadron de chasseurs à cheval, ne fut délié du service qu'à Cherbourg, où l'embarquement de la famille royale eut lieu le 16 août. Il prit alors le même parti que M. de Chabot, présent comme lui aux adieux royaux, et que tant d'autres gentilshommes légitimistes. Il vint à Rome, et c'est ici que commence le second tome de son roman.

A peine remis de sa première et sanglante aventure, il avait eu à s'entremettre dans un mariage et à y figurer comme témoin. Le matin de la noce, le marié, on ne peut plus mal disposé, souffrait d'un mal de gorge qui traînait depuis plusieurs jours. Son état empira pendant la cérémonie même. Pendant le déjeuner servi ensuite et présidé par les jeunes époux, il fut obligé de quitter la table et de se mettre précipitamment au lit.

M. de Bressieux s'établit au chevet de son ami comme garde-malade et comme frère de charité. Tout son dévouement, celui d'un médecin appelé à la hâte furent impuissans à enrayer les progrès d'un mal qui marchait à pas de géant et à empêcher le dénouement fatal de se produire avant la nuit. On imagine la consternation de cette triste épousée, rejetée dans un nouveau veuvage au seuil même de la chambre nuptiale; on se représente l'étonnement et l'embarras de ses parens réduits à contre-mander le bal de noce et à annoncer le deuil de leur fille en congédiant leurs invités. M. de Bressieux s'employa de son mieux à adoucir aux uns et aux autres ces douloureux momens. Il se chargea de tous les détails, resta dans la maison pour rendre les derniers devoirs à son ami et n'en sortit qu'avec le cercueil. Des relations suivies, une intimité fraternelle succédèrent à ces journées d'épreuve. Le cœur de M. Bressieux, bronzé par le remords et durci par les malheurs, semblait fermé pour toujours. Celui de la jeune veuve, ouvert à tous les sentimens tendres, s'attachait chaque jour davantage à cet homme intéressant. Il s'en aperçut, et, n'ayant point l'intention de répondre à cette affection naissante, crut qu'il était de sa délicatesse de s'éloigner. Il n'était pas encore arrivé à Rome, que la jeune femme et sa mère l'y avaient suivi. Cette démarche significative ne laissait à M. de Bressieux d'autre alternative que de

disparaître encore ou de fixer ici son sort en faisant le bonheur de celle qui l'aimait.

Les choses en étaient à ce point la semaine dernière quand il est venu se mettre aux ordres de la Reine et s'offrir à elle comme garde du corps. J'ai su alors toute son histoire, que M. Hesse m'a contée sous le manteau de la cheminée, tout en feuilletant avec moi mes partitions. Leur départ pour Naples avait été différé de jour en jour, par l'impossibilité où était M. de Bressieux de s'éloigner de Rome sans provoquer une rupture et sans causer un désespoir. Dans ces conditions, disait M. Hesse, c'était rendre service à son ami que de le prendre comme sauvegarde, parce c'était lui permettre de perdre quelques jours encore et de prolonger une incertitude d'où il ne parvenait pas à sortir.

M. de Bressieux confirme ce dire par le long récit qu'il nous fait ce soir, au gîte de Boncavento. Il avoue que partir pour Florence avec la Reine lui semblait, hier encore, aussi difficile que partir pour Naples avec M. Hesse. Mais cette *complication* a amené entre la jeune veuve et lui une *explication*, et tout paraît devoir tourner bientôt à un heureux dénouement. La Reine s'excusant de l'avoir entraîné en Toscane, au moment où des objets si pressans devaient le retenir à Rome, il l'a remerciée au contraire de ce qu'elle l'avait tiré d'une impasse et dégagé d'un embarras.

Ce parfait gentilhomme montre en tout tant de courtoisie; il a le cœur si noble et si délicat qu'en dépit de sa balafre tragique, il mérite assurément d'être aimé. La jeune veuve dont il a parlé ne s'y est pas méprise; mais tout de même, elle joue de malheur avec ses fiancés, et il lui est bien difficile d'arriver à la conclusion!

VALÉRIE MASUYER.

UN

VILLAGE D'ALSACE-LORRAINE

EN 1914

Mon village sera mon microcosme d'Alsace-Lorraine. Je le connais sur le bout du doigt; il y a si longtemps que ma famille l'habite! Il n'est naturellement pas toute l'Alsace-Lorraine, ni surtout celle des villes. Mais tel qu'il l'est, il représente assez bien la localité terrienne de nos régions, qui sont, autant qu'industrielles, gros pays de culture.

Pourquoi dire : d'Alsace-Lorraine? me demanderez-vous. L'Alsace et la Lorraine, c'est deux, c'est très différent. Sans doute. Mais je craindrais, à préciser, de causer quelque ennui à mes compatriotes. La main du vainqueur est si légère! Et puis, le joug allemand n'a que trop unifié le sort des deux provinces. Or, c'est justement la germanisation, ses méthodes et ses résultats, que je me propose d'étudier. Et à cet égard, je puis assurer que la situation est à peu près la même en Alsace et en Lorraine.

I

Rappelons en quelques lignes l'évolution des esprits depuis la guerre. Dans une première période, qui va de 1871 à 1897, c'est la douleur et la résistance farouche en face d'une France qu'on sent unie. Plus tard, la funeste affaire que l'on s'est jetée la division non seulement en France, mais même en Alsace-

Lorraine. En France, le sentiment militaire et patriotique semble avoir un moment faibli : à cette période correspond dans les deux provinces l'essai d'une vie qui s'accommode au cadre nouveau imposé par les circonstances. Surviennent enfin les incidens marocains, les risques de guerre, la déception dans la tentative de rapprochement avec l'Allemagne. L'Alsace-Lorraine retrouve la certitude de son cœur, et la France, qui se relève rapidement, permet à nouveau les espoirs et rend la fierté aux souvenirs. Mais ceci a besoin de quelques développemens.

L'exécution du traité de Francfort fut un déchirement pour nos provinces livrées en proie à l'Allemagne. Après un siècle de théories magnifiques sur le droit des peuples, et de réalisations effectives aussi grâce à la France, être arraché à celle-ci par la nation qui en a tiré les plus grands profits, quel réveil et quel retour ! L'Alsace-Lorraine se replia sur elle-même avec ses souvenirs et ses espérances. La douleur eut chez elle son habituelle répercussion d'une vie morale plus intense et plus élevée. Les luttes politiques et sociales s'apaisèrent. Ce fut un resserrement général. La religion, par-dessus tout, fut le grand refuge. L'Alsace-Lorraine resta à l'abri des fermentations anticléricales qui se produisirent en France et dont il n'entre pas dans notre sujet de parler. Nous nous contenterons de dire qu'il y eut en Alsace-Lorraine un sentiment froissé. C'est alors que, d'une façon générale, on se demanda si on ne devait pas franchement se créer un nouveau genre de vie dans un état de choses changé et accepté. L'Alsace-Lorraine songea à devenir elle-même, elle toute seule, et toujours éprise de beauté et pleine de tendresse pour l'ancienne patrie, à jouer un rôle pacificateur entre les deux ennemis séculaires, pour épargner surtout de nouveaux malheurs à la France.

Le parti catholique de l'Empire fit les premiers pas vers les catholiques des provinces annexées. Le Centre allemand multipliait les sollicitations depuis longtemps. Il mettait en avant les intérêts supérieurs de la religion. Les Alsaciens-Lorrains se laissèrent quelque peu prendre à ces avances et saisis par l'engrenage. Chose nouvelle, ils participèrent effectivement en assez grand nombre à la vie allemande. L'Alsace-Lorraine, qui gardait un souvenir très cher de ses années d'union avec la nation fran-

caise, mais qui était momentanément troublée dans ses sentimens, tenta une expérimentation loyale du fait accompli. L'expérience fut malheureuse ; la collaboration avec le Centre n'amena que des déceptions, et les quelques avantages obtenus produisirent des résultats imprévus, inverses de ceux qu'on avait escomptés.

Les Alsaciens-Lorrains s'essayaient timidement à participer à la vie générale de l'Empire, mais comme Alsaciens-Lorrains, avec tout leur passé, en toute loyauté d'ailleurs. L'Allemagne, toujours avec le manque de doigté et l'incompréhension qui la caractérisent, s'était attendue à ce qu'ils agissent en Allemands, comme des Allemands, tout de suite, sans transition, et surtout à la vraie manière des Allemands, c'est-à-dire dans un esprit hostile à la France. Le malentendu fut immédiat.

Le Centre catholique était surtout allemand, lui aussi. Les Alsaciens-Lorrains avaient espéré se retrouver avec lui dans les sphères élevées de la religion et y nouer des accords. Ils constatèrent que le Centre, devenu un parti gouvernemental, avait perdu de sa piété pure pour cultiver trop assidûment l'intérêt germanique. Lorsqu'on discuta la constitution du Pays d'Empire, le concours du Centre ne fut pas celui qu'on attendait. En général, la constitution causa un gros désappointement. L'Allemagne répondait par un statut de défiance aux premières avances d'un peuple malheureux, fier, et qui semblait d'autant plus facile à gagner qu'il était alors quelque peu désorienté.

Cette expérience avait néanmoins procuré certains avantages aux deux provinces. De manière générale, le vainqueur avait adouci sa loi. Il fut plus tolérant pour les associations. Il permit aux Alsaciens-Lorrains de se souvenir plus ouvertement de leur passé. Il autorisa assez fréquemment des sociétés françaises à franchir la frontière. Il laissa jouer *la Marseillaise*. Et on revit nos trois couleurs déployées dans des cérémonies.

Pour les Alsaciens-Lorrains, user de ces tolérances n'avait d'abord été que l'exercice du droit, qu'on ne paraissait pas leur contester au début, de se souvenir. Mais constatant que les méfiances persistaient, ils en furent offensés, et laissèrent leur cœur se réjouir aux paroles, aux accens qu'ils entendaient, aux couleurs bien-aimées qu'ils revoyaient à nouveau. Le mendiant qui jouait *la Marseillaise* sur son orgue de Barbarie était acclamé, et la jeunesse reprenait en chœur le vieux chant de

guerre. Derrière le drapeau français d'une société de Pont-à-Mousson, plus de trente mille annexés s'engouffraient dans Metz et faisaient trembler la ville à entonner les airs pleins de gloire.

Au surplus, cette politique de rapprochement entre les pays conquis et l'Allemagne ne pouvait avoir quelque chance de succès que si elle se déroulait dans une atmosphère absolument pacifique entre l'Allemagne et la France. Cette atmosphère ne tarda pas à s'assombrir. Le gouvernement allemand, maladroit, se livrait à la manifestation de Tanger, et toutes les angoisses des Alsaciens-Lorrains au sujet d'une guerre étaient ravivées. Bientôt ce grave incident était suivi de plusieurs autres, non moins sérieux, par lesquels l'Allemagne marquait sa volonté de provoquer une lutte. Ces incidens multipliés avaient rendu à la France le service de l'arrêter sur la voie de sa perte ; elle s'était ressaisie, s'était appliquée à reconstituer ses forces militaires, et revenait peu à peu à une politique intérieure meilleure. En somme, elle reprenait l'aspect traditionnel, mélange de douceur et de force.

L'affaire de Casablanca sonna le réveil. Je me trouvais en Lorraine lorsqu'elle survint. Peu à peu les détails filtrèrent. On s'abordait et on se disait la bonne nouvelle : « La France a résisté ; l'Allemagne a reculé. » Ce mot : « L'Allemagne a reculé, » porté de bouche en bouche, semblait l'annonce de temps meilleurs et pleins de promesses. A partir de ce moment, l'Alsace-Lorraine a retrouvé son amour pour la patrie française dans son entière pureté : il est resté depuis plus vivant que jamais.

Mais ce rapide historique n'avait d'utilité qu'à situer mon sujet même. Il n'est que temps de l'aborder. Je commencerai par étudier les indigènes, les vrais Alsaciens-Lorrains. Je passerai ensuite aux immigrants.

II

La classe prolétarienne, qui ne possède rien ou presque rien, à peine un bout de « chènevière » ou la petite maison d'une valeur de quelques centaines de francs, n'est pas nombreuse dans nos campagnes. C'est la plus incertaine et flottante au point de vue qui nous occupe.

Elle se compose principalement d'ouvriers agricoles. Les industries sont rares dans ma région. Plusieurs usines ont fermé leurs portes après la guerre ; celles qui ont subsisté n'ont pas une grande activité ; il s'en est très peu créé. C'est ici qu'il faut confirmer ce que j'ai vu énoncer quelquefois ailleurs, entre les pays d'Allemagne proprement dits et les départemens orientaux de la France, qui les uns et les autres ont pris depuis quarante ans un essor industriel merveilleux, l'Alsace-Lorraine est comme en stagnation. Sans doute, certains cantons sont des centres industriels importans ; mais même ces cantons n'ont pas connu une progression comparable à celle des contrées voisines de France ou d'Allemagne.

Je sais donc peu de chose de l'ouvrier d'usine. Je crois que ce que je vais dire de l'ouvrier agricole lui est néanmoins applicable en grande partie.

Les salaires ont bien augmenté depuis la guerre, plus que doublé. Le coût de la vie a beaucoup augmenté aussi. De façon générale cependant, la situation matérielle de l'ouvrier est bonne. L'Alsacien-Lorrain est d'ailleurs un ouvrier de tout premier ordre. Il fait prime sur l'ouvrier allemand, qui est lymphatique, travaille plus longuement et produit moins. Il n'est pas rare de voir l'ouvrier agricole allemand faire sa sieste hiver comme été ; la sieste n'est guère connue de l'Alsacien-Lorrain que pour quelques journées d'été, les plus chaudes ; et ce n'est pas au temps des longues nuits qu'il en faudrait parler. Sur un chantier de travaux publics, il y a quelques années, la Société allemande qui les exécutait a été amenée à éliminer peu à peu tous les Allemands pour ne conserver que les indigènes, à cause du rendement supérieur de leur travail.

Ces conjonctures favorables pour elles n'ont pas changé les sentimens des classes populaires. Elles sont françaises de cœur et d'esprit. MM. Maurice Barrès, Paul Acker, d'autres encore, ont parfaitement noté l'état d'âme de l'Alsacien-Lorrain, même des couches les plus basses : il a conscience d'appartenir à une civilisation supérieure à celle de son vainqueur.

Ce sentiment donne une force de résistance extrêmement puissante, la plus puissante que l'humanité ait jamais connue. C'est lui qui a mué peu à peu l'Empire romain en Empire byzantin, et qui a fait l'absorption si facile des Barbares au moyen âge, en Gaule et ailleurs. C'est un sentiment invincible.

En 1911, l'Empereur a offert, à des conditions très avantageuses, la visite des provinces conquises et des champs de bataille aux anciens combattans. Ces vétérans ont soulevé l'hilarité générale des pays annexés. Plus les Alsaciens-Lorrains ont appris à connaître par eux leurs soi-disant frères germains, plus ils ont senti leur supériorité, moins ils ont été enclins à se réclamer de la peu séduisante parenté. Ces pauvres vétérans n'ont laissé comme souvenir de leur passage qu'une épithète railleuse de plus. On les appelle les *Beimuns*. Ces êtres ridicules et minables, venus de leurs sables et de leurs champs à pommes de terre, n'en dénigraient pas moins avec amertume tout ce qu'ils voyaient en Alsace et en Lorraine. Pourquoi donc les avoir prises? leur répondaient les Alsaciens-Lorrains.

Constatant chaque jour, à maintes reprises, sa force physique nerveuse plus grande, conscient de son esprit moins lourd et de sa gaieté plus légère, l'ouvrier alsacien-lorrain méprise l'Allemand. Phénomène à remarquer, je l'ai constaté dans ma région, je ne sais pas s'il existe ailleurs : l'ouvrier, l'homme alsacien-lorrain, épouse peu l'Allemande. Dans mon bourg, il n'y a pas un seul indigène qui en ait épousé une. L'inverse a lieu plus fréquemment; j'en dirai plus loin les conséquences.

Ajoutez qu'un atavisme obscur de liberté fait apparaître à l'Alsacien-Lorrain l'air de France comme plus vif; qu'il garde médiocre souvenir de son passage à la caserne où cependant il est mieux traité que l'Allemand véritable; que toute la machine aristocratique de l'Empire s'abat particulièrement sur lui; (par exemple lors de la conscription où seuls ne partaient, au moins jusqu'à ces tout derniers temps, que les pauvres diables incapables de trouver une protection;) enfin que, par un axiome d'État, le malheureux a toujours tort. Tout cela éloigne de l'Allemagne l'Alsacien-Lorrain des classes les moins fortunées. Et la France grandit par comparaison.

C'est cependant dans la classe ouvrière que la germanisation aurait, dit-on, accompli le plus de progrès. Cette constatation ne contredit pas celles qui précèdent. À peiner des journées entières des mêmes labeurs que son frère allemand, le simple manœuvre alsacien-lorrain sent s'émousser son animosité. Sans compter que les doctrines socialistes, encouragées en pays d'Empire par le gouvernement, viennent encore le troubler sur

la véritable direction à donner à ses sentimens. Mais la vieille haine reparait dans les crises.

III

Dès que l'on arrive à la classe des petits propriétaires, commerçans et cultivateurs, la plus nombreuse dans nos pays aisés, il n'y a plus aucune réserve à faire : c'est de la chair vivante, militante de France, gardée dans une qualité magnifique par la lutte même.

Ni les commerçans ni les cultivateurs n'ont souffert véritablement de la séparation. Si les commerçans n'ont pas connu l'essor remarquable de leurs confrères de Meurthe-et-Moselle par exemple, leurs affaires se soutiennent néanmoins. Mais cela ne les empêche nullement de garder comme un privilège précieux leurs sentimens français. Dans cette classe de la société, on ne lit et on ne sait que les nouvelles de France. L'enfant, au retour de l'école, s'y retrempe dans les idées et les choses françaises. Chez moi, c'est pays de langue française; toute la jeunesse, dans les foyers, ne parle que le français.

Tout le jeu des ambitions, des petites vanités, ne s'exerce que dans le cadre des choses de France. D'ailleurs, en Allemagne, ces ambitions sont limitées par force; les enfans de nos provinces ne peuvent arriver qu'à des postes subalternes, sans relief; les situations importantes sont entourées d'une barrière infranchissable pour eux. Et puis, — constatation qui procède toujours du sentiment de supériorité alsacienne-lorraine, — les plus belles situations au delà du Rhin leur semblent sans attrait; elles ne leur inspirent ni désir, ni envie, ni admiration.

Pour ce qui est de la France, c'est autre chose. Ils savent qu'avec de l'énergie et de la persévérance, on peut facilement y devenir officier, y conquérir dans les diverses branches des administrations des postes honorables. Ils savent que ceux qui se sont élevés ainsi dans la hiérarchie sociale sont considérés, et que leur origine modeste ne pèse pas sur eux. Les caractères et les situations de France leur font l'effet d'un Eldorado.

Il n'y a pas, ou presque pas de petits bourgeois ou paysans, qui n'aient quelque parent plus ou moins éloigné, occupant en France une situation qui le remplit d'orgueil : dans l'armée surtout, la première des carrières pour les populations de l'Est, la

seule qui élève véritablement. Dans mon village, un général de brigade français est le fils d'un vigneron ; un lieutenant de cavalerie est le fils d'un garde-chasse ; un officier d'infanterie a épousé la fille d'un tanneur et est cousin de tout le village. Combien d'autres dans le même cas ! Les deux grandes familles du pays sont pleines de militaires et tout cela voisine l'été sur le pied de la plus charmante fraternité : la vanité du village en est flattée tout entière.

Le phénomène est presque identique dans les carrières civiles. Un inspecteur des forêts est apparenté à beaucoup de familles de l'endroit ; et un ancien président de tribunal cousine depuis la bourgeoisie la plus solidement établie jusqu'au marchand de bois, au ferblantier et au faiseur d'échalas.

Enfin, ce n'est qu'en France que les destinées exceptionnelles s'accomplissent. Émigré à l'intérieur en Allemagne, l'Alsacien-Lorrain piétine ou avance peu ; l'Allemagne n'est pas son terrain. En France, au contraire, son énergie retrempée dans le malheur et son esprit de solidarité le met dans les meilleures conditions. Le fils d'un maçon de mon microcosme a conquis une grosse fortune dans l'entreprise des travaux publics à Paris et au Portugal. Tel autre marche à l'aise à Paris dans la vente et la confection de vieux meubles. Un troisième acquiert dans son art une certaine réputation à Nancy. Et nous sommes un petit pays. L'être un peu doué, vigoureux, en Alsace-Lorraine, va chercher fortune en France. Ce sont les intérêts ou l'habitude qui font rester les autres, la plus grande masse. Et plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, moins ceux qui restent ont de propension pour le fonctionnarisme d'Alsace Lorraine.

Il faut excepter, dans nos pays pieux, la carrière sacerdotale. Car en Alsace-Lorraine, nous sommes toujours sous le régime du Concordat de 1801, et les curés sont fonctionnaires. Un curé d'Alsace-Lorraine doit être salué chapeau bas par un Français : avec les pasteurs et les rabbins, appuyés au même idéal, ils sont l'âme de la résistance contre le spoliateur.

Leur situation est exceptionnelle. Dans un pays d'ordre moral comme l'Allemagne, ils jouissent d'une liberté qu'aucun autre citoyen ne connaît, et ils en usent pour marquer au gouvernement, à haute voix, ses erreurs et ses défaites.

Le clergé a connu un moment de flottement du temps du

combisme. Il se ressaisit présentement ; il est revenu de ses coquetteries avec le Centre, et il s'en détache chaque jour davantage. Mais politique par tradition et par état, il ne fait rien brutalement. Ce n'est pas une rupture sèche, bruyante ; c'est une reprise de soi, douce, graduelle, ininterrompue. La France, pour nos prêtres, n'est pas encore ce qu'elle devrait être ; mais elle a retrouvé sa rayonnante beauté, à laquelle ils se laissent bien volontiers reprendre. Comme signe de ce renouveau d'inclination française, les prêtres alsaciens-lorrains ont répandu le culte de Jeanne d'Arc, qui est général et très ardent dans nos provinces, et ils ont redoublé d'efforts pour entraîner les masses au pèlerinage de Lourdes. Dans mon village, il y a peu de maisons qui n'aient leur statue de Jeanne d'Arc, et qui ne pavoisent de son oriflamme les jours de fête. De même, la moitié de la population a pris part, depuis sept ou huit ans, au pèlerinage alsacien-lorrain de Lourdes. Les frais de déplacement sont modiques, et ainsi nombre de mes compatriotes ont pu traverser la France et en admirer les lumineuses beautés. Le résultat est très précieux.

Les autres fonctionnaires indigènes sont les notaires, les juges de paix, les greffiers, quelques fonctionnaires de la police et on peut même dire les employés de chemins de fer. Les petits fonctionnaires sont nombreux. Ils vivent en bons termes avec leurs collègues allemands, mais on les trouve toujours prévenans pour leurs compatriotes. Le *Polizei-Komissar* de mon bourg est indigène. Il fait exactement son service, mais il épargne tous les ennuis qu'il peut à ses concitoyens.

Les fonctionnaires plus relevés sont tout l'un ou tout l'autre : ou ils ont carrément passé à l'ennemi, et c'est très rare ; ou ils partagent intégralement les sentimens des autres Alsaciens-Lorrains. L'un d'eux, qui est un de mes meilleurs amis, est tout Français de cœur ; un autre m'a confié souvent son dégoût pour les palinodies auxquelles il était obligé de se soumettre ; un troisième éprouve le besoin d'affirmer, chaque fois qu'il vous parle, ses bons sentimens pour la France. Ces fonctionnaires souffrent dans leurs rapports obligés avec leurs confrères allemands : toujours la mentalité, la civilisation, ou plutôt le degré de civilisation différent. Les inclinations, les pensées, les habitudes des uns ne sont pas celles des autres. Le gouvernement lui-même a été obligé de se rendre à l'évi-

dence. Lors de la fête de l'Empereur, au banquet qui réunit tous les fonctionnaires, ceux dont l'origine est alsacienne-lorraine ont été dispensés d'assister. En haut lieu, on avait eu connaissance des sentimens pénibles que leur causaient ces agapes bien germaniques : presque dès le début du repas, tous les convives roulent sous la table.

Ainsi donc, même du côté des fonctionnaires, la germanisation n'a pas réussi, et la situation n'a pas varié. On subit un état de choses; on tâche de vivre comme l'on peut; mais les aspirations se portent ailleurs.

IV

Les Allemands sont peu nombreux dans nos campagnes; le plus souvent il n'y reste que les fonctionnaires. Je suis convaincu que certains villages de terres éloignées ne possèdent pas un seul Allemand.

Les ouvriers allemands sont particulièrement rares. C'est que partout la main-d'œuvre agricole diminue au profit de l'autre, l'industrielle. La vie des champs n'a plus d'attrait pour le prolétaire.

Quelques familles de petits cultivateurs ou d'artisans sont venues s'installer dans mon village : familles extrêmement nombreuses, industrieuses et travailleuses. Arrivant de pays moins favorisés, moins heureux, elles sont dures au travail. Débarquées généralement avec quelques marks, elles parviennent rapidement à l'aisance ambiante.

De temps à autre, un Allemand vient fonder une nouvelle entreprise. Il faut reconnaître qu'ils sont excessivement entreprenans, — c'est leur qualité dominante, — et qu'ils trouvent très facilement parmi leurs compatriotes des gens pour soutenir leurs audaces. L'Allemand n'a pas un flair commercial particulier, bien au contraire; il n'a pas même toujours les manières commerciales, comme on le dit beaucoup trop, car il est négligent, chicaneur et souvent impoli. Mais il est audacieux, il a la tête carrée, il est persévérant.

Il y a une quinzaine d'années, un Allemand, bien appuyé par les banques, a créé une industrie à côté de chez moi, au bord de la forêt. D'après notre sentiment à tous, elle ne pouvait réussir. Les conditions de notre pays ne conviennent pas à ce

genre d'industrie, et celle-ci était en outre très mal placée. Elle tomba rapidement en faillite. Un groupe de brasseurs allemands l'a rachetée et a mis à la tête un nouveau directeur. En moins d'un an, même résultat. Vous croyez que ces chutes successives ont donné à réfléchir et jeté le découragement? Pas du tout; deux fois encore l'affaire a été rachetée, remise à flots et y a toujours inmanquablement sombré. Présentement, elle est encore en faillite, et l'on parle déjà d'un nouveau groupe allemand pour la relever. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'insuccès a fait naître la concurrence. D'autres Allemands sont venus établir la même industrie dans le village, voici deux ans; ils n'ont pas eu plus de succès.

Et l'aventure n'a rien d'exceptionnel. A des distances plus ou moins grandes de chez moi, sous d'autres formes, elle s'est fréquemment renouvelée.

L'Allemand a d'abord contre lui un très grave défaut et un très mauvais principe commercial : il n'est pas économe, et il ne recherche que les chiffres d'affaires, sans avoir égard à la proportion des bénéfices.

J'ai connu plusieurs Allemands qui, dans des situations de genre différent, gagnaient largement leur vie. Ils mangeaient tout ce qu'ils gagnaient, alors même qu'ils étaient chargés de famille. Et à leur mort, c'était la misère pour leur femme et leurs enfans.

La poursuite du gros chiffre d'affaires procède de l'éternelle vanité germanique. Un ancien fabricant de chaussures, retiré, me racontait avec orgueil qu'il était arrivé à faire jusqu'à 400 000 marks d'affaires par an; je trouvais le résultat magnifique, mais j'étais étonné que cet homme eût une retraite si modeste. Je lui demandai combien il gagnait sur ces 400 000 marks. « De 12 à 15 000 marks par an, » me répondit-il. » Prélevés vos appointemens personnels et l'intérêt des sommes engagées? » poursuivis-je. Il ouvrit de grands yeux comme à une question étrange et me répondit: « Pas du tout, 12 à 15 000 marks, tout compris. »

Trois à quatre pour 100 du chiffre d'affaires, comme bénéfice total, c'est tout simplement ridicule et le plus souvent dangereux. En France on travaille à un taux de bénéfice autrement rémunérateur; en Angleterre aussi. Un homme dans les affaires sait qu'une marge de bénéfices trop réduite peut

devenir négative au moindre accroc. C'est là, je crois, la principale raison de l'instabilité du commerce allemand. Car ce que j'ai entendu dire par mon fabricant de chaussures, combien d'autres Allemands me l'ont répété presque terme pour terme !

Il y a une dernière classe d'Allemands immigrés, ce sont les agents officieux de la germanisation, les colonisateurs pour le grand peuple. Des officiers retraités sans fortune, d'anciens fonctionnaires maigrement rentés, de vieux commerçans qui n'ont que médiocrement réussi, se retirent dans nos régions, achètent une maison et s'installent avec l'intention d'être les polarisateurs des idées germaniques.

Et ces gens ne viennent pas là de leur propre inspiration. Je suis convaincu que le gouvernement allemand agit ici comme en Pologne : il a une caisse noire sur laquelle il dote largement ces pionniers du germanisme. L'odyssée de ces pauvres diables est toujours la même. Ils débarquent au village l'air et le sourire vainqueurs ; ils achètent trois fois ce qu'elle vaut, — ce n'est pas eux qui payent, — une maison de bonne apparence ; puis ils s'établissent. Ils tentent quelques avances aux populations, déjà indisposées par leurs façons conquérantes ; elles les repoussent avec pertes. Les tentatives ultérieures n'ont pas plus de succès. Ils se rabattent sur leurs congénères ; il y en a deux ou trois dans la contrée ; mais ils sont d'extractions différentes et ne tardent pas à se goûter très peu réciproquement. C'est à peine s'ils se retrouvent de loin en loin dans une auberge du village pour une partie de cartes, à la fin de l'après-midi. Pendant un temps, ils avaient organisé des soirées de bière dans une salle spéciale, chez un hôtelier, et y avaient convié tout le ban et l'arrière-ban des purs Allemands ; mais l'hôtelier a été vite excédé de se coucher tard, de devenir le plastron des moqueries du pays et de perdre peu à peu sa clientèle indigène. Et il les a mis à la porte. Les soirées de bière avaient vécu.

Las bientôt du vide fait autour d'eux, nos valeureux pionniers sont pris de nostalgie. Ils ne sont plus possédés que d'une idée : fuir ce désert d'hommes et regagner la chère Allemagne. Un jour, ils se décident à tout abandonner, la haute mission, la maison qu'ils revendent à vil prix. Ils bouclent leurs malles, chargent leurs meubles sur une voiture et vident définitivement les lieux.

Depuis une vingtaine d'années, nous avons eu cinq familles

dans ces conditions. Trois ont déjà déguerpi, dont mon malheureux négociant en chaussures. Le quatrième est un ancien marchand de bonbons : son outrecuidance seule le fait résister à tous les désagrémens qu'il s'attire, et son extraction médiocre lui permet de se distraire dans la compagnie des gendarmes, facteurs, douaniers et autres de ses compatriotes.

Le cinquième est un ancien officier, charmant, doux, cultivé, le plus civil des hommes. Son histoire est lamentable. Il est venu avec tous les siens, a acheté la vieille maison d'une illustre famille et a accompli sa tournée de visites dans le voisinage, parcourant, le sourire aux lèvres, les rues et les champs. Ses amabilités lui sont restées pour compte. Il a essayé de lutter, avec une parfaite courtoisie d'ailleurs. En vain. Il ne voit personne et ne parle à âme qui vive. Sa femme, dépitée, l'a poursuivi de ses récriminations et accablé de scènes. Le ménage est devenu un enfer. Ils ont été pris de maladie noire. La femme est morte, en est morte. Je crois que lui ne s'obstine plus que par discipline. Il en est venu à adopter l'habitude du pays : il s'installe derrière les persiennes closes et inspecte tout le jour l'élément hostile qui bat ses murs.

Reste la question des mariages entre les deux élémens. J'en ai déjà dit quelques mots.

Ceux d'Alsacien-Lorrain à Allemande sont moins fréquens que ceux d'Alsacienne-Lorraine à Allemand. On a vu les motifs du premier phénomène ; pour l'inverse ils se tirent du même ordre d'idées. La femme choisit moins dans le mariage ; les difficultés de la vie pour elle la poussent à accepter plus rapidement le premier parti qui se présente. Aussi ces mariages sont-ils d'autant plus fréquens que l'on descend davantage dans l'échelle sociale.

A vrai dire, les uns et les autres ne sont pas très nombreux, mais leurs conséquences sont différentes. Les mariages d'Alsacien-Lorrain à Allemande sont sans effet appréciable. En revanche, l'Alsacienne-Lorraine a une grosse action dans son foyer. Elle adoucit le mari à l'égard de la France, et elle francise les enfans.

Un ancien magistrat allemand, époux d'une Lorraine, s'est fixé à sa retraite dans notre localité. C'est un petit homme, tout pangermaniste. Sa terreur que l'on doute de la supériorité de sa grande patrie est telle, que la conversation avec le moindre indigène le disloque en mille politesses : il ne voudrait pas être

pris pour un sauvage. Sa femme ne lui permet d'être pangermaniste que hors de la maison. Son fils aîné est officier dans un régiment de cavalerie : c'est un Allemand mesuré, plein d'égards pour nous et comme sympathique à la France. L'autre fils incline visiblement à préférer la France. Les deux filles n'ont voulu épouser que des Français.

Un autre petit fonctionnaire, en activité celui-là, a épousé une Française des environs de Pont-à-Mousson. Il est le plus charmant de tous ses collègues pour les indigènes, et ses fillettes parlent français, vont fréquemment en France, en un mot penchent vers la France.

Enfin, tout dernièrement, le fils d'un petit cultivateur, venu de Prusse Rhénane, a épousé une Française gentille, mais pauvre. Ce bon gros garçon devenait autrefois tout rouge au seul nom des Français. Il se transforme ; il se prend de civilité avec nous ; il nous parle dans notre langue. Puissance d'attraction de la civilisation française !

Toute la question est là. C'est ce que M. Maurice Barrès a si bien fait toucher du doigt dans ses écrits sur nos malheureuses provinces. La civilisation française, supérieure, plus vieille, plus fine, héritière directe de ce qu'il y a de plus grand à travers les âges, ne peut s'incliner devant cette nouvelle venue qui a toutes ses preuves à fournir et à qui son orgueil seul donne l'illusion de titres qu'elle n'a pas, ou qu'on ne lui reconnaît pas. Elle résiste victorieusement ; elle repousse et subjugué le vainqueur lui-même.

Conclusion : la germanisation ne fait presque aucun progrès dans les campagnes. Les Allemands ne le constatent que trop : c'est ce qui les irrite et rend la situation si dangereuse. Ils reviennent présentement aux mesures de défiance et de violence. Ce n'est qu'un commencement. Quand ils seront tout à fait convaincus de leur défaite irrémédiable, ils voudront ressaisir la victoire d'une autre manière, de la seule qui soit à leur portée.

La France fera bien de se tenir prête pour ce moment-là (1).

UN ALSACIEN.

(1) Notre collaborateur avait vu juste ; nous n'avons pas besoin de dire que son article était écrit avant les événements actuels nous n'avons eu rien à y modifier. [N.D.L.D.]

EN BAS-LANGUEDOC

I

Que de fois, le bâton du voyageur à la main, j'ai parcouru les mornes causses des Cévennes! L'étranger, — surtout l'Anglais, l'Américain et l'Allemand, — vient plus nombreux chaque année en admirer la beauté sévère. Pour trouver une région « analogue, il faut sortir de l'Europe, aller presque dans l'Ouest de l'Amérique, dans la région des hauts plateaux de l'Arizona et de l'Utah (1). »

Sur cette étendue de 140 kilomètres carrés, qui s'élève à une altitude de 8 à 900 mètres, le vent se promène à l'aise, roule parfois sourdement comme un tonnerre. Pendant le jour, j'y ai subi, lorsque le soleil frappe cette roche calcaire, une chaleur d'enfer. Dès la nuit, sévit un froid vif, sous le ciel aux innombrables étoiles qui luisent, pareilles à des yeux de loup.

Le plus grand des causses, le Larzac, est traversé par une route, de Millau à Lodève : on ne la distingue pas, même à une faible distance, tant elle se confond, caillouteuse, ourlée d'herbes, avec le sol parsemé de maigres pâturages. J'étais toujours seul dans mes vagabondages, enveloppé d'une lumière éblouissante, dont pas un arbre n'interrompait le cours. Mon pas n'éveillait aucun écho; mes yeux cherchaient en vain, pendant des heures,

(1) Docteur J.-Léon Soubeiran.

une fumée révélant un foyer. Sur ce plateau délaissé, le gouvernement a eu maintes fois le projet d'établir pour les armées de tout le Midi un camp de séjour et de manœuvres.

La première fois que j'ai abordé le Larzac, je venais de Lodève. Il faisait encore nuit. J'entendais les eaux de la Lergue gambader parmi les pierres et les roseaux. Bientôt l'ombre se dissipa, et sous de lourds nuages mauves, au fond de la large vallée, la figure énorme du Larzac m'apparut. Au pied de sa muraille escarpée, où ne s'accroche aucune plante dans les criques arrondies qu'elle forme, des sources bouillonnent au creux d'un tapis de mousse. Les ruisseaux arrosent des fermes, font mouvoir, à Soubès, Saint-Étienne-de-Gourgas, des moulins et des scieries. Le paysan éprouve un sentiment presque religieux pour son Larzac, monstre familier et redoutable, qui provoque la tempête, mais qui également préserve de la sécheresse les cultures.

Plus tard, lorsque pérégrinant à travers l'admirable Jura, je suis descendu du col de la Faucille dans une vieille guimbarde à quatre roues, par le chemin si étroit taillé à même la paroi friable du précipice, je me suis rappelé l'ascension du Caylar, ce Pas de l'Escalette qui grimpe majestueusement, pendant 7 kilomètres, sur les flancs du calcaire, jusqu'à la brèche pratiquée dans la lèvre du plateau. Noble décor, si peu connu ! Le petit chemin de fer de Montpellier-Paulhan s'arrête net à Lodève. Quel voyageur s'aventure vers le Larzac, vaste désert de pierres, où ne passent qu'une ou deux carrioles par jour ? De temps à autre, une troupe de chasseurs y monte poursuivre le gibier abondant, surtout le lièvre. Mais il ne faut pas craindre la fatigue, ni le manque absolu de confort.

Le caussenard ne possède point de charrue. Il se sert, pour ses constructions, de pierres brutes ou sommairement équarries. Les chambranles des portes et des fenêtres contiennent peu de bois ; à peine si les volets et l'encadrement des vitres sont menuisés. Masures basses, à demi enfouies dans le sol, pour mieux résister au souffle impétueux des rafales : on ne les aperçoit que lorsqu'on a, pour ainsi dire, le nez dessus. Pourtant, de loin en loin, un bouquet d'arbres m'appelle, des pins à la ramure élégante et drue, toujours verte. Je sais qu'à leur ombre, je trouverai de l'eau, et au moins une maison. Car, tout de même, le caussenard recueille les pluies dans des citernes ou des mares,

autour desquelles prospèrent des haies, des jardins potagers, des champs de pommes de terre. Après un orage, le vent, qui passe et repasse sans interruption, sèche rapidement le plateau. Mais par d'innombrables et invisibles fissures l'eau pénètre dans le sol, s'y rassemble au fond d'énormes cuvettes, de sorte que l'on peut dire que le causse est une carapace de chaux recouvrant des réservoirs inépuisables; quelques-uns sont aujourd'hui explorés sans péril, à la lueur des torches. Les eaux de ces réservoirs cherchent une issue dans le mur du plateau, et elles s'échappent de tous côtés, par les plis des vallées, pour former bientôt des rivières : la Dourbie et le Tarn, au Nord ; le Cernon, le Soulsou, la Sorgues, à l'Ouest ; l'Orb, la Lergue et les affluens de l'Hérault, au Sud et au Sud-Est. Sur une terre molle, vaseuse parfois, elles vont sans bruit parmi des herbages gras.

Pays du silence, de la solitude. Les habitans mêmes, et sans affectation, paraissent aussi muets que leurs pierres. A peine s'ils regardent l'étranger. Ainsi, un soir, j'entre dans une mesure isolée, assez spacieuse, tapie dans un sillon de rocailles comme un nid d'alouettes dans un blé. A droite, il y a des moutons couchés; à gauche, des lits suspendus, semblables à des étagères, et au-dessous de ces lits, par terre, un grabat, un sac rempli de paille. Dans une anfractuosité du mur, j'aperçois des poteries grossières fleurant le lait aigri. Sur la pierre du foyer, brûle un feu odorant de branches de pins, dont la fumée s'évade malaisément par le petit trou de la cheminée massive, que je toucherais de la main, si je me hissais sur les pieds.

Après du feu, la femme est accroupie, jeune encore, très brune, le visage marqué d'un fin réseau de rides, joli tout de même avec ses dents blanches, son nez bien droit, ses yeux clairs sous le front qu'abrite à demi un foulard rouge. Elle surveille une soupe de châtaignes, pendant que ses deux petits, tout barbouillés de poussière, mangent de bon appétit une tranche de pain jaunâtre beurré de graisse de porc. Mon apparition n'avait produit aucun étonnement, et ils ne m'avaient jamais vu, pourtant. La femme, sans se déranger de son travail, me demanda simplement, sur un ton de politesse charitable, ce que je désirais... D'ailleurs, dans ce désert, les caussenards, qui semblent résignés à toutes les privations, n'attendent rien des joies, des vanités du monde d'en bas. Néanmoins, pour satis-

faire le besoin, partout indispensable à l'homme, d'espérer une vie meilleure, ils recueillent en eux-mêmes, dans leur âme attentive, les élémens du rêve et du désir. C'est pourquoi vous les voyez rêveurs pendant des heures entières, la femme tricotant des bas devant sa porte, l'homme seul sur le causse ne faisant qu'un pas ou deux toutes les cinq minutes, à la tête de son troupeau, et s'appuyant sur un bâton plus grand que sa personne, pour regarder au loin l'horizon, dans la région des astres. Tous les visionnaires sortent de la montagne, des solitudes profondes de la forêt ou de la pierre...

Ce soir-là, j'avais soif, à cause du vent continu qui finit par brûler les mains et le visage. Je refusai le lait de brebis, que m'avait offert généreusement la jeune femme. Tandis qu'elle me donnait de l'eau dans un bol ébréché, les petits, tout en dévorant leurs dures tartines, m'observaient avec une raillerie malicieuse. Dehors, je trouvais l'homme debout, immobile, enveloppé de sa longue limousine, armé de son bâton. Un homme d'une trentaine d'années, et qui paraissait plus âgé, le teint basané, des anneaux d'argent aux oreilles. Pour l'amadouer, car je connais la susceptibilité du caussenard, je lui parlai de sa maison, de ses troupeaux ; puis, je l'interrogeai :

— Est-ce que vous descendez souvent du causse ?

— Le dimanche, pour aller à Sainte-Énimie entendre la messe, ou les jours de foire, pour vendre mes moutons.

— Est-ce que vous avez été soldat ?

— Certes!... A Mende.

— Vous ne regrettez jamais la ville ?

— Non. Ici, on vit moins cher. D'ailleurs, croyez-vous que le causse soit un pays sauvage, inhabité ? Il y a des groupes de maisons par-ci par-là.

— Je le sais.

— Nos femmes ne voudraient pas se marier dans la vallée. Ici, on n'est ennuyé par rien ni personne.

Il ne parlait que patois, un patois non grossier, presque délicat de forme et d'intention. J'allais, après un moment de silence, lui demander s'il avait été souvent à l'école. Mais, serrant autour de son corps sa lourde limousine, il partit lentement, suivi de son chien, vers son troupeau qui, là-bas, dans la grisaille du crépuscule, ressemblait à une agglomération de mouvantes pierres noires. La nuit montait sournoisement, sans

hâte, comme à regret. Il se faisait tard. Je m'acheminai vers Sainte-Énimie par un chemin tapissé d'aiguilles de pins, ou gluant de la pâte du calcaire, et qui côtoya bientôt l'abîme, au fond duquel le Tarn, aussi fin qu'un poisson aux écailles d'azur, pétillait parmi des cailloux multicolores.

Sainte-Énimie, bourgade antique et cossue, est enfouie douillettement au bas d'un entonnoir. Je n'y arrivai qu'après trois heures de marche. Le silence régnait dans les rues mal pavées, qui sur les flancs de la montagne étagent sans ordre leurs maisons bossues, écrasées par des toits de tuiles creuses couvertes de mousse. Partout, c'était l'illumination des becs électriques, jusque dans le lit du Tarn où fonctionne jour et nuit une usine de lavandes. Dans l'air calme vibrait parfois, avec la régularité d'une cloche argentine, le chant doux d'une chouette. À l'orient, au-dessus d'une brèche [du Sauveterre, resplendissait le masque d'or de la lune. L'auberge, fidèle aux traditions de cuisine saine, exhalait jusque sur la place l'odeur de son grand feu de chênes, de la soupe aux légumes et des volailles lardées goutte à goutte sur le tournebroche : elle retentissait des discussions gaillardes et des rires de ses hôtes familiers, charretiers en blouse, riches marchands de bestiaux, tous braves compagnons de travail qui gardent, en ce pays simple encore, sous la rudesse des apparences, le sentiment de la hiérarchie sociale, le respect des anciens usages, déférence envers les femmes, prévenance amène envers l'étranger.

II

La plus belle, la plus pénible descente du Larzac, je la fis un frais matin d'août, car sur le causse, c'était le printemps : je la fis par le petit chemin malaisé de Madières, où ne passent que les carrioles de quelques rares bûcherons. Nous touchons ici, pas loin des sources de l'Hérault, à un des nœuds de la Cévenne. Le chemin tire-bouchonne dans la paroi blanche du roc, enfin s'enferme dans une étroite vallée sans eau, où l'on ne voit que des mesures réfugiées dans des broussailles. Comme dans les gorges du Tarn, des vautours par bandes s'envolent vers les plaines de Ganges ou de Saint-Hippolyte du Fort, et lors-

qu'ils en reviennent, c'est pour bavarder en famille au seuil de leurs nids, sur le relief des pierres.

Au delà de Madières, le chemin me conduit sur la route de Ganges, et d'abord je rencontre la Vis qui sort de son obscur défilé, grondant du fracas des eaux. C'est la montagne abandonnée des hommes, hostile à leurs entreprises, et qui tire sa beauté de son isolement farouche et des capricieuses sinuosités de son couloir où ne pénètre qu'un sentier. La route cependant s'écarte du causse. Voici des châtaigniers, des mûriers, une prairie ; j'aperçois, non sans une émotion de délivrance, la cité de Ganges en son cirque charmant de la musique de ses ruches de soie et tout enguirlandé de ruisseaux. La veille, il avait plu, les verdure paraissaient neuves. Les mûriers, à demi dépouillés de leurs feuilles dont on nourrit les vers à soie, se pressent par bataillons, sur des pentes semées de cailloux : aussi robustes que nos oliviers nouveaux de la plaine, ils ont dans leurs feuillages, sous les souffles brusques du Larzac, des miroitemens de robes de moire et, malgré leur âge vénérable, des frémissemens de jeunesse. Sur la Séranne, tout en haut du pays, des rocs grisâtres, pareils à des vigies, observent les lointains du Tarn, du Gard, de l'Hérault et de l'Aveyron. Dans les bois qui jusqu'au creux des ravins s'écroulent par masses abondantes, les charbonniers ont allumé leurs feux.

Les Cévennes constituent la crête dorsale de la France, qui va se souder à celle de l'Europe. Mais l'usage est de consacrer ce nom de Cévennes à la chaîne comprise entre l'Aigoual et le mont Lozère. Celui-ci (4 702 mètres) en est le roi, un des plus riches témoins des révolutions du globe. L'Aigoual est le principal sommet d'un massif auquel sont attachés le Saint-Guiral et l'Espérou. Sur le Saint-Guiral, voisin du pic Saint-Loup et du pic Saint-Alban, à l'abbaye de Nant, on a détruit de nos jours une chapelle où le saint des bergers était depuis le XI^e siècle honoré par le peuple. Une bulle d'Innocent II signale une légende qui chante ces montagnes. La voici : trois frères, Loup, Guiral et Alban, étaient épris de la même orpheline, Irène, qui promit sa main au plus brave. Tous les trois partirent dans la première croisade pour la Terre Sainte, où ils se distinguèrent par leur héroïsme. Quand ils revinrent en Languedoc, Irène, hélas ! était morte. Renonçant alors au monde, chacun d'eux fonda un ermitage sur l'un des trois sommets,

qui perpétuèrent leurs noms. L'Espéron, ainsi que son nom l'indique, se projette en forme d'éperon sur la plaine qui descend jusqu'à la mer. On reboise son versant, dénudé depuis des siècles, et qui redeviendra l'apanage des botanistes de Montpellier, comme il le fut à l'époque de la Renaissance. Ne sait-on pas que les Cévennes sont de toutes les montagnes celles qui présentent la flore la plus nombreuse, et des spécimens de toutes les plantes ?

Parmi le silence des choses, l'Hérault, si faible encore, puisqu'il est né depuis seulement quelques heures, dans le granit de l'Aigoual, fredonne à peine. Bientôt il rencontre la Vis aux eaux limpides, et les deux rivières s'en vont ensemble à Ganges animer les filatures dont la longue façade, percée de fenêtres à barreaux, évoque une cité de couvens bourdonnans. Toute la région vit de l'industrie séricicole. Isolés au milieu de paysans sobres, qui subsistent maigrement de la vente de leurs charbons et de celle de leurs troupeaux, les Gangeois, dans leur vallée paisible, se plaisent, par un étrange goût du contraste, à rêver de voyages et d'aventures. Quelques-uns quittent leur Séranne pour toujours, et ces calmes Cévenols, calmes du moins en apparence, deviennent les plus valeureux des soldats ou des marins. La fameuse 32^e demi-brigade fut composée dans le département de l'Hérault, avec des volontaires : la plupart de ces volontaires descendaient des Cévennes.

Certains de ces infidèles au pays lui reviennent pourtant, lorsqu'ils sont vieux, que la fortune les ait ou non favorisés. Ils se retrouvent avec joie sur la place, qu'ombrage tantôt le clocher de l'église, tantôt la terrasse du temple. Là, pendant des heures, ils hument l'odeur du marché ; ils observent là-haut, dans une anfractuosité de la Séranne, la « Poupotte, » informe silhouette humaine qui, par les nuances changeantes de sa couleur, indique les variations de la température. Dans les rues fraîches, parallèles au cours de l'Hérault, ils s'en vont taquiner de leurs badinages les vieillards tricotant sur le pas de leurs portes des maillots de laine ou les jeunes filles brodant des bas de soie.

Au Sud de Ganges, jusqu'à Montpellier, par un vaste royaume de pierres et de chênes, les villages se montrent si rares qu'ils empruntent à cette rareté quelque importance. Ainsi, Claret, qui s'enorgueillit de sa grotte de salpêtre ;

Saint-Martin-de-Londres, qui, dans sa cuvette d'ancien lac desséché, garde intactes ses fortifications et son église romane du XII^e siècle. Dans cette plaine, se dresse subitement le pic Saint-Loup, « superbe observatoire d'où l'on peut contempler tout le littoral de la Méditerranée, des Bouches-du-Rhône aux promontoires pyrénéens. » Dès que les nuages en couronnent la tête, le paysan cherche un abri contre la pluie. Dans son donjon à triple enceinte du XII^e siècle, l'évêque Fenoillet soutint, en 1622, un siège de trois jours contre le duc de Rohan, chef des Protestans. Après la révolte de Gaston d'Orléans et du connétable de Montmorency, Louis XIII en ordonna le démantèlement. Mais l'ordre royal ne fut pas exécuté, puisque, pendant la guerre des Camisards, ce donjon redevint une défense de premier ordre. Les paysans le tenaient pour sacré. Car l'évêque Colbert de Croissy en ayant proposé la démolition, qu'approuva l'intendant de Basville, aucun enchérisseur ne s'offrit à en acquérir les matériaux. Un autre donjon, celui de la Roquette, défiait, sur le pic Saint-Loup, toute agression. Aucun sentier ne conduisait à ses murailles hautes et sans la moindre saillie. Les châtelains et leurs hommes arrivaient à cette forteresse aérienne par des échelles mobiles ou des escaliers en bois, qu'on détruisait dès la première alerte. Quant aux vivres et aux approvisionnements, il fallait sans doute, comme au fort de Maguelone, les monter par des cordes.

C'était autrefois toute une affaire que de se rendre de Ganges à Montpellier. Le voyageur avait à redouter les brigands et les bêtes. On me raconte une histoire pathétique, qui n'est guère pour étonner, si l'on se souvient qu'alors la plaine, ainsi d'ailleurs que les causses, était couverte de forêts, et qu'un seul mauvais chemin, où ne passait aucune diligence, la traversait... Donc, pendant l'hiver de 1832, un Gangeois dut un soir porter une nouvelle urgente à Montpellier, chez son maître. En franchissant l'Hérault sur le pont de Laroque, il vit des nuages envelopper la tour féodale de sa ferme et s'assombrir le rocher que les travailleurs appellent encore « lou Mounestié » (le meunier), coiffé de sa bonnette et vêtu de sa blouse. Prévoyant de l'orage, il hâta son allure. Après qu'il fut sorti des défilés où l'Alzon coule, au delà de Saint-Bauzille-du-Putois, il vit rayonner sous le ciel l'immense domaine des chênes et des ougères, et au loin se détacher l'âpre pic de Saint-Loup. La

neige se mit à tomber. Tandis que la rumeur des arbres s'apaisait, il entendit dans l'ombre la rumeur croissante d'un ruisseau qui, le long du chemin, s'insinuait vers lui. Il aperçut des yeux de feu, les yeux patiens des loups qui infestaient quelquefois la plaine, surtout en hiver. Il eut un mouvement d'épouvante. Mais où se fût-il réfugié? Dans les bois, il n'y avait point de bergerie, point de cabane. Par son courage, il imposait aux loups, qui sont des marcheurs infatigables et véloces, mais lâches. Et il marchait toujours avec la même assurance, sur le chemin à peine visible. Enfin, la lueur de l'aube le délivra...

Aujourd'hui, dans cette plaine, on ne découvre que des ruines, des châteaux en lambeaux, sauf celui de Cazilhac, célèbre par les amours romanesques de son seigneur, qu'une servante jalouse, la Déguedine, égorgea d'un coup de rasoir, après une nuit de fête, dans un fourré; et aussi le château de Brissac, colosse de murailles rugueuses, juché sur une des assises de la Séranne, au-dessus d'un lac qui, par bonds et cabrioles, s'écoule vers l'Hérault.

Ganges dans sa vallée chante, ainsi qu'une demoiselle, en filant au soleil des vêtemens de soie jolis de grâce et de clarté. L'Hérault semble dans la veine bleue de ses roches courir à l'appel des filatures, pour s'en aller ensuite, souillé par le charbon et les déchets de la ruche laborieuse, vers la région des grottes dont les merveilles et les mystères entretiennent dans l'esprit du peuple le goût du rêve. Ce peuple, dans la retraite de ses montagnes, garde la ferveur des grandes époques de foi religieuse. Les premiers Aryens de nos contrées latines s'y révélèrent. Le protestantisme y trouva des adeptes spontanés et braves. Les invasions, poursuivant les voies faciles de la plaine, voisine de la mer, n'ont pas atteint cette race de la Cévenne demeurée parfaitement celte, avec sa taille haute et maigre, son teint roussâtre, ses traits accusés, ses yeux vifs. Dans ses massifs, ainsi que dans le terrain crétaqué de Claret et dans le terrain lacustre de Montoulieu, ont été recueillis les plus purs spécimens de l'âge de pierre, et en si grand nombre qu'ils ont permis de reconstituer une image des temps sans histoire. Des débris d'animaux, rhinocéros, ursus, antilopes, etc., s'y rencontrent fréquemment, mêlés à des ossemens humains ou à des vestiges d'industrie humaine. Grâce à ces reliques, Cuvier

parvint à déterminer les formes des mammifères qu'il classa dans la série animale, en suivant leurs transformations successives jusqu'à l'ère moderne. C'est ici, parmi ces menhirs et ces dolmens, qu'on se rappelle avec une sorte d'orgueil, lorsqu'on a l'âme d'un Languedocien, les nobles discussions de Cuvier et de Geoffroy-Saint-Hilaire, la parole éloquente de Quatrefages, qui fut maintes fois l'écho de la patrie souterraine révélant à notre âge les richesses et les secrets d'un passé infini.

Des grottes qu'interrogea le savant Quatrefages, la plus célèbre, une des plus belles du monde, se trouve en haut du Roc de Taurach, près de Saint-Bauzille-du-Putois : la *Baume des Demoiselles*. Un bosquet de chênes protège le gouffre, où l'on ne peut pénétrer, à la lueur des torches, qu'au moyen de cordes. Après un couloir étroit, où nous rampons comme des larves, d'immenses salles s'ouvrent dans les entrailles du Roc, et par larges gradins décroissans, sur les parois, aux voûtes du granit, les stalactites affectent des formes d'architecture, d'ameublement, quelquefois la figure de l'homme, celle d'une bête. Ici, le vaisseau d'une cathédrale, là un trône gigantesque enveloppé de rideaux, la porte à mâchicoulis d'un château-fort, quelques piliers à candélabres, des autels revêtus de diamans et de cristaux. Un chaos de rochers s'éroule dans une plaine : par la plaie béante de l'un de ces rochers, nous échappons au chaos, et un défilé nous conduit dans une autre vallée, dont les flambeaux de résine troublent à peine l'obscurité opaque. Et voici des clochers et des obélisques d'albâtre, des cascades d'eau congelée, des draperies et des dentelles se déroulant de colonne en colonne, et tout en haut, contre les voûtes sonores, des nuages couleur d'argent. Au milieu d'une sorte de chapelle nue, apparaît sur une pyramide une femme colossale portant un enfant entre ses bras.

L'abîme descend toujours dans le roc, vers le cœur lointain de la terre, dont il semble qu'on perçoive quelquefois le grondement sourd. Tandis qu'autour de nous l'eau glacée des stalactites tombe goutte à goutte, la pensée de la mort nous saisit, et le frisson de la peur. Comment, dans les ténèbres de ces cavernes remplies de mystères redoutables, le peuple de la Cévenne n'eût-il pas cru aux divinités qui ne se manifestent que par des miracles ? La foi simple, passionnée, se maintient chez ce peuple, ainsi que le feu dans la terre. Le protestantisme

fut défendu par lui avec une ténacité dont n'eut pas raison Louis XIV, même avec son armée du maréchal de Villars. Montagnards rusés et rudes, ils s'étaient dispersés sur le causse et dans les gorges. Villars, après une campagne de cruauté et de perfidie, put saisir dans des cavernes du Larzac des familles pauvres, et parce qu'il les massacra toutes sans exception, il crut avoir anéanti tous les révoltés. Mais, une nuit, les survivans dévalèrent en troupe vers la cité de Ganges, en jetant des clameurs de représailles : Villars dut avec ses dragons les pourchasser jusque sur la montagne. Et la montagne les reprit, les garda jalousement dans une de ses grottes, la plus profonde, qui avait une issue du côté opposé à celui de Ganges, vers des ravins inexplorés.

Les Gangeois s'intéressent encore à une histoire de leur passé, qui les couvrit pour jamais d'une sorte de gloire. C'est l'histoire de la marquise de Ganges, un drame mêlé de terreur et d'amour... La jeune marquise, à la cour de Versailles, avait innocemment séduit, par le charme de sa personne blonde et par les grâces de son esprit, Louis XIV, qui lui déclara, un jour, la préférer à la marquise de Montespan. La marquise de Ganges craignait Dieu. Elle repoussa les tentations du Roi, et dédaigna ses menaces. Le Roi, autant pour la punir que pour n'être pas humilié par son impuissance, la chassa de Versailles. Elle s'en retourna donc dans son château de la Cévenne. Son époux guerroyait au loin, dans les Flandres. Ses deux beaux-frères, le chevalier et l'abbé de Ganges, habitaient également le château, afin de lui tenir compagnie et de la protéger, en cas de péril. Elle ne tarda point à surprendre dans leurs yeux la lueur trouble du désir. Chacun, à l'insu de l'autre, lui fit bientôt sa confession d'amour. Elle eut peur. Mais où pouvait-elle aller implorer un secours ? Elle vivait à l'écart du monde, prisonnière de l'orgueil de son nom.

Le chevalier et l'abbé, afin de la contraindre à la satisfaction de leurs caprices, oublièrent leur rivalité. Tous les deux, un matin, pénétrèrent brusquement dans sa chambre. Tandis qu'elle blémissait d'angoisse, achevant à peine de se vêtir, ils lui présentèrent une coupe remplie de poison. Elle prit la coupe d'une main tremblante. Mais aussitôt, ayant horreur de mourir, elle la jeta sur le carreau et, Cévenole courageuse, elle essaya d'échapper aux deux hommes. D'un élan, ils la saisirent entre

leurs bras ; ils la dépouillèrent de ses vêtements. Sans honte, elle s'évada, toute nue, en pleurant. Ils la poursuivirent avec fureur jusque dans l'escalier, en la frappant de leurs poignards. Le corps sanglant, percé de coups, elle voulut descendre vers la ville. Mais elle tomba morte, sous la hautaine muraille de son château, au coin d'une ruelle où les Gangeois montrent encore la borne, sur laquelle pour la dernière fois la jeune marquise posa doucement sa tête adorable (1667).

Alexandre Dumas a composé autour de ce drame un récit de noires aventures, trop puérides. Pardonnons-lui. Il avait déjà écrit *les Trois Mousquetaires*.

III

Quand même je n'aurais pas voulu sortir de Ganges par la porte du Sud, la souriante fraîcheur du paysage m'eût attiré, vallons blonds et verts plantés de vignes çà et là, ombragés de platanes, de mûriers le plus souvent. Mais la montagne ne tarde pas à reparaitre menaçante, triste, orgueilleuse en sa pauvreté, laissant tout juste le passage de la route, tandis que l'Hérault bat énergiquement dans la veine tourmentée du roc. C'est un défilé de hautes falaises blanches, vêtues de chênes verts, parées de quelques oliviers. Bientôt, les oliviers cessent. Les chênes se font moins nombreux que les touffes de thym qui rampent, poussiéreuses et mal peignées. Quand j'arrive à Saint-Guilhem-le-Désert, avant midi, la chaleur commence à peser lourdement. Par la mélancolie pénétrante du paysage, par la crudité de ses couleurs, par l'ardeur de son ciel, on sent l'Afrique dans cette montagne, de même que je la sentirai sur le littoral, à Maguelone et à Mauguio.

Dans ce nœud de hautes Cévennes presque nues, couvertes de plaies rouges, Saint-Guilhem, qu'on appelait Gellone au moyen âge, était certes à l'abri des invasions. Il semble tout d'abord que personne n'habite ce village, qui sur la route affecte l'aspect d'une ruine noire, oubliée dans sa solitude, parmi de gros feuillages. J'aperçois une chèvre cherchant pâture sur un mamelon de pierres, parsemé de farigoules et d'azero-liers. Néanmoins, malgré son âpreté, le paysage offre des coins de repos qui invitent à la rêverie. Car de ces pierres jaillissent

des sources, qui dès leurs débuts se cachent, puis qui par des rigoles s'en vont vers la rivière, en arrosant des rosiers sauvages et en appelant des oiseaux. Sur la route, le village présente un rempart noir, des lambeaux de murailles disjointes, tapissées d'herbes, fleuries de coquelicots, sous le parasol immobile d'un énorme pin. Dans le couloir qui s'enfonce pendant un kilomètre jusqu'au pied du froid Larzac, le village éparpille autour d'un moulin, sur des escaliers de pierres branlantes, que le torrent du Verdus fréquemment ravage, ses masurettes obscures, silencieuses, touchantes d'humilité. Au delà du village, dans la gorge, il n'y a qu'un sentier. On se cogne partout au roc gigantesque et invincible.

Saint-Guilhem a connu des jours de prospérité, de réelle puissance. Pourtant, elle ne fit pas plus d'efforts pour attirer la renommée qu'elle n'en fait maintenant pour la garder. Mais la renommée l'a frappée d'une si éclatante lumière que son nom seul évoque, loin même de mon Languedoc, à l'esprit des moins initiés, quelque chose d'un âge pittoresque, un peu étrange, plein de noblesse.

L'abbaye de Gellone, à la limite des deux diocèses de Lodève et de Maguelone, fut fondée en 804 par l'émule de Roland comme guerrier, de saint Benoît comme religieux, par Guillaume, duc d'Aquitaine, marquis de Septimanie, cousin et ami intime de Charlemagne, si populaire dans nos chansons de gestes sous les noms de Guillaume d'Orange, Guillaume Fiérrabras, Guillaume au Court-nez. Après avoir guerroyé sur toutes les terres, pour la défense de la foi contre l'Islamisme ainsi que contre l'Empire, Guillaume vint en cette Thébaïde cévenole reposer son âme, s'adonner à la prière et à l'étude. Son abbaye attira les chefs les plus illustres du royaume de France : Hardinge, frère de Charles le Simple ; Juliofred, neveu de Charlemagne ; le comte Gérard, Gasfred, Raymond et Hugues III de Fozières, Guillem de Montpellier, etc., et les premiers barons de la noblesse féodale, jusqu'à Pons de Lazare, l'un des routiers les plus cupides et les plus féroces, qui sur le tombeau du saint demanda le pardon de ses péchés et de ses crimes.

Avant de mourir, saint Guillem put assister à la fondation d'un couvent de femmes, que ses sœurs organisèrent auprès du sien. L'abbaye conserva son prestige jusqu'en 1790. A cette époque, les envoyés du district partagèrent entre les gens du

peuple les ossemens du saint. A côté de l'abbaye, s'élève une église, bâtie au commencement du XI^e siècle, et où l'on peut admirer encore des statues, des bas-reliefs, des pierres tombales. C'est justement cette église que le conseil municipal se proposait, il y a deux ans, de cacher par la construction d'une école ; et c'est sur la protestation de quelques bien avisés partisans des beautés et des vertus du passé, soutenus par l'intervention de Maurice Barrès, que fut empêché le sacrilège, d'ailleurs si inutile.

Le nom de Guillem domine la littérature du Midi, comme le nom de Charlemagne domine celle du Nord. Il y a plus de quarante ans, Léon Gautier, l'auteur des *Épopées Françaises*, écrivait : « Nous espérons que le théâtre s'emparera de Guillaume comme il s'est emparé de Roland, et qu'un dramaturge puissant introduira sur la scène l'illustre vaincu d'Aliscans. » Frédéric Fabrège ajoute qu'Henri de Bornier lui avait communiqué le projet, auquel il songeait sans cesse, de composer ce drame dont saint Guillem eût été le héros et dont la vallée de Gellone eût fourni le décor principal. « Ce Guillaume est un géant qui a sauvé la France, et notre oubli ressemble à de l'ingratitude. » (Léon Gautier.)

Toutefois, Guillaume ne fut pas le premier à découvrir cette Thébaïde du Verdus. Avant lui, s'y était installé un autre guerrier, homme de meurtre et de débauche, qui dans l'imagination populaire a gardé le nom du *Géant* et aussi de *Don Juan*. Cet homme avait bâti sur le sommet d'un pic un château imprenable, dont l'unique chemin serpentait parmi les pierres, sur les bords du précipice. Là, il vivait bien heureux, sans peur et sans scrupule, pressurant les campagnes, s'en allant, lorsqu'il avait dépouillé de leurs biens les gens du voisinage, porter avec sa bande de brigands jusqu'à Ganges, en amont, ou en aval, jusqu'à Aniane, ses déprédations et ses cruautés. Guillaume résolut de délivrer d'une aussi basse tyrannie cette région des Cévennes. Une sorte de poème, une complainte rapporte qu'il n'eut point de peine à convaincre une des servantes de ce malfaiteur de l'assister dans son entreprise charitable. Elle consentit à hisser Guillaume, un soir, au moyen d'une corde et d'un panier d'osier, jusqu'au château : dans la nuit, il tua pendant son sommeil le géant redouté. Une autre légende rapporte simplement que Guillaume eut le courage, un jour que le Géant

était descendu sur la place du hameau, de le provoquer en duel. Au milieu des paysans étonnés, les deux guerriers se battirent. Naturellement, Guillaume fut le vainqueur. On voit encore sur son pic, au-dessus du village, les ruines grimaçantes du château.

Je m'aventure par les ruelles courtes, qui parfois recouvrent le ruisseau de leurs voûtes. Mais elles s'encombrent tellement de fange et de litière, que je rétrograde vers mon sentier qui me conduit, le long de la montagne, au « bout du monde, » sous le Larzac. Là-bas, une déception m'attend. L'air est empesté par l'odeur épaisse de la fumée des lavandes, dont on extrait la sève dans une usine construite solidement avec des branches de mûriers et d'oliviers. Les paysans de Saint-Guilhem vivent de la vente de ce parfum, de la vente de leurs fromages de chèvre, et surtout de celle des fagots de bois qu'ils s'en vont amasser, de l'autre côté de l'Hérault, en franchissant l'abîme au moyen d'une corde, le long de laquelle ils glissent, un par un, suspendus, à califourchon sur un morceau de bois.

Je reprends la route, dans une solitude parfaite. L'Hérault roule avec furie, dans la fissure du roc. Enfin, voici la plaine, vaste comme un ciel, et les vignobles qui s'épandent jusqu'à la mer. La plaine de l'Alsace, verte et rose, et qui déploie son riche domaine des Vosges au Rhin, m'a rappelé bien des fois cette grasse terre de l'Hérault, parsemée de villages cossus. Celle-ci, en été, vibre pendant le jour du chant ininterrompu des cigales ; pendant les nuits, qui sont fraîches et limpides, les étoiles brillent d'un tel éclat qu'elles semblent d'énormes fruits d'or que, du haut des collines, on cueillerait facilement avec la main. Le train d'Aniane pour Montpellier traverse les garrigues, collines caillouteuses et chaudes, parfumées de thym et de lavande, et où ne pousse, en fait d'arbres, que le chêne qui leur donne son nom roman (1).

Une commune de 300 habitants, Villeneuve, l'unique peut-être en France par sa forme et quelques-unes de ses coutumes, mérite d'être signalée à l'entrée de ces garrigues, presque sur le bord de la plaine. En 1677, Colbert y établit une manufacture de draps, qui prospère toujours. Bâti sur plan régulier, ce

(1) Garrigue, *Garrigo*, lande couverte de chênes à kermès, qui en roman se nommaient garrig, et qui se nomment aujourd'hui garrus ou avans. Frédéric Mistral, *Calandau*, note du Chant II).

village est entouré de murailles très hautes, infranchissables. La porte de l'enceinte est fermée à 8 heures du soir, en hiver; à 10 heures, en été. Dans cette citadelle laborieuse et gaie, il y a une école et un bureau de poste. On y entend tout le jour la rumeur rythmée des machines, le gazouillis des ruisseaux, le frémissement de grands platanes sur les verdure des jardins potagers, des treilles et des rosiers en fleurs. Tout le monde y vit heureux, dans l'ordre et la discipline. Étrange oasis, qui surprend agréablement le voyageur en ce pays de terribles luttes électorales.

IV

Au milieu de la plaine qui s'étend de la Mosson au Lez et du Saint-Loup à la mer, Montpellier, dont Maguelone provoqua la naissance, développe sur les deux versans de son coteau ses rues commerçantes et, vers les lagunes, ses faubourgs égayés de jardins : Montpellier, « aussi riche des dons du ciel que des biens de la terre, » (bulle d'Honorius III) ; « le trésor de l'église romaine, » au XIII^e siècle (bulle de Grégoire XI) ; Montpellier, dont Philippe le Hardi « faisait plus de cas que de tout le royaume d'Aragon, » et où furent fondées les premières écoles, en France, de Droit et de Médecine. Sa banlieue, si frémissante de verdure, si animée de fermes, de mas et de hameaux, et qu'elle regarde de tous côtés par les larges baies de ses places et de ses promenades, sa banlieue lui parle éloquemment de ses origines.

Au Nord, sur une colline qui surplombe le Lez, et dans la plaine envahie maintenant par la vigne, s'élevait Substantion, l'un des 24 bourgs des Volces Arécomiques, Serratio, prise pour une station romaine sur la voie domitienne, Sextatio, qui fut, après la ruine momentanée de Maguelone, de 737 à 1155, siège des évêques et titre de comté. Le long de la voie, *via moneta* (*lou camin de la moneda*), on a mis à jour des débris de poterie, des figurines de bronze et des monnaies. « Une immense mosaïque d'un éclat incomparable, recouverte d'une couche végétale, une citerne qui accuse, après deux mille ans, la perfection de l'œuvre et l'importance de certaines résidences, quelques pans de murs bien assisés et sans ciment, voilà tout

ce qui reste d'une ville (1). » Il reste encore une légende, *Lou Trésor di Substantion*, que l'abbé Favre, curé de Castelnaud, où naquit Pierre de Castelnaud, a popularisée dans un poème d'une forte verve gauloise.

François Coppée, venant de visiter le littoral languedocien, me disait un jour : « Votre Montpellier est une ville louisquatorzième. » Le bon et fin poète avait vu juste. C'est pendant le grand siècle que Montpellier traça ses longues rues ombreuses, couleur de bure ou de rouille, sa place de la Comédie qui est le forum ébloui de lumière d'où rayonnent les avenues conduisant aux faubourgs, sa place de la Citadelle qui a l'aspect d'une caserne et d'un couvent, enfin son Peyrou. Le Peyrou, une merveille, là-haut, sur la proue du plateau. Tous les voyageurs s'accordent à proclamer qu'il n'y a pas en France de promenade plus belle. Ce fut jusqu'en 1689 un terrain vague, servant aux marchés. Nicolas Lamoignon de Basville, le terrible persécuteur des Protestans, songea le premier à le transformer en rendez-vous de repos et d'élégance. Il le fit consolider par des murs de soutènement, et il y fit planter des marronniers et des platanes. En 1718, sous le Régent, les consuls placèrent au milieu de l'allée centrale une statue équestre de Louis XIV, que l'on renversa de son socle, en 1792, pour en fondre des canons. En 1838, une nouvelle statue de bronze fut érigée : aujourd'hui encore, Louis XIV, étrangement vêtu d'un costume romain, désigne de son sceptre la mer voisine, que désolaient les Barbaresques. Des terrasses du Peyrou, on peut contempler sans peine les sables argentés de Cette et d'Agde, les étangs bleus ou dorés du littoral presque désert, l'église autrefois pontificale de Maguelone, toujours debout dans les clartés de la mer immense qui étincelle. Lorsque de fins nuages tamisent la trop ardente lumière, on aperçoit dans le Sud les Pyrénées, la tête arrondie et roussâtre du Canigou, et, à l'Ouest, jusqu'aux Cévennes, la plaine du Saint-Loup tantôt riante, tantôt sévère, comparable à la campagne que des hauteurs de San Miniato on admire aux environs de Florence. Du cœur de cette plaine se déploie jusqu'au Peyrou la haute écharpe de pierres ajourées, l'aqueduc au double rang d'arceaux apportant à la ville les eaux de Saint-Clément et du Lez.

(1) Fréd. Fabrège, *Histoire de Maguelone*.

Montpellier appartient aux étudiants, pendant l'hiver surtout. Ils n'affectent pas les belles manières en usage à Toulouse. On retrouve en eux, simples et bons enfans, les escoliers bruyans, un peu querelleurs, du moyen âge. Dans leur cercle, on peut entendre toutes les langues de l'Europe : les étrangers, sous le doux climat du Languedoc, dans la charmante familiarité de ses mœurs, fraternisent si bien avec les habitans de la ville qu'ils la chérissent bientôt comme une patrie nouvelle, où quelques-uns demeurent. Au printemps, ces escoliers joyeux, poussés par le besoin d'aller au grand air, dans le soleil et la poussière, descendent vers le Lez, que célébra Sainte-Beuve, le Lez, Bougival en miniature, avec ses bosquets et ses guinguettes, ensuite vers Palavas, le petit Trouville de la province. Au lieu d'emprunter pour Palavas le petit train de banlieue, combien je préfère longer le sentier des prés, des champs de vignes, flottans autour des étangs de Pérols et d'Arnel sur les eaux d'autrefois, les eaux de la mer où prospérait, au XII^e siècle, l'escale populeuse de Lattes ! Ici, de même qu'à Maguelone, s'abritaient les bateaux et les gabarres des Arabes et des Juifs, et la flotte des Guillemes que les Génois vinrent, jusque dans le port, détruire.

C'est un délice de partir de Palavas, le long de la mer, au frais de la brise et de l'ombre, pour se rendre à Maguelone. A gauche, les vagues battent rythmiquement la plage molle ; à droite, les étangs clapotent. Point de phare, pas la moindre cabane. Aucun bateau n'aborde plus à ce rivage, qui fut si animé par l'ambition des hommes : c'est la terre du silence et de l'agonie. Pendant plus d'une lieue, je marche seul, menu, sans que mon pas éveille un écho. Il me semble que je n'arriverai jamais à l'église du fief pontifical, qui depuis des siècles meurt. Dans la nuit plus noire, j'aperçois pourtant une lanterne qui se balance à l'avant d'une barque, et je hèle le pêcheur qui, tous les soirs, vient en ces parages tristes de l'étang disposer ses filets. Il consent à me conduire à Maguelone. Il bavarde avec confiance, d'une voix qui résonne sans effort dans la paix oppressante du paysage. Je n'ai pas à le prier deux fois pour qu'il me raconte l'histoire, ou, ce qui est peut-être la même chose, la légende de son pays. Après la mort du Christ, Madeleine la pécheresse, fuyant la persécution avec Simon le Lépreux, Marthe et Lazare d'Arimathie, s'embarqua sur un

esquif sans voile ni rame. Le souffle de Dieu les poussa d'abord vers l'embouchure du Rhône, puis vers l'île qui dès lors prit le nom de Magdalena (Madeleine), et dont Simon fut le premier évêque.

On ne retrouve plus aujourd'hui dans la ruine de Maguelone que des traces de mort, des pierres tombales, des caveaux, où les hauts barons de la province demandaient que de très loin on les enterrât. Pour découvrir dans ces poussières la noblesse du passé, et pour l'aimer encore, il faut avoir l'âme pieusement éprise des beautés de ce moyen âge si hardi et si généreux, d'où nous sortons nous-mêmes... Sous la tente du pêcheur, au bord de la mer, de braves gens m'accueillent. J'y dors comme un roi, bercé par le mouvement des vagues, au milieu du silence attentif de l'espace. Dès l'aurore, on se réveille. C'est un éblouissement de couleurs pures, étincelantes, la mer, les étangs, les sables, le soleil qui se dégage là-bas de nuées légères. On dirait que la plage parfois remue, comme une épave, au milieu des lagunes. Pays de France inconnu, ou presque, baigné d'une si tendre lumière, d'eaux si doucement vivantes, et qui font à Maguelone une mort lente, heureuse. L'horizon de la mer s'éclaire d'une frange d'or, tandis qu'au loin les Cévennes élèvent leurs murailles de bronze. Les sables, du côté de Palavas, ainsi que du côté de Cette, frissonnent de petits ruisseaux blancs qui courent parmi des marais, des îlots de joncs et de salicornes. On songe aux pays bas de la Hollande. Les barques de pêche, tendant leurs voiles pointues, marquent de bizarres taches noires l'étang de Thau.

Au delà de Mireval, dans le château duquel Marie de Montpellier se réconcilia un soir avec le roi Pierre II d'Aragon, son volage époux, je vais, par le cirque de Miège, qui s'entr'ouvrit dans la roche calcaire, lors de l'effondrement de notre planète ; je vais, par les gradins tapissés de chênes-verts, enguirlandés de lierre et de vigne sauvage, à Balaruc. C'est l'ancienne bourgade thermale où fut enseveli, sur la presqu'île qui s'avance dans l'étang de Thau, Joseph Montgolfier, en 1810. Le ciel flambe, à l'approche de midi, et presque aussi doré qu'une moisson mûre. Il n'y a d'ailleurs presque partout, sur les eaux, sur les sables, que des lueurs blondes. Est-ce à cause de cela que l'étang de Mauguio a été appelé également l'étang de l'Or ? Ou bien, est-ce parce que des particules d'or ont été en proportion

assez considérable entraînées par les courans diluviens qui, à plusieurs reprises, ont balayé notre sol? La plupart des rivières du Bas-Languedoc sont aurifères. Ce nom de l'Hérault signifie, en idiome languedocien, charrieur d'or. Quelques tentatives de lavage de ses eaux ont donné, près de Saint-Bauzille-du-Putois, des résultats probans, mais insuffisamment avantageux.

Au rustique embarcadère de Balaruc, je prends le petit vapeur poussif qui vient de Mèze, et je pars pour Cette, dont de sordides baraques indiquent au premier plan, en deçà du port, l'étrange quartier de Cayenne, réservé aux repris de justice, interdits de séjour. L'étang est bleu, sans un frisson. Le vapeur avance lentement. A ma gauche, l'île de Saint-Sauveur, célèbre par ses débris d'antiquité romaine; et aussi la source de l'Abysse qui jaillit avec impétuosité d'une faille de 3000 mètres de profondeur, et si chaude que sa température est de 32° supérieure à la moyenne de celle de la localité. A ma droite, l'écueil redoutable de Roquerols, tout noir, à fleur d'eau, et qui porte sa légende héroïque d'un palais de roi, rempli de trésors.

Devant moi se précise le mont Saint-Clair, aux flancs duquel s'accroche la ville de Cette. Entre la mer et l'étang, le Saint-Clair, la montagne des Pins, le *mons Pinifer* d'Aviénus, est isolé comme le Vésuve dans le golfe de Naples. Jusqu'à son sommet, s'étagent, parmi des vergers et des vignobles, des baraquettes éparses et blanches. Le vapeur me débarque sur le quai du canal, qui fait communiquer l'étang avec la mer. Je grimpe, à travers des quartiers neufs, puis par des chemins zigzagans et poussiéreux, jusqu'aux plus hautes terrasses. Le point de vue est unique. La mer immense, l'étang plus bleu, embrassent la ville, dans la joie du soleil. C'est en descendant les pentes rocailleuses de Saint-Clair que Taine a noté, en 1866, sur l'un de ses *Carnets de voyage* : «... Comme on sent ici la noblesse de la beauté!... Les hommes ainsi entourés ne peuvent avoir la même âme que des gens du Nord. » Là-bas, très loin, un brouillard fauve estompe les rampes vertes des Cévennes, les murs bleuâtres des causses, le roc inaccessible, la cuirasse dorée du Caroux, qu'a si souvent chanté Ferdinand Fabre. Mais, non loin de Saint-Clair, à l'extrémité de l'étang, la baie qui s'enfonce dans les vignes du pauvre village de Bouzigues évoque, sinon les richesses, du moins le ton et la mélancolie de Venise, avec ses maisons penchées sur l'eau, ses sables roses mourant

parmi des coquillages et ses grands rochers éblouis par les clartés des soirs de pourpre et d'or.

Sur le mont, qui s'offre de loin à la vue des navigateurs, les Romains avaient établi la colonie *Setia*. Au ix^e siècle, il appartenait à l'abbaye d'Aniane ; au xii^e, aux évêques d'Agde, qui le possédaient encore en 1791. Henri IV eut l'idée de créer là une relâche. Louis XIV exécuta ce difficile projet, malgré l'avis de Richelieu qui eût préféré réaliser le port au cap d'Agde, dans un bras de mer abrité des alluvions du Rhône et des sables de la côte par un robuste cordon de roches volcaniques. Donc, au pied de Saint-Clair, au bord de cette Méditerranée, « qui fait là un ventre dans la terre, » naquit une bourgade, baraques de bois, hangars et magasins. La première industrie fut la sécherie des morues arrivant de Terre-Neuve. Cette, qui vivota longtemps modeste, ses pêcheurs chaque jour tendant la voile vers le large, ne s'est développée qu'au cours du xix^e siècle. Puisque la terre, pendant la période du phylloxera, ne fournissait plus de vins, ses négocians en fabriquèrent avec des raisins secs, venus de l'étranger. Il n'y a point de grands hommes à Cette, mais des hommes affairés, pétulans, laborieux à l'occasion, humant avec plaisir l'heure qui passe. Belle race, un peu brûlée par le soleil, ayant la main prompte et le parler sonore. Les femmes se plaisent à parer de toilettes claires leur taille souple, qui a parfois de l'opulence : elles savent le charme de leur souriant visage au teint mat, l'éclat de leur chevelure brune, de leurs yeux noirs dans le velours ferme de la peau. C'est elles surtout qui par leur entrain contribuent à l'allégresse des fêtes communales. Lors de la Saint-Clair, chaque jour pendant une semaine devient un dimanche. On monte aux baraquettes, vers l'ombre grêle des pins et des figuiers, chanter et danser. Dès l'automne, chaque quartier organise sa fête, dont la plus bruyante est offerte par les pêcheurs de la Bordigue, sur les bords de l'étang, et la plus riche par les Métairies, non loin des salins de Villeroy, de l'autre côté de la montagne.

Depuis les salins, un bourrelet de sable, qui sert d'assise à la voie de Toulouse à Cette, se prolonge pendant 14 kilomètres, entre la mer et l'étang, jusqu'aux basaltes de la montagne d'Agde. Des ruisseaux menus, étincelans des lueurs du sel, sous les rails de la voie, vont et viennent sans bruit, selon les pulsations du flux et du reflux. Sur cette plage, « vague et ma-

jestueuse comme les déserts d'Égypte et de Syrie, couverte de la même végétation que les sables du Nil ou du Sahara (1), » des familles de pêcheurs vivent depuis des temps sans nombre, sous des tentes resplendissantes de blancheur, dans la simplicité la plus pure.

Mais voici un chaos de pierres grises, calcinées, dépourvues de végétation : la montagne d'Agde, autrefois volcan insulaire, dont les coulées de lave, qui se produisaient encore à l'époque des Volces Arécomiques, se sont épanchées dans toutes les directions ; l'une d'elles forme le cap et, se continuant sous les flots, reparait par le récif de Brescou, qu'occupe la ruine intacte d'un fort. Vers Brescou, s'avance un môle noir, que les gens du pays appellent « le bras de Richelieu. » Par la lande sablonneuse, qu'éclaire timidement l'étang morne de Luno, le chemin conduit à des vignes, grimpe sur des roches incultes, dégringole enfin vers l'Hérault qui, au moment de baigner Agde, s'étale en une nappe de grand fleuve indolent. « Agde, ville noire habitée par des brigands. » Ville noire, parce qu'elle fut bâtie avec la lave de son volcan. Des brigands, pourquoi ? Les Phocéens établirent là, comme à Marseille, un comptoir. Mais la mer s'est retirée à plus de 4 kilomètres. La ville connut la puissance au moyen âge, sous l'autorité d'un évêque dont l'église-forteresse très haut, et menaçant au-dessus du fleuve, domine, de son admirable carrure de briques rouges, les lagunes, la mer, les coteaux, les plaines, où se perd le regard. Ici, la race est encore plus belle qu'à Cette, et à cause de ses costumes pieusement conservés depuis l'origine de la ville, plus pittoresque que dans Arles même. Par les rues sinueuses, vous rencontrerez à chaque instant la Phocéenne au visage ovale, aux fortes lèvres, au large front qu'illuminent des yeux noirs. Elle porte la jupe ample et courte, le gracieux châle de couleur qui abrite ses épaules rondes. Elle arrange sa chevelure en bandeaux plats qui sur les tempes se fixent en « escargots, » tout contre les oreilles ornées de boucles d'or très apparentes. Un peu au-dessus de la nuque, une touffe abondante de cheveux est retenue par un foulard de la même couleur coquette que le châle, et que piquent des épingles d'or.

Dans les villages voisins, à Florensac, Pomérols, Marseilhan,

(1) Frédéric Fabrège.

on retrouve le même original costume, modifié à peine : un petit bonnet à dentelles qui protège la moitié de la chevelure, un fichu léger qui enveloppe le buste et permet au corsage de s'entr'ouvrir assez pour que sur la peau brune un collier d'or ou de corail enroule sa parure. Nous sommes dans la patrie des vignobles que l'Hérault, qui déborde fréquemment, nourrit de ses limons. Ces pays de Bessan, de Nézignan-l'Évêque, de Castelnau-de-Guers, servirent longtemps de repaires aux routiers du moyen âge. Nos paysans savent-ils que le général Montbrun, qui fut tué à la redoute de la Moskowa, et dont le nom figure sur l'arc de l'Étoile, est né à Florensac ? J'en doute. Tout proche, de l'autre côté de l'Hérault, Saint-Thibéry connaît-elle son histoire ? Au milieu de la plaine surgit un volcan à triple sommet, dont les laves rougissent le sol des cultures. A l'abri de ses énormes rocs éteints, les Phocéens avaient bâti une cité, où se reposèrent toutes les peuplades marchant le long de la mer. Les Romains n'eurent point de difficulté à poser ici leurs milliaires : la voie était, au pied des collines, tracée par la nature ; elle subsiste toujours, appelée *chemin roumieu* par les gens du pays. Sur l'Hérault, le pont romain se dresse encore en trois arches hardies, enguirlandées d'herbes et de lichens. Je me demande pourquoi l'on n'ajoute pas l'arche dernière qui permettrait à la voie de gagner, au milieu des bois et des vignes, l'étang de Thau. Mais, puisqu'il est monument historique, on le respecte ; il ne veut pas mourir.

V

En amont, après un balancement harmonieux de collines piquées de grangettes, je découvre enfin Pézénas. Ce nom-là fait rire certains Parisiens. Pourquoi ? Ils ne le savent pas. La rivière, qui entoure à demi la ville, lui a donné son nom. C'est la Peÿne, *piscis*, rivière poissonneuse. Ainsi, appelle-t-on Piscénois les habitans de Pézénas. Sur les flancs et au pied de la butte très haute, qui s'élève au cœur de la plaine, et au sommet de laquelle ne restent plus aujourd'hui que les fondations du château de Montmorency, la ville a répandu ses quartiers si différens d'aspect et de coutumes. Sous le château, le long des remparts qu'effleure la route royale venant des Cévennes, la

Juiverie obscure conserve encore sa large porte à barreaux de fer. Des municipalités ignorantes ont commis à Pézénas d'irréparables ravages, en détruisant les superbes portes des remparts qui ne gênaient personne, le Quai (1) si gracieux au milieu de la ville, notre vieux collège des Oratoriens si gai dans ses verdures, et cette bizarre halle toujours bourdonnante qui, avec sa lourde toiture de tuiles multicolores appuyée sur de trapus piliers de granit, ressemblait à une sorte de funambulesque arche de Noé renversée.

« Pézénas est illustre, écrivait naguère Jules Claretie. Je ne le connais pas encore ; mais je compte bien quelque jour faire un pèlerinage à la Grange des Prés, » où séjourna Molière. Pézénas, mon pays, ne l'appelle-t-on pas « le jardin de l'Hérault, » et le *Mercuré Galant*, en 1702, ne l'appelait-il pas « la plus belle campagne du monde ? » Il a tant de douceur sous l'azur de son ciel calme, avec le rayonnement de ses coteaux rouges ou bruns, drapés de vignes, parés d'olivettes, occupés par des châteaux antiques qui regardent dans la plaine l'Hérault sinueux et la Peÿne se chercher longtemps sous des ombrages, avant de marier leurs ondes ! Une ceinture de jardins et de vergers presse amoureusement la ville, et lui offre tous les légumes, tous les fruits du terroir languedocien.

Du côté de Béziers, vers le village de Tourbes, s'étale une vaste portion de campagne qu'on dénomme l'Étang. La mer venait donc autrefois jusqu'à nous, jusqu'au pic Saint-Siméon où tous les lundis de Pentecôte, les gens du peuple montent, en commémoration de quelque fête religieuse, manger la *coque*. Mais puis-je croire pourtant à cette gravure du Tassin qui montre, au xvii^e siècle, des bateaux à voile évoluant dans le voisinage de mes collines couvertes de bosquets?... Au xvii^e siècle, Pézénas connut vraiment la souveraineté. La capitale du Bas-Languedoc n'était plus Montpellier, mais Pézénas. Le *Mercuré Galant* la vantait comme « une des plus belles villes qu'on pût voir en Europe, bien bâtie, toute de pierres de taille, agréable d'esplanades fort spacieuses, de promenades aux fraîches verdures, surtout le Pré Saint-Jean, qui, à la sortie de la Porte Royale, s'allongeait à perte de vue. » Son château fut démoli par ordre de Richelieu, après la sédition de Gaston

1) Au xvii^e siècle, on appelait quai une promenade relevée.

d'Orléans qui amena la mort tragique du duc de Montmorency, Armand de Bourbon, prince de Conti, n'habita guère que la Grange des Prés, à une lieue du château, au milieu d'une cour de gentilshommes, d'artistes, d'écrivains. C'est alors que Pézénas devint ville d'États. Chaque année, on vit arriver des points les plus éloignés de la province, du Gévaudan, du Vivarais, de l'Auvergne, les délégués aux États du Languedoc. « Les uns descendaient de leurs montagnes en traîneaux ou dans des litières à mules, figuettes et vinaigrettes aux panneaux historiés; d'autres entraient en ville au bruit de leurs carrosses attelés de quatre chevaux, précédés de piqueurs élégans, ou plus modestement dans les grosses diligences qui avaient à Pézénas, centre des routes principales du royaume, un de leurs plus importants relais (1). » « Nous ne nous rendons pas compte de la signification de ce mot : ville d'États, au temps de Louis XIII et durant la minorité de Louis XIV. Qu'on imagine toute l'élite d'une province, et, comme présidens, commissaires du Roi, les plus hauts dignitaires de la Couronne venant se fixer pour une session dans une cité, envahissant ses logis, emplissant les rues de carrosses, de valets, de chaises à porteurs, de mules empanachées; les boutiques pleines; à tout propos, des visites avec grand appareil, officiers, clergé, barons, consuls, huissiers, massiers, défilant d'après l'étiquette sous les baudriers, les cuirasses niellées, l'hermine, les dentelles, la soie, le velours, les robes rouges et les habits couverts de hauts galons; chaque matin, messe en musique, violons par trois douzaines; le soir, bals, tragédie et comédie (2)... »

C'est à la Grange des Prés, chez le prince de Conti, que Molière séjourna pendant trois années, 1653, 1654, 1655. C'est devant les Messieurs des États du Languedoc qu'il joua des farces, des petites comédies, dont on a conservé seulement les titres, *le Docteur amoureux*, *le Maître d'École*, *les Trois Docteurs rivaux*, et qui certainement lui servirent plus tard à composer *le Médecin malgré lui*, *Georgz Dandin*, *le Mariage forcé*. C'est à l'hôtel d'Alfonce, baron de Clairac et d'Entraigues, grand prévost de Guyenne, dans la rue qui porte aujourd'hui le nom de Conti, qu'il donna pour la première fois *le Médecin volant*, puis *la Farce des Précieuses*, qui est le canevas des

(1) A.-P. Alliès, *Pézénas, ville d'États*.

(2) Charles Ponsonailhe, *Nouvelle Revue*, 1897.

Précieuses Ridicules, et *Jouenet ou les Vieillards dupés*, qui est probablement celui des *Fourberies de Scapin*. A ces soirées de grand gala, dans l'hôtel d'Alfonce ou dans la Grange des Prés, on remarquait, aux côtés du prince de Conti et de sa femme, la comtesse Anne-Marie Martinozzi, nièce de Mazarin, les principaux dignitaires du Languedoc, des lieutenans du Roi, des trésoriers de France, les archevêques de Narbonne et de Toulouse, le duc d'Uzès, le marquis de Mirepois-Lévis, maréchal de la Foy, le marquis de Chalençon-Polignac, le futur maréchal de France, Gigault de Bellefort, le marquis de Villars, père du maréchal, le comte de Guilleragues, que citera Boileau dans sa V^e Épître : « Guilleragues, qui sait et parler et se taire, » Fouques de Celleneuve, Simon de Tuffes-Tarau, dont le nom offre cette particularité d'être l'anagramme de *Tartufe*, M. de Vitrac, etc. Parmi ces nobles spectateurs se tenaient discrètement deux écrivains biterrois, membres de l'Académie Française : Pellisson, célèbre par sa récente publication, l'*Histoire de l'Académie Française*, et le poète Jacques Esprit, attaché à la maison du prince de Conti, lequel plus tard le nomma précepteur de ses enfans.

Molière jouait également pour le peuple, les jours de fête, sous la Place Couverte, comme les forains. La protection de Conti, d'ailleurs, ne lui assurait pas toutes les ressources indispensables à l'entretien de sa troupe. Il était donc obligé, de même que continuent de le faire aujourd'hui nos petites troupes de province, de promener son répertoire autour de la ville d'États, à Marseilhan, Mèze, Lunel, Montpellier, Clermont-l'Hérault, Agde, Béziers. Ce n'est pas sur le char, ni même sur la carriole de Thespis, qu'il voyageait, mais sur la selle d'un cheval, parfois sur le large bât d'une mule. Pendant ses pérégrinations, où il a connu des aventures d'amour ou d'argent que la tradition nous a transmises, il s'imprégnait de l'atmosphère morale de notre race malicieuse et vive qui, loin de prendre les choses au tragique, les tourne souvent en dérision, afin d'en souffrir moins. Je n'ai pas la naïveté de prétendre que Molière doive quoi que ce soit de son génie personnel à mon Bas-Languedoc; mais ses œuvres m'autorisent à affirmer que Pézénas, par le tour de son esprit caustique, par la particularité de ses coutumes, par l'accent de son langage, l'a souvent inspiré. Il se plaisait, par les rues bavardes de la petite ville, à se mêler aux

gens du peuple. Dans la boutique du barbier Gély, les jours de marché, il s'asseyait sur ce fauteuil fameux, dont la Comédie-Française envie depuis longtemps la possession; pendant des heures, il écoutait les discussions et les commérages de la clientèle, qui le connaissait familièrement, et il participait de bonne humeur à ses rires. *Le Médecin volant* surtout, et *Monsieur de Pourceaugnac*, *la Comtesse d'Escarbagnas*, *le Médecin malgré lui*, *le Malade imaginaire*, trahissent l'influence de notre province. Dans *Monsieur de Pourceaugnac*, c'est notre patois que parle Lucette. Dans presque toutes ses pièces, nous rencontrons des expressions spéciales à notre terroir : *carogne*, *la fine pratique*, *la masque*, *grand cheval de carrosse*, *branler le menton*, *aga!*... A un habitant de Pézénas, du nom de Vital Bedène, bourgeois d'après les uns (nous avons trouvé des Vital Bedène qualifiés de bourgeois dans le Registre des délibérations consulaires de la seconde moitié du xvii^e siècle), cordonnier d'après les autres, Molière, ainsi que l'avait pressenti déjà Paul Lacroix, le Bibliophile Jacob, a emprunté l'idée de la scène charmante : Don Juan éconduisant monsieur Dimanche.

En 1610, en effet, ce Bedène avait publié une petite pièce ne portant ni nom de ville ni nom d'imprimeur. Elle était intitulée : *Le Secret de ne jamais rien payer, tiré du Trésorier de l'Épargne par le Chevalier d'industrie*. Pézénas enfin a été pour Molière une étape heureuse : il lui doit peut-être ses heures les meilleures, pleines de jeunesse et de gaieté, ses premiers jours de gloire ou du moins d'espérance. Là-bas, on se souvient de lui toujours, sans qu'on sache très bien, parmi les gens du peuple, quel personnage réellement il fut, ni ce qu'il a créé d'immortel. On songe peut-être qu'il eut tort de s'en aller, voici longtemps, pour augmenter sa fortune, mourir à Paris, si loin du bon soleil languedocien. On est fier de posséder, au seuil de la Promenade du Pré aux somptueux platanes, un monument de marbre élevé en son honneur, et dû au ciseau d'un enfant du pays, glorieux Biterrois, Antonin Injalbert...

Pézénas, pourtant, connut d'autres hommes dont la renommée n'est certes pas méprisable. Ainsi, Massillon, Barrême, l'abbé Raynal, qui enseignèrent dans son riche et grand collège des Oratoriens, où la noblesse de tout le Languedoc envoyait ses enfans : le cardinal de Fleury, ministre de Louis XV,

le maréchal de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet et ministre de la Guerre, le cardinal de Rochechouart, bon nombre de magistrats et de professeurs des cours et des universités de Toulouse et de Montpellier ont fait leur éducation dans cette maison vénérable, qu'éclairaient des cours spacieuses plantées d'ormeaux et de mûriers, et que développaient sur la souriante campagne des jardins et des bosquets. Ah! ce vieux collège, où nous nous sentions heureusement chez nous, comme les oiseaux dans leur nid! On l'a détruit, on a tué presque tous ses arbres, on l'a remplacé par une usine à bâtisses régulières, froides, sans âme. On n'y entend même plus de cigales, en été. C'est une école, pareille à toutes les autres. C'est une prison. Autrefois, la prospérité de la vigne permettait aux villageois de la plaine et des collines de confier leurs enfans au collège. A présent, la vie florissante s'en va, gagne la capitale, Montpellier. Les foires de Pézénas, qui étaient aussi fréquentées par le Bas-Languedoc que celles de Beaucaire par toute la Provence, n'existent plus, ou si peu!...

VI

Mais il y a une vertu que les misères de l'argent n'ont pas pu dissiper, à Pézénas, c'est la joie. Le carnaval y dure chaque année bien au delà du mardi-gras. Ce soir-là, on le tue; il ressuscite le lendemain, et tant que ses forces ne sont pas épuisées, il agite ses grelots. Tous les samedis soir, l'une des corporations des jardiniers, des travailleurs de terre, des tonneliers, des bottiquiers, organise à tour de rôle un bal au théâtre, où les jeunes gens, travestis et masqués, se rendent joyeusement en farandole, à la rouge lueur des flambeaux de résine, au son de nombreux tambours, fifres et grosses caisses. Lorsque, pendant le jour, les farandoles, pour le simple plaisir de sauter et de danser au milieu de la foule qui rit, déploient par les rues de la ville et sur les promenades leurs groupes colorés et alertes, le *Poulain* d'habitude les accompagne.

Cer, dans les cités du Languedoc, se conservent les usages traditionnels du carnaval. Chacune d'elles, ou presque, tient à sa bête légendaire qui évoque un fait important de son histoire. A Montpellier, le *Chevalet* rappelle la réconciliation, tant désirée par l'Église et par le peuple, de Marie de Maguelone et de son

époux, le roi Pierre II d'Aragon. A Béziers, évolue le *Chameau*, parce que ce fut sur un chameau que saint Aphrodise vint des déserts de l'Afrique prêcher le christianisme aux Biterrois. A Bessan, il y a l'âne; le bœuf à Mèze; le cochon à Poussan; le crabe à Bouzigues; le chat à Aix; le crocodile à Nîmes; la Tarasque à Tarascon. A Agde, pendant le moyen âge, une procession des *Fous de l'âne* se rendait, sous la direction du clergé, à la cathédrale; la bête symbolique était admise aux offices célébrés en vue d'honorer l'humble animal, sur le dos duquel Jésus avait fait son entrée dans Jérusalem.

Le *Poulain* rappelle le passage de Louis VIII à Pézénas, en 1226, pendant la guerre des Albigeois. La jument royale mit bas, dans une des écuries du château, un superbe poulain que les habitans présentèrent au Roi et à la Reine avec toutes les marques d'une vive allégresse. « Surpris et content, Louis VIII voulut, pour perpétuer la mémoire de cet événement, que la ville fit construire un poulain en bois et qu'elle l'admit, en souvenir de sa royale personne, dans toutes les fêtes publiques. » Le Poulain, effectivement, est de toutes les fêtes; même, jadis, il précédait les graves magistrats consulaires dans les cérémonies officielles. Il a, sans dommage pour son prestige, traversé les périodes les plus diverses de l'histoire. Le peuple l'aime avec une ferveur quasi religieuse, parce qu'il voit instinctivement en lui l'image amplifiée et agitée de sa personne versatile, naïve et gaie. C'est une sorte de cheval de Troie, en bois et cerceaux de châtaignier, dont la charpente est recouverte d'une robe bleue, que parsèment des étoiles. Ces étoiles républicaines ont remplacé les fleurs de lys d'or du temps des Rois, ainsi que les abeilles de l'Empire. La tête, emmanchée d'un cou très long et très mobile, est celle d'un loup velu, ornée de rubans, de grelots et de cocardes. Sur son échine, deux mannequins avantageux, dont nul ne connaît la signification, et qui représentaient peut-être le Roi et la Reine, *Estiennou* et *Estiennette*, vêtus d'habits de noce, fleuris de bouquets de roses et de fleurs d'oranger, tressaillent aux moindres secousses de la bête : car celle-ci, actionnée par cinq hommes robustes, dissimulés sous sa robe, avance lourdement, parfois recule, saute en cadence, ou, brusque, vire sur elle-même, causant des paniques dans la foule. Un berger, costumé de blanc et tout enrubanné, fait le simulacre de lui offrir, en dansant, de l'avoine dans un tambour de

basque. En 1851, Louis-Napoléon, qui n'était encore que Président de la République, eut peur, pendant l'après-midi qu'il passa à Pézénas, de ce *Poulain* gigantesque, où il croyait sans doute que se cachait une machine infernale.

Il y a encore bien d'autres jeux qui, de temps immémorial, satisfont chez cette race ardente du Languedoc son besoin de plaisir et de bruit. Les *Poussées* d'abord. D'où vient cette saturnale formidable, presque barbare? Il m'a été impossible de le découvrir. Sur la promenade du Quai, au milieu de la ville, le peuple tout entier se rassemble pour communier dans la joie. Les haines politiques ou religieuses n'existent plus. Deux partis, les *Camisards*, les *Empaillés*, dont les titres expliquent assez les façons et le vêtement, se ruent à plusieurs reprises l'un contre l'autre, au son des tambours et des clairons qui battent et sonnent la charge. Et l'on se pousse, l'on se presse, jusqu'à ce qu'enfin, de guerre lasse, on s'étreigne fraternellement, avec des rires, des tapes, qui sont des caresses pour nos rudes travailleurs de terre. Ensuite, la danse des *Quécos*, en l'honneur du *Poulain* : une sorte de gavotte où les jeunes gens sautent tantôt sur un pied, tantôt sur un autre, en tournant autour de la bête symbolique et folle qui agite sa tête aux bruisans grelots ; — la *Danse du Soufflet*, pétulante et railleuse ; — le *Feu aux Fesses*, un peu diabolique, et qu'on ne danse que le soir.

La grande fête populaire, celle que les Piscénois préparent avec le plus de fièvre et de prédilection, tous les dix ans, c'est la *Fête de Caritach*. « Certains auteurs en font remonter l'institution en 738, à l'époque où Charles-Martel chassa les Sarrasins de la Septimanie. Une touchante coutume l'inspire. Au moyen âge, une fois par an, le jour de l'Ascension, les consuls des villes du Languedoc distribuaient aux pauvres les revenus des biens administrés par les établissemens de charité. On se rendait en procession solennelle à l'église, où le pain et le blé étaient bénits. Peu à peu, l'usage transforma cette procession en un cortège imposant, auquel prenaient part tous les corps de métiers (1). » Pendant les jours heureux de *Caritach*, Pézénas se retrouve encore ville d'États. De tout le Languedoc, des provinces voisines, accourt une vraie foule d'invités et de curieux. Dès le premier matin, les hôtels et les auberges se remplissent ;

1) A.-P. Allès, *Pézénas, Ville d'États*.

il faut caser dans les écuries, sur de la paille, les visiteurs retardataires et indulgens. Tous les accens du Midi, et tous les costumes, se confondent dans les rues où se déroulent les farandoles : sur le Pré, où est exposé un véritable trésor du foyer Languedocien, meubles anciens, bijoux, tableaux, parures de toute sorte ; sur le Plan, où les joueurs de tambourin, agiles et adroits ainsi que des athlètes de la Grèce ou de Rome, se livrent à leur sport familier, si favorable à la santé du corps et de l'âme. Le *Poulain*, du matin au soir, promène partout ses danses et ses cabrioles. Le dernier jour, une cavalcade réunit en son cortège tous les arts de la ville et des champs. Le *cap dé jouben* (*caput juventutis*) coiffé d'un chapeau à la Henri IV, vêtu d'un habit à la française, l'épée au côté, la canne à la main, ouvre la marche. Des jeunes gens, chacun ayant un sac de satin rose en bandoulière, jettent des fleurs, des dragées, parmi la foule, sur les balcons garnis de spectateurs. Cinquante mules caparaçonnées, conduites par les laboureurs des plus riches domaines, traînent une charrette où, sous des branches feuillues d'olivier, des musiciens jouent les airs nationaux. Les travailleurs de terre traînent un pavillon entouré de pampres et chargé de raisins. Les jardiniers s'avancent sur un char, orné de plantes potagères. Les maçons, les plâtriers, portent sur leurs épaules un temple élégant de pierre blanche. Des petits mitrons, au service de plusieurs fours de boulangers, distribuent des galettes chaudes. Puis, les tonneliers, les forgerons, les tanneurs, etc., travaillent sur leurs chars le fer, les peaux ou le bois. Derrière le char de saint Éloi, paraît une bergère entre deux pastoureux. Les bergers de nos coteaux et de la montagne dansent sur deux rangs, au son des fifres et des tambours : ils s'arrêtent parfois, pour faire la bataille avec leurs longs bâtons nouveaux. Lorsque la lutte devient trop vive, la bergère s'interpose, et les bergers aussitôt, en abaissant leur arme, saluent la Reine qui sourit à tous.

Enfin, au milieu de la foule qui frissonne d'admiration en murmurans remous, voici le ballet charmant qui n'appartient qu'à mon pays : *les Treilles*. C'est la vigne, la richesse et la parure de la plaine vivante et radieuse, apportant à la cité de ses travailleurs l'hommage de sa gratitude et de son amour. Les Treilles apparaissent à Pézénas pour la première fois en 1554, aux fêtes données en l'honneur de Charles IX. De jeunes

garçons en veste andalouse de satin bleu et en cotte ajustée, et des filles au court jupon blanc, au corset rose, dansent d'un rythme alerte et doucement harmonieux, par couples que relie un cerceau enguirlandé de pampres et de rubans. Au son du hautbois et du fifre, les couples légers sautillent, courent à pas menus, décrivent des rondes, des arabesques, puis se retrouvent en vis-à-vis malicieux. Et les instrumens jouent sans cesse l'ancienne mélopée, qui est arrivée jusqu'à nous :

Et Ortola, passo, sé bos passa,
 Et passo jhoust las treillos ;
 Et Ortola, passo, sé bos passa,
 E passo dé delà...

(Et Ortola, — le chef des jeunes gens, qui se tient seul entre les couples, — passe, si tu veux passer, et passe sous les treilles ; et Ortola, passe, si tu veux passer, et passe de l'autre côté...)

Et Ortola pirouette, s'incline devant chaque couple en souriant : de son thyrsé orné de rubans et de fleurs, il dirige en réalité les *Treilles*, la vigne aux grappes humaines, qui sont plus séduisantes encore que les raisins bruns et dorés dans la clarté jolie de l'aurore. Si les danses d'un pays racontent son histoire, « si, comme on l'a dit, Athènes revit tout entière aux frises du Parthénon dans le cortège rythmé des Panathénées, » les *Treilles* sont bien le symbole de Pézénas ou plutôt du Languedoc, pays du vin, du soleil et de la joie.

GEORGES BEAUME.

REVUE DRAMATIQUE

COMÉDIE-FRANÇAISE : *Le Prince Charmant*, comédie en trois actes de M. Tristan Bernard. — *L'Essayeur*, comédie en un acte de M. Pierre Veber. — Mort de M. Jules Lemaitre.

Le devoir professionnel a de cruelles exigences. Nous traversons une des crises les plus terribles de notre histoire; la France tout entière s'est levée pour faire face à l'ennemi; toute la jeunesse, tous les hommes en âge de porter les armes sont partis; l'attention de tous est uniquement concentrée sur la défense de nos frontières menacées; une même angoisse étreint tous les cœurs. Et mon métier exige que je rende compte au lecteur des dernières pièces représentées dans les théâtres ! C'est sans doute que chacun doit rester à son poste, en attendant les événemens, et continuer sa besogne habituelle, tant que ce sera possible, jusqu'au jour où d'autres tâches le réclameraient. Refoulons donc au fond de nous-mêmes les sentimens qui gonflent nos poitrines et retrouvons assez de liberté d'esprit pour nous entretenir des choses de la littérature et du théâtre. Au surplus, elles sont, elles aussi, en question et en danger dans la tourmente actuelle. Le monstrueux conflit d'aujourd'hui met en jeu la civilisation elle-même; et c'est l'honneur de la France d'en être, une fois de plus, le providentiel champion.

Toutefois, je ne puis regarder au titre de ces chroniques sans songer qu'un drame dépasse en grandeur et en horreur tous ceux qu'en aucun temps les dramaturges ont inventés : c'est celui qui vient d'éclater sous nos yeux, mettant aux prises des millions et des millions d'hommes. Pour théâtre il a l'Europe entière, ses plaines où se sont déjà heurtés, à l'heure où j'écris, cavaliers et fantassins, ses mers où combattent des colosses, les airs eux-mêmes; car la conquête de

l'air, ce dernier progrès de l'esprit humain, a eu ce résultat d'ouvrir de nouveaux champs de bataille : on se bat sur la terre, au-dessus de la terre, sur les eaux et sous les eaux. Pour acteurs, les peuples. Pour sentimens, les plus larges et les plus profonds de tous : ces grandes passions collectives où s'absorbent et disparaissent toutes les différences d'opinions, toutes les divisions de partis, toutes les divergences et toutes les rivalités, fondues et réconciliées dans un même élan d'enthousiasme et d'abnégation.

Derrière les actions des hommes les anciens discernaient la volonté de l'implacable Némésis. La Fatalité régnait en maîtresse sur leur tragédie. La Fatalité s'appelle ici la Guerre, que de dangereux utopistes croyaient avoir mise en fuite par leurs déclamations, mais qui subsiste, aussi vieille que l'humanité, et rendue seulement plus meurtrière par l'avancement des sciences. Que de scènes déjà, que d'épisodes atroces ou sublimes ! Nous-mêmes, qui n'avons pas quitté Paris, le spectacle que nous avons eu sous les yeux était magnifique. Je me souviens parfaitement de ce qu'était la rue en 1870. Des bandes de braillards hurlaient : « A Berlin ! » des cantatrices sur la plateforme des omnibus chantaient la *Marseillaise* ; des crieurs de journaux annonçaient des feuilles, nées la veille dans une folle exubérance de végétation parasite ; à chaque carrefour, sur chaque borne surgissait un orateur. Certes, la bravoure était partout ; mais cette fièvre n'annonçait pas un peuple vigoureux, sain, qui sent sa force et qui est sûr de soi. Toute sorte de mauvais ferments le travaillaient. Aujourd'hui, quel contraste ! Partout la dignité, le calme. Pendant les jours qui ont précédé la déclaration de guerre, alors que d'heure en heure la face des choses semblait changer, ces énervantes alternatives n'ont pu triompher du sang-froid des Parisiens. A la minute où fut lancé le décret de mobilisation, dans tous les regards se peignit la même résolution. Pas de forfanterie, pas de bravade : le vrai courage. Sur les quais des gares, où nous avons accompagné nos fils jusqu'au train qui les emmenait vers leur devoir, un ordre parfait : les wagons s'ébranlaient et partaient dans le silence. Les rares propos qu'on échangeait, en quelques mots brefs, avaient tous le même sens : chacun ne voulait penser qu'à la patrie. Et c'était elle dont planait, sur ces scènes douloureuses et simplement héroïques, l'image sacrée.

Les quelques Parisiens qui, sur la foi des journaux du matin annonçant que les représentations continueraient, se sont présentés à la Comédie-Française, le mardi 4 août, ont trouvé le théâtre fermé, les affiches retournées dans les grillages, et des factionnaires devant les

portes. C'est la conséquence inévitable du service obligatoire qu'en cas de mobilisation générale la vie est partout interrompue. Revenons à un mois en arrière. Les deux dernières pièces qu'a montées la Comédie, et dont il n'a pas encore été rendu compte dans cette chronique mensuelle, sont *le Prince Charmant*, de M. Tristan Bernard, et *l'Essayeuse*, de M. Pierre Veber. Comme nous nous étonnions qu'on donnât une « première » à une époque si avancée de l'année, quand Paris s'est déjà vidé de ses hôtes habituels : « C'est, nous disait-on, que la Comédie a besoin d'un spectacle gai pour les étrangers. » Ironie de nos prévisions ! Il se trouve d'ailleurs, — et tous les critiques en ont fait la remarque dès le premier jour, — que ni la pièce de M. Tristan Bernard, ni celle de M. Pierre Veber ne sont des pièces gaies. Elles appartiennent l'une et l'autre à ce genre de comique qui recouvre à peine la laideur de certains caractères et la tristesse de certaines situations.

On a mis souvent à la scène l'homme d'affaires, le financier, l'agioteur, le spéculateur, l'aigrefin. Cela commence avec le *Turcaret* de Lesage, qui peint, une fois pour toutes, dans une large et durable effigie, le traitant. Puis, c'est le *Mercadet* de Balzac, le financier imaginatif, dupe du mirage, victime de l'entraînement, qui voit grand, trop grand, et succombe à ses ardeurs de conquérant. Alexandre Dumas fils continue avec le Jean Giraud de *la Question d'argent*, pièce oubliée, mais dont un mot est resté : « Les affaires, c'est l'argent des autres. » Émile Augier personnifie dans son Vernouillet un phénomène nouveau : l'ingérence des affaires dans la politique, l'influence des affaires d'argent sur les affaires d'État. M. Octave Mirbeau campe dans *les Affaires sont les affaires* cet étrangleur public qu'est M. Lechat. Joignez *les Ventres dorés* de M. Émile Fabre et bien d'autres pièces par lesquelles il serait facile d'allonger cette liste. Toutes ces peintures se ressemblent par un trait. Dans tous les cas il s'agit de montrer la puissance malfaisante, — pour les autres et pour lui-même, — dont dispose celui qui possède ou du moins qui manie l'argent. Les types qu'on nous présente sont de large envergure. Ils sont les portraits, amplifiés et pourtant ressemblans, de ces rois de la finance ou de ces escrocs, que nous avons peu d'occasions de rencontrer dans le monde où nous fréquentons, et que nous ne connaissons guère que par les échos de la Bourse, les débats des tribunaux et parfois ceux du Parlement.

Mais il existe une autre catégorie d'hommes d'affaires, beaucoup plus nombreuse, beaucoup plus répandue, dont nous avons tous ren-

contré quelque spécimen, et dont il n'est presque pas une famille qui n'ait eu à souffrir : c'est l'homme d'affaires qui ne fait pas d'affaires. Il court après les affaires, mais il ne les attrape jamais : ce sont elles qui quelquefois l'attrapent. Le perruquier légendaire affichait que demain on raserait gratis. Lui, il est toujours à la veille de conclure l'affaire magnifique qui va soudain l'enrichir, avec sa famille, ses amis, les amis de ses amis, et qui répandra sur tout son entourage les flots du Pactole. En attendant, il dépense sans compter : qu'importe, quand on a la richesse en perspective ? Il emprunte sans scrupules : heureux créanciers qui seront remboursés au centuple ! Il s'amuse sans vergogne : la régularité des mœurs est un mérite mesquin, à la taille et à l'usage des petits bourgeois qui vivent timidement. Lui, qui vit dangereusement, a besoin de donner libre cours à toutes ses énergies. Rien d'ailleurs qui avertisse ceux qui l'approchent et les mette en garde contre ses instincts redoutables. Il a de la rondeur, il est aimable, souriant, — et effrayant.

C'est un de ces personnages, empruntés à la vie courante, que M. Tristan Bernard s'est proposé de mettre en scène dans *le Prince Charmant*. Il connaît à merveille cette région de la bourgeoisie située sur les confins du commerce et de la finance. Il en a vu les originaux se mouvoir autour de lui, sans méfiance et au naturel. Il les a observés de son regard narquois, avec son air de n'y pas toucher, notant de préférence, et parce que telle est sa manière, les menus détails qui sont des indications de caractère et résument ou révèlent tout un long travail. Il les peindra de son art curieux, minutieux, impassible, art de pince-sans-rire qui se garde de forcer la note, de charger les couleurs, surtout de déclamer, ou même de s'irriter ou de s'attendrir, et à qui il suffit de faire partout flotter une imperceptible ironie.

Nous voici chez M. Colvelle, chapelier à l'enseigne du *Castor Canadien*, boulevard Richard-Lenoir. C'est un intérieur de commerçants de la vieille école : tel celui que Victorien Sardou décrivait déjà au premier acte de *Maison neuve*. On habite au-dessus du magasin et en communication constante avec lui : la vie du magasin et la vie de la famille se mêlent à tous les instants. En affaires, on est serré, prudent ; on ne dédaigne aucun bénéfice ; on craint les risques ; on a pour doctrine et pour procédé, le gagne-petit. Quoiqu'on ait, à ce système, gagné une large aisance, on continue le même train modeste et économique. M^{me} Colvelle, en même temps que la plus attentive des maîtresses de maison, est sa première servante. On va aux courses, tant il est vrai que les courses sont entrées dans les mœurs, mais on y

va dans la voiture de livraison, d'où on s'est borné à retirer l'enseigne : un castor en zinc découpé. Après cela, il va sans dire que M^{lle} Colvelle, qui répond au prénom d'Anna, est une jeune fille parfaitement élevée, qu'elle porte une robe blanche et une ceinture bleue, marche les yeux baissés et les coudes au corps, parle par monosyllabes et touche du piano, comme la demoiselle à marier de Scribe.

Le premier acte pourrait en effet porter en sous-titre : *la Demoiselle à marier*, ou encore *les Fiançailles d'Anna*, ou si vous préférez : *la Poudre aux yeux*. L'auteur a voulu montrer comment on négocie un mariage dans beaucoup de familles pourtant honorables, sérieuses, traditionnelles, et avec quelle légèreté on le bâcle. L'entrevue doit avoir lieu aujourd'hui. C'est un secret, que M. Colvelle brûle de confier à tout venant, qui coule de lui par tous les pores et qui, pour toute la maison du *Castor canadien*, est déjà le secret de Polichinelle. Le conseil de famille a été convoqué en la personne de l'oncle Arthur, un original, dont c'est la douce manie de ne jamais quitter son paletot, un bourru bienfaisant, qui est le parrain d'Anna ou qui pourrait l'être, et qui dans toute la pièce jouera le même rôle grondeur, épigrammatique et secourable que le bonhomme Verdelet dans *le Gendre de Monsieur Poirier*. C'est lui qui dira le mot de la situation dans cette phrase à l'adresse de M. Colvelle, le chapelier père de famille : « Tu ne veux pas renoncer à ton vieux système pour la vente des chapeaux, et, quand il s'agit de marier ta fille, tu t'élances, avec ivresse, dans l'inconnu. » Car le jeune Gaston Houchard, le prince charmant annoncé, est un inconnu pour toute la famille : il est, dans toute la force et toute l'horreur du terme, l'inconnu. Les Colvelle connaissent quelqu'un qui le connaît, ou prétend le connaître, et en dit du bien : ce témoignage leur suffit. Nous qui pareillement voyons Gaston Houchard pour la première fois, cette seule vue nous ferait écarter sans hésitation et sans recours un tel prétendant. Ce que nous lui reprocherions, ce n'est pas tant son absence de toute situation et son manque de fortune, que la magnifique assurance avec laquelle il s'engage à faire fortune, devant que l'an soit révolu. Il a de si belles relations ! Nous nous méfions des relations trop belles. Il a de si vastes projets ! Nous préférierions que ce fussent des projets réalisables. Mais un vent de folie souffle sur ces personnes raisonnables. Ce qui devrait les inquiéter, au contraire les ravit d'enthousiasme. Quant à la pauvre Anna, dont le sort se joue au plus chanceux des jeux de hasard, comment ne serait-elle pas

éblouie ? C'est le premier jeune homme qu'elle voit, du moins le premier qui ait de si grandes manières. A ses yeux, c'est un prince, littéralement. Elle est sous le charme. Victime désignée, elle aspire au sacrifice... Ce premier acte, cela saute aux yeux, est dans la veine de Labiche, avec moins d'outrance : c'est du Labiche assagi et qui se serait amusé à pasticher Henri Monnier.

Le second acte est un acte de comédie, le seul acte peut-être de toute la pièce qui soit un acte de comédie, celui en qui réside la véritable signification, la portée et la valeur de l'œuvre. Le mariage est consommé : un enfant est venu, mais non pas le bonheur. Un coup d'œil jeté sur l'intérieur élégant et dénudé de Gaston Houchard et d'Anna nous fait assez comprendre quel genre d'existence mène le jeune ménage. On est aux expédiens : les fournisseurs, impayés, refusent de faire crédit ; la nourrice, à qui on promet vingt francs pour la première dent de bébé, saisit l'occasion de cette générosité à venir pour réclamer ses gages dont l'échéance est depuis trop longtemps du passé. Quiconque se trouve sur le chemin de Gaston, parents, amis, visiteurs, employés, gens de service, est imposé sur son revenu ou sur son capital : c'est la contribution forcée. Personne ne passe sans laisser entre ces mains, habiles à l'escamotage, qui cent francs, qui trois cents, qui dix mille francs et qui dix sous. D'ailleurs Gaston n'est jamais chez lui. Il déjeune, il dîne dehors : déjeuners, dîners d'affaires : les affaires ne se traitent qu'à table et devant une table bien servie. Il n'y a pas de jeune femme plus délaissée qu'Anna Houchard. N'est-elle que délaissée ? Une scène nous renseigne abondamment. Un M. Alcidier, à mine de naïf, tout à la fois de mari battu et de gogo, vient se plaindre, au nom de M^{me} Alcidier, que Gaston se fasse trop rare, et s'informer, en son nom propre, si le beau-père Colvelle consent à garantir le dernier emprunt de Gaston. Donc Gaston est l'amant de la femme et le débiteur du mari... Il n'est d'ailleurs ni méchant, ni vicieux. Tout le monde lui pardonne, tout le monde l'aime, nul ne lui adresse de reproches, non plus qu'il ne s'en adresse à lui-même : un reproche, d'où qu'il vint, ferait de lui l'homme le plus étonné de la terre. Il est d'une superbe inconscience.

Que devient dans tout cela l'oncle Arthur, qui, dès le début, avait pris ferme position d'adversaire ? Une scène très joliment filée nous permet de mesurer sa force de résistance. Résolu à parler net, une bonne fois, et parti pour secouer vigoureusement son panier percé de neveu, il l'aborde et le force... à lui emprunter mille francs. Tou-

tefois une situation si délicate, si périlleuse, d'un équilibre si instable, ne saurait aboutir qu'à une catastrophe. C'est le bon M. Alcidiér qui va découvrir le pot-aux-roses. Il vient enfin d'apprendre que sa femme le trompe, et il l'a appris à la meilleure source, puisque c'est de sa femme elle-même qu'il tient le renseignement. Trompé et volé, c'est trop. Il crie sa double infortune, de façon à être entendu de Colvelle, d'Arthur, d'Anna, de la nourrice, et de qui voudra l'entendre... Cet acte est excellent parce qu'il est, sous une forme légère, une étude de caractère. Le portrait est dessiné d'un trait rapide et net, avec une sorte de sécheresse et de précision grêle, qui n'est pas sans agrément. Gaston est le gentil garçon qui commet les pires canailleries. C'est le bon compagnon, dont nul ne se méfie et qui mène gaiement au gouffre tous ceux qui se sont laissé entraîner à sa suite, dans sa course à la ruine.

Anna est retournée chez ses parents : elle a quitté Gaston, sur leur conseil, comme elle l'avait épousé pour leur obéir. C'est une personne qui n'a pas beaucoup d'initiative. Mais vainement ces bons parents essaient-ils de l'entourer, de la distraire et de lui faire visiter les environs d'Herblay : elle ne peut se consoler du départ de Gaston. Celui-ci, qui probablement se sait regretté, rôde dans le pays ; la nourrice l'a vu attablé au café ; mais est-ce bien lui ? « Nourrice, que faisait-il ? que disait-il ? — Madame, il proposait au boucher de lui placer ses économies. » Alors, il n'y a pas de doute, et tout l'homme se peint à ce seul trait. Qu'il revienne donc ! C'est le vœu de tous : l'oncle Arthur lui-même, l'incorruptible, ira le chercher. Gaston est encore sur le seuil : il annonce déjà qu'il a en vue une affaire magnifique ! C'est incorrigible... Ce dernier acte est un peu sommaire : toutefois il donne à la pièce sa conclusion normale, qui était de n'en pas avoir. Cela ne finit pas, parce que tout va recommencer. Gaston recommencera de piller ses amis et de trahir sa femme ; il continuera de faire des dupes et des victimes qui continueront de s'offrir à lui, parce que telle est sa destinée et la leur, et qu'il a été mis sur terre tout exprès pour les gruger. Et nous sentons si bien que tout cela est vrai, et n'est pas même exagéré ! Mains souvenirs nous reviennent à l'esprit et nous obsèdent. Non, cette pièce d'un auteur gai n'est pas une pièce gaie. Elle a l'amertume de la réalité, la tristesse de la vie.

Le Prince Charmant a été très bien joué par M. Bernard qui a dessiné avec beaucoup d'ampleur le type de l'oncle Arthur, rude et faible, par M. Siblot qui a fait de M. Colvelle une bonne ganache apparentée aux barbons de la comédie classique et aux bourgeois de La-

biche, par M. Denis d'Inès, très pittoresque dans le rôle épisodique d'un loueur de voitures. M. Brunot a la désinvolture, sinon peut-être la séduction, qui convient au rôle de Gaston. M^{lle} Leconte a prêté toute sa grâce et son émotion au personnage un peu effacé d'Anna. Et M^{me} Kolb est une M^{me} Colvelle peinte en pleine pâte.

La même vision clairvoyante et sans illusion que j'ai signalée dans *le Prince Charmant*, je la retrouve dans *l'Essayeuse* de M. Pierre Veber. Ici encore, sous l'ingéniosité des combinaisons, sous la grâce et la légèreté du dialogue, on découvre le fond humain, c'est-à-dire douloureux. Le ménage de Lise et de René est un charmant ménage. Lise aime follement son mari, son René, et pourquoi ne s'en croirait-elle pas aimée, puisqu'il l'a épousée par amour? Pourquoi cependant a-t-elle, non certes des craintes, mais des doutes? On dit que tous les maris sont infidèles : son mari serait-il pareil à tous les maris? Le cœur a ses pressentimens ; quelque chose avertit Lise que son mari n'est pas un mari de tout repos : que faire pour s'en assurer? Elle s'avise alors d'un moyen qui, s'il réussit, lui sera une sûre garantie et lui permettra de dormir sur les deux oreilles. Allons, tant mieux ! Il consiste à mettre René à l'épreuve, à « l'essayer. » Qu'une jolie flirtieuse s'offre à lui : s'il résiste, la preuve est faite ; s'il faiblit, Lise interviendra à temps, et du moins elle sera renseignée. Reste à trouver « l'essayeuse, » assez séduisante pour être une tentation, et assez sûre pour ne pas céder, elle aussi, à la tentation. Mais elle est toute trouvée : Lise a pour amie une jeune femme, Germaine, élégante, spirituelle et divorcée : tout ce qu'il faut pour plaire. Germaine sera parfaite dans ce rôle scabreux... Pauvre charmante Lise ! Elle se croit l'émule de Machiavel ; et son machiavélisme prouve sa belle candeur d'honnête femme et de femme aimante. Car elle donne, n'est-ce pas, une superbe marque de confiance à Germaine. Mais, en outre, au moment où elle semble suspecter René, elle ne peut croire à ses propres soupçons : soumettrait-elle ce mari si aimé à l'épreuve, si elle doutait un seul instant qu'il en pût sortir à son honneur?

René reste seul avec Germaine. Et il arrive tout ce que, il faut bien le dire, nous avions prévu. Les deux êtres, que Lise a eu l'imprudence de rapprocher, sont des êtres de plaisir qui se sont tout de suite reconnus. René propose à Germaine un rendez-vous pour le lendemain dans un petit pavillon écarté, et Germaine l'accepte. L'esprit est prompt et la chair est faible. Encore une fois, cela était prévu. Mais voici ce qui est original, d'une invention délicate et neuve. Lise

revient, questionne son amie, reçoit d'elle l'assurance que René a été incorruptible. Alors, telle est sa joie, telle est sa reconnaissance, et elle l'exprime en des mots où elle fait si bien passer toute son âme, toute la fraîcheur, toute la pureté de son âme limpide et profonde, que Germaine déconvre soudain toute l'infamie de la trahison projetée et s'éloigne. C'est ce revirement qui nous a surtout charmés et qui a mis dans la pièce une note discrète d'attendrissement. Lise est sauvée. Elle est sauvée pour cette fois. Mais la prochaine fois ? Car il y aura une prochaine fois. Et ceux qui savent ce que c'est que la vie, ne peuvent s'empêcher de plaindre la douce et gracieuse jeune femme dont les yeux s'useront à pleurer tant de larmes !

Cet acte de M. Pierre Veber est conduit avec une dextérité et une aisance qui dénotent l'écrivain de théâtre en pleine possession de son métier. Le dialogue est spirituel, et, qualité aussi rare, il est naturel. L'auteur a évité le danger de le semer de mots d'auteur. Nous possédons bien peu de comédies en un acte qui soient de tout point achevées. La Comédie-Française inscrira sans doute *l'Essayeuse* à son répertoire. Il y a longtemps d'ailleurs que nous attendons M. Pierre Veber sur cette scène. Ce premier succès l'encouragera à y donner une œuvre plus importante, — quand le théâtre sera rendu aux représentations de théâtre.

M^{lle} Maille a été une Lise aimable, gracieuse, touchante : elle a eu des passages de réelle émotion. M^{lle} Robinne a été une Germaine belle, séduisante, coquette à ravir. On aurait souhaité que M. Dessonnes fût un René un peu plus fringant et moins gêné dans son rôle de séducteur.

La mort de M. Jules Lemaitre est un deuil pour tous les lettrés. Elle en est un tout particulièrement pour cette *Revue* à laquelle le brillant écrivain avait donné quelques-unes de ses meilleures pages. Il y avait débuté en 1894 par un article sur *l'Influence récente des littératures du Nord* qui fit grand bruit. Il y rédigea de 1896 à 1898 la *Revue dramatique*, et, pendant ces deux ans, il sembla qu'un autre Sainte-Beuve eût pris la plume.

En le saluant au nom de tous ceux qui, dans cette maison, étaient ses admirateurs et ses amis, qu'il me soit permis de dire aussi, en toute simplicité, mon profond chagrin. Il avait été pour moi un de ces glorieux aînés sur lesquels on tient les yeux fixés lorsqu'on entre soi-même dans la littérature. Je n'oublierai jamais l'éblouissement que furent ces premiers portraits littéraires qui parurent à

la *Revue Bleue* dans la série bientôt fameuse des *Contemporains*. Quelle finesse ! Quelle pénétration ! Et que de verve ! Et que d'esprit ! Et comme tout cela était alerte, vif, d'un tour élégant et de la meilleure tradition française ! Et comme, d'une semaine à l'autre, on attendait l'article nouveau, pour se donner la fête de ces trouvailles ingénieuses, de cette malice, et de cette langue toute classique, et de ce style facile, souple, nuancé, où la phrase en ses sinuosités avait un charme si enveloppant, où chaque mot rendait un son si pur ! Après l'avoir beaucoup lu, et comme je savais par cœur quelques-unes de ses pages les plus merveilleuses, j'eus l'honneur de lui être présenté : tout de suite je fus conquis. L'écrivain était devenu célèbre en quelques semaines. L'homme était resté modeste, simple, avec une sorte d'ingénuité qui était une séduction de plus chez un moraliste si averti. Il avait de la douceur et de la grâce. Il fallait le voir dans l'intimité. dans les réunions nombreuses, une sorte de timidité qu'il garda toujours l'empêchait d'être tout à fait lui-même. J'ai souvent causé avec lui, dans son clair cabinet de travail de la rue d'Artois, pendant qu'il prenait un à un, et maniait amoureuxment, et vous montrait avec fierté ses beaux livres. Il cherchait à plaire : il y mettait de la coquetterie. Et à mesure que l'entretien se faisait plus confiant, on découvrait chez le causeur tout ce qu'il se défendait de livrer au public : une sensibilité un peu ombreuse, un besoin d'affection qui craignait toujours de se mal adresser. Nul ne faisait moins de protestations que lui ; et nul ne prenait plus de plaisir à tenir plus qu'il n'avait promis. J'ai éprouvé maintes fois, et en des circonstances très diverses, la sûreté de son amitié. Il était fidèle et dévoué. Il était bon.

Un souvenir encore. Quand je fus reçu à l'Académie française, M. Faguet, retenu chez lui par un accident, ne put venir prononcer le discours qu'il avait composé en réponse à mon remerciement. M. Jules Lemaitre accepta de le lire à sa place. Il le lut comme il savait lire, et je ne crois pas que personne ait su lire mieux que lui. Par quoi s'expliquait cet enchantement qu'était chacune de ses lectures ? Par la souplesse, par la variété, par la justesse des intonations, par l'art des nuances, par un don qu'il avait de faire deviner toute sorte de choses en marge de ce qu'il exprimait, par le timbre de la voix caressante, insinuante, et qui mettait en vous un frisson délicieux. Oui, mais il y avait autre chose et mieux ; et, ce jour-là, j'ai pénétré son secret. Dans sa lecture il livrait toute son âme, toute la tendresse qu'à l'ordinaire il cachait. Je garderai toujours dans ma mémoire l'accent dont il lut

certains passages, plus intimes, et qui m'allèrent droit au cœur.

Je n'ai ni la place, ni le temps d'analyser ici l'œuvre de M. Jules Lemaitre. Aussi bien, tous les lecteurs de cette *Revue* ont présente à l'esprit l'étude magistrale que M. Victor Giraud lui a consacrée en deux articles récents, avec cette largeur de vues et cette sûreté d'information patiente qui sont la marque de tout ce qu'il écrit. Je tiens pourtant à rappeler qu'à la façon dont il a conçu la critique dramatique, M. Jules Lemaitre a renouvelé le genre, et en a fait, en quelque sorte, une création originale où il est resté incomparable. Il racontait les pièces et il les jugeait ; mais il semait dans chacun de ses feuilletons tant d'idées, d'impressions, de remarques et de réflexions personnelles qu'on était sans cesse ramené à ce qui seul importe : la vie, la société, notre nature. Il était extraordinairement intelligent. De tous les critiques, depuis l'auteur des *Lundis*, c'est lui qui a poussé le plus loin la faculté de tout comprendre : ce n'est pas la même chose que de tout admettre. Brunetière le chicanait sur son dilettantisme : ce dilettantisme n'était qu'apparent. M. Jules Lemaitre s'en servait comme d'un moyen pour échapper aux allures dogmatiques dont il avait horreur. Mais l'ancien normalien, formé par la culture classique, avait un jugement ferme et sûr, et sa critique, sous ses formes aimables, eut parfois d'utiles sévérités.

Au théâtre, il a donné quelques pièces qui sont, non peut-être de divertissement que recherche la foule, mais des pièces pour les connaisseurs, un régal pour les lettrés. C'est la première en date, *Révoltée*, si originale, où certaines scènes, par leur franchise et leur naturel, tranchaient sur l'habituelle convention du théâtre. C'est *Mariage blanc*, d'une qualité de sentiment si raffiné que quelques-uns s'y trompèrent, ne s'attendant pas à trouver chez ce prétendu sceptique de telles ressources d'émotion. Les deux premiers actes du *Pardon* sont peut-être ce que le théâtre de ces vingt dernières années nous a donné de plus vrai, de plus simple et de plus humain. Puis ce furent *les Rois*, *l'Aînée* où il y a d'excellents traits de satire, et *la Massière* si douloureuse. Aucune de ces pièces, qui toutes ont eu du succès, n'a eu cependant un nombre de représentations considérable. Mais on peut être tranquille. Alors que de bruyantes réputations se seront évanouies, on relira encore, on relira toujours ces comédies de demi-teinte, pour la justesse de leur observation, pour la finesse de leur psychologie, et pour la perfection de leur style. Elles formeront dans l'histoire de notre théâtre un chapitre à part, comme les comédies de Musset, auxquelles elles ressemblent par certains côtés, et

dont M. Lemaître a parlé, dans certaine préface, adorablement.

En ces dernières années, après bien des détours et même une excursion à travers la politique, M. Jules Lemaître était revenu à son premier métier de critique, voire de professeur. Il a occupé, à quatre reprises, la chaire de la « Société des Conférences » et il l'a illustrée. Ce que furent ses cours sur *Jean-Jacques Rousseau*, sur *Racine*, sur *Fénelon* et enfin sur *Chateaubriand*, un fait suffit à l'indiquer : c'est leur succès qui nous a valu la mode de ces cours libres répandus depuis à profusion. Ceux qui ne s'étaient jamais consolés que le théâtre et le journalisme leur eussent enlevé l'écrivain des *Contemporains* et des *Impressions de théâtre*, se réjouirent de le retrouver tel qu'ils l'avaient connu, mais dans un cadre et avec une manière plus larges. C'était, dans chacune de ses leçons, d'une composition si artiste, le même savoir, la même finesse, le même esprit, mais avec l'ampleur d'une pensée que bien des spectacles avaient instruite et fortifiée. Jamais sa dialectique n'avait été plus agile ; jamais sa phrase n'avait été plus souple... Et comme il disait !

M. Jules Lemaître n'a pas été seulement un des plus brillans et des plus séduisants parmi les littérateurs contemporains : il restera comme un des meilleurs écrivains qu'il y ait eu dans notre littérature. J'entends par là que ses qualités étaient éminemment celles de notre race : le bon sens aiguisé d'esprit, le don de l'observation, la pénétration morale, le goût. J'ajoute, et c'est une louange dont aujourd'hui plus que jamais nous sentons le prix, que ce fut un très bon Français. Il aimait passionnément son pays. Il est mort à l'heure où le tocsin a sonné dans son humble village natal. Et ce ne fut pas une simple coïncidence. L'émotion avait été trop forte.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES CONFESSIONS D'UN CAPITAINE PRUSSIEN

Zwanzig Jahre als Infanterieoffizier in den Reichslanden, par Hans Pommer, capitaine en retraite, ex-chef de compagnie du 1^{er} régiment d'infanterie du Haut-Rhin. — Un vol. in-18, Francfort-sur-le-Main, *Neuer Frankfurter Verlag*, 1914.

Ayant entrepris de nous communiquer les impressions et réflexions de tout ordre que lui a laissées un très honorable séjour de plus de vingt années dans l'armée prussienne, le capitaine Hans Pommer s'est cru tenu de nous offrir tout d'abord, dans la préface de son petit livre, ce qu'on pourrait appeler la garantie « matérielle » d'une sincérité qui, d'ailleurs, ne saurait faire de doute pour aucun de ses lecteurs :

Lorsqu'un officier en retraite publie un ouvrage où il critique librement l'organisation militaire de son pays, c'est chose naturelle que l'on veuille connaître, avant tout, le degré de créance que mérite sa critique, ainsi que les motifs qui la lui ont inspirée. Dans le cas présent, la portée documentaire de mon livre s'appuie sur une expérience professionnelle de près d'un quart de siècle. On ne trouvera ici rien d'autre que mes souvenirs personnels, des faits où il m'a été donné d'assister et dont je suis à même d'établir l'authenticité absolue. Et quant aux motifs qui m'ont poussé à la divulgation de ces faits, — ou plutôt des conclusions générales qui me semblaient en ressortir, — ceux-là sont d'un caractère tout désintéressé. Mon départ de l'armée s'étant accompli dans les circonstances les plus honorables, sur ma propre demande et sans l'ombre d'une pression de la part de mes chefs, c'est dire qu'il ne saurait être question de la moindre velleité de vengeance privée. Mon attachement passionné à la carrière des armes, et le succès avec lequel j'ai toujours rempli mes nobles

fonctions d'éducateur de soldats pourront être hautement attestés par deux mille anciens subordonnés des régions de la Westphalie, de la Hesse Nassau, de l'Alsace-Lorraine, et de la Province du Rhin. Aussi bien est-ce précisément mon enthousiasme pour le métier militaire qui, après mon admission à la retraite, a éveillé chez moi le désir de rendre accessibles au public les résultats de ma longue expérience : avec l'espoir que les pères qui destinent leurs fils à la profession d'officiers pourront y découvrir d'utiles conseils, et les représentans de notre nation au Reichstag y prendre connaissance de maintes particularités de notre vie militaire d'à présent qui appellent une profonde et urgente réforme. Puissent seulement les suggestions contenues dans les pages suivantes, puissent-elles tomber dans un terrain fertile, pour le grand profit de nos troupes de frontière et de toute notre armée allemande !

Si « fertile » que l'on suppose le terrain où sont tombées les « suggestions » du capitaine Pommer, leur date récente ne permet guère de penser qu'aucune d'elles ait pu avoir le temps d'y porter des fruits : mais d'autant plus nous est bienvenue, aujourd'hui, la partie purement « critique » de son livre, celle où, à l'aide de ses souvenirs personnels, l'ex-officier prussien nous décrit les divers aspects de la triste « servitude » militaire allemande. Car il faut avouer qu'avec toute l'évidente impartialité de l'auteur, et malgré l'« attachement passionné » dont il se pique à l'endroit de sa profession de la veille, le « souvenir » le plus profond que lui ait laissé cette profession semble bien être celui d'un pesant esclavage matériel et moral, — infiniment plus pesant que l'exigeraient, suivant lui, les nécessités légitimes de la discipline. « Certes, nous dit-il, l'obéissance est le premier devoir du soldat : mais encore ne devrait-elle pas être portée à ce point de subordination absolue qui, dans notre armée, empêche de la façon la plus désastreuse le développement de tout caractère individuel. »

Subordination qui, — toujours d'après notre capitaine prussien, — écraserait d'un même poids tous les degrés de la hiérarchie militaire allemande, depuis le simple fantassin jusqu'au colonel, pour le très grand dommage de la vraie discipline. « L'unique façon à la fois aisée et efficace de discipliner un soldat est, pour l'officier, de le convaincre de l'utilité de l'obéissance. Ce capitaine-là seul pourra se fier à ses hommes sur le champ de bataille, qui aura su, en temps de paix, se gagner leurs cœurs. Une obéissance qui repose sur la peur de la punition ne vaut plus rien au moment où la vie est en jeu. Un souci constant de l'équité, une bienveillance mêlée de sollicitude assurent infailliblement à l'officier l'affection de ses soldats ; et c'est de

cette affection que découle à son tour, sans l'ombre d'effort, la bonne obéissance. Le grand nombre de châtimens infligés aujourd'hui dans notre armée pour délit d'insubordination prouve trop sûrement qu'il existe encore une foule de chefs qui ne savent, ou ne veulent pas s'approcher du cœur de leurs hommes. »

Quelques rangs plus haut, dans l'échelle hiérarchique, voici le jeune sous-lieutenant qui, « au début de sa carrière, envisageant l'avenir avec une confiance naïve, conçoit l'obéissance absolue comme une condition toute naturelle de son rôle d'officier. » Mais bientôt force lui est de se rendre compte de l'énorme et douloureux sacrifice que lui impose cette obéissance, telle qu'il la voit pratiquée autour de lui. Une lutte tragique naît et grandit en lui, entre son « devoir d'obéir » et toute sorte d'autres sentimens non moins profonds de son cœur, allant depuis son affection pour ses subordonnés jusqu'au respect de sa propre dignité morale. « Et comment finissent ces luttes intérieures ? Le plus souvent par l'étouffement de l'individualité personnelle de l'officier. Celui-ci reconnaît son impuissance, et, peu à peu, s'y résigne. La notion idéale qu'il s'était faite de son rôle s'atrophie, dans son âme, pour y être remplacée par une passivité toute proche de l'indifférence. Combien de fois ai-je entendu de jeunes officiers s'écrier, après une période plus ou moins longue de stériles efforts : « Puisque, quoi que l'on fasse, on a toujours tort, c'est donc que le meilleur parti est de ne rien faire ! »

Et voici enfin, au sommet de l'échelle, l'éminent personnage entre les mains duquel repose entièrement la destinée de l'officier ! Ne semblerait-il pas que celui-là, le colonel du régiment, fût à même de s'affranchir de la servitude qui accable les officiers aussi bien que les soldats placés sous ses ordres ? Mais il se trouve que, — « par un étrange caprice du hasard, » nous affirme discrètement le capitaine Pommer, — la très grande majorité des colonels envoyés à la tête des régimens de la frontière française sont des hommes qui, « n'ayant pas la chance d'entretenir de fructueuses relations avec la capitale, doivent forcément s'absorber tout entiers dans l'angoissant souci du maintien de leur situation personnelle. » Pour peu qu'avec cela ils se voient « chargés de la nourriture d'une nombreuse famille, » des chefs de cette espèce sont bien loin d'apporter l'indépendance et le bien-être dans la vie intime du régiment qu'ils viennent commander. « L'épée de Damoclès perpétuellement suspendue au-dessus de leur front les contraint à réprimer, chez leurs subordonnés, jusqu'au moindre soupçon de liberté d'esprit. Leur seul effort ne tend qu'à faire appa-

raître leur régiment sous le jour le plus favorable aux yeux de l'autorité supérieure. Hors d'état d'apprécier aucune aspiration idéale, ils entravent toute spontanéité, tuent en germe toute initiative, et contribuent puissamment à rabaisser le niveau intellectuel et moral de leur corps d'officiers. Bien plus, par leur attitude anxieuse vis-à-vis des généraux, par leur refus timoré de représenter, si peu que ce soit, les intérêts des officiers de leur régiment, ils ne tardent pas à s'attirer le mépris de ceux-ci, — un mépris que, naturellement, chacun se contente d'emmagasiner en secret au plus profond de son cœur. »

De ces colonels « sans relations avec la capitale, » M. Hans Pommer paraît vraiment en avoir connu un bon nombre, et d'ailleurs appartenant à des types d'humanité très divers, mais sans que la différence de leurs tempéramens les ait empêchés de faire retomber d'une égale manière, sur les épaules de leurs « subordonnés, » le terrible poids de servitude qu'ils sentaient à demeure sur leurs propres épaules. Il y en avait de tout humbles et tremblans, qui, lorsqu'ils étaient forcés de se séparer d'un officier gravement coupable, s'ingéniaient à obtenir pour lui un poste plus avantageux dans un autre régiment, par crainte des ennuis qu'eût risqué de leur valoir la moindre parole de blâme. Et, au contraire, il y en avait d'autres qui unissaient à leur plate soumission devant leurs supérieurs une morgue tyrannique à l'endroit des officiers de leur régiment. C'est à cette seconde catégorie que se rattachait, par exemple, le héros de l'instructive histoire suivante :

Un jour, dans une réunion d'officiers, un colonel a exprimé le désir que le corps des officiers de son régiment achetât une grande voiture automobile qui lui permit de visiter les pittoresques régions montagneuses des environs. Un vieux capitaine s'est enhardi à faire entendre sa désapprobation d'un pareil projet, en alléguant la dépense considérable qu'entraînerait non seulement l'achat, mais aussi l'entretien d'une automobile, tandis que, d'autre part, l'existence de nombreuses possibilités de communication par le chemin de fer avait de quoi satisfaire amplement la curiosité artistique des officiers. Cette contradiction téméraire a eu, naturellement, pour effet d'attirer desormais sur le capitaine le mauvais vouloir de son colonel; et comme tous les autres officiers, résignés d'avance à subir les fantaisies de leur chef, s'étaient empressés de consentir à la proposition de celui-ci, une magnifique automobile a été achetée, moyennant le prix de 12 000 marks. Toutes les économies privées des officiers et tout le contenu de leur caisse commune ont été absorbés par les frais de l'achat, comme aussi par ceux de la construction d'un somptueux garage. L'entretien du chauffeur, en vérité, a été mis tout entier au compte du budget impérial, le colonel ayant promu au grade de sous-officier un simple trouper qui se trouvait être chauffeur de profession, et qui, depuis

lors, n'allait plus servir qu'à l'usage particulier des officiers. Ou plutôt c'est surtout à l'usage particulier du colonel lui-même qu'a servi, de plus en plus, l'automobile ainsi achetée, jusqu'au jour où la dépense nécessitée par son entretien a définitivement abouti à une crise financière si grave que, seul, un moyen radical est apparu capable d'y porter remède. Pour le modeste prix de 100 marks, l'automobile a été cédée au plus offrant; et le corps des officiers a pu enfin respirer plus à l'aise. J'ajouterai que, dans la suite, ce colonel qui s'entendait si parfaitement à tirer parti de son autorité au profit de ses intérêts privés est devenu membre d'un haut comité militaire, et arbore fièrement, aujourd'hui, le titre d'Excellence.

Cette aventure du chauffeur entretenu aux frais du budget m'amène à parler d'un autre des grands griefs du capitaine Pommer contre la vie militaire allemande telle qu'il l'a vécue. Non seulement, à l'en croire, officiers et soldats allemands souffrent d'un régime de servitude qui, en même temps qu'il leur rend malaisé d'aimer passionnément leur profession, les empêche de l'exercer avec autant de fruit qu'ils l'auraient pu dans d'autres circonstances : mais il se trouve, en outre, que l'un des effets les plus regrettables de ce régime est d'imposer à l'armée entière une conception spéciale, étrangement déformée et pervertie, de l'honneur. « Le lecteur étranger aux choses de l'armée comprendra malaisément qu'il puisse exister, pour l'officier, une manière spéciale de concevoir l'honneur. A ses yeux, tous les serviteurs de la nation méritent les mêmes égards, proportionnés au degré de leur moralité publique et privée; et pareillement ils doivent tous se représenter de la même façon la notion de l'honneur, dont ils puisent les élémens au fond de leur conscience. Mais la vérité me contraint à dire qu'il n'en va pas ainsi dans notre pays : non contents d'exiger pour leur personne des égards exceptionnels, nos officiers en sont venus aujourd'hui à se considérer comme affranchis des règles communes de l'obligation morale, remplacées à leur usage par un idéal particulier d'honneur qui, trop souvent, contredit expressément les plus simples et impérieuses données de la conscience. »

De cette déformation « professionnelle » du sens de l'honneur chez l'officier allemand, le capitaine Pommer nous offre maints exemples caractéristiques. « Combien d'officiers, nous dit-il, ne découvrent rien de contraire à l'honneur dans la conduite d'un camarade qui réussit à extraire de l'argent des poches d'un autre officier en inventant des mensonges, ou même en promettant de taire une faute qu'il pouvait dénoncer! » De même encore, M. Pommer nous assure que c'est chose admise couramment, parmi les officiers de son pays, lorsque l'un d'entre eux désire faire l'acquisition d'un cheval, de l'engager à s'adres-

ser plutôt à un marchand civil qu'à un autre officier. « Le prix d'un cheval est ce qu'en donnera l'imbécile qui l'achètera ! » serait, d'après l'ex-capitaine, un proverbe favori dans toute garnison allemande. Et rien n'y est « mieux porté » que de pouvoir se targuer d'exploits comme le suivant :

Un lieutenant qui venait d'être appelé à l'École de Guerre a proposé à un camarade qui se trouvait souffrant de lui vendre un cheval. Le camarade ne pouvant pas essayer le cheval, force lui était de se fier absolument à la parole du vendeur. Or, d'après l'assurance formelle de ce dernier, le cheval était âgé de quatorze ans, d'une santé irréprochable, et cédé au même prix dont il avait été payé, avant les manœuvres, à son précédent possesseur, un officier de uhlans. Car il allait de soi que le vendeur n'entendait pas « faire une affaire, » en se débarrassant d'une bête inutile ! Si bien que le marché avait été conclu ; le cheval avait changé d'écurie, et le lieutenant était parti pour Berlin.

Revenu à la santé, le nouveau possesseur a monté le cheval, et, tout de suite, a tristement constaté qu'il avait acheté une « rosse » pitoyable ! Cette découverte lui a été confirmée, d'ailleurs, par l'officier de uhlans, en même temps que le malheureux acheteur apprenait de celui-ci que le cheval était âgé de vingt ans, et avait été vendu, avant les manœuvres, pour moins de la moitié de son dernier prix. Aussi bien le noble coursier est-il mort quelques semaines plus tard, d'une maladie dont les symptômes s'étaient manifestés bien avant le départ du lieutenant vendeur. Cet honorable officier, qui avait menti sciemment afin de « faire une affaire, » a toujours continué de jouir de la plus grande considération. Au sortir de l'École de Guerre, il a obtenu un poste de confiance auprès du colonel de l'un des régimens les plus recherchés ; et tout porte à croire que ses éminentes qualités militaires lui vaudront un jour d'être placé lui-même à la tête d'un régiment. Peu d'hommes se montrent aussi jaloux de leur réputation d'honneur chevaleresque ; et à l'égard de son collègue cependant il n'est pas douteux que sa conduite aurait eu de quoi faire honte à un maquignon professionnel !

L'ivrognerie, les dettes, la dépravation sexuelle sous toutes ses formes, ce sont encore autant de choses qui, suivant l'ex-capitaine prussien, s'accordent le mieux du monde avec le maintien de l'« honneur » d'un officier. Les affirmations que produit, à ce sujet, le livre de M. Hans Pommer sont, naturellement, de celles dont il nous est bien difficile de contrôler l'authenticité ; mais voici, par exemple, quelques traits qui portent manifestement le cachet d'une expérience personnelle :

J'ai assisté pour ma part, et plus d'une fois, à des scènes de vandalisme qui défieraient toute description. Pendant un dîner d'adieu offert par le corps des officiers du camp d'Elserborn à une division de cavalerie, j'ai été

Le témoin oculaire d'une folle rage de destruction qui s'est assouvie non seulement sur toute la vaisselle, mais aussi sur les poêles, les statues, les cadres, les tables et les chaises de la salle du banquet et des pièces voisines. Que si l'on voulait appliquer l'aphorisme *In vino veritas* à la conduite de ce corps d'officiers, — qui aurait semblé incarner l'élite de l'Allemagne, car la plus haute noblesse, et même un prince du sang, se trouvaient en faire partie, — on devrait constater ce fait déplorable, que le vernis de la civilisation n'a déposé qu'une couche très mince sur les plus hauts rangs de notre société. Un excès fortuit de boissons alcooliques suffit pour transformer en de véritables Barbares les représentans de l'une des races humaines les plus fières de la conscience de leur supériorité, — et en des Barbares qui, bien loin de regretter leurs tristes exploits lorsqu'ils ont fini de cuver leur vin, ne font au contraire que s'en enorgueillir. Que l'on imagine l'impression accablante que ne peut manquer d'avoir produite, sur les « ordonnances » des officiers, le spectacle de cette « horde » s'abandonnant librement à l'élan de son *furor teutonicus* ! Sûrement ces témoins auront raconté toute la scène à leurs camarades, de telle sorte que le drame joué là par des civilisés redevenus sauvages ne sera nullement resté enfoui à l'intérieur des murs d'un Cercle d'Officiers. En vérité, il est grandement temps que, dans le corps des officiers allemands, une fin soit mise à la passion de boire, et surtout que l'ardeur de cette passion, chez un officier, cesse d'être honorée comme la plus noble des vertus viriles !

Et de même que la conscience professionnelle de nos officiers, si pointilleuse sous d'autres rapports, ne s'émeut aucunement de la présence parmi eux d'ivrognes notoires, de même aussi l'habitude de contracter des dettes destinées à n'être jamais payées ne passe aucunement pour contraire à l'honneur. Tandis que tout civil qui tient à sa bonne renommée se fait un devoir de payer régulièrement son tailleur, il est de bon ton, chez les officiers, de retarder tout au moins le plus longtemps possible le règlement du prix des uniformes ; et souvent même la pauvre blanchisseuse et le nettoyeur de gants sont obligés d'attendre sans fin le jour où ils seront remboursés de leur peine. Jamais l'officier le plus loyal et le plus sérieux ne consentira à reconnaître, dans l'amoncellement des dettes d'un collègue, le moindre délit contre l'honneur professionnel.

Encore tout cela n'est-il que peccadilles, en comparaison d'autres traits que le capitaine Pommer nous laisse deviner, et qui, ceux-là, ne rentreront jamais dans les limites d'aucun « honneur » professionnel. Mais à défaut d'une approbation expresse qu'ils ne sauraient espérer, de la part du « corps des officiers, » ces actes criminels ou honteux sont assurés d'une indulgence infiniment déplorable, dérivant, elle aussi, de la fâcheuse conception qui fait de l'officier un personnage affranchi des contraintes morales du reste des hommes. Sans compter un autre effet, également funeste, de la même conception : le soin qu'apportent toujours les autorités militaires à empêcher ces graves délits d'être connus au dehors de l'armée. « L'ignorance presque

complète, dans le public, des actions coupables commises par des officiers tient surtout à un système d'étouffement en vertu duquel, autant que possible, les élémens suspects sont simplement écartés, de façon à éviter une intervention judiciaire. Les officiers pris en faute sont, sur-le-champ, congédiés de l'armée, sans que les documens officiels contiennent la moindre mention du motif de leur renvoi. On veut, avant tout, rendre impossible toute plainte publique, afin que toute tache ne vienne souiller l'éclat de l'honneur professionnel. Empêcher les mauvais bruits de transpirer au dehors, dût-on même, par là, manquer gravement à toute justice, est malheureusement une manière d'agir très répandue dans le monde militaire : et c'est ainsi que, par degrés, la croyance populaire à la pureté morale de l'officier se transforme, sous nos yeux, en une croyance opposée. »

Patriote zélé, le capitaine Pommer dénonce chaleureusement à l'Allemagne le danger que constituent, pour elle, ces tares « privées » de sa vie militaire. C'est avant tout au point de vue de la défense nationale, comme je l'ai dit, qu'il souhaiterait l'introduction, dans le « corps des officiers, » d'un esprit nouveau, substituant à la funeste passivité présente une obéissance moins machinale, et comblant le fossé qui sépare aujourd'hui l'une de l'autre les deux conceptions, « civile » et « militaire, » de l'honneur. Mais on entend bien que son étude ne pouvait pas se borner à ce côté, tout intime, de l'organisation militaire de son pays. Les curieuses « suggestions » que je viens de résumer n'occupent, en fait, qu'une première moitié de son livre ; après quoi d'autres chapitres, à peine moins révélateurs, abordent de front l'examen de toutes les lacunes et de tous les vices qui, suivant l'avis de l'ex-capitaine, affaiblissent expressément la portée « professionnelle » de ce corps d'officiers dont il a fait partie pendant plus de vingt ans. Considérant tour à tour les trois degrés principaux de l'échelle des grades, le sous-lieutenant, le capitaine, et le colonel, M. Pommer nous montre, avec la même abondance d'exemples frappans, de quelle manière, à chacun de ces degrés, une longue habitude d'inaction pacifique a créé peu à peu des pratiques dont les unes se trouveraient absolument inutiles en temps de guerre, tandis que d'autres risqueraient de devenir désastreuses.

Le principe fondamental sur lequel repose toute cette seconde partie de ses réflexions se rattache, d'ailleurs, de très près à la conclusion qui déjà nous a paru ressortir des chapitres précédens. Pour le grand dommage de l'armée allemande, les pouvoirs établis et l'opi-

nion publique se sont accordés à placer cette armée, pendant près d'un demi-siècle, en dehors et au-dessus du mouvement régulier de la vie nationale. Ils en ont fait une caste, ou plus exactement un monde, distinct de la nation et supérieur à elle : d'où devaient fatalement résulter, à l'intérieur de ce monde nouveau, un sentiment exagéré de sa propre valeur et l'oubli plus ou moins complet de son rôle véritable. Tout de même que, au point de vue privé, « le prestige superstitieux dont se trouvait entourée la carrière d'officier devait naturellement provoquer, chez des caractères faibles, une néfaste folie des grandeurs, avec la prodigalité et l'absence de scrupules moraux qui en découlaient, » de même aussi, au point de vue proprement « militaire, » le « splendide isolement » où l'on s'est plu à maintenir cette carrière devait avoir pour résultat inévitable de lui faire perdre tout contact avec la réalité, d'atténuer ou d'effacer chez elle le souci de sa destination professionnelle. De là tout un ensemble de traditions et de procédés sans le moindre rapport avec les exigences de la préparation d'une guerre future; un ample et somptueux système d'artifices parmi lesquels l'excellent capitaine Pommer a dû avoir, plus d'une fois, l'impression de se trouver transporté dans une espèce d'énorme corps de ballet, d'une « figuration » infiniment savante, en vérité, mais trop exclusivement « décorative » pour avoir de quoi satisfaire les aspirations d'un ardent patriote.

Tout officier qui regarde la préparation guerrière comme le but suprême de sa profession éprouve irrésistiblement un vrai désespoir, lorsqu'il découvre à quel point l'apparence domine chez nous la vie militaire, et combien le souci de la forme y est supérieur à celui du fond. Comme exemple saisissant de ce culte universel de l'apparence, je citerai seulement la « marche de parade. » Combien d'un temps précieux est gaspillé à l'étude minutieuse de cette cérémonie ! Je sais bien que les fanatiques de l'exercice machinal prétendent nous faire reconnaître, dans la marche de parade, un moyen de discipline, de telle manière que, à les en croire, cette représentation militaire servirait à une fin pratique : mais il n'y a pas un officier un peu accoutumé à réfléchir qui n'aperçoive aussitôt la fausseté d'une telle prétention. Non, la marche de parade n'est rien de plus qu'un moyen grossier pour obtenir des soldats une passivité qui pouvait avoir sa raison d'être au temps des armées de métier, mais qui n'en a plus aucune aujourd'hui, dans une armée où la discipline ne se fonde plus simplement sur l'obéissance mécanique des jambes. Avec quelle répugnance intime un capitaine ami de ses hommes se voit contraint à entraîner eux-ci pour l'exécution d'une manœuvre à la fois inutile et profondément dégradante ! Cet entraînement où la pensée ne joue aucun rôle absorbe une partie considérable du temps consacré à l'instruction des recrues ; et force est au capitaine d'y employer, lui aussi, une grosse part de son attention, avec

la crainte des pires conséquences si le malheur voulait que ses hommes apparussent de mauvais « marcheurs. » Car le fait est que la marche de parade, recommencée à chaque inspection, du printemps à l'automne, constitue à peu près le seul critère de la valeur d'une compagnie. Un capitaine qui réussit à faire marcher ses hommes avec une régularité irréprochable peut être assuré de la bienveillance de son major et de son colonel, — bienveillance dont il ressentira les précieux effets lorsque, plus tard, se sera produit dans sa compagnie quelque chose de beaucoup plus grave au point de vue du service.

J'ai connu un général de division qui ne se faisait pas scrupule de diriger lui-même la marche de parade d'un régiment d'infanterie, après quoi il reprochait aux officiers de ce régiment de n'avoir pas encore une compréhension suffisante de cette partie « capitale » de leur service. Quand un général attache à cette vaine cérémonie un intérêt aussi exagéré, comment s'étonner que cet intérêt grandisse en proportion géométrique, à mesure que l'on descend l'échelle des grades? Sans compter qu'il est si facile de se faire admirer en qualité de dresseur d'automates, cette profession n'exigeant pas, de la part de l'officier, la moindre dépense intellectuelle!

Je dois dire d'ailleurs que la préoccupation de formes extérieures agréables à l'œil, dans tous les exercices militaires, tend de plus en plus à prendre les proportions d'une monomanie, chez un grand nombre d'officiers supérieurs; et cette monomanie ne laisse pas d'avoir des conséquences funestes, lorsqu'elle s'applique à la préparation du combat. Ce que le soldat apprend pendant la paix doit lui permettre, à la guerre, de se montrer égal, voire supérieur, au soldat ennemi. Or, c'est chose certaine que ce schématisme, cette vaine recherche de la forme, ont pour effet d'affaiblir notre résistance proprement guerrière. On ne saurait croire combien de temps est employé, dans les exercices de tir, à la mise au point de ce qu'un haut général a appelé le « cordon de perles, » c'est-à-dire d'une disposition où l'espace est exactement pareil, entre un soldat et l'autre. Et que l'on songe seulement à ce que deviendra, sur un vrai champ de bataille, ce « cordon de perles » dont la préparation aura été enseignée aux hommes avec un soin minutieux, durant tout le temps de leur séjour à la caserne! Je dirai plus : que si les soldats, en présence de l'ennemi, reconnaissent l'impossibilité d'employer pour la guerre les manœuvres dont ils ont été nourris en temps de paix, il y aura danger qu'ils perdent leur confiance dans leurs chefs, et que leur instinct naturel de conservation ait encore plus vite fait de briser les chaînes de la discipline.

Je ne puis naturellement songer à suivre le capitaine Pommer dans l'exposé des inconvénients ou dangers résultant, pour l'armée allemande à tous ses degrés, d'un tel oubli de son rôle et de sa destination légitimes. Des pratiques militaires que nous décrit l'auteur, les unes semblent avoir en vue la préparation d'une guerre idéale, dépouillée de la part inévitable de hasard et d'irrégularité que comportent tou-

jours les choses humaines; tandis que d'autres de ces pratiques nous feraient vraiment supposer, à la fois chez les chefs qui les commandent et les subordonnés qui se complaisent à les exécuter, l'inquiétante « folie des grandeurs » dont parlait tout à l'heure l'ex-capitaine prussien. C'est comme si, à force de se sentir supérieurs au reste des hommes, les officiers allemands avaient fini par dédaigner le vain souci d'une défense nationale dont jamais plus l'occasion ne surviendrait pour eux : sans autre pensée, désormais, que de continuer à se rendre dignes de l'humble admiration des « civils » en éblouissant ceux-ci du spectacle de leurs exploits de parfaits « dresseurs d'hommes. »

Encore s'en faut-il que, au jugement du capitaine Pommer, ce dressage » s'accomplisse parmi des conditions capables de le rendre efficace et durable. « Le jeune enseigne apprend, dès l'école militaire, toute sorte de procédés stratégiques dont il ne pourra faire usage que trente années plus tard, à partir du grade de lieutenant-colonel : mais de la manière dont il convient de traiter et d'instruire les subordonnés, de cela personne à l'école ne lui souffle mot, ce qui ne l'empêche pas, ensuite, au régiment, d'avoir pour première occupation professionnelle la transformation de paysans ignorans en de précieux défenseurs de la patrie. L'on ne saurait trop s'étonner du maintien, dans notre armée, de l'habitude désastreuse qui consiste à charger de l'instruction des recrues les plus jeunes officiers du régiment, pour épargner aux lieutenans la fatigue d'une tâche aussi importante. Il est vrai que le maintien de cette habitude a également pour cause le manque d'officiers, dans les régimens de la frontière : mais il n'en serait pas moins à désirer que, toutes les fois que la chose est possible, les plus anciens capitaines eussent à surveiller l'instruction des recrues. »

Pour ne rien dire de l'influence croissante du « favoritisme, » de ces « relations avec la capitale » qui, seules, procurent à l'officier la tranquillité présente avec l'espoir d'une prompte fortune, à chaque page, le capitaine Pommer nous cite des exemples nouveaux de l'immense avantage que constitue, pour un officier, la qualité de parent ou de protégé de quelque « gros bonnet. » « J'ai pu constater personnellement à maintes reprises, nous dit-il, que, même dans des postes où il s'agit de résoudre des questions de pure technique militaire, parvenaient à se glisser nombre d'officiers pour lesquels la technique des armes, la balistique étaient absolument une *terra incognita*. La faveur remplit jusqu'aux places qui devraient lui être le plus strictement

fermées ; et nous voyons confier à des *dilettantes* solidement protégés des tâches de la plus haute portée pour la défense nationale. Après quoi c'est sur le rapport de ces ignorans que sont prises les décisions les plus graves du comité d'infanterie du ministère de la guerre. »

En terminant son étude, le capitaine Pommer se demande pourquoi tous les soldats allemands détestent et maudissent leur séjour à la caserne. « La cause n'en est nullement, — nous dit-il, — dans une aversion irrésistible pour le métier des armes, mais bien dans l'horreur qu'inspire au soldat le traitement qui lui est infligé de la part de ses chefs. » Et là-dessus j'imagine que plus d'un de mes lecteurs ne pourra s'empêcher de se demander à son tour si, malgré ses assurances contraires, l'ex-capitaine prussien n'a pas rapporté lui-même, de ses longues années de service militaire, des rancunes personnelles qui risquent trop de nuire à l'impartialité de son témoignage. Mais c'est là une crainte que dissiperait assurément la lecture de l'ouvrage entier de M. Pommer, avec l'accent de profonde — et presque naïve — bonne foi qui l'anime. Sans l'ombre d'un doute, l'auteur de cet ouvrage nous dit vrai en proclamant que « les motifs qui l'inspirent sont d'un caractère tout désintéressé. » Les griefs qu'il a rapportés de la caserne n'ont rien d'égoïste : ils sont le fait d'un homme qui, « passionnément attaché à la carrière des armes, » mais s'en étant formé une conception toute personnelle, s'est senti cruellement déçu en constatant que, de plus en plus, l'armée allemande s'éloignait de sa destination naturelle pour devenir quelque chose comme ce collège de poètes où nous introduit le *libretto* de la *Flûte Enchantée*, une vaste corporation d'initiés s'occupant à célébrer de savans rites inutiles ; et il n'y a pas non plus une des pages de son livre où nous ne percevions l'écho d'une souffrance intime résultant d'une autre déception plus profonde encore, — d'une déception un peu pareille à celle que souffrait, tout à l'heure, l'excellent capitaine dans le cœur des « ordonnances » de ses collègues du camp d'Elserborn, « au spectacle d'une horde s'abandonnant sans contrainte à l'élan de son séculaire *furor teutonius!* »

CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

L'histoire dira un jour, en toute vérité, que la France, qui avait depuis quarante-quatre ans les meilleures, les plus puissantes, les plus légitimes raisons de faire la guerre, a refoulé dans son cœur les sentimens qui devaient l'y pousser et n'a reculé devant aucun sacrifice, si ce n'est celui de son honneur, pour assurer le maintien de la paix. Hier encore, en parfait accord avec l'Angleterre et la Russie, elle continuait à servir de son mieux cette grande cause et elle cherchait loyalement le moyen de la faire triompher. Est-ce à dire qu'elle avait renoncé, dans le secret de son cœur, aux réparations nécessaires ? Non certes ; ce serait la mal connaître que de le penser ; mais ne s'attribuant pas le droit de déchaîner la guerre générale et de mettre l'Europe entière à feu et à sang pour la réalisation de son seul intérêt, elle attendait l'intervention de cette justice immanente des choses dont on lui avait parlé autrefois et à laquelle elle croyait.

Pendant les années s'écoulaient ; la génération qui a vu la guerre de 1870-1871 perdait peu à peu ses derniers représentans ; des générations nouvelles survenaient, et on pouvait craindre qu'elles n'eussent d'autres préoccupations et d'autres pensées ; les vieux souvenirs de fer et de sang commençaient peut-être à s'atténuer et, par momens, le doute s'emparait des âmes les mieux trempées. A tort, comme l'événement l'a prouvé. L'heure si longtemps attendue et désirée a sonné subitement ; la guerre a éclaté sans que nous en soyons responsables ; elle nous a été déclarée. Alors, on s'est mis à chanter partout en France : « Le jour de gloire est arrivé ! » Nous avons été récompensés de notre longue attente, car la guerre s'est présentée à nous dans des conditions telles que, même dans nos rêves, nous n'aurions jamais pu en imaginer de plus favorables. Elle est sortie de l'infatuation de nos adversaires poussée jusqu'à la démence. Si une fée tutélaire était venue nous dire : « La guerre est certaine, inévitable, prochaine :

comment préférez-vous, comment souhaitez-vous qu'elle s'engage? » qu'aurions-nous pu répondre, sinon en exprimant le désir que, dès le premier moment, la Russie, notre alliée, et l'Angleterre, notre amie, marchassent résolument avec nous; que l'Italie, notre sœur latine, désapprouvant l'agression dont nous aurions été l'objet, refusât de s'y associer et proclamât sa neutralité en attendant mieux; que des puissances, petites par leur territoire, mais très grandes par le cœur, fussent provoquées et enlevées au mépris de la foi jurée, de manière à ce que leur cause se confondit avec la nôtre et à ce que l'opinion du monde civilisé, se prononçant en leur faveur, mit également son espoir en nous? Nous aurions demandé que ces mille « forces impondérables » dont Bismarck connaissait la valeur fussent de notre côté. Eh bien! tous ces vœux dont la réalisation totale paraissait si difficile que nous n'aurions pas osé les exprimer, tous ont été exaucés. En l'espace de quatre jours, l'Allemagne a soulevé contre elle la conscience universelle par ses impostures, ses violations du droit, ses procédés grossiers, ses brutalités criminelles. Le mince vernis de civilisation qui recouvrait, d'ailleurs assez mal, sa barbarie foncière s'est effrité. Le réître d'autrefois, sans pudeur, sans pitié, est apparu au monde étonné, mais non pas du tout épouvanté. Le monde a couru aux armes, et les premiers coups portés ont raffermi sa confiance. Nous ne savons pas ce que sera la suite de la campagne, mais elle ne pouvait mieux commencer. Le plan que l'Allemagne avait lentement, mystérieusement, sournoisement préparé, dès le premier jour de son exécution, a éprouvé un premier et grave échec. Nous ne nous faisons aucune illusion : la formidable partie est à peine engagée, et nous savons très bien qu'elle sera difficile, pénible, marquée d'incidents divers. Mais nous le disons hardiment : toutes les chances sont de notre côté. En guise de cordiaux, son gouvernement soutient l'Allemagne avec des mensonges : nous n'avons besoin que de la vérité.

Il est certain aujourd'hui que l'Allemagne avait très expressément préparé l'attentat qu'elle vient de commettre. On a pu croire au premier moment et elle a essayé de faire croire qu'elle avait été entraînée à la guerre par les seules obligations de son alliance envers l'Autriche. L'Autriche avait déclenché la fatalité qui avait tout emporté. On a su depuis qu'il n'en était rien. Le premier acte de la sanglante tragédie qui se poursuit a bien été l'ultimatum adressé par l'Autriche à la Serbie, et le ton en était tel que toute l'Europe a compris, sauf peut-être l'Autriche elle-même, qu'un pareil début devait conduire en quelques jours à la guerre générale. Qu'a dit alors

l'Allemagne? Elle a assuré que, si elle approuvait la forme et le fond du document austro-hongrois, elle ne l'avait connu qu'après coup. C'est le premier mensonge de la série. Depuis, l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne a fait savoir à son gouvernement, à la suite d'une information digne de confiance, que le texte de l'ultimatum avait été envoyé à Berlin avant de l'être à Belgrade et, si on a pu se tromper à Vienne sur les suites que devait avoir une aussi injurieuse provocation, on ne l'a certainement pas fait à Berlin. On y a nié la complicité parce que tout mauvais cas est niable, mais elle est aujourd'hui solidement établie. Dès ce moment d'ailleurs, le gouvernement allemand avait commencé sans bruit sa mobilisation, allant bien au delà de ces premières précautions qu'un gouvernement prudent doit toujours prendre quand apparaît un danger sérieux. Ce qui s'est passé par la suite permet d'affirmer que la volonté de guerre était déjà arrêtée à Berlin et qu'on ne s'en laisserait détourner par rien.

L'Europe n'était pas encore renseignée alors comme elle l'a été par la suite et quand l'empereur Guillaume, interrompant sa croisière du Nord, s'est rendu précipitamment à Berlin, l'amour de la paix était si grand partout qu'on a cru, qu'on a voulu croire que, partageant ce sentiment, il saurait lui donner satisfaction. On s'était fait de l'empereur Guillaume l'image d'un souverain pacifique, qui s'était proposé d'achever par la paix ce que ses aïeux avaient commencé par la guerre, et avait d'ailleurs assez de sagesse pour ne pas exposer au sort des batailles l'édifice prodigieux, presque miraculeux, de la grandeur allemande. Cette idée qu'on avait de lui n'était peut-être pas inexacte jusqu'à ces derniers temps, mais les hommes changent avec les circonstances et, depuis quelques mois surtout, les voyageurs revenus d'Allemagne en rapportaient des impressions assez différentes de celles d'autrefois. On n'entendait parler que de guerre de l'autre côté du Rhin. Le parti pangermaniste y devenait de plus en plus exigeant et violent. L'armée, comme nous en avons eu la sensation très nette au moment des honteux scandales de Saverne, se sentait devenue maîtresse, et son arrogance n'avait plus de bornes. Sous ces influences grandissantes, le caractère de l'empereur s'altérait : on racontait qu'il ne vivait plus qu'avec son cabinet militaire, dans un cercle borné et dans une atmosphère fiévreuse et surexcitée. On était parvenu à le convaincre que la guerre était nécessaire, et que, plus on la retarderait, plus on perdrait des avantages dont on disposait encore. La Russie grandissait démesurément ; la France était irréconciliable ; le prestige de l'Allemagne

demeurait encore, mais la crainte qu'elle inspirait avait diminué ; il fallait de nouvelles victoires pour relever un niveau qui tendait à baisser. Nous n'inventons rien : ce sont là les raisons qu'on a données au Reichstag pour légitimer la guerre. L'incident austro-serbe n'y a tenu qu'une place tout à fait secondaire : le danger dont l'Allemagne est menacée a seul été sérieusement invoqué. C'est bien une guerre préventive qu'on entend faire. On la propose froidement comme la solution d'un problème de géométrie ou d'algèbre, sans songer qu'on opère sur des hommes, que des milliers de vies précieuses vont s'éteindre, que des flots de larmes vont couler des yeux des mères, des veuves, des orphelins. L'Empereur s'est laissé entraîner. On l'appelait l'empereur de la paix, et c'était un beau titre ; mais il a dérivé peu à peu du côté de la guerre et le moment est venu où, ses résistances ayant fléchi, il s'est vu ou cru obligé de tirer cette épée bien aiguisée dont il n'avait guère parlé jusqu'alors que par métaphore. Sa faiblesse n'est pas une excuse : peut-être aurait-il pu en trouver une dans sa bonne foi si, à partir du moment où sa résolution guerrière a été prise, il n'avait pas mis une aisance dans le mensonge qui porte une atteinte fâcheuse à son caractère. Il sait mieux que personne que la France a voulu la paix : que ne dit-il qu'il a voulu la guerre ? L'aveu du moins serait sincère et l'honneur de l'Allemagne s'en trouverait mieux. On sait quels misérables prétextes elle a invoqués pour justifier son agression. Des aviateurs français ont volé sur la Belgique ! Un d'eux même est allé jusqu'à Nuremberg et il y a laissé tomber des bombes ! Nous plaignons M. de Schœn, que nous avons toujours connu galant homme, — et il n'y a aucune raison de croire qu'il a cessé de l'être parce qu'il a exécuté à la lettre les instructions de son gouvernement, — nous le plaignons d'avoir eu à articuler des griefs dont il connaissait la fausseté. On a dit qu'il s'était beaucoup promené dans la rue qui sépare l'ambassade d'Allemagne du ministère des Affaires étrangères, espérant être l'objet d'une avanie ou d'un attentat. Si le fait est vrai, il prouve que M. de Schœn, sentant sans doute la rougeur lui monter au front dans l'accomplissement de la mission qui lui était imposée, se dévouait pour fournir à son gouvernement un prétexte qui aurait pu être enfin décemment invoqué. Mais le calme de la population de Paris, son sang-froid, sa maîtrise d'elle-même ont déjoué ce calcul, comme ont été déjoués tous ceux qui avaient pour objet de rejeter sur la France la responsabilité d'une provocation dont l'Allemagne supportera tout le poids devant la conscience du genre humain.

De nombreuses provocations avaient d'ailleurs précédé la dernière. D'où vient que partout en France, on entend le même mot sur toutes les lèvres : « Cela ne pouvait plus durer ainsi, il fallait en finir? » C'est que, depuis quelques années, la politique de l'Allemagne à notre égard avait complètement changé. On parle beaucoup de Bismarck en ce moment; et on lui attribue, dans son origine, la politique dont nous avons vu le développement et dont le dénouement se manifeste aujourd'hui. C'est lui faire tort. Certes, Bismarck était un homme dur, rude, sans aucune générosité; son esprit caustique avait contre ses victimes des ricanemens impitoyables; mais il était supérieurement intelligent et avait fort bien compris que, si on peut fonder un grand État par la guerre, ce n'est pas par elle qu'on l'entretient et le fait vivre. Deux exemples illustres pouvaient, dans leur contraste, lui servir d'enseignement : ceux de Napoléon et de Frédéric. Napoléon, le plus grand des deux, malgré tout, et de beaucoup, s'est perdu à la manière du joueur qui remet sans cesse sur le tapis le gain qu'il a réalisé par un merveilleux coup de fortune. Frédéric, au contraire, a su s'arrêter à temps, et ce qu'il avait conquis sur les champs de bataille, il l'a organisé sagement, administré habilement, consolidé fortement dans la paix. Bismarck a profité de la leçon et, après 1871, il n'a plus fait la guerre : il s'est contenté de faire de la diplomatie, c'est-à-dire des alliances et s'est montré aussi grand par sa prudence qu'il l'avait été d'abord par son audace. Qu'il ait eu une velléité agressive en 1875, nous le voulons bien; mais mieux inspiré que ses successeurs, il s'est arrêté tout net devant l'opposition de l'Angleterre et de la Russie. Qu'a-t-il fait, qu'a-t-il dit ensuite, aussi longtemps qu'il a été maître? Il n'a pas cessé de répéter à nos ambassadeurs que s'il avait dû faire, pour constituer l'unité allemande, la guerre de Danemarck, la guerre d'Autriche et finalement la guerre de France, il ne voulait pas nous laisser croire qu'il était notre ennemi toujours et partout et que nous le trouverions sans cesse en face de nous, contre nous, un grand sabre à la main. Il a vu que, à tort ou à raison, nous nous engageons volontiers dans la politique coloniale et, comme il y trouvait d'ailleurs un avantage pour la tranquillité de l'Allemagne, bien loin de nous gêner dans notre expansion extra-européenne, il nous y a encouragés; et pourquoi ne pas dire qu'il nous y a aidés quelquefois par une action diplomatique discrète et efficace? Cela ne nous faisait pas oublier, et Bismarck s'en doutait, mais cela permettait d'entretenir entre les deux pays des rapports corrects, courtois, où ils trouvaient l'un et l'autre leur bénéfice.

Telle a été la première période, et elle a été longue, de nos relations avec l'Allemagne après la guerre. Mais une autre, bien différente, a succédé. Il semble, en vérité, que, depuis quelques années, l'Allemagne, renonçant à la politique de détente bismarckienne, se soit appliquée à nous donner l'impression qu'elle était notre irréconciliable ennemie sur tous les points du globe. Nous ne pouvions rien faire, nous ne pouvions aller nulle part, sans y rencontrer son opposition maussade, hargneuse et jalouse. Il fallait toujours lui faire sa part, il fallait lui donner des compensations, et, même quand nous lui avions fait sa part et donné de larges compensations, qui ne lui étaient nullement dues, elle continuait de nous gêner, de nous entraver, de nous harceler sur le terrain qu'elle avait promis de nous abandonner. A ses yeux, notre installation y était restée précaire ; elle devait nous y remplacer un jour ; en croyant travailler pour nous, nous travaillions pour elle ; nous lui dégrossissions sa tâche à venir. Telle a été son attitude à notre égard, et il faut croire que, sous des formes différentes, elle a été à peu près la même à l'égard des autres puissances, puisque l'Allemagne a si bien réussi à former contre son intolérable hégémonie la plus complète et la plus solide coalition qu'on ait encore vue. C'est le phénomène dont nous venons d'être témoins. L'Allemagne, qui s'était crue habile, a si mal choisi son moment et son prétexte pour faire la guerre que, du coup, elle a séparé d'elle un de ses alliés, et elle s'est si inconsidérément conduite à l'égard de l'Angleterre, qu'elle espérait détacher de nous, qu'elle a rivé d'une manière indestructible les liens déjà très forts qui unissaient Londres à Paris. Les Allemands, qui ont un fonds de naïveté dans leur outrecuidance, sentaient bien la haine générale monter contre eux et ils en demandaient quelquefois le motif avec une sorte de surprise. Ils ne comprenaient pas, ils ne comprennent peut-être pas encore pourquoi ils sont odieux ; mais le fait est là, incontestable. Les causes ? Il y en a de grandes, et nous en avons indiqué quelques-unes. Il y en a de plus petites, que leur multiplicité ne rend pas moins efficaces. La grossièreté, la brutalité, la cruauté de leurs procédés sont une des plus actives. Nous comprendront-ils, si nous leur disons que leur conduite est indigne envers l'impératrice douairière de Russie, à laquelle ils ont interdit le passage par leur territoire pour rejoindre Saint-Petersbourg ; envers M. Jules Cambon qui a été accrédité longtemps auprès d'eux et qu'ils ont traité comme un colis encombrant, précieux d'ailleurs, car ils lui ont fait payer très cher son voyage ; envers le grand-duc Constantin sur lequel ils ont abattu leur lourde

main ; contre l'infortuné Samain qu'ils ont assassiné ; contre un pauvre curé lorrain qu'ils ont fusillé sans que nous sachions pourquoi ; contre deux pauvres enfans qu'ils ont fusillés aussi, mais cette fois nous en connaissons le motif : à la manière du chevalier d'Assas, ces petits patriotes auraient crié : « Attention, voilà les Prussiens ! » Que tout ce sang innocent retombe sur leurs têtes ! C'est, dit-on, pour faire peur en montrant de quoi ils sont capables, que les Allemands se conduisent ainsi : ils ne réussissent qu'à faire horreur.

Nous avons dit que, pour conserver la fidélité de ses alliés, l'Allemagne aurait dû choisir une autre occasion et un autre motif de guerre que ceux qu'elle a invoqués. Nous ne parlons pas de l'Autriche-Hongrie. Dans la forme, c'est pour elle que l'Allemagne a brûlé ses vaisseaux ; l'Autriche-Hongrie ne pouvait donc pas l'abandonner. Il semble pourtant qu'après avoir commis la folle imprudence de son ultimatum à la Serbie, elle ait éprouvé quelque hésitation quand elle en a vu les conséquences. On assure qu'au tout dernier moment elle avait accepté en principe une proposition conciliante de l'Angleterre, qui n'a pas eu de suite parce que l'Allemagne, l'Allemagne seule, a refusé de s'y rallier. L'Autriche a laissé pendant si longtemps son ambassadeur à Paris, où sa situation, en s'y prolongeant, avait quelque chose de si ridicule et de si inconvenant qu'on se demande s'il n'y avait pas encore dans son esprit une vague espérance d'échapper à la guerre contre nous. Peut-être l'a-t-elle encore, car s'il y a eu rupture des relations diplomatiques, il n'y a eu de déclaration de guerre ni d'un côté, ni de l'autre. Nous avons dû demander des explications à Vienne. Il était de notoriété publique et nous savions pertinemment que l'Autriche avait détaché des troupes à l'Ouest et les avait mises à la disposition de l'Allemagne. Le comte Berchtold a cherché à équivoquer sur le caractère de ces mouvemens : mais les faits n'étaient pas contestables. Nous avons rappelé notre ambassadeur de Vienne et l'ambassadeur autrichien a quitté Paris : hâtons-nous de dire que tout cela s'est passé dans les formes les plus courtoises, avec la politesse qu'emploient entre elles les nations depuis longtemps civilisées et les hommes simplement bien élevés. Mais l'Autriche n'était plus libre : l'Allemagne la tenait et ne la lâchait pas. Heureusement, ni l'Allemagne, ni l'Autriche ne tenaient l'Italie. L'Italie ne s'était engagée envers elles que pour une guerre défensive, c'est-à-dire une guerre où nous aurions été les agresseurs, et elle s'était engagée envers nous à ne pas participer à une agression dont nous serions l'objet. Certes, l'Italie ne pouvait pas hésiter : il était bien clair que, dans le cas

actuel, ce n'était pas la France qui était l'agresseur. Elle a beaucoup trop d'esprit pour s'arrêter aux billevesées inventées par l'Allemagne d'aviateurs français qui auraient volé sur la Belgique et lancé des bombes sur Nuremberg : il faut être Allemand pour s'y laisser prendre. De même, si le comte Szécsen est resté trop longtemps à Paris dans l'espoir que nous finirions par le congédier, ce qui permettrait de dire que c'était la France qui avait déclaré la guerre, c'est encore là une invention au seul usage de l'Allemagne, non pas de l'Italie, qui sait le fond des choses. L'Italie devait donc rester neutre. Que serait-il arrivé pourtant et l'Italie n'aurait-elle pas pu reprendre sa liberté si la diplomatie allemande avait su arranger les choses de manière à ce qu'un intérêt italien, bien clair, bien net, bien puissant, fût engagé dans la partie en jeu ? Aurions-nous pu nous étonner si l'Italie n'avait pas sacrifié cet intérêt ? La tentation pour elle aurait été très forte. Mais c'est tout le contraire qui est arrivé : l'Italie a été invitée à prendre part à une action militaire infiniment dangereuse pour elle et dont le succès aurait compromis son intérêt le plus évident. On voit mal l'Italie s'engager dans une guerre dont le résultat est plus que douteux pour aider l'Autriche à devenir maîtresse de l'Adriatique. Aussi aucune considération à côté, aucune objurgation, aucune promesse, aucune menace, — car on ne les lui pas épargnées, — n'ont-elles pu la décider à rompre la neutralité. En dehors de l'avantage matériel que nous y trouvons, nous sommes heureux de voir l'Italie refuser de prendre les armes contre nous : c'est une grande joie dans le présent, c'est une grande espérance pour l'avenir et peut-être pour un avenir très prochain.

Mais c'est surtout avec l'Angleterre que le gouvernement allemand a poussé l'inconséquence à ses limites extrêmes. Jusqu'au dernier moment, il a espéré que l'Angleterre, elle aussi, resterait neutre. C'était difficile à obtenir de la part d'un pays qui était ouvertement notre ami, qui avait depuis quelques années déjà l'habitude d'une vie politique commune avec nous et qui attachait un intérêt puissant au maintien de l'équilibre actuel, non seulement en Europe, mais dans le monde. Quoi qu'elle eût fait, l'Allemagne ne serait pas parvenue à détacher tout à fait l'Angleterre de nous. Elle l'a essayé cependant, et les arguments qu'elle a employés pour cela sont précisément ceux que nous lui aurions perfidement soufflés, si nous en avions eu le moyen. Sir Edward Grey a déclaré à l'ambassadeur allemand que l'Angleterre ne laisserait pas écraser la France. — A Dieu ne plaise ! a répondu l'ambassadeur allemand, nous n'avons l'intention d'enlever

à la France aucune parcelle de son territoire. — Mais ses colonies? a demandé sir Edward Grey. — Sur ce point, l'ambassadeur allemand a interrogé son gouvernement, qui a déclaré ne pas pouvoir répondre. Du coup, l'Angleterre a été éditée. Si nous étions vaincus, — qu'on nous pardonne cette hypothèse devenue invraisemblable! — nous aimerions sans doute mieux, nous Français, que l'Allemagne nous enlevât quelques colonies qu'une de nos provinces métropolitaines. Mais l'Angleterre? Ce n'est plus la France qui est sa rivale à travers les mers, c'est l'Allemagne. La puissance coloniale de la France est devenue un élément de l'équilibre général; l'Angleterre la connaît et s'en accommode; elle aurait d'autres préoccupations, si elle voyait l'Allemagne occuper dans la Méditerranée le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Et ces préoccupations seraient aussi partagées par l'Italie. Nous ne saurions trop remercier l'Allemagne d'avoir mis, cette fois par exception, une naïve franchise à faire connaître ses intentions. Dans quelle mesure celles de l'Angleterre en ont-elles été influencées, on a pu s'en douter quand on l'a vue s'empresser, pour commencer, de prendre le Togoland à l'Allemagne: la réponse était spirituelle et vraiment pleine d'à propos. L'Angleterre a aussitôt développé et précisé les déclarations qu'elle avait déjà faites à notre endroit. Au début, elle s'était contentée de dire qu'elle ne nous laisserait pas écraser, ce qui est un terme vague, et qu'elle défendrait nos côtes septentrionales contre une agression allemande, de manière à nous assurer toute liberté d'action dans la Méditerranée. C'était beaucoup, mais pourquoi ne pas l'avouer? ce n'était pas encore tout ce que nous attendions de nos amis. Sir Edward Grey déclarait d'ailleurs que l'Angleterre gardait pour la suite sa liberté de faire ou de ne pas faire. Aurait-elle fait davantage? Il y a tout lieu de le croire; en effet, lorsque le gouvernement allemand a proposé de s'engager envers elle à respecter nos côtes septentrionales, sir Edward a répondu que c'était insuffisant. Il semble donc bien que, dès ce moment, ses attentions allaient plus loin et, s'il ne le disait pas plus expressément, c'est sans doute parce qu'il y avait, dans le ministère anglais, des divergences dont la démission de lord Morley et de M. John Burns a été la manifestation discrète. Au surplus, l'Angleterre n'a pas tardé à sortir des demi-mesures et l'Allemagne lui en a imposé l'obligation en refusant de prendre un engagement au sujet de la neutralité de la Belgique. Ce n'était pas une goutte d'eau, mais bien toute une cataracte qui faisait enfin déborder le vase.

On sait à quel point cette question tient au cœur de l'Angleterre : l'intérêt et l'honneur ne lui permettent pas d'y apporter la moindre hésitation, de laisser s'y introduire la moindre équivoque. L'intégrité et l'indépendance de la Belgique sont des dogmes fondamentaux de sa politique. Elle a donc demandé à la fois à la France et à l'Allemagne si elles respecteraient la neutralité belge. Nous avons répondu affirmativement : nous sommes une nation honnête, nous nous regardons comme liés par les traités où nous avons mis notre signature. L'Allemagne a refusé de répondre et, cette fois encore, l'Angleterre a été éclairée. Le gouvernement allemand a essayé de causer, de négocier ; il a affirmé que, si la Belgique était violée, cela ne tirerait nullement à conséquence et que, les choses une fois finies, la Belgique redeviendrait vierge comme devant ; il a fait à l'Angleterre des offres qu'il jugeait engageantes. Sir Ed. Grey a répondu que l'Angleterre ne marchandait jamais quand il s'agissait de ses intérêts et de ses obligations. Cette fière réponse n'a laissé aucun doute à l'Allemagne sur la résolution britannique : au surplus, l'Angleterre lui a adressé un ultimatum en lui donnant seulement quelques heures pour y répondre. La réponse n'étant pas venue, l'Angleterre a déclaré la guerre à l'Allemagne. L'indignation s'est emparée du pays tout entier, et M. Asquith l'a exprimée dans des termes si vigoureux qu'il est allé jusqu'à qualifier d'« infâmes » les propositions de Berlin. Et aussitôt l'union de tous les partis s'est faite en Angleterre, comme elle s'était faite en France, comme elle s'est faite en Russie. La question irlandaise qui, hier encore, menaçait de déchaîner la guerre civile, a disparu de l'horizon. — Vous pouvez retirer toutes les troupes qui sont en Irlande, a dit M. Redmond : nous nous chargeons de défendre nos côtes nous-mêmes. — Et M. Bonar Law, au nom de l'opposition, a déclaré : « Nous combattons pour la base même de la civilisation dont l'Europe est garante. Il ne s'agit pas ici d'une lutte sans importance : c'est peut-être la plus grande que l'Angleterre ait eu à soutenir et l'issue en est certaine. C'est le napoléonisme une fois de plus, mais, Dieu merci, autant que nous le sachions, il n'y a pas cette fois de Napoléon. » Il n'y a pas non plus de Bismarck assurément, ni de Moltke probablement, ni même de Roon, semble-t-il, du moins autant que nous le sachions, comme s'exprime M. Bonar Law. Quoi qu'il en soit, l'Angleterre est engagée : elle ne reculera plus.

Que dire de la Russie ? C'est à elle, la première, que l'Allemagne a déclaré la guerre, et c'est à cause d'elle que nous la faisons nous-mêmes à l'Allemagne. L'autre jour, dans une audience qu'il lui a accordée,

L'empereur Nicolas a embrassé notre ambassadeur, M. Maurice Paléologue. « J'embrasse la France en votre personne, » a-t-il dit. La France venait de donner une preuve éclatante de sa fidélité à une alliance qu'elle a contractée il y a près d'un quart de siècle. Depuis lors, la confiance des deux pays l'un dans l'autre ne s'est jamais démentie : on vient de voir combien elle était justifiée. La nôtre est si grande que, on a pu le remarquer, lorsque notre gouvernement est venu, dans un grand, très noble et très beau langage, demander aux Chambres de voter les crédits qui nous permettaient de soutenir la lutte, pas une voix ne s'est élevée pour demander à connaître le texte précis de nos engagements avec la Russie. On n'a vu qu'une chose, à savoir que l'Allemagne avait déclaré la guerre à notre alliée : il n'est venu à l'idée de personne de mesurer l'étendue du concours que nous avions à lui donner. Les deux pays se défendront l'un l'autre avec la totalité de leurs forces, et l'empereur Nicolas a déclaré qu'il ne ferait pas la paix aussi longtemps qu'il y aurait un soldat allemand sur le sol français. La résolution de la Russie, comme la nôtre, comme celle de l'Angleterre, est unanime. Les explications que M. Sazonow a données à la Douma ont été couvertes d'applaudissemens. Nulle part une voix dissidente ne s'est élevée. Il n'y a en Russie qu'un seul cœur.

C'est un beau spectacle, qui révèle un grand peuple, mais que nous avons donné nous aussi. Si l'Allemagne a compté sur nos divisions, habituellement si profondes, son erreur a été grande et elle a été bientôt dissipée. Comme par enchantement, tous les Français se sont trouvés d'accord, et les pacifistes les plus forcenés, les socialistes unifiés les plus antimilitaristes ont fait bloc contre l'abominable agression dont la patrie était l'objet. Un crime odieux a coûté la vie à M. Jaurès au moment où, comme nous tous, il s'inclinait devant l'obligation qui nous était imposée et témoignait sa confiance à un gouvernement auquel il avouait n'avoir aucun reproche à faire. Ses obsèques ont eu lieu avec recueillement et, sur le cercueil de l'homme qui avait si souvent maudit la guerre, il n'est pas jusqu'à M. Jauhault, le représentant de la Confédération générale du travail, de la fameuse C. G. T., qui n'ait annoncé qu'il allait partir pour la frontière et a juré que tout le monde ferait son devoir. Pas un mot imprudent, pas un cri déplacé. L'Allemagne a refait partout l'union des âmes. Dans la France entière le sentiment est le même. Tout le monde comprend que, comme l'ont dit les ministres anglais, l'heure est grave et que la lutte qui va s'ouvrir sera terrible, mais chacun a fait résolument le sacrifice

que le devoir lui impose et notre mobilisation s'est faite dans un ordre admirable. Personne ne s'est demandé par quelles mains était tenu en ce moment le drapeau national : il n'y a plus de partis, il n'y a que des Français, et tous ont couru au drapeau. Plus de ces manifestations comme celles qui, en 1870, ont laissé un remords dans nos mémoires. Nous avons toujours été un peuple vaillant, nous sommes devenus un peuple sérieux. « Nous sommes sans reproche, a dit M. le Président du Conseil, nous serons sans peur. »

De ces vertus guerrières, nous aurions voulu être les premiers à donner l'exemple au monde, si ce n'était pas la Belgique qui l'eût fait. Mieux vaut pour l'honneur de l'humanité qu'il ait été donné par un peuple de quelque 7 millions d'habitans contre un autre qui en a plus de 60. Cette disproportion numérique montre avec plus d'éclat ce que peut la force morale au service d'une juste cause. L'Allemagne avait préparé dans le recueillement et le silence un plan de guerre dont l'exécution ne pouvait se faire que par la violation de la neutralité belge. Ce plan, sinon dans les détails, au moins dans son ensemble, est si simple qu'il est apparu à la fois à tous les esprits. Notre frontière commune avec l'Allemagne est courte et bien défendue ; nous y avons accumulé les ouvrages d'art, les fortifications ; nous y avons concentré nos meilleures troupes, ces troupes de couverture qui, au milieu d'une population animée du patriotisme le plus ardent, sont toujours entraînées et toujours prêtes. Si nous connaissons notre force, l'Allemagne ne l'ignore pas, et elle vient de prouver combien elle la redoute. Son plan a consisté à tourner à l'Ouest notre aile gauche, par un grand mouvement qui ne pouvait s'accomplir que sur le territoire belge. Dans la confiance que nous inspirait, bien à tort, on vient de le voir, la sainteté du droit, nous n'avions pas défendu notre frontière avec la Belgique comme notre frontière avec l'Allemagne. La tentation devait donc être grande pour celle-ci de violer la neutralité belge : elle tournait ainsi notre ligne principale de défense et, en même temps qu'elle l'aurait fait sur cette ligne, elle nous aurait attaqués à gauche et par derrière. Nous aurions été pris entre les branches d'un immense étai. Mais il fallait pour cela de deux choses l'une : ou que la Belgique s'y prêtât, ou que sa résistance fût brisée.

Le plus probable, et de beaucoup, est que l'Allemagne comptait sur la réalisation de la première hypothèse ; si cependant c'était la seconde qui se présentait, elle ne s'en embarrassait guère et, quoiqu'elle eût signé le traité de 1839 qui garantissait la neutralité de la

Belgique, elle ne se sentait nullement liée par sa parole : la disproportion de force numérique entre l'armée belge et la sienne lui permettrait de vaincre la résistance qui lui serait opposée. Si elle lui était opposée, ne serait-ce pas d'ailleurs seulement pour la forme ? Est-ce que la Belgique pouvait avoir la prétention d'arrêter l'Allemagne ? Est-ce que David pouvait, dans notre siècle de fer, frapper une fois de plus Goliath au front et le renverser ? Dans cette douce confiance, l'Allemagne a commencé, pour se faire la main, par violer la neutralité du Luxembourg ; puis, ainsi que l'a dit M. le Président de la République, elle « a outrageusement insulté la noble nation belge, » en lui demandant la liberté de traverser son territoire. La réponse a été ce qu'elle devait être, indignée et résolue. L'Allemagne a passé outre, elle est entrée en Belgique, et comptant la traverser aussi facilement qu'une toile d'araignée, elle a mis le siège devant Liège. « En voyant son indépendance menacée, a dit le roi Albert qui s'est montré aussi grand que son peuple dans ces circonstances tragiques, la nation a frémi, ses enfans ont bondi à la frontière ! » et l'armée belge, composée sur ce point de 40 000 hommes, a mis en déroute l'armée allemande qui en avait plus de 100 000. Certes, l'histoire de la Belgique est belle et glorieuse ; nous n'en connaissons guère qui soit de nature à attirer sur une nation plus d'estime, de sympathie et de respect : mais rien dans cette histoire n'est comparable à l'héroïque défense de Liège dont le monde vient d'être le témoin ému et émerveillé. L'Europe avait garanti la neutralité de la Belgique, et la France et l'Angleterre sont en marche pour la défendre, mais, sans attendre davantage, la Belgique a frappé elle-même un coup qui, à lui seul et pour toujours, consacre cette neutralité : personne désormais n'aura plus l'imprudence de la violer. Sans doute, l'armée allemande revient à la charge, mais nous avons confiance. Les Anglais ont débarqué sur le continent et ils avancent ; nous sommes entrés en Belgique et nous avançons : qui sait si nous n'assisterons pas bientôt à un Waterloo retourné où Belges, Anglais et Français combattront ensemble contre l'arrogance et la mauvaise foi germaniques ? Quoi qu'il en soit, la prodigieuse défense de Liège, si même elle n'a retardé que de quelques jours la marche de l'armée allemande, aura brisé le plan de son état-major et nous aura permis de terminer notre mobilisation : ce sont deux conséquences du plus grand prix.

Et pendant que ces faits éternellement glorieux pour la Belgique se passaient chez elle, nous sommes entrés en Alsace. Un premier

combat nous a permis de repousser les Allemands à Altkirch, de nous emparer de la ville, de courir à Mulhouse et d'y entrer. Les Allemands ont couru aussi, mais en sens inverse : ils ont fui devant nos baïonnettes. Heureuse la troupe française qui, la première, a fait entendre notre clairon aux échos de l'Alsace et retentir sous ses pas le sol sacré d'une province qui nous est si chère ! Les dépêches racontent que les paysans d'Alsace ont aussitôt, sur ce point de la frontière, renversé les poteaux qui marquaient la séparation d'avec la vieille patrie. Quel Français n'aurait-il pas voulu être là ? Ceux surtout qui, comme nous, ont pris part à la guerre de 1870 et gardé au fond de l'âme la douleur muette, mais toujours aussi vive, de l'arrachement brutal, sentiront en eux, avec un tressaillement de joie, un renouveau d'espérance. On connaît l'admirable gravure que Raffet a intitulée *le Réveil* : un tambour, superbe et farouche, bat aux champs et des fantômes sortent lentement de terre avec des figures étonnées qui se raniment, encore à moitié morts et déjà à moitié vivans. Ces fantômes se réveillent aussi dans nos cœurs ; nous reconnaissons parmi eux des figures aimées ; mais il est encore trop tôt pour leur tendre les bras. Nos enthousiasmes doivent rester prudents. Les Allemands sont revenus si nombreux que nous avons dû évacuer Mulhouse ; mais nous sommes restés en Alsace, nous reviendrons à Mulhouse, et nous ne nous arrêterons pas là. Il faut s'attendre à des péripéties diverses dans cette guerre, ne pas s'enorgueillir quand elles seront favorables, surtout ne pas se décourager quand elles ne le seront pas. Ce n'en est pas moins pour nous une grande force morale que ces premiers succès, et il est, tout de même, permis d'y voir une promesse. Jusqu'ici, notre territoire a résisté à l'invasion. Nous sommes entrés en Belgique pour défendre la neutralité d'un pays héroïque et généreux. Nous sommes entrés en Alsace, c'est-à-dire chez nous, pour y exercer la revendication du droit foulé aux pieds. Dans les conditions où elle s'engage, la guerre ne peut pas mal finir, et cela seul importe, mais elle ne pouvait pas non plus débiter plus heureusement : et nous dirons avec M. le Président de la République, dans le message concis, robuste et fort qu'il a adressé aux Chambres : « Haut les cœurs et vive la France ! »

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.

TABLE DES MATIÈRES

DU

VINGT-DEUXIÈME VOLUME

JUILLET — AOUT

Livraison du 1^{er} Juillet.

	Pages.
LA FIN DE L'EMPIRE. — II. LA NOUVELLE DU DÉSASTRE DE SEDAN AU CORPS LÉGISLATIF. — LA DÉCHÉANCE. — LE DÉPART DE L'IMPÉRATRICE, par ÉMILE OLLIVIER . . .	5
LES VESTALES, première partie, par LOUIS DELZONS	51
L'ART DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, par M. MARCEL REYMOND.	90
LE MÉDECIN DE CAMPAGNE. — FRAGMENS INÉDITS DE H. DE BALZAC.	120
LE PORT DES LETTRES DEPUIS SEPT SIÈCLES, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL	138
LE DIVORCE DE MADAME PATTERSON BONAPARTE, par M. MAURICE BOREL. . . .	165
LA CONQUÊTE SANITAIRE DE NOS COLONIES, par M. le Dr d'ANFREVILLE DE LA SALLE	174
REVUE LITTÉRAIRE. — ALFRED DE MUSSET, par M. ANDRÉ BEAUNIER	193
REVUE SCIENTIFIQUE. — L'IMAGE ARGENTÉE DU FIRMAMENT, par M. CHARLES NORDMANN.	205
REVUE MUSICALE. — <i>Marouf</i> , A L'OPÉRA-COMIQUE; — <i>Il Barbiere di Siviglia</i> , AU THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES; — <i>L'Orfeo Catala</i> , par M. CAMILLE BELLAIGUE	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	229

Livraison du 15 Juillet.

LA FIN DE L'EMPIRE. — III. LA PROCLAMATION DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE A L'HOTEL DE VILLE. — LA FIN DU CORPS LÉGISLATIF ET DU SÉNAT, par ÉMILE OLLIVIER	241
LES VESTALES, deuxième partie, par LOUIS DELZONS	275

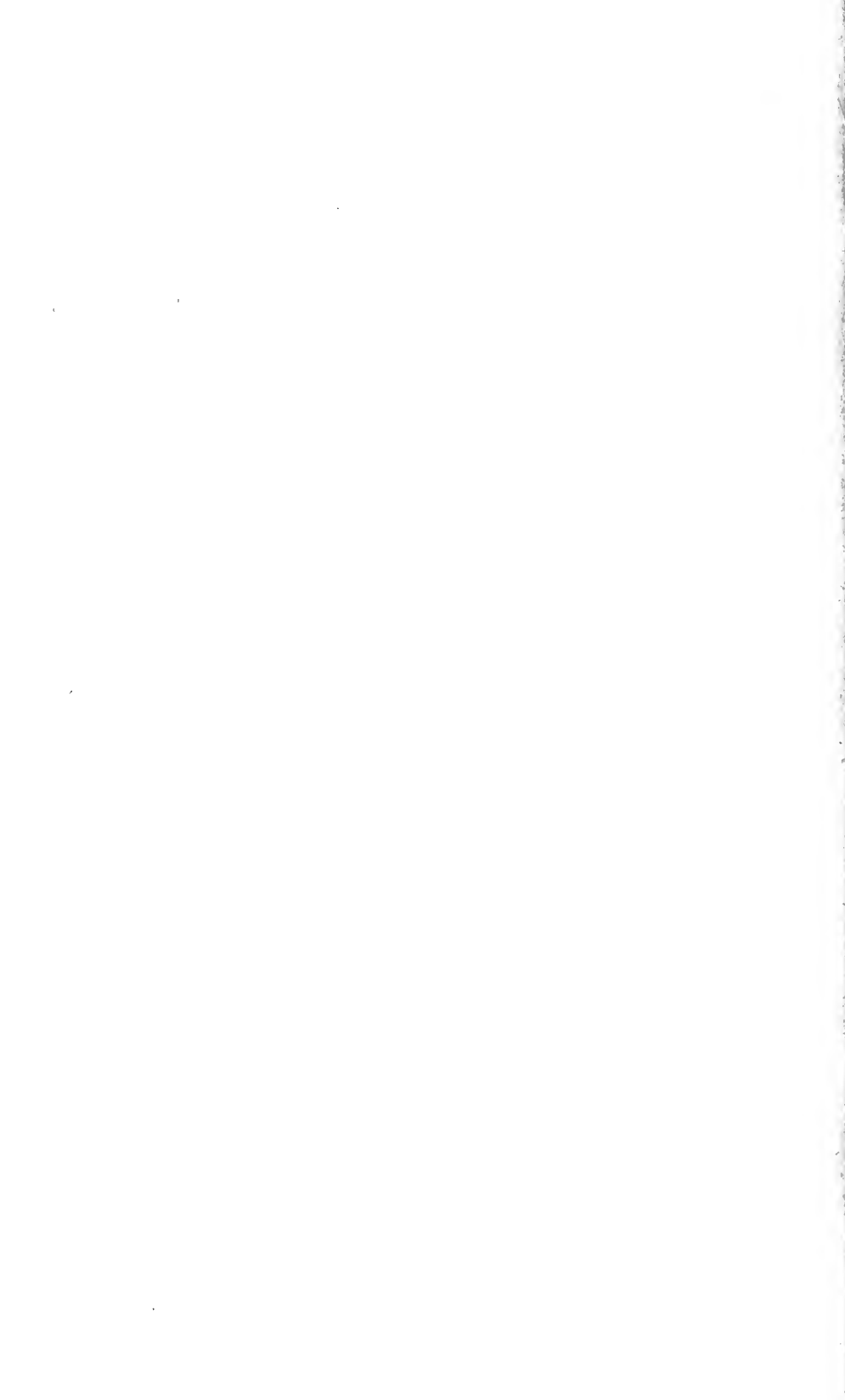
LES <i>Souvenirs</i> DE M. DE FREYCINET, par M. HENRI WELSCHINGER, de l'Académie des Sciences morales.	313
LES AMUSEURS D'AUTREFOIS. — PARADIS DE MONCRIF, par M. AUGUSTIN THIERRY.	342
UNE PERSONNALITÉ RELIGIEUSE. — GENÈVE (1535-1907). — I. L'ÉCLOSION DE LA « CITÉ DE DIEU. » — LA GENÈVE CALVINIENNE, par M. GEORGES GOYAU.	378
G. J. HOLYOAKE ET LA COOPÉRATION EN ANGLETERRE, par M. L. PAUL-DUBOIS.	417
REVUE DRAMATIQUE. — <i>La Nouvelle idole</i> ; — <i>La Révolte</i> , A LA COMÉDIE-FRANÇAISE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française.	445
REVUES ÉTRANGÈRES. — UN LIVRE ALLEMAND SUR FERDINAND BRUNETIÈRE, par M. T. DE WYZEWA.	457
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	469

Livraison du 1^{er} Août.

LES VESTALES, troisième partie, par LOUIS DELZONS.	481
DEUX VISIONS ANGLAISES. — I. OXFORD EN FÊTE, par M. le comte d'HAUSSONVILLE, de l'Académie française.	525
LES MANŒUVRES NAVALES, par le contre-amiral DEGOUY.	547
LA REINE HORTENSE ET LE PRINCE LOUIS. — I. LE VOYAGE D'ITALIE (octobre 1830). Extraits du <i>Journal</i> de M ^{lle} VALÉRIE MASUYER.	576
LE SEPTIÈME CENTENAIRE DE BOUVINES, par M. GERMAIN LEFÈVRE-PONTALIS.	621
LA FRANCE EN ÉGYPTÉ, par M. LÉON POLIER.	649
REVUE LITTÉRAIRE. — UN ROMAN DE M. PAUL BOURGET, par M. ANDRÉ BEAUNIER.	676
REVUE SCIENTIFIQUE. — LE RYTHME DU COSMOS, par M. CHARLES NORDMANN.	688
CORRESPONDANCE.	700
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	709

Livraison du 15 Août.

LES VESTALES, dernière partie, par LOUIS DELZONS.	721
UN PHILOSOPHE MÉCONNU. — MAINE DE BIRAN, par M. VICTOR GIRAUD.	767
LES UNIVERSITÉS ITALIENNES, par M. HENRI JOLY, de l'Académie des Sciences morales.	794
LA REINE HORTENSE ET LE PRINCE LOUIS. — II. LE SÉJOUR A ROME (novembre 1830-février 1831). — Extraits du <i>Journal</i> de M ^{lle} VALÉRIE MASUYER.	829
UN VILLAGE D'ALSACE-LORRAIN EN 1914, par UN ALSACIEN.	875
EN BAS-LANUEDOC, par M. GEORGES BEAUME.	889
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Le Prince charmant</i> . — <i>L'Essayeuse</i> , A LA COMÉDIE-FRANÇAISE. — MORT DE M. JULES LEMAITRE, par M. RENÉ DOUMIC, de l'Académie française.	921
REVUES ÉTRANGÈRES. — LES CONFESIONS D'UN CAPITAINE PRUSSIEEN, par M. T. DE WYZEWA.	933
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES, de l'Académie française.	945





3 9090 007 526 417

